

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

LE « CHÔMAGE INTELLECTUEL » EN BELGIQUE
Naissance d'une expertise en perspective transnationale
(1923-1948)

Thèse présentée par M. Virgile ROYEN en
vue de l'obtention du titre de Docteur en
Histoire, art et archéologie.

Promoteur : M. Éric GEERKENS

Co-promoteur : M. Kenneth BERTRAMS

Membres du jury : M. Tomás IRISH, Mme
Catherine LANNEAU, M. Christophe
VERBRUGGEN

Année académique 2023 – 2024

Remerciements

D'habitude, le générique se trouve à la fin du film. Rompant avec cette tradition, j'ai le plaisir de saluer ici toutes les personnes qui ont leur part de mérite, ou de responsabilité (c'est selon le point de vue !), dans l'aboutissement de cette thèse. Ma reconnaissance s'adresse tout d'abord à mes parents, Nathalie Potelle et Bernard Royen, qui, au fil des ans, m'ont toujours encouragé à poursuivre mes chimères ; et à ma mère en particulier, qui a relu chaque chapitre de cette thèse. Je ne saurai jamais assez les remercier de m'avoir permis d'arriver jusqu'ici, et c'est à eux que je dédie cette thèse. Ma reconnaissance s'adresse aussi à mes grands-parents, Monique Brixhe et Albert Potelle, qui ont éveillé mon appétit pour l'histoire et qui s'impatientent depuis trop longtemps de me voir enfin sortir de cette épreuve. Elle s'adresse encore à ma sœur Edmée, pour ses multiples relectures de textes en anglais, ainsi que pour l'appui moral que j'ai trouvé en sa compagnie durant ces derniers mois de nos thèses respectives.

Mes pensées vont ensuite à mon promoteur, M. Éric Geerkens, qui a fait preuve à mon égard d'un dévouement permanent et indéfectible, qui m'a laissé mener mon projet de recherche avec une grande autonomie tout en m'entourant sans cesse de ses conseils et de ses encouragements. Je ne saurais assez le remercier de tous ces entretiens qu'il m'a accordés, de toutes ces tasses de café prises ensemble et de toutes ses remarques et suggestions, aussi pertinentes que bienveillantes, chapitre après chapitre. Ma reconnaissance va aussi à Mme Catherine Lanneau, promotrice de mon mémoire, qui a fait naître ma passion pour la recherche en histoire et m'a encouragé dans cette voie dès mes études et au cours des années qui ont suivi. Son souci de la liberté du chercheur, sa relecture minutieuse du manuscrit de ma thèse, sa patience infinie à l'égard de mes multiples questions ont constitué pour moi un soutien des plus précieux. Un grand merci aussi à M. Kenneth Bertrams, mon co-promoteur, et à M. Christophe Verbruggen, membre de mon comité d'accompagnement, pour m'avoir fait découvrir l'histoire transnationale et pour les multiples conseils bibliographiques, conceptuels et formels qu'ils m'ont donnés.

Je tiens aussi à remercier M. Guy Vanthemsche pour l'intérêt dont il a témoigné dès le départ pour ce projet de recherche ; M. Jeroen Huisman, qui m'a initié à la sociologie de l'enseignement supérieur durant mon séjour à l'Universiteit Gent et m'a, lui aussi, aidé dans les prolégomènes de cette thèse ; M. Alain Chatriot, qui m'a aimablement transmis son mémoire

de fin d'études, pionnier dans l'histoire du chômage intellectuel ; M. Tomás Irish, pour ses conseils avisés sur l'histoire des intellectuels ; ainsi que Mme Marie Linos, dont la thèse de doctorat, *Dans la fabrique de l'Encyclopaedia of the Social Sciences*, se révéla pour moi un guide salutaire au point de vue de la forme. Je tiens encore à remercier mes collègues chercheurs et chercheuses avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger sur mes thématiques de recherche au fil de ces quatre années : je pense à Antonin Dubois, à Rinske Vermeij, à Cyprien Tasset, à Nathalie Hugot-Piron, à Dragoş Sdrobiş, à Marie-Élise Hunyadi et à Amélie Puche.

Je voudrais aussi saluer les archivistes et responsables d'archives qui ont rendu possible cette longue enquête. Je songe spécialement à Mmes Hilde Garmyn et Martine Lefever, qui m'ont ouvert les portes de la Fondation Universitaire – point de départ de toutes mes recherches – et qui m'ont traité durant ce séjour au 11, Rue d'Egmont avec une prévenance infinie. Je pense aussi à M. Jacques Rodriguez, archiviste du Bureau international du Travail, qui m'a accueilli à deux reprises dans ses locaux et m'y a fait un accueil des plus chaleureux. J'en profite d'ailleurs pour remercier mes oncle et tante Alexandre Potelle et Marlène Valentin, qui m'ont très généreusement hébergé chez eux durant mes séjours de recherche sur les rives du Léman. En outre, je m'en voudrais de ne pas rendre hommage au personnel des bibliothèques de l'Université de Liège et des autres universités, qui durant plus de quatre ans ont cédé au moindre de mes caprices (notamment en ce qui concerne le prêt interbibliothécaire...).

Je souhaite enfin remercier tous ceux et celles qui m'ont prêté main forte dans la dernière ligne droite, tous ceux et celles qui m'ont aidé à m'accrocher, tous ceux et celles qui m'ont tenu compagnie dans mon travail, Laure Hugla, Arnaud Collard, Damien Hansen, Aurélien Bourgaux, Margot Potelle, Judith Dubois, Pierre Vilvens. Je souhaite en particulier remercier le docteur Guillaume Wymmersch, qui m'a encouragé dans mes efforts pour obtenir une bourse de recherche et qui m'a maintes fois donné de précieux conseils. Je voudrais encore exprimer ma gratitude envers mes collègues de l'Université de Liège ou d'autres universités, qui ont donné toute leur saveur à ces longues années de doctorat. Pour terminer, je tiens à rendre hommage à Mme Myra Ohlès, professeure de français à l'Athénée royal Thil Lorrain de Verviers, pour m'avoir donné confiance en mes idées et en mes mots.

Résumé

Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur suscitent aujourd'hui de vives inquiétudes qui se manifestent tant dans les débats de société que dans les travaux des sciences sociales. De telles inquiétudes ne sont pas une nouveauté : elles ressurgissent régulièrement dans les discours depuis l'Ancien Régime, sous diverses appellations. Durant l'Entre-deux-guerres, une nouvelle expression émerge en langue française pour désigner ces difficultés : le « chômage des intellectuels ». Apparue dans le vocabulaire des spécialistes du chômage en 1923, la formule se répand au cours de la crise des années 1930, en particulier dans les travaux d'un réseau transnational d'acteurs et d'institutions revendiquant sur cette thématique l'autorité de l'expertise. Dans cette thèse, nous appréhendons le phénomène de chômage des intellectuels à travers les discours et les pratiques de ces experts : nous cherchons à comprendre comment ces acteurs ont été reconnus comme tels et comment ils ont réussi (ou non) à influencer les politiques destinées à combattre ce phénomène. Cette problématique est abordée à travers le cas belge, tout en adoptant une perspective transnationale.

En Belgique, deux figures incarnent cette expertise nouvelle : Henri Fuss, chef du service du chômage au Bureau international du Travail, et Jean Willems, directeur de la Fondation Universitaire. Fuss et Willems s'imposent durant l'Entre-deux-guerres comme des personnalités en vue de la communauté épistémique transnationale qui se constitue alors autour de l'étude « méthodique », « objective » et quantitative du « marché de l'emploi intellectuel ». Les ambitions scientifiques de ce réseau d'experts se heurtent cependant à l'ambiguïté des termes « chômage » et « intellectuels », ambiguïté qui reflète la place alors assignée dans la hiérarchie sociale aux porteurs de diplôme de l'enseignement supérieur. De plus, le parcours de ces deux figures belges révèle la dimension intrinsèquement politique de cette expertise : quoique réunies par un commun refus des solutions ouvertement discriminatoires, l'une et l'autre diffèrent par leurs méthodes d'étude du problème, par les causes et les conséquences qu'elles lui imputent, et par les remèdes qu'elles lui prescrivent. De l'issue de leur affrontement dépendra la voie que prendra la Belgique pour venir à bout du chômage des intellectuels.

Abstract

The hardships experienced by young graduates of higher education seeking professional integration constitute a major concern today, a concern that is reflected both in public debate and in social science literature. However, there is nothing new to the issue, which has appeared as a recurring theme of discourse under a variety of names since the Early modern period. During the Interwar period, a new expression emerged in French to describe these difficulties: the ‘*chômage des intellectuels*’. The phrase was first coined in the vocabulary of unemployment specialists in 1923 and spread during the crisis of the 1930s. During this decade, this expression was particularly common in the work of a transnational network of actors and institutions who claimed expert authority on the subject. In this thesis, we look at the phenomenon of ‘intellectual unemployment’ through the discourses and practices of these experts: we try to understand how these actors were recognised as such and how they succeeded (or failed) in influencing policies designed to fight this form of unemployment. We address this research topic through the Belgian case, while adopting a transnational perspective.

In Belgium, two figures embody this new expertise: Henri Fuss, head of the unemployment service at the International Labour Office, and Jean Willems, director of the University Foundation. During the Interwar period, Fuss and Willems establish themselves as leading figures in the transnational epistemic community that is being formed at that time around the ‘methodical’, ‘objective’ and quantitative study of the ‘intellectual labour market’. However, the scientific ambitions of this network of experts come up against the ambiguity of the terms ‘unemployment’ and ‘intellectuals’, an ambiguity which reflects in turn the place assigned in the social hierarchy to holders of higher education degrees. Furthermore, the stories of these two Belgian figures reveal the intrinsically political dimension of this expertise: although they are united in their rejection of openly discriminatory solutions, they differ in the methods they use to study the problem, the causes and consequences they attribute to it, and the remedies they prescribe. The outcome of their clash will determine the path Belgium will take to overcome graduate unemployment.

Table des matières

Remerciements	5
Résumé	9
Abstract.....	11
Table des matières	13
Table des abréviations	21
Organigramme simplifié de l'Organisation de Coopération intellectuelle.....	25
Introduction	27
1. État de la question.....	30
2. Problématique	39
3. Ressources historiographiques.....	41
3.1. L'histoire en perspective constructiviste	41
3.2. L'histoire des intellectuels.....	45
3.3. L'histoire des experts.....	47
3.4. L'histoire en perspective transnationale	51
4. Sources et méthode	56
5. Plan	61
Chapitre I : Prologue.....	65
1. Une rencontre improbable : Jean Willems et Henri Fuss.....	66
2. Le chômage des intellectuels commence à hanter la Belgique (1931-1935).....	66
3. La Fondation Universitaire défend ses prêts d'études	73
4. « Une étude méthodique » : de la commission au bureau de statistique	75
5. Le havre de la Rue d'Egmont	79
Conclusion intermédiaire	86
Chapitre II : Aux origines du « chômage des intellectuels »	89
1. La dernière conférence internationale du chômage (1923).....	91
1.1. Une lettre de Genève	91
1.2. Baptême du chômeur intellectuel.....	94
2. Pourquoi 1923 ?	98
2.1. « Le chômage... »	99
2.2. « ... des intellectuels »	103
2.2.1. Les intellectuels et la Société des Nations.....	103
2.2.2. Le « travailleur intellectuel » : une définition, des connotations.....	108

2.2.2.1. Définition et traductions	108
2.2.2.2. Connotations	111
2.2.2.3. Un syndicat dreyfusard ?	115
2.2.3. Les « travailleurs intellectuels » et le Bureau international du Travail	118
2.2.3.1. Les réseaux d'Albert Thomas	118
2.2.3.2. Une compétence à conquérir	120
2.2.3.3. Les « travailleurs intellectuels » à l'assaut de l'OIT	123
2.2.4. Tensions sémantiques, tensions syndicales.....	129
2.2.4.1. Les employés relèvent-ils du « travail intellectuel » ?	130
2.2.4.2. Les professions libérales relèvent-elles du « travail intellectuel » ?	131
3. Le BIT face au « chômage des travailleurs intellectuels » (1926-1935)	135
3.1. Un objet qui résiste.....	136
3.1.1. Les enquêtes du BIT et leurs limites	136
3.1.2. Au-delà des « travailleurs intellectuels ».....	143
3.1.3. Autocritique	149
3.2. Un rival : l'Institut international de Coopération intellectuelle	151
3.2.1. Tensions entre Genève et Paris	151
3.2.2. La chute de la Maison Luchaire	154
Conclusion intermédiaire	157
Chapitre III : Mesurer le chômage intellectuel.....	161
1. Vincenzo Castrilli et la statistique universitaire.....	163
1.1. La « Statistique intellectuelle »	164
1.1.1. La Commission mixte de la Statistique intellectuelle	165
1.1.2. Du Palais-Royal à la roche Tarpéienne.....	168
1.1.3. Le BIT et la statistique des travailleurs intellectuels.....	171
1.2. La coordination des statistiques universitaires.....	174
1.2.1. L'IICI et l'« encombrement des universités »	174
1.2.2. Le Programme Castrilli	177
1.2.3. Le chiffre et le faisceau	179
1.3. La contribution de la Confédération internationale des Étudiants	183
1.3.1. Qu'est-ce qu'un étudiant ?.....	183
1.3.2. Les origines transnationales du BSU.....	188
2. Les chiffres voyageurs	190
2.1. Larivière à Paris	190

2.1.1. Alfred Rosier	191
2.1.2. La Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique.....	193
2.1.3. Mise en pratique	196
2.2. Larivierre à La Haye	200
2.2.1. Philip J. Idenburg.....	201
2.2.2. Les innovations néerlandaises	203
2.2.3. Mise en pratique	206
2.2.4. La Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire	209
2.2.5. L'échec du recensement des diplômés.....	211
2.2.6. Une méthode alternative : le recours à « l'enquête »	215
3. Des obstacles à la mesure : les multiples facettes du déclassement	219
3.1. Des chômeurs au travail	219
3.2. La nature du mal.....	224
3.3. Des aristocrates ruinés.....	227
3.4. La revanche du travail manuel	231
3.5. Quantifier le déclassement ?	234
Conclusion intermédiaire	238
Chapitre IV : Une communauté épistémique autour du chômage intellectuel ?.....	243
1. Un forum transnational : le Comité des Organisations internationales d'Étudiants	245
1.1. De « futurs travailleurs intellectuels ».....	245
1.2. ... face à leur avenir	247
2. Au cœur de l'expertise : Walter M. Kotschnig.....	249
2.1. L'Entraide universitaire internationale	250
2.1.1. L'EUI et le BIT	252
2.1.2. Les Semaines de Dresde	254
2.2. Un tournant : la Conférence de Genève (1933).....	256
2.3. Le soutien américain	262
2.3.1. Les fondations à la rescousse.....	262
2.3.2. Le COIE face au « chômage de la jeunesse universitaire ».....	266
2.3.3. Les Conférences de Belgrade et de Paris.....	268
2.4. « Occupational and Educational Planning »	270
2.4.1. Une enquête éclectique.....	271
2.4.2. Le repoussoir nazi.....	273

2.4.3. La voie du planisme.....	275
2.4.4. Le planisme scolaire dans son contexte.....	277
2.4.5. Aux origines de la différenciation	279
2.5. Adieux à la vieille Europe	281
3. En marge de l'expertise : les catholiques, les femmes.....	286
3.1. Les catholiques face au « chômage des jeunes diplômés ».....	287
3.1.1. Chercher le salut « entre catholiques ».....	288
3.1.2. Un combat œcuménique	292
3.2. Le cas de l'abbé Joseph Flies	293
3.2.1. Une figure énigmatique	293
3.2.2. Restaurer la Pensée.....	295
3.2.3. La CTIB, entre parenthèses	298
3.3. La tentation de l'exclusion des femmes	302
3.3.1. L'offensive et la riposte	303
3.3.2. Retraite catholique.....	307
3.3.3. Experts	309
4. L'alliance des « hommes de bien »	314
4.1. Devenir expert du chômage intellectuel.....	315
4.2. Entre technocratie et modestie : le travail de l'expert du chômage intellectuel.....	318
4.3. Unité contre le numerus clausus ?.....	323
4.4. Une sociabilité experte	327
Conclusion intermédiaire	329
Chapitre V : Le prolétariat intellectuel révolutionnaire, ennemi commun ou changement opportun ?.....	335
1. Le Congrès mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme.....	337
2. Crainte pour les uns... ..	340
2.1. Le retour du prolétaire intellectuel	340
2.2. Le tombeau de la raison	344
3. ...Espoir pour les autres ?.....	348
3.1. Les vertus du déclassement	348
3.2. Le socialisme des intellectuels	352
3.2.1. Du prolétaire intellectuel à l'intellectuel dreyfusard	353
3.2.2. Le mouvement antifasciste et les intellectuels	354
3.2.3. Les intellectuels sous la plume de Henri De Man	356

3.3. Le BIT et « l'unité du travail ».....	359
Conclusion intermédiaire.....	364
Chapitre VI : Vie et mort d'une alternative.....	367
1. Un chômage comme un autre	369
1.1. Contre le « malthusianisme intellectuel »	369
1.2. Une thérapie alternative	372
1.2.1. Le diagnostic du BIT	372
1.2.2. Les remèdes du BIT.....	375
1.2.2.1. Les « grands travaux intellectuels »	376
1.2.2.2. Relever les masses, relever la demande.....	379
1.2.3. Un coup de force lexical ?	381
1.3. La Conférence internationale du Travail face au « chômage des jeunes intellectuels »	385
1.3.1. Le BIT face aux jeunes chômeurs	386
1.3.2. Les échos de Genève	388
1.3.3. <i>Ad augusta per angusta</i> ?	393
2. L'étrange genèse du Bureau international de Statistique universitaire	396
2.1. La requête (1935)	396
2.2. Valse-hésitation (1936).....	401
2.2.1. L'hiver de la controverse	401
2.2.2. Le printemps des dupes	405
2.2.3. L'été du renoncement	407
2.2.4. L'automne d'une compétence.....	410
2.3. Le BIT face au BISU (1937-1940).....	416
2.3.1. Retour à Genève ?.....	417
2.3.2. Un nouveau départ : la Commission consultative du BISU	422
3. L'alternative en perte de vitesse.....	428
3.1. Kotschnig et Dubois face aux thèses du BIT	428
3.2. L'évolution politique de l'IICI	432
3.2.1. Un « remède à long terme » : la réforme de l'enseignement secondaire.....	432
3.2.2. Le tournant de 1937.....	438
3.3. Le déclin du « chômage des intellectuels » ?	442
Conclusion intermédiaire.....	446
Chapitre VII : Retour sur le théâtre belge des opérations.....	451

1. Le jeu de Henri Fuss	453
1.1. La science comme « grands travaux »	454
1.2. Pour l'intellectualisation de l'économie belge	456
1.3. L'école unique au service du « capital humain » ?.....	458
1.4. L'égalité par les loisirs	462
1.5. Flies entre Leclercq et Fuss	464
2. Le jeu de Jean Willems	466
2.1. Situer Willems	468
2.1.1. Un positionnement ambigu.....	468
2.1.2. Problème budgétaire, problème pédagogique	471
2.1.3. Willems, disciple de Fuss ?.....	473
2.2. Contester le BSU	474
2.3. L'hégémonie de la Fondation Universitaire	478
2.3.1. Des rapports ailés	478
2.3.2. Une leçon du recteur Duesberg	479
2.3.3. Gagner les élites.....	481
2.3.4. Éclairer l'opinion publique.....	485
2.3.5. Convaincre la classe politique	487
2.4. <i>Acta est fabula</i>	490
Conclusion intermédiaire	494
Chapitre VIII : Épilogue	501
1. Les politiques belges de lutte contre le chômage des intellectuels dans les années 1930	503
1.1. Le placement	503
1.1.1. L'ONPC, rival du BSU	504
1.1.2. Les failles du placement des « universitaires »	507
1.1.3. L'enquête du Comité central industriel.....	510
1.2. L'orientation scolaire et professionnelle	512
1.3. L'examen d'entrée	515
1.3.1. Le projet Hiernaux (1935)	515
1.3.2. Une solution de compromis	518
1.3.3. Le projet Duesberg (1939).....	519
1.4. La réforme de l'enseignement secondaire.....	521
1.4.1. Contre l'hubris scolaire	522

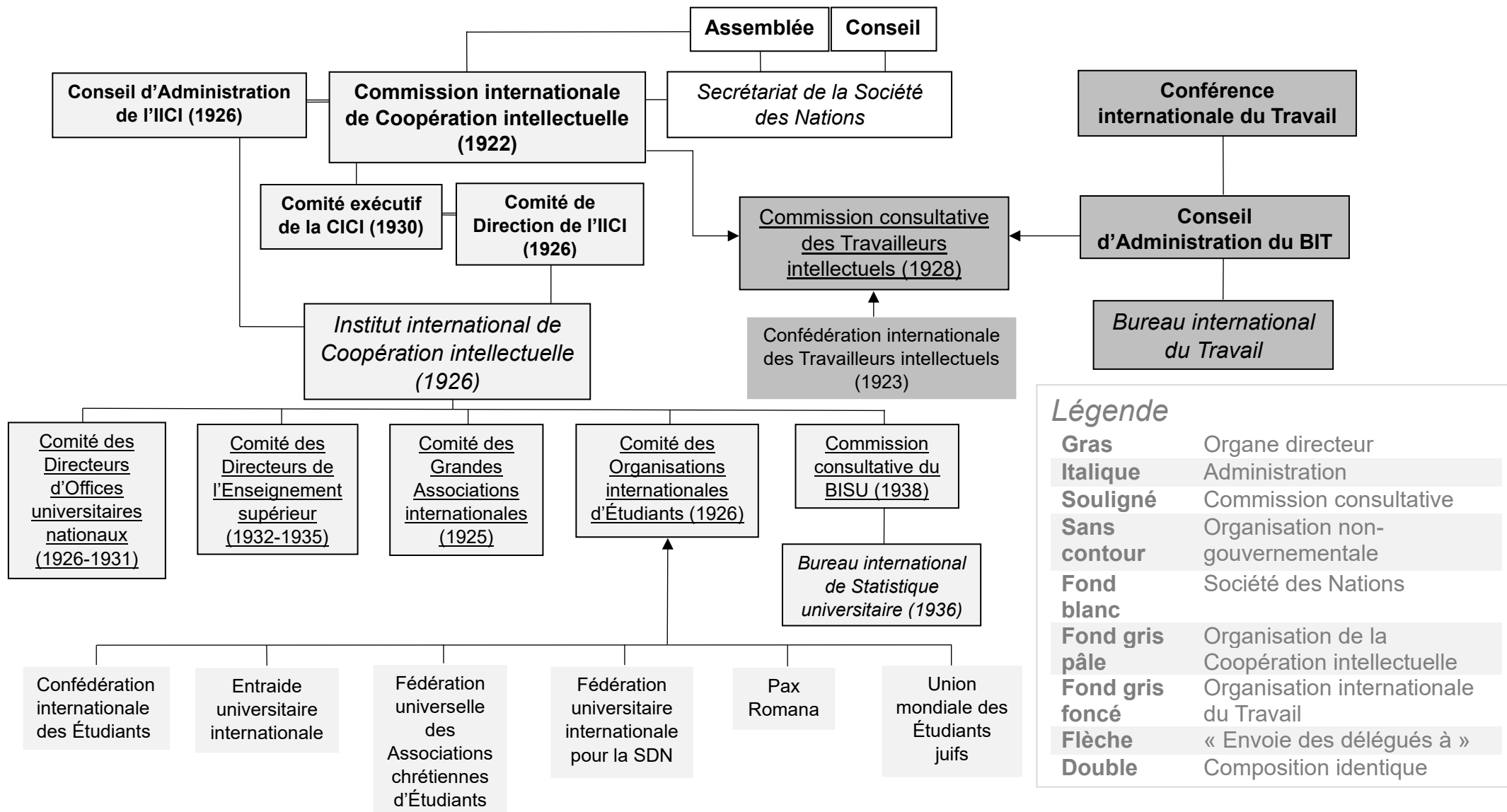
1.4.2. Au nom de l'équilibre budgétaire	524
2. Le chômage intellectuel à l'heure de l'Ordre nouveau	527
2.1. La Fondation Universitaire sous l'Occupation.....	528
2.1.1. Hallali contre l'école unique.....	528
2.1.2. « Avertissement solennel »	532
2.1.3. Jusqu'au bout.....	534
2.2. Henri Fuss et l'éducation dirigée	537
3. Au seuil des Trente Glorieuses.....	540
3.1. Les experts du chômage intellectuel dans le nouvel ordre international.....	540
3.1.1. Le triomphe de la démocratie	540
3.1.2. BISU, le retour ?	543
3.2. Adieux au chômage intellectuel	545
3.2.1. Nouveaux espoirs, peurs anciennes	546
3.2.2. L'enquête de l'INSOC	548
3.2.3. L'introuvable examen d'entrée	551
3.2.4. La fin des prêts d'études de la Fondation Universitaire	554
Conclusion intermédiaire	559
Conclusions générales	565
Bibliographie	581
1. Sources inédites	581
2. Sources éditées.....	620
3. Travaux	633
4. Instruments de travail.....	658
Addenda.....	665
1. Index	665
2. Errata factuel.....	670

Table des abréviations

ABPS	Association belge pour le Progrès social
AILC	Association internationale pour la Lutte contre le Chômage
AILg	Association des Ingénieurs sortis de Liège
AIPLT	Association internationale pour la Protection légale des Travailleurs
AIPS	Association internationale pour le Progrès social
AIU	Association internationale des Universités
APIC	Association des Patrons et Ingénieurs catholiques
APIM	Association professionnelle internationale des Médecins
BIE	Bureau international de l'Éducation
BISU	Bureau international de Statistique universitaire
BIT	Bureau international du Travail
BNB	Banque nationale de Belgique
BSU	Bureau de Statistiques universitaires
BUS	Bureau universitaire de Statistique
CAPEC	Comité central d'Assistance et de Prêts aux Employés chômeurs
CBS	Centraal Bureau voor de Statistiek
CCBISU	Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire
CCE	Commission consultative des Employés
CCI	Comité central industriel
CCNY	Carnegie Corporation of New York
CCTI	Commission consultative des Travailleurs intellectuels
CDES	Comité des Directeurs de l'Enseignement supérieur
CDOUN	Comité des Directeurs d'Offices universitaires nationaux
CEGAI	Comité d'Entente des Grandes Associations internationales
CERE	Centre d'Études pour la Réforme de l'État
CESUCI	Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels
CNRS	Centre national de la Recherche scientifique
CGEAB	Comité général d'Entr'aide de l'Agglomération bruxelloise
CGPF	Confédération générale de la Production française
CGT	Confédération générale du Travail
CGTU	Confédération générale du Travail unitaire
CICI	Commission internationale de Coopération intellectuelle
CIE	Confédération internationale des Étudiants
CIT	Conférence internationale du Travail
CITI	Confédération internationale des Travailleurs intellectuels
CME	Comité mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme
CMSI	Commission mixte de la Statistique intellectuelle
CNSA	Comité national de Secours et d'Alimentation
COIE	Comité des Organisations internationales d'Étudiants
CORI	Commission d'Orientation industrielle
CPMS	Centres psycho-médico-sociaux
CSC	Confédération des Syndicats chrétiens

CTI	Confédération des Travailleurs intellectuels
CTIB	Confédération des Travailleurs intellectuels de Belgique
CVIA	Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes
ESR	European Student Relief
ETI	Entraide des Travailleurs intellectuels
EUI	Entraide universitaire internationale
FABI	Fédération des Associations belges d'Ingénieurs
FBFU	Fédération belge des Femmes universitaires
FIFDU	Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités
FMB	Fédération médicale belge
FNRS	Fonds national de la Recherche scientifique
FSI	Fédération syndicale internationale
FU	Fondation Universitaire
FUACE	Fédération universelle des Associations chrétiennes d'Étudiants
FUISDN	Fédération universitaire internationale pour la Société des Nations
IICI	Institut international de Coopération intellectuelle
IIS	Institut international de Statistique
ISS	International Student Service (voir : EUI)
IITC	International Institute du Teachers College de l'Université Columbia (New York)
INR	Institut national de Radiodiffusion
INSOC	Institut universitaire d'Information sociale et économique
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
NSDAP	Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei
PCF	Parti communiste français
POB	Parti ouvrier belge
PR	Pax Romana
OCI	Organisation de Coopération intellectuelle
OCS	Office central de Statistique
ONPC	Office national du Placement et du Chômage
OREC	Office de Redressement économique
RUG	Rijksuniversiteit Gent
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
SGB	Société générale de Belgique
SNPE	Service national de Placement pour Employés
UAI	Union des Associations internationales
UCEI	Union catholique d'Études internationales
UCL	Université catholique de Louvain
UEL	Université de l'État à Liège
ULB	Université libre de Bruxelles
UMEJ	Union mondiale des Étudiants juifs
UNEF	Union nationale des Étudiants de France
USIC	Union sociale des Ingénieurs catholiques
USIF	Union des Syndicats d'Ingénieurs français
USTICA	Union syndicale des Techniciens de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture
UTMI	Union des Travailleurs manuels et intellectuels
VNV	Vlaamsch Nationaal Verbond

Organigramme simplifié de l'Organisation de Coopération intellectuelle et de ses partenaires



Le « chômage intellectuel » en Belgique : naissance d'une expertise en perspective transnationale (1923-1948)

Introduction

Cette thèse n'est pas la première à recevoir ce titre. Le 15 mars 1940, l'abbé Joseph Flies (1910-1998) défend, à l'Université de Louvain, une thèse en sciences politiques intitulée *Le chômage intellectuel en Belgique*¹. Flies y étudie le « chômage dans les professions intellectuelles », ce « problème nouveau, qui doit attirer l'attention des sociologues »², apparu au cours de ce qu'on pouvait alors commencer à appeler « l'Entre-deux-guerres ». Dans son introduction, le jeune prêtre dépeint « l'évolution inverse du prestige de l'Action et de la Pensée »³, une évolution qui menacerait selon lui d'engloutir la société occidentale :

*« Le travailleur intellectuel est la première victime de ce bouleversement total des valeurs humaines et il en pâtit même si son activité n'est pas tournée uniquement vers la spéculation. Car comment pourrait-il jouir de la considération et avoir du prestige dans une civilisation matérialiste, qui n'a d'estime que pour l'activité productrice de richesse, où l'Action seule compte tant aux yeux des masses que des gouvernants ? Et de fait, l'homme qui pense, le travailleur intellectuel, n'est-ce pas aujourd'hui, aux yeux des masses, celui qui ne fait rien ! »*⁴

En dépit de son vocabulaire, Joseph Flies n'est peut-être pas si loin de nous. En 2016, quelque part entre le référendum sur le Brexit et l'élection de Donald Trump, parurent les trois épais volumes de *La vie intellectuelle en France*, sous la direction de Christophe Charle et de Laurent Jeanpierre. Quoiqu'ils se défendissent de tout pessimisme, le constat que faisaient dans leurs conclusions les directeurs de cette publication n'augurait rien de bon pour les « intellectuels » :

« À cet émiettement grandissant s'ajoute la distance sociale avec les non-intellectuels. Elle contribue à l'isolement d'un groupe qui ne représente, malgré sa démographie ascendante, qu'une faible proportion – autour de 3 % dans les estimations hautes – de la population active. Les lieux de rencontre et d'échanges, dans les organisations ouvrières de masse, au sein des réseaux d'éducation populaire ou à l'occasion de grands combats idéologiques, se sont raréfiés malgré les tentatives régulières de remise au goût du jour de certaines de ces scènes. Dévalorisés par les élites dirigeantes et dominantes, séparés des

¹ *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, t. LXXXV (1939-1940, 1940-1941), Tongres, Impr. G. Michiels-Broeders, 1941, p. 136.

² FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, Gembloux, Imprimerie J. Duculot, 1940 (coll. de l'École des sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain), p. 9.

³ *Idem*, p. 16.

⁴ *Idem*, p. 20.

classes populaires, les nouveaux intellectuels semblent aujourd'hui condamnés à l'instabilité et au déclassement. »⁵

Cette citation résume bien l'état d'esprit de l'auteur de ces lignes à cette époque, lequel achevait alors sa maîtrise en histoire en questionnant les intellectuels belges et certains de leurs combats⁶. Son mémoire défendu, il s'empressait de passer un master plus professionnalisant, signe de sa confiance limitée en son diplôme. De telles inquiétudes font écho aux ouvrages contemporains qui interrogent la place et l'importance des diplômés de l'enseignement supérieur dans la société du début du XXI^e siècle⁷, ou annoncent la naissance d'une nouvelle catégorie sociale, les « intellos précaires »⁸. Charle et Jeanpierre parlent eux aussi de la « prolétarianisation » de cette « plèbe intellectuelle » sur laquelle reposerait une part croissante du travail dans les secteurs scientifique et culturel, « signe sûr du déclassement général des intellectuels au sein du champ du pouvoir »⁹.

Pourtant, un rapide coup d'œil dans les travaux des sciences sociales suffit à se rassurer : le diplôme de l'enseignement supérieur reste aujourd'hui un sésame pour l'emploi, et la probabilité de se trouver au chômage est inversement corrélée avec le niveau de diplôme atteint¹⁰. Selon les calculs de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), en 2022, seuls 4% des citoyens wallons entre 25 et 49 ans diplômés de l'enseignement supérieur étaient au chômage, contre 7% pour ceux ne possédant que le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et 11% pour ceux ne possédant que le diplôme du secondaire inférieur¹¹. Cependant, les travaux en sciences sociales attirent plutôt l'attention sur un autre phénomène affectant l'emploi des plus diplômés.

⁵ CHARLE Christophe, JEANPIERRE Laurent, « L'ancien et le nouveau » in EIDEM, *La vie intellectuelle en France*, t. III (*Le temps des crises, 1962 à nos jours*), Paris, Seuil, 2016, p. 565-566.

⁶ ROYEN Virgile, *Les universitaires liégeois face à la flamandisation de l'Université de Gand (1918-1923)*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, Université de Liège, année académique 2016-2017.

⁷ CASSELY Jean-Laurent, *La révolte des premiers de la classe. Métiers à la con, quête de sens & reconversions urbaines*, Paris, Arkhê, 2017. IDEM & DAGNAUD Monique, *Génération surdiplômée. Les 20% qui transforment la France*, Odile Jacob, 2021. Voir aussi PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, Paris, La Découverte, 2021 (coll. « Repères »).

⁸ RAMBACH Anne, RAMBACH Marine, *Les Intellos précaires*, Paris, Fayard, 2001. EAEDM, *Les nouveaux intellos précaires*, Paris, Stock, 2009. TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires. Genèses et réalités d'une figure critique*, Thèse de doctorat en Sociologie, inédite, EHESS, année académique 2014-2015.

⁹ CHARLE Christophe, JEANPIERRE Laurent, « L'ancien et le nouveau », p. 567.

¹⁰ DURU-BELLAT Marie, *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006, p. 10. GEOFFROY Émile, « Surdiplômés, déclassés, sous-utilisés » in *Regards croisés sur l'économie*, n°16, 2015, p. 136. POUILLAUEC Tristan, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, 2010, p. 106-111. TEICHLER Ulrich, « Graduation and Careers » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. III (*Since 1945*), Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 347.

¹¹ IWEPS, « Indicateurs statistiques : structure d'activité des 25-64 ans selon le niveau de diplôme » in *Site de l'IWEPS*, [En ligne], <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/structure-dactivite-25-64-ans-selon-niveau-de-diplome/> (Page consultée le 14/02/2023).

Appelée « suréducation » (*overeducation*) ou « déclassement », cette forme de sous-emploi¹² est définie comme la situation d'un travailleur dont le niveau de qualification est supérieur à celui nécessaire pour exercer son travail. Elle signifie un gaspillage de capacités productives pour la société et, pour la personne, une position dans la hiérarchie et un revenu inférieurs à ce qu'elle aurait pu espérer au regard de sa qualification¹³. L'ampleur du phénomène ne manque pas d'impressionner : en France, « près d'un jeune sur deux peut être considéré comme déclassé lors de son premier emploi et plus d'un sur trois se juge déclassé », écrivaient Giret & Lopez en 2005¹⁴. Les arts et les lettres, la psychologie et les sciences humaines sont de loin les disciplines les plus touchées par ce phénomène¹⁵.

De nombreuses recherches ont néanmoins souligné les limites de cette poursuite de l'adéquation entre qualification et poste à pourvoir. Dans la pratique, l'inadéquation est la norme : ni les employeurs ni les travailleurs ne visent une parfaite adéquation de spécialité ou de niveau d'études. De plus, mesurer la suréducation relève de la gageure, car elle implique de déterminer précisément les compétences qu'un poste de travail requiert, puis de les comparer à celles acquises pendant les études¹⁶. Enfin, quel que soit le diagnostic que l'on pose sur la gravité du problème, force est de reconnaître que l'état du marché du travail, la situation économique et les choix budgétaires des pouvoirs publics influent sur ce phénomène. Le système scolaire seul ne peut être tenu coupable d'une offre excédentaire en diplômés, sans autre forme de procès : la baisse de la demande peut aussi être mise en cause, tout comme la précarisation des emplois¹⁷. On peut encore évoquer l'hypothèse selon laquelle un travailleur surqualifié est capable de modifier les tâches qui lui sont confiées, ou de mettre à profit des compétences transversales et sociales acquises au cours de ses années d'étude, au point de se

¹² Encore qu'elle ne soit pas reconnue comme telle par le BIT. PIGUET Laure, « Statistique et militantisme : le BIT, ACDC et la notion d' 'emploi inadéquat' », inédit, Présentation faite dans le cadre d'un cycle de séminaires organisé par BOLLE Francine, DUFRESNE Anne, GOBIN Corinne, VANDEWATTYNE Jean, *Le travail aujourd'hui : quelles luttes et mobilisations ? Quelles représentations collectives ? Au nom de quoi ?*, Université libre de Bruxelles, 29 avril 2019, [En ligne], https://metices.centresphisoc.ulb.be/sites/default/files/centre_metices/uploads/piguet.pdf, p. 3-4.

¹³ ALCOUFFE Alain, PLASSARD Jean-Michel, « Abondance d'éducation peut-elle nuire ? Une histoire de l'analyse économique de la suréducation » in *Revue d'histoire de la pensée économique*, vol. 1, n°3, 2017, p. 2. ECKERT Henri, « Déclassement et hantise du déclassement » in *Revue française en pédagogie*, n°188, juillet-septembre 2014, p. 94. NAUZE-FICHET Emmanuelle, TOMASINI Magda, « Les jeunes en situation de 'déclassement' sur le marché du travail : diversité des approches, diversité des éclairages » in GIRET Jean-François, LOPEZ Alberto, ROSE José, *Des formations pour quels emplois ?*, Paris, La Découverte – CÉREQ, (coll. « Recherches »), 2005, p. 266.

¹⁴ GIRET Jean-François, LOPEZ Alberto, « Introduction générale » in *Idem* p. 22.

¹⁵ TEICHLER Ulrich, « Research on Higher Education and Work in Europe » in *European Journal of Education*, vol. 24, n°3, 1989, p. 227-229. GEOFFROY Émile, « Surdiplômés, déclassés, sous-utilisés », p. 136-138.

¹⁶ GIRET Jean-François, LOPEZ Alberto, « Introduction générale » in GIRET Jean-François, LOPEZ Alberto, ROSE José, *Des formations pour quels emplois ?*, p. 22, ROSE José, « Conclusion générale » in *Idem*, p. 369-370. TEICHLER Ulrich, « Graduate Employment and Work in Selected European Countries » in *European Journal of Education*, vol. 35, n°2, 2000, p. 154. KARAKAYA Güngör, PLASMAN Robert, RYCX François, « Overeducation on the Belgian labour market: evaluation and analysis of the explanatory factors through two types of approaches » in *Compare*, vol. 37, n°4, août 2007, p. 516.

¹⁷ ROSE José, « Conclusion générale », p. 372-373. GEOFFROY Émile, « Surdiplômés, déclassés, sous-utilisés », p. 134. POUILLAUUEC Tristan, *Le diplôme, arme des faibles*, p. 108, p. 126-127.

rendre plus productif qu'un travailleur qui aurait la qualification exactement requise¹⁸. Le lecteur l'aura compris : la mesure et l'interprétation de la suréducation sont difficiles et incertaines, et elles suscitent encore des débats passionnés entre spécialistes¹⁹.

1. État de la question

La recherche en histoire a elle aussi produit sur cette question une abondante bibliographie. Notre état de l'art se divisera en deux parties. Dans un premier temps, nous passerons en revue les travaux consacrés à la problématique de la relation entre enseignement supérieur et emploi en perspective historique, afin d'introduire l'exposé de notre problématique et de démontrer la pertinence de celle-ci. Dans un second temps, une fois nos questions de recherche énoncées, nous reviendrons sur la littérature pour développer les concepts et les angles d'approche que ces questions de recherche nous ont conduit à adopter.

Dans son ouvrage, *Expansion and Structural Change. Higher Education in Germany, the United States, and Japan (1870-1990)*²⁰, le sociologue Paul Windolf s'est efforcé de répondre à la question suivante : pourquoi le nombre d'étudiants augmente-t-il ? D'où provient cet engouement pour l'enseignement supérieur et ses diplômes, constaté dans de nombreux pays bien différents, et depuis un siècle et demi ? Pour y répondre, Windolf expose trois types de théories expliquant les variations du nombre d'étudiants au fil du temps.

Le premier ensemble est composé des théories fonctionnalistes, au premier chef la *Human Capital Theory*. Cette théorie affirme que l'éducation développe le capital humain, c'est-à-dire « the productive wealth embodied in labor, skills, and knowledge of science and technology »²¹. Concrètement, plus le travailleur passe de temps à l'école, plus il devient productif, ce qui est positif à la fois pour lui (il sera mieux payé) et pour la société tout entière, qui deviendra plus prospère. Dans cette logique, le nombre d'étudiants augmente en période de croissance économique, lorsque les opportunités d'emplois se multiplient, et diminue en période de stagnation, lorsque ceux-ci se raréfient. De même, en cas d'excès de candidats dans

¹⁸ *Idem*, p. 125, p. 135. ROSE José, « Conclusion générale », p. 368. TEICHLER Ulrich, « Graduation and Careers », p. 347. Quant à savoir si le gain financier que tire l'employeur de cette augmentation de la productivité du travailleur compense l'investissement, public et privé, dans les études de cette personne, la question reste ouverte.

¹⁹ DUBET François, DURU-BELLAT Marie, POULLAOUËC Tristan, « Polémiques sur l'utilité des diplômes » in *Revue du MAUSS*, n°28, 2006/2, p. 85-95.

²⁰ WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change. Higher Education in Germany, the United States, and Japan (1870-1990)*, Oxford, WestviewPress, 1997.

²¹ GAJEUDRA NADARAJAH Ranjit, OLSSON Asa, « Human Capital Policy in Science and Technology » in SHIN Jung Cheol, TEXEIRA Pedro, *The International Encyclopedia of Higher Education systems and institutions*, Dordrecht, The Springer, 2020, p. 1677.

un domaine, les étudiants s'en détournent spontanément au profit des secteurs en pénurie afin de maximiser le rendement de leurs études²². Cette hypothèse fut principalement développée dans les années 1950 et 1960 par des auteurs comme Jacob Mincer, Walter Schultz ou Gary Becker²³ : elle s'accordait à merveille avec les politiques d'expansion universitaire menées pendant les Trente Glorieuses afin de promouvoir l'accès aux études pour les groupes sociaux jusque-là relégués à sa marge (femmes, minorités ethniques ou religieuses, classes populaires)²⁴.

L'insertion professionnelle difficile des diplômés des années 1970 ébranla cette foi en l'enseignement. De nouveaux travaux virent le jour, expliquant l'augmentation du nombre d'étudiants non par l'accroissement de la demande en diplômés, mais par la compétition entre individus pour les positions sociales rares (*Individual Status Competition Theory*)²⁵. On parla de *diploma disease* (Ronald Dore) et de *credentialism* (Randall Collins)²⁶ – terme que nous emploierons par la suite pour désigner ce courant, par commodité. Dans sa forme la plus élémentaire, comme sous la plume de Raymond Boudon²⁷, cette théorie postule que si les individus cherchent à obtenir des diplômes – et des diplômes toujours plus élevés – c'est pour se distinguer sur le marché du travail, et non pour améliorer leur productivité. Lorsque les offres d'emploi exigeant un certain niveau d'études se raréfient, les diplômés de ce niveau sont contraints de se rabattre sur les emplois d'un niveau d'études plus faible (on parle de mécanisme de « déversoir » sur les niveaux de qualification inférieurs), cependant qu'en amont, anticipant cette raréfaction, les étudiants choisissent des formations plus longues pour se démarquer. Face à cette abondance de diplômés, les employeurs ont l'embaras du choix et peuvent augmenter leurs exigences scolaires à l'embauche. S'ensuit une spirale inflationniste sans aucun lien avec la croissance économique ou le degré de complexité des tâches attendues du travailleur. Le diplôme est toujours moins suffisant, mais toujours plus nécessaire pour trouver du travail. Les

²² MEYER John E., SCHOFER Evan, « The Worldwilde Expansion of Higher Education in the Twentieth Century » in *The American Sociological Review*, vol. 70, December 2005, p. 900. FIGUEIREDO Hugo, « Over-Skilling, Under-Skilling, and Higher Education » in SHIN Jung Cheol, TEXEIRA Pedro, *The International Encyclopedia of Higher Education systems and institutions*, p. 2168-2169. TEICHLER Ulrich, « Occupational Structures and Higher Education » in CLARK Burton R., NEAVE Guy R. (dir.), *The Encyclopedia of Higher Education*, t. II, Oxford – NY – Seoul – Tokyo, Pergamon Press, 1992, p. 983.

²³ MINCER Jacob, « Investment in Human Capital and Personal Income Distribution » in *Journal of Political Economy*, vol. 66, n°4 (1958), p. 281-302. SCHULTZ Walter, « Investment in human capital » in *American Economic Review*, vol. 51, n°1 (1961), p. 1-17. BECKER Gary, *Human Capital*, Chicago, Chicago University Press, 1964.

²⁴ ALCOUFFE Alain, PLASSARD Jean-Michel, « Abondance d'éducation peut-elle nuire ? », p. 16. HALSEY Albert Henry, « Admission » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. III, p. 209-228. WOODHALL Maureen, « Economic Development and Higher Education » in CLARK Burton R., NEAVE Guy R. (dir.), *The Encyclopedia of Higher Education*, t. 2, p. 890.

²⁵ WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 12.

²⁶ DORE Ronald, *The Diploma Disease. Education, qualification and development*, Londres, Allen and Unwin, 1976. COLLINS Randall, *The Credential Society, An Historical Sociology of Education and Stratification*, New York – San Francisco – Londres, Academic Press, 1979.

²⁷ BOUDON R., *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 1973.

promotions internes se raréfient dans les entreprises, et les rebuts du système scolaire se voient relégués au plus bas de l'échelle sociale²⁸. Outre sa propre inertie, l'augmentation du nombre d'étudiants du supérieur a, selon cette théorie, deux causes possibles : une crise économique, se traduisant par une raréfaction des positions disponibles et donc une compétition accrue par le diplôme ; et la démocratisation de titres scolaires jadis rares et réservés aux bien-nés, amenant les familles les plus favorisées à accroître leur investissement scolaire (par des études plus longues, mais aussi par le choix d'institutions ou de disciplines plus sélectives et plus onéreuses) afin de conserver leur longueur d'avance sur les moins favorisés. Le credentialisme participe ainsi au processus de reproduction des inégalités sociales par l'école²⁹.

Windolf s'est efforcé de tester ces deux théories en croisant des indicateurs quantitatifs comme le produit national brut, le nombre de fonctionnaires ou le taux de chômage avec le nombre d'étudiants. Ses résultats sont nuancés : il n'y a corrélation ni avec la croissance économique ni avec le taux de chômage ; les variations semblent plutôt résulter d'accidents historiques comme les guerres mondiales. Une analyse plus fine révèle cependant que les données correspondent davantage avec la théorie credentialiste (c'est-à-dire une hausse en période de chômage) pour la période antérieure à 1939 et pour les pays continentaux (France, Italie, Allemagne) ; et davantage avec la théorie du capital humain pour la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale et pour les États-Unis d'Amérique³⁰.

Ces deux types de théories pèchent cependant par leur attention exclusive au comportement d'individus rationnels maximisant leur utilité sur un marché³¹. C'est faire fi du rôle des pouvoirs publics, principal bailleur de fonds de l'enseignement supérieur. Le contexte budgétaire importe donc³², mais surtout, les pouvoirs publics constituent un enjeu des affrontements aux portes des universités. C'est la troisième piste que propose Windolf pour expliquer l'augmentation du nombre d'étudiants : la *Collective Conflict Theory*. Dans cette perspective, les classes sociales, les sexes, les groupes ethniques ou religieux sont engagés dans une lutte politique permanente pour fermer ou forcer ces portes qui mènent au pouvoir et aux

²⁸ BRUCY Guy, « De Jules Ferry aux Trente glorieuses : regard historique sur l'adéquation » in GIRET Jean-François, LOPEZ Alberto, ROSE José, *Des formations pour quels emplois ?*, p. 27. DAVIS Denis J., « Credentialism » in CLARK Burton R., NEAVE Guy R. (dir.), *The Encyclopedia of Higher Education*, t. II, p. 871-872, p. 875. CHEVAILLIER Thierry, DURU-BELLAT Marie, « Diploma Devaluation, The Ins and Outs » in *Idem*, p. 285. LITTLE Angela W., « Diploma Disease » in *Idem* p. 885. MARGINSON Simon, « Elite, Mass, and High-Participation Higher Education » in SHIN Jung Cheol, TEXEIRA Pedro, *The International Encyclopedia of Higher Education systems and institutions*, p. 372-376. TEICHLER Ulrich, « Graduation and Careers », p. 332-333, p. 343.

²⁹ CHEVAILLIER Thierry, DURU-BELLAT Marie, « Diploma Devaluation, The Ins and Outs », p. 286. DURU-BELLAT Marie, *L'inflation scolaire*, p. 27-28. LITTLE Angela W., « Diploma Disease », p. 885, p. 888. TEICHLER Ulrich, « Graduation and Careers », p. 331.

³⁰ WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 32-36, p. 210-211.

³¹ *Idem*, p. 17-18.

³² MARGINSON Simon, « Elite, Mass, and High-Participation Higher Education », p. 373. MEYER John E., SCHOFER Evan, « The Worldwilde Expansion of Higher Education in the Twentieth Century », p. 912.

privilèges. Cette lutte se concentre autour de l'État dans les pays continentaux, du fait de son contrôle sur les systèmes d'enseignement supérieur et sur leurs critères d'entrée. Dans la conclusion de son ouvrage, Windolf se rallie à cette dernière théorie³³.

L'Entre-deux-guerres constitue un moment privilégié d'observation de ces conflits. Il précède immédiatement la forte augmentation des effectifs étudiants qui caractérisa les Trente Glorieuses. Selon John E. Meyer et Evan Schofer, cette augmentation trouverait son origine dans un tournant de nature avant tout idéologique : la foi en la croissance économique, en la modernisation technologique et en la mobilité sociale, propagée par les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, contrasterait fortement avec la hantise de la surproduction en diplômés qui aurait caractérisé la période antérieure³⁴.

La littérature historique a identifié trois sources alimentant cette hantise. Premièrement, elle s'inscrivait dans une conception essentialiste et statique de la société, dans un « schème fixiste »³⁵ (Roger Chartier) hérité de l'Ancien Régime. La crainte n'était pas seulement de voir les diplômés se multiplier au-delà de la demande du marché de l'emploi, mais encore de laisser des enfants du menu peuple se « déraciner », s'arracher à leur « milieu naturel » à la faveur d'une mobilité sociale artificielle. Cet « arrivisme » serait rendu possible par le laxisme coupable de l'Église ou de l'État, qui offrirait à ces enfants une échappatoire contre-nature à leur sort pour ensuite les abandonner, à la sortie de l'école, sans ressources ni repères dans un monde inconnu (la ville, la bourgeoisie, la haute culture...) ³⁶. Deuxièmement, la prolifération des diplômés constituerait une menace pour l'ordre public. Frustrés dans leurs ambitions, avides de sinécures, les « prolétaires intellectuels » étaient pointés du doigt par les conservateurs au gré des révolutions et des attentats pour expliquer les remous d'une structure sociale jugée harmonieuse³⁷. « Véritable serpent de mer, résistant depuis des siècles aux contre-argumentaires les plus convaincants » (Sarah Al-Matary)³⁸, le topos du prolétaire intellectuel

³³ MEYER John E., SCHOFFER Evan, « The Worldwide Expansion of Higher Education in the Twentieth Century », p. 916. WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 14-16, p. 230.

³⁴ *Idem*, p. 902-904, p. 912, p. 116.

³⁵ CHARTIER Roger, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII^e siècle » in *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 37^e année, n°2 (mars – avril 1982), p. 397.

³⁶ *Idem*, p. 389-396. TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 39-41. RINGER Fritz K., « Admission » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. II (1800-1945), Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 234. TITZE Hartmut, « Expansion universitaire et sélection scolaire : bilan d'une controverse biséculaire » in *Histoire de l'Éducation*, n°62 (mai 1994), p. 34-36.

³⁷ AL-MATARY Sarah, *La haine des clercs. L'anti-intellectualisme en France*, Paris, Seuil, 2019, p. 9-10, p. 53, p. 59-60, p. 66-67. CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris, Le Seuil, 2001 [1996], p. 132-142, p. 200.

³⁸ AL-MATARY Sarah, *La haine des clercs*, p. 66.

révolté ressurgit des profondeurs à chaque tempête, jusqu'aux années 1970 et même au-delà³⁹. Troisièmement, cette « peur sociale » convergeait avec les intérêts des professions organisées. Médecins, avocats, ingénieurs ou enseignants cherchaient alors à relever le niveau d'études requis pour l'exercice de leur métier, à conquérir de nouveaux monopoles au détriment des professions voisines, à restreindre et réguler l'usage des titres professionnels et à renforcer la sévérité dans leur octroi⁴⁰. L'invocation du « Myth of Professional Overcrowding » (Julie Fette)⁴¹ s'insérait dans cette stratégie de protectionnisme professionnel. Mais celle-ci ne pouvait dire son nom, eu égard à l'image non-mercantile que cultivaient ces professions, particulièrement les avocats et les médecins : ceux-ci déploraient donc que la compétition accrue entre praticiens conduise à une baisse des standards moraux dans l'exercice de leur art⁴². Autant de raisons invoquées pour fermer les portes des universités et des professions intellectuelles aux nouveaux venus qui s'y risquèrent dès la seconde moitié du XIX^e siècle : enfants des nouvelles classes moyennes promus par leur maîtrise de la culture légitime ; jeunes filles poussées à travailler par la nécessité ou par soif d'indépendance ; groupes ethniques ou religieux minoritaires, étrangers, immigrés – le plus souvent juifs⁴³.

L'Entre-deux-guerres, avec son lot de crises politiques et économiques, ne manqua pas d'exacerber ces tendances. Une abondante littérature historique en atteste : de la Roumanie à la France, de l'Allemagne aux États-Unis, de la Hongrie à l'Italie en passant par les Pays-Bas, les pays occidentaux – que leur régime fût libéral ou autoritaire – multiplièrent à cette époque les barrières visant à écarter ces nouveaux publics et à juguler la pléthore en diplômés. Numerus clausus, restrictions de l'accès aux études ou aux professions intellectuelles pour les Juifs, les femmes, les étrangers même naturalisés ; suppression des bourses et relèvement des frais d'études... furent envisagés, réclamés, exigés, parfois instaurés, sous la pression ou à l'initiative

³⁹ BURRIS Val, « The social and political consequences of overeducation » in *American Sociological Review*, vol. 48, n°4 (août 1983), p. 454-455. TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 123-127.

⁴⁰ FETTE Julie, *Exclusions. Practicing Prejudice in French Law and Medicine (1920-1945)*, Ithaca – Londres, Cornell University Press, 2012.

⁴¹ *Idem*, p. 33.

⁴² BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment. Politics, Labor Markets, and the School System (Italy, 1859-1973)*, trad. de ROSS Robert H., NY, Columbia University Press, 1982, p. 116, p. 190, p. 194. BEATUS Morris, *Academic Proletariat. The Problem of Overcrowding in the Learned Professions and Universities during the Weimar Republic (1918-1933)*, Thèse de doctorat en philosophie, inédit, Université de Wisconsin-Madison, année académique 1974-1975, p. 204-205. BRENDEL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar: Professional Unemployment in the Early Depression » in *Pennsylvania History: A Journal of Mid-Atlantic Studies*, vol. 49, n°1 (Janvier 1982), p. 11-12. BUNGENER Martine, « Une éternelle pléthore médicale ? » in *Sciences sociales et santé*, vol. 2, n°1 (1984), p. 78-79.

⁴³ CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 203-204. DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants. Mobilisations collectives et formation d'un groupe social (Allemagne et France, 1880-1914)*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, EHESS & Université d'Heidelberg, année académique 2018-2019, p. 442-448. TITZE Hartmut, « Enrollment expansion and academic overcrowding in Germany » in JARAUSCH Konrad Hugo (éd.), *The transformation of higher learning (1860-1930). Expansion, diversification, social opening and professionalization in England, Germany, Russia and the United States*, Chicago, University of Chicago Press, 1983, p. 58-80. PUCHE Amélie, *Les femmes à la conquête de l'université (1870-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2022, p. 147-151, p. 164-165-176.

des associations estudiantines, des organisations professionnelles ou des institutions d'enseignement supérieur⁴⁴. La Belgique ne fit pas exception : dans les années 1930, la presse s'y alarmait du nombre des diplômés sans place, révolutionnaires en puissance ; cependant que les professions s'efforçaient de protéger leur marge de bénéfice en élevant des barrières. Les femmes et les étrangers étaient pointés du doigt et écartés du marché de l'emploi ; la démocratisation des études supérieures était remise en question⁴⁵.

Pourtant, l'Entre-deux-guerres fut aussi une période de renouvellement dans la lutte contre ce que l'on appelait alors le « chômage des intellectuels ». C'est l'hypothèse que propose Cyprien Tasset dans sa thèse de doctorat en sociologie, *Les intellectuels précaires. Genèses et réalités d'une figure critique*⁴⁶. Dans cette thèse, il se penche notamment sur le cas du Bureau universitaire de Statistique de Paris, déjà bien connu de l'historiographie grâce aux travaux de Francis Danvers, d'Alain Chatriot, de Nathalie Hugot-Piron et de Jérôme Martin⁴⁷. Le Bureau universitaire de Statistique (BUS), fondé en 1933 à l'initiative et avec l'appui du ministère de l'Éducation nationale, était chargé de compiler les statistiques des étudiants, de mener des enquêtes sur les « 'besoins des professions libérales et des cadres du commerce et de l'industrie' »⁴⁸ et d'en communiquer les conclusions aux écoles, aux parents et aux élèves, afin

⁴⁴ Citons notamment BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment. Politics, Labor Markets, and the School System (Italy, 1859-1973)*, traduction de ROSS Robert H., NY, Columbia University Press, 1982. BEATUS Morris, *Academic Proletariat*. BORST Charlotte G., « Choosing the Student Body: Masculinity, Culture, and the Crisis of Medical Schools Admissions, 1920-1950 » in *History of Education Quarterly*, vol. 42, n°2 (Été 2002), p. 181-214. BRENDEL SCRIABINE Christine, « The Frayed White Collar: Professional Unemployment in the Early Depression » in *Pennsylvania History: A Journal of Mid-Atlantic Studies*, vol. 49, n°1 (January 1982), p. 3-24. FETTE Julie, *Exclusions. Practicing Prejudice in French Law and Medicine (1920-1945)*, Ithaca – Londres, Cornell University Press, 2012. JARAUSCH Konrad H., « The Perils of Professionalism: Lawyers, Teachers and Engineers in Nazi Germany » in *German Studies Review*, vol. 9, n°1 (février 1986), p. 107-137. KARADY Victor, KEMENY István., « Antisémisme universitaire et concurrence de classe. La loi du numerus clausus en Hongrie entre les deux guerres » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 34, septembre 1980, p. 67-96 ; KOVÁCS Mária M., *Liberal professions & Illiberal politics. Hungary from the Habsburgs to the Holocaust*, New York, Oxford University Press, 1994 ; MARCHAND Wouters, *Onderwijs mogelijk maken: twee eeuwen invloed van studiefinanciering op de toegankelijkheid van het onderwijs in Nederland (1815-2014)*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Universiteit van Groningen, année académique 2013-2014 ; SDRABIŞ Dragoş, *Limitele meritocrației într-o Societate Agrară. Șomaj intelectual și radicalizare politică atineretului în România interbelică*, Iași, Polirom, 2015.

⁴⁵ BRION René, « La querelle des ingénieurs en Belgique » in GRELON André (dir.), *Les ingénieurs de la crise. Titre et profession entre les deux guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1986, p. 259-261. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme: het engagement en de netwerken van de linkse intellectuelen in België (1918-1956)*, Bruxelles, ASP, 2011, p. 64. RAEMDONCK Liesbet, *De Belgische academicus tijdens het interbellum: een veldanalyse van de professoren van de faculteit Letteren en Wijsbegeerte van de vrije universiteiten*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, Vrije Universiteit Brussel, année académique 1996-1997, p. 16-17. STEVENS Fred, « Les professions libérales » in VANTHEMSCHE Guy (dir.), *Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire*, Bruxelles, CRISP, 2016, p. 388-389.

⁴⁶ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires. Genèses et réalités d'une figure critique*, Thèse de doctorat en Sociologie, inédite, EHESS, année académique 2014-2015.

⁴⁷ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel' et l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels en France pendant les années 1930*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, Université de Paris-I, année académique 1995-1996 ; IDEM, « La lutte contre le 'chômage intellectuel' : l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) face à la crise des années Trente » in *Le Mouvement social*, n°214, 2006/1, p. 77-91 ; DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier : mémoire et modernité » in *L'orientation scolaire et professionnelle*, v. 19, n°1 (1990), p. 5-23 ; HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' : le pouvoir d'une catégorisation syndicale » in *Politiques de communication*, n°10 (2018/1), p. 27-53 ; MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940). Aux origines de la profession de conseiller d'orientation*, Paris, L'Harmattan, 2020.

⁴⁸ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 117.

de les informer des débouchés qui attendaient les diplômés des différents domaines d'études⁴⁹. Fort de ces renseignements, le secrétaire général du BUS, Alfred Rosier, incarne alors une figure nouvelle : celle de « l'expert du chômage intellectuel »⁵⁰ qui conseille les pouvoirs publics dans leur lutte contre ce problème. Ses travaux connurent une vaste diffusion, tant dans la littérature académique de son temps que dans les rapports officiels ; ses statistiques, abondantes, régulières, se portaient garantes de l'exactitude scientifique de son propos⁵¹. Rosier et ses parrains politiques renouvelaient encore la prise en charge du problème des diplômés excédentaires par leur rejet des restrictions et discriminations formelles. De leur point de vue, il s'agissait moins de fermer les portes des écoles et des universités que d'organiser une répartition plus rationnelle, plus conforme aux besoins de la société. Ce glissement d'une approche exclusivement restrictive à une « planification de la production des diplômés »⁵² fut rendue possible par un vaste « dispositif scientifique, administratif et politique »⁵³ de prévision des besoins et d'orientation scolaire et professionnelle, mis en place par l'État au cours des années 1930⁵⁴.

Cette nouvelle approche du problème ne semble cependant pas propre à la France. Ainsi, les premiers pas du Néerlandais Philip J. Idenburg présentent certaines analogies avec ceux de Rosier. En février 1929, une division de la Statistique de l'Enseignement fut créée au sein du Centraal Bureau voor de Statistiek de La Haye et placée sous la direction d'Idenburg. Celui-ci y entreprit d'importants travaux sur les rapports entre enseignement, économie et société, se penchant surtout sur le problème de la surproduction en diplômés de l'enseignement supérieur. Reconnu comme expert en la matière, il était régulièrement consulté par le gouvernement néerlandais et fut vice-président de la « Commissie ter bestudeering van de toenemende bevolking van universiteiten en hogescholen en de werkgelegenheid voor academisch gevormden » (1933). Idenburg désignait l'ambition de mobilité sociale comme responsable du surpeuplement des universités, mais n'appela pas pour autant à l'instauration d'un *numerus clausus*. À la place, il plaidait pour une sélection plus sévère et pour une orientation scolaire et professionnelle fondée sur la statistique⁵⁵.

⁴⁹ *Idem*, p. 117, p. 139. DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier », p. 13. MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle...*, p. 200.

⁵⁰ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 60.

⁵¹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 123-126.

⁵² TASSET Cyprien, « Comment juguler la production de prolétaires intellectuels ? Les discours réformateurs contre la surproduction universitaire, 17^e – 21^e siècles » in BETTAHAR Yamina, CHOFFEL-MAILFERT Marie-Jeanne (dir.), *Les Universités au risque de l'histoire. Principes, configurations et modèles. XIX^e-XX^e siècles*, Nancy, PUN, 2014, p. 11.

⁵³ IDEM, *Les intellectuels précaires*, p. 64.

⁵⁴ *Idem*, p. 61-65.

⁵⁵ DE VRIES Hans, JENSMA Goffe Theunis, *Veranderingen in het hoger onderwijs in Nederland tussen 1815 en 1940*, Hilversum, Verloren, 1997, p. 68-69. MAARSEVEEN Jacobus G. S. J. van, « Internationale statistische betrekkingen. Tussen eenheid en vrijheid (1899-1945) » in ERWICH Bert, MAARSEVEEN Jacobus G. S. J. van (éd.), *Een eeuw statistieken. Historisch-*

Qu'en était-il en Belgique ? La littérature suggère une trajectoire similaire à la France et aux Pays-Bas. Une « Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels » fut ainsi créée par les conseils d'administration de la Fondation Universitaire et du Fonds national de la Recherche scientifique en 1935. Cette commission d'étude constata l'étendue de ces deux problèmes, mais se refusa à toute solution discriminatoire. Elle prônait plutôt une sélection plus sévère dans l'enseignement du second degré et un effort accru en faveur de l'enseignement technique et professionnel. Elle recommanda aussi de réserver aux diplômés de l'enseignement supérieur des emplois dans la fonction publique, d'organiser des travaux de secours pour les jeunes intellectuels chômeurs, et de créer des centres de recherche pour les y employer. Cette commission d'enquête recommanda encore la création d'un organisme permanent chargé d'observer l'évolution du nombre d'étudiants, d'anticiper les besoins en diplômés et de placer les intellectuels sans emploi : ainsi naquit, en 1936, le Bureau de Statistiques universitaires, attaché à la Fondation Universitaire⁵⁶.

Par son nom, le Bureau de Statistiques universitaires de Bruxelles semble confirmer la parenté avec le Bureau universitaire de Statistique de Paris que suggère Francis Danvers⁵⁷. De même, Alain Chatriot évoque à plusieurs reprises la reconnaissance dont auraient bénéficié les travaux d'Alfred Rosier hors des frontières hexagonales, ainsi que la multitude d'enquêtes et de conférences internationales organisées sur ce sujet à travers l'Europe des années 1930⁵⁸. Il recommande de s'intéresser à cette « dimension internationale de la question du chômage intellectuel, et plus largement des travailleurs intellectuels »⁵⁹. Si aucun travail n'a encore été consacré à cette dimension, ce ne sont pourtant pas les indices de sa pertinence qui manquent dans la littérature. Celle-ci évoque par exemple *Unemployment in the Learned Professions* de l'Autrichien Walter M. Kotschnig⁶⁰ (1937) : « tentative héroïque pour saisir quantitativement le phénomène du chômage intellectuel » (Alcouffe & Plassard)⁶¹, cet ouvrage dresse la synthèse mondiale des travaux parus jusqu'alors sur ce sujet. Il est régulièrement cité comme une

methodologische schetsen van de Nederlandse officiële statistieken in de twintigste eeuw, Amsterdam, CBS, 1999, p. 586-587. VON WIERINGEN Fons, « Onvervaard een generalistische benadering. Philip J. Idenburg (1901-1995) » in BUSATO Vittorio et al., *Zeven Grondleggers van de Onderwijskunde. Pioniers van de Nederlandse Gedragwetenschappen*, Amsterdam, Bert Bakker, 2016, p. 72-75, p. 89.

⁵⁶ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher. Histoire du Fonds national belge de la Recherche scientifique*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2007, p. 61. RAEMDONCK Liesbet, *De Belgische academicus tijdens het interbellum*, p. 17-19. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 64.

⁵⁷ DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier », p. 15.

⁵⁸ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 54, p. 122, p. 127, p. 131-132, p. 144.

⁵⁹ *Idem*, p. 149.

⁶⁰ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, Londres, Oxford University Press – Humphrey Milford, 1937.

⁶¹ ALCOUFFE Alain, PLASSARD Jean-Michel, « Abondance d'éducation peut-elle nuire ? », p. 12-13.

référence pour cette époque⁶². Walter Kotschnig, opposé lui aussi à la limitation stricte du nombre d'étudiants et favorable aux travaux de secours pour diplômés, rencontra notamment Rosier en juillet 1937 à l'occasion d'un panel international d'experts sur le chômage des jeunes diplômés. La littérature évoque encore certaines organisations internationales, comme l'Institut international de Coopération intellectuelle ou le Bureau international du Travail, qui se penchaient sur la question et accueillait à leur siège des débats sur ce thème entre experts et entre représentants des étudiants et des « travailleurs intellectuels ». Elle évoque enfin le « Bureau international de Statistique universitaire » créé par l'Institut international de Coopération intellectuelle en 1936 et qui, quatre ans plus tard, publia l'ouvrage *L'avenir des diplômés. Comment étudier et prévoir les possibilités d'emploi intellectuel*⁶³.

Ces différents travaux laissent entrevoir un ensemble d'institutions et d'acteurs, au niveau national et international, qui proposèrent au cours de l'Entre-deux-guerres des réponses nouvelles aux problèmes d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Des caractères communs se dégagent : étude statistique et systématique du problème, refus du *numerus clausus* et des discriminations formelles, canalisation des flux d'élèves par l'orientation scolaire et professionnelle. Cyprien Tasset relève ces caractéristiques du Bureau universitaire de Statistique de Paris comme autant de « traits typiques du 'deuxième esprit du capitalisme' »⁶⁴ : un *Zeitgeist* de régulation et de stabilisation du travail, de domination bureaucratique par la grande entreprise fordiste et par l'État planificateur. En France, cette approche nouvelle du problème de l'emploi des diplômés triompha après-guerre, dans un contexte où l'association des politiques restrictives et discriminatoires avec les régimes fascistes ont décrédibilisé celles-ci, et où la hantise de l'« encombrement des carrières libérales », sans complètement disparaître, cède le pas à la peur de la pénurie de scientifiques et d'ingénieurs. Les données sur les effectifs scolaires et sur leurs débouchés sont désormais relayées par les conseillers d'orientation, par les brochures, par les guides de carrières et par les

⁶² BRENDÉL SCRIABINE Christine, « The Frayed White Collar » p. 3, p. 19-20. FEICHTINGER Johannes, *Wissenschaft zwischen den Kulturen. Österreichische Hochschullehrer in der Emigration (1933-1945)*, Frankfurt/New York, Campus Forschung, 2001, p. 157, p. 363. WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 77. KOVÁCS Mária M., *Liberal professions & Illiberal politics*, p. 53. SDROBIŞ Dragoş, *Limitele meritocrației*, p. 88-97, p. 91-93.

⁶³ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 122-127. DAILLANT Georges, *Universality, Diversity, Interdependence. IAU 1950-1990. A commemorative essay*, Paris, International Association of Universities, 1990, p. 24-25. DOGLIANI Patrizia, « Les Conditions de vie et de travail des jeunes au prisme des enquêtes de l'OIT d'un après-guerre à l'autre » in LESPINET-MORET Isabelle, VIET Vincent (dir.), *Organisation internationale du travail. Origine – Développement – Avenir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 150. HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études et aux titres universitaires : un défi transnational ? L'engagement de la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités (1919-1970)*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, inédite, Université de Genève – Université Paris-Descartes, 2019, p. 397. RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée. La Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 307.

⁶⁴ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précoces*, p. 65.

conférences, par la presse et par la radio⁶⁵ : « Développé dans les années 1930 comme un instrument de réduction du chômage intellectuel, le BUS sert après 1945 à optimiser la production des diplômés nécessaires à la croissance », conclut Tasset⁶⁶. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une particularité française : la « planification » de l'enseignement supérieur en fonction des besoins de la société s'épanouit à travers le monde au cours des Trente Glorieuses, encouragée par des institutions internationales comme l'OCDE, la Banque mondiale ou l'UNESCO (laquelle fondera en 1963 un International Institute for Educational Planning)⁶⁷.

L'Entre-deux-guerres apparaît donc comme un tournant, une antichambre à la croissance des effectifs étudiants de l'après-guerre, mais aussi comme un moment de confrontation politique entre conceptions rivales de l'enseignement supérieur. Des nouveaux acteurs montent sur la scène : les experts, armés de leurs statistiques et dialoguant avec leurs pairs par-delà les frontières. Or non seulement ce dialogue transnational reste inexploré, mais la Belgique n'a pas encore fait l'objet de travaux approfondis sur le chômage intellectuel et sur ces experts qui entreprirent alors de l'étudier et de le combattre.

2. Problématique

Si cette thèse porte un titre similaire à celle défendue par Joseph Flies le 15 mars 1940, ce n'est donc pas parce qu'elle partagerait son objet. En réalité, notre objet n'est autre que Flies lui-même et sa thèse ; il n'est autre que les travaux analogues publiés en Belgique entre les deux guerres mondiales, dont le nombre a jadis étonné Guy Vanthemsche vu la faible envergure du problème (0,67% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les chômeurs en 1937)⁶⁸ ; il n'est autre que les experts qui ont conseillé le monde politique belge sur cette question du « chômage intellectuel », avec plus ou moins de succès. Notre projet consiste à suivre la trajectoire de cette expertise, depuis les échanges transnationaux qui l'ont vue naître jusqu'aux décisions politiques qu'elle inspira au niveau national.

Étudier ces experts du chômage intellectuel consiste en premier lieu à les observer à l'œuvre : nous nous pencherons sur leurs méthodes, sur leurs concepts, sur leurs intentions, sur leurs résultats, et sur la manière dont ils se représentent leurs propres travaux de recherche. Cet

⁶⁵ ALCOUFFE Alain, PLASSARD Jean-Michel, « Abondance d'éducation peut-elle nuire ? », p. 14-15. TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 13-14, p. 31-32, p. 62-66.

⁶⁶ TASSET Cyprien, « Comment juguler la production de prolétaires intellectuels ? », p. 14.

⁶⁷ TEICHLER Ulrich, « Graduation and Careers », p. 328-331. WOODHALL Maureen, « Economic Development and Higher Education », p. 890-893. MAUREL Chloé, *L'UNESCO de 1945 à 1974*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université Panthéon-Sorbonne – Paris I, année académique 2005-2006, p. 933-936.

⁶⁸ VANTHEMSCHE Guy, « De fysionomie van de werkloosheid in België tijdens de jaren 30, Deel I » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 19, n°3-4 (1988), p. 308-309.

objectif implique aussi de les saisir là où ils sont, c'est-à-dire non seulement dans le champ national, dans les institutions qui les emploient, qui financent leurs travaux, qui les rapprochent et les éloignent de divers acteurs locaux ; mais aussi, dans le champ *transnational*, en relation avec leurs collègues étrangers et avec les institutions internationales. Négliger cette dimension transnationale aurait tout simplement empêché de comprendre les tenants et aboutissants des propositions et des pratiques des experts belges, ainsi que leur contribution à un débat plus vaste que la Belgique.

Étudier ces experts du chômage intellectuel nécessite ensuite de les analyser en tant que figures politiques. Ces hommes et ces femmes prennent part aux conflits aux portes des universités, ces conflits qui, selon Windolf, sont la clef pour comprendre les fluctuations des effectifs étudiants au cours de l'histoire. Dans cette optique, il s'agira non seulement d'analyser les discours de ces experts, mais encore leurs outils, dans la mesure où ceux-ci sont articulés à certaines valeurs et à certains projets politiques. Alain Chatriot a déjà suggéré cette approche, proposant l'hypothèse que les statistiques d'Alfred Rosier ont conduit à une reformulation du « chômage des intellectuels » (engendré par la crise) en « chômage de la jeunesse universitaire » (engendré par la pléthore)⁶⁹. Loin d'une sorte d'unanimité de *Zeitgeist*, notre analyse révélera des antagonismes entre experts qui, s'ils ne sont pas toujours explicites dans les publications, se révèlent plus aisément dans l'intimité des archives.

Étudier ces experts du chômage intellectuel nous amènera enfin à interroger l'impact de leur travail sur la cité, à questionner leur capacité (ou incapacité) à influencer les décisions politiques adoptées en Belgique pour faire face à la crise de l'emploi des diplômés. Toutefois, l'analyse des mesures mises en place pour combattre le chômage intellectuel s'en tiendra essentiellement à leur promulgation par les autorités : leur opérationnalisation sur le terrain, que les sources émanant des organes chargés de les appliquer auraient pu révéler (pensons aux archives des écoles secondaires pour l'orientation, etc.), dépasse le cadre de nos recherches.

La décennie de la Grande Dépression constitue le cœur de notre étude : si nous avons choisi d'étudier la période comprise entre 1923 et 1948, c'est par souci de cohérence. En effet, l'année 1923 voit pour la première fois le « chômage des intellectuels » à l'ordre du jour d'un congrès international d'experts dans ce domaine : l'Assemblée générale de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage (9 au 11 septembre 1923). La borne finale de notre travail, quant à elle, relève d'un choix plus pragmatique. Faute de pouvoir dater précisément la disparition ou la mutation du chômage des intellectuels autrement que par le

⁶⁹ CHATRIOT Alain, *La notion de « chômeur intellectuel »*, p. 128.

déclin ambigu de l'attention que lui prêtent les experts, nous avons adopté la date de 1948, qui correspond à la suspension, par la Fondation Universitaire, d'une mesure emblématique de lutte contre le chômage des intellectuels : la discrimination entre facultés pour l'octroi de ses prêts d'études. Cependant, nous n'hésiterons pas à nous aventurer ponctuellement en-dehors de ces limites temporelles pour remettre notre objet dans son contexte et l'observer d'un point de vue extérieur.

3. Ressources historiographiques

Cette problématique place notre travail au croisement de plusieurs domaines de recherche, sur lesquels nous prendrons appui au fil des pages de cette thèse. Les ressources de ces différents champs historiographiques nous permettront de préciser, de développer et de contextualiser les pièces constitutives de notre questionnement, tels que le « chômage », les « intellectuels », les « experts » et la dimension « transnationale » de leurs travaux. Elles nous apporteront, en outre, des outils méthodologiques et conceptuels que nous mettrons à profit pour analyser les manifestations de ces éléments dans notre corpus de sources.

3.1. L'histoire en perspective constructiviste

Premièrement, cette thèse aborde le « chômage des intellectuels » dans une perspective constructiviste. Les classes, catégories et hiérarchies qui organisent l'espace social sont ici abordées non comme des données naturels mais comme des constructions cognitives dépendant d'un contexte historique et social. Ces constructions cognitives conditionnent en retour des comportements, des pratiques ; elles mettent à disposition des acteurs des ressources et instiguent entre eux des conflits ; elles sont elles-mêmes conditionnées par l'espace social constitué par ces comportements, ces pratiques, ces ressources, ces rapports de force⁷⁰.

Ces recherches ont, en particulier, tiré profit de travaux analogues à ceux de Luc Boltanski sur les « cadres » en France et de Jürgen Kocka sur les employés (*Angestellten*) en Allemagne, expliquant l'émergence de ces catégories socioprofessionnelles par la convergence entre les efforts de distinction de certains syndicats et l'intérêt des détenteurs du pouvoir

⁷⁰ Voir, par exemple, CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 44^e année, n°76 (novembre-décembre 1989), p. 1505-1520 ; DESROSIÈRES Alain, « L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux » in *Genèses*, n°39, 2002/2, p. 121-122. IDEM, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, 2014, p. 39-39, p. 154, p. 163.

politique et économique à segmenter le monde du travail. Dans cette logique, les représentations du groupe, au sens cognitif, découlent de l'activité des représentants du groupe, au sens politique et syndical ; de la capacité de ces représentants à attirer des adhérents et à diffuser par leurs discours une certaine identité ; enfin de la disposition des pouvoirs publics à reconnaître ces représentants et représentations en droit et en fait (dans le cadre du paritarisme et de la sécurité sociale, par exemple)⁷¹. Ce schème explicatif a déjà été appliqué à notre objet par Nathalie Hugot-Piron : elle a proposé l'hypothèse selon laquelle les « jeunes diplômés » sont « le produit d'une catégorisation élaborée par les syndicats de cadres du privé dans le but de protéger la place privilégiée de leurs adhérents dans le champ économique »⁷². Le succès du concept de « chômage des intellectuels » au cours des années 1930 serait le résultat d'une « stratégie offensive de dramatisation » de la part des grandes associations professionnelles d'ingénieurs au service d'une logique « malthusienne » de restriction de l'entrée dans la profession. Les accointances des dirigeants de ces associations avec les détenteurs du pouvoir politique français (et avec le Bureau universitaire de Statistique d'Alfred Rosier) leur auraient ensuite permis de métamorphoser ces constructions intéressées en catégories de la statistique officielle, et, à terme, en évidences relevant du sens commun⁷³.

En effet, la statistique officielle reflète et transforme les constructions cognitives ; ici, les travaux d'Alain Desrosières peuvent être mis à profit pour notre recherche. Pour Desrosières, la statistique ne se contente pas de compter : elle doit préalablement définir, dans le continuum mouvant de l'espace social, des objets comparables, commensurables ; des « conventions d'équivalence » doivent unir des personnes, des situations, des événements intrinsèquement différents. Ces « conventions » ne découlent pas seulement des représentations dominantes, mais encore de leur pertinence politique : selon la cause et la solution qui ont la préférence des décideurs du moment, certaines définitions et outils statistiques seront privilégiés⁷⁴. L'État libéral, qui favorise la statistique des prix pour assurer la transparence et la fluidité du marché, n'est pas l'État-Providence, qui cherche à améliorer le sort des ouvriers en chiffrant leurs malheurs pour mieux prévenir ceux-ci, ni l'État keynésien, qui mesure les flux de valeur au sein de l'économie de marché afin de les canaliser sans s'y substituer, etc. La

⁷¹ BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982. KOCKA Jürgen, *Les employés en Allemagne (1850-1980). Histoire d'un groupe social*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989. Voir aussi GRELON André, « Les débuts des cadres » in BOUFFARTIGUE Paul (dir.), *Cadres : la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2001, p. 21-34 ; KOLBOOM Ingo, « Patronat et cadres : la contribution patronale à la formation du groupe des cadres (1936-1938) » in *Le Mouvement social*, n°121 (octobre-décembre 1982), p. 71-95 ; KRAIS Beate, « Pourquoi n'y a-t-il pas de cadres en Allemagne ? » in *Sociologie du Travail*, vol. 34, n°4 (1992), p. 497-506.

⁷² HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 28.

⁷³ *Idem*, p. 32-34, p. 36, p. 43.

⁷⁴ DESROSIÈRES Alain, « L'histoire de la statistique comme genre », p. 121-124. *IDEM, Prouver et gouverner*, p. 39-39, p. 154, p. 163.

statistique ne précède pas la doctrine : elle lui sert de base empirique lorsqu'elle a déjà conquis le pouvoir⁷⁵.

Une fois la mesure effectuée, celle-ci se substitue au monde : elle est considérée comme un phénomène naturel, un fait objectif, une évidence. La prospérité, c'est le PIB. La statistique officielle possède, de ce point de vue, une puissance « 'institutrice' ». Ainsi, pour Desrosières, recenser les citoyens d'un pays n'est pas neutre : une telle démarche implique de passer outre les logiques, les hiérarchies, les solidarités locales et régionales ; de mettre sur le même pied symbolique le prolétaire et le bourgeois, le paysan et le chatelain, l'homme et la femme. Compter des Français contribue, en somme, à créer des Français. De même, il aura fallu bien des hésitations, résistances et revirements pour voir les recensements français, britanniques et américains du XIX^e siècle obliger le respectable rentier et l'infâme mendiant à s'asseoir l'un à côté de l'autre dans la catégorie de la « population inactive ». À travers la statistique, la « vision organique de la société » d'Ancien Régime cédait la place à l'omniprésence du marché, où des individus formellement libres et égaux échangent leur force de travail⁷⁶.

Les considérations qui précèdent sont nécessaires pour comprendre l'émergence des concepts modernes de « chômage » et de « chômeur ». Les travaux de Topalov et de Baverez, Reynaud & Salais, notamment, ont éclairé leur généalogie⁷⁷. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le terme « chômage » désignait l'absence d'activité, sans préjuger de ce que cette absence concernait (on parle de « chômage des machines ») ou de la cause de cette absence (invalidité, oisiveté, morte-saison, etc.). L'innovation lexicale que constitue la naissance du chômage moderne entre 1880 et 1910 est liée aux développements de l'industrialisation, avec ce qu'elle impliquait de recours aux machines et d'augmentation de l'échelle de l'entreprise. Désormais, l'ouvrier ne possédait plus d'outils ou de lopin de terre suffisants pour recourir à une activité artisanale ou agricole de subsistance lorsque son ou ses patrons limitaient la quantité de travail à effectuer par jour ou par semaine. De même, le capitaliste perdait son argent si les coûteux bâtiments et machines dans lesquels il avait investi ne tournaient pas à plein rendement, du fait des aléas de la demande ou des allers et venues des travailleurs (le « nomadisme » des ouvriers se vendant au plus offrant et ne travaillant qu'en cas de besoin) : la rationalisation industrielle

⁷⁵ IDEM, « L'État, le marché et les statistiques. Cinq façons d'agir sur l'économie » in *Courrier des statistiques*, n°95-96 (décembre 2000), p. 5-10. IDEM, *Prouver et gouverner*, p. 41-44.

⁷⁶ TOPALOV Christian, « Une révolution dans les représentations du travail : l'émergence de la catégorie statistique de 'population active' au XIX^e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis » in *Revue française de sociologie*, vol. 40, n°3 (juillet-septembre 1999), p. 450-470.

⁷⁷ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur (1880-1910)*, Paris, Albin Michel, 1994 ; BAVEREZ Nicolas, REYNAUD Bénédicte, SALAIS Robert, *L'invention du chômage*, 2^e éd., Paris, PUF, 1999 (coll. « Quadrige »).

imposait la standardisation des temps de travail, la naissance d'une relation stable et formalisée par un contrat exclusif entre une entreprise et un salarié. Dans ce cadre nouveau, le manque d'ouvrage par suite des caprices de la conjoncture se traduit par une perte quasi-totale de travail et de revenus pour l'ouvrier.

Celui-ci risquait alors de sombrer dans les rangs des « pauvres » traditionnellement pris en charge par la charité privée ou l'assistance publique – mais il s'agissait là, aux yeux des réformateurs de la fin du XIX^e siècle, d'une masse vicieuse et de plus en plus turbulente, dont il fallait éloigner les ouvriers désireux de reprendre le travail. À cette fin, les pouvoirs publics mirent en place, au début du XX^e siècle, des dispositifs d'aide et de contrôle : l'ouvrier sans travail qui, par ses cotisations et ses efforts pour trouver un nouvel emploi, témoignait de sa bonne volonté, avait droit à l'aide de la collectivité (ce qui se traduisait par les subsides publics accordés aux caisses de chômage). Ces dispositifs d'indemnisation et de placement permirent à la fois la quantification du problème (l'octroi de l'indemnité sert de symptôme du phénomène) et la diffusion de cette catégorie savante dans les représentations courantes. Bien plus que la réalité objective d'un phénomène qui aurait préexisté à son étude, c'est l'intervention des pouvoirs publics qui explique la soustraction des « chômeurs » d'entre les indigents – dans l'ordre des représentations comme dans l'ordre des pratiques.

Toutefois, la statistique n'est pas une simple manifestation de l'esprit du temps : ses transformations découlent de mobilisations, de conflits et de négociations. Ainsi, la naissance du « chômage » comme outil de connaissance et catégorie d'action publique doit beaucoup aux initiatives des milieux de la « nébuleuse réformatrice », ce réseau transnational d'universitaires, de fonctionnaires, de statisticiens officiels, de syndicalistes réformistes et d'industriels philanthropes, peu nombreux mais influents, partisans de la résolution graduelle des problèmes et conflits nés de l'industrialisation grâce à l'intervention des pouvoirs publics (assurances sociales, droit du travail, initiative publique en matière d'hygiène ou de logement). Par leurs audaces lexicales dans des lieux de pouvoir où ils ne siégeaient censément qu'en techniciens (comme au Conseil supérieur du Travail, en France), ces réformateurs parvinrent à imposer aux patrons, aux syndicats et au monde politique l'existence du « chômage » au sens moderne du terme⁷⁸.

⁷⁸ TOPALOV Christian, « Une révolution dans les représentations du travail », p. 461-464. TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 57, p. 163-171, p. 185, p. 400.

3.2. L'histoire des intellectuels

Cette approche constructiviste a nourri le deuxième courant historiographique dans lequel nous avons puisé : l'histoire des intellectuels. Tout comme la sociologie des intellectuels, l'histoire des intellectuels peut prendre deux voies, selon que l'on considère l'intellectuel comme un groupe social ou comme une posture dans l'arène politique. Dans le premier cas, une « classe » sera identifiée par l'importance de son capital scolaire et/ou culturel, objectivé par des indices comme le niveau de diplôme ou l'importance du travail symbolique dans la profession exercée. Dans le deuxième cas, on se concentrera plus particulièrement sur les producteurs culturels les plus éminents dans les domaines des arts, des lettres ou des sciences, lesquels tirent profit de leur prestige et de leur indépendance supposée vis-à-vis des puissances du siècle pour intervenir dans le débat public avec autorité⁷⁹.

Christophe Charle s'est efforcé de rompre avec cette alternative. Non seulement a-t-il souligné que l'engagement politique des intellectuels ne trouve son sens que par la comparaison avec « l'ensemble du vivier potentiel », c'est-à-dire le milieu dont les « intellectuels engagés » sont issus⁸⁰ ; mais surtout, il a cherché à situer historiquement et socialement la « naissance des intellectuels », à expliquer le succès de cette désignation collective et de cette formule d'engagement, en France, dans le contexte de l'Affaire Dreyfus.

Un ensemble de facteurs ont concouru à cette éclosion, à commencer par un régime politique libéral mais discrédité par les scandales ; et une université dotée d'un faible esprit de corps, fracturée par les clivages internes, ce qui rendait possibles les alliances entre certaines fractions du monde universitaire et les intellectuels « de marché » (écrivains, journalistes, artistes...). Des réformes récentes avaient ouvert les rangs des étudiants et professeurs des facultés des Lettres et des Sciences à de nouveaux milieux sociaux, tout en créant un décalage croissant entre la majesté dont les élites de la République paraient l'école et le savant, et la position sociale à laquelle conduisaient effectivement ces études⁸¹. Ce décalage était exacerbé par les discours alarmistes concernant la multiplication des « prolétaires intellectuels »,

⁷⁹ CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels' (1880-1900)*, Paris, Minuit, 1990, p. 8, p. 220-230. IDEM, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 16-19. SCHANDEVYL Eva, « Intellectuele geschiedenis in België: lange tijd een magere oogst » in DE BURGELMAN Jean-Claude, METSENAERE Machteld, VANTHEMSCHE Guy, et al., *De tuin van heden. Dertig jaar wetenschappelijk onderzoek over de hedendaagse Belgische samenleving*, Bruxelles, VUB Press, 2007, p. 302. TREBITSCH Michel, « Devons-nous définir l'intellectuel ? » in BRUNET Manon, LANTHIER Pierre, *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 36. PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, p. 37.

⁸⁰ CHARLE Christophe, *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 311.

⁸¹ IDEM, *Naissance des 'intellectuels'*. IDEM, « Intellectuels, *Bildungsbürgertum* et *professions* au XIX^e siècle. Essai de bilan historiographique comparé (France Allemagne) » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 106-107, mars 1995, p. 94. IDEM, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*.

devenue « une sorte de *doxa* partagée par toute l'opinion »⁸², et qui avait contribué à diffuser l'image d'un « groupe autonome » d'intellectuels dotés d'intérêts propres. En parallèle, le substantif « intellectuel » se répandit au cours des années 1880-1890 : d'abord confidentiellement, dans les petites revues d'avant-garde et les milieux anarchistes ; puis sous la plume d'écrivains prolifiques comme Henry Bérenger et Maurice Barrès, pour saluer ou dénoncer un dévouement inconditionnel à des idéaux et des principes universels⁸³. Enfin, au début de l'année 1898, les pétitions de dreyfusards brandissant leurs titres professionnels et académiques se multiplièrent : « l'intellectuel » au sens moderne apparut, comme sobriquet pour les uns et comme signe d'appartenance à « l'opinion éclairée »⁸⁴ pour les autres.

Né dans un contexte particulier qui l'avait vu triompher de ses adversaires, l'intellectuel dreyfusard eut du mal à s'exporter hors des frontières françaises. Si le substantif et la posture qui l'accompagne rencontrèrent un certain succès dans les pays de langue latine, ils s'accompagnaient en anglais (*intellectual*), en allemand (*Intellektuelle*) ou en néerlandais (*intellektueel*) d'une connotation péjorative et gallophobe, renvoyant à l'épouvantail de l'intellectuel de gauche parisien, coupé de ses concitoyens et de sa nation par l'hubris de la raison et d'une morale abstraite⁸⁵. Au-delà des tropismes nationaux, cette importation difficile s'explique en partie, selon Charle, par des facteurs sociaux. Dans l'Allemagne du Kaiserreich, outre un régime autoritaire qui réprimait la dissidence, le fort esprit de corps et le recrutement par cooptation des professeurs d'université empêchaient toute alliance avec les intellectuels « de marché ». Le prestige qui s'attachait aux diplômes de l'enseignement supérieur entretenait une coupure sociale profonde entre le commun des mortels et les *Akademiker*, l'*akademische Berufsstand*, la *Bildungsbürgertum* enfermée dans une logique de conservation de ses privilèges⁸⁶. En Grande-Bretagne, au contraire, c'est le faible prestige de la carrière académique et l'étroitesse de son recrutement qui auraient empêché la constitution d'une fraction intellectuelle autonome au sein de l'*establishment* ; cet entre-soi des élites, combiné à un régime politique libéral et à sa culture du compromis, encourageait davantage le démarchage discret

⁸² CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 59.

⁸³ *Idem*, p. 56-57, p. 106-115. JOHNSTON William M., « The Origin of the Term 'Intellectuals' in French Novels and Essays of the 1890s » in *Journal of European Studies*, n°4 (1974), p. 45-47, p. 52.

⁸⁴ CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 153.

⁸⁵ *Idem*, p. 227. IDEM, « L'histoire comparée des intellectuels en Europe. Quelques points de méthode et propositions de recherche » in GRANJON Marie-Christine, TREBITSCH Michel, *Pour une histoire comparée des intellectuels*, Paris, Éditions Complexe, 1998, p. 42. HEYCK Thomas William, « Myths and Meanings of Intellectuals... », p. 23-24, p. 205-206.

⁸⁶ CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 247-253, p. 333-352. JARAUSCH Konrad H., « The German Professions in History and Theory » in COCKS Geoffrey, JARAUSCH Konrad H., *German Professions (1800-1950)*, New York – Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 10-16.

que les coups d'éclats⁸⁷. Enfin, aux Pays-Bas, la pilarisation⁸⁸ de la société réduisait souvent l'intellectuel à la posture d'idéologue de son *zuil*. Si l'universitaire pouvait et devait guider la société, c'était plutôt en tant que professionnel, en appliquant dans le cadre de ses fonctions privées ou publiques les valeurs d'objectivité et de désintéressement enseignées à l'université⁸⁹.

Qu'en était-il en Belgique ? La littérature sur le sujet, lorsqu'elle n'exclut pas la posture d'intellectuel et l'identification comme intellectuel, les réduit à d'étroits cénacles bruxellois, francophones et libres-penseurs⁹⁰. La division de la société en piliers et en communautés linguistiques aurait empêché « l'accumulation du pouvoir symbolique »⁹¹ et découragé l'émergence d'un groupe autonome doté d'une identité et de valeurs à prétentions universalistes⁹². Comme aux Pays-Bas, lorsque l'intellectuel sort de sa tour d'ivoire, c'est plutôt en tant qu'idéologue de parti. À moins qu'il n'adopte une posture plus discrète vis-à-vis de ses « responsabilités civiques »⁹³ : celle de l'expert⁹⁴.

3.3. L'histoire des experts

Les résultats des recherches en sociologie et en histoire des experts constituent en effet la troisième piste qui se révéla fertile pour cette thèse. Par « expertise », nous désignons ici des compétences et connaissances spécialisées, socialement reconnues comme supérieures à celles des profanes, dont les détenteurs sont sollicités par un acteur (dirigeant, juge, entreprise,

⁸⁷ CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 179, p. 247-253, p. 314-326. IDEM, « Les intellectuels en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, essai de comparaison » in SAPIRO Gisèle, *L'espace intellectuel en Europe. De la formation des États-nations à la mondialisation. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2009, p. 97-98. Voir aussi HEYCK Thomas, « Myths and Meanings of Intellectuals... », p. 201-202, p. 216.

⁸⁸ La pilarisation désigne la segmentation de la société civile sur la base des grandes clivages politiques et sociaux. Ce mode d'organisation de la société caractérisa, entre autres, la Belgique et les Pays-Bas des XIX^e et XX^e siècle. Les « piliers » (*zuilen* en néerlandais) sont, ou du moins étaient, des ensembles plus ou moins cohérents et homogènes, mais stables, d'organisations (syndicats, organisations professionnelles et patronales, mutualités, mouvements féminins, mouvements de jeunesse, écoles et institutions de soin, associations culturelles, religieuses, récréatives, sportives, etc.) unies par une base idéologique commune et se disputant l'encadrement de la vie quotidienne des citoyens. Ces piliers constituaient aussi des groupes de pression cherchant à influencer les décisions politiques ; ils étaient représentés par un parti, défendant leurs idées et leurs intérêts, et s'efforçant d'infléchir à leur avantage la distribution des subsides publics, des emplois publics et du droit à la parole dans les processus de consultation et de concertation. Dans le cadre belge, on distingue traditionnellement trois piliers : le pilier catholique, le pilier socialiste et le pilier libéral – quoique ce dernier restât moins développé et partageât certaines institutions laïques avec le pilier socialiste (écoles publiques, Université libre de Bruxelles, franc-maçonnerie, etc.). « Pilier » in CRISP, *Site du Centre de Recherche et d'Informations socio-politiques*, [En ligne], <https://www.vocabulairepolitique.be/pilier/> (Page consultée le 15/05/2024).

⁸⁹ BANEKE David, *Synthetisch denken. Natuurwetenschappers over hun rol in een moderne maatschappij (1900-1940)*, Hilversum, Verloren, 2008, p. 72, p. 182, p. 191-194, p. 200-201.

⁹⁰ SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 17-18, p. 22-23, p. 145, p. 227, p. 358-360.

⁹¹ ARON Paul, BEYEN Marnix, « L'histoire des intellectuels en Belgique. Spécificités locales et actualité de la recherche » in LEYMARIE Michel, SIRINELLI Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003, p. 409.

⁹² *Idem*, p. 409-411. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 15, p. 353-356. EADEM, « Intellectuele geschiedenis in België: lange tijd een magere oogst », p. 303-304, p. 306.

⁹³ GIRY Johan, LANDRY Julien, « L'expert et l'intellectuel public » in CLAVEAU François, PRUD'HOMME Julien, *Experts, sciences et sociétés*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2018, p. 39.

⁹⁴ ARON Paul, BEYEN Marnix, « L'histoire des intellectuels en Belgique. Spécificités locales et actualité de la recherche », p. 413. SCHANDEVYL Eva, « Intellectuele geschiedenis in België: lange tijd een magere oogst », p. 305.

particulier, médias...) afin de mettre ces ressources à son service (service qui peut être plus ou moins long et régulier, du conseil ponctuel au recrutement en bonne et due forme)⁹⁵. Par « socialement reconnues comme supérieures », nous n'entendons pas exclusivement des connaissances et compétences certifiées par des titres scolaires, mais toutes formes de connaissances et compétences rares et spécialisées, quand bien même elles ont été acquises en autodidactes⁹⁶ : sur les problématiques neuves, en particulier, le statut d'expert découle le plus souvent de la seule reconnaissance par les pairs⁹⁷.

La période de l'Entre-deux-guerres est particulièrement associée dans l'historiographie à un recours débridé aux experts. Le mot « technocratie » vient à l'esprit : si ce terme a aujourd'hui une connotation négative et est surtout employé pour brocarder des adversaires politiques, il en allait tout autrement à cette époque. Nous l'emploierons, par la suite, dans un sens plus neutre, pour désigner les divers courants partisans d'un renforcement du pouvoir des experts⁹⁸.

En premier lieu, l'Entre-deux-guerres est une période marquée par l'épanouissement de l'organisation scientifique du travail et par la révolution managériale. Les dirigeants d'entreprise étaient désormais des professionnels, et « la prééminence affectée à l'intelligence des cols blancs sur le savoir-faire des cols-bleus »⁹⁹ se renforçait. Ensuite, le conflit mondial qui venait de s'achever avait constitué un véritable laboratoire de la technocratie, donnant aux ingénieurs, quatre années durant, l'occasion de tester leurs méthodes de rationalisation à l'échelle de la société tout entière. Parallèlement à ces évolutions, l'État étendit à cette époque son intervention dans divers domaines (social, économique, sanitaire...), cependant que la multiplication des troubles politiques et des conflits sociaux laissait planer la menace d'une révolution. Dans ce contexte, les pouvoirs publics investirent, en des proportions inédites, dans

⁹⁵ AKOUN André, « Expert » in AKOUN André, ANSART Pierre, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Robert – Le Seuil, 1999, p. 210. CLAVEAU François, PRUD'HOMME Julien, « Introduction » in CLAVEAU François, PRUD'HOMME Julien, *Experts, sciences et sociétés*, p. 12-14. LAGROYE Jacques, « Introduction générale » in DUBOIS Vincent, DULONG Delphine, *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, p. 15. LUNTEREN Frans van, THEUNISSEN Bert, VERMIJ Rienk (dir.), « Inleiding: de maatschappelijke rol van experts in historisch perspectief » in EIDEM (dir.), *De opmars van deskundigen. Souffleurs van de samenleving*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2002, p. 10.

⁹⁶ LITTOZ-MONNET Annabelle, « Production and uses of expertise by international bureaucracies » in LITTOZ-MONNET Annabelle (éd.), *The Politics of Expertise in International Organizations. How International Bureaucracies Produce and Mobilize Knowledge*, Londres & NY, Routledge, 2017, p. 2.

⁹⁷ KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe. Experts, Cartels, and International Organizations (1850-2000)*, Londres, Palgrave MacMillan, 2014 (Série « Making Europe »), p. 5-6.

⁹⁸ DUBOIS Vincent, DULONG Delphine, « Introduction » in DUBOIS Vincent, DULONG Delphine, *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, p. 5-6. LAGROYE Jacques, « Introduction générale » in *Idem*, p. 13-14. POLLET Gilles, « Technocratie et démocratie. Élités dirigeantes et réforme technicienne de l'État dans la France de l'entre-deux-guerres » in *Idem*, p. 36.

⁹⁹ LE BOT Florent, « Le travail des ingénieurs en entreprises », p. 17.

les acteurs et les institutions capables, par leur expertise, de légitimer leurs interventions, d'analyser scientifiquement les problèmes et d'arbitrer la lutte entre les partis et les classes par des données objectives¹⁰⁰.

Les années 1930, avec leurs crises politiques à répétition sur fond de Grande Dépression, virent l'apogée des tendances technocratiques. Vu ses prix aberrants et ses krachs boursiers, empêchant machines et ouvriers de produire alors qu'ils ne demandent qu'à le faire, pourquoi ne pas se passer du marché ? Vu ses vains palabres, ses querelles stériles excitées par les passions partisans, pourquoi ne pas se passer du Parlement ? Et vu leurs résultats brillants dans les domaines technologique et industriel, pourquoi ne pas remettre le pouvoir aux scientifiques, aux ingénieurs, aux « compétences » ? Ces experts prépareraient et exécuteraient alors un *plan*, à long terme, élaboré sans préjugés politiques, au moyen de la seule méthode scientifique, afin de maximiser l'efficacité générale de la machine-société et des rouages qui la composent¹⁰¹.

On conçoit aisément la proximité idéologique qui pouvaient exister entre certains de ces « technocrates » et les régimes autoritaires contemporains, particulièrement en Europe centrale et orientale. Pourtant, tous les experts n'en furent pas partisans. La technocratie ne constituait pas non plus une idéologie ou un mouvement aux limites et doctrines bien définies, encore moins un parti, mais un « courant », un « paradigme » aux ramifications et accointances politiques les plus diverses. Dans sa version démocratique, elle passait par une combinaison d'« éducation des masses », de consultation des experts avant toute prise de décision, et d'interventions des pouvoirs publics confiées à leurs soins¹⁰². Cette forme de technocratie aurait trouvé sa consécration dans l'après-guerre, par le triomphe de ce que Johan Giry et Julien Landry appellent le « paradigme libéral-pragmatique » : l'État, éclairé par les conseils des experts et les travaux des sciences sociales, avait désormais pour mandat d'assurer la croissance économique et le progrès social dans le cadre capitaliste¹⁰³.

¹⁰⁰ DARD Olivier, « Experts et intellectuels-experts : une demande croissante » in CHARLE Christophe, JEANPIERRE Laurent, *La vie intellectuelle en France*, t. II (*Le temps des combats, 1914-1962*), Paris, Seuil, 2016, p. 52-57. DÜPPE Till, « Les origines historiques de l'expertise » in CLAVEAU François, PRUD'HOMME Julien, *Experts, sciences et sociétés*, p. 28. JORDAN John M., *Machine-Age Ideology. Social engineering and American liberalism (1911-1939)*, Chapel Hill & Londres, The University of North Carolina Press, 1994, p. 6-7, p. 118-120, p. 133. KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette, « De l'émergence des experts dans la Belgique d'Entre-Deux-Guerres » in *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, n°21, 2010, p. 6.

¹⁰¹ BANEKE David, *Synthetisch denken*, p. 191, p. 201-203. BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises. Milieux académiques et industriels en Belgique (1880-1970)*, Bruxelles, Le Cri, 2006, p. 238-240. BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 115-117. JORDAN John M., *Machine-Age Ideology*, p. 2-3, p. 126-128, p. 207, p. 285. KOHLRAUSCH Martin, TRISCHLER Helmuth, *Building Europe on Expertise. Innovators, Organizers, Networkers*, Londres, Palgrave MacMillan, 2014 (Série « Making Europe »), p. 7, p. 70-73, p. 172-173.

¹⁰² *Idem*, p. 63-64, p. 78, p. 173-175. JORDAN John M., *Machine-Age Ideology*, p. 143-146. POLLET Gilles, « Technocratie et démocratie. Élitisme dirigeant et réforme technique de l'État dans la France de l'entre-deux-guerres » p. 37.

¹⁰³ GIRY Johan, LANDRY Julien, « L'expert et l'intellectuel public », p. 48-49.

Toutefois, par-delà l'analyse de ce contexte « macro », Evert Peeters, Joris Vandendriessche et Kaat Wils recommandent aux historiens de s'intéresser aussi au niveau « micro », aux *performances* des experts, aux mises en scène de leur propre compétence destinées à convaincre le public et les dirigeants. La focale se déplace sur la forme du « message expert », sur les différentes formules employées à une époque donnée et sur le succès ou l'échec des unes et des autres¹⁰⁴. L'expertise se conçoit alors moins comme un groupe socioprofessionnel que comme un rôle de théâtre.

Pour embrasser ce rôle, rien de tel que le costume du scientifique : invoquer un corpus théorique cohérent, employer une méthodologie explicite, recourir à certains termes et à certains outils, ou se prévaloir de son appartenance à un corps savant. Cependant, mal à l'aise dans l'université, ce sanctuaire de la théorie, les experts affectionnent plutôt les organisations hybrides, à la lisière des champs politique et académique, *think tanks* et « laboratoires d'idées »¹⁰⁵. La « nébuleuse réformatrice » de la Belle Époque en constitue un bon exemple : ce réseau d'experts-militants était composé de sociétés d'étude privées, indépendantes des partis et des États, suivant la logique : « apolitique pour mieux influencer sur les politiques » (Topalov)¹⁰⁶. Ces sociétés étaient unies par une tradition de discussions concrètes et feutrées, qui ne se clôturaient pas par un vote mais par l'adoption à l'unanimité d'un rapport ne contenant que le commun dénominateur des positions de chacun, afin de créer l'illusion d'un consensus scientifique¹⁰⁷.

Parmi ces *performances*, Giry & Landry relèvent aussi l'usage de méthodes quantitatives. La rigueur, l'abnégation exigées du statisticien et le caractère impersonnel des « faits » qu'il compte promettent de concilier les parties en présence, de dépassionner les débats¹⁰⁸, de « dissoudre le politique dans le technique » et de « donner prise à l'action

¹⁰⁴ PEETERS Evert, VANDENDRIESSCHE Joris, WILS Kaat, « Introduction: performing expertise » in EIDEM, *Scientists' Expertise as Performance*, Londres, Pickering & Chattoo, 2015 (coll. « History of Philosophy of Technoscience », n°6), p. 2-8. VANDENDRIESSCHE Joris, « How to Write a History of Scientific Expertise » in *Shells & Pebbles*, [En ligne], <https://www.shellsandpebbles.com/2015/05/25/how-to-write-a-history-of-scientific-expertise/> (Publié en ligne le 15/05/2015, page consultée le 02/06/2021).

¹⁰⁵ DÜPPE Till, « Les origines historiques de l'expertise », p. 28, p. 30. KOHLRAUSCH Martin, TRISCHLER Helmuth, *Building Europe on Expertise*, p. 75. LUNTEREN Frans van, THEUNISSEN Bert, VERMIJ Rien (dir.), « Inleiding: de maatschappelijke rol van experts in historisch perspectief », p. 10.

¹⁰⁶ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 75.

¹⁰⁷ *Idem*, p. 73-82. KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette, « Introduction » in EADEM (éd.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994, p. 11-14. VANTHEMSCHÉ Guy, « Laboratoires d'idées et de progrès social. Le cas de l'Association belge pour le progrès social et de ses prédécesseurs (1890-1960) » in *Idem*, p. 57-58, p. 63. KOTT Sandrine, « Une 'communauté épistémique' du social ? Experts de l'OIT et internationalisation des politiques sociales dans l'Entre-Deux-Guerres » in *Genèses*, n°71, 2008, p. 26.

¹⁰⁸ DESROSIÈRES Alain, « L'histoire de la statistique comme genre », p. 134. IDEM, *Prouver et gouverner*, p. 55. DÜPPE Till, « Les origines historiques de l'expertise », p. 32. GIRY Johan, LANDRY Julien, « L'expert et l'intellectuel public », p. 56. TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 79, p. 273, p. 300, p. 310-314.

publique »¹⁰⁹ en offrant à celle-ci des concepts simples sur lesquels agir (coût de la vie, taux de chômage...), tout en confortant les prémisses épistémiques et morales des experts et de leurs clients. Au cours de la première moitié du xx^e siècle, ces données quantitatives conquièrent progressivement le statut d'instrument de preuve et de fondement de la scientificité¹¹⁰, au point de devenir le premier réflexe face à un problème social nouveau. Dans les luttes politiques, chaque camp se mit à fourbir ses chiffres¹¹¹.

En outre, l'expert doit savoir prendre son client dans le sens du poil. Les universitaires et les acteurs politiques peuvent alors former de véritables « discourse coalitions » (Peter Wagner), par lesquelles les premiers apportent arguments et vernis scientifique aux seconds qui, une fois au pouvoir, leur renverront l'ascenseur en finançant leurs recherches ou en leur confiant quelque poste haut placé¹¹². Enfin, plus prosaïquement, le succès d'une *performance* implique de maîtriser la mise en scène du transfert de connaissances, comme la séance de commission consultative, la conférence de presse ou l'intervention à la télévision¹¹³.

3.4. L'histoire en perspective transnationale

Le pouvoir des experts ressort particulièrement dans le dernier champ qui a nourri notre travail : l'histoire transnationale. L'histoire transnationale peut être définie comme un courant de recherche se penchant sur ce qui et ceux qui traversent les frontières des nations : marchandises, migrants, idées, innovations, réseaux. Elle s'intéresse à la fois aux lieux, processus et acteurs de ces traversées, et à leurs conséquences au niveau local. À cet égard, l'histoire transnationale constitue, par rapport à l'histoire nationale, une perspective, un angle d'approche particulier, une nouvelle manière de considérer un même objet¹¹⁴.

¹⁰⁹ PRÉVOST Jean-Guy, « Statistique et politique : leçons américaines à l'usage des Canadiens » in *Politique et Sociétés*, vol. 30, n°1 (2011), p. 170.

¹¹⁰ TOURNÈS Ludovic, « Le durkheimisme face à ses contradictions : l'enquête sur le chômage de l'Institut scientifique de Recherches économiques et sociales (1935-1937) » in *Revue française de sociologie*, vol. 47, 2006/3, p. 50.

¹¹¹ KNIPPENBERG Hans, MANDEMAKERS Kees, « Education policy and the growth of a statistical mindset » in KLEP Paul M. M., MAARSEEVEN Jacques G. S. van, STAMHUIS Ida H. (éd.), *The Statistical Mind in Modern Society. The Netherlands (1850-1940)*, t. I (*Official Statistics, Social Progress and Modern Enterprise*), Amsterdam, Aksant, 2008. KLEP Paul, « 'May the Devil and statistics get them!' » in *Idem*, p. 326. MAARSEEVEN Jacques G. S. J., « The rise of Dutch official statistics » in *Idem*, p. 342. POLLET Gilles, « Technocratie et démocratie », p. 46. PRUTSCH Markus J., « 'Working Numbers' – Introductory Remarks » in PRUTSCH Markus J. (dir.), *Science, Numbers and Politics*, Cham, Springer International – Palgrave MacMillan, 2019, p. 10.

¹¹² KOHLRAUSCH Martin, TRISCHLER Helmuth, *Building Europe on Expertise*, p. 76, p. 78. PEETERS Evert, VANDENDRIESSCHE Joris, WILS Kaat, « Introduction: performing expertise », p. 8-11.

¹¹³ BRÜCKWEH Kerstin, SCHUMANN Dirk, WETZELL Richard F., ZIEMANN Benjamin, « Introduction: the Scientization of the Social in Comparative Perspective » in EIDEM, *Engineering Society. The Role of the Human and Social Sciences in Modern Societies (1880-1980)*, Londres, Palgrave MacMillan, 2012, p. 8-9.

¹¹⁴ BERTRAMS Kenneth, KOTT Sandrine, « Actions sociales transnationales » in *Genèses*, n°71, 2008/2, p. 2-3. DENECKERE Gita, LAQUA David, VERBRUGGEN Christophe, « Belgium on the Move: Transnational History and the Belle Époque » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, col. 90, fasc. 4 (2012), p. 1215. SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational History. Theory and History*, Londres, Palgrave MacMillan, 2013, p. 3-4, p. 10, p. 13-16, p. 140.

L'histoire transnationale invite notamment à analyser l'empreinte laissée par les échanges intellectuels entre nations sur la genèse des politiques de leurs pouvoirs publics, par exemple leurs politiques économiques, sociales, scolaires, etc. Ces échanges permettent d'expliquer les convergences de politiques entre les différents pays – mais aussi les divergences, car les importations ne sont que rarement adoptées telles quelles. Elles font l'objet de phénomènes de réception, d'hybridation, de réinterprétation et de sélection, en fonction des besoins ou rapports de force locaux¹¹⁵. De plus, même lorsqu'inspiration il y a, celle-ci doit parfois être tue pour la rendre acceptable. Par exemple, si l'Administration Roosevelt s'est inspirée de certaines politiques économiques et sociales de l'Allemagne nazie, elle avait la prudence de ne pas le dire trop fort, pour éviter de donner du grain à moudre à ceux qui dénonçaient ce président américain comme un dictateur en puissance¹¹⁶.

Ces échanges de politiques sont rendus possibles par la médiation de ceux que Daniel T. Rodgers appelle les *policy entrepreneurs*¹¹⁷. Ces « commis voyageurs »¹¹⁸ de l'innovation politique se lisent et se traduisent, correspondent, bourlinguent, travaillent comme consultants pour des administrations étrangères, se fréquentent lors des congrès et des expositions universelles et se réunissent au sein d'associations internationales¹¹⁹. Ils peuvent former ce que Peter Haas a appelé des « communautés épistémiques » transnationales¹²⁰. Une communauté épistémique peut être définie comme un réseau d'experts dans un domaine de l'action publique, unis par des connaissances, des concepts, des méthodes, des routines de travail et de pensée,

¹¹⁵ KOTT Sandrine, LENGWILER Martin, « Expertise transnationale et protection sociale » in *Revue d'histoire de la sécurité sociale*, n°10 (2017), p. 11-12. MATASCI Damiano, « International Congresses of Education and the Circulation of pedagogical Knowledge in Western Europe, 1876-1910 » in RODOGNO Davide, STRUCK Bernhard, VOGEL Jakob (éd.), *Shaping the Transnational Sphere. Experts, Networks and Issues from 1840s tot the 1930s*, New York – Oxford, Berghahn, 2015 (coll. « Studies in Contemporary European History »), p. 230-231. VAN DAELE Jasmien, « Industrial States and Transnational Exchanges of Social Policies: Belgium and the ILO in the Interwar Period » in DROUX Joëlle, KOTT Sandrine (éd.), *Globalizing social rights. The International Labour Organization and beyond*, New York, Palgrave Macmillan, 2013 (ILO Centuries Series), p. 192.

¹¹⁶ BERTRAMS Kenneth, « Une inspiration tout en contrastes. Le New Deal et l'ancrage transnational des experts du planning 1933-1943 », in *Genèses*, 2008/2, n°71, p. 76-77. JENSEN Jill M., PATEL Klaus Kiran, « Defining Alternatives: Nazi Social Policies and the New Deal » in KOTT Sandrine, PATEL Klaus Kiran, *Nazism across Borders. The Social Policies of the Third Reich and their Global Appeal*, Londres, Oxford University Press, 2018 (« Studies of the German Historical Institute Londres »), p. 301-307

¹¹⁷ RODGERS Daniel T., « Bearing tales: networks and narratives in social policy transfer » in *Journal of Global History*, 2014, n°9, p. 307.

¹¹⁸ Pour reprendre le mot de David Maul, qui désigne Albert Thomas comme un « commis voyageur en politique sociale ». MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail. 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale*, Genève, OIT, 2019, p. 40.

¹¹⁹ DROUX Joëlle, HOFSTETTER Rita, ROBERT André Désiré, « Les organisations internationales au prisme du *transnational turn* : le cas de l'éducation » in *Relations internationales*, n°183, 2020/3, p. 4. SAUNIER Pierre-Yves, « Les régimes circulatoires du domaine social (1800-1940). Projets et ingénierie de la convergence et de la différence » in *Genèses*, n°71, 2008/1, p. 5-9.

¹²⁰ HAAS Peter M., « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination » in *International Organization*, vol. 46, n°1 (hiver 1992), p. 1-35. ADLER Emanuel, HAAS Peter M., « Conclusion : Epistemic Communities, World Order, and the Creation of a Reflective Research Program » in *International Organization*, vol. 46, n°1 (« Knowledge, Power and International Policy Coordination »), Hiver 1992, p. 367-390.

par des valeurs politiques et morales, et par un projet de transformation du monde¹²¹. David Demortain appelle néanmoins à nuancer la pertinence du concept de Peter Haas, aujourd'hui omniprésent dans la littérature. On ne peut que rarement parler de véritables « communautés » d'experts : il s'agit le plus souvent de réseaux poreux, éphémères, manquant de cohérence et d'organisation, réunis par les problèmes identifiés et les outils utilisés pour les analyser, plutôt que par les solutions à y apporter¹²². D'autre part, les experts ne donnent pas forcément le ton dans ces *transnational policy networks* ou *transnational advocacy networks*, où ils côtoient décideurs, fonctionnaires et activistes – et la frontière entre ces types d'acteurs est d'ailleurs subtile. En réalité, c'est précisément la participation à ces réseaux qui contribue à faire de certains acteurs des « experts ». L'approbation des pairs étrangers leur confère une légitimité scientifique ; elle les autorise à opposer, à l'arbitraire des élites locales, le sévère jugement du consensus universel. De plus, ces discussions transnationales leur permettent de sortir de leur solitude nationale, de rencontrer des confrères aussi spécialisés qu'eux, et d'ainsi faire advenir de nouvelles spécialités de l'action publique et des sciences sociales¹²³.

L'histoire de ces circulations et de ces communautés transnationales offre aussi un autre éclairage sur les organisations intergouvernementales, c'est-à-dire, pour la période qui nous intéresse, les institutions de la Société des Nations. Celles-ci apparaissent moins comme des productrices de normes contraignantes que comme des espaces d'échanges, comme des forums pour les experts et activistes des divers pays, comme des lieux de transformation d'expériences locales en modèles d'inspiration universelle. Les administrateurs, fonctionnaires et experts des organisations internationales intergouvernementales font partie de ces « communautés épistémiques » transnationales qui ont souvent précédé les institutions de Genève. L'historien déplace alors son regard de la salle de conférence plénière aux couloirs, aux salons, aux salles de réunion et aux bureaux. Loin d'obéir au doigt et à l'œil aux États-membres, les fonctionnaires internationaux ont leurs propres intérêts, identité, idéaux, objectifs, et développent à leur service de véritables stratégies. Le pouvoir de fait réside souvent entre leurs mains au sein des organisations internationales (qu'elles soient intergouvernementales ou non-gouvernementales, d'ailleurs) : permanent, le secrétariat dispose de plus de temps et de moyens

¹²¹ VILTARD Yves, « L'étrange carrière du concept foucauldien d'épistémè en science politique » in *Raisons politiques*, n°23, 2006/3, p. 194.

¹²² DEMORTAIN David, « Experts and the production of international policy knowledge. Do epistemic communities do the job? » in LITTOZ-MONNET Annabelle (éd.), *The Politics of Expertise in International Organizations*, p. 76-78, p. 82-87.

¹²³ BIERSTEKER Thomas, « Connecting scholarly expertise to international policy practice at the United Nations » in *Idem*, p. 120. DROUX Joëlle, MATASCI Damiano, « La jeunesse en crise : acteurs et projets transnationaux face au problème du chômage des jeunes durant l'Entre-Deux-Guerres » in *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°5, 2012/1, p. 59. KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe*, p. 6, p. 42-43. SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational History*, p. 13-16. VAN DAELE Jasmien, « Engineering Social Peace: Networks, Ideas, and the Founding of the International Labour Organization » in *International Review of Social History*, vol. 50, n°3 (décembre 2005), p. 436.

pour étudier les questions très spécialisées qui lui sont soumises (ou qu'il se soumet lui-même) que les membres des assemblées, conférences et conseils d'administration dont il est officiellement le serviteur¹²⁴.

L'expertise figure au premier rang des moyens employés par ces fonctionnaires internationaux pour gagner à leurs points de vue assemblées générales et gouvernements nationaux. Cette tendance peut être expliquée par plusieurs facteurs. Premièrement, ces institutions traitent de problèmes complexes, parfois neufs, spécialisés (« de niche », pourrait-on dire), et pour ces raisons, peu politisés. Elles sont aussi en position privilégiée pour pratiquer la comparaison internationale ; or celle-ci constitue déjà un moyen de faire pression sur les différents pays¹²⁵. Surtout, ces organisations doivent recourir à l'expertise car elles sont dépourvues de toute légitimité politique. Face aux diplomates qui les dirigent, face aux acteurs nationaux qui n'ont aucun compte à leur rendre, elles opposent une « parole savante incontestable » (Sandrine Kott)¹²⁶, elles jouent la carte de l'objectivité pour convaincre leurs interlocuteurs¹²⁷. Outre le travail de leur secrétariat, ces organisations internationales peuvent appuyer leurs « revendications d'expertise »¹²⁸ sur des intervenants extérieurs, consultés ponctuellement ou invités à prendre place dans le cadre de commissions, panels et comités. Une sorte d'échange de crédibilité a lieu : les experts deviennent experts parce que les organisations internationales les ont invités ; les organisations internationales sont crédibles parce qu'elles s'appuient sur des experts. Les secrétariats veillent pourtant à encadrer les débats et sélectionnent les intervenants parmi leurs amis et leurs alliés¹²⁹. Ces *expert performances*

¹²⁴ CLAVIN Patricia, « Introduction. Conceptualising Internationalism between the World Wars » in LAQUA Daniel (éd.), *Internationalism reconfigured. Transnational Ideas and Movements Between the World Wars*, Londres – New York, I. B. Tauris, 2011, p. 4-5. DROUX Joëlle, KOTT Sandrine, « Introduction: A Global History Written from the ILO » in DROUX Joëlle, KOTT Sandrine (éd.), *Globalizing social rights*, p. 1. HOFSTETTER Rita, SCHNEUWLY Bernard, pour Érhisé, « Conclusion générale. Un Bureau précurseur, acteur de son temps » in HOFSTETTER Rita & Érhisé, *Le Bureau international d'éducation, matrice de l'internationalisme éducatif*, Bruxelles, Peter Lang, 2021, p. 563. KOTT Sandrine, « La justice sociale dans un monde global. L'Organisation Internationale du Travail (1919-2019) » in *Le Mouvement social*, n°263 (2018), p. 5. KOTT Sandrine, « Towards a Social History of International Organisations » in JERÓNIMO Miguel Bandeira, MONTEIRO José Pedro, *Internationalism, imperialism and the formation of the contemporary world. The Pasts of the Present*, Cham, Palgrave MacMillan, 2017, p. 34, p. 48. LENGWILER Martin, « Politics Through the Back Door » in BRÜCKWEH Kerstin, SCHUMANN Dirk, WETZELL Richard F., ZIEMANN Benjamin, *Engineering Society*, p. 83. LESPINET-MORET Isabelle, VIET Vincent, « Introduction » in LESPINET-MORET Isabelle, VIET Vincent (dir.), *Organisation internationale du travail*, p. 16-17. LITTOZ-MONNET Annabelle, « Production and uses of expertise by international bureaucracies », p. 4-5, p. 8.

¹²⁵ *Idem*, p. 1, p. 7, p. 15. DEMORTAIN David, « Experts and the production of international policy knowledge », p. 79. BOSWELL Christina, « The role of expert knowledge in international organizations » in LITTOZ-MONNET Annabelle (éd.), *The Politics of Expertise in International Organizations*, p. 19.

¹²⁶ KOTT Sandrine, « Une 'communauté épistémique' du social ? », p. 33.

¹²⁷ BRÜCKWEH Kerstin, SCHUMANN Dirk, WETZELL Richard F., ZIEMANN Benjamin, « Introduction: the Scientization of the Social in Comparative Perspective », p. 17. BOSWELL Christina, « The role of expert knowledge in international organizations », p. 25-26.

¹²⁸ CLAVEAU François, PRUD'HOMME Julien, « Introduction », p. 16.

¹²⁹ HOFSTETTER Rita, SCHNEUWLY Bernard, « The International Bureau of Education (1925-1968): a platform for designing a 'chart of world aspirations for education' » in *European Educational Research Journal*, vol. 12, n°2 (2014), p. 217-219.

devinrent plus importantes encore au cours des années 1930, alors que l'influence et le crédit diplomatiques de la Société des Nations s'amenuisaient. Celle-ci tenta alors de se repositionner comme une organisation de coopération purement technique entre États, dans des domaines comme la santé, le travail, le transport, l'énergie..., à travers une multitude d'agences spécialisées. Christine Manigand parle de « l'ère des techniciens », qui succéda à l'enthousiaste « Esprit de Genève » des années 1920¹³⁰.

Si ce « technocratic internationalism »¹³¹ a pu récolter quelques succès, il ne faut cependant pas en surestimer la puissance politique. La littérature souligne que les délégués des États gardaient le gouvernail bien en mains et n'hésitaient pas à ignorer les rapports des organisations internationales, quel que fût le soin apporté à leurs ornements scientifiques¹³². De plus, les fonctionnaires internationaux n'étaient pas les seuls à savoir manier le langage aseptisé de l'expertise¹³³. Ainsi, selon Sandrine Kott, les conflits au sein de l'Organisation internationale du Travail opposaient le plus souvent des experts inféodés au patronat et des experts inféodés aux syndicats¹³⁴. Les gouvernements avaient aussi leur mot à dire dans le choix des experts, des fonctionnaires internationaux et des sujets d'enquêtes ; ils fournissaient les données officielles et choisissaient d'accueillir les congrès en fonction de l'image que ceux-ci renvoyaient d'eux à l'étranger, ou de leurs préoccupations du moment. L'historien ne peut toutefois réduire les tensions entre États et organisations internationales à une question de préservation de la souveraineté nationale, car ces tensions s'insèrent aussi dans des conflits de nature transnationale. Lorsque le Bureau international du Travail donne la parole aux socialistes allemands plutôt qu'aux représentants officiels de la République de Weimar ; aux caisses d'assurances syndicales socialistes plutôt qu'aux caisses privées, ou patronales, ou chrétiennes ; lorsqu'il est pris à partie par certains gouvernements conservateurs et que ce sont les

¹³⁰ La Réforme Bruce (28 août 1939), qui émancipe ces organisations annexes de la tutelle de l'Assemblée et du Conseil, constitue l'étape ultime de cette technicisation de la Société des Nations comme gilet de sauvetage au milieu de son naufrage politique. MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, Bruxelles, Peter Lang, 2003 (coll. « L'Europe et les Europes, 19^e et 20^e siècles »), p. 82, p. 209.

¹³¹ KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe*, p. 6.

¹³² CLAVIN Patrica, WESSELS Jens-Wilhelm, « Transnationalism and the League of Nations: Understanding the Work of Its Economic and Financial Organisation » in *Contemporary European History*, vol. 4, n°4 (2005), p. 491. GUÉRIN Denis, *Albert Thomas au BIT (1920-1932). De l'internationalisme à l'Europe*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, 1996, p. 26. HAWORTH Nigel, HUGHES Stephen, « A Shift in the Centre of Gravity: The ILO under Harold Butler and John G. Winant » in RODRIGUEZ Garcia Magaly, VAN DAELE Jasmien, VAN GOETHEM Geert, VAN DER LINDEN M. (éd.), *ILO Histories. Essays on the International Labour Organization and Its Impact on the World During the Twentieth Century*, Berne, Peter Lang, 2010, p. 295. KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe*, p. 46.

¹³³ Voir par exemple : PIGUET Laure, « La justice sociale par les statistiques ? Les cas des accidents d'attelage de wagons de chemins de fer (1923-1931) » in *Le Mouvement social*, n°263, 2018/2, p. 31-43.

¹³⁴ KOTT Sandrine, « Une 'communauté épistémique' du social ? », p. 41.

fonctionnaires BIT issus de ces mêmes pays qui donnent la réplique, l'enjeu dépasse le problème des prérogatives des États¹³⁵.

Les travaux issus de ces quatre champs historiographiques ont nourri notre recherche documentaire et l'interprétation de nos résultats. Nous aborderons ceux-ci conscient que le « chômage des intellectuels » ne doit pas être simplement lu comme une expression bizarre dont auraient usé les hommes et les femmes du passé pour désigner un phénomène intemporel de discordance entre emploi et diplôme, mais plutôt comme un concept dont l'histoire, la genèse et les géniteurs doivent être mis au jour. La signification et les connotations historiquement situés de notre objet constitueront en outre une mine de renseignements sur la société de l'Entre-deux-guerres et sur les intentions des experts qui ont employé, quantifié, promu ces concepts. De même, nous aborderons ces hommes et ces femmes en gardant à l'esprit le caractère construit de ce statut d'expert et en analysant les processus de démarcation à l'œuvre. Le concept de communauté épistémique transnationale contribuera à l'analyse de ce groupe, des caractères qui l'unissent ou le divisent, des mécanismes de reconnaissance en son sein ; tandis que par l'approche micro, par l'analyse des *performances* de ces experts, nous chercherons à élucider les origines de leurs succès et de leurs échecs politiques, aussi bien en Belgique qu'au sein des grandes organisations internationales.

4. Sources et méthode

Au centre de notre travail, il y a les experts du chômage des intellectuels. Cependant, le caractère instable et ambigu de cette notion d'expert ne nous permettait pas de définir notre échantillon de personnages et notre corpus de sources *a priori*. Il a fallu suivre la piste des premiers acteurs que nous avons identifiés comme tels, marcher soigneusement dans leurs pas pour ne pas nous perdre dans le maquis documentaire, rencontrer chemin faisant de nouveaux acteurs qui nous indiquaient à leur tour une route à suivre, enfin prendre la mesure de l'incohérence toute organique des fonds dont les séries et les dossiers constituent autant de pièces de puzzle qui n'ont de sens qu'une fois rassemblées.

¹³⁵ *Idem*, p. 35-41. KOTT Sandrine, LENGWILER Martin, « Expertise transnationale et protection sociale », p. 18. KOHLRAUSCH Martin, « The hour of the experts? » in PEETERS Evert, VANDENDRIESSCHE Joris, WILS Kaat, *Scientists' Expertise as Performance*, p. 71.

Ce voyage a commencé à Bruxelles, au 11, Rue d'Egmont, siège de la Fondation Universitaire. La fondation conserve encore en sa demeure les documents que son activité a secrétés depuis sa création, en 1920 : ce fonds se révéla d'une extrême richesse, mais aussi d'une grande complexité, tant par son volume que par sa dispersion¹³⁶. Il constitue le carrefour de nos recherches, ouvrant la voie vers de nombreuses publications et fonds d'archives. Placée sous le contrôle des quatre grandes universités que comptait alors le Royaume de Belgique, la Fondation Universitaire nous invitait à rendre ponctuellement visite aux centres d'archives de l'UGent, de l'ULiège, de l'ULB et de la KU Leuven, aussi bien pour consulter les archives de leur rectorat et de leurs recteurs que celles de certains de leurs professeurs. Ces institutions et ces personnalités jouèrent en effet un rôle important dans la construction de l'expertise sur le chômage des intellectuels en Belgique et dans la diffusion de ses conclusions. Nos découvertes nous amenèrent aussi à des consultations plus restreintes et ciblées dans les archives de divers acteurs belges, comme l'expert du chômage Henri Fuss (Amsab, Gand), l'homme d'affaire Maurice Lippens (Cegesoma, Bruxelles) ou encore la Fédération médicale belge (Archives générales du Royaume, Bruxelles).

De plus, les archives de la Fondation Universitaire nous révélèrent l'ampleur des échanges transnationaux entourant ce problème du chômage intellectuel, ainsi que le rôle des institutions internationales qui accueillait et organisaient ceux-ci. Deux institutions internationales se démarquèrent d'emblée : l'Institut international de Coopération intellectuelle (Archives de l'UNESCO, Paris) et le Bureau international du Travail (Archives historiques du BIT et fonds des cabinets des directeurs Albert Thomas et Harold Butler, Genève¹³⁷). La consultation des archives de la Section de la Coopération intellectuelle du Secrétariat de la Société des Nations (Archives des Nations Unies, Genève) s'imposa par la suite. En effet, si les fonctionnaires de ce dernier organisme restent discrets durant les discussions transnationales entre experts du chômage des intellectuels, ils n'en sont pas moins présents – et ils prennent note. Les archives de la Section de la Coopération intellectuelle et de l'Institut international de Coopération intellectuelle sont disponibles en ligne, mais celles du BIT ont nécessité deux voyages en Suisse, en juin 2022 et en décembre 2023. Leur richesse fut complétée par les procès-verbaux numérisés de la Conférence internationale du Travail et du Conseil d'Administration du Bureau. Hors des frontières de la Belgique, nous pouvons encore citer les

¹³⁶ Les archives de la Fondation Universitaire sont encore non-inventoriées. Nous avons donc employé un système de référence basé sur leur disposition physique au moment de la consultation. Nous savons qu'entretemps ces archives ont fait l'objet de tris et de déplacements dans le bâtiment. Pour cette raison, nos références ne correspondent peut-être plus à l'emplacement physique des documents, s'ils existent encore. En ce qui concerne les archives du FNRS, malgré nos demandes réitérées, nous n'avons eu accès qu'à une boîte d'archives intitulée « Jean Willems, 1895-1970 ».

¹³⁷ Sans fruit pour ces derniers, malheureusement.

visites dans les archives du Bureau universitaire de Statistique de Paris (Archives nationales de France, Pierrefitte) et dans les archives personnelles de Max Lazard, président de l'Association française pour la Lutte contre le Chômage (Archives nationales du Monde du Travail, Roubaix).

Pour terminer notre pérégrination dans les sources inédites, l'étude de la réception de cette expertise par le pouvoir politique belge fut rendue possible par les documents conservés aux Archives de l'État, tels que les procès-verbaux du Conseil des ministres, disponibles en ligne ; le fonds de l'Administration de l'Enseignement supérieur, malheureusement ravagé par l'incendie du ministère de l'Instruction publique en 1947 ; celui du secrétaire général de ce département pendant la Seconde Guerre mondiale, Marcel Nyns ; ainsi que les documents encore inexploités du Commissariat royal à la Réforme administrative (Archives générales du Royaume, Bruxelles). De plus, compte tenu de l'alliance traditionnelle entre science et monarchie en Belgique, un passage au Palais royal s'imposait. Enfin, nous avons complété ces sources inédites relatives au pouvoir exécutif par la consultation de deux publications périodiques émanant du pouvoir législatif, les *Annales* et les *Documents parlementaires* de la Chambre et du Sénat. Notre recherche dans ces sources officielles n'a cependant pas été exhaustive : nous nous sommes limités aux rapports des commissions de l'Instruction publique, aux projets et propositions de lois pertinents par rapport à notre objet, et aux mentions des acteurs et des travaux qui forment le cœur de notre étude.

La même méthode empirique a guidé notre sélection des autres sources éditées. Nous avons intégralement dépouillé les publications ponctuelles ou périodiques des services et institutions mentionnés ci-dessus, mais aussi de diverses organisations pertinentes pour nos recherches, comme l'Office national du Placement et du Chômage, l'Institut international de Statistique ou l'Institut de Sociologie Solvay de l'Université libre de Bruxelles. Pour d'autres organisations pertinentes, comme la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels ou l'Entraide universitaire internationale, notre consultation n'a été que partielle, compte tenu de l'impossibilité de trouver une collection complète des numéros de leurs périodiques. Nous avons encore eu recours, lorsque les autres sources nous y invitaient et sans prétention à l'exhaustivité, à la presse quotidienne belge, à des revues généralistes belges (comme la *Revue catholique des idées et des faits*) ou spécialisées (comme la *Revue du Travail*), à des périodiques professionnels belges (comme la *Rechtskundig Weekblad*) ou encore aux discours rectoraux de rentrée académique. Les archives de la Fondation Universitaire et celles des universités, en particulier, contiennent de nombreuses coupures de presse concernant le chômage des intellectuels. Les statistiques officielles et les recueils de lois, arrêtés, circulaires et règlements ne nous ont pas échappés. Enfin, nous avons parcouru une myriade de publications, livres,

brochures, mémoires, thèses, publiés par des experts ou permettant de replacer leur travail et leur action dans leur contexte historique, en provenance de Belgique comme de l'étranger, sélectionnés tantôt par leurs titres, tantôt par leur mention dans d'autres documents. Plus que d'accoutumée, les sources inédites et les sources éditées sont ici en dialogue : les fonds d'archives permettent de retrouver les brouillons, les auteurs et les lecteurs des publications, voire de remonter le cours de leur bibliographie.

Notre corpus de sources est donc abondant, hétérogène et organique, épousant le cheminement physique et mental des experts belges du chômage des intellectuels. Les documents qui le composent peuvent être classés entre quatre grandes catégories : les documents performatifs, les publications, les procès-verbaux et la correspondance au sens large. En simplifiant, on pourrait dire que ces catégories représentent, à rebours, les quatre étapes du travail des experts. Ce que nous appelons les documents performatifs comprennent les lois et les arrêtés, mais aussi les circulaires, les règlements, les ordres internes ; encore ces documents s'accompagnent-ils le plus souvent d'argumentaires, pour expliquer la décision prise. Les publications, quant à elles, cherchent à convaincre et à persuader un public théoriquement universel mais qui, dans les faits, reste cantonné à une poignée de spécialistes et de représentants des parties prenantes. Les procès-verbaux peuvent émaner d'organes normatifs (Parlement, Commission internationale de Coopération intellectuelle, Conseil d'Administration du Bureau international du Travail...), d'organes consultatifs permanents, ou de conférences et congrès au public plus large et moins stable. Les premiers ont plus de chances d'être édités que les deuxièmes, et encore plus que les troisièmes ; mais cette édition ne garantit pas l'exactitude et la sincérité de leur retranscription, au contraire. À l'inverse, si les procès-verbaux de première main que l'on peut dénicher dans les archives constituent une source inestimable tant du point de vue de leur contenu que de la forme des paroles échangées, il faut garder à l'esprit que le ou la secrétaire reste faillible ; lorsque plusieurs versions ont été conservées, elles laissent parfois apparaître des divergences. Ces procès-verbaux témoignent des stratégies discursives ou organisationnelles mises en œuvre par les acteurs pour atteindre un semblant de consensus entre eux et pour y rallier les décideurs. Ils gardent enfin trace de conflits et de positionnements trop délicats pour être révélés sur la place publique ; pour cette raison, ce type de documents est souvent indispensable pour saisir le contenu ou la logique des publications et des décisions.

Enfin, nous fonderons notre travail sur une grande quantité de lettres, de notes, de mémorandums, de rapports internes, dont la diffusion (théoriquement) confidentielle est la caractéristique commune. La correspondance entre organisations reste en théorie très

diplomatique ; toutefois, comme nous le verrons bientôt, les liens d'amitié qui unissaient certains membres de ces organisations pouvaient les conduire à une grande franchise épistolaire et contrebalancer leur allégeance à leur employeur ou à leur pays. D'autre part, la Société des Nations et le Bureau international du Travail étaient à cette époque des organisations si grandes et si complexes que la communication en interne y passait souvent par l'écrit. Cela nous permet de découvrir des discussions à un état parfois très brut, moins affectées par le souci de gagner les esprits et de défendre l'image de soi et de son institution, et qui prennent place dans un cadre plus collégial que bureaucratique. Comme nous le verrons, ces témoignages de communication interne s'avèrent cruciaux pour contourner les silences et les contradictions de la communication interinstitutionnelle. La correspondance constitue de surcroît un lieu privilégié d'observation des groupes de pression, comme les associations estudiantines ou professionnelles, les syndicats ou le patronat, les universités et les autres institutions d'enseignement supérieur : elles nous permettront d'apprécier leur influence sur les experts.

Les archives ont donc été au rendez-vous. Toutefois, comme cette thèse, ce corpus reste imparfait. Premièrement, les archives personnelles de certains acteurs, comme Walter Kotschnig (Université d'Albany), Frederic Cornelissen (Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis) ou Albert Thomas (Archives nationales de France), auraient mérité elles aussi notre attention. Faute de temps, ces déplacements supplémentaires s'avèrent impossibles. Nous n'avons pas non plus exploité les archives du Bureau international de l'Éducation (Genève) et du Centraal Bureau voor de Statistiek (La Haye) : le premier a déjà été amplement traité¹³⁸ et est resté en marge de l'expertise sur le chômage des intellectuels ; le second, quoiqu'important pour notre étude, fut moins proactif dans le domaine international que le Bureau universitaire de Statistique de Paris. Notre objectif, rappelons-le, n'est pas de comparer entre eux les experts des différents pays, mais de les relier. Deuxièmement, les hasards de la conservation des archives ont créé des disproportions qui nuisent à l'équilibre entre les points de vue des différents acteurs (entre le Bureau de Statistiques universitaires et le Bureau universitaire de Statistique, entre le Bureau international du Travail et l'Institut international de Coopération intellectuelle, entre Jean Willems et Henri Fuss...) ; et ces hasards ont laissé des creux que nous devons combler de conjectures. Troisièmement, notre corpus manque de

¹³⁸ HOFSTETTER Rita & Érhise, *Le Bureau international d'éducation, matrice de l'internationalisme éducatif*, Bruxelles, Peter Lang, 2021.

documents de for intérieur et de correspondance privée *stricto sensu*, qui auraient pu apporter un autre éclairage sur le sens et l'importance que les experts attachaient à leurs travaux¹³⁹.

Notre récit présente enfin un double paradoxe. En premier lieu, il observe la société par le haut, par ses institutions les plus prestigieuses et les plus puissantes ; mais en même temps, il se penche sur les subordonnés qui assuraient le fonctionnement quotidien de ces institutions « depuis l'arrière-boutique » ; il se penche sur ces administrateurs, ces jeunes statisticiens et statisticiennes, ces fonctionnaires internationaux qui organisaient les réunions, rédigeaient les rapports, préparaient les résolutions, plutôt que sur les visages officiels de ces institutions. En second lieu, notre récit s'efforce d'observer le travail de ces personnes à l'œuvre, au plus près, en laissant l'acteur et le document s'exprimer, en utilisant leurs mots, en épousant leurs nuances, en reconstituant leurs raisonnements, en disséquant leurs méthodes, en suivant leur parcours. Cette focale sur le travail concret, sur l'informel, sur l'interindividuel, éclaire notre compréhension du travail des experts tant du point de vue épistémique que politique. Mais à ces observations microscopiques répondent les effets macroscopiques de tous ces chuchotements et intrigues dans les coulisses sur la construction de l'espace social, sur la production des catégories du sens commun, sur les données quantitatives auxquelles s'adapteront les comportements individuels, et surtout, sur la décision politique, qui transforme le monde. Toutefois, nous en sommes conscients, cette option historiographique n'est pas sans danger. Elle court le risque d'éclipser l'autonomie du champ politique, de négliger le poids du contexte, d'ignorer les voix des acteurs de terrain (employeurs, services sociaux, bureaux de placement, chômeurs eux-mêmes...). En retraçant l'histoire de ces témoins privilégiés de leur temps, nous nous efforcerons donc de garder ces limites à l'esprit.

5. Plan

Suivre ces experts qui ont construit, quantifié, interprété le chômage des intellectuels ; les suivre sur les chemins qu'ils ont parcourus, de Genève à Bruxelles et de Paris à Washington ; les suivre jusqu'à la Rue de la Loi, jusqu'à ce que le conseil devienne réforme : tel fut le projet de cette thèse. Leur histoire serpente à présent en huit chapitres thématiques. La construction de ce plan s'est efforcée de répondre à des impératifs contradictoires : l'organisation logique, l'ordre chronologique, la mise en récit du matériau historique, l'épaisseur et la complexité de ce matériau. Par conséquent, notre travail contient de nombreux renvois internes et d'appareils

¹³⁹ Nous avons cependant parcouru les mémoires inédites de Walter Kotschnig (*Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978), que les archivistes de l'Université d'Albany nous ont transmises en version numérique à titre gracieux.

aller-retour d'un acteur à l'autre ou d'un évènement à l'autre, dont l'utilité se révélera au fur et à mesure que la structure de l'argumentaire apparaîtra au lecteur. Nous avons fait le choix de privilégier la narration sur l'exercice scolaire de l'identification et de la contextualisation, tout en offrant un récit aussi clair que possible, nécessairement subjectif, synthétisé dans une série de conclusions intermédiaires.

Le premier chapitre plante succinctement le décor. Il nous plonge dans le désarroi de la Belgique universitaire des années 1930, étreinte par la peur de la pléthore, et présente le contexte à la fois politique et académique de l'émergence d'acteurs, d'institutions et de discours revendiquant sur la question du « chômage des intellectuels » l'autorité de l'expertise. Ensuite, nous remonterons dans le temps jusqu'en 1923, afin de proposer une explication au succès de cette expression, « chômage des intellectuels », durant l'Entre-deux-guerres. Le Chapitre II expose ainsi le rôle du Bureau international du Travail et de ses réseaux dans l'émergence et la rencontre de ces deux concepts, « chômage » et « intellectuels », mais aussi l'impasse dans laquelle ce mariage incongru conduit les travaux de recherche du BIT entre 1928 et 1935. Sur cette question, le BIT subit en outre la concurrence de l'Institut international de Coopération intellectuelle, dont le Chapitre III révèle le rôle moteur dans la difficile entreprise de quantification de cet étrange chômage. Ce chapitre fait la lumière sur les échanges transnationaux d'outils et de méthodes statistiques qui contribuèrent à faire de la Belgique, en l'espace de quelques années, une référence internationale en la matière. Il montre aussi les limites de ces outils et méthodes, inscrites dans l'imprécision de la notion même de chômage des intellectuels.

Le quatrième chapitre analyse les principes politiques et moraux qui entourent ces échanges transnationaux. Il expose comment des hommes et des femmes d'horizons différents se reconnurent mutuellement comme experts et parvinrent – non sans peine – à circonscrire des moyens jugés acceptables pour remédier au chômage intellectuel. Cette communauté épistémique transnationale s'est bâtie en opposition aux extrêmes politiques, dont ce chômage est alors accusé de favoriser les progrès. Nous analyserons dans le Chapitre V la survivance et l'évolution de ce thème du prolétariat intellectuel subversif, qui d'ailleurs semble moins inquiétant pour certains experts que pour d'autres. Cette première ligne de faille anticipe ainsi sur le Chapitre VI, qui laissera apparaître au grand jour les clivages entre experts : des différends de nature à la fois méthodologique et idéologique, épistémique et politique. Nous examinerons dans ce chapitre comment le Bureau international du Travail proposa un diagnostic original et un ensemble de remèdes nouveaux au chômage des intellectuels, passés jusqu'ici inaperçus de la littérature. Cette approche alternative conduisit paradoxalement à la relative marginalisation

du Bureau dans ce domaine, et à la reformulation du problème par l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Toutefois, la querelle rebondit en Belgique au cours du Chapitre VII. Deux conceptions du problème du chômage des intellectuels s'affrontent alors, nous offrant ainsi l'occasion d'observer comment ces experts s'efforçaient d'imposer leur vision au détriment de celle de leurs rivaux et d'agir sur les processus de décision dans une société donnée. Enfin, dans le Chapitre VIII, nous examinerons les conséquences concrètes des résultats de cet affrontement, au travers des politiques effectivement mises en œuvre en Belgique pour combattre le chômage intellectuel. Nous passerons en revue les mesures adoptées durant les années 1930, puis nous risquerons dans la décennie suivante, qui voit les experts belges s'aventurer sur les voies les plus autoritaires. Nous achèverons notre récit au seuil des Trente Glorieuses, alors que les experts belges et étrangers voient progressivement s'éloigner le spectre du chômage des intellectuels.

Chapitre I : Prologue

Ce premier chapitre présente le contexte sociopolitique et le cadre institutionnel de la naissance de l'expertise sur le chômage intellectuel en Belgique. Prélude aux chapitres consacrés à la dimension transnationale de cette expertise, qui ont leur chronologie propre, il s'ouvre sur la rencontre entre les deux experts belges qui seront au cœur de notre récit tout au long de cette thèse : Jean Willems, directeur de la Fondation Universitaire, et Henri Fuss, chef du service du chômage au Bureau international du Travail. Leur rencontre, en décembre 1935, nous transporte dans la Belgique des années 1930, tenaillée par la peur de la surproduction en diplômés. L'angoisse monte dans l'opinion publique, au Parlement et dans les universités ; les remèdes les plus radicaux sont envisagés. Cette toile de fond nous permettra de montrer en quoi les travaux que Jean Willems entreprend à partir de l'automne 1934 se démarquent tant du point de vue de leurs méthodes que de leurs prémisses politiques, de sorte que nous considérons ceux-ci comme le point de départ de l'expertise sur le chômage des intellectuels en Belgique.

L'année suivante, à l'initiative de Jean Willems, les conseils d'administration réunis de la Fondation Universitaire et du Fonds national de la Recherche scientifique convoquent la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels (CESUCI), qui elle-même suscitera un an plus tard la création du Bureau de Statistiques universitaires (BSU) au sein de la Fondation Universitaire. Tout en présentant la chronologie de cette institutionnalisation de l'« étude méthodique du marché de l'emploi intellectuel » en Belgique, nécessaire pour saisir la suite de notre récit, nous nous efforcerons de comprendre pourquoi la Fondation, une institution philanthropique privée, a pris l'initiative d'entreprendre pareille étude.

1. Une rencontre improbable : Jean Willems et Henri Fuss

Au début du mois de décembre 1935, Jean Willems et Henri Fuss se rencontrent pour la première fois. Les archives de la Fondation Universitaire ont gardé la trace de cet entretien, sous la forme d'une lettre chaleureuse que le second adresse au premier, le 11 décembre 1935¹. Une telle rencontre n'allait pas de soi. De quoi pouvaient discuter Jean Willems (1895-1970), directeur du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) et de la Fondation Universitaire (FU) entre 1928 et 1970 ; et Henri Fuss (1882-1964), chef du service du chômage au sein du Bureau international du Travail entre 1922 et 1936 ? Qu'est-ce qui pouvait réunir le « fils spirituel »² de l'homme d'affaires Émile Francqui, président-fondateur de ces fondations privées, et un ancien anarchiste converti à la social-démocratie, considéré aujourd'hui comme l'un des « pères » de la sécurité sociale en Belgique ?

En premier lieu, le fait que ni l'un ni l'autre n'a achevé ses études supérieures. Henri Fuss avait renoncé à ses études d'ingénieur par conviction libertaire, conquérant tardivement une licence en droit à la Sorbonne ; tandis que Jean Willems avait vu ses études de philologie classique interrompues par la Première Guerre mondiale³. Cela n'empêcha ni l'un ni l'autre de conquérir d'éminentes positions dans la société belge du milieu du XX^e siècle. Pourtant, ironie du sort, ce qui les amène alors à se rencontrer, ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur qui restent sans emploi après leurs études.

2. Le chômage des intellectuels commence à hanter la Belgique (1931-1935)

En décembre 1935, cela fait déjà quelques années que la société belge expérimente cette peur du chômage des intellectuels. En juin 1931, interrogée sur la question par la Légation d'Allemagne, la direction de l'Enseignement supérieur et des Sciences du ministère de l'Instruction publique paraissait encore sereine, écartant l'idée d'instaurer des « mesures spéciales » pour brider « l'encombrement des universités »⁴. Pourtant, en cette année 1931,

¹ « Je me félicite vivement d'avoir fait votre connaissance et en attendant le plaisir d'une prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués ». *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/1, FUSS Henri, Genève, 11/12/1935, à Fondation Universitaire, WILLEMS Jean, Bruxelles, 14/12/1935.

² Pour reprendre les termes qu'il employa en 1961, lors d'un entretien avec la chercheuse américaine Renée C. Fox. FOX Renée C., *Le Château des Belges. Un peuple se retrouve*, Bruxelles, Duculot, 1997, p. 57.

³ MASURE Jean, « Willems (Jean) » in *BN*, t. XLI (*Suppléments*, t. XIII), 1979, col. 797-808. MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri, Paul, Dominique, dit Fuss-Amoré. Pseudonymes Amoré, Paul-Dominique » in *Le Maitron*, [En ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article229798> (Page consultée le 20-12-20).

⁴ *AGR, Bruxelles*, Fonds de l'Administration de l'Enseignement supérieur, dossier n°163, KRAENZTEL F., Bruxelles, [Notice relative à l'encombrement des universités belges], [1931], p. 1.

alors que le chômage de masse fait son apparition en Belgique⁵, la presse professionnelle commence à montrer des signes d'inquiétude vis-à-vis de la « pléthore »⁶. Le mois de décembre 1931 voit la création du Comité central d'Assistance et de Prêts aux Employés chômeurs (CAPEC) et du Comité général d'Entr'aide de l'Agglomération bruxelloise (CGEAB) par les milieux patronaux : ces deux fonds avaient pour fonction de venir en aide aux employés, aux membres des professions libérales, aux ingénieurs, aux chimistes, aux artistes ou aux architectes, professions pas ou peu syndiquées et dont la plupart des membres ne pouvaient donc prétendre aux indemnités de chômage⁷. Le 23 du même mois, à la Chambre des représentants, le député socialiste Louis Piérard⁸ interpelle le gouvernement sur le sort des « travailleurs intellectuels » victime de la crise⁹. L'alerte est donnée.

Les premières enquêtes sont entreprises, en ordre dispersé. Quotidiens et revues lancent une rubrique régulière sur le sujet¹⁰. Les médecins montent au créneau, appelant à brider la pléthore et tentant vainement d'encourager les plus jeunes d'entre eux à s'embarquer pour le Congo¹¹. Les ingénieurs ne sont pas en reste, s'efforçant de restreindre l'usage de leur titre et de limiter le droit au travail de leurs confrères étrangers¹². En 1933, la Fédération belge des Associations d'Ingénieurs (FABI) organise une commission d'étude sur « le problème du surpeuplement des facultés techniques et du chômage des ingénieurs », dans laquelle siègent plusieurs professeurs d'université¹³. Le 27 décembre 1933, Pierre De Smet, professeur-inspecteur des Écoles spéciales de l'Université de Louvain et directeur du comité de placement de l'Union des Ingénieurs sortis de ces Écoles, prononce une conférence sur *La misère des diplômés*¹⁴. Fin 1934, Marcellin Alexandre, rédacteur au quotidien anversois *Le Neptune*¹⁵, entame une longue série de reportages auprès des étudiants et des autorités académiques,

⁵ VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België (1929-1940)*, Berchem, EPO, 1989, p. 44.

⁶ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 41. AGR, Bruxelles, Fonds de l'Administration de l'Enseignement supérieur, dossier n° 163, KRAENZTEL F., Bruxelles, [Notice relative à l'encombrement des universités belges], [1931], p. 1.

⁷ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise dans certaines professions libérales atteintes particulièrement à l'heure actuelle*, Mémoire de fin d'études, inédit, École catholique de Service social, 1937, p. 16-19.

⁸ Louis Piérard (1886-1951), député socialiste de 1921 à 1951, avait le profil approprié pour soulever le premier ce problème au Palais de la Nation. Journaliste en vue dans la capitale, bien introduit dans les milieux littéraires belges et français, il présidait la section d'art du Parti ouvrier belge et fondera en 1934 l'Œuvre nationale des Beaux-Arts pour venir en aide aux artistes victimes de la crise. JOURET Alain, « Piérard, Louis » in *NBN*, t. VI, 2001, p. 311-317.

⁹ APC, session 1931/1932, 23/12/1931, p. 441-445.

¹⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 41.

¹¹ VERCROYSSSE Ruth, *Een uitgedokterde strategie? De positie van de Belgische arts in de jaren dertig*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, KU Leuven, année académique 2006-2007, p. 82-83, p. 89.

¹² BRION René, « La querelle des ingénieurs en Belgique » in GRELON André (dir.), *Les ingénieurs de la crise. Titre et profession entre les deux guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1986, p. 259-309.

¹³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, « Memorandum. Entretien avec Mr. Verheyne, secrétaire de la F.A.B.I. », 19/09/1935, p. 1.

¹⁴ DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, Bruxelles, Imprimerie Robert Louis, 1933, p. 1.

¹⁵ Quotidien fondé en 1906, se présentant politiquement comme « neutre », *Le Neptune* disparaîtra en 1937. BERTELSON Lionel, *La presse d'information. Tableaux chronologiques des journaux belges*, Bruxelles, Institut pour Journalistes de Belgique, 1974, p. 146. Marcellin Alexandre (dit Alex) est né en 1909 et fut rédacteur au *Midi*, au *Neptune* et au *Soir*. BERTELSON Lionel, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, Section de l'Association Générale de la Presse Belge, 1960, p. 11.

consacrés à l'encombrement des professions libérales. À ses yeux, il ne fait aucun doute que le surpeuplement des universités belges est la cause de leur triste sort¹⁶.

Les statistiques sur la question sont alors rares, et les plumes doivent se fier à divers indices : le nombre (croissant) de candidats qui se sont présentés à l'ouverture de tel ou tel poste, le nombre (croissant) de demandes d'emplois publiées dans tel bulletin d'anciens élèves ou dans telle revue professionnelle, le nombre (croissant) des inscriptions aux caisses de chômage des employés, ou encore les enquêtes auprès des étudiants¹⁷. Faute de mieux, on se rabat sur l'avis des recteurs, de l'administration, des associations professionnelles ; on s'effraie du gonflement des populations universitaires comparées à la population totale du pays¹⁸ ; le manque de précision et de référence des informations n'a souvent d'égal que l'assurance avec laquelle les sentences sont prononcées¹⁹. La littérature en atteste dans d'autres pays : l'« encombrement » est partout signalé par les organisations professionnelles, mais rarement défini ou mesuré²⁰. « Il n'y a pas besoin de chiffres pour s'en convaincre », soutient le professeur liégeois Ernest Malvoz en 1930 : « il n'y a qu'à regarder autour de soi [...] »²¹. C'est en effet une caractéristique originale de ce fléau qui hante le groupe social de ceux qui prennent la plume : sa présence est annoncée par la rumeur²², par l'observation quotidienne²³,

¹⁶ Alex, « Prologue à une enquête. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 03/12/1934, p. 5, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 07/12/1934, p. 4, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 16/12/1934, p. 4, col. 5.

¹⁷ WAUTERS Arthur, « Les Classes Moyennes devant la Crise » in *Revue du Travail*, 34^e année, n°8, août 1933, p. 942. DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 1, p. 6. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 09/12/1934, p. 6, col. 5. ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger » in *Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, IX^e année, vol. II, n°7, 10/10/1934, p. 196. GÉRARD Cécile, *Le chômage des intellectuels*, Mémoire de fin d'études, inédit, École centrale de Service social, 1935, p. 6. AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, C/1/3, VAN LEYNSEELE Henry, « Les avocats et la crise », p. 6.

¹⁸ ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger », p. 196-196. Alex, « Prologue à une enquête. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 03/12/1934, p. 5, col. 5. LURQUIN Constant, « Les Universités belges et la Crise » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, t. VI, n°2, décembre 1934, p. 96-97. GÉRARD Cécile, *Le chômage des intellectuels*, p. 9-11. AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, Extrait de : MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels » in *Liège-Médical*, 02/03/1930. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILLEMS Jean, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Le Problème du Surpeuplement des Institutions d'Enseignement Supérieur en Belgique », [1933].

¹⁹ Voir, par exemple : MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) » in *Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, 14^e année, n°4 (octobre-décembre 1934), p. 708. LURQUIN Constant, « Le visage de la crise universitaire en Belgique » in *Bulletin mensuel de l'Union des anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles*, octobre 1934, p. 6. Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme. Bruxelles 29-30 et 31 décembre 1934*, Paris, 1935, p. 5. AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, Extrait de : MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels » in *Liège-Médical*, 02/03/1930.

²⁰ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment* p. 182-183. BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 12-13. BUNGNER Martine, « Une éternelle pléthore médicale ? », p. 86-87.

²¹ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, Extrait de : MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels » in *Liège-Médical*, 02/03/1930, p. 1.

²² ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger », p. 195. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 41.

²³ BAUDHUIN Fernand, « Les carrières libérales. Y a-t-il là aussi surproduction ? » in *La Libre Belgique*, 27/08/1933, p. 1, col. 1.

par l'expérience que peut faire chaque praticien²⁴, par les contacts que les professeurs d'université ont gardé avec leurs anciens élèves ou par les lettres qu'ils reçoivent de parents angoissés²⁵. Le « chômage intellectuel » se décline ainsi en anecdotes soulignant la misère dans laquelle il plonge les diplômés²⁶. « On signale des cas d'ingénieurs devenus conducteurs de tramways, concierges, porions marqueurs », rapporte l'un²⁷ ; ils souffriraient d'une situation « lamentable » et seraient « les grandes victimes de la crise », écrit l'autre²⁸. Contrairement au stigmatisme de paresse et de parasitisme dont la presse de droite affuble alors l'ouvrier chômeur, le diplômé sans emploi bénéficie d'une certaine compassion²⁹. En avril 1935, le père Rutten, sénateur catholique³⁰, relaie sa détresse jusqu'au Vatican :

« Il a écrit tant de lettres à tant de firmes, attendu si longtemps dans tant d'antichambres ! Puis, ce furent les déceptions successives des réponses aimablement ou laconiquement négatives, et tout ce travail à recommencer constamment pour aboutir, si tout va bien, à l'acceptation d'une place parfois moins bien rémunérée que celle d'un travailleur manuel. »³¹

D'autres voix se montrent plus rassurantes. « Je n'ai jamais cru, en ce qui me concerne, au chômage des intellectuels », lance le recteur bruxellois Albert Dustin en 1935³². Ses homologues des autres établissements de haut enseignement se gardent eux aussi de tout catastrophisme, et ne s'expriment sur le sujet qu'avec circonspection³³. En octobre 1934, le vénérable Maurice Ansiaux (1869-1943), professeur d'économie à l'ULB³⁴, déclare dans le

²⁴ « Wij besluiten derhalve dat de eenzijdige en onvolledige hierboven vermelde statistiek, in geen mate de vaststelling te niet doet – die trouwens door elk advocaat die in de praktijk staat, aangevoeld wordt – dat het evenwicht tusschen vraag en aanbod, tusschen het getal zaken en het aantal advocaten, verbroken is, en wel in dien zin dat het aanbod merkkelijk de vraag overtreft ». VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat » in *Rechtskundig Weekblad*, vol. 7, n°39, 12/06/1938, p. 1580.

²⁵ DESONAY Fernand, « Le IIIe Rapport du Bureau de Statistiques Universitaires » in *Revue catholique des idées et des faits*, 19^e année, n°13, 23/06/1939, p. 18.

²⁶ WAUTERS Arthur, « Les Classes Moyennes devant la Crise », p. 942. DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 3-5. RUTTEN Joris-Albert, « Problèmes sociaux de l'heure présente. Conférences données à l'Angelicum' les 11, 12, 13 avril 1935 » in *Lectiones academicae : habitae apud pontificium institutum 'Angelicum'*, 1^{ère} série, Rome, Salita del Grillo, 1936, p. 80-81. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 41. AFU, Bruxelles, 4^e étage, 1/1/2, LIÉGEOIS Camille, « Chômage des jeunes diplômés d'université », 05/03/1935, p. 2.

²⁷ WAUTERS Arthur, « Les Classes Moyennes devant la Crise », p. 942.

²⁸ LURQUIN Constant, « Les Universités belges et la Crise », p. 101.

²⁹ LORIAUX Florence (dir.), *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, Bruxelles, CARHOP-CRISP, 2015, p. 140.

³⁰ Joris-Albert ou Georges Rutten (1875-1952), membre de l'Ordre dominicain et ordonné prêtre en 1893, fut sénateur catholique de 1921 à 1946. Au cours de la première décennie du XX^e siècle, il a contribué à jeter les bases du syndicalisme chrétien. Il devient secrétaire général de la Confédération des Syndicats chrétiens en 1912. SAUVAGE Pierre, « Rutten, Joris-Albert » in *NBN*, t. IV, 1997, p. 339-343.

³¹ RUTTEN Joris-Albert, « Problèmes sociaux de l'heure présente », p. 76-77.

³² Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, *Au-devant d'une nouvelle crise dans l'enseignement supérieur*, Bruxelles, Office de Publicité, novembre 1935, p. 14.

³³ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 06/12/1934, p. 4, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 08/12/1934, p. 1, col. 5-6. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 09/12/1934, p. 1, col. 1. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 11/12/1934, p. 5, col. 5. Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, *Au-devant d'une nouvelle crise dans l'enseignement supérieur*, p. 20-21.

³⁴ LÉBOUCQ G., « Ansiaux (Maurice) » in *BN*, t. XXII (*Supplément*, t. I, fasc. 1^{er}), 1956, col. 113-122.

Bulletin de la Banque nationale de Belgique que la surproduction des diplômés « n'a point pris en Belgique, les proportions énormes que la voix publique semble lui prêter »³⁵. Dans les pages de *La Libre Belgique*, son collègue louvaniste Fernand Baudhuin (1894-1977)³⁶ tient le même discours³⁷.

Ces manifestations d'optimisme ne manquent cependant pas d'attirer de discrètes piques de la part des plumes plus pessimistes³⁸ qui, elles, cherchent des responsables et désignent du doigt les nouveaux venus dans l'institution universitaire³⁹. Certains accusent les diplômés étrangers⁴⁰ – mais ceux-ci, lorsqu'ils ont fait leurs études en Belgique, ont souvent opté (et ont été encouragés à opter) pour des grades scientifiques, lesquels limitent leur droit à exercer une profession sur le territoire national. Nicolas Manidakis y voit la raison pour laquelle les universités belges ne connurent pas de fièvre xénophobe comparable à celle qui conduisit le Parlement français à adopter, entre 1933 et 1935, des lois interdisant aux citoyens naturalisés depuis moins de cinq ans, puis moins de dix ans, d'exercer les professions d'avocat et de médecin ou de faire carrière dans la fonction publique⁴¹. Au surplus, le gouvernement belge restreignit le droit au travail des étrangers, toutes professions confondues, au fil des années

³⁵ ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger », p. 196.

³⁶ ZEEGERS Jacques, « Baudhuin, Fernand » in *NBN*, t. IV, 1997, p. 34-36.

³⁷ BAUDHUIN Fernand, « Les carrières libérales. Y a-t-il là aussi surproduction ? » in *La Libre Belgique*, 27/08/1933. IDEM, « Les carrières libérales. Il n'y a pas pléthore, mais... » in *La Libre Belgique*, 10/09/1933, p. 1, col. 1-2.

³⁸ CORIN Adolphe, « L'offensive de l'Allemagne contre l'inflation universitaire » in *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, vol. 7, fasc. 1, janvier 1935, p. 4. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 09/12/1934, p. 1, col. 1.

³⁹ SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 64. RAEMDONCK Liesbet, *De Belgische academicus tijdens het interbellum*, p. 16-17.

⁴⁰ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 05/12/1934, p. 5, col. 3. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 06/12/1934, p. 4, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 08/12/1934, p. 1, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 11/12/1934, p. 5, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? », *Le Neptune*, 16/12/1934, p. 4, col. 5. MASSART Jeanne, « XVI^{ème} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) » in *Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, 14^e année, n°4 (octobre-décembre 1934), p. 708. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 361.

⁴¹ MANITAKIS Nicolas, « La Belgique, destination des migrations des étudiants grecs (1860-1940) » in HIRAUX Françoise, MIRGUET Françoise (dir.), *Finances, mobilités et projets d'éducation universitaires. Le regard des historiens*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2012, p. 191. Sur ces mesures discriminatoires françaises : FETTE Julie, *Exclusions*. Néanmoins, une note du recteur bruxellois Frans Van den Dungen, en date du 2 mars 1939, révèle que la Sûreté publique avait à cette époque pour politique de retirer leur permis de séjour aux étrangers (principalement polonais) qui venaient d'achever des études médicales en Belgique. Cette politique, menée en-dehors de tout cadre légal, avait été adoptée à la demande officieuse du ministère de l'Instruction publique et motivée par la crainte de voir les étrangers détenteurs d'un diplôme de médecine belge concurrencer les nationaux sur le marché de l'emploi. Pareille mesure paraissait cependant insuffisante aux yeux de la Faculté de Médecine et du recteur de l'ULB, ainsi qu'aux yeux des différentes facultés louvanistes, consultées début 1939 par le ministère. Au sein de ce dernier, d'aucuns envisageaient alors le dépôt d'un projet de loi qui exigerait la nationalité belge pour l'exercice des professions protégées par un diplôme universitaire. Le recteur magnifique Paulin Ladeuze transmit les réactions enthousiastes des conseils de faculté louvanistes au département de l'Instruction publique, tout en signalant sa désapprobation personnelle : « J'éprouve de la répugnance pour tout ce qui sent le nationalisme qui se répand aujourd'hui dans le monde ». *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte 10, dossier n°10.2. (« Ministère de l'Instruction publique, 1939 »), GRAULS Jan, Bruxelles, 20/03/1939, à LADEUZE Paulin, Louvain ; VAN DEN DUNGEN Frans, « Note sur la situation des étudiants polonais qui accomplissent des études de médecine au titre légal, en Belgique », 02/03/1939 ; LADEUZE Paulin, [s.d.], [Brouillon de réponse], à GRAULS Jan, Bruxelles.

1930⁴². Les femmes, de plus en plus nombreuses dans les professions intellectuelles, sont elles aussi regardées avec suspicion⁴³ ; et, là encore, les années 1930 virent leur travail progressivement restreint en droit, sinon en fait⁴⁴.

D'autres plumes, plus nombreuses, mettent en cause l'ambition des petites gens, qui lancent leur progéniture sur le chemin de l'école par espoir d'ascension sociale, avec la complicité des pouvoirs publics⁴⁵. Les critiques portent notamment sur les prêts d'études et le manque de sévérité dans le choix de leurs bénéficiaires : « Ceux-ci iront augmenter plus tard le nombre d'intellectuels et de diplômés qui ne trouveront jamais une situation en rapport avec leurs études et dont la vie devient un lamentable échec alors qu'elle aurait pu être heureuse ou normale s'ils n'étaient pas sortis de leur classe sociale »⁴⁶, lit-on par exemple dans le rapport 1935 de la Commission de l'Instruction publique de la Chambre. Répondre au « surpeuplement des universités » par une augmentation des frais d'inscription paraît cependant périlleux⁴⁷ : « on déclencherait une véritable révolte », prévient Maurice Ansiaux⁴⁸. Alors, que faire ? « Certaines nations ont pris à ce sujet des résolutions draconiennes », glisse le rapport 1935 de la Commission de l'Instruction publique du Sénat⁴⁹...

De fait, en Allemagne, la lutte contre l'*Überfüllung der akademische Berufe* avait pris une tournure des plus inquiétantes. Depuis 1929, le chômage des diplômés, l'austérité dans la fonction publique et la chute des revenus des professions libérales avaient intensifié la virulence des attaques – déjà bien présentes au cours des années 1920 – contre le surpeuplement des universités allemandes. Sitôt arrivés au pouvoir, les nazis s'attelèrent à brider ce surpeuplement⁵⁰. Les mesures qu'ils adoptèrent alors furent notamment portées à la

⁴² FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 361.

⁴³ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 05/12/1934, p. 5, col. 3. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 06/12/1934, p. 4, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 08/12/1934, p. 1, col. 5. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? », *Le Neptune*, 16/12/1934, p. 4, col. 5. MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) » in *Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, 14^e année, n°4 (octobre-décembre 1934), p. 708.

⁴⁴ GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre. Réalités et représentations (1918-1940) » in *Cahiers d'histoire du temps présent*, vol. 2 (1998), n°4, p. 256-279.

⁴⁵ DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 7-8, p. 11-12. AFU, Bruxelles, 1^{re} étage, caisse givre, dossier B/1/2, MALVOZ Ernest, Liège, 14/10/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

⁴⁶ DPC, session 1934-1935, doc. n°103, BLAVIER Émile, « Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 935. Rapport fait au nom de la Commission », (consulté en ligne sur lachambre.be), 02/04/1935, p. 11.

⁴⁷ Alex, « Prologue à une enquête. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 03/12/1934, p. 5, col. 6.

⁴⁸ ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger », p. 200.

⁴⁹ DPS, session 1934-1935, doc. n°88, CARNOY Albert, « Rapport de la Commission de l'Instruction publique chargée d'examiner le Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1935 » (consulté en ligne sur senate.be), 09/04/1935, p. 4.

⁵⁰ BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 222-226, p. 248-253. TITZE Hartmut, « Enrollment expansion and academic overcrowding in Germany », p. 49. IDEM, « Expansion universitaire et sélection scolaire », p. 40, p. 47-48. WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 73-77.

connaissance du public universitaire belge par un article paru en janvier 1935 dans le *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège* : « L'offensive de l'Allemagne contre l'inflation universitaire »⁵¹. Le fer de lance de cette offensive, nous dit cet article, est la loi du 25 avril 1933 ou « Loi contre l'Encombrement des Écoles supérieures et leur Envahissement par des Éléments de Race Étrangère ». Cette loi limitait le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire chaque année dans l'enseignement supérieur, ciblant spécialement les femmes et les Juifs dont les proportions furent strictement contingentées (maximum 10% de femmes et 1,5% de « Non-Aryens »)⁵². Ce numerus clausus ramena la population des universités allemandes à son niveau de 1914 : un cas unique dans l'histoire de recul des effectifs universitaires, selon Paul Windolf⁵³. Il fut applaudi par les représentants des *akademische Berufe*, dont il aurait effectivement restauré les revenus à leur niveau de 1929⁵⁴.

En Belgique, la plupart des détracteurs de « l'encombrement des universités » hésitaient devant pareilles mesures⁵⁵. « Nous ne croyons pas que ce soit là une solution belge, tout en estimant que cette question mérite une sérieuse attention », écrit Pierre De Smet fin 1933⁵⁶. D'autres, sans aller jusqu'aux discriminations envers les femmes ou les Juifs, se risquaient à réclamer un numerus clausus⁵⁷. Quant à l'auteur de l'article cité, Adolphe L. Corin (1889-1968), professeur ordinaire de langues et lettres germaniques à l'Université de Liège⁵⁸, il montrait pour sa part une certaine admiration pour cette solution. Le professeur Corin mettait ainsi en cause la « séduction du mirage de l'instruction » comme ascenseur social⁵⁹ et appelait à la « déflation universitaire »⁶⁰. Les critères appliqués par les nazis pour sélectionner les étudiants, fondés sur « l'idée national-socialiste de subordonner la formation purement intellectuelle à la valeur du caractère », aux aptitudes physiques et aux « sentiments nationaux » des candidats, semblent

⁵¹ CORIN Adolphe, « L'offensive de l'Allemagne contre l'inflation universitaire » in *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, vol. 7, fasc. 1, janvier 1935, p. 2-33.

⁵² JARAUSCH Konrad H., « The Perils of Professionalism », p. 113.

⁵³ WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 51.

⁵⁴ JARAUSCH Konrad H., « The Perils of Professionalism », p. 117. TITZE Hartmut, « Expansion universitaire et sélection scolaire », p. 50-51.

⁵⁵ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 06/12/1934, p. 4, col. 5. RUTTEN Joris-Albert, « Problèmes sociaux de l'heure présente », p. 83-84. VAN DER ESSEN Léon, « In memoriam Monseigneur Ladeuze » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 11, n°4-5, janvier-février 1940, p. 137-138.

⁵⁶ DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 13.

⁵⁷ LURQUIN Constant, « Les Universités belges et la Crise », p. 102. Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 07/12/1934, p. 4, col. 6. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels et l'encombrement des carrières libérales » in *Congrès de la Presse médicale latine à Paris*, octobre 1934, p. 11.

⁵⁸ LEROY Robert, « Adolphe Léon Corin (1889-1968) » in LEROY Robert, MERTENS-FONCK Paule, MICHEL Pierre, MICHEL-MICHOT Paulette (dir.), *Cent ans de philologie germanique (1890-1990)*, Liège, Université de Liège, Département de Langues et Littératures germaniques, 1990, p. 71-72.

⁵⁹ CORIN Adolphe, « L'offensive de l'Allemagne contre l'inflation universitaire », p. 10.

⁶⁰ *Idem*, p. 29.

aussi le séduire⁶¹. Enfin, il s'appuyait sur les expériences de pédagogues allemands pour démontrer dans son article les « limites naturelles de l'éducabilité des esprits » : ces limites paraissent spécialement étroites chez les enfants issus des classes populaires⁶². La dédicace de Corin est incisive : « Je dédie ces pages à la Fondation Universitaire de Belgique »⁶³.

3. La Fondation Universitaire défend ses prêts d'études

« Vous venez me parler des prêts d'études aux étudiants », attaque d'emblée Jean Willems, lorsque Marcellin Alexandre vient l'interviewer pour *Le Neptune* sur « l'encombrement des professions libérales », au début du mois de décembre 1934⁶⁴. Vu le contexte, le directeur de la Fondation Universitaire aurait de quoi être mal à l'aise. Son institution avait été créée en 1920, à l'initiative d'Émile Francqui, alors vice-gouverneur de la Société générale de Belgique (SGB), la plus puissante banque d'affaires du pays. Émile Francqui avait présidé le comité exécutif du Comité national de Secours et d'Alimentation (CNSA) qui, entre 1914 et 1918, avait assuré le ravitaillement de la population belge affamée. Après l'Armistice, il s'était arrangé pour que les reliquats des profits engrangés par le CNSA dans le cadre de son activité humanitaire soient accordés à l'enseignement supérieur et à la recherche, plutôt que rétrocédés à l'État. De cette donation de 150 millions de FB, 94,5 millions avaient été offerts aux institutions d'enseignement supérieur, et 55 millions avaient été réservés pour créer la première fondation scientifique de la Rue d'Egmont, la Fondation Universitaire. Celle-ci servit de modèle aux œuvres ultérieures du banquier que furent le Fonds national de la Recherche scientifique (1928) et la Fondation Francqui (1932)⁶⁵.

La Fondation Universitaire octroyait des prêts d'études, sur dix ans, libres d'intérêts, à des étudiants issus de milieux modestes⁶⁶. Pour obtenir ces prêts, le candidat devait soit obtenir une distinction lors d'une session d'examen universitaire ; soit, s'il sollicitait un prêt pour commencer des études, réussir un « examen de maturité » devant un jury de professeurs d'université⁶⁷. La création de ce système de prêts d'études doit être replacé dans le contexte des

⁶¹ *Idem*, p. 15.

⁶² *Idem*, p. 26-28.

⁶³ *Idem*, p. 2.

⁶⁴ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 13/12/1934, p. 5, col. 5.

⁶⁵ DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire et la 'Commission for Relief in Belgium Educational Foundation' : les débuts de l'institutionnalisation de la mobilité étudiante en Belgique (1920-1945)*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, ULB, année académique 2011-2012, p. 9, p. 14, p. 57-58. RANIERI Liane, *Émile Francqui ou l'intelligence créatrice (1863-1935)*, Bruxelles, Paris-Gembloux, Duculot, 1985, p. 305-306.

⁶⁶ Ses autres missions, en 1920, consistaient à aider financièrement la recherche scientifique (bourses de voyage, subsides aux associations scientifiques et aux publications, etc.). DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire...*, p. 15.

⁶⁷ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Bureau, vol. 1, 24/09/1920, p. 7-8.

lendemains de l'Armistice, marqué par la peur de l'Allemagne et de sa puissance scientifique : la Belgique devait rattraper son retard technologique en mobilisant toutes ses ressources intellectuelles, même celles cachées parmi les couches les plus pauvres de la population⁶⁸. Ce contexte était en outre marqué par la peur de la contamination révolutionnaire, la montée en puissance du Parti ouvrier belge et l'instauration du suffrage universel masculin – à laquelle Émile Francqui n'avait pas peu contribué, d'ailleurs⁶⁹. L'heure était donc à l'élargissement des élites, et la naissance de la FU coïncidait avec celle des Fonds des Mieux-Doués (1921), destinés à octroyer des prêts similaires pour les études du second degré. Élargissement des élites ne veut cependant pas dire démocratisation : l'objectif était plutôt de coopter quelques éléments des classes inférieures, triés sur le volet en fonction de leurs aptitudes (censément) innées, afin d'en faire de respectables bourgeois⁷⁰. Elle s'inscrivait ainsi dans le discours de célébration de la méritocratie, brandie par la génération montante d'hommes d'affaires sortis des cadres ou promus pour leurs compétences techniques⁷¹.

Cependant, la Fondation s'inquiéta rapidement des effets négatifs de ses prêts d'études⁷². Aussi tôt que 1923, elle avait relevé le niveau d'exigences de son examen car « Il faut éviter, à tout prix, de lancer dans la circulation un nombre considérable de jeunes gens diplômés sans ressources ; la Fondation doit se garder de former une caste d'intellectuels déclassés »⁷³. Le 1^{er} décembre 1933 encore, le bureau du CA de la FU a pris la décision de réduire le budget dédié aux prêts d'un million à 700 000 FB, et de diminuer le montant moyen de ces prêts de 1900 à 1200 FB⁷⁴ : il s'agissait autant de veiller à l'équilibre des finances de l'institution que de lutter contre « le chômage des intellectuels »⁷⁵.

En septembre 1934, Jean Willems participe à la XVI^e Semaine sociale universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (ULB), consacrée cette année-là au thème : « Les Classes Moyennes et la Crise en Belgique ». Le professeur bruxellois Constant Lurquin vient de clore un exposé dénonçant le « surpeuplement des universités » lorsque vient le tour de parole du

⁶⁸ DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire et la 'Commission for Relief in Belgium Educational Foundation'*, p. 19. HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 23. RANIERI Liane, *Émile Francqui ou l'intelligence créatrice*, p. 298.

⁶⁹ *Idem*, p. 180.

⁷⁰ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 25. VAN HAECHT Anne, *L'enseignement rénové. De l'origine à l'éclipse*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1985, p. 109-112. WYNANTS Paul, PARET Martine, « École et clivages aux XIX^e et XX^e siècles » in GROOTAERS Dominique (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1998., p. 67-68.

⁷¹ KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, « Permanence et recomposition des élites » in VANTHEMSCHÉ Guy (dir.), *Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire*, p. 425.

⁷² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 1, 03/10/1924, p. 255.

⁷³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 1, 16/02/1923, p. 173.

⁷⁴ WILLEMS Jean, « Introduction » in FU, *Rapport annuel*, vol. 11 (1930-1931), p. 19-20.

⁷⁵ *Idem*, p. 20.

directeur de la Fondation Universitaire. Dans sa présentation, Willems expose les données d'une enquête que nous qualifierions aujourd'hui « d'enquête d'insertion professionnelle », réalisée auprès des bénéficiaires de prêts d'études de la Fondation sur ses quinze premières années d'activité⁷⁶. « Par faits et chiffres »⁷⁷, le directeur démontre alors que son institution ne peut être accusée de gonfler les rangs des chômeurs : sur les 1200 répondants à son enquête (pour un total de 1400 bénéficiaires de prêts), 78% ont trouvé une fonction « ayant un rapport direct avec leurs études » ; 7% en ont trouvé une « auquel leurs études universitaires ne les avaient pas spécialement préparés » ; seuls 4% sont au chômage au 1^{er} juillet 1934⁷⁸. Ces données, Jean Willems les reproduit ensuite dans le rapport annuel 1933-1934 de la FU ; et ce sont encore elles qu'il présente à Marcellin Alexandre le 13 décembre 1934. Impressionné, celui-ci conclut : « Il ne peut plus subsister de doutes quant au bien-fondé des dispositions prises par la Fondation Universitaire pour l'attribution des prêts d'études »⁷⁹.

4. « Une étude méthodique » : de la commission au bureau de statistique

L'histoire aurait pu en rester là. Pourtant, lors de la séance du 4 octobre 1935 des conseils d'administration réunis de la Fondation Universitaire et du Fonds national de la Recherche scientifique, Émile Francqui, leur président commun, prend la parole pour proposer à ses membres la création d'une « Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels » (CESUCI)⁸⁰. Le fondateur de la maison du 11, Rue d'Egmont semble alors bien affaibli. La politique de déflation qu'il a défendue jusqu'au bout à la Rue de la Loi n'a fait qu'enfoncer la Belgique dans la crise, et le cabinet Theunis II, dont il était membre à titre extraparlamentaire, a cédé la place (18 mars 1935) à l'équipe Van Zeeland et à la dévaluation du franc belge. Mis en cause pour son échec et soupçonné d'avoir spéculé sur la dévaluation, Francqui a renoncé à son mandat de gouverneur de la Société générale de Belgique ; le 16 novembre, il passera de vie à trépas⁸¹. En attendant, il s'occupe plus que jamais de ses fondations⁸², et n'est pas satisfait des « réponses vagues qu'il recevait à ses questions

⁷⁶ MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) », p. 709.

⁷⁷ FU, *Rapport annuel*, vol. 14 (1933-1934), p. 12.

⁷⁸ *Idem*, p. 15. On compte 7% d'abandon en cours d'études et 4% de décès.

⁷⁹ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 13/12/1934, p. 5, col. 6.

⁸⁰ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 2, 04/10/1935, p. 479-480.

⁸¹ KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, « Francqui Émile » in JAUMAIN Serge, MONTENS Valérie, KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette et al., *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996, p. 291-293. RANIERI Liane, *Émile Francqui ou l'intelligence créatrice*, p. 276-290.

⁸² *Idem*, p. 324.

relatives au marché du travail et au chômage des intellectuels »⁸³. Il n'est pas le seul, on l'a vu. Un Paulin Ladeuze⁸⁴, un Maurice Ansiaux, un Fernand Baudhuin reconnaissent qu'il leur manque des chiffres pour porter un jugement sûr sur cette question, et réclament des enquêtes plus approfondies⁸⁵.

Pourtant, il semble que l'initiative de cette commission d'étude revienne à Jean Willems⁸⁶. Depuis quelques mois déjà⁸⁷, le directeur de la Fondation Universitaire récolte des données statistiques sur l'encombrement des auditoires et sur ce « chômage » qui sévirait parmi les diplômés. Il rencontre et consulte les administrations, les organisations professionnelles, les associations étudiantes et le CAPEC⁸⁸, et a spécialement confié ce dossier à un jeune ingénieur commercial récemment recruté par la Fondation, Yvon Larivierre⁸⁹. Celui-ci a passé le mois de septembre à rédiger des notes préparatoires et à récolter des rapports étrangers sur la question, préparant ainsi le travail de la Commission d'étude⁹⁰. Le programme que lui assigne Francqui est clair : rassembler de la documentation statistique, étudier « méthodiquement ces questions si complexes »⁹¹ ; consulter des personnalités particulièrement « qualifiées »⁹², « experts belges ou étrangers »⁹³ ; et ainsi « se prononcer avec autorité sur les matières soumises à son

⁸³ *La Fondation Universitaire (1920-1995)*, Bruxelles, Fondation Universitaire, 1996, p. 40.

⁸⁴ Paulin Ladeuze (1870-1940), évêque titulaire de Tibériade, professeur de théologie à l'Université catholique de Louvain, occupa les fonctions de recteur magnifique de cette institution de 1909 à sa mort en 1940. Durant son mandat, il présida notamment – bon gré mal gré – au dédoublement linguistique de l'Alma Mater louvaniste, jusque-là exclusivement francophone. DESCAMPS Albert-L., « Ladeuze (Paulin-Pierre-Jean-Marie-Joseph) » in *BN*, t. XXXIX (*Supplément*, t. XI, Fasc. 1^{er}), 1976, col. 541-563.

⁸⁵ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 09/12/1934, p. 1, col. 2. ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger », p. 195. BAUDHUIN Fernand, « Les carrières libérales. Y a-t-il là aussi surproduction ? », p. 1, col. 1.

⁸⁶ C'est ce qu'il déclare à Albert Moens en 1939. MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, Bruxelles, Éditions du Comité Central Industriel de Belgique, 1939, p. 8.

⁸⁷ La correspondance de la FU témoigne de ce que le « travail de statistiques sur le mouvement de la population estudiantine en Belgique » a commencé aussi tôt que le 20 mai 1935, par des récoltes de données sur le nombre d'étudiants en première année. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/8, MASURE Jean, Bruxelles, 20/05/1935, à VAN DER ESSEN Léon, Louvain.

⁸⁸ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 2, 04/10/1935, 04/10/1935, p. 479-480. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/1, [s.n.], « Note pour Monsieur J. Willems, Directeur de la Fondation Universitaire », 19/09/1935. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, 12/10/1936, à HOSTE Julius Jr., Bruxelles.

⁸⁹ Yvon Larivierre (parfois orthographié Larivière), né en 1910, obtient son diplôme d'ingénieur commercial à l'ULB en 1932. Il est recruté par Willems le 18 mai 1934. Faute de perspectives à long terme à la Rue d'Egmont, il présente sa démission le 25 mai 1938. En 1942, il est devenu directeur de la Manufacture IPSA s.p.r.l., à Uccle. Le 13 mai 1966, le Conseil des ministres octroie la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold à un Yvon Larivierre, ainsi qu'à deux autres personnes, désignés comme « dirigeants de la S.A. 'Boch Frères' à Bruxelles ». *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.6.9., dossier « Larivierre Yvon ». *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/21, LARIVIERRE Yvon, Uccle, [s.d.], à Fondation Universitaire, Bruxelles, [s.d.]. Archives de l'État en Belgique (Consultés en ligne sur le site arch.be), *Procès-verbaux du Conseil des ministres*, n°45, 13/05/1966, p. 9.

⁹⁰ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/8, [Larivierre Yvon], « Le surpeuplement des universités belges », [1935]. CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1935], p. 6-7.

⁹¹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 157.

⁹² *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 2, 04/10/1935, p. 480.

⁹³ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 157.

examen »⁹⁴. L'objectif est pratique : proposer des remèdes, « fournir aux autorités compétentes des directives générales »⁹⁵ et, ainsi, « servir les intérêts de la collectivité universitaire »⁹⁶.

Le 18 octobre 1935, la commission d'étude tient sa première réunion. Y siègent des représentants des quatre grandes universités, dont leurs recteurs ; ainsi que Francqui, qui préside la séance⁹⁷, flanqué de son futur successeur à la tête de la Société générale de Belgique, Alexandre Galopin (1879-1944)⁹⁸, vice-président de la Fondation⁹⁹. Les professeurs conviés impressionnent par leur pedigree : on y rencontre ainsi Pierre Nolf (1873-1953), de l'Université de Liège, ancien ministre des Sciences & des Arts (1921-1925) et proche conseiller de feu le roi Albert¹⁰⁰ ; Gustaaf Verriest (1880-1951), doyen de la Faculté des Sciences à l'Université catholique de Louvain, beau-père de Galopin¹⁰¹ ; le prix Nobel de médecine Jules Bordet (1870-1961), directeur de l'Institut Pasteur de la Province du Brabant et professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles, brièvement sénateur libéral en 1921¹⁰² ; Paul Heymans (1895-1960), chargé de cours à l'Université de Gand et futur ministre catholique des Affaires économiques (1938-1939), alors président du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire et des organes directeurs de la jeune Kredietbank¹⁰³ ; August Vermeylen (1872-1945), professeur à l'Université de Gand – dont il vient de quitter le rectorat (1930-1933) – et sénateur socialiste¹⁰⁴... Le directeur vole néanmoins la vedette, présentant les statistiques scolaires et professionnelles qu'il a déjà en sa possession. Yvon Larivierre assure enfin le secrétariat de la commission¹⁰⁵.

⁹⁴ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 2, 04/10/1935, p. 480.

⁹⁵ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 158. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 171.

⁹⁶ FU, Rapport annuel, vol. 16 (1935-1936), p. 113. FU, BSU, Rapport annuel, vol. 1 (1937), Bruxelles, Th. Dewarichet, 1937, p. 2.

⁹⁷ Il fut remplacé à la présidence par August Vermeylen dès la réunion suivante, le 13 novembre 1935.

⁹⁸ Alexandre Galopin (1879-1944), ingénieur civil de formation, directeur (1904-1922) puis administrateur-directeur général (1922-1932) de la Fabrique nationale d'Armes de Guerre, fit carrière au sein du holding de la Société générale de Belgique, jusqu'à en devenir gouverneur en 1935. Durant la Seconde Guerre mondiale, il dirigea le « Comité Galopin », groupement de patrons qui géra les relations entre les entreprises belges et l'économie de guerre allemande suivant la logique dite du « moindre mal ». Il fut assassiné le 28 février 1944 par des militants du mouvement collaborationniste DeVlag. KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, « Galopin Alexandre » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 300-303.

⁹⁹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 156.

¹⁰⁰ FREDERICQ Henri, « Pierre Nolf » in DEMOULIN Pierre, *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, Liège, Université de Liège, 1967, p. 518-530.

¹⁰¹ BOUCKAERT Louis, « Verriest (Gustave – Charles-Pierre-Conrad-Auguste) » in *BN*, t. 42 (*Supplément*, t. XIV, Fasc 1^{er}), 1981, col. 734-738. OVERLOOP Gert van, « Verriest, Gustaaf (1880-1951) » in *EVBO*, <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/verriest-gustaaf-0> (Page consultée le 03/04/2024). KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, « Galopin Alexandre » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 300.

¹⁰² DELFORGE Paul, « Bordet Jules » in *EMW*, t. I, p. 170-171.

¹⁰³ VAN DEN WIJNGAERT Mark, « Heymans, Paul » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/heymans-paul> (Page consultée le 03/04/2024). VAN MOLLE Leen, « Heymans Paul » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 367-368.

¹⁰⁴ VANDEVOORDE Hans, GOBERT Catherine (trad.), « Vermeylen August » in *Le Maitron*, [En ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article238789> (Page consultée le 06/11/2022).

¹⁰⁵ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 158. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 164-167.

Le 18 décembre 1935, la Commission d'étude clôt déjà sa dernière session et approuve son rapport final, rédigé par Jean Willems¹⁰⁶. Disséminé dès le 10 janvier 1936¹⁰⁷, celui-ci présente des statistiques relatives aux effectifs de l'enseignement moyen supérieur et de l'enseignement supérieur (obtenus auprès des universités¹⁰⁸), ainsi qu'aux diplômes délivrés, au cours des dernières années. Elle contient en outre des données sur la situation du marché de l'emploi pour certaines professions universitaires (enseignants, ingénieurs, avocats, médecins, fonctionnaires)¹⁰⁹. Là où un Marcellin Alexandre affirmait qu'« il y a partout surabondance »¹¹⁰, la CESUCI insiste au contraire sur les débouchés encore ouverts dans certains secteurs (ingénieurs, chimistes) et certaines zones (les campagnes, la colonie)¹¹¹. De manière générale, la commission – suivant en cela les travaux préliminaires de Larivierre et Willems – se montre plutôt nuancée. Si l'augmentation du nombre d'étudiants (de l'ordre de 58% entre 1913-1914 et 1934-1935 en ne tenant compte que des étudiants de nationalité belge¹¹²) est considérée comme sans rapport avec les besoins du marché de l'emploi, elle est imputée non pas à l'afflux des étrangers ou des femmes, mais à un faisceau de « causes d'ordre économique et sociologique » : exode rural, dénatalité, essor des transports, espoirs d'ascension sociale, etc.¹¹³ La situation est jugée inquiétante, quoique bien moins que dans les pays voisins¹¹⁴ ; l'option de relever les frais d'études ou d'établir un *numerus clausus* est exclue dès les préliminaires¹¹⁵. La CESUCI plaide plutôt pour une sélection plus sévère dans l'enseignement moyen et dans l'enseignement supérieur, mais aussi pour la création de débouchés pour les diplômés dans l'administration et pour l'organisation de travaux de secours¹¹⁶.

La Fondation Universitaire n'en restera pas là. Dès la deuxième réunion de la Commission, le professeur Edgard Blancquaert (RUG) a soumis l'idée de créer un « 'Office

¹⁰⁶ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 11/12/1935, p. 185.

¹⁰⁷ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6 (« Rapport général – Expédition »).

¹⁰⁸ AUGent, Gand, 4A2/4, 245, dossier n°322, WILLEMS Jean, Bruxelles, 26/10/1935, à STEVENS Robert, Gand.

¹⁰⁹ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1935], p. 4-5.

¹¹⁰ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? Le spectre de la pléthore » in *Le Neptune*, 04/12/1934, p. 4, col. 2.

¹¹¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 167. CESUCI, *Deuxième rapport Général*, Bruxelles, [1937], p. 7-8.

¹¹² *Idem*, p. 8.

¹¹³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/8, [Larivierre Yvon], « Le surpeuplement des universités belges », [1935], p. 11.

¹¹⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/2, [s.n.], « Le problème du Surpeuplement des Universités et du Chômage des Intellectuels. Création d'une Commission d'Étude. Projet de communication à faire au Conseil d'Administration de la FU », [<04/10/1935], p. 1.

¹¹⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/8, [Larivierre Yvon], « Le surpeuplement des universités belges », [1935], p. 20-21.

¹¹⁶ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1935], p. 11-13.

Universitaire de Statistiques' »¹¹⁷. L'idée trotte pourtant dans la tête de Willems bien avant cette date¹¹⁸. Le projet est approuvé par le CA le 7 février 1936. Les mois suivant sont consacrés « à l'étude et à la mise au point de la méthode de travail »¹¹⁹, et le « Bureau de Statistiques universitaires » (BSU) entre en service le 15 octobre 1936. Yvon Larivierre en est nommé secrétaire¹²⁰. Ce Bureau reçoit pour mission première d'établir des statistiques scolaires et des statistiques des « professions dont les titulaires se recrutent nécessairement ou habituellement parmi les diplômés de l'enseignement supérieur »¹²¹. Ses données seront mises à la disposition du public dans un rapport annuel, afin de favoriser un ajustement spontané de l'offre à la demande : à la fois en orientant les jeunes au seuil des études, mais encore en indiquant aux diplômés les régions et professions à investir ou à éviter¹²². On peut y voir une manifestation tardive de ce que Desrosières désigne comme la modalité libérale de « l'État statisticien » : instaurer la transparence du marché par la centralisation de l'information afin de garantir son bon fonctionnement. Le premier rapport du BSU (mai 1937) sera l'objet d'un examen approfondi par la CESUCI à nouveau réunie (22 octobre 1937 et 10 décembre 1937), lequel débouchera sur un nouveau rapport, en décembre 1937¹²³. Le 4 mars 1938, la commission d'étude est transformée en « Commission consultative du Bureau de Statistiques Universitaires »¹²⁴.

5. Le havre de la Rue d'Egmont

Comment expliquer l'essor de ces organes d'étude du « chômage des intellectuels » au sein de la Fondation Universitaire à partir de 1935 ? Nous proposerons ici trois pistes d'explication.

¹¹⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », BLANCQUAERT Edgard, « Exposé fait en séance du 13 novembre 1935 par Monsieur le Professeur Blancquaert devant la Commission pour l'Etude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels », [13/11/1935], p. 3.

¹¹⁸ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/3, WILLEMS Jean, Bruxelles, 22/11/1935, à ROSIER Alfred, secrétaire général du Bureau universitaire de Statistique, Paris.

¹¹⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 14/10/1936, à Martin, Gaston, La Gravière.

¹²⁰ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1, 1937, Bruxelles, Th. Dewarichet, 1937. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 07/02/1936, p. 15. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, Fondation Universitaire, BEGHIN P., pour WILLEMS Jean, Bruxelles, 12/10/1936, aux membres de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels.

¹²¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [WILLEMS Jean], « Communication de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique, le 22 octobre 1936 », [22/10/1936], p. 2.

¹²² CESUCI, *Deuxième rapport Général*, Bruxelles, [1937], p. 1. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/12/1935, p. 188. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 07/02/1936, p. 15.

¹²³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 07/05/1937, p. 91-92. CESUCI, *Deuxième rapport Général*, Bruxelles, [1937], p. 1, p. 29. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 22/11/1937, à LADEUZE Paulin, Louvain.

¹²⁴ FU, *Rapport annuel*, vol. 18 (1937-1938), p. 47. On en perd la trace à partir du rapport annuel de la Fondation de 1943-1944.

Premièrement, et malgré les statistiques précédemment citées sur le devenir professionnel des anciens bénéficiaires, la Fondation a plus que jamais besoin de prouver l'utilité publique de ses prêts d'études. En effet, la dévaluation du franc belge, en mars 1935, a frappé de plein fouet les patrimoines des universités et des fondations scientifiques. Déjà éprouvée par le précédent de 1926, la donation de 1919 en est réduite à 18% de sa valeur initiale. Face à la ruine imminente, les dirigeants de la Rue d'Egmont se lancent dans une campagne de démarches auprès du gouvernement Van Zeeland I, dans l'espoir d'obtenir son aide... sans pour autant permettre à l'État de s'ingérer dans leurs affaires¹²⁵. « Comment justifier devant l'opinion publique la constitution d'une pareille dotation ? », s'interroge Willems dans une note confidentielle adressée aux quatre recteurs¹²⁶. Pour ce qui concerne la Fondation Universitaire, il incline à jouer sur l'importance de ses prêts pour « la formation générale et les connaissances scientifiques dont la possession est de plus en plus impérieusement exigée par les conditions de la vie moderne et la concurrence entre les nations »¹²⁷. Mais pour pouvoir jouer cette carte, il faut définitivement écarter l'idée que ces prêts contribuent à la surproduction en diplômés. En novembre 1935, lorsque le Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire publie la brochure *Au-devant d'une nouvelle crise dans l'enseignement supérieur ?* pour implorer « un geste de don, un large geste... »¹²⁸ de la part du gouvernement, Willems veille à y faire reproduire ses chiffres relatifs à la bonne insertion professionnelle des bénéficiaires des prêts de la fondation¹²⁹.

Deuxième piste explicative : la carence des pouvoirs publics. Le ministère des Sciences & des Arts, rebaptisé fin 1932 ministère de l'Instruction publique, semble s'être très peu intéressé au chômage des diplômés. La succession de onze ministres différents entre 1930 et 1940 – le pédagogue Marion Coulon parle après-guerre d'une « parade des ministricules »¹³⁰ – ne fut sans doute pas propice à l'émergence d'une vision à long terme sur ce problème. La seule enquête que mena le ministère sur le sujet, en janvier 1935, ne fut effectuée qu'à la requête de l'Institut international de la Coopération intellectuelle, et de manière particulièrement

¹²⁵ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Lijst Courtois, boîte n°69, dossier « Fondation Universitaire – Organisation », [WILLEMS Jean], « La Fondation Universitaire et les Patrimoines universitaires. Le Fonds National de la Recherche Scientifique », [<12/04/1935], p. 1-6.

¹²⁶ *Idem*, p. 4.

¹²⁷ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Lijst Courtois, boîte n°69, dossier « Fondation Universitaire – Organisation », [WILLEMS Jean], [Avant-projet de loi sur la dotation publique des Fondations], [<12/04/1935], p. 1.

¹²⁸ Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, *Au-devant d'une nouvelle crise dans l'enseignement supérieur*, p. 25.

¹²⁹ *Idem*, p. 30. Le gouvernement Van Zeeland finira par relever la rente des obligations d'État que possédaient les fondations scientifiques. « Arrêté royal. Enseignement supérieur et sciences. – Création d'une dette 4 p. c. unifiée, 3^e série, non amortissable, et déterminant certaines mesures en faveur d'établissements d'enseignement universitaire et de fondations ayant pour but la recherche scientifique et le développement de l'enseignement universitaire (*Moniteur* du 29 mars 1936) » in *BMIP*, vol. 30 (1936), n°1, p. I. 68-70.

¹³⁰ COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. I, Mons, Silène, 1945, p. 52.

improvisée : le ministère laissa un mois aux recteurs des quatre universités pour lui donner le nombre de « jeunes gens récemment diplômés » qui n'avaient pas pu trouver un emploi¹³¹. Il ne récolta pas grand-chose¹³². Dans sa réponse à l'Institut, le 9 février 1935, le département confirme au demeurant qu'aucune mesure n'a encore été prise en Belgique pour tenter d'améliorer « le sort des diplômés sans emploi »¹³³.

La statistique publique n'est pas non plus d'un grand secours. Il y a bien l'*Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, qu'emploient certains auteurs avant la création de la CESUCI¹³⁴ ; mais il manque de précision et, surtout, retarde¹³⁵. Larivierre calcule ainsi que, grâce au BSU, « le gain de temps sera de 6 mois pour les données relatives à l'enseignement supérieur et d'un an et demi pour l'enseignement secondaire »¹³⁶. Jusque-là, lorsque le ministère souhaitait avoir des chiffres sur la population des universités (par exemple, pour répondre à une question parlementaire), il se contentait d'envoyer une demande *ad hoc* aux rectorats¹³⁷. Dans une optique d'orientation scolaire continue, des données plus régulières deviennent cependant nécessaires.

Enfin, et surtout, la Fondation Universitaire constitue la meilleure candidate pour organiser la lutte contre le chômage des jeunes diplômés en Belgique car elle sert de lieu de rencontre aux corps académiques des différentes universités. Lorsque, le 8 avril 1916, au siège de la Banque d'Outremer, Francqui réunit une commission interuniversitaire pour réfléchir à la destination des reliquats du CNSA et esquisser les traits de la fondation à venir, il jette un arc entre les piliers. La partie n'était pas gagnée d'avance, car les catholiques « s'étaient toujours défiés des œuvres neutres » et voyaient d'un mauvais œil tout ce qui ressemblait à une tutelle sur l'enseignement libre¹³⁸ ; mais en ce 8 avril 1916, professeurs catholiques et professeurs

¹³¹ AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.2., LIÉGEOIS Camille, Bruxelles, 11/01/1935, à LADEUZE Paulin, Louvain.

¹³² *Idem.* AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, LIÉGEOIS Camille, « Chômage des jeunes diplômés d'université », 05/03/1935, p. 1.

¹³³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », LIÉGEOIS Camille, Bruxelles, 09/02/1935, à BONNET Henri, Paris, p. 1.

¹³⁴ ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger », p. 195. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILLEMS Jean, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Le Problème du Surpeuplement des Institutions d'Enseignement Supérieur en Belgique », [1933].

¹³⁵ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LÉVY Paul, « À propos d'un Office de statistique universitaire », 06/02/1936, p. 2.

¹³⁶ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Bureau des Statistiques Universitaires. Mission », [<15/10/1936], p. 1.

¹³⁷ Voir le dossier « 4A2/4 – Beheerder-administrateur » dans les Archives de l'UGent ; le dossier « 329 Statistiques » dans les Archives de l'ULiège ; le dossier « 163 – Renseignements statistiques (1913-1939) » dans les Archives de l'Administration de l'Enseignement supérieur. Cette pratique se poursuivra après le lancement des *Rapports annuels* du BSU.

¹³⁸ RANIERI Liane, *Émile Francqui ou l'intelligence créatrice*, p. 307.

libres-penseurs avaient accepté de s'asseoir à une même table pour réfléchir à leurs intérêts communs. Pour la première fois dans leur histoire, les quatre universités avaient fait front¹³⁹.

Les conseils d'administration de la FU puis du FNRS s'inscrivent dans l'esprit de cette commission originelle. Ces institutions de la Rue d'Egmont forment le « système francquiste » : un modèle de distribution du pouvoir universitaire fondé sur l'indépendance vis-à-vis de l'État (garantie par la protection de la haute finance bruxelloise et du Palais) ; sur le pluralisme politique, linguistique et philosophique ; et sur une gestion interuniversitaire des intérêts communs¹⁴⁰. Ce mode de pouvoir s'accorde bien avec l'état contemporain des rapports de force au sein du système universitaire belge, caractérisé par une autonomie croissante pour les corps académiques¹⁴¹. La Rue d'Egmont émerge à la fois comme centre d'une coordination minimale et collégiale entre ceux-ci, et comme siège d'un contre-pouvoir face à la puissance publique. Les quatre recteurs¹⁴² s'y réunissent pour délibérer des projets du ministère ou du Parlement les concernant, ou pour préparer leurs propres projets¹⁴³ ; les fondations relaient ensuite leurs avis et revendications auprès du monde politique¹⁴⁴. La maison du 11, Rue d'Egmont constitue enfin un lieu de sociabilité savante : avec son restaurant, ses salons et son hôtel, elle offre aux professeurs d'université tous les agréments d'un « club anglo-saxon » au cœur de la capitale¹⁴⁵.

Les entreprises de Jean Willems en matière de « chômage intellectuel » reflètent cet équilibre nécessaire entre institutions et piliers. Elles dépendent en effet du bon vouloir des secrétariats universitaires pour la récolte des données sur les populations d'étudiants : le soutien des quatre recteurs est donc indispensable¹⁴⁶. D'autre part, pour ce qui est des statistiques de

¹³⁹ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 22. DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire...*, p. 9.

¹⁴⁰ *Idem*, p. 15-16. BERTRAMS, Kenneth, « De l'initiative privée à la reconversion publique du 'système francquiste' : le F.N.R.S. et la coordination de la recherche scientifique en Belgique (1914-1950) » in BERTRAMS, Kenneth, BIÉMONT Émile, VANPAEMEL Geert, VAN TIGGELEN Brigitte, *Pour une histoire de la politique scientifique en Europe (XIX^e-XX^e siècles) : actes du colloque des 22 et 23 avril 2005 au Palais des Académies*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, 2007, pp. 51-73. HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 59-60 ; PIROT Pascal, *La dynastie belge et la science*, Thèse de doctorat en histoire, inédit, Université de Liège, année académique 2014-2015, p. 408-411.

¹⁴¹ ROYEN Virgile, *Les universitaires liégeois face à la flamandisation de l'Université de Gand (1918-1923)*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, Université de Liège, année académique 2016-2017, p. 17-25.

¹⁴² Les chefs des institutions d'enseignement supérieur d'importance secondaire (Université coloniale, Institut Saint-Louis, instituts commerciaux d'Anvers ou de Mons, etc.) ne sont que rarement consultés.

¹⁴³ *AGR, Bruxelles*, Fonds de l'Administration de l'Enseignement supérieur, dossier n°14, LIÉGEOIS Camille, Bruxelles, 12/02/1935, à HIERNAUX Jules, Bruxelles. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 1, 26/06/1925, p. 315. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.10.2.1., dossier « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l'I. P. », « Réunion des Recteurs tenue à la Fondation Universitaire le 9 mars 1933 », p. 1-2.

¹⁴⁴ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 60.

¹⁴⁵ *Idem*, p. 24-25.

¹⁴⁶ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 159, p. 164. *AUGent, Gand*, 4A2/4, 245, dossier n°322, WILLEMS Jean, Bruxelles, 26/10/1935, à BESSEMANS Albert, Gand. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/7, WILLEMS Jean, Bruxelles, 24/10/1935, à DUESBERG Jules, Liège ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 24/10/1935, à LADEUZE Paulin, Louvain. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/8, DE HERTOIGH A., Bruxelles, 09/11/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 12/11/1935. *AFU, Bruxelles*, entresol, E/2/15, WILLEMS Jean, Bruxelles 06/08/1937, à YERNAUX Jules, Mons. *AFU, Bruxelles*, entresol, E/2/14, WILLEMS Jean, Bruxelles, 31/08/1937, à LADEUZE Paulin, Louvain.

l'enseignement secondaire, la Fondation Universitaire doit prendre directement contact avec les directions des écoles et leurs autorités de tutelle (Administration de l'Enseignement moyen et Fédération nationale de l'Enseignement moyen libre)¹⁴⁷. La participation des écoles catholiques ne sera cependant que progressive, et les rapports du BSU passeront ainsi de 200 institutions en 1936 à 365 en 1948¹⁴⁸. Tel est le nœud du problème : en admettant que les administrations publiques acceptent de collaborer diligemment aux enquêtes de la Fondation, rien ne peut obliger l'enseignement libre à faire de même¹⁴⁹. Willems ne manque d'ailleurs pas d'assurer au président de la Fédération nationale de l'Enseignement moyen libre que sa collaboration fut « un des éléments essentiels de la réussite dans la tâche que nous nous étions assignée (sic) »¹⁵⁰. De même, il fait savoir au recteur louvaniste que « le fait que l'autorité académique consente à nous apporter son agissante et sympathique collaboration est, à cet égard, l'élément le plus encourageant »¹⁵¹. En outre, le directeur de la Fondation voit dans la création du BSU un moyen de renforcer « la position de la Commission vis-à-vis des pouvoirs publics », en donnant « l'exemple dans l'action »¹⁵².

L'importance de ce caractère interuniversitaire apparut avec évidence lorsque Georges Smets (1881-1961), professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur de l'Institut de Sociologie Solvay¹⁵³, approcha la Fondation avec une proposition qu'il méditait depuis au moins juin 1936¹⁵⁴. Le 26 novembre 1938, il s'enquiert auprès du président de la Fondation, Félicien Cattier¹⁵⁵, de « l'étude méthodique du marché de l'emploi intellectuel dans notre

¹⁴⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, MASURE Jean, Bruxelles, à Abbé HIERS, Bruxelles, 12/06/1936. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Memo pour Monsieur le Directeur. Entretien avec Monsieur Liégeois, Directeur Général au Ministère de l'Instruction publique », 23/06/1936. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LARIVIERRE Yvon, « Entretien avec Messieurs Liégeois et Peteau », 14/07/1936. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Organisation du Bureau de Statistiques Universitaires », [>16/10/1936].

¹⁴⁸ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Bureau des Statistiques Universitaires. Mission », [<15/10/1936], p. 3. Fondation Universitaire, Bureau de Statistiques universitaires, *Rapport annuel*, vol. 10, (1948), Bruxelles, Th. Dewarichet, 1948, p. 2.

¹⁴⁹ On peut d'ailleurs comparer la bonne volonté que montra l'UCL à l'égard de la CESUCI et du BSU aux maigres renseignements qu'elle accepta de transmettre à des enquêtes ultérieures, comme l'enquête de l'INSOC sur l'examen d'entrée à l'université en 1946 (cf. Chapitre VIII) ou, plus tardivement, l'inventaire du personnel scientifique belge menée en 1956-1957 par le Centre d'Étude des Problèmes Sociaux et Professionnels de la Technique (ULB) à la demande du Ministère de l'Instruction publique (en pleine guerre scolaire). PIROT Pascal, « La 'Commission nationale des sciences' et l'émergence d'un concept de politique scientifique en Belgique » in JULLIEN Vincent, MALPANGATTO Michela, NICOLAÏDIS Eftymios, *L'homme au risque de l'infini. Mélanges d'histoire et de philosophie des sciences offerts à Michel Blay*, Bruxelles, Brepols, 2013 (coll. « De Diversis Artibus », vol. 93), p. 398.

¹⁵⁰ AFU, Bruxelles, entresol, R/1/14, WILLEMS Jean, Bruxelles, 22/05/1937, à VAN EYNDE L., Malines.

¹⁵¹ AFU, Bruxelles, entresol, E/2/14, WILLEMS Jean, Bruxelles, 31/08/1937, à LADEUZE Paulin, Louvain.

¹⁵² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/12/1935, p. 188.

¹⁵³ SALMON P., « Smets (Georges) » in Académie Royale des Sciences d'Outre-mer, *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. VII, Bruxelles, 1989, col. 353-356.

¹⁵⁴ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Mémoire. Projet d'organisation du B.S.U. », 27/06/1936.

¹⁵⁵ Félicien Cattier (1869-1946), juriste, chargé de cours (1897) puis professeur ordinaire (1906) à l'Université de Bruxelles, fit carrière au sein de la Banque d'Outremer puis de la Société générale de Belgique, une fois la première rachetée par la seconde. Il fut notamment vice-gouverneur de la SGB (1935-1938) et président de l'Union minière du Haut-Katanga (1932-1939) que celle-ci patronnait. Proche d'Émile Francqui, Cattier joua un rôle-clé dans la création et l'administration des

pays » que celle-ci ambitionne de mener. Une telle étude, selon lui, « exigera un effort continu, des recherches étendues et un personnel expérimenté »¹⁵⁶ (sous-entendu : « que ne possède pas la Fondation »). Smets propose alors de créer un bureau à cette fin au sein de l'Institut de Sociologie Solvay, afin d'interpréter les statistiques de la FU et de les compléter par des enquêtes sur les débouchés et les conditions de vie dans les professions intellectuelles.

Une telle initiative était de nature à remettre en question le fragile équilibre entre universités, et donc entre partis, confessions et communautés linguistiques. Smets en est conscient : dans sa proposition, il propose d'emblée la création d'un « comité directeur » composé de Cattier, de lui-même et d'une personnalité choisie « dans le monde catholique », de façon à présenter des « garanties d'indépendance et d'objectivité »¹⁵⁷. Il suggère à cette fin le nom du professeur Henri Velge. Cette caution catholique ne suffit pourtant pas à apaiser les craintes qui apparaissent, lors de la seule réunion connue de la Commission consultative du Bureau de Statistiques universitaires, le 8 décembre 1938. Le recteur magnifique Paulin Ladeuze exige que le futur bureau soit placé sous la tutelle de la FU seule, et que son comité de direction comprenne des représentants des universités de l'État : ainsi, dit-il, « les Associations d'anciens étudiants auront plus de tendance à assurer le nouvel organisme de leur collaboration agissante », si indispensable aux enquêtes. La commission consultative aboutit à un compromis : le bureau serait placé sous le patronage conjoint de la FU et de l'Institut Solvay¹⁵⁸. Georges Smets corrige donc le tir le 12 décembre, invitant désormais au comité de direction, outre Velge, les professeurs Georges Dor (UEL) et Edgard Blancquaert (RUG), tous deux membres de la Commission consultative du BSU¹⁵⁹. Cela ne suffit pas à apaiser le recteur gantois Jean Haesaert (1892-1961)¹⁶⁰, qui avait déjà insisté par le passé pour le maintien de la « représentation inter-universitaire »¹⁶¹ dans tout ce que faisait le BSU : à ses yeux, le projet Smets « bedreigt onze tusschenkomst »¹⁶².

Finalement, le conseil d'administration de la Fondation Universitaire, tout en remerciant Smets, se contenta de prendre acte de la création de cet organisme de recherche, afin de respecter le caractère interuniversitaire qui devait présider à toutes ses entreprises¹⁶³. Le

fondations de la Rue d'Egmont. KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, « Cattier Félicien » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 96-98. LOUWERS Octave, « Cattier (Félicien) » in *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. VI, 1968, col. 189-201.

¹⁵⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/1/2, à SMETS Georges, Bruxelles, 26/11/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

¹⁵⁷ *Idem*.

¹⁵⁸ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/3, Commission consultative du Bureau des Statistiques Universitaires, Procès-verbaux, Séance du 8 décembre 1938, p. 3.

¹⁵⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/1/2, à SMETS Georges, Bruxelles, 12/12/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

¹⁶⁰ « Haesaert, Jean (1892-1961) » in *UGentMemorie*, [En ligne], <https://www.ugentmemorie.be/personen/haesaert-jean-1892-1961> (Page consultée le 26/06/2023).

¹⁶¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/1/2, HAESAERT Jean, Gand, 17/12/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

¹⁶² *AUGent, Gand*, 4A2/4, 245, dossier n°322, HAESAERT Jean, à BLANCQUAERT Edgard, [s.d.].

¹⁶³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 06/10/1939, p. 166-167.

« Bureau permanent pour l'Étude du Marché de l'Emploi intellectuel » créé en janvier 1939 dépend donc uniquement de l'Institut de Sociologie Solvay¹⁶⁴. Par la suite, Smets rencontra les chefs des établissements d'enseignement supérieur pour les consulter sur la marche à suivre¹⁶⁵, et le comité directeur interuniversitaire (Smets pour Bruxelles, Velge pour Louvain, Blancquaert pour Gand et Dor pour Liège, auxquels il faut ajouter Willems) fut créé comme prévu. Ce comité se réunit le 23 janvier 1939, le 22 mai 1939 et le 19 février 1940¹⁶⁶. La direction des opérations fut confiée à l'historien Guillaume Jacquemyns (1897-1969), chef du service des enquêtes sociales au sein de l'Institut¹⁶⁷.

¹⁶⁴ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, B/2/2, « 23/01/1939 », p. 1.

¹⁶⁵ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, B/2/2, « 22/05/1939 », p. 1.

¹⁶⁶ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, B/2/2, « 23/01/1939 », p. 1 ; « 22/05/1939 », p. 1 ; « Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel en Belgique. Composition du Comité Directeur », [1939].

¹⁶⁷ DEVLEESHOUWER Robert, « Jacquemyns, Guillaume » in *NBN*, t. VIII, 2005, p. 201-202.

Conclusion intermédiaire

La naissance de l'expertise sur le chômage des intellectuels en Belgique doit être replacée dans un contexte où la presse, les associations professionnelles, les professeurs d'université et la classe politique belges expriment de plus en plus vivement leur inquiétude à l'égard de ce problème social. Jusqu'en 1935, ces divers acteurs manquent de données précises sur cette question. Ils en sont donc réduits à glaner des chiffres ici et là et à collecter l'opinion des parties prenantes (universités et associations professionnelles au premier chef). L'importance du phénomène reste floue et les avis divergent : les uns se montrent rassurants ; les autres, comme le journaliste Marcellin Alexandre dans les pages du *Neptune*, appréhendent le pire. Ceux-là pointent du doigt l'accroissement excessif du nombre d'étudiants comme responsable de l'encombrement des carrières libérales. Or le voisin allemand, lui, est parvenu à arrêter cet accroissement en 1933 – au moyen d'un *numerus clausus* drastique et discriminatoire envers les femmes et les Juifs. La Belgique sera-t-elle contrainte elle aussi de suivre cette voie ? Comment fermer les portes des universités tout en ménageant des interstices pour permettre aux élites d'intégrer les sujets d'élite ?

Parmi ces interstices, il y a les prêts d'études que, depuis 1920, la Fondation Universitaire (FU) octroie aux jeunes gens méritants mais impécunieux. Le directeur de cette fondation philanthropique, Jean Willems, se sent donc obligé, dès 1934 et à plusieurs reprises, de démontrer « par faits et chiffres » que les prêts de son institution n'aggravent pas l'excédent en diplômés. Ces premières recherches amènent ensuite Willems à proposer aux dirigeants de la Fondation Universitaire de convoquer une commission interuniversitaire pour faire toute la lumière sur les problèmes du « surpeuplement des universités » et du « chômage des intellectuels » (octobre – décembre 1935). Il suggère enfin à cette dernière la création d'un Bureau de Statistiques universitaires (octobre 1936) qui poursuivrait l'œuvre de cette commission en publiant chaque année un rapport sur la situation. Forte de cette enquête « méthodique », systématique, appuyée sur des données quantitatives et sur l'opinion des experts étrangers, la Fondation Universitaire est en mesure de se prononcer avec autorité sur l'état du marché de l'emploi des diplômés en Belgique. Elle en relativise la saturation et, tout en se prononçant en faveur d'une restriction de l'accès à l'enseignement supérieur, exclut d'emblée le recours à un *numerus clausus* ou à des procédés ouvertement discriminatoires.

Jean Willems incarne donc bien cette figure nouvelle de l'expert du chômage des intellectuels qu'a discerné Cyprien Tasset dans le contexte français. Cependant, le succès de ses

initiatives doit beaucoup aux circonstances dans lesquelles il a été placé. L'institution dont Willems a la charge représente en effet un terrain neutre, un espace de rencontre et de concertation pour les professeurs d'université belges dans un monde académique fracturé par de multiples clivages. La Fondation Universitaire est la fille aînée du « système francquiste », ce réseau d'institutions scientifiques privées fondées par l'homme d'affaires Émile Francqui, partageant un même modèle de gestion pluraliste, collégial, et qui respecte un relatif équilibre entre les universités, les piliers et les communautés linguistiques. Cet équilibre, reflet de la segmentation de la société belge, se retrouve dans la composition de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, et assure à Jean Willems le soutien et les relais indispensables à ses projets. À l'inverse, lorsque le directeur de l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Georges Smets, se propose de prendre la relève de la FU en créant un Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel (janvier 1939), il se heurte à la méfiance de ses pairs. Enfin, cette expertise sur le chômage des intellectuels se construit à la fois sans, contre et pour l'État. Sans, car les pouvoirs publics font preuve d'un certain désintérêt pour cette question ; contre, car la Fondation Universitaire est une fondation privée, jalouse de son indépendance ; pour, car le but ultime de ces travaux reste de conseiller le pouvoir politique dans la lutte contre le chômage des intellectuels.

C'est donc dans ce cadre que Jean Willems rencontre son compatriote Henri Fuss, haut fonctionnaire au Bureau international du Travail, en ce début du mois de décembre 1935, pour obtenir son avis sur le chômage des intellectuels. Mais ce que Willems ignore peut-être, c'est qu'il s'adresse en réalité à l'un des créateurs du « chômage des intellectuels ». Pour le comprendre, un petit retour en arrière s'impose.

Chapitre II : Aux origines du « chômage des intellectuels »

Comme nous le soulignons dans l'introduction, l'expression « chômage des intellectuels » peut paraître singulière au lecteur de 2024, plus habitué à l'usage de termes comme « suréducation » ou « inflation scolaire » pour décrire les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Pourtant, c'est cette expression qu'emploie Jean Willems à l'automne 1935, lorsque débute en Belgique l'« étude méthodique » de ces problèmes d'emploi. Adoptant une approche constructiviste, nous avons donc cherché à retracer l'origine, sinon de cette expression elle-même, du moins de son succès.

Dans ce deuxième chapitre, nous remonterons dans le temps jusqu'en l'année 1923. En septembre 1923, en effet, l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage organisa à Luxembourg une conférence internationale au cours de laquelle ses membres traitèrent pour la première fois du « chômage des intellectuels ». Nous replacerons cette conférence dans le fil de l'histoire de la « nébuleuse réformatrice » transnationale évoquée dans l'introduction, et montrerons comment cette association internationale, dont le rôle avait été si crucial dans la « naissance du chômeur » avant-guerre, joua après-guerre un rôle analogue dans la « naissance du chômeur intellectuel ». Ensuite, nous chercherons à comprendre pourquoi l'expression « chômage des intellectuels » apparaît à cette date dans le langage des spécialistes francophones de la réforme sociale. Dans ce but, nous considérerons successivement les concepts de « chômage » et d'« intellectuel », et montrerons le caractère fondamentalement politique de l'usage de ces termes pour désigner et métamorphoser symboliquement un problème lui-même ancien. Nous nous attarderons en particulier sur l'« intellectuel », sur sa place dans la jeune Société des Nations, sur ses définitions, traductions et connotations dans les discours de l'Entre-deux-guerres. Cet examen taxonomique est non seulement pertinent pour comprendre les nuances de la langue de nos interlocuteurs du passé, mais il permet en outre de saisir les raisons qui poussèrent une institution internationale en particulier, le Bureau international du Travail, à ériger cette figure née de l'Affaire Dreyfus en catégorie socioprofessionnelle. Ce projet de transformation conceptuelle de l'espace social se heurta cependant à ses propres limites et aux autres projets de construction de l'espace social qui lui faisaient concurrence. Nous présenterons ceux-ci en évoquant deux catégories en marge du « travail intellectuel » : les employés et les professions libérales.

Enfin, dans la troisième partie de ce chapitre, nous relaterons une première confrontation entre les experts du chômage des intellectuels et leur objet, à travers les enquêtes que le Bureau

international du Travail lui consacra entre 1928 et 1935. Pour la première fois dans l'histoire, une institution internationale se saisissait de ce problème et proclamait son intention de le comprendre et de le résoudre. Nous exposerons les méthodes et les concepts qui guidèrent les services du BIT au fil de leurs travaux, les faiblesses de ces outils, ainsi que les obstacles auxquels les fonctionnaires internationaux furent confrontés et qui les amenèrent même à remettre en question la pertinence de leur démarche. Qui plus est, le BIT fut confronté à un rival : l'Institut international de Coopération intellectuelle, ancêtre de l'UNESCO, fondé à Paris en 1926. Le « chômage des intellectuels » se muait ainsi en enjeu des querelles de compétence qui opposaient ces deux institutions du système de la Société des Nations.

1. La dernière conférence internationale du chômage (1923)

1.1. Une lettre de Genève

Notre histoire commence le 7 février 1923, à Genève, lorsque Henri Fuss prend la plume pour écrire à son ami Max Lazard¹. Max Lazard (1875-1953) est un des pères de la notion moderne de « chômage ». Issu d'une riche famille de banquiers français, il avait renoncé à sa carrière dans la finance pour consacrer son activité et sa fortune à la philanthropie et à l'étude des problèmes sociaux². En 1910, il avait organisé avec le Gantois Louis Varlez la Conférence internationale du chômage et, au terme de celle-ci, fondé l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage (AILC)³. Les deux hommes circonscrivaient ainsi un nouveau « domaine de réforme », au sein duquel des « spécialistes du chômage » comme eux proposaient une nouvelle analyse des formes de manque de travail dont pouvaient souffrir les ouvriers⁴. Lazard lui-même contribua dans sa thèse de doctorat (1909) à la redéfinition du phénomène de chômage en « fait social », produit de la conjoncture sectorielle et non plus des tares et vices de l'individu chômeur⁵.

En 1910, Lazard s'était attaché les services du jeune Henri Fuss comme secrétaire du comité organisateur de la Conférence puis de l'Association internationale⁶. D'anarchiste, celui-ci évoluait alors vers ce « sens commun réformateur »⁷ qui fédérait la « nébuleuse réformatrice »⁸ : le « progrès social » découlerait non pas – ou non plus seulement – de la lutte ouvrière, mais des travaux savants des « ingénieurs du social ». Ceux-ci seraient capables d'appliquer à la société les méthodes des sciences naturelles, afin de dégager des faits objectifs, universels, apolitiques, sur lesquels fonder les corrections rendues nécessaires par l'essor du capitalisme industriel⁹. Cette « nébuleuse réformatrice » avait pris chair, avant la Première

¹ ANMT, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », FUSS Henri, Genève, 07/02/1923, à LAZARD Max, Neuilly.

² « Max Lazard (1875-1953) » in POUJOL Geneviève, ROMER Madeleine, *Dictionnaire biographique des militants (XIX^e-XX^e siècles). De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 229.

³ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 59, p. 69.

⁴ *Idem*, p. 60.

⁵ *Idem*, p. 355-365, p. 386.

⁶ MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ».

⁷ TOPALOV Christian, « Les 'réformateurs' et leurs réseaux : enjeux d'un objet de recherche » in IDEM, (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914)*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, p. 38.

⁸ MÜLLER Christian, VAN DAELE Jasmien, « Peaks of Internationalism in Social Engineering: A Transnational History of International Social Reform Associations and Belgian Agency, 1860-1925 » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 90, fasc. 4 (2012), p. 1308. SAUNIER Pierre-Yves, « Les régimes circulatoires du domaine social », p. 17-18.

⁹ BRÜCKWEH Kerstin, SCHUMANN Dirk, WETZELL Richard F., ZIEMANN Benjamin, « Introduction: the Scientization of the Social in Comparative Perspective », p. 3-4. DESROSIÈRES Alain, « L'État, le marché et les statistiques », p. 6-7. GREGAREK Rainer,

Guerre mondiale, sous la forme de trois grandes organisations non-gouvernementales : le Comité permanent des Assurances sociales, l'Association internationale pour la Protection légale des Travailleurs (AIPLT) et l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage de Lazard et Varlez¹⁰.

Pourtant, en ce 7 février 1923, la « nébuleuse réformatrice » n'est plus que l'ombre d'elle-même. Victime de la guerre mondiale, bien sûr. L'idéal internationaliste de la Belle Époque a durement souffert¹¹, et la question de la réadmission des Allemands au sein des grandes associations échauffe les esprits¹². Victime de son succès, surtout. Car les méthodes, les concepts et les représentants de la « nébuleuse réformatrice » se retrouvent dans les bureaux et les commissions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), que la Conférence de Paix a créée comme agence technique de la Société des Nations¹³. Henri Fuss est devenu chef du service du chômage du Bureau international du Travail (1922)¹⁴, et Max Lazard lui-même a présidé la Commission du chômage lors de la première session de la Conférence internationale du Travail (Washington, 1919)¹⁵. Mises sur la touche, les trois associations réformatrices cherchent à unir leurs forces ; mais les querelles d'egos et les tensions entre nations retardent la formation tant attendue d'une grande association de politique sociale¹⁶.

Tel est précisément l'objet de la lettre de Henri Fuss, secrétaire du comité exécutif provisoire de l'AILC, à Max Lazard, devenu président de l'Association française pour la Lutte

« Une législation protectrice : les congrès des assurances sociales, l'Association pour la protection légale des travailleurs et l'Association pour la lutte contre le chômage (1889-1914) » in *Idem*, p. 319. JORDAN John M., *Machine-Age Ideology*, p. 6. LUNTEREN Frans van, THEUNISSEN Bert, VERMIJ Rienk (dir.), « Inleiding: de maatschappelijke rol van experts in historisch perspectief », p. 18. MÜLLER Christian, VAN DAELE Jasmien, « Peaks of Internationalism in Social Engineering: A Transnational History of International Social Reform Associations and Belgian Agency, 1860-1925 » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 90, fasc. 4, 2012, p. 1299, p. 1307-1308. TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 77-79, 97, p. 300. TOPALOV Christian, « Les 'réformateurs' et leurs réseaux » in *Idem*, (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle*, p. 38-43. VANTHEMSCHE Guy, « Laboratoires d'idées et de progrès social. Le cas de l'Association belge pour le progrès social et de ses prédécesseurs (1890-1960) », p. 57-58.

¹⁰ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 60-61. VAN DAELE Jasmien, « Engineering Social Peace », p. 436.

¹¹ LAQUA David, *The Age of Internationalism and Belgium (1880-1930). Peace, Progress and Prestige*, Manchester, Manchester University Press, 2013, p. 158. MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 4. KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe*, p. 47, p. 296.

¹² LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Édouard Fuster face au chômage moderne et sa normalisation internationale » in *Les Études sociales*, n°167-168, 2018/1, p. 317. MÜLLER Christian, VAN DAELE Jasmien, « Peaks of Internationalism in Social Engineering », p. 1310.

¹³ KOTT Sandrine, « La justice sociale dans un monde global. L'Organisation Internationale du Travail (1919-2019) » in *Le Mouvement social*, n°263, 2018, p. 8-9. LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage : expertise, catégorisation et action politique internationale » in *Les cahiers Irice*, vol. 2, 2008/2, p. 162-163. MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 17, p. 20. LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Modern Unemployment: From the Creation of the Concept to the International Labour Office's First Standards » in DROUX Joëlle, KOTT Sandrine (éd.), *Globalizing social rights*, p. 69.

¹⁴ MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ».

¹⁵ LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage : compétences normatives et contribution à l'évolution de la pensée économique (1919-1939)*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université de Genève, année académique 2004-2005, p. 96.

¹⁶ EADEM, « Édouard Fuster... », p. 316.

contre le Chômage¹⁷ : à défaut d'une réunion commune des trois associations internationales avant la fin de l'année, il propose de ressusciter l'Assemblée de l'AILC à l'automne. Fuss suggère même les thèmes des débats : réorganisation de l'Association, émigration et colonisation comme remèdes au chômage, relation entre indemnisation du chômage et travaux de secours et, *last but not least* : « Les remèdes au chômage des travailleurs intellectuels (fonctionnaires congédiés, techniciens, etc.) »¹⁸. Début mai, en vue d'une réunion restreinte entre dirigeants de l'Association, ce dernier point est légèrement reformulé : il est désormais question du « problème du chômage des intellectuels (techniciens, fonctionnaires congédiés, etc.) »¹⁹. Adopté comme les autres propositions de Fuss, le « chômage des travailleurs intellectuels » fit donc l'objet des travaux d'une commission spéciale lors de l'Assemblée générale de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage, tenue à Luxembourg les 9, 10 et 11 septembre 1923²⁰. Au terme de ces travaux, l'AILC demanda à ses sections nationales de procéder à des enquêtes sur l'étendue du problème dans leurs pays respectifs²¹, et le « chômage des intellectuels » fit une nouvelle fois l'objet de discussions lors de la session du comité directeur, à Prague, du 30 septembre au 1^{er} octobre 1924²². Toutefois, le sujet n'apparaît plus à l'ordre du jour de la session de Berne de septembre 1925²³.

On ignore la raison de cet abandon, mais il est probable que l'AILC s'est simplement découragée face à l'ampleur de la tâche²⁴. « Le sujet reste obscur », avoue Fuss fin 1924²⁵. Les difficultés qui pèseront sur l'étude du « chômage des travailleurs intellectuels » tout au long de l'Entre-deux-guerres sont déjà présentes : la rareté et l'hétérogénéité des sources et des rapports transmis par les sections nationales, le manque de statistiques, ainsi que l'ambiguïté du

¹⁷ *Idem*, p. 317-319.

¹⁸ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », FUSS Henri, Genève, 07/02/1923, à LAZARD Max, Neuilly.

¹⁹ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », [LAZARD Max], « Conférence avec Louis Varlez, L. Troclet et H. Fuss le vendredi 4 Mai 1923 », [>04/05/1923].

²⁰ Cet événement fut pour l'essentiel financé par la Section belge de l'AILC. *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance M. Fuss postérieure à Conférence de Luxembourg. Travail d'après Congrès. Préparation du la (sic) Congrès de Prague », Fuss Henri, Genève, 26/02/1924, à Lazard Max, Neuilly.

²¹ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels » in *Assemblée générale de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage, Luxembourg, 9-11 septembre 1923*, Genève, Sonor, 1923, p. 466-468.

²² « Réunion du Comité de la Section belge, le Mardi 3 juin 1924 » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 2, juin 1924, p. 59.

²³ Fuss reste muet sur les raisons qui l'ont poussé à abandonner ce thème, évoquant simplement des « observations » qu'il a reçues début 1925 concernant le programme général de la réunion du Comité directeur. *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance Mr Henri FUSS oct 1925 – Nov 1927 », FUSS Henri, Genève, 09/04/1925, aux Sections nationales.

²⁴ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 15.

²⁵ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels », Association internationale pour la Lutte contre le chômage, « La réunion de Prague. 30 Septembre – 1^{er} Octobre 1924 », [s.d.], p. 14.

terme « intellectuel ». À ces difficultés s'ajoutait le rôle supposé de l'enseignement : ce facteur du « chômage des intellectuels » échappait complètement aux domaines de compétence de l'Association²⁶. En outre, juste après la réunion de leur comité directeur à Prague, les dirigeants de l'AILC assistèrent en cette même ville au « Congrès international de politique sociale » (2 au 6 octobre 1924), réunissant enfin les trois grandes associations internationales réformatrices. Ce premier congrès commun annonçait leur unification définitive à Berne, l'année suivante²⁷. L'« Association internationale pour le Progrès social » (AIPS) qui émergea de cette fusion reprit tant bien que mal le flambeau de la « nébuleuse réformatrice », poursuivant son œuvre de documentation et de préparation de projets de réforme²⁸. Toutefois, l'intérêt des membres de l'AILC pour le « chômage des intellectuels » n'était peut-être pas partagé par leurs collègues de l'AIPLT et du Comité permanent des Assurances sociales, ce qui expliquerait la disparition de ce thème de discussion.

1.2. Baptême du chômeur intellectuel

Si ces travaux de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage nous semblent néanmoins importants, c'est qu'ils constituent une des premières occurrences des expressions françaises « chômage des travailleurs intellectuels » et « chômage des intellectuels » dans un contexte aussi autorisé. Pour désigner ce moment fondateur, nous emploierons ici l'expression « baptême du chômeur intellectuel », par analogie avec la « naissance du chômeur » de Christian Topalov, mais aussi pour confesser d'emblée que nos recherches n'ont pas la même portée. En effet, nous n'avons pas mené d'étude longitudinale sur l'usage de ces expressions dans les publications de langue française, comme l'a fait Topalov pour les termes « chômage » et « chômeur »²⁹. Toutefois, plusieurs indices appuient l'hypothèse d'une émergence de ces expressions au cours de l'Entre-deux-guerres.

Premièrement, la littérature suggère cette apparition. La thèse de Cyprien Tasset s'ouvre ainsi sur une étude des « figures de crise dont l'aire de luttes symboliques autour des

²⁶ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 431, p. 442-443, p. 466-468. « Annexes. Résolutions votées par le Comité Directeur de l'Association Internationale pour la Lutte contre le Chômage – Prague, 1^{er} octobre 1924 » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 4, décembre 1924, p. 48. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 6-8.

²⁷ LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Édouard Fuster... », p. 328-329. MÜLLER Christian, VAN DAELE Jasmien, « Peaks of Internationalism in Social Engineering », p. 1311-1312. ANMT, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance M. Fuss postérieure à Conférence de Luxembourg. Travail d'après Congrès. Préparation du la (sic) Congrès de Prague », FUSS Henri, Genève, 06/05/1924, à Présidents des sections nationales, p. 2.

²⁸ VANTHEMSCHE Guy, « Laboratoires d'idées et de progrès social », p. 64.

²⁹ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 118.

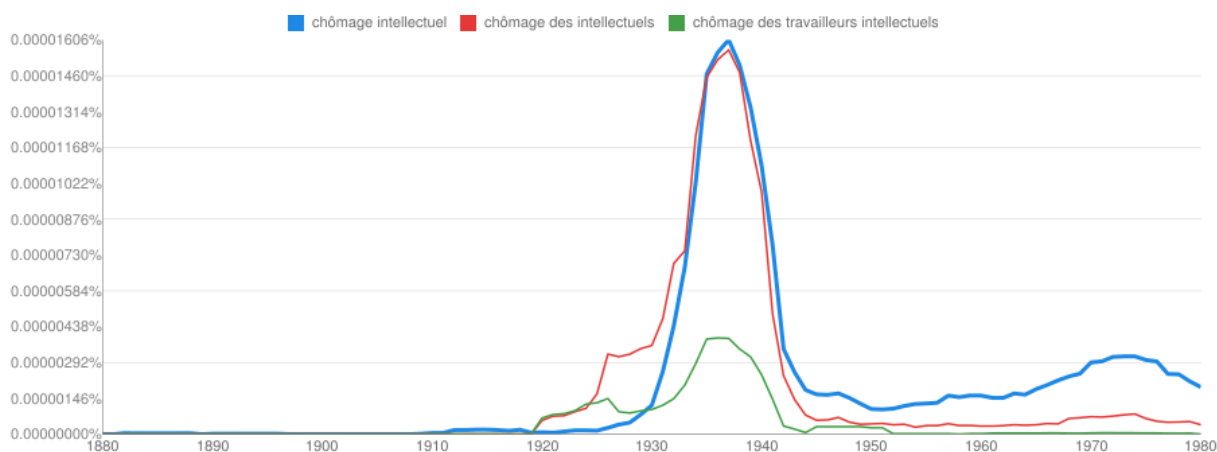
intellectuels précaires est le dernier avatar »³⁰. Dans la succession de ces différents « avatars » des « intellos précaires », Tasset signale un changement lexical important au cours de l'Entre-deux-guerres :

« L'innovation principale est l'omniprésence du terme de 'chômage', pratiquement absent dans la période précédente : des thèses sont écrites sur le 'chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée', des témoignages sont publiés sur les 'intellectuel[s] en chômage', et surtout, on étudie le 'chômage intellectuel'. »³¹

À l'inverse, on remarque que ces expressions sont complètement absentes de la récente thèse de doctorat d'Antonin Dubois sur l'associationnisme étudiant entre 1880 et 1914 – et ce, alors que Dubois s'est spécialement penché sur un problème qu'on désignait alors en français sous des termes comme « surproduction universitaire », « encombrement des carrières » ou encore « prolétariat intellectuel », et en allemand par des expressions relativement similaires comme « Überfüllung », « Akademikerproletariat » ou « Geistesproletariat »³².

Deuxièmement, à titre expérimental, nous avons interrogé le logiciel lexicométrique *Google Ngram Viewer*, qui permet une exploration quantitative des corpus de publications de langue française océrisées par *Google Books*. Les courbes que décrivent les occurrences des expressions concurrentes semblent confirmer l'hypothèse de Tasset³³ :

Fig. 1 : Fréquence des expressions « chômage intellectuel », « chômage des intellectuels » et « chômage des travailleurs intellectuels », en pourcentage de leurs occurrences dans l'ensemble des séries de mots de longueur équivalentes du corpus de langue française, 1880-1980.



Source : Corpus « French 2019 » in *Google Books*, 2019.

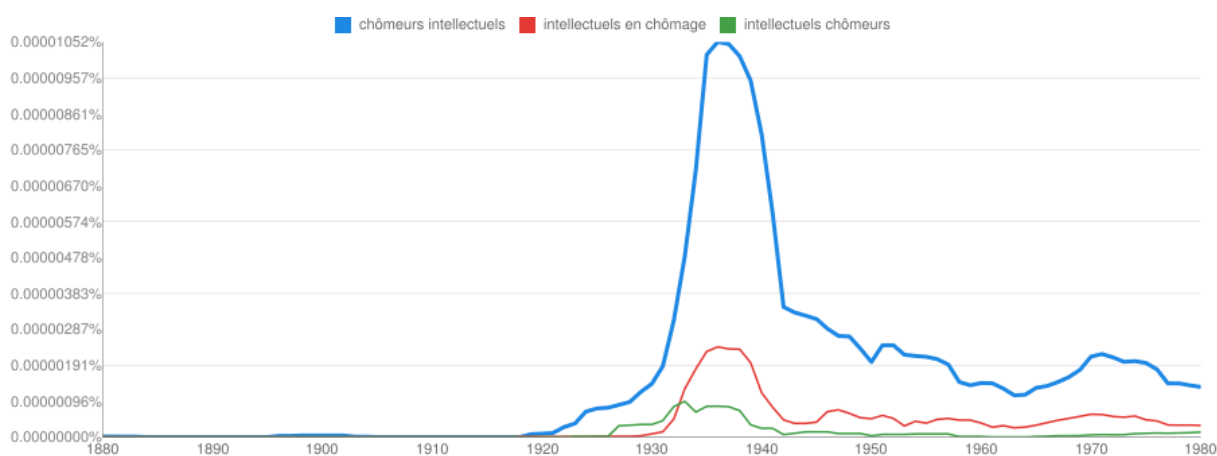
³⁰ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 27.

³¹ *Idem*, p. 58.

³² DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 431.

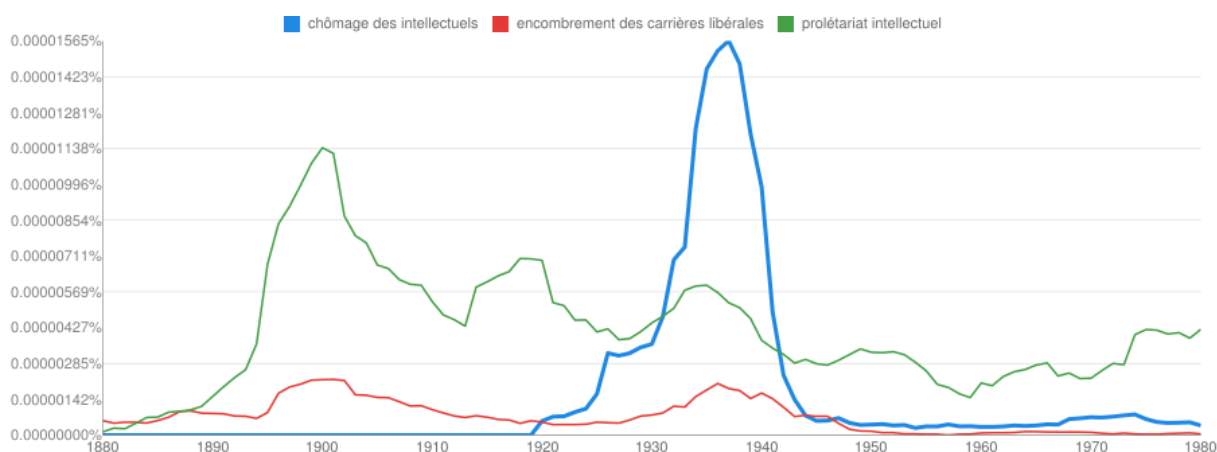
³³ MICHEL Jean-Michel, SHEN Yuan Kui, AIDEN Aviva Presser, VERES Adrian, GRAY Matthew K., BROCKMAN William, The Google Books Team, PICKETT Joseph P., HOIBERG Dale, CLANCY Dan, NORVIG Peter, ORWANT Jon, PINKER Steven, NOWAK Martin A., and AIDEN Erez Lieberman, « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books » in *Science*, preprint, 12/16/2010.

Fig. 2 : Fréquence des expressions « chômeurs intellectuels », « intellectuels en chômage » et « intellectuels chômeurs », en pourcentage de leurs occurrences dans l'ensemble des séries de mots de longueur équivalentes du corpus de langue française, 1880-1980.



Source : *Ibidem*.

Fig. 3 : Fréquence des expressions « chômage des intellectuels », « encombrement des carrières libérales » et « prolétariat intellectuel », en pourcentage de leurs occurrences dans l'ensemble des séries de mots de longueur équivalentes du corpus de langue française, 1880-1980.



Source : *Ibidem*.

Troisièmement, les acteurs de ces conférences eux-mêmes présentent ce phénomène comme neuf, né des circonstances d'après-guerre³⁴. Par la suite, au cours des années 1930, plusieurs sources désigneront elles aussi ces circonstances comme le moment de naissance du

³⁴ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail » in *RIT*, vol. 8, n°3 (septembre 1923), p. 385. [FUSS Henri], « L'assemblée générale de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage » in *RIT*, vol. 8, n°5 (novembre 1923), p. 748. « Texte des résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'Association internationale pour la Lutte contre le chômage. Luxembourg (9-11/09/1923 » in *La Lutte contre le chômage*, 12^e année, fasc. n°4, décembre 1923, supplément, p. 5. *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « 10) Comptes-rendus dactylographiés et coupures de journaux d'assemblée générale », « Assemblée générale [de la section française, N.B.] du 18/12/1923 », p. 2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über die Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 1. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 4.

problème sur lequel elles se penchent³⁵. Le fait que Fuss prenne soin de donner des exemples (« techniciens, fonctionnaires congédiés, etc. »³⁶) pour expliquer ce qu'il entend par « chômage des travailleurs intellectuels » est encore un indice de la nouveauté de l'expression, dont on semble craindre qu'elle puisse être mal interprétée³⁷. « Un signe de ces temps nouveaux apparaît également dans le fait que, pour la première fois, un congrès social a récemment inscrit au programme de ses délibérations la question du travail des intellectuels », commente le quotidien libéral *L'Indépendance belge*, le 5 mai 1924, dans un des rares articles parus alors en Belgique sur cette question qui ne soient pas un simple résumé des communiqués de presse de l'AILC³⁸. L'auteur de l'article, René Stuart, parle encore de « cette innovation », de la « nouveauté de cette question »³⁹ du chômage des travailleurs intellectuels : « Le voici sorti du néant où il avait été abandonné jusqu'à présent : on l'étudie, on le discute, et demain des éléments nouveaux ne manqueront pas d'aider à sa solution »⁴⁰.

Henri Fuss lui-même se réjouit, fin 1923, de l'écho qu'a reçu la nouvelle thématique : « L'intérêt qu'a déjà soulevé dans divers versés (sic) publications périodiques le rapport général de notre collègue, M. Imre Ferenczi, est du meilleur augure pour la suite de notre section »⁴¹. Soulignons que Fuss a lui-même contribué à cet écho, transmettant ledit rapport à de nombreuses associations professionnelles et estudiantines, lesquelles (si l'on en croit l'auteur du rapport) s'empressèrent de le reproduire dans leurs revues⁴². L'enquête menée ensuite sur le

³⁵ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Dixième Session, Genève, 1927, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1927, p. 243. FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 592. LURQUIN Constant, « Les Universités belges et la Crise » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 6, n°2, décembre 1934, p. 95. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 27. *L'avenir des diplômés. Comment étudier et prévoir les possibilités d'emploi intellectuel*, Paris, IICI, 1940, p. 9, p. 128. *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, TAIT Duncan, « Walter Kotschnig on 'Unemployment in the Learned Professions' », 16/11/1937, p. 1.

³⁶ « Association internationale – Assemblée générale de Luxembourg » in *La Lutte contre le chômage*, 12^e année, fasc. n°4, décembre 1923, supplément, p. 46.

³⁷ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 163-164, p. 178-179.

³⁸ Si l'on cherche sur le portail *BelgicaPress* les expressions « chômage des travailleurs intellectuels » et « chômage des intellectuels » à travers les journaux belges ocrisés parus entre le 1^{er} janvier 1900 et le 31 décembre 1925, la quasi-totalité des articles trouvés évoquent les travaux de l'AILC en 1923 et 1924. Des expressions comme « chômeurs intellectuels » ou « intellectuel chômeur » se rencontrent aussi en-dehors de ce contexte, mais en majorité après la Conférence de Luxembourg. « Échos et informations » in *Le Quotidien*, 26/05/1915, p. 2, col. 3. Pierre et Paul, « Plat du jour. L'interpénétration » in *Le Soir*, 06/03/1924, p. 1, col. 5. « La détresse des intellectuels en Russie » in *La Nation belge*, 10/05/1924, p. 3, col. 2. « Les intellectuels en Russie » in *L'Indépendance belge*, 12/05/1924, p. 2, col. 3. Quant à l'expression « chômage intellectuel », elle apparaît à deux reprises, en 1916, dans des journaux au service de l'Occupant, pour déplorer non le manque d'emploi pour les intellectuels mais la fermeture (volontaire) des universités et œuvres d'éducation permanente. *L'Écho de la presse internationale*, 07/06/1916, p. 1, col. 1. *La Région de Charleroi*, 14/12/1916, p. 2, col. 3.

³⁹ STUART René, « Questions sociales : les Intellectuels et le Chômage » in *L'Indépendance belge*, 05/05/1924, p. 1, col. 1-2.

⁴⁰ *Idem*, p. 2.

⁴¹ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance M. Fuss postérieure à Conférence de Luxembourg. Travail d'après Congrès. Préparation du la (sic) Congrès de Prague », FUSS Henri, 06/12/1923, à Présidents des sections nationales, p. 4.

⁴² *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance M. Fuss postérieure à Conférence de Luxembourg. Travail d'après Congrès. Préparation du la (sic) Congrès de Prague », FUSS Henri, Genève, 11/02/1924, à Présidents des sections nationales, p. 9. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, Internationale

« chômage des intellectuels » par les sections nationales de l'AILC a pu encore contribuer à diffuser l'expression : ainsi, la section belge passa par la *Revue du Travail* et par certains quotidiens belges⁴³ pour inviter « les associations, ainsi que les savants, les artistes et en général tout intellectuel non groupé ou groupé » à contribuer à l'étude de ce problème⁴⁴ (lequel s'avéra, en Belgique, pratiquement inexistant à cette époque⁴⁵). Enfin, comme on le verra par la suite, le Bureau international du Travail adopta immédiatement cette expression et l'employa, encore et encore, dans ses rapports et ses publications. Pour n'en donner qu'un exemple, en 1926, Fuss dirigea la première édition de la *Bibliographie du chômage*⁴⁶ : celle-ci réservait une rubrique spéciale au « chômage des intellectuels, techniciens, employés, etc. »⁴⁷.

Henri Fuss consacrait ainsi, dans ce qui était alors sans doute la plus autorisée des publications sur le chômage, l'existence de ce variant du redoutable virus. C'est la raison pour laquelle nous parlons de « baptême du chômeur intellectuel », plutôt que de « naissance du chômeur intellectuel » : quoiqu'il reste à en déterminer l'origine exacte, il nous semble plausible que cette Conférence de Luxembourg de septembre 1923, ainsi que ses suites, apportèrent à l'expression « chômage des intellectuels » une légitimité savante, officielle, internationale, laquelle contribua puissamment à son usage dans les discours de l'Entre-deux-guerres.

2. Pourquoi 1923 ?

Cela étant, pourquoi cette expression fut-elle choisie par l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage en 1923 ? C'est ce que nous tenterons de comprendre dans la suite de notre exposé, en nous penchant successivement sur l'un et l'autre de ces substantifs : « chômage » et « intellectuel ».

Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 4.

⁴³ [PINART Constant], « Un appel aux associations et syndicats divers des travailleurs intellectuels » in *L'Indépendance belge*, 06/11/1923, p. 5, col. 5. [PINART Constant], « Le chômage des Travailleurs intellectuels » in *Le Peuple*, 06/11/1923, p. 1, col. 3. [PINART Constant], « Aux associations et syndicats divers des travailleurs intellectuels » in *La Wallonie*, 10/11/1923, p. 2, col. 5.

⁴⁴ « Chronique du travail. Le chômage des travailleurs intellectuels » in *Revue du Travail*, 24^e année, n°11, 30/11/1923, p. 2314.

⁴⁵ « Réunion de la Section chargée de l'étude des Travailleurs Intellectuels » in *Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 4, décembre 1924, p. 18. Une enquête du BIT, la même année, converge avec ce constat optimiste. *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, Genève, BIT, 1924 (coll. « Études et Documents », Série L (*Travailleurs intellectuels*), n°1), p. 39.

⁴⁶ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance Mr Henri FUSS oct 1925 – Nov 1927 », LAZARD Max, Neuilly, 05/10/1926, à FUSS Henri.

⁴⁷ *Bibliographie du chômage*, Genève, BIT, 1926, (coll. « Études et documents »), p. 74.

2.1. « Le chômage... »

Lorsque l'AILC se réunit à Luxembourg en 1923, le terme de « chômage » est en train de gagner en popularité⁴⁸. Si, comme l'a montré Topalov, la notion moderne de chômage se stabilise entre 1880 et 1910, elle ne se répand dans le langage courant qu'au cours de l'Entre-deux-guerres, sous l'effet de plusieurs facteurs conjugués. Premièrement, les pouvoirs publics ont commencé à indemniser le manque de travail au niveau national, dès les premiers mois de la Première Guerre mondiale en France et, en Belgique, à partir de décembre 1920, avec la création du Fonds national de Crise⁴⁹. Au cours des années 1920, le terme intègre le vocabulaire revendicatif des mouvements et partis ouvriers, qui le relaient à leur tour⁵⁰. L'ampleur et la longueur de la Grande Dépression (et la rationalisation accrue de la production qu'elle suscita de la part des entreprises) contribueront encore à généraliser l'expérience du manque d'ouvrage et à transposer à l'échelle nationale des pratiques de protection jusque-là limitées à l'échelle locale et/ou sectorielle⁵¹. Enfin, le jeune Bureau international du Travail s'intéresse d'emblée à ce problème et multiplie les enquêtes, statistiques et recommandations sur cette question dès 1920. Sur ce front, le chef du service du chômage, Henri Fuss, est naturellement en première ligne⁵².

Dans sa lettre du 7 février 1923, ce même Henri Fuss explique à Lazard que le programme qu'il lui propose pour la future Conférence de Luxembourg résulte des « entretiens de ces jours derniers »⁵³ avec ceux que Lazard désigne comme les « membres genevois de notre Commission exécutive provisoire »⁵⁴ (de l'AILC). Parmi ceux-ci se trouve Imre Ferenczi, professeur à l'Université de Budapest, ex-secrétaire général de l'Association hongroise pour la

⁴⁸ On peut d'ailleurs comparer l'expression « chômage des intellectuels » à un autre « avatar » de ce phénomène, « l'inflation des diplômes », qui surgit dans les années 1970 – là encore, par analogie avec le grand tourment économique du temps. PASSERON Jean-Claude, « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie » in *Revue française de sociologie*, vol. 23, n°4 (octobre-décembre 1982), p. 551.

⁴⁹ Création à laquelle prit part Henri Fuss, alors inspecteur des bourses de travail et des fonds de chômage pour le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België*, p. 24-25. IDEM, « Laboratoires d'idées et de progrès social. Le cas de l'Association belge pour le progrès social et de ses prédécesseurs (1890-1960) », p. 68. MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ».

⁵⁰ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 170-171.

⁵¹ BAVEREZ Nicolas, REYNAUD Bénédicte, SALAIS Robert, *L'invention du chômage*, p. 111-120, p. 126, p. 153-154, p. 173-174.

⁵² LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage*, p. 204-217. EADEM, « Modern Unemployment », p. 74-75. LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage », p. 171-173.

⁵³ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », FUSS Henri, Genève, 07/02/1923, à LAZARD Max, Neuilly, p. 3.

⁵⁴ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », LAZARD Max, Neuilly, 14/02/1923, à FUSS Henri, Genève.

Lutte contre le Chômage, et occupant alors le poste de chef faisant fonction du service des migrations au Bureau international du Travail⁵⁵. Au sein du BIT, Ferenczi semble s'être aussi occupé (de sa propre initiative ?) de la question du « chômage des intellectuels »⁵⁶, et c'est lui qui présente le rapport consacré à ce thème à la Conférence de Luxembourg et à la session du comité directeur à Prague⁵⁷.

Ce n'est sans doute pas un hasard si un Hongrois fut choisi, ou se porta volontaire, pour traiter cette question. La Hongrie faisait alors l'objet de critiques et de plaintes auprès de la Société des Nations pour avoir instauré, trois ans plus tôt, un *numerus clausus* qui réduisait notamment le nombre de Juifs autorisés à s'inscrire dans les universités⁵⁸. Cependant, les maxima d'étudiants juifs, assez élevés, visaient surtout à amadouer les milices d'extrême-droite dans le contexte de Terreur blanche qui suivit l'épisode de la République des conseils⁵⁹. Si le gouvernement hongrois avait eu recours à la formule du *numerus clausus*, c'était avant tout pour brider « l'encombrement » des professions intellectuelles, dû aux circonstances de l'heure : comme de nombreux pays d'Europe centrale et orientale (Allemagne, Autriche, Roumanie...), la Hongrie est alors plongée dans les tourments économiques et budgétaires de l'après-guerre. À ceux-ci s'ajoutaient, pour les vaincus, la cession de territoires, entraînant le retour des cadres administratifs dans leur patrie⁶⁰. Ces problèmes se traduisaient par des licenciements massifs d'officiers, de fonctionnaires, de techniciens et d'employés. Ce sont ces licenciements qui sont alors pointés du doigt comme la cause du « chômage des travailleurs intellectuels », au sein de l'AILC comme dans le cadre de la Société des Nations⁶¹. Dans son rapport général, Imre Ferenczi identifie la crise économique et l'austérité budgétaire comme les

⁵⁵ « Convocation de l'Assemblée » in *Assemblée générale...*, p. 7-8, p. 20. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, FERENCZI Imre, Genève, 14/09/1923, à NITOBÉ Inazō, Genève, 17/09/1923.

⁵⁶ En 1926, Fernand Maurette parle de « réunir toute la documentation, sans doute un peu éparse, que le Bureau possède sur le chômage des intellectuels depuis l'époque déjà lointaine où M. Ferenczi s'en occupait ». *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, MAURETTE Fernand, Genève, 04/11/1926, à EASTMAN Mack, Genève.

⁵⁷ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels », Association internationale pour la Lutte contre le chômage, « Compte-rendu de la session du Comité international tenue à Prague, le 30 septembre et le 1^{er} octobre 1924 », [s.d.], p. 3.

⁵⁸ KARADY Victor, KEMENY István., « Antisémitisme universitaire et concurrence de classe », p. 71. KOVÁCS Mária M., *Liberal professions & Illiberal politics*, p. 52-57.

⁵⁹ Dès 1922, ils furent assouplis, avant d'être abolis en 1928. *Idem*, p. 51, p. 84-85, p. 88.

⁶⁰ *Idem*, p. 49-57. BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 148. KARADY Victor, KEMENY István., « Antisémitisme universitaire et concurrence de classe », p. 76. RINGER Fritz, *The Decline of the German Mandarins. The German Academic Community (1890-1933)*, Cambridge, Harvard University Press, 1969, p. 62-64.

⁶¹ WLCEK Franz, « Autriche. Massnahmen zum Schutze intellektueller Arbeiter gegen Arbeitslosigkeit » in *Assemblée générale...*, p. 385-397. VON KONKOLY THEGE Julius, « Hongrie. Die Beamtenfrage in Ungarn » in *Idem*, p. 398-399. FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels » in *Idem*, p. 435-435. CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 386. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, Association internationale pour la Protection légale des Travailleurs, section italienne, CASTRILLI Vincenzo, « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie. Note de la Section italienne à la session du Comité international de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage », Rome, septembre 1924, p. 3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1033/13C/32663/14297, CICI, « Procès-verbal provisoire, 3^{ème} session, 4^{ème} session plénière, Jeudi 6 décembre 1923, à 15 h. 30 », 06/01/1924, p. 9-11.

principales responsables de l'apparition de ce phénomène⁶², et suggère des remèdes comme la réglementation des licenciements, le placement et l'orientation professionnelle, l'indemnisation des chômeurs et l'organisation de travaux de secours⁶³. En somme, résume la *Revue internationale du Travail*, « les mêmes moyens que l'on a employés jusqu'ici contre le chômage des travailleurs en général »⁶⁴.

Cette imputation du « chômage des travailleurs intellectuels » à la conjoncture économique et budgétaire ne se limite toutefois pas à l'Europe centrale et orientale : elle est aussi dénoncée à Luxembourg par les représentants de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas ou encore de la Suisse, alors particulièrement éprouvée par le protectionnisme de ses voisins⁶⁵. Ce pays pourrait avoir lui aussi joué un rôle important dans l'émergence de l'expression « chômage des travailleurs intellectuels », à travers la personne de Georges Rabinovitch. Jeune réfugié russe né en 1901, ayant obtenu la nationalité suisse, Rabinovitch a rejoint le service du chômage de Fuss en mars 1922, comme collaborateur bénévole, dans le cadre de sa thèse de doctorat à l'Université de Lausanne⁶⁶. Dans cette thèse, publiée en novembre 1922, il évoque les travaux de secours organisés par le Conseil fédéral helvétique, et notamment ce qu'il appelle les « travaux intellectuels ». En effet, nous dit Rabinovitch, « moins heureux que les ouvriers manuels, les travailleurs intellectuels continuaient à souffrir du chômage [...] ». Un arrêté du Conseil fédéral « 'visant à secourir les intellectuels sans travail ou occupés en dehors de leur profession' », en date du 16 décembre 1919, avait donc accordé un crédit d'un million et demi de francs suisses pour l'organisation de travaux de jaugeage, de recherche en archives ou encore de sondage géologique⁶⁷. Les « chômeurs des professions intellectuelles »⁶⁸ faisaient ainsi irruption aux portes de la Société des Nations. Peu après sa défense de thèse, Rabinovitch fut

⁶² FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels » in *Assemblée générale...*, p. 445. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über die Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 3, p. 11.

⁶³ Il suggère encore de favoriser leur émigration et leur installation à la campagne par redistribution des terres. FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels » in *Assemblée générale...*, p. 447-466. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über die Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 12.

⁶⁴ [FUSS Henri], « L'assemblée générale de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage » in *RIT*, vol. 8, n°5 (novembre 1923), p. 748.

⁶⁵ GERRITSZ J., « Le chômage des travailleurs intellectuels » in *Assemblée générale...*, p. 414-415. KEAY W. C., « Grande-Bretagne. Some aspects of Unemployment among salaried professional workers » in *Idem*, p. 399. MICHON Hermann, « Suisse. Das Problem der Arbeitslosigkeit intellektueller unter spezieller Berücksichtigung der schweizerischen Verhältnisse », p. 418-419, p. 425-426.

⁶⁶ *AHBIT*, Genève, NP. 1339. BIT, « Dossier du Service du Personnel, Rabinovitch, M. G. ».

⁶⁷ RABINOVITCH Georges, *Contribution à l'étude du chômage et de son indemnisation. Dissertation présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne*, Heidelberg, Paul Braus, 1922, p. 44.

⁶⁸ *Idem*, p. 45.

recruté pour de bon au service du chômage du BIT. Il assista ensuite comme interprète aux réunions de Luxembourg et de Prague de l'AILC⁶⁹. Doit-on voir un lien entre son arrivée chez Fuss et l'apparition de l'expression dans l'hebdomadaire *Les Informations sociales*, dont ce dernier avait la charge⁷⁰ ? En juin 1922, il y est pour la première fois question de « chômage des ingénieurs » en France⁷¹ ; en février 1923, le « chômage des intellectuels » apparaît en Lettonie⁷² et, en octobre, on dénonce le « chômage des travailleurs intellectuels » en Russie⁷³.

Piste hongroise ou piste suisse, il n'est en tout cas pas anodin de voir l'expression « chômage des travailleurs intellectuels » concurrencer les « avatars » précédents de la figure de l'intellectuel surnuméraire à un moment où le mot « chômage » est dans l'air et où les circonstances économiques et politiques sont mises en cause plutôt que la seule surproduction en diplômés par un système scolaire dérégulé. Cette dernière explication du « chômage des intellectuels » n'a cependant pas disparu en 1923 et 1924 : la peur de la pléthore et les remèdes restrictifs sont eux aussi sur la table de l'AILC⁷⁴. L'afflux vers les universités s'explique alors en partie par la récente démobilisation : le brusque retour des jeunes soldats dans les amphithéâtres engendre la peur de la « surproduction »⁷⁵, y compris en Belgique⁷⁶. Imre Ferenczi lui aussi met en avant l'« afflux trop considérable » vers les universités, spécialement en Hongrie⁷⁷. Quoiqu'il craigne une élimination injuste d'éléments méritants, le rapporteur de l'AILC conçoit la nécessité de rompre avec le laissez-faire et de réguler l'entrée dans les professions⁷⁸. Il n'exclut pas le recours au numerus clausus, tout en prenant soin de condamner celui qui a alors cours dans son pays⁷⁹. Toutefois, en 1923, la thèse de la surproduction n'est plus la seule explication en lice.

⁶⁹ *AHBIT*, Genève, NP. 1339. BIT, « Dossier du Service du Personnel, Rabinovitch, M. G. ».

⁷⁰ VLEMINCKX Koen, « Henri Fuss (1882-1964) : la sécurité sociale comme instrument de paix et de justice sociale » in *Revue belge de sécurité sociale*, 51^e année, 2009, 1^{er} trimestre, p. 81.

⁷¹ *Informations sociales*, vol. 2, n°13, 30/06/1922, p. 698.

⁷² *Idem*, vol. 5, n°8, 23/02/1923, p. 33.

⁷³ *Idem*, vol. 8, n°2, 12/10/1923, p. 19.

⁷⁴ WLCEK Franz, « Autriche. Massnahmen zum Schutze intellektueller Arbeiter gegen Arbeitslosigkeit », p. 396-397. GERRITZ J., « Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 413-414. MICHON Hermann, « Suisse. Das Problem der Arbeitslosigkeit intellektueller unter spezieller Berücksichtigung der schweizerischen Verhältnisse » in *Idem*, p. 315. FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 442-445.

⁷⁵ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 110. GRELON André, « Les débuts des cadres », p. 29. HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 31-33. KARADY Victor, KEMENY István., « Antisemitisme universitaire et concurrence de classe », p. 82-84. WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 23.

⁷⁶ PINART Constant, « Note d'introduction » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 2, juin 1924, p. 10. « Réunion de la Section chargée de l'étude des Travailleurs Intellectuels » in *Idem*, p. 20-25.

⁷⁷ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 446.

⁷⁸ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 8.

⁷⁹ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 452.

« Le chômage des intellectuels n'est pas un problème nouveau », écrit Henri Fuss en 1929 dans la *Revue de Genève*. Il prend notamment à témoin les romans de Jules Vallès qui, au siècle précédent, dénonçaient la misère du... « prolétariat des bacheliers »⁸⁰. « La nouveauté », poursuit-il, « est qu'à présent on s'en préoccupe socialement ». Mais pourquoi cette préoccupation sociale récente ? Pour Fuss, la réponse est claire : parce que les intellectuels ont suivi « l'exemple des ouvriers »⁸¹.

2.2. « ... des intellectuels »

2.2.1. Les intellectuels et la Société des Nations

En effet, depuis l'Armistice, les (représentants autoproclamés des) intellectuels font de plus en plus entendre leur voix sur la scène internationale⁸². Dès février 1919, l'Union des Associations internationales (UAI), fondée neuf ans plus tôt par les Belges Henri La Fontaine et Paul Otlet, milite pour que le « travail intellectuel » reçoive au sein de la Société des Nations la place qui lui revient⁸³. Une ambiguïté existe cependant dans les différentes propositions discutées à Versailles puis à Genève : l'organe à créer aura-t-il pour mission de faciliter les échanges entre institutions et personnalités dites intellectuelles (la « coopération intellectuelle » *stricto sensu*) ou servira-t-il en quelque sorte d'OIT pour les intellectuels, comme l'espère l'UAI ?⁸⁴ En septembre 1921, le Conseil puis l'Assemblée de la Société des Nations tranchent : la « Commission internationale de Coopération intellectuelle » (CICI) n'aura pour mission que d'organiser et promouvoir les collaborations internationales, non d'améliorer la situation économique et sociale des intéressés. Commission strictement consultative au demeurant, la CICI réunit pour la première fois, du 1^{er} au 5 mai 1922, un aréopage de « hautes personnalités » comme Albert Einstein, Marie Curie, Gonzague de Reynold ou Henri Bergson⁸⁵. La Belgique y est représentée par Jules Destrée⁸⁶.

⁸⁰ AL-MATARY Sarah, *La haine des clercs*, p. 38-41.

⁸¹ FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 589.

⁸² IRISH Tomás, *Feeding the Mind. Humanitarianism and the Reconstruction of European Intellectual Life (1919-1933)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023, p. 199.

⁸³ RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 12-17. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' and Their Search for a Place Within the ILO During the Interwar Period » in RODRIGUEZ Garcia Magaly, VAN DAELE Jasmien, VAN GOETHEM Geert, VAN DER LINDEN M. (éd.), *ILO Histories*, p. 285-286.

⁸⁴ *Idem*, p. 194. RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 12-15.

⁸⁵ *Idem*, p. 19, p. 28. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 286.

⁸⁶ Jules Destrée (1863-1936), avocat au barreau de Charleroi, député socialiste de 1896 à sa mort, est aujourd'hui surtout connu pour son rôle dans l'essor du Mouvement wallon. Cependant, il se distingua aussi par ses travaux d'histoire de l'art, qui contribuèrent d'ailleurs à son engagement wallon ; il écrivit dans la revue *Jeune Belgique* durant sa jeunesse ; et son épouse, Marie Destrée, entretenait dans l'Entre-deux-guerres un salon mondain accueillant artistes, écrivains et musiciens étrangers de

À l'automne 1923, l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage entre en contact avec cette Commission internationale de Coopération intellectuelle en vue d'une étude commune du « chômage des intellectuels »⁸⁷. Celle-ci se montre cependant peu enthousiaste et refuse d'envoyer un représentant à Prague⁸⁸. L'un des experts au service de la Commission, le Français Julien Luchaire, fait la moue : « La question du chômage intellectuel n'a pas été posée d'une façon très claire au Congrès de Luxembourg »⁸⁹. En septembre 1924, Ferenczi annonce donc à l'AILC qu'il ne faut pas compter sur la CICI, qui ne s'intéresse pas à la condition matérielle des « travailleurs intellectuels »⁹⁰. Pourtant, dès août 1922, la CICI avait été saisie d'un projet d'« Enquête sur la situation du travail intellectuel dans les divers pays » : il s'agissait d'étudier cette « crise de la vie intellectuelle »⁹¹ dans laquelle la guerre mondiale avait plongé l'Europe, surtout l'Europe centrale et orientale⁹². Les « conditions économiques des travailleurs de l'esprit » entraient donc bel et bien en ligne de compte dans les travaux de la CICI, quoiqu'il fût surtout question des artistes et des professeurs d'université⁹³. La Commission avait transmis un questionnaire aux gouvernements, universités et sociétés savantes, et ses membres avaient mené l'enquête dans leur propre pays⁹⁴. Quoique le mot « chômage » fût encore rare dans les rapports qui en avaient résulté⁹⁵, le constat de misère (« Le nombre de suicides grandit, beaucoup de gens renoncent à une vie qui semble avoir perdu son sens et sa valeur »⁹⁶) et d'« encombrement des professions intellectuelles »⁹⁷ excédait la promotion de la seule « coopération intellectuelle ».

passage dans la capitale belge. Il fut en outre ministre des Sciences & des Arts de 1919 à 1921. Ceci explique pourquoi la Belgique proposa sa candidature comme membre de la Commission internationale de Coopération internationale. DUMONT Georges-Henri, « Destrée, Jules » in *NBN*, t. V, 1999, p. 117-123. DESTATTE Philippe, « Destrée Jules » in *EMW*, t. I, p. 483-490.

⁸⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, FERENCZI Imre, Genève, 14/09/1923, à NITOBÉ Inazō, Genève, 17/09/1923 ; FUSS Henri, Genève, 26/11/1923, à de HALECKI Oskar, Genève, 19/12/1923.

⁸⁸ Malgré l'invitation de Henri Fuss, elle ne se fait pas représenter à Prague, prétextant un manque de budget. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1059/13/30927/30927, BERGSON Henri, Genève, 17/09/1924, à FUSS Henri, Genève. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la Société des Nations, R1033/13C/32663/14297, CICI, « Annexe 19. Extraits des Procès-verbaux de la Troisième session de la Sous-commission de la Propriété intellectuelle. Troisième Séance, tenue le 29 novembre 1923, à 10 heures », p. 53-54.

⁸⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1034/13C/37560/14297, CICI, « 4^{ème} Session. Procès-verbal provisoire de la 8^{ème} Séance, tenue à Genève, le mardi 29 juillet 1924, à 15 heures », p. 17.

⁹⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über die Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 10.

⁹¹ SDN, Secrétariat d'information, *La Société des Nations et la Coopération intellectuelle*, Genève, janvier 1926, p. 11.

⁹² IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 6, p. 207-212. RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 28.

⁹³ SDN, Commission de Coopération intellectuelle, MARTIN William, *The conditions of Life and Work of Musicians*, vol. I, [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquiry into the conditions of Intellectual Work », 1^{ère} série), p. 3-4.

⁹⁴ LUCHAIRE Julien, *Observations sur la méthode d'une statistique de la vie intellectuelle*, [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquête sur la situation du Travail intellectuel », 1^{ère} série), p. 3-4. SDN, CCI, MARTIN William, *The conditions of Life and Work of Musicians*, vol. I, [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquiry into the conditions of Intellectual Work », 1^{ère} série), p. 10.

⁹⁵ HALECKI Oscar de, *La vie intellectuelle dans les divers pays. Hongrie*, vol. I (*Situation générale*), [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquête sur la situation du Travail intellectuel », 2^e série), p. 5.

⁹⁶ DOPSCH Alfons, *La vie intellectuelle dans les divers pays. Autriche*, [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquête sur la situation du Travail intellectuel », 2^e série), p. 9.

⁹⁷ *Idem*, p. 8.

Si cette « Enquête sur le travail intellectuel » de la CICI a abordé ces aspects économiques et sociaux, il faut semble-t-il y voir le résultat des démarches entreprises auprès de Henri Bergson par une jeune organisation française entièrement dédiée à ces aspects : la Confédération des Travailleurs intellectuels (CTI)⁹⁸. Fondée en février 1920, la confédération entendait défendre les intérêts des travailleurs qui tiraient leurs revenus non pas de leur force manuelle ou de leurs capitaux, mais du travail de leur esprit⁹⁹. Dans la pratique, elle regroupait des artistes, des écrivains, des journalistes, des médecins, des avocats, des ingénieurs, des professeurs, des fonctionnaires, des savants et même des étudiants¹⁰⁰. Bien sûr, ces professions avaient déjà fondé des syndicats et des organisations professionnelles par le passé ; mais la CTI protégerait désormais leurs intérêts sur une base interprofessionnelle. En 1920, elle affichait 40 000 adhérents ; en 1936, ils seraient 200 000¹⁰¹.

La Confédération des Travailleurs intellectuels fit rapidement des émules. Fin 1923, des confédérations analogues existent déjà en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Roumanie et en Bulgarie¹⁰². Les Français sont à la manœuvre : le « Congrès international du Travail intellectuel », organisé les 20 et 21 août 1921 à Bruxelles par l'UAI, a donné mandat à la CTI de fédérer les intellectuels de tous les pays¹⁰³. En avril 1923, un « Congrès international des Confédérations de Travailleurs intellectuels » se tient à la Sorbonne et débouche sur la création de la « Confédération internationale des Travailleurs intellectuels » (CITI)¹⁰⁴. Largement financée par la CTI¹⁰⁵, la CITI est d'emblée placée sous la direction d'un secrétaire général français, l'indéboulonnable¹⁰⁶ Louis Gallié, avocat parisien et membre-fondateur de la CTI¹⁰⁷. Comme sa devancière française¹⁰⁸, l'activité de la CITI consistera

⁹⁸ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 9. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Sixième Session, Genève, 1924, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1924, p. 781-782.

⁹⁹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 17-18.

¹⁰⁰ *Idem*, p. 29, p. 35.

¹⁰¹ ORY Pascal, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, CNRS Éditions, 2016 [1974], p. 107.

¹⁰² FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 438. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 279-280. RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 17. IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 204-207.

¹⁰³ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise. Problèmes nationaux et internationaux*, Paris, Recueil Sirey, 1934, p. 21. Notons que Paul Otlet, l'un des principaux dirigeants de l'UAI, compta parmi les premiers présidents de la CTIB. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 280.

¹⁰⁴ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 1.

¹⁰⁵ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/9, MAURETTE Fernand, « Rapport sur le Congrès international des travailleurs intellectuels. Bruxelles, 21-26 septembre 1931 », 01/10/1931, p. 8.

¹⁰⁶ Il occupe ce poste jusqu'à l'invasion allemande. *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/18, CITI, « Conseil du Dimanche 17 Mars 1940 », [17/03/1940].

¹⁰⁷ NADAUD Éric, « Éliane Brault, un parcours au féminin, radical, antifasciste, progressiste, maçonnique et féministe (1895-1982) » in *Histoire@Politique*, n°9 (2009/3), p. 28.

¹⁰⁸ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 10, p. 35, p. 58, p. 69.

principalement à étudier les problèmes sociaux des « travailleurs intellectuels », à préparer des avant-projets de loi à soumettre aux parlements nationaux, et à organiser, au sein de ceux-ci, des groupes de parlementaires attachés à sa cause¹⁰⁹.

Ce mouvement international et interprofessionnel des travailleurs intellectuels constituerait une réponse aux dures conditions que la société d'après-guerre et la crise du début des années 1920 en particulier leur ont réservées¹¹⁰. Outre les licenciements, les travailleurs intellectuels sont alors victimes des dévaluations et de l'inflation, qui balaient leurs épargnes et que ne suivent point leurs traitements et appointements¹¹¹. Pour enrayer cette déchéance, une seule issue s'offrirait à eux : rompre avec l'individualisme qui aurait régné sur leurs professions au XIX^e siècle ; s'entraider, se coaliser, en bref imiter les ouvriers¹¹². « L'exemple nous était donné, depuis longtemps déjà, par les corporations de la classe ouvrière et les résultats obtenus par leur union étaient de nature à encourager les initiateurs de ce mouvement », assure Romain Coolus, de la CTI, lors du congrès fondateur de la CITI¹¹³. Comme les ouvriers, les travailleurs intellectuels sont devenus dignes de l'attention des « sociologues »¹¹⁴ et de la « protection » de la collectivité.

C'est à cette mobilisation collective des travailleurs intellectuels qu'Imre Ferenczi attribue, dans son rapport à Luxembourg, l'émergence de leur chômage « comme un problème important et nouveau de la politique sociale »¹¹⁵. L'Association internationale pour la Lutte

¹⁰⁹ *Informations sociales*, vol. 9, n°3, 20/04/1923, p. 17.

¹¹⁰ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 4. MARTIN William, « La crise du travail intellectuel » in *La Revue belge*, vol. 2, n°1, 01/04/1925, p. 412. MARTIN William, « L'influence des facteurs économiques sur la vie intellectuelle », p. 1848. MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? » in *L'Europe nouvelle*, 10^e année, n°526, 10/03/1928, p. 323. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 18-20. IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 196-197, p. 203, p. 207-208, p. 225-226. SAPIRO Gisèle, « L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres : facteurs professionnels et politiques » in EADEM, *L'espace intellectuel en Europe. De la formation des États-nations à la mondialisation. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2009, p. 116.

¹¹¹ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels » in *Revue pratique des Questions Commerciales et Économiques*, 6^e année, n°16 (décembre 1920), p. 2-3. « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 410. WLCEK Franz, « Autriche. Massnahmen zum Schutze intellektueller Arbeiter gegen Arbeitslosigkeit », p. 396-397. FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 435-436. CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 386. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, AIPLT, section italienne, CASTRILLI Vincenzo, « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie. Note de la Section italienne à la session du Comité international de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage », Rome, septembre 1924.

¹¹² FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 432. *AHBIT*, Genève, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 2.

¹¹³ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 4.

¹¹⁴ STUART René, « Questions sociales : les Intellectuels et le Chômage » in *L'Indépendance belge*, 05/05/1924, p. 1. CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 385.

¹¹⁵ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 430.

contre le Chômage envisage dès le début¹¹⁶ d'associer la CTI et la CITI à ses travaux sur le « chômage des intellectuels »¹¹⁷, et un représentant de la Confédération internationale participe à la réunion du comité directeur à Prague, à l'automne 1924¹¹⁸. Il en va de même au sein de la Section belge de l'AILC, où le rapport sur le « chômage des travailleurs intellectuels » est présenté à la réunion du 22 janvier 1924 par Constant Pinart, secrétaire de la jeune Confédération des Travailleurs intellectuels de Belgique (CTIB), présent à Luxembourg¹¹⁹. Une forte délégation cétéiste assiste à l'assemblée générale de la Section belge en novembre 1924, au cours de laquelle ce rapport est discuté¹²⁰. De même, un représentant de l'AILC assiste au Congrès de 1925 de la CITI¹²¹. Enfin, l'AILC n'entend pas en rester là : son comité directeur envisage la création, au sein de l'Association internationale pour le Progrès social en devenir, d'une section spécialement consacrée aux « problèmes sociaux des intellectuels »¹²². Si cette section ne vit jamais le jour, elle témoignait de la volonté d'intégrer le « problème du travail intellectuel [...] dans le cadre générale de la politique sociale », en collaboration avec les intéressés¹²³.

Pourtant, le « chômage des intellectuels » n'est pas au menu du congrès fondateur de la CITI, en avril 1923¹²⁴ ; et si l'AILC s'efforce d'associer ces confédérations à son travail, cela suggère qu'elles n'en sont pas les initiatrices. Pour comprendre l'attrait du substantif « intellectuel » pour Fuss et consorts, une analyse fine de sa signification et de ses connotations s'impose.

¹¹⁶ Note marginale de Lazard dans *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier, « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », FUSS Henri, 14/03/1923, à LAZARD Max, Neuilly, p. 2.

¹¹⁷ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance M. Fuss postérieure à Conférence de Luxembourg. Travail d'après Congrès. Préparation du la (sic) Congrès de Prague », FUSS Henri, Genève, 06/12/1923, à Présidents des sections nationales, p. 4 *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels », AILC, « La réunion de Prague. 30 Septembre – 1^{er} Octobre 1924 », [s.d.], p. 15.

¹¹⁸ Il s'agit de Niilo Anton Mannio, membre de la Section finlandaise de l'AILC, président-fondateur de la CTI finlandaise et futur délégué gouvernemental de la Finlande à la CIT et au CA du BIT. *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels », AILC, « Compte-rendu de la session du Comité international tenue à Prague, le 30 septembre et le 1^{er} octobre 1924 », [s.d.]. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 289.

¹¹⁹ « Convocation de l'Assemblée » in *Assemblée générale...*, p. 18.

¹²⁰ « Procès-verbaux des séances de la Section belge. Assemblée générale tenue à la salle de Marbre du Palais des Académies, à Bruxelles, le Mardi 18 novembre 1924, à 15h » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 4, décembre 1924, p. 35.

¹²¹ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « 10) Comptes-rendus dactylographiés et coupures de journaux d'assemblée générale », LAZARD Max, Neuilly, 26/12/1924, à GALLIÉ Louis, Paris.

¹²² *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Résolutions adoptées par le Comité international du chômage – Session de [Prague] », « Résolution concernant le problème du chômage des intellectuels adoptée par le Comité directeur de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage – Prague le 1^{er} octobre 1924 », [Brouillon dactylographié], p. 1.

¹²³ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Résolutions adoptées par le Comité international du chômage – Session de [Prague] », « Résolution concernant le problème du chômage des intellectuels adoptée par le Comité directeur de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage – Prague le 1^{er} octobre 1924 », [Brouillon dactylographié], p. 1.

¹²⁴ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 1-21.

2.2.2. Le « travailleur intellectuel » : une définition, des connotations

2.2.2.1. Définition et traductions

Si l'expression « travailleur intellectuel » apparaît dès le début du siècle, elle se répand particulièrement dans la langue française durant l'Entre-deux-guerres, aussi bien dans les discours politiques que sociologiques¹²⁵. Elle sert alors à désigner une catégorie de travailleurs qui tirent leurs moyens d'existence du travail de leur « cerveau », de leur « esprit »¹²⁶. La notion reste cependant très vague¹²⁷. « Presque chaque personne que j'ai consultée à ce sujet m'a donné une définition différente », déplore un fonctionnaire du BIT en 1926¹²⁸. Il faut attendre septembre 1927 pour que, au terme de plusieurs années de controverses internes, la CITI aboutisse à une définition du groupe qu'elle entendait représenter : « 'Un travailleur intellectuel est celui qui tire ses moyens d'existence d'un travail dans lequel l'effort de l'esprit, avec ce qu'il comporte d'initiative et de personnalité, prédomine habituellement sur l'effort physique' »¹²⁹. Toutefois, si cette définition est souvent citée par la suite, c'est, en général, pour la critiquer. Comment, en effet, mesurer la « prépondérance de l'esprit » dans l'exercice d'une profession ? Comment traiter les cas-limites ?¹³⁰ Dans la pratique, la définition de 1927 fut peu utilisée : on se contentait le plus souvent d'énumérations, basées sur la coutume¹³¹ – car si la

¹²⁵ GALVEZ-BEHAR Gabriel, *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel*, Paris, Éditions EHESS, 2020, p. 130-131, p. 196-197. TREBITSCH Michel, « Devons-nous définir l'intellectuel ? », p. 40.

¹²⁶ GÉRARD Cécile, *Le chômage des intellectuels*, p. 1. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 78. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 17-18. FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 431. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 7. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique. Paris, 15-19 décembre 1936 », [s.d.], p. 20-21. DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Paris, Éditions ouvrières, 1984, p. 58. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 272-273.

¹²⁷ PINART Constant, « Note d'introduction » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 2, juin 1924, p. 8-9. « Réunion de la Section chargée de l'étude des Travailleurs Intellectuels » in *Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 4, décembre 1924, p. 15-16. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Dixième Session, Genève, 1927, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1927. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 6. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 17.

¹²⁸ AHBIT, Genève, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, « IV.- Statistiques concernant les travailleurs intellectuels », [<04/11/1926], p. 2.

¹²⁹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 18. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 272-273.

¹³⁰ [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 556. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 556. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 80. « Procès-verbal de la cinquième séance (Samedi, 7 juin 1930. – Matin) » in BIT, *Procès-verbaux de la 49me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, juin 1930, p. 505-506. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 22-23.

¹³¹ PINART Constant, « Note d'introduction » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 2, juin 1924, p. 8-9. « Réunion de la Section chargée de l'étude des Travailleurs Intellectuels » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 4, décembre 1924,

distinction était imprécise et mise en cause dans les discours savants, elle n'en était pas moins communément admise dans le langage courant, bien au-delà des frontières de la France¹³².

Pourtant, nous l'avons vu dans l'introduction : l'« intellectuel » est un produit français qui a du mal à s'exporter. Pour ce qui est de l'allemand, lors des travaux de l'AIRC, on parle tantôt de « geistiger Arbeiter »¹³³, d'« intellektueller Arbeiter »¹³⁴ ou de « Kopfarbeiter »¹³⁵ ; Imre Ferenczi utilise indifféremment « Intellektuelle » et « geistigen Arbeitern »¹³⁶, mais le délégué suisse, Hermann Michon, est perplexe quant au sens des termes « 'Intellektueller' oder deutsch 'geistigen Arbeiter' » qu'a imposés le secrétariat de l'Association¹³⁷. Du côté de l'anglais, l'adjectif « intellectuel » est traduit le plus souvent par « professional », éventuellement accompagné de périphrases comme « professional and technical workers »¹³⁸ ou « technical and professional workers and independent workers in the liberal professions »¹³⁹. On dira que le New Deal vient en aide aux « professional, technical and other service workers »¹⁴⁰ ; et la « Professional and Public Service Division » de la Works Progress Administration sera traduite par le BIT en « Division pour les Travailleurs intellectuels »¹⁴¹.

Les dangers de la traduction n'avaient pourtant pas échappé aux contemporains. Mack Eastman, chef de la Troisième section de la division des recherches du BIT et, à ce titre, en charge des travailleurs intellectuels, expliqua ainsi en 1929 pourquoi il avait introduit l'expression « professional worker », en lieu et place d'« intellectual worker », dans le vocabulaire anglais de l'OIT¹⁴². Pour Eastman, le substantif ou l'adjectif « intellectuel » n'a pas la même « connotation »¹⁴³ qu'en français ; il ne désigne que les plus grands esprits de leur

p. 16. [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 556. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise. Problèmes nationaux et internationaux*, Paris, Recueil Sirey, 1934, p. 14. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 116.

¹³² *Idem*, p. 18, p. 23-24. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 272-274.

¹³³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 1.

¹³⁴ WLCEK Franz, « Autriche. Massnahmen zum Schutze intellektueller Arbeiter gegen Arbeitslosigkeit », p. 385.

¹³⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 3.

¹³⁶ *Idem*, p. 9.

¹³⁷ MICHON Hermann, « Suisse. Das Problem der Arbeitslosigkeit intellektueller unter spezieller Berücksichtigung der schweizerischen Verhältnisse », p. 417.

¹³⁸ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3, ISS, « Conclusions of the Experts Commission on Unemployment in the Learned Professions, Paris, July 18th and 19th 1937 », p. 2. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, LINDBERG John, 14/08/1937, Genève, à NIXON James William, Genève.

¹³⁹ AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, TAIT Duncan, « Walter Kotschnig on 'Unemployment in the Learned Professions' », 16/11/1937, p. 1.

¹⁴⁰ « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°78-79 (juin-juillet 1937), p. 227.

¹⁴¹ *L'Année sociale*, 1935-1936, p. 376.

¹⁴² Universitaire canadien ayant fréquenté la Sorbonne et les milieux socialistes français avant la Grande Guerre, Mack Eastman était particulièrement bien placé pour entreprendre cette traduction. AHBIT, Genève, P. 1817. BIT, « Dossier du Service du Personnel, Eastman, Mr. Mack ».

¹⁴³ AHBIT, Genève, W/N/1000/11/1, EASTMAN Mack, « 12th July, 1929 [Conférence au Congrès de la FIFDU] », [<12/08/1929], p. 1.

temps, comme Einstein ou Curie. De ce fait, les syndicats ouvriers anglo-saxons percevaient l'expression comme un signe d'arrogance et de mépris à l'égard des travailleurs manuels¹⁴⁴. Avant de renvoyer, à partir des années 1930, au cliché du communiste de salon, le néologisme « intellectuel » servait en Angleterre à désigner les détenteurs de la *high culture*¹⁴⁵ et était « brandi par les élites face à l'avènement prévisible d'une culture de masse engendrée par la démocratie » (Clarisse Berthézène)¹⁴⁶.

Cette traduction de « travailleur intellectuel » par « professional worker » peut cependant surprendre le lecteur de Christophe Charle. Celui-ci avait opposé la figure de « l'intellectuel » à celle du *professional*, avant tout intéressé par sa carrière, qui ne se mêle pas de politique sauf pour défendre ses privilèges¹⁴⁷. Pour Charle, les « intellectuels » n'en sont pas venu à former, en France, une classe sociale, une catégorie socioprofessionnelle¹⁴⁸ ; et lorsque l'historien cherche des mots pour désigner le vivier d'où pouvait émerger la figure du cleric dreyfusard, il parle plutôt de « classes cultivées »¹⁴⁹, de « bourgeoisie éduquée »¹⁵⁰, des « gens éduqués »¹⁵¹, d'« intellectuels au sens banal du terme »¹⁵². Cette approche centrée sur la posture politique de l'intellectuel, commune dans l'historiographie française¹⁵³, contraste avec l'attention accordée par les sciences sociales aux intellectuels en tant que classe. Qu'on les appelle *educated middle class*¹⁵⁴, *new class*¹⁵⁵, classe créative¹⁵⁶, cognitariat¹⁵⁷, *intelligentsia* au sens soviétique du terme¹⁵⁸, nombreux sont les travaux sur ce groupe social dont les représentants tirent leurs revenus, leur statut et leur pouvoir de la rareté des connaissances et

¹⁴⁴ *Idem*, p. 1-2.

¹⁴⁵ BERTHEZÈNE Clarisse, « Intellectuels anglais : un faux paradoxe » in LEYMARIE Michel, SIRINELLI Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*. 47-48.

¹⁴⁶ *Idem*, p. 47. Sur les intellectuels anglais et le sens du mot anglais *intellectual*, voir aussi COLLINI Stefan, *Absent Minds*, p. 28-33 ; et HEYCK Thomas William, « Myths and Meanings of Intellectuals... », p. 203-212. Ces auteurs anglo-saxons soulignent cependant que les significations et connotations du substantif « intellectuel » en Angleterre fluctuaient en fonction du contexte langagier, ce que Thomas W. Heyck impute à l'absence de grand débat national de l'ampleur de l'Affaire Dreyfus pour unifier ces significations et connotations. *Idem*, p. 203, p. 215. COLLINI Stefan, *Absent Minds*, p. 28, p. 37, p. 47.

¹⁴⁷ CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 232.

¹⁴⁸ *Idem*, p. 228-229.

¹⁴⁹ CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 181.

¹⁵⁰ *Idem*, p. 227.

¹⁵¹ *Idem*, p. 291.

¹⁵² CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 232.

¹⁵³ SAPIRO Gisèle, « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie » in *Le Mouvement social*, 2006/1, n°214, p. 3.

¹⁵⁴ BRINT Steven, *In an Age of Experts. The changing role of professionals in politics and public life*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 3.

¹⁵⁵ *Idem*, p. 4. KURZMAN Charles, OWENS Lynn, « The Sociology of Intellectuals » in *Annual Review of Sociology*, vol. 28, n°1 (2002), p. 69-71.

¹⁵⁶ CHARLE Christophe, JEANPIERRE Laurent, « L'ancien et le nouveau » in EIDEM, *La vie intellectuelle en France*, t. III, p. 566. TASSET Cyprien, « Intellos précaires » in BUREAU Marie-Christine, CORSANI Antonella, GIRAUD Olivier, REY Frédéric (dir.), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, Paris, Teseo Press, 2019, p. 258.

¹⁵⁷ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 25.

¹⁵⁸ CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 228-229.

aptitudes mentales qu'ils possèdent, et dont le poids croîtrait sans cesse dans les sociétés occidentales – pour le meilleur ou pour le pire¹⁵⁹.

Or, dans la France ou la Belgique de l'Entre-deux-guerres, les « intellectuels » sont bel et bien décrits comme un tel groupe social. Le substantif « intellectuel » est utilisé comme synonyme de « travailleur intellectuel », et on parle couramment de « classe(s) intellectuelle(s) »¹⁶⁰. Pourtant, Christophe Charle n'a pas tout à fait tort, car si « l'intellectuel » s'est fait classe, il n'a pas complètement perdu les connotations qui lui collent à la peau depuis les années 1890.

2.2.2.2. Connotations

Pour la CTI, défendre l'intellectuel, c'est bien plus que servir les intérêts d'une catégorie spéciale de travailleurs. C'est défendre à travers elle « l'Intelligence »¹⁶¹, « l'Intellectualité »¹⁶², l'« esprit », la « pensée » en péril¹⁶³ ; c'est défendre l'« Intelligence française », l'« esprit français »¹⁶⁴ ; c'est encore défendre, à travers eux, la « civilisation »¹⁶⁵, le « labeur intellectuel grâce à qui l'humanité s'élève et progresse »¹⁶⁶, « la culture intellectuelle et morale des peuples »¹⁶⁷. Dans les multiples textes de l'Entre-deux-guerres que nous avons parcourus, on peut ainsi lire que les intellectuels forment une « élite de l'intelligence et de la culture »¹⁶⁸, une « élite pensante et organisatrice »¹⁶⁹ qui doit embrasser « ce rôle de guide si nécessaire à la

¹⁵⁹ BRINT Steven, *In an Age of Experts*, p. 3-19, p. 204-208. KURZMAN Charles, OWENS Lynn, « The Sociology of Intellectuals », p. 69-71. PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, p. 48-53.

¹⁶⁰ « Délibérations de l'Assemblée » in *Assemblée générale...*, p. 546. MARTIN William, « L'influence des facteurs économiques sur la vie intellectuelle », p. 1846. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [1], SDN, CICI/COE/1ère Session/ P.V. 5. (1), « Réunion des représentants des organisations internationales d'étudiants, Procès-verbal de la 5^e Séance tenue le samedi 10 avril, à 10 heures », p. 3. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 21. SAPIRO Gisèle, « L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres », p. 119.

¹⁶¹ AHBIT, Genève, D/600/435, UIA, « Congrès International du Travail Intellectuel. Organisé à Bruxelles, les 20, 21 et 22 Août 1921. Document n°1 », [Bruxelles], [s.d.], p. 1. AHBIT, Genève, N/207/1000/11/9, MAURETTE Fernand, « Rapport sur le Congrès international des travailleurs intellectuels. Bruxelles, 21-26 septembre 1931 », 01/10/1931, p. 3. DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, p. 58.

¹⁶² AHBIT, Genève, D/600/435, UIA, « Congrès International du Travail Intellectuel. Organisé à Bruxelles, les 20, 21 et 22 Août 1921. Document n°1 », [Bruxelles], [s.d.], p. 2. AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, CTIB, *Notice sur le Mouvement du Cartel de Défense des Travailleurs Intellectuels*, [s.d., ca 1930], p. 6.

¹⁶³ *Idem*, p. 2. WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, Paris, Sirey, 1937, p. 22. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 8, p. 27-28, p. 59, p. 63-65.

¹⁶⁴ *Idem*, p. 33, p. 44. DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, p. 72.

¹⁶⁵ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 44. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 280.

¹⁶⁶ GODART Justin, « 10) Résolution concernant la création d'une Commission du travail intellectuel, soumise par M. Justin Godart, délégué gouvernemental français (à titre personnel) » in *Conférence internationale du Travail, Troisième session, Genève 1921. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1921, p. 802.

¹⁶⁷ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ? Étude sur le Chômage des jeunes diplômés*, Paris, Recueil Sirey, 1937, p. 116.

¹⁶⁸ DESTREE Jules, « Les lumières qui s'éteignent » in *Le Soir*, 07/04/1934, p. 1, col. 1.

¹⁶⁹ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 2.

conservation d'une civilisation complexe »¹⁷⁰. « Cadres de la société »¹⁷¹, « les chefs et les distributeurs de lumière, de goût et de connaissance »¹⁷², ils permettent le « progrès »¹⁷³, « l'avancement de notre civilisation »¹⁷⁴. Comme l'explique Romain Coolus lors du congrès de fondation de la CITI : « C'est la pensée qui fait vivre le monde ; c'est la pensée qui découvre ; c'est la pensée qui renouvelle les formes de la production et en modifie les conditions techniques »¹⁷⁵.

Les (travailleurs) intellectuels sont associés à l'invention, la création, l'initiative, la personnalité, la responsabilité¹⁷⁶ ; ce sont « des personnes douées d'un esprit de finesse particulièrement rare »¹⁷⁷, dotées d'une haute « capacité mentale »¹⁷⁸. Comme les *professionals* anglo-saxons¹⁷⁹ ou les *Akademiker* allemands¹⁸⁰, les intellectuels font preuve de désintéressement¹⁸¹ – valeur fondamentale dans les « professions intellectuelles »¹⁸². Enfin, la classe des intellectuels forme, comme l'écrit en 1920 un des pionniers de la CTIB, un « tiers ordre placé entre celui des capitalistes et des ouvriers ; trait-d'union pour ces deux groupes »¹⁸³.

¹⁷⁰ ZOOK George, « Section I A. Les universités en général. Rapport du Dr. G. F. Zook sur le Rôle de l'Université dans le Monde moderne », p. 41.

¹⁷¹ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/12, CITI, « XIIe Congrès tenu à Londres du 24 au 27 Septembre 1934. Résolutions », [>27/09/1934], p. 1.

¹⁷² DESTREE Jules, « Les lumières qui s'éteignent », p. 1, col. 2.

¹⁷³ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 3. « Chronique du travail. Les Travailleurs intellectuels » in *Revue du Travail*, 26^e année, n°1, 31 janvier 1925, p. 91.

¹⁷⁴ MARTIN William, « La crise du travail intellectuel », p. 416.

¹⁷⁵ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, septembre 1923, n°6, p. 5.

¹⁷⁶ TURULL FOURNOLS Paul M., *L'esprit de synthèse dans la Société des Nations. Rapport entre les questions intellectuelles, éthiques et éducatives et les questions économiques, sociales et politiques. Le Bureau du Travail Intellectuel et le Bureau International du Travail. Une enquête à réaliser*, Genève, Messidor, 1921, p. 4. « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 9. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/28735/7836, BIT, CA, « 80ème session. Genève, 31 mai 1937. 8ème question à l'ordre du jour. Compte rendu de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels », Genève, 31/05/1937, p. 4. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, ROSIER Alfred, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 2 de l'ordre du jour : Des principes applicables à la réalisation d'une classification des emplois accessibles aux diplômés », [1938], p. 1. HORION Paul, « Les salariés intellectuels diplômés et les salariés chargés d'un travail de création peuvent-ils être des 'employés' ? » in *Jurisprudence du louage d'ouvrage*, vol. 1 (1943), p. 8-9. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 17-18.

¹⁷⁷ *Idem*, p. 8.

¹⁷⁸ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 78.

¹⁷⁹ BRINT Steven, *In an Age of Experts*, p. 5-7.

¹⁸⁰ BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 265-266. CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 344-346. KATER Michael H., « The Work Student: A Socio-Economic Phenomenon of Early Weimar Germany » in *Journal of Contemporary History*, vol. 10, n°1 (janvier 1975), p. 79.

¹⁸¹ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 432. MARTIN William, « L'influence des facteurs économiques sur la vie intellectuelle », p. 1842. LICHTENBERGER André, « La crise des élites. La Science, par ses progrès, détruit son recrutement » in *L'Étoile belge*, 04/03/1935, p. 1, col. 1-2. « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 6, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 331. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 63.

¹⁸² SAPIRO Gisèle, « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie » in *Le Mouvement social*, 2006/1, n°214, p. 6, p. 11. EADEM, « L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres », p. 114. VAZQUEZ MARTINEZ Diana, « À la recherche d'une identité : les pharmaciens » in JAUMAIN Serge, KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992, p. 78. VELLE Karel, *De nieuwe biechtvaders. De sociale geschiedenis van de arts in België*, Leuven, Kritak, 1991, p. 167.

¹⁸³ VAZQUEZ MARTINEZ Diana, « À la recherche d'une identité : les pharmaciens », p. 74, p. 78.

Grâce à leur usage privilégié de la raison, les intellectuels seraient seuls capables de rendre à la cité son harmonie perdue¹⁸⁴. Et il n'y a pas que des Français pour tenir de tels propos élogieux : le Hongrois Ferenczi célèbre en eux de véritables « Heroen des Geistes »¹⁸⁵, cependant que le Belge Constant Pinart, dans son rapport devant la Section belge de l'AILC, met en garde : « Ne soustrayons jamais les T.I. de haute culture à leurs études, à leurs écrits, à leurs laboratoires. C'est le chômage le plus préjudiciable de la Nation. Pasteur a rapporté des milliards à la France et au monde »¹⁸⁶.

Pasteur : nous voilà bien loin de l'humble diplômé en quête d'emploi. Au sein de la Commission internationale de Coopération intellectuelle, censée réunir des « intellectuels », des personnes si prestigieuses dans les domaines des lettres, des arts et des sciences qu'on les croit capables de gagner les gouvernements et les opinions publiques aux idéaux internationalistes¹⁸⁷, d'aucuns s'inquiètent parfois du galvaudage qu'implique pour ce substantif l'expression « chômage des intellectuels »¹⁸⁸. Joseph Flies, dans sa thèse, distingue lui aussi « l'intellectuel intégral », véritable « ascète de la pensée »¹⁸⁹ ; et le « travailleur intellectuel », qui doit gagner sa vie¹⁹⁰ : « Il y a toujours un grand chemin entre l'idéal et la réalité [...] », commente-t-il¹⁹¹.

C'est précisément dans ce décalage entre idéal et réalité que se situe, selon nous, le cœur de la notion de « travailleur intellectuel ». Le grand savant, le grand intellectuel digne de s'asseoir à la table de la CICI, forme pour les travailleurs intellectuels ce que Luc Boltanski aurait désigné comme un « pôle d'attraction »¹⁹². Tout comme les ingénieurs des grandes écoles forment les « cas exemplaires »¹⁹³, le « noyau central », les « cas clairs »¹⁹⁴ de la catégorie des

¹⁸⁴« Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 9. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p., p. 26. DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, p. 58. SAPIRO Gisèle, « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie » in *Le Mouvement social*, 2006/1, n°214, p. 117.

¹⁸⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 9.

¹⁸⁶ PINART Constant, « Note d'introduction » in *La Lutte contre le chômage*, 13^e année, fasc. 2, juin 1924, p. 13.

¹⁸⁷ IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 12, p. 193-196, p. 213, p. 219. MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, p. 59-60. RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 23, p. 25, p. 324.

¹⁸⁸ LUCHAIRE Julien, *Observations sur la méthode d'une statistique de la vie intellectuelle*, p. 6-7. MARTIN William, *The conditions of Life and Work of Musicians*, p. 3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1033/13C/32663/14297, CICI, « Procès-verbal provisoire, 3^{ème} session, 4^{ème} session plénière, Jeudi 6 décembre 1923, à 15 h. 30 », 06/01/1924, p. 11. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/39111/1976, dossier « Texts of the Minutes of the 21st Session, Geneva, July 1939 », « Quatrième séance tenue à Genève le mardi 18 juillet 1939, à 15 h. 30 », p. 31.

¹⁸⁹ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 75.

¹⁹⁰ *Idem*, p. 76.

¹⁹¹ *Idem*, p. 76-77.

¹⁹² BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 485.

¹⁹³ *Idem*, p. 485.

¹⁹⁴ *Idem*, p. 465.

« cadres », auquel aspirent les éléments « périphériques » moins légitimes dans leur titre¹⁹⁵, le savant représente l'intellectuel parfait. Les travailleurs intellectuels cherchent à l'imiter, ou du moins, tirent de l'analogie entre leur condition et celle du savant l'assise de leur légitimité. Cette image glorieuse du savant, qui remonte en France aux premières décennies de la III^e République, avait elle-même été centrale dans la naissance de la figure de l'intellectuel dreyfusard. Si celui-ci intervient avec autorité dans le débat public, même en-dehors de son domaine de spécialité, c'est qu'il obéirait à une certaine éthique scientifique qui, tout à la fois, garantit son sérieux, sa prudence, sa clairvoyance en toutes circonstances¹⁹⁶, et expliquerait son engagement, désintéressé, motivé par la seule indignation. Ce dévouement à la raison, aux idées et aux idéaux constituerait, en quelque sorte, le dénominateur commun entre ses activités scientifiques et ses activités politiques¹⁹⁷.

Mais l'intellectuel dreyfusard a-t-il encore sa place au milieu des crises, des guerres et des révolutions qui tourmentent l'Europe depuis 1914 ? Ses responsabilités sociales font en tout cas l'objet de débats passionnés à travers le Vieux Continent, à cette époque¹⁹⁸. Sa figure d'autonomie et d'idéalisme se voit sérieusement ébranlée par l'ampleur des enjeux, la radicalisation des clivages et la polarisation contemporaine du champ intellectuel français entre extrême-droite et extrême-gauche. L'engagement devient un impératif. Les intellectuels doivent désormais se soumettre à des causes qui les dépassent, qui dépassent la raison mais écrivent l'histoire : la Nation, le Prolétariat, le Parti, la Paix. Pour la figure de « l'intellectuel de parti », point de réserve et de tour d'ivoire où se réfugier : il faut obéir ou se démettre¹⁹⁹.

Pourtant, dans la France de l'Entre-deux-guerres, cet ébranlement de l'idéal dreyfusard conduit paradoxalement à sa mythification et à son invocation normative²⁰⁰. Les armes de « l'Affaire » (manifestes, pétitions, polémiques, etc.) sont plus que jamais mises à contribution, et l'identité d'« intellectuel » plus que jamais revendiquée – que l'on pense aux « intellectuels catholiques » s'émancipant de la tutelle de l'Église, aux « non-conformistes des années 1930 » refusant la polarisation, aux premiers « compagnons de route » du PCF ou au « Comité de

¹⁹⁵ *Idem*, p. 464-465, p. 472-474.

¹⁹⁶ CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 19, p. 30-33, p. 221.

¹⁹⁷ *Idem*, p. 56-57, p. 197-198. IDEM, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 336. KURZMAN Charles, OWENS Lynn, « The Sociology of Intellectuals », p. 65. PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, p. 41. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)*, Paris, Seuil, 1993 (coll. « L'Univers historique »), p. 20-21, p. 91, p. 263.

¹⁹⁸ IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 193, p. 200.

¹⁹⁹ CHARLE Christophe, JEANPIERRE Laurent, « Révolutions visibles et invisibles » in EIDEM, *La vie intellectuelle en France*, t. II, p. 9-10. GOYET Bruno, OLIVERA Philippe, « Les mondes intellectuels dans la tourmente des conflits » in *Idem*, p. 42. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 21, p. 175, p. 193, p. 206, p. 235-244, p. 251, p. 259-260. SCHANDEVYL Eva, « Intellectuele geschiedenis in België: lange tijd een magere oogst », p. 44.

²⁰⁰ GOYET Bruno, OLIVERA Philippe, « Les mondes intellectuels dans la tourmente des conflits », p. 48.

Vigilance des Intellectuels antifascistes ». Le tocsin de *La trahison des clercs* de Julien Benda résonne moins comme un chant du cygne que comme un rappel à l'ordre²⁰¹. Or voici qu'en ces temps de péril apparut en France une organisation qui entendait fédérer et défendre ceux qui n'avaient pas renoncé à cet idéal, un « syndicat [...] qui attire les intellectuels socialistes dreyfusards, issus du monde universitaire, scientifique, journalistique et littéraire » (Nathalie Hugot-Piron)²⁰² : la Confédération des Travailleurs intellectuels.

2.2.2.3. Un syndicat dreyfusard ?

En effet, la CTI ne se contente pas d'exalter un idéal analogue à celui de l'intellectuel dreyfusard. Officiellement neutre, elle dénote par son ancrage au centre-gauche de l'échiquier politique français. Les membres de son état-major sont proches du Parti radical et de la SFIO, et entretiennent des relations suivies avec les dirigeants de ces partis, dont certains ont eux-mêmes pris part à la défense du capitaine Dreyfus (pensons à Édouard Herriot ou à Léon Blum)²⁰³. Créée en 1920, la Confédération émerge dans un contexte où la figure de l'intellectuel est convoitée, en France : à sa gauche, Barbusse et Rolland appellent à la formation d'une « Internationale de l'Intelligence », d'une « Internationale de l'Esprit » pour libérer la pensée du chauvinisme guerrier²⁰⁴ ; tandis qu'à sa droite, l'Action française brandit l'étendard du « Parti de l'Intelligence » et règne sur le Quartier latin²⁰⁵. Sur le plan de l'organisation professionnelle, la concurrence existe aussi, comme la Confédération professionnelle des Intellectuels catholiques ou l'Union sociale des Ingénieurs catholiques (USIC)²⁰⁶. Pour ces conservateurs, la CTI est un avant-goût du bolchévisme, une menace pour l'individualisme essentiel aux professions intellectuelles, et une créature de la CGT²⁰⁷.

Pourtant, la CTI n'est pas à proprement parler un syndicat. Elle refuse de recourir à la grève ou à la manifestation pour défendre ses revendications, lui préférant les pressions

²⁰¹ *Idem*, p. 43-47, p. 49-50. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 212-214.

²⁰² HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 31.

²⁰³ CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 223-224. HUGOT-PIRON Nathalie, « Des maux aux mots : une approche socio-historique des 'cadres de plus de 45 ans' (1914-1939) » in *Le Mouvement social*, n°228 (2009), p. 82. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 108-109.

²⁰⁴ LAQUA Daniel, « Transnational intellectual cooperation, the League of Nations, and the problem of order » in *Journal of Global History*, vol. 6, n°2, 2011, p. 226-227. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 194, p. 203-204.

²⁰⁵ MONCHABLON Alain, « Les Années Front Populaire des étudiants de Paris » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°133 (2017/1), p. 29-30, p. 34-35. SCOT Marie, « L'impérialisme des idées et de la culture françaises » in CHARLE Christophe, JEANPIERRE Laurent, *La vie intellectuelle en France*, t. II, p. 467-470.

²⁰⁶ HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' : le pouvoir d'une catégorisation syndicale » in *Politiques de communication*, n°10 (2018/1), p. 31. SAPIRO Gisèle, « L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres », p. 117-118.

²⁰⁷ ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 169. LAQUA Daniel, « Transnational intellectual cooperation, ... », p. 226-227. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 194, p. 203-204.

parlementaires et le militantisme de plume. Son arme de prédilection, c'est l'expertise, les conférences savantes et les dossiers bien préparés²⁰⁸. Avec le monde ouvrier, elle entretient une relation tout en contrastes. Elle est en contact régulier avec la CGT et collabore ponctuellement avec elle, tout en gardant ses distances, de crainte de voir les intellectuels dominés par le nombre²⁰⁹. En son sein, la Confédération est progressivement noyautée par l'Union des Syndicats d'Ingénieurs français (USIF)²¹⁰. Cette dernière, malgré son recrutement social plus démocratique, rejoint sa concurrente, l'USIC, en un « même raisonnement malthusien »²¹¹ – quoique formulé sur un ton syndical²¹². Elle est ainsi, dès le début des années 1920, aux avant-postes de la dénonciation du « chômage des ingénieurs » engendré selon elle par la « surproduction » en diplômés²¹³. Toutefois, l'USIF rejoint l'idéal dreyfusard dans son exaltation de la science et de la raison, plaçant le savant au sommet de la hiérarchie sociale²¹⁴.

Ce rapport ambigu au monde ouvrier se reflète dans l'expression même de « travailleur intellectuel ». On peut en effet lire cette expression de deux manières différentes, selon que l'on s'attarde sur le premier ou le second terme de l'expression. Comme l'explique Joseph Flies en 1940,

*« S'ils se dénomment travailleurs intellectuels, ils entendent souligner par là qu'ils appartiennent à la grande famille des travailleurs, et qu'ils sont en droit à faire appel au principe de l'unité du travail et à la protection qui en découle. S'ils se disent intellectuels ce n'est qu'afin de distinguer leur activité de celle qui est principalement manuelle et qui est sous l'empire d'autres besoins matériels et moraux. »*²¹⁵

De ce fait, la formule suggère à la fois une volonté de distinction vis-à-vis du syndicalisme ouvrier et un potentiel de collaboration avec celui-ci. Ainsi, au cours des premières années de la Grande Dépression, la CTI annonça à plusieurs reprises l'agonie du régime capitaliste, appelant de ses vœux l'alliance des travailleurs manuels et intellectuels en vue de l'avènement d'une économie dirigée²¹⁶. Au moment du Front populaire, « apogée du mouvement et, au-delà, du mythe des 'travailleurs intellectuels' » selon Pascal Ory, « la formule

²⁰⁸ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 10, p. 35, p. 58, p. 69.

²⁰⁹ *Idem*, p. 10. SAPIRO Gisèle, « L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres », p. 117, p. 119.

²¹⁰ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 12-13. DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, p. 68-69. HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' : le pouvoir d'une catégorisation syndicale » in *Politiques de communication*, n°10 (2018/1), p. 39.

²¹¹ *Idem*, p. 32.

²¹² « En somme, sans oser l'avouer, les industriels poussent à la surproduction des ingénieurs pour les payer moins et recruter parmi eux des dessinateurs, des sous ingénieurs, des aides chimistes et même des contremaîtres ». *AHBIT*, Genève, U/17/6/0, DUBOIS Paul, Paris, 27/12/1929, à FUSS Henri, Genève, 30/12/1929, p. 2.

²¹³ DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, p. 68-69.

²¹⁴ *Idem*, p. 69-70.

²¹⁵ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 71.

²¹⁶ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 35, p. 38-39, p. 45. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 108.

paraissait encore scandaleuse à certains observateurs de la droite »²¹⁷. Pour scandaleuse qu'elle fut, la CTI n'en avait pas moins accès au pouvoir politique. Elle organisait des « groupes de défense des travailleurs intellectuels » au sein du Parlement français et siégeait au Conseil national économique, lequel, en y consacrant un rapport en 1937, officialisa une fois de plus l'existence du « chômage des travailleurs intellectuels »²¹⁸.

Ces faveurs résultaient-elles d'accointances personnelles et idéologiques entre une frange de la classe politique française et la CTI ? Ira-t-on jusqu'à voir l'éphémère promotion de l'intellectuel dreyfusard en classe sociale comme un projet politique de centre-gauche²¹⁹ ? Nous ne nous y risquerons pas. Tomás Irish a montré récemment que l'intellectuel a surgi à cette époque comme identité et catégorie sociale dans de nombreux pays d'Occident (même en Angleterre²²⁰), fût-ce sous des termes et concepts subtilement différents, tels que *Geistiger Arbeiter* ou *brain worker*. Malgré ces nuances locales, cette importance croissante accordée aux intellectuels s'inscrivait dans un contexte transnational de détresse matérielle dans ces catégories de la population et de prolifération des discours sur le déclin de la civilisation européenne, dont ces intellectuels sont alors considérés comme les gardiens. Les abandonner à leurs tourments (exil, pénuries, chômage...) reviendraient donc à mettre en danger tantôt la civilisation, tantôt la nation, tantôt l'ordre social, politique et international de l'Europe²²¹. Cependant, ce qui fait la particularité de la CTI et de la CITI, c'est l'appui constant dont elles ont bénéficié de la part du Bureau international du Travail.

²¹⁷ *Idem*, p. 106.

²¹⁸ *Ibidem*. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 30, p. 34, p. 124-125. GUILLAUME Pierre, *Regards sur les classes moyennes (XIX^e – XX^e siècles)*, Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995, p. 121-122.

²¹⁹ L'identité de « travailleur intellectuel » contraste avec celle de son cousin, le « cadre », qui partage pourtant avec lui de nombreux traits : il fait appel non seulement à ses connaissances et compétences, mais encore à sa personnalité, à son sens de l'initiative et des responsabilités, et prétend avoir mérité par son labeur la position sociale qu'il occupe. Toutefois, la généalogie du « cadre » est différente de celle du « travailleur intellectuel » : il tire plutôt son origine des discours tenus par et au sein de l'USIC, rivale de l'USIF sur la droite et proche du patronat. Celle-ci exaltait, plutôt que la figure du savant, celle de l'ingénieur, cet officier qui doit tenir ses hommes par son charisme viril autant que par ses compétences techniques. BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 89-90, p. 128-133. GRELON André, « Les débuts des cadres », p. 31-32. IDEM, « L'ingénieur catholique et son rôle social » in COHEN Yves, BAUDOÛI Rémi, *Les chantiers de la paix sociale*, Lyon, ENS Éditions, 2022 [En ligne], <https://books.openedition.org/enseditions/26280> (Page consultée le 05/03/2024). HUGOT-PIRON Nathalie, « Des maux aux mots », p. 80-81.

²²⁰ IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 84, p. 197, p. 200.

²²¹ *Idem*, p. 7-12, p. 23-26, p. 122-124, p. 193-199, p. 225-230.

2.2.3. Les « travailleurs intellectuels » et le Bureau international du Travail

2.2.3.1. Les réseaux d'Albert Thomas

Créé à la demande des syndicats des pays de l'Entente dans le contexte révolutionnaire de 1919, le Bureau international du Travail, organe exécutif de l'Organisation internationale du Travail, est placé sous la direction d'un militant de la SFIO, Albert Thomas (1878-1932). Le socialisme de ce dernier est cependant un socialisme pragmatique, dans la continuité de la « nébuleuse réformatrice » d'avant-guerre : le « progrès social » viendrait des réalisations concrètes, de la concertation entre syndicats et patrons, sous l'égide d'experts impartiaux et armés de non moins impartiales statistiques²²². C'est dire l'importance du rôle éducateur et organisateur qu'il accorde aux « intellectuels » dans l'avènement du socialisme, et sa méfiance envers l'autogestion ouvrière que semble promettre Octobre – cette « 'révolte instinctive et brutale des foules contre la volonté d'organisation dans le cadre de la nation et avec le concours des classes intellectuelles' »²²³. Plus largement, la Révolution bolchévique avait été interprétée en France – par ses partisans comme par ses détracteurs, d'ailleurs – comme une révolution s'étant faite sans les intellectuels, voire contre les intellectuels, dont bon nombre avaient soutenu la guerre contre l'Allemagne²²⁴. Albert Thomas lui-même, faut-il le rappeler, avait dirigé la production française d'armement entre 1915 et 1917²²⁵ ; et l'Organisation internationale du Travail qui l'emploie désormais a notamment pour fonction de faire barrage à la montée du communisme²²⁶. Le socialisme à prétention scientifique du directeur du BIT unit les membres du « réseau Thomas », qui peupleront bientôt les cadres du Bureau²²⁷ : on peut

²²² KOTT Sandrine, « La justice sociale dans un monde global », p. 8-9. LESPINET-MORET Isabelle, VIET Vincent, « Introduction », p. 14, p. 20-21. MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 4, p. 7. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 123-125.

²²³ D'après un article d'Albert Thomas dans *L'Humanité* du 9 novembre 1918, cité dans *Idem*, p. 187.

²²⁴ *Idem*, p. 179, p. 187, p. 193, p. 207.

²²⁵ DHERMY-MAIRIAL Marine, « Du danger des enquêtes savantes. Faire œuvre de science dans l'entre-deux-guerres au Bureau International du Travail » in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, vol. 62, n°4, décembre 2015, p. 9.

²²⁶ LESPINET-MORET Isabelle, VIET Vincent, « Introduction », p. 20-21. KOTT Sandrine, « La justice sociale dans un monde global », p. 8-9.

²²⁷ BLASZKIEWICZ-MAISON Adeline, « Dans le sillage d'Albert Thomas », p. 123-125. GALLO Stefano, « Dictatorship and International Organizations: The ILO as a 'Test Ground' for Fascism », p. 162. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 123-125.

penser à Fernand Maurette, directeur de la division des recherches²²⁸ ; à Adrien Tixier, chef de la section des assurances sociales²²⁹ ; ou à Mario Roques, représentant du Bureau à Paris²³⁰.

On comprend les accointances qui pouvaient exister entre cette forme de socialisme et les confédérations des travailleurs intellectuels. De fait, Thomas connaît personnellement « most of the original core members of the CTI »²³¹, qui l'approchent dès l'hiver 1920 pour obtenir une représentation des travailleurs intellectuels au sein de l'OIT (représentation en vue de laquelle la CITI sera créée). Le directeur du BIT se montre d'emblée favorable à cet élargissement de la représentation des travailleurs²³². En 1919, il a lui-même joué un rôle important, dans les coulisses, lors de la création de l'Union syndicale des Techniciens de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture (USTICA), envisageant de faire de ces « techniciens » la troisième force représentée au Conseil national économique dont il projette à l'époque la création en France²³³. Quant à Henri Fuss, il est un très proche ami de Frederic (dit « Fred ») Cornelissen (1903-1980), président du Verbond van Vakorganisaties van Hoofdarbeiders in Nederland (fondé en 1923) et secrétaire général-adjoint de la CITI²³⁴, dont le Néerlandais semble avoir été un des plus ardents militants²³⁵.

En outre, la CITI affiche les mêmes tendances politiques que sa mère, la CTI. Face à la Grande Dépression, elle prône, entre autres, une réforme dirigiste de l'économie, la réduction du temps de travail, les congés payés et la généralisation des assurances sociales. La nationalisation des principales industries et la tutelle des organisations internationales sur le

²²⁸ CARRUPT Roland, « Fernand Maurette (1878-1937) : de la géographie économique à l'expertise internationale » in CLERC Pascal, ROBIC Marie-Claire, *Des géographes hors-les-murs ? Itinéraires dans un Monde en mouvement (1900-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 69-80.

²²⁹ BLASZKIEWICZ-MAISON Adeline, « Dans le sillage d'Albert Thomas », p. 126.

²³⁰ GIRAULT Jacques, « Roques Mario, Louis, Guillaume » in *Le Maitron*, [En ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article150160> (Page consultée le 20-12-20).

²³¹ VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 279.

²³² *Ibidem*.

²³³ L'USTICA, gagnée au communisme, rompit rapidement avec Thomas et se rapprocha de la CGTU. Elle intégra nonobstant la CTI en 1925. DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, p. 73-78.

²³⁴ Frederic Cornelissen travailla comme attaché à l'IICI de 1925 à 1929. Il était le fils de Christiaan Cornelissen (1864-1942), révolutionnaire néerlandais que Fuss avait fréquenté du temps de sa jeunesse anarchiste. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/19193/13977, « VIII. État des traitements du personnel ayant quitté l'Institut, toutes indemnités comprises, à l'exclusion des charges de famille ». *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/16, CORNELISSEN Fred, délégué des Pays-Bas auprès de la CITI, Paris, 17/10/1938, à BOISNIER Robert, chef du service des travailleurs intellectuels, Genève, 18/10/1938. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers'... », p. 281. WEDMAN Homme, *De Collectie Cornelissen/Chichery*, Amsterdam, IISG, Groningen, Instituut voor Geschiedenis RUG, 1993.

²³⁵ Pour le dire poliment. En interne, les autres fonctionnaires du BIT s'accordent pour dépeindre Cornelissen comme un fanatique doublé d'un sot. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/6, EASTMAN Mack, « Rapport sur le congrès de la CITI (La Haye, 23-26 septembre 1929) », p. 4. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/8, [EASTMAN Mack], « Rapport sur le Congrès de la C.I.T.I. à Londres. 15-19 septembre 1930 », [$<29/09/1930$], p. 2. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/9, MAURETTE Fernand, « Rapport sur le Congrès international des travailleurs intellectuels. Bruxelles, 21-26 septembre 1931 », 01/10/1931. *AHBIT, Genève*, D/600/572/37, [MAURETTE Fernand], « Conférence d'experts de l'Entr'aide universitaire sur le surpeuplement des universités », 02/10/1933, p. 3. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, ROQUES Mario, directeur du bureau parisien du BIT, Paris, 19/10/1937, à BUTLER Harold, directeur du BIT, Genève, p. 1-2 ; BOISNIER Robert, 23/12/1937, à BLENNOCH, TIXIER Adrien et LAFRANCE.

commerce mondial sont à l'ordre du jour²³⁶. « De telles tendances sont vraiment nouvelles parmi les organisations de travailleurs intellectuels et peuvent conduire à des rapprochements entre groupements d'intellectuels et de manuels », s'enthousiasme le BIT²³⁷. Lors de son Congrès de Londres de 1930, la CITI préconise effectivement l'alliance avec les ouvriers et « l'action syndicale [...] dans le sens d'une émancipation de tous les travailleurs »²³⁸ ; l'année suivante, à Bruxelles, elle demande à ses membres « de se préparer éventuellement à l'établissement d'une économie nouvelle »²³⁹. Ce Congrès accorde enfin son soutien au plan de grands travaux internationaux sous l'égide de la Société des Nations²⁴⁰, en lequel Thomas entrevoit une possible sortie de crise²⁴¹. Cela n'empêche pas les « travailleurs intellectuels » de marquer leur distinction, revendiquant des assurances sociales spécifiques à leur catégorie²⁴² et exigeant davantage d'emplois pour les « savants et techniciens » vu « l'importance toujours plus grande des applications scientifiques dans les procédés industriels »²⁴³. On conçoit donc l'intérêt que les réformistes du BIT pouvaient voir dans la promotion de cette CITI.

2.2.3.2. Une compétence à conquérir

« Je m'en remets naturellement à vous et à nos autres amis du B.I.T. pour tout arranger pour le mieux », écrit Max Lazard à Fuss, le 29 mars 1923²⁴⁴. Cette phrase témoigne de l'influence du Bureau dans les coulisses de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage²⁴⁵. Albert Thomas, membre de l'AILC et bon ami de Lazard²⁴⁶, préside la Conférence

²³⁶ *Informations sociales*, vol. 36, n°1, 06/10/1930, p. 15, p. 20. *Idem*, vol. 35. 10, 07/12/1931, p. 398. *Idem*, vol. 44, 4, 31/10/1932, p. 178. *Idem*, vol. 49, 1, 01/01/1934, p. 30. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/3, CITI, « Compte rendu analytique de la séance du Conseil du 26 avril 1931 », [>26/04/1931], p. 2. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/9, [CITI], « Liste des résolutions », [14/09/1931] ; GALLIÉ Louis, secrétaire général de la CITI, Paris, 06/10/1931, à THOMAS Albert, directeur du BIT, Genève ; Albert, directeur du BIT, Genève, 12/10/1931, à GALLIÉ Louis, secrétaire général de la CITI, Paris. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/10, CITI, « Résolutions adoptées par le Xe Congrès de la CITI, Paris, 27/28/29 septembre 1932 ». « Sixième séance. Jeudi 6 juin 1935, 15 heures » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 52-53.

²³⁷ *L'Année sociale*, 1932, p. 323-324.

²³⁸ *Informations sociales*, vol. 36, n°1, 06/10/1930, p. 15.

²³⁹ *Idem*, vol. 35. 10, 07/12/1931, p. 398.

²⁴⁰ *Idem*, p. 399.

²⁴¹ GUÉRIN Denis, *Albert Thomas au BIT*, p. 71.

²⁴² *Informations sociales*, vol. 35, n°10, 07/12/1931, p. 400.

²⁴³ *Idem*, vol. 44, 4, 31/10/1932, p. 179.

²⁴⁴ *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier, « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », LAZARD Max, Neuilly, 29/03/1923, à FUSS Henri, Genève.

²⁴⁵ Au point que le président de la Section belge de l'AILC, Léon Troclet, redoute que l'AILC finisse par passer pour « une succursale du Bureau international du Travail ». *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier, « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) », TROCLET Léon, section belge de l'AILC, Liège, 23/02/1923, à FUSS Henri, Genève.

²⁴⁶ MÜLLER Christian, VAN DAELE Jasmien, « Peaks of Internationalism in Social Engineering », p. 1311. TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 69, p. 89.

de Luxembourg et la réunion du comité directeur à Prague, avant d'assister, à Berne, à la fusion des trois grandes associations internationales réformistes²⁴⁷. Le directeur du Bureau international du Travail encourage la fondation de cette Association internationale pour le Progrès social, en laquelle il voit un puissant relai pour les idées et les projets du BIT²⁴⁸. En outre, il souhaite se servir de la liberté de débat de cette association privée pour initier des études encore trop audacieuses pour l'OIT²⁴⁹.

Les « travailleurs intellectuels » et leur chômage pourraient faire partie de ces études trop audacieuses. Le Bureau international du Travail reste tenu par la constitution tripartite que le Traité de Versailles a donnée à l'OIT²⁵⁰. De plus, les délégués syndicaux et patronaux au CA du BIT et à la Conférence internationale du Travail (CIT) considèrent les travailleurs intellectuels avec suspicion, estimant qu'ils constituent une distraction inopportune vis-à-vis de ce qui, selon eux, constitue le vrai mandat de l'Organisation genevoise : le travail industriel²⁵¹. Pourtant, dès novembre 1921, le Bureau se dit sollicité « de toutes parts » par des « organisations de techniciens et d'intellectuels »²⁵² lui demandant renseignements, enquêtes et protection²⁵³. Au printemps 1921, le BIT a entrepris, à la demande de l'USTICA, une étude des conditions de vie et de travail des « techniciens »²⁵⁴, dont il tire un premier rapport en juillet 1922²⁵⁵.

Pour élargir le mandat de son organisation, Thomas doit tout d'abord se bâtir une crédibilité en matière de travail intellectuel. Lorsque le Conseil de la Société des Nations crée la Commission internationale de Coopération intellectuelle, à l'automne 1921, le directeur du BIT s'empresse de prendre contact avec le secrétaire général de la SDN pour offrir ses services à la jeune CICI (et, accessoirement, rappeler où commence son territoire)²⁵⁶. Il obtient dans

²⁴⁷ LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Édouard Fuster », p. 328-329. GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, p. 46.

²⁴⁸ *Idem*, n°167-168, 2018/1, p. 318. GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, p. 45. MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 52.

²⁴⁹ MÜLLER Christian, VAN DAELE Jasmien, « Peaks of Internationalism in Social Engineering », p. 1311.

²⁵⁰ VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 279.

²⁵¹ *AHBIT, Genève*, D/600/435, CARLIER Jules, Bruxelles, 25/08/1921, à THOMAS Albert, Genève, 27/08/1921. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/1673/1673, CCTI, « Procès-verbal de la première session de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels tenue à Bruxelles les 19 et 20 décembre 1927. Première séance (19 décembre, 11 h.) », p. 4-6. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/1673/1673, CCTI, « Procès-verbal de la première session de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels tenue à Bruxelles les 19 et 20 décembre 1927. Deuxième séance (19 décembre 1927, après-midi) », p. 14. *AHBIT, Genève*, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 1. « Procès-verbal de la deuxième séance (Mercredi 30 mars 1927. – Après midi) » in BIT, *Procès-verbaux de la 35me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mars 1927, p. 177.

²⁵² *Bulletin officiel du BIT*, vol. 4, n°10, 16/11/1921, p. 446.

²⁵³ *Idem*, p. 446-447.

²⁵⁴ *Informations sociales*, vol. 11, n°7, 18/08/1924, p. 37.

²⁵⁵ BIT, *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, p. 1.

²⁵⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1029/13/15769/14297, THOMAS Albert, Genève, 13/09/1921, à DRUMMOND Éric, Genève, 14/09/1921.

cette commission un siège d'observateur pour William Martin (1888-1934)²⁵⁷, journaliste au *Journal de Genève* et professeur à l'université de cette même ville, conseiller technique au BIT entre 1919 et 1924²⁵⁸, que Denis Guérin présente comme l'un des « interlocuteurs privilégiés » du directeur²⁵⁹. William Martin se chargera de la partie de l'« Enquête sur la situation du Travail intellectuel » consacrée aux musiciens, et poursuivra l'enquête sur les « techniciens » entamée par le Bureau. On peut remarquer que, dans ses rapports, comme dans un article ultérieur consacré à la « crise du travail intellectuel »²⁶⁰, Martin emploie les mots « chômage » et « unemployment »²⁶¹ pour décrire le triste sort des « techniciens » et des « intellectuels »²⁶².

Ensuite, en 1925, un petit « service des travailleurs intellectuels » est créé au sein de la Troisième section de la division des recherches, service qui ne compte à l'initial guère plus qu'un fonctionnaire²⁶³. En 1926, c'est au tour des journalistes de faire l'objet d'un rapport²⁶⁴ ; et le BIT ne compte pas s'arrêter là²⁶⁵. Ainsi, le Bureau se bâtit peu à peu une expertise et une légitimité sur les questions sociales relatives au travail intellectuel, qu'il brandit ensuite pour réclamer la compétence sur cette catégorie de travailleurs²⁶⁶. En 1927, Albert Thomas peut proclamer devant la Conférence internationale du Travail : « Nulle contestation ne s'élève plus au sujet du droit de l'Organisation internationale du Travail de s'occuper de leur sort »²⁶⁷. Et la première mouture des résolutions de la réunion de Prague de l'AILC n'affirme-t-elle pas que le but premier de l'étude des « problèmes sociaux des intellectuels » est « d'assurer aux

²⁵⁷ GRANDJEAN Martin, *Les réseaux de la coopération intellectuelle. La Société des Nations comme actrice des échanges scientifiques et culturels dans l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université de Lausanne, année académique 2017-2018, p. 311.

²⁵⁸ GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, p. 25. « Papiers William et Henri Martin » in Bibliothèque de Genève, *Site de la Bibliothèque de Genève*, [En ligne], https://archives.bge-geneve.ch/archive/fonds/martin_william_henri (Page consultée le 28/08/2023).

²⁵⁹ GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, p. 25.

²⁶⁰ MARTIN William, « La crise du travail intellectuel », p. 409-416.

²⁶¹ *Idem*, p. 412, p. 415. IDEM, *The conditions of Life and Work of Musicians*, p. 63-64.

²⁶² BIT, *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, p. 37-40.

²⁶³ *AHBIT*, Genève, P. 1817, MAURETTE Fernand, 05/07/1927, à THOMAS Albert, p. 2. *AHBIT*, Genève, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946.

²⁶⁴ Le choix de la profession n'était pas dépourvu d'arrière-pensée. Ainsi pour les enseignants : « Avec les journalistes ce sont certainement les professeurs qui ont le plus d'influence sur l'opinion publique et une étude sur leurs conditions sociales serait non seulement intéressante au point de vue documentaire, mais pourrait nous gagner en même temps les sympathies du corps enseignant ». *AHBIT*, Genève, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, « II.- Monographies concernant les travailleurs intellectuels », [<04/11/1926], p. 1-2.

²⁶⁵ FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 4.

²⁶⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927. Annexe I : Lettre de M. de Michelis, représentant du gouvernement italien, au Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, Rome, 11 août 1926 », p. 2. *Conférence Internationale du Travail. Onzième Session, Genève, 1928, Rapport du directeur, BIT, Genève, 1928*, p. 229.

²⁶⁷ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Dixième Session, Genève, 1927, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1927, p. 243.

organisations professionnelles de travailleurs intellectuels un développement harmonieux et pacifique »²⁶⁸ ?

2.2.3.3. Les « travailleurs intellectuels » à l'assaut de l'OIT

Lorsque voit le jour, en avril 1923, la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels, ses fondateurs reçoivent par lettre les plus cordiaux encouragements du BIT²⁶⁹, d'ailleurs représenté au congrès de lancement par William Martin²⁷⁰. Le numéro d'avril-juin 1923 des *Informations sociales* inaugure d'ailleurs la rubrique « Travailleurs intellectuels » en saluant cette fondation de la CITI : « L'Internationale des intellectuels est fondée »²⁷¹. Ces signes de soutien, le BIT va les multiplier tout au long des années 1920²⁷². Dès 1925, *L'Annuaire international du Travail* dresse un inventaire des « organisations des travailleurs intellectuels », en tête se trouve desquelles la CITI, conférant ainsi à celle-ci une reconnaissance internationale²⁷³ : elle formerait, pour citer Thomas en 1928, « la plus nombreuse et la plus représentative de ces organisations »²⁷⁴. Toutefois, le Bureau international du Travail n'est pas l'Organisation internationale du Travail. Les sessions annuelles de la Conférence internationale du Travail comme le Conseil d'Administration du Bureau n'accueillent pas d'autres délégations que celles des employeurs, des salariés et des gouvernements des États-membres. La Confédération internationale des Travailleurs intellectuels passera toute l'Entre-deux-guerres à en faire le siège²⁷⁵.

²⁶⁸ ANMT, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels », AILC, « Projet de résolution », [<01/10/1924].

²⁶⁹ AHBIT, Genève, D/600/435/1, MARTIN William, Genève, 22/12/1923, à GALLIÉ Louis, Paris. AHBIT, Genève, D/600/435/1, THOMAS Albert, Genève, 26/12/1923, à COOLUS Romain, Paris.

²⁷⁰ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 2.

²⁷¹ *Informations sociales*, vol. 9, n°3, 20/04/1923, p. 22.

²⁷² [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 555, p. 558, p. 568, p. 575. FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 468. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1926, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1926, p. 196-197. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929, p. 235.

²⁷³ BIT, *Annuaire international du Travail*, 1925, 4^e partie (*Organisations des travailleurs intellectuels*), p. 1.

²⁷⁴ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Onzième Session, Genève, 1928, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1928, p. 75.

²⁷⁵ « Chronique du travail. Les Travailleurs intellectuels » in *Revue du Travail*, 26^e année, n°1, 31 janvier 1925, p. 93. *Informations sociales*, vol. 21, n°13, 28 mars 1927, p. 568. [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 565. AHBIT, Genève, D/600/435/3, CITI, [Résolutions du Congrès de Vienne], [1926], p. 1-2. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927 Annexe III. 45 tableaux des organisations internationales des travailleurs intellectuels avec 3 suppléments sur la situation : A – en Grande-Bretagne. B – en Allemagne. C – en Italie », p. 10-12.

Au début, la CITI se rêvait en quatrième état de l'OIT ; mais dès son Congrès de 1925, Fernand Maurette explique à ses membres qu'il ne faut pas compter là-dessus²⁷⁶. Elle s'efforça ensuite de s'infiltrer dans la Conférence via les « conseillers techniques » des délégations ouvrières ou gouvernementales, qui pourraient être choisis en partie dans ses rangs ; mais le 28 septembre 1926, Thomas s'excuse auprès du secrétaire général Louis Gallié de n'avoir point réussi à convaincre les délégations des travailleurs et des patrons au Conseil d'Administration d'adopter cette solution²⁷⁷. Restait la solution de la commission consultative spéciale : proposée dès 1921, à la demande de la CTI, par le radical-socialiste Justin Godart, représentant gouvernemental français à la Conférence²⁷⁸, elle refait surface en août 1926, à l'initiative de Giuseppe de Michelis, représentant du gouvernement italien au Conseil d'Administration²⁷⁹. Celui-ci adopta cette formule en avril 1927²⁸⁰.

Ce projet irritait cependant l'Institut international de Coopération intellectuelle (IICI), qui venait d'ouvrir ses portes à Paris, en 1926, comme organe exécutif de la Commission internationale de Coopération intellectuelle. Il fallut convoquer une commission préparatoire mixte à Bruxelles (en terrain neutre ?), les 19 et 20 décembre 1927, réunissant deux représentants de la CICI, trois représentants du CA du BIT et divers hauts fonctionnaires du Secrétariat de la SDN, de l'IICI et du BIT. Elle avait pour mission de déterminer la composition, les compétences et le programme de travail de la future « Commission consultative des Travailleurs intellectuels » (CCTI)²⁸¹. C'est en vue de circonscrire ce rayon d'action que la CITI avait adopté, en septembre, sa définition du « travailleur intellectuel »²⁸². Toutefois, il est faux d'affirmer que cette définition fut officiellement adoptée par le BIT²⁸³. Au contraire : dans une note préparatoire à la réunion de Bruxelles, ce dernier suggère d'emblée de s'en tenir à une solution qualifiée d'« empirique »²⁸⁴, par énumération non-exhaustive des professions « ayant

²⁷⁶ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 65-66. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 284.

²⁷⁷ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 66-67. *AHBIT*, Genève, N/207/100/4/01/6, THOMAS Albert, Genève, 28/09/1926, à GALLIÉ Louis, Paris.

²⁷⁸ *Idem*, p. 64-65. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 284.

²⁷⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927. Annexe I : Lettre de M. de Michelis, représentant du gouvernement italien, au Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, Rome, 11 août 1926 », p. 1.

²⁸⁰ VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 289.

²⁸¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/1673/1673, CCTI, « Procès-verbal de la première session de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels tenue à Bruxelles les 19 et 20 décembre 1927. Première séance (19 décembre, 11 h.) », p. 1-3.

²⁸² ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 12.

²⁸³ LAQUA Daniel, « Transnational intellectual cooperation, ... » in *Journal of Global History*, 5, 2011, p. 243. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 292.

²⁸⁴ [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 557. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau

un caractère intellectuel nettement reconnu »²⁸⁵. Cette énumération empirique fait cependant la part belle à la Confédération : la liste des organisations internationales de travailleurs intellectuels que le BIT propose d'inviter à Commission consultative la met en vedette²⁸⁶.

N'en déplaise à son secrétaire général qui chante en 1931 ses « deux millions et demi d'intellectuels » et ses confédérations auxquelles adhèreraient « la grande majorité des intellectuels » de chaque pays²⁸⁷, la CITI ne faisait pourtant pas l'unanimité²⁸⁸. Ni au niveau national, ni au niveau international le mouvement des travailleurs intellectuels ne couvrait l'ensemble des professions qu'il prétendait représenter²⁸⁹. Ses sections nationales n'existaient qu'en Europe, elle ne comptait pas de représentation italienne, et le Schutzkartell Deutscher Geistesarbeiter n'adhéra qu'en 1931²⁹⁰. Même dans son bastion français, sa représentativité était fort douteuse, aux dires du secrétaire de la CICI, Georges Oprescu²⁹¹. À rebours des déclarations publiques de leur directeur²⁹², les fonctionnaires du BIT ne manquaient pas, en interne, de déplorer la faiblesse de la CITI²⁹³ ; Fernand Maurette évoque en 1927 cette « bien petite chose », dont les congrès ne comptent que quelques dizaines de participants²⁹⁴.

Julien Luchaire, entretemps devenu le directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle, ne cachait pas aux membres de la CICI son agacement vis-à-vis du parti-pris du BIT. Celui-ci prétendait offrir, au sein de la Commission consultative, sept sièges aux CTI. Aux yeux de Luchaire, cependant, celles-ci étaient bien trop jeunes et trop peu

international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927 », p. 6. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/6/4, « Note sur la définition des Travailleurs intellectuels présentée au Comité préparatoire de la CCTI en décembre 1927 », p. 2.

²⁸⁵ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927 », p. 7.

²⁸⁶ *Idem*, p. 9 ; [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927. Annexe III. 45 tableaux des organisations internationales des travailleurs intellectuels avec 3 suppléments sur la situation : A – en Grande-Bretagne. B – en Allemagne. C – en Italie », p. 10-12.

²⁸⁷ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/7/2, GALLIÉ Louis, Paris, 01/07/1931, à [président d'une association de travailleurs intellectuels non-affiliés à la CITI].

²⁸⁸ « Procès-verbal de la deuxième séance (Mercredi 30 mars 1927. – Après midi) » in BIT, *Procès-verbaux de la 35me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mars 1927, p. 175-177. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 290.

²⁸⁹ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 36.

²⁹⁰ *Ibidem. AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/7/2, [CITI], « Compte rendu analytique de la séance du Conseil de la C.I.T.I. 21 juin 1931 », [>21/06/1931].

²⁹¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/6940/1673, OPRESCU Georges, « Note pour le Secrétaire Générale », 27/10/1928, p. 3.

²⁹² THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929, p. 236. « Procès-verbal de la cinquième séance (Dimanche 30 janvier 1927 – Matin) » in BIT, *Procès-verbaux de la 34me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, janvier 1927, p. 178.

²⁹³ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/5, [EASTMAN Mack], 23/10/1928, à MAURETTE Fernand, KOSÉ Jaroslav. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/8, THOMAS Albert, 01/10/1930, à MAURETTE Fernand, EASTMAN Mack. *AHBIT, Genève*, W/N/1000/11/1, EASTMAN Mack, « Réception du Congrès des Femmes universitaires. Bureau international du Travail, 13 août 1929. Allocution », 13/08/1929, p. 2.

²⁹⁴ *AHBIT, Genève*, D/600/435/4, [MAURETTE Fernand], « Rapport sur le 4^e congrès de la Confédération internationale des travailleurs intellectuels (Paris, 26 – 28 septembre 1927) », [>28/09/1927], p. 2.

représentatives : « à dire vrai, il n’y en aurait actuellement pas une seule qui mériterait d’être convoquée »²⁹⁵. Sur ses instances²⁹⁶, Jules Destrée porta cette critique à la réunion de Bruxelles, en décembre 1927. Son camarade Thomas lui donna la réplique : quoique le « mouvement d’organisation des travailleurs intellectuels » manquerait encore de « consistance », « il y a néanmoins là un mouvement réel, solide, plein d’avenir, qu’il faut reconnaître et encourager »²⁹⁷. Après plusieurs heures de négociations²⁹⁸, le Comité préparatoire de Bruxelles finit par arrêter à quatre le nombre de sièges accordés à la CITI. Quatre autres sièges furent réservés aux pays non-représentés dans la CITI, un aux journalistes et deux aux syndicats d’employés ; auxquels il faut ajouter les deux membres de la CICI et les trois membres du CA du BIT²⁹⁹.

La Commission consultative des Travailleurs intellectuels tiendra sa première réunion les 22 et 23 octobre 1928³⁰⁰. Son fonctionnement peut être décrit de la manière suivante : les représentants des travailleurs intellectuels présentent leurs revendications et demandes de recherches sur les différents points d’un ordre du jour arrêté par le CA du BIT, celles-ci sont étudiées par le BIT, qui soumet ensuite un rapport à la Commission. Les représentants des travailleurs intellectuels et des employeurs négocient alors les résolutions que votera la Commission, résolutions qui seront ensuite relayées au CA et à la CIT pour approbation finale³⁰¹.

La création de la CCTI, que le BIT prépare en coulisses depuis au moins 1924³⁰², témoigne à nouveau du soutien du Bureau au développement d’un mouvement dont il sait, au demeurant, qu’il n’en est qu’à un stade embryonnaire. La correspondance conservée dans les archives de l’institution genevoise ne fait que confirmer cette hypothèse. Le 25 octobre 1928,

²⁹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, LUCHAIRE Julien, Paris, 09/12/1927, à BONNEVIE Margarete, p. 6.

²⁹⁶ Luchaire souhaitait en tout cas que les représentants de la CICI défende cette position lors de la réunion préparatoire à Bruxelles. *Idem*, p. 7.

²⁹⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/1673/1673, CCTI, « Procès-verbal de la première session de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels tenue à Bruxelles les 19 et 20 décembre 1927. Deuxième séance (19 décembre 1927, après-midi) », p. 7.

²⁹⁸ *Idem*, p. 11-19.

²⁹⁹ Un pour l’Italie, un pour l’Allemagne, et deux pour les pays extra-européens. VERBRUGGEN Christophe, « ‘Intellectual Workers’ ... », p. 289-290.

³⁰⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la première séance (Lundi 22 octobre, Matin) ».

³⁰¹ *Idem*, p. 4. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 76-77. « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le travail intellectuel et l’Organisation Internationale du Travail » in *Revue du Travail*, 39^e année, n°7, juillet 1938, p. 911.

³⁰² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927, [>14/07/1927]*, p. 36.

Jaroslav Kosé, du service des travailleurs intellectuels, promet à Fred Cornelissen de leur consacrer des articles dans les périodiques du BIT, et lui demande en retour d'assurer la publicité du BIT dans les périodiques des CTI³⁰³. La CTIB peine à fédérer les associations professionnelles en Belgique ? Le BIT lui confie la charge de distribuer et de collecter les questionnaires relatifs à l'enquête sur le recrutement et le placement des travailleurs intellectuels, dans le but avoué de lui donner un coup de pouce³⁰⁴. On pourrait citer à volonté les signes de sympathie (« Cher ami », etc.)³⁰⁵ et les exemples de collusion (échanges de renseignements confidentiels, discussions stratégiques visant à renforcer le poids de la CITI dans l'OIT, conseils d'organisation et de communication pour la Confédération, encouragements...³⁰⁶) entre fonctionnaires du BIT et dirigeants de la CITI.

Néanmoins, il n'est pas inutile de le répéter : le BIT n'est pas l'OIT. À partir de 1935, les protestations de la CITI se font de plus en plus fortes contre la manière dont les organes directeurs de l'Organisation traitent les travailleurs intellectuels. La Confédération se plaint que la CCTI ne soit pas convoquée assez souvent par le CA³⁰⁷ et que ses résolutions soient systématiquement mises sous le tapis³⁰⁸. En 1938, la Commission n'a abouti à aucune réglementation internationale, tout juste des recommandations et résolutions transmises aux gouvernements (contrat-type pour journalistes, protection des titres professionnels, égalité entre nationaux et étrangers, etc.)³⁰⁹. Les conventions internationales du travail adoptées par la CIT (où les travailleurs intellectuels ne sont pas représentés) continuent souvent de prévoir des

³⁰³ *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, KOSÉ Jaroslav, Genève, 25/10/1928, à CORNELISSEN Fred.

³⁰⁴ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/2, NISOT Marie-Thérèse, Bruxelles, 18/01/1932, à EASTMAN Mack, Genève ; EASTMAN Mack, Genève, 17/02/1932, à NISOT Marie-Thérèse, Bruxelles.

³⁰⁵ *AHBIT, Genève*, D/600/435/1, MARTIN William, Genève, 22/12/1923, à GALLIÉ Louis, Paris. *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, VASSEUR, 21/05/1927, à THOMAS Albert, Genève ; MAURETTE Fernand, Genève, 15/11/1927, à GALLIÉ Louis, Paris ; MAURETTE Fernand, Genève, 13/02/1928, à GALLIÉ Louis, Paris ; THOMAS Albert, Genève, 18/08/1928, à GALLIÉ Louis, Paris ; MAURETTE Fernand, Genève, 10/10/1931, à GALLIÉ Louis, Paris ; EASTMAN Mack, Genève, 03/05/1932, à GALLIÉ Louis, Paris. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/6/7, GALLIÉ Louis, Paris, 03/07/1936, à JOHNSTON George, Genève, 07/07/1936.

³⁰⁶ *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, THOMAS Albert, Genève, 28/09/1926, à GALLIÉ Louis, Paris ; VASSEUR, 21/05/1927, à THOMAS Albert, Genève ; MAURETTE Fernand, Genève, 13/02/1928, à GALLIÉ Louis, Paris ; MAURETTE Fernand, Genève, 15/11/1927, à GALLIÉ Louis, Paris ; GALLIÉ Louis, Paris, 15/02/1930, à EASTMAN Mack, Genève, 18/02/1930 ; *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 19/02/1930, à EASTMAN Mack ; EASTMAN Mack, Genève, 21/02/1930, à GALLIÉ Louis, Paris ; EASTMAN Mack, Genève, 03/05/1932, à GALLIÉ Louis, Paris ; *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, MAURETTE Fernand, Genève, 01/04/1936, à GALLIÉ Louis, Paris. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/8, [EASTMAN Mack], « Rapport sur le Congrès de la C.I.T.I. à Londres. 15-19 septembre 1930 », [<29/09/1930]. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/8, DABLINCOURT Maurice, Paris, 03/01/1930, à MAURETTE Fernand, Genève. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/12, [MÉQUET], « Rapport sur ma mission au 12ème Congrès de la CITI (Londres, 24-27 septembre 1934) », [>27/09/1934]. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, CORNELISSEN Fred, Paris, 10/06/1929, à KOSÉ Jaroslav, Genève, 24/06/1929.

³⁰⁷ *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, *Minute Sheets*, EASTMAN Mack, 26/01/1933, à MAURETTE Fernand. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/IV/17, « Compte-rendu analytique de la session du Conseil de la C.I.T.I. du Dimanche 20 Février 1938 », p. 2.

³⁰⁸ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/8/2, CCTI, « Compte-rendu de la troisième séance. Samedi 29 mai 1937 (matin) », Genève, mai 1937, p. 71. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/13, JOHNSTON George, « Report on Mission to 13th. international Congress of Professional Workers », 01/10/1935, p. 4-5. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/14, CITI, « XVIe Congrès de la CITI. Genève – 9 et 10 Novembre 1936. Résolutions », p. 1-2. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, GALLIÉ Louis, « Rapport du Secrétaire Général sur l'activité de la C.I.T.I. », p. 6-7, p. 13.

³⁰⁹ « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le travail intellectuel et l'Organisation Internationale du Travail », p. 911-912.

clauses privant les « travailleurs non manuels » des bénéfices de la protection sociale³¹⁰ : selon le BIT lui-même, sur vingt-cinq conventions conclues entre 1919 et 1936 les concernant potentiellement, une vingtaine excluent d'une manière ou d'une autre cette catégorie de travailleurs³¹¹. En outre, le Conseil d'Administration persiste à refuser l'inscription à l'ordre du jour de la Conférence de sujets intéressant uniquement les travailleurs intellectuels : par simple manque de temps (l'agenda des sessions est déjà surchargé)³¹², mais aussi par hostilité de principe³¹³. Les tenants de « l'unité du travail » au sein du groupe des travailleurs blâment leur souci de distinction³¹⁴ : « I deprecate, as my colleagues deprecate, the attempts to segregate the intellectual workers, as named, into a water-tight compartment », lançait déjà en 1928 le représentant ouvrier britannique Edward L. Poulton³¹⁵. Comme les autres « catégories spéciales de travailleurs » (marins, travailleurs à domicile, ouvriers agricoles, etc.), les travailleurs intellectuels peinent à trouver leur place au sein d'une institution initialement dédiée aux problèmes de la grande industrie³¹⁶.

Les « cétéistes » laissent éclater leur colère à l'occasion du Congrès de la CITI qui a lieu à Paris, du 21 septembre au 1^{er} octobre 1937. La violence des propos tenus à l'encontre de l'OIT souffle un vent de panique dans les couloirs du Bureau international du Travail³¹⁷ : « C'est la première fois depuis 17 ans que je vois sortir une pareille littérature d'une Organisation qui collabore avec le Bureau », s'affole Robert Boisnier, alors chef du service des travailleurs intellectuels³¹⁸. Les *Minutes Sheets* des dossiers d'archives du BIT gardent la trace des manœuvres désespérées des fonctionnaires pour dissimuler la diatribe aux membres de leur

³¹⁰ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/6, KOSCINSKI Victor, Varsovie, 12/11/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 15/11/1935. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/8/2, CCTI, « Compte-rendu de la troisième séance. Samedi 29 mai 1937 (matin) », Genève, mai 1937, p. 62. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 20.

³¹¹ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/6/5, « Réunion du 25 avril 1936. Étude sur l'application aux travailleurs intellectuels de la protection prévue dans les conventions élaborées par la Conférence internationale du Travail », [>25/04/1936], p. 2-3. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/13, JOHNSTON George, « Report on Mission to 13th. international Congress of Professional Workers », 01/10/1935, p. 4-5.

³¹² *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, *Minute Sheets*, BOISNIER Robert, Genève, 01/09/1937, à ROQUES Mario, Paris.

³¹³ *AHBIT, Genève*, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 19. Voir par exemple « Procès-verbal de la cinquième séance (Samedi, 7 juin 1930. – Matin) » in BIT, *Procès-verbaux de la 49me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, Juin 1930, p. 504-508.

³¹⁴ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 438-439. ANDRÉ Charles, *L'organisation de la Coopération Intellectuelle*, Thèse de doctorat en droit, inédite, Université de Rennes, 1938, p. 213. *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, MAURETTE Fernand, Genève, 01/04/1936, à GALLIÉ Louis, Paris. *AHBIT, Genève*, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 6. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1926, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1926, p. 197. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 56-57. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 286.

³¹⁵ « Dixième séance : 9 juin » in *Conférence internationale du Travail, Onzième session, Genève, 1928. Compte rendu des travaux*, BIT, 1928, p. 136.

³¹⁶ MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 67-69

³¹⁷ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15 (« Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. 15^e Congrès annuel, 21 Sept. au 1^{er} Oct. 1937, Paris »).

³¹⁸ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, *Minute Sheets*, BOISNIER Robert, 22/10/1937, à TIXIER Adrien.

CA³¹⁹ – « unless we desire them to react violently and possibly suppress the Consultative Committee », glisse Harold Butler³²⁰. Le nouveau directeur n'a peut-être pas la mansuétude de son prédécesseur pour la CITI et ses revendications « so absurd that it is difficult even to negociate concerning them »³²¹. Il ne perçoit pas non plus la cohérence de cette catégorie des « professional workers », par trop hétérogène à ses yeux³²². La CITI semble cependant apaisée dès le congrès suivant, à Helsinki : l'assemblée se contente de voter des résolutions lénifiantes, en fait rédigées par Boissier lui-même³²³. L'entretien qu'il eut avec Gallié, début 1938³²⁴, aurait-il été l'occasion de quelques mises en garde ?

2.2.4. Tensions sémantiques, tensions syndicales

Les faiblesses de la CITI reflètent celles du concept sur lequel elle repose : celui de « travailleur intellectuel ». Pour le secrétaire général de la Confédération, Louis Gallié, il convient de chercher la substance de ce concept dans les tâches mêmes qui sont assignées à la personne : « Ce n'est pas une question de terminologie ; il faut se référer à la nature du travail effectué et non aux mots »³²⁵. Dans la pratique, cependant, le BIT se contentait de considérer comme travailleurs intellectuels ceux qui se reconnaissaient dans cette désignation³²⁶. Déjà en 1923, Imre Ferenczi soulignait l'imprécision et l'hétérogénéité de cette catégorie, dont les contours sont si flous que d'aucuns y incluraient jusqu'aux contremaîtres³²⁷. Il avait notamment indiqué deux marches mouvantes de l'empire du travail intellectuel : les employés et les professions libérales³²⁸.

³¹⁹ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, *Minute Sheets*, TIXIER Adrien, [s.d.], à BUTLER Harold ; TIXIER Adrien, 28/10/1937, à BLENNOC & BOISSIER Robert ; BOISSIER Robert, 23/12/1937, à BLENNOC, TIXIER Adrien et LAFRANCE ; Tixier Adrien, 28/12/1937, à LAFRANCE & PHELAN Edward.

³²⁰ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, *Minute Sheets*, BUTLER Harold, 23/10/1937, à TIXIER Adrien, BLELLOCH & BOISSIER Robert.

³²¹ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, *Minute Sheets*, BUTLER Harold, 02/02/1938, à TIXIER Adrien.

³²² *Idem*, p. 2-3.

³²³ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/16, [BOISSIER Robert], « Rapport de mission. Congrès de la Fédération internationale des travailleurs intellectuels (Helsinki, 19-23 septembre 1938) », Genève, 28/09/1938.

³²⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/IV/17, « Compte-rendu analytique de la session du Conseil de la C.I.T.I. du Dimanche 20 Février 1938 », p. 1-2.

³²⁵ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la première séance (Lundi 22 octobre, Matin) », p. 10.

³²⁶ [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 557. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 16. BIT, *Annuaire international du Travail*, 1925, 4^e partie (*Organisations des travailleurs intellectuels*), p. III.

³²⁷ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 432.

³²⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 6.

2.2.4.1. Les employés relèvent-ils du « travail intellectuel » ?

Dans la première moitié du XX^e siècle, l'exercice d'un travail intellectuel est souvent utilisé comme un, si pas le critère de l'appartenance d'un salarié à la catégorie des employés³²⁹. Les lois belges du 7 août 1922 sur le contrat d'emploi et du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes utilisent les termes « travailleurs intellectuels »³³⁰ (*geestesarbeiders* en néerlandais)³³¹ pour désigner les employés ; et de même, le Bureau international du Travail estimait que la principale différence entre ouvriers et employés était « l'effort intellectuel », « la prédominance du travail intellectuel sur le travail manuel »³³². Toutefois, passé ce critère abstrait, une telle diversité de revenu, de position dans la hiérarchie ou de niveau de diplôme existait chez les employés que la frontière exacte avec le travail manuel restait terriblement poreuse. Le BIT reconnaissait que la distinction n'était conservée que « par tradition ou par convention »³³³, et qu'elle variait d'un pays à l'autre³³⁴.

C'est à ces variations nationales que l'on peut attribuer le grand conflit et malentendu autour de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Celle-ci affirme dès sa première réunion (octobre 1928) sa compétence sur les employés et invite en conséquence leurs fédérations syndicales internationales à la rejoindre³³⁵. Celles-ci n'en feront cependant rien. D'un côté, la « Fédération internationale des Employés et Techniciens », socialiste, est affiliée à la Fédération syndicale internationale qui, depuis son congrès d'août 1927, s'efforce de rassembler sous son égide les « travailleurs intellectuels »³³⁶. De l'autre, la « Fédération internationale des syndicats chrétiens d'Employés » recrute massivement en Allemagne, où l'identité d'*Angestellte* est depuis longtemps ancrée dans les représentations et repose sur de puissants syndicats³³⁷. *A contrario*, les confédérations des travailleurs intellectuels de Pologne,

³²⁹ VANHOOREN Peter, *Bedienden in Beweging. Een geschiedenis van de Landelijke Bedienden Centrale*, Antwerpen, Gevaert, 2005, p. 63-64.

³³⁰ HORION Paul, « Les salariés intellectuels diplômés... », p. 1. VANHOOREN Peter, « 'Monsieur l'Employé'. Naissance, déclin et consolidation d'une classe sociale de prestige » in VANTHEMSCHE Guy (dir.), *Les classes sociales en Belgique*, p. 190-191.

³³¹ IDEM, *Concordia. De geschiedenis van de Landelijke Bedienden Centrale*, Antwerpen, Landelijke Bedienden Centrale, 1985, p. 98.

³³² FUHS R., « La réglementation internationale de la durée du travail des employés » in *RIT*, vol. 1929, n°6, juin 1929, p. 810.

³³³ « Statistiques des travailleurs non manuels dans les différents pays » in *RIT*, vol. 34, n°2, août 1936, p. 260.

³³⁴ *Idem*, p. 259-260. VANHOOREN Peter, *Bedienden in Beweging. Een geschiedenis van de Landelijke Bedienden Centrale*, Antwerpen, Gevaert, 2005, p. 63-64.

³³⁵ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 80. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la troisième séance. Mardi 23 octobre. Matin », p. 20-21.

³³⁶ [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 575-576.

³³⁷ KRAIS Beate, « Pourquoi n'y a-t-il pas de cadres en Allemagne ? », p. 497-506. SIWEK-POUYDESSEAU Jeanne, *Le syndicalisme des cols blancs*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 16.

de Tchécoslovaquie et de Grande-Bretagne sont essentiellement composées d'employés³³⁸.

Albert Thomas est conscient de cet imbroglio :

« La vérité est que la distinction entre travailleurs intellectuels et employés est fort incertaine, que les définitions varient de pays à pays, que les organisations comprennent souvent indifféremment des personnes des deux catégories. Un certain empirisme présidera sans doute à l'adoption des solutions qui ne peuvent être solides, en dernière analyse, que dans un esprit de tolérance mutuelle et de collaboration raisonnée. »³³⁹

C'est tout l'inverse qui se produira. Dès 1928, les fédérations syndicales internationales d'employés réclament leur propre commission, s'estimant minorisées au sein des centrales dominées par les ouvriers³⁴⁰. Ayant gagné Thomas à leur vue, elles parvinrent à convaincre le Conseil d'Administration du BIT de créer la Commission consultative des Employés (CCE) en 1929³⁴¹. La création de la nouvelle commission provoqua la fureur de la CITI, qui menaça de claquer la porte de la CCTI³⁴². Cette ambiance délétère entre travailleurs intellectuels et employés³⁴³ n'eut cependant qu'un temps : la CTI et la CGT parvinrent à calmer les esprits dans leurs fédérations internationales respectives et, par la suite, CCTI et CCE coopérèrent sur des thèmes qui leur étaient communs, comme la protection des droits des salariés sur leurs inventions³⁴⁴.

2.2.4.2. Les professions libérales relèvent-elles du « travail intellectuel » ?

Lors de la première session de la CCTI, Hermann Müller, vice-président de la Confédération générale des Syndicats allemands et représentant du Conseil d'Administration³⁴⁵, exposa le point de vue allemand sur ce problème de la délimitation du

³³⁸ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929, p. 30. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 78-79. AHBIT, Genève, N/207/1000/11/13, JOHNSTON George, « Report on Mission to 13th. international Congress of Professional Workers », 01/10/1935, p. 3.

³³⁹ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929, p. 75.

³⁴⁰ *Idem*, p. 29. IDEM, *Conférence Internationale du Travail. Onzième Session, Genève, 1928, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1928, p. 73-75. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 79.

³⁴¹ *Idem*, p. 80. « Quatrième séance » in BIT, *Procès-verbaux de la 45me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mai-juin 1929, p. 321-324, p. 346.

³⁴² ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 80.

³⁴³ « Quatrième séance » in BIT, *Procès-verbaux de la 45me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mai-juin 1929, p. 327. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11785/1673, « Réunion du Bureau de la Commission Consultative des travailleurs intellectuels. Genève, le 9 octobre 1929 », p. 2-3.

³⁴⁴ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 81-82. « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le travail intellectuel et l'Organisation Internationale du Travail », p. 912. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929, p. 29.

³⁴⁵ *Conférence internationale du Travail, Onzième session, Genève, 1928. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1928, p. XXX.

travail intellectuel, point de vue qu'il répéta au CA et en session de la CIT en 1929³⁴⁶. Pour lui, un travailleur intellectuel ne pouvait être qu'un indépendant, un « travailleur intellectuel libre ». Il souhaitait donc limiter la compétence de la Commission des Travailleurs intellectuels à la protection des professions libérales³⁴⁷. Toutefois, en français, la proposition aurait pu passer pour un pléonisme. L'adjectif « libéral » renvoie, à l'origine, aux antiques « arts libéraux »³⁴⁸, et les expressions « carrières libérales » et « professions libérales » désignent encore, dans l'Entre-deux-guerres, toutes les professions exigeant de hautes connaissances et compétences intellectuelles, le plus souvent cultivées dans une université³⁴⁹. « Encombrement des professions libérales » et « encombrement des carrières libérales » sont, de même, régulièrement utilisés comme quasi-synonymes de « chômage des intellectuels »³⁵⁰.

Toutefois, le sens moderne de l'expression « professions libérales »³⁵¹ est déjà présent, et ce, dès la Conférence de Luxembourg³⁵². Comme équivalent de « travailleurs intellectuels », on parlera régulièrement de « professions administratives, libérales et techniques »³⁵³, de « carrières libérales et administratives »³⁵⁴, de « carrières libérales ou publiques »³⁵⁵, de « diverses carrières libérales, administratives ou techniques »³⁵⁶, etc. À cette ambiguïté s'ajoute le fait que les intellectuels se considèrent parfois comme indépendants même s'ils sont salariés.

³⁴⁶ « Quatrième séance » in BIT, *Procès-verbaux de la 45me session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mai-juin 1929, p. 325. « Onzième séance. 10 juin » in *Conférence internationale du Travail, Douzième session, Genève, 1929. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1929, p. 155.

³⁴⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la première séance (Lundi 22 octobre, Matin) », p. 8-10.

³⁴⁸ HORION Paul, « Les salariés intellectuels diplômés... », p. 6. KOVÁCS Mária M., *Liberal professions & Illiberal politics*, p. XXI-XXII.

³⁴⁹ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 103. CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 38-39, p. 228. COURTOIS Luc, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain. Les tractations préliminaires (1890-1920). Étude statistique (1920-1940)*, Louvain-la-Neuve, UCL, Faculté de Philosophie et Lettres, 1987, p. 71. DESROSIÈRES Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 2010 [1993], p. 331. VAZQUEZ MARTINEZ Diana, « À la recherche d'une identité : les pharmaciens », p. 79. VELLE Karel, *De nieuwe biechtvaders*, p. 63.

³⁵⁰ Il est difficile de déterminer si les deux expressions sont réellement équivalentes. Alfred Rosier, par exemple, distingue en 1933 le « chômage intellectuel », né de la crise, de « l'encombrement des professions libérales », né de la surproduction en diplômés ; mais Henri Fuss, lors de la même conférence, évoque, à côté de la « surabondance des recrues », « cette autre cause de l'encombrement qu'est la raréfaction des possibilités d'emploi ou la mauvaise utilisation de ces dernières ». UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, ROSIER Alfred, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Du chômage intellectuel et de l'encombrement des professions libérales en France », mars 1933, p. 1-2. EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 49.

³⁵¹ Fred Stevens, tout en constatant que les professions libérales sont souvent identifiées au cas par cas, retient quatre critères : un indépendant, proposant des services intellectuels, soumis à un organe disciplinaire ayant force de loi, et dont la compétence est garantie par une formation professionnelle obligatoire. STEVENS Fred, « Les professions libérales », p. 352.

³⁵² FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 436.

³⁵³ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique. Paris, 15-19 décembre 1936 », [s.d.], p. 8.

³⁵⁴ AUGent, Gand, 4A2/4, 245, dossier n°322, MASKENS Ch., La Haye, 17/10/1933, à HYMANS Paul, Bruxelles. FONTÈGNE Jules, « L'orientation professionnelle dans les Congrès internationaux de l'enseignement technique » in *La coordination des enseignements du second degré. Enquête internationale*, Paris, IICI, 1938, p. 93.

³⁵⁵ « Les travailleurs intellectuels et la crise » in *Revue du Travail*, 36^e année, n°3, mars 1935, p. 462.

³⁵⁶ « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le chômage dans les professions intellectuelles » in *Revue du Travail*, 39^e année, n°1, janvier 1938, p. 136.

Ferenczi propose ainsi comme caractéristique du travailleur intellectuel : « une conception de l'indépendance vis-à-vis de la Société fondée sur leurs talents personnels »³⁵⁷. Cette conception de l'indépendance découle de la double appartenance de certaines professions au travail salarié et au travail indépendant (pensons aux ingénieurs-conseils ou aux infirmières garde-malade)³⁵⁸, mais aussi de l'importante part d'initiative, d'investissement personnel dans leur travail³⁵⁹. Leur relation avec le patron ne leur apparaît pas comme une relation de subordination, mais de service³⁶⁰ ; ils ne touchent pas de « salaire » mais des « appointements » (employés et ingénieurs), un « traitement » (fonctionnaires), des « émoluments », etc. ; sans compter qu'une bonne partie de leurs revenus continue de provenir de leurs rentes (notamment les biens immobiliers et les obligations d'État)³⁶¹.

Cette confusion entre indépendance et salariat en vint à troubler la justice belge : dans quelle mesure les « salariés intellectuels diplômés ou créateurs »³⁶², comme les journalistes ou les professeurs de l'enseignement secondaire libre, pouvaient-ils être considérés comme des employés et, par exemple, comparaître devant les conseils de prud'hommes ? D'une affaire à l'autre, les tribunaux donnaient à cette question une réponse différente³⁶³, au point qu'elle fut traitée en 1943 par Paul Horion (1901-1970), professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège³⁶⁴. Dans son article, le professeur Horion combat la thèse selon laquelle les « activités hautement intellectuelles [...] qui sont, en général, exercées comme profession libérale » ne pourraient être soumises à un vrai contrat de travail (avec ce qu'il implique de subordination) mais constitueraient, en quelque sorte, un service rémunéré très régulier³⁶⁵. Il témoigne ainsi, en négatif, de la survivance tardive de cette ancienne conception du travail intellectuel.

Toutefois, cette autonomie des professions intellectuelles semble alors toujours plus illusoire, non seulement pour les ingénieurs³⁶⁶, mais encore pour les avocats, de plus en plus groupés en cabinets, ou pour les médecins, qui exercent désormais dans des hôpitaux et des

³⁵⁷ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 432.

³⁵⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les infirmières) », [décembre 1929], p. 1-3. HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 31-32.

³⁵⁹ LE ROY François, « La Notion de Profession intellectuelle » in *Le Musée social*, n°9, septembre 1937, p. 237, p. 242. ROSIER Alfred, « La Notion du Chômage dans les Professions intellectuelles » in *Le Musée social*, n°8, août 1936, p. 222.

³⁶⁰ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 104. GRELON André, « L'ingénieur catholique et son rôle social ». MAHAÏM Ernest, « Les Classes Moyennes et la Crise en Belgique. Exposé introductif à la XVIe Semaine Sociale Universitaire » in *Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, 14^e année, n°4 (octobre-décembre 1934) », p. 681.

³⁶¹ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 107.

³⁶² HORION Paul, « Les salariés intellectuels diplômés... », p. 4.

³⁶³ *Idem*, p. 4-6.

³⁶⁴ DELFORGE Paul, « Horion Paul » in *EMW*, t. II, p. 812-813.

³⁶⁵ HORION Paul, « Les salariés intellectuels diplômés... », p. 1.

³⁶⁶ HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 31-32.

cliniques : « D'indépendantes qu'elles étaient, elles se sont peu à peu fondues en un salariat, sans pour cela en prendre la forme juridique ni l'organisation », écrit la *Revue du Travail* en 1938³⁶⁷. Cette évolution hérissait cependant les intéressés. Opposées au rapprochement avec les ouvriers et à « l'étatisme »³⁶⁸, les professions libérales au sens strict du terme partageaient de nombreux traits avec les « classes moyennes » de petits commerçants qui les voisinaient³⁶⁹. Ainsi, les pharmaciens belges avaient participé avant-guerre aux enquêtes et congrès des « classes moyennes » – tout en cherchant à s'en démarquer grâce à leur diplôme universitaire³⁷⁰. De manière générale, les mouvements des classes moyennes courtoisaient les confédérations des travailleurs intellectuels³⁷¹, tout en leur faisant concurrence : ainsi, en France, la Confédération des Syndicats médicaux préféra la Confédération générale des Syndicats des Classes moyennes à la CTI, jugeant celle-ci trop à gauche³⁷². En 1930, la CITI dut se résigner à créer une « Conférence permanente des Fédérations professionnelles » comme plateforme de collaboration avec les organisations qui, à l'instar de l'Association professionnelle internationale des Médecins (APIM), refusaient de rejoindre ses rangs³⁷³.

Tout comme les employés, mais aussi les enseignants, les fonctionnaires et les journalistes³⁷⁴, les professions libérales constituaient une force centrifuge pour le projet fédératif de la Confédération des Travailleurs intellectuels – laquelle, *in fine*, attira surtout dans ses rangs des scientifiques, des techniciens et des ingénieurs³⁷⁵. Ces diverses forces centrifuges témoignent de la fragilité de cette « classe » de *professionals* dont la CTI s'était fait l'hérauldesse. Groupe aux frontières floues, parcouru d'intérêts, d'expériences et de comportements divergents, clivé au point de vue des revenus et des valeurs entre secteur privé, d'une part, secteurs public et non-marchand, d'autre part³⁷⁶, les « intellectuels au sens banal du terme » forment encore aujourd'hui un segment de l'espace social dont la cohérence laisse à

³⁶⁷ « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le chômage dans les professions intellectuelles », p. 133.

³⁶⁸ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 438-439. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 46. GOYET Bruno, OLIVERA Philippe, « Les mondes intellectuels dans la tourmente des conflits », p. 28. SAPIRO Gisèle, « L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres », p. 116.

³⁶⁹ HEYRMAN Peter, *Middenstandsbeweging en beleid in België (1918-1940). Tussen vrijheid en regulering*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 1998, p. 492-494. IDEM, « Les classes moyennes organisées et la 'menace rouge' (1918-1940) » in DELWIT Pascal, GOTOVITCH José (éd.), *La peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 81.

³⁷⁰ VAZQUEZ MARTINEZ Diana, « À la recherche d'une identité : les pharmaciens », p. 85-86.

³⁷¹ VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 282.

³⁷² SAPIRO Gisèle, « L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres », p. 121. GUILLAUME Pierre, *Regards sur les classes moyennes*, p. 122.

³⁷³ *Informations sociales*, vol. 36, n°1, 06/10/1930, p. 15. « Chronique » in *BCI*, vol. 1, n°3 (mars 1931), p. 125. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 36-38.

³⁷⁴ ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 107.

³⁷⁵ GOYET Bruno, OLIVERA Philippe, « Les mondes intellectuels dans la tourmente des conflits », p. 28. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 274.

³⁷⁶ Clivage qui fut aussi fatal à l'unité des « classes moyennes ». BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 97-98, p. 146. CHARLE Christophe, « Les 'classes moyennes' en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 50, n°4 (octobre-décembre 2003), p. 120, p. 130.

désirer³⁷⁷. C'est ce que le Bureau international du Travail découvrit dès l'Entre-deux-guerres, lorsqu'il tenta d'étudier le chômage dans cette catégorie de travailleurs qu'il avait pourtant contribué à faire naître.

3. Le BIT face au « chômage des travailleurs intellectuels » (1926-1935)

En dépit de l'hétérogénéité des travailleurs intellectuels, « il y a en particulier un problème qui les intéresse presque tous », assure Albert Thomas en 1928 devant la Conférence internationale du Travail : « c'est celui du chômage »³⁷⁸. Ce problème, le Bureau international du Travail envisage de l'étudier dès l'automne 1926³⁷⁹. Depuis quelques années déjà, il reçoit des demandes de renseignements sur cette question³⁸⁰, à commencer par l'AILC qui a sollicité son aide lors de la Conférence de Luxembourg³⁸¹. Le « chômage des travailleurs intellectuels » préoccupe aussi la CITI, et cette inquiétude ne fera que grandir au fil du temps : de 1928 à 1935, ce thème est abordé à chacun de ses congrès³⁸², lesquels encouragent à plusieurs reprises le BIT dans ses recherches³⁸³. Le Bureau inscrit donc ce sujet à l'ordre du jour de la CCTI dès la réunion préparatoire de Bruxelles, en décembre 1927³⁸⁴.

³⁷⁷ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 97-98, p. 146. BRINT Steven, *In an Age of Experts*, p. 9-14. CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 179-197. CHARLE Christophe, « Intellectuels, *Bildungsbürgertum* et professions », p. 91. KURZMAN Charles, OWENS Lynn, « The Sociology of Intellectuals », p. 72. PERKIN Harold, *The Third Revolution. Professional Elites in the Modern World*, Londres & New York, Routledge, 1996, p. XIII-XIV. PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, p. 49-57.

³⁷⁸ *Conférence Internationale du Travail. Onzième Session, Genève, 1928, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1928, p. 229.

³⁷⁹ *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, MAURETTE Fernand, 26/10/1926, à THOMAS Albert, p. 2.

³⁸⁰ *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, THOMAS Maurette, Genève, 04/11/1926, à LUCHAIRE Julien, Paris, p. 2. FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 4.

³⁸¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, MARTIN William, Genève, 20/12/1923, à HALECKI Oscar de, Genève. « Annexes. Résolutions votées par le Comité Directeur de l'Association Internationale pour la Lutte contre le Chômage – Prague, 1^{er} octobre 1924 », p. 48.

³⁸² *L'Année sociale*, 1931, p. 75. *Idem*, 1932, p. 324. *Idem*, 1933, p. 3566. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/5, KOSÉ Jaroslav, « Rapport sur le VI^e Congrès de la CITI », 13/10/1928, p. 6. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Quatorzième Session, Genève, 1930, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1930, p. 422. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/12, [MÉQUET], « Rapport sur ma mission au 12^{ème} Congrès de la CITI (Londres, 24-27 septembre 1934) », [>27/09/1934], p. 6-7. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/13, CITI, « XIII^e Congrès de la CITI. Bruxelles – 26, 27 et 28 Septembre 1935. Résolutions », p. 2-3. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/IV/17, CITI, « Procès-verbal de la réunion du Conseil du 5 juin 1932 », p. 2. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 49, p. 144.

³⁸³ *L'Année sociale*, 1933, p. 3566. *Informations sociales*, vol. 49, n°1, 01/01/1934, p. 28. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/5, KOSÉ Jaroslav, « Rapport sur le VI^e Congrès de la CITI », 13/10/1928, p. 6. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/13, CITI, « XIII^e Congrès de la CITI. Bruxelles – 26, 27 et 28 Septembre 1935. Résolutions », p. 2-3.

³⁸⁴ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927 », p. 19.

3.1. Un objet qui résiste

À l'entame de ses travaux, le Bureau international du Travail dispose déjà d'une certaine documentation sur la question (travaux de l'AILC, enquêtes sur les musiciens et sur les ingénieurs et chimistes, etc.), mais celle-ci reste fragile : renseignements récoltés à la sauvette auprès d'associations professionnelles, d'écoles ou d'employeurs ; chiffres mal référencés des effectifs de travailleurs intellectuels ou des offres d'emploi à leur disposition ; estimations vagues ou à la précision suspecte (« En Hollande, on offre aux intellectuels 1,500 places par an, pour 2,500 demandes »³⁸⁵), données fragmentaires des rares bureaux de placement utilisés, etc.³⁸⁶ Imre Ferenczi est le premier à le reconnaître : difficile de se prononcer en l'état sur les remèdes à apporter à ce problème³⁸⁷. Mais à présent, le Bureau ambitionne d'étudier le chômage intellectuel « dans son ensemble et jusqu'à son fond »³⁸⁸, « scientifiquement »³⁸⁹. Jaroslav Kosé esquisse ainsi fin 1926 un vaste programme d'étude, ambitionnant une statistique du nombre de travailleurs et chômeurs intellectuels depuis 1913³⁹⁰.

3.1.1. Les enquêtes du BIT et leurs limites

Les enquêtes du BIT se déroulèrent en deux phases. Dans un premier temps (1928-1930), elles furent menées par le service du chômage, sous la responsabilité de Henri Fuss³⁹¹, et confiées dans la pratique à Georges Rabinovitch³⁹². Le 22 octobre 1928, Fuss exposa son

³⁸⁵ MARTIN William, « La crise du travail intellectuel » in *La Revue belge*, 2^e année, n°1, 01/04/1925, p. 412.

³⁸⁶ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 442-443. MARTIN William, *The conditions of Life and Work of Musicians*, p. 4. *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, p. 38-43. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Septième Session, Genève, 1925, Rapport du directeur, BIT*, Genève, 1925, p. 61. *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, MAURETTE Fernand, Genève, 04/11/1926, à EASTMAN Mack, Genève, p. 1 ; KOSÉ Jaroslav, « IV.- Statistiques concernant les travailleurs intellectuels », [04/11/1926], p. 4-6.

³⁸⁷ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 466-468.

³⁸⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927 », p. 20.

³⁸⁹ « Our problem, then, is difficult to examine scientifically. It is certain that unemployment among intellectual workers is not a myth; all of us know individuals suffering from it. But we do not know its exact proportions ». FUSS Henri, « Unemployment among intellectual workers » in *Journal of the American Association of University Women*, vol. 23, 1929-1930, p. 4.

³⁹⁰ *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, « IV.- Statistiques concernant les travailleurs intellectuels », [04/11/1926], p. 2.

³⁹¹ *AHBIT, Genève*, U/17/0/1, *Minute Sheets*, EASTMAN Mack, 24/11/1928, à BOISNIER Robert. *AHBIT, Genève*, N/200/13/16/0, *Minute Sheets*, DI PALMA, 03/12/1928, à MAURETTE Fernand. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, E/1/33, EASTMAN Mack, Genève, 23/04/1929, à WEISS Raymond, Paris.

³⁹² Si l'on en croit Fuss, Rabinovitch géra le dossier avec beaucoup d'autonomie ; mais d'autres documents indiquent qu'il n'était pas seul. Dans la suite de ce chapitre, nous attribuerons les propos tenus dans le rapport de la première enquête à Fuss, dans la mesure où c'est lui qui en portait la responsabilité devant la Commission consultative ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agissait d'un travail collectif. *AHBIT, Genève*, P. 1339, RABINOVITCH Georges, « Concours pour un poste de membre de section A., à la IIIème section de la Division des Recherches. Exposé des titres », 03/05/1929, p. 4, p. 8 ; FUSS Henri, « Note sur les services de M. Rabinovitch en 1929 », [04/02/1930]. *AHBIT, Genève*, P. 2150, NISOT Marie-Thérèse, Genève, 12/06/1930 à THOMAS Albert, Genève. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, « Commission

programme de travail à la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, qui lui donna son feu vert³⁹³. Lors de la réunion suivante, les 6 et 7 décembre 1929, il présenta une série de rapports consacrés respectivement au chômage des musiciens, artistes du spectacle, journalistes, ingénieurs et chimistes, architectes, médecins, dentistes, pharmaciens, infirmières et enseignants³⁹⁴, ainsi qu'à la situation en Inde, en Chine et au Japon³⁹⁵. Fuss se fit demander par la Commission³⁹⁶ un rapport supplémentaire sur les remèdes susceptibles de guérir ce mal : le contrôle du recrutement (est-il « insuffisant ou surabondant » ?³⁹⁷), l'orientation professionnelle, le placement, l'assistance et la prévoyance des travailleurs intellectuels, ainsi que la « rééducation » (soit la formation professionnelle des chômeurs intellectuels)³⁹⁸.

Le 18 mai 1931, c'est pourtant Mack Eastman, chef de la Troisième section, qui présente à la CCTI un rapport sur « le placement et le recrutement » des travailleurs intellectuels, ainsi qu'un nouveau programme d'enquête³⁹⁹. Dans cette seconde phase (1931-1935), le « chômage des travailleurs intellectuels » est confié à Jean Artus⁴⁰⁰, du service des travailleurs intellectuels⁴⁰¹. D'abord placé sous la responsabilité d'Eastman⁴⁰², ce service fut versé en 1933 à la section des conditions de travail, dirigée par George A. Johnston⁴⁰³. Un troisième rapport, consacré au « recrutement et le placement des travailleurs intellectuels »⁴⁰⁴ fut présenté à la

consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la deuxième séance. Lundi 22 octobre, après-midi ».

³⁹³ *Idem*, p. 19. THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929, p. 233-234.

³⁹⁴ *Informations sociales*, vol. 32, n°12-13, 23-30/12/1929, p. 505.

³⁹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, [FUSS Henri], « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Introduction) », [décembre 1929], p. 5.

³⁹⁶ *Ibidem*, p. 5.

³⁹⁷ AHBIT, Genève, U/17/0/01/8, Fuss Henri, Genève, 06/01/1929, à HUET Émile, Bruxelles.

³⁹⁸ AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 1.

³⁹⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/28834/13977, [EASTMAN Mack], « Commission consultative des Travailleurs intellectuels, Troisième session, Genève, 18-19 mai 1931, Compte-rendu de la réunion », [>19/05/1931], p. 23, p. 25. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Quatrième session. Compte-rendu de la réunion », Genève, 06-07/11/1933, p. 16.

⁴⁰⁰ Jean Artus, de nationalité suisse, licencié ès Lettres classiques de l'Université de Genève, fut recruté par le BIT en 1923 et intégra la Division des Recherches, Troisième Section, en 1925. Il resta au Service des Travailleurs intellectuels jusqu'à son licenciement par mesure d'économie, en 1940. AHBIT, Genève, P. 1014, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Artus, M. J. M. ».

⁴⁰¹ En 1931, elle semble avoir été brièvement confiée au Tchecoslovaque Jaroslav Drbohlav. AHBIT, Genève, P. 1014, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 26/01/1933 ; BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 22/02/1934 ; BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 02/02/1935.

⁴⁰² AHBIT, Genève, P. 1817, MAURETTE Fernand, 05/07/1927, à THOMAS Albert. AHBIT, Genève, N/207/1000/3/3/2, EASTMAN Mack, Genève, 21/11/1932, à GALLIÉ Louis, Paris.

⁴⁰³ AHBIT, Genève, P. 1817, EASTMAN Mack, [s.l.], 31/01/1939, à PHELAN Edward, Genève. George Alexander Johnston (1888-1983), *lecturer* aux universités de Saint Andrews et de Glasgow, fut fonctionnaire au War Office puis au Ministry of Labour. Il entre au BIT en 1920 où il dirige diverses sections, notamment celle des Conditions de Travail (1933-1937). Il devient sous-directeur du Bureau international du Travail en 1945, et en sera trésorier et comptable de 1948 à sa retraite en 1953. AHBIT, Genève, P. 211. BIT, « Dossier du Service du Personnel, Johnston, Mr. G. A. ».

⁴⁰⁴ Ce rapport portait sur les professions suivantes : agronomes, architectes, artistes dramatiques et lyriques, avocats, bibliothécaires, dentistes, enseignants, écrivains, infirmières, ingénieurs, journalistes, médecins, musiciens, peintres et sculpteurs, pharmaciens, « service social », vétérinaires. AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème

réunion de la CCTI des 6 et 7 novembre 1933⁴⁰⁵. La Commission enjoignit le Bureau à poursuivre ses études⁴⁰⁶ et un quatrième rapport fut déposé à l'occasion de la session des 15 et 16 juillet 1935⁴⁰⁷.

Une méthode commune se dégage de ces différentes enquêtes : l'envoi de questionnaires aux « organisations de travailleurs dits intellectuels »⁴⁰⁸. Passant tantôt par les fédérations internationales de ces associations professionnelles, tantôt par les CTI nationales, tantôt par les correspondants locaux du Bureau⁴⁰⁹, le BIT tendait le micro aux intéressés pour apprendre d'eux « les faits de chômage, l'indication des causes supposées du chômage, le tableau des remèdes à envisager »⁴¹⁰. Il consulta dans la foulée des organisations internationales comme le Bureau international de l'Éducation⁴¹¹, des institutions d'enseignement supérieur dont le bureau de placement pouvait fournir des données sur le devenir professionnel des diplômés⁴¹², de grandes organisations internationales d'étudiants et, à partir de 1931, des organisations nationales d'employeurs⁴¹³. Début 1929, ce ne sont pas moins de 1500 formulaires qui partent ainsi de Genève⁴¹⁴. Le tout était complété par le dépouillement de la presse professionnelle et de toute littérature susceptible d'éclairer le Bureau⁴¹⁵. Ce furent même ces deux sources qui

Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2^{me} Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [*<06/11/1933*], p. 4.

⁴⁰⁵ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/13, CITI, « XIII^e Congrès de la CITI. Bruxelles – 26, 27 et 28 Septembre 1935. Résolutions ».

⁴⁰⁶ *Informations sociales*, vol. 47, n°10, 04/12/1933, p. 311. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Quatrième session. Compte-rendu de la réunion », Genève, 06-07/11/1933, p. 13.

⁴⁰⁷ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/13, CITI, « XIII^e Congrès de la CITI. Bruxelles – 26, 27 et 28 Septembre 1935. Résolutions ».

⁴⁰⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la deuxième séance. Lundi 22 octobre, après-midi », p. 19.

⁴⁰⁹ *AHBIT, Genève*, U/17/0/22, THOMAS Albert, Paris, 12/12/1928, à ROQUES Mario, Paris. *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, FUSS Henri, Genève, 22/12/1929, à CSILLERI André de, Budapest. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/2, FUSS Henri, Genève, 26/12/1930, à GOFFINET, Bruxelles.

⁴¹⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la deuxième séance. Lundi 22 octobre, après-midi », p. 19.

⁴¹¹ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, [KOSÉ Jaroslav], « Liste des organisations qu'il convient de saisir au sujet de l'enquête sur le chômage des intellectuels », [*<19/11/1928*], p. 1-5.

⁴¹² *AHBIT, Genève*, U/17/5/0, COWLEY W. L., Chicago, 15/02/1929, à MAGNUSON Leifur, Washington. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/7, [s.n.], « Report of the Committee on Recommendations of the University of Missouri », [s.d.] ; [s.n.], « Information from the Teachers College of Kansas City, Missouri, U.S.A. », [s.d.] ; CHENEY May L., Berkeley, 15/02/1929, à MAGNUSON Leifur, Washington. *AHBIT, Genève*, U/17/13/0, FUSS Henri, Genève, 24/01/1929, à Director of the London Office, Londres ; GRIST William R., Leeds, 27/02/1929, à BURGE R. K., Londres ; University of Reading, Reading, 22/02/1929, à BURGE R. K., Londres ; LEACH T. A., Bristol, 05/03/1929, à BURGE R. K., Londres.

⁴¹³ *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IV^{ème} Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2^{me} Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [*<06/11/1933*], p. 1-2.

⁴¹⁴ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*. BIT, Genève, 1929, p. 234.

⁴¹⁵ *AHBIT, Genève*, U/17/0/1, [FUSS Henri], « Plan d'un rapport sur le chômage des intellectuels qui sera présenté par le Bureau international du Travail à la session de 1929 de la Commission consultative des travailleurs intellectuels », [fin 1928 ou début 1929], p. 1.

informèrent le dernier rapport, présenté en juillet 1935, lequel, seul, ne reposait pas sur une enquête par questionnaire⁴¹⁶.

L'intention du Bureau international du Travail, si l'on en croit le premier document déposé en décembre 1929, était de « présenter à la Commission consultative un véritable rapport d'ensemble »⁴¹⁷. Toutefois, les rapports successifs et le changement d'attribution au sein du Bureau le suggèrent déjà : tout ne s'est pas passé comme prévu.

Les organisations interrogées sont en effet peu nombreuses à donner suite à l'enquête⁴¹⁸. En septembre 1929, même le CITI tance ses associations-membres pour leur silence : seules les CTI française, néerlandaise, autrichienne et tchécoslovaque ont daigné donner quelque vagues réponses⁴¹⁹. Nous ignorons les chiffres pour les expéditions de 1928 et 1929 mais, pour 1931, le Bureau ne reçut que 114 réponses d'« organisations professionnelles nationales de travailleurs intellectuels », et quatre réponses seulement d'organisations nationales d'employeurs⁴²⁰ ; encore avait-il été alors particulièrement chiche en formulaires par mesure d'économie⁴²¹. Les organismes interrogés semblent peu enthousiastes⁴²². Certains répondent poliment qu'ils n'ont aucun renseignement intéressant à apporter⁴²³, d'autres avouent

⁴¹⁶ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/6/2, MAURETTE Fernand, Genève, 01/12/1935, à WALINE Pierre, Paris, p. 2-3. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5^e session octobre 1935. 1^{ère} Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [<09/10/1935], p. 3.

⁴¹⁷ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, [FUSS Henri], « 2^{ème} session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Introduction) », [décembre 1929], p. 1.

⁴¹⁸ *Ibidem. AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/3/2, « Base de l'envoi du questionnaire sur le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [1931], p. 1. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/7, WILLIAMS Charles H., Genève, 18/02/1929, à MAURETTE Fernand, Genève, 04/03/1929 ; WILLIAMS Charles H., Genève, 12/02/1929, à FUSS Henri, Genève, 25/02/1930. *AHBIT, Genève*, U/17/6/0, DUBOIS Paul, Paris, 13/07/1928, à MAURETTE Fernand, 27/07/1928. *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/4, ROQUES Mario, Paris, 30/04/1929, à THOMAS Albert, Genève, 01/05/1929, p. 1-2.

⁴¹⁹ CITI, *Congrès de La Haye, 23 au 26 septembre 1929*, [s.l.], [s.n.], [1929], p. 12.

⁴²⁰ *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IV^{ème} Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2^{me} Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 3.

⁴²¹ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/3/2, THOMAS Albert, Genève, 18/12/1931, à GALLIÉ Louis, Paris ; GALLIÉ Louis, Paris, 01/03/1932, à MÉQUET G. M., Genève ; MÉQUET G. M., Genève, 05/03/1932, à GALLIÉ Louis, Paris ; EASTMAN Mack, 07/04/1932, à WOSCINSKI Wiktor, Varsovie.

⁴²² *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/3/2, REIMANN Christiane, Genève, 03/11/1932, à EASTMAN Mack, Genève, 04/11/1932 ; SCHREIBER-FAVRE, Londres, 05/11/1932, à THOMAS Albert, Genève, 08/11/1932 ; GALLIÉ Louis, Paris, 04/11/1932, à EASTMAN Mack, Genève, 18/11/1932.

⁴²³ *AHBIT, Genève*, U/17/6/0, BILLI Chas. E., Philadelphie, 04/02/1930, à FUSS Henri, Genève, 17/02/1930. *AHBIT, Genève*, U/17/13/0, directeur du service de placement de l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie, 08/02/1929, à MARGUSSON Leifur, Washington ; secrétaire de l'Associated Technical Societies of Detroit, Detroit, 07/02/1929, à MAGNUSSEN Leifur. Secrétaire administratif de la Société royale des ingénieurs et industriels, 30/03/1929, à GOTTSCHALK Max, 12/04/1929. *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/4, HENDRICKX Robert, « Rapport de la Fédération universitaire internationale pour la Société des Nations à la 4^e Session du Comité des Représentants des organisations internationales d'étudiants », Paris, 25 – 26 et 27 avril 1929 », [<26/04/1929], p. 2. *AHBIT, Genève*, N/200/13/16/58, Board of Sveriges Statsjänstemannenämnd, Stockholm, 26/02/1929, à BIT, Genève, 06/03/1929.

franchement qu'ils ont mieux à faire que d'y répondre⁴²⁴. Pourtant, malgré le faible nombre de réponses reçues, leur dépouillement par le Bureau semble avoir été lent et laborieux⁴²⁵.

Pour donner un exemple concret du déroulement de l'enquête de 1929, le correspondant du BIT à Bruxelles, Max Gottschalk, se contente dans un premier temps de discussions avec le syndicat libéral des fonctionnaires de Liège, un représentant de commerce, quelques employés, dont l'un avait mené une petite enquête auprès de ses collègues⁴²⁶... renseignements que Gottschalk complète grâce à son « expérience »⁴²⁷. Il écrit aussi aux associations professionnelles belges, mais se plaint au quartier-général du peu de réponses qui lui parviennent⁴²⁸. *In fine*, son enquête se limita à une poignée d'organisations⁴²⁹.

En 1928-1929, Rabinovitch récolte au plus large : « Toutes indications même partielles et fragmentaires pourront nous être utiles »⁴³⁰. Les réponses reçues s'en ressentent. Parfois laconiques, elles sont qualifiées de « résumé d'impressions »⁴³¹, d'« appréciations générales des intéressés »⁴³². Certaines – à la grande horreur de la CITI⁴³³ – estiment que le chômage ne les touche pas⁴³⁴. Rares sont celles qui apportent des chiffres, chiffres du chômage dans leurs rangs ou chiffres des étudiants et des diplômés⁴³⁵. Ceux qui sont fournis ne relèvent en général

⁴²⁴ *AHBIT, Genève*, U/17/0/7, DEPP, Louvain, 22/03/1929, à GOTTSCHALK Max, Bruxelles. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/3/2, la Nationale Pharmaceutique, [nom illisible], Bruxelles, 08/04/1932, à CTIB ; LINSTEAD Hugh N., 23/04/1932, à EASTMAN Mack, Genève.

⁴²⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [4], IICI, Quatrième session du Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants, « Séance du Vendredi 26 avril (Après-midi) », [1929], p. 7-8.

⁴²⁶ *AHBIT, Genève*, U/17/0/7, GOTTSCHALK Max, Bruxelles, 12/03/1928, à THOMAS Albert, Genève, 14/03/1928, p. 1-2.

⁴²⁷ *Idem*, p. 3.

⁴²⁸ *AHBIT, Genève*, U/17/0/7, GOTTSCHALK Max, Bruxelles, 22/03/1929, à MAURETTE Thomas, Genève, 20/03/1928.

⁴²⁹ Furent consultés : l'Association des Écrivains belges, la Fédération générale des Instituteurs belges, le Syndicat des Écoles moyennes, la Fédération de l'Enseignement moyen du Degré supérieur, la Fédération du Personnel des Écoles normales de l'État, l'Association générale des dentistes, le Syndicat libéral des salariés intellectuels de Liège et l'Association des Ingénieurs sortis de Liège. *AHBIT, Genève*, U/17/5/0, à GOTTSCHALK Max, Bruxelles, 04/02/1928, à BIT, Genève, 07/02/1928. *AHBIT, Genève*, U/17/0/7, BIT, Genève, 18/01/1930, à GOTTSCHALK Max, Bruxelles.

⁴³⁰ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, [FUSS Henri], « Projet de Lettre-type adressée par le BIT aux associations de Travailleurs intellectuels », [16/11/1928], p. 2.

⁴³¹ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, Groupement universitaire français pour la SDN, « Le chômage des intellectuels », [<11/05/1929].

⁴³² *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 466-467.

⁴³³ CITI, *Congrès de La Haye, 23 au 26 septembre 1929*, [s.l.], [s.n.], [s.d.], p. 12.

⁴³⁴ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les dentistes) », [décembre 1929] ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les architectes) », [décembre 1929], p. 1-5 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les journalistes) », [décembre 1929], p. 1 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les infirmières) », [décembre 1929], p. 1-3.

⁴³⁵ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, [FUSS Henri], « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Introduction) », [décembre 1929], p. 1-2. *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, Den norske laegeforening, [nom illisible], Oslo, 31/01/1930, à FUSS Henri, 03/02/1930, p. 2-3. *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 4-6.

que de l'estimation⁴³⁶ – des « chiffres suggestifs »⁴³⁷, des « indices » fournis par des « sondages »⁴³⁸. Cela n'empêche par les associations ou le Bureau, sur la base de ces rares données, de se livrer à des tentatives de confrontation entre nombre d'étudiants, nombre de diplômés, nombre de travailleurs intellectuels en poste et nombre de postes destinés à s'ouvrir dans les prochaines années, dont ils se servent pour déduire le nombre présent ou futur de personnes qui ne pourront pas accéder à un emploi dans telle ou telle profession ou institution⁴³⁹. Leur provenance rend en outre ces rares données numériques fragiles. Ainsi, peu après la session d'octobre 1935 de la CCTI, le BIT est pris à partie par l'organisation intersectorielle des employeurs français, la Confédération générale de la Production française (CGPF), pour avoir annoncé 15 000 ingénieurs sans emploi en France, soit 25% d'entre eux⁴⁴⁰ : « Ce chiffre nous est apparu comme tout à fait fantaisiste »⁴⁴¹. Les maigres références que présente en réponse un Maurette embarrassé n'arrangent rien, puisqu'il s'agit d'un article de *L'Écho de l'USIC* et d'une enquête de l'USIF⁴⁴². La CGPF avance de son côté, en croisant diverses sources plus récentes, le chiffre de 3,5% d'ingénieurs au chômage, et dénonce au directeur Butler la légèreté de ses fonctionnaires⁴⁴³. Artus, responsable du rapport incriminé, ne peut rien faire d'autre que constater la divergence des sources⁴⁴⁴.

Même d'un point de vue plus qualitatif, les réponses des organisations consultées peinent à donner satisfaction. Les différents rapports du BIT rendent compte de la diversité des causes attribuées au phénomène du chômage (la situation économique, la surproduction en diplômés, la rationalisation de l'industrie, la concurrence des étrangers et des autodidactes⁴⁴⁵)

⁴³⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les architectes) », p. 1-5 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les Ingénieurs et les Chimistes) », [décembre 1929], p. 5-7 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les pharmaciens) », [décembre 1929], p. 1-2.

⁴³⁷ MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 322.

⁴³⁸ *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 466-467.

⁴³⁹ *L'Année sociale*, 1933, p. 357. *AHBIT*, Genève, U/17/1/0, Den norske laegeforening, [nom illisible], Oslo, 31/01/1930, à FUSS Henri, 03/02/1930, p. 3. *AHBIT*, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 7-10. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5^e session octobre 1935. 1ère Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [<09/10/1935], p. 3-4. C'est en particulier le cas pour l'enseignement public, dont les effectifs sont plus aisés à connaître, laissant entrevoir une dramatique surproduction (notamment en Belgique UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Le personnel enseignant) », [décembre 1929], p. 1, p. 3, p. 6.

⁴⁴⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5^e session octobre 1935. 1ère Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [<09/10/1935], p. 3.

⁴⁴¹ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/3/6/2, WALINE Pierre, Paris, 04/11/1935, à BUTLER Harold, Genève.

⁴⁴² *AHBIT*, Genève, N/207/1000/3/6/2, MAURETTE Fernand, Genève, 01/12/1935, à WALINE Pierre, Paris, p. 1.

⁴⁴³ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/3/6/2, LAMBERT-RIBOT, Paris, 11/02/1936, à BUTLER Harold, 13/02/1936, p. 2-3.

⁴⁴⁴ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/3/6/2, [ARTUS Jean], « Note pour M. Maurette pour réponse verbale à M. Lambert-Ribot. Statistique des ingénieurs français en chômage », [>13/02/1936], p. 2.

⁴⁴⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les ingénieurs et les chimistes) », [décembre 1929], p. 4-5, p. 8-9, p. 17 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage

et de la diversité des remèdes suggérés par les associations consultées (les caisses de retraite et de chômage, le placement et l'orientation professionnelle, la protection des titres voire, simplement, le relèvement de l'économie⁴⁴⁶). Le chômage est aussi imputé à des causes propres à certaines professions, comme la radio et le phonographe chez les musiciens⁴⁴⁷, la production industrielle de médicaments chez les pharmaciens⁴⁴⁸ ou les discriminations envers les femmes dans l'enseignement⁴⁴⁹.

Finalement, faute de « rapport d'ensemble », le service du chômage ne remet en 1929 qu'une « série de notes »⁴⁵⁰ sur les professions pour lesquelles une quantité jugée satisfaisante d'informations a été récoltée. Ces notes « ont démontré qu'on ne pouvait pas encore faire de propositions concrètes pour remédier à ce mal, en raison du manque de données statistiques »⁴⁵¹. Retenant les leçons de l'échec du service du chômage, le service des travailleurs intellectuels abandonnera d'emblée l'idée de récolter par cette méthode des indications sur le nombre de chômeurs intellectuels⁴⁵². Malgré cela, le scepticisme règne dans les bureaux⁴⁵³ et la déception est à nouveau au rendez-vous : « D'une manière générale et hormis un certain nombre de réponses circonstanciées et approfondies, il faut reconnaître que l'ensemble de l'enquête n'a pas apporté l'abondante documentation et les exposés détaillés

des travailleurs intellectuels. (Le personnel enseignant) », [décembre 1929], p. 5-6. CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les infirmières) », [décembre 1929], p. 1-3 ; BIT, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les architectes) », [décembre 1929], p. 7 ; BIT, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Musiciens) », [décembre 1929]. *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 11-12.

⁴⁴⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les journalistes) », p. 7, p. 9-10 ; « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Le personnel enseignant) », [décembre 1929], p. 9-12 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les Ingénieurs et les Chimistes) », [décembre 1929], p. 11-16 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les architectes) », [décembre 1929], p. 8-10 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les infirmières) », [décembre 1929], p. 1-3.

⁴⁴⁷ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Musiciens) », [décembre 1929], p. 1. *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 11-12.

⁴⁴⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les pharmaciens) », [décembre 1929], p. 4-5.

⁴⁴⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les dentistes) », [décembre 1929], p. 7.

⁴⁵⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, [FUSS Henri], « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Introduction) », [décembre 1929], p. 5.

⁴⁵¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, SCHMIEDEN, 12/12/1929, à DUFOR-FERONCE, HAAS.

⁴⁵² EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 7.

⁴⁵³ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2229/5B/3075/3075, KALILLA, 02/10/1931, à MONTENACH Jean-Daniel de.

qu'on pouvait en espérer », lit-on en 1933⁴⁵⁴. Le rapport alors présenté à la CCTI se limite à une « appréciation générale fondée sur l'importance des organisations consultées, sur le caractère plus ou moins approfondi et circonstancié des réponses, sur la concordance de certains arguments, sur la concordance aussi de certaines expériences dans le sein d'une même profession ou à l'intérieur d'un même pays »⁴⁵⁵. Sur un terrain si instable, le Bureau international du Travail manque d'assurance pour se prononcer sur les remèdes à apporter au chômage de ces « travailleurs intellectuels »⁴⁵⁶.

3.1.2. Au-delà des « travailleurs intellectuels »

Dès les préliminaires de son enquête, Henri Fuss bute sur une question fondamentale : quelle est « la définition de l'intellectuel dont on va chercher à constater le chômage »⁴⁵⁷ ? Quelles professions inclure dans cette étude ?⁴⁵⁸ Il incline à adopter le cadre le plus large possible, incluant tous les travailleurs non-manuels⁴⁵⁹, mais y renonce rapidement, de peur d'énerver les fédérations internationales d'employés alors en guerre contre la CCTI⁴⁶⁰. Toutefois, la distinction entre organisations professionnelles d'employés et de travailleurs intellectuels est si vague que certains syndicats affiliés à la Fédération internationale des Employés et Techniciens sont tout de même contactés par inadvertance, provoquant l'ire de cette dernière qui menace de boycotter désormais les enquêtes du BIT⁴⁶¹.

Le concept de « chômage » s'avère de plus difficile à réconcilier avec celui de « travailleurs intellectuels » lorsqu'il s'agit des professions libérales et autres travailleurs intellectuels indépendants (comme les journalistes payés à l'article⁴⁶²). Fuss avait initialement envisagé de les exclure de son étude⁴⁶³, mais Imre Ferenczi, lui, les avait inclus en 1924,

⁴⁵⁴ *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 4.

⁴⁵⁵ *Idem*, p. 5-6.

⁴⁵⁶ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? » in *RIT*, vol. 23, n°3 (mars 1936), p. 311. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5^e session octobre 1935. 1ère Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [<09/10/1935], p. 1-2.

⁴⁵⁷ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Première session – Genève, 22, 23 octobre 1928. Procès-verbal de la deuxième séance. Lundi 22 octobre, après-midi », p. 19.

⁴⁵⁸ *AHBIT, Genève*, U/17/0/1, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 11/11/1928, à EASTMAN Mack, FUSS Henri, p. 1.

⁴⁵⁹ *Idem*, p. 1. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, [FUSS Henri], « Projet de Lettre-type adressée par le BIT aux associations de Travailleurs intellectuels », [16/11/1928], p. 1. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/8, FUSS Henri, 06/01/1929, à HUET Émile, Bruxelles.

⁴⁶⁰ *AHBIT, Genève*, N/200/13/16/0, *Minute Sheets*, BOISNIER Robert, 28/11/1928, à JOHNSTON George et MAURETTE Fernand ; EASTMAN Mack, 29/11/1928, à MAURETTE Fernand ; BOISNIER Robert, 30/11/1928, à JOHNSTON George, MAURETTE Fernand. DI PALMA, 03/12/1928, à MAURETTE Fernand ; MAURETTE Fernand, 02/12/1928, à EASTMAN Mack.

⁴⁶¹ *AHBIT, Genève*, U/17/0/1, BOISNIER Robert, 19/02/1929, à JOHNSTON George, DI PALMA, MAURETTE Fernand, FUSS Henri.

⁴⁶² *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les dentistes) », [décembre 1929], p. 2.

⁴⁶³ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, [KOSÉ Jaroslav], « Liste des organisations qu'il convient de saisir au sujet de l'enquête sur le chômage des intellectuels », [<19/11/1928].

estimant que les difficultés professionnelles des travailleurs intellectuels indépendants étaient étroitement corrélées à celles de leurs confrères salariés⁴⁶⁴. On peut cependant noter qu'en allemand, Ferenczi utilisait aussi bien « Arbeitslosigkeit » que « Erwerbslosigkeit »⁴⁶⁵ : ce dernier terme renvoyait à une forme plus générique de manque d'ouvrage, qui pouvait aussi frapper les indépendants⁴⁶⁶. Toutefois, en 1929, plusieurs associations professionnelles de ces « travailleurs intellectuels libres » semblent perplexes face aux questionnaires du BIT⁴⁶⁷.

Cette question du « chômage des indépendants » donna lieu, au cours de l'enquête, à un sérieux incident. Lorsque Henri Fuss avait reçu les réponses des associations professionnelles de médecins, celles-ci ne lui avaient visiblement pas plu. Certaines pistes de remèdes suggérées dans le questionnaire, tels que les « travaux d'appoint » comme infirmiers ou laborantins⁴⁶⁸, « l'orientation vers d'autres métiers »⁴⁶⁹, ou l'organisation de caisses de retraite et de chômage⁴⁷⁰ n'avaient pas rencontré les faveurs des organisations consultées. Dans leurs réponses, il était plutôt question de pléthore, de surproduction de médecins par les universités, et un consensus se dégagait en faveur d'une limitation du nombre d'étudiants par la sélection, l'orientation, l'information ou le numerus clausus – déjà en vigueur à cette époque dans les facultés de Médecine de Grande-Bretagne, de Norvège et de Hongrie⁴⁷¹. Surtout, les associations médicales se plaignaient du développement des fonds et caisses d'assurance-maladie. Ceux-ci, loin de limiter leurs services aux indigents, priveraient le patient du libre choix de son docteur, ne paieraient ce dernier que trop chichement et feraient aux médecins libéraux une concurrence déloyale, cause de chômage⁴⁷².

Cependant, le rapport du BIT, envoyé fin décembre 1929 aux associations médicales ayant participé à l'enquête, raconte une tout autre histoire⁴⁷³. Pour la comprendre, il est nécessaire de croiser ce texte avec d'autres textes de Henri Fuss. Pour Fuss, en effet, les

⁴⁶⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über die Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 15.

⁴⁶⁵ *Idem*, p. 1, p. 3, p. 5, p. 10.

⁴⁶⁶ ZIMMERMANN Bénédict, *La constitution du chômage en Allemagne. Entre professions et territoires*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 178.

⁴⁶⁷ AHBIT, Genève, U/17/0/01, GALLIÉ Louis, Paris, 08/01/1928, à MAURETTE Fernand, Genève. AHBIT, Genève, U/17/0/01/8, HUET Émile, Bruxelles, 19/02/1929, à MAURETTE Fernand, Genève, 21/02/1929. AHBIT, Genève, U/17/7/0, président de l'Association des Architectes de Liège, Liège, 28/03/1929, à GOTTSCHALK Max, 12/04/1929.

⁴⁶⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les médecins) », [décembre 1929], p. 31.

⁴⁶⁹ *Idem*, p. 32.

⁴⁷⁰ *Ibidem*. AHBIT, Genève, U/17/1/0, DECOURT Fernand, Paris, 11/02/1929, à MAURETTE Fernand, Genève, p. 6.

⁴⁷¹ *Idem*, p. 2-3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les médecins) », [décembre 1929], p. 11-16, p. 24-27.

⁴⁷² *Idem*, p. 9-11. AHBIT, Genève, U/17/1/0, DECOURT Fernand, Paris, 11/02/1929, à MAURETTE Fernand, Genève, p. 2-5.

⁴⁷³ AHBIT, Genève, U/17/1/0, FUSS Henri, Genève, 22/12/1929, à CSILLERI André de, Budapest.

professions libérales sont condamnées. Les juristes travaillent de plus en plus dans les administrations et les entreprises⁴⁷⁴, et le développement des hôpitaux et cliniques privés ou publics, des services publics d'hygiène, des services médicaux des mutualités et des entreprises condamne les médecins à rejoindre tôt ou tard le salariat⁴⁷⁵. En réalité, la profession médicale serait déjà largement salariée⁴⁷⁶ et même « socialisée »⁴⁷⁷. Pour cette raison, à côté de l'« insuffisance de clientèle », que l'auteur assimile au chômage, il existerait un authentique « chômage des médecins », lorsque leur nombre excède les besoins ou les capacités de leurs employeurs⁴⁷⁸.

Or pour Fuss, cette évolution est positive : grâce au financement des soins de santé par les mutualités et les pouvoirs publics, un nombre croissant de personnes ont accès à la médecine, et la demande en services médicaux augmente en conséquence⁴⁷⁹. De plus, la spécialisation des tâches et l'augmentation de la taille et de l'importance de l'outillage médical condamnent les disciples d'Esculape à coopérer de plus en plus au sein d'unités collectives⁴⁸⁰. S'ils tentent de s'y opposer, ils vont à l'encontre de l'histoire : « Aux yeux du sociologue, cette attitude du médecin paraîtra sans doute aussi rétrograde que celle de l'ouvrier qui cherche à s'opposer aux progrès du machinisme ou à la rationalisation générale de l'industrie », écrit-il⁴⁸¹. Le rapport du BIT recommande donc en priorité une « meilleure adaptation à la situation nouvelle »⁴⁸², « conséquence nécessaire de l'évolution de la médecine individualiste vers la médecine sociale »⁴⁸³, même si cela implique « un certain effort des représentants de la profession atteinte »⁴⁸⁴. Enfin, s'appuyant sur une « mesure qui a été proposée en Grèce », le rapport envisage la nationalisation des soins de santé pour assurer une répartition géographique des médecins conforme aux besoins du territoire⁴⁸⁵.

⁴⁷⁴ FUSSE Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 595.

⁴⁷⁵ *Ibidem*. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les médecins) », [décembre 1929], p. 1-2.

⁴⁷⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/20468/2075, IICI, « Rapport à la Sous-commission des droits intellectuels sur les travaux de l'Institut international concernant la condition économique et sociale des travailleurs intellectuels des professions libérales (Point 7 de l'ordre du jour) », p. 1-2.

⁴⁷⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les médecins) », [décembre 1929], p. 6.

⁴⁷⁸ *Idem*, p. 1-2, p. 5.

⁴⁷⁹ *Idem*, p. 24.

⁴⁸⁰ *Idem*, p. 6-8.

⁴⁸¹ FUSSE Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 595.

⁴⁸² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les médecins) », [décembre 1929], p. 20.

⁴⁸³ *Idem*, p. 22.

⁴⁸⁴ *Ibidem*.

⁴⁸⁵ *Idem*, p. 32.

La réaction des associations médicales à ce rapport fut mitigée. Certaines se contentent de remercier poliment le BIT⁴⁸⁶. La Reichsverbandes österreichischer Ärzteorganisationen tient à répéter son point de vue et rejette fermement l'idée de transformer la médecine en service public⁴⁸⁷. Mais la Fédération médicale belge (FMB), elle, n'entend pas en rester là. Réunissant principalement les médecins francophones des grandes villes⁴⁸⁸, la Fédération défend la thèse de la pléthore depuis sa fondation, en 1863. Elle réclame en conséquence le contingentement de la profession médicale belge, par un *numerus clausus* ou un examen d'entrée, ainsi que la restriction du travail des étrangers et autres concurrents potentiels⁴⁸⁹. Depuis 1918, la FMB mène en outre une guerre larvée contre les mutualités (surtout les mutualités socialistes) qui, avec l'aide de l'État, bâtissent cliniques et hôpitaux et couvrent les frais médicaux d'une portion croissante de la population⁴⁹⁰. Fermement attachée à la figure du médecin de famille indépendant, la FMB ne pouvait laisser passer cet éloge de la « fonctionnarisation » de sa profession⁴⁹¹.

Le 5 juin 1930, le conseil directeur de la Fédération médicale belge adopte donc un contre-rapport attaquant sans ambages le Bureau international du Travail, « cet organisme, composé en grande partie de représentants des classes ouvrières, et qui tend à assimiler le travail des intellectuels au travail manuel »⁴⁹². Le président d'honneur Loontjens en veut pour preuve ce terme de « chômage » qui le « choque », car « la maladie ne chôme jamais »⁴⁹³. Au lieu de soutenir les associations médicales dans leurs revendications⁴⁹⁴, le rapport du BIT leur conseille la patience, l'adaptation et même la reconversion professionnelle⁴⁹⁵ :

*« Voilà, Messieurs, où nous en sommes : Le Bureau International du Travail signale la crise due principalement aux lois dites sociales, partout votées sous l'impulsion des associations ouvrières elles-mêmes et ne trouve comme remède que d'accepter de bon cœur la collaboration aux œuvres sociales en sacrifiant notre indépendance, en acceptant une situation de subordonné ou de salarié. [...] Changeons de métier. Le Bureau International du Travail nous met donc en présence de ce dilemme : accepter ou nous démettre. Que le médecin déchire son diplôme et se fasse conducteur de tram ou maçon : à ce prix son pain quotidien lui sera assuré. »*⁴⁹⁶

⁴⁸⁶ AHBIT, Genève, U/17/1/0, RYSTEDT G., Stockholm, 26/01/1930, à FUSS Henri, Genève, 30/01/1930 ; ROUTLEY T. C., Toronto, 04/04/1930, à FUSS Henri, Genève, 16/04/1930 ; Den norske laegeforening, [nom illisible], Oslo, 31/01/1930, à FUSS Henri, 03/02/1930.

⁴⁸⁷ AHBIT, Genève, U/17/1/0, NARBES Huber, Gmunden, 09/05/1930, à FUSS Henri, Genève, 12/05/1930.

⁴⁸⁸ Il existait d'autres organisations professionnelles médicales, flamande, catholique et socialiste. SCHEPERS Rita, « The Belgian medical profession, the order of physicians and the sickness funds (1900-1940) » in *Sociology of Health & Illness*, vol. 15, n°3 (1993), p. 381-382. VERCRUYSE Ruth, *Een uitgedokterde strategie?*, p. 217.

⁴⁸⁹ *Idem*, p. 82-83, p. 89, p. 217. VELLE Karel, *De nieuwe biechtvaders*, p. 138-139, p. 142-145-147, p. 164-167.

⁴⁹⁰ *Idem*, p. 140-141. SCHEPERS Rita, « The Belgian medical profession », p. 376-380, p. 383-386.

⁴⁹¹ SCHEPERS Rita, « The Belgian medical profession », p. 386-387. VERCRUYSE Ruth, *Een uitgedokterde strategie?*, p. 40-41.

⁴⁹² AHBIT, Genève, U/17/1/0, LOONTJENS J., « Rapport : le chômage des travailleurs intellectuels. Approuvé par le Conseil Directeur en séance du 5 juin 1930 », [Bruxelles], [ca 5 juin 1930], p. 1.

⁴⁹³ *Ibidem*.

⁴⁹⁴ *Idem*, p. 3.

⁴⁹⁵ *Idem*, p. 3-4.

⁴⁹⁶ *Idem*, p. 4.

Henri Fuss s’alarme immédiatement de ce rapport au vitriol⁴⁹⁷ et défend, dans sa réponse à la FMB, son « rôle d’informateur objectif »⁴⁹⁸. Passant outre ce « malentendu »⁴⁹⁹, le chef du service du chômage assure attendre impatientement de ses compatriotes un rapport « en vue de réduire la pléthore médicale, – si pléthore il y a – »⁵⁰⁰. Dans cette affaire, Fuss reçoit le soutien de l’Association professionnelle internationale des Médecins, qui désavoue le rapport belge⁵⁰¹. Pourtant, si l’APIM entretient de bons rapports avec le BIT depuis plusieurs années⁵⁰², elle n’en est pas moins hérissée que la FMB par le développement de l’assurance-maladie⁵⁰³. Le Bureau doit même envoyer un délégué au Congrès de Berlin de septembre 1929 pour défendre sur ce point sa position, qui avait « ému » l’Association⁵⁰⁴.

Cet algarade est également symptomatique d’une tendance répandue, parmi les associations professionnelles de « travailleurs intellectuels », à imputer les problèmes de leurs membres à la pléthore des diplômés⁵⁰⁵, et à recommander pour en venir à bout des « mesures de barrage » qui peuvent prendre « la forme drastique du ‘numerus clausus’ »⁵⁰⁶. Celui-ci est plusieurs fois mis sur la table, par les ingénieurs, les instituteurs ou les journalistes ; mais le BIT le réproouve visiblement⁵⁰⁷, comme il réproouve une protection des titres trop sévère qui pénaliserait les autodidactes⁵⁰⁸. Dans son rapport sur le chômage des pharmaciens, Fuss incrimine en premier lieu la situation économique mais « cette remarque générale formulée, il faut constater que toutes les réponses s’accordent à recommander, comme remède préventif, la limitation de l’accès à la profession et une réglementation plus sévère quant à son exercice »⁵⁰⁹.

⁴⁹⁷ *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, *Minute Sheets*, FUSSE Henri, 08/07/1930, à RABINOVITCH Georges; FUSSE Henri, 11/07/1930, à MAURETTE Fernand.

⁴⁹⁸ *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, FUSSE Henri, Genève, 11/08/1930, à GUNZBURG, Bruxelles, p. 2.

⁴⁹⁹ *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, FUSSE Henri, Genève, 14/07/1930, à DECOURT Fernand, Paris.

⁵⁰⁰ *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, FUSSE Henri, Genève, 11/08/1930, à GUNZBURG, Bruxelles, p. 2.

⁵⁰¹ *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, DECOURT Fernand, Paris, 22/07/1930, à FUSSE Henri, Genève, 23/07/1930.

⁵⁰² *Informations sociales*, vol. 7, n°12, 19/12/1927, p. 429. « Annexe XIII. Treizième question à l’ordre du jour. Rapport du Directeur » in BIT, *Procès-verbaux de la 43me session du Conseil d’Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mars 1929, p. 133. *AHBIT, Genève*, P. 1014, ARTUS Jean, « L’Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 3-4.

⁵⁰³ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Quatorzième Session, Genève, 1930, Rapport du directeur*; BIT, Genève, 1930, p. 269.

⁵⁰⁴ *Idem*, p. 87.

⁵⁰⁵ *L’Année sociale*, 1935-1936, p. 494-495. *AHBIT, Genève*, U/17/5/0, RAUCQ Maurice, Mons, 02/01/1930, à FUSSE Henri, Genève, 25/01/1930, p. 3.

⁵⁰⁶ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 329.

⁵⁰⁷ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l’ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Le personnel enseignant) », [décembre 1929], p. 9-12 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l’ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les journalistes) », [décembre 1929], p. 8-9 ; CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l’ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les Ingénieurs et les Chimistes) », [décembre 1929], p. 13.

⁵⁰⁸ *Idem*, p. 15-16.

⁵⁰⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l’ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels. (Les pharmaciens) », [décembre 1929], p. 8.

De même, l'Association des Ingénieurs sortis de Liège (AILg) soutient que le chômage « est dû exclusivement à la démocratisation des études qui est cause que beaucoup de jeunes gens, qui n'ont pas les capacités voulues, font des études d'ingénieur »⁵¹⁰. À ces appels à une sélection plus sévère s'ajoutent les propositions visant à exclure tantôt les femmes, tantôt les étrangers, tantôt les personnes âgées, tantôt les minorités⁵¹¹ ; mais ces remèdes font grimacer le BIT⁵¹². Dès août 1929, Henri Fuss déplore que « the attitude of certain organizations of intellectual workers has become too highly protectionist »⁵¹³.

C'est que les « travailleurs intellectuels » ne partagent pas tous les inclinations politiques de « leur » Confédération internationale. Le rapport que présente le Bureau lors de la session du 6 et 7 novembre 1933 de la Commission consultative fait la part belle à l'hypothèse de la pléthore d'étudiants et de la surproduction en diplômés⁵¹⁴ ; il expose le soutien des organisations de travailleurs intellectuels et d'employeurs pour les « mesures de barrage » : orientation professionnelle, sélection scolaire plus sévère, voire – mais dans une moindre mesure – *numerus clausus*⁵¹⁵. Toutefois, lors de cette session, Victor Koscinski, secrétaire général de l'Union fédérale syndicale des Travailleurs intellectuels de Pologne et secrétaire général-adjoint de la CITI⁵¹⁶, critique cette tendance⁵¹⁷ : « Il faut prendre garde que l'on ne fasse pas des carrières intellectuelles une sorte d'aristocratie fermée, que l'on fasse trop de difficultés au prolétariat pour l'empêcher d'accéder aux professions intellectuelles »⁵¹⁸. À l'instar de sa section française⁵¹⁹, la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels mettait plus volontiers l'accent sur l'indemnisation et la formation des chômeurs, la diminution

⁵¹⁰ *AHBIT*, Genève, U/17/6/0, GOTTSCHALK Max, Bruxelles, 02/02/1928, à THOMAS Albert, Genève.

⁵¹¹ On peut trouver une définition du terme de « minorité » dans le contexte de l'Entre-deux-guerres en consultant l'article « La Société des Nations et la protection des minorités » que publia fin 1927 la Belge Marie-Thérèse Nisot, alors contractuelle au Bureau international du Travail (cf. infra), dans la revue belge *Le Flambeau* : « Du point de vue de l'institution dont nous allons traiter, on entend par minorité les personnes appartenant à une race, à une religion ou parlant une langue qui diffèrent de celles de la majorité du pays ». NISOT Marie-Thérèse, « La Société des Nations et la protection des minorités » in *Le Flambeau*, vol. 10, n°12 (01/12/1927), p. 409. Voir aussi TITULESCO Nicolae, « Minorités. – I. – La Société des Nations et les minorités » in FRANGULIS Antoine (dir.), *Dictionnaire diplomatique*, vol. 2, Paris, Académie diplomatique internationale, 1933, p. 95-100. L'expression « minorité nationale » est aussi d'usage dans les sources pour désigner les victimes de discriminations universitaires (y compris pour parler d'étudiants juifs).

⁵¹² *L'Année sociale*, 1932, p. 324-325. *Idem*, 1934-1935, p. 468. *Idem*, 1937-1938, p. 535. « Rapports et enquêtes. L'emploi des travailleurs intellectuels à l'étranger » in *RIT*, vol. 31, n°2 (février 1935), p. 416. *AHBIT*, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 36.

⁵¹³ FUSS Henri, « Unemployment among intellectual workers », p. 8.

⁵¹⁴ *AHBIT*, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 7-8, p. 10.

⁵¹⁵ *Idem*, p. 15, p. 21-24, p. 47.

⁵¹⁶ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/3/6/2, KOSCINSKI Victor, Varsovie, 02/07/1935, à ARTUS Jean, Genève. *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. XXV.

⁵¹⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Quatrième session. Compte-rendu de la réunion », Genève, 06-07/11/1933, p. 15.

⁵¹⁸ *Idem*, p. 15.

⁵¹⁹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 36, p. 54.

du temps de travail, les pensions de retraite et l'orientation professionnelle⁵²⁰. Pourtant – et tout en prônant l'ouverture maximale de l'enseignement supérieur aux enfants du peuple –, la CITI réclama à plusieurs reprises une sélection plus sévère des étudiants, fût-ce au moyen de « concours » (euphémisme pour parler de « numerus clausus »)⁵²¹. Cette « lutte d'idées » autour de la question de la « restriction de l'accès aux études supérieures » aurait notamment troublé la session 1933 de la CCTI⁵²², et divisait peut-être les membres de la Confédération eux-mêmes.

3.1.3. Autocritique

En 1946, Jean Artus se remémore l'enquête sur le chômage des intellectuels comme une entreprise pleine d'embûches⁵²³. Peut-être repense-t-il alors à son rapport d'octobre 1935 sur le « chômage parmi les travailleurs intellectuels »⁵²⁴, celui que Fuss transmet à Willems dans sa lettre du 11 décembre⁵²⁵. Artus avait beau avoir alors récolté dans les revues et les journaux « des exemples qui donnent une idée des inquiétudes et des souffrances auxquelles sont en proie de nombreux milieux d'intellectuels »⁵²⁶, les chiffres lui faisaient défaut⁵²⁷ : « Les organisations de travailleurs intellectuels ressentent la pression du chômage ; elles en constatent chaque jour les effets, mais sont pour la plupart dans l'incapacité de prononcer des chiffres qui puissent l'exprimer, même approximativement »⁵²⁸. Pour une institution qui misait autant sur la statistique et la scientificité, ce défaut de chiffres était problématique.

Mais l'était-il vraiment ? Au sein du BIT, les commentaires n'étaient pas unanimement négatifs à l'égard des enquêtes menées entre 1928 et 1935 sur le chômage des travailleurs intellectuels⁵²⁹. Le 5 février 1929, Henri Fuss écrit : « Je suis plutôt satisfait du nombre et même

⁵²⁰ *L'Année sociale*, 1930, p. 422, p. 425. *Idem*, 1932, p. 324. *Idem*, 1933, p. 3566. *Idem*, 1936-1937, p. 517. *Informations sociales*, vol. 52, n°6, 05/11/1934, p. 183-184. *Idem*, vol. 56, n°4, 28/10/1935, p. 152. « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales » in *BCI*, vol. 4, n°45-46 (décembre 1934), p. 503. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 353. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/12, CITI, « XIIe Congrès tenu à Londres du 24 au 27 Septembre 1934. Résolutions », [>27/09/1934].

⁵²¹ *L'Année sociale*, 1930, p. 422, p. 425. *Informations sociales*, vol. 36, n°1, 06/10/1930, p. 19-20. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/9, [CITI], « Liste des résolutions », [14/09/1931], p. 2-3.

⁵²² *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5^e session octobre 1935. 1^{ère} Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [<09/10/1935], p. 2.

⁵²³ *AHBIT, Genève*, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 12.

⁵²⁴ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 323.

⁵²⁵ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/1, FUSS Henri, Genève, 11/12/1935, à Fondation Universitaire, WILLEMS Jean, Bruxelles, 14/12/1935.

⁵²⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5^e session octobre 1935. 1^{ère} Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [<09/10/1935], p. 3.

⁵²⁷ *Ibidem*.

⁵²⁸ *Ibidem*.

⁵²⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/13436/2423, CICI, « Onzième session. Première séance (publique) tenue le lundi 22 juillet 1929 à heures », [>22/07/1929], p. 16.

de la qualité des réponses reçues jusqu'ici »⁵³⁰. C'est qu'en matière de chômage, le Bureau international du Travail a renoncé à l'exactitude et sait qu'il faut sans cesse bricoler avec des indices⁵³¹. Au-delà de l'aspect empirique, c'est un autre problème qui préoccupe Fuss. Comme le faisait remarquer Thomas en 1928, l'étude du « chômage des travailleurs intellectuels » a pour particularité d'intéresser cette catégorie de travailleurs dans son ensemble⁵³² : au point de vue de la CITI et de ses parrains, ce problème présente donc un certain intérêt identitaire ; et cette méthode d'enquête, un certain intérêt syndical. Toutefois, là encore, le résultat s'avère décevant : le rapport introductif que Fuss consacre en décembre 1929 au « problème spécial que constituait, croyions-nous, le chômage de cette catégorie particulière de travailleurs » attaque le concept baptisé six ans auparavant. Tout chômage résulterait avant tout des aléas de l'offre et de la demande en biens et services, soit « dans le cadre de l'économie générale », soit dans un cadre sectoriel⁵³³. Par conséquent, dans chaque secteur, « le chômage des intellectuels ou des manuels se pose également comme un seul et même problème fondamental » : le mineur et l'ingénieur des mines sont pareillement soumis aux fluctuations de la demande en charbon⁵³⁴. Le rapport conclut donc :

« S'occuper du chômage des travailleurs intellectuels en général, c'est aborder quelque chose de vague et d'inconsistant. Pour se retrouver sur un terrain solide, il est nécessaire de se placer dans le cadre de la profession et de considérer, non point la catégorie abstraite qu'est le travailleur intellectuel, mais bien ces réalités que sont le musicien, l'acteur, l'ingénieur, le médecin, etc.... »⁵³⁵

La « série de monographies »⁵³⁶, sans conclusion pour les souder, que remet alors le service de Henri Fuss à la Commission consultative reflète l'éclatement de la catégorie de travailleurs que cette commission est censée représenter au sein de l'Organisation internationale du Travail. Or cet éclatement constitue aussi une brèche dans les compétences du Bureau d'Albert Thomas. Une brèche dans laquelle un autre Français rêve alors de s'engouffrer.

⁵³⁰ AHBIT, Genève, U/17/0/01, *Minute Sheets*, FUSSE Henri, 05/02/1929, à KOSÉ Jaroslav.

⁵³¹ LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage*, p. 204, p. 217. LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage », p. 171-173. LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Modern Unemployment », p. 74-75.

⁵³² [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 573.

⁵³³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, [FUSSE Henri], « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Introduction) », [décembre 1929], p. 2.

⁵³⁴ *Ibidem*, p. 2.

⁵³⁵ *Idem*, p. 3.

⁵³⁶ AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [06/11/1933], p. 1.

3.2. Un rival : l'Institut international de Coopération intellectuelle

3.2.1. Tensions entre Genève et Paris

L'Institut international de Coopération intellectuelle (IICI) avait été offert à la Société des Nations par la République française en juillet 1924, en gage de la bonne volonté du Cartel des Gauches récemment arrivé au pouvoir. Le gouvernement Herriot entendait ainsi renouer avec les anciens alliés et ennemis de la France après la crise de la Ruhr, tout en employant l'institution, installée dans une aile du Palais-Royal, à Paris, comme vecteur du « rayonnement » culturel français dans le monde⁵³⁷. L'Institut avait pour mission de réaliser des études pour la Commission internationale de Coopération intellectuelle, de centraliser et diffuser l'information sur des thématiques toujours plus diverses au fil du temps (bibliographie, relations universitaires, scientifiques, littéraires et artistiques, promotion de « désarmement moral », etc.), et d'organiser, entre les organisations (nationales ou internationales) intéressées par ces thématiques, une liaison, sous la forme de comités, commissions et conférences⁵³⁸. Sa direction fut confiée à un inspecteur général du ministère français de l'Instruction publique (1920), expert à la CICI (1922) et, dans les coulisses, véritable initiateur du projet : Julien Luchaire (1876-1962)⁵³⁹.

Durant ses premières années d'existence – et en dépit de la cordialité de façade⁵⁴⁰ – les relations entre l'Institut international de Coopération intellectuelle et le Bureau international de Travail semblent avoir été assez houleuses. Dès la session de la CICI de mai 1925, consacrée à l'organigramme du futur Institut, Fernand Maurette tente d'interdire à l'IICI toute intrusion dans les matières sociales et économiques⁵⁴¹. Pourtant, un an plus tard, l'annonce de la création de la CCTI par l'OIT suscite l'ire du directeur Luchaire⁵⁴² qui, pour citer Christine Manigand,

⁵³⁷ LAQUA David, *The Age of Internationalism and Belgium*, p. 194-195. RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 44, p. 328-329. TOURNÈS Ludovic, *Philanthropic Foundations at the League of Nations. An Americanized League?*, Londres & NY, Routledge, 2022 (coll. « Routledge Studies in US Foreign Policy »), p. 116-117. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 287-288.

⁵³⁸ *Idem*, p. 65, p. 301.

⁵³⁹ *Idem*, p. 47.

⁵⁴⁰ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Dixième Session, Genève, 1927, Rapport du directeur*, Genève, BIT, 1927, p. 36. IDEM, *Conférence Internationale du Travail. Quatorzième Session, Genève, 1930, Rapport du directeur*, Genève, BIT, 1930, p. 44. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 60-63.

⁵⁴¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1035/13C/44163/14297, CICI, « Cinquième session. Quatrième séance – Mardi 12 mai à 15 Hres », p. 10.

⁵⁴² ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 68. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1071/13C/44220/37637, MAURETTE Fernand, Genève, 21/05/1925, à OPRESU Georges, Genève, 26/05/1925. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1035/13C/44163/14297, CICI, « Cinquième session. Quatrième séance – Mardi 12 mai à 15 Hres », p. 10.

⁵⁴² ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 68. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/6940/1673, OPRESU Georges, « Note pour le Secrétaire Générale », 27/10/1928, p. 2.

« déclare la guerre à Albert Thomas », lequel est contraint de faire appel à la médiation d'Édouard Herriot⁵⁴³. La réunion préparatoire de Bruxelles, en décembre 1927, avait pour but officieux d'aplanir ces différends ; mais les positions s'avèrent difficiles à réconcilier⁵⁴⁴. Pour Thomas et Maurette, l'IICI a pour fonction de « faciliter le travail intellectuel lui-même »⁵⁴⁵, de s'occuper des « problèmes d'organisation technique »⁵⁴⁶, le BIT se réservant les conditions matérielles des travailleurs intellectuels⁵⁴⁷. Au contraire, Luchaire a briefé à l'avance les membres de la CICI envoyés à Bruxelles : il leur faudra défendre la compétence de l'Institut en matière de protection économique et sociale des travailleurs intellectuels indépendants, des « professions libérales » au sens actuel⁵⁴⁸, que l'article XXIV du règlement intérieur de l'IICI lui a attribuée⁵⁴⁹.

Au cours de l'année 1928, l'Institut avance ses pions dans cette direction. Son service juridique, sous la direction de Raymond Weiss⁵⁵⁰, travaille déjà sur des sujets « frontaliers » du travail intellectuel, comme la propriété scientifique, le droit d'auteur ou le droit de l'inventeur salarié⁵⁵¹ ; et il n'entend pas en rester là. Lors de la réunion des 12 et 13 juillet de la sous-commission de la propriété intellectuelle de la CICI – renommée à cette occasion « Sous-Commission des Droits intellectuels »⁵⁵² –, l'Institut se fait donner mandat d'étudier les « conditions juridiques et sociales des travailleurs intellectuels », et en particulier les « besoins et intérêts des professions libérales »⁵⁵³. Deux mois plus tard, lors de son Congrès de Paris (et en présence de Weiss), l'Association professionnelle internationale des Médecins adopte une

⁵⁴³ MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, p. 105.

⁵⁴⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1037/13C/61114/14297, CICI, « Commission plénière. Neuvième session. Procès-verbal provisoire de la 7ème Séance, tenue à Genève, le 26 juillet 1927 à 9 heures 15 », p. 12. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/1673/1673, CCTI, « Procès-verbal de la première session de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels tenue à Bruxelles les 19 et 20 décembre 1927. Première séance (19 décembre, 11 h) », p. 2-7.

⁵⁴⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1037/13C/61114/14297, CICI, « Commission plénière. Neuvième session. Procès-verbal provisoire de la 7ème Séance, tenue à Genève, le 26 juillet 1927 à 9 heures 15 », p. 11.

⁵⁴⁶ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1926, Rapport du directeur*, Genève, BIT, 1926, p. 59.

⁵⁴⁷ *Ibidem*. AHBIT, Genève, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, « IV.- Statistiques concernant les travailleurs intellectuels », [<04/11/1926], p. 6. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1037/13C/61114/14297, CICI, « Commission plénière. Neuvième session. Procès-verbal provisoire de la 7ème Séance, tenue à Genève, le 26 juillet 1927 à 9 heures 15 », p. 11.

⁵⁴⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, LUCHAIRE Julien, Paris, 09/12/1927, à BONNEVIE Margarete, p. 1-4.

⁵⁴⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/5667/2075, IICI, [WEISS Raymond], « Rapport à la sous-commission des droits intellectuels sur la condition juridique et sociale des travailleurs intellectuels -:- (Point 5 de l'ordre du jour) », [<12/07/1928], p. 1.

⁵⁵⁰ Ironie du sort : Raymond Weiss avait été membre du cabinet d'Albert Thomas avant de rejoindre l'IICI. Juriste français né en 1888, il avait officié comme secrétaire auprès de diverses conférences internationales avant la Grande Guerre, et contribué aux premières esquisses de la Société des Nations. GALVEZ-BEHAR Gabriel, *Posséder la science*, p. 208.

⁵⁵¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/5667/2075, IICI, [WEISS Raymond], « Rapport à la sous-commission des droits intellectuels sur la condition juridique et sociale des travailleurs intellectuels -:- (Point 5 de l'ordre du jour) », [<12/07/1928], p. 1.

⁵⁵² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2224/5B/6321/2423, CICI, « Dixième session plénière. Rapport de la Commission, soumis au Conseil et à l'Assemblée », Genève, 10/08/1928, p. 37.

⁵⁵³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2224/5B/6321/2423, PLAISANT Marcel, « Annexe 8. Travaux de la Sous-Commission des Droits intellectuels. Rapport sur la huitième session, tenue à Genève, les 12 et 13 juillet 1928 », p. 101.

résolution en faveur de la coopération avec l'IICI « pour tout ce qui concerne la protection des travailleurs intellectuels », ne laissant au BIT que les questions relatives au contrat de travail⁵⁵⁴. Weiss est encore en contact avec l'Union internationale des Avocats (dont le siège administratif est à l'IICI⁵⁵⁵) et envisage d'étendre ses enquêtes aux autres « professions libérales » comme les architectes, ou même les journalistes et ingénieurs indépendants⁵⁵⁶. Le BIT, par la voix de Maurette, protestait contre ces incursions⁵⁵⁷. Il protestait peut-être d'autant plus que, comme on l'a vu, les relations avec ces professions n'étaient pas toujours au beau fixe ; l'IICI constituait donc un concurrent sérieux⁵⁵⁸. Le Bureau pouvait néanmoins compter sur le soutien de la CITI⁵⁵⁹, qui ne tolérait pas cette « scission dans le mouvement syndical des intellectuels »⁵⁶⁰. La Confédération avait beau avoir son siège dans les locaux de l'IICI⁵⁶¹, la cohabitation entre Luchaire et Gallié semble avoir été difficile⁵⁶².

Cette rivalité n'excluait pas la diplomatie. La CCTI avait été conçue comme un « tribunal des conflits »⁵⁶³ entre BIT et IICI et, à partir de 1926, les fonctionnaires des deux institutions se rencontrent officieusement, à intervalles de plus en plus réguliers⁵⁶⁴, pour se répartir les tâches et éviter les conflits de compétence⁵⁶⁵. Toutefois, pas plus que la CCTI⁵⁶⁶, ces réunions informelles ne parvinrent à calmer les tensions, au contraire : leurs procès-verbaux,

⁵⁵⁴ « Chronique : Droits intellectuels. L'Association professionnelle des médecins et la S.D.N. » in *La Coopération intellectuelle. Revue mensuelle*, vol. 1, n°1, 13/01/1929, p. 48.

⁵⁵⁵ [LUCHAIRE Julien], « Rapport de l'Institut à la Commission internationale de Coopération intellectuelle » in *La Coopération intellectuelle. Revue mensuelle*, vol. 1, n°9, 15/09/1929, p. 582-583.

⁵⁵⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/20468/2075, IICI, « Rapport à la Sous-commission des droits intellectuels sur les travaux de l'Institut international concernant la condition économique et sociale des travailleurs intellectuels des professions libérales (Point 7 de l'ordre du jour) », p. 3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/11525/2075, IICI, « Rapport à la Sous-Commission des Droits intellectuels sur la condition juridique et sociale des travailleurs intellectuels (Point 4 de l'ordre du jour) », [juillet 1929], p. 5.

⁵⁵⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520, CICI, Sous-Commission des Droits intellectuels, « Procès-verbal de la 8ème session. Deuxième séance tenue à Genève, le 12 juillet 1928, à 15 h. 30 », p. 12-13. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2207/5B/13125/520, CCI, Sous-Commission des droits intellectuels, « Neuvième Session. Procès-verbal de la deuxième Séance, tenue à Genève, le 1er juillet 1929, à 3 heures », p. 8.

⁵⁵⁸ « Ainsi conçue, une étude internationale de la profession médicale viendrait sans doute à son heure, au moment où dans tous les pays on se préoccupe de concilier l'indépendance nécessaire aux médecins avec le développement des Institutions sociales, que poursuit d'une manière féconde l'Organisation internationale du Travail ». UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/11525/2075, IICI, « Rapport à la Sous-Commission des Droits intellectuels sur la condition juridique et sociale des travailleurs intellectuels (Point 4 de l'ordre du jour) », [juillet 1929], p. 7.

⁵⁵⁹ *Informations sociales*, vol. 36, n° 1, 06/10/1930, p. 15. Voir aussi ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 77-78.

⁵⁶⁰ *Idem*, p. 60.

⁵⁶¹ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 280.

⁵⁶² AHBIT, Genève, D/600/435/4, [MAURETTE Fernand], « Rapport sur le 4^e congrès de la Confédération internationale des travailleurs intellectuels (Paris, 26 – 28 septembre 1927) », [>28/09/1927], p. 5-6.

⁵⁶³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1037/13C/61114/14297, CICI, « Commission plénière. Neuvième session. Procès-verbal provisoire de la 7ème Séance, tenue à Genève, le 26 juillet 1927 à 9 heures 15 », p. 15.

⁵⁶⁴ THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*; BIT, Genève, 1929, p. 29.

⁵⁶⁵ AHBIT, Genève, N/207/100/0, MAURETTE Fernand, 26/10/1926, à THOMAS Albert. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, LUCHAIRE Julien, Paris, 09/12/1927, à BONNEVIE Margarete.

⁵⁶⁶ « Annexe XI. Onzième question à l'ordre du jour. Compte rendu de la réunion de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels » in BIT, *Procès-verbaux de la 43ème session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mars 1929 », p. 114-115.

censés couler dans le marbre les compromis entre les deux institutions, se muèrent à leur tour en pommes de discorde⁵⁶⁷.

3.2.2. La chute de la Maison Luchaire

De tous les fronts entre Genève et Paris, le « chômage des intellectuels » semble avoir été l'un des plus chauds. Depuis la réunion de Bruxelles, Luchaire et Weiss réclament régulièrement une enquête conjointe, sur un pied d'égalité entre les deux institutions, au nom de la compétence de l'IICI sur les professions libérales⁵⁶⁸ – et ce, quoique l'Institut estime « qu'il ne saurait être, à proprement parler, question de chômage au sens exact du terme en ce qui concerne les travailleurs qui l'intéressent plus spécialement, c'est-à-dire ceux pour lesquels il n'existe aucun lien d'emploi »⁵⁶⁹. Thomas et Maurette, au contraire, ne daignent lui déléguer que les aspects universitaires⁵⁷⁰. Ni la CCTI ni les rencontres informelles entre fonctionnaires ne permettent de trouver un compromis, si ce n'est de vagues promesses de coopération⁵⁷¹. En novembre 1928, Maurette commande à Fuss de transmettre à l'IICI le questionnaire de l'enquête sur le chômage des intellectuels, accompagné d'« une belle lettre d'envoi lui disant que c'est du provisoire et qu'il lui sera loisible d'apporter (ne rions pas) toute suggestion de modification, d'addition, de soustraction, de division, etc., etc., devant la Commission »⁵⁷². Mais Luchaire ne semble pas goûter à la plaisanterie et se plaint « personnellement, et non pas sous forme officielle », à son « cher ami » Maurette, exigeant la suspension de l'enquête⁵⁷³. À la suite de cet incident, les deux hommes se rencontrent à Paris, en décembre. Il est convenu que l'Institut aura désormais un droit de regard sur les questionnaires envoyés aux associations

⁵⁶⁷ *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, 13/03/1929, à EASTMAN Mack.

⁵⁶⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1044/13C/60598/22413, CICI, Sous-Commissions des relations universitaires, « 9ème session. Procès-verbal. Première séance, tenue le jeudi 7 juillet 1937, à 10 heures », p. 16-17. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2224/5B/6321/2423, CICI, « Dixième session plénière. Rapport de la Commission, soumis au Conseil et à l'Assemblée », Genève, 10/08/1928, p. 37. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3], « Troisième réunion du Comité des Représentants des Organisations Internationales d'Étudiants, Paris, 23, 24 (et 25) avril 1928. Procès verbal provisoire de la première séance. Lundi 23 avril 1928 (matin) », p. 22-23. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/1/2, LUCHAIRE Julien, Paris, 22/12/1928, à BUTLER Harold, Genève.

⁵⁶⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/11525/2075, IICI, « Rapport à la Sous-Commission des Droits intellectuels sur la condition juridique et sociale des travailleurs intellectuels (Point 4 de l'ordre du jour) », [juillet 1929], p. 3-4.

⁵⁷⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/1673/1673, CCTI, « Procès-verbal de la première session de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels tenue à Bruxelles les 19 et 20 décembre 1927. Troisième séance (20 décembre 1927 à 11 heures) », p. 2-3. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2229/5B/3075/3075, BUTLER Harold, Genève, 07/11/1928, à OPRESCU Georges, Genève.

⁵⁷¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520, CICI, Sous-Commission des Droits intellectuels, « Procès-verbal de la 8ème session. Deuxième séance tenue à Genève, le 12 juillet 1928, à 15 h. 30 », p. 13. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/11525/2075, IICI, « Rapport à la Sous-Commission des Droits intellectuels sur la condition juridique et sociale des travailleurs intellectuels (Point 4 de l'ordre du jour) », [juillet 1929], p. 2.

⁵⁷² *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, [<19/11/1928], à FUSS Henri.

⁵⁷³ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, LUCHAIRE Julien, Paris, 28/11/1928, à MAURETTE Fernand, Genève, 04/12/1928, p. 1.

professionnelles de travailleurs intellectuels indépendants et sur les réponses reçues de leur part ; toute communication dans le cadre de l'enquête devra, de surcroît, mentionner que celle-ci est réalisée conjointement par l'IICI et par le BIT⁵⁷⁴. Cependant, en avril 1929, les mêmes griefs se font entendre depuis Paris : Fuss continue visiblement de faire cavalier seul⁵⁷⁵. En octobre, la réunion du bureau de la CCTI est à nouveau le théâtre d'affrontements entre les directeurs des deux institutions pour la suzeraineté sur les professions libérales⁵⁷⁶.

Pourtant, en cette année 1929, la position du directeur de l'IICI semble de plus en plus précaire. Un « Comité d'études » est convoqué par l'Assemblée de la SDN pour redresser sa gestion⁵⁷⁷. Aux critiques, notamment anglo-saxonnes, qui voient dans l'Institut un jouet de l'impérialisme culturel français (ce qui n'est pas tout à fait faux)⁵⁷⁸ s'ajoutent celles qui ciblent spécifiquement sa personne : ses nombreuses initiatives, prises en-dehors de tout contrôle de la CICI, sont jugées de plus en plus démesurées et inopportunes⁵⁷⁹. Les finances de l'Institut sont dans le rouge⁵⁸⁰, le directeur s'aliène les membres de la Commission l'un après l'autre, et subit une campagne de dénigrement dans la presse⁵⁸¹. Sa mésentente avec le BIT n'arrange pas les choses : « le très puissant journaliste William Martin, du *Journal de Genève* », participe de sa plume à la curée⁵⁸². Jetant en 1936 un regard rétrospectif sur ces années de querelle avec Luchaire autour du chômage intellectuel, Maurette affirme : « Sans vouloir pousser les choses trop loin, on peut affirmer que ce fut une des raisons de son départ »⁵⁸³.

En effet, lors de la réunion du 25 juillet 1930 du Conseil d'Administration de l'IICI, Julien Luchaire a fini par remettre sa démission⁵⁸⁴. C'est un autre Français qui est choisi pour lui succéder : Henri Bonnet (1888-1978), du Secrétariat de la SDN, perçu comme plus

⁵⁷⁴ AHBIT, Genève, D/600/435/4, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 15/12/1928, à FUSS Henri, KOSÉ Jaroslav. AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, WEISS Raymond, Paris, 22/04/1929, à MAURETTE Fernand, Genève.

⁵⁷⁵ *Idem.* AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, E/1/33, EASTMAN Mack, Genève, 23/04/1929, à WEISS Raymond, Paris.

⁵⁷⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11785/1673, « Réunion du Bureau de la Commission Consultative des travailleurs intellectuels. Genève, le 9 octobre 1929 », p. 9-10.

⁵⁷⁷ « L'organisation de Coopération intellectuelle en 1929-30. Rapport général de l'Institut à la Commission internationale de Coopération intellectuelle. Aperçu général » in *La Coopération intellectuelle. Revue mensuelle*, 2^e année, n°18, 15/06/1930, p. 497.

⁵⁷⁸ GRANDJEAN Martin, *Les réseaux de la coopération intellectuelle*, p. 449. RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 24-25, p. 46. TOURNÈS Ludovic, *Philanthropic Foundations at the League of Nations*, p. 129. VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 287.

⁵⁷⁹ GRANDJEAN Martin, *Les réseaux de la coopération intellectuelle*, p. 447-449.

⁵⁸⁰ MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, p. 60-61.

⁵⁸¹ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 109. MANIGAND Christine, « Élitisme et coopération culturelle internationale dans le cadre de la Société des Nations » in CHERUBINI Donatella, PETRICIOLI Marta, *Pour la paix en Europe. Institutions et société civile dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Peter Lang, 2007 (coll. « L'Europe et les Européens, 19^e et 20^e siècles »), p. 62.

⁵⁸² EADEM, *Les Français au service de la Société des Nations*, p. 61.

⁵⁸³ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 25/02/1936, à FUSS Henri, p. 1.

⁵⁸⁴ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 116.

expérimenté et plus docile⁵⁸⁵. Dès sa nomination, Bonnet rencontre ses compatriotes Thomas et Maurette (dont il est un ami⁵⁸⁶) et s'engage à ne plus empiéter sur leur domaine⁵⁸⁷. Pour raffermir le contrôle de la CICI sur l'IICI, l'Assemblée de la Société des Nations réunit officiellement les deux entités en une agence technique, l'Organisation de Coopération intellectuelle (OCI), en 1931⁵⁸⁸. Maurette reçoit un siège au Comité exécutif de la CICI (nouvellement créé pour contrôler les travaux de l'IICI entre les séances plénières)⁵⁸⁹, et la Commission abandonne officiellement les « conditions économiques et sociales des travailleurs intellectuels des professions libérales »⁵⁹⁰ à l'OIT⁵⁹¹. Quant au « chômage des intellectuels », le procès-verbal du comité de réorganisation de l'Institut mentionne laconiquement : « Question relevant du B.I.T. »⁵⁹².

⁵⁸⁵ *Idem*, p. 110. GRANDJEAN Martin, *Les réseaux de la coopération intellectuelle*, p. 470-476. MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, p. 67, p. 71.

⁵⁸⁶ Leur correspondance en témoigne : ils s'appellent mutuellement « mon cher ami », « cher ami », etc. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3986/5B/948/942/Jacket4, BONNET Henri, Genève, 27/04/1935, à MAURETTE Fernand, Paris. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, BONNET Henri, Paris, 08/11/1934, à MAURETTE Fernand, Genève. AHBIT, Genève, D/600/572/6/5, MAURETTE Fernand, Genève, 23/11/1934, à BONNET Henri, Paris. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », [BONNET Henri], Paris, 13/01/1936, à MAURETTE Fernand, Genève. Maurette fut « caïman » (surveillant général d'internat) à l'École normale supérieure entre 1904 et 1924, époque où Henri Bonnet y préparait l'agrégation d'histoire. CARRUPT Roland, « Fernand Maurette (1878-1937) », p. 71-74. « Bonnet Henri » in *Dictionnaire biographique français contemporain*, 2^e éd. (1954-1955), Paris, Agence internationale de Documentation contemporaine, 1954, p. 100.

⁵⁸⁷ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 25/02/1936, à FUSS Henri, p. 1.

⁵⁸⁸ TOURNÈS Ludovic, *Philanthropic Foundations at the League of Nations*, p. 129.

⁵⁸⁹ *L'année 1933 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1934, p. 6. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/21301/2423, « Dixième séance, tenue le mardi 29 juillet 1930, à 9 h. 30 », p. 86.

⁵⁹⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/21301/2423, « Dixième séance, tenue le mardi 29 juillet 1930, à 9 h. 30 », p. 86.

⁵⁹¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/13977/13977, CURIE Marie, « Mémoire. Sur la Commission internationale et l'Institut international de Coopération intellectuelle », [1930], p. 8 ; REYNOLD Gonzague de, « Mémoire », [1930], p. 3 ; IDEM, « Annexe. Note sur les travaux en cours et sur le programme de l'Institut », [1930], p. 43-44.

⁵⁹² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2245/5B/19333/13977, CICI, Comité d'étude, « Dixième séance, tenue à Genève le vendredi 18 avril 1930 à 15 heures », 18/04/1930, p. 17. Sollicité en 1932 par des demandes de renseignements sur le « chômage dans les professions intellectuelles », Raymond Weiss se contenta de relayer ces demandes au BIT. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, E/VII/6, [WEISS Raymond], 22/09/1932, à LAJTI István.

Conclusion intermédiaire

Dans ce chapitre, nous avons cherché l'origine de l'expression « chômage des intellectuels ». Cette expression n'est en effet plus usitée de nos jours ; et elle n'était pas non plus employée à la fin du XIX^e siècle, époque où l'on lui préférait des vocables tels que « prolétariat intellectuel » ou « encombrement des professions libérales ». Cyprien Tasset a désigné le « chômage des intellectuels » comme un des « avatars » de la figure mouvante de l'intellectuel surnuméraire, un avatar qui serait propre à l'Entre-deux-guerres. Nous avons fait remonter l'origine de cet avatar à l'Assemblée générale de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage (AILC), tenue les 9, 10 et 11 septembre 1923, à Luxembourg. Née en 1910, l'AILC était une organisation internationale non-gouvernementale dont les membres s'efforçaient d'étudier le problème du chômage de manière objective et apolitique, dans le but de proposer des réformes « scientifiques » pour le prévenir et le guérir. L'inscription du « chômage des travailleurs intellectuels » à l'ordre du jour des travaux de cette Association par le secrétaire de son comité exécutif provisoire, Henri Fuss, semble avoir eu une certaine postérité, du moins parmi les spécialistes du chômage : c'est pourquoi nous avons employé l'expression « baptême du chômage intellectuel », pour souligner que ce moment correspond moins à une naissance qu'à une reconnaissance du « chômage intellectuel » comme problème social par les personnalités autorisées dans ce domaine.

La rencontre du mot « chômage » et du mot « intellectuel » en ce début d'Entre-deux-guerres ne doit rien au hasard. D'une part, l'emploi du terme « chômage » renvoie à la situation de crise économique et financière que traversent plusieurs pays d'Europe aux lendemains de la Grande Guerre, et qui se traduit par des licenciements brusques et importants dans les professions intellectuelles. L'origine en partie économique du problème amène l'AILC à assimiler le sort des représentants de ces professions intellectuelles à celui des ouvriers temporairement privés de travail par la conjoncture, et à proposer des remèdes similaires pour les deux phénomènes (indemnités, placement, travaux de secours...). D'autre part, les « intellectuels » en tant que catégorie socioprofessionnelle font à cette époque l'objet d'un certain engouement international. Les dévaluations et la stagnation des revenus ébranlent la position sociale de cette classe aux frontières floues, mais alors considérée comme le flambeau du progrès et de la civilisation. En mai 1923 est fondée la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels (CITI), qui appelle les représentants de cette catégorie de travailleurs

à unir leurs forces sur une base interprofessionnelle et transnationale. La CITI paraît avoir joué un rôle crucial dans la reconnaissance internationale du « travailleur intellectuel », non pas tellement par sa représentativité ou par la définition abstraite qu'elle en propose en 1927, mais plutôt par les connotations élogieuses qu'elle attache à cette figure et qui renvoient à l'idéal du savant, esprit supérieur et désintéressé, s'exprimant avec autorité dans les débats de son domaine de spécialité comme dans les querelles qui agitent la vie de la cité. Cette figure du « grand » intellectuel à la française, héritée de l'Affaire Dreyfus, constitue le pôle d'attraction, l'exemple parfait, le modèle que proposent à leurs adhérents les dirigeants de la Confédération des Travailleurs intellectuels (CTI), fondée en France en 1920, initiatrice du mouvement transnational des travailleurs intellectuels.

Or une telle figure ne peut que séduire Albert Thomas, le directeur du jeune Bureau international du Travail. Thomas et ses proches collaborateurs – dont fait partie Henri Fuss – adhèrent en effet à une conception du socialisme héritée de la « nébuleuse réformatrice » d'avant-guerre, et qui accorde à la figure de l'intellectuel le rôle d'inspirateur et d'organisateur de la société nouvelle. D'autre part, l'ancrage au centre-gauche de la CTI et de la CITI en fait des alliés naturels pour les fonctionnaires du BIT et les syndicats ouvriers de tendance réformiste. Les liens personnels tissés entre les dirigeants de ces confédérations de travailleurs intellectuels et les fonctionnaires du BIT leur permettent enfin d'agir d'intelligence. Tout au long des années 1920, le BIT fera preuve à l'égard de la CITI d'un soutien permanent, en paroles et en faits, qui culminera en 1927 avec la création de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels (CCTI). L'étude du « chômage des intellectuels » par l'AILC, devenue dans l'après-guerre un satellite du BIT, s'inscrit sans doute dans le fil de cette politique. Le mouvement des « travailleurs intellectuels » sera ainsi capable d'ériger son projet identitaire et syndical en catégorie officielle de l'Organisation internationale du Travail.

Malgré le soutien indéfectible du BIT, ce projet restait fragile et constamment remis en question. La pertinence d'une distinction entre travailleurs intellectuels et travailleurs manuels ne fait pas l'unanimité au sein des organes directeurs de l'OIT, et les frontières du territoire concédé à la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels sont contestées tant par les syndicats d'employés que par les représentants des professions libérales, fiers de leur statut d'indépendants et davantage attirés par un autre projet identitaire et syndical, celui des « classes moyennes ». En outre, le caractère construit du concept de « travailleur intellectuel » apparaîtra nettement lorsque le Bureau international du Travail tentera à son tour d'étudier *scientifiquement* le sort de cette catégorie de travailleurs au prisme du concept de « chômage »,

entre 1928 et 1935. La thématique, interprofessionnelle, et le principal procédé auquel recourt le Bureau pour mener cette série d'enquêtes, à savoir l'envoi de questionnaires aux organisations professionnelles, auraient encore dû consolider le mouvement des travailleurs intellectuels. Cependant, le BIT subit un échec, à la fois technique et politique. Technique, parce que ses enquêtes par questionnaire ne récoltent pas assez de réponses, et que celles qui arrivent à Genève sont trop inégales et trop peu chiffrées pour permettre au Bureau de se prononcer avec autorité. Politique, car ces réponses témoignent du fossé qui sépare le BIT et les organisations professionnelles interrogées au point de vue des causes de leur « chômage » et des remèdes à y apporter. Certaines d'entre elles refusent d'être soignées à la même enseigne que les chômeurs manuels et imputent plutôt l'origine de la carence d'emplois au surpeuplement des universités : la solution consisterait donc à en refermer les portes, fût-ce au moyen d'un *numerus clausus*. L'algarade entre Henri Fuss et la Fédération médicale belge, en 1930, autour du problème de la salarisation et de la « socialisation » de la médecine, atteste de la distance entre la figure du travailleur intellectuel que promeuvent la CITI et le BIT, et celle qui prévaut dans certaines professions.

Cette distance constituera la brèche par laquelle l'Institut international de Coopération intellectuelle (IICI) tentera de contester le monopole du BIT sur le travail intellectuel, et sur le chômage des intellectuels en particulier. Fondé en 1926 à l'initiative et avec l'appui financier du gouvernement français, l'IICI doit en principe borner son action à la coopération entre savants, écrivains et artistes ; mais son premier directeur, Julien Luchaire, tente de contester la compétence d'Albert Thomas sur les « conditions économiques et sociales des travailleurs intellectuels des professions libérales ». Le conflit frontalier donne lieu à des accrochages de plus en plus réguliers entre 1925 et 1930, jusqu'à ce que Julien Luchaire soit poussé à la démission par une cabale genevoise à laquelle prend part le directeur du BIT. Au seuil des années 1930, la compétence du BIT sur le chômage des intellectuels ne fait donc plus de l'objet de contestations ; mais le phénomène, lui, reste encore mal connu et peu précis. La prochaine étape sur son chemin vers la légitimité sera celle de la quantification.

Chapitre III : Mesurer le chômage intellectuel

Les fonctionnaires du Bureau international du Travail le reconnaissent : l'absence de données statistiques sur l'importance du chômage intellectuel a constitué un sérieux écueil pour leurs enquêtes. Cependant, d'autres experts s'efforcent d'emblée de traduire ce problème en chiffres. Le troisième chapitre sera donc principalement consacré à la méthode : il sera question des outils de connaissance du marché de l'emploi intellectuel, de leur circulation transnationale et de leurs limites au cours de l'Entre-deux-guerres. Il sera aussi question de la place de la Belgique dans ces échanges transnationaux : nous montrerons comment le développement de « l'étude méthodique » du chômage des intellectuels, relaté dans le Chapitre I, a bénéficié des apports étrangers et contribué à l'essor d'une expertise transnationale.

Dans la première partie de ce troisième chapitre, nous suivons le parcours international de Vincenzo Castrilli. Ce statisticien italien formula dès 1923 l'ambition de quantifier l'offre et la demande sur le marché de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur. Ses travaux en faisaient une figure de référence dans un domaine nouveau de la statistique que l'Institut international de Coopération intellectuelle cherchait à développer durant les années 1920 : la « statistique intellectuelle ». En 1929, Castrilli fut recruté par l'Institut. Nous montrerons les obstacles auxquels il fut confronté, obstacles qui le conduisirent bientôt à recentrer ses travaux sur l'harmonisation internationale de la statistique des étudiants. Nous soulignerons le lien entre ces travaux statistiques et le problème du chômage des intellectuels, lequel fit son retour au programme de l'IICI au début des années 1930 par le biais de la compétence de l'Institut sur les questions d'enseignement supérieur. Nous montrerons enfin la contribution des travaux de Castrilli à l'expertise naissante de la Fondation Universitaire et, en retour, la contribution belge à ces travaux internationaux de « coordination des statistiques universitaires ».

Dans une deuxième partie, nous suivons Yvon Larivierre, le secrétaire du Bureau de Statistiques universitaires de la FU, lors de ses voyages à Paris et à La Haye au printemps 1936. Le jeune homme y avait été envoyé par Jean Willems pour effectuer un stage auprès de deux experts déjà mentionnés dans l'introduction : le Français Alfred Rosier et le Néerlandais Philip J. Idenburg. L'un après l'autre, nous replacerons ces deux experts dans leur contexte national, puis nous observerons leurs méthodes de quantification de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi intellectuel, avant de considérer les résultats de la mise en pratique de ces méthodes par Jean Willems et Yvon Larivierre dans le cadre du BSU. Parallèlement à ces développements, les lieux et les temps de la circulation transnationale des méthodes d'étude du

marché de l'emploi intellectuel seront progressivement mis en évidence, amorçant ainsi la cartographie des acteurs de l'expertise transnationale sur le chômage des intellectuels qui sera complétée dans le Chapitre IV.

Les limites de ces travaux statistiques apparaîtront cependant à la fin de ce deuxième volet, et introduiront la troisième et dernière partie du chapitre. Cette troisième partie portera sur les multiples facettes d'un phénomène tellement lié au chômage des intellectuels que l'un et l'autre en venaient à être confondus : le « déclassement ». Comme nous le montrerons, cette notion de déclassement, proche du concept actuel de « suréducation », s'en distingue néanmoins par son ancrage historique et social particulier. L'examen de cet ancrage éclaire à la fois le concept de chômage intellectuel et les fins et moyens de son étude dans le contexte de l'Entre-deux-guerres. Pour ce faire, nous suspendrons dans cette troisième partie l'exposé organisationnel et chronologique des seuls travaux autorisés pour nous consacrer à une analyse plus large des discours, où la parole des représentants des professions intellectuelles organisées se mêlera et se confrontera à celle des experts. Enfin, nous présenterons les réponses méthodologiques que ces derniers apportèrent dans leurs travaux à la nature toute relative et subjective du malheur qui frappe le diplômé « déclassé ».

1. Vincenzo Castrilli et la statistique universitaire

Malgré leurs différends, le Bureau international du Travail et l'Institut international de Coopération intellectuelle savaient aussi travailler ensemble, à l'occasion. Fin juillet 1930, Fernand Maurette, directeur de la division des recherches au BIT, rencontre à Paris Vincenzo Castrilli (1885-1952), chargé à l'IICI de la « statistique des intellectuels ». Castrilli souhaite savoir quels éléments de la statistique des étudiants sont susceptibles d'aider le BIT dans ses travaux sur le chômage des intellectuels, « qui doivent s'orienter vers la sélection, l'orientation, le placement »¹. Fin août 1930, Henri Fuss lui commande donc un aperçu de l'évolution du nombre d'étudiants et de diplômés dans le monde depuis 1913². Pour Fuss, Castrilli n'est pourtant pas un inconnu. En septembre 1923, soit au moment de l'Assemblée générale de Luxembourg, la *Revue Internationale du Travail* avait déjà publié un article de sa plume intitulé « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail »³ ; et un an plus tard, à la veille de la session de Prague du comité directeur de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage, celle-ci avait reçu de lui une note sur « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie »⁴.

Dans ces deux contributions, Vincenzo Castrilli adopte d'emblée l'approche des problèmes d'emploi des travailleurs intellectuels inaugurée par l'AILC : les étudier « en étendant à ces services les termes d'offre et de demande usités pour le travail manuel »⁵, dans le cadre d'un « marché de l'emploi intellectuel »⁶. Toutefois, selon Castrilli, le jeu de l'offre et la demande ne suffit pas à ramener l'équilibre sur ce marché. Cela est dû à la brusque chute de la demande en « services intellectuels » aux lendemains de la guerre, mais aussi à un dégoût universel pour les métiers manuels qui entraîne un afflux déraisonnable aux portes des universités⁷. Pour faire face à ces facteurs de déséquilibre, Castrilli suggère « une enquête régulière, menée selon la méthode appropriée à l'étude des faits sociaux, selon la méthode

¹ *AHBIT*, Genève, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 01/08/1930, à NIXON James William, EASTMAN Mack, FUSS Henri.

² *AHBIT*, Genève, U/17/0/01/3, FUSS Henri, Genève, 27/08/1930, à CASTRILLI Vincenzo, Paris.

³ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 385-390.

⁴ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, AIPLT, section italienne, CASTRILLI Vincenzo, « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie. Note de la Section italienne à la session du Comité international de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage », Rome, septembre 1924.

⁵ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 385.

⁶ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, AIPLT, section italienne, CASTRILLI Vincenzo, « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie. Note de la Section italienne à la session du Comité international de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage », Rome, septembre 1924, p. 2.

⁷ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, AIPLT, section italienne, CASTRILLI Vincenzo, « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie. Note de la Section italienne à la session du Comité international de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage », Rome, septembre 1924, p. 2. CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 387-388.

statistique »⁸, afin de déterminer, filière par filière, profession par profession, les stocks et les besoins pour les années à venir⁹. Ceci fait, continue Castrilli, « il y aurait peut-être lieu d'examiner à ce moment la limitation de l'accès aux diverses études spéciales, afin que la sélection que la vie ne manquera pas d'opérer soit faite à l'avance par les autorités universitaires, au grand bénéfice des études et des individus mêmes dont l'ambition dépasserait l'aptitude »¹⁰.

Lorsqu'il écrit ces lignes, Vincenzo Castrilli est encore fonctionnaire au ministère de l'Instruction publique à Rome ; en 1924, il devient lecteur en statistique à l'Université de Padoue. Au cours des années qui suivent, il enseigne successivement à Ferrare, Palerme et Bari, où il est nommé professeur ordinaire en 1927. Sa bibliographie témoigne de son intérêt pour la statistique de l'enseignement, et particulièrement de l'enseignement supérieur¹¹. C'est cet intérêt qui le conduira, quelques années plus tard, à arpenter les galeries du Palais-Royal au côté de Julien Luchaire.

1.1. La « Statistique intellectuelle »

Le directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle témoigne d'un intérêt précoce pour la quantification des choses de l'esprit. Au cours de « l'Enquête sur la situation du travail intellectuel » (1922-1923), la Commission internationale de Coopération intellectuelle avait demandé aux gouvernements des « données statistiques se rapportant à l'instruction, à la production imprimée, aux traitements et salaires des travailleurs intellectuels depuis 1913 »¹². Julien Luchaire, qui n'était alors qu'un expert au service de la Commission, avait dans ce cadre couché sur papier des *Observations sur la méthode d'une statistique de la vie intellectuelle* (1923). Pour Luchaire, à l'unité de la « vie intellectuelle » devait répondre l'unité de la « statistique intellectuelle »¹³ : les lettres, les arts, les sciences, l'enseignement, les professions exigeant un usage important des connaissances et des capacités d'abstraction (là encore, la limite est incertaine) seraient soumises à une quantification internationale dans le

⁸ *Idem*, p. 389.

⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, AIPLT, section italienne, CASTRILLI Vincenzo, « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie. Note de la Section italienne à la session du Comité international de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage », Rome, septembre 1924, p. 7.

¹⁰ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 389.

¹¹ MIANI-CALABRESE Domenico, « Castrilli, Vincenzo » in *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 22 (1979), via *Treccani*, [En ligne], [https://www.treccani.it/enciclopedia/vincenzo-castrilli_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/vincenzo-castrilli_(Dizionario-Biografico)/) (Page consultée le 07/04/2024).

¹² SDN, Secrétariat d'information, *La Société des Nations et la Coopération intellectuelle*, Genève, janvier 1926, p. 10.

¹³ LUCHAIRE Julien, *Observations sur la méthode d'une statistique de la vie intellectuelle*, p. 5.

cadre d'un service spécial¹⁴ – qu'il souhaite bientôt adjoindre à l'Institut international de Coopération intellectuelle¹⁵.

1.1.1. La Commission mixte de la Statistique intellectuelle

Dès 1924, une petite commission est mise sur pied pour préparer cette quantification de la vie intellectuelle, réunissant un fonctionnaire du futur IICI, un autre du BIT, un représentant de la CICI et un représentant de l'Institut international de Statistique (IIS)¹⁶. La thématique n'est pas complètement neuve pour ce dernier : lors d'une session tenue à Berlin en 1903, un comité spécial avait esquissé un premier plan de standardisation internationale de la statistique des étudiants. Ce plan tomba ensuite dans l'oubli, mais Vincenzo Castrilli s'en inspirera dans ses travaux ultérieurs¹⁷. En 1926, le président du Bayern Statistischen Landesamts, Friedrich Zahn, affirme encore dans le *Bulletin de l'Institut international de Statistique* qu'une *Bildungsstatistik* internationale est impossible¹⁸. Telle est pourtant l'ambition de Julien Luchaire. Le directeur de l'IICI rêve de faire de son institution un centre d'information et de documentation d'envergure mondiale¹⁹ sur les activités et institutions qui « concourent à former, élever et orner les esprits »²⁰. L'Institut aura pour tâche d'uniformiser les statistiques nationales, d'en étendre les programmes et d'en unifier les méthodes. Il apportera ainsi à la Coopération intellectuelle un socle de faits chiffrés²¹, matérialisé sous la forme d'un annuaire international de statistique intellectuelle²².

¹⁴ *Idem*, p. 3-4, p. 6-8.

¹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2245/5B/19333/13977, CICI, « Procès-verbal de la Quatrième Session tenue à Genève du vendredi 25 juillet au mardi 29 juillet 1924 », Genève, 25/08/1924, p. 39.

¹⁶ L'Institut international de statistique, institution de droit privé fondée en 1885, est une assemblée de statisticiens officiels et universitaires qui s'efforcent de promouvoir la standardisation internationale des statistiques publiques. BRACKE Nele, « In search of comparability. The internationalisation of official statistics (1853-1945) » in KLEP Paul M. M., MAARSEVEEN Jacques G. S. van, STAMHUIS Ida H. (éd.), *The Statistical Mind in Modern Society. The Netherlands (1850-1940)*, vol. I (*Official Statistics, Social Progress and Modern Enterprise*), Amsterdam, Aksant, 2008, p. 112.

¹⁷ CASTRILLI Vincenzo, « La statistica dell'istruzione superiore », août 1925, in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 12, 2^e livraison, 1926, p. 487-494.

¹⁸ ZAHN Friedrich, « Internationale Kulturstatistik » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 12, 3^e livraison, 1926, p. 45-47.

¹⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2224/5B/6321/2423, CICI, « Dixième session plénière. Rapport de la Commission, soumis au Conseil et à l'Assemblée », Genève, 10/08/1928, p. 39.

²⁰ MARCH Lucien, *Rapport au nom de la Commission Mixte de la Statistique Intellectuelle*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1928, p. 30.

²¹ CASTRILLI Vincenzo, « Annexe. Premiers résultats de la Statistique Intellectuelle Internationale » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 26, 2^e livraison, 1931, p. 609-610. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, « Note sur la Commission mixte de la Statistique intellectuelle », décembre 1926 ; LUCHAIRE Julien, Paris, 22/10/1928, à Bureau international de l'Éducation, Genève, p. 2.

²² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520, CICI, « Procès-verbal de la 8^{ème} session. Troisième séance tenue à Genève, le 13 juillet 1928, à 10 heures », 13/07/1928, p. 2. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2216/5B/2077/823, IICI, « Statistique intellectuelle. Rapport de l'Institut à la Sous-commission des Droits intellectuels (Point 6 de l'ordre du jour) », [13/07/1928], p. 2.

À cette fin, l'Institut international de Coopération intellectuelle convoque en novembre 1926 une « Commission mixte de la Statistique intellectuelle » (CMSI), composée de membres de la CICI et de l'IIS, auxquels se joignent quelques fonctionnaires de l'IICI et un représentant du BIT²³. Ce « Comité d'Experts en statistique »²⁴ est placé sous la présidence de Lucien March (1859-1933)²⁵, ancien directeur de la Statistique générale de France, encore très actif au sein de l'Institut international de Statistique²⁶. La Commission élabore dès sa première réunion un « Programme d'une statistique annuelle de l'activité intellectuelle »²⁷ et entreprend de consulter les bureaux de statistique nationaux afin de déterminer dans quelle mesure chaque État peut fournir les données demandées ou les collecter sans trop d'efforts²⁸. Les réunions suivantes sont consacrées au dépouillement des réponses et à l'élaboration d'un cadre statistique définitif²⁹, officiellement adopté par l'Institut international de Statistique lors de sa session du Caire (décembre 1927 – janvier 1928), par la Commission internationale de Coopération intellectuelle (juillet 1928) et enfin par le Conseil de la Société des Nations (septembre 1928)³⁰. Ce dernier appelle les gouvernements du monde à suivre les recommandations statistiques de l'IIS et à fournir à l'IICI ces données en vue d'une publication pour 1930³¹.

²³ Sa composition exacte semble varier d'une réunion à l'autre, mais on y retrouve, pour la CICI, Émile Borel et Jules Destrée ; pour l'IIS, le Français Albert Delatour (alors président de l'Institut), l'Allemand Friedrich Zahn, le Néerlandais H. W. Methorst, le Britannique Bernard Mallet et l'Italien Corrado Gini ; pour l'IICI, Giuseppe Prezzolini, chef de la section d'information et de documentation, et Tatiana Beresowski-Chestov, cheffe du service d'analyse ; pour le BIT, Karl Pribram, chef de la section de statistique. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/2/1, CMSI, « Procès-verbal de la Première Session tenue à Paris, du 3 au 6 novembre 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle », 06/11/1926, p. 1. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-2, CMSI, « Deuxième session. 28 février – 1^{er} – 2 mars 1927 », p. 1-2 ; « Séance du 2 Mars. – Après-midi », 02/03/1927, p. 40. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/6, « XVIII^e session de l'Institut international de Statistique, Ordre des travaux des Sections », [<15/06/1929], p. 1-2. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, [Liste des membres de CMSI].

²⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, LUCHAIRE Julien, Paris, 06/07/1926, à DELATOUR Albert, Paris.

²⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, [CASTRILLI Vincenzo], « Rapport de l'Institut à la Sous-commission des sciences et de la bibliographie (Point 5a de l'ordre du jour), S.I.3.1930 », [<16/07/1930], p. 1.

²⁶ DESROSIÈRES Alain, « Histoire des formes : statistiques et sciences sociales avant 1940 » in *Revue française de sociologie*, vol. 26, n^o 2 (avril-juin 1985, « La sociologie française dans l'Entre-deux-guerres »), p. 272-278.

²⁷ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22, IICI, « Programme d'une statistique annuelle de l'activité intellectuelle élaboré par le Comité mixte de la Statistique Intellectuelle lors de sa première réunion le 3 novembre 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle », 25/02/1927.

²⁸ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/2/1, CMSI, « Procès-verbal de la Première Session tenue à Paris, du 3 au 6 novembre 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle », 06/11/1926, p. 2. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, « Note sur la Commission mixte de la Statistique intellectuelle », décembre 1926.

²⁹ *Idem. AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, « Ordre du jour de la session de la Commission mixte de la Statistique intellectuelle (28 février 1927) », [<28/02/1927]. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, « Ordre du jour de la session de la Commission mixte de la Statistique intellectuelle (28 février 1927) », [<28/02/1927]. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, PREZZOLINI Giuseppe, Paris, 26/05/1927, à DESTREE Jules, Bruxelles. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-2, CMSI, « Deuxième session. 28 février – 1^{er} – 2 mars 1927 ».

³⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520, CICI, « Procès-verbal de la 8^{eme} session. Troisième séance tenue à Genève, le 13 juillet 1928, à 10 heures », 13/07/1928, p. 1.

³¹ « Troisième Section – Statistiques sociales. Première séance, Mercredi, 21 août 1929. Ordre du jour : Exposé de M. March sur les travaux de la Commission Mixte de Statistique Intellectuelle » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 14, 1^{ère} livraison, 1930, p. 126. MARCH Lucien, « Note relative à l'état de la Statistique Intellectuelle » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 26, 2^e livraison, 1931, p. 605-606. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520, CICI, « Procès-verbal de la 8^{eme} session. Troisième séance tenue à Genève, le 13 juillet 1928, à 10 heures », 13/07/1928, p. 7. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2216/5B/2077/823, IICI, « Statistique

Les tableaux-modèles que les bureaux de statistiques nationaux doivent alors compléter sont des plus ambitieux³². Congrès, associations savantes, centres d'archives, musées, bibliothèques, inventions : toute la « vie intellectuelle » est passée au peigne fin³³. Pour l'enseignement supérieur, il est demandé, entre autres, une liste des cours, une statistique des enseignants, des informations sur la situation financière matérielle de chaque institution, sur le nombre de livres dans leurs bibliothèques, et même des « renseignements permettant d'apprécier l'assiduité des élèves aux cours »³⁴. Les effectifs des étudiants et des diplômés doivent être répartis en de multiples rubriques ; une nomenclature professionnelle est même proposée pour standardiser les réponses relatives au métier de leur père³⁵. La précision exigée n'est pas moins élevée dans les autres ordres d'enseignement³⁶. Enfin, les bureaux de statistique sont sommés de fournir des données sur les effectifs des « professions libérales » (l'interprétation de cette expression étant laissée à l'appréciation de chaque pays³⁷) : en effet, Julien Luchaire envisage de faire de son annuaire « un outil précieux pour l'organisation de l'orientation professionnelle qui, actuellement, devant le chômage des travailleurs intellectuels, est une des grandes préoccupations des Gouvernements »³⁸.

Le 15 juillet 1929, le directeur annonce à la sous-commission des sciences et de bibliographie de la CICI une bonne nouvelle : il a obtenu la collaboration de l'une des rares personnes versées dans ce « sujet nouveau et spécial, la Statistique intellectuelle » : Vincenzo Castrilli³⁹. Depuis 1927, celui-ci contribue de loin aux travaux de la CMSI, lui transmettant

intellectuelle. Rapport de l'Institut à la Sous-commission des Droits intellectuels (Point 6 de l'ordre du jour) », [*<13/07/1928*], p. 3.

³² « Troisième Section – Statistiques sociales. Première séance, Mercredi, 21 août 1929. Ordre du jour : Exposé de M. March sur les travaux de la Commission Mixte de Statistique Intellectuelle » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 14, 1^{ère} livraison, 1930, p. 126. MARCH Lucien, « Note relative à l'état de la Statistique Intellectuelle », p. p. 605-606. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520, CICI, « Procès-verbal de la 8eme session. Troisième séance tenue à Genève, le 13 juillet 1928, à 10 heures », 13/07/1928, p. 7.

³³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22, IICI, « Programme d'une statistique annuelle de l'activité intellectuelle élaboré par le Comité mixte de la Statistique Intellectuelle lors de sa première réunion le 3 novembre 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle », 25/02/1927, p. 8-15.

³⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, IICI, CMSI, « Programme d'une statistique annuelle de l'activité intellectuelle », 03/11/1926, p. 2.

³⁵ MARCH Lucien, *Rapport au nom de la Commission Mixte de la Statistique Intellectuelle*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1928, p. 9-11. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22, IICI, « Programme d'une statistique annuelle de l'activité intellectuelle élaboré par le Comité mixte de la Statistique Intellectuelle lors de sa première réunion le 3 novembre 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle », 25/02/1927, p. 2-3.

³⁶ MARCH Lucien, *Rapport au nom de la Commission Mixte de la Statistique Intellectuelle*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1928, p. 9. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, IICI, CMSI, « Programme d'une statistique annuelle de l'activité intellectuelle », 03/11/1926, p. 1-3. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22, IICI, « Programme d'une statistique annuelle de l'activité intellectuelle élaboré par le Comité mixte de la Statistique Intellectuelle lors de sa première réunion le 3 novembre 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle », 25/02/1927, p. 4-7.

³⁷ Mais s'étendant, pour certains, aux ingénieurs et aux journalistes. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-2, CMSI, « Séance du 2 Mars. – Après-midi », 02/03/1927, p. 44-45.

³⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2216/5B/2077/823, IICI, « Statistique intellectuelle. Rapport de l'Institut à la Sous-commission des Droits intellectuels (Point 6 de l'ordre du jour) », [*<13/07/1928*], p. 6.

³⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/13436/2423, CICI, Sous-Commission des sciences et de bibliographie, « Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève, le 15 juillet 1929, à 15 heures », 15/07/1929, p. 3.

publications et suggestions⁴⁰. Désormais, il est officiellement désigné comme « chargé de mission pour la Statistique Intellectuelle »⁴¹ et responsable du service de statistique de l'Institut⁴², en vertu d'un accord spécial passé avec le gouvernement italien⁴³. Sa mission : publier le premier volume d'un « Aperçu international de la Statistique intellectuelle »⁴⁴.

1.1.2. Du Palais-Royal à la roche Tarpéienne...

Toutefois, l'excès d'optimisme dont a fait preuve la Commission mixte de la Statistique intellectuelle apparaît rapidement. Si Julien Luchaire affirme encore, en août 1928, que les « cadres adoptés au Caire » gouverneront bientôt les statistiques officielles du monde entier⁴⁵, d'aucuns murmurent déjà que les objectifs de Lucien March pèchent par leur démesure⁴⁶. « En pareille matière, on se heurte en effet à la force des traditions », s'inquiète le secrétaire de la CICI, Georges Oprescu : une recommandation, aussi officielle qu'elle soit, ne suffira pas à les faire plier⁴⁷. Oprescu est aussi circonspect à l'égard des objectifs mêmes de la manœuvre : n'est-il pas question de « mesurer, en quelque sorte, l'effort accompli par chaque nation pour la création des œuvres de l'esprit, pour la conservation, la diffusion et le progrès du savoir »⁴⁸ ? « Je trouve cette idée susceptible de nous créer de gros ennuis », écrit-il à Luchaire : « Rien n'est plus désagréable que de se faire comparer les uns aux autres sur le terrain intellectuel et si par hasard pour un État important vous n'obtenez pas suffisamment de renseignements ce qui

⁴⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1084/13C/55961/55961, BERESOVSKI-CHESTOV Tatiana, Paris, 18/11/1927, à CASTRILLI Vincenzo, Bari. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, A/XI/6, LUCHAIRE Julien, 29/03/1928, à CASTRILLI Vincenzo, Palerme.

⁴¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, CASTRILLI Vincenzo, Paris, 06/05/1930, à ARTILETWICZ Jan, Varsovie.

⁴² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/63, LEVINSON L., Paris, 29/06/1929, à PIKELKIEWICZ J., Varsovie.

⁴³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2245/5B/19333/13977, LEVINSON L., Paris, 16/07/1930, à OPRESCU Georges, Genève, p. 5.

⁴⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974, « [IICI], Comité de Direction, « 1ère Séance, 6 juin 1930, 15 heures », p. 12. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-3, IICI, « Suite donnée aux décisions prises par l'Institut international de Statistique (Le Caire, décembre 1927) au sujet de la statistique intellectuelle », [>/02/1929], p. 1-2.

⁴⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2224/5B/6321/2423, CICI, « Dixième session plénière. Rapport de la Commission, soumis au Conseil et à l'Assemblée », Genève, 10/08/1928, p. 39.

⁴⁶ AHBIT, Genève, N/207/1000/2/1, PRIBRAM Karl, « Rapport sur la 2^e réunion du Comité mixte de la Statistique intellectuelle », 08/03/1927, p. 2-3. « Troisième Section – Statistiques Sociales. Première séance. Jeudi, 29 décembre 1927 », p. 109. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, PREZZOLINI Giuseppe, 11/12/1928, à LUCHAIRE Julien, p. 1. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/13436/2423, CICI, Sous-Commission des sciences et de bibliographie, « Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève, le 15 juillet 1929, à 15 heures », 15/07/1929, p. 4.

⁴⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520, CICI, « Procès-verbal de la 8^{ème} session. Troisième séance tenue à Genève, le 13 juillet 1928, à 10 heures », 13/07/1928, p. 3.

⁴⁸ AHBIT, Genève, N/207/1000/2/1, CMSI, « Procès-verbal de la Première Session tenue à Paris, du 3 au 6 novembre 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle », 06/11/1926, p. 2.

est tout à fait possible, et si par conséquent il apparaît sous une lumière défavorable, il serait ennuyé de se voir placé après d'autres états qui lui sont notablement inférieurs »⁴⁹.

De fait, Vincenzo Castrilli est d'emblée à la peine. Il manque cruellement de moyens et de personnel⁵⁰, et les réponses des gouvernements arrivent au compte-goutte⁵¹. La Belgique n'est pas bonne élève : le ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène, responsable de la statistique du Royaume, rechigne face à l'ambition du programme et au délai jugé trop court pour adapter ses cadres⁵². En août 1929, lors de la session de Varsovie de l'IIS, Lucien March exhorte ses collègues à faire plus d'efforts⁵³ et Castrilli, venu présenter ses modestes résultats⁵⁴, profite de l'occasion pour s'entretenir avec divers chefs de bureaux de statistique nationaux⁵⁵. « L'application du plan de la Commission mixte présente à chaque pas une foule de difficultés, et la possibilité de différentes interprétations », confesse-t-il en juin 1930 au Comité de Direction de l'IICI⁵⁶. Les différences entre pays au point de vue des cadres législatifs et administratifs⁵⁷, des procédés de récolte, des classements et de l'importance consacrée à cette « statistique intellectuelle » le conduisent à exclure à court terme toute publication internationale comparative⁵⁸.

Castrilli choisit plutôt de s'attaquer au domaine de la « statistique intellectuelle » qui lui semble présenter le moins de résistances (et qui, opportunément, rejoint ses propres centres

⁴⁹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, OPRESCU Georges, Genève, 14/06/1927, à LUCHAIRE Julien, Paris, p. 1.

⁵⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/21301/2423, CICI, Sous-Commission de Bibliographie, « Douzième Session. Sixième séance tenue à Genève le mercredi 16 juillet 1930 à 15 heures », 16/07/1930, p. 3. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974, [IICI], Comité de Direction, « 2ème Séance – 7 juin 1930 – 10 heures », 07/06/1930, p. 20. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 01/08/1930, à NIXON James William, EASTMAN Mack, FUSS Henri.

⁵¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-3, LUCHAIRE Julien, Paris, 06/05/1929, à MALLET Bernard, Londres. « Troisième Section – Statistiques sociales. Première séance, Mercredi, 21 août 1929. Ordre du jour : Exposé de M. March sur les travaux de la Commission Mixte de Statistique Intellectuelle » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 14, 1^{ère} livraison, 1930, p. 127.

⁵² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22, LUCHAIRE Julien, Paris, 13/04/1927, au ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène, Bruxelles. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22, LEVINSON L., WEISS Raymond, Paris, 30/11/1929, au ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène, Bruxelles.

⁵³ « Troisième Section – Statistiques sociales. Première séance, Mercredi, 21 août 1929. Ordre du jour : Exposé de M. March sur les travaux de la Commission Mixte de Statistique Intellectuelle » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 14, 1^{ère} livraison, 1930, p. 128.

⁵⁴ *Idem*, p. 127.

⁵⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, CASTRILLI Vincenzo, « La statistique intellectuelle à la dix-huitième session de l'Institut international de Statistique. Rapport au Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle relatif aux travaux du Congrès de statistique qui s'est tenu à VARSOVIE du 21 au 24 août 1929 », [>24/08/1929], p. 3.

⁵⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974, [IICI], Comité de Direction, « 2ème Séance – 7 juin 1930 – 10 heures », 07/06/1930, p. 21-22.

⁵⁷ Le scepticisme était particulièrement grand du côté britannique, vu la prépondérance de l'initiative privée dans les domaines de l'enseignement et de la culture. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1, MALLET Bernard, Londres, 02/06/1927, à LUCHAIRE Julien, Paris.

⁵⁸ CASTRILLI Vincenzo, « Annexe. Premiers résultats de la Statistique Intellectuelle Internationale », p. 612-613. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, CASTRILLI Vincenzo, « Rapport de l'Institut à la Sous-commission des sciences et de la bibliographie (Point 5a de l'ordre du jour), S.I.3.1930 », [<16/07/1930], p. 2-3.

d'intérêt) : l'enseignement, et en particulier l'enseignement supérieur⁵⁹. Puisant dans les réponses déjà reçues de la part des bureaux de statistique nationaux, complétées par les annuaires et publications officielles et par les renseignements transmis par les sections nationales de la Commission internationale de Coopération intellectuelle, il est en mesure de soumettre à la sous-commission des sciences et de la bibliographie de la CICI, en juillet 1930, un rapport (*Variations du nombre des étudiants dans l'enseignement supérieur*) contenant, pour une dizaine de pays européens et pour les périodes 1900-1903, 1911-1914 et 1926-1929, des tableaux « les plus uniformes et détaillés possible » de l'évolution des effectifs estudiantins⁶⁰. Bien que le chômage des intellectuels ne soit jamais bien loin dans son esprit⁶¹, l'objectif de Vincenzo Castrilli est encore expérimental⁶² : il s'agit de comparer les définitions, les règles, l'organisation des différents systèmes scolaires, en vue d'aboutir non seulement à des tableaux uniformes et comparables⁶³, mais encore à « l'uniformité de l'interprétation » des différentes rubriques⁶⁴. Il repère ainsi plusieurs lacunes qui nuisent à ces statistiques : confusion entre étudiants ordinaires et auditeurs libres, omission du diplôme en vue duquel les étudiants sont inscrits, absence d'indications quant à la longueur des différentes études⁶⁵... Autant de défauts qui pourraient empêcher une prévision de « l'offre » sur le marché de l'emploi des diplômés. Quant à « la demande », il doit bien avouer en mars 1930 qu'elle lui échappe encore complètement⁶⁶.

Mais avec l'année 1930 arrive la chute de Luchaire. Le « Comité d'études » organisé par la CICI pour élaguer dans le programme de travail de l'Institut international de Coopération intellectuelle condamne à mort la « statistique intellectuelle » dès le 18 avril⁶⁷. Jules Destrée ne

⁵⁹ MARCH Lucien, « Note relative à l'état de la Statistique Intellectuelle », p. 607. CASTRILLI Vincenzo, « Annexe. Premiers résultats de la Statistique Intellectuelle Internationale », p. 613, p. 616. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974, [IICI], Comité de Direction, « 2ème Séance – 7 juin 1930 – 10 heures », 07/06/1930, p. 21.

⁶⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974, « [IICI], Comité de Direction, « 1ère Séance, 6 juin 1930, 15 heures », p. 13.

⁶¹ *Ibidem. AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, [CASTRILLI Vincenzo], « Rapport de l'Institut à la Sous-commission des sciences et de la bibliographie (Point 5a de l'ordre du jour). Données statistiques relatives aux professions intellectuelles. S.I.3.1930 », [16/07/1930], p. 1, p. 4.

⁶² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, [CASTRILLI Vincenzo], « Rapport de l'Institut à la Sous-commission des sciences et de la bibliographie (Point 5a de l'ordre du jour). Données statistiques relatives aux professions intellectuelles. S.I.3.1930 », [16/07/1930], p. 1, p. 4.

⁶³ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974, [IICI], Comité de Direction, « 2ème Séance – 7 juin 1930 – 10 heures », 07/06/1930, p. 21.

⁶⁴ *Idem*, p. 21-22

⁶⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, [CASTRILLI Vincenzo], « Rapport de l'Institut à la Sous-commission des sciences et de la bibliographie (Point 5a de l'ordre du jour). Données statistiques relatives aux professions intellectuelles. S.I.3.1930 », [16/07/1930], p. 5. CASTRILLI Vincenzo, « Annexe. Premiers résultats de la Statistique Intellectuelle Internationale », p. 626.

⁶⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, ISHII K., Genève, 19/03/1930, à BIT. [CASTRILLI Vincenzo], « Éléments pour la réponse à M. Ishii », [29/03/1930].

⁶⁷ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2245/5B/19333/13977, CICI, Comité d'étude, « Dixième séance, tenue à Genève le vendredi 18 avril 1930 à 15 heures », 18/04/1930, p. 9-10.

mâche pas ses mots : « Les entreprises trop vastes devraient être strictement interdites. Il en est ainsi, par exemple, pour ce qui a été fait en matière de statistique. Il y a eu là une grande utilisation d'activité sans utilité quelconque »⁶⁸. Marie Curie et Gonzague de Reynold ne sont pas en reste, estimant, l'une, que cette statistique intellectuelle ne contribue pas au rapprochement des esprits, l'autre, que ce qui est « intellectuel » n'est par définition pas quantifiable⁶⁹. Le 7 juin 1930, Castrilli comparaît devant le tout nouveau Comité de Direction de l'IICI, dans le cadre de ce qui ressemble fort à un audit interne. Face à de Reynold qui l'interroge sur la pertinence de ses fonctions, il ne peut que renvoyer aux nombreuses associations et comités d'experts qui attendent avec impatience ses statistiques de l'enseignement supérieur⁷⁰. La question semble rester en suspens encore un temps⁷¹ mais, lors de la session de Madrid de l'Institut international de Statistique (septembre 1931), Corrado Gini annonce à ses collègues que l'IICI a jeté l'éponge, que jamais les données envoyées par les bureaux nationaux ne seront publiées, et que la Commission mixte de la Statistique intellectuelle n'existe plus⁷².

1.1.3. Le BIT et la statistique des travailleurs intellectuels

C'est dans ce contexte périlleux que Fernand Maurette rencontre Castrilli à Paris, en juillet 1930, et demande à ses subordonnés de prendre contact avec lui : « Une lettre de nous lui serait d'un grand réconfort »⁷³. La statistique intellectuelle avait pourtant constitué jusque-là une énième pomme de discorde entre leurs deux institutions internationales⁷⁴ – d'où la présence à la CMSI de Karl Pribram, chef du service de statistique au BIT, envoyé par Thomas

⁶⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/13977/13977, DESTREE Jules, « Note de M. Jules Destrée pour la Commission d'études », [1930], p. 5.

⁶⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/13977/13977, CURIE Marie, « Mémoire. Sur la Commission internationale et l'Institut international de Coopération intellectuelle », [1930], p. 13-14; REYNOLD Gonzague de, « Mémoire », [1930], p. 42.

⁷⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974, [IICI], Comité de Direction, « 2ème Séance – 7 juin 1930 – 10 heures », 07/06/1930, p. 21-22.

⁷¹ Il est d'abord question de convoquer une commission d'experts pour déterminer la direction future des travaux, et la nomination de Vincenzo Castrilli est même confirmée par le Comité de Direction. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/21301/2423, « Dixième séance, tenue le mardi 29 juillet 1930, à 9 h. 30 », p. 95. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2245/5B/19333/13977, LEVINSON L., Paris, 16/07/1930, à OPRESCU Georges, Genève, p. 5.

⁷² « No. 3 de l'ordre du jour : Compte-rendu de l'état d'avancement de la statistique intellectuelle » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 26, 1ère livraison, 1936, p. 130. « No. 3 de l'ordre du jour : Compte-rendu des travaux de la 3ème section » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 26, 1ère livraison, 1936, p. 184.

⁷³ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 01/08/1930, à NIXON James William, EASTMAN Mack, FUSS Henri.

⁷⁴ *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, MAURETTE Fernand, Genève, 04/11/1926, à EASTMAN Mack, Genève, p. 1-2 ; KOSÉ Jaroslav, « IV.- Statistiques concernant les travailleurs intellectuels », [04/11/1926], p. 1. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, LUCHAIRE Julien, Paris, 28/11/1928, à MAURETTE Fernand, Genève, 04/12/1928, p. 2.

pour contrecarrer toute velléité d'incursion sur son territoire⁷⁵. Car si le BIT étudie principalement le chômage des intellectuels au moyen d'enquêtes auprès des associations professionnelles ou des institutions d'enseignement supérieur, il n'a pas perdu de vue l'importance du chiffre⁷⁶. « À présent, on parle beaucoup du chômage des intellectuels », écrit Henri Fuss début 1927, « mais on doit se rendre compte que des mesures importantes contre le fléau ne seront pas prises avant que l'étendue de ses méfaits n'ait été exposée à tous les yeux par une statistique permanente »⁷⁷. C'est peut-être aussi pour cette raison qu'il ne s'inquiète pas des réponses erratiques à ses enquêtes sur le chômage des travailleurs intellectuels : celles-ci ne constituent qu'une entrée en matière, et seront suivies par une « véritable enquête gouvernementale faite simultanément dans les divers pays sur un plan commun »⁷⁸. Dans son rapport de décembre 1929 à la CCTI, il constate cependant que les statistiques officielles du chômage ne possèdent pas de rubrique spéciale pour les « chômeurs intellectuels »⁷⁹. Fuss qualifie cette omission de « bien fondée »⁸⁰ puisque pour lui, on l'a vu, tout se joue au niveau de la profession. Il recommande donc des statistiques du chômage capables de descendre jusqu'à ce niveau de précision⁸¹.

Si Albert Thomas est lui aussi convaincu de l'importance de la statistique officielle pour étudier le chômage des intellectuels⁸², il adopte en cette matière une approche plus conciliante à l'égard de Julien Luchaire⁸³. Toutefois, une fois la commission mixte mise hors-jeu, la place est à prendre. En octobre 1930, Mack Eastman écrit au secrétaire général de la CITI, Louis Gallié : « Nous pourrions peut-être nous entendre avec l'Institut de Coopération intellectuelle de Paris pour que nous prenions à notre compte l'étude sur la statistique des intellectuels dont il a déjà été question »⁸⁴. Le nouveau directeur de l'Institut, Henri Bonnet, donne rapidement

⁷⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1084/13C/55961/55961, LUCHAIRE Julien, Paris, 05/01/1927, à THOMAS Albert, Genève. AHBIT, Genève, N/207/1000/2/1, PRIBRAM Karl, « Rapport sur la réunion de la Commission mixte de la Statistique intellectuelle (Paris, 10-11 juin 1927) », 21/06/1927, p. 1. AHBIT, Genève, N/207/1000/2/1, PRIBRAM Karl, « Rapport sur la 2^e réunion du Comité mixte de la Statistique intellectuelle », 08/03/1927, p. 2.

⁷⁶ AHBIT, Genève, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, « IV.- Statistiques concernant les travailleurs intellectuels », [<04/11/1926], p. 1.

⁷⁷ FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 4.

⁷⁸ AHBIT, Genève, U/17/0/01, *Minute Sheets*, FUSS Henri, 05/02/1929, à KOSÉ Jaroslav.

⁷⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, [FUSS Henri], « 2^eème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Introduction) », [décembre 1929], p. 3.

⁸⁰ *Idem*, p. 2.

⁸¹ *Idem*, p. 4.

⁸² THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929, p. 235.

⁸³ « Procès-verbal de la sixième séance (Samedi 7 juin 1930. – Après-midi) » in BIT, *Procès-verbaux de la 49^{me} session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, juin 1930, p. 518-519.

⁸⁴ AHBIT, Genève, N/207/1000/3/3, EASTMAN Mack, Genève, 24/10/1930, à GALLIÉ Louis, Paris, p. 1.

son feu vert⁸⁵, et le chef de la Troisième section de la division des recherches du BIT présente à la session de mai 1931 de la CCTI un « rapport préliminaire »⁸⁶ sur la statistique des travailleurs intellectuels, basé sur la comparaison des recensements allemands, français et britanniques⁸⁷. Eastman bute alors sur les mêmes problèmes que Castrilli : si certaines professions intellectuelles sont mentionnées dans ces recensements, le manque de concordance et de précision exclut de les utiliser comme sources pour l'enquête internationale sur le chômage des travailleurs intellectuels⁸⁸. Le chef de la Troisième Section regarde toutefois l'avenir avec confiance, envisageant une harmonisation prochaine des nomenclatures des professions intellectuelles⁸⁹. La CCTI approuva ce rapport⁹⁰ et, au mois de juin 1931, Eastman projette encore clairement d'« unifier la classification des professions intellectuelles »⁹¹. Toutefois, lors de la session de novembre 1933 de la Commission, le rapport du Bureau international du Travail est étonnamment pessimiste⁹². Plus surprenant encore : les procès-verbaux de la réunion ne font aucune mention de la statistique des travailleurs intellectuels⁹³. Qu'a-t-il pu se passer en deux ans pour qu'Eastman abandonne ainsi son projet ? Tentatives infructueuses ? Coupes budgétaires ? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'en ce début des années 1930, les grandes institutions internationales semblent bien incapables de prendre la mesure du chômage des intellectuels. Cependant, Vincenzo Castrilli n'a pas dit son dernier mot.

⁸⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/28834/13977, [EASTMAN Mack], « Commission consultative des Travailleurs intellectuels, Troisième session, Genève, 18-19 mai 1931, Compte-rendu de la réunion », [>19/05/1931], p. 11.

⁸⁶ AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, « 3ème session. Genève, 18-19 mai 1931. Quatrième question à l'ordre du jour : Statistiques des travailleurs intellectuels », [<06/11/1933].

⁸⁷ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 224.

⁸⁸ AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, « 3ème session. Genève, 18-19 mai 1931. Quatrième question à l'ordre du jour : Statistiques des travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 2-5. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 34-35.

⁸⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/28834/13977, [EASTMAN Mack], « Commission consultative des Travailleurs intellectuels, Troisième session, Genève, 18-19 mai 1931, Compte-rendu de la réunion », [>19/05/1931], p. 23-24. AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, « 3ème session. Genève, 18-19 mai 1931. Quatrième question à l'ordre du jour : Statistiques des travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 11.

⁹⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/28834/13977, [EASTMAN Mack], « Commission consultative des Travailleurs intellectuels, Troisième session, Genève, 18-19 mai 1931, Compte-rendu de la réunion », [>19/05/1931], p. 4.

⁹¹ AHBIT, Genève, N/207/1000/3/3, EASTMAN Mack, Genève, 13/06/1931, à COOLUS Romain, Paris.

⁹² « On ne sait souvent ni le nombre des membres de la profession, ni celui des emplois vacants, ni celui des placements effectués ». AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 4-5.

⁹³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, « Commission consultative des Travailleurs intellectuels. Quatrième session. Compte-rendu de la réunion », Genève, 06-07/11/1933.

1.2. La coordination des statistiques universitaires

1.2.1. L'IICI et l'« encombrement des universités »

En effet, de nouveaux appels à l'aide se font alors entendre dans les murs du Palais-Royal, à Paris. Ils ne viennent plus des organisations de travailleurs intellectuels, mais des institutions d'enseignement supérieur, avec lesquelles la CICI est en liaison depuis 1923⁹⁴. Le Comité des Directeurs d'Offices universitaires nationaux (CDOUN), chargés de centraliser les renseignements sur l'enseignement supérieur de leur pays en vue de favoriser les échanges internationaux⁹⁵, aborde la question du « chômage intellectuel » en avril 1929 : le représentant roumain, Paul Sterian, déplore le « mouvement antisémite » que ce chômage aurait suscité dans son pays⁹⁶. Il expose les statistiques des étudiants et du marché de l'emploi intellectuel que son Office universitaire national a produites, et suggère d'étendre ces études au monde entier⁹⁷. S'en suit un débat, sur deux sessions (avril 1929 et avril 1930), au cours duquel les représentants allemand, autrichien, hongrois, italien et grec font part de leur désarroi et appellent la Société des Nations à l'aide. Le délégué belge, lui, ne signale pas encore de problèmes dans son pays, mais joint néanmoins sa voix aux plaintes contre la pléthore d'étudiants : il s'agit de nul autre que Jean Willems, tout juste arrivé à la tête de la Fondation Universitaire et du FNRS⁹⁸.

À l'occasion de ces réunions, Willems fit la connaissance d'un autre acteur qui marquera l'étude internationale du chômage intellectuel : le Hongrois István Lajti, chef-adjoint de la section des relations universitaires à l'IICI⁹⁹. Lajti est alors le bras droit de l'Allemand Werner Picht, le chef de cette section... mais il montera en grade dès 1933, lorsque le Reich quittera la

⁹⁴ RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 307.

⁹⁵ Commission consultative créée en 1926, elle réunit des représentants d'institutions comme le Bureau danois de renseignements universitaires, l'Office national des universités et écoles françaises, l'American University Union in Europe, le Universities Bureau of the British Empire, l'Institut interuniversitaire italien, le Bureau interuniversitaire de Hongrie, etc. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 1, IICI, « Première réunion des directeurs des Offices universitaires nationaux. Paris, 7-8-9 juillet 1926. Première séance tenue le mercredi 7 juillet à 10 heures », p. 1-2.

⁹⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 4, IICI, « Quatrième réunion des Directeurs des Offices universitaires nationaux. Paris, 11 et 12 avril 1929. Procès-verbal provisoire. Séance du Jeudi 11 avril 1929 (après-midi) », p. 36.

⁹⁷ *Idem*, p. 39-40.

⁹⁸ *Idem* », p. 22-43. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 5, « Troisième séance. Samedi matin », p. 8-12.

⁹⁹ István Lajti, né en 1893, étudia aux facultés de Philosophie des Universités de Budapest et de Berlin, et rédigea plusieurs essais sur la religion grecque. Il travailla notamment comme professeur de lycée et administrateur de l'Institut hongrois à l'Université de Berlin (1925-1926), avant d'être recruté comme chargé de mission à la section des relations universitaires de l'IICI le 10 novembre 1927. Il en fut promu chef-adjoint le 31 janvier 1928. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, A/IV/28.88, [IICI], [Fiche biographique d'István Lajti], [<1933].

Société des Nations¹⁰⁰. En cette même année 1933, une rubrique nouvelle apparaît dans le *Bulletin de la Coopération intellectuelle* : « L'encombrement des Universités »¹⁰¹. En effet,

« L'accroissement continu du nombre des étudiants n'est plus considéré avec le même optimisme qu'il y a quelques années, comme l'indice apparent du rehaussement du niveau de la culture générale du pays : il commence au contraire à inquiéter même les pays qui jusqu'à présent ont tout fait pour encourager les études universitaires. »¹⁰²

Cette rubrique, dont on peut émettre l'hypothèse qu'elle est tenue par István Lajti¹⁰³, prendra au fil des années une place sans cesse croissante dans les pages du bulletin. L'IICI y tient la chronique des études réalisées sur le sujet et des mesures (« généralement utiles, mais parfois inquiétantes et souvent injustes »¹⁰⁴) prises de par le monde pour lutter contre la pléthore et « l'encombrement des professions libérales »¹⁰⁵. Si l'on en croit le bulletin, elle aurait suscité un certain intérêt dans son (maigre¹⁰⁶) lectorat et aurait provoqué des « demandes de renseignements » auprès de l'Institut. Celles-ci incitèrent le service universitaire à poursuivre sa veille¹⁰⁷, passant en revue les journaux et les périodiques, les rapports officiels et la littérature grise, et toutes les publications savantes sur ces questions¹⁰⁸. Grâce à sa compétence sur l'enseignement supérieur, l'IICI amorçait son retour dans le domaine des études sur le chômage des intellectuels.

Toutefois, Jean Willems ne prit pas encore part à ces développements. En effet, les directeurs d'Offices universitaires nationaux s'estimèrent incompetents sur ces questions et les renvoyèrent, en 1930, au Comité des Directeurs de l'Enseignement supérieur (CDES) dont ils

¹⁰⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2195/5B/9278/396, SDN, IICI, [sans titre], 15/10/1930, p. 1-2. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4016/5B/13362/2741, BONNET Henri, « Appendice 1. Rapport du Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle au Conseil d'Administration, approuvé par celui-ci au cours de sa onzième session, juillet 1934 », [juillet 1934], p. 3.

¹⁰¹ « Chronique. Enseignement » in *BCI*, vol. 4, n°27-28 (mars-avril 1933), p. 197.

¹⁰² *Ibidem*.

¹⁰³ C'était du moins le cas en février 1936. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », LAJTI István, 13/02/1936, à WILLEMS Jean.

¹⁰⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4001/5B/12605/1976, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa seizième réunion plénière*, Genève, 11/08/1934, p. 33.

¹⁰⁵ « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales : Mesures prises en plusieurs pays » in *BCI*, vol. 5, n°37 (janvier-février 1934), p. 35. « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales : mesures prises par plusieurs pays » in *Idem*, vol. 5, n°38, mars 1934, p. 114. « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales » in *Idem*, vol. 6, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 35-40. « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *Idem*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 402-403.

¹⁰⁶ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 314.

¹⁰⁷ « Note » in *BCI*, vol. 5, n°38 (mars 1934), p. III-IV.

¹⁰⁸ « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 6, n°55-56 (juillet-août 1935, numéro spécial), p. 402. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 1-2. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 04/03/1938, à BRADBY Edward, Genève, p. 2.

avaient suscité la création¹⁰⁹. Le 1^{er} mars 1932, « l'encombrement des universités et des carrières intellectuelles » est donc à l'ordre du jour de la première session cette nouvelle commission¹¹⁰. Le rapport préparé par le directeur de l'Enseignement supérieur de Prusse, Werner Richter, rend compte des « graves répercussions » de ce phénomène « sur l'étude et sur l'état d'âme de la jeunesse », ainsi que des vifs débats qu'il suscite en Allemagne¹¹¹. Chacun partage alors ses expériences nationales en la matière, et le Comité se sépare en réclamant de nouvelles « études et enquêtes »¹¹². La nécessité d'une orientation professionnelle des futurs étudiants en fonction des « besoins du marché du travail intellectuel »¹¹³ est plusieurs fois soulignée¹¹⁴. En outre, les directeurs peinent à s'accorder sur l'ampleur de la pléthore d'étudiants, car leurs données sont incomparables, étant récoltées selon des procédures et conventions propres à chaque pays¹¹⁵. Une « statistique universitaire internationale »¹¹⁶ s'impose : les directeurs se tournent donc vers Vincenzo Castrilli¹¹⁷.

¹⁰⁹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 4, IICI, « Quatrième réunion des Directeurs des Offices universitaires nationaux. Paris, 11 et 12 avril 1929. Procès-verbal provisoire. Séance du Jeudi 11 avril 1929 (après-midi) », p. 22. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 5, « Troisième séance. Samedi matin », p. 12. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 5, BODELSEN C. A., « Rapport de l'Institut à la Sous-Commission des relations universitaires sur la cinquième réunion des directeurs des Offices universitaires nationaux, tenue à Paris les 25 et 26 avril 1930 (Point 3 de l'ordre du jour) », [>26/04/1930], p. 9.

¹¹⁰ Sont représentés la France (Jacques Cavalier), l'Allemagne (Werner Richter), l'Italie (Ugo Frasccherelli), l'Empire britannique (Frank Heath), la Hongrie (Zoltan Magyary) et les États-Unis (Horatio Krans). *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 9, IICI, « Rapport de l'Institut sur la Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur tenue à Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932 », p. 1-2.

¹¹¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 8, RICHTER Werner, « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. L'encombrement des universités et des carrières intellectuelles », [<29/02/1932], p. 7-9.

¹¹² *L'année 1932 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1933, p. 45.

¹¹³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 9, IICI, « Rapport de l'Institut sur la Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur tenue à Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932 », p. 9.

¹¹⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 8, RICHTER Werner, « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. L'encombrement des universités et des carrières intellectuelles », [<29/02/1932], p. 4-5, p. 9. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File (c), IICI, « Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Procès-verbal de la Première Séance. Mardi matin 1^{er} mars 1932 », p. 5-10.

¹¹⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 8, RICHTER Werner, « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. L'encombrement des universités et des carrières intellectuelles », [<29/02/1932], p. 4-5. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File (c), IICI, « Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Procès-verbal de la Première Séance. Mardi matin 1^{er} mars 1932 », p. 1-5, p. 9.

¹¹⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 9, IICI, « Rapport de l'Institut sur la Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur tenue à Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932 », p. 8.

¹¹⁷ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File (c), IICI, « Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Procès-verbal de la Première Séance. Mardi matin 1^{er} mars 1932 », p. 9-11.

1.2.2. Le Programme Castrilli

Car le « chargé de mission » Castrilli assiste à cette réunion¹¹⁸. Il n'est plus payé par l'Institut, certes, mais il est resté en poste comme « fonctionnaire bénévole »¹¹⁹, et a soumis au Comité des Directeurs de l'Enseignement supérieur un texte intitulé « Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités ». Dans ce rapport, Castrilli juge impossible, en l'état, de comparer les statistiques nationales des effectifs étudiants¹²⁰. Pour obvier à leur hétérogénéité, il présente lors de la réunion suivante, les 28 et 29 avril 1933, un premier programme minimum de règles, de définitions et de rubriques à adopter dans chaque pays en vue d'une « coordination des statistiques de l'enseignement supérieur »¹²¹. Complété après consultation des autorités statistiques nationales, ce programme est une nouvelle fois discuté et finalement adopté par le Comité en mai 1935, chaque directeur s'engageant à faire pression sur le bureau central de statistique de son pays dans le sens de ce plan d'harmonisation¹²². On surnomma celui-ci le « Programme Castrilli »¹²³.

Ces rapports successifs, Yvon Larivierre, bras droit de Jean Willems, les parcourt sans doute, tôt ou tard, au cours de l'année 1935 : les exemplaires qu'on en trouve dans les archives de la Rue d'Egmont sont encore parsemés de petites notes au crayon¹²⁴. La statistique universitaire belge naissante se doit de respecter les dernières normes internationales. Pourtant, Castrilli s'inspire alors largement de la partie « enseignement supérieur » de l'ancien

¹¹⁸ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 9, IICI, « Rapport de l'Institut sur la Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur tenue à Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932 », p. 2.

¹¹⁹ Alors qu'entre 1929 et 1931, ses services étaient rémunérés. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/19193/13977, « [Annexe] VII. État des traitements du personnel actuellement en service toutes indemnités comprises. Exclusion faite des charges de famille », [25/04/1930], p. 1. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2234/5B/38375/4432, BONNET Henri, « Appendice 1. Rapport du Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle au Conseil d'administration, approuvé par celui-ci au cours de sa huitième session, juillet 1932 », [juillet 1932], p. 4.

¹²⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4, [CASTRILLI Vincenzo], « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités », [<29/02/1932], p. 3.

¹²¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.64, IICI, « Rapport de l'Institut sur la deuxième réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, tenue à Paris, les 28 et 29 avril 1933 », [>29/04/1933], p. 8.

¹²² *Idem*, p. 13. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>04/04/1935], p. 1-2. *AFU, Bruxelles*, entresol, I/1/1, IICI, « Rapport sur la IIIe Réunion du Comité des directeurs de l'Enseignement supérieur », Paris, 3-4 mai 1935, p. 12-14.

¹²³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 8. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », LAJTI István, Paris, 21/11/1938, à CASTRILLI Vincenzo, Rome, p. 2.

¹²⁴ CASTRILLI Vincenzo, « La statistique universitaire » in *L'organisation de l'enseignement supérieur*, vol. I, Paris, IICI, 1936, p. 326-327. *AFU, Bruxelles*, entresol, I/1/1, IICI, « Rapport sur la IIIe Réunion du Comité des directeurs de l'Enseignement supérieur », Paris, 3-4 mai 1935, p. 14-16. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>04/04/1935], p. 40.

programme March : outre le nombre des étudiants et des diplômés, répartis par sexe, nationalité et nature du titre visé ou obtenu¹²⁵, il réclame des données sur la quantité et le montant des bourses, les grandes lignes du budget de chaque institution, ou encore les effectifs de son personnel enseignant¹²⁶. La nouveauté du Programme Castrilli réside plutôt dans un ensemble de conseils très pratiques, dont Larivierre prendra bonne note. Le Bureau de Statistiques Universitaires applique ainsi d'emblée certaines recommandations : ne prendre en compte que les élèves réguliers, mentionner la date de relevé (le 1^{er} avril)¹²⁷, distinguer grades légaux et grades scientifiques, être aussi précis que possible (relevé par année d'étude et par discipline), regrouper les sections préparatoires avec les études auxquelles elles préparent (par exemple : la candidature en sciences naturelles préparatoire au doctorat en médecine, quoique dispensée en Faculté des Sciences, est associée aux études médicales)¹²⁸, etc.

Si le Programme Castrilli concerne surtout la statistique des étudiants, son auteur n'en oublie pas pour autant les diplômés¹²⁹. Dans son premier rapport au Comité des Directeurs de l'Enseignement supérieur, il réclame des indications sur les effectifs des « professions libérales » et sur le nombre d'offres d'emploi proposées et de candidatures reçues dans les différentes administrations publiques ; toutefois, le Comité juge alors que cette question relève plutôt des attributions du Bureau international du Travail¹³⁰. Castrilli ne renonce pourtant pas à

¹²⁵ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 26, p. 38-39. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 31.

¹²⁶ CASTRILLI Vincenzo, « La statistique universitaire », p. 303-305, p. 327. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 38-39.

¹²⁷ Selon la date à laquelle le relevé est effectué, le nombre des étudiants varie, car certains abandonnent ou bifurquent en cours d'année académique. On sait que cette date pouvait parfois varier au sein d'un même pays en fonction des procédures d'inscription propres à chaque institution, ruinant ainsi toute possibilité d'agréger leurs données. « Procès-verbal de la 3^e séance tenue le Samedi 4 mai 1935 à 10 heures », p. 12. CASTRILLI Vincenzo, « La statistique universitaire », p. 322. BRIAND Jean-Pierre, CHAPOULIE Jean-Michel, PERETZ Henri, « Les statistiques scolaires comme représentation et comme activité » in *Revue française de sociologie*, vol. 20, n°4 (1979), p. 679. DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 217-218.

¹²⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4, [CASTRILLI Vincenzo], « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités », [<29/02/1932], p. 4-5. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 19. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File « [P.V.] – 3ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – Procès-verbaux », « Procès-verbal de la 3^e séance tenue le Samedi 4 mai 1935 à 10 heures », p. 320.

¹²⁹ CASTRILLI Vincenzo, « Annexe II. La coordination des statistiques universitaires nationales » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 36. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 33.

¹³⁰ *Idem*, p. 38-39. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File « [P.V.] – 3ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – Procès-verbaux », « Procès-verbal de la 3^e séance tenue le Samedi 4 mai 1935 à 10 heures », p. 13.

l'étude du chômage des intellectuels : sa correspondance¹³¹ et ses rapports¹³² montrent qu'il se tenait au courant de ce qui se faisait sur la question en Europe. Conscient de la difficulté de l'évaluation des débouchés, il conseillait de recourir à une pluralité de sources, des recensements aux annuaires officiels en passant par les enquêtes auprès des organisations professionnelles et des administrations¹³³. Plus largement, le professeur de l'Université de Bari préconisait de comparer systématiquement les chiffres des étudiants et diplômés avec d'autres indicateurs, afin de les replacer dans leur contexte démographique, économique et social¹³⁴. Nous suivrons son conseil, en lui retournant la question : est-il possible de relier les travaux du statisticien italien au contexte idéologique qui était le sien ?

1.2.3. Le chiffre et le faisceau

Dans sa note de septembre 1924 sur « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie », Vincenzo Castrilli indique une solution possible audit problème : « la récente réforme des écoles moyennes et de l'Université en Italie »¹³⁵. Il fait certainement référence à la *Riforma Gentile* (octobre 1923), du nom du ministre de l'Instruction publique (et théoricien du fascisme) Giovanni Gentile. Il est d'ailleurs possible que Castrilli, qui travaillait alors au ministère de l'Instruction publique, ait lui-même été associé à la conception de cette réforme¹³⁶. Celle-ci instaurait une sélection rigoureuse dans l'enseignement du second degré, y multipliant les examens-filtres et les contingentements. Dans le même temps, elle segmentait le système scolaire italien : des écoles « voies de garage » furent ainsi créées pour détourner de l'université

¹³¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22, MERCIER Charles, Paris, 07/02/1935, au ANSIAUX Maurice, Bruxelles ; CASTRILLI Vincenzo, Paris, 01/12/1934, à DE FRANCE, Anvers. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », CASTRILLI Vincenzo, Paris, 14/02/1935, à ROSIER Alfred, Paris.

¹³² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 34. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 39-41.

¹³³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 45. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 34-35.

¹³⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4, [CASTRILLI Vincenzo], « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités », [<29/02/1932], p. 10. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 1-2.

¹³⁵ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, AIPLT, section italienne, CASTRILLI Vincenzo, « Le problème des travailleurs intellectuels en Italie. Note de la Section italienne à la session du Comité international de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage », Rome, septembre 1924, p. 4.

¹³⁶ Puisqu'il travaillait à cette époque au ministère de l'Instruction publique. MIANI-CALABRESE Domenico, « Castrilli, Vincenzo ».

les enfants issus de milieux modestes (*scuola complementare*) et les jeunes filles (*liceo femminile*)¹³⁷. Le jeune régime parvint ainsi à endiguer la pléthore dans les universités italiennes – et, accessoirement, à restaurer la suprématie des classes supérieures au sein de leurs amphithéâtres¹³⁸.

Que Castrilli salue cette réforme n'a rien d'étonnant. Durant ses quinze premières années d'existence, le régime fasciste s'investit massivement dans le système de la Société des Nations, aussi bien au sein de l'OIT¹³⁹ que dans les organes de la Coopération intellectuelle¹⁴⁰. Pour les dirigeants de ces organisations internationales, accueillir des experts et représentants des dictatures est un moyen d'empêcher un renfermement total de ces pays¹⁴¹ ; mais pour Mussolini, ces tribunes et ces sièges sont autant de micros pour sa propagande¹⁴². En 1931, Vincenzo Castrilli dut prêter serment de fidélité au Duce pour garder sa chaire, comme tous les professeurs d'université italiens ; et la même année, une circulaire accordait au chef du gouvernement italien un droit de regard sur leurs activités à l'étranger, afin de s'assurer qu'ils y chantent sa grandeur¹⁴³.

Toutefois, la question de l'attitude de Vincenzo Castrilli vis-à-vis du fascisme reste complexe. Premièrement – et mise à part la référence à la *Riforma Gentile* ci-dessus –, il n'évoque ni ne vante jamais les politiques du régime, et s'en tient, dans le cadre de l'IICI du moins, à un travail purement technique. Deuxièmement, les statisticiens italiens gardèrent jusqu'en 1938 une certaine indépendance vis-à-vis du pouvoir, faite de compromis ponctuels, de convergences idéologiques et d'intérêts communs. Troisièmement, au sein du fascisme, différentes tendances existaient, plus ou moins libérales ou dirigistes sur le plan économique¹⁴⁴. De la même manière, la politique italienne vis-à-vis de la *disoccupazione intellettuale* ne se limita pas à la restriction de l'accès aux études supérieures¹⁴⁵. Par exemple, pour Giorgio Del Vecchio¹⁴⁶ et Paola Arcari, représentants italiens à la Conférence de Genève pour l'étude du

¹³⁷ *Idem*, p. 130-132.

¹³⁸ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 133.

¹³⁹ GALLO Stefano, « Dictatorship and International Organizations », p. 156.

¹⁴⁰ BUMBACA Maria Pia, *Lo spirito e le idee. L'organizzazione della cooperazione intellettuale nella Società delle Nazioni*, Thèse de doctorat en histoire de l'Europe, inédite, Sapienza Università di Roma, année académique 2009-2010, p. 129, p. 138, p. 146-147.

¹⁴¹ GALLO Stefano, « Dictatorship and International Organizations », p. 163-164. RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 120-124, p. 123-129.

¹⁴² DROUX Joëlle, HOFSTETTER Rita, ROBERT André Désiré, « Les organisations internationales au prisme du *transnational turn* », p. 10. MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 95. KOTT Sandrine, « Les organisations internationales, terrains d'étude... », p. 15.

¹⁴³ BUMBACA Maria Pia, *Lo spirito e le idee*, p. 160-161.

¹⁴⁴ PRÉVOST Jean-Guy, *A Total Science. Statistics in Liberal and Fascist Italy*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009, p. 4-6, p. 15, p. 186-198, p. 203-204.

¹⁴⁵ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 200-201.

¹⁴⁶ Giorgio Del Vecchio (1878-1970), professeur de philosophie du droit et doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Rome entre 1930 et 1938, fut un ardent partisan du régime fasciste – du moins jusqu'à ce que celui-ci le chasse de sa chaire en

surpeuplement des universités de septembre 1933 (cf. Chapitre IV), une telle politique de restriction ne tiendrait pas compte du fabuleux décollage économique que le Royaume serait sur le point de connaître grâce au génie du Duce, et qui nécessiterait sans doute plus de diplômés¹⁴⁷. Cela n'empêcha pas le ministre de l'Éducation nationale Giuseppe Bottai d'adopter, en 1939, une nouvelle réforme destinée à détourner les jeunes des études supérieures en les canalisant vers l'enseignement technique et professionnel¹⁴⁸.

Des recherches supplémentaires sont donc nécessaires avant de se prononcer sur la position politique, voire les positions politiques successives, de Vincenzo Castrilli. Lui-même affichait un certain agnosticisme, estimant que c'était à la statistique d'arbitrer entre les interprétations et les réponses au chômage des intellectuels¹⁴⁹. Castrilli semble cependant avoir été très proche d'un autre statisticien italien, le célèbre Corrado Gini. Le rôle de celui-ci au sein de l'Institut international de Statistique ou du Comité d'experts-statisticiens de la Société des Nations ne l'empêchait pas d'être aussi un des chantres les plus ardents du régime, auquel il s'efforçait dans ses publications de trouver un fondement scientifique. Gini était particulièrement préoccupé par l'évolution démographique de l'Italie, notamment par le déclin de la natalité des classes dirigeantes : on retrouve cette inquiétude chez Castrilli, qui explore dans ses travaux les liens entre accès aux études supérieures, mobilité sociale et taux de natalité¹⁵⁰. La question de l'origine sociale des étudiants l'intéresse beaucoup¹⁵¹ : « On se demande, en effet, dans quelle mesure le mouvement d'ascension sociale, se manifestant par l'afflux aux études universitaires d'individus issus de conditions modestes, est à considérer comme un facteur du surpeuplement universitaire », écrit-il en 1938¹⁵². Toutefois, conscient des

raison de ses origines juives. SANARÉLLI Giuseppe, « Del Vecchio, Giorgio » in *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 38 (1990), via *Treccani*, [En ligne], <https://www.treccani.it/enciclopedia/giorgio-del-vecchio/> (Page consultée le 08/04/2024).

¹⁴⁷ « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le surpeuplement des universités et le chômage des travailleurs intellectuels en Italie » in *Revue du Travail*, 35^e année, n°5, mai 1934, p. 606-610.

¹⁴⁸ *Idem*, p. 203, p. 205-206.

¹⁴⁹ CASTRILLI Vincenzo, « Annexe II. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 35. *AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4*, [CASTRILLI Vincenzo], « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités », [*<29/02/1932*], p. 3. *AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945)*, [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 1.

¹⁵⁰ BUMBACA Maria Pia, *Lo spirito e le idee*, p. 153. PRÉVOST Jean-Guy, *A Total Science*, p. 72-79, p. 132-133, p. 201, p. 251-252. MIANI-CALABRESE Domenico, « Castrilli, Vincenzo ». « XII^e Congrès. Exposition universelle de Bruxelles, 25-29 août 1935. Analyse de la 2^e Série des Communications (reçue avant le 1^{er} Juillet 1935) (1) » in *Revue internationale de Sociologie*, 43^e volume (1935), p. 449-466.

¹⁵¹ « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le surpeuplement des universités et le chômage des travailleurs intellectuels en Italie », p. 605.

¹⁵² CASTRILLI Vincenzo, « Coordination internationale des statistiques universitaires. Origine sociale des étudiants » in *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, vol. 30, 3^e livraison, 1938, p. 7.

obstacles à l'adoption internationale d'une rubrique consacrée au milieu social de l'étudiant¹⁵³, Castrilli y a renoncé dans son programme de coordination des statistiques universitaires¹⁵⁴.

Quoi qu'il ait pu en penser, Vincenzo Castrilli fut finalement rattrapé par le fascisme le 11 décembre 1937, lorsque Benito Mussolini retira l'Italie de la Société des Nations. La décision entraînait la démission de l'ensemble des fonctionnaires, experts et représentants italiens à Genève comme à Paris¹⁵⁵. Les efforts de Castrilli commençaient pourtant à payer : la Commission internationale de Coopération intellectuelle avait créé, en juillet 1936¹⁵⁶, un « Bureau international de Statistique universitaire » (BISU)¹⁵⁷. Ce bureau était chargé de comparer les travaux de recherche des organisations et des enquêtes qui, dans les différents pays, avaient étudié et étudiaient le chômage des intellectuels. La centralisation permanente de l'information et de la documentation sur ces expériences, sur leurs méthodes et sur leurs résultats¹⁵⁸ devaient contribuer, en retour, au progrès de ces études et à la lutte contre ce fléau¹⁵⁹. Le statisticien italien, qui avait été nommé directeur de ce BISU, espérait notamment pousser

¹⁵³ Quoique les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Hongrie et la Yougoslavie se soient dotées de statistiques sur la « profession du père » de chaque étudiant, les bureaux officiels de statistique français et britannique parlaient « d'impossibilité matérielle de faire accepter une telle innovation par les intéressés ». *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 32. Castrilli lui-même craignait la « tendance des étudiants, observée à plusieurs occasions, de présenter sous un aspect plus flatteur la profession de leurs parents » et l'hétérogénéité des nomenclatures professionnelles. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4, [CASTRILLI Vincenzo], « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités », [<29/02/1932], p. 7.

¹⁵⁴ CASTRILLI Vincenzo, « La statistique universitaire », p. 328-329. IDEM, « Coordination internationale des statistiques universitaires. Origine sociale des étudiants », p. 6.

¹⁵⁵ BUMBACA Maria Pia, *Lo spirito e le idee*, p. 150.

¹⁵⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 11.

¹⁵⁷ Cet organisme ne reçut cependant pas d'emblée ce nom : on parla dans un premier temps de « Centre international de coordination des bureaux nationaux et de centralisation des renseignements », de « centre international de renseignements », de « centre international d'information », etc. Il faut attendre la session du 12 au 17 juillet 1937 de la CICI pour voir le titre « Bureau international de Statistique universitaire » s'imposer. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976, CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la deuxième séance, tenue à Paris le lundi 12 juillet 1937 à 15 heures », 02/12/1937, p. 23.

¹⁵⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 52. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/27210/27210, BONNET Henri, « Comité exécutif (20^{ème} session) convoqué à Paris les 21 et 22 décembre 1936. Point XIII de l'Ordre du Jour : Le Chômage des intellectuels. Lettre circulaire adressée par l'Institut international de Coopération intellectuelle », [1936]. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la Première séance (publique) tenue à Genève, le lundi 13 juillet 1936 à 10 h. 30 », [1936], p. 17. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 04/03/1938, à BRADBY Edward, Genève, p. 1.

¹⁵⁹ « Activité de l'organisation. XII^e session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 38. CASTRILLI Vincenzo, « L'activité de l'Institut international de coopération intellectuelle en matière du chômage des intellectuels » in *Le chômage des jeunes diplômés*, Paris, Pax Romana, 1938, p. 133. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 10.

plus avant son programme d'harmonisation internationale des statistiques universitaires¹⁶⁰. Toutefois, après seulement seize mois de travail, il ne lui restait plus qu'à faire ses valises¹⁶¹. István Lajti, qui avait officié comme secrétaire du Comité des Directeurs de l'Enseignement supérieur en 1933 et 1935¹⁶², prit sa succession à la tête du BISU¹⁶³.

1.3. La contribution de la Confédération internationale des Étudiants

1.3.1. Qu'est-ce qu'un étudiant ?

Vincenzo Castrilli n'était cependant pas le seul à caresser le dessein de rendre comparables entre elles les statistiques nationales des étudiants. En septembre 1933, lorsque le statisticien vient présenter son projet à la conférence de Genève susmentionnée sur le surpeuplement des universités, son allocution est suivie par un interminable débat sur les définitions des mots « étudiant » et « université »¹⁶⁴. Au cours de ces discussions, une voix se fait particulièrement entendre¹⁶⁵ : celle du Belge Paul M. G. Lévy¹⁶⁶.

Paul Lévy enseigne alors la statistique à l'École des Hautes Études de Gand ; mais il est surtout un ancien membre de l'état-major de la Confédération internationale des Étudiants

¹⁶⁰ *L'année 1937 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1938, p. 52. « Activité de l'organisation. XIIe session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 31. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, CASTRILLI Vincenzo, Paris, 20/10/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 2. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », CASTRILLI Vincenzo, Paris, 14/01/1937, à BRÜSCHWEILER Carl, Berne. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 04/03/1938, à BRADBY Edward, Genève, p. 2.

¹⁶¹ « À mon grand regret », affirme-t-il en 1948. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », CASTRILLI Vincenzo, Sienne, 03/02/1948, à ROSIER Alfred, Paris.

¹⁶² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.64, IICI, « Rapport de l'Institut sur la deuxième réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, tenue à Paris, les 28 et 29 avril 1933 », [>29/04/1933], p. 2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/19554/1976, CICI, « Dix-septième session. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance tenue à Genève le lundi 15 juillet 1935 à 15 h. 30 sous la présidence du prof. Gilbert Murray », [>15/07/1935], p. 3.

¹⁶³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 26/01/1938, à SALAT Rudi, Fribourg, p. 2.

¹⁶⁴ CASTRILLI Vincenzo, « Annexe II. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 35-36. *EUI, Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 5. *AHBIT, Genève*, D/600/572/37, [MAURETTE Fernand], « Conférence d'experts de l'Entr'aide universitaire sur le surpeuplement des universités », 02/10/1933, p. 2.

¹⁶⁵ *Ibidem*, p. 5. *AHBIT, Genève*, D/600/572/8/9, NOSOWICZ Olgierd H., « Rapport », Riga, 15/08/1932, p. 3. *AHBIT, Genève*, D/600/572/37, [MAURETTE Fernand], « Conférence d'experts de l'Entr'aide universitaire sur le surpeuplement des universités », 02/10/1933, p. 3.

¹⁶⁶ Paul M. G. Lévy (1910-2002), ingénieur commercial de l'ULB en 1930, fut nommé rédacteur en chef du journal parlé de l'INR en 1933. Il était membre du Parti ouvrier belge. Durant la Seconde Guerre mondiale, il prit une part active à la propagande radiophonique du gouvernement belge en exil en Grande-Bretagne. Converti au catholicisme, Paul Lévy fut très brièvement député pour l'Union démocratique belge en 1946, avant d'entamer une carrière universitaire dans les universités de Strasbourg puis de Louvain. NEFORS Paul, « Lévy, Paul » in *NBN*, t. X, 2010, p. 272.

(CIE)¹⁶⁷. La Confédération avait été associée aux discussions pionnières de l’AILC sur le « chômage des intellectuels »¹⁶⁸, et avait abordé ce thème lors de ses congrès de Varsovie (1924), Copenhague (1925) et Prague (1926)¹⁶⁹ – ce qui, soit dit en passant, contribua probablement encore à la diffusion de l’expression. Afin de lutter contre le « chômage des intellectuels » par « l’orientation professionnelle »¹⁷⁰, elle créa en 1930, à l’initiative de Lévy, un Office de Statistique et d’Informations sociales, basé à Varsovie. Cet Office publia l’année suivante un rudimentaire *Essai de statistique estudiantine*, simplement basé sur la compilation des données des annuaires statistiques nationaux et communiqué à toutes les unions nationales d’étudiants en vue d’améliorer ces statistiques et de les harmoniser mondialement¹⁷¹. En 1932, une nouvelle enquête est menée auprès des autorités scolaires¹⁷². Le 1^{er} août 1933, Lévy écrit même à Castrilli pour lui demander son récent programme de coordination des statistiques universitaires¹⁷³.

Cependant, la Confédération internationale des Étudiants bute sur le même problème que la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels : au fond, qui veut-elle représenter ? La notion moderne d’« étudiant » a elle aussi une histoire. Antonin Dubois a montré comment cette notion s’est cristallisée, en France et en Allemagne, à la fin du XIX^e siècle, dans un contexte à la fois marqué par la réglementation de ce statut (définition juridique et administrative, rationalisation de l’immatriculation, instauration des cartes obligatoires) et par l’essor d’associations revendiquant une identité et des intérêts propres à ce « groupe

¹⁶⁷ Fondée en 1919 à l’initiative de l’UNEF, la Confédération internationale des Étudiants se présentait comme la plus généraliste et la plus représentative des organisations internationales d’étudiants. Jusqu’à sa disparition en 1940, elle s’occupa d’échanges et de voyages d’étudiants, de sport universitaire et de documentation sur les problèmes de l’enseignement supérieur. Son secrétariat était installé à Bruxelles, dans les locaux de l’Union nationale des Étudiants de Belgique. LAQUA Daniel, « Activism in the ‘Students’ League of Nations’: International Student Politics and the Confédération internationale des Étudiants, 1919-1939 » in *English Historical Review*, vol. 132, n°556 (2017), p. 607-609. MERCERON Stéphane, « Années Trente, l’UNEF à la tête de la Confédération internationale des Étudiants », p. 73. VOS Louis, GEVERS Lieve, « Student movements » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. II, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 356.

¹⁶⁸ ANMT, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l’A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels », AILC, « La réunion de Prague. 30 Septembre – 1^{er} Octobre 1924 », [s.d.], p. 2. ANMT, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance M. Fuss postérieure à Conférence de Luxembourg. Travail d’après Congrès. Préparation du la (sic) Congrès de Prague », FUSS Henri, Genève, 11/02/1924, à Présidents des sections nationales, p. 9.

¹⁶⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1051/13C/52171/25398, « Commission V. Procès-Verbaux des réunions de la Commission V pendant le Congrès du 8^{ème} Conseil de la C.I.E. », p. 1-7. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1077/13C/48414/43311, BAUGNIET Jean, « Rapport présenté à la Commission de Coopération intellectuelle de la Société des Nations, par l’administrateur de l’Office central de la Confédération internationale des Étudiants », Bruxelles, [<12/12/1925], p. 5.

¹⁷⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/20957/4846, CIE, « XII^e Réunion du Conseil : Bruxelles, août 1930. Commission V. Ordre du jour », p. 3-4.

¹⁷¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LÉVY Paul, « À propos d’un Office de statistique universitaire », 06/02/1936, p. 4. AHBIT, Genève, D/600/572/8/9, CIE, Office d’Entr’aide, *Essai de statistique estudiantine*, Varsovie, 1931. *Informations sociales*, vol. 40, n°10, 07/12/1931, p. 402.

¹⁷² AGR, Bruxelles, Fonds de l’Administration de l’Enseignement supérieur, dossier n°163, NOSOWICZ Olgierd, Varsovie, au ministère de l’Instruction publique, Bruxelles.

¹⁷³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, LÉVY Paul, Bruxelles, 01/08/1933, à CASTRILLI Vincenzo, Paris, 11/08/1933 ; CASTRILLI Vincenzo, Paris, 11/08/1933, à LÉVY Paul, Bruxelles.

social »¹⁷⁴. Le développement de la statistique des étudiants, qui s'accélère en période de réformes de l'enseignement supérieur (dès 1816 en Prusse ; après 1870 en France), contribua elle aussi à la stabilisation de ce concept¹⁷⁵. L'un des principaux enjeux d'une définition du mot « étudiant » réside dans l'usage que l'on fera ensuite de ce terme¹⁷⁶. Dans le cadre d'une étude sur le chômage intellectuel, l'attention se porte sur les élèves susceptibles d'obtenir un diplôme, et donc d'encombrer le marché ; or les statistiques italiennes et françaises ne faisaient jusque-là pas de distinction entre étudiants ordinaires et élèves libres ou auditeurs¹⁷⁷. On comprend donc que Castrilli ait chaudement recommandé cette distinction¹⁷⁸.

Cependant, le nœud du problème est plutôt de savoir quelles institutions sont dignes d'être assimilées à l'enseignement supérieur¹⁷⁹. Parcourant les différentes statistiques universitaires nationales, Vincenzo Castrilli s'était retrouvé face à un imbroglio d'universités libres, d'instituts techniques, de facultés de théologie, d'écoles d'arts et d'extensions universitaires dont les élèves étaient, d'un pays à l'autre et d'un cas à l'autre, amalgamés ou distingués des autres étudiants dans les statistiques officielles¹⁸⁰. Pour s'en sortir, il réclamait, d'une part, l'adoption du plus fin niveau de précision possible, les sections, comme « bases du classement »¹⁸¹. Le but était d'ainsi écarter *a posteriori* du décompte celles qu'il jugeait hors-propos, comme la formation des sage-femmes dans les facultés de Médecine en France¹⁸². D'autre part, il requérait des bureaux de statistiques nationaux une contextualisation de chaque

¹⁷⁴ DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 18-19, p. 209-210, p. 215, p. 270, p. 667, p. 671-672, p. 678.

¹⁷⁵ *Idem*, p. 209, p. 216-223, p. 237-238.

¹⁷⁶ DE VRIES Hans, JENSMA Goffe Theunis, *Veranderingen in het hoger onderwijs...*, p. 131.

¹⁷⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 21.

¹⁷⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 25-27. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File « [P.V.] – 3ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – Procès-verbaux », « Procès-verbal de la 3^e séance tenue le Samedi 4 mai 1935 à 10 heures », p. 321-322.

¹⁷⁹ DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 213.

¹⁸⁰ CASTRILLI Vincenzo, « Annexe. Premiers résultats de la Statistique Intellectuelle Internationale », p. 616-622. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4, [CASTRILLI Vincenzo], « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités », [<29/02/1932], p. 4-5. CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 21. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 17. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56,

¹⁸¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3, IICI, [CASTRILLI Vincenzo], « Rapport de l'Institut à la Sous-commission des sciences et de la bibliographie (Point 5a de l'ordre du jour). Données statistiques relatives aux professions intellectuelles. S.I.3.1930 », [<16/07/1930], p. 3.

¹⁸² CASTRILLI Vincenzo, « La statistique universitaire », p. 326. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 14-17. CASTRILLI Vincenzo, « La statistique universitaire », p. 316-318. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File « [P.V.] – 3ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – Procès-verbaux », « Procès-verbal de la 3^e séance tenue le Samedi 4 mai 1935 à 10 heures », p. 1-5.

tableau transmis, par des textes explicatifs et des références bibliographiques relatifs à l'organisation de l'enseignement, aux lois et pouvoirs qui le régissaient, aux conditions d'admission des étudiants¹⁸³, etc. Les systèmes scolaires nationaux, hautement idiosyncrasiques, sont à cette époque considérés comme la chasse gardée des États, car garants de leur souveraineté et protecteurs de l'identité nationale. L'intervention des institutions internationales n'y est donc pas vue d'un bon œil¹⁸⁴. Cette remarque est *a fortiori* valable pour les statistiques, elles aussi perçues comme symboles de souveraineté¹⁸⁵. Castrilli ne l'ignore pas. Il recommande non pas d'uniformiser ces statistiques, mais d'expliquer, d'expliciter les sous-entendus pour rendre les chiffres compréhensibles même au lecteur étranger¹⁸⁶. Les Directeurs de l'Enseignement supérieur s'y emploient eux aussi : leur comité entreprend à partir de 1933 un vaste travail de documentation sur le fonctionnement de leur haut enseignement respectif¹⁸⁷, lequel aboutira trois ans plus tard à la publication, sous l'égide de l'IICI, de l'ouvrage *L'organisation de l'enseignement supérieur*¹⁸⁸.

Toutefois, ces lumières sur les subtilités des différents systèmes scolaires nationaux n'apportaient pas de critère permettant de distinguer clairement l'enseignement supérieur de l'enseignement du troisième degré « n'ayant pas un caractère universitaire »¹⁸⁹. Dans le cadre de ses recherches sur le chômage des intellectuels, la Confédération internationale des Étudiants

¹⁸³ CASTRILLI Vincenzo, « La statistique universitaire », p. 328-329. CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 24. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>04/04/1935], p. 21-22.

¹⁸⁴ HUGON Philippe, « La mesure des effets économiques de la scolarisation. Apports et limites de l'économie de l'éducation » in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 2005, Hors-série n°1 (« Pouvoirs et mesure en éducation »), p. 164. HOFSTETTER Rita, DROUX Joëlle, « Introduction générale. Sociogenèse d'une plateforme éducative internationaliste saisie dans son réseau relationnel » in HOFSTETTER Rita & Érhise, *Le Bureau international d'éducation*, p. 27.

¹⁸⁵ BRACKE Nele, « In search of comparability. The internationalisation of official statistics (1853-1945) », p. 109-110. DESROSIÈRES Alain, « L'histoire de la statistique comme genre », p. 124.

¹⁸⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 20, p. 328-329. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 15.

¹⁸⁷ « 33^e session plénière du Comité d'entente des Grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 20. « Activité de l'organisation. III^e Réunion du Comité des directeurs de l'Enseignement supérieur » in *Idem*, n°51-52, mars-avril 1935, p. 116, p. 124. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.64, IICI, « Rapport de l'Institut sur la deuxième réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, tenue à Paris, les 28 et 29 avril 1933 », [>29/04/1933], p. 2. *AFU, Bruxelles*, entresol, I/1/1, IICI, « Rapport sur la III^e Réunion du Comité des directeurs de l'Enseignement supérieur », Paris, 3-4 mai 1935, p. 3-5, p. 12-13.

¹⁸⁸ *L'organisation de l'enseignement supérieur*, vol. I, Paris, IICI, 1936. Y sont traités les systèmes d'enseignement supérieur américain, britannique, espagnol, français, allemand, italien, suédois et hongrois. Un tome 2 était prévu, comprenant la Belgique, mais sa préparation fut interrompue par la guerre. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/38777/1976, CICI, REYNOLD Gonzague de, « Rapport de G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la vingt et unième session plénière de la Commission (Genève, 17-22 juillet 1939) », Genève, 10/08/1939, p. 22.

¹⁸⁹ *L'avenir des diplômés*, p. 20.

s'efforça donc d'en donner une définition théorique¹⁹⁰. En août 1932, à l'occasion de son Congrès de Riga, Paul M. G. Lévy met sur pied une sous-commission chargée d'élaborer un « plan de statistique estudiantine internationale »¹⁹¹, laquelle propose une première définition internationale de l'étudiant :

*« Est considéré comme étudiant, du point de vue de la Statistique étudiante (sic), tout individu de l'un ou l'autre sexe, qui, ayant dépassé l'âge de 17 ans, est immatriculé dans un établissement conférant des grades permettant d'accéder directement à une profession dite 'libérale'. »*¹⁹²

Cette définition est d'emblée l'objet de critiques, ne serait-ce que parce que la notion de « profession libérale » est aussi ambiguë que celle d'enseignement supérieur¹⁹³. D'ailleurs, le critère utilisé pour caractériser une profession libérale n'est-il pas souvent la possession d'un... diplôme de l'enseignement supérieur¹⁹⁴ ? La CIE propose donc une nouvelle définition lors de son Congrès de Venise (23 août au 2 septembre 1933), qu'elle présente ensuite à la Conférence de Genève sur l'étude du surpeuplement des universités (20 au 22 septembre 1933) :

*« Dans les statistiques universitaires internationales le terme étudiant devrait être réservé à toute personne admise à fréquenter des institutions d'enseignement supérieur. On comprend sous cette dénomination les établissements dans lesquels l'enseignement poursuit au terme de l'enseignement secondaire ou tout autre enseignement équivalent le double but de promouvoir l'avancement des sciences et de fournir une préparation professionnelle. »*¹⁹⁵

Néanmoins, la CIE poursuit en recommandant, en cas de doute, « de se reporter à des listes d'établissements d'enseignement supérieur à établir par les services compétents dans chaque pays »¹⁹⁶. C'est à cet ultime critère que se résignera la Conférence de Genève¹⁹⁷, et Castrilli le fera sien dans son troisième rapport aux Directeurs de l'Enseignement supérieur¹⁹⁸. Désormais appartient à l'enseignement supérieur toute institution reconnue comme telle par son

¹⁹⁰ AHBIT, Genève, D/600/572/8/9, NOSOWICZ Olgierd H., « Rapport », Riga, 15/08/1932, p. 3.

¹⁹¹ *Idem*, p. 5.

¹⁹² *Idem*, p. 5.

¹⁹³ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 5. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 21. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>04/04/1935], p. 23.

¹⁹⁴ AHBIT, Genève, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 5.

¹⁹⁵ « Annexe IV. Définition des termes 'Etudiant' et 'Hautes Ecoles' » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 43.

¹⁹⁶ *Ibidem*.

¹⁹⁷ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 5.

¹⁹⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>04/04/1935], p. 24-25. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File « [P.V.] – 3ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – Procès-verbaux », « Procès-verbal de la 3^e séance tenue le Samedi 4 mai 1935 à 10 heures », p. 321.

administration de tutelle, « ou, en l'absence d'une telle autorité, les organisations agissant comme telle »¹⁹⁹.

On comprend aisément pourquoi cette démarcation était à la fois si importante et si délicate. Désigner une institution comme relevant ou non de l'enseignement supérieur est une décision politique, produit des rapports de force entre ces institutions. Le directeur de la Fondation Universitaire, Jean Willems, en sait quelque chose : n'a-t-il pas, en cette année 1933, orchestré la campagne de pressions des quatre recteurs auprès du Parlement contre l'octroi aux instituts de commerce anversois du droit de délivrer le grade de docteur ?²⁰⁰ Si la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels reprend le critère de l'« avancement des sciences » comme pierre de touche de sa propre définition de l'enseignement supérieur²⁰¹, le BSU, quant à lui, utilise la liste d'institutions et de « hautes écoles » que la FU reconnaît comme telles²⁰², laquelle sera modifiée au fil du temps²⁰³. *De facto*, cette initiative lui conférait, à elle et à la tétrarchie des recteurs qui la dirigeait, un pouvoir discrétionnaire sur l'octroi d'un titre de noblesse dont ceux-ci avaient intérêt à protéger la rareté.

1.3.2. Les origines transnationales du BSU

Paul M. G. Lévy, que l'on a vu à la manœuvre dans les travaux statistiques de la CIE, n'est pas un inconnu à la Rue d'Egmont. Membre du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, il a publié dans le bulletin de ce Cercle, en octobre 1932, une étude statistique sur les étudiants étrangers en Belgique²⁰⁴. Il y saluait « l'absence quasi-totale de chauvinisme chez les Belges »²⁰⁵, qui ouvraient les portes de leurs universités aux victimes des *clausus antisémites* d'Europe de l'Est²⁰⁶ ; mais envisageait cependant, en dernier recours, une

¹⁹⁹ « Activité de l'organisation. IIIe Réunion du Comité des directeurs de l'Enseignement supérieur » in *BCI*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 122.

²⁰⁰ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.10.2.1., dossier « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l'I. P. », WILLEMS Jean, « Communication très importante pour Messieurs les Recteurs », 21/03/1933.

²⁰¹ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/2, [s.n.], « Le problème du Surpeuplement des Universités et du Chômage des Intellectuels. Création d'une Commission d'Étude. Projet de communication à faire au Conseil d'Administration de la FU », [<04/10/1935], p. 1.

²⁰² En 1938, la Fondation Universitaire reconnaissait comme appartenant à l'enseignement supérieur les quatre grandes universités, la Faculté polytechnique de Mons, l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem, les Instituts agronomiques de l'État à Gembloux et à Gand, l'Institut Saint-Louis, le Collège Notre-Dame de la Paix, l'Institut supérieur de Commerce de l'État d'Anvers, l'Institut supérieur de Commerce Saint-Ignace d'Anvers, l'École des Hautes Études commerciales et consulaires de Liège, l'Institut supérieur commercial et consulaire de Mons, l'Institut supérieur de Commerce de Mons, l'École supérieure des Textiles de Verviers, l'École des Hautes Études de Gand. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 2 (1938), p. 29-30.

²⁰³ En 1940, la Section de l'Artillerie et du Génie de l'École Royale Militaire et l'Université coloniale sont ajoutées. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 4 (1940), p. 29-30.

²⁰⁴ LÉVY Paul M.-G., *Les Étudiants étrangers en Belgique*, Bruxelles, 1932, p. 4-6.

²⁰⁵ *Idem*, p. 9-10.

²⁰⁶ *Idem*, p. 7-8.

éventuelle limitation de leur nombre dans certaines disciplines en cas de « pléthore des intellectuels »²⁰⁷. Le jeune Lévy est de surcroît un ami d'Yvon Larivierre²⁰⁸. Le 6 février 1936, peu après la parution du premier rapport de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, il soumet au directeur de la Fondation Universitaire une note, qu'il publiera ultérieurement dans les colonnes du *Peuple*²⁰⁹ : « À propos d'un Office de statistique universitaire ».

Dans cette note, Lévy glisse quelques conseils tirés de son expérience à la CIE pour l'organisation de cet « Office » dont le rapport de la CESUCI évoque la création prochaine. Il déconseille notamment à Willems et Larivierre *L'Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, leur recommandant plutôt de solliciter directement les secrétariats rectoraux, comme il l'a fait en 1932. C'était en effet le seul moyen d'obtenir des statistiques distinguant étudiants belges et étudiants étrangers, ces derniers faisant varier fortement les populations des universités alors même qu'ils ne comptaient pas, pour la plupart, travailler en Belgique après leurs études²¹⁰. En matière de demande, Lévy suggère d'adopter une méthodologie proche de celle de Fuss : rédiger des monographies professionnelles en consultant les organisations représentatives de ces professions²¹¹. Il s'intéresse enfin à l'organisation concrète de l'Office à naître, dont une branche s'occuperait de statistique tandis que l'autre prendrait en charge le placement²¹². Willems et Larivierre, qui s'entretiennent avec Lévy en personne dans le courant de février 1936²¹³, sauront tirer parti de ces conseils lorsqu'ils créeront le Bureau de Statistiques universitaires, en octobre de la même année.

²⁰⁷ *Idem*, p. 17-18.

²⁰⁸ Les deux hommes sont nés en 1910. Lévy termine ses études d'ingénieur commercial à l'ULB en 1930 ; Larivierre, en 1932. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.6.9., dossier « Larivierre Yvon ». *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 10/02/1936, à LÉVY Paul, Bruxelles ; LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 12/10/1936, à LÉVY Paul, Bruxelles. NEFORS Paul, « Lévy, Paul », p. 272.

²⁰⁹ LÉVY Paul, « À propos d'un Office de statistique universitaire » in *Le Peuple*, 29/03/1936, p. 6, col. 1-3.

²¹⁰ En les confondant avec les étudiants de nationalité belge, erreur courante à cette époque, on aurait ainsi pu croire que la population de l'Université de Liège avait stagné au cours de l'Entre-deux-guerres, alors que la chute du nombre des étudiants d'Europe de l'Est dissimulait la croissance des effectifs autochtones. LANGER-BROUWIR S., « Analyse de l'évolution de la population et des diplômés de l'Université de Liège » in *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, vol. 33, n°2 (1961), p. 8. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LÉVY Paul, « À propos d'un Office de statistique universitaire », 06/02/1936, p. 2, p. 4.

²¹¹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LÉVY Paul, « À propos d'un Office de statistique universitaire », 06/02/1936, p. 7.

²¹² *Idem*, p. 1, p. 3-4.

²¹³ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.6.9., dossier « Larivierre Yvon ». *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 10/02/1936, à LÉVY Paul, Bruxelles. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, B/2/1, WILLEMS Jean, Bruxelles, 31/03/1936, à DOR Georges, Liège, [s.d.].

2. Les chiffres voyageurs

Dans sa note du 6 février 1936, Paul Lévy suggère à la Fondation Universitaire un modèle dont le nom nous est familier : le Bureau universitaire de Statistique de Paris²¹⁴. Quelques semaines plus tard, le 28 mars 1936, nous retrouvons Yvon Larivierre, écrivant depuis l'Hôtel Opal, à Paris, pour rendre compte à Jean Willems d'une semaine de stage auprès des collaborateurs d'Alfred Rosier : « grâce à leur grande obligeance, j'ai pu me mêler de façon intime à la vie journalière du B.U.S. »²¹⁵. Dans sa lettre, le jeune homme s'enthousiasme pour les résultats « réellement remarquables » obtenus par celui-ci, tout en soulignant ses « grands défauts » d'organisation dont les Belges devront se garder pour « réaliser une œuvre parfaite »²¹⁶. De retour à Bruxelles, Larivierre a à peine le temps de défaire ses valises, puisque le 21 avril 1936, il part à La Haye pour un nouveau stage, à la Division de la Statistique de l'Enseignement du Centraal Bureau voor de Statistiek néerlandais, dirigée par Philip J. Idenburg. Ainsi, se réjouit Willems, le Bureau de Statistiques universitaires bénéficiera de « l'expérience déjà acquise à l'étranger »²¹⁷. Des différences importantes existaient cependant entre Paris et La Haye tant du point de vue du contexte politique que des méthodes mobilisées dans l'étude du marché de l'emploi intellectuel.

2.1. Larivierre à Paris

Du côté français, le Bureau universitaire de Statistique doit être replacé dans le cadre de l'« école unique », un ensemble de réformes visant à unifier les ordres d'enseignement alors socialement ségrégués dans l'espoir d'instaurer l'égalité des chances à l'école²¹⁸. Le Bureau universitaire de Statistique avait été créé en 1933, sous la forme d'une association loi de 1901, et placé sous le patronage d'entre autres le ministère du Travail, la CTI et l'UNEF. Le ministère de l'Éducation nationale en avait cependant pris l'initiative, et assurait une large part de son financement²¹⁹. Le ministre à l'origine de cette initiative est Anatole de Monzie (1876-1947), député républicain-socialiste et grand partisan de l'école unique. L'année précédant la création

²¹⁴ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LÉVY Paul, « À propos d'un Office de statistique universitaire », 06/02/1936.

²¹⁵ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.6.9., dossier « Larivierre Yvon », LARIVIERRE Yvon, Paris, 28/03/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, p. 1.

²¹⁶ *Ibidem*.

²¹⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, 18/04/1936, à BOVESSE François, Bruxelles.

²¹⁸ PROST Antoine, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2013 (coll. « L'univers historique »), p. 14-15, p. 22-23.

²¹⁹ ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 632.

du BUS, il avait ainsi instauré la gratuité de l'enseignement secondaire en France²²⁰. de Monzie s'inquiétait cependant des conséquences de cette décision sur le marché de l'emploi et des troubles politiques qui enflaient en Allemagne sur fond d'*Überfüllung*²²¹. Fin 1932, il commanda donc un rapport sur le « chômage intellectuel » et « l'encombrement des professions libérales » à un chargé de mission de son cabinet : Alfred Rosier²²².

2.1.1. Alfred Rosier

Alfred Rosier (1900-1987) est alors un jeune docteur en droit, militant au sein de la Confédération des Travailleurs intellectuels. Étiqueté socialiste réformiste, c'est un ancien collaborateur de Henri Sellier, futur ministre de la Santé publique du Front populaire (Rosier sera alors membre de son cabinet) et conseiller général socialiste du Département de la Seine²²³. Ce n'est pas un détail anodin, car Sellier avait été l'un des principaux artisans du développement des services d'orientation professionnelle dans ce département²²⁴. En outre, Rosier a précédemment occupé les fonctions de vice-président de l'UNEF, laquelle avait créé dès 1927 un « Office de documentation professionnelle » destiné à étudier les débouchés qui s'offraient aux étudiants français. Le 29 décembre 1933, cet Office est transformé en « Bureau universitaire de Statistique » ; Alfred Rosier en devient le secrétaire général²²⁵. Deux ans plus tard, il commentera ainsi cette fondation :

*« C'était peut être une audace de décréter la gratuité des études. Nous ne regrettons pas de l'avoir fait, c'était nous mettre sur une voie heureuse et qui porte ses fruits ; cependant il était nécessaire de dissocier deux choses absolument distinctes, la culture proprement dite et la préparation à un métier. »*²²⁶

Par la suite, Rosier deviendra chef de cabinet de Jean Zay (1904-1944) à l'Éducation nationale, de 1937 à 1939. Celui-ci poussa plus avant le projet de l'école unique, rapprochant les ordres d'enseignement, ménageant des passerelles entre eux et organisant, à titre

²²⁰ NADAUD Éric, « De Monzie Anatole » in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, p. 695-697. CHATRIOT Alain, *La notion de « chômeur intellectuel »*, p. 117, p. 130-131. DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier », p. 11.

²²¹ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », [s.n.], [Présentation du Bureau Universitaire de Statistique de Paris], [>1944], p. 1.

²²² ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 277-278.

²²³ DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier », p. 8. MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France*, p. 199.

²²⁴ MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France*, p. 7, p. 74, p. 199.

²²⁵ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 277-278.

²²⁶ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », [ROSIER Alfred], [Communication à la Conférence de Belgrade], [<09/12/1935], p. 8.

expérimental, une sixième commune à tous les élèves du second degré²²⁷. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le radical tripla le budget des bourses d'études et diminua les droits d'inscriptions²²⁸. Zay et ses collaborateurs ne perdaient pourtant pas de vue le chômage intellectuel²²⁹. Le nouveau ministre rendit l'orientation professionnelle obligatoire pour tous les jeunes Français, doubla le budget du BUS, stimula la création de ses centres locaux de documentation en province et encouragea la présence de représentants du Bureau dans les conseils de classe des collèges et lycées²³⁰. Ainsi, à la démocratisation de l'enseignement répondait « un instrument de contrôle de l'accès aux études supérieures » (Jérôme Martin)²³¹. Sans entrer dans une voie coercitive – le mot de la fin reste aux parents –, le pouvoir observe, évalue, oriente les élèves, rationalise les flux, diffuse les informations sur l'offre (pléthorique) et la demande (capricieuse)²³².

Dans leurs travaux, Julie Fette et Nathalie Hugot-Piron insistent sur le soutien apporté au protectionnisme corporatif – des médecins pour l'une, des ingénieurs pour l'autre – par les discours pessimistes du BUS²³³. S'il participa en effet à la xénophobie professionnelle ambiante²³⁴, le BUS ne se limitait toutefois pas aux solutions restrictives (cf. Chapitre V). Comme à la Rue d'Egmont, on retrouve chez Alfred Rosier cette volonté de combattre les exagérations, d'apporter précision et nuance, de rechercher les remèdes les plus « objectifs » aux problèmes d'emploi des diplômés²³⁵. Ainsi, il niait la pléthore de médecins et mettait en cause leur concentration dans les villes²³⁶. Du reste, le BUS n'hésitait pas à contredire la CTI et les associations professionnelles, comme lors de sa campagne en faveur de l'abaissement de l'âge de la retraite dans les professions libérales²³⁷. Quant à de Monzie, il était proche de la revue *L'État moderne* et du groupuscule éponyme, club de réflexions de techniciens du

²²⁷ CHAPOULIE Jean-Michel, « Entre le lycée d'élite et le lycée de masse. Paul Langevin, Gustave Monod et les réformes de l'enseignement secondaire de 1936-1939 et de 1944-1951 » in CASPARD Pierre, LUC Jean-Noël, SAVOIE Philippe, *Lycées, lycéens, lycéennes, deux siècles d'histoire*, Lyon, INRP, 2005, p. 150-151. MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France*, p. 220-223, p. 231-233. PROST Antoine, *Du changement dans l'école*, p. 30-34.

²²⁸ MONCHABLON Alain, « Les Années Front Populaire des étudiants de Paris » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°133 (2017/1), p. 32-34. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 615-616.

²²⁹ *Idem*, p. 630. CHAPOULIE Jean-Michel, « Entre le lycée d'élite et le lycée de masse », p. 145. MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle...*, p. 220.

²³⁰ *Idem*, p. 224. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 632-634, p. 695-696, p. 700.

²³¹ MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle...*, p. 200.

²³² *Idem*, p. 200, p. 221. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 700, p. 703-704.

²³³ FETTE Julie, *Exclusions*, p. 82, p. 203. HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 41-42.

²³⁴ Utilisant par exemple son service de placement « pour opposer des candidatures de diplômés ou techniciens français à toutes les demandes d'introduction d'intellectuels étrangers ». « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 6, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 409.

²³⁵ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 119.

²³⁶ *Idem*, p. 135. FETTE Julie, *Exclusions*, p. 70-71. « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique universitaire » in *BCI*, n°91-92 (juillet-août-septembre 1938), p. 411.

²³⁷ FETTE Julie, *Exclusions*, p. 86-88.

ministère des Finances, favorables au Front populaire, et qui réclamaient une économie dirigée et des investissements publics contre-cycliques pour sortir la France de la crise²³⁸.

2.1.2. La Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique

Jean Willems connaissait bien Anatole de Monzie. Les deux hommes évoquent à plusieurs reprises leur amitié²³⁹, et en 1955, le directeur de la Fondation Universitaire salue encore la mémoire de « cet homme étonnant, d'une vaste culture, d'une imagination prodigieuse, d'un dynamisme à toute épreuve », qui recevait « à l'heure du thé » les personnalités de passage dans la capitale française²⁴⁰. Est-ce à l'occasion de l'une de ces visites chez de Monzie qu'il fit la connaissance de Rosier²⁴¹ ? Le Belge semble en tout cas séjourner régulièrement à Paris²⁴², et dès le 22 novembre 1935, il écrit au secrétaire général du Bureau universitaire de Statistique, « sous les auspices de notre éminent ami, Monsieur de Monzie », pour solliciter de lui des renseignements sur le fonctionnement et les méthodes de travail de son Bureau²⁴³. Début mars 1936, Rosier reçoit Willems à Paris, et les deux hommes conviennent du stage de quinze jours que fera Larivierre au BUS²⁴⁴.

De cette coopération naquirent bientôt des ambitions plus vastes. « J'espère que nos projets de réunion internationale pourront bientôt se concrétiser », glisse Rosier à Larivierre peu après son départ²⁴⁵. Le souhait du patron du BUS fut vite réalisé : du 15 au 19 décembre 1936 se tint à Paris la « Conférence Internationale d'informations sur le chômage des diplômés des Universités et Grandes Écoles » ou « Conférence internationale des Bureaux universitaires de Statistique²⁴⁶ ». Cette conférence visait à dégager, à partir des expériences locales de lutte

²³⁸ DESCAMPS Florence, « *L'État moderne, une contribution originale des fonctionnaires des finances à la réforme de l'État (1928-1940)* » in *Revue française d'administration publique*, n°120 (2006/4), p. 667-678. HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 39-40.

²³⁹ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, 06/10/1936, à de MONZIE Gaston, Paris. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « [Procès-verbaux] Mardi 15 décembre 1936 », [15/12/1936], p. 9.

²⁴⁰ *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », Bureau Universitaire de Statistique et de Documentation Scolaires et Professionnelles (sic), « Conférence internationale d'experts. Séance du Mardi 24 Mai 1955 (matinée) », [>24/05/1955], p. 8.

²⁴¹ Une lettre de Rosier à Willems indique qu'ils s'étaient déjà rencontrés avant le Congrès des BUS des 15 au 19 décembre 1936. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/2, ROSIER Alfred, Paris, 23/12/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

²⁴² *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 14/10/1936, à ROSIER Alfred, Paris.

²⁴³ *AFU, Bruxelles*, entresol, B/2/3, WILLEMS Jean, Bruxelles, 22/11/1935, à ROSIER Alfred, Paris, p. 1.

²⁴⁴ *AFU, Bruxelles*, entresol, B/2/3, WILLEMS Jean, Bruxelles, 04/03/1936, à ROSIER Alfred, Paris.

²⁴⁵ *AFU, Bruxelles*, entresol, B/2/3, ROSIER Alfred, Paris, 16/03/1936, à [LARIVIERRE Yvon, Bruxelles].

²⁴⁶ Désigner toutes les organisations étudiant (en tout ou en partie) le chômage des intellectuels comme des « bureaux universitaires de statistique », par analogie avec le BUS parisien, ne rend cependant pas justice à la diversité des formes que prenait cette étude dans les différents pays.

contre le chômage intellectuel, des remèdes valides pour l'ensemble des pays représentés²⁴⁷. Elle fut organisée par le Bureau universitaire de Statistique de Paris et placée sous la présidence de Gaston Martin (1886-1960), membre du Conseil du BUS, professeur à l'Université de Toulouse et député radical (1932-1936)²⁴⁸ – qui séjourna à la Rue d'Egmont peu après la Conférence²⁴⁹. Hauts fonctionnaires, statisticiens, représentants des étudiants et des travailleurs intellectuels de Grande-Bretagne, de Hongrie, de Pologne, d'Autriche ou encore de Yougoslavie y débattirent durant six séances « parfois fort animées »²⁵⁰.

À sa propre surprise, Willems fut choisi par de Monzie comme premier conférencier, avec pour mission de dresser une « Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du Chômage intellectuel »²⁵¹. Il prit ensuite, à l'improviste, la présidence de la première séance de débats²⁵². De telles responsabilités lui semblaient bien disproportionnées par rapport à ses maigres réalisations ; en outre, comme le rappelle Larivierre à Rosier dans une lettre, le directeur de la Fondation Universitaire n'était « mandaté ni par le Gouvernement, ni par l'ensemble des organismes s'intéressant à la question du chômage des intellectuels, pour représenter la Belgique »²⁵³. Willems semble cependant s'en être plutôt bien sorti, puisque Castrilli, dans une lettre à Rosier, affirme que le Belge « contribua dans une large mesure au succès de la Conférence »²⁵⁴ ; il en rédigea notamment les vœux de conclusion²⁵⁵. En dépit de ses scrupules, cette première rencontre avec des spécialistes étrangers lui apportait ainsi une reconnaissance internationale de son statut d'expert du « chômage intellectuel ».

En outre, quels que fussent ses doutes et ses mérites, Willems jouit aux yeux de Rosier et de Monzie de qualités stratégiques : il est francophone, il est un ami de la maison et, en même temps, il vient d'un petit pays et ne porte donc ombrage à personne²⁵⁶. L'objectif de promotion

²⁴⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 2.

²⁴⁸ « Gaston Martin » in *Site de l'Assemblée nationale*, [En ligne], [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/5037](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/5037) (Page consultée le 18/11/2022). « Martin (Gaston), 1886-1960 » in LIGOU Daniel (dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, 4^e édition, Paris, PUF, 1998, p. 793.

²⁴⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MARTIN Gaston, Paris, 23/12/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 28/12/1936, à TOURNIER Denise, Paris ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 24/12/1936, à MARTIN Gaston.

²⁵⁰ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 8.

²⁵¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, 06/10/1936, à de MONZIE Gaston, Paris. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, « Conférence de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire belge, au Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, le mardi 15 décembre 1936 », [15/12/1936], p. 1-2.

²⁵² AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, [Texte de l'intervention d'ouverture], [<15/12/1936], p. 1.

²⁵³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 24/11/1936, à ROSIER Alfred, Paris, p. 1.

²⁵⁴ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », CASTRILLI Vincenzo, Paris, 05/05/1937, à ROSIER Alfred, Paris.

²⁵⁵ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique, Paris, 15-19 décembre 1936 », [s.d.], p. 7.

²⁵⁶ En 1931, la secrétaire générale du Bureau international de l'Éducation, Marie Butts, expliquait ainsi au secrétaire général du ministère belge des Sciences & des Arts, Marcel Nyns, la faveur dont jouissaient les Belges dans le domaine de la coopération internationale. BRYLINSKI Émeline, CHRISTIAN Michel, LEOPOLDOFF Irina, LOUREIRO Clarice, SCHNEUWLY

de l'image de la France à l'étranger est pourtant bien présent au BUS. En interne, Rosier ne manque pas de souligner l'opportunité que l'accueil de stagiaires étrangers et la participation à des conférences internationales constituent pour le « prestige intellectuel »²⁵⁷ de son pays²⁵⁸. Cette aspiration au rayonnement s'inscrit dans les efforts contemporains de Jean Zay pour redorer le blason de la France à l'étranger par la diplomatie universitaire²⁵⁹. De même, les discours prononcés par les officiels français à la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique (Anatole de Monzie ; Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères ; Jean Zay, au banquet de clôture...) sont pour eux l'occasion de conjurer le sombre tableau que la presse française peint alors du Front populaire, de vanter leurs réformes scolaires, et d'ériger le BUS parisien en modèle pour le monde entier²⁶⁰. Durant la Conférence, toute personne souhaitant se renseigner sur le fonctionnement du Bureau y est la bienvenue, et Rosier en offre même une visite guidée aux participants²⁶¹.

La création récente d'un « B.U.S. International »²⁶² au sein de l'Institut international de Coopération intellectuelle est aussi abordée par le congrès : le 17 décembre, le directeur de l'Institut, Henri Bonnet, présente la mission de ce nouveau service, et Vincenzo Castrilli expose à nouveau son programme de coordination internationale des statistiques universitaires²⁶³. La Conférence vota une motion en faveur de ce programme²⁶⁴, et proposa que le Bureau international fût assisté par une commission de représentants des « bureaux universitaires de statistique » en vue d'aplanir les différends d'ordre technique entre ces experts²⁶⁵. Cette « Commission consultative du Bureau international de Statistique Universitaire » (CCBISU) est officiellement établie début 1938²⁶⁶. Là encore, de Monzie semble avoir joué un rôle dans

Bernard, « Le BIE dans le monde : une géographie variable » in HOFSTETTER Rita & Érhisie, *Le Bureau international d'éducation*, p. 518.

²⁵⁷ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 4, dossier « Conseil », TOURNIER Denise, « Réunion du Conseil d'Administration du Bureau Universitaire de Statistique. 28 Janvier 1936 », [>28/01/1936], p. 33.

²⁵⁸ *Idem*, p. 33.

²⁵⁹ MERCERON Stéphane, « Années Trente, l'UNEF à la tête de la Confédération internationale des Étudiants », p. 77, p. 80.

²⁶⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MARTIN Gaston, « L'œuvre des B.U.S. en Europe occidentale », [>16/12/1936], p. 1-3 ; « Congrès international sur le chômage des intellectuels » [Motions], décembre 1936, p. 2. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique. Paris, 15-19 décembre 1936 », [s.d.], p. 8 ; « Banquet de clôture du Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique », [>19/12/1936], p. 2.

²⁶¹ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 9.

²⁶² AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, BUS, « Congrès International des Bureaux Universitaires de Statistiques pour l'Étude du Chômage des Jeunes Diplômés des Universités et Grandes Écoles, Paris, du 15 au 19 Décembre 1936 » [Fascicule-programme du Congrès], [<15/12/1936], p. 3-4.

²⁶³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, [ROSIER Alfred], BUS, « Conférence internationale d'informations sur le chômage des diplômés des universités et grandes écoles », [09/12/1936].

²⁶⁴ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique. Paris, 15-19 décembre 1936 », [s.d.], p. 9.

²⁶⁵ *L'année 1937 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1938, p. 39-40. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, « Congrès international sur le chômage des intellectuels » [Motions], décembre 1936, p. 2.

²⁶⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/5, IICI, « Rapport sur la Réunion de la Commission consultative du Bureau International de Statistique Universitaire », Paris, 3-4 novembre 1938 (« Rapport définitif »), p. 1.

les coulisses et, là encore, Jean Willems semble y avoir été associé²⁶⁷. Dès la première réunion de la Commission consultative (3-4 novembre 1938), il est élu président de la CCBISU, sur proposition de Henri Bonnet²⁶⁸.

2.1.3. Mise en pratique

Lors de la Conférence de décembre 1936, Gaston Martin se réjouit de la création récente du Bureau de Statistiques Universitaires belge « dont la technique est toute voisine de la nôtre »²⁶⁹. Il n'a pas tort. Les méthodes du BSU présentent, au cours de sa première année d'existence, des analogies frappantes avec celles employées par le BUS. Celui-ci demandait aux écoles et institutions d'enseignement supérieur françaises de lui envoyer les statistiques relatives à leurs étudiants et à leurs diplômés, tirées de leurs registres, et se contentait ensuite de les compiler. Là où la FU doit faire preuve de diplomatie, l'autorité du ministère de l'Éducation nationale suffit ici à contraindre ces institutions²⁷⁰. Au point de vue du marché de l'emploi des diplômés, le BUS recourait à plusieurs sources. Pour le secteur public, les administrations françaises avaient l'obligation de lui communiquer les annonces de concours et le nombre des candidatures reçues pour ceux-ci²⁷¹. Pour le secteur privé, une « enquête permanente » avait lieu auprès des « chefs des principaux établissements », facilitée par les relations de confiance tissées par le service de placement du BUS avec les patrons et par l'appui de la Confédération générale de la Production française²⁷². Enfin, en ce qui concerne les professions libérales – et outre celles pour lesquelles les administrations départementales tenaient un compte des effectifs –, Rosier faisait directement appel aux associations professionnelles et aux associations d'anciens élèves²⁷³. Le BUS étant étroitement lié à la CTI,

²⁶⁷ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 14. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », Bureau Universitaire de Statistique et de Documentation Scolaires et Professionnelles (sic), « Conférence internationale d'experts. Séance du Mardi 24 Mai 1955 (matinée) », [>24/05/1955], p. 8.

²⁶⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 2.

²⁶⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MARTIN Gaston, « L'œuvre des B.U.S. en Europe occidentale », [>16/12/1936], p. 3.

²⁷⁰ *L'avenir des diplômés*, p. 45-46. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, ROSIER Alfred, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 3 de l'ordre du jour : L'étude des marchés des emplois réservés aux diplômés », [1938].

²⁷¹ *Idem*, p. 7.

²⁷² *Idem*, p. 12.

²⁷³ *Idem*, p. 9, p. 12. *L'avenir des diplômés*, p. 109-111. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, ROSIER Alfred, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Du chômage intellectuel et de l'encombrement des professions libérales en France », mars 1933, p. 79.

on pouvait s'attendre à ce qu'il emploie la même méthode de récolte de l'information à base syndicale que les enquêtes du BIT²⁷⁴.

L'interprétation des statistiques ainsi rassemblées passait enfin par un complexe système de « fiches analytiques »²⁷⁵ rangées dans des « meubles-classeurs »²⁷⁶ dont l'organisation permettait de dégager aisément le sens des chiffres des étudiants, des diplômés et des « chômeurs intellectuels » par la comparaison avec d'autres indices (démographiques, économiques, sociaux), notamment au niveau local (afin d'attirer les médecins dans les municipalités sous-médicalisées, par exemple)²⁷⁷. C'est ce que Rosier appelle à plusieurs reprises des « statistiques humaines », car fondées sur une interprétation immédiate²⁷⁸.

Au cours de l'année académique 1936-1937, le BSU appliqua les enseignements du séjour de Larivierre à Paris ; mais il fut rapidement confronté à de grosses difficultés. Au point de vue de la statistique universitaire, d'abord. Le Bureau envoya aux secrétariats des institutions d'enseignement supérieur des formulaires : à eux de les remplir en relevant, dans leurs registres, les étudiants par section et par année, les diplômés par grade, en distinguant sexe et nationalité²⁷⁹. Une telle méthode n'est pas sans danger : les institutions chargées de remplir ce genre de questionnaires sont souvent tentées de tourner les chiffres à leur avantage (exagérer les effectifs pour éviter des suppressions d'emploi ou pour étaler leur réussite par rapport à leurs concurrentes, par exemple) et, plus prosaïquement, peinent parfois à répondre aux formulaires ou à supporter la charge de travail qu'ils représentent²⁸⁰. C'est ce qui se produisit en Belgique²⁸¹ : dès novembre 1936, les employés des rectorats liégeois et louvaniste s'en

²⁷⁴ Rosier laisse même entendre que son BUS servait de bureau d'études pour ces associations professionnelles ou pour l'UNEF, afin de préparer les réformes que ces dernières revendiqueraient ou défendraient par la suite (comme la protection des titres de l'enseignement supérieur). *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 37-38 ; « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 34-36.

²⁷⁵ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, ROSIER Alfred, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 3 de l'ordre du jour : L'étude des marchés des emplois réservés aux diplômés », [1938], p. 8.

²⁷⁶ *Idem*, p. 13.

²⁷⁷ *Idem*, p. 8, p. 16-21. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 9.

²⁷⁸ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 39.

²⁷⁹ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), Bruxelles, Th. Dewarichet, 1937, p. 43-165. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Notice relative au programme d'action et à l'organisation du Bureau de Statistiques Universitaires », [>15/10/1936], p. 3. *AUGent, Gand*, 4A2/4, 245, dossier n°322, Dienst voor Hoogeschoolstatistiek, « Statistiek betreffende de studenten. Academisch jaar 1935-1936 », [Formulaire annuel]. *AUGent, Gand*, 4A2/4, 260, dossier n°322, WILLEMS Jean, Bruxelles, 14/12/1936, à Rijksuniversiteit Gent, Gand.

²⁸⁰ BRIAND Jean-Pierre, CHAPOULIE Jean-Michel, PERETZ Henri, « Les statistiques scolaires comme représentation et comme activité », p. 670, 673-676, p. 684, p. 696, p. 700. DE VRIES Hans, JENSMA Goffe Theunis, *Veranderingen in het hoger onderwijs...*, p. 148. MAARSEEVEN Jacques G. S. J., « The rise of Dutch official statistics », p. 352.

²⁸¹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 164.

plaignirent tant et si bien auprès de leurs recteurs²⁸² que le BSU finit, fin décembre, par abandonner en catastrophe la deuxième partie du questionnaire, consacrée aux diplômes délivrés. « Wat wij dit jaar publiceeren, zal dus noodzakelijk onvolledig zijn, maar eenieder zal voorzeker inzien dat de gebeurlijke leemten te wijten zijn aan het feit dat onze nieuwe dienst maar pas zijn werkzaamheid begonnen heeft », s'excuse Larivierre²⁸³.

Willems lui-même n'était pas satisfait du système. Il lui apportait certes un instantané des populations estudiantines, mais pas de leurs mouvements au sein de l'enseignement supérieur. En la matière, faute de mieux, il devait se contenter d'estimations sur base du nombre d'étudiants inscrits pour la première fois en première année de candidature, du nombre de récipiendaires inscrits et admis aux examens finaux, et du nombre de diplômés ayant obtenu leur titre dans le délai normal²⁸⁴. Cette technique, recommandée par Castrilli²⁸⁵, devait permettre de déduire le nombre futur de diplômés à partir du nombre d'étudiants²⁸⁶. Dans sa note pour Willems, Paul Lévy avait ébauché une alternative : « L'idéal – mais peut-on l'espérer – serait évidemment d'obtenir que les établissements d'enseignement moyen instituent une sorte d'inventaire permanent de leurs élèves et les suivent à l'Université et dans la vie ». Il ne se faisait cependant pas d'illusion quant à ce projet « chimérique »²⁸⁷.

L'étude du marché de l'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur n'était pas plus aisée. Au point de vue de « l'offre », des statistiques officielles existaient en Belgique pour certaines professions requérant un diplôme (professeurs de l'enseignement moyen supérieur officiel, médecins, avocats, magistrats, notaires, avoués, greffiers et huissiers)²⁸⁸. Autrement plus complexe était le recensement d'autres professions, comme la fonction

²⁸² AFU, Bruxelles, entresol, E/2/14, LADEUZE Paulin, Louvain, 10/11/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 12/11/1935.

²⁸³ AUGent, Gand, 4A2/4, 260, dossier n°322, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 20/11/1936, à Rijksuniversiteit Gent, Gand.

²⁸⁴ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Bureau des Statistiques Universitaires. Mission », [<15/10/1936], [<15/10/1936], p. 6. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 159-162.

²⁸⁵ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 38. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>04/04/1935], p. 29.

²⁸⁶ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Bureau des Statistiques Universitaires. Mission », [<15/10/1936], p. 7.

²⁸⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LÉVY Paul, « À propos d'un Office de statistique universitaire » in *Le Peuple*, 06/02/1936, p. 6.

²⁸⁸ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 173-186. *Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur*, Ministère des Affaires économiques, Office Central de Statistique, Strée, J. Dantinne & Fils, 1940, p. 12. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 167. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Statistiques relatives au marché de l'emploi intellectuel », [<20/11/1936], p. 5-6.

publique, l'ingénierie ou les carrières commerciales²⁸⁹. Un mémorandum de Larivierre datant de la fin de l'année 1936 indique le problème : dans ces carrières, « une entière liberté est laissée à l'employeur » de choisir le niveau et la nature du diplôme de ses candidats ; l'inventaire est donc « chose irréalisable ». Par conséquent, le premier rapport du BSU (mai 1937) se cantonne aux carrières pour lesquelles un diplôme est légalement requis²⁹⁰. Des notes internes à la FU envisagent une prise de contact directe avec les « groupements commerciaux, financiers et industriels »²⁹¹ ou les « entreprises les plus importantes de chacun des domaines d'activité »²⁹², afin de recenser les diplômés au sein de leur personnel ; mais aucune suite ne sera donnée à ces plans. Rosier était confronté aux mêmes difficultés²⁹³ et, en 1940, n'en semble pas encore sorti²⁹⁴.

Au point de vue de la « demande », la Fondation pouvait, comme le BUS, demander aux administrations le nombre de postes (d'enseignant, de greffier, de magistrat, de fonctionnaire...) ouverts par an et, pour chaque poste ouvert, le nombre de candidatures déposées : méthode courante à cette époque mais dont on sait qu'elle est biaisée, puisqu'une personne possédant un emploi peut bien en chercher un autre²⁹⁵. Lorsqu'il s'agissait des avocats, des médecins ou des ingénieurs, le BSU devait faire confiance aux indications peu sourcées, peu précises et incomplètes que les représentants de ces professions retiraient de leurs œuvres d'entraide, de leur expérience quotidienne ou de leurs propres enquêtes²⁹⁶. En outre, ces associations n'étaient pas toujours sur la même longueur d'onde que la Fondation. Ainsi, Maître Albert Chomé, directeur de la Conférence du Jeune Barreau, accuse la « démocratisation de

²⁸⁹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Bureau des Statistiques Universitaires. Mission », [<15/10/1936], [<15/10/1936], p. 8-9. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Statistiques relatives au marché de l'emploi intellectuel », [<20/11/1936], p. 3.

²⁹⁰ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 138-221.

²⁹¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Bureau des Statistiques Universitaires. Mission », [<15/10/1936], p. 9.

²⁹² AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Statistiques relatives au marché de l'emploi intellectuel », [<20/11/1936], p. 7.

²⁹³ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°91-92, (juillet-août-septembre 1938), p. 412. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], Item C.116, CASTRILLI Vincenzo, « Troisième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 3-4 mai 1935. La coordination des statistiques universitaires nationales », [>/04/04/1935], p. 40.

²⁹⁴ *L'avenir des diplômés*, p. 109.

²⁹⁵ BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 16. BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 17. LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage*, p. 216.

²⁹⁶ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 173-186. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 184. *L'avenir des diplômés*, p. 83. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 165, p. 168. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », FEROND Jean, « La pléthore médicale en Belgique », [1935], p. 17-19. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/3, VAN LEYNSEELE Henry, « Les avocats et la crise » ; « Mémorandum. Situation des universitaires belges », 16/10/1935. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/7, DOR Georges, « Note relative au chômage des intellectuels issus des Facultés de Droit », [11-12/11/1935], p. 2-4. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, « Memorandum. Entretien avec Mr. Verheyne, secrétaire de la F.A.B.I. », 19/09/1935 ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 25/11/1935, à FREDERICQ Louis, Gand ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 25/11/1935, à VICTOR René, Anvers ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 30/10/1935, à VAN LEYNSEELE, Bruxelles ; LINON Georges, Heusy-Berviers, 11/07/1938, à MASURE Jean, Bruxelles, 12/07/1938 ; FEROND Jean, Bruxelles, 05/12/1935, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 06/12/1935. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/4, VARENONCK Gabriel, Gand, 03/06/1938, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles.

l'enseignement supérieur » d'ouvrir les portes des études de droit « même aux moins doués » ; au cours de l'entretien qu'il a avec Willems ou Larivierre le 20 septembre 1935, il se prononce en faveur d'un numerus clausus²⁹⁷. Le Dr. Jean Ferond, secrétaire général de la Fédération médicale belge, consulté par la CESUCI, impute quant à lui la « pléthore médicale » aux « idées démocratiques » et aux bourses et prêts qu'elles auraient inspirés, pointant notamment du doigt... la Fondation Universitaire²⁹⁸. La Commission d'étude semble n'avoir pas tenu compte de cet avis : elle juge la profession médicale peu encombrée et, comme Rosier, attribue les difficultés des médecins à leur tendance à se concentrer dans les villes²⁹⁹. À défaut de pouvoir compter sur l'avis des associations professionnelles, la Fondation Universitaire pouvait toujours comparer le nombre de praticiens avec le nombre d'habitants (médecins, avocats, dentistes, pharmaciens...) ou le nombre d'affaires (avocats), fournis par le ministère de la Santé publique et de la Justice³⁰⁰. Mais ces études semblent pénibles et difficiles³⁰¹. Cependant, la fondation pourra bientôt expérimenter de nouvelles méthodes, venues du nord.

2.2. Larivierre à La Haye

Si des « circonstances impérieuses »³⁰² l'ont empêché de participer à la Conférence internationale des bureaux universitaires de Statistique, les mérites du fondateur de la Division Enseignement du Centraal Bureau voor de Statistiek de La Haye n'en sont pas moins célébrés en son absence, à Paris. Gaston Martin souligne en particulier les innovations techniques qu'a permises « l'effort considérable de la Hollande » :

*« C'est encore le Docteur Idenburg qui a montré que le danger de semblables études était sans doute d'être faites plus pour nous présenter les résultats actuels et la position statistique d'un état des choses que nous connaissions déjà, que pour permettre de le modifier en suivant d'année en année, ou de matière en matière, l'évolution de cet ensemble de faits. Il aurait souhaité des statistiques dynamiques au lieu de statistiques immobiles. »*³⁰³

²⁹⁷ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, « Mémoire. Entretien avec Maître Albert Chomé, directeur de la Conférence du Jeune Barreau », 20/09/1935, p. 1.

²⁹⁸ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », FEROND Jean, « La pléthore médicale en Belgique », [1935], p. 3.

²⁹⁹ CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [1937], p. 20. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 168.

³⁰⁰ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 187-221. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Bureau des Statistiques Universitaires. Mission », [<15/10/1936], p. 8. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/7, DOR Georges, « Note relative au chômage des intellectuels issus des Facultés de Droit », [11-12/11/1935], p. 3. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Statistiques relatives au marché de l'emploi intellectuel », [<20/11/1936], p. 4-5. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 26/02/1937, à MOORKENS Jean, Bruxelles.

³⁰¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 166.

³⁰² ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 7.

³⁰³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MARTIN Gaston, « L'œuvre des B.U.S. en Europe occidentale », [>16/12/1936], p. 3.

2.2.1. Philip J. Idenburg

Philip Jacobus Idenburg (1901-1995) est, comme Alfred Rosier, un jeune docteur en droit passé par l'associationnisme étudiant ; mais la ressemblance entre les profils des deux hommes s'arrête là. Fidèle de la Nederlandse Hervormde Kerk et secrétaire-adjoint du Schoolraad voor de Scholen met den Bijbel dès 1924, il est affilié à la Christelijk-Historische Unie (CHU)³⁰⁴, petit parti protestant conservateur lié à cette église. Partenaire de coalition du Katholieke Volkspartij et de l'Antirevolutionaire Partij entre 1917 et 1939, la CHU prônait la rigueur budgétaire et appuyait les politiques d'austérité menées par le ministre-président Hendrikus Colijn tout au long des années 1930³⁰⁵. Dans ce contexte, le monde politique néerlandais voit d'un mauvais œil la charge financière croissante engendrée par l'afflux d'étudiants dans l'enseignement supérieur³⁰⁶.

Cette inquiétude ne pouvait manquer d'être associée à « het bekende spookbeeld van de ingenieur op de tram »³⁰⁷. Comme en Belgique, l'encombrement était imputé au nombre d'étudiants, de bourses et de dispenses de minerval, au nombre de femmes et d'étrangers – ces derniers furent interdits d'examens dans les universités néerlandaises en 1934³⁰⁸. La presse discutait l'opportunité d'un *numerus clausus*³⁰⁹, et les recteurs, à l'occasion de leurs discours de rentrée académique, dénonçaient l'invasion de leurs institutions par des arrivistes qui grossiraient bientôt les rangs de l'« intellectueel proletariaat »³¹⁰. La « loi Limburg » de 1917 – du nom de Joseph Limburg, le député *vrijzinnig-democratisch* qui l'avait proposée – était régulièrement pointée du doigt : cette loi avait en effet autorisé les élèves des *hogere burgerscholen* (hbs), dispensant l'enseignement des humanités modernes, à s'inscrire aux facultés de Médecine et de Sciences, rompant ainsi le monopole d'accès à l'université que possédaient jusque-là les écoles enseignant les humanités classiques (*gymnasia*)³¹¹.

³⁰⁴ VON WIERINGEN Fons, « Onvervaard een generalistische benadering. Philip J. Idenburg (1901-1995) », p. 72-73, p. 75.

³⁰⁵ « Christelijk-Historische Unie (CHU) » in Stichting PDC, *Parlement.com*, [En ligne], https://www.parlement.com/id/vh8lnhrp8wtd/christelijk_historische_unie_chu (Page consultée le 12/05/2023). DE JONG Ron, « Christelijk-Historische Unie. Partijgeschiedenis » in Rijksuniversiteit Groningen, *Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, [En ligne], <https://www.rug.nl/research/dnpp/politieke-partijen/chu/> (Page consultée le 12/05/2023). DE ROOY Piet, *Republiek van rivaliteiten. Nederland sinds 1813*, Amsterdam, Mets & Mets, 2010 [2002], p. 185-187.

³⁰⁶ MARCHAND Wouters, *Onderwijs mogelijk maken*, p. 135.

³⁰⁷ BANEKE David, *Synthetisch denken*, p. 90.

³⁰⁸ *Ibidem*. LIAGRE BÜHL Herman de, « Vormingsidealen van professoren tijdens het Interbellum », p. 23, p. 25. MARCHAND Wouters, *Onderwijs mogelijk maken*, p. 135. WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 79-80.

³⁰⁹ UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, IDENBURG Philip, « Expertentagung des W. S. W., Überfüllung der Hochschulen, Genf, 20-22. September, 1933. Das problem der überfüllung der universitäten und hochschulen in Holland », [1933], p. 12.

³¹⁰ LIAGRE BÜHL Herman de, « Vormingsidealen van professoren tijdens het Interbellum », p. 227.

³¹¹ *Idem*, p. 23.

Le 28 octobre 1933, une « Commissie ter bestudeering van de toenemende bevolking van universiteiten en hoogeschole en de werkgelegenheid voor academisch gevormden » est donc créée, sous la présidence de Joseph Limburg – d’où son surnom de « Commissie-Limburg ». Elle clôt sa dernière séance le 20 juin 1935³¹². La commission réunissait des représentants des universités, des étudiants, de l’administration, du monde politique et des professions, et était financée non pas par les pouvoirs publics mais par un ensemble d’acteurs privés, allant des patrimoines des universités aux associations professionnelles en passant par les sociétés scientifiques, les organisations religieuses et les fédérations estudiantines³¹³. Son objectif était de mesurer l’étendue du problème afin de mettre en garde les parents d’élèves et de préparer des mesures légales³¹⁴. Idenburg en est nommé vice-président : il en préside les travaux journaliers, prononce la conférence inaugurale et met ses statistiques au service des travaux³¹⁵. En 1936 paraît le rapport final de la Commissie-Limburg³¹⁶ : *De toekomst der academisch gegradueerden*³¹⁷. Dans ses conclusions, ce rapport recommande de brider la surproduction en diplômés par la lutte contre les cumuls et contre le travail des empiriques, par l’organisation de stages, par une sélection plus sévère dans l’enseignement secondaire et supérieur et par l’orientation professionnelle³¹⁸. Le *numerus clausus* sur une base disciplinaire est même envisagé comme « uiterste maatregel »³¹⁹.

Les travaux de Philip J. Idenburg doivent aussi être mis en lien avec ceux de son beau-père, l’intellectuel polymathe Philip Abraham Kohnstamm (1875-1951). C’est lui qui a éveillé l’intérêt du jeune homme pour les questions d’enseignement et l’a invité à en traiter l’histoire, la théorie et la statistique en tant que *privaat-docent* à l’Université d’Amsterdam (1934). Quoique gagné à la Nederlandse Hervormde Kerk en 1917, Philip A. Kohnstamm est aussi l’un des dirigeants et le partijideoloog du Vrijzinnig-Democratisch Verbond, parti progressiste

³¹² *De toekomst der academisch gegradueerden. Rapport van de commissie ter bestudeering van de toenemende bevolking van universiteiten en hoogeschole en de werkgelegenheid voor academisch gevormden*, Groningen – Batavia, J. B. Wolters’ Uitgevers-maatschappij, 1936, p. 13.

³¹³ *Idem*, p. 9-10.

³¹⁴ BANEKE David, *Synthetisch denken*, p. 71. De toekomst, p. 3-4.

³¹⁵ *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 4, p. 10. IDENBURG Ph. J., « Communications sur la méthodologie, la législation, l’organisation et l’administration statistiques. L’étude statistique du marché de travail des gradués universitaires aux Pays-Bas » in *Revue de l’Institut international de Statistique*, vol. 4, n°2 (juillet 1936), p. 280-281.

³¹⁶ La commission ne déboucha cependant pas sur la création d’une institution permanente ; la Commission néerlandaise de Coopération intellectuelle envisagea de la ramener à la vie fin 1938, mais n’y parvint pas, faute de moyens. « Activité de l’organisation. Commissions nationales de Coopération intellectuelle. Pays-Bas. Les travaux de la Commission néerlandaise dans la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1938 » in *BCI*, vol. 9, n°101-102 (mai-juin 1939), p. 957.

³¹⁷ On remarquera que l’expression « chômage des intellectuels » semble avoir du mal à s’importer aux Pays-Bas. À « intellectuel », les Néerlandais préfèrent des termes comme *academici* ou *academisch gevormden*, qui évoquent les *Akademiker* allemands. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, B/1/1, CLUYSENSAER, Groningen, 02/03/1937, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, p. 2. *AFU, Bruxelles*, entresol, B/2/4, [IDENBURG Philip], « Statistische onderzoeken naar de overbevolking der universiteiten en de overvulling van de arbeidsmarkt der academische beroepen », [\leq 12/1935], [\leq 12/1935], p. 2, p. 5, p. 11.

³¹⁸ *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 590-601.

³¹⁹ *Idem*, p. 601.

attaché à la démocratisation de la société néerlandaise, notamment par le biais de son système scolaire³²⁰. En effet, depuis les années 1910, les critiques se multiplient aux Pays-Bas, contre les injustices de la *standschool* ; mais les gouvernements successifs n'entreprendront pas de réformes d'envergure avant 1945, de crainte de ranimer les braises de la guerre scolaire et d'obérer les finances publiques³²¹. Toutefois, la suppression de l'examen d'entrée dans l'enseignement du second degré en 1920 a déjà conduit à une forte augmentation de la population de ce niveau d'enseignement³²². Une telle augmentation inquiète, en raison de son coût, mais aussi en raison du nombre croissant de redoublements et d'échecs dans les écoles secondaires³²³. Cette *aansluitingsvraagstuk* (la « question de la liaison » entre enseignements du premier et du second degré) donna lieu à de nombreuses enquêtes, commissions et rapports au cours de l'Entre-deux-guerres. À la demande des pouvoirs publics, Philip A. Kohnstamm entreprit des recherches sur cette question, à partir de 1926. Dans ses rapports, il recommandait l'orientation scolaire (qu'Idenburg entendait nourrir de ses données³²⁴) et une sélection plus sévère des élèves – laquelle se concrétisa en 1938, lorsqu'un arrêté royal imposa un examen de maturité à l'entrée des études secondaires³²⁵.

2.2.2. Les innovations néerlandaises

« La méthode de travail appliquée par cette institution est incontestablement parfaite », écrit Yvon Larivierre dans un rapport rédigé au terme de son séjour au département de l'enseignement du Centraal Bureau voor de Statistiek³²⁶. Le jeune Belge ramenait dans ses bagages plusieurs techniques novatrices, que le Bureau de Statistiques universitaires s'efforça de mettre en pratique à Bruxelles.

³²⁰ EXALTO John, GROENENDIJK Leendert, MIEDEMA Siebren, « Opvoedingswetenschap op filosofische en empirische grondlag. Philipp Abraham Kohnstamm (1875-1951) » in BUSATO Vittorio, VAN ESSEN Mineke, KOOPS Willem (dir.), *Vier grondleggers van de pedagogiek, pioniers van de Nederlandse gedragswetenschappen*, Amsterdam, Prometheus – Bert Bakker, 2015, p. 38-40, p. 46, p. 50, p. 72-76. VAN DE POLL G. J., « Kohnstamm, Philipp Abraham (1875-1951) » in Huygens Instituut, *Biografisch Woordenboek van Nederland*, [En ligne], <https://resources.huygens.knaw.nl/bwn1880-2000/lemmata/bwn1/kohnstamm> (Page consultée le 25/04/2023).

³²¹ HAAS Eric, *Op de juiste plaats. De opkomst van de bedrijfs- en schoolpsychologische beroepspraktijk in Nederland*, Hilversum, Verloren, 1995, p. 26-30.

³²² GROTENHUIS Saskia, *Op zoek naar middelbaar onderwijs. HBS, gymnasium, MMS en lyceum in discussie tussen 1900 en 1970*, Amsterdam, Boom, 1998, p. 64-66.

³²³ KNIPPENBERG Hans, MANDEMAKERS Kees, « Education policy and the growth of a statistical mindset », p. 177.

³²⁴ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », IDENBURG Philip, « Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle. Recherches statistiques sur la surpopulation des universités et l'encombrement du marché du travail des professions universitaires », Belgrade, 09-12/12/1935, p. 11.

³²⁵ HAAS Eric, *Op de juiste plaats*, p. 158-163. Kohnstamm fut sollicité par la *Commissie-Limburg* pour son expertise en matière de tests d'aptitudes (à l'égard desquels il était très méfiant). *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 605-610.

³²⁶ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/4, [LARIVIERRE Yvon], « Bureau central de Statistique de La Haye. Département de la statistique de l'Enseignement », [1936], p. 1. AFU, Bruxelles, entresol, B/2/5, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 01/03/1936, à IDENBURG Philip, La Haye.

Les fiches d'étudiants constituent une première innovation d'Idenburg. Introduit en 1931, ce système reposait sur des bulletins standardisés que les étudiants devaient remplir, en début d'année académique, au moment de s'inscrire ou de se réinscrire ; ils étaient interrogés sur leur âge, leur sexe, leur parcours scolaire depuis l'enseignement secondaire, la profession et le niveau d'études de leur père, leur religion ou encore leur domiciliation. Ces renseignements étaient consignés sur une fiche d'étudiant (*studentenkaart*), unique, conservée au siège du Centraal Bureau voor de Statistiek, et qui était donc remplie au fur et à mesure que l'intéressé avançait, doublait, bifurquait, abandonnait ou achevait ses études supérieures³²⁷. Cette méthode avait l'avantage de permettre de calculer le temps que prenaient en moyenne les étudiants pour achever leurs études³²⁸ : c'est ce qu'Idenburg appelle, dans la *Revue de l'Institut international de Statistique*, le « calcul statistique du rendement dans l'enseignement »³²⁹. On reconnaît la préoccupation pour l'*aansluitingsvraagstuk* : il s'agit selon lui d'appliquer à l'école les pratiques de rationalisation industrielle afin de prévenir tout « gaspillage »³³⁰, aussi bien de ressources humaines que de crédits publics³³¹. « Nous suivons à cet égard des méthodes qui sont fort normales dans la vie industrielle », commente-t-il en 1935³³². Mais cette méthode permettait également d'estimer combien d'étudiants arriveraient sur le marché de l'emploi à moyen terme³³³.

Les Pays-Bas innovèrent ensuite par leur usage des recensements de la population pour étudier l'emploi des diplômés. À l'occasion du recensement général du 31 décembre 1930, les Néerlandais furent interrogés sur leur niveau d'études et, dès 1934, la répartition des *academisch gegradueerden* par secteur, situation professionnelle (patron, salarié, indépendant...), sexe, état-civil, âge, culte, nationalité, lieu de naissance et de domicile est rendue publique³³⁴. Sur cette base, Idenburg peut entreprendre de calculer et même de prédire

³²⁷ Un système similaire existait pour les élèves de l'enseignement du second degré, à ceci près que la charge de remplir les bulletins était déléguée aux directeurs d'écoles. KNIPPENBERG Hans, MANDEMAKERS Kees, « Education policy and the growth of a statistical mindset », p. 178-179. DE VRIES Hans, JENSMA Goffe Theunis, *Veranderingen in het hoger onderwijs...*, p. 69. *L'avenir des diplômés*, p. 60-62.

³²⁸ *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 13. *L'avenir des diplômés*, p. 68.

³²⁹ IDENBURG Ph. J., « Le calcul statistique du rendement dans l'enseignement », in *Revue de l'Institut international de Statistique*, vol. 4, n°1 (avril 1936), p. 27-39.

³³⁰ *Idem*, p. 27.

³³¹ *Idem*, p. 39. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », IDENBURG Philip, « Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle. Recherches statistiques sur la surpopulation des universités et l'encombrement du marché du travail des professions universitaires », Belgrade, 09-12/12/1935, p. 6-7.

³³² *Idem*, p. 6.

³³³ « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°73-74 (janvier-février 1937), p. 62. *L'avenir des diplômés*, p. 17-18. AFU, Bruxelles, entresol, B/2/4, [IDENBURG Philip], « Statistische onderzoekingen naar de overbevolking der universiteiten en de overvulling van de arbeidsmarkt der academische beroepen », [</12/1935], p. 4-5.

³³⁴ IDENBURG Ph. J., « Communications sur la méthodologie, la législation, l'organisation et l'administration statistiques. L'étude statistique du marché de travail des gradués universitaires aux Pays-Bas » in *Revue de l'Institut international de*

l'« overvulling van de arbeidsmarkt der academische beroepen ». D'une part, il est capable de prédire l'offre, grâce aux fiches d'étudiants et au recensement³³⁵. D'autre part, la répartition des diplômés par classe d'âge, par sexe et par état-civil lui permet d'anticiper plus ou moins précisément les retraites, décès et mariages qui retireront ces éléments de la population active³³⁶ : ainsi apparaissent les « besoins de remplacement » en diplômés (*vervangingsbehoefte*)³³⁷. Enfin, Idenburg prend en compte les « besoins d'expansion » (*uitbreidingsbehoefte*)³³⁸. Ce fut toute l'entreprise de la Commissie-Limburg : celle-ci se subdivisait en effet en *speciale commissies*, par discipline, composées de représentants des administrations, des universités, des étudiants et des associations professionnelles, qui amenaient chacun leurs chiffres et études³³⁹. À ces représentants d'évaluer les effets plus ou moins probables des différents facteurs susceptibles de faire augmenter ou diminuer la demande, comme les politiques publiques, l'évolution démographique, l'urbanisation, la situation économique, le « niveau culturel »³⁴⁰ de la population, etc.³⁴¹ Comme le reconnaît *De toekomst der academisch gegradueerden*, cette estimation laisse une grande part à la subjectivité³⁴² ; et Idenburg lui-même parle d'un calcul « extrêmement spéculatif »³⁴³.

Ces calculs mènent la commission d'étude à un tableau final opposant, pour chaque filière, l'offre et la demande chiffrées jusque 1938, prédisant ainsi le nombre de diplômés sans emploi à la fin de cette période³⁴⁴. Le bilan est sans appel : la moitié des *gegradueerden* resteront sur le carreau, « een ernstige overproductie van intellectuele arbeiders » menace les Pays-Bas³⁴⁵. D'importantes différences entre disciplines et secteurs sont néanmoins mises en

Statistique, vol. 4, n°2 (juillet 1936), p. 281. *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 592. *L'avenir des diplômés*, p. 85, p. 156.

³³⁵ *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 13.

³³⁶ Les statistiques fournies à la Commissie-Limburg par la Nederlandsche Vereeniging van vrouwen met academische opleiding montrent qu'en 1935, seules 56% des femmes diplômées travaillaient ; parmi celles-ci, 73% étaient célibataires. *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 32.

³³⁷ *Idem*, p. 11-12. IDENBURG Ph. J., « Communications sur la méthodologie, la législation, l'organisation et l'administration statistiques. L'étude statistique du marché de travail des gradués universitaires aux Pays-Bas » in *Revue de l'Institut international de Statistique*, vol. 4, n°2 (juillet 1936), p. 281.

³³⁸ *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 11-13.

³³⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, IDENBURG Philip, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Points 2 et 3 de l'ordre du jour : La statistique des diplômés d'enseignement supérieur. L'étude des marchés des emplois réservés aux diplômés », [1938], p. 7-8.

³⁴⁰ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », IDENBURG Philip, « Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle. Recherches statistiques sur la surpopulation des universités et l'encombrement du marché du travail des professions universitaires », Belgrade, 09-12/12/1935, p. 10.

³⁴¹ *Idem*, p. 9-10. *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 13, p. 20-21.

³⁴² *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 5, p. 10, p. 597. *L'avenir des diplômés*, p. 115-116.

³⁴³ IDENBURG Philip, « La surpopulation des universités et écoles supérieures et la tâche de la statistique » in *Journal de la Société statistique de Paris*, vol. 75 (avril 1934), p. 139.

³⁴⁴ *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 596.

³⁴⁵ *Idem*, p. 597.

évidence : juristes, biologistes, enseignants, chimistes, dentistes et pharmaciens seront les plus touchés³⁴⁶.

Cette méthode de prévision du chômage des intellectuels par confrontation entre « stock » de diplômés et besoins de remplacement et d'expansion n'est cependant pas une innovation d'Idenburg. Comme il le reconnaît lui-même, il en a puisé l'inspiration en Allemagne, et plus précisément, à Kiel³⁴⁷. La Faculté des Sciences économiques de l'Université de Kiel a en effet abrité, entre 1930 et 1933, le Volkswirtschaftliche Zentralstelle für Hochschulstudium und akademisches Berufswesen, créé à l'initiative du ministère de l'Enseignement prussien. Pionnier dans l'étude de l'*Überfüllung der akademische Berufe* dans ses aspects aussi bien économiques que sociaux ou culturels³⁴⁸, le Zentralstelle mit notamment à profit cette méthode, elle-même développée dès 1891 par Wilhelm Lexis, professeur d'économie à l'Université de Göttingen, à la demande du gouvernement prussien. Quoique Lexis jugeât déjà les « besoins d'extension » incalculables³⁴⁹ et quoique le Zentralstelle lui-même peinât à établir l'état du marché de l'emploi faute d'un recensement des *Akademiker*³⁵⁰, ce « procédé de Kiel » (comme le surnomma István Lajti)³⁵¹ eut beaucoup de succès durant les années 1930, non seulement aux Pays-Bas, mais encore en Suède et même dans le cadre de certaines études menées par le BUS de Rosier³⁵².

2.2.3. Mise en pratique

Début août 1937, Jean Willems annonce aux chefs d'établissements d'enseignement supérieur la mise en place de « la méthode des fiches individuelles d'étudiants » dès la rentrée d'octobre 1937³⁵³. Les étudiants belges seront désormais dans l'obligation de remplir eux-

³⁴⁶ *Idem*, p. 598.

³⁴⁷ IDENBURG Philip, « La surpopulation des universités et écoles supérieures et la tâche de la statistique » in *Journal de la Société statistique de Paris*, vol. 75 (avril 1934), p. 139. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », IDENBURG Philip, « Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle. Recherches statistiques sur la surpopulation des universités et l'encombrement du marché du travail des professions universitaires », Belgrade, 09-12/12/1935, p. 11.

³⁴⁸ SCHAIRER Reinhold, *Die akademische Berufsnot. Tatsachen und Auswege*, Jena, Eugen Diederichs Verlag, 1932, p. 28. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 117. *L'avenir des diplômés*, p. 101-102.

³⁴⁹ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 389. JARAUSCH Konrad H., « Graduation and careers » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. II, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 348.

³⁵⁰ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 4. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 118.

³⁵¹ *L'avenir des diplômés*, p. 118.

³⁵² *Idem*, p. 113, p. 117, p. 120-122.

³⁵³ *AUGent, Gand*, 4A2/4, 260, dossier n°322, [WILLEMS Jean], Bruxelles, 05/08/1937, à Rijksuniversiteit Gent, Gand. *AFU, Bruxelles*, entresol, E/2/15, WILLEMS Jean, Bruxelles, 06/08/1937, à YERNAUX Jules, Mons.

mêmes un « bulletin de renseignements » au moment de leur inscription en début d'année académique³⁵⁴. Les bulletins remplis seront ensuite envoyés par les secrétariats des institutions d'enseignement supérieur à la Fondation Universitaire, laquelle établira pour chaque étudiant une fiche individuelle complétée d'année en année³⁵⁵. Une note de travail interne confirme l'emprunt au Centraal Bureau voor de Statistiek³⁵⁶ : le but est de suivre chaque génération dans son parcours à travers l'enseignement supérieur, de calculer les probabilités de réussite des étudiants³⁵⁷ et de publier des chiffres relatifs à l'année académique en cours³⁵⁸. Quant à l'objectif de soulager les secrétariats des universités³⁵⁹, il fut manqué : les bulletins mal complétés s'accumulent, les étudiants doivent être recontactés, les employés des secrétariats continuent de se plaindre³⁶⁰, et la Fondation en vint même à verser des compensations au personnel administratif des universités pour leurs heures de travail supplémentaires³⁶¹. Malgré le scepticisme initial³⁶², ce système perdura. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il fut même informatisé : l'ULB adopta en 1941 un bulletin d'inscription à code, que son administration transmettait ensuite à une entreprise de mécanographie chargée d'établir une carte perforée par étudiant. Sous l'égide de la Fondation Universitaire, un accord fut trouvé le 14 mai 1945 entre représentants des quatre secrétariats universitaires pour en généraliser l'usage³⁶³.

En 1937, Jean Willems a l'occasion d'expérimenter une autre technique de son collègue néerlandais. Il apprend en effet que le cabinet Van Zeeland II prépare un nouveau recensement économique et social de la population belge. Ce recensement avait pour but d'évaluer les

³⁵⁴ En revanche, les secrétariats universitaires devaient toujours fournir eux-mêmes les chiffres relatifs aux nouveaux diplômés ; et les écoles secondaires devaient toujours fournir elles-mêmes les chiffres relatifs à leur population. *L'avenir des diplômés*, p. 39-42.

³⁵⁵ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 2 (1938), p. 4. *L'avenir des diplômés*, p. 42.

³⁵⁶ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Statistique de l'enseignement supérieur. Le système des fiches individuelles d'étudiants », 07/07/1937, p. 1-2.

³⁵⁷ *Idem*, p. 1-2. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Statistiques de l'enseignement supérieur. Application de la méthode des fiches individuelles d'étudiants », [1937], p. 1. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 2 (1938), p. 4. FU, *Rapport annuel*, vol. 17 (1936-1937), p. 65.

³⁵⁸ Raison pour laquelle le rapport annuel du BSU passe directement de l'année académique 1935-1936 dans le volume 1 (1937), à l'année académique 1937-1938 dans le volume 2 (1938). FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 2 (1938), p. 4. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Statistiques de l'enseignement supérieur. Application de la méthode des fiches individuelles d'étudiants », [1937], p. 13.

³⁵⁹ *Idem*, p. 2. AFU, Bruxelles, entresol, E/2/14, WILLEMS Jean, Bruxelles, 12/11/1935, à LADEUZE Paulin, Louvain.

³⁶⁰ AFU, Bruxelles, entresol, E/2/14, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 03/01/1938, à LADEUZE Paulin, Louvain ; LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 21/01/1938, à [Liste d'étudiants louvanistes] ; VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain, 01/09/1942, à MASURE Jean, Bruxelles, 03/09/1942. AULiège, Liège, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°329, dossier « Renseignements pour F.U. », DUBOIS M., LEMEUNIER E., FRANIS G., PIETTEUR M., « Note au sujet des bulletins de statistiques universitaires », [>01/02/1943] ; PIERLOT, Liège, 18/02/1943, à MASURE Jean, Bruxelles.

³⁶¹ AUGent, Gand, 4A2/4, 245, dossier n°322, WILLEMS Jean, Bruxelles, 28/03/1939, à HAESAERT Jean, Gand, 03/04/1939. AFU, Bruxelles, entresol, E/2/14, VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain, 01/09/1942, à MASURE Jean, Bruxelles, 03/09/1942

³⁶² AFU, Bruxelles, entresol, E/2/14, LADEUZE Paulin, Louvain, 25/08/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/08/1937.

³⁶³ AULB, Bruxelles, Fonds du Secrétariat rectoral, 02BC, 13.26, « Statistiques universitaires » [Procès-verbal de la réunion des délégués des quatre universités à la Fondation Universitaire], 14/05/1945.

résultats des politiques économiques mises en œuvre par ce gouvernement et d'étudier la structure économique du pays afin de réfléchir au développement des industries d'avenir³⁶⁴. Le 9 novembre 1936, Willems écrit donc au ministère de l'Intérieur afin de proposer l'établissement d'un bulletin de recensement spécial pour les diplômés de l'enseignement supérieur³⁶⁵. Là encore, l'inspiration néerlandaise est manifeste : Larivierre la mentionne lors d'un entretien avec Edmond Lesoir, directeur général de l'Office central de Statistique (OCS), le 19 novembre 1936 ; et il lui transmet ensuite la *Statistique des gradués universitaires* comme modèle³⁶⁶. Le relevé de la population a finalement lieu à la date du 27 février 1937 ; la distribution et la récolte des bulletins supplémentaires se prolongera jusqu'au mois d'avril³⁶⁷. Le recensement des diplômés de l'enseignement supérieur – une « innovation »³⁶⁸ en Belgique, selon les éditeurs de ses résultats³⁶⁹ – fut rendu possible par un subside de la FU, qui paya à nouveau de sa poche les coûts engendrés par les bulletins et les heures de travail supplémentaires³⁷⁰.

Si les différents volumes des résultats du recensement du 27 février 1937 ne furent publiés qu'au cours de l'Occupation³⁷¹, Jean Willems eut le privilège (contre l'octroi d'une petite subvention³⁷²) d'être le premier servi : dès novembre 1938, le Bureau de Statistiques universitaires édite les *Statistiques des Diplômés de l'Enseignement Supérieur en Belgique*. Ce rapport présente la répartition des 40 556 diplômés que compte alors la Belgique par sexe, âge, nationalité, filière, province et surtout, « groupe de professions »³⁷³. Willems livre ces données aux considérations de tous ceux qui « se soucient du problème du chômage des

³⁶⁴ *Recensement économique et social du 27 février 1937, Exposé des Méthodes. Résultats définitifs du recensement des établissements industriels*, Bruxelles, Imprimerie D. Van Keerberghen, 1942, p. 9. « Études théoriques. Les recensements généraux de la population, de l'industrie et de l'agriculture effectués en Belgique depuis 1846 » in *Bulletin de Statistique*, vol. 35, n°10 (octobre 1949), p. 1484.

³⁶⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/11/1936, à DE SCHRYVER August-Edmond, ministre de l'Intérieur, Bruxelles.

³⁶⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/6, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 20/11/1936, à LESOIR Edmond, Bruxelles. Le recensement néerlandais est cité comme modèle pour le recensement belge dans la publication des résultats de celui-ci. *Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur*, p. 12.

³⁶⁷ AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYNS Guillaume], « Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel en Belgique », [<02/02/1939].

³⁶⁸ *Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur*, p. 12.

³⁶⁹ En réalité, les recensements généraux de la population antérieurs à 1920 étaient bien plus loquaces sur le degré d'instruction de la population belge, croisant cette variable avec l'âge, l'état-civil et la localité. Voir « Études théoriques. Les recensements généraux de la population, de l'industrie et de l'agriculture effectués en Belgique depuis 1846 », p. 1463-1493 ; et ART Jan, « Les rapports triennaux sur l'état de l'enseignement supérieur : un arrière-fond pour des recherches ultérieures sur l'histoire des élites belges entre 1814 et 1914 » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 27, n°1-2 (1986), p. 194.

³⁷⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 21/01/1937, à DE SCHRYVER August-Edmond, Bruxelles.

³⁷¹ VANTHEMSCHE Guy, « De fysionomie van de werkloosheid in België tijdens de jaren 30, Deel I », p. 285-286.

³⁷² La Fondation Universitaire déboursa un total de 12 760,75 FB pour tenir ce recensement des diplômés. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/6, LESOIR Edmond, Bruxelles, 28/10/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 21/10/1937.

³⁷³ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 20-22. *Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur*, Ministère des Affaires économiques, Office Central de Statistique, Strée, J. Dantinne & Fils, 1940.

intellectuels »³⁷⁴. Celui-ci apparaît pourtant assez faible : 1384 diplômés inoccupés contre 33 870 diplômés occupés, soit moins de 4% du total de leur population active³⁷⁵. « Il résulte des pourcentages cités ci-dessus que l'on exagère généralement l'importance du chômage des intellectuels », commente Edmond Lesoir³⁷⁶. Il faut cependant tenir compte du fait que le recensement fut effectué au cours du redoux économique du milieu de la décennie, qui s'acheva à la fin de cette année 1937³⁷⁷ ; et que le chômage frappait plus spécialement les jeunes diplômés (14,95% de la classe d'âge 20-25 ans, selon le recensement ; on tombe cependant à 4% pour la classe d'âge 25-30 ans)³⁷⁸. En décembre 1938, la Commission consultative du BSU se dit satisfaite des résultats de ce recensement : grâce au lui, la Belgique est devenue, après les Pays-Bas, le deuxième pays au monde à pouvoir mener une « étude méthodique du marché de l'emploi intellectuel »³⁷⁹.

2.2.4. La Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire

« L'organisation du Bureau de Statistique des Pays-Bas est un modèle »³⁸⁰. Ce 3 novembre 1938, Jean Willems flatte Idenburg en personne, à l'occasion de la première (et seule) réunion de la Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire. Cette réunion, qu'István Lajti qualifie de « très technique »³⁸¹, a pour but de permettre aux « experts » de la statistique universitaire et du chômage intellectuel de présenter, de confronter, et éventuellement d'harmoniser leurs méthodes et leurs travaux³⁸². La réunion n'a pourtant pas lieu sous les meilleurs auspices. Adam Piasecki, président de la Société des Amis de la Jeunesse

³⁷⁴ FU, BSU, *Statistiques des Diplômés de l'Enseignement Supérieur en Belgique*, Bruxelles, Th. Dewarichet, 1938.

³⁷⁵ Les autres diplômés de l'enseignement supérieur étant soit sous les drapeaux (1036), soit pensionnaires ou rentiers (3241) soit ont repris des études (783). FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 28.

³⁷⁶ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, M/1/7, [LESOIR Edmond], « Conclusions que l'on peut tirer de ces deux relevés », [>/08/1938, <21/12/1938], p. 1.

³⁷⁷ VANTHEMSCHE Guy, « De fysionomie van de werkloosheid in België tijdens de jaren 30, Deel I », p. 286.

³⁷⁸ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 30.

³⁷⁹ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, C/2/3, Commission consultative du Bureau des Statistiques Universitaires, Procès-verbaux, Séance du 8 décembre 1938, p. 2.

³⁸⁰ AUNESCO, *Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 46.

³⁸¹ AUNESCO, *Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, LAJTI István, Paris, 20/10/1938, à KULLMANN Gustave, Genève.

³⁸² AUNESCO, *Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut, Item 46.1937, [BONNET Henri], « Comité exécutif, Paris, les 20 – 22 décembre 1937. Chômage des intellectuels. Constitution du Comité consultatif », [<20/12/1937], p. 3. AUNESCO, *Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 5. UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/38777/1976, CICI, REYNOLD Gonzague de, « Rapport de G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la vingt et unième session plénière de la Commission (Genève, 17-22 juillet 1939) », Genève, 10/08/1939, p. 21.

universitaire polonaise, est décédé inopinément ; Sven Wicksell, président de la commission gouvernementale suédoise pour l'étude du surpeuplement des universités et de l'encombrement des professions libérales, est à l'hôpital³⁸³ ; István Kultsar, Commissaire du gouvernement hongrois aux affaires du chômage intellectuel, et Carl Brüschweiler, directeur du Bureau fédéral de statistique suisse, se sont fait excuser³⁸⁴. Ainsi, outre les représentants des grandes organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales³⁸⁵, on ne retrouve autour de la table que le trio Rosier-Idenburg-Willems³⁸⁶. C'est donc essentiellement entre ces trois hommes que se dérouleront les discussions. En juin 1939, Rosier évoque même devant le Conseil du BUS l'organisation prochaine d'un « secrétariat permanent » de la Commission consultative, qui serait composé de l'inévitable triumvirat³⁸⁷.

Dès la première session, un débat oppose Willems et Idenburg, d'une part, et Rosier, d'autre part, sur la question de la meilleure méthode pour dénombrer les diplômés. Les deux premiers défendent la solution néerlandaise du recensement général³⁸⁸ : « Le reste ne sera jamais qu'approximation », dira Willems³⁸⁹. Rosier, lui, juge « les enquêtes auprès des associations professionnelles »³⁹⁰ plus réalistes et pratiques ; mais finit par se rallier aux arguments de Willems et à reconnaître le recensement comme la solution la plus « sûre »³⁹¹. Un échange profitable ? Le secrétaire général du BUS manifeste quelques semaines plus tard l'intention de ne pas laisser passer le coche du recensement français prévu pour 1941³⁹².

De ces discussions au sommet émergera l'idée d'un petit manuel, conçu afin de présenter les méthodes employées jusqu'ici pour « cette étude du marché de l'emploi

³⁸³ À la suite de son décès, il fut remplacé par son collègue Tor Jerneman, chef de la section de placement intellectuel à la Direction des affaires sociales. *L'avenir des diplômés*, p. 147.

³⁸⁴ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, IICI, « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Liste des participants », Paris, [novembre 1938].

³⁸⁵ Gustave G. Kullmann pour le Secrétariat de la Société des Nations ; Robert Guye pour le Bureau international du Travail ; István Lajti pour l'Institut international de Coopération intellectuelle ; Rudi Salat pour la Fédération internationale des Étudiants catholiques ; Walter M. Kotschnig pour l'Entraide universitaire internationale.

³⁸⁶ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, IICI, « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Liste des participants », Paris, [novembre 1938].

³⁸⁷ *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 4, dossier « Conseil », ROSIER Alfred, Bureau Universitaire de Statistique. C.A. BUS Juin 1939. Assemblée générale 1939 », [juin 1939], p. 14.

³⁸⁸ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, WILLEMS Jean, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 1 et 2 de l'ordre du jour : Statistique des étudiants, Statistique des diplômés d'enseignement supérieur », [1938], p. 3.

³⁸⁹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 17.

³⁹⁰ *Idem*, p. 22.

³⁹¹ *Idem*, p. 21-23, p. 46.

³⁹² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », ROSIER Alfred, Paris, 12/12/1938, à LAJTI István, Paris, 12/12/1938, p. 1.

intellectuel, embryonnaire partout » (Willems)³⁹³ et d’ainsi diffuser les bonnes pratiques³⁹⁴. István Lajti le rédigera durant la Drôle de Guerre³⁹⁵. Son titre, *L’avenir des diplômés*, est-il un clin d’œil à *De toekomst der academisch gegradueerden ?* Les Pays-Bas y sont en tout cas à l’honneur : la solution des fiches individuelles d’étudiants y est d’emblée recommandée³⁹⁶, et les formulaires et fiches néerlandais et belges sont même reproduits dans ses pages³⁹⁷. Vincenzo Castrilli est aussi de la partie : depuis l’Italie, il a relu les deux premiers chapitres consacrés à son « programme minimum »³⁹⁸ et a même rédigé des « tableaux modèles » sur la base de celui-ci³⁹⁹. Ayant passé en revue les différents moyens disponibles pour connaître le nombre des diplômés et des « ‘chômeurs’ diplômés »⁴⁰⁰ (statistiques de l’assurance-chômage, enquêtes auprès des entreprises ou des organisations professionnelles et estudiantines, recensements par secteur de production), *L’avenir des diplômés* recommande officiellement le recensement spécial des diplômés⁴⁰¹. La Belgique, pourtant tard venue dans le domaine de l’étude du chômage intellectuel, est plusieurs fois citée en exemple ; et István Lajti peut flatter Willems en évoquant un livre qui « consacre la réputation belge en matière de statistique universitaire »⁴⁰².

2.2.5. L’échec du recensement des diplômés

Si Jean Willems affirme avec autant d’aplomb sa confiance dans la solution du recensement des diplômés, on peut y voir plusieurs raisons. Le recensement général de la population constitue l’arme ultime de la statistique positiviste, descriptive, exhaustive, investie de la toute-puissance de l’État, telle qu’elle est encore conçue à cette époque⁴⁰³. À Rosier qui

³⁹³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 32.

³⁹⁴ *L’avenir des diplômés*, p. 14-15. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 33-35, p. 42-45.

³⁹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket8, LAJTI István, Paris, 03/04/1940, à DE MAGYARY Zoltan, Budapest.

³⁹⁶ *L’avenir des diplômés*, p. 17-18.

³⁹⁷ *Idem*, p. 39-40, p. 43.

³⁹⁸ *Idem*, p. 18-20.

³⁹⁹ *Idem*, p. 26-27. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d’un guide pour l’étude du marché de l’emploi intellectuel », LAJTI István, Paris, 27/02/1939, à CASTRILLI Vincenzo, Rome. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d’un guide pour l’étude du marché de l’emploi intellectuel », CASTRILLI Vincenzo, Sienna, 02/12/1939, à LAJTI István, Paris. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d’un guide pour l’étude du marché de l’emploi intellectuel », LAJTI István, Paris, 12/12/1939, à CASTRILLI Vincenzo, Rome.

⁴⁰⁰ *L’avenir des diplômés*, p. 81.

⁴⁰¹ *Idem*, p. 75-76, p. 83, p. 94.

⁴⁰² AFU, Bruxelles, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle », LAJTI István, Paris, 19/04/1945, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/04/1945, p. 2.

⁴⁰³ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 312-313. DESROSIÈRES Alain, « L’histoire de la statistique comme genre », p. 123-124.

lui demande que faire des diplômés qui ne répondraient pas au recensement spécial, Willems répond, en substance : envoyez-leur la police⁴⁰⁴. Plus prosaïquement, sa confiance d'alors découle peut-être d'une simple question de calendrier : la plupart des résultats du recensement économique et social de 1937 ne tomberont qu'au cours de la guerre. Ceux-ci réservent à la Fondation Universitaire une surprise, puisqu'ils révèlent que les diplômés de l'enseignement supérieur inoccupés sont 1341, ou 1384, ou 1844, selon le rapport considéré.

Ces discordances s'expliquent par la procédure du recensement. Les agents recenseurs désignés par les communes ont dans un premier temps visité les habitants de leur ressort pour les compter et les trier en fonction des bulletins supplémentaires à leur faire remplir. La personne qui se déclarait comme « inoccupée » recevait un « bulletin d'inoccupation » lui demandant notamment son niveau d'études ; et la personne qui se déclarait comme « diplômée de l'enseignement supérieur » recevait un « bulletin de diplômé de l'enseignement supérieur » lui demandant notamment sa profession⁴⁰⁵. La logique voudrait que le nombre d'inoccupés diplômés soit égal au nombre de diplômés inoccupés, mais il n'en est rien : le recensement des inoccupés compte 1341 diplômés, là où le recensement des diplômés compte 1844 inoccupés⁴⁰⁶.

La plus large définition d'« enseignement supérieur » qu'utilise le recensement des diplômés explique en partie cet écart. Celui-ci inclut en effet, outre les détenteurs d'un diplôme de candidature, les diplômés des « études techniques supérieures »⁴⁰⁷, c'est-à-dire les porteurs du grade d'ingénieur technicien, tel que reconnu par la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres de l'enseignement supérieur⁴⁰⁸. Les ingénieurs civils menaient à cette époque une véritable guerre contre cette loi qui, à leurs yeux, galvaudaient le titre d'ingénieur et volaient les emplois des universitaires⁴⁰⁹. Une telle consécration de leurs adversaires par le recensement leur goûtait fort peu, et Jean Willems reçut le 27 mars 1937 une furieuse lettre de protestation de la part de la Fédération des Associations belges d'Ingénieurs (FABI), dont les dirigeants se déclaraient « obligés de faire nos réserves quant aux conclusions qui pourraient en

⁴⁰⁴ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 22.

⁴⁰⁵ *Recensement économique et social du 27 février 1937, Exposé des Méthodes. Résultats définitifs du recensement des établissements industriels*, Bruxelles, Imprimerie D. Van Keerberghen, 1942, p. 13-15.

⁴⁰⁶ *Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des inoccupés. Le Royaume*, Ministère des Affaires économiques, Office Central de Statistique, [s.n.], 1942, p. 12.

⁴⁰⁷ *Idem*, p. 12.

⁴⁰⁸ *Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur*, Ministère des Affaires économiques, Office Central de Statistique, Strée, J. Dantinne & Fils, 1940, p. 12.

⁴⁰⁹ BRION René, « La querelle des ingénieurs en Belgique » in GRELON André (dir.), *Les ingénieurs de la crise. Titre et profession entre les deux guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1986, p. 259-266. LE BOT Florent, « Le travail des ingénieurs en entreprises. Formation, socialisation et activités des ingénieurs en perspective européenne de longue durée » in *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, 2020, n°13 (« Ingénieurs et Entreprises, XIX^e – XXI^e siècle »), p. 28. BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises*, p. 240-241.

résulter »⁴¹⁰. Cette inclusion n'était pourtant pas une demande de Willems⁴¹¹ ; et les *Statistiques des Diplômés de l'Enseignement Supérieur en Belgique* publiées en novembre 1938 par la Fondation Universitaire excluent l'enseignement technique supérieur (et les diplômes de candidature)⁴¹². Une fois ceux-ci retranchés, le problème n'est pas pour autant réglé ; car ces *Statistiques des Diplômés de l'Enseignement Supérieur* comptent cette fois-ci 1384 diplômés inoccupés, là où le recensement des inoccupés en compte 1341 en possession d'un diplôme d'enseignement supérieur.

Pour percer ce mystère, il faut se pencher sur la définition de l'« inoccupation » qu'emploie le recensement économique et social de 1937. *A priori*, celle-ci n'a rien de spécial : elle correspond à la définition habituelle du chômage, auquel l'« inoccupation » est clairement assimilée⁴¹³. Le *Bulletin de Diplômé de l'Enseignement supérieur* indique : « Le diplômé n'exerçant aucune profession, qui désire travailler et est apte à le faire, répondra à cette question par la mention 'inoccupé' »⁴¹⁴ ; et l'Exposé des Méthodes du recensement exclut les infirmes, blessés, malades et personnes ayant volontairement renoncé au travail. Mais il précise aussi :

« On pouvait néanmoins y comprendre des personnes qui, dans l'attente de trouver une situation en rapport avec leurs aptitudes professionnelles, pourvoient à leur subsistance par des rémunérations provenant d'occupations occasionnelles. Une part d'appréciation était donc laissée aux déclarants. »⁴¹⁵

Or cette liberté ouvre la porte à l'ambiguïté. Comme le reconnaît le volume consacré au recensement des inoccupés :

« Un certain nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ne figurent pas dans la statistique des inoccupés car à la date de ce recensement, ils exerçaient une activité. La nature de celle-ci ayant toutefois été considérée par les intéressés comme n'étant pas en rapport avec les études qu'ils ont faites et représentant plutôt une situation d'attente, ces derniers se sont déclarés inoccupés sur le bulletin de recensement des diplômés de l'enseignement supérieur. »⁴¹⁶

Une telle révélation est bien plus grave qu'une différence de 43 individus. Elle laisse planer le doute sur l'ensemble du recensement des diplômés : combien d'entre eux se sont

⁴¹⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/6, SALKIN G., Bruxelles, 27/03/1937, à Fondation Universitaire, 31/03/1937.

⁴¹¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 20/11/1936, à LESOIR Edmond, Bruxelles ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 02/12/1936, à LESOIR Edmond, Bruxelles.

⁴¹² Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur, p. 12.

⁴¹³ Recensement économique et social du 27 février 1937, Exposé des Méthodes. Résultats définitifs du recensement des établissements industriels, Bruxelles, Imprimerie D. Van Keerberghen, 1942, p. 17.

⁴¹⁴ Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur, p. 13.

⁴¹⁵ Recensement économique et social du 27 février 1937, Exposé des Méthodes. Résultats définitifs du recensement des établissements industriels, Bruxelles, Imprimerie D. Van Keerberghen, 1942, p. 17.

⁴¹⁶ Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des inoccupés. Le Royaume, Ministère des Affaires économiques, Office Central de Statistique, [s.n.], 1942, p. 12.

déclarés inoccupés parce qu'ils jugeaient leur emploi comme une « situation d'attente » ? À l'inverse, combien d'entre eux se seraient déclarés inoccupés s'il avait été clairement mentionné qu'une telle « situation d'attente » devait être assimilée à une situation de chômage ? Le *Bulletin du Placement et du Chômage* s'émeut dès janvier 1939 des conséquences possibles de cette confusion⁴¹⁷. Il n'est même pas loisible d'utiliser les niveaux d'inoccupation des différentes filières et groupes de profession comme des indicateurs, car rien ne permet de supposer que la perception de ce décalage entre niveau d'études et emploi occupé est similaire d'une profession à l'autre et d'une filière à l'autre. Joseph Flies ne fait pas grand cas de ce recensement des diplômés : « Ces chiffres [...], malgré leur précision apparente, ne sont pas bien concluants. Ils ne révèlent pas l'importance du déclassement ni l'étendue du prolétariat d'abord, mais même au sujet du chômage ils paraissent peu significatifs »⁴¹⁸.

Cette ambiguïté n'est pourtant pas si incongrue qu'elle y paraît, replacée dans son contexte. En avril 1921, la commission technique du chômage de l'OIT avait défini ce phénomène comme « la situation du travailleur qui, pouvant et voulant travailler, est hors d'état de travailler dans un emploi correspondant à ses aptitudes et à ses convenances justifiées »⁴¹⁹. Cette partie de la définition, jugée incertaine et controversée, fut abandonnée par la commission en 1925⁴²⁰ ; mais Henri Fuss, dans son rapport de 1937 comme Commissaire royal pour l'étude du problème du chômage (cf. Chapitre VII), s'interroge encore sur la notion d'emploi « convenable » : « Jusqu'à quel moment peut-on admettre pour un chômeur le droit de rester dans son métier, en raison du fait que l'abandon du métier constituerait un dommage aussi bien pour la communauté, que pour le chômeur lui-même ? »⁴²¹ Le chômeur qui refuserait un emploi hors de sa profession ou à des conditions « moins favorables que celles ayant cours dans la profession en cause au moment et dans la localité où l'emploi est offert »⁴²² peut-il être exclu du bénéfice des indemnités de chômage ? Le Commissaire royal ne tranche pas la question.

S'en inquiétait-il vraiment, au point de vue statistique ? Les experts du chômage ont déjà buté sur de tels problèmes par le passé. Lorsqu'à la fin du XIX^e siècle les recensements de la population avaient entrepris de dénombrer les chômeurs, comme ce fut le cas en France en 1896, ils avaient été d'emblée victimes de l'ambiguïté des termes employés dans leurs bulletins,

⁴¹⁷ « Le chômage des jeunes gens (Chômeurs de moins de 25 ans) » in *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage*, 4^e année, n°1 (janvier 1939), p. 718. Ce bulletin était publié par l'Office national du Placement et du Chômage (cf. Chapitre VIII).

⁴¹⁸ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 51-52.

⁴¹⁹ LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage*, p. 202.

⁴²⁰ *Idem*, p. 206.

⁴²¹ FUSS Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage. Premier Rapport de M. Henri Fuss, Commissaire Royal pour l'étude du problème du chômage*, Bruxelles, Guyot, 1937, p. 120.

⁴²² *Idem*, p. 122.

du fossé entre langage savant et langage courant, et de l'impossibilité de constater « de l'extérieur » la « volonté de travailler » du chômeur. La plupart des pays y avaient renoncé dans les années 1910⁴²³. En 1937 encore, l'Administration Roosevelt s'y frotte et s'y pique : des millions de chômeurs américains refusèrent de déclarer cette condition humiliante lors du recensement de la population⁴²⁴. Mais Fuss connaît d'autres moyens d'étudier le chômage. Il n'est d'ailleurs pas le seul.

2.2.6. Une méthode alternative : le recours à « l'enquête »

Le 4 décembre 1938, l'économiste Fernand Baudhuin, commentant dans *La Libre Belgique* les résultats du recensement des diplômés de l'enseignement supérieur, se montre optimiste : ceux-ci tendent à démontrer qu'il n'y a pas « pléthore d'universitaires » en Belgique. Les quelques chômeurs repérés ne refléteraient que le laps de temps normal entre diplôme et emploi. Cependant, Fernand Baudhuin s'inquiète du problème des « chômeurs invisibles », c'est-à-dire les diplômés sous-payés, et s'étonne de la persistance d'une importante inoccupation parmi les ingénieurs en dépit du « 'boom' de 1937 ». Pour le professeur louvaniste, ces zones d'ombre « suggèrent l'utilité non plus d'un recensement, mais plutôt d'une enquête sociale, que le petit nombre de sujets en cause rend possible à peu de frais »⁴²⁵.

Les « enquêtes sociologiques »⁴²⁶ constituent alors une méthode alternative aux statistiques « objectives » chères à la sociologie durkheimienne⁴²⁷. Guy Vanthemsche a décrit la multiplication, dans les années 1930, des enquêtes de terrain, le plus souvent nées de l'initiative privée et portant sur de petits échantillons, en vue de mieux connaître la condition de chômeur (budget familial, mode de vie, habitat, hygiène, etc.)⁴²⁸. Cette méthode est recommandée par la CCBISU, laquelle regrette dans ses résolutions finales que les recensements généraux de la population négligent « certains détails concernant les conditions matérielles, sociales ou autres des recensés, détails dont la connaissance permettrait pourtant

⁴²³ BAVEREZ Nicolas, REYNAUD Bénédicte, SALAIS Robert, *L'invention du chômage*, p. 125-126. TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 314, 328-329, p. 340-344.

⁴²⁴ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 103, p. 252.

⁴²⁵ BAUDHUIN Fernand, « Y a-t-il pléthore d'universitaires ? À propos d'une statistique » in *La Libre Belgique*, 04/12/1938, p. 1, col. 2.

⁴²⁶ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Mémoire. Projet d'organisation du B.S.U. », 27/06/1936.

⁴²⁷ TOURNÈS Ludovic, « Le durkheimisme face à ses contradictions », p. 538-554.

⁴²⁸ VANTHEMSCHE Guy, « 'Au plus près des chômeurs'... Les enquêtes sur les sans-travail en Europe pendant la crise des années 1930 » in GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas, LESPINET-MORET Isabelle, VIGNA Xavier, *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2020 (coll. « Recherches »), p. 190-197.

d'approfondir l'aspect humain de ses documentations »⁴²⁹. Les recensements sont en outre trop peu réguliers pour une étude permanente du marché de l'emploi intellectuel⁴³⁰.

La Fondation Universitaire n'avait pas négligé cette méthode. La Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels avait eu recours à la bonne volonté de certains professeurs pour contacter leurs anciens élèves aux titres rares (ex : chimistes) ou obtenus dans de petites institutions (ex : l'Institut supérieur de Commerce de Mons)⁴³¹. Le BSU prit directement contact avec 4437 médecins et 525 dentistes pour connaître la date d'obtention de leur diplôme (et pouvoir ainsi anticiper les besoins de remplacement dans ces professions)⁴³². Dès 1936, Larivierre envisage des enquêtes directes auprès des diplômés des facultés de Sciences appliquées et de Droit ; la procédure pourrait être ensuite étendue aux autres facultés⁴³³. Toutefois, il juge alors pareille enquête « trop vaste » pour le BSU⁴³⁴. Trois ans plus tard (et tout en préparant un nouveau recensement des diplômés⁴³⁵), Willems reconnaîtra lui aussi que la Fondation Universitaire n'est pas capable de procéder aux « enquêtes délicates et laborieuses au sujet du nombre d'affaires plaidées ou de patients traités, du montant des honoraires reçus, etc. », qui, seules, permettraient de rendre complètement compte du chômage dans les professions intellectuelles⁴³⁶.

Larivierre suggère donc dès 1936 un partenariat avec l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles⁴³⁷ – lequel, comme on l'a vu, finit par aboutir en janvier 1939. Sitôt créé, le Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel de l'Institut de Sociologie Solvay se met à l'œuvre tous azimuts. Le chaos dans le dossier consacré à ces recherches dans les archives de Guillaume Jacquemyns témoigne de la diversité des sources employées par celui-ci : statistiques de la FU ; chiffres des offres et demandes d'emploi des bureaux de placement des associations professionnelles et des institutions d'enseignement

⁴²⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/5, IICI, « Rapport sur la Réunion de la Commission consultative du Bureau International de Statistique Universitaire », Paris, 3-4 novembre 1938 (« Rapport définitif »), p. 5.

⁴³⁰ *L'avenir des diplômés*, p. 99.

⁴³¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/3, TIMMERMANS Jean, Bruxelles, 28/10/1935, à VAN DEN DUNGEN Pierre, Bruxelles ; Verriest Gustave, Louvain, 28/10/1935, à Willems Jean, Bruxelles, 29/10/1935 ; [LARIVIERRE Yvon], « Mémoire. Surpeuplement des Universités. Chômage des Intellectuels. Visite de Monsieur Jottrand », 13/11/1935. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, à JOTTRAND Émile, Bruxelles, 25/10/1935.

⁴³² FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 187-210.

⁴³³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Collaboration entre le B.S.U. et l'Institut de Sociologie », 09/07/1936. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Statistiques relatives au marché de l'emploi intellectuel », [<20/11/1936], p. 3.

⁴³⁴ *Idem*, p. 3.

⁴³⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, WILLEMS Jean, Bruxelles, 02/02/1939, à LAJTI István, Paris.

⁴³⁶ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 38.

⁴³⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, « Collaboration entre le B.S.U. et l'Institut de Sociologie », 09/07/1936.

supérieur⁴³⁸ ; enquêtes épistolaires menées par l'intermédiaire de ces institutions sur l'origine sociale (profession du père) et le devenir professionnel de leurs diplômés⁴³⁹ ; entretiens avec les représentants des professions⁴⁴⁰... Jacquemyns envisage encore d'interroger l'Administration des Contributions sur les revenus des avocats⁴⁴¹, mais il reste prudent : « Ces renseignements auront sans doute la certitude des données numériques, mais ils en auront aussi la sècheresse et l'impersonnalité ». Lui souhaite plutôt « pénétrer plus avant dans la vie intime » des diplômés⁴⁴².

En effet, Guillaume Jacquemyns, qui s'est spécialisé dans les enquêtes de terrain sur les conditions de vie des chômeurs⁴⁴³, entreprend d'emblée des interviews auprès de six avocats, six médecins et six ingénieurs⁴⁴⁴ sélectionnés parmi les personnes inscrites au bureau de placement de l'Union des Anciens Étudiants de l'ULB⁴⁴⁵. Dans le cadre de son enquête sur les chimistes, il s'entretient avec des diplômés bruxellois (à propos de leur origine sociale, de leur parcours professionnels, de leurs revenus, de leur degré de satisfaction...), mais aussi avec leurs employeurs (à propos de leur politique de recrutement en diplômés universitaires, de leurs critères et critiques à l'égard de ceux-ci et de leur formation...). Si ces petites enquêtes sont jugées par Jacquemyns lui-même comme non-représentatives, elles témoignent de la direction qu'auraient pu prendre les travaux du Bureau permanent⁴⁴⁶. Elles font aussi écho à des travaux antérieurs préparés en écoles de service social (*Le chômage des intellectuels* par Cécile Gérard,

⁴³⁸ AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], [s.n., liste de questions au bureau de placement d'une association professionnelle], [s.d.] ; Directeur de l'École des Hautes Études commerciales et consulaires, Liège, 27/03/1939, à SMETS Georges, Bruxelles, [s.d.] WAHA Léonce, Liège, 31/03/1939, à SMETS Georges.

⁴³⁹ *Idem*. AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, École supérieure de Commerce Saint-Ignace, Anvers, 14/04/1939, à JACQUEMYS Guillaume, Bruxelles, p. 3 ; Université Coloniale à Anvers, « Année académique 1932-1933 », [s.d.] ; [Nom illisible], Rector Landbouwhoogeschool van den Staat, Gent, 03/06/1939, à SMETS Georges, Bruxelles ; [JACQUEMYS Guillaume], « École Royale Militaire. Commandement. Profession des parents des élèves présents à l'E.R.M. en 1939 » ; Directeur de l'École des Hautes Études commerciales et consulaires, Liège, 27/03/1939, à SMETS Georges, Bruxelles, [s.d.] [JACQUEMYS Guillaume], « Institut agronomique de l'État à Gembloux. Répartition des diplômes de sortie délivrés », [s.d.] Lieutenant-Général Nyssens, Bruxelles, 28/02/1939, à SMETS Georges, Bruxelles ; Directeur de l'École supérieur des Textiles de Verviers, « École supérieur des Textiles de Verviers – Année académique 1938-1939. Liste de l'ensemble des étudiants », p. 1-2 ; VAN GOIDSENHOVEN, Cureghem-lez-Bruxelles, 12/06/1939, à SMETS Georges, Bruxelles.

⁴⁴⁰ AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], « Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel en Belgique », [<02/02/1939]. [UAE, FÜRSTENHOFF], Bruxelles, 23/01/1939, à « Monsieur », p. 1-2.

⁴⁴¹ Institut de Sociologie Solvay, Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel, « Docteurs en droit et avocats », [s.d.], p. 4.

⁴⁴² *Ibidem*.

⁴⁴³ LORIAUX Florence (dir.), *Le chômeur suspect*, p. 157-162. CROMBOIS Jean-François, *L'univers de la sociologie en Belgique de 1900 à 1940*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994, p. 120. VERSCHUEREN Nicolas, « L'enquête sociale sur le Borinage de 1936. Préhistoire des études sociologiques sur les communautés minières » in GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas, LESPINET-MORET Isabelle, VIGNA Xavier, *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, p. 320-321.

⁴⁴⁴ AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], [s.t.], 27/01/1939.

⁴⁴⁵ AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [FÜRSTENHOFF], Bruxelles, 27/01/1939, à [Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel].

⁴⁴⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/3, [JACQUEMYS Guillaume], « Situation des diplômés en sciences chimiques sortis des quatre Universités belges », [1939]. AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, JACQUEMYS Guillaume, « Interview du Docteur X., diplômé en 1928. 10 ans de pratique médicale à Bruxelles », [s.d.], p. 1. [IDEM], Bruxelles, 25/07/1939, à « Cher Monsieur ». [IDEM], « Situation des diplômés en sciences chimiques sortis des quatre Universités belges et plus particulièrement des diplômés de l'Université de Bruxelles », [s.d.].

défendu en juillet 1935 ; *Quelques aspects de la crise dans certaines professions libérales atteintes particulièrement à l'heure actuelle* par Françoise Mativa, défendu en 1937) et principalement basés sur les visites de ces assistantes sociales stagiaires auprès d'« intellectuels chômeurs » bénéficiant de l'aide du Comité central d'Assistance et de Prêts aux Employés chômeurs (CAPEC) ou du Comité général d'Entr'aide de l'Agglomération bruxelloise (CGEAB)⁴⁴⁷. Ces visites, destinées à évaluer les besoins du ménage, leur permirent d'étudier au cas par cas le « milieu social », les « habitudes », la « façon de vivre de l'intéressé »⁴⁴⁸. Elles évoquent la tradition leplaysienne de connaissance intime des milieux défavorisés comme point de départ d'une action sociale fondée sur la charité chrétienne et le soutien moral⁴⁴⁹. Mativa, étudiante à l'École catholique de Service social, s'enthousiasmait d'ailleurs pour l'« aide morale » apportée par le CGEAB à ses bénéficiaires, sous forme de conseils et d'encouragements⁴⁵⁰.

Toutefois, le vaste programme d'étude esquissé par le comité directeur du Bureau permanent en mai 1939 se heurte immédiatement à de nombreux obstacles⁴⁵¹. Les données récoltées sur la profession du père ou le devenir professionnel des diplômés se révèlent d'une grande hétérogénéité, faute de nomenclature uniforme⁴⁵². Les entretiens auprès des représentants des médecins et des pharmaciens sont à nouveau l'occasion pour ceux-ci de se lamenter sur une terrible pléthore qui laisse Jacquemyns plutôt sceptique⁴⁵³. Le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale aurait pu l'aider en révélant les honoraires que les médecins obtiennent des mutualités, mais il refuse⁴⁵⁴. À la veille de l'invasion allemande, seuls les rapports consacrés aux chimistes, aux médecins et aux pharmaciens sont ébauchés⁴⁵⁵. Aucun ne sera jamais publié.

⁴⁴⁷ GÉRARD Cécile, *Le chômage des intellectuels*, p. 1-3. MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 2-3.

⁴⁴⁸ *Idem*, p. 20.

⁴⁴⁹ DESROSIÈRES Alain, « Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique » in *Histoire & Mesure*, vol. 4, n°3/4 (1989), p. 238. TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 346-347.

⁴⁵⁰ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 20-21.

⁴⁵¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/2, « 22/05/1939 », p. 2.

⁴⁵² AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [s.n.], « École des Hautes Études commerciales et consulaires, Liste des Licenciés promus en 1908-1928-1938 », [1939] ; [JACQUEMYS Guillaume], « Institut agronomique de l'État à Gembloux. Répartition des diplômes de sortie délivrés », [s.d.] ; VAN GOIDSENHOVEN, Cureghem-lez-Bruxelles, 12/06/1939, à SMETS Georges, Bruxelles ; [Nom illisible], Rector Landbouwhoogeschool van den Staat, Gand, 03/06/1939, à SMETS Georges, Bruxelles. Directeur de l'École supérieur des Textiles de Verviers, « École supérieur des Textiles de Verviers – Année académique 1938-1939. Liste de l'ensemble des étudiants », p. 1-2.

⁴⁵³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/3, le secrétaire de l'Institut de Sociologie Solvay, 18/04/1940, à WILLEMS Jean, p. 9-11. AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], « Diplômes de la Faculté de Médecine », [s.d.], p. 1-6 ; [IDEM], « Quelques considérations sur la situation des diplômés en pharmacie en Belgique », [<08/02/1940].

⁴⁵⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/3, le secrétaire de l'Institut de Sociologie Solvay, 18/04/1940, à WILLEMS Jean, p. 17.

⁴⁵⁵ *Idem*, p. 19-28. AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/2, « 22/05/1939 », p. 1. AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], « Quelques considérations sur la situation des diplômés en pharmacie en Belgique », [<08/02/1940].

3. Des obstacles à la mesure : les multiples facettes du déclassement

Si le recensement du 27 février 1937 échoue à dénombrer ses victimes, c'est que le chômage intellectuel reste une « appellation imprécise », au point que le *Bulletin du Placement et du Chômage* s'excuse encore de l'employer en juillet de la même année⁴⁵⁶. Cette imprécision découle de sa fâcheuse tendance à se dilater. Le chômage des « jeunes universitaires » est infime, écrit Paul Lévy dans *Le Peuple* du 28 du mois ; cependant, « un très grand nombre d'universitaires considèrent l'emploi qu'ils occupent comme une situation d'attente ; ce sont des chômeurs latents en ce sens qu'ils ne voient pas dans leur travail une occupation définitive dans laquelle ils puissent faire carrière ; si l'on veut, ce sont des individus physiquement occupés et moralement chômeurs »⁴⁵⁷. Nous retrouvons dans la Belgique des années 1930 ce que, dans l'introduction, nous avons constaté pour notre temps : les études supérieures protègent bien du chômage, mais n'assurent pas contre les « désillusions et déceptions »⁴⁵⁸.

3.1. Des chômeurs au travail

Dans *Le Neptune* du 7 décembre 1934, Marcellin Alexandre passe en revue les maux qui accablent les différentes professions intellectuelles, l'une après l'autre, ponctuant chaque paragraphe de la même anaphore sinistre : « D'où : *déclassement* »⁴⁵⁹. Contrairement à l'expression « chômage des intellectuels », ce terme de « déclassement » a survécu jusque nos jours, quoique son sens ait évolué avec le temps⁴⁶⁰. Son usage dans l'Entre-deux-guerres n'a pas échappé à la littérature⁴⁶¹ ; mais celui-ci requiert un examen attentif tant il est crucial pour comprendre les travaux savants et les discours politiques de cette époque. Le « déclassement

⁴⁵⁶ G. M., « Comment se placent nos Intellectuels » in *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage*, 2^e année, n°3 (juillet 1937), p. 241.

⁴⁵⁷ LÉVY Paul, « Le chômage des universitaires » in *Le Peuple*, 28/07/1937, p. 3.

⁴⁵⁸ TOUTAIN Jules, « Section III A L'admission à l'Université. Rapport de M. J. Toutain sur les Conditions d'admission dans l'enseignement supérieur » in *Problèmes d'université*, p. 203.

⁴⁵⁹ « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 07/12/1934, p. 4, col. 5.

⁴⁶⁰ ECKERT Henri, « Déclassement et hantise du déclassement », p. 89-93, p. 98.

⁴⁶¹ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 185-186. BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 244-246. BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises*, p. 241. BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 124. BRENDEL SCRIABINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 5-6. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 45.

des diplômés »⁴⁶², le « déclassement des universitaires »⁴⁶³ devenus ainsi des « déclassés »⁴⁶⁴ hante alors les esprits au même titre que leur chômage. On rencontre aussi le terme de « sous-classement »⁴⁶⁵, situation des « sous-classés »⁴⁶⁶, ces malheureux qui ont dû se « sous-classer »⁴⁶⁷. Sont-ils encore des chômeurs ? Bien sûr, estime la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels lors de son Congrès de La Haye (1929) : « Cela est une forme de chômage qui ne doit pas être négligée »⁴⁶⁸. Par souci de nuance, d'autres parleront de « demi-chômage »⁴⁶⁹, de « demi-chômeurs »⁴⁷⁰, de « chômage relatif »⁴⁷¹, du « chômage déguisé »⁴⁷² des « chômeurs déguisés »⁴⁷³ ; en anglais, Walter Kotschnig ne se contente plus d'*unemployment* et évoque plutôt l'*under-employment* dont seraient victimes les « *sous-classés* » (en français dans le texte)⁴⁷⁴. Joseph Flies, lui, assimile l'« encombrement », le « déclassement » et le « prolétariat intellectuel » à des « termes avoisinants (sic) » du chômage intellectuel⁴⁷⁵.

Mais quel est exactement le problème ? Le « sous-classement » est défini par le Comité directeur du Bureau permanent de l'Institut de Sociologie Solvay comme le « cas de jeunes gens qui exercent une profession qu'ils jugent inférieure à celle dont leur diplôme devait leur

⁴⁶² AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, WILLEMS Jean, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 1 et 2 de l'ordre du jour : Statistique des étudiants, Statistique des diplômés d'enseignement supérieur », [1938], p. 1.

⁴⁶³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/8, [Larivierre Yvon], « Le surpeuplement des universités belges », [1935], p. 16.

⁴⁶⁴ TOUTAIN Jules, « Section III A L'admission à l'Université », p. 202-203. WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 34.

⁴⁶⁵ *La voix des étudiants*, juin 1935, p. I. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 19. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 2.

⁴⁶⁶ ROSIER Alfred, « La Notion du Chômage dans les Professions intellectuelles » in *Le Musée social*, n°8, août 1936, p. 221. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 19. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IICI, « Réunion des représentants des oies, Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève le jeudi 11 avril 1935, à 15 heures 30 », p. 16. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2^eème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les Ingénieurs et les Chimistes) », [décembre 1929], p. 2.

⁴⁶⁷ « Les travailleurs intellectuels et la crise » in *Revue du Travail*, 36^e année, n°3, mars 1935, p. 461.

⁴⁶⁸ CITI, *Congrès de La Haye, 23 au 26 septembre 1929*, [s.l.], [s.n.], [s.d.], p. 12.

⁴⁶⁹ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels » in *Le Service social*, 15^e année, n°1-2 (janvier-février 1936), p. 224-225. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2^eème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les Ingénieurs et les Chimistes) », [décembre 1929], p. 2.

⁴⁷⁰ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 19-20.

⁴⁷¹ AHBIT, Genève, U/17/0/01/9, VALOT Stephen, « Projet de questionnaire à adresser aux organisations sur la question étudiée par le B.I.T. du chômage des intellectuels », [<29/12/1928], p. 2.

⁴⁷² NISOT Marie-Thérèse, « Le statut des travailleurs intellectuels de l'industrie chimique » in *RIT*, vol. 26, n°4 (octobre 1932), p. 543. *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, p. 38.

⁴⁷³ DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes » in *La Lutte contre le chômage*, 26^e année, 2^e série, n°45, juillet 1937, p. 207-208.

⁴⁷⁴ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 141-142.

⁴⁷⁵ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 71.

offrir l'accès »⁴⁷⁶. Cette infériorité peut cependant prendre plusieurs formes, souvent associées mais néanmoins distinctes.

La première forme, celle qui se rapproche le plus de la notion actuelle de suréducation, consiste en un décalage entre le niveau de qualification d'un travailleur et le niveau de qualification requis pour son emploi. Les connaissances et compétences très spécialisées qu'il a acquis durant ses études ne lui sont pas ou peu utiles dans son travail⁴⁷⁷ ; les fonctions qu'il occupe sont inférieures à ses « capacités »⁴⁷⁸, ses « aptitudes »⁴⁷⁹, sa « compétence », sa « valeur acquise »⁴⁸⁰. La FABI déclare par exemple : « Beaucoup d'ingénieurs occupent des situations sans aucun rapport avec leurs études » ; et de donner l'exemple de l'un d'entre eux devenu « receveur de tram », d'un autre devenu « commissionnaire chez un photographe, 400 frs. par mois »⁴⁸¹... Cette précision renvoie à la deuxième forme que peut prendre le déclassement : l'emploi obtenu ne paie pas assez, ou ne paie plus assez⁴⁸². « Lorsqu'on parle de 'chômage intellectuel' », écrit Fuss en 1932, c'est « souvent une question de gain plus qu'une question proprement dite d'emploi »⁴⁸³. Les diplômés se retrouvent contraints d'accepter « des salaires dérisoires ou des situations médiocres »⁴⁸⁴, « une rémunération insuffisante, ou nulle »⁴⁸⁵, des revenus qui les réduisent à la « misère »⁴⁸⁶ ou qui, simplement, ne correspondent

⁴⁷⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/2, « 23/01/1939 », p. 2.

⁴⁷⁷ DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 6. « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales : mesures prises par plusieurs pays » in *BCI*, vol. 4, n°38 (mars 1934), p. 115. NISOT Marie-Thérèse, « Le statut des travailleurs intellectuels de l'industrie chimique », p. 543. MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 23. KOTSCHNIG Walter, *Limiting Student Enrollments*, Washington D.C., The American Council on Education, 1937 (Extrait de *The Educational Record*, juillet 1937), p. 6. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], DUPUY Jean, « Le Chômage de la Jeunesse », Genève, 16-17 avril 1934, p. 2. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 28.

⁴⁷⁸ « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 07/12/1934, p. 4, col. 5. GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 4. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2^eème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les Ingénieurs et les Chimistes) », [décembre 1929], p. 1. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IICI, « Réunion des représentants des oies, Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève le jeudi 11 avril 1935, à 15 heures 30 », p. 16.

⁴⁷⁹ WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 34. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 87. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels et l'encombrement des carrières libérales » in *Congrès de la Presse médicale latine à Paris*, octobre 1934, p. 10.

⁴⁸⁰ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 12.

⁴⁸¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, « Memorandum. Entretien avec Mr. Verheye, secrétaire de la F.A.B.I. », 19/09/1935, p. 1.

⁴⁸² EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 9. BAUDHUIN Fernand, « Les carrières libérales. Il n'y a pas pléthore, mais... » in *La Libre Belgique*, 10/09/1933, p. 2, col 2. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 141-142. *L'Année sociale*, 1938-1939, p. 364. AHBIT, Genève, U/17/0/01/9, VALOT Stephen, « Projet de questionnaire à adresser aux organisations sur la question étudiée par le B.I.T. du chômage des intellectuels », [29/12/1928], p. 2.

⁴⁸³ FUSS Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! » in *Annales universitaires*, 1932, p. 4.

⁴⁸⁴ « Les travailleurs intellectuels et la crise » in *Revue du Travail*, 36^e année, n°3, mars 1935, p. 461.

⁴⁸⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels et l'encombrement des carrières libérales » in *Congrès de la Presse médicale latine à Paris*, octobre 1934, p. 10.

⁴⁸⁶ DUESBERG Jules, « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes » in *Université de Liège, Ouverture Solennelle des Cours le 9 Octobre 1937*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1937, p. 11.

pas à leurs attentes⁴⁸⁷. Liée à la deuxième, la troisième forme est suggérée par le terme même de « déclassement » : elle renvoie à un désajustement par rapport à une classe sociale, à un « rang social », à un « niveau social »⁴⁸⁸. Les diplômés sans emploi doivent accepter « des emplois qui les déclassent socialement »⁴⁸⁹, des emplois « subalternes »⁴⁹⁰, ne répondant pas à leur « condition sociale »⁴⁹¹ et ne leur permettant pas d'obtenir une « situation sociale honorable »⁴⁹². Dans le cadre de son mémoire de fin d'études, Cécile Gérard mène ainsi l'enquête dans les grands magasins, les commissariats, les compagnies de trams et de bus de la capitale belge pour relever, dans leur personnel, les « intellectuels chômeurs » qui auraient été « obligés de se déclasser socialement pour vivre »⁴⁹³. Enfin, le déclassement est assimilé à ce que nous appellerions aujourd'hui l'emploi précaire : le chômage partiel⁴⁹⁴, les « situations d'attente »⁴⁹⁵ ; les jeunes agrégés qui vivent de répétitions, d'intérim et de leçons particulières⁴⁹⁶ ; les « assistants temporaires et sans avenir des universités »⁴⁹⁷, etc.

Dès lors, peut-on encore se contenter de lutter contre le seul « chômage » des jeunes diplômés ? Début 1940, dans *L'avenir des diplômés*, István Lajti écrit : « Tout individu a droit en principe à un emploi correspondant à sa formation professionnelle et rétribué de façon à lui assurer un niveau de vie atteint normalement par les membres de la même profession, du même âge et habitant la même région »⁴⁹⁸. Il faut désormais combattre non seulement le chômage, mais « l'encombrement des professions intellectuelles », que l'on constate « quand l'intellectuel est mal payé, quand le fonctionnaire attend trop longtemps son avancement, quand le médecin ou l'avocat n'ont que trop peu de clients »⁴⁹⁹. Au même moment, Joseph Flies élargit lui aussi l'objet de ses recherches :

« Il y a pléthore ou encombrement si dans les carrières libérales il y a, par rapport au chiffre de la population, à ses besoins et surtout à ses possibilités économiques, un nombre tel de travailleurs intellectuels, que selon les prévisions ordinaires, il leur devient normalement impossible à vivre (sic) des revenus de l'exercice de leur profession seule. »

⁴⁸⁷ « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 07/12/1934, p. 4, col. 5.

⁴⁸⁸ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 91-92.

⁴⁸⁹ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 3.

⁴⁹⁰ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, 1/1/2, LIÉGEOIS Camille, « Chômage des jeunes diplômés d'université », 05/03/1935, p. 2.

⁴⁹¹ WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 34.

⁴⁹² DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 12.

⁴⁹³ Elle en aurait d'ailleurs trouvé bien moins que ce que la presse suggérait. GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 1.

⁴⁹⁴ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 92.

⁴⁹⁵ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 4.

⁴⁹⁶ DUESBERG Jules, « L'enseignement secondaire » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 10 Octobre 1936*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1936, p. 20. DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 207-208.

⁴⁹⁷ *Idem*, p. 207-208.

⁴⁹⁸ *L'avenir des diplômés*, p. 13.

⁴⁹⁹ « Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 10, n°3-4 (janvier-février 1940), p. 70.

*Une telle situation doit normalement provoquer le déclassement, voire même le chômage. »*⁵⁰⁰

Le déclassement a pourtant été pris en compte dans ces études depuis le départ. En 1923-1924, l'enquête pionnière de l'AILC sur le « chômage des travailleurs intellectuels » s'intéresse déjà au pouvoir d'achat et aux revenus⁵⁰¹ ; et le Bureau international du Travail rapporte en 1924 les plaintes des « techniciens supérieurs ne trouvant pas à s'employer dans leur spécialité », contraints d'accepter « du travail de qualité inférieure ou mal rémunéré »⁵⁰². Dès ses premiers articles, Vincenzo Castrilli évoque les « prolétaires de l'intelligence »⁵⁰³ s'adonnant à « un gagne-pain ne demandant qu'une instruction médiocre »⁵⁰⁴. De même, la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels annonce d'emblée que « sont considérés comme chomeurs (sic), les diplômés universitaires n'exerçant aucune profession ou bien exerçant une profession n'ayant pas de rapport direct avec les études qu'ils ont poursuivies »⁵⁰⁵ ; dans son rapport, elle s'inquiète du « nombre de diplômés universitaires qui se sont vus contraints d'accepter, pour éviter le chômage, une situation inférieure, à tous les égards, à celle qu'ils auraient pu légitimement espérer »⁵⁰⁶. Assimilé ou associé au chômage intellectuel, le déclassement semble le suivre comme une ombre.

C'est que cette notion élargie de « chômage des intellectuels » est la condition pour pouvoir inclure les professions libérales et autres indépendants. Cécile Gérard a beau parler de « chômage des médecins » et de « chômage des avocats », elle avertit que l'on ne peut « conclure au chômage que par l'insuffisance de gain »⁵⁰⁷. Confrontés à l'« hérésie »⁵⁰⁸ que constitue le chômage des indépendants, d'autres auteurs de l'Entre-deux-guerres hésitent à employer ce terme pour les professions libérales, parlant plutôt de « pléthore de candidats qui se traduit par un malaise voisin du chômage »⁵⁰⁹ ou de « non emploi des jeunes diplômés »⁵¹⁰. Lors des travaux de sa commission d'étude, la Fondation Universitaire fait la distinction entre les « chômeurs » et la « situation difficile » des docteurs en droit et en médecine⁵¹¹. « Sans

⁵⁰⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 92.

⁵⁰¹ « Chronique du travail. Le chômage des travailleurs intellectuels » in *Revue du Travail*, 24^e année, n°11, 30/11/1923, p. 2314.

⁵⁰² *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, p. 38.

⁵⁰³ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 387.

⁵⁰⁴ *Idem*, p. 386.

⁵⁰⁵ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 160.

⁵⁰⁶ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1937], p. 9.

⁵⁰⁷ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 3.

⁵⁰⁸ WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 32.

⁵⁰⁹ *Ibidem*, p. 32.

⁵¹⁰ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, 1937, p. 4.

⁵¹¹ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 160.

doute est-il peu aisé de définir la notion de ‘chômage’ telle qu’elle s’applique aux membres du Barreau », lit-on encore dans une brochure informative de 1941 ; « n’empêche que les Bâtonniers connaissent nombre d’infortunes chez leurs jeunes confrères dont les revenus professionnels sont nettement insuffisants »⁵¹².

Pour ces indépendants, le « chômage » se traduit par un manque de la clientèle et donc de revenus⁵¹³, un manque auquel font échos les enquêtes du BIT⁵¹⁴ et les plaintes de leurs représentants⁵¹⁵. Les données recueillies par Françoise Mativa auprès des « intellectuels chômeurs »⁵¹⁶ attestent de la dilatation de cette notion : la plupart des indépendants qu’elle a interrogés travaillent toujours, autant qu’ils peuvent ; « un architecte, un agent de change essaient d’avoir par ci, par là une petite affaire »⁵¹⁷ ; un géomètre-expert « fait de temps en temps des expertises pour juge de paix »⁵¹⁸ ; les ingénieurs sans poste se font représentants de commerce⁵¹⁹, etc. Leurs revenus s’en ressentent ; un agent de change dont « la clientèle se raréfie » a fait un « gain nul ou à peu près, 300 frs. par mois. »⁵²⁰ ; un avocat n’a « plus de clients. 215 frs. en 6 mois » ; il « a dû entrer à l’hospice, n’avait plus de quoi vivre »⁵²¹.

3.2. La nature du mal

Ce décalage entre les attentes des diplômés et la réalité du marché de l’emploi était, semble-t-il, douloureusement vécu par les intéressés. « Ontstaat er een wanverhouding tusschen de genoten scholing en de positie, waarin de gegradueerde een plaats vindt, dan wordt dit door dezen als een pijnlijken misstand ervaren », commente la Commissie-Limburg⁵²². En quoi ce

⁵¹² FU, [Rapport du Bureau de statistiques universitaires sur la situation de l’enseignement en Belgique en 1940], Bruxelles, [1941], p. 7.

⁵¹³ FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 594. ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 224. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 105. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 160. AHBIT, Genève, U/17/0/1, [FUSS Henri], « Plan d’un rapport sur le chômage des intellectuels qui sera présenté par le Bureau international du Travail à la session de 1929 de la Commission consultative des travailleurs intellectuels », [fin 1928 ou début 1929], p. 3.

⁵¹⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2^{ème} session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l’ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les médecins) », [décembre 1929], p. 1 ; « 2^{ème} session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l’ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les pharmaciens) », [décembre 1929], p. 1. AHBIT, Genève, U/17/1/0, DECOURT Fernand, Paris, 11/02/1929, à MAURETTE Fernand, Genève, p. 2-3.

⁵¹⁵ MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l’Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) », p. 724-725, p. 728. VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat », p. 1575. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/7, DOR Georges, « Note relative au chômage des intellectuels issus des Facultés de Droit », [11-12/11/1935], p. 1.

⁵¹⁶ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 2.

⁵¹⁷ *Idem*, p. 30.

⁵¹⁸ *Idem*, annexes, p. 13.

⁵¹⁹ *Idem*, p. 10.

⁵²⁰ *Idem*, annexes, p. 12.

⁵²¹ *Idem*, annexes, p. 13.

⁵²² *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 576.

décalage est-il cependant plus grave que la situation de n'importe quel travailleur contraint d'accepter un emploi en dehors de sa spécialité ou à l'encontre de ses préférences ? On peut relever dans la littérature de l'Entre-deux-guerres trois réponses à cette question.

Premièrement, la société y est perdante. Elle a investi dans les études de ces jeunes gens, et ceux-ci ne peuvent rembourser leur dette en mettant à son service les aptitudes qu'ils en ont retirées⁵²³. Le déclassement et le chômage des intellectuels sont donc un « gaspillage de forces »⁵²⁴, un « gaspillage social représenté par le chômage forcé de travailleurs formés à si grands frais », pour citer Castrilli⁵²⁵. Le déclassé « est pour la collectivité d'un moindre rendement »⁵²⁶, il a en lui des « forces improductives »⁵²⁷. Comme l'écrit *L'avenir des diplômés*,

« La collectivité a tout intérêt à exploiter au mieux les capacités des citoyens et à récupérer, notamment, les sacrifices qu'elle a consentis pour leur formation supérieure dans le but de disposer d'hommes qualifiés pour les cadres supérieurs de l'activité économique et culturelle de la nation. »⁵²⁸

Deuxièmement, l'individu y est perdant : lui aussi a investi beaucoup d'argent, d'années, d'efforts ; sa famille a fait des sacrifices pour lui payer des « longues et coûteuses études »⁵²⁹ qui ne lui rapportent pas⁵³⁰. La reconversion est pénible, car les diplômés sont trop spécialisés⁵³¹ ; les études supérieures « marquent déjà trop leur personnalité, rendant ainsi le changement de profession moralement et intellectuellement difficile », lit-on dans *L'avenir des*

⁵²³ FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 588. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 148. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 95. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les architectes) », [décembre 1929], p. 5. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », [ROSIER Alfred], [Brouillon de *Chômage intellectuel : le rôle du Bureau Universitaire de Statistique de Paris*], [1937], p. 7.

⁵²⁴ « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport » in *Problèmes d'université*, p. 333.

⁵²⁵ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 388.

⁵²⁶ *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, p. 38.

⁵²⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], DUPUY Jean, « Le Chômage de la Jeunesse », Genève, 16-17 avril 1934, p. 2.

⁵²⁸ *L'avenir des diplômés*, p. 12.

⁵²⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 02/05/1945, à ROQUES Mario, Paris, p. 2.

⁵³⁰ DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 3-5. WINKLER Wilhelm, « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités » in *Problèmes d'université*, p. 306-307. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 102. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 87. AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 27. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, Extrait de : MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels » in *Liège-Médical*, 02/03/1930, p. 3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, ROSIER Alfred, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Du chômage intellectuel et de l'encombrement des professions libérales en France », mars 1933, p. 3. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 27-28.

⁵³¹ AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 35.

*diplômés*⁵³². Comme l'écrit Luc Boltanski, la perte de valeur du diplôme est alors ressentie comme un « scandale » : elle moque le mérite, le mérite scolaire, le mérite des « meilleurs esprits », des « compétences », des « élites »⁵³³. Le « chômage intellectuel », affirme Gaston Martin à la Conférence de décembre 1936, est la pire forme de chômage car il touche une « élite » qui a fait « un effort plus long pour se préparer des carrières plus sûres »⁵³⁴. Dans sa thèse de doctorat sur *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, le Français Roland Weil rapporte que cette jeunesse s'indigne de ne pas obtenir des emplois à la mesure de ses connaissances :

« De telles rémunérations, nettement insuffisantes eu égard au coût de la vie, apparaissent plus dures encore aux diplômés qui se considèrent en quelque sorte possesseurs d'un capital, d'un trésor non pas seulement intellectuel mais économique qu'ils auraient amassé et qui devrait leur apporter un bien-être spécial. »⁵³⁵

Cela nous amène au troisième argument utilisé pour souligner la gravité du déclassement : il empêche le diplômé de tenir son rang, de maintenir la consommation ostensible qui est indispensable à une personne de sa qualité⁵³⁶. Ces intellectuels, continue Weil, ont besoin « du salaire pour subvenir, non pas à l'entretien de leur vie et de celle de leur famille, mais à un train de vie qui correspond à leur situation sociale, à leur profession, à leur responsabilité »⁵³⁷. Eu égard au « décorum exigé de la plupart d'entre eux »⁵³⁸, il leur faut obtenir les « moyens pour mener une vie selon les exigences sociales, que comporte un tel emploi »⁵³⁹, pour « tenir avec décence, le rang social qu'ils occupent »⁵⁴⁰. En 1923, à la Conférence de Luxembourg de l'AILC, le représentant de la National Federation of Professional, Technical, Administrative and Supervisory Workers britannique déplorait déjà que ses affiliés peinaient de plus en plus à déployer ces signes de distinction (« sent his children to a good school, spent something on appearance for his wife, himself and children »...) ⁵⁴¹. La nécessité de « tenir son rang » agirait sur ces intellectuels comme une véritable contrainte. Gabriel Varendonck, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, écrit ainsi :

« Dat de oudere advocaten den strijd tegen de werkloosheid bijtreden is voorzeker gesteund op de verdediging van hun materiele belangen, namelijk het aanstuwten op een

⁵³² *L'avenir des diplômés*, p. 11.

⁵³³ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 124.

⁵³⁴ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 2.

⁵³⁵ WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 40.

⁵³⁶ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 107. RINGER Fritz, *The Decline of the German Mandarins*, p. 62-63.

⁵³⁷ WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 30.

⁵³⁸ LEMOINE Robert-Jean, « Le Chômage et les Intellectuels » in *L'Écho de l'Industrie*, 26/08/1933, p. 3.

⁵³⁹ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 91.

⁵⁴⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/7, DOR Georges, « Note relative au chômage des intellectuels issus des Facultés de Droit », [11-12/11/1935], p. 1.

⁵⁴¹ KEAY W. C., « Grande-Bretagne. Some aspects of Unemployment among salaried professional workers », p. 399.

rechtmatig handhaven van door werk en studie verkregen 'standing'; doch het is voorzeker niet ingegeven door een eng, zelfzuchtig nastreven van een louter eigenbelang. »⁵⁴²

Cette contrainte s'impose à eux même dans la détresse⁵⁴³ : comme le souligne Cécile Gérard, les intellectuels chômeurs doivent « conserver l'extérieur correct, l'habitation convenable, les conditions de vie calme indispensables à l'exercice de leur profession », tout en comblant leurs « besoins d'ordre intellectuel »⁵⁴⁴. Ils doivent encore penser à la suite : épargner, se constituer une pension de retraite⁵⁴⁵, une pension de préférence « conforme à leur habitudes sociales »⁵⁴⁶. Se passer de ces « conditions de vie relativement dispendieuses qui leur sont indispensables »⁵⁴⁷ ? Ce serait une « déchéance »⁵⁴⁸. Edmond Goblot l'avait déjà exposé dans son ouvrage *La barrière et le niveau*, paru en 1925⁵⁴⁹ : l'appartenance à la classe bourgeoise se remarque par des mœurs, des signes extérieurs, une culture et une éducation distinctives. « C'est précisément le risque de ne pouvoir entretenir ces comportements – manières d'être et de consommer notamment – qui suscite la hantise du déclassé », commente Henri Eckert⁵⁵⁰. Le déclassé est celui qui « tombe » dans une classe inférieure. *Le Neptune* compare même les étudiants à des « aristocrates ruinés »⁵⁵¹.

3.3. Des aristocrates ruinés

Le déclassé ne procède pourtant pas de la seule inflation des diplômes. L'inflation monétaire aggrave aussi le problème⁵⁵². Balayant les livrets d'épargne et les portefeuilles de titres, elle oblige la « bourgeoisie rentée »⁵⁵³ à travailler, à envoyer ses fils (et ses filles !) aux études, et surtout à vivre de son diplôme⁵⁵⁴. Jadis, les études supérieures et les professions

⁵⁴² VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat », p. 1583.

⁵⁴³ SCHWARTZ Bonnie Fox, *The Civil Works Administration (1933-1934)*, Princeton, Princeton University Press, 1984, p. 130.

⁵⁴⁴ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 4.

⁵⁴⁵ AULB, *Bruxelles*, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], « Quelques considérations sur la situation des diplômés en pharmacie en Belgique », [<08/02/1940], p. 12.

⁵⁴⁶ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 69.

⁵⁴⁷ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 7.

⁵⁴⁸ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 29.

⁵⁴⁹ GOBLOT Edmond, *La barrière et le niveau*, Paris, F. Alcan, 1925.

⁵⁵⁰ ECKERT Henri, « Déclassé et hantise du déclassé », p. 95.

⁵⁵¹ Alex, « Prologue à une enquête. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 03/12/1934, p. 5, col. 5.

⁵⁵² *Idem*, p. 25, p. 98, p. 209.

⁵⁵³ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 63.

⁵⁵⁴ MARTIN William, « La crise du travail intellectuel » in *La Revue belge*, 2^e année, n°1, 01/04/1925, p. 410. BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 107, p. 147-148. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 49. FETTE Julie, *Exclusions*, p. 94-95. HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 31-32. KARADY Victor, KEMENY István., « Antisémitisme universitaire et concurrence de classe », p. 82-83. KATER Michael H., « The Work Student », p. 78. RINGER Fritz, *The Decline of the German Mandarins*, p. 62-63.

auxquelles elles donnent accès n'étaient pas toujours considérées comme un moyen de gagner sa vie. « Une partie des riches de ce monde ont tourné leur activité et l'emploi de leurs loisirs qu'ils désiraient studieux vers les sciences, les arts et les lettres », affirme Fernand Maurette⁵⁵⁵ ; et Kotschnig de citer les exemples de Darwin et Bentham, qui n'eurent jamais à travailler⁵⁵⁶. Le droit, en particulier, était considéré comme le type même des études entreprises en dilettante, sans visée professionnelle ; comme l'avoue Me Henry Van Leynseele à la Fondation Universitaire, devenir avocat était « une manière élégante de ne pas se dire rentier »⁵⁵⁷.

Tout a changé depuis 1914. Le diplôme doit être rentable, et vite ; mais les carrières, elles, et spécialement les débuts de carrière, ne sont pas plus rentables qu'à la Belle Époque, au contraire⁵⁵⁸. En outre, les études – même les études de droit, nous dit-on⁵⁵⁹ – se sont démocratisées : les parents de ces *outsiders* n'ont pas de quoi les soutenir longtemps⁵⁶⁰. L'idée même d'entreprendre des études longues sans disposer d'une certaine sécurité matérielle paraît encore incongrue, à cette époque. Le *Manuel des carrières* édité en 1930 à l'attention des étudiants catholiques belges met ceux-ci en garde : pour faire médecine, il faut disposer d'une « fortune personnelle » afin de soutenir les débuts difficiles⁵⁶¹. De même, si le barreau tient bon face à la crise, c'est grâce à son « recrutement presque exclusivement bourgeois »⁵⁶², grâce aux ressources accumulées durant les années de croissance⁵⁶³. « Les intellectuels, généralement bourgeois, petits bourgeois ou employés de la classe moyenne », tiennent le coup grâce à leurs bas de laine, écrit Cécile Gérard⁵⁶⁴ ; mais pour combien de temps encore ?

⁵⁵⁵ MARTIN William, « L'influence des facteurs économiques sur la vie intellectuelle », p. 1844-1846.

⁵⁵⁶ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 200.

⁵⁵⁷ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, C/1/3, VAN LEYNSEELE Henry, « Les avocats et la crise », p. 3.

⁵⁵⁸ BAUDHUIN Fernand, « Bibliographie économique » in *La Libre Belgique*, 19/12/1938, p. 9, col. 4. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 56-57. AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, B/2/2, LINON Georges, « Rapport sur l'augmentation du nombre d'avocats inscrits au Barreau (Journal des Tribunaux, 25-12-39) ». AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, C/1/3, VAN LEYNSEELE Henry, « Les avocats et la crise », p. 3. BRENDEL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 13. FETTE Julie, *Exclusions*, p. 94-95. MONCHABLON Alain, « Les Années Front Populaire des étudiants de Paris » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°133 (2017/1), p. 27. MOULINIER Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne (XIX^e siècle)*, Paris, Belin, 2002 (coll. « Histoire de l'éducation »), p. 104-105, p. 119.

⁵⁵⁹ VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat », p. 1579-1580. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 26, p. 313.

AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, « Mémoire. Entretien avec Maître Albert Chomé, directeur de la Conférence du Jeune Barreau », 20/09/1935, p. 1.

⁵⁶⁰ ROSIER Alfred, « La Notion du Chômage dans les Professions intellectuelles » in *Le Musée social*, n°8, août 1936, p. 219. HIERNAUX Jules, « La coordination des enseignements du second degré en fonction de la sélection et de l'orientation progressive. Étude d'ensemble sur les travaux du comité d'experts » in *La coordination des enseignements du second degré*, p. 13. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 152. AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, B/2/3, [JACQUEMYS Guillaume], « Situation des diplômés en sciences chimiques sortis des quatre Universités belges », [1939], p. 34.

⁵⁶¹ LEMAIRE A., « Le Médecine » in CAPART Pierre (dir.), *Manuel des carrières. Aux éducateurs et aux jeunes gens*, Louvain, Rex, 1930 (« Collection jéciste »), p. 59.

⁵⁶² MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) », p. 726.

⁵⁶³ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, C/1/3, VAN LEYNSEELE Henry, « Les avocats et la crise », p. 8. AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, B/2/1, SMETS Georges, *Bruxelles*, [s.d.], à WILLEMS Jean, *Bruxelles*, 27/08/1940, p. 3.

⁵⁶⁴ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 1.

Car le déclassement menace cette valeur fondamentale des professions intellectuelles qu'est le désintéressement. Interrogé par le BIT dans le cadre de l'enquête de 1928-1929, le président de l'Association des Licenciés sortis de l'École des Hautes Études commerciales, consulaires et coloniales de Liège est très clair : « Il est d'autre part tout à fait naturel que la vénalité se soit développée proportionnellement à l'insuffisance de gains légitimes »⁵⁶⁵. C'est une hantise qui apparaît dans de nombreuses sources : la pléthore érode partout l'éthique professionnelle⁵⁶⁶ ; « On ne saurait assez insister sur la gravité du danger que ferait courir à la société la formation d'un prolétariat médical », avertit le secrétaire général de la FMB⁵⁶⁷. Ce « fléchissement de l'esprit de désintéressement »⁵⁶⁸ n'est cependant pas uniquement attribué à l'encombrement des carrières, mais aussi à l'avidité coupable de la jeune génération, jugée arriviste, vénale, dispendieuse⁵⁶⁹. Joseph Flies condamne leur « matérialisme » et leur « mentalité mercantile » qui corrompraient les professions intellectuelles⁵⁷⁰ ; et Françoise Mativa dénonce « le besoin immodéré de luxe » qui a remplacé la tradition de l'épargne⁵⁷¹. Comme sa collègue Gérard⁵⁷², elle constate cependant :

*« Une personne ayant toujours appartenu à un milieu aisé, ne s'est pas montrée éblouie par un accroissement même rapide de la fortune. Au lieu d'être transplantée d'un milieu dans un autre, elle s'est simplement développée dans le même sens. Elle n'a brisé en rien avec ses habitudes et ses relations d'autrefois. Et quand viennent les temps difficiles, elle arrive à mieux s'adapter et à conserver au moins les apparences. La déchéance est moins grande, il est naturellement plus facile d'opérer les relèvements (sic). »*⁵⁷³

Et Mativa de rapporter les sacrifices que doivent faire au quotidien les bénéficiaires de l'aide du CAPEC ou du CGEAB : les uns louent une partie de leur maison, les autres licencient leurs domestiques ; la maîtresse de maison doit vendre ses bijoux et chercher du travail ; les moins chanceux doivent habiter de petits appartements⁵⁷⁴. Cécile Gérard évoque le cas d'un vieil ingénieur réduit à vendre au porte-à-porte des fleurs en papier confectionnées par son

⁵⁶⁵ AHBIT, Genève, U/17/0/7, DOMANSKI Stanislas, Liège, 15/01/1929, à BIT, Genève, 17/01/1929, p. 2.

⁵⁶⁶ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 300. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 9. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, IDENBURG Philip, « Expertentagung des W. S. W., Überfüllung der Hochschulen, Genf, 20-22. September, 1933. Das problem der überfüllung der universitäten und hochschulen in Holland », [1933], p. 12.

⁵⁶⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », FEROND Jean, « La pléthore médicale en Belgique », [1935], p. 17.

⁵⁶⁸ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 26.

⁵⁶⁹ « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 332, p. 339-340.

⁵⁷⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 59.

⁵⁷¹ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 39.

⁵⁷² « Parmi les individus aidés par les organismes tels que l'Entr'Aide, les intellectuels, les hommes d'origine bourgeoise, se reclassent en général plus facilement et avec plus de bonne volonté que les individus d'origine sociale moins élevée ». GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 3.

⁵⁷³ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 34.

⁵⁷⁴ *Idem*, p. 28.

épouse⁵⁷⁵. Fait incongru : le mémoire de Mativa sur les « intellectuels victimes de la crise »⁵⁷⁶ inclut même des « industriels » qui ont fait des « affaires malheureuses »⁵⁷⁷ ou se sont ruinés en bourse⁵⁷⁸ – jusqu’à un intermédiaire de vente en vins qui a perdu tous ses capitaux lorsque la banque où il les avait déposés a fait faillite⁵⁷⁹. Une telle dilatation du « chômage des intellectuels », quoiqu’exceptionnelle, fait songer à ces « dénégations par lesquelles la bourgeoisie, cessant de se désigner et de se représenter comme telle, substituera à l’image ancienne du ‘bourgeois’ des stéréotypes nouveaux qui sont autant d’euphémismes : le cadre, l’intellectuel, etc. » (Luc Boltanski)⁵⁸⁰.

Toutefois, si Françoise Mativa visite jusqu’aux patrons déchus, c’est plus prosaïquement parce qu’ils sont assistés par le Comité général d’Entr’aide de l’Agglomération bruxelloise, et que c’est auprès de cet organisme et du CAPEC qu’elle fait son stage. On l’a dit, ces organismes privés étaient spécialement conçus pour venir en aide aux travailleurs non-syndiqués⁵⁸¹, qui refusaient de quémander l’assistance « afin de ne rien devoir à personne »⁵⁸². Honteux, le chômeur intellectuel répugne à avouer sa détresse⁵⁸³, par « amour-propre »⁵⁸⁴, par « dignité »⁵⁸⁵, par « pudeur »⁵⁸⁶. « Partout se révèle une misère qui cherche en vain à se dissimuler sous les apparences d’une fallacieuse quiétude bourgeoise et dont la dignité n’est pas sans grandeur », salue le juriste français Victor Roussot dans son ouvrage de 1934, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*⁵⁸⁷. L’honneur interdit à ces travailleurs intellectuels de s’inscrire aux caisses de chômage⁵⁸⁸. À la place, ils préfèrent épuiser

⁵⁷⁵ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 4-6.

⁵⁷⁶ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 38.

⁵⁷⁷ *Idem*, p. 23.

⁵⁷⁸ *Idem*, annexe, p. 7, p. 9-10.

⁵⁷⁹ *Idem*, annexe, p. 7.

⁵⁸⁰ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 89.

⁵⁸¹ VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België*, p. 79. MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 19.

⁵⁸² *Idem*, p. 28.

⁵⁸³ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 1. « Rapports et enquêtes. L’emploi des travailleurs intellectuels à l’étranger », p. 408. « Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 10, n°3-4 (janvier-février 1940), p. 70. « 19^{me} séance. Mercredi, 20 juin 1934, 15 heures. Premier rapport de la Commission de l’assurance-chômage » in *Conférence internationale du Travail, Dix-huitième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1934, p. 372.

⁵⁸⁴ *L’avenir des diplômés*, p. 13.

⁵⁸⁵ MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 28. AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], « Diplômes de la Faculté de Médecine », [1939], p. 4.

⁵⁸⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, WILLEMS Jean, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 1 et 2 de l’ordre du jour : Statistique des étudiants, Statistique des diplômés d’enseignement supérieur », [1938], p. 3.

⁵⁸⁷ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 223.

⁵⁸⁸ *L’Année sociale*, 1935-1936, p. 493. *Idem*, 1938-1939, p. 278. GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 1. « Statistiques des travailleurs non manuels dans les différents pays », p. 262. VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat », p. 1604. « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 341. *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, TAIT Duncan, « Walter Kotschnig on ‘Unemployment in the Learned Professions’ », 16/11/1937, p. 1.

lentement leurs réserves⁵⁸⁹. Au désespoir, ils sollicitent avec répugnance des organismes d'assistance privés, parfois nés de l'entraide professionnelle⁵⁹⁰, qui leur fournissent charbon, repas, médicaments ou vêtements d'occasion, organisent des travaux de secours ou les aident dans leurs démarches administratives et leurs recherches d'emploi⁵⁹¹. Mieux encore : ces organismes peuvent les aider à « conserver au moins les apparences »⁵⁹², comme ces prêts du Comité Général d'Entraide servant à payer les études de leurs enfants⁵⁹³. « L'étalage de ses misères répugne à l'universitaire », confirme le professeur De Smet⁵⁹⁴. C'est avec une certaine fierté que le directeur du comité de placement de l'Union des Ingénieurs de Louvain évoque ses anciens élèves qui, plutôt que de s'abaisser à toucher une allocation de chômage, se font ouvriers et « acceptent courageusement d'être traités comme tels dans les usines »⁵⁹⁵.

3.4. La revanche du travail manuel

Les travailleurs intellectuels, affirmait l'un des fondateurs de la CTIB en 1920, « ont perdu la situation modeste qu'ils occupaient ; *ils ont déchu en dessous des travailleurs manuels, des simples ouvriers !* »⁵⁹⁶. Le déclassement se mesure en effet par la comparaison avec les autres groupes sociaux. Il n'est pas seulement matériel, mais aussi symbolique⁵⁹⁷. Les avocats se plaignent de gagner « moins qu'un chauffeur de taxi ou un agent de police »⁵⁹⁸, et Cécile Gérard rapporte que certains ingénieurs gagnent 9000 FB par an, alors que le simple policier gagne 10 000 FB⁵⁹⁹. « C'est la revanche du travail manuel », grince le professeur liégeois Ernest Malvoz en 1930⁶⁰⁰, commentant l'évolution sociale Outre-Atlantique où l'aide-maçon serait mieux payé que l'employé⁶⁰¹. En Allemagne aussi, la réduction de l'écart salarial suscitait

⁵⁸⁹ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°87-88, mars-avril 1938, p. 178. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 19. *Informations sociales*, vol. 51, 1, 02/07/1934, p. 31. BRENDÉL SCRIABINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 5. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 105.

⁵⁹⁰ SCHWARTZ Bonnie Fox, *The Civil Works Administration*, p. 129-130. MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 14.

⁵⁹¹ *Idem*, p. 10-14, p. 20-21. SCHWARTZ Bonnie Fox, *The Civil Works Administration*, p. 129-130. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 11. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 43-46.

⁵⁹² MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise...*, p. 35-36.

⁵⁹³ *Idem*, p. 35-36.

⁵⁹⁴ DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 17.

⁵⁹⁵ *Idem*, p. 10.

⁵⁹⁶ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 3.

⁵⁹⁷ DEPLAUDE Marc-Olivier, *La hantise du nombre. Une histoire des numerus clausus de médecine*, Paris, Les Belles Lettres, 2015 (coll. « Médecine et Sciences humaines »), p. 19-20.

⁵⁹⁸ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, B/2/2, BOTSON, « Evolution du Barreau contemporain » (Conférence du Jeune Barreau, publiée dans le *Journal des Tribunaux*, 25-12-38) ».

⁵⁹⁹ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 4.

⁶⁰⁰ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, Extrait de : MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels » in *Liège-Médical*, 02/03/1930, p. 3.

⁶⁰¹ *Ibidem*.

l'indignation des *Akademiker* – quand bien même cet écart leur restait largement favorable⁶⁰². Un médecin allemand gagnait sous la République de Weimar en moyenne six fois plus qu'un ouvrier mais, pour citer l'historien Morris Beatus, « they wanted, expected and remembered more »⁶⁰³.

De nombreuses sources contemporaines font écho à ces comparaisons envieuses avec la classe ouvrière qui, grâce aux syndicats et « grâce à la force du nombre »⁶⁰⁴, a su améliorer sa condition après-guerre – ou, du moins, limiter la casse dans un contexte d'inflation et de crise⁶⁰⁵. Joseph Flies compare la « prolétarisation croissante des classes intellectuelles »⁶⁰⁶ aux assauts que leur livrent les masses, par l'instruction obligatoire, par les bourses d'études, par les hausses de salaire et par l'accès d'anciens ouvriers à des postes de responsabilité politique⁶⁰⁷ : « Ce qui maintient un fossé entre les deux », à l'en croire, « ce n'est déjà plus une différence de nature mais seulement les différences d'éducation, de mœurs et de manières »⁶⁰⁸. Même Jules Destrée s'inquiète, à la CICI, de voir « les intérêts des travailleurs intellectuels dominés par ceux de la classe ouvrière dans son ensemble »⁶⁰⁹. Les augmentations de salaire dont ils bénéficient suscitent l'envie⁶¹⁰ ; et si Jaroslav Kosé, du BIT, déplore que les « intellectuels [...] pénétrés d'un sentiment de jalousie, se sont mis à critiquer la prédominance des intérêts ouvriers »⁶¹¹, il leur concède que leur travail est aujourd'hui moins bien rémunéré que le travail manuel⁶¹².

Plus largement, ces discours sur la « décadence de l'intellectualité »⁶¹³ et la « déchéance »⁶¹⁴ des intellectuels s'inscrivent dans le prolongement de la sourde inquiétude qui étreint alors l'Europe face à la montée des masses (« de massale kracht der menigte », pour citer la Commissie-Limburg⁶¹⁵) et de leur culture vulgaire⁶¹⁶, face aussi à l'insolence des

⁶⁰² TITZE Hartmut, « Expansion universitaire et sélection scolaire », p. 49, p. 77.

⁶⁰³ BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 167.

⁶⁰⁴ AHBIT, Genève, U/17/4/0, PEIREN Prosper, Forest, « Le chômage des intellectuels », [1929], p. 1.

⁶⁰⁵ « Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, Septembre 1923, n°6, p. 2. [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 555.

⁶⁰⁶ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 207.

⁶⁰⁷ *Idem*, p. 22-24.

⁶⁰⁸ *Idem*, p. 24.

⁶⁰⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/13436/2423, CICI, « Onzième session. Première séance (publique) tenue le lundi 22 juillet 1929 à heures », [>22/07/1929], p. 23-23.

⁶¹⁰ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 4-5. AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, CTIB, *Notice sur le Mouvement du Cartel de Défense des Travailleurs Intellectuels*, [s.d., ca 1930], p. 5.

⁶¹¹ AHBIT, Genève, D/600/572/5, KOSÉ Jaroslav, « Étudiants et ouvriers. Conférence prononcée par M. le Dr. J. Kose au Congrès de l'Entr'aide universitaire à Karlovci, le 25 juillet 1926 », [>25/07/1926], p. 1.

⁶¹² *Idem*, p. 8-10.

⁶¹³ « Chronique du travail. Les travailleurs intellectuels et le marché du travail » in *Revue du Travail*, 24^e année, n°11, 30/11/1923, p. 91.

⁶¹⁴ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 1-11.

⁶¹⁵ *De toekomst der academisch gegraduateerden*, p. 4.

⁶¹⁶ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 135. IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 73, p. 207-208. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 52-53.

« ploutocrates » incompetents qui asservissent l'intelligence⁶¹⁷. Les intellectuels seraient les victimes d'une société désormais gouvernée par l'appât du gain matériel et rapide, par les ouvriers et le grand capital⁶¹⁸. En témoignerait encore l'accapement de l'attention publique par le seul chômage ouvrier⁶¹⁹ : « Les journaux et les revues ont pu mettre en relief la situation des *manuels* », écrit Marcellin Alexandre, en 1934, à l'entame de son enquête pour *Le Neptune* ; « il nous a paru intéressant d'étudier le 'cas' de ceux qui ont eu le soi-disant 'bonheur' d'accomplir des études universitaires »⁶²⁰. Ce dépit fait enfin écho aux plaintes contemporaines des diverses fractions des « classes moyennes »⁶²¹, dont l'économiste Fernand Baudhuin affirme, en septembre 1934, qu'elles n'ont pour seul point commun qu'« un sentiment de supériorité vis-à-vis de la classe inférieure »⁶²².

Le déclassement des diplômés de l'enseignement supérieur est donc un phénomène conditionné à la fois par la position sociale attendue du diplôme et par l'écart attendu entre cette position et celle d'autrui. Ce caractère relatif du déclassement n'avait pas échappé aux experts contemporains. Alfred Rosier écrit : « On doit dire que le chômage sévit dans les professions libérales quand il existe en raison des conventions sociales, un encombrement ou une 'pléthore' dans ces professions »⁶²³ ; et Henri Fuss juge qu'il y a « encombrement » de la profession médicale lorsque les disciples d'Esculape ne parviennent plus à obtenir le « niveau de vie actuellement reconnu comme un minimum indispensable pour les personnes de cette catégorie sociale »⁶²⁴. De même, dans la littérature, Hartmut Titze et Nathalie Hugot-Piron ont souligné l'usage ambivalent des expressions comme « encombrement des universités »⁶²⁵ ou « chômage

⁶¹⁷ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 124-125.

⁶¹⁸ DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 4-5. « Chronique du travail. Les travailleurs intellectuels et le marché du travail » in *Revue du Travail*, 24^e année, n°11, 30/11/1923, p. 91. *AHBIT*, Genève, D/600/435, UIA, « Congrès International du Travail Intellectuel. Organisé à Bruxelles, les 20, 21 et 22 Août 1921. Document n°1 », [Bruxelles], [1921], p. 1.

⁶¹⁹ *ANF*, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAL, « Avant-projet. Le chômage des jeunes intellectuels. Vœux », 01/07/1936, p. 1. VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat », p. 1573-1574.

⁶²⁰ Alex, « Prologue à une enquête. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 03/12/1934, p. 1, col. 5.

⁶²¹ Voir notamment HEYRMAN Peter, *Middenstandsbeweging en beleid in België*, p. 495. BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 265-266. KOCKA Jürgen, *Les employés en Allemagne*, p. 150-155. IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 72-73. VANHOOREN Peter, « 'Monsieur l'Employé' », p. 191.

⁶²² MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) », p. 702.

⁶²³ *ANF*, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », [ROSIER Alfred], [Brouillon de Chômage intellectuel : le rôle du Bureau Universitaire de Statistique de Paris], [1937], p. 9.

⁶²⁴ FUSS Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 4.

⁶²⁵ Hartmut Titze définit les périodes d'encombrement des universités comme des « moments du cycle universitaire où les effectifs étudiants atteignent un niveau maximal qui, aux yeux des contemporains, rend problématique l'obtention par les étudiants d'une position sociale en rapport avec leur niveau de qualification ». TITZE Hartmut, « Expansion universitaire et sélection scolaire », p. 32.

des intellectuels »⁶²⁶ ; mais cette ambivalence explique aussi leur pouvoir d'attraction. Comme le remarque Morris Beatus :

« *Such slogans as proletarianization had to be both flexible enough to cover a multitude of disagreeable phenomena and vague enough to imply danger to culture, civilization and social order. The invocation was therefore allusive and apocalyptic.* »⁶²⁷

3.5. Quantifier le déclassement ?

Comment réconcilier cette ambiguïté constitutive de la notion de « chômage des intellectuels » avec l'ambition d'exactitude du BISU et des membres de sa commission consultative ? La difficulté de la tâche ne leur avait guère échappé. « Les mots 'occupé' ou 'non-occupé' ne signifient rien », déclare Philip Idenburg lors de la réunion de novembre 1938 ; « un médecin ou un avocat peut avoir une position, mais ne rien recevoir, et on ne sait pas s'il est occupé »⁶²⁸. Il faut dès lors évaluer l'insuffisance de leurs gains – « tâche difficile », jugeait déjà Fuss du temps de sa première enquête⁶²⁹. La CESUCI, pour sa part, envisagea d'abord de faire appel à l'Administration des Contributions, mais elle y renonça, craignant l'ampleur de la besogne et l'obscurité des données qui en résulteraient⁶³⁰. On l'a vu, l'option finalement adoptée à la FU fut celle « des enquêtes délicates et laborieuses au sujet du nombre d'affaires plaidées ou de patients traités, du montant des honoraires reçus, etc. », déléguées par le BSU au Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel⁶³¹. En cela, Willems suivait encore les recommandations d'Idenburg, qui avait mené ce genre d'enquêtes dans le cadre de la Commissie-Limburg ; encore celui-ci déplorait-il la rareté des réponses reçues⁶³².

Alfred Rosier s'intéressait particulièrement à ce problème de délimitation du chômage intellectuel. Quoiqu'Alain Chatriot l'ait déjà abordée⁶³³, l'analyse de Rosier mérite qu'on s'y attarde de nouveau car elle est citée par d'autres sources comme une référence⁶³⁴ et reflète bien

⁶²⁶ Nathalie Hugot-Piron interprète le « chômage des intellectuels » comme le produit d'un « mécanisme collectif de protection » des 'agents dominants' du champ économique, en quête de stabilité devant les changements industriels et la diversification de l'enseignement technique ». HUGOT-PIRON Nathalie, « Les 'jeunes diplômés' », p. 33.

⁶²⁷ BEATUS MORRIS, *Academic Proletariat*, p. 19.

⁶²⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 18.

⁶²⁹ AHBIT, Genève, U/17/0/1, [FUSS Henri], « Plan d'un rapport sur le chômage des intellectuels qui sera présenté par le Bureau international du Travail à la session de 1929 de la Commission consultative des travailleurs intellectuels », [fin 1928 ou début 1929], p. 3.

⁶³⁰ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 166.

⁶³¹ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 38.

⁶³² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 18.

⁶³³ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 118-119.

⁶³⁴ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 105. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 88-90. *L'avenir des diplômés*, p. 83.

le degré d'imprécision de la notion. Le secrétaire général du BUS constate premièrement que les définitions du chômage tirées du droit du travail français ne sont pas d'une grande utilité car, d'une part, elles ne peuvent s'appliquer à « certaines catégories de travailleurs intellectuels », et, d'autre part, elles ne tiennent pas compte de « la qualité du travail susceptible d'être offert aux intellectuels sans emploi »⁶³⁵. Sa crainte est en effet de voir l'intellectuel contraint par le chômage à de basses besognes qui dégraderaient, à terme, « l'habileté professionnelle, l'intelligence, les qualités personnelles » qu'il a à offrir à la collectivité⁶³⁶.

Mais « comment établir le niveau au dessous (sic) duquel un intellectuel, muni de diplômes et de références indiscutables doit être considéré comme un sous-classé ? »⁶³⁷ Comment constater le déclassement alors que les « préjugés » règnent en maître aussi bien chez les employeurs que chez les jeunes gens ? Rosier retient deux critères : peuvent être considérés comme « sous-classés » les diplômés possédant un emploi « où l'effort physique prédominera habituellement sur l'effort de l'esprit avec ce qu'il comporte d'initiative et de personnalité »⁶³⁸, ou bien un emploi qui ne leur apporte pas le « standing de vie correspondant aux exigences et habitudes de leur profession normale »⁶³⁹. De plus, pour les travailleurs intellectuels dépourvus d'employeur, le contrôle de cette forme de « chômage » échappe aux administrations : il faut donc faire confiance aux « groupements de travailleurs intellectuels » pour en organiser l'indemnisation⁶⁴⁰.

Pourtant, Rosier n'est pas naïf. Il souligne que les difficultés professionnelles des travailleurs intellectuels découlent souvent de leurs « prétentions » et de leurs « préjugés »⁶⁴¹. Il prévoit des cas où les pouvoirs publics seront en droit de refuser le statut de « chômeur intellectuel » (et l'aide de la collectivité que ce statut implique) au jeune diplômé dont les exigences en termes de revenus sont « notoirement excessives » ; ou lorsque celui-ci rechigne à se rendre à la campagne ou en toute région où il pourrait se rendre utile ; enfin lorsqu'il refuse une réorientation vers une profession « conforme à ses aptitudes et susceptible de lui procurer une situation à peu près équivalente à celle qu'il pouvait précédemment se créer »⁶⁴². Aucune règle scientifique ou juridique ne préside cependant à ce tri : de l'aveu même de Rosier, ces

⁶³⁵ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », [ROSIER Alfred], [Brouillon de Chômage intellectuel : le rôle du Bureau Universitaire de Statistique de Paris], [1937], p. 6.

⁶³⁶ ROSIER Alfred, « La Notion du Chômage dans les Professions intellectuelles » in *Le Musée social*, n°8, août 1936, p. 221.

⁶³⁷ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », [ROSIER Alfred], [Brouillon de Chômage intellectuel : le rôle du Bureau Universitaire de Statistique de Paris], [1937], p. 7.

⁶³⁸ On reconnaît la définition de la CITI. *Ibidem*.

⁶³⁹ *Idem*, p. 7-8.

⁶⁴⁰ *Idem*, p. 9.

⁶⁴¹ *Idem*, p. 10.

⁶⁴² *Idem*, p. 9.

distinctions se dégagent de l'« expérience quotidienne » du Bureau universitaire de Statistique de Paris (qui possède un service de placement)⁶⁴³.

Peut-on mettre un chiffre là-dessus ? Si Rosier se hasarde alors à évoquer « un inventaire et une hiérarchie des carrières, des professions ou enfin des rangs dans l'ordre social auxquels donneraient droit les diplômés », c'est pour aussitôt juger l'entreprise impossible en l'état⁶⁴⁴. Willems, de son côté, parle de dresser la statistique des « principales professions exercées nécessairement ou habituellement par des diplômés de l'enseignement supérieur »⁶⁴⁵, des « carrières nécessairement ou généralement ouvertes aux diplômés de l'enseignement supérieur »⁶⁴⁶ : l'imprécision des adverbes trahit la fragilité du lien entre formation et emploi, que la crise a encore distendu⁶⁴⁷. De nombreux auteurs contemporains soulignent déjà que les diplômés de telles ou de telles études entreprennent des carrières des plus diverses⁶⁴⁸. À l'inverse, le préjugé les écarterait d'autres carrières où leurs qualités trouveraient pourtant à s'employer, comme le regrette Flies : « Si ces emplois, délaissés souvent, étaient occupés par de vrais intellectuels, ne gagneraient-ils pas en dignité et en considération auprès du public ? »⁶⁴⁹ Pour citer Walter Kotschnig : « As the dividing line between intellectual and manual work, between a profession and a vocation, is fluid, it is extremely difficult to say when a university or college graduate joins the ranks of these *sous-classés* »⁶⁵⁰.

Reste l'option de l'escalade de la précision. Dans son mémoire en vue de la réunion de la CCBISU, Idenburg présente son idéal : chaque année, les diplômés de l'enseignement supérieur seraient recensés et interrogés non seulement sur les critères habituels que sont la branche d'études, la nature du diplôme, le sexe, l'âge, la nationalité et l'année de sortie ; mais encore sur l'état-civil, la confession, la langue, la domiciliation, la profession, le nom de l'entreprise dans laquelle ils travaillent, leur place dans sa hiérarchie et leur rémunération. Pourtant, il en est conscient, « il faudra beaucoup de ténacité » avant d'atteindre un tel

⁶⁴³ *Idem*, p. 10.

⁶⁴⁴ *Idem*, p. 7.

⁶⁴⁵ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 6. « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. Le travail intellectuel et l'Organisation Internationale du Travail », p. 913.

⁶⁴⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 35-36.

⁶⁴⁷ RINGER Fritz, « Admissions » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. II, p. 236.

⁶⁴⁸ ANSIAUX Maurice, « La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger », p. 199. WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 99. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 208. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 21.

⁶⁴⁹ *Idem*, p. 88.

⁶⁵⁰ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 105.

résultat⁶⁵¹. De même, peut-être inspiré par le questionnaire (long de cinquante questions !) envoyés par l'Office central royal hongrois de statistique à tous les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur en 1936, István Lajti suggère dans *L'avenir des diplômés* d'inclure dans les recensements des points relatifs à la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi, s'ils en ont un ; à la durée de leur inoccupation, s'ils n'en ont pas ; ainsi qu'aux causes de cette éventuelle inoccupation. En outre, une précision supérieure pourrait être envisagée en matière de classification professionnelle et de situation dans la profession et le secteur économique, « pour distinguer notamment le personnel supérieur qui, sans être directeur, gérant ou propriétaire d'une entreprise, mérite d'être séparé de la masse des employés »⁶⁵². Ainsi, à la veille de l'invasion allemande, des pistes sont esquissées pour surmonter cet obstacle du déclassement ; mais en attendant, le chômage des intellectuels résiste toujours à la quantification.

⁶⁵¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, IDENBURG Philip, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Points 2 et 3 de l'ordre du jour : La statistique des diplômés d'enseignement supérieur. L'étude des marchés des emplois réservés aux diplômés », [1938], p. 4.

⁶⁵² *L'avenir des diplômés*, p. 84, p. 88.

Conclusion intermédiaire

L'histoire du Bureau de Statistiques universitaires ne peut être écrite en s'arrêtant aux frontières de la Belgique. Quiconque s'aventure dans les archives de la Fondation Universitaire s'en rend vite compte : le BSU est le produit d'une multitude d'échanges transnationaux. Et ces collaborations ne sont pas de trop : étudier le marché de l'emploi intellectuel « selon la méthode appropriée à l'étude des faits sociaux, selon la méthode statistique », comme l'écrivait Vincenzo Castrilli en 1923, s'avère être un véritable défi.

En 1929, ce statisticien italien fut recruté par l'Institut international de Coopération intellectuelle dans le cadre des travaux de la Commission mixte de la Statistique intellectuelle (CMSI). Cette commission de statisticiens avait été convoquée en 1926 par le directeur de l'IICI, Julien Luchaire, avec l'ambition de mettre en chiffres la « vie intellectuelle » des différents pays du monde. Sa mission tourna court, cependant ; et la commission fut dissoute dès 1931. Elle avait été victime de ses exigences excessives à l'égard des services de statistique nationaux, mais aussi de l'hétérogénéité des méthodes, des outils, des catégories de classement et des procédés de récolte qu'utilisaient ces services. Cet échec servit de leçon à Castrilli. Dans la première moitié des années 1930, celui-ci développa un plan d'amélioration et d'harmonisation des rubriques et des pratiques de la statistique universitaire, destiné à assurer la comparabilité internationale des chiffres des étudiants et diplômés. Officiellement approuvé par les représentants des administrations de l'enseignement supérieur, ce programme fut bientôt surnommé le « Programme Castrilli ».

Le Programme Castrilli fut d'emblée adopté par le Bureau de Statistiques universitaires de la Fondation Universitaire. Le BSU bénéficia en outre des conseils du Belge Paul M. G. Lévy, qui avait initié des travaux statistiques analogues au sein de la Confédération internationale des Étudiants (CIE). Celle-ci forgea la définition pratique mais arbitraire du concept d'« enseignement supérieur » (peuvent prétendre à ce titre les institutions reconnues comme telles par les autorités compétentes) qu'adopta Vincenzo Castrilli dans son Programme. En filigrane, cette définition révèle l'objectif poursuivi par Lévy et Castrilli : anticiper le nombre de détenteurs d'un diplôme reconnu par l'État qui se présenteront sur le marché de l'emploi à moyen terme. Pour mieux limiter ce nombre par des politiques de restriction de l'accès à l'enseignement supérieur ? Dans le cas de Castrilli, la question demeure en suspens, car celui-ci restait discret concernant les remèdes à apporter au chômage intellectuel. La relation trouble que le fonctionnaire international entretenait avec le régime fasciste ne fait que brouiller

davantage les pistes – jusqu’à ce que le retrait de l’Italie de la Société des Nations (décembre 1937) tranchât définitivement la question, en l’obligeant à quitter la direction du Bureau international de Statistique universitaire (BISU) fondé l’année précédente au sein de l’IICI.

L’expertise de Jean Willems en matière de chômage des intellectuels est également redevable envers les travaux du Bureau universitaire de Statistique de Paris, dirigé par Alfred Rosier, et de la Division de la Statistique de l’Enseignement du Centraal Bureau voor de Statistiek de La Haye, dirigée par Philip J. Idenburg. Malgré leurs profils politiques différents, Rosier et Idenburg avaient ceci de commun avec Willems que leurs efforts de quantification du marché de l’emploi intellectuel visaient à faire le point sur les conséquences de la démocratisation scolaire, accusée d’engendrer le chômage intellectuel aussi bien en France qu’aux Pays-Bas. Les échanges transfrontaliers avec la Belgique prirent un tour très concret, puisque le secrétaire du BSU, Yvon Larivierre, effectua au printemps 1936 un stage auprès de Rosier puis d’Idenburg.

Willems semble avoir entretenu des relations cordiales avec le Bureau universitaire de Statistique de Paris et ses dirigeants, au point d’être associé à l’organisation de la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique (Paris, décembre 1936) et à la création de la Commission consultative du BISU, dont il devient président lors de la session des 3 et 4 novembre 1938. Ces deux réunions d’experts témoignent de l’institutionnalisation progressive des échanges transnationaux autour du chômage intellectuel, mais aussi de la politique de rayonnement culturel français poursuivie par Jean Zay, ministre de l’Éducation nationale entre 1936 et 1939. Cependant, c’est avec Philip J. Idenburg que l’échange technique s’avéra le plus fructueux pour Jean Willems. S’inspirant des travaux du Centraal Bureau voor de Statistiek et de la Commissie ter bestudeering van de toenemende bevolking van universiteiten en hoogeschole en de werkgelegenheid voor academisch gevormden (1933-1935), Willems importa en Belgique la technique des *studentenkaarten* pour suivre chaque étudiant au fur et à mesure de son parcours dans l’enseignement supérieur et pouvoir ainsi calculer à moyen terme le « flux » de diplômés arrivant sur le marché. Il tenta aussi de mesurer le « stock » : prenant exemple sur le recensement de la population néerlandaise de 1930, le directeur de la Fondation Universitaire parvint à greffer un dénombrement des diplômés de l’enseignement supérieur au recensement belge du 27 février 1937. Avec le soutien de Willems, les méthodes d’Idenburg furent officiellement consacrées par la Commission consultative du BISU et recommandées dans le guide de l’étude du marché de l’emploi intellectuel publié par l’IICI au printemps 1940 : *L’avenir des diplômés*.

Malgré cet effort de quantification du chômage intellectuel, ni la CCBISU, ni la Fondation Universitaire n'avaient négligé la dimension qualitative du problème. Ainsi, le Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel de l'Institut de Sociologie Solvay, auquel la Fondation délégua cette tâche, ambitionnait par ses enquêtes de « pénétrer plus avant dans la vie intime » des diplômés. L'importance de ces enquêtes apparut clairement à la lumière des résultats décevants du dénombrement des « chômeurs intellectuels » effectué lors du recensement du 27 février 1937. En effet, de nombreux diplômés jouissant d'un emploi s'étaient alors déclarés inoccupés, estimant que cet emploi ne correspondait pas à leur niveau de diplôme, soit en termes de niveau de qualification, soit en termes de niveau de revenus. Cette dilatation sémantique, attestée dès 1923, témoigne à nouveau de la nature construite, historiquement et socialement située, de la notion de chômage des intellectuels. Ainsi, au-delà de la crise ou de la pléthore, le chômage des diplômés n'aurait sans doute pas été perçu comme une telle calamité si la relative démocratisation des études et la ruine des rentes n'avaient pas contribué à faire du diplôme un gagne-pain. Ces facteurs convergent pour menacer « l'intellectuel » de *déclassement* : non seulement il ne parvient pas à valoriser ces hautes compétences pour lesquelles sa famille et la collectivité ont tant investi, mais il risque de déchoir, de perdre les moyens d'exhiber les signes extérieurs de la respectabilité bourgeoise, et d'ainsi glisser dans les classes inférieures – voire pire : sous les classes inférieures. Ces discours s'inscrivent enfin dans un contexte plus vaste d'angoisses à l'égard de la prétendue chute de la classe intellectuelle dans la hiérarchie sociale, signe annonciateur du déclin de la civilisation. Que cette chute du travailleur intellectuel et cette ascension du travailleur manuel relèvent de l'exagération ou non n'y change rien : le déclassement est affaire de symboles et de comparaisons dans le temps et dans l'espace social.

Les experts de l'Entre-deux-guerres étaient conscients de cette ambiguïté et de l'obstacle qu'elle présentait à la quantification du phénomène de « chômage des intellectuels ». Ils tentèrent d'y remédier, soit en encourageant les enquêtes « au plus près des chômeurs », analogues à celles que réalisèrent les assistantes sociales stagiaires Cécile Gérard (1935) et Françoise Mativa (1937) dans le cadre des rares œuvres d'entraide auxquels les « intellectuels » belges acceptaient de tendre la main ; soit par le développement de questionnaires statistiques d'une précision telle qu'ils seraient capables d'englober les multiples facettes du déclassement. Cependant, laborieuses et coûteuses, ces deux solutions n'en sont qu'à l'état d'ébauche à la fin des années 1930.

Les mémoires de Cécile Gérard et de Françoise Mativa, malgré leurs limites en termes de représentativité, constituent des sources précieuses, car sans elles, le chômeur intellectuel resterait presque une espèce légendaire en Belgique. Comme l'écrit André Grelon, les diplômés ont tendance dans l'Entre-deux-guerres « à se déclarer inactifs, sans profession ou à se donner comme actifs ayant un emploi, alors que leur activité n'est que très partielle ou intermittente », plutôt que d'accepter le stigmate du chômage⁶⁵³. De nombreuses sources font référence à ce « silence des sous-classés ou des chômeurs cédant à une fausse pudeur ou un amour-propre déplacé » (Willems)⁶⁵⁴, qui complique leur dénombrement⁶⁵⁵. Doit-on y voir la raison pour laquelle, comme le constatait Antonin Dubois pour la période 1870-1914, « les 'prolétaires intellectuels' forment alors un groupe dont les membres ne prennent jamais la parole »⁶⁵⁶ ? À part Denis de Rougemont⁶⁵⁷ (qui jouait peut-être la carte de la provocation)⁶⁵⁸, qui aurait assumé être un « intellectuel en chômage » dans les années 1930 ? Dès lors, doit-on encore s'étonner que, dans cette thèse, les principaux intéressés interviennent si peu ?

⁶⁵³ GRELON André, « Les débuts des cadres », p. 29.

⁶⁵⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, WILLEMS Jean, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 1 et 2 de l'ordre du jour : Statistique des étudiants, Statistique des diplômés d'enseignement supérieur », [1938], p. 3.

⁶⁵⁵ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème » in *Le chômage des jeunes diplômés*, Paris, Pax Romana, 1938, p. 6. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, « Memorandum. Entretien avec Mr. Verheyde, secrétaire de la F.A.B.I. », 19/09/1935, p. 1. AULB, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225, [JACQUEMYS Guillaume], « Diplômes de la Faculté de Médecine », [1939], p. 4.

⁶⁵⁶ DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 326.

⁶⁵⁷ Denis de Rougemont (1906-1985) est un écrivain et philosophe personnaliste, de nationalité suisse mais proche des courants « non-conformistes » français des années 1930. De novembre 1933 à octobre 1935, il connaît l'expérience du chômage, à la suite de la faillite de la maison d'édition « Je sers » dont il était le secrétaire. Réfugié sur l'Île de Ré puis dans les Cévennes, il rédige son *Journal d'un intellectuel en chômage*, qui paraîtra pour la première fois en juin 1937. Après la Seconde Guerre mondiale, il sera l'une des figures de proue du mouvement fédéraliste européen. Université de Genève, *Rougemont 2.0. Denis de Rougemont, l'intégrale en ligne. Biographie*, [En ligne], <https://www.unige.ch/rougemont/bio> (Page consultée le 14/04/2024).

⁶⁵⁸ L'écrivain suisse rapporte à ce propos, en janvier 1934 : « J'ai observé par exemple à plusieurs reprises un petit fait amusant. Les bourgeois de gauche ou de droite parlent volontiers de la nécessité de 'sauver les élites', et de secourir les chômeurs intellectuels dont on dirait parfois qu'ils paraissent spécialement touchants... Mais quand un de ces excellents bourgeois vient à me rencontrer, et que je me donne pour ce que je suis, c'est-à-dire un intellectuel chômeur, je devine chez mon homme un certain scepticisme : 'Chômeur ? Allons donc, cela s'appelait bohème de mon temps ! Et puis vous êtes un bourgeois, un bourgeois ne peut pas faire un 'vrai' chômeur, il y a là quelque chose qui ne va pas [...]'. » ROUGEMONT Denis de, *Journal d'un intellectuel en chômage*, Chêne-Bourg, Éditions La Baconnière, 2012 [1945], p. 64.

Chapitre IV : Une communauté épistémique autour du chômage intellectuel ?

Nous avons observé dans le chapitre précédent les interactions entre experts du chômage intellectuel d'un point de vue principalement technique : Rosier, Idenburg, Willems et Castrilli échangent des définitions, des méthodes, des conseils d'ordre pratique. Ils vont jusqu'à instaurer une instance permanente, la Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire, afin de systématiser la circulation transnationale des outils de connaissance dans ce domaine nouveau de l'action publique. Toutefois, nous n'avons pas encore rendu justice à la diversité des acteurs impliqués. De plus, les aspects épistémiques de cette expertise transnationale naissante ne constituent qu'une dimension de l'objet considéré. Les figures qui l'incarnent sont aussi, fût-ce à leur corps défendant, des acteurs politiques : nous avons déjà eu l'occasion de le montrer dans les Chapitres I et II, en signalant la méfiance de la Fondation Universitaire et du Bureau international du Travail à l'égard des mesures les plus extrêmes de restriction de l'offre en diplômés ; ainsi que dans le Chapitre III, à travers l'analyse des profils de Castrilli, Rosier et Idenburg. Cette dimension politique de l'expertise sur le chômage intellectuel sera mise en évidence dans ce quatrième chapitre par l'analyse des discours – publiés ou inédits – des différents experts. Nous poursuivrons ainsi le portrait d'un réseau dont le visage prendra peu à peu des traits familiers, ceux d'une communauté épistémique transnationale, unie non seulement par des connaissances et des méthodes, mais encore par une conception commune de leur travail, par une sociabilité propre et par un consensus minimal quant aux solutions à apporter au problème du chômage des intellectuels.

Pour développer ce nouvel angle d'approche, nous convoquerons des lieux, événements et acteurs déjà abordés dans les chapitres précédents (comme le Bureau international du Travail ou la Conférence de Genève sur le surpeuplement des universités) et nous en présenterons de nouveaux. Nous partirons d'un carrefour des débats sur le chômage intellectuel, le Comité des Organisations internationales d'Étudiants (COIE), pour bifurquer ensuite vers lesdites organisations. Nous aborderons dans un premier temps l'Entraide universitaire internationale et son secrétaire général, Walter Kotschnig, dont nous mentionnions dans l'introduction le rôle pionnier dans l'étude du chômage intellectuel. La présentation de son parcours sera l'occasion d'examiner la contribution spécifique des experts allemands et américains à ces travaux, et de mettre en évidence l'impact de l'évolution politique dans ces deux pays sur l'interprétation de ce phénomène par Kotschnig. Dans un deuxième temps, nous considérerons deux groupes

moins centraux, mais d'autant plus pertinents pour notre analyse : les catholiques et les femmes, respectivement représentés au COIE par Pax Romana et la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités. Ces deux groupes développèrent une expertise propre et, dans une certaine mesure, antagoniste ; mais ces voix dissonantes serviront aussi à mettre en évidence les facteurs qui assurèrent la cohérence politique de la communauté épistémique du chômage intellectuel.

Une fois ces nouveaux acteurs réunis sur scène avec les autres, un premier portrait collectif sera esquissé. Nous nous pencherons sur le statut d'« expert » dans le domaine du chômage intellectuel. Quel sens pouvait avoir cette étiquette pour les intéressés ? Qui la décernait ? Comment ces spécialistes établissaient-ils la démarcation entre eux et les profanes, entre leur expertise et l'avis du commun ? Jusqu'où allaient leurs ambitions technocratiques, et quelles conceptions politiques sous-tendaient leur travail et leurs échanges ? Ces multiples questions seront abordées, principalement au travers de l'analyse des discours et prises de parole de ces acteurs. Néanmoins, nous veillerons aussi à analyser leurs pratiques, en particulier les signes de sympathie mutuelle et les espaces de sociabilité en marge de leurs interactions professionnelles qui indiquent une certaine cohésion sociale au sein de ce réseau.

1. Un forum transnational : le Comité des Organisations internationales d'Étudiants

Ce 11 avril 1935, Louis Gallié est fort mécontent. Il est revenu aux oreilles du secrétaire général de la CITI que l'Institut international de Coopération intellectuelle a entamé une grande enquête sur le « chômage de la jeunesse universitaire », à la demande et en partenariat avec les organisations internationales d'étudiants. Comment celles-ci osent-elles se substituer aux travailleurs intellectuels dans l'étude d'un tel problème qui présente « bien moins un caractère 'universitaire' qu'un caractère social et professionnel »¹ ? Ces étudiants sont-ils seulement assez qualifiés pour traiter cette question ?² « Leurs avis, les mieux intentionnés, risquent d'être peu autorisés, et d'être dangereusement exploités dans les nombreuses polémiques qui se greffent sur les problèmes d'ordre social » – et Gallié de citer notamment la question du droit au travail pour la femme mariée³.

1.1. De « futurs travailleurs intellectuels »...

De qui parle-t-on, au juste ? Quel est ce Comité des Organisations internationales d'Étudiants (COIE) qui, neuf ans plus tôt, en avril 1926, s'était réuni pour la première fois à Genève sous l'égide de la Commission internationale de Coopération intellectuelle ?⁴ Sept grandes associations avaient alors envoyé une délégation. Il y avait là la Confédération internationale des Étudiants (CIE), que nous avons déjà présentée ; la Fédération universitaire internationale pour la Société des Nations (FUISDN) ; ainsi que la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités (FIFDU) qui, comme son nom l'indique, ne représente pas des étudiants (ni des étudiantes, d'ailleurs). Il y avait là encore l'antique Fédération universelle des Associations chrétiennes d'Étudiants (FUACE), la protestante ; Pax Romana, la catholique ; et la jeune Union mondiale des Étudiants juifs (UMEJ), fondée à Anvers deux ans plus tôt pour lutter contre les discriminations antisémites dans l'enseignement supérieur⁵. Enfin,

¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », GALLIÉ Louis, Paris, 08/03/1935, à SALAT Rudi, Fribourg.

² *Idem. AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », GALLIÉ Louis, Paris, 08/03/1935, à BONNET Henri, Paris, 27/04/1935.

³ *Idem*, p. 3.

⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [1], BOSANQUET Theodora, « First session, Held at Geneva from April 8th to 10th, 1926. Report of the Committee submitted to the Sub-Committee on Inter-University Relations of the Committee on Intellectual Co-operation », Genève, 21/06/1926.

⁵ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1077/13C/48029/43311, UMEJ, « Report of the programme and the activities of the World Union of Jewish Students submitted to the Committee on Intellectual Co-operation », [<28/11/1925].

la septième association détonnait, tant par sa nature composite (ses organes directeurs rassemblent des représentants des autres organisations internationales d'étudiants⁶) que par son mandat humanitaire : il s'agit de l'Entraide universitaire internationale (EUI), aussi connue en anglais sous le nom d'International Student Service (ISS).

Malgré leurs différences, ces sept organisations ont pour point commun leur adhésion au discours internationaliste de la Société des Nations, laquelle voyait en ces futures élites les garantes de la paix future⁷. Leurs réunions sont l'occasion pour elles d'apprendre à se connaître, de présenter leurs activités et de favoriser les coopérations⁸. En outre, le COIE sert de voix des étudiants au sein de la SDN. Ses sessions se concluent par des résolutions transmises aux gouvernements par l'intermédiaire de la CICI⁹. C'est qu'à les en croire, ces associations représentent, ensemble, les étudiants de toute la planète¹⁰ – ce qui ne les empêche pas de consacrer leur réunion de mai 1939 aux relations avec leur arrière-ban, dont l'intérêt pour leurs activités laisse semble-t-il à désirer¹¹.

C'est à ce titre que, n'en déplaise à Gallié, le COIE se mêle du chômage des intellectuels, ce fléau qui angoisse « la jeunesse universitaire d'aujourd'hui »¹². La légitimité de leur intérêt est d'ailleurs reconnue par les institutions internationales. Leurs fonctionnaires désignent les délégués des organisations internationales d'étudiants comme « les intéressés immédiats » (Fuss)¹³, « les principaux intéressés » (Bonnet)¹⁴, les « futurs travailleurs intellectuels »

⁶ *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Report for the Year 1926-1927 of the activities of the International Student Service of the World's Student Christian Federation. submitted to the 2nd. conference of International Student Organizations to be held under the auspices of the Committee on Intellectual Cooperation of the League of Nations. April 11 – 12 th », Genève, 06/04/1927, p. 1. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, ISS, *A short survey of the history, the aims, the future programme*, Genève, 1928, p. 5.

⁷ LAQUA Daniel, « Activism in the 'Students' League of Nations' », p. 606-607, p. 622. MANIGAND Christine, « La Fédération universitaire internationale pour la Société des nations. Un observatoire des jeunes relèves européennes » in DARD Olivier, DESCHAMPS Étienne, *Les relèves en Europe d'un après-guerre à l'autre. Racines, réseaux, projets et postérités*, Bruxelles, Peter Lang, 2005 (coll. « Euroclio : Études et Documents »), p. 356-357.

⁸ « Chronique. Dix ans de Coopération entre les organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, n°6, vol. 61-62 (janvier-février 1936), p. 749. *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [1], BOSANQUET Theodora, « First session, Held at Geneva from April 8th to 10th, 1926. Report of the Committee submitted to the Sub-Committee on Inter-University Relations of the Committee on Intellectual Co-operation », Genève, 21/06/1926, p. 1-2.

⁹ *Idem*, p. 754. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1077/13C/43311/43311, HOFFMANN Conrad, Genève, 07/03/1925, à CICI, Genève, 01/04/1925.

¹⁰ « Chronique. Dix ans de Coopération entre les organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 6, 61-62 (janvier-février 1936), p. 757. « Activité de l'organisation. XIIe session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants » in *Idem*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 31. « Activité de l'organisation. Les étudiants et l'esprit international » in *Idem*, vol. 9, n°101-102 (mai-juin 1939), p. 865-866.

¹¹ « Activité de l'organisation. Les étudiants et l'esprit international » in *Idem*, p. 865-866.

¹² *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/3, STEINIG Léo, « Statistique Internationale des Étudiants comme moyen de combattre le chômage des travailleurs intellectuels. Proposition présentée au nom de l'Union Mondiale des Étudiants Juifs à la Réunion des Représentants des Organisations Internationales des Étudiants, à l'Institut International de Coopération Intellectuelle à Paris, le 23/24 Avril 1928 », [*<*21/04/1928], p. 1.

¹³ *AHBIT*, Genève, D/600/572/14/2, *Minute Sheets*, FUSS Henri, 08/06/1929, à MAURETTE Fernand.

¹⁴ « 33^e session plénière du Comité d'entente des Grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 27. *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », BONNET Henri, Paris, 08/02/1935, à LIÉGEOIS Camille, Bruxelles.

(Roques)¹⁵, « l'avenir de la 'communauté pensante internationale' » (*Bulletin de la Coopération intellectuelle*)¹⁶. À ce titre, une solidarité naturelle les unirait aux chômeurs intellectuels, « car si nous n'avons pas éprouvé nous-mêmes les difficultés dont il s'agit, nous avons tous, au moins, vu de nombreux camarades autour de nous aux prises avec elles », affirme le représentant de l'UMEJ, l'Autrichien Leo Steinig, lors de la session de 1927 du COIE¹⁷.

1.2. ... face à leur avenir

Comme le montre cette citation, l'attention du Comité des Organisations internationales d'Étudiants pour le « chômage des intellectuels » est bien antérieure à la session des 10 et 11 avril 1935. Elle remonte en réalité à sa première réunion : le 10 avril 1926 déjà, Leo Steinig alerte ses collègues de la gravité du problème¹⁸. À leur demande, il soumet lors de la séance suivante (11 avril 1927) un rapport – qu'il juge lui-même fort mauvais, se reposant sur l'avis des « associations d'intellectuels »¹⁹ – annonçant 40 000 « chômeurs intellectuels » dans le monde²⁰.

En appelant le BIT à la rescousse, la session du COIE d'avril 1927 a, sans le vouloir, mis la main entre l'arbre et l'écorce²¹. Lors de la session suivante, en avril 1928, les délégués des étudiants se retrouvent pris entre Mario Roques, directeur du bureau parisien de l'OIT, et Raymond Weiss, représentant leur nouvel hôte, l'IICI, qui se disputent la compétence sur le chômage des intellectuels. Les deux hommes s'accordent au moins sur un point : les étudiants n'ont pas à leur faire concurrence ; qu'ils transmettent simplement leurs renseignements²². La

¹⁵ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3], « Troisième réunion du Comité des Représentants des Organisations Internationales d'Étudiants, Paris, 23, 24 (et 25) avril 1928. Procès verbal provisoire de la première séance. Lundi 23 avril 1928 (matin) », p. 21-22.

¹⁶ « Activité de l'organisation. Étudiants à la recherche de leur université. Extraits de l'Entretien de Luxembourg » in *BCI*, vol. 9, n°97-98 (janvier-février 1939), p. 683.

¹⁷ *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/1, STEINIG Léo, « La surproduction intellectuelle. Discours prononcé par M. Steinig », [1927], p. 1.

¹⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [1], SDN, CICI/COE/1ère Session/ P.V. 5. (1), « Réunion des représentants des organisations internationales d'étudiants, Procès-verbal de la 5^e Séance tenue le samedi 10 avril, à 10 heures », p. 3.

¹⁹ *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/1, STEINIG Léo, « La surproduction intellectuelle. Discours prononcé par M. Steinig », [1927], p. 4.

²⁰ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [2], Comité des représentants des organisations internationale d'étudiants (sic), « Deuxième Session. Compte-rendu provisoire de la première séance, tenue le 11 avril 1927 à 10 heures, sous la présidence de M. le Professeur G. de Reynold », Genève, 16/05/1927, p. 6.

²¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [2], Comité de Représentants des Organisations internationales d'Étudiants, « Résolutions adoptées lors de la deuxième session, tenue à Genève, le 12 avril 1927 », Genève, 03/05/1927, p. 5-6.

²² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3], « Troisième réunion du Comité des Représentants des Organisations Internationales d'Étudiants », Paris, 23, 24 (et 25) avril 1928. Procès verbal provisoire de la première séance. Lundi 23 avril 1928 (matin) », p. 19-23. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des

résolution finale, préparée par Roques et quelque peu imposée par le président de séance, Gonzague de Reynold, à un Steinig venu avec tout un mémorandum dans sa besace²³, renvoie la question du chômage des intellectuels une future commission d'enquête commune entre CICI, CCTI et CMSI²⁴ – future commission que le BIT s'empressera d'enterrer par la suite²⁵. L'année suivante, Roques rend compte des progrès (tout relatifs) de l'enquête que mène alors le service du chômage du BIT ; tandis que l'UMEJ et la CIE présentent leurs propres statistiques des effectifs étudiants, très incomplètes²⁶. Tous constatent la complexité et les difficultés méthodologiques de cette affaire « mal emmanchée » (de Reynold)²⁷. Roques fait à nouveau voter une résolution, réclamant cette fois des chiffres au BIT²⁸ ; mais le directeur de l'IICI, Julien Luchaire, semble avoir compris que l'on s'adressait en fait à lui²⁹ et, en mai 1930, c'est au tour de Vincenzo Castrilli de venir présenter ses travaux devant le COIE³⁰.

Le chômage des intellectuels disparaît ensuite de l'ordre du jour du Comité des Organisations internationales d'Étudiants, peut-être lassé par ces péripéties. C'est par le biais d'un autre sujet de préoccupation étudiantin qu'il refait surface : l'antisémitisme. Le 4 avril 1933, une vingtaine de jours avant la promulgation par le nouveau gouvernement du Reich de son *numerus clausus* à quotas juifs, le Comité aborde la question du « rapprochement des races au sein de l'université »³¹. Cette thématique a été introduite par l'Union mondiale des Étudiants juifs, qui cherche à obtenir de ses consœurs le vote d'une résolution en faveur de l'égalité

organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3], « Troisième réunion du Comité des Représentants des Organisations Internationales d'Étudiants », Paris, 23, 24 (et 25) avril 1928. Procès verbal provisoire de la première séance. Lundi 23 avril 1928 (après-midi) », p. 1-7.

²³ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/3, STEINIG Léo, « Statistique Internationale des Étudiants comme moyen de combattre le chômage des travailleurs intellectuels. Proposition présentée au nom de l'Union Mondiale des Étudiants Juifs à la Réunion des Représentants des Organisations Internationales des Étudiants, à l'Institut International de Coopération Intellectuelle à Paris, le 23/24 Avril 1928 », [<21/04/1928], p. 3.

²⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3], « Troisième réunion du Comité des Représentants des Organisations Internationales d'Étudiants », Paris, 23, 24 (et 25) avril 1928. Procès verbal provisoire de la première séance. Lundi 23 avril 1928 (après-midi) », p. 2, p. 3, p. 7. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3], « Résolutions adoptées par la troisième session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants, Paris, 23-25 avril 1928 », [25/04/1928], p. 1-2.

²⁵ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/3, OPRESCU Georges, Genève, 25/09/1928, à THOMAS Albert, Genève, 26/09/1928.

²⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [4], IICI, Quatrième session du Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants, « Séance du Vendredi 26 avril (Après-midi) », [1929], p. 7-20.

²⁷ *Idem*, p. 12.

²⁸ *Idem*, p. 15.

²⁹ [LUCHAIRE Julien], « Rapport de l'Institut à la Commission internationale de Coopération intellectuelle » in *La Coopération intellectuelle. Revue mensuelle*, vol. 1, n°9 (15/09/1929), p. 575.

³⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [5], [CASTRILLI Vincenzo], « Cinquième session du Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants. Paris, 5 et 6 mai 1930. Note sur l'activité présente de l'Institut en matière de Statistique intellectuelle », [<05/05/1930].

³¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8], IICI, « Huitième session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants, Paris, les 4-5 avril 1933. Procès-verbal de la séance du Mardi matin 4 avril 1933 », [04/04/1933], p. 17.

raciale. Les autres organisations internationales d'étudiants se montrent cependant fort rétives³² : un consensus ne se dégage qu'autour de la condamnation des actes de violence antisémite qui troublent alors de plus en plus les universités du Vieux Continent³³.

Pour mettre fin à la violence, les représentants de l'Entraide universitaire internationale suggèrent une réponse alternative : en appeler à « la force morale que représente la science »³⁴. « Tout problème devra être étudié dans un esprit d'objectivité scientifique », assure le secrétaire général-adjoint de l'EUI, Michel Poberezski³⁵. L'Entraide n'organise-t-elle pas, depuis 1928, des conférences réunissant des étudiants juifs et des étudiants antisémites, afin d'arbitrer leurs différends et d'endiguer le « terrorisme » ambiant³⁶ ? Cette approche « scientifique » de l'antisémitisme serait d'autant plus nécessaire qu'à la haine des Juifs s'entremêle la peur du chômage des intellectuels, renchérit le secrétaire général de l'Entraide – un certain Walter Kotschnig³⁷.

2. Au cœur de l'expertise : Walter M. Kotschnig

Les origines de l'Entraide universitaire internationale remontent aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les universités d'Europe centrale et orientale étaient alors plongées dans une grave détresse matérielle. Pour y faire face, la Fédération internationale des Associations chrétiennes d'Étudiants créa en août 1920 le European Student Relief (ESR), un organisme humanitaire qui nourrit, logea, habilla, soigna et chauffa de nombreux étudiants

³² Georges Oprescu, secrétaire de la CICI, décrit ainsi l'atmosphère de la réunion du Conseil de la CIE à Bruxelles, en août 1930 : « L'antisémitisme y faisait rage ; les étudiants roumains, pour commencer par mes compatriotes, aussi bien que les hongrois, que les allemands, que les italiens même, en faisaient presque étalage ». *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/20957/4846, OPRESCU Georges, « Rapport à M. Dufour Feronce et au Secrétaire Général sur mes voyages à Bruxelles et à Stockholm, comme représentant du Secrétariat » [août 1930], p. 5.

³³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8], IICI, « Procès-verbal de la deuxième séance tenue à Paris, le 4 avril 1933 à 15h.30 », [04/04/1933], p. 1-7 ; HAUCKE Gerhard, « Rapport sur la huitième session du Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants tenue à Paris les 4-5 avril 1933 présenté à la Commission internationale de Coopération intellectuelle », mai 1933, p. 6-8.

³⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8], EUI, « Huitième session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants, Paris, les 4-5 avril 1933. Rapport introductif sur le Rapprochement des races au sein de l'Université », p. 4.

³⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8], IICI, « Procès-verbal de la deuxième séance tenue à Paris, le 4 avril 1933 à 15h.30 », [04/04/1933], p. 7.

³⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846, KOTSCHNIG W. M., *New Tasks of a University Movement. International student service and its future*, Genève, 1930-1931, p. 10. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 5.

³⁷ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8], IICI, « Procès-verbal de la deuxième séance tenue à Paris, le 4 avril 1933 à 15h.30 », [04/04/1933], p. 3-4.

allemands, autrichiens, hongrois et russes³⁸. L'ESR faisait lui-même partie d'un vaste ensemble d'initiatives et d'organisations humanitaires contemporaines, spécialement conçues pour venir en aide aux intellectuels en tant que catégorie sociale distincte, victime des guerres, révolutions et crises qui ébranlaient alors l'est du continent européen³⁹.

2.1. L'Entraide universitaire internationale

Quelque peu désœuvré à partir de 1924, l'ESR élargit ses activités dans un objectif plus vaste d'« impartial and disinterested assistance both of a moral and material character to students of all countries, whatever be their race, nationality or convictions »⁴⁰. Pour acter cette transformation, il prit en 1925 le nom d'Entraide universitaire internationale et, l'année suivante, s'affranchit de la FUACE⁴¹. Au point de vue politique, l'EUI, comptant des collaborateurs de différentes confessions et convictions, prônait un internationalisme pratique, loin des motions impuissantes et clivantes⁴², et tenait en haute estime la mission des universités : « In its practical work it seeks to aid the students of universities, because the universities should be the guardians of objectivity, and those whom they train will be leaders in building up the civilisation of the future »⁴³. Entre autres activités (aide au placement des réfugiés, à la création de maisons d'étudiants et de sanatoria estudiantins...)⁴⁴, l'EUI s'efforçait de favoriser l'accès des jeunes gens issus de milieux modestes à l'enseignement supérieur, grâce à l'organisation de coopératives et à l'octroi de prêts et de bourses⁴⁵. Elle espérait ainsi rapprocher les différentes

³⁸ BREWIS Georgina, *A social history of student volunteering: Britain and Beyond (1880-1980)*, New York, Palgrave MacMillan, 2014, p. 51-54.

³⁹ IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 7-10, p. 49, p. 70-71, p. 241.

⁴⁰ UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, ISS, *A short survey of the history, the aims, the future programme*, Genève, 1928, p. 5.

⁴¹ *Idem*, p. 4. AHBIT, *Genève*, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Report for the Year 1926-1927 of the activities of the International Student Service of the World's Student Christian Federation. submitted to the 2nd. conference of International Student Organizations to be held under the auspices of the Committee on Intellectual Cooperation of the League of Nations. April 11 – 12 th », Genève, 06/04/1927, p. 1.

⁴² UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, ISS, *A short survey of the history, the aims, the future programme*, Genève, 1928, p. 3. UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 10. AUNESCO, *Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], KOTSCHNIG Walter, « International Student Service and the Crisis of International Cooperation », Genève, 12/04/1934, p. 5. GSCA, *Albany*, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 8-9.

⁴³ UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 6, p. 10.

⁴⁴ AHBIT, *Genève*, D/600/572/14, ISS of the World's Student Christian Federation, « International Training School for Student Self-Help Methods. Dresden, Germany, July 6th, to 15th, 1927 », [<06/07/1927], p. 1-2.

⁴⁵ UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, SCHAIRER Reinhold, « The Student Self-Help Training School » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927], p. 8. UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846, KOTSCHNIG W. M., *New Tasks of a University Movement. International student service and its future*, Genève, 1930-1931, p. 5, p. 8.

classes sociales⁴⁶ et contribuer au renouvellement des forces des nations⁴⁷. Cette entreprise la plaçait cependant dans la même situation que la Fondation Universitaire en Belgique : ainsi, dès la session 1927 du COIE, l'EUI se défend d'encourager la « surproduction » en diplômés, arguant que seuls les meilleurs étudiants peuvent bénéficier de l'aide des œuvres qu'elle soutient⁴⁸. L'écho de ce reproche résonne de plus en plus au fil du temps dans le discours de l'organisation, et son intérêt pour l'étude du marché de l'emploi des diplômés en découle en partie⁴⁹.

La Conférence de Karlovci (juillet 1926) donne officiellement mandat au secrétariat genevois de l'EUI d'étudier cette question⁵⁰. La mission est confiée, en octobre au plus tard⁵¹, à un jeune Autrichien, docteur en sciences politiques de l'Université de Kiel⁵² : Walter Maria Kotschnig (1901-1985). Alors secrétaire général-adjoint de l'Entraide, Kotschnig en prend la tête l'année suivante. Sous sa direction, le périodique (éphémère) de l'Entraide, *Vox Studentium*, publie en février un numéro spécial consacré à l'« Over-production of Intellectuals »⁵³. Toute en constatant la gravité du problème, Kotschnig y exprime déjà sa répugnance pour la solution du *numerus clausus* (« the level of culture is endangered »⁵⁴). Début 1926, le secrétariat de l'Entraide entame un autre projet pionnier : un premier état des lieux des effectifs estudiantins mondiaux. Confiées à une jeune *graduate* d'Oxford, Eleanor M. Latham, ces *World Student Statistics* (janvier 1928) ne fournissent que des chiffres rudimentaires (sans doute basés sur la

⁴⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, ISS, *A short survey of the history, the aims, the future programme*, Genève, 1928, p. 4.

⁴⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2235/5B/11018/4574, « Commission II a. Bourses et prêts. Rapport » in Institut de l'Entr'aide Universitaire Internationale, *Conférence Internationale des Maisons d'Étudiants, C.I.E.-I.S.S., Varsovie, du 14 au 19 juin 1930. Rapport contenant résumés des discours et rapports des commissions, documents et communications divers*, Dresde, août 1930, p. 1-2.

⁴⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [2], Comité des représentations des organisations internationale d'étudiants (sic), « Deuxième Session. Compte-rendu provisoire de la première séance, tenue le 11 avril 1927 à 10 heures, sous la présidence de M. le Professeur G. de Reynold », Genève, 16/05/1927, p. 7.

⁴⁹ AHBIT, Genève, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Overproduction in the intellectual professions and proposed counter-measures », Genève, 08/04/1927, p. 1. AHBIT, Genève, D/600/572/14/2, Institut International d'Entr'Aide Universitaire et d'Organisation Coopérative des Étudiants de l'Entr'Aide Universitaire Internationale, « Programme Provisoire de la Seconde Semaine Internationale d'Étude des Méthodes de Coopération Estudiantine, Dresde, 2 – 10 juillet 1929 », [<31/05/1929], p. 1. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2235/5B/11018/4574, « Commission II a. Bourses et prêts. Rapport » in Institut de l'Entr'aide Universitaire Internationale, *Conférence Internationale des Maisons d'Étudiants, C.I.E.-I.S.S., Varsovie, du 14 au 19 juin 1930. Rapport contenant résumés des discours et rapports des commissions, documents et communications divers*, Dresde, août 1930, p. 3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846, KOTSCHNIG W. M., *New Tasks of a University Movement. International student service and its future*, Genève, 1930-1931, p. 8. AHBIT, Genève, D/600/572/28, EUI, « Tenth Annual Conference of I.S.S. Mount Holyoke College, 1931. Conference Papers. Commission Report : 1. Report for Commission on University Problems », [1931], p. 4.

⁵⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1031/13C/22761/14297, HOFFMANN Conrad, « Karlovci Conference, Circular No. 1 : Karlovci, July 21 – 31, 1926 », [1926], p. 2.

⁵¹ AHBIT, Genève, D/600/572/15, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 30/10/1926, à EASTMAN Mack.

⁵² KOTSCHNIG Walter, *Universalökonomie und Weltwirtschaft. Eine erkenntniskritische Untersuchung der klassischen und der modernen Konzeption der Weltwirtschaft*, Kiel, Rößler, 1924.

⁵³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, ISS, *A short survey of the history, the aims, the future programme*, Genève, 1928, p. 12.

⁵⁴ « Over-Production of Intellectuals. An Editorial » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 1.

consultation des périodiques statistiques officiels) mais devaient initialement être mises à jour à intervalles réguliers⁵⁵. En cette même année 1928, Walter Kotschnig entame une série de voyages dans les universités du Vieux Continent afin d'y interroger les représentants des étudiants sur la pléthore et ses redoutables conséquences⁵⁶. Pour pousser ces travaux plus avant, un département des recherches universitaires est créé au sein du secrétariat en 1930⁵⁷ ; mais l'année suivante, son chef qualifie encore le problème d'« a complex question, which so far has defied all efforts to solve it »⁵⁸. Heureusement pour elle, l'Entraide peut à cette époque compter sur l'aide d'un voisin genevois plus costaud : le Bureau international du Travail.

2.1.1. L'EUI et le BIT

Les relations entre institutions internationales et organisations non-gouvernementales constituent un enjeu stratégique pour les deux parties. D'une part, pour une association internationale, coopérer avec une institution internationale est un signe de consécration, une forme de reconnaissance de sa compétence dans un domaine particulier, et l'opportunité d'obtenir un siège dans quelque comité consultatif qui transformera peut-être ses rapports et revendications en normes et résolutions officielles. D'autre part, pour les fonctionnaires des secrétariats des institutions internationales, les ONG sont des alliés potentiels qui soutiendront leurs projets face aux instances intergouvernementales. Ils obtiennent d'elles données et documentation (sans avoir à les produire eux-mêmes), se servent d'elles comme courroies de transmission jusqu'au niveau national, et reçoivent souvent des sièges dans leurs organes de direction, ce qui leur permet ensuite de les utiliser comme proxys⁵⁹.

⁵⁵ LATHAM Eleanor M., *World Student Statistics. A Survey*, 1^{ère} éd., Genève, International Student Service of the World's Student Christian Federation, 1927 (série « Occasional papers », n°3), p. 3, p. 7. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, ISS, *A short survey of the history, the aims, the future programme*, Genève, 1928, p. 12. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/3853/1333, ISS, « I.S.S. Conference Papers. Commission III. No. 1. Promotion of Cooperation and Understanding among Students », Chartres, 05-12/08/1928, p. 2.

⁵⁵ AHBIT, Genève, D/600/572/15, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 30/10/1926, à EASTMAN Mack.

⁵⁶ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 173. AHBIT, Genève, D/600/572/6/3, KOTSCHNIG Walter, Genève, 02/04/1928, à MAURETTE Fernand, Genève, 03/04/1928. AHBIT, Genève, D/600/572/21, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 16/04/1928, à EASTMAN Mack, MAURETTE Fernand, p. 1.

⁵⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 2. AHBIT, Genève, D/600/572/28, KOTSCHNIG Walter, *The Year 1930-1931 and after. A report and suggestions submitted to the Tenth Annual Conference of I.S.S. at Mount Holyoke College*, ISS, Genève, [1931], p. 19.

⁵⁸ *Idem*, p. 20.

⁵⁹ DROUX Joëlle, HOFSTETTER Rita, ROBERT André Désiré, « Les organisations internationales au prisme du *transnational turn* : le cas de l'éducation », p. 11. DROUX Joëlle, KOTT Sandrine, « Introduction : A Global History Written from the ILO », p. 8-9. DROUX Joëlle, MATASCI Damiano, « La jeunesse en crise », p. 53-59. EIDEM, « Les jeunes en jeu. Circulations internationales de dispositifs et de politiques d'encadrement de la jeunesse (1929-1939) » in *Traverse. Revue d'histoire*, vol. 20, 2013/2, p. 86. FUCHS Eckhardt, « The Creation of New International Networks in Education: The League of Nations and Educational Organizations in the 1920s » in *Paedagogica Historica*, vol. 43, n°2 (avril 2007), p. 12-13. LITTOZ-MONNET Annabelle, « Production and uses of expertise by international bureaucracies », p. 5. RODOGNO Davide, STRUCK Bernhard, VOGEL Jakob, « Introduction » in EIDEM (éd.), *Shaping the Transnational Sphere* p. 10.

Il en va ainsi des organisations internationales d'étudiants, que le BIT courtise et dans les réunions desquelles il s'imisce de crainte de voir l'IICI s'en servir pour étendre son empire⁶⁰. Lors de la session d'avril 1927 du COIE, par exemple, le Bureau – qui n'a pas été invité – insiste auprès de la CICI pour être de la partie, puis flatte les étudiants en leur faisant visiter ses locaux et en leur offrant un dîner⁶¹. De même, il veille à envoyer des représentants aux congrès de ces organisations. Cette présence permet de leur parler du chômage des intellectuels, voire d'obtenir d'eux des résolutions confirmant le mandat de l'institution genevoise en ce domaine, comme lors du Congrès de Prague de la CIE (1926)⁶². De fait, l'intérêt manifesté par les représentants des étudiants pour ce problème semble avoir joué un rôle dans le démarrage des travaux du BIT sur la question. En interne, les fonctionnaires du BIT désignent même l'étude du chômage des intellectuels sous le nom de « Projet Steinig »⁶³, du nom du représentant de l'UMEJ qui a soulevé cette question lors de la première session du COIE. En novembre 1926, Jaroslav Kosé, travaillant pour la Troisième section de la division des recherches du Bureau international du Travail et lui-même un ancien de l'EUI⁶⁴, s'entretient avec Leo Steinig du programme d'enquête du Bureau⁶⁵ et, au cours de ladite enquête, Fuss veille à consulter les organisations internationales d'étudiants⁶⁶. Maurette, directeur de la division des recherches, résume le but de ces manœuvres au directeur Butler en 1935 : « Toutes les conférences de l'Entr'aide Universitaire et des organisations d'étudiants auxquels nous avons participé à propos du chômage des jeunes nous ont certainement fait une très bonne et très loyale publicité »⁶⁷.

Cette politique est encore plus marquée à l'égard de l'Entraide universitaire internationale, dont le siège est à Genève. De nombreuses sources évoquent des visites rendues au BIT ou des discussions de vive voix entre représentants des deux organisations sur la

⁶⁰ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/1, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 01/03/1927, à JOHNSTON George, EASTMAN Mack. *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/3, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 13/02/1928, à MAURETTE Fernand. *AHBIT, Genève*, D/600/572/6, KOSÉ Jaroslav, 20/05/1926, à JOHNSTON George, p. 3, p. 8-9. *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, 13/03/1929, à EASTMAN Mack, p. 1 ; EASTMAN Mack, Genève, 25/03/1929, à BELIME, Paris.

⁶¹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/1, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 01/03/1927, à JOHNSTON George, EASTMAN Mack ; JOHNSTON George, 31/03/1927, DI PALMA.

⁶² *AHBIT, Genève*, D/600/572/8/1, DRBOHLAV Jaroslav, Prague, 01/09/1926, à THOMAS Albert, Genève, p. 3-6 ; CIE, « Recueil des vœux & résolutions adoptés par le VIIIe Conseil de la C.I.E. en sa séance du 28 août 1926, à Prague », 28/08/1926, p. 9.

⁶³ *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, MAURETTE Fernand, 26/10/1926, à THOMAS Albert, p. 2 ; KOSÉ Jaroslav, [<04/11/1926], à EASTMAN Mack, MAURETTE Fernand.

⁶⁴ *AHBIT, Genève*, D/600/572/5, HOFFMANN Conrad, Genève, 19/04/1926, à BIT, Genève, 20/04/1926.

⁶⁵ *AHBIT, Genève*, N/207/100/0, KOSÉ Jaroslav, « IV.- Statistiques concernant les travailleurs intellectuels », [<04/11/1926], p. 1.

⁶⁶ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01, BOSANQUET Theodora, 14/02/1929, à MAURETTE Fernand, 16/01/1929 ; FUSS Henri, Genève, 10/01/1930, à KOTSCHNIG Walter, BOSANQUET Theodora, WILLIAMS, Genève. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, [KOSÉ Jaroslav], « Liste des organisations qu'il convient de saisir au sujet de l'enquête sur le chômage des intellectuels », [<19/11/1928].

⁶⁷ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, LAJTI István, Paris, 17/09/1935, à ARTUS Jean, Genève, 18/09/1935.

question du chômage des intellectuels⁶⁸. Par exemple, fin 1926, lorsque Kotschnig sollicite Henri Fuss pour un article dans le numéro spécial de *Vox Studentium*, il passe directement le voir à son bureau⁶⁹. La proximité aidant, BIT et EUI semblent avoir entretenu des relations cordiales⁷⁰. Cette sympathie mutuelle débouche, dès octobre 1926, sur un véritable accord de coopération autour de la question du chômage des intellectuels⁷¹ : au BIT, les aspects économiques du problème ; à l'EUI, les aspects proprement universitaires (statistiques des étudiants, orientation professionnelle, sélection scolaire) ; chacun mettra ses données à la disposition de l'autre⁷². Tout bénéfique pour Kotschnig, qui voit s'ouvrir devant lui de nombreuses portes lors de ses voyages en Europe centrale⁷³. Fuss a en effet averti les correspondants locaux du Bureau de sa venue prochaine, afin qu'ils lui apportent leur aide : « Il ne s'agit pas d'un travail concurrent du nôtre, mais d'une collaboration bienveillante », indique-t-il en janvier 1928⁷⁴. De même, le Belge transmet à l'Autrichien son premier rapport sur le chômage des travailleurs intellectuels⁷⁵ et, lorsque ce dernier prépare en 1932 une grande conférence sur la question, il est le bienvenu au Bureau pour y consulter la documentation disponible⁷⁶.

2.1.2. Les Semaines de Dresde

Dans ce climat de bonne entente, on ne s'étonnera pas de voir un Français, Fernand Maurette, invité à prendre la parole sur « Die Ueberproduktion auf dem Gebiete der geistigen

⁶⁸ *AHBIT, Genève, U/17/0*, Fuss Henri, « Rapport sur le chômage des intellectuels », 12/01/1928, à [Service des Renseignements et Relations], p. 1. *AHBIT, Genève, D/600/572/14*, MAURETTE Fernand, Genève, 29/06/1927, à KOTSCHNIG Walter, Genève ; HOFFMANN Conrad, Genève, 07/06/1927, à MAURETTE Fernand, Genève, p. 1-2 ; KOTSCHNIG Walter, Genève, 21/06/1927, à KOSÉ Jaroslav, Genève, p. 2. *AHBIT, Genève, D/600/572/31*, FUSS Henri, 01/21/1932, à MAURETTE Fernand ; EPTING Karl, Genève, 01/12/1932, à MAURETTE Fernand, Genève, 05/12/1932 ; MAURETTE Fernand, Genève, 05/12/1932, à EPTING Karl, Genève ; KOTSCHNIG Walter, Genève, 29/12/1932, à MAURETTE Fernand, Genève, 03/01/1933. *AHBIT, Genève, D/600/572/43*, GIRARD Louis-Dominique, Genève, 16/09/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 17/09/1935, p. 1.

⁶⁹ *AHBIT, Genève, D/600/572/15, Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 30/10/1926, à EASTMAN Mack.

⁷⁰ *AHBIT, Genève, D/600/572/21*, KOTSCHNIG Walter, Genève, 04/04/1928, à THOMAS Albert, Genève, 10/04/1928 ; *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 16/04/1928, à EASTMAN Mack, MAURETTE Fernand, p. 1. *AHBIT, Genève, D/600/572/14/2, Minute Sheets*, FUSS Henri, 15/04/1929, à MAURETTE Fernand. *AHBIT, Genève, D/600/572/37*, MAURETTE Fernand, Genève, 05/09/1933, à BONNET Henri, Paris.

⁷¹ *AHBIT, Genève, D/600/572/15, Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 30/10/1926, à EASTMAN Mack.

⁷² *AHBIT, Genève, D/600/572/6/1*, KOTSCHNIG Walter, « Overproduction in the intellectual professions and proposed counter-measures », Genève, 08/04/1927, p. 2. *AHBIT, Genève, D/600/572/6/3*, KOTSCHNIG Walter, Genève, 02/04/1928, à MAURETTE Fernand, Genève, 03/04/1928. *AHBIT, Genève, D/600/572/15, Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 30/10/1926, à EASTMAN Mack. *AHBIT, Genève, D/600/572/21, Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 16/04/1928, à EASTMAN Mack, MAURETTE Fernand. *AHBIT, Genève, U/17/0/01*, KOTSCHNIG Walter, Genève, 22/12/1928, à MAURETTE Fernand, Genève.

⁷³ *AHBIT, Genève, U/17/0*, THOMAS Albert, Genève, 23/01/1928, à ROSE A., Varsovie ; KOTSCHNIG Walter, Genève, 26/03/1928, à FUSS Henri, 27/03/1928.

⁷⁴ *AHBIT, Genève, U/17/0*, FUSS Henri, « Rapport sur le chômage des intellectuels », 12/01/1928, à [Service des Renseignements et Relations], p. 1.

⁷⁵ *AHBIT, Genève, U/17/0*, POBEREZSKI Michel, Genève, 21/01/1930, à FUSS Henri, Genève.

⁷⁶ *AHBIT, Genève, D/600/572/31*, KOTSCHNIG Walter, Genève, 29/12/1932, à MAURETTE Fernand, Genève, 03/01/1933.

Arbeit »⁷⁷, à Dresde, lors de la première « Semaine internationale d'Étude des Méthodes de Coopération estudiantine » (6 au 14 juillet 1927). Cette ville abrite alors le siège de la *Wirtschaftshilfe der Deutschen Studentenschaft*, un consortium d'organisations d'entraide pour étudiants créé en 1921 et dirigé par Reinhold Schairer (1887-1971)⁷⁸. La *Wirtschaftshilfe*, qui prend le nom de *Deutsches Studentenwerk* en 1929⁷⁹, fait office d'antenne allemande de l'EUI⁸⁰, et Schairer deviendra vice-président de cette dernière en 1931⁸¹. Au cours de cette Semaine, une commission d'étude placée sous la présidence de Kotschnig débat du problème du surpeuplement des universités sur la base de rapports déposés par les différents participants sur la situation dans leurs pays respectifs⁸². Au terme de cette sorte d'université d'été, l'EUI fonde à Dresde l'Institut international d'Entr'Aide universitaire et d'Organisation coopérative des Étudiants⁸³, sous la responsabilité de Reinhold Schairer⁸⁴. Cet institut a pour mandat, entre autres, de s'occuper « d'une façon scientifique, des enquêtes et des études sur les problèmes de la surproduction des intellectuels et du chômage qui en résulte »⁸⁵. Les résultats de ses enquêtes sur l'étendue, les causes et les remèdes à ces problèmes seront présentés lors de la seconde Semaine de Dresde (2 au 10 juillet 1929)⁸⁶. Cependant, la récolte est maigre, les chiffres rares, la question en est encore à « l'état d'enfance »⁸⁷.

Lors de cette seconde Semaine, c'est au tour de Georges Rabinovitch, le bras droit de Fuss, de représenter le BIT à Dresde. Il prépare même le texte de la résolution finale sur le « chômage des universitaires »⁸⁸ avec un collaborateur de Schairer, Hans Sikorski (1899-

⁷⁷ *AHBIT*, Genève, D/600/572/14, MAURETTE Fernand, « Die Ueberproduktion auf dem Gebiete der geistigen Arbeit », [10/07/1927].

⁷⁸ « Schairer, Reinhold » in KILLY Walther, VIERHAUS Rudolf (dir.), *Deutsche Biographische Enzyklopädie*, t. VIII (Plett – Schmidseider), Munich, K. G. Saur, 1998, p. 558.

⁷⁹ « Chronique : Relations universitaires. Assemblée annuelle de l'Entr'aide universitaire allemande » in *La Coopération intellectuelle. Revue mensuelle*, vol. 1, n°12 (15/12/1929), p. 738.

⁸⁰ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1031/13C/22761/14297, [EUI], « The German Student Cooperative Association. A Product Of International Student Service », [s.d.], p. 1.

⁸¹ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846, KOTSCHNIG W. M., *New Tasks of a University Movement. International student service and its future*, Genève, 1930-1931, p. 13. *AHBIT*, Genève, D/600/572/29, EUI, « Onzième Conférence annuelle de l'Entr'aide Universitaire Internationale. Brno, Tchécoslovaquie, 17 Juillet – 3 Août 1932 », Genève, [1932], p. 1.

⁸² *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, « Commission VI. Professional Careers » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927], p. 71-72.

⁸³ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846, ISS, *Monthly news sheet of the International Student Service*, novembre 1928, p. 4.

⁸⁴ *Ibidem*. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1031/13C/22761/14297, [EUI], « I.S.S. Research Bureau », [1927], p. 1.

⁸⁵ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927 », p. 5.

⁸⁶ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/3853/1333, « Zweite Internationale Schulungswoche für studentische Selbsthilfe und Gemeinschaftsarbeit. Dresden, den 2. – 10. Juli 1929. Bericht der Kommission IV. Überfüllung akademischer Berufe », [1929], p. 1.

⁸⁷ *AHBIT*, Genève, D/600/572/14/2, KULLMANN Gustave, Dresde, 22/06/1929, à MAURETTE Fernand, Genève, 24/06/1929.

⁸⁸ *AHBIT*, Genève, D/600/572/14/2, RABINOVITCH Georges, Genève, 25/07/1929, à KULLMANN Gustave, Dresde, p. 1.

1972)⁸⁹. Quelques mois et un crash boursier plus tard, Sikorski reprend contact avec Rabinovitch pour lui proposer de discuter de l'« Arbeitslosigkeit der intellektuellen Berufe », lequel prendrait en Allemagne des proportions de plus en plus inquiétantes⁹⁰. Si inquiétantes que Schairer et lui passent désormais une bonne partie de leur temps à rédiger articles et livres pour mettre en garde les parents et l'opinion publique, s'appuyant pour ce faire sur les statistiques et les calculs du Volkswirtschaftliche Zentralstelle für Hochschulstudium und akademisches Berufswesen de Kiel, dont nous avons vu dans le chapitre précédent le rôle pionnier en matière de prévision de l'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur⁹¹. Il résultera de ces travaux un ouvrage, *Die akademische Berufsnot*, publié par le directeur du Studentenwerk en 1932⁹². Chiffres de Kiel à l'appui, Schairer y annonce une surproduction annuelle de 20 000 diplômés⁹³. Pourtant, l'auteur ne prône pas le numerus clausus général⁹⁴. À la place, il propose d'imposer une année sabbatique (*Freijahr*) aux diplômés dans le cours de leur carrière, une fois tous les dix ans. Cette mesure serait financée par un impôt spécial auquel contribuerait l'ensemble des *Akademiker*⁹⁵. Il propose surtout de conditionner l'entrée dans l'enseignement supérieur à une année de travail manuel préalable (*Werkjahr*)⁹⁶. Kotschnig saluera plus tard cet ouvrage comme pionnier, et souhaite même initier le personnel de son département de recherches universitaires aux méthodes de travail du Studentenwerk⁹⁷.

2.2. Un tournant : la Conférence de Genève (1933)

À la veille du Jeudi noir, le Deutsches Studentenwerk privilégiait toujours l'orientation professionnelle dans l'enseignement secondaire comme remède à l'*Überfüllung*⁹⁸ ; mais au printemps 1933, il réclame désormais une solution plus radicale : rien moins que la diminution de moitié du nombre d'étudiants en Allemagne⁹⁹. Depuis 1931, les nazis ont pris le contrôle de la Deutsche Studentenschaft¹⁰⁰ : déjà marqués par le nationalisme et l'antisémitisme avant la

⁸⁹ FETTHAUER Sophie, « Sikorski, Hans », *Neue Deutsche Biographie*, t. XXIV (*Schwarz – Stader*), Berlin, Duncker & Humblot, 2010, p. 405-406.

⁹⁰ *AHBIT*, Genève, U/17/13/0, SIKORSKI Hans, Dresde, 10/09/1930, à RABINOVITCH Georges, Genève.

⁹¹ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 117.

⁹² SCHAIRER Reinhold, *Die akademische Berufsnot. Tatsachen und Auswege*, Jena, Eugen Diederichs Verlag, 1932.

⁹³ *Idem*, p. 5.

⁹⁴ *Idem*, p. 139-140.

⁹⁵ *Idem*, p. 140.

⁹⁶ *Idem*, p. 140.

⁹⁷ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 37-38, p. 117. *AHBIT*, Genève, D/600/572/29, EUI, « I.S.S. XI Annual Conference, Brno, Czechoslovakia, Report of the Commission III on the Work of the Universities », 03/08/1932, p. 2.

⁹⁸ « Chronique : Relations universitaires. Assemblée annuelle de l'Entr'aide universitaire allemande » in *La Coopération intellectuelle. Revue mensuelle*, vol. 1, n°12 (15/12/1929), p. 738.

⁹⁹ « Chronique. Enseignement » in *BCI*, vol. 3, n°27-28 (mars-avril 1933), p. 197-198.

¹⁰⁰ VOS Louis, GEVERS Lieve, « Student movements » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. II, p. 347-349.

Première Guerre mondiale¹⁰¹, les étudiants allemands se rallient à présent en masse à la croix gammée¹⁰². Dans leur ligne de tir : Reinhold Schairer, membre du Deutsche Staatspartei (un petit parti de centre-droit) et sympathisant de deux des derniers chanceliers de la République de Weimar, Heinrich Brüning et Kurt von Schleicher¹⁰³.

C'est dans ce contexte que l'Entraide universitaire internationale envisage de passer à la vitesse supérieure : convoquer une conférence internationale d'experts, à Dresde, sur le surpeuplement des universités. L'objectif est triple. Premièrement, il s'agit de présenter aux experts les résultats des enquêtes de Kotschnig et la méthode des recherches à venir¹⁰⁴. Ensuite, la conférence est pour lui l'occasion de puiser à la sagesse et à la connaissance de ces experts¹⁰⁵, notamment sous la forme de rapports dressant l'état des lieux dans vingt-cinq pays différents, des Philippines à la Yougoslavie en passant par l'Australie¹⁰⁶. Philip J. Idenburg et Alfred Rosier s'illustrent déjà par la longueur de leurs contributions¹⁰⁷. Même Jean Willems est déjà de la partie : il suit à cette époque les travaux de l'EUI sur le surpeuplement des universités¹⁰⁸ et rédige le rapport belge (encore limité aux avis des quatre recteurs), sans se rendre en personne à la Conférence¹⁰⁹. Enfin, Walter Kotschnig espère que cette conférence permettra de rassembler les « academic citizens » autour d'une cause commune, pratique, capable de transcender les clivages politiques de plus en plus prononcés¹¹⁰.

¹⁰¹ DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 669-670.

¹⁰² BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 207, p. 261.

¹⁰³ RICHARDSON Malcolm L., « The Political Odyssey of Reinhold Schairer (1933-1955) » in *German History*, vol. 39, n°3 (septembre 2021), p. 381-382.

¹⁰⁴ KOTSCHNIG Walter, « Introduction » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. I.

¹⁰⁵ *AHBIT*, Genève, D/600/572/31, KOTSCHNIG Walter, « Le problème du surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur. Mémoires sur la Conférence d'Experts, organisée par l'Entr'aide Universitaire Internationale, sur les causes, conséquences et diverses de ce problème », [s.d., ca 1933], p. 1.

¹⁰⁶ KOTSCHNIG Walter, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 21.

¹⁰⁷ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, IDENBURG Philip, « Expertentagung des W. S. W., Überfüllung der Hochschulen, Genf, 20-22. September, 1933. Das problem der überfüllung der universitäten und hochschulen in Holland », [1933] ; ROSIER Alfred, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Du chômage intellectuel et de l'encombrement des professions libérales en France », mars 1933.

¹⁰⁸ *FU*, *Rapport annuel*, vol.13 (1933-1934), p. 11. Le 1^{er} août 1935, lors du Congrès de Woudschoten de l'EUI, Yvon Larivierre annonce qu'une grande enquête se prépare en Belgique sur le sujet. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/18919/3110/Jacket2, ELIAS E., « 14th Annual Conference of International Student Service. Woudschoten (Holland), July 26th – August 2nd 1935. Report of Commission I. (New version – revised according to the discussions in the Plenary Session) », [août 1935], p. 1.

¹⁰⁹ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILLEMS Jean, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Le Problème du Surpeuplement des Institutions d'Enseignement Supérieur en Belgique », [1933].

¹¹⁰ *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], KOTSCHNIG Walter, « International Student Service and the Crisis of International Cooperation », Genève, 12/04/1934, p. 5.

Initialement programmée pour 1932¹¹¹, la « Conférence d'experts sur le surpeuplement des universités » est reportée en janvier 1933¹¹², puis en juin¹¹³, puis en juillet¹¹⁴. L'accession d'Adolf Hitler au pouvoir ne semble initialement pas rebuter Kotschnig : un « exposé sur la réorganisation de l'instruction universitaire en Allemagne » est même programmé à l'ordre du jour de la conférence¹¹⁵. Le Munichois Fritz Beck, représentant de Pax Romana au conseil d'administration de l'EUI¹¹⁶, fait pression au sein de l'Entraide pour qu'elle n'abandonne pas les étudiants non-nazis à leur sort en coupant les ponts avec le Reich¹¹⁷. Entretemps, Schairer et Sikorski ont pourtant été chassés du Studentenwerk ; le premier s'est exilé en Grande-Bretagne¹¹⁸, le second rejoindra le NSDAP deux ans plus tard¹¹⁹. En août 1933, le secrétaire général de l'EUI renonce enfin à Dresde. Il se tourne alors vers son vieil allié, le BIT, pour accueillir la conférence¹²⁰.

« Jamais encore le caractère véritablement international de la question du surpeuplement des universités n'a été mis en évidence avec une telle clarté », se réjouit Kotschnig, en ce 21 septembre 1933, dans le cadre solennel de la Salle du Conseil du Bureau international du Travail¹²¹. Professeurs, fonctionnaires, représentants des institutions internationales, des étudiants et des travailleurs intellectuels de vingt pays différents délibèrent de ce problème, trois jours durant. On y croise, entre autres, Fuss et Cornelissen, Castrilli et Lévy, Rosier et Idenburg¹²².

¹¹¹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/28, EUI, « Tenth Annual Conference of I.S.S. Mount Holyoke College, 1931. Conference Papers. Commission Report : 1. Report fo Commission on University Problems », [1931], p. 4. *AHBIT, Genève*, D/600/572/29, EUI, « I.S.S. XI Annual Conference, Brno, Czechoslovakia, Report of the Commission III on the Work of the Universities », 03/08/1932, p. 2.

¹¹² *AHBIT, Genève*, D/600/572/31, EPTING Karl, Genève, 01/12/1932, à MAURETTE Fernand, Genève, 05/12/1932.

¹¹³ *AHBIT, Genève*, D/600/572/31, KOTSCHNIG Walter, Genève, 29/12/1932, à MAURETTE Fernand, Genève, 03/01/1933.

¹¹⁴ *AHBIT, Genève*, D/600/572/31, KOTSCHNIG Walter, Genève, 27/01/1932, à MAURETTE Fernand, Genève, 28/01/1933.

¹¹⁵ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37, [EUI], « Programme », [1933].

¹¹⁶ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Report for the Year 1926-1927 of the activities of the International Student Service of the World's Student Christian Federation. submitted to the 2nd. conference of International Student Organizations to be held under the auspices of the Committee on Intellectual Cooperation of the League of Nations. April 11 – 12 th », Genève, 06/04/1927, p. 2. *GSCA, Albany*, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 11.

¹¹⁷ *Idem*, p. 10.

¹¹⁸ Reinhold Schairer jouera par la suite un rôle d'intermédiaire entre les services secrets britanniques et la résistance antinazie en Allemagne. Il entamera en parallèle une carrière universitaire dans le domaine des sciences de l'éducation, qu'il poursuivra aux États-Unis à partir de 1940. « Schairer, Reinhold » in KILLY Walther, VIERHAUS Rudolf (dir.), *Deutsche Biographische Enzyklopädie*, t. VIII, p. 558.

¹¹⁹ RICHARDSON Malcolm L., « The Political Odyssey of Reinhold Schairer », p. 383. FETTHAUER Sophie, « Sikorski, Hans », p. 406.

¹²⁰ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, Genève, 17/08/1933, à MAURETTE Fernand, Genève, 18/08/1933.

¹²¹ KOTSCHNIG Walter, « Introduction » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. I.

¹²² « Annexe VII. Liste des Participants » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 37-39.

La Conférence bute cependant sur plusieurs obstacles. Premièrement, les chiffres des effectifs étudiants dans le monde font toujours défaut¹²³. Il en va de même des statistiques des professions intellectuelles, quoique leur encombrement constituerait un « fait universellement admis »¹²⁴. Les « experts » se perdent ensuite en longues discussions autour des définitions d'« étudiant » et d'« enseignement supérieur »¹²⁵, que nous avons déjà abordées dans le chapitre précédent. Enfin, la discussion générale des causes et remèdes au « chômage des travailleurs intellectuels » donne lieu à un débat décrit comme « très animé »¹²⁶. Il se conclut sans résolution finale, et la plupart des témoignages postérieurs présenteront la conférence comme un simple « échange de vues »¹²⁷, un état de la question¹²⁸, une première étape¹²⁹. Conscient de ce demi-échec, Kotschnig commentera néanmoins à la rétrospective : « There can be little doubt that the conference did a great deal to stimulate public interest and new researches on a national basis »¹³⁰.

Au terme de la conférence, Walter Kotschnig fait approuver par les participants un « rapport général » qui réclame, avant toute mesure hâtive, un examen minutieux des « causes multiples et complexes » du surpeuplement des universités¹³¹. Cet examen minutieux passerait par le développement des statistiques universitaires et professionnelles dans le sens indiqué par les travaux du professeur Castrilli, et par la création de « services spécialisés » chargés d'assurer ce développement dans chaque pays¹³². Fait remarquable, Kotschnig réussit même à faire adopter par l'assemblée les phrases suivantes :

*« La discussion a permis toutefois de constater que des mesures telles que le numérus clausus, l'élévation des taxes universitaires et les restrictions apportées aux études féminines présenteront plus d'inconvénients que d'avantages, à l'heure actuelle. [...] Des mesures préventives seraient à même d'apporter un remède efficace à condition de respecter le droit de la personnalité et de tenir compte des aptitudes individuelles. »*¹³³

¹²³ KOTSCHNIG Walter, « Introduction » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 22-23.

¹²⁴ *Idem*, p. 31-32.

¹²⁵ AHBIT, Genève, D/600/572/37, [MAURETTE Fernand], « Conférence d'experts de l'Entr'aide universitaire sur le surpeuplement des universités », 02/10/1933, p. 2. EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 5-6.

¹²⁶ *Idem*, p. 11.

¹²⁷ *Informations sociales*, vol. 48, n°3, 16/10/1933, p. 101. LÉVY P. G. M., « Le chômage des universitaires » in *Le Peuple*, 07/10/1933, p. 7, col. 4. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », [ROSIER Alfred], [Brouillon de Chômage intellectuel : le rôle du Bureau Universitaire de Statistique de Paris], [1937], p. 1.

¹²⁸ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 5-6. AHBIT, Genève, D/600/572/37, [MAURETTE Fernand], « Conférence d'experts de l'Entr'aide universitaire sur le surpeuplement des universités », 02/10/1933, p. 2.

¹²⁹ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 20.

¹³⁰ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 9.

¹³¹ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 18.

¹³² *Idem*, p. 19.

¹³³ *Ibidem*.

Même s'il ne s'agissait pas de résolutions à proprement parler, on peut s'étonner que les représentants allemands aient acquiescé à de telles propositions. Le rapport déposé par la Deutsches Studentenwerk témoigne en effet de l'adhésion des nouveaux maîtres de l'antenne allemande de l'EUI à l'idéologie national-socialiste¹³⁴. Outre la crise et le *Lebensraum* perdu à Versailles, l'*Überfüllung* des universités allemandes y est imputée à l'individualisme libéral, chacun se croyant en droit de passer les portes de ces institutions par nature réservées à l'élite¹³⁵. L'auteur de ce rapport, Theodor Wilhelm¹³⁶, de même que le professeur Erwin Wiskemann, de l'Université de Marburg, exposent au cours de la conférence les nouveaux critères de sélection des étudiants en usage en Allemagne¹³⁷ ; et Fernand Maurette rapporte qu'il fallut toute la diplomatie de Kotschnig et du vice-président Del Vecchio pour « éviter un incident entre la délégation allemande et M. Poberezski, secrétaire adjoint de l'Entr'aide, lequel avait critiqué un peu rudement la façon dont le Gouvernement allemand comprend la lutte contre le surpeuplement des universités »¹³⁸.

Pourtant, la mésentente est moins prononcée que l'on pourrait le penser. Ainsi, Theodor Wilhelm ne voit pas dans le *numerus clausus* instauré par la loi du 25 avril 1933 une panacée. Pour lui, il s'agit avant tout d'une mesure d'urgence, et sa dimension antisémite n'aurait, à l'en croire du moins, aucun rapport avec l'encombrement des universités. Rejoignant Schairer et Kotschnig, il condamne la restriction du nombre de bourses d'études et prône plutôt l'organisation de la *Werkjahr*, « Schlußstein der langen Reihe berufsplanender Maßhamen »¹³⁹. Au cours de la conférence, les délégués allemands reçoivent sur ce point le soutien du socialiste belge Paul Lévy qui, comme eux, voit dans cette année de travail manuel le moyen pour les jeunes gens de « se rendre compte s'ils sont vraiment faits pour le travail intellectuel » tout en harmonisant « le développement physique et intellectuel »¹⁴⁰ et en rapprochant les classes sociales¹⁴¹. Au terme de ces trois journées, Hermann Kügler, venu présenter les travaux du

¹³⁴ « Die Hoffnung des deutschen Revolutionsjahres liegt vor allem darin, dass mit dem Durchbruch zur Neuordnung des Volkes die gedankliche Dreiteilung von Ursache, Wirkung und Ausweg übersprungen wird und dass die Lösungen mit ursprünglicher Gewalt und mit einer gewissen Zwangsläufigkeit sich aus der Produktivität des 'Ernstfalles' heraus ergeben ». *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILHELM Theodor, « Die Überfüllung der Hochschulen in Deutschland. Denkschrift zur Vorbereitung der Konferenz des Weltstudentenwerks 1933 über die Internationale Hochschul-Überfüllung (Geplant für Dresden Juli 1933 / Veranstatet September 1933 in Genf) », [1933], p. 3.

¹³⁵ *Idem*, p. 9.

¹³⁶ Juriste et historien, Theodor Wilhelm (1906-2005) rejoint la SA en 1934 et le NSDAP en 1937. Il dirige le *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft* de 1933 à 1944, revue de sciences de l'éducation de tendance national-socialiste. NIEMEYER Christian, *Die dunklen Seiten der Jugendbewegung. Vom Wandervogel zur Hitlerjugend*, Constance, Francke Verlag, 2013, p. 29.

¹³⁷ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 14.

¹³⁸ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37, [MAURETTE Fernand], « Conférence d'experts de l'Entr'aide universitaire sur le surpeuplement des universités », 02/10/1933, p. 3.

¹³⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILHELM Theodor, « Die Überfüllung der Hochschulen in Deutschland. Denkschrift zur Vorbereitung der Konferenz des Weltstudentenwerks 1933 über die Internationale Hochschul-Überfüllung (Geplant für Dresden Juli 1933 / Veranstatet September 1933 in Genf) », [1933], p. 16.

¹⁴⁰ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 16.

¹⁴¹ *Ibidem*.

Volkswirtschaftliche Zentralstelle de Kiel¹⁴², accepte même de participer au petit comité d'experts chargé de poursuivre le travail de la Conférence¹⁴³.

La « Conférence d'experts sur le surpeuplement des universités » de septembre 1933 est cependant la dernière rencontre internationale autour du chômage intellectuel à laquelle des représentants allemands prirent une part active. Un mois plus tard, le Reich quittait la Société des Nations et l'Organisation internationale du Travail¹⁴⁴. Pourtant, l'Entraide universitaire internationale – tout en venant par ailleurs en aide aux étudiants juifs en fuite¹⁴⁵ – refusait toujours de couper les ponts. En avril 1934, elle se félicite encore de réunir, lors de ses assemblées plénières, des Juifs et des nazis¹⁴⁶. Mais le 30 juin 1934, au lendemain de la Nuit des Longs Couteaux, on retrouve à proximité du camp de Dachau le corps sans vie de Fritz Beck. « We are without news about other trusted collaborators of I.S.S. in Germany », confie Kotschnig aux adhérents de l'Entraide, dix jours plus tard¹⁴⁷. Le secrétaire général se résigne alors à rompre avec l'Allemagne¹⁴⁸. Déjà en charge de la section académique du Haut-Commissariat pour les Réfugiés allemands de la Société des Nations en 1933, Kotschnig en devient directeur en novembre 1934, remettant son poste de secrétaire général de l'EUI à Max Schneebeli¹⁴⁹. Ses travaux sur le surpeuplement des universités et le chômage des diplômés pâturent naturellement de ce nouvel engagement¹⁵⁰. Aux lendemains de la Conférence de Genève, Jean-Daniel de Montenach, secrétaire de l'Organisation de Coopération intellectuelle, se montre sceptique : en s'attaquant à un problème « d'une telle ampleur, d'une telle

¹⁴² *Idem*, p. 4. *AHBIT*, Genève, D/600/572/37, [MAURETTE Fernand], « Conférence d'experts de l'Entr'aide universitaire sur le surpeuplement des universités », 02/10/1933, p. 1.

¹⁴³ *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], SCHNEEBELI Max, « Report to the Committee of Representatives of International Student Organisations on the Activity of International Student Service since its last annual conference, July 25 – August 2, 1933 », [avril 1934], p. 2.

¹⁴⁴ KOTT Sandrine, « Competing Internationalisms: The Third Reich and the International Labour Organization » in KOTT Sandrine, PATEL Klaus Kiran, *Nazism across Borders*, p. 33-34.

¹⁴⁵ *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], SCHNEEBELI Max, « Report to the Committee of Representatives of International Student Organisations on the Activity of International Student Service since its last annual conference, July 25 – August 2, 1933 », [avril 1934], p. 1.

¹⁴⁶ *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], KOTSCHNIG Walter, « International Student Service and the Crisis of International Cooperation », Genève, 12/04/1934, p. 1-3.

¹⁴⁷ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/11880/3110, KOTSCHNIG Walter, « Thirteenth Annual Conference of International Student Service at Bouffémont (France), July 27 – August 3, 1934 », 10/07/1934, p. 1.

¹⁴⁸ Les relations seront cependant reprises à l'été 1937, lorsqu'un délégation allemande – comptant plusieurs SS dans ses rangs – participera à la conférence de l'Entraide à Nice. Cependant, Walter Kotschnig n'est plus secrétaire général de l'EUI à ce moment. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/29310/3110, KULLMANN Gustave, « Conférence annuelle de l'Entr'aide universitaire internationale, Nice, du 28 Juillet au 4 août 1937 », 13/10/1937, p. 1-2.

¹⁴⁹ « Chronique. Enseignement. Les Organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 4, n°43-44 (octobre-novembre 1934), p. 397. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 3-4.

¹⁵⁰ *AHBIT*, Genève, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, Genève, 17/09/1934, à MAURETTE Fernand, Genève, 22/09/1934.

complexité », l'EUI ne s'est-t-elle pas lancée dans une entreprise « au-dessus de ses moyens »¹⁵¹ ?

2.3. Le soutien américain

La Conférence de Genève de septembre 1933 ne constituait cependant que la première étape d'une entreprise beaucoup plus vaste. L'Entraide universitaire internationale, lors de son congrès de Brno (17 juillet au 3 août 1932¹⁵²) avait confié à son département des recherches universitaires la mission de faire toute la lumière sur le phénomène de surpeuplement des universités¹⁵³. Cette enquête internationale, officiellement lancée en octobre 1932 par l'envoi d'un questionnaire à soixante professeurs d'université et *college administrators* de 34 pays différents¹⁵⁴, aurait dû se limiter à un an¹⁵⁵ ; mais elle prit une tout autre ampleur lorsque l'Entraide obtint l'appui financier de l'International Institute du Teachers College de l'Université Columbia (IITC) et celui de la Carnegie Corporation of New York (CCNY). La Carnegie Corporation avait déjà contribué au financement de la Conférence de Genève¹⁵⁶, et celle-ci semble l'avoir définitivement convaincue du sérieux de Kotschnig¹⁵⁷. Peu après, celui-ci s'embarque pour un voyage de cinq mois aux États-Unis, afin d'y poursuivre son enquête¹⁵⁸. Les personnalités qu'il y rencontrera exerceront une profonde influence sur la suite de ses travaux en matière de chômage des diplômés.

2.3.1. Les fondations à la rescousse

Ce séjour n'était pas la première rencontre de Walter Kotschnig avec l'Amérique. L'*intellectual relief* d'après-guerre avait principalement reposé sur les contributions des

¹⁵¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, MONTENACH Jean-Daniel de, 16/11/1933, à PILOTTI Massimo, 25/01/1934.

¹⁵² AHBIT, Genève, D/600/572/29, EUI, « I.S.S. XI Annual Conference, Brno, Czechoslovakia, Report of the Commission III on the Work of the Universities », 03/08/1932, p. 2. AHBIT, Genève, D/600/572/31, KOTSCHNIG Walter, « Le problème du surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur. Mémoires sur la Conférence d'Experts, organisée par l'Entr'aide Universitaire Internationale, sur les causes, conséquences et diverses de ce problème », [s.d., ca 1933], p. 1.

¹⁵³ KOTSCHNIG Walter, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 21. AHBIT, Genève, D/600/572/31, IDEM, « Une enquête internationale : Le surpeuplement des Universités, ses causes, ses conséquences et les diverses mesures prises propres à résoudre ce problème », novembre 1932, p. 2.

¹⁵⁴ *Idem*, p. 1-2.

¹⁵⁵ *Ibidem*. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 8.

¹⁵⁶ *Ibidem*.

¹⁵⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, KULLMANN Gustave, Genève, 22/07/1936, à PILOTTI Massimo, p. 2.

¹⁵⁸ AHBIT, Genève, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 1.

universités et fondations philanthropiques américaines¹⁵⁹. Tout comme l'ESR avant elle, l'EUI se finançait en partie grâce à ces dons¹⁶⁰, et son secrétaire général s'était rendu plusieurs fois aux États-Unis depuis 1929 pour y lever des fonds¹⁶¹. Ces voyages Outre-Atlantique en firent un fervent admirateur de la société américaine¹⁶².

Telle était bien l'intention de l'International Institute of Teachers College de l'Université Columbia. Fondé en 1923 grâce à un don de John D. Rockefeller Jr., l'Institut est encore aujourd'hui considéré comme l'un des premiers foyers de l'approche comparative en sciences de l'éducation¹⁶³. Fort de cette connaissance des systèmes éducatifs étrangers, il offrait ses services aux gouvernements désireux de réformer et de « moderniser » leurs systèmes scolaires, missionnant ses professeurs au quatre coin du globe comme consultants¹⁶⁴. L'Institut accueillait aussi dans ses murs des étudiants étrangers et des « educational leaders »¹⁶⁵, spécialement choisis pour leur capacité à diffuser, dans leur pays d'origine, les idées et les pratiques américaines¹⁶⁶. Walter Kotschnig en constitue un bon exemple. Il rapporte dans ses mémoires avoir été invité par le directeur de l'IITC, Paul Monroe, et par son bras droit, le professeur Isaac L. Kandel (1881-1965)¹⁶⁷, à se joindre à leurs efforts d'étude de l'éducation en perspective comparative¹⁶⁸.

Kotschnig pouvait d'autre part compter sur l'aide financière de la Carnegie Corporation of New York¹⁶⁹. Fondée en 1911, la Carnegie Corporation était la cadette des fondations du magnat de l'acier et philanthrope américain Andrew Carnegie, précédée par la Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching (1905) et la Carnegie Endowment for

¹⁵⁹ IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 50, p. 52, p. 63.

¹⁶⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, ISS, *A short survey of the history, the aims, the future programme*, Genève, 1928, p. 12. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1031/13C/22761/14297, ESR, « Findings of the Elmau Conference, held under the auspices of the European Student Relief, World's Student Christian Federation, July 24 – 31, 1924 », Elmau, [1924], p. 11.

¹⁶¹ GSCA, Albany, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 9.

¹⁶² « I learned to admire the country and its people, their love of freedom, their generosity and the warmth with which I was received ». *Idem*, p. 15.

¹⁶³ BU Liping, « International Activism and Comparative Education: Pioneering Efforts of the International Institute of Teachers College, Columbia University » in *Comparative Education Review*, vol. 41, n°4 (novembre 1997), p. 414, p. 418, p. 427, p. 432-433. TAKAYAMA Keita, « Beyond comforting histories: the colonial/imperial entanglements of the International Institute, Paul Monroe, and Isaac L. Kandel at Teachers College, Columbia University » in *Comparative Education Review*, vol. 62, n°4 (octobre 2018), p. 460-461.

¹⁶⁴ BU Liping, « International Activism and Comparative Education », p. 427.

¹⁶⁵ *Idem*, p. 413.

¹⁶⁶ *Idem*, p. 425-426. TAKAYAMA Keita, « Beyond comforting histories », p. 466-469.

¹⁶⁷ BU Liping, « International Activism and Comparative Education », p. 418. GLOTZER Richard, « A long shadow: Frederick P. Keppel, the Carnegie Corporation and the Dominions and Colonies Fund Area Experts (1923-1943) » in *History of Education*, vol. 38, n°5 (septembre 2009), p. 630-631.

¹⁶⁸ GSCA, Albany, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 18.

¹⁶⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, KULLMANN Gustave, 22/11/1933, à PILOTTI Massimo, 04/12/1933.

International Peace (1910). Encore le personnel et la direction de ces trois fondations étaient-ils étroitement imbriqués, recrutés dans le même milieu social (des *Progressives* protestants) et liés aux élites politiques, économiques et académiques de leur temps¹⁷⁰. La Carnegie Corporation, la plus éclectique des trois fondations quant aux objets de ses subventions, était dirigée à cette époque (1922-1941) par un universitaire new-yorkais, Frederick Paul Keppel (1875-1943)¹⁷¹. Celui-ci lui donna des ambitions internationales, notamment en matière d'enseignement, domaine dans lequel il travaillait volontiers avec l'IITC. James Earl Russell, ancien doyen du Teachers College de l'Université Columbia, occupait d'ailleurs les fonctions de *special assistant* de Keppel¹⁷², et Kandel lui-même était un *staff member* de la Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching¹⁷³.

L'appui des grandes fondations américaines à l'étude internationale du chômage des intellectuels n'a rien d'exceptionnel pour l'époque. Pour les universitaires placés à la tête de ces géants de la philanthropie, l'avenir appartenait aux experts, à une élite internationale éclairée par les lumières de la Science, destinée à rationaliser le monde entier et à lui apporter les bienfaits de la modernité américaine. À cette fin, ces fondations finançaient enquêtes, centres de recherche et bourses pour chercheurs, dans le Nouveau Monde comme dans l'Ancien, contribuant à l'institutionnalisation de disciplines nouvelles (économie, sociologie, relations internationales) et à la diffusion d'innovations et d'expériences dans divers domaines de l'action publique¹⁷⁴. À contre-courant de l'isolationnisme officiel de Washington, elles s'investirent et investirent dans les agences techniques de la Société des Nations, qui accueillèrent ces largesses avec d'autant plus de joie que les États-membres se montraient de plus en plus chiches à leur égard. L'Institut international de Coopération intellectuelle en fut un grand bénéficiaire¹⁷⁵. Elles contribuèrent ainsi à émanciper ces institutions de la tutelle du Conseil et de l'Assemblée de la SDN, et donc des diplomaties européennes ; mais elles les firent aussi parfois passer sous leur coupe, les alignant plus ou moins subtilement sur leur agenda politique de promotion du libre-échange, de la coopération internationale et de la démocratie libérale¹⁷⁶.

¹⁷⁰ GLOTZER Richard, « A long shadow », p. 627, p. 644.

¹⁷¹ CONDLIFFE-LAGEMANN Ellen, « Keppel, Frederick Paul » in *American National Biography*, t. XII, Oxford University Press, New York / Oxford, 1999, p. 197-198.

¹⁷² GLOTZER Richard, « A long shadow », p. 630-631.

¹⁷³ *Ibidem*. BU Liping, « International Activism and Comparative Education », p. 418.

¹⁷⁴ RIETZLER Katharina, « Experts for Peace », p. 47-50. TOURNÈS Ludovic, *Philanthropic Foundations at the League of Nations*, p. 155.

¹⁷⁵ *Idem*, p. 150.

¹⁷⁶ *Idem*, p. 3-7, p. 57-58, p. 73-77, p. 152-153, p. 202. CLAVIN Patricia, « Introduction. Conceptualising Internationalism between the World Wars », p. 7. SAUNIER Pierre-Yves, « Les régimes circulatoires du domaine social », p. 20.

En outre, des synergies et passerelles existaient entre ces fondations et les cadres de l'Administration Roosevelt¹⁷⁷. Parmi ces cadres, il nous faut mentionner George Frederick Zook (1885-1951), que Kotschnig rencontre durant son voyage de l'hiver 1933-1934¹⁷⁸. Chef de la Higher Education Division du Bureau of Education (1920-1925) puis membre du National Advisory Committee on Education (1929-1931)¹⁷⁹, Zook avait été nommé en 1933 Commissioner of Education par le président Franklin D. Roosevelt, en charge de l'Office of Education du Département de l'Intérieur. À ce poste, il héritait d'une situation périlleuse, marquée par le *subemployment des professionals*¹⁸⁰. La confiance des étudiants américains en leurs diplômes vacillait ; les ressources leur manquaient pour poursuivre leurs études et leurs effectifs s'effondrèrent même entre 1932 et 1934, plongeant les finances de nombreuses universités privées dans le rouge¹⁸¹. Pour faire face à cette détresse, le Commissioner of Education Zook mit au point un programme d'aide aux étudiants, financé par les agences du New Deal (Federal Emergency Relief Administration puis National Youth Administration) : des « jobs d'étudiants » temporaires furent créés à leur profit dans les universités, afin de leur donner les moyens de payer leurs études. En parallèle, des travaux de secours furent organisés, à l'initiative de Zook, pour les diplômés sans emploi¹⁸².

Fort de ces nouveaux alliés et de leur appui financier, l'Entraide universitaire internationale pouvait voir les choses en grand. Des collaborateurs supplémentaires furent embauchés, travaillant à temps plein sur le problème du chômage des diplômés¹⁸³. L'avantage que conféraient ces moyens se manifesta clairement au sein du Comité des Organisations internationales d'étudiants, lors de la session cruciale d'avril 1935.

¹⁷⁷ BU Liping, « International Activism and Comparative Education », p. 418. PATEL Kiran Klaus, *The New Deal. A Global History*, Princeton – Oxford, Princeton University Press, 2015, p. 15, p. 182, p. 185.

¹⁷⁸ *AHBIT*, Genève, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 1.

¹⁷⁹ HUTCHESON Philo A., « Zook, George Frederick » in *American National Biography*, t. XXIV, Oxford University Press, New York / Oxford, 1999, p. 255.

¹⁸⁰ BRENDEL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 4.

¹⁸¹ LEVINE David O., *The American College and the Culture of Aspiration (1915-1940)*, Ithaca – Londres, Cornell University Press, 1986, p. 188, p. 190, p. 194-194, p. 202.

¹⁸² *Idem*, p. 189-190, p. 200-202. DASS Permeil, *Deciphering Franklin D. Roosevelt's Educational Policies During the Great Depression (1933-1940)*, Thèse de doctorat en philosophie, inédite, Georgia State University, année académique 2013-2014, p. 35, p. 45-46, p. 57.

¹⁸³ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 8. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976, CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la deuxième séance, tenue à Paris le lundi 12 juillet 1937 à 15 heures », 02/12/1937, p. 20.

2.3.2. Le COIE face au « chômage de la jeunesse universitaire »

La dixième session du COIE, les 10 et 11 avril 1935, est en effet consacrée au « chômage des jeunes diplômés des universités »¹⁸⁴. L'initiative de ce thème de recherche revient à Jean Dupuy, représentant de la Fédération universitaire internationale pour la Société des Nations¹⁸⁵, qui a déjà tiré la sonnette d'alarme à ce propos en novembre 1933¹⁸⁶ et en avril 1934¹⁸⁷. Le directeur de la division des recherches du BIT, Fernand Maurette, ouvre la séance : les résolutions de ce Comité seront en effet envoyées, au nom de tous les étudiants du monde, à la Conférence internationale du Travail, dont la session de juin 1935 sera consacrée au chômage des jeunes¹⁸⁸. Pour cette raison, la réunion du COIE se tient à Genève, et non à Paris. Pourtant, l'Institut international de Coopération intellectuelle n'a pas chômé. Castrilli et Lajti rassemblent depuis décembre 1934 une vaste documentation sur les remèdes testés dans les différents pays pour faire face au « chômage des jeunes diplômés des universités »¹⁸⁹. De leur côté, les organisations internationales d'étudiants se sont réparties en novembre les sujets à traiter dans leurs rapports respectifs¹⁹⁰. La Confédération internationale des Étudiants préconise dans le sien le développement systématique des stages pour jeunes diplômés ; la Fédération universelle des Associations chrétiennes d'Étudiants aborde « l'aide morale et matérielle que l'étudiant peut apporter au jeune chômeur » manuel ; cependant que le rapport de la Fédération universitaire internationale pour la Société des Nations embrasse tout le problème du chômage des jeunes gens. La Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités étudie « la situation

¹⁸⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) ».

¹⁸⁵ Jean Dupuy, avocat de formation, était secrétaire général de la FUISDN et membre dirigeant du Groupement universitaire pour la Société des Nations, une association française proche du Parti radical. Il fera carrière à l'ONU. MANIGAND Christine, « La Fédération universitaire internationale pour la Société des nations. Un observatoire des jeunes relèves européennes », p. 358-368.

¹⁸⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [18], IICI, « Résumé des délibérations de la réunion des délégués des organisations internationales d'étudiants auprès de l'Institut, Paris, le 27 novembre 1933 », [>27/11/1933], p. 8.

¹⁸⁷ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], DUPUY Jean, « Le Chômage de la Jeunesse », Genève, 16-17 avril 1934, p. 5-6.

¹⁸⁸ « Activité de l'organisation. Réunion des délégués des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 4, n°45-46 (décembre 1934), p. 491. « Activité de l'organisation. Xe réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *Idem*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 126. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 7.

¹⁸⁹ « 33^e session plénière du Comité d'entente des Grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 27. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », BONNET Henri, Paris, 27/04/1935, à GALLIÉ Louis, Paris, p. 2 ; BONNET Henri, Paris, 31/12/1934, à LIÉGEOIS Camille, Bruxelles.

¹⁹⁰ *L'année 1934 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1935, p. 83. « Activité de l'organisation. Réunion des délégués des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 4, n°45-46 (décembre 1934), p. 490-491.

légale et l'emploi des femmes diplômées », et Pax Romana, le « placement de jeunes diplômés dans les pays d'outre-mer ». L'Union mondiale des Étudiants juifs, enfin, adopte dans « L'étudiant et l'emploi »¹⁹¹ un point de vue que l'auteur du rapport, le rabbin Maurice L. Perlzweig, qualifie lui-même de « non conventionnel »¹⁹². Nous aurons l'occasion de revenir sur ces trois derniers documents.

C'est cependant l'Entraide universitaire internationale qui donne le ton, avec un long rapport intitulé *Planless Education. An International Study of the Unemployment in the Learned Professions*, traduit en français par *Éducation dirigée. Étude internationale sur le Surpeuplement des Universités et le Chômage des étudiants diplômés*. Ces titres sont assez éloquents quant à la solution qu'entrevoit Walter Kotschnig pour venir à bout de ces problèmes. Son rapport au COIE n'est cependant qu'un avant-goût du livre sur lequel travaille alors l'ancien secrétaire-général de l'Entraide : compte tenu des similitudes entre ces deux documents, nous les analyserons ensemble prochainement. En attendant, au terme d'une « discussion animée »¹⁹³, le Comité des Organisations internationales d'Étudiants adopte des résolutions s'inspirant, jusque dans leur formulation, de celles proposées par l'EUI¹⁹⁴. Dans l'avant-projet de résolutions qu'elle a soumis à ses consœurs, l'Entraide recommande une limitation de l'accès à l'université « en vue de maintenir un équilibre entre l'offre et la demande d'emplois intellectuels »¹⁹⁵, mais précise qu'elle « s'élève contre toute tentative d'établir ces restrictions sur la base de considérations étrangères à la notion de l'Université, telles que la race et le sexe »¹⁹⁶. À la place, l'EUI et, à sa suite, le COIE, recommandent l'orientation scolaire et professionnelle, la réforme de l'enseignement secondaire et le développement des « Centres de documentation universitaire et professionnelle (statistique intellectuelle) »¹⁹⁷. Les rapports des organisations internationales d'étudiants, les résolutions de leur Comité et la documentation

¹⁹¹ « Activité de l'organisation. Xe réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *Idem*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 129-131.

¹⁹² « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 6, n°55-56, (juillet-août 1935), p. 395.

¹⁹³ *Idem*, p. 396.

¹⁹⁴ *Idem*, p. 397-401. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 9. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [KOTSCHNIG Walter], « Propositions soumises par l'Entr'aide universitaire internationale à la Xème Réunion des Représentants des Grandes Organisations internationales d'Étudiants », Genève, 10/04/1935. *AHBIT*, Genève, D/600/572/50, EUI, *International Student Service Annual Report, 1935-1936*, Genève, 1937, p. 10.

¹⁹⁵ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 6, n°55-56, (juillet-août 1935), p. 398.

¹⁹⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [KOTSCHNIG Walter], « Propositions soumises par l'Entr'aide universitaire internationale à la Xème Réunion des Représentants des Grandes Organisations internationales d'Étudiants », Genève, 10/04/1935, p. 3.

¹⁹⁷ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 6, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 399.

rassemblée par l'IICI seront publiés en un numéro spécial du *Bulletin de la Coopération intellectuelle*, intitulé *Le chômage de la jeunesse universitaire*¹⁹⁸.

2.3.3. Les Conférences de Belgrade et de Paris

Dans le cadre de ses travaux de recherche, l'EUI organise aussi à plusieurs reprises des conférences internationales d'experts en vue du « pooling of national information »¹⁹⁹. La Conférence de Genève de septembre 1933 en a constitué le premier acte. L'Université de Belgrade est le théâtre du deuxième acte, accueillant fin 1935 la deuxième Conférence universitaire balkanique de l'Entraide universitaire internationale. La première Conférence universitaire balkanique avait eu lieu le 4 juillet 1932, à Sofia, et le « surpeuplement des universités » y avait déjà été abordé²⁰⁰ ; mais entretemps, le problème n'a fait qu'empirer et angoisse « l'opinion publique de ces pays »²⁰¹. Des représentants des universités et administrations yougoslaves, grecques, bulgares et roumaines se réunissent donc à Belgrade, du 9 au 12 décembre 1935, afin d'exposer l'étendue des dégâts dans leurs pays respectifs et surtout, afin d'écouter les conseils des experts venus de l'ouest²⁰². Le voyage de ces derniers a été pris en charge par la Carnegie Endowment for International Peace²⁰³. Il y a là Fernand Maurette, venu parler de la « protection du travail intellectuel » ; le député radical Gaston Martin (futur président de la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique, pour rappel), exposant les récentes réformes de l'enseignement secondaire en France ; ainsi qu'Idenburg et Rosier²⁰⁴. L'objectif est en effet de permettre aux représentants des pays des Balkans de s'abreuver du savoir des experts « from such countries as France and Holland, where considerable progress has already been made in dealing with the unemployment of

¹⁹⁸ *Coopération intellectuelle*, vol. 6, n°55-56, juillet-août 1935 (numéro spécial).

¹⁹⁹ *AHBIT*, Genève, D/600/572/37/1, SCHNEEBELI Max, Genève, 04/05/1937, à BUTLER Harold, Genève, p. 1.

²⁰⁰ *Informations sociales*, vol. 43, n°6, 08/08/1932, p. 234. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/38147/1333, EUI, « Rapport sur la Première Conférence Balkanique de l'E.U.I. Berlin, 1 – 5 juillet 1932 », [*<26/06/1932*], p. 1-4.

²⁰¹ *AHBIT*, Genève, D/600/572/43, EUI, « Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est : Mémoire », Genève, août 1935, p. 1.

²⁰² *Idem*, p. 1. *AHBIT*, Genève, D/600/572/43, MAURETTE Fernand, « Rapport sur la Conférence de l'Entr'aide universitaire internationale. Belgrade, 9-12 décembre 1935 », 04/01/1936, p. 1 ; GIRARD Louis-Dominique, Genève, 16/09/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 17/09/1935, p. 3.

²⁰³ *AHBIT*, Genève, D/600/572/50, EUI, *International Student Service Annual Report, 1935-1936*, Genève, 1937, p. 12.

²⁰⁴ *AHBIT*, Genève, D/600/572/43, GIRARD Louis-Dominique, Genève, 16/09/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 17/09/1935, p. 2-3 ; [EUI], « Programme de la Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est organisée par L'Entr'aide Universitaire Internationale pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle », Belgrade, 9 – 12 décembre 1935, p. 1-2.

intellectuels »²⁰⁵. L'Entraide envisage même un temps d'inviter Jean Willems, qui à cette époque n'en est pourtant qu'aux prémices de ses travaux²⁰⁶.

Au terme de la Conférence de Belgrade, Maurette félicite par lettre son compatriote Rosier : ce dernier aurait été en grande partie responsable du succès de l'évènement²⁰⁷. En tout cas, le secrétaire général du BUS retourne à Paris satisfait. Il se réjouit que la Conférence ait rejeté « la formule étroite d'une brutale limitation de tous les effectifs scolaires » au profit de « solutions plus diffuses, mais aussi plus justes et plus humaines », telles que l'orientation professionnelle, la protection des titres, les pensions de retraite, les travaux de secours, la réglementation des cumuls et du travail des étrangers...²⁰⁸ Autant de mesures que le Conseil du Bureau Universitaire de Statistique vient justement de recommander dans son « Plan d'action »²⁰⁹. De plus, certains participants des pays balkaniques, impressionnés par les travaux du BUS, ont sollicité son secrétaire général afin qu'il accueille comme stagiaires les employés et fonctionnaires qui seraient chargés, dans leurs pays, de mettre sur pied des bureaux analogues. On songe au voyage de Larivierre ; et c'est effectivement à la suite de ces demandes balkaniques que Rosier proposera à Willems de lui envoyer, lui aussi, un de ses collaborateurs²¹⁰.

Une des résolutions votées à Belgrade appelle l'EUI à organiser une nouvelle rencontre internationale²¹¹ : ce sera la Conférence de Paris, du 15 au 19 décembre 1936, déjà abordée dans le chapitre précédent, et au cours de laquelle Jean Willems se hisse sur la scène internationale. L'objectif de cette nouvelle conférence est entre autres de permettre aux universitaires balkaniques de visiter le BUS et de découvrir son fonctionnement²¹². Les fondations philanthropiques américaines n'y sont cette fois pour rien : l'évènement est financé par les ministères français des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale²¹³. L'EUI est

²⁰⁵ *AHBIT, Genève, D/600/572/50, EUI, International Student Service Annual Report, 1935-1936, Genève, 1937, p. 12.*

²⁰⁶ *AHBIT, Genève, D/600/572/43, GIRARD Louis-Dominique, Genève, 16/09/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 17/09/1935, p. 1.*

²⁰⁷ *AHBIT, Genève, D/600/572/43, MAURETTE Fernand, Genève, 21/01/1936, à ROSIER Alfred, Paris, p. 1.*

²⁰⁸ *ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 4.*

²⁰⁹ *AHBIT, Genève, U/22/0, EUI, Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est, pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle, Belgrade, 9-12 décembre 1935, « Conclusions », [>12/12/1935], p. 3.*

²¹⁰ *AFU, Bruxelles, entresol, B/2/3, ROSIER Alfred, Paris, 06/01/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, p. 1.*

²¹¹ *ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 4.*

²¹² *AHBIT, Genève, D/600/572/50, EUI, International Student Service Annual Report, 1935-1936, Genève, 1937, p. 10.*

²¹³ *ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », [BUS], « Projet de réunion d'une 'Conférence Internationale d'informations sur le chômage des diplômés des Universités et Grandes Écoles' organisée par le Bureau Universitaire de Statistique », [<27/10/1935], p. 5.*

néanmoins co-organisatrice²¹⁴. Alfred Rosier lui-même est devenu membre de l'assemblée plénière de l'Entraide, au printemps 1936²¹⁵.

Au terme de ses travaux, la Conférence de Paris salua le rôle stimulant joué par l'Entraide universitaire internationale dans l'étude du chômage des intellectuels²¹⁶. De nombreuses plumes lui rendirent cet hommage²¹⁷, et elle-même se vantait d'être à l'origine des enquêtes nationales ayant bourgeonné à travers l'Europe au cours des années 1930, notamment en France, aux Pays-Bas et en Belgique²¹⁸. Par son endurance et par ses moyens, elle constitua certainement l'échine de cette expertise transnationale naissante.

2.4. « Occupational and Educational Planning »

En cette même année 1936, après avoir travaillé deux ans au Haut-Commissariat pour les Réfugiés allemands de la Société des Nations²¹⁹, Walter Kotschnig franchit le pas et déménagea aux États-Unis. Il enseigna comme *lecturer* dans diverses universités américaines avant d'être nommé professeur d'éducation comparée au Smith College, à Northampton, dans le Massachussets²²⁰. C'est de là qu'il envoya à l'Oxford University Press, en mai 1936, le manuscrit d'*Unemployment in the Learned Professions. An International Study of Occupational and Educational Planning*²²¹. L'ouvrage parut en septembre 1937²²².

²¹⁴ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 123.

²¹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 19.

²¹⁶ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique. Paris, 15-19 décembre 1936 », [s.d.], p. 10.

²¹⁷ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 28. AHBIT, Genève, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Report for the Year 1926-1927 of the activities of the International Student Service of the World's Student Christian Federation. submitted to the 2nd. conference of International Student Organizations to be held under the auspices of the Committee on Intellectual Cooperation of the League of Nations. April 11 – 12 th »), Genève, 06/04/1927, p. 2. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, KULLMANN Gustave, Genève, 22/07/1936, à PILOTTI Massimo, p. 2.

²¹⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/29310/3110, ISS, « Annual report, 1936-1937 », [<22/10/1937], p. 3.

²¹⁹ GSCA, Albany, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 12-13.

²²⁰ *Idem*, p. 18-19. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3, BRADBY Edward, Genève, 11/10/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 18/10/1937.

²²¹ AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, SCHNEEBELI Max, Genève, 04/05/1937, à BUTLER Harold, Genève, p. 1.

²²² AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, KOTSCHNIG Walter, Northampton, 17/09/1937, à TAIT Duncan, Genève, 28/09/1937.

2.4.1. Une enquête éclectique

Unemployment in the Learned Professions est le fruit de cinq années de recherches²²³. Dans ses premières pages, son auteur inscrit son travail dans une démarche comparative²²⁴ et souhaite encourager, par cette confrontation des expériences locales d'étude du chômage des intellectuels, de nouvelles recherches à travers le monde²²⁵. Cette enquête internationale repose sur les réponses à des questionnaires envoyés aux correspondants locaux de l'Entraide, aux bureaux de statistique et de placement, ainsi qu'aux organisations professionnelles. Elle s'appuie encore sur les conseils des « experts » et sur les conclusions des conférences les ayant réunis²²⁶, ainsi que sur « plus de 2.000 coupures de journaux et plusieurs centaines de livres et de brochures sur ce sujet »²²⁷.

Au point de vue méthodologique, Kotschnig le reconnaît, son travail pêche à bien des égards²²⁸. Confronté au manque de statistiques, il se contente souvent d'« évaluations approximatives »²²⁹, de chiffres et de données éparses qu'il a pu glaner dans les sources les plus diverses. Ainsi, au cours de la Conférence de Genève, il avait présenté à l'assemblée un petit tableau très sommaire comparant, en différents pays, les effectifs étudiants en 1913, 1925 et 1932, tout en constatant l'inextricable hétérogénéité des définitions ayant présidé à la collecte de ces données²³⁰. Quatre ans plus tard, dans *Unemployment in the Learned Professions*, le constat est encore plus pessimiste : les statistiques universitaires sont « so deficient that they are hardly adequate even for the limited purpose of this study » ; les statistiques professionnelles sont « disastrous »²³¹ – notamment à cause du problème que posent les « *sous-classés* »²³².

²²³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/29310/3110, ISS, « Annual report, 1936-1937 », [<22/10/1937], p. 3. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3, SCHNEEBELI Max, Genève, 26/04/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 05/05/1937, p. 1.

²²⁴ La Chine, l'URSS et l'Amérique latine n'ont cependant pas été traités. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 10.

²²⁵ *Idem*, p. 2.

²²⁶ *Idem*, p. 9, p. 64. AHBIT, Genève, D/600/572/29, EUI, « I.S.S. XI Annual Conference, Brno, Czechoslovakia, Report of the Commission III on the Work of the Universities », 03/08/1932, p. 2. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, SCHNEEBELI Max, Genève, 04/05/1937, à BUTLER Harold, Genève, p. 1. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », SCHNEEBELI Max, Genève, 30/04/1937, à KIRITZESCO Constantin, Bucarest, p. 1. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], KOTSCHNIG Walter, « The Overcrowding of the Universities. Causes, Consequences, Solutions. An International Inquiry », 02/11/1932.

²²⁷ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée. Étude internationale sur le Surpeuplement des Universités et le Chômage des étudiants diplômés. Rapport préliminaire publié par l'Entr'aide universitaire internationale*, Genève, ISS, 1935, p. 2.

²²⁸ *Idem*, p. 3, p. 6-8. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. V, p. 9, p. 12-22.

²²⁹ AHBIT, Genève, D/600/572/37, IDEM, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 2.

²³⁰ IDEM, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 22-23.

²³¹ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 5.

²³² *Idem*, p. 5, p. 106.

Une telle approche impressionniste n'a toutefois rien d'inhabituel, à cette époque, dans les tentatives de synthèse internationale sur le problème du chômage des diplômés²³³. En outre, l'ancien secrétaire de l'Entraide applaudit les enquêtes nationales plus ambitieuses, comme celle de la Commissie-Limburg (« among the best and most comprehensive studies published in any country »²³⁴) ou celle menée entre octobre 1933 et septembre 1935, à la demande du Parlement suédois, par Sven Wicksell (professeur de statistique à l'Université de Lund) et Tor Jerneman (actuaire au Service des Pensions, à Stockholm)²³⁵. Cette dernière enquête déboucha sur la création en 1937 d'un service de statistique universitaire au sein du Bureau central de statistique de Suède²³⁶. Kotschnig salue le développement de pareils bureaux et les travaux de Rosier, de Castrilli, de Willems ou du Volkswirtschaftliche Zentralstelle de Kiel²³⁷.

Le développement de bureaux universitaires de statistique serait d'autant plus nécessaire qu'eux seuls présenteraient de solides garanties d'impartialité²³⁸. Kotschnig remarque en effet : « The grave question arises, however, who is to decide whether a career is overcrowded? At present the decision is left largely to the professional organizations, which either directly, or indirectly, by great agitation, dictate the action of school and university authorities »²³⁹. Au fil de ses travaux, Kotschnig n'aura de cesse de fustiger le discours plaintif des associations professionnelles, les accusant de chercher à protéger leurs profits en limitant artificiellement le nombre de diplômés (« monopoly prices »), sous prétexte d'encombrement des carrières libérales²⁴⁰. Les médecins, qui négligent les campagnes tout en déplorant la pléthore, suscitent spécialement sa méfiance²⁴¹.

²³³ Lire, pour comparaison : WINKLER Wilhelm, « L'orientation professionnelle » in *Le chômage des jeunes diplômés*, Paris, Pax Romana, 1938, p. 56-57 ; DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 30-31 ; WINKLER Wilhelm, « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités », p. 304-308.

²³⁴ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 125.

²³⁵ *Idem*, p. 138.

²³⁶ *L'avenir des diplômés*, p. 64-66.

²³⁷ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 3. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 7, p. 109.

²³⁸ IDEM, *Limiting Student Enrollments*, p. 10. On se souviendra pourtant que la Commissie-Limburg avait été coorganisée par les associations professionnelles néerlandaises. Philip Idenburg, sans à signaler d'incident, recommandait *a posteriori* « l'indépendance complète, du point de vue financier, des experts vis-à-vis des diverses professions intéressées [...] libre de la pression des corporations professionnelles ». *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, IDENBURG Philip, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Points 2 et 3 de l'ordre du jour : La statistique des diplômés d'enseignement supérieur. L'étude des marchés des emplois réservés aux diplômés », [1938], p. 12.

²³⁹ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 197.

²⁴⁰ *Idem*, p. 191, p. 198. IDEM, *Limiting Student Enrollments*, p. 10. *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 2.

²⁴¹ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 150-151.

2.4.2. Le repoussoir nazi

De plus, si Kotschnig admet le bien-fondé d'une limitation des inscriptions dans certaines disciplines particulièrement encombrées, il défend ardemment (ce qu'il présente comme) la conception traditionnelle de l'université : préserver, enseigner et accroître le savoir sans finalité utilitaire²⁴². « La pure délectation de la connaissance, la joie de comprendre, sentiments qui n'ont rien à faire avec la question de l'exercice d'une profession », devraient être préservés coûte que coûte²⁴³. Tous les types de *numerus clausus* constituent donc pour lui des remèdes dangereux, ne fût-ce que parce qu'ils soumettent l'individu à une contrainte rigide et étrangère à leurs capacités intellectuelles²⁴⁴. Cependant, la forme que cette restriction des effectifs estudiantins a prise en Allemagne en 1933 le frappe par sa monstruosité particulière. Il l'évoque à plusieurs reprises dans ses ouvrages, pour mieux la conjurer : « Modern Germany does not stand as an example but as a warning »²⁴⁵. À ses yeux, ce *numerus clausus* annonce rien moins que la mort de l'institution universitaire.

L'argumentaire de Kotschnig contre le *numerus clausus* nazi repose sur l'opposition entre « two conflicting worlds of ideas »²⁴⁶. D'une part, il y a le camp des démocraties occidentales (« Western democratic civilisations »²⁴⁷, « Western democracies »²⁴⁸, « liberal governments »²⁴⁹, etc.), comme la France et les États-Unis, favorables à la conception traditionnelle de l'université et à l'ouverture du sanctuaire universitaire à quiconque a les capacités d'en tirer profit. D'autre part, il y a les « dictators », les pays « under totalitarian rule »²⁵⁰, soumis à un « totalitarian regime »²⁵¹, comme la Russie, l'Italie et surtout l'Allemagne, et dans lesquels sont apparues de « nouvelles conceptions de l'université »²⁵². Les critères de sélection y reposent non plus sur les connaissances et les capacités intellectuelles

²⁴² *Idem*, p. 199. *AHBIT*, Genève, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 2.

²⁴³ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 34.

²⁴⁴ *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8], EUI, « Huitième session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants, Paris, les 4-5 avril 1933. Rapport introductif sur le Rapprochement des races au sein de l'Université », p. 3.

²⁴⁵ KOTSCHNIG Walter, *Limiting Student Enrollments*, p. 13.

²⁴⁶ IDEM, « Malthus Enters The University » in *More facts*, mai 1935, p. 4.

²⁴⁷ *Idem*, p. 4.

²⁴⁸ IDEM, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 11.

²⁴⁹ IDEM, « Malthus Enters The University », p. 3.

²⁵⁰ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 213.

²⁵¹ *Idem*, p. 88.

²⁵² IDEM, *Éducation dirigée*, p. 24.

(« scholarship »²⁵³), mais sur la loyauté envers la nation et le parti, l'esprit de sacrifice, la capacité à exercer le commandement²⁵⁴.

Inspirée en partie d'une allocution du professeur Isaac L. Kandel de l'IITC²⁵⁵, cette construction argumentative binaire simplifie quelque peu les choses. Premièrement, les États-Unis étaient loin d'être aussi libéraux en matière universitaire que Kotschnig semble le croire. Depuis la seconde moitié des années 1920, dans un contexte où les demandes d'inscription se multipliaient, les universités américaines se montraient de plus en plus regardantes à l'égard des candidats à l'admission (examens d'entrée, sélection sur dossier, interviews...) ²⁵⁶. Les Américains d'immigration récente, et les Juifs en particulier, faisaient les frais de ce renforcement des barrières : l'Entre-deux-guerres vit se multiplier les discriminations antisémites plus ou moins subtiles aux portes de l'enseignement supérieur, et certains universitaires proposaient même d'imposer des quotas juifs à l'échelle nationale²⁵⁷. *Unemployment in the Learned Professions* fait d'ailleurs écho aux plaintes des Juifs américains candidats aux *medical schools*, souvent contraints de partir étudier en Europe²⁵⁸. De même, Kotschnig a beau pester contre « la xénophobie qui règne dans le monde entier »²⁵⁹, on a vu que la République française avait adopté une rude législation contre les diplômés récemment naturalisés, que le Front populaire ne fit qu'adoucir²⁶⁰ – et qu'Alfred Rosier ne désavouait pas. Enfin, comme nous l'avons vu, les nazis eux-mêmes ne voyaient pas dans leur *numerus clausus* une solution idéale contre l'*Überfüllung*. Lors de la Conférence de Genève, le professeur Theodor Wilhelm décrit celui-ci comme un pis-aller : la véritable solution résiderait selon lui dans la *Gesamtberufsplanung* et l'orientation professionnelle²⁶¹.

Cette construction binaire participait cependant d'un discours plus vaste, porté par les partisans de l'Administration Roosevelt, et cherchant à présenter les réponses américaines à la Grande Dépression comme des antidotes à la montée des totalitarismes – quand bien même certaines de ces réponses étaient elles-mêmes directement inspirées des politiques économiques

²⁵³ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 211.

²⁵⁴ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 25.

²⁵⁵ KANDEL Isaac L., « The Making of Nazis » in *Educational Yearbook of the International Institute of Teachers College, Columbia University*, 1934, p. 415-551. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 201.

²⁵⁶ BORST Charlotte G., « Choosing the Student Body », p. 194-195. LEVINE David O., *The American College*, p. 135, p. 141.

²⁵⁷ *Idem*, p. 137, p. 146-153.

²⁵⁸ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 195.

²⁵⁹ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 28.

²⁶⁰ FETTE Julie, *Exclusions*, p. 126-127.

²⁶¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILHELM Theodor, « Die Überfüllung der Hochschulen in Deutschland. Denkschrift zur Vorbereitung der Konferenz des Weltstudentenwerks 1933 über die Internationale Hochschul-Überfüllung (Geplant für Dresden Juli 1933 / Veranstatlet September 1933 in Genf) », [1933], p. 14.

et sociales menées en Allemagne²⁶². « Nazi Germany thus became the abhorrent ‘other’ from which America strove to distinguish itself, more than from any other society in the world », remarquent à ce propos Sandrine Kott et Klaus K. Patel²⁶³. Ce discours sur l’*American Way* démocratique comme bouclier contre les dictatures européennes ne fit que prendre de l’ampleur au fil de la décennie, aux États-Unis²⁶⁴. *Unemployment in the Learned Professions* en constitue un bon exemple.

2.4.3. La voie du planisme

L’alternative que propose Kotschnig à la voie des pays totalitaires est celle de l’« occupational and educational planning »²⁶⁵. Le but de cette planification est la répartition « rationnelle » des travailleurs entre les pays, entre les régions de ces pays, et entre les professions²⁶⁶. La production en diplômés devrait être adaptée par l’État aux besoins de chaque nation, eux-mêmes déterminés par son niveau de développement technologique, économique, social et culturel²⁶⁷. L’idée n’est pas neuve – on se souvient des premiers articles de Vincenzo Castrilli, en 1923-1924 – mais Walter Kotschnig se distingue par la systématité de son propos :

« Les mesures que nous préconisons reviennent dans leur ensemble à la revendication d’une économie dirigée de l’éducation et des professions. Il faut substituer à l’anarchie actuelle un Plan conscient et ordonné. Il s’agit d’intégrer l’individu dans la collectivité, permettre le développement le plus complet de la personnalité humaine au sein de la collectivité. Il ne s’agit point de limiter la liberté de l’individu comme le croient souvent les adversaires de l’économie dirigée. »²⁶⁸

L’établissement de ce plan reposerait, dans chaque pays, sur les épaules d’une « national agency » en charge des recherches sur les relations entre enseignement et emploi²⁶⁹. Le

²⁶² KOTT Sandrine, PATEL Klaus Kiran, « Fascist Internationalism: Nazi Social Policy as an Imperial Project – An Introduction » in EIDEM, *Nazism across Borders*, p. 13. KOTT Sandrine, « Competing Internationalisms », p. 41. JENSEN Jill M., PATEL Klaus Kiran, « Defining Alternatives: Nazi Social Policies and the New Deal » in *Idem*, p. 286.

²⁶³ KOTT Sandrine, PATEL Klaus Kiran, « Fascist Internationalism: Nazi Social Policy as an Imperial Project – An Introduction », p. 13.

²⁶⁴ PATEL Kiran Klaus, *The New Deal. A Global History*, p. 255, p. 258.

²⁶⁵ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 278.

²⁶⁶ *Idem*, p. 247, p. 289. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/38147/1333, EUI, « Rapport sur la Première Conférence Balkanique de l’E.U.I. Berlin, 1 – 5 juillet 1932 », [<26/06/1932], p. 6.

²⁶⁷ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 19. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 324-325. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d’étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [IDEM], « Propositions soumises par l’Entr’aide universitaire internationale à la Xème Réunion des Représentants des Grandes Organisations internationales d’Étudiants », Genève, 10/04/1935, p. 3. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the ‘Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 2.

²⁶⁸ IDEM, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d’experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 34.

²⁶⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, « Commission VI. Professional Careers » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927],

personnel de ces agences serait composé de « civil servants, social workers, economists and other experts »²⁷⁰, garants de l'impartialité des études sur le marché de l'emploi et des ajustements à lui apporter²⁷¹. Kotschnig fait référence aux bureaux universitaires de statistique et aux enquêtes sur le chômage intellectuel, qu'il présente au public américain comme autant de modèles de « planning agencies »²⁷². Ne nous y trompons pas, cependant : l'ancien chef de l'EUI est conscient de l'état précaire des connaissances sur le marché des emplois pour diplômés. Ses espoirs de prévision ne vont guère au-delà de cinq ans, soit le temps que prend en moyenne un étudiant pour achever ses études²⁷³. Il conçoit, de même, qu'une multitude de facteurs doivent être pris en compte : le niveau d'industrialisation du pays, le pouvoir d'achat de la population, les prix et les salaires, les « social concepts » (soit les mentalités), etc.²⁷⁴. L'estimation, même imparfaite, des besoins futurs d'une société donnée suffirait néanmoins pour être en mesure d'y adapter le système scolaire²⁷⁵.

Ces adaptations devront avoir lieu loin en amont de l'université²⁷⁶. Kotschnig juge les examens d'entrée peu fiables²⁷⁷ : en témoigneraient les travaux de l'International Examination Inquiry, un projet de recherche mené tout au long des années 1930 par une équipe de pédagogues et psychologues originaires de divers pays occidentaux, financée par les fondations Carnegie et placée sous la houlette du directeur de l'International Institute du Teachers College de l'Université Columbia, Paul Monroe²⁷⁸. Plutôt qu'un examen d'entrée, l'ancien secrétaire général de l'EUI prône l'orientation tout au long de la scolarité, une réforme du second degré favorable à l'enseignement technique et professionnel²⁷⁹, et une sélection graduelle en fonction

p. 72. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [KOTSCHNIG Walter], « Propositions soumises par l'Entr'aide universitaire internationale à la Xème Réunion des Représentants des Grandes Organisations internationales d'Étudiants », Genève, 10/04/1935, p. 3. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 5.

²⁷⁰ IDEM, *Limiting Student Enrollments*, p. 10. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 198.

²⁷¹ *Idem*, p. 254, p. 291, p. 309, p. 337. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 5.

²⁷² IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 337.

²⁷³ *Idem*, p. 250, p. 308, p. 311. IDEM, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 32.

²⁷⁴ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 301-303, p. 313.

²⁷⁵ *Idem*, p. 290-291.

²⁷⁶ *Idem*, p. 335.

²⁷⁷ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 180-183. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 1-2.

²⁷⁸ *Idem*, p. 190. BU Liping, « International Activism and Comparative Education », p. 427. Voir aussi LAWN Martin. *An Atlantic crossing? The work of the International Examination Inquiry, its researchers, methods and influence*, Oxford, Symposium books, 2008.

²⁷⁹ KOTSCHNIG Walter, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 32-33. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 79-83.

des aptitudes et des besoins de la société²⁸⁰. En matière de docimologie comme d'orientation, à nouveau, Isaac Kandel est cité comme référence²⁸¹.

2.4.4. Le planisme scolaire dans son contexte

L'enthousiasme de Walter Kotschnig pour le planisme peut être interprété comme un exemple (tardif) de la « planning hype » (Patel) qui s'était emparée du monde dans la première moitié des années 1930²⁸². L'ampleur de la Dépression avait laissé présager, à gauche comme à droite de l'échiquier politique, l'essor d'une ère nouvelle placée sous le signe de l'économie dirigée²⁸³. « The policy of *laissez-faire* is a thing of the past », déclare Kotschnig ; « both liberal governments and dictators have found it necessary or desirable to control the economic affairs of their citizens or to curtail individual initiative. [...] The market for intellectual labour could not escape the controlling hand of the State »²⁸⁴. En réalité, les réformes effectivement adoptées par les différents gouvernements – lorsque réforme il y eut – furent bien plus pragmatiques et bien plus limitées que ne l'avaient rêvé les aficionados du planisme. En outre, mise à part la constante de renforcement du pouvoir des experts, chacun mettait ce qu'il voulait derrière ce terme à la mode²⁸⁵. L'*occupational and educational planning* de Kotschnig constitue peut-être un exemple de ce que Daniel T. Rodgers appelle le « policy 'bandwagoning' » : l'emprunt de termes et de techniques d'un domaine d'action publique à un autre (dans notre cas, de l'économie à l'enseignement), autant du fait de la pertinence de cet emprunt que de son pouvoir rhétorique²⁸⁶.

Pour être plus précis, Walter Kotschnig puise son inspiration planiste chez Kandel, une fois encore²⁸⁷, ainsi que chez un autre professeur du Teachers College de l'Université Columbia, Harold F. Clark²⁸⁸. Celui-ci avait publié en 1931 un ouvrage intitulé *Economic Theory and Correct Occupational Distribution*²⁸⁹, dans lequel il fustigeait la politique restrictive des

²⁸⁰ AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, KOTSCHNIG Walter, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 2, p. 4. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, « Commission VI. Professional Careers » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927], p. 190.

²⁸¹ *Idem*, p. 180, p. 250.

²⁸² PATEL Kiran Klaus, *The New Deal. A Global History*, p. 91.

²⁸³ *Idem*, p. 90-92.

²⁸⁴ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 213.

²⁸⁵ PATEL Kiran Klaus, *The New Deal. A Global History*, p. 90-95. JORDAN John M., *Machine-Age Ideology*, p. 233.

²⁸⁶ RODGERS Daniel T., « Bearing tales », p. 306.

²⁸⁷ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 39.

²⁸⁸ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 288-289.

²⁸⁹ CLARK Harold F., *Economic Theory and Correct Occupational Distribution*, New York, Teachers College, Columbia, 1931.

organisations professionnelles de diplômés et en appelait à un enseignement public, gratuit et planifié²⁹⁰. Plus intrigante encore est la coïncidence entre le début du financement de l'EUI par la Carnegie Corporation, en 1932, et le début des travaux de ce qui fut surnommé la « Commission of Seven ». La Commission of Seven était un panel de sept experts américains, renommés dans le domaine éducatif, rassemblés à la demande de l'État de Californie pour réformer son enseignement supérieur. Elle était financée par la Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, et comptait parmi ses membres James E. Russell et George F. Zook²⁹¹. Dans leur rapport²⁹², les sept experts recommandèrent la centralisation de l'enseignement supérieur californien sous la tutelle des régents de l'Université de Californie, ainsi que la création d'un « State Council for Educational Planning and Coordination » chargé, pour citer l'historien David Levine, de « determine the state's personnel needs in each profession and field and advise the Regents accordingly on the appropriate enrolment level at each institution and in each course of study »²⁹³.

Ce rapport imprégna profondément le système universitaire californien, qui se mua en modèle d'organisation centralisée pour le reste des États-Unis²⁹⁴. Peu après, la Carnegie Corporation lança la National Occupational Conference, autre panel d'experts visant à améliorer, pour citer Kotschnig, « the adjustment of the worker through education, guidance and training »²⁹⁵. De 1933 à 1938, la National Occupational Conference rassembla psychologues, économistes et enseignants, accumula savoir et savoir-faire en matière d'orientation scolaire et professionnelle, et les répandit à travers tout le pays au moyen de publications, de programmes radiophoniques et de missions de consultance²⁹⁶. Dans ce contexte, on comprend l'intérêt que l'IITC et les fondations Carnegie pouvaient nourrir pour les travaux de l'Entraide, et vice versa. Enfin, si la Commission of Seven mérite d'être mentionnée ici, c'est que son rapport constituait, pour citer à nouveau David Levine, « the clearest statement of the philosophy of the differentiation of American higher education as originally conceived by educators between the two world wars »²⁹⁷.

²⁹⁰ DAMPIER William, « Reviewed Work(s): Economic Theory and Correct Occupational Distribution. By Harold F. Clark » in *The Economic Journal*, vol. 42, n°168 (décembre 1932), p. 634.

²⁹¹ LEVINE David O., *The American College*, p. 169-170.

²⁹² Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, *State Higher Education in California, Report of the Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, Recommendations of the Commission of Seven*, Sacramento, 1932.

²⁹³ LEVINE David O., *The American College*, p. 171.

²⁹⁴ *Idem*, p. 172. LUCAS Christopher J., *American Higher Education. A History*, New York, St. Martin's Press, 1994, p. 236.

²⁹⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, KOTSCHNIG Walter, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Question 4 of the agenda: Occupational Guidance in the United States of America », [1938], p. 5.

²⁹⁶ PICCHIONI Anthony Paul, *History of Guidance in the United States*, Thèse de doctorat en philosophie, inédite, North Texas University, année académique 1979-1980, p. 175-180.

²⁹⁷ LEVINE David O., *The American College*, p. 170.

2.4.5. Aux origines de la différenciation

Dans la première moitié du XX^e siècle, la proportion d'étudiants dans l'enseignement supérieur par rapport à la population totale augmenta beaucoup plus rapidement aux États-Unis qu'en France, en Grande-Bretagne ou en Allemagne²⁹⁸. Cette croissance démographique suscitait chez les Européens répugnance et fascination, d'aucuns y voyant « a critical reason for the absence of class feeling in this country »²⁹⁹. Elle était cependant liée au développement des *junior colleges* publics, des institutions proposant un enseignement limité à deux années d'études supérieures. Au terme de ces deux années, de nombreux étudiants espéraient pouvoir poursuivre leur parcours universitaire dans un *senior college* ; mais ces derniers se faisaient à cette époque de plus en plus sélectifs (augmentation des frais d'inscription, quotas maximaux d'admission, etc.)³⁰⁰. Les *junior colleges* se muèrent ainsi en institutions « terminales ». Surnommés « people's colleges », ils absorbèrent une large part de la croissance et de la diversification sociale et ethnique du corps étudiant durant l'Entre-deux-guerres – tout en servant, dans les discours, à présenter l'enseignement supérieur américain comme démocratique³⁰¹.

Toutefois, l'essor des *junior colleges* entre les deux guerres mondiales ne résultait pas seulement d'une évolution structurelle. Aux yeux des pédagogues de cette époque, cet écart croissant entre types d'institutions d'enseignement supérieur était souhaitable, correspondant à la distribution inégale des aptitudes naturelles entre les individus³⁰². Administrateurs d'universités, *businessmen* et pouvoirs publics concourraient à encourager le développement de ces « vocational junior colleges » terminaux³⁰³. George F. Zook, qui accéda en 1934 aux fonctions de directeur de l'American Council of Education, en était l'un des plus chauds partisans, usant de ses connexions avec la Maison Blanche et avec les fondations philanthropiques (lesquelles, au demeurant, participaient au financement de son Council) pour promouvoir ce modèle³⁰⁴. Ainsi, la Commission of Seven, tout en préconisant la gratuité d'inscription dans les *junior colleges*, recommandait de leur défendre de préparer leurs élèves au deuxième cycle universitaire³⁰⁵. À l'inverse, elle encourageait le renforcement de la

²⁹⁸ *Idem*, p. 41-42, p. 134-135.

²⁹⁹ *Idem*, p. 42.

³⁰⁰ *Idem*, p. 163.

³⁰¹ *Idem*, p. 20-21, p. 162-163, p. 174-183, p. 211-212.

³⁰² *Idem*, p. 174, p. 211.

³⁰³ *Idem*, p. 176-182.

³⁰⁴ HUTCHESON Philo A., « Zook, George Frederick », p. 255.

³⁰⁵ LEVINE David O., *The American College*, p. 172-173.

sélectivité aux portes des *senior colleges* et des *professional schools*, afin d'écartier le danger économique et social de l'« overproduction »³⁰⁶.

Cette logique de démocratisation ségrégative est au cœur des travaux de Walter Kotschnig. Pour Kotschnig, la ruée vers les écoles et les universités est une conséquence inévitable de la constitution démocratique des États modernes³⁰⁷ :

« *The masses have tasted the fruit of the tree of knowledge. To partake of it further has for them become the means to achieve social and economic emancipation. They will not rest, they will slave and push to give their children the advantages, real and imaginary, which more and better education promises. Unless new outlets can be created for their cravings for social and economic advancement they will continue to flood the institutions of higher learning with ever-growing masses of students. Or, if they are balked in their efforts, they will revolt.* »³⁰⁸

Et Kotschnig voit ce désir d'instruction comme une bonne chose : l'enseignement satisfait la curiosité, développe la civilisation, adoucit les mœurs, diminue le recours à la force, encourage la vie civique. Mais la démocratisation scolaire contribue aussi au chômage des diplômés³⁰⁹, et remplit les universités d'arrivistes incapables³¹⁰ : « Il faut prendre aussi en considération le fait que le nombre de jeunes gens réellement doués, par leur intelligence et leur caractère, et capables de suivre avec succès les études universitaires, est assez limité »³¹¹. Tout en reconnaissant la part jouée par l'environnement (« congenial surroundings », « cultural background », etc.) dans la réussite scolaire³¹², Kotschnig – suivant à nouveau Kandel – critique particulièrement la confusion entre « l'égalité des droits » et « l'identité des droits » (soit l'idée « that all people, given the right kind of environment, are able to reach the same point, and that all should therefore have access to the same kind of educational facilities »³¹³), confusion responsable selon lui de l'invasion des universités³¹⁴. Le seul résultat en est de conduire à l'échec scolaire ou professionnel des jeunes gens qui auraient pu se rendre utiles, à eux-mêmes et à la société, s'ils avaient été orientés à temps en fonction de leurs capacités « naturelles »³¹⁵.

³⁰⁶ *Idem*, p. 170.

³⁰⁷ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 281-282.

³⁰⁸ *Idem*, p. 337.

³⁰⁹ *Idem*, p. 100, p. 315-317. IDEM, *Limiting Student Enrollments*, p. 16.

³¹⁰ IDEM, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 30. *AHBIT*, Genève, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 2. IDEM, *Éducation dirigée*, p. 11, p. 18-19.

³¹¹ *Idem*, p. 10.

³¹² IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 100.

³¹³ *Idem*, p. 99.

³¹⁴ *Idem*, p. 99. IDEM, *Éducation dirigée*, p. 10-11.

³¹⁵ *AHBIT*, Genève, D/600/572/37/1, IDEM, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 2. IDEM., *Unemployment in the Learned Professions*, p. 77, p. 320-321.

La cible des projets de réforme de Kotschnig reste cependant l'enseignement secondaire plutôt que l'enseignement supérieur : il assigne à l'école secondaire la tâche de dispenser « la culture intellectuelle générale mise à la portée, non seulement d'un petit nombre, comme aux âges primitifs, mais de tous »³¹⁶. Plus tôt on assouvira la soif de culture des classes populaires, plus tôt elles quitteront le système scolaire³¹⁷. De même, l'enseignement technique et professionnel, ainsi enrichi de culture générale, n'aurait plus pour vocation de recevoir les ratés de l'enseignement général mais de conduire à l'excellence (« lead to excellency »³¹⁸, « foster excellence »³¹⁹) dans leur domaine, non moins noble que celui des universités. Pour cette raison, Kotschnig applaudit particulièrement les réformes de Jean Zay dans l'enseignement secondaire français³²⁰. De ces réformes surgiront « several elites »³²¹, différentes mais égales en dignité³²² : « When a more equal social standing is achieved through a common share in the higher forms of learning, vocational differences will become less important »³²³. Nous y reviendrons.

2.5. Adieux à la vieille Europe

Le 18 juillet 1937, alors que l'Exposition universelle de Paris bat son plein, une poignée d'hommes se réunit au siège du ministère de l'Éducation nationale³²⁴. Certains visages nous sont familiers : il y a là Rosier, Idenburg, Castrilli, Lajti. D'autres experts présents n'ont pas, peu ou pas encore été abordés : le Français Marc Dubois, le Suédois Sven Wicksell, le Roumain Constantin Kiritzescu, le Suisse Carl Brüscheiler, l'Autrichien Wilhelm Winkler³²⁵. Jean Willems est là aussi, et aurait même, selon ses propres dires, « assumé partiellement la présidence »³²⁶ du petit comité. Ensemble, ils forment la « Commission d'Experts sur le

³¹⁶ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 37.

³¹⁷ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 398. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 338-339.

³¹⁸ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, IDEM, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Question 4 of the agenda: Occupational Guidance in the United States of America », [1938], p. 2.

³¹⁹ IDEM, « Educating the Elite in Europe » in *The Journal of Educational Sociology*, vol. 13, n°2 (octobre 1939), p. 79-80.

³²⁰ *Idem*, p. 79.

³²¹ *Idem*, p. 79.

³²² *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, IDEM, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Question 4 of the agenda: Occupational Guidance in the United States of America », [1938], p. 2.

³²³ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 338.

³²⁴ « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 336.

³²⁵ Citons encore Duncan C. Tait (BIT), André Oltramare (BIE), Gustave G. Kullmann (Secrétariat de la SDN). *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/3, ISS, « Conclusions of the Experts Commission on Unemployment in the Learned Professions, Paris, July 18th and 19th 1937 », [19/07/1937], p. 3.

³²⁶ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/3, OGLE Margaret, [Genève], 16/08/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 19/08/1937.

chômage des intellectuels »³²⁷. Ils sont rassemblés en ce jour autour d'un livre : *Unemployment in the Learned Professions* ; et d'un homme : Walter Kotschnig. L'objectif de la réunion est d'examiner les résultats de la longue enquête qui s'achève et d'en tirer des directives pour des recherches ultérieures³²⁸.

La création d'un « Comité international d'experts » du chômage intellectuel avait déjà été envisagée après la Conférence de Genève de septembre 1933³²⁹, mais le projet avait été abandonné, faute de moyens³³⁰. Cette fois, cependant, les fondations Carnegie paient l'addition³³¹. Ce Comité d'experts se distingue des rencontres précédentes en ce qu'il comporte une forte délégation britannique³³². Le lecteur aura en effet remarqué que les Britanniques se montrent plutôt discrets dans cette thèse. Le caractère très continental de la CCBISU fut d'ailleurs reproché à István Lajti ; ce à quoi celui-ci répondait qu'il eût été bien en peine de trouver un expert du chômage intellectuel en Grande-Bretagne³³³. Ceci pourrait s'expliquer par le caractère relativement bénin du phénomène, Outre-Manche. Alexander Carr-Saunders, professeur à l'Université de Liverpool, assure lors de la Conférence de Genève de septembre 1933 que son pays est peu touché³³⁴. Au XIX^e siècle déjà, la hantise du « prolétariat intellectuel » semble avoir épargné la Grande-Bretagne, ce que la littérature historique – et Kotschnig – expliquent par le caractère longtemps élitiste de son enseignement supérieur, par le contrôle exercé par les associations de *professionals* sur leurs propres effectifs, et par les opportunités de mobilité sociale dans le secteur privé³³⁵. Une certaine inquiétude existait cependant chez les

³²⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », SCHNEEBELI Max, Genève, 07/09/1937, à CASTRILLI Vincenzo, Paris, 30/10/1937. « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 336.

³²⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », SCHNEEBELI Max, Genève, 30/04/1937, à KIRITZESCO Constantin, Bucarest, p. 1. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », SHOTWELL James, New York, 01/04/1937, à BONNET Henri, Paris, 08/04/1937.

³²⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, HALLSTEN-KALLIA Armi, « Note sur la Conférence d'experts sur le surpeuplement des universités, organisée par l'Entr'aide universitaire internationale », 09/11/1933, à PILOTTI Massimo, p. 2-3.

³³⁰ AHBIT, Genève, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 1.

³³¹ AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, Minute Sheets, TAIT Duncan, 22/07/1937, à BUTLER Harold, p. 3.

³³² L. E. Ball, Assistant Secretary du bureau de placement de l'Université de Londres ; W. B. Brander, Secrétaire du Empire Universities Bureau ; Allen Mawer, Provost du University College de Londres ; et Kenneth Rees, lecturer au University College de Swansea. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3, ISS, « Conclusions of the Experts Commission on Unemployment in the Learned Professions, Paris, July 18th and 19th 1937 », [>19/07/1937], p. 3.

³³³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », LAJTI István, Paris, 18/03/1940, à NIXON James, Genève.

³³⁴ EUI, Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités, Genève, EUI, août 1933, p. 3.

³³⁵ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 11-12, p. 72, p. 88. CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, p. 42-45, p. 216. KOVÁCS Mária M., *Liberal professions & Illiberal politics*, p. 4-6. LE BOT Florent, « Le travail des ingénieurs en entreprises. Formation, socialisation et activités des ingénieurs en perspective européenne de longue durée » in *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, 2020, n°13 (« Ingénieurs et Entreprises, XIX^e – XXI^e siècle »), p. 9-46, p. 25. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 58-59, p. 122-123. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/29310/3110, ISS, « Annual report, 1936-1937 », [<22/10/1937].

étudiants britanniques, au cours des années 1930³³⁶, et la National Union of Students consacra son congrès de 1937 au thème du « Graduate Unemployment », en partenariat avec la section locale de l'EUI³³⁷.

La délégation américaine, quant à elle, est composée de deux universitaires. Le premier est professeur à l'Université Columbia et se nomme James Thomson Shotwell (1874-1965). Durant l'Entre-deux-guerres, cet historien d'origine canadienne joua un rôle-clé dans le rapprochement entre le système de la Société des Nations et les États-Unis, par le biais des fondations philanthropiques. Proche de ces fondations comme de la Maison Blanche, Shotwell faisait figure de champion de la résolution des problèmes humains par le recours aux experts³³⁸. Il fut aussi, entre 1932 et 1938, le président de l'American National Committee on Intellectual Cooperation, le comité américain de la CICI, généreusement doté par la Carnegie Endowment for International Peace³³⁹ – et au sein duquel on retrouvait Isaac Kandel³⁴⁰. Dans cette fonction, Shotwell parvint à rediriger les activités de la CICI et de l'IICI dans le sens de l'étude scientifique de questions politiques, économiques ou sociales (et non plus seulement intellectuelles), mettant à profit l'argent des fondations pour stimuler le développement de ces formes nouvelles d'expertise³⁴¹. Kotschnig décrit James T. Shotwell comme l'un des meilleurs soutiens de l'Entraide universitaire internationale aux États-Unis³⁴². L'idée d'organiser ce Comité d'experts résulte d'ailleurs de discussions entre les deux hommes³⁴³.

Le deuxième nom nous est déjà familier : il s'agit de George Zook, à présent président de l'American Council of Education. Comme Shotwell³⁴⁴, Zook est alors préoccupé par l'*unemployment in the learned professions*³⁴⁵. La chute du nombre d'étudiants aux États-Unis entre 1932 et 1934 avait contribué à un assouplissement des mesures de sélection et des

³³⁶ BARNES Sarah V., « England's Civic Universities and the Triumph of the Oxbridge Ideal » in *History of Education Quarterly*, vol. 36, n°3 (Automne 1996), p. 279.

³³⁷ « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°73-74 (janvier-février 1937), p. 58-59.

³³⁸ JOSEPHON Harold, « Shotwell, James Thomson » in *American National Biography*, t. XIX, Oxford University Press, New York / Oxford, 1999, p. 884. DEBENEDETTI Charles, « James T. Shotwell and the Science of International Politics » in *Political Science Quarterly*, vol. 89, n°2 (juin 1974), p. 380.

³³⁹ RIETZLER Katharina, « Experts for Peace. Structures and Motivations of Philanthropic Internationalism in the Interwar Years » in LAQUA Daniel (éd.), *Internationalism reconfigured*, p. 54-56. TOURNÈS Ludovic, *Philanthropic Foundations at the League of Nations*, p. 120-122.

³⁴⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3974/5B/3630/318, « Minutes of the meeting of the American National Committee of Intellectual Cooperation of the League of Nations, March 21, 1936 at the Men's Faculty Club, Columbia University », [>21/03/1936], p. 1.

³⁴¹ TOURNÈS Ludovic, *Philanthropic Foundations at the League of Nations*, p. 131-132.

³⁴² GSCA, Albany, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 9.

³⁴³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », SHOTWELL James, New York, 01/04/1937, à BONNET Henri, Paris, 08/04/1937.

³⁴⁴ AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, *Minute Sheets*, TAIT Duncan, 22/07/1937, à BUTLER Harold, p. 3.

³⁴⁵ ZOOK George, « Section I A. Les universités en général. Rapport du Dr. G. F. Zook sur le Rôle de l'Université dans le Monde moderne », p. 48.

discriminations ethniques à l'entrée des universités, conduisant à une certaine percée des *outsiders* dans l'enseignement supérieur³⁴⁶. Mais cet assouplissement suscita aussi « much anxiety about the potential overproduction of college graduates », surtout dans les dernières années de la décennie³⁴⁷. Les États-Unis restaient cependant une friche en matière de statistiques universitaires et professionnelles³⁴⁸ : Zook l'admettait volontiers, et comptait bien changer les choses³⁴⁹. Ainsi, le 18 février 1936, le President's Advisory Committee on Education a déposé un rapport réclamant la création d'un organe fédéral permanent d'étude du marché de l'emploi dans ses rapports avec l'enseignement, auquel serait connecté un vaste réseau national de services d'orientation scolaire et professionnelle³⁵⁰. Invité à siéger au sein de la Commission consultative du BISU, les 3 et 4 novembre 1938, Walter Kotschnig s'y présentera comme mandaté par ses amis d'Amérique pour s'enquérir des pratiques européennes en la matière, au profit de ce « National Occupational Outlook Service » à venir³⁵¹. Celui-ci verra effectivement le jour peu après, au sein du Bureau of Labor Statistics³⁵².

En attendant, le Comité d'experts rassemblé à Paris les 18 et 19 juillet 1937 a couronné de lauriers la conclusion des travaux de Walter Kotschnig. Les résolutions du Comité applaudissent *Unemployment in the Learned Professions* et appellent à sa diffusion la plus large³⁵³. À la suite de ces résolutions, la conférence annuelle de l'Entraide universitaire internationale, tenue à Nice du 28 juillet au 4 août 1937, constata que sa mission était remplie, et qu'il ne restait plus qu'à en répandre les résultats *urbi et orbi*. Une circulaire fut envoyée aux parlements nationaux et aux autorités régionales pour annoncer la publication de l'ouvrage de Kotschnig ; institutions internationales et experts du Comité furent sollicités pour écrire des comptes-rendus du livre et donner les adresses des revues susceptibles d'être intéressées par

³⁴⁶ *Idem*, p. 190, p. 202.

³⁴⁷ *Idem*, p. 208.

³⁴⁸ BRENDEL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 18. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 143.

³⁴⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/39111/1976, « Quatrième séance tenue à Genève le mardi 18 juillet 1939, à 15 h. 30 », p. 28-29. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », KOTSCHNIG Walter, Northampton, 26/05/1938, à LAJTI István, Paris, 09/06/1938, p. 1. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », LAJTI István, Paris, 16/03/1940, à KOTSCHNIG Walter, Northampton.

³⁵⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, KOTSCHNIG Walter, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Question 4 of the agenda: Occupational Guidance in the United States of America », [1938], p. 5-14.

³⁵¹ « En Amérique on s'intéresse énormément à ce travail, et on m'a chargé d'élaborer un petit rapport pour l'usage de ce nouvel organisme de Washington dont je vous ai parlé ». AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 33-34.

³⁵² PICCHIONI Anthony Paul, *History of Guidance in the United States*, p. 167.

³⁵³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3, ISS, « Conclusions of the Experts Commission on Unemployment in the Learned Professions, Paris, July 18th and 19th 1937 », [>19/07/1937], p. 1-2.

ceux-ci³⁵⁴. Pour la Belgique, par exemple, Yvon Larivierre conseille à l'Entraide d'envoyer l'ouvrage à la *Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, à la *Revue catholique des idées et des faits*, au *Flambeau* et à *Onze Tijd*³⁵⁵. Cette publicité contribua probablement à la postérité de l'ouvrage, que nous avons signalée dans l'introduction.

En réunissant ce comité d'experts, l'Entraide universitaire internationale entendait en particulier intéresser à cette thématique les professeurs d'université, afin qu'ils participassent, par leurs travaux ou par leurs démarches, à la résolution du problème du chômage des intellectuels³⁵⁶. Le moment est propice. Une semaine après la session du comité se tient en effet à Paris la Conférence internationale de l'enseignement supérieur (26-28 juillet 1937). Organisée par l'Institut international de Coopération intellectuelle dans le prolongement des travaux du Comité des Directeurs de l'Enseignement supérieur, cette conférence rassembla hauts fonctionnaires et professeurs d'université de dizaines de pays différents³⁵⁷ autour du thème de « l'adaptation de l'université aux conditions modernes »³⁵⁸. Elle ne pouvait donc négliger « la question qui commande les autres, celle du chômage intellectuel », pour citer le commissaire-adjoint de l'Exposition universelle, Paul Léon³⁵⁹. George Zook, qui participait à la Conférence, saisit l'occasion pour recommander à tous les professeurs d'université présents la lecture d'*Unemployment in the Learned Professions* et pour prononcer à haute voix les résolutions du Comité d'experts³⁶⁰. S'appuyant sur Kotschnig, Zook condamna le *numerus clausus* et toute limitation du nombre d'étudiants basée sur « la fortune ou la classe sociale »³⁶¹. Il recommandait à la place l'organisation d'institutions spéciales, analogues au *junior colleges*

³⁵⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/29310/3110, EUI, « XVIème Conférence annuelle, Nice, France, 28 juillet – 4 août 1937. Rapport sur le travail de la Commission I », [>04/08/1937], p. 1. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », SCHNEEBELI Max, Genève, 07/09/1937, à CASTRILLI Vincenzo, Paris, 30/10/1937. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », BRADBY Edward, Genève, 16/09/1937, à BONNET Henri, Paris, 15/09/1937. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, BRADBY Edward, Genève, 23/07/1937, à TAIT Duncan, Genève, 24/07/1937.

³⁵⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 03/08/1938, à BRADBY Edward, Genève.

³⁵⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », SCHNEEBELI Max, Genève, 30/04/1937, à KIRITZESCO Constantin, Bucarest, p. 2. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, SCHNEEBELI Max, Genève, 04/05/1937, à BUTLER Harold, Genève, p. 2.

³⁵⁷ « Préparation de la conférence » in *Problèmes d'université*, p. 7-20. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [CONF.Enseignement], File b), Item [13], [LAJTI István], « Note sur l'organisation de la Conférence internationale d'enseignement supérieur. Paris, 26-28 juillet 1937 », [>05/06/1937], p. 1-2.

³⁵⁸ *Idem*, p. 2.

³⁵⁹ « Séance plénière d'ouverture » in *Problèmes d'université*, p. 27-28.

³⁶⁰ « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 336-337.

³⁶¹ ZOOK George, « Section I A. Les universités en général. Rapport du Dr. G. F. Zook sur le Rôle de l'Université dans le Monde moderne », p. 49.

américains, destinées à absorber l'afflux des jeunes gens³⁶², tout en limitant le nombre de candidats à admettre aux « cours professionnels »³⁶³.

L'auteur d'*Unemployment in the Learned Professions* tiendra un langage similaire à la CCBSU, en novembre 1938. Pour lui, l'augmentation du nombre d'étudiants est « a right of the masses »³⁶⁴, « the best guarantee for the maintenance of democratic processes in the United States »³⁶⁵. Cependant, cette augmentation nécessite aussi « a greater differentiation in programs » afin de créer « the type of person best adjusted to the occupational needs of the country »³⁶⁶. Rendu apatride par l'*Anschluss*³⁶⁷, Walter Kotschnig a définitivement traversé l'Atlantique.

3. En marge de l'expertise : les catholiques, les femmes

On peut s'étonner de la présence, au sein du Comité d'experts convoqué par l'Entraide en juillet 1937, d'un prêtre catholique : l'abbé Marc Dubois. Les institutions de la Société des Nations et les organisations non-gouvernementales gravitant dans leur orbite étaient en effet considérées avec méfiance par l'Église romaine. Celle-ci voyait en elles l'interlope progéniture d'un internationalisme séculier dont les francs-maçons, les protestants et les socialistes tireraient les ficelles. Toutefois, comme l'a montré Cormac Shine, l'Église disposait aussi de puissants relais au sein de ces institutions – hauts fonctionnaires et représentants d'États qui veillaient furtivement sur les intérêts du Saint-Siège. Ces relais gravitaient autour de l'Union catholique d'Études internationales (UCEI), fondée à Fribourg en 1917 et rassemblant prélats, hommes politiques et universitaires catholiques actifs sur la scène internationale. Cette « Papal diplomacy by proxy » visait à renforcer la position de l'Église au sein de la SDN et en particulier à combattre tout projet de coopération intellectuelle « neutre » susceptible de menacer ses prérogatives, notamment en matière d'enseignement³⁶⁸.

³⁶² « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 336-337.

³⁶³ ZOOK George, « Section I A. Les universités en général. Rapport du Dr. G. F. Zook sur le Rôle de l'Université dans le Monde moderne », p. 48.

³⁶⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, KOTSCHNIG Walter, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Question 4 of the agenda: Occupational Guidance in the United States of America », [1938], p. 2.

³⁶⁵ *Idem*, p. 1.

³⁶⁶ *Idem*, p. 2.

³⁶⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », KOTSCHNIG Walter, Northampton, 07/09/1938, à LAJTI István, Paris.

³⁶⁸ SHINE Cormac, « Papal Diplomacy by Proxy? Catholic Internationalism at the League of Nations' International Committee on Intellectual Cooperation (1922-1939) » in *Journal of Ecclesiastical History*, vol. 69, n°4 (octobre 2018), p. 785-805. Voir aussi TRISCONI Michela, « Une internationale pour les universitaires catholiques : 'Pax Romana' et ses tentatives de propagation en Amérique latine durant l'Entre-deux-guerres » in *Traverse. Revue d'Histoire*, vol. 5, n°2 (1998), p. 112-122.

3.1. Les catholiques face au « chômage des jeunes diplômés »

Cette politique de présence apparaît clairement dans le cadre du Comité d'Entente des Grandes Associations internationales (CEGAI), créé en décembre 1925 pour fédérer les efforts de ces associations pour promouvoir la paix par l'éducation. Dans la pratique, le Comité d'Entente servait d'organe de liaison à un large panel d'organisations internationales non-gouvernementales, des fédérations d'enseignants ou de scouts aux organisations confessionnelles ou féminines en passant par la Carnegie Endowment for International Peace et le Bureau international de l'Éducation. On y retrouvait des organisations internationales d'étudiants, comme la FIFDU, la FUISDN et la FUACE³⁶⁹ ; l'EUI l'intègre en juillet 1936³⁷⁰ ; Pax Romana, en février 1937³⁷¹. Son siège était situé à l'IICI³⁷².

À partir d'avril 1935, le Comité d'Entente est présidé par le Français Eugène Beaupin (1877-1953). Ancien silloniste, Monseigneur Beaupin fait partie des membres-fondateurs de l'Union catholique d'Études internationales et en dirige la branche française³⁷³. Sous sa présidence, le CEGAI soumet en juin 1935 un *Mémoire sur le chômage de la jeunesse* à la Conférence internationale du Travail, dont la session aborde cette thématique³⁷⁴. En novembre, la commission exécutive du Comité d'Entente décide de continuer sur sa lancée en inscrivant le « chômage des jeunes intellectuels » à l'ordre du jour³⁷⁵ : cette question est confiée à un autre membre de l'UCEI, le dominicain Marc Dubois³⁷⁶. Après avoir présenté une première « note » à l'assemblée des 21 et 22 février 1936³⁷⁷, celui-ci soumet, les 6 et 7 juillet, un rapport sur le

³⁶⁹ DOGLIANI Patrizia, « Les Conditions de vie et de travail des jeunes... », p. 147. « 33^e session plénière du Comité d'entente des Grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 18. *AHBIT*, Genève, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 1-3.

³⁷⁰ *Idem*, p. 7.

³⁷¹ *AHBIT*, Genève, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 19 et 20 Février 1937 (Trente-Septième Session) », 03/03/1937, p. 7.

³⁷² FUCHS Eckhardt, « The Creation of New International Networks in Education », p. 207-208. MAYOUX Jean-Jacques, *L'Institut international de Coopération intellectuelle*, Paris, IICI, [1947], p. 563.

³⁷³ Eugène Beaupin suivit des études en lettres à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre en 1901, il devint prélat de la Maison de Sa Sainteté et chanoine honoraire d'Evreux et de Québec. De 1915 à 1919, il dirige la Mission catholique en Suisse en faveur des prisonniers de guerre. « Beaupin Eugène » in *Dictionnaire biographique français contemporain*, 2^e éd. (1954-1955), Paris, Agence internationale de Documentation contemporaine, 1954, p. 66. MAYEUR Jean-Marie, « Les catholiques français et la paix du début du xx^e siècle à la veille de la Deuxième Guerre mondiale » in *Les Internationales et le problème de la guerre au xx^e siècle. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984)*, Rome, École française de Rome, 1987, p. 158. SHINE Cormac, « Papal Diplomacy by Proxy? », p. 801.

³⁷⁴ MAYOUX Jean-Jacques, *L'Institut international de Coopération intellectuelle*, p. 575. « 33^e session plénière du Comité d'entente des Grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 28.

³⁷⁵ *AHBIT*, Genève, ED/1000/55/5/2, CEGAI, Commission exécutive, [Rapport sur les réunions des 18-19/11/1935], 09/12/1935, p. 5.

³⁷⁶ « Activité de l'organisation. 35^e session du Comité d'entente des grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 6, 61-62 (janvier-février 1936), p. 739.

³⁷⁷ *AHBIT*, Genève, ED/1000/55/5/2, CEGAI, DUBOIS Marc, « Note concernant les remèdes qu'il conviendrait d'apporter au non emploi des jeunes diplômés, présentée à l'Assemblée plénière du Comité d'Entente des 21 et 22 février 1936 », 20/02/1936.

« chômage des jeunes intellectuels » ainsi qu'un projet de résolution. Ce projet sera adopté par le Comité d'Entente et approuvé par la CICI, puis par le Conseil et l'Assemblée de la SDN³⁷⁸.

Cette résolution du CEGAI s'inscrit dans le prolongement des travaux des experts du chômage intellectuel que nous avons précédemment passés en revue. L'abbé Dubois y rejette la mesure « brutale et dangereuse »³⁷⁹ du *numerus clausus* et préconise, à la place, une « répartition plus rationnelle des travailleurs entre les divers emplois »³⁸⁰. Celle-ci serait rendue possible par la réforme de l'enseignement du second degré, la rééducation professionnelle, la promotion des métiers manuels³⁸¹, mais surtout par le développement d'organismes similaires au BUS³⁸². C'est dire son estime pour Rosier, qu'il rencontre au printemps 1936³⁸³ avant de l'inviter au CEGAI en février 1937³⁸⁴. À cette occasion, les deux hommes³⁸⁵ présentent un vœu commun saluant et encourageant les « bureaux universitaires de statistique » et les « institutions analogues »³⁸⁶. De ses travaux pour le Comité d'Entente, le Révérend Père Dubois tirera un livre, intitulé *Que deviendront les étudiants ? Étude sur le Chômage des jeunes diplômés*³⁸⁷. Dans celui-ci, il se rallie à nouveau à l'idée d'orientation dans le cadre de l'« économie dirigée ... dirigée, je le répète, dans le sens de l'intérêt général »³⁸⁸.

3.1.1. Chercher le salut « entre catholiques »

Une précision qui n'a rien d'anodin. En effet, le 28 juillet 1937, soit moins de dix jours après la réunion du « Comité d'experts » de l'EUI, Marc Dubois tient un langage plus critique à l'égard de l'orientation telle qu'elle se pratiquerait dans la France du Front populaire :

³⁷⁸ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 20 ; CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 19 et 20 Février 1937 (Trente-Septième Session) », 03/03/1937, p. 4-5.

³⁷⁹ *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, « Avant-projet. Le chômage des jeunes intellectuels. Vœux », 01/07/1936, p. 2.

³⁸⁰ *Idem*, p. 5.

³⁸¹ *Idem*, p. 5-6.

³⁸² *Idem*, p. 5.

³⁸³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », DUBOIS Marc, « Communication sur le chômage des jeunes intellectuels », 02/06/1936, p. 1.

³⁸⁴ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 36-37. *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 19 et 20 Février 1937 (Trente-Septième Session) », 03/03/1937, p. 3 ; CEGAI, « Convocation » [à la session de l'Assemblée plénière des 19-20/02/1937], 07/01/1937. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 1.

³⁸⁵ C'est du moins ainsi que nous interprétons la référence de Dubois à « un des plus distingués spécialistes de la question », vu les personnes alors présentes. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 50.

³⁸⁶ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, CEGAI, « Vœu concernant la structure et l'activité des institutions tendant à résorber le chômage des jeunes intellectuels », 09/03/1937.

³⁸⁷ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, 1937.

³⁸⁸ *Idem*, p. 45.

« Je dis que ce planisme d'inspiration marxiste est funeste : confiant (sic) jusqu'à l'outrecuidance dans l'amplitude possible des prévisions de l'intelligence humaine, s'engageant vers l'avenir avec une sûreté d'affirmation singulière, ces tenants du planisme feraient de l'orientation professionnelle économique, pourtant si nécessaire, une aventure catastrophique pour les générations à venir. »³⁸⁹

La conférence que prononce alors Dubois inaugure le XVI^e congrès de Pax Romana (Paris, 28 juillet au 2 août 1937), consacré cette année-là au « Chômage des jeunes diplômés des Universités »³⁹⁰. Pax Romana, on l'a vu, est la fédération internationale des associations d'étudiants catholiques : fondée en 1921, elle a son siège à Fribourg, comme l'Union catholique d'Études internationales – à laquelle elle est étroitement liée³⁹¹. Dubois est aumônier de ses deux antennes parisiennes³⁹², et son délégué au sein du Comité des Organisations internationales d'Étudiants, Rudolf (dit « Rudi ») Salat, occupe en son sein les fonctions de secrétaire administratif. Pacifiste allemand en exil, rescapé de la Nuit des Longs Couteaux³⁹³, Salat est la cheville ouvrière de l'organisation³⁹⁴. C'est lui qui a suggéré ce thème de congrès³⁹⁵, et ce afin de combattre le chômage intellectuel « sur le terrain catholique »³⁹⁶, « entre catholiques »³⁹⁷.

Les actes du Congrès de Paris de Pax Romana – édités avec le concours de la Carnegie Endowment for International Peace³⁹⁸ – témoignent de cette lecture catholique du phénomène. Après l'abbé Dubois, c'est au tour de Wilhelm Winkler (1884-1984), professeur de statistique à l'Université de Vienne³⁹⁹, de traiter à la tribune de l'orientation professionnelle. S'il juge

³⁸⁹ IDEM, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 27-28.

³⁹⁰ MILLOT Robert, « Le Congrès de Paris » in *Le chômage des jeunes diplômés*, Paris, Pax Romana, 1938, p. 3.

³⁹¹ SHINE Cormac, « Papal Diplomacy by Proxy? », p. 796-797. COLIN David, « Les jeunes de la Conférence Olivaint et l'Europe, de 1919 à 1992 » in *Histoire@Politique*, n°10, 2010/1, p. 5. TRISCONI Michela, « Une internationale pour les universitaires catholiques », p. 112-113.

³⁹² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, [SALAT Rudi], « 1935/1936. Rapport présenté par le Secrétariat général au Congrès de Salzbourg – Klagenfurt – Vienne », [1936], p. 13.

³⁹³ THULLEN Peter, « Appendix 5. Memoirs for My Children (1933/1938) » in SIEGMUND-SCHULTZE Reinhard, *Mathematicians Fleeing from Nazi Germany. Individual Fates and Global Impact*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2009, p. 409.

³⁹⁴ TRISCONI Michela, « Une internationale pour les universitaires catholiques », p. 113.

³⁹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, [SALAT Rudi], « 1935/1936. Rapport présenté par le Secrétariat général au Congrès de Salzbourg – Klagenfurt – Vienne », [1936], p. 13.

³⁹⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, SALAT Rudi, « Rapport annuel 1937/38 présenté par le secrétaire administratif du Secrétariat général (Fribourg / Suisse) au XVII^e Congrès de Pax Romana à Rogaska Slatina – Bled – Ljubljana (Yougoslavie) », [1938], p. 3.

³⁹⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, [SALAT Rudi], « 1935/1936. Rapport présenté par le Secrétariat général au Congrès de Salzbourg – Klagenfurt – Vienne », [1936], p. 13.

³⁹⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, SALAT Rudi, « Rapport annuel 1937/38 présenté par le secrétaire administratif du Secrétariat général (Fribourg / Suisse) au XVII^e Congrès de Pax Romana à Rogaska Slatina – Bled – Ljubljana (Yougoslavie) », [1938], p. 5.

³⁹⁹ Wilhelm Winkler (1884-1984), membre du Statistisches Landes-Bureau des Königreiches Böhmen avant-guerre, devint directeur-adjoint du Österreichisches Bundesamt für Statistik dès 1920. Il est professeur extraordinaire à l'Université de Vienne à partir de 1929, ordinaire en 1945, émérite en 1955. Membre de l'Institut international de Statistique, ses travaux sur la méthodologie statistique en sciences sociales et sur la statistique des minorités nationales lui valurent une reconnaissance internationale. Époux d'une Juive et antinazi notoire, il est chassé de ses fonctions après l'*Anschluss*. WINKLER Wilhelm, « L'orientation professionnelle », p. 60. PINWINKLER Alexander, « Wilhelm Winkler » in HEYDE Christopher Charles, SENETA Eugene (éd.), *Statisticians of the Centuries*, New York, Springer, 2001, p. 369-371.

celle-ci indispensable, Winkler n'en reste pas moins sceptique à l'égard de ses méthodes d'évaluation des aptitudes – surtout lorsqu'il s'agit des « professions supérieures » dans lesquelles le succès « dépend de toute la personnalité et du jeu plénier de tous les dons et de toutes les forces de la personnalité »⁴⁰⁰. Nul doute que cette méfiance rencontra l'approbation des catholiques français, alors vent debout contre la politique de généralisation de l'orientation scolaire et professionnelle menée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay. À leurs yeux, cette entreprise liberticide et étatiste revenait à soumettre l'humanisme désintéressé et la liberté des familles à un impératif économique⁴⁰¹. Dans ses résolutions, le Congrès de Pax Romana réclame une orientation respectueuse de cette liberté et de l'importance du « caractère » des jeunes gens⁴⁰². Autre thème cher aux catholiques : l'entraide mutuelle. Le Congrès de Paris de Pax Romana appelle les étudiants catholiques à apporter leur aide à leurs frères et sœurs malchanceux, en leur fournissant des repas gratuits ou des logements à bon marché, et en les « préservant des dangers de l'isolement et du découragement » par le secours moral⁴⁰³. Évêchés et couvents sont invités à organiser des « travaux de secours » pour « chômeurs intellectuels » dans leurs archives et bibliothèques⁴⁰⁴ : ces travaux permettront ainsi de « réduire le plus possible le nombre des diplômés catholiques chômeurs »⁴⁰⁵.

Mais s'il est un remède qui a la faveur de Pax Romana, c'est bien l'envoi de diplômés dans les campagnes et dans les pays « d'outremer »⁴⁰⁶. En témoignent, lors du Congrès de l'été 1937, les contributions successives du sénateur français Jean Yole sur « L'équipement culturel de la campagne », du Révérend Père Albert Hublou sur « Le placement d'intellectuels catholiques en pays de mission », et de Rudi Salat lui-même sur « Le placement d'intellectuels européens dans les pays neufs »⁴⁰⁷. Celui-ci s'efforce à cette époque de gagner à sa fédération les étudiants catholiques d'Amérique latine, continent où le Saint-Siège craint la pénétration

⁴⁰⁰ WINKLER Wilhelm, « L'orientation professionnelle », p. 53.

⁴⁰¹ MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle...*, p. 227-230. HOCQUARD Dominique, « La science sociale leplaysienne et la question de l'orientation scolaire et professionnelle dans l'entre-deux-guerres » in *Le Télémaque*, n°33, (« Théories éducatives et réformateurs sociaux », mai 2008), p. 125-127. GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité. Deux siècles de rhétoriques politiques en éducation (1750-1950)*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010, p. 379-380.

⁴⁰² « Résolutions du Congrès de Paris à propos du chômage des jeunes diplômés d'Université » in *Le chômage des jeunes diplômés*, Paris, Pax Romana, 1938, p. 137-138.

⁴⁰³ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°87-88 (mars-avril 1938), p. 162.

⁴⁰⁴ UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, [SALAT Rudi], « 1935/1936. Rapport présenté par le Secrétariat général au Congrès de Salzbourg – Klagenfurt – Vienne », [1936], p. 13.

⁴⁰⁵ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°87-88 (mars-avril 1938), p. 162.

⁴⁰⁶ « Activité de l'organisation. XIIe session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 30. UNLA, *Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, [SALAT Rudi], « 1935/1936. Rapport présenté par le Secrétariat général au Congrès de Salzbourg – Klagenfurt – Vienne », [1936], p. 13.

⁴⁰⁷ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *Idem*, vol. 8, n°87-88 (mars-avril 1938), p. 160.

des missions protestantes et de la subversion marxiste⁴⁰⁸. Les résolutions du Congrès de Paris de Pax Romana en font foi : l'objectif de ce « placement d'intellectuels catholiques » est non seulement de trouver à ceux-ci de nouveaux débouchés, mais aussi d'apporter dans ces régions les lumières du progrès et du Christ⁴⁰⁹. Encore faut-il avoir des volontaires. L'un des buts du Congrès est précisément d'inciter les jeunes universitaires catholiques à quitter les villes européennes encombrées et à proposer leurs talents là où le besoin s'en fait le plus sentir⁴¹⁰. Pour vaincre leurs réticences, les organisateurs font appel à leur sens du devoir⁴¹¹, à la « responsabilité sociale des jeunes intellectuels »⁴¹². Rudi Salat, en particulier, peste contre les chômeurs intellectuels qui refusent de se mettre au vert⁴¹³ :

« Nous savons très bien qu'en général les conditions matérielles et culturelles d'un séjour dans les colonies sont beaucoup moins intéressantes que celles de la métropole et notamment des grandes villes. Mais il nous semble que nos organisations d'étudiants devraient user de toute leur influence pour faire comprendre à leurs membres combien il est préférable, dans leur intérêt personnel et dans celui de la civilisation nationale, d'accepter une situation dans des conditions très dures, que de rester dans les grandes villes en stage perpétuel, en cherchant en vain un emploi fixe et en augmentant ainsi les rangs du prolétariat intellectuel, si dangereux. »⁴¹⁴

Pour concrétiser ses ambitions ultramarines, le secrétaire administratif de Pax Romana avait proposé, lors de la session du COIE d'avril 1935, la création d'un « office international de placement des jeunes diplômés dans les Pays d'Outre-Mer »⁴¹⁵. La mission de cet office consisterait premièrement à étudier les dispositions légales en matière d'immigration et d'équivalence des diplômes dans les divers « pays neufs » et colonies, ainsi qu'à faire pression sur les gouvernements de ces pays pour rendre ces dispositions plus favorables aux jeunes intellectuels européens. Il aurait ensuite à se renseigner sur les besoins locaux en diplômés, en centralisant les offres d'emploi. Enfin, l'office réunirait de la documentation pratique et constituerait un catalogue de formations afin de préparer les futurs immigrants à leur nouvelle vie (langues, climat, conditions de vie, culture, etc.)⁴¹⁶.

⁴⁰⁸ TRISCONI Michela, « Une internationale pour les universitaires catholiques », p. 114, p. 116-118.

⁴⁰⁹ « Résolutions du Congrès de Paris à propos du chômage des jeunes diplômés d'Université », p. 138-140.

⁴¹⁰ MILLOT Robert, « Le Congrès de Paris », p. 3. « Activité de l'organisation. XIIe session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 30. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, [SALAT Rudi], « 1935/1936. Rapport présenté par le Secrétariat général au Congrès de Salzbourg – Klagenfurt – Vienne », [1936], p. 13.

⁴¹¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], Pax Romana, « Le chômage des intellectuels », [<28/11/1937], p. 5.

⁴¹² *Idem*, p. 5.

⁴¹³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [SALAT Rudi], « Les possibilités d'instituer un office international de placement des jeunes diplômés dans les Pays d'Outre-Mer », [<10/04/1935], p. 33.

⁴¹⁴ *Idem*, p. 32-33.

⁴¹⁵ *Idem*, p. 39-44.

⁴¹⁶ *Idem*, p. 4, p 12-25, p. 35-38.

Le Congrès de Paris apporta son soutien à ce projet, et un « Office de relations professionnelles internationales »⁴¹⁷ fut effectivement créé à Fribourg en 1937⁴¹⁸. Il fit long feu. Pax Romana, toujours au bord de la banqueroute durant l'Entre-deux-guerres, n'avait pas les moyens et le personnel de porter un tel office sur ces épaules. En outre, les tentatives de son secrétaire administratif pour implanter sa fédération en Amérique latine se limitaient à l'envoi de lettres polies, le plus souvent laissées sans réponse⁴¹⁹. En 1938, Rudi Salat est forcé de le reconnaître : il ne trouve pas le temps de faire tourner l'office de placement qui, de toute manière, ne rencontre que l'indifférence « en pays de mission »⁴²⁰.

3.1.2. Un combat œcuménique

Néanmoins, comme l'indique le vœu commun de Marc Dubois et d'Alfred Rosier au Comité d'Entente, l'heure n'est pas à la croisade. Au contraire : au cours du Congrès de Pax Romana, Dubois et Winkler appellent les « milieux catholiques » à collaborer avec les « organisations neutres, officielles ou privées » dans la lutte contre le chômage des intellectuels, et à ne pas leur faire concurrence⁴²¹. Salat explique cette attitude par la « technicité » du travail des bureaux universitaires de statistique, exigeant « une compétence et un outillage qui dépasse (sic) les moyens d'action d'une organisation confessionnelle »⁴²². En réalité, si Pax Romana a organisé ce congrès sur le chômage des diplômés sous un angle religieux, ce n'est pas seulement pour proposer une lecture propre du problème, mais aussi pour présenter au public catholique les travaux des organisations officielles ou neutres, comme ceux de l'EUI, que les fidèles auraient considérés avec suspicion sans cette bénédiction⁴²³. Une

⁴¹⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], Pax Romana, « Le chômage des intellectuels », [<28/11/1937], p. 8.

⁴¹⁸ « Résolutions du Congrès de Paris à propos du chômage des jeunes diplômés d'Université », p. 140-141.

⁴¹⁹ TRISCONI Michela, « Une internationale pour les universitaires catholiques », p. 114, p. 117-118. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 6. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, SALAT Rudi, « Rapport annuel 1937/38 présenté par le secrétaire administratif du Secrétariat général (Fribourg / Suisse) au XVII^e Congrès de Pax Romana à Rogaska Slatina – Bled – Ljubljana (Yougoslavie) », [1938], p. 6.

⁴²⁰ *Idem*, p. 11.

⁴²¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 5.

⁴²² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], Pax Romana, « Le chômage des intellectuels », [<28/11/1937], p. 1.

⁴²³ *Idem*, p. 2 ; COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 5.

résolution du Congrès appelle officiellement les étudiants catholiques à collaborer aux « Bureaux universitaires de statistique nationaux et régionaux »⁴²⁴.

Quant au Bureau international de Statistique universitaire créé en 1936 au sein de l'Institut international de Coopération intellectuelle, il a « toute ma confiance », assure l'abbé Dubois⁴²⁵. Cette parole dut certainement plaire à Vincenzo Castrilli, présent lui aussi au congrès parisien de Pax Romana pour présenter son bureau⁴²⁶. Dubois suggère néanmoins que le BISU reste en dialogue avec les associations d'étudiants et d'anciens étudiants, afin de lui éviter de sombrer dans « les constructions abstraites » propre à notre « temps d'économie socialiste »⁴²⁷. L'IICI écoutera ces prières : Rudi Salat – à son propre embarras – fut choisi pour faire partie de la Commission consultative du BISU⁴²⁸, au sein de laquelle il se fit une nouvelle fois l'apôtre du placement des diplômés outre-mer⁴²⁹.

3.2. Le cas de l'abbé Joseph Flies

3.2.1. Une figure énigmatique

Ainsi replacé dans son contexte, il est temps de présenter enfin notre devancier, l'abbé Joseph Flies (1910-1998), auteur en 1940 de l'ouvrage *Le chômage intellectuel en Belgique*. Les informations que nous avons recueillies sur ses travaux et sur sa personne restent cependant bien maigres. La seule source biographique disponible est une interview du journal *Luxemburger Wort* en date du 13 juillet 1979 : son autrice retrace le parcours de ce Luxembourgeois, ordonné prêtre en 1935, qui étudia les sciences politiques et sociales à l'Université de Louvain et séjourna à l'Institut catholique de Paris⁴³⁰. Flies y rencontra-t-il le R.P. Dubois ? En tout cas, celui-ci était lu en Belgique, comme en témoigne le compte-rendu de *Que deviendront les étudiants ?* que Jacques Leclercq dresse dans les pages de *La Cité*

⁴²⁴ « Résolutions du Congrès de Paris à propos du chômage des jeunes diplômés d'Université », p. 138.

⁴²⁵ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 31.

⁴²⁶ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°87-88 (mars-avril 1938), p. 160.

⁴²⁷ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 31.

⁴²⁸ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », SALAT Rudi, Fribourg, 21/06/1937, à BONNET Henri, Paris.

⁴²⁹ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, SALAT Rudi, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point III et IV de l'ordre du jour : Les pays 'neufs' comme marché des emplois intellectuels », [1938]. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 19-20, p. 45-49 ; « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 36.

⁴³⁰ REDING Viviane, « Joseph Flies, der Geschichtsforscher von Esch » in *Luxemburger Wort*, 13/07/1979, p. 30, col. 1-2.

chrétienne, le 5 février 1938⁴³¹. L'aumônier général de la Jeunesse universitaire catholique belge, dont les audaces de plume inquiètent déjà les ouailles les plus conservatrices, passe alors ses derniers mois à Bruxelles : en juillet, il quittera l'Institut Saint-Louis pour l'Université de Louvain. Dans le cadre de son cours de philosophie morale, l'abbé Leclercq introduisit pour la première fois le public louvaniste à la sociologie, une science regardée jusque-là avec suspicion par les catholiques car prétendant décrire la société sans référence à la morale chrétienne. Le cours attirait même des élèves de l'École des Sciences politiques et sociales, école qui jusqu'alors avait surtout servi à former les cadres du pilier catholique⁴³².

Il est fort probable que Flies ait été l'un de ces élèves. Dans sa thèse, il se réclame de la « sociologie » et cite avec ferveur les leçons et articles du philosophe démocrate-chrétien⁴³³. Lui-même s'inscrit dans la filiation des penseurs contemporains de « l'humanisme chrétien »⁴³⁴ : son idéal est celui d'une civilisation affranchie de la double tyrannie des « matérialismes marxiste et nationaliste » et du « capital devenu aveugle et inconscient de ses charges sociales »⁴³⁵. On peut se demander si son directeur de thèse, Henri Velge (1888-1951), aurait pleinement souscrit à ce dernier point. Professeur à la Faculté de Droit de l'UCL, spécialiste de la législation sociale et du droit industriel, celui-ci fait partie de la Fédération des Associations et Cercles catholiques, l'aile conservatrice du parti catholique⁴³⁶ ; il officie en outre comme conseiller juridique du Groupe Empain et fait partie du comité directeur de l'Association des Patrons et Ingénieurs catholiques (APIC). Velge est un homme influent. Ancien chef de cabinet des Premiers ministres Carton de Wiart et Theunis entre 1920 et 1925, il est apprécié à Laeken et contribua de sa plume aux réformes économiques de Paul Van Zeeland⁴³⁷. Jadis pressenti par le recteur Ladeuze pour représenter l'UCL à la CESUCI⁴³⁸, le professeur Velge n'est probablement pas un inconnu à la Rue d'Egmont : en tant que secrétaire général du département de l'Enfance au CNSA, il dut fréquenter Francqui pendant la guerre ; et en tant que fondateur et secrétaire général de l'Œuvre nationale de l'Enfance (1919-1945), il

⁴³¹ LECLERCQ Jacques, « Une enquête sur le chômage des intellectuels » in *La Cité chrétienne*, n°267, 12e année, 05/02/1938, p. 204.

⁴³² SAUVAGE Pierre, *Jacques Leclercq (1891-1971). Un arbre en plein vent*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot, 1992, p. 136-142. IDEM, « Leclercq, Jacques » in *NBN*, 1988, p. 234-235. Sur le rôle de Leclercq dans l'introduction de la sociologie à l'UCL, voir VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, « Des chiffres et des hommes. Les catholiques belges et la sociologie universitaire (1939-1970) » in *Archives des sciences sociales des religions*, n°179 (juillet-septembre 2017), p. 129-145.

⁴³³ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 352, p. 388, p. 396-397.

⁴³⁴ *Idem*, p. 34.

⁴³⁵ *Idem*, p. 35.

⁴³⁶ LUYTEN Dirk, *Ideologie en praktijk van het corporatisme tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Bruxelles, VUBPress, 1997, p. 21-22.

⁴³⁷ DABIN Jean, « Velge (Henri) » in *BN*, t. XXXI (*Supplément*, t. III, Fasc. 1), 1961, p. 701-704. MULLER Françoise, « Henri Velge, l'artisan du Conseil d'État belge (1911-1946) » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 37, n°1-2 (2007), p. 143-174. LUYTEN Dirk, « Velge Henri » in *Dictionnaire des patrons*, p. 635-636.

⁴³⁸ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, C/1/7, LADEUZE Paulin, Louvain, 26/09/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/09/1935.

côtoya probablement Jean Masure (1898-1983), qui y avait exercé les fonctions de secrétaire de direction avant de devenir secrétaire de la Fondation Universitaire en 1928⁴³⁹. Enfin, comme on l'a vu, c'est Velge qui est choisi pour représenter le « monde catholique » au comité de direction du Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel de l'Institut de Sociologie Solvay.

Dans ces conditions, on s'attendrait à ce que Flies ait été en contact avec la Fondation Universitaire. Pourtant, son nom est absent des archives de l'institution. Certes, la thèse de Flies parut fort tard : la seule mention que nous en ayons trouvée dans la presse date du 11 mai 1940⁴⁴⁰. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi la préparation de cette thèse n'a pas laissé de trace à la Rue d'Egmont, d'autant qu'il est fort probable que Flies l'ait bel et bien visitée : sa bibliographie mentionne des documents inédits de réunions internationales auxquelles assista Jean Willems, qui se trouvent encore aujourd'hui dans les archives de la Fondation⁴⁴¹. Dans sa thèse, le jeune abbé ne rapporte cependant ni entretiens avec les responsables de la FU ni échanges avec Guillaume Jacquemyns, en charge des études sur le marché de l'emploi intellectuel au sein de l'Institut de Sociologie Solvay⁴⁴². Son étude se base exclusivement sur une revue de la littérature et, nous dit-il, sur des « enquêtes directes qui malheureusement ne nous ont pas donné tous les résultats espérés »⁴⁴³. Incomplétude des archives, défaillance de nos recherches, querelle d'idées ou de personnes ? L'isolement de Joseph Flies reste une énigme.

3.2.2. Restaurer la Pensée

Cet isolement relatif de Flies ne se reflète par dans ses pages, nourries des dernières publications en matière de chômage intellectuel. Il se prononce en faveur des bureaux universitaires de statistique⁴⁴⁴ et condamne tant le numerus clausus que les mesures « fortement antisociales »⁴⁴⁵, telles que l'augmentation des frais d'études⁴⁴⁶. Comme Rudi Salat, Flies

⁴³⁹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.6.18., dossier « Masure Jean, P 2/23 », [Fiche biographique], [s.d.].

⁴⁴⁰ « Bibliographie » in *Le Courrier de l'Escaut*, 11/05/1940, p. 5, col. 5. La *Revue du Travail* en publia un compte-rendu dans son numéro d'octobre 1940. « Le chômage intellectuel en Belgique » in *Revue du Travail*, 41^e année, n°10, octobre 1940, p. 924-933.

⁴⁴¹ Il s'agit des contributions de Jean Willems et de Gaston Martin à la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique de décembre 1936, ainsi que les rapports préparatoires à la réunion de la CCBISU de novembre 1938. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 398-406.

⁴⁴² Il se contente d'écrire : « À tous ceux, enfin, avec lesquels nous avons été mis en contact au cours de nos recherches, nous disons ici notre très sincère merci ». FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 10.

⁴⁴³ *Idem*, p. 9-10.

⁴⁴⁴ *Idem*, p. 104-105, p. 324, p. 393-394.

⁴⁴⁵ *Idem*, p. 348.

⁴⁴⁶ *Idem*, p. 346-347.

fustige les médecins et agronomes qui refusent de quitter « le luxe des grandes villes »⁴⁴⁷ et de partir à la campagne ou au Congo⁴⁴⁸. Confrontant les plaintes des organisations professionnelles au verdict des statistiques et des experts, il juge les premières souvent excessives⁴⁴⁹ : « À ces cris d’alarmes qui, certes, ne furent pas toujours que désintéressés, il est absolument nécessaire qu’on oppose une étude documentaire précise »⁴⁵⁰.

Pourtant, c’est dans l’organisation professionnelle que l’abbé Flies voit le salut des travailleurs intellectuels. En effet, le jeune prêtre analyse le chômage intellectuel comme le symptôme d’un dérèglement plus vaste de la civilisation : la Pensée, qui régnait en maître dans les sociétés antiques et médiévales, s’est vue progressivement évincée par l’Action suite à l’essor du protestantisme, du capitalisme et enfin des totalitarismes athées⁴⁵¹. Par la Pensée, Flies désigne la philosophie, la recherche désintéressée, la spéculation gratuite et, plus encore, la « contemplation », « prototype de la vie éternelle »⁴⁵². De même que le savant sert d’exemple parfait au travailleur intellectuel dans la prose de la Confédération des Travailleurs intellectuels (cf. Chapitre II), de même, chez Flies, ce modèle est celui du moine : le travail intellectuel « approche un peu plus de la contemplation, de la possession tranquille du Vrai et du Beau »⁴⁵³ ; il est donc autrement plus noble que le travail manuel⁴⁵⁴. Cet idéal n’aurait plus sa place dans la société moderne pour laquelle seule importe l’action sur la matière⁴⁵⁵ : « Notre société est dominée par une ‘incontestable poussée de convoitise terrestre’, et se désintéresse trop, à son grand détriment, des valeurs intellectuelles »⁴⁵⁶. Signe de cette perversion moderne : « l’ouvrier en contact avec la matière » est « le héros de notre temps »⁴⁵⁷, et se voit comblé de faveurs là où le travailleur intellectuel subit la prolétarianisation et est réduit dans la rhétorique communiste au rang de parasite⁴⁵⁸. C’est du refus de cette déchéance que serait né le « mouvement des travailleurs intellectuels »⁴⁵⁹, dans lequel les espoirs de Flies semblent se faire chair⁴⁶⁰ : « Leur ambition est de replacer le travail intellectuel dans la vraie hiérarchie des valeurs sociales, et de rendre au travailleur intellectuel la place qui lui convient »⁴⁶¹.

⁴⁴⁷ *Idem*, p. 168.

⁴⁴⁸ *Idem*, p. 166-169, p. 279.

⁴⁴⁹ *Idem*, p. 102-104, p. 166-169, p. 192, p. 201, p. 271.

⁴⁵⁰ *Idem*, p. 103.

⁴⁵¹ *Idem*, p. 15-19.

⁴⁵² *Idem*, p. 32.

⁴⁵³ *Idem*, p. 33.

⁴⁵⁴ *Idem*, p. 88.

⁴⁵⁵ *Idem*, p. 16-20.

⁴⁵⁶ *Idem*, p. 21.

⁴⁵⁷ *Idem*, p. 20.

⁴⁵⁸ *Idem*, p. 20-28.

⁴⁵⁹ *Idem*, p. 22.

⁴⁶⁰ *Idem*, p. 31.

⁴⁶¹ *Idem*, p. 29.

Ces travailleurs intellectuels prolétariés, continue Flies, refuseraient farouchement leur amalgame avec les manuels et « l'unité du travail » dont rêvent les socialistes⁴⁶². Quant aux raisons de ce refus, l'auteur est moins assertif, invoquant tantôt leur psychologie particulière⁴⁶³, le respect pour leur « dignité »⁴⁶⁴, ou la nécessaire prise en compte de leurs qualités personnelles⁴⁶⁵. Souffrant de problèmes sociaux qui leur seraient propres, ils craindraient d'être écrasés sous le nombre des ouvriers au sein d'un syndicat unique, et désireraient maintenir « leur position autonome entre le capital et le travail manuel »⁴⁶⁶. Flies ne voit donc pas d'un bon œil le ralliement de nombreux « salariés intellectuels » aux syndicats ouvriers⁴⁶⁷. Il parle même de « trahisons »⁴⁶⁸, et ses tournures de phrase témoignent de sa répugnance pour le syndicalisme⁴⁶⁹.

Au syndicalisme, le Luxembourgeois préfère « l'organisation professionnelle » ou « organisation corporative des professions »⁴⁷⁰. « Corporations » est d'ailleurs un mot qu'il emploie fréquemment pour désigner celles-ci⁴⁷¹. On peut relier cet attrait du corporatisme économique chez Flies aux travaux de Henri Velge (qui en est le principal théoricien au sein de l'APIC⁴⁷²), à l'enthousiasme de *La Cité chrétienne* pour cette doctrine⁴⁷³ et, au-delà, aux encycliques pontificales que le R.P. Dubois a évoquées à l'occasion du Congrès de Paris de Pax Romana⁴⁷⁴. L'« organisation professionnelle » serait donc la clef pour sortir le travailleur intellectuel du marasme. Elle rendrait possible l'entraide entre confrères (caisses de chômage et de pension, dispensaires médicaux et pharmaceutiques, service juridique, etc.), servirait de groupe de pression auprès des pouvoirs publics pour obtenir des mesures de protection sociale, et permettrait surtout l'autorégulation professionnelle⁴⁷⁵. L'absence de cette régulation interne constituerait, selon lui, « le grand mal de la plupart des professions intellectuelles »⁴⁷⁶, cause de l'avilissement de leurs revenus, de l'abaissement de leur éthique professionnelle et de l'invasion

⁴⁶² *Idem*, p. 22-24.

⁴⁶³ *Idem*, p. 69.

⁴⁶⁴ *Idem*, p. 68.

⁴⁶⁵ *Idem*, p. 68-70.

⁴⁶⁶ *Idem*, p. 77.

⁴⁶⁷ *Idem*, p. 67.

⁴⁶⁸ *Idem*, p. 77.

⁴⁶⁹ Les artistes lyriques auraient « versé dans le syndicalisme » ; les instituteurs se seraient « laissés (sic) entraîner par le mouvement syndicaliste avec action syndicale très forte et même par la politique militante » ; quant aux journalistes, « le syndicalisme a envahi leurs rang ». *Idem*, p. 231-232, p. 238, p. 219.

⁴⁷⁰ *Idem*, p. 372.

⁴⁷¹ *Idem*, p. 192, p. 206, p. 222, p. 237.

⁴⁷² LUYTEN Dirk, *Ideologisch debat en politieke strijd over het corporatisme tijdens het interbellum in België*, Bruxelles, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 1996, p. 84-98.

⁴⁷³ SAUVAGE Pierre, *La Cité Chrétienne (1926-1940). Une revue autour de Jacques Leclercq*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1987 (coll. « Mémoires de la Classe des Lettres », t. LXVII, Fasc. 1), p. 129.

⁴⁷⁴ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 38.

⁴⁷⁵ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 42-45, p. 222-229, p. 235, p. 305, p. 375.

⁴⁷⁶ *Idem*, p. 395.

de leurs rangs par les « empiriques, illégaux et amateurs »⁴⁷⁷. Le propos de Flies ne se limite cependant pas aux universitaires victimes de la concurrence des non-diplômés. Son analyse partant – comme celle de Fuss avant lui – de l’organisation professionnelle plutôt que du diplôme, il inclut dans son étude des professions non-universitaires, comme les architectes ou les artistes, qui réclament désormais l’instauration d’une formation obligatoire comme condition de l’exercice légal de leur profession⁴⁷⁸.

3.2.3. La CTIB, entre parenthèses

Fédérant ces différentes organisations professionnelles, les CTI suscitent naturellement l’enthousiasme de Joseph Flies⁴⁷⁹. L’adhésion du jeune prêtre à la rhétorique de l’intellectuel dreyfusard⁴⁸⁰ est symptomatique de l’investissement croissant de cette posture et de ce substantif par l’aile gauche des penseurs et écrivains catholiques, au cours des années 1930⁴⁸¹. Sa sympathie se porte en premier lieu vers les représentants belges du mouvement des travailleurs intellectuels : « Se rapprochant au début, dans ses tendances, plutôt du syndicalisme ouvrier revendicateur, ils se pose (sic) hardiment à l’heure actuelle, sur le terrain de l’organisation professionnelle »⁴⁸².

Joseph Flies est pourtant contraint de le reconnaître : la version belge de la CTI française eut pour le moins « une existence précaire »⁴⁸³. L’histoire de la Confédération des Travailleurs intellectuels de Belgique – que nous avons reconstituée dans les paragraphes qui suivent grâce à de rares sources trouvées tantôt dans les archives du BIT, tantôt dans celles de la Fédération médicale belge – ressemble en effet à une succession d’échecs et de querelles. Fondée fin 1920 avec le soutien de sa devancière d’Outre-Quévrain, la CTIB pouvait compter à ses débuts sur l’adhésion de personnalités de marque, comme Albert Brachet, Ernest Mahaim, Maurice Ansiaux ou Paul Otlet (dont l’Union des Associations internationales joua un rôle de catalyseur international pour les CTI)⁴⁸⁴. En 1925, elle affichait 6000 membres à son compteur⁴⁸⁵, quoique

⁴⁷⁷ *Idem*, p. 371.

⁴⁷⁸ *Idem*, p. 371.

⁴⁷⁹ *Idem*, p. 373.

⁴⁸⁰ « [L’intellectuel] pèse son jugement avec une sincérité absolue, se défiant de tout, critiquant tout, se défendant de toutes les influences étrangères, car tout pourrait l’incliner à ne pas être impartial ». *Idem*, p. 72.

⁴⁸¹ CHENAUX Philippe, « La naissance des intellectuels catholiques en Belgique francophone. Une hypothèse de recherche fondée sur les archives romaines » in COURTOIS Luc, DELVILLE Jean-Pierre, ROSART Françoise, ZELIS Guy, *Les intellectuels catholiques en Belgique francophone au 19^e et 20^e siècles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2009, p. 47-49. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 18.

⁴⁸² FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 375.

⁴⁸³ *Idem*, p. 374.

⁴⁸⁴ *Ibidem*. DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels », p. 10.

⁴⁸⁵ BIT, *Annuaire international du Travail*, 1925, 4^e partie (*Organisations des travailleurs intellectuels*), p. 1.

Flies évoque déjà un premier écroulement⁴⁸⁶. Le 25 mai 1926, elle est reconstituée sous la présidence du professeur liégeois Maurice Wilmotte, mais ne tarde pas à s'effondrer derechef⁴⁸⁷. Il faudra tous les efforts du secrétaire général de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels, Louis Gallié, pour qu'en 1929 une « Fédération Nationale des Employés et Producteurs Intellectuels » voie le jour⁴⁸⁸, suivie en juin 1930 par une CTIB flambant neuve⁴⁸⁹ – mais dès septembre 1930, le BIT constate sa disparition : « querelles entre wallons et flamands »⁴⁹⁰. En octobre 1930, Fernand Maurette médite sur ce nouvel échec : « Sans nous mettre trop en avant, il faudrait trouver quelques Belges actifs et dévoués, en même temps que représentatifs de diverses tendances : cath., lib., soc., flamands. C'est là le hic ». Mais pour cette mission délicate, Maurette avait la femme de la situation : Marie-Thérèse Nisot⁴⁹¹.

Marie-Thérèse Nisot, née en 1896⁴⁹² à Charleroi, docteur en droit, fut membre de l'Institut belge de Droit comparé, de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes et du comité directeur de l'Union belge pour la Société des Nations (qu'elle présida à partir de 1930). Collaboratrice de diverses revues belges et françaises, autrice de travaux sur des sujets aussi divers que l'eugénisme, la protection de l'enfance ou l'éducation ouvrière, Nisot avait d'abord travaillé comme stagiaire volontaire pour le service du chômage et de l'émigration du BIT (novembre 1927), puis occupé différents postes temporaires (notamment auprès du service des travailleurs intellectuels) jusqu'au 28 février 1931. Le soutien que reçurent ses candidatures de la part de Hendrik Heyman et de Henri Pauwels, ainsi que les quatre années durant lesquelles elle étudia à l'Université de Fribourg, suggèrent une appartenance à la religion catholique ; mais ce n'est qu'une hypothèse. Marie-Thérèse Nisot fit notamment office de secrétaire de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels du BIT⁴⁹³. Elle contribua à l'enquête sur le chômage des intellectuels dirigée par Henri Fuss, rédigeant pour celui-ci plusieurs rapports⁴⁹⁴.

⁴⁸⁶ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 374.

⁴⁸⁷ *Idem*, p. 374. *Informations sociales*, vol. 19, n°19, 26/07/1926, p. 206.

⁴⁸⁸ VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 282.

⁴⁸⁹ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 374.

⁴⁹⁰ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/8, [EASTMAN Mack], « Rapport sur le Congrès de la C.I.T.I. à Londres. 15-19 septembre 1930 », [<29/09/1930], p. 1.

⁴⁹¹ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/8, EASTMAN Mack, 18/10/1930, à MAURETTE Fernand.

⁴⁹² Nous nous fions sur ce point à son dossier personnel dans les Archives du BIT, complété de sa main. *AHBIT*, Genève, P. 2150, « Note individuelle », [s.d.]. Toutefois, selon DE SEYN Eugène, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. II, Bruxelles, L'Avenir, 1936, p. 780, Marie-Thérèse Nisot serait née en 1902.

⁴⁹³ *Ibidem*. *AHBIT*, Genève, P. 2150.

⁴⁹⁴ *AHBIT*, Genève, P. 2150, NISOT Marie-Thérèse, 19/12/1929, à FUSS Henri ; NISOT Marie-Thérèse, 12/06/1930, à THOMAS Albert.

En 1930, Marie-Thérèse Nisot est donc chargée par la CITI (et le BIT) de remettre la CTIB sur les rails⁴⁹⁵. Elle semble y être parvenue en décembre, lorsqu'une nouvelle Confédération belge voit le jour sous la présidence de l'avocat José Schuermans⁴⁹⁶. Nisot représente la nouvelle confédération belge à la CITI et à la CCTI à partir de 1931⁴⁹⁷. La nouvelle CTIB rédigea rapidement un cahier de revendications⁴⁹⁸ et parvint à constituer un « Comité Parlementaire de Défense des Travailleurs Intellectuels »⁴⁹⁹. Toutefois, elle entra immédiatement en conflit avec une deuxième CTIB, laquelle se présentait comme la véritable héritière de la CTIB de 1920 et se constitua en ASBL pour tenter de s'en réserver le titre⁵⁰⁰. En vain : la CTIB-Schuermans fut reconnue par la CITI et organisa deux congrès internationaux à Bruxelles, le premier en février 1931, le second en septembre 1935⁵⁰¹. En 1932, elle affirme compter 30 000 personnes dans ses rangs (mais le BIT semble sceptique⁵⁰²) et, en 1934, Schuermans devient secrétaire adjoint de la CITI⁵⁰³.

Doit-on voir dans cette lutte intestine une conséquence du réalignement de la Confédération sur le mouvement des classes moyennes, qui avait déjà poussé Paul Otlet à la quitter en 1926⁵⁰⁴ ? José Schuermans, en tout cas, affirme que, dans sa première mouture, la CTIB était « d'inspiration plutôt syndicaliste » et que « les universitaires y étaient peu nombreux et hésitaient à en faire partie à cause des tendances de la confédération »⁵⁰⁵. En 1931,

⁴⁹⁵ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/8, [EASTMAN Mack], « Rapport sur le Congrès de la C.I.T.I. à Londres. 15-19 septembre 1930 », [*<29/09/1930*], p. 1-2 ; EASTMAN Mack, 18/10/1930, à MAURETTE Fernand.

⁴⁹⁶ *Informations sociales*, vol. 37, n°4, 27/04/1931, p. 145.

⁴⁹⁷ *AGR, Bruxelles*, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, CTIB, *Notice sur le Mouvement du Cartel de Défense des Travailleurs Intellectuels*, [s.d., ca 1930], p. 3. *L'Année sociale*, 1931, p. 24.

⁴⁹⁸ Elle réclamait, entre autres, la protection des titres professionnels, la réduction du temps de travail, des indemnités de chômage pour les travailleurs intellectuels licenciés, des assurances sociales à leur bénéfice, la lutte contre les cumuls, la prolongation de la scolarité et l'organisation de grands travaux d'utilité publique. *AGR, Bruxelles*, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, CTIB, « Note remise par la C.T.I. à l'occasion de l'interpellation de Mr. L. Pierard, Membre de la Chambre des représentants, et contenant les desiderata de la C.T.I. de Belgique, vis-à-vis de la crise », Bruxelles, [1931], p. 2.

⁴⁹⁹ *AGR, Bruxelles*, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, CTIB, « Convocation à l'Assemblée Générale du 28 novembre 1931 », 13/11/1931.

⁵⁰⁰ *AHBIT, Genève*, N/207/102/7/1, LEDOUX Paul, PEIREN Prosper, Bruxelles, 25/01/1932, à THOMAS Albert, Genève, 26/01/1932. *AGR, Bruxelles*, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, LEDOUX Paul, PEIREN Prosper, Bruxelles, 25/11/1931, à Fédération médicale belge, Bruxelles. *AGR, Bruxelles*, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, SCHUERMANS José, Bruxelles, à PEIREN Prosper, Bruxelles. *AGR, Bruxelles*, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, LEDOUX Paul, PEIREN Prosper, Bruxelles, 13/11/1931, à « Messieurs l'avocat J. Schuermans et les membres de la réunion du 28 Novembre 1931, annoncée par la voix de la presse belge le jeudi 12 Novembre 1931 ».

⁵⁰¹ « Chronique » in *BCI*, vol. 1, n°3 (mars 1931), p. 125. « Chronique » in *Idem*, vol. 1, n°9 (septembre 1931), p. 449. *AGR, Bruxelles*, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, SCHUERMANS José, Bruxelles, 09/05/1935, à Fédération médicale belge, Bruxelles.

⁵⁰² *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, EASTMAN Mack, Genève, 03/05/1932, à GALLIÉ Louis, Paris.

⁵⁰³ *Informations sociales*, vol. 49, n°1, 01/01/1934, p. 28.

⁵⁰⁴ VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 282. Sur le rôle du pharmacien Raymond Pattou et de l'avocat Florent Dauwe comme intermédiaires entre les deux mouvements, voir HEYRMAN Peter, *Middenstandsbeweging en beleid in België*, p. 245, p. 252 Voir aussi SCHUERMANS José, *Pour un bloc des classes moyennes. Une expérience belge*, Gand, 1937.

⁵⁰⁵ MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 52.

elle prend ses distances avec le mouvement ouvrier⁵⁰⁶. La Confédération assure désormais combattre « les partis du désordre »⁵⁰⁷, et salue même le fascisme italien qui aurait rétabli « l'équilibre dans l'échelle des valeurs sociales »⁵⁰⁸. Ce positionnement inquiète le BIT et la CITI⁵⁰⁹, mais il découle peut-être d'une stratégie de rapprochement avec les professions libérales, réticentes à tout « syndicalisme »⁵¹⁰ : en 1934, Schuermans parvient ainsi à créer une « Confédération » ou « Commission Nationale des Professions Libérales », sous sa présidence⁵¹¹.

Nouveau coup de théâtre en juin 1936 : on découvre José Schuermans à la tête d'une « Confédération belge des travailleurs chrétiens intellectuels et des Professions intellectuelles catholiques », qui entend grouper « tous les intellectuels belges » en un « Front corporatif du travail intellectuel »⁵¹². Parmi ses revendications, outre les habituelles protection des titres, lutte contre les cumuls ou extension de la législation sociale, cette Confédération nouvelle se propose de « consolider l'institution familiale des travailleurs intellectuels, par le retour de la mère au foyer » et de « favoriser l'accès des intellectuels à la propriété, en défendant tout le patrimoine des intellectuels contre la fiscalité »⁵¹³. Deux ans plus tard, Schuermans est à la tête d'un « Comité de Défense des Travailleurs intellectuels de Belgique », visant à étendre la législation sociale en leur faveur⁵¹⁴, et dirige simultanément une « Confédération Nationale des Professions Intellectuelles » ayant pour but « l'organisation des professions et leur représentation organique dans l'État »⁵¹⁵. La Confédération fondée fin 1930 perdurait cependant, sous la présidence de Henri de Vergnies, toujours flanqué de Marie-Thérèse Nisot comme secrétaire générale (elle devint même, en 1937, trésorière de la CITI⁵¹⁶). L'ancienne nouvelle CTIB cherchait elle aussi à s'insérer dans les projets d'« organisation

⁵⁰⁶ AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, CTIB, *Notice sur le Mouvement du Cartel de Défense des Travailleurs Intellectuels*, [s.d., ca 1930], p. 5.

⁵⁰⁷ *Idem*, p. 6.

⁵⁰⁸ *Idem*, p. 5.

⁵⁰⁹ AHBIT, Genève, N/207/1000/11/9, MAURETTE Fernand, « Rapport sur le Congrès international des travailleurs intellectuels. Bruxelles, 21-26 septembre 1931 », 01/10/1931, p. 3.

⁵¹⁰ AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, CTIB, *Notice sur le Mouvement du Cartel de Défense des Travailleurs Intellectuels*, [s.d., ca 1930], p. 6.

⁵¹¹ Elle comptait dans ses rangs des représentants des associations professionnelles de médecins (dont la FMB), avocats, pharmaciens, architectes, artistes, comptables et experts-comptables, chimistes, agents de change, assureurs et agents d'assurances. HEYRMAN Peter, *Middenstandsbeweging en beleid in België*, p. 252. AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, SCHUERMAN José, Bruxelles, 09/05/1935, à Fédération médicale belge, Bruxelles.

⁵¹² AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, SCHUERMAN José, SCORIELS P., Bruxelles, 18/06/1936, à Fédération médicale belge, Bruxelles.

⁵¹³ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 373.

⁵¹⁴ AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, SCHUERMAN José, 08/03/1938, à Fédération médicale belge, Bruxelles. MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 52.

⁵¹⁵ *Idem*, p. 51.

⁵¹⁶ « Chronique. Culture générale. À la Confédération internationale des Travailleurs Intellectuels » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 92.

professionnelle » que préparait alors le gouvernement⁵¹⁷, veillant à rester « à égale distance du capital et du travail », comme le rappelle encore Nisot en 1940⁵¹⁸.

Si à ce stade le lecteur est perdu, c'est normal – et significatif. Coïncée entre les piliers, sapée par les différends linguistiques, la CTIB ne joua qu'un rôle négligeable dans l'histoire des mouvements sociaux en Belgique⁵¹⁹. Elle ne compta jamais beaucoup de membres et, de l'aveu de ses dirigeants, ne représentait qu'elle-même⁵²⁰. « Nous voulons combattre l'indifférence coupable qui règne dans trop de milieux d'intellectuels et réagir contre cette 'trahison des clercs' qui se manifeste de nos jours plus grave que jamais », exhorte José Schuermans dans une énième tentative pour pousser la FMB à rejoindre ses rangs, en 1938⁵²¹. Interrogé par Flies, l'avocat le reconnaît : « les résultats acquis n'ont été que fort minimes »⁵²². L'histoire de la CTIB, reflet de ces divisions auxquelles l'historiographie attribue l'absence d'« intellectuels » en Belgique, illustre néanmoins le rôle du BIT comme « incubateur à CTI », à travers la personne de Marie-Thérèse Nisot. Le parcours de cette dernière, encore méconnu, est d'autant plus intrigant que le travail des femmes est à cette époque remis en question – en premier lieu par les catholiques.

3.3. La tentation de l'exclusion des femmes

« La femme est devenue la rivale de l'homme sur le marché du travail », avertit Jean Dupuy dans le rapport qu'il présente au COIE en avril 1934. Le président de la FUISDN y désigne même « le développement des études féminines » comme la principale cause de la pléthore en France⁵²³. Les discours de ce type, mettant en cause la concurrence des femmes, constituent un phénomène récurrent en périodes d'alerte à l'encombrement des professions libérales⁵²⁴. La Belgique de l'Entre-deux-guerres ne fait guère exception. Lors des premiers

⁵¹⁷ AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, NISOT Marie-Thérèse, Bruxelles, 30/11/1936, à Fédération médicale belge, Bruxelles.

⁵¹⁸ NISOT Marie-Thérèse, « La protection du titre dans les professions intellectuelles » in *RIT*, vol. 41, n°1 (janvier 1940), p. 35.

⁵¹⁹ VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 280-283.

⁵²⁰ *Idem*, p. 280-283.

⁵²¹ AGR, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, Boîte 2515-2521, dossier n°2521, SCHUERMANS José, 08/03/1938, à Fédération médicale belge, Bruxelles.

⁵²² FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 375.

⁵²³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], DUPUY Jean, « Le Chômage de la Jeunesse », Genève, 16-17 avril 1934, p. 5.

⁵²⁴ BRENDÉL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 16. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 141-142. MOULINIER Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne*, p. 84. PUCHE Amélie, *Les femmes à la conquête de l'université*, p. 145-146.

travaux de l'AILC, le secrétaire de la CTIB, Constant Pinart, mettait déjà en cause « les femmes mal orientées vers certaines professions intellectuelles » au détriment d'« une bonne préparation aux travaux du ménage, aux soins à donner aux malades, etc. »⁵²⁵. Si le nombre d'étudiantes (1280 contre 10 732 étudiants en 1935-1936⁵²⁶) et de diplômées de l'enseignement supérieur (1466 contre 39 090 diplômés au 27 février 1937⁵²⁷) reste faible, l'arrivée de ces « jeunes filles à nuques rasées et cheveux courts »⁵²⁸ dans les universités belges n'en suscite pas moins l'inquiétude. Les raisons qui poussent alors les femmes à entreprendre des études supérieures sont complexes. Certaines fréquentent encore les amphithéâtres pour y chercher un mari⁵²⁹ ; mais la plupart ont désormais bien l'intention de vivre de leur diplôme. À la disparition des dots (balayées par l'inflation) et à la crainte de devoir survivre seule avant le mariage ou après le veuvage s'ajoute un désir croissant de culture et d'indépendance – un travail à soi permettant d'envisager le divorce ou le célibat. Le travail féminin n'est plus seulement une fatalité subie par les ouvrières, mais aussi un choix stratégique de la part des dames des classes moyennes, se tournant vers des emplois jugés propres et valorisants comme le travail de bureau⁵³⁰.

3.3.1. L'offensive et la riposte

Les représentants de l'Union catholique d'Études internationales se firent les apôtres de l'exclusion de la femme comme remède au chômage, et notamment au chômage des intellectuels. Ainsi, dans leur premier jet du *Mémoire sur le chômage de la jeunesse* (31 janvier 1935), Mgr Beaupin et son coreligionnaire Joseph Danel⁵³¹ déplorent l'absence de référence à la « jeunesse féminine » dans l'avant-projet de recommandation préparé par Henri Fuss en vue de la session prochaine de la Conférence internationale du Travail : « Ce qu'il y aurait lieu de tenter pour maintenir la femme au foyer ou préparer la jeune fille, future épouse et future mère

⁵²⁵ « Réunion de la Section chargée de l'étude des Travailleurs Intellectuels », p. 19.

⁵²⁶ CESUCI, *Deuxième rapport général*, Bruxelles, [1937], p. 8.

⁵²⁷ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 14.

⁵²⁸ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, Extrait de : MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels » in *Liège-Médical*, 02/03/1930, p. 1.

⁵²⁹ PUCHE Amélie, *Les femmes à la conquête de l'université*, p. 170-171.

⁵³⁰ *Idem*, p. 147-176. COURTOIS Luc, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain*, p. 84-85. GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 251-262.

⁵³¹ Joseph Danel (1885-1975), avocat et professeur de droit du travail aux Facultés catholiques de Lille, fut expert juridique auprès du BIT et membre de la Commission du Chômage et de la Jeunesse de l'UCEI. Ancien du Sillon, il était proche de la JOC et des syndicats chrétiens. « Danel Joseph » in CAUDRON André (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, t. IV (*Lille – Flandres*), Paris, Beauchesne, 1990, p. 134-135.

à y rester, manque »⁵³². Quelques mois plus tard, lors de la session du COIE consacrée au « chômage de la jeunesse universitaire », Rudi Salat prend à son tour la parole pour réclamer du Comité une résolution dans ce sens⁵³³ : « C'est ainsi que l'on doit réserver aux hommes la possibilité d'avoir une profession, en écartant les femmes mariées, puisque à l'heure actuelle, on n'a plus la possibilité de donner à tout être humain une profession »⁵³⁴. Toutefois, le secrétaire administratif de Pax Romana est d'emblée repris par les autres participants à la réunion : Walter Kotschnig « s'oppose formellement » à son point de vue⁵³⁵ et le président de la session, le diplomate et historien polonais Oscar de Halecki – pourtant membre de l'UCEI⁵³⁶ – écarte tout critère de sélection autre que les capacités intellectuelles⁵³⁷.

Surtout, Salat se heurte à la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités, laquelle a préparé pour l'occasion un rapport sur « The Status and Employment of Women Intellectual Workers ». Dans ce mémoire, la FIFDU dresse l'inventaire des mesures prises de par le monde en vue de résorber la crise de chômage par l'exclusion des femmes. Elle y pointe notamment du doigt la Belgique⁵³⁸, où les gouvernements successifs ont multiplié les mesures discriminatoires à l'encontre des travailleuses et des chômeuses, manuelles comme intellectuelles, depuis 1931⁵³⁹. Les diplômées belges furent spécialement touchées par les circulaires ministérielles prohibant le recrutement de femmes dans les administrations (12 avril 1934) et interdisant aux conjoints des agents de l'État toute activité rémunérée (5 février 1935). Le 15 février 1934, le R.P. Georges Rutten, secrétaire général de la CSC et membre du conseil

⁵³² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (Période de préparation) – Commission consultative de la BISU (1923-1938) », BEAUPIN Eugène & DANIEL Joseph, « Projet de mémoire sur le chômage de la jeunesse », 31/05/1935, p. 14.

⁵³³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 11 ; « Réunion des représentants des oies, Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève le jeudi 11 avril 1935, à 15 heures 30 », p. 14.

⁵³⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 11.

⁵³⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IICI, « Réunion des représentants des oies, Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève le jeudi 11 avril 1935, à 15 heures 30 », p. 14.

⁵³⁶ SHINE Cormac, « Papal Diplomacy by Proxy? », p. 792.

⁵³⁷ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 11.

⁵³⁸ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IFUW, « The Status and Employment of Women Intellectual Workers. Report presented to the Tenth Session of the Committee of Representatives of International Student Organisations, Geneva, April 10th-11th, 1935 », mars 1935, p. 2-4.

⁵³⁹ GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 274-275.

d'administration de la Fondation Universitaire⁵⁴⁰, déposa même, avec d'autres sénateurs catholiques, un projet de loi visant à restreindre le travail de la femme mariée. Si le projet ne fut jamais été pris en considération par le Sénat, un arrêté-loi du 8 décembre 1934 confia au gouvernement Theunis II le pouvoir de contingenter à sa guise le travail des femmes, même célibataires⁵⁴¹.

Dans la thèse qu'elle a consacrée à la FIFDU, Marie-Élise Hunyadi souligne que ce mémoire présenté au COIE et, plus largement, les polémiques contemporaines autour du chômage des intellectuels constituent l'un des rares épisodes où les représentantes de cette Fédération revendiquèrent leur identité féminine. Enclines jusque-là à se présenter avant tout comme universitaires et à garder les revendications féministes sous le boisseau, elles devaient désormais consacrer l'essentiel de leurs activités à la lutte contre l'ostracisme dont elles étaient menacées dans les universités et professions intellectuelles⁵⁴². Significativement, leur rapport au COIE dénonce ces menaces au moyen d'un argumentaire d'ordre économique (gaspillage des compétences des femmes diplômées, nécessité de travailler pour maintenir son niveau de vie et son pouvoir d'achat, etc.), mais aussi, « and even more emphatically on the ground of the common human right to develop one's abilities to the utmost and to use one's training wherever it can be most usefully turned to service »⁵⁴³. Cet appel aux principes contraste avec les statistiques et les enquêtes minutieuses qu'affectionnait la FIFDU en temps normal. Hunyadi qualifie cette dernière posture de « féminisme d'expertise »⁵⁴⁴, terme qu'elle emprunte aux travaux de Françoise Thébaud sur l'une des membres de cette Fédération, la Française Marguerite Thibert (1886-1982). D'obédience socialiste, cheffe du service du travail des femmes et des enfants au sein du BIT, Thibert se trouvait alors en première ligne sur le front de la défense du travail féminin⁵⁴⁵. Il en alla de même sur le terrain du chômage intellectuel.

Ainsi, lorsqu'à la Conférence genevoise de septembre 1933 Kotschnig expose la croissance exponentielle du nombre de femmes dans les universités, c'est Thibert qui intervient pour rappeler que ces pourcentages impressionnants résultent du nombre réduit d'étudiantes en

⁵⁴⁰ SAUVAGE Pierre, « Rutten, Joris-Albert » in *NBN*, vol. 4, Bruxelles, Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1997, p. 339-343.

⁵⁴¹ GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 274-275.

⁵⁴² HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études...*, p. 398-398, p. 407-408, p. 422-423.

⁵⁴³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IFUW, « The Status and Employment of Women Intellectual Workers. Report presented to the Tenth Session of the Committee of Representatives of International Student Organisations, Geneva, April 10th-11th, 1935 », mars 1935, p. 2.

⁵⁴⁴ HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études...*, p. 367-368.

⁵⁴⁵ THÉBAUD Françoise, *Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*, Paris, Belin, 2017, p. 228-231.

chiffres absolus, et ne peuvent donc servir d'argument à la thèse d'une invasion féminine de l'enseignement supérieur⁵⁴⁶. Lors de la réunion du COIE d'avril 1935, c'est encore Thibert qui donne la réplique à Salat, arguant que le travail de la femme est à la fois un droit, une nécessité pour le ménage et une source de pouvoir d'achat dont le tarissement ne ferait qu'aggraver la crise⁵⁴⁷. Mis à part les protestants de la FUACE, qui préférèrent s'abstenir, les autres organisations internationales d'étudiants lui apportèrent leur soutien⁵⁴⁸ et le COIE vota une résolution condamnant toute « mesure limitative » à l'égard des femmes dans les universités et emplois intellectuels⁵⁴⁹.

Si Marguerite Thibert tient à ce vœu du COIE, c'est sans doute parce qu'elle sait qu'il sera transmis à la Conférence internationale du Travail. Depuis le début de l'année, les Jeunes ouvrières chrétiennes mènent campagne, à coups d'affiches et de pétitions, afin d'obtenir de la Conférence une recommandation en faveur du retour de la femme au foyer. Du BIT, Thibert organise la riposte, suscitant et coordonnant les démarches et les motions en sens contraire de la part des associations internationales féminines⁵⁵⁰. Il en va de même au Comité d'Entente des Grandes Associations internationales : l'avant-projet de mémoire sur le chômage de la jeunesse de Beaupin et Danel, dont le traitement des femmes a déjà fait l'objet de critiques lors d'une réunion informelle rassemblant, en février, les grandes associations internationales ayant leur siège à Genève, est une nouvelle fois amendé en mars lors de rencontres officieuses auxquels participèrent Beaupin, Fuss et Thibert⁵⁵¹. *In fine*, tout en recommandant le développement de l'enseignement ménager, le mémoire assure la Conférence du respect du CEGAI pour le droit de la femme à exercer « une profession adaptée à son tempérament et à ses aptitudes »⁵⁵². Cette formulation vague contenta l'Union catholique d'Études internationales, Pax Romana et diverses associations catholiques internationales et nationales,

⁵⁴⁶ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 13. KOTSCHNIG Walter, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels », p. 28.

⁵⁴⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 12.

⁵⁴⁸ AHBIT, Genève, D/600/572/6/6, ARTUS Jean, « Réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants », [>11/04/1935], p. 2.

⁵⁴⁹ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in BCI, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 398.

⁵⁵⁰ THÉBAUD Françoise, *Une traversée du siècle*, p. 222-223.

⁵⁵¹ AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/1, LIARD Yvonne, BEAUPIN Eugène, [1935], à « Cher Collègue » (chaque association-membre). AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/1, Minute Sheets, FUSS Henri, 18/03/1935, à MAURETTE Fernand.

⁵⁵² « Mémoire du Comité d'Entente des Grandes Associations Internationales » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 841.

qui y souscrivirent⁵⁵³. En définitive, la session de juin 1935 de la CIT se gardera de toute atteinte aux libertés des travailleuses⁵⁵⁴.

Pendant que la FIFDU bataille à Genève, la Fédération belge des Femmes universitaires (FBFU) bataille à Bruxelles. Les mesures discriminatoires adoptées par la Rue de la Loi sous la pression des catholiques y subissent alors l'opposition d'un véritable « front commun féminin »⁵⁵⁵, unissant organisations féministes et associations de femmes libérales et socialistes. À force de meetings et de démarches, elles parvinrent à vider ces mesures de leur substance : arrêtés royaux et circulaires ministérielles furent rarement appliqués, et les dérogations étaient nombreuses⁵⁵⁶. L'offensive avait été arrêtée.

3.3.2. Retraite catholique

« La protestation si légitime des associations féminines, protestation dont la plus élémentaire justice m'oblige à tenir compte de grand cœur, doit trouver ici un écho »⁵⁵⁷, assure le R.P. Dubois dans les pages de *Que deviendront les étudiants ?* Quand bien même il la verrait plus volontiers auprès de ses enfants, l'abbé Dubois refuse d'interdire à la femme mariée de travailler. Il reconnaît à celle-ci, d'une part, ce « droit naturel qui dépasse les contingences et est imprescriptible »⁵⁵⁸, et, d'autre part, la nécessité, au vu des circonstances de l'heure, de gagner sa vie faute de dot ou de rente⁵⁵⁹. L'opposition de Dubois à cette interdiction, qu'il affiche aussi lors du Congrès de Paris de Pax Romana⁵⁶⁰, lui vaut l'approbation de la plénière du CEGAI, les 6 et 7 juillet 1936⁵⁶¹. Salat est pourtant présent, mais garde le silence ; et Andrée Butillard, de l'Union catholique internationale de Service social, déclare que l'« on exagère souvent l'encombrement des carrières libérales par les femmes mariées. Il est très fréquent que, dès le premier enfant, elles se consacrent uniquement à la famille »⁵⁶². Ce changement d'attitude de la part des catholiques satisfait certainement la Suisse Émilie Gourd, qui félicite Dubois

⁵⁵³ Pour la Belgique, il s'agit du Secrétariat général des Œuvres sociales féminines, des Ligues ouvrières féminines chrétiennes et de la JOC – pourtant toutes engagées en faveur de la limitation du travail des femmes. « Mémoire présenté par l'Union catholique d'études internationales », Paris, 27/05/1935 in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 849-850.

⁵⁵⁴ THÉBAUD Françoise, *Une traversée du siècle*, p. 233.

⁵⁵⁵ GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 279.

⁵⁵⁶ *Idem*, p. 277-279. DI TILLIO Viviane, « La Fédération belge des Femmes universitaires. Naissance et essor (1921-1940) » in *Sextant*, vol. 9, 1998, p. 83-84, p. 88-89, p. 97-103.

⁵⁵⁷ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 58.

⁵⁵⁸ *Idem*, p. 101.

⁵⁵⁹ *Idem*, p. 57-60.

⁵⁶⁰ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 41-43.

⁵⁶¹ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 26-27.

⁵⁶² *Idem*, p. 28.

pour sa « déclaration catégorique »⁵⁶³. Gourd, secrétaire de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes, est une proche amie de Marguerite Thibert⁵⁶⁴. Par la suite, elle insiste à plusieurs reprises pour que le rapport que prépare Dubois sur le chômage des intellectuels récuse explicitement toute discrimination⁵⁶⁵.

L'UCEI semble donc se résigner – même si subsiste, chez Dubois comme chez Salat, l'espoir de proposer un jour aux jeunes filles des études conformes aux dispositions physiques et psychologiques qui leur seraient innées⁵⁶⁶. En Belgique aussi, les catholiques rêvent alors d'un enseignement secondaire et supérieur adapté à la « nature » féminine, qui se contenterait d'orner l'esprit de ses élèves sans leur apprendre de métier et en les préparant à leur devoir maternel⁵⁶⁷. Cependant, même l'Université catholique de Louvain a ouvert ses portes aux étudiantes en 1920. Cette décision s'expliquait par les mêmes raisons pragmatiques qu'invoque Dubois : au vu des circonstances économiques, la demoiselle de bonne famille sera de toute manière obligée de faire des études supérieures et de gagner sa vie ; alors autant qu'elle le fasse dans une université où son âme sera à l'abri⁵⁶⁸. Doit-on y voir la raison pour laquelle le recteur magnifique Paulin Ladeuze, interrogé en décembre 1934 par *Le Neptune* sur le « féminisme universitaire » et les perspectives de limitation du travail féminin, refuse purement et simplement de répondre ?⁵⁶⁹

Quant à Joseph Flies, son attitude à l'égard de l'exclusion des femmes oscille pareillement entre sympathie théorique et rejet pragmatique⁵⁷⁰. Il relaie l'opinion de son promoteur, Henri Velge, lequel s'est nettement exprimé, dans le cadre de l'Association des Patrons et Ingénieurs catholiques, en faveur du principe de l'interdiction du travail féminin – tout en reconnaissant la « complexité » du phénomène⁵⁷¹. On serait tenté de voir dans cette « complexité » la gêne de l'APIC qui, contrairement à la CSC, mesurait son enthousiasme : une

⁵⁶³ *Idem*, p. 25.

⁵⁶⁴ THÉBAUD Françoise, « Thibert Marguerite » in BARD Christine (dir.), *Dictionnaire des féministes. France, XVIII^e – XX^e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 1417-1419.

⁵⁶⁵ *AHBIT*, Genève, ED/1000/55/11, [DUBOIS Marc], « Analyse du Projet de Rapport sur le Non-Emploi des Jeunes Intellectuels, son Étendue et ses Remèdes », 18/11/1936, p. 4 ; CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 19 et 20 Février 1937 (Trente-Septième Session) », 03/03/1937, p. 23.

⁵⁶⁶ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 60. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, [SALAT Rudi], « 1935/1936. Rapport présenté par le Secrétariat général au Congrès de Salzbourg – Klagenfurt – Vienne », [1936], p. 11.

⁵⁶⁷ COURTOIS Luc, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain*, p. 67-68, p. 71. GUBIN Éliane, « Les courants féministes en Belgique » in KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette (éd.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*, p. 47. EADEM, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 256.

⁵⁶⁸ COURTOIS Luc, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain*, p. 66-68.

⁵⁶⁹ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 09/12/1934, p. 1, col. 1.

⁵⁷⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 365.

⁵⁷¹ *Idem*, p. 364-365.

telle mesure priverait en effet les patrons catholiques d'une large réserve de main-d'œuvre à bon marché⁵⁷².

3.3.3. Expert·e·s

En dehors de ces cercles catholiques, l'exclusion des femmes comme remède au chômage intellectuel ne rencontre que peu d'échos. Fernand Maurette condamne cette « solution 'à la mode' »⁵⁷³, jugeant le nombre des femmes trop faible pour constituer un vrai danger économique et soulignant l'importance nouvelle accordée au diplôme dans certains métiers historiquement féminins⁵⁷⁴. « Enfin, » ajoute-t-il, « nous ne saurions négliger le principe de l'égalité des sexes, qui non seulement doit se manifester dans le droit, mais existe en fait en matière de travail intellectuel plus encore qu'en matière de travail manuel »⁵⁷⁵. De même, Walter Kotschnig condamne les restrictions aux études et au travail des femmes comme égoïstes, injustes et inutiles vu leur faible nombre (il s'est à cet égard amendé par rapport à 1933)⁵⁷⁶. Leurs performances professionnelles n'auraient rien à envier à celles de leurs collègues de l'autre sexe⁵⁷⁷, et leur présence à des postes de responsabilité préserverait la civilisation de ses travers masculins⁵⁷⁸.

Pourtant, le discours de Kotschnig à l'égard des *professional women* s'inscrit aussi dans une logique de naturalisation implicite de leurs qualités professionnelles (« a certain intuition and sensitiveness, an attention to detail and very often a sense of measure »)⁵⁷⁹, et il ne va pas jusqu'à encourager le travail féminin dans tous les métiers – une position que l'auteur associe à « a few extremist feminist organizations »⁵⁸⁰. La tolérance à l'égard des femmes universitaires est d'autant plus grande que leur travail est intellectuel, et ne constitue donc pas un danger pour leur constitution supposée fragile. Ce deux poids, deux mesures que l'on retrouve sous la plume

⁵⁷² GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 278-279.

⁵⁷³ « Activité de l'organisation. Xe réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 128.

⁵⁷⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 8.

⁵⁷⁵ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 331-332.

⁵⁷⁶ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 16. *IDEM, Unemployment in the Learned Professions*, p. 68-73, p. 231-234.

⁵⁷⁷ *Idem*, p. 231-232.

⁵⁷⁸ « Its emphasis on force rather than understanding, on the destruction of life rather than its preservation, on extraverterd material gain rather than spiritual growth ». *Idem*, p. 232.

⁵⁷⁹ *Idem*, p. 232.

⁵⁸⁰ *Idem*, p. 231.

de Flies⁵⁸¹ comme celle de Fuss⁵⁸², fait écho à la logique de ségrégation à finalité protectrice prônée à cette époque par le Bureau international du Travail et, en son sein, par Marguerite Thibert⁵⁸³. Cette logique était cependant dénoncée par l'Open Door International et par ses sections nationales, comme le Groupement belge de la Porte Ouverte. Ces organisations (dont certaines militantes étaient par ailleurs membres de la FIFDU) réclamaient pour la femme une entière liberté dans le choix de son métier et manifestaient alors régulièrement leur opposition à la politique féminine de l'Organisation internationale du Travail⁵⁸⁴.

De même, les experts du chômage intellectuel n'ont pas tous ou pas toujours fait preuve de la même tolérance à l'égard des « travailleuses intellectuelles » (pour reprendre une expression chère à Thibert)⁵⁸⁵. Ainsi, quoiqu'opposé au principe des discriminations envers les femmes, Alfred Rosier cautionnait, dans son rapport à la Conférence de Genève de septembre 1933, la limitation du nombre de candidates dans les concours de recrutement de la fonction publique, telle qu'imposée à cette époque dans certaines administrations françaises⁵⁸⁶. Dans son propre rapport, Jean Willems mettait en garde contre « le nombre sans cesse croissant des jeunes filles qui s'astreignent à des études universitaires, non point seulement dans un désir très louable de perfectionnement, mais dans le but de faire carrière dans des professions déjà trop encombrées »⁵⁸⁷. L'étrangeté de leur présence dans les universités apparaît jusque dans les statistiques, où la distinction par sexe est omniprésente et la proportion de « l'élément féminin »⁵⁸⁸ soigneusement relevée⁵⁸⁹. Le Programme Castrilli recommande cette séparation

⁵⁸¹ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 263.

⁵⁸² FUSS Henri, « Le chômage et le placement des femmes » in *RIT*, vol. 31, n°4 (avril 1935), p. 521-529. Son épouse, Françoise Fuss, femme médecin, polémiquait d'ailleurs à cette époque avec les militantes de l'Open Door, soutenant pleinement la cause de la ségrégation protectrice. JACQUES Catherine, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1918-1968)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013, p. 202-203, p. 209.

⁵⁸³ MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 61. THÉBAUD Françoise, « Thibert Marguerite » in BARD Christine (dir.), *Dictionnaire des féministes*, p. 1419-1420.

⁵⁸⁴ DEVOS Anne, « Défendre le travail féminin. Le Groupement belge de la Porte Ouverte (1930-1940) » in *Sextant*, vol. 5, 1996, p. 113-116. HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études...*, p. 406.

⁵⁸⁵ EADEM, *Une traversée du siècle*, p. 263.

⁵⁸⁶ En 1935, le Conseil du BUS se prononça en faveur de l'assouplissement de ces restrictions, mais pas de leur suppression. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 142. « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 409-410. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, ROSIER Alfred, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Du chômage intellectuel et de l'encombrement des professions libérales en France », mars 1933, p. 8-9.

⁵⁸⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILLEMS Jean, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Le Problème du Surpeuplement des Institutions d'Enseignement Supérieur en Belgique », [1933], p. 5.

⁵⁸⁸ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 14.

⁵⁸⁹ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1937], p. 10-12. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 14. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/4, [WILLEMS Jean], « Le premier rapport annuel du Bureau des Statistiques Universitaires », [20/05/1937], p. 2. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/7, [LESOIR Edmond], « Commentaires des statistiques de l'enseignement publiées par le Bureau de Statistiques Universitaires dans son 'Rapport annuel de 1937' », [fin 1938], p. 3, p. 6.

des étudiants et des étudiantes, puisque ces dernières se retireront du marché de l'emploi « dès que la situation de famille les y obligera »⁵⁹⁰.

Est-ce à dire que l'expertise sur le chômage intellectuel fut une entreprise exclusivement masculine ? Ce serait faire fi de la contribution discrète mais néanmoins décisive de nombreuses femmes. Au sein de l'IICI, la statistique intellectuelle avait d'abord été placée sous la responsabilité du service d'analyse de Tatiana Beresovski-Chestov (autrice en 1926 d'une *Statistique intellectuelle de la France*) avant d'être cédée à Castrilli⁵⁹¹. Au début de cette année 1926, Eleanor L. Latham entreprend ses recherches pour l'EUI qui déboucheront, comme on l'a déjà évoqué, sur la publication des *World Student Statistics*⁵⁹². Si Giorgio Del Vecchio assure la vice-présidence de la Conférence d'experts de septembre 1933⁵⁹³ et est ensuite invité au Comité d'experts des 18 et 19 juillet 1937⁵⁹⁴, il reconnaît à l'entame de sa communication à Genève que « le mérite de la rédaction de ce rapport appartient essentiellement à ma distinguée ancienne élève Mlle Paola Arcari »⁵⁹⁵. Dans l'introduction d'*Unemployment in the Learned Professions*, Kotschnig salue enfin « a group of young people, mostly recent graduates », qui assurèrent bénévolement le travail de collecte des données et de la documentation sur lesquelles s'appuie son travail : sur les sept noms qu'il cite alors, six appartiennent à des femmes⁵⁹⁶.

Kotschnig put encore compter sur l'aide de la Polonaise Lucie Schmidt (1888-1968)⁵⁹⁷, reconnue comme la référence en matière d'orientation professionnelle parmi les fonctionnaires

⁵⁹⁰ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], C.56, CASTRILLI Vincenzo, « Deuxième réunion des directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, 28-29 avril 1933. La coordination des statistiques universitaires nationales », p. 33.

⁵⁹¹ BERESOVSKI-CHESTOV Tatiana, *Statistique intellectuelle de la France : tableaux relatifs à l'enseignement public, aux bibliothèques, aux spectacles, aux publications, préparés sous les auspices de l'Institut International de Cooperation intellectuelle et de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris*, Paris, PUF, 1926. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1037/13C/60983/14297, LUCHAIRE Julien, « Annexe IV. Rapport du Directeur de l'Institut au Conseil d'Administration, adopté par le Conseil d'Administration lors de sa session de juillet 1927 », [juillet 1927], p. 34.

⁵⁹² LATHAM Eleanor M., *World Student Statistics. A Survey*, 1^{ère} éd., Genève, International Student Service of the World's Student Christian Federation, 1927 (série « Occasional papers », n°3).

⁵⁹³ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, Août 1933 (sic), p. 1.

⁵⁹⁴ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », EUI, « Experts Commission – Paris, July 18th and 19th, 1937. List of people to whom invitations are being sent », [<30/04/1937].

⁵⁹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, DEL VECCHIO Giorgio, ARCARI Paola, « Le problème du surpeuplement des instituts d'enseignement supérieur – ses limites et ses aspects en Italie », [1933], p. 1.

⁵⁹⁶ Kerstin Berggren, Nancy Challoner, Margot Erkelens, Gerda Kaufmann, Bertha Woodall, Mrs. Thomas Hale Ham, Peter Rhodes. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. VII. On pourrait encore citer l'influence hypothétique de l'épouse de Kotschnig, la Galloise Elined Prys, qu'il a rencontré dans le cadre de la FUACE et qui travaille à ses côtés, en 1927 du moins, au sein du Secrétariat de l'EUI. Il cosigne avec elle un ouvrage sur les différentes conceptions nationales de l'enseignement supérieur, *The University in a Changing World*, en 1932, et la crédite dans ses mémoires d'avoir grandement élargi ses horizons. KOTSCHNIG Walter, PRYS Elined, *The University in a Changing World*, Oxford, Oxford University Press, 1932. GSCA, Albany, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 7.

⁵⁹⁷ AHBIT, Genève, D/600/572/37, Minute Sheets, SCHMIDT Lucie, 09/10/1934, à JOHNSTON George. AHBIT, Genève, P. 2008, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 12/02/1932, p. 2.

du Bureau international du Travail⁵⁹⁸. L'ouvrage ne mentionne pas son nom, mais c'est elle qui a rédigé *Les problèmes de l'orientation professionnelle*⁵⁹⁹, publié en 1935 dans la collection « Études et Documents » du BIT⁶⁰⁰. Elle expose les règles et techniques de l'orientation à l'occasion de la Conférence d'experts de septembre 1933⁶⁰¹, et y coécrit un rapport sur « L'encombrement des professions intellectuelles » avec Jean Artus et Henri Fuss⁶⁰². Schmidt participe enfin aux travaux de la Commission du chômage des jeunes gens de la Conférence internationale du Travail, en juin 1935, aux côtés de Fuss et de Thibert⁶⁰³.

La Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités apporta elle aussi sa pierre à l'édifice. Elle entame dans la seconde moitié des années 1930 une enquête statistique internationale consacrée aux étudiantes et aux diplômées, avec le soutien et l'aide de Marguerite Thibert⁶⁰⁴. Le but de cette étude est, pour reprendre les mots de Thibert, de vérifier « si leur répartition est rationnelle et si l'orientation spontanée a été satisfaisante ou demande à être corrigée par une orientation raisonnée »⁶⁰⁵. Cet objectif d'orientation féminine n'est pas neuf : en 1925 déjà, la Fédération envisageait la création d'un « Bureau international de Travail pour Femmes Universitaires » afin de trouver les professions où « elles réussissent le mieux et sont les plus appréciées »⁶⁰⁶. Des sections locales de la FIFDU, comme l'Association genevoise des Femmes universitaires ou la Fédération belge, s'emploient de même à étudier le marché de l'emploi intellectuel afin d'aider leurs membres à s'orienter et à se placer dans des postes correspondant à leur niveau d'études⁶⁰⁷.

⁵⁹⁸ Lucie Schmidt (1888-1968), de nationalité polonaise, entra au Bureau international du Travail en 1927, après avoir enseigné dans un lycée de jeunes filles à Lausanne et dirigé des bureaux d'orientation. Elle était membre de l'Office central suisse pour les professions féminines. Pendant la Seconde guerre mondiale, elle travailla pour les Croix-Rouge suisse et polonaise. *AHBIT, Genève*, P. 2008, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Schmidt, M^{lle} Lucie ».

⁵⁹⁹ [SCHMIDT Lucie], *Les problèmes de l'orientation professionnelle*, Genève, BIT, 1935 (coll. « Études et Documents », Série J « Enseignement », n°4), p. 3.

⁶⁰⁰ *AHBIT, Genève*, P. 2008, JOHNSTON George, « Proposition de promotion de Mlle. Schmidt au grade de membre de section », 27/10/1933.

⁶⁰¹ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 15.

⁶⁰² [ARTUS Jean, FUSS Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L'encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes » in *Idem*, p. 45-53.

⁶⁰³ *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. XXXI.

⁶⁰⁴ *AHBIT, Genève*, W/N/1000/11/6, THIBERT Marguerite, Genève, 11/09/1937, à HOLME Erica, Londres, p. 1-2 ; BOISNIER Robert, [s.d., 1937], à THIBERT Marguerite, « Renseignements donnant suite à une demande orale de documentation », 17/09/1937 ; [FIFDU], « Information required by the Committee on Economic Status of University Women », 26/07/1938. *AHBIT, Genève*, W/N/1000/11/8, FIFDU, « Committee on the Economic Status of University Women », [Rapport sur la reunion du 26/07/1938, au Bedford College, Londres], [>26/07/1938], p. 1. HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études...*, p. 314-315, p. 408.

⁶⁰⁵ *AHBIT, Genève*, W/N/1000/11/8, *Minute Sheets*, THIBERT Marguerite, 02/08/1938, à JOHNSTON George, p. 1.

⁶⁰⁶ VUILLEMIN Berthe, QUINCHE Antoinette, « À propos d'un Bureau international de Travail pour les femmes universitaires » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 19.

⁶⁰⁷ DI TILLIO Viviane, « La Fédération belge des Femmes universitaires », p. 99-100. HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études...*, p. 306-308, p. 325-327.

Cette aide à l'orientation et au placement doit être replacée dans un contexte où ces diplômées peinent à se faire accepter dans les professions intellectuelles. En Belgique, les femmes ont beau avoir reçu les clefs du barreau en 1922, de nombreuses portes leur restent fermées, comme la magistrature ou le notariat. Dans la plupart des professions libérales, la progression de leurs effectifs reste fort lente durant l'Entre-deux-guerres⁶⁰⁸. En cause : le retard de l'enseignement secondaire féminin (il faut attendre 1925 pour que l'État belge, sous la pression de la FBFU, prenne le relai de l'initiative privée et communale)⁶⁰⁹, mais aussi les discriminations et la méfiance de leurs collègues masculins – dont nombre d'entre elles se plaignent lors de l'enquête que leur consacre le quotidien *La Dernière Heure* en 1928⁶¹⁰. Comme les employées à la même époque⁶¹¹, les diplômées de l'enseignement supérieur semblent particulièrement sujettes au déclassement, tant en termes de revenus que de responsabilités⁶¹². La FIFDU en a conscience, et encourage ses membres soit à se surdiplômer pour concurrencer les hommes par le niveau de qualification⁶¹³, soit à accepter des situations « 'peu brillantes' » dans lesquelles elles « 'créeront auprès des employeurs le besoin d'employées plus cultivées et plus qualifiées' »⁶¹⁴.

En parallèle – et, à nouveau, comme dans les niveaux de qualification inférieurs⁶¹⁵ – les femmes universitaires se concentrent dans quelques carrières comme l'enseignement ou la pharmacie, jugées plus conformes à leur « nature »⁶¹⁶. Cette concentration des jeunes filles dans les facultés de Lettres et de Sciences (qui conduisent en premier lieu à l'enseignement), et dans une moindre mesure en médecine, pharmacie et sciences commerciales, n'avait pas échappé à

⁶⁰⁸ STEVENS Fred, « Les professions libérales », p. 375-376.

⁶⁰⁹ GUBIN Éliane, « Politics and Anticlericalism: Belgium » in ALBISETTI James C., GOODMAN Joyce, ROGERS Rebecca, *Girls' secondary education in the Western World: from the 18th to the 20th century*, New York, Palgrave MacMillan, 2010, p. 128.

⁶¹⁰ HENNEAU Marie-Élisabeth, « De l'arrivée des femmes à l'Université de Liège à la fin du XIXe siècle » in DOR Juliette, GAVRAY Claire, HENNEAU Marie-Élisabeth, JAMINON Martine, *Où sont les femmes ? La féminisation à l'Université de Liège*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2017, p. 82-83.

⁶¹¹ DEPAEPE Marc, LAUWERS Hilde, SIMON Frank, « De feminisering van het leerkrachtencorps in België in de negentiende en de twintigste eeuw » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 82, fasc. 4, 2004, p. 976. VANHOOREN Peter, *Bedienden in Beweging. Een geschiedenis van de Landelijke Bedienden Centrale*, Antwerpen, Gevaert, 2005, p. 77.

⁶¹² GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 264. HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études...*, p. 327.

⁶¹³ *Idem*, p. 331-332. PUCHE Amélie, *Les femmes à la conquête de l'université*, p. 147-149.

⁶¹⁴ Citée dans HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études...*, p. 331.

⁶¹⁵ DEPAEPE Marc, LAUWERS Hilde, SIMON Frank, « De feminisering van het leerkrachtencorps... », p. 976. GROOTAERS Dominique, « Le projet éducatif et culturel fondant l'enseignement à but professionnel » in EADEM (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, p. 434-438. GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre », p. 256, p. 264.

⁶¹⁶ BRENDEL SRIABINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 17. COURTOIS Luc, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain*, p. 158. DEPAEPE Marc, LAUWERS Hilde, SIMON Frank, « De feminisering van het leerkrachtencorps... », p. 976. DE VRIES Hans, JENSMA Goffe Theunis, *Veranderingen in het hoger onderwijs...*, p. 41-43. DI TILLIO Viviane, « La Fédération belge des Femmes universitaires », p. 93. MONCHABLON Alain, « Mouvement étudiant 1936 et mouvement étudiant 1968 : une comparaison impossible ? » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°74 (« Jeunes et engagements : d'un mai à l'autre »), 2004, p. 71. PUCHE Amélie, *Les femmes à la conquête de l'université*, p. 165, p. 172. WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 73.

leurs contemporains⁶¹⁷ – et les angoissait d’autant plus⁶¹⁸. « N’est-il pas troublant de constater que pour la seule section de philologie romane, il y a 111 femmes inscrits (sic) à côté de 175 hommes ? », s’inquiète ainsi Larivierre dans le premier jet du second rapport de la CESUCI⁶¹⁹. Son patron, Jean Willems, met les étudiantes en garde en 1939 : un tiers des diplômées de Philosophie & Lettres connaîtraient le chômage des intellectuelles⁶²⁰. Notons cependant que, cinq ans plus tôt, le même Willems avait déclaré au *Neptune* :

« Ni les femmes-médecins, ni les femmes-ingénieurs [...] n’arrivent à monnayer leur parchemin, si chargé soit-il de mentions plus qu’honorables. Seules, les carrières de l’enseignement et de la pharmacie réservent à nos jeunes filles un certain avenir. »⁶²¹

4. L’alliance des « hommes de bien »

N’en déplaise à Marguerite Thibert ou à Lucie Schmidt, Marc Dubois fait dans la conclusion de son ouvrage *Que deviendront les étudiants ?* l’éloge de « la ténacité d’un groupe important d’hommes de bien »⁶²². Par « hommes de bien », l’auteur désigne en réalité les experts, les personnalités dont il a fait la connaissance au cours des conférences et réunions internationales consacrées au chômage intellectuel, ses « honorables collègues » Zook, Rosier, Winkler, Del Vecchio, Idenburg, Wicksell, Brüscheiler, Kotschnig, Shotwell, Willems...⁶²³ À ceux-là, l’abbé Dubois propose un « nous » : « notre premier Congrès international des Bureaux universitaires de Statistiques », « nous pourrions perfectionner », « nous l’avons déjà fait »⁶²⁴. Son propos prend même des accents de manifeste :

« *Que donneront nos efforts réunis ? Ce que permettra d’espérer notre collaboration si elle sait demeurer dans la ligne de probité intellectuelle, de rectitude scientifique, d’ouverture d’esprit sans limitation de préjugés, où elle s’est d’ores et déjà profondément engagée. Venus de lieux spirituels fort divers, et de points idéologiques souvent fort opposés nous sommes unis par un amour supérieur : celui de la culture humaine, de la prospérité économique, garante de la vitalité intellectuelle.* »⁶²⁵

⁶¹⁷ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 73. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, M/1/7, [LESOIR Edmond], « Commentaires des statistiques de l’enseignement publiées par le Bureau de Statistiques Universitaires dans son ‘Rapport annuel de 1937 », [fin 1938], p. 3, p. 6.

⁶¹⁸ CESUCI, *Deuxième rapport général*, Bruxelles, [1937], p. 10. DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 213. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », FEROND Jean, « La pléthore médicale en Belgique », [1935], p. 15.

⁶¹⁹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, « Le premier rapport annuel du Bureau des Statistiques Universitaires », [1937], p. 6.

⁶²⁰ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 34.

⁶²¹ Alex, « L’encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? », *Le Neptune*, 16/12/1934, p. 4, col. 5.

⁶²² DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 108.

⁶²³ *Ibidem*.

⁶²⁴ *Idem*, p. 27.

⁶²⁵ *Idem*, p. 111.

Si l'on peut interpréter ce « nous » comme un moyen supplémentaire pour le R.P. Dubois de convaincre les catholiques de la respectabilité de ses « honorables collègues », il nous paraît aussi symptomatique de l'existence d'un réseau transnational d'experts du chômage intellectuel dont la conscience affleure alors dans l'esprit de ceux qui en font partie. Nous nous efforcerons dans les pages qui suivent d'en cerner les traits, d'observer les interactions entre ces experts et d'analyser les discours par lesquels ils établissent la démarcation entre eux et les profanes. Cet examen transversal confirmera l'existence d'une véritable « communauté épistémique » du chômage intellectuel au cœur des années 1930.

4.1. Devenir expert du chômage intellectuel

Qui peut se prévaloir du titre d'« expert » du chômage intellectuel dans l'Entre-deux-guerres ? De nombreuses personnes, en réalité. Les directeurs des offices universitaires nationaux⁶²⁶, les directeurs des administrations nationales de l'enseignement supérieur⁶²⁷, les représentants des organisations internationales d'étudiants⁶²⁸ furent tour à tour désignés comme « experts » par l'Institut international de Coopération intellectuelle qui organisait et accueillait leurs assemblées. En même temps, Vincenzo Castrilli est désigné comme « expert » lorsqu'il participe aux délibérations du CDES⁶²⁹ ou de Pax Romana⁶³⁰ ; au COIE, Leo Steinig souhaite en 1928 confier l'étude du marché de l'emploi intellectuel à une commission « d'experts compétents »⁶³¹ ; Jaroslav Kosé envisage d'inviter Kotschnig comme « expert » du chômage des intellectuels lors d'une session de la CCTI⁶³² ; et lui-même affirme avoir participé aux

⁶²⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 5, BODELSEN C. A., « Rapport de l'Institut à la Sous-Commission des relations universitaires sur la cinquième réunion des directeurs des Offices universitaires nationaux, tenue à Paris les 25 et 26 avril 1930 (Point 3 de l'ordre du jour) », [>26/04/1930], p. 4.

⁶²⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.], File (c), IICI, « Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1er mars 1932. Procès-verbal de la Première Séance. Mardi matin 1er mars 1932 », p. 1, p. 10.

⁶²⁸ « Activité de l'organisation. Récentes réunions d'experts. Xe réunion des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 8, n°93-94 (octobre-novembre 1938), p. 481-486. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3], « Troisième réunion du Comité des Représentants des Organisations Internationales d'Étudiants, Paris, 23, 24 (et 25) avril 1928. Procès verbal provisoire de la première séance. Lundi 23 avril 1928 (matin) », p. 22. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 5, BODELSEN C. A., « Rapport de l'Institut à la Sous-Commission des relations universitaires sur la cinquième réunion des directeurs des Offices universitaires nationaux, tenue à Paris les 25 et 26 avril 1930 (Point 3 de l'ordre du jour) », [>26/04/1930], p. 3.

⁶²⁹ *L'année 1935 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1936, p. 46.

⁶³⁰ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°87-88 (mars-avril 1938), p. 160.

⁶³¹ *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/3, STEINIG Léo, « Statistique Internationale des Étudiants comme moyen de combattre le chômage des travailleurs intellectuels. Proposition présentée au nom de l'Union Mondiale des Étudiants Juifs à la Réunion des Représentants des Organisations Internationales des Étudiants, à l'Institut International de Coopération Intellectuelle à Paris, le 23/24 Avril 1928 », [<21/04/1928], p. 3.

⁶³² *AHBIT*, Genève, N/207/1000/3/1, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 05/09/1928, à MAURETTE Fernand.

conférences de l'Entraide universitaire internationale « comme expert »⁶³³. L'expert existe par sa relation avec le profane qui sollicite ses conseils. C'est ce profane qui lui confère donc cette dignité, quand bien même il est lui-même l'expert d'un autre. Comme on l'a vu dans les pages qui précèdent, le terme est particulièrement abondant dans le lexique de l'Entraide, dont les conférences et réunions (1933, 1935, 1936, 1937) auraient toutes rassemblé des « experts »⁶³⁴.

Les experts sont des « spécialistes »⁶³⁵, des « hommes versés dans l'étude de notre problème »⁶³⁶, « ayant une connaissance approfondie du sujet et qui, dans le domaine de la lutte contre le chômage des jeunes diplômés, ont acquis une grande expérience »⁶³⁷. Bien sûr, il n'y a pas de cursus indispensable pour devenir expert du chômage intellectuel : ceux qui se voient conférer ce titre possèdent des profils professionnels variés. La représentante du Secrétariat de la SDN le constate à Genève, en septembre 1933 : elle rapporte ainsi que la Conférence rassemblait des « experts qualifiés » qui « bien que de professions différentes, ont une grande expérience de la situation universitaire dans leur pays », qu'ils soient professeurs d'université, statisticiens, fonctionnaires des ministères de l'enseignement ou délégués des étudiants⁶³⁸.

Les discours qui entourent la réunion de la Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire (3-4 novembre 1938) illustrent particulièrement bien le sens que pouvait prendre le terme « expert » dans le contexte de l'étude du chômage intellectuel. Cette commission est d'emblée désignée comme une « commission d'experts » ou un « comité d'experts »⁶³⁹. Toutefois, sa composition est plus délicate que celle des conférences

⁶³³ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. VI.

⁶³⁴ *Informations sociales*, vol. 44, n°2, 10/10/1932, p. 76. KOTSCHNIG Walter, « Introduction » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. I. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 7. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », SCHNEENELI Max, Genève, 30/04/1937, à KIRITZESCO Constantin, Bucarest, p. 1. AHBIT, Genève, D/600/572/31, KOTSCHNIG Walter, « Une enquête internationale : Le surpeuplement des Universités, ses causes, ses conséquences et les diverses mesures prises propres à résoudre ce problème », novembre 1932, p. 1. AHBIT, Genève, D/600/572/28, EUI, « Tenth Annual Conference of I.S.S. Mount Holyoke College, 1931. Conference Papers. Commission Report : 1. Report for Commission on University Problems », [1931], p. 4. AHBIT, Genève, D/600/572/29, EUI, « I.S.S. XI Annual Conference, Brno, Czechoslovakia, Report of the Commission III on the Work of the Universities », 03/08/1932, p. 2. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, SCHNEEBELI Max, Genève, 04/05/1937, à BUTLER Harold, Genève, p. 1.

⁶³⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, KULLMANN Gustave, Genève, 22/07/1936, à PILOTTI Massimo. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], Pax Romana, « Le chômage des intellectuels », [28/11/1937], p. 2. AHBIT, Genève, D/600/572/43, GIRARD Louis-Dominique, Genève, 16/09/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 17/09/1935, p. 3. DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 9, p. 50.

⁶³⁶ *Idem*, p. 27.

⁶³⁷ AHBIT, Genève, D/600/572/43, GIRARD Louis-Dominique, Genève, 16/09/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 17/09/1935, p. 1.

⁶³⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, HALLSTEN-KALLIA Armi, « Note sur la Conférence d'experts sur le surpeuplement des universités, organisée par l'Entraide universitaire internationale », 09/11/1933, à PILOTTI Massimo, p. 1.

⁶³⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 59.1938, IICI, [BONNET Henri], « Comité exécutif (Paris, 25-26 avril 1938). Projet de réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire », [avril 1938], p. 1. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »), DE REYNOLD Gonzague, « Rapport du Professeur G.

et réunions précédentes. D'une part, elle est permanente ; d'autre part, elle est plus réduite : cinq experts présents (Kotschnig, Salat, Willems, Rosier, Idenburg) et quatre absents (Wicksell, Brüscheiler, Winkler, Piasecki), en laissant de côté les représentants des organisations internationales. Et aucun Anglo-Saxon, voilà qui déplaît à Kotschnig. István Lajti, en charge de la direction du BISU, s'en excuse :

« Nous avons composé cette commission d'une façon empirique. Nous y avons mis tous ceux qui se sont distingués jusqu'à présent sur ce terrain de l'étude du marché des emplois intellectuels. Mais nous avons eu l'intention de compléter cette commission, au fur et à mesure que de nouvelles compétences se font connaître, par des représentants d'autres pays. »⁶⁴⁰

Ce critère, pragmatique, est mentionné à de nombreuses reprises pour expliquer la composition de la CCBISU : les « personnalités » qui en font partie « se sont occupées jusqu'à ce jour, d'une manière méthodique, des questions intéressant le Bureau international de statistique universitaire »⁶⁴¹ ; elles sont « connues pour la contribution qu'elles ont apportée à l'étude de ce problème »⁶⁴² ; elles « consacrent une partie de leur activité et de leur vie à ces préoccupations »⁶⁴³... On pourrait multiplier les variantes sur ce thème⁶⁴⁴. L'invitation de délégués de la FIFDU ou de la CITI est envisagée, mais Rosier met en garde ses collègues contre le risque de dilatation, si la commission s'engage dans cette voie : « Il faut rester entre gens qui connaissent bien le problème, et qui, chaque jour, le réalisent. Sans cela, on va constituer une commission comme celles qui existent ailleurs, et nous recommencerons les mêmes travaux »⁶⁴⁵. Pas question de créer un nouveau COIE, donc. Lajti s'empresse cependant

de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la Vingtième Session plénière de la Commission », Genève, 10/08/1938, p. 31 ; « Quatrième séance tenue à Genève le mardi 18 juillet 1939, à 15 h. 30 », p. 28.

⁶⁴⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 50.

⁶⁴¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »), DE REYNOLD Gonzague, « Rapport du Professeur G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la Vingtième Session plénière de la Commission », Genève, 10/08/1938, p. 31.

⁶⁴² *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/38777/1976, CICI, REYNOLD Gonzague de, « Rapport de G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la vingt et unième session plénière de la Commission (Genève, 17-22 juillet 1939) », Genève, 10/08/1939.

⁶⁴³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 1.

⁶⁴⁴ *L'avenir des diplômés*, p. 37, p. 145. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 59.1938, IICI, [BONNET Henri], « Comité exécutif (Paris, 25-26 avril 1938). Projet de réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire », [avril 1938], p. 1. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, [BONNET Henri], Paris, 26/03/1938, à TIXIER Adrien, Genève, p. 1. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », LAJTI István, Paris, 18/03/1940, à NIXON James, Genève. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3/1, GUYE Robert, « Rapport de Mission. Représentation du Bureau à la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire (I.I.C.I.), Paris, 3-4 novembre 1938 », 13/11/1938, p. 1-2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/38777/1976, CICI, REYNOLD Gonzague de, « Rapport de G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la vingt et unième session plénière de la Commission (Genève, 17-22 juillet 1939) », Genève, 10/08/1939, p. 21.

⁶⁴⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 50.

de préciser : « M. Rudi Salat n'est pas ici en représentation personnelle : il est ici uniquement parce qu'il s'est beaucoup occupé de cette question »⁶⁴⁶. Déjà peu assuré initialement de sa légitimité à prendre place dans la commission, très silencieux durant la réunion (si ce n'est pour défendre en vain son idée de migration de travailleurs intellectuels vers l'Amérique latine⁶⁴⁷), le secrétaire administratif de Pax Romana renoncera à son siège quelques jours plus tard, arguant que son récent exil aux États-Unis l'éloigne trop de son organisation estudiantine⁶⁴⁸. Si l'EUI distribue généreusement le titre d'« expert », la CCBISU, elle, doit se « limiter à l'élite », pour citer son président, Jean Willems⁶⁴⁹.

4.2. Entre technocratie et modestie : le travail de l'expert du chômage intellectuel

L'expert du chômage intellectuel ne se démarque pas seulement par le temps qu'il a investi dans la résolution de ce problème. Son travail est qualifié d'étude « raisonnée », « systématique », « objective », « méthodique » surtout⁶⁵⁰. Dubois évoque l'« observation la plus méthodique »⁶⁵¹, en vue d'une « action méthodique »⁶⁵² ; les vœux du CEGAI appellent, en juillet 1936, à « dégager, de façon aussi précise que possible, les données du problème » afin d'en « définir méthodiquement les causes profondes, économiques et sociales »⁶⁵³.

De là à parler de science, il n'y a qu'un pas. L'adjectif « scientifique » revient régulièrement pour décrire le travail ou les résultats du travail des spécialistes du chômage

⁶⁴⁶ *Idem*, p. 51.

⁶⁴⁷ *Idem*, p. 35-36, p. 45-49.

⁶⁴⁸ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », [SALAT Rudi], Washington, 10/11/1938, à BONNET Henri, Paris.

⁶⁴⁹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 51.

⁶⁵⁰ « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°73-74 (janvier-février 1937), p. 57. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket6, BONNET Henri, Paris, 22/01/1937, à KNOS Borje, Stockholm. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/38777/1976, CICI, REYNOLD Gonzague de, « Rapport de G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la vingt et unième session plénière de la Commission (Genève, 17-22 juillet 1939) », Genève, 10/08/1939, p. 21. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 11. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, « Note sur la collaboration entre l'Institut international de coopération intellectuelle et le Bureau international du travail », [14/04/1939], p. 6 ; LAJTI István, Paris, 03/02/1940, à PELLETIER Jean, Flacé-lès-Mâcon. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 59.1938, IICI, [BONNET Henri], « Comité exécutif (Paris, 25-26 avril 1938). Projet de réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire », [avril 1938], p. 1.

⁶⁵¹ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 15.

⁶⁵² *Idem*, p. 16.

⁶⁵³ *Idem*, p. 117.

intellectuel⁶⁵⁴. Évoquant les bureaux universitaires de statistique, Dubois écrit par exemple : « L'organisme d'étude dira scientifiquement ce qu'il y a lieu de faire, en établissant, de façon exhaustive, l'étendue aussi exacte que possible du chômage et la valeur, expérimentalement établie, des remèdes »⁶⁵⁵. István Lajti évoque même, dans la première version de *L'avenir des diplômés*, « 'cette discipline naissante qui est l'étude scientifique du marché des emplois intellectuels' » ; mais Castrilli le reprend, trouvant l'expression « discipline » trop « ambitieuse »⁶⁵⁶. À la tête du Bureau international de Statistique universitaire, Lajti s'efforce pourtant d'en jeter les bases. Il rédige en 1938 une *Bibliographie internationale pour l'étude du marché des emplois intellectuels*, de plusieurs centaines de pages⁶⁵⁷ ; il envisage la création d'une « revue internationale universitaire » qui accueillerait des « études méthodiques, scientifiques, sur les problèmes qui intéressent les B.U.S. »⁶⁵⁸ ; il invente même l'expression « procédé de Kiel »⁶⁵⁹ pour décrire une pratique somme toute assez simple (cf. Chapitre III), mais qu'il pare ainsi des atours d'une véritable « méthode scientifique »⁶⁶⁰.

Dans les pages de *L'avenir des diplômés* – ce « manuel du parfait conducteur de BUS », comme son auteur se plaît à le surnommer⁶⁶¹ –, Lajti va même au-delà de l'objectif immédiat de résorption du chômage intellectuel. Désormais, en période de crise comme en période de prospérité, les bureaux universitaires de statistique devront d'assurer « l'utilisation la plus complète et la plus rationnelle des capacités intellectuelles »⁶⁶², « une répartition rationnelle des

⁶⁵⁴ *Idem*, p. 110. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 8, p. 138. « Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 10, n°3-4 (janvier-février 1940), p. 66. *L'avenir des diplômés*, p. 5. *AFU, Bruxelles*, entresol, B/2/4, [LARIVIERRE Yvon], « Bureau central de Statistique de La Haye. Département de la statistique de l'Enseignement », [1936], p. 5. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, ROSIER Alfred, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 3 de l'ordre du jour : L'étude des marchés des emplois réservés aux diplômés », [1938], p. 6-7. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket7, LAJTI István, Paris, 08/10/1938, à BRYNMER Anthony, Cardiff, p. 1. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927 », p. 5. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket8, LAJTI István, Paris, 29/03/1940, à MARTONFFY Charles, Budapest, p. 1. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 02/05/1945, à ROQUES Mario, Paris, p. 2, p. 1.

⁶⁵⁵ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 17.

⁶⁵⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », CASTRILLI Vincenzo, Sienna, 11/01/1940, à LAJTI István, Paris, 29/01/1940, p. 1.

⁶⁵⁷ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/5, IICI, « Bibliographie internationale pour l'étude du marché des emplois intellectuels », Paris, 3-4 novembre 1938.

⁶⁵⁸ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 8.

⁶⁵⁹ *L'avenir des diplômés*, p. 118.

⁶⁶⁰ *Idem*, p. 102.

⁶⁶¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 47. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », LAJTI István, Paris, 21/11/1938, à CASTRILLI Vincenzo, Rome. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, LAJTI István, Paris, 17/11/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 18/11/1938.

⁶⁶² *L'avenir des diplômés*, p. 129.

diplômés dans les diverses branches de l'activité économique et culturelle »⁶⁶³, « une organisation rationnelle du marché des emplois intellectuels »⁶⁶⁴. Guidé par la raison, l'expert du chômage intellectuel doit faire pénétrer celle-ci dans ce marché de l'emploi intellectuel si troublé. Le directeur du BISU sollicite même des conseils en matière de planification des besoins en diplômés auprès des représentants de l'Union soviétique⁶⁶⁵.

Il ne faut toutefois point interpréter ces déclarations comme les signes d'un hubris technocratique sans borne. Les experts en sont conscients : après plus d'une décennie de travail, leurs résultats sont modestes – on l'a constaté au chapitre précédent. En mars 1940, Lajti affirme qu'aucun pays ne possède encore de « statistique, digne de ce nom, des professions intellectuelles »⁶⁶⁶ ; et les auteurs en sont régulièrement réduits à se réfugier derrière le caractère « évident » du phénomène de chômage intellectuel⁶⁶⁷. En 1937, Roland Weil écrit dans *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée* : « Les statistiques, qu'avec beaucoup de peine nous avons recueillies, ne nous permettent pas de porter la moindre conclusion définitive. Elles nous laissent un sentiment d'incertitude... »⁶⁶⁸. Le constat est encore plus pessimiste en ce qui concerne les tentatives de prévisions chiffrées des besoins en diplômés, qui laissent sceptiques aussi bien Kotschnig que Dubois et, paradoxalement, Idenburg⁶⁶⁹.

À ces résultats mitigés s'ajoutent, selon les mêmes experts, les limites intrinsèques de la statistique. Si Idenburg estime qu'elle permettra un jour d'obtenir « un aperçu fidèle, purement scientifique » de l'emploi des diplômés, il met néanmoins en garde ses confrères, à Belgrade, contre toute « idolâtrie du nombre »⁶⁷⁰. C'est qu'il s'agit d'êtres humains, et non de

⁶⁶³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 03/02/1940, à PELLETIER Jean, Flacé-lès-Mâcon.

⁶⁶⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket6, LAJTI István, Paris, 29/03/1940, à MARTONFFY Charles, Budapest, p. 1.

⁶⁶⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket7, LAJTI István, Paris, 07/10/1938, à POLIAKOVA Z., Moscou, p. 2.

⁶⁶⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket6, LAJTI István, Paris, 29/03/1940, à MARTONFFY Charles, Budapest, p. 1.

⁶⁶⁷ « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 35. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [>14/07/1927], p. 33. AHBIT, Genève, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 3.

⁶⁶⁸ WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 141.

⁶⁶⁹ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 37-38. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 118-119. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 22, p. 23.

⁶⁷⁰ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », IDENBURG Philip, « Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle. Recherches statistiques sur la surpopulation des universités et l'encombrement du marché du travail des professions universitaires », Belgrade, 09-12/12/1935, p. 1.

« matériel inerte »⁶⁷¹. « Les données uniquement matérielles s'avèrent insuffisantes dès que c'est l'homme qui est en cause », renchérit Dubois : tout en applaudissant aux recensements des diplômés ou au calcul des besoins de renouvellement⁶⁷², il encourage les enquêtes directes auprès des chômeurs⁶⁷³. En outre, les statistiques ne vaudraient rien sans leur interprétation⁶⁷⁴ : d'où le complexe système de fiches documentaires du BUS, permettant à Alfred Rosier d'obtenir immédiatement ce qu'il appelle des « statistiques humaines »⁶⁷⁵. Quant à Kotschnig, théoricien de l'*educational and occupational planning*, il n'a de cesse de mettre en garde contre « l'importance exagérée accordée aux méthodes quantitatives »⁶⁷⁶. Répudiant explicitement l'imitation des sciences de la nature, l'Autrichien recommande une approche que l'on qualifierait aujourd'hui d'interdisciplinaire⁶⁷⁷, attentive aussi bien aux variables économiques que sociales et culturelles⁶⁷⁸. Pour cette raison, il réclame l'assistance des « social scientists », des « economists », des « educators »⁶⁷⁹, mais aussi des « social philosophers » et des « creative spirits », capables de faire la synthèse des contributions de chacun (Kotschnig pense peut-être à lui-même, sur ce point)⁶⁸⁰.

Enfin, l'expertise du chômage intellectuel se construit en opposition avec la doxa. Dans la lettre qu'il écrit à Castrilli pour l'inviter à la Conférence de Genève, Maurette ajoute : « Vous savez combien l'on a tenu sur ce sujet de propos hasardés et vous connaissez mieux que tout autre les difficultés que le problème présente »⁶⁸¹. Castrilli lui-même sollicite en 1937 l'aide du COIE pour « faire pénétrer dans les milieux estudiantins la notion de la complexité de ce problème et des difficultés qu'il présente pour une action efficace »⁶⁸². Les ennemis de ces

⁶⁷¹ *Idem*, p. 8.

⁶⁷² DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 20-21, p. 34.

⁶⁷³ IDEM, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 22.

⁶⁷⁴ IDEM, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 18.

⁶⁷⁵ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 39.

⁶⁷⁶ AHBIT, Genève, D/600/572/37, KOTSCHNIG Walter, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 4.

⁶⁷⁷ Il entend ainsi lutter contre la « departmentalization of knowledge in education and the social sciences ». IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 2.

⁶⁷⁸ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 33. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 31-32, p. 41, p. 233.

⁶⁷⁹ *Idem*, p. 289.

⁶⁸⁰ *Idem*, p. 313.

⁶⁸¹ AHBIT, Genève, D/600/572/37, MAURETTE Fernand, Genève, 05/09/1933, à CASTRILLI Vincenzo, Paris.

⁶⁸² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 21.

experts, ce sont les « formules sensationnelles »⁶⁸³ et les « fables souvent intéressées »⁶⁸⁴, les « agitateurs irresponsables » et les « propagandistes »⁶⁸⁵, l'ignorance et la passion, la peur et le parti-pris qui empoisonnent le débat et conduisent les dirigeants aux décisions hâtives, insuffisantes ou dangereuses⁶⁸⁶. Nul n'illustre aussi bien cette opposition entre expertise et opinion que Gaston Martin, lorsqu'il prend la parole à la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique pour célébrer « l'œuvre des B.U.S. en Europe occidentale » :

« Trop longtemps en effet, le mal que nous voulons combattre n'a guère été attaqué que par des incantations de rhétorique sentimentale, dont le lyrisme et l'éloquence ne suppléaient pas à l'inconsistance de fonds (sic). [...] Puis l'on s'est avisé qu'il ne s'agissait pas de discours et que les temps étaient passés d'une thérapeutique formelle qui eut fait la joie des médecins de Molière ; et l'idée est née simultanément en des pays divers : Allemagne, France, Pays-Bas, de traiter ce problème économique comme tous les autres, et de tâcher d'abord d'analyser l'étendue du mal, puis de savoir comment le circonscrire et le réduire peu à peu. »⁶⁸⁷

Perçant les ténèbres, les bureaux universitaires de statistique s'engagèrent sur « une voie plus sûre, plus scientifique », continue Martin⁶⁸⁸. Dirigés par « des propagandistes qui joindraient (sic) l'enthousiasme d'apôtres à la technicité de calculateurs professionnels »⁶⁸⁹, ils redressèrent les erreurs et exagérations qui pullulaient jusqu'alors sur le chômage des intellectuels⁶⁹⁰ ; ils apportèrent une « base scientifique aux orienteurs professionnels »⁶⁹¹ et donnèrent aux « divers remèdes de circonstance (interdiction du cumul, camps de travail, numerus clausus) leur importance précise et mathématiquement exprimée »⁶⁹².

Ce récit de l'arrivée providentielle des experts du chômage intellectuel fait cependant l'impasse sur leurs devanciers. En réalité, la statistique universitaire apparaît dès le XVIII^e siècle, dans certaines universités du Saint Empire romain⁶⁹³. L'ambition d'étudier et de résoudre le

⁶⁸³ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 18.

⁶⁸⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, ROSIER Alfred, « Réunion de la Commission Consultative du Bureau International de Statistique Universitaire, Paris, 3 – 4 novembre 1938. Point 3 de l'ordre du jour : L'étude des marchés des emplois réservés aux diplômés », [1938], p. 16. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 6. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], KOTSCHNIG Walter, « The Overcrowding of the Universities. Causes, Consequences, Solutions. An International Inquiry », 02/11/1932, p. 1.

⁶⁸⁵ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 3.

⁶⁸⁶ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 69, p. 289. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 18. AFU, Bruxelles, entresol, B/2/3, ROSIER Alfred, Paris, 07/12/1935, à WILLEMS Jean, 12/12/1935, Bruxelles, p. 1.

⁶⁸⁷ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MARTIN Gaston, « L'œuvre des B.U.S. en Europe occidentale », [>16/12/1936], p. 1-2.

⁶⁸⁸ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 2.

⁶⁸⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MARTIN Gaston, « L'œuvre des B.U.S. en Europe occidentale », [>16/12/1936], p. 2-3.

⁶⁹⁰ Idem, p. 3. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 7.

⁶⁹¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MARTIN Gaston, « L'œuvre des B.U.S. en Europe occidentale », [>16/12/1936], p. 3.

⁶⁹² Idem, p. 3.

⁶⁹³ DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 219-222.

phénomène de pléthore en diplômés « scientifiquement », n'a, elle non plus, rien de neuf⁶⁹⁴. Dans les années 1890, des publicistes comme Johannes Conrad et Franz Eulenburg en Allemagne, ou comme Henry Bérenger en France, attiraient déjà l'attention de l'opinion publique sur le danger de l'*Überfüllung* et des « prolétaires intellectuels », statistiques à l'appui – quand bien même la fiabilité de celles-ci ne fait plus guère illusion aux yeux des historiens⁶⁹⁵.

4.3. Unité contre le numerus clausus ?

De même, tout pessimistes qu'ils aient été à l'égard des conséquences de la relative démocratisation de l'enseignement supérieur, ni Bérenger, ni Conrad, ni Eulenburg n'entendaient réserver celui-ci aux plus riches, prônant plutôt la dissuasion et une sélection plus sévère⁶⁹⁶. « Le retour à une situation 'd'Ancien Régime', antidémocratique, contre le principe d'égalité, est unanimement rejeté », commente Antonin Dubois⁶⁹⁷. Quarante ans plus tard, la plupart des experts du chômage des intellectuels adhèrent eux aussi à ce primat du mérite scolaire. « On ne doit établir de distinction entre les jeunes suivant leur race, leur sexe, leur religion, leur opinion politique ou leur rang social », souligne Jean Dupuy (FUISDN) lors de la réunion du COIE d'avril 1935⁶⁹⁸. La prévention de la pléthore par l'augmentation des frais d'études, en particulier, suscite un rejet généralisé. Kotschnig comme Flies la condamnent comme une mesure « antisociale »⁶⁹⁹, contraire à la « justice sociale »⁷⁰⁰. Quant à Jean Willems, il ne mâche pas ses mots à la Conférence de Paris : « J'estime que pareilles mesures ne tendent pas à l'élimination des moins aptes, mais bien à l'élimination des moins fortunés ; et à cet égard, je les désapprouve personnellement a priori »⁷⁰¹.

En ce qui concerne le numerus clausus, la réprobation est plus nuancée. Le procédé souffre de son association avec ses avatars hongrois et allemand, et donne partout lieu à des « débats particulièrement passionnés » (Flies)⁷⁰². Ainsi, lors de la Conférence internationale de

⁶⁹⁴ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 20.

⁶⁹⁵ CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 59. FRIJHOFF Willem, « Grandeur des nombres et misères des réalités : la courbe de Franz Eulenburg et le débat sur le nombre d'intellectuels en France (1576-1814) » in JULIA Dominique, CHARTIER Roger, REVEL Jacques (dir.), *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, t. II, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 1986, p. 26-27. DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 222-223, p. 432.

⁶⁹⁶ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 54-55. DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants*, p. 432-433.

⁶⁹⁷ *Idem*, p. 433.

⁶⁹⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IICI, « Réunion des représentants des oies, Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève le jeudi 11 avril 1935, à 15 heures 30 », p. 14.

⁶⁹⁹ KOTSCHNIG Walter, *Limiting Student Enrollments*, p. 9. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 348.

⁷⁰⁰ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 192.

⁷⁰¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, « Conférence de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire belge, au Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, le mardi 15 décembre 1936 », [15/12/1936], p. 4.

⁷⁰² FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 346.

l'enseignement supérieur (26-28 juillet 1937), le directeur général de l'Enseignement secondaire roumain, Constantin Kiritzescu⁷⁰³, défend le *numerus clausus* basé sur la « valeur intellectuelle et culturelle »⁷⁰⁴ que son pays vient d'instaurer⁷⁰⁵, tout en admettant que le mot est « très antipathique »⁷⁰⁶. Wilhelm Winkler prend lui aussi ses précautions : « Le simple énoncé de ce terme provoque dans certains milieux des discussions passionnées, parce qu'ils considèrent cette mesure comme un instrument de lutte contre des confessions, des races, des partis politiques, etc. »⁷⁰⁷. Le CEGAI condamne officiellement cette « mesure brutale et dangereuse » en sa séance des 6 et 7 juillet 1936⁷⁰⁸. Les experts catholiques lui reprochent en outre son outrecuidance, fondée sur des prévisions par trop téméraires⁷⁰⁹ – « l'exemple de l'Allemagne pourra suffire pour nous en convaincre », glisse Flies⁷¹⁰. De fait, la relance économique nazie se heurta à une dramatique pénurie d'ingénieurs⁷¹¹ et, en février 1935, le *numerus clausus* fut suspendu, le nombre de candidats à l'admission dans les universités allemandes étant de toute manière inférieur aux maxima autorisés⁷¹².

Lors de son discours à la Conférence de Paris, le radical Gaston Martin va jusqu'à affirmer que les bureaux universitaires de statistique ont pour mission de lutter contre ce type de mesures « contraire à l'idée que nous nous faisons de l'esprit et de la pensée et contre quoi, nous sentons (sic) tous également émus, nous sommes tous désireux d'agir »⁷¹³. L'émotion, l'indignation, la passion surgissent donc au cœur de ce « congrès technique »⁷¹⁴ censé faire entrer la lutte contre le chômage intellectuel dans l'âge positif. Peu après le discours de Martin, Mgr Beaupin, présidant la séance, propose même d'écarter ce point de l'ordre du jour sans en discuter : « Le *numerus clausus* est une mesure qui présente de graves inconvénients et qui comporte une part d'injustice. C'est notre opinion à tous, sinon à tous, tout au moins au plus grand nombre »⁷¹⁵. Il est néanmoins détrompé. Marc Dubois, Adam Piasecki et István Lajti

⁷⁰³ Constantin Kiritzescu (ou Kirițescu) fut directeur général de l'enseignement secondaire du Royaume de Roumanie de 1920 à 1940. Particulièrement préoccupé par la montée du *șomaj intelectual*, il s'efforçait de le quantifier et était très présent sur la scène internationale. Il contribua à la mise en place du *numerus clausus* en 1935 et au développement de l'orientation professionnelle en Roumanie. SDROBIȘ Dragoș, *Limitele meritocrației*, p.136-138, p. 171-172.

⁷⁰⁴ TOUTAIN Jules, « Section III A L'admission à l'Université », p. 223.

⁷⁰⁵ SDROBIȘ Dragoș, *Limitele meritocrației*, p. 172.

⁷⁰⁶ TOUTAIN Jules, « Section III A L'admission à l'Université », p. 223.

⁷⁰⁷ « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 314.

⁷⁰⁸ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 117.

⁷⁰⁹ « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 306, p. 314-315. DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 37-38.

⁷¹⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 347.

⁷¹¹ *Idem*, p. 122-123.

⁷¹² WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 85-86.

⁷¹³ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 2-3.

⁷¹⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, MONZIE Anatole de, Paris, 01/10/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 03/10/1936.

⁷¹⁵ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 29.

(« Je suis très mal placé pour parler de nombreux clausus, puisque mon pays a été très souvent attaqué pour cela »⁷¹⁶) prennent tour à tour la parole pour défendre la restriction *a priori* du nombre d'étudiants, à condition qu'elle ne soit pas inspirée de considérations politiques. D'autres participants s'élèvent cependant contre cette idée, et Rosier avertit l'assemblée qu'elle s'engage sur un terrain « mouvant »⁷¹⁷.

N'en déplaise à Beaupin, l'Entre-deux-guerres vit les nombreux clausus se multiplier à travers l'Europe – et la plupart ne présentaient pas le caractère explicitement discriminatoire que la Hongrie puis l'Allemagne avaient donné aux leurs⁷¹⁸. La Lettonie (peu après la guerre), la Grèce (1933), l'Estonie (1934), la Roumanie et la Bulgarie (1935) y eurent ainsi recours⁷¹⁹. Plus répandus encore étaient les nombreux clausus partiels, disciplinaires. Certains concernaient tant de facultés qu'ils se confondaient presque avec des nombreux clausus généraux, comme en Finlande ou en Pologne⁷²⁰ ; d'autres étaient plus ciblés, comme ceux des facultés de médecine norvégiennes⁷²¹ ou celui de la Faculté d'Architecture de l'Université de Liverpool⁷²². Sous cette dernière forme, et dans les cas d'une exceptionnelle gravité, le nombreux clausus trouve grâce aux yeux de Rosier⁷²³ ou de la Commission-Limburg⁷²⁴. Même Walter Kotschnig – suivant en cela Reinhold Schairer⁷²⁵ – manifeste à plusieurs reprises son approbation pour cette solution⁷²⁶ : qu'on la rencontre aux États-Unis (*medical schools*) ou en France (grandes écoles) ne témoigne-t-il pas de sa compatibilité avec la démocratie ?⁷²⁷ Kotschnig soutient cependant qu'une telle politique ferait « un tort immense » à l'université et à « la vie culturelle », et que la sagesse commande plutôt une intervention en amont⁷²⁸.

⁷¹⁶ *Idem*, p. 31.

⁷¹⁷ *Idem*, p. 33.

⁷¹⁸ WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 79.

⁷¹⁹ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 209-210.

⁷²⁰ *Idem*, p. 196-197.

⁷²¹ KOVÁCS Mária M., *Liberal professions & Illiberal politics*, p. 54.

⁷²² KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 196.

⁷²³ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 33.

⁷²⁴ *De toekomst der academisch gegradeerden*, p. 589.

⁷²⁵ SCHAIRER Reinhold, *Die akademische Berufsnot. Tatsachen und Auswege*, Jena, Eugen Diederichs Verlag, 1932, p. 139-140.

⁷²⁶ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 148, p. 195-196. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 9. AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, KOTSCHNIG Walter, « Points for Discussion Arising out of the Report on the 'Unemployment in the Learned Professions, an International Study of Occupational and Educational Planning », 18-19/07/1937, p. 2.

⁷²⁷ IDEM, « Malthus Enters The University », p. 3-4. IDEM, *Éducation dirigée*, p. 22.

⁷²⁸ IDEM, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 33.

Si atteindre un consensus contre le *numerus clausus* semble donc plus difficile que prévu, certains experts s’y emploient activement. Le 21 décembre 1935, bien avant l’envoi d’Yvon Larivierre à Paris, Alfred Rosier écrit à Jean Willems : « Les résultats de la Conférence de Belgrade ont été en tous points conformes à nos désirs puisque la délibération du Congrès oppose très nettement les mesures du *numerus clausus* aux méthodes de sélection qualitative »⁷²⁹. Un « nous » ressurgit, mais cette fois pour désigner un engagement politique. Willems s’en montre digne lors de la conférence suivante, à Paris. Au cours de son tour d’horizon des remèdes au chômage intellectuel, il dépeint le *numerus clausus* comme une mesure « draconienne », controversée, hasardeuse et reposant sur des critères d’admission que l’on peinera à établir « en toute justice »⁷³⁰. Pour sa part, le directeur de la Fondation Universitaire salue plutôt l’orientation (« suggérée dans toutes les conférences d’experts sur le surpeuplement des universités »⁷³¹), la sélection scolaire et l’étude du marché de l’emploi⁷³² : grâce à ces mesures, la Conférence pourra « s’acheminer progressivement vers une solution rationnelle »⁷³³. Arrive l’heure de rédiger les motions de la conférence. Dans leur première mouture, dont un exemplaire a été conservé à la Rue d’Egmont, l’une des résolutions mentionnait le *numerus clausus* comme un moyen de combattre les « redoutables effets du chômage intellectuel » ; mais cette recommandation a ensuite été biffée au stylo et remplacée par la « sélection plus sévère » des étudiants⁷³⁴ – solution que Willems soumet effectivement à l’approbation de l’assemblée⁷³⁵ et qui, comme on l’a vu, finit par être adoptée. Au banquet de clôture, le ministre Jean Zay peut être satisfait :

*« La connaissance exacte du marché des emplois intellectuels, l’orientation professionnelle, l’établissement de statistiques précises sur le nombre des étudiants, et les débouchés qui s’offrent à eux, telles sont, dit-il, les principales résolutions de la Conférence qui s’achève. »*⁷³⁶

⁷²⁹ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/3, ROSIER Alfred, Paris, 06/01/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, p. 1.

⁷³⁰ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 5, p. 14.

⁷³¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, « Conférence de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire belge, au Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, le mardi 15 décembre 1936 », [<15/12/1936], p. 8.

⁷³² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 39-45.

⁷³³ *Idem*, p. 39.

⁷³⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, « Congrès international sur le chômage des intellectuels » [Motions], décembre 1936, p. 2.

⁷³⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, [Texte de l’intervention d’ouverture], [<15/12/1936], p. 7.

⁷³⁶ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Banquet de clôture du Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique », [>19/12/1936], p. 2.

4.4. Une sociabilité experte

Cet exemple de complicité entre Rosier et Willems est aussi symptomatique d'un autre phénomène, difficile à mesurer mais néanmoins manifeste : les experts du chômage intellectuel ont appris à se connaître, peut-être même à s'apprécier. Leur correspondance témoigne en tout cas d'une grande cordialité⁷³⁷. Contacté par Willems fin novembre 1935, Idenburg propose d'emblée de se déplacer à Bruxelles pour aider le Belge dans ses travaux⁷³⁸ ; après son séjour à La Haye, Larivierre aide bénévolement le statisticien néerlandais à traduire un article vers le français⁷³⁹. « J'espère que la collaboration ainsi établie entre nous, deviendra, si cela est possible, plus étroite encore », assure Rosier à Willems en mai 1936⁷⁴⁰ ; et celui-ci invite son collègue français à séjourner à l'hôtel de la Rue d'Egmont en avril 1937⁷⁴¹. Au sein du Bureau universitaire de Statistique de Paris, Rosier se réjouit de voir le BISU aux mains de « notre excellent ami, M. Lajti »⁷⁴². Mais celui-ci reste peu sûr de lui et écrit à Vincenzo Castrilli, reparti en Italie, afin de solliciter son assistance : « Pour résumer : considérez cette lettre comme un cri de détresse venant non pas d'une institution internationale, mais d'un ami [...] »⁷⁴³.

De tels témoignages de sympathie ne sont pas sans rappeler les liens que tissaient à la même époque les fonctionnaires, experts, lobbyistes et journalistes gravitant autour de la Société des Nations, dans le cadre accueillant de la « Genève internationale ». À l'heure du thé, dans l'intimité des hôtels genevois, au golf ou à la régata, les complicités naissent, la parole se

⁷³⁷ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/5, WILLEMS Jean, Bruxelles, 28/11/1935, à IDENBURG Philip, La Haye ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 01/03/1936, à IDENBURG Philip, La Haye. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, ROSIER Alfred, Paris, 23/12/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; ROSIER Alfred, Paris, 11/01/1937, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 13/01/1937. AFU, Bruxelles, entresol, B/2/3, ROSIER Alfred, Paris, 15/12/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 16/04/1936, à ROSIER Alfred, Paris ; ROSIER Alfred, Paris, 16/03/1936, à [LARIVIERRE Yvon, Bruxelles] ; ROSIER Alfred, Paris, 23/02/1937, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 27/02/1937. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », WILLEMS Jean, Bruxelles, 02/07/1937, à CASTRILLI Vincenzo, Paris ; LAJTI István, Paris, 14/04/1939, à ROSIER Alfred, Paris. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », CASTRILLI Vincenzo, Sienne, 10/01/1940, à LAJTI István, Paris ; LAJTI István, Paris, 21/11/1938, à CASTRILLI Vincenzo, Rome. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », LAJTI István, Paris, 29/01/1940, à CASTRILLI Vincenzo, Sienne ; CASTRILLI Vincenzo, Sienne, 11/01/1940, à LAJTI István, Paris, 29/01/1940. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », LAJTI István, Paris, 16/03/1940, à KOTSCHNIG Walter, Northampton.

⁷³⁸ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/5, IDENBURG Philip, La Haye, 25/11/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 26/11/1935 ; IDENBURG Philip, La Haye, 14/05/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 16/05/1936 ; AFU, Bruxelles, entresol, B/2/5, IDENBURG Philip, La Haye, 02/06/1936, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles.

⁷³⁹ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/5, IDENBURG Philip, La Haye, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 04/06/1936, à IDENBURG Philip, La Haye ; IDENBURG Philip, La Haye, 16/06/1936, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles.

⁷⁴⁰ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/3, ROSIER Alfred, Paris, 08/05/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/05/1936. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », WILLEMS Jean, Bruxelles, 08/06/1937, à BONNET Henri, Paris.

⁷⁴¹ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/3, WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/04/1937, à ROSIER Alfred, Paris.

⁷⁴² ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 4, dossier « Conseil », ROSIER Alfred, Bureau Universitaire de Statistique. C.A. BUS Juin 1939. Assemblée générale 1939 », [juin 1939], p. 13.

⁷⁴³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », LAJTI István, Paris, 21/11/1938, à CASTRILLI Vincenzo, Rome, p. 3.

libère et les angles s'arrondissent⁷⁴⁴. La Conférence de Paris de décembre 1936, avec ses verres de porto, ses soirées au théâtre et sa visite nocturne du Louvre, illustre bien cette sociabilité experte⁷⁴⁵. L'année suivante, pour la réunion du Comité d'experts convoqué par l'Entraide universitaire internationale, chacun descend au même hôtel⁷⁴⁶ ; Duncan C. Tait, le représentant du BIT⁷⁴⁷, insiste pour en être⁷⁴⁸. Ces sympathiques à-côtés permettent en effet de tisser des liens personnels et d'ainsi faciliter la collaboration entre spécialistes⁷⁴⁹. Par exemple, lors de la session de la Commission consultative du BISU de novembre 1938, un différend apparut lors de la première séance concernant les statistiques professionnelles est aplani hors P. V., au cours du repas de midi et de la petite promenade qui l'a suivi dans les rues de Paris⁷⁵⁰. « On dîne ensemble, on déjeûne (sic) ensemble, on cause, on persuade tellement mieux ainsi... », assure Willems⁷⁵¹.

⁷⁴⁴ HOFSTETTER Rita, DROUX Joëlle, « Introduction générale » in HOFSTETTER Rita & Érhise, *Le Bureau international d'éducation*, p. 23-24. KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe*, p. 6, p. 10-11, p. 40, p. 75-78. MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, p. 4-7, p. 47, p. 86. SHINE Cormac, « Papal Diplomacy by Proxy? », p. 792. VAN DAELE Jasmien, « Engineering Social Peace », p. 436.

⁷⁴⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, BUS, « Congrès International des Bureaux Universitaires de Statistiques pour l'Étude du Chômage des Jeunes Diplômés des Universités et Grandes Écoles, Paris, du 15 au 19 Décembre 1936 » [Fascicule-programme du Congrès], [15/12/1936].

⁷⁴⁶ À l'exception de Willems, qui a ses pied-à-terre à Paris. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 12/12/1936, à ROSIER Alfred, Paris. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3, BRADBY Edward, Genève, 07/07/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

⁷⁴⁷ Duncan Christie Tait, né en 1886, bachelier en sciences économiques du Central Technical College de l'Université de Londres, travailla au BIT de 1921 à 1951. *AHBIT, Genève*, p. 752. BIT, « Dossier du Service du Personnel, Tait, Mr. D. C. ».

⁷⁴⁸ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, TAIT Duncan, Genève, 30/06/1937, à BRADBY Edward, Genève.

⁷⁴⁹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/31, KOTSCHNIG Walter, « Le problème du surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur. Mémoires sur la Conférence d'Experts, organisée par l'Entr'aide Universitaire Internationale, sur les causes, conséquences et diverses de ce problème », [s.d., ca 1933], p. 1. *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, SCHNEEBELI Max, Genève, 04/05/1937, à BUTLER Harold, Genève, p. 2. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », LAJTI István, 22/09/1938, à BRÜSCHWEILER Carl, Berne.

⁷⁵⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 1-2.

⁷⁵¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 19.

Conclusion intermédiaire

Le Comité des Organisations internationales des Étudiants (COIE) constitue un formidable observatoire de l'expertise transnationale sur le chômage des intellectuels sous ses multiples facettes. Créé en 1926 sous l'égide de la Commission internationale de Coopération intellectuelle, le COIE entreprend d'emblée l'étude du chômage des intellectuels et contribue au lancement des travaux de recherche sur ce sujet au sein de l'Institut international de Coopération intellectuelle et du Bureau international du Travail. Les organisations non-gouvernementales qui le composent s'érigent en représentantes du monde étudiant au sein de la Société des Nations et, à l'instar des confédérations des travailleurs intellectuels, prétendent parler au nom du « chômeur intellectuel ».

Parmi ces organisations internationales d'étudiants, l'une en particulier se distingue par l'ampleur de ses efforts pour étudier le chômage des intellectuels : l'Entraide universitaire internationale, dirigée entre 1927 et 1934 par l'Autrichien Walter M. Kotschnig. Kotschnig se présente tout au long de son parcours comme animé par la foi en l'objectivité scientifique et en la mission civilisationnelle de l'université – véritable sanctuaire que son organisation désire protéger des turpitudes du siècle. Il souscrit d'emblée aux ambitions d'étude objective du chômage intellectuel que nourrissent le Bureau international du Travail puis les bureaux universitaires de statistique. Sa pensée connaît cependant une évolution fondamentale, dont l'année 1933 constitue le tournant. Jusqu'en 1933, les travaux du secrétariat de l'EUI sont menés en partenariat avec l'antenne allemande de l'Entraide, le Deutsches Studentenwerk de Dresde, dont le président, Reinhold Schairer, s'impose comme une référence sur l'*Überfüllung der Hochschulen* en Allemagne. Même lorsque celui-ci est écarté par les nazis, Kotschnig s'accroche à l'idée que la science peut réunir les « academic citizens » quelles que soient leurs convictions politiques, et organise dans ce sens une Conférence internationale d'experts sur le surpeuplement des universités (Genève, septembre 1933). Cette conférence peine cependant à trouver un consensus : les données en possession des experts restent précaires, et le numerus clausus antisémite instauré en Allemagne le 25 avril 1933 fait polémique.

Dernière conférence à laquelle assistèrent des délégués allemands, la Conférence de Genève de septembre 1933 constitue aussi un tournant dans les travaux de Walter Kotschnig dans la mesure où elle constitue la première entreprise de ce dernier à bénéficier du soutien des grandes fondations philanthropiques américaines. De 1932 à 1937, en effet, Kotschnig pourra en permanence compter sur l'aide financière de la Carnegie Corporation of New York (CCNY)

et de l'International Institute du Teachers College (IITC) de l'Université Columbia, lui-même subventionné par John D. Rockefeller Jr. En outre, l'IITC, pionnier dans le domaine de l'éducation comparée, exercera une profonde influence sur ses travaux, notamment à travers la figure du professeur Isaac L. Kandel. Kotschnig tirera de ses recherches le rapport *Planless Education*, présenté au Comité des Organisations internationales d'Étudiants en avril 1935, et l'ouvrage *Unemployment in the Learned Professions*, synthèse internationale des publications sur le chômage des intellectuels jusqu'en 1936. Dans ce rapport et dans ce livre, Walter Kotschnig expose sa vision de ce problème, qui se révèle profondément imprégnée de la philosophie du New Deal. À rebours du *numerus clausus nazi*, il recommande l'instauration d'un *occupational and educational planning* respectueux de la liberté et du mérite scolaire de chaque individu. De plus, les contributions de Kotschnig doivent être mises en lien avec d'autres études, menées à cette époque aux États-Unis avec le soutien des mêmes fondations philanthropiques. Ces différents travaux témoignent en effet d'un commun soutien au planisme, mais aussi à la différenciation scolaire : en augmentant la dose de haute culture dans les institutions « de relégation », il deviendrait possible de démocratiser l'enseignement sans danger de surpeuplement des universités.

Parmi les experts qui participent aux débats transnationaux autour du chômage intellectuel, on rencontre aussi plusieurs personnalités liées à l'Union catholique d'Études internationales, ambassadrice informelle du Saint-Siège au sein de la Société des Nations. L'abbé Marc Dubois rédige ainsi pour le Comité d'Entente des Grandes Associations internationales (CEGAI) – autre comité consultatif de l'OCI – l'ouvrage *Que deviendront les étudiants ?* En parallèle, la fédération internationale des étudiants catholiques, Pax Romana, organise sous la direction de son secrétaire administratif, Rudi Salat, un congrès international sur le « chômage des diplômés », qui a lieu à Paris du 28 juillet au 2 août 1937. Bien que ces voix catholiques invitent leurs coreligionnaires à faire confiance aux experts « neutres », elles se distinguent aussi de ces derniers par leur préférence pour certains remèdes au chômage intellectuel. Les experts catholiques exhortent notamment les diplômés à quitter les villes encombrées pour les campagnes et les colonies, où la demande pour leurs services ne manque pas. Les efforts de Salat pour organiser le placement international des diplômés se soldent cependant par un échec complet. L'abbé Joseph Flies, auteur en 1940 du *Chômage intellectuel en Belgique* que nous évoquions dans les premières pages de cette thèse, se prononce pour sa part en faveur de l'entraide et de l'autorégulation dans les professions intellectuelles. Nourri des enseignements de Jacques Leclercq et des encycliques pontificales en faveur du

corporatisme, Flies caresse l'espoir que le mouvement des travailleurs intellectuels rendra à « la Pensée » sa place dans la hiérarchie sociale. Toutefois, et malgré les efforts du BIT, la Confédération des Travailleurs intellectuels de Belgique ne dépassera jamais le stade embryonnaire.

Au sein du COIE, Rudi Salat formule un troisième remède au chômage des intellectuels jouissant de la faveur des organisations catholiques : restreindre l'accès des femmes au marché du travail. Néanmoins, ce type de mesures est d'emblée combattu par les déléguées de la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités (FIFDU), elle aussi représentée au COIE. Marguerite Thibert, membre de la FIFDU et par ailleurs fonctionnaire au Bureau international du Travail, veille à donner la réplique à ce genre de revendications chaque fois qu'elles font irruption au cours d'une réunion internationale. Elle contribue ainsi au rejet de ces remèdes discriminatoires par la session de juin 1935 de la Conférence internationale du Travail. Le contre-discours des Femmes universitaires, auxquels Marc Dubois et Joseph Flies se rallient à reculons, joue à la fois sur des arguments pragmatiques, comme le faible nombre de femmes dans l'enseignement supérieur et la nécessité pour elles de gagner leur vie ; et sur un argument de principe, l'égalité entre êtres humains. Quoique cette opinion soit le plus souvent partagée par les autres experts masculins, l'attitude de ces derniers est plus ambivalente qu'il n'y paraît et fait écho aux discriminations multiformes dont les diplômées font alors l'objet sur le marché de l'emploi. Ces discriminations n'encouragent que davantage la FIFDU à étudier le problème sous un angle féminin, dans la logique de « féminisme d'expertise » qui était la sienne.

À la lumière de ce chapitre et du chapitre précédent, les conditions nous semblent à présent réunies pour parler de « communauté épistémique » du chômage intellectuel. Nous avons en effet découvert un réseau transnational de spécialistes du sujet, qui s'appuient sur des connaissances communes (en témoigne la consécration de la synthèse internationale *Unemployment in the Learned Professions* par un comité d'experts international, en juillet 1937), sur des méthodes communes (la statistique, avec ses limites et ses alternatives), sur des concepts communs (« étudiant », « chômage des intellectuels », « marché de l'emploi intellectuel », etc.), et sur certaines dispositions d'esprit (la méthode, la prudence, l'objectivité, le désintéressement) opposées à celles des profanes (la hâte, la passion, le parti-pris, l'égoïsme). Les résultats restent modestes, les progrès balbutiants, les experts sont sélectionnés de manière « empirique », mais l'ambition scientifique et planificatrice est bien là. Ce réseau s'appuie sur des conférences et rencontres internationales, d'autant plus importantes qu'elles suscitent en

parallèle toute une sociabilité entre experts qui encourage la collaboration et le consensus. Dans ce domaine, l'Entraide universitaire internationale joua un rôle-clef, créant physiquement la communauté épistémique et enclenchant le mécanisme de reconnaissance par les pairs. Enfin, ce réseau d'experts s'appuie sur un consensus politique minimal : le rejet des discriminations formelles, le refus du *numerus clausus*, le repoussoir nazi. Les tentatives de certains experts pour promouvoir l'exclusion des femmes ou l'organisation d'un *numerus clausus* « méritocratique » ne font que le confirmer, puisque ces tentatives sont combattues et renvoyées à la marge par d'autres experts au profit des mesures plus consensuelles que sont la « sélection qualitative », l'orientation et le développement des bureaux universitaires de statistique. Davantage pluraliste qu'apolitique, la communauté épistémique n'exclut pas le recours aux arguments de principes et à l'indignation morale.

À bien des égards, les experts du chômage intellectuel sont donc typiques de l'Entre-deux-guerres : ils emploient les organisations internationales comme forums et les fondations philanthropiques américaines comme bailleurs de fonds, ils prétendent à l'universalité malgré la prédominance marquée de l'Europe (tempérée par les États-Unis) et celle des hommes (tempérée par la FIFDU), et ils ont pour projet de rationaliser une société devenue chaotique. Ce projet de rationalisation leur semble d'autant plus essentiel que les forces de l'irrationnel menacent alors de submerger le sanctuaire universitaire, comme nous le verrons bientôt.

Chapitre V : Le prolétariat intellectuel révolutionnaire, ennemi commun ou changement opportun ?

Dans ce cinquième chapitre, il sera question des permanences et des évolutions d'une peur sociale héritée du XIX^e siècle : la peur du prolétaire intellectuel subversif, du diplômé déclassé que le sort a rendu aigri, frustré et rebelle. Ce « serpent de mer », comme le surnomme Sarah Al-Matary, n'a pas été étouffé par l'essor de l'expression « chômage des intellectuels » dans l'Entre-deux-guerres ; mais il a mué. Nous observerons cette mue à travers l'analyse des discours tenus à son égard par les acteurs déjà considérés, tout en replaçant ces discours dans un contexte politique plus large. À travers l'examen de cette thématique, nous poursuivrons le portrait du réseau transnational des experts du chômage des intellectuels que nous esquissons petit-à-petit depuis le deuxième chapitre. Nous mettrons ainsi en évidence de nouveaux traits communs qui rassemblent ces experts, mais nous noterons aussi l'apparition de divergences, annonçant les controverses des chapitres VI et VII.

Le chapitre s'ouvre sur le « Congrès mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme » qui a lieu fin décembre 1934 à Bruxelles. Les échos de ce Congrès ont de quoi alarmer Jean Willems : voici que le chômage des intellectuels est utilisé pour monter les étudiants contre le capitalisme ! Comme ses collègues étrangers, le directeur de la Fondation Universitaire s'inquiète plus que jamais du risque de voir les diplômés sans emploi prêter l'oreille aux sirènes de la révolution. Pourtant, dans l'Entre-deux-guerres, la peur de la prolétarianisation des intellectuels n'est plus seulement associée au danger de voir les stylos se transformer en baïonnettes sous les plis du drapeau rouge. Cette peur croise en effet d'autres angoisses propres à cette époque et prend même, sous la plume de Walter Kotschnig, les traits d'une menace existentielle pour la civilisation européenne tout entière.

Nous montrerons ensuite que – paradoxalement, et contrairement à ce que les chapitres précédents auraient pu laisser penser – les conséquences sociales du chômage et du déclassement des intellectuels apparaissent aux yeux de certains experts comme relativement bénignes, voire comme potentiellement positives. Ce discours est particulièrement présent dans la bouche et sous la plume des fonctionnaires du Bureau international du Travail, dont nous avons déjà révélé l'ancrage social-démocrate. Cet ancrage ressort notamment chez Henri Fuss, dont les propos à l'égard de la prolétarianisation des intellectuels rappellent le discours tenu sur cette question par les militants du Parti ouvrier belge. En conséquence, dans la dernière partie de ce chapitre, nous ferons brièvement le point sur l'évolution de la figure de l'intellectuel dans

les divers courants idéologiques du socialisme européen au sens large. Cette remise en contexte nous permettra ensuite de revenir sur l'attitude du BIT à l'égard des travailleurs intellectuels et sur les travaux fondateurs de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage en 1923 et 1924, révélant de la sorte une dimension nouvelle du « baptême du chômeur intellectuel ».

1. Le Congrès mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme

Le 29 décembre 1934, quelques centaines d'étudiants, venus principalement d'Europe de l'Ouest mais aussi des colonies, se pressent dans la salle de la Grande Harmonie, à Bruxelles, pour l'ouverture du « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle »¹. Ils prétendent représenter les « idées progressistes », « englober dans le mouvement antifasciste des masses toujours plus larges d'étudiants »², défendre « le progrès culturel et la liberté »³ ; leurs sessions clouent au pilori le fascisme, l'impérialisme et l'antisémitisme⁴. Au milieu de ces ténèbres ne brillerait qu'une seule lueur : l'Union soviétique⁵.

En effet, quoique les communistes ne représentent pas la majorité des participants au Congrès⁶, ils sont à la manœuvre dans les coulisses⁷. L'impulsion première de l'évènement est venue d'un groupe d'étudiants parisiens⁸ sous la houlette d'un membre du secrétariat national de l'Union fédérale des Étudiants, André Victor (1910-1999)⁹. Pour ces étudiants communistes, l'heure est au rapprochement avec le reste de la gauche, dans la foulée du mouvement Amsterdam-Pleyel¹⁰. Les sociaux-démocrates sont d'ailleurs présents en force au Congrès de Bruxelles, et font entendre leurs voix¹¹. Au cours de ces trois jours, l'assemblée entonne *L'Internationale*¹², rêve de la future « Europe socialiste »¹³ et appelle les étudiants de tous les pays à lutter contre « toute propagande antisoviétique des fascistes et des gardes blancs »¹⁴.

¹ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme*, p. 22.

² « Avant-propos » in *Idem*, p. 2.

³ « Première séance, samedi 29 décembre, 10 heures 30 » in *Idem*, p. 3.

⁴ GOTOVITCH José, *'Allons au devant de la vie...'* Une histoire des Jeunesses et Étudiants communistes en Belgique (1921-1945), Bruxelles, CARCOB, 2023, p. 282.

⁵ *Idem*, p. 284.

⁶ Le Congrès comptait 129 communistes et 70 socialistes, les autres participants affichant une obédience libérale, pacifiste, chrétienne, anticolonialiste (« nationaux-révolutionnaires ») ou neutre. « Les délégués » in Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme*, p. 20-21.

⁷ GOTOVITCH José, *'Allons au devant de la vie...'*, p. 280.

⁸ *Idem*, p. 284.

⁹ André Victor (1910-1999), de son vrai nom Lazar Katz, est un étudiant en médecine ayant fui les persécutions antisémites en Roumanie. Il restera fidèle au PCF toute sa vie. GRASON Daniel, PAPIAU Danielle, « Katz Lazar, dit Victor André, dit Lafitte Victor, écrit parfois par erreur Laffitte Victor » in *Le Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article137271> (Page consultée le 30/11/2023).

¹⁰ KOTEK Joël, *Students and the Cold War*, trad. de BLUMENEAU Ralph, Londres, MacMillan, 1996, p. 11-12. GOTOVITCH José, *'Allons au devant de la vie...'*, p. 284.

¹¹ *Idem*, p. 282-283.

¹² « Quatrième séance, Dimanche 30 décembre, 16 heures 45 » in Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme. Bruxelles 29-30 et 31 décembre 1934*, p. 12, p. 14.

¹³ « Sixième séance. Lundi 31 décembre après-midi » in *Idem*, p. 17.

¹⁴ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Plan de travail » in *Idem*, p. 32.

Le Congrès mondial des Étudiants ne s'en tint cependant pas à ces déclarations politiques. Dès la première séance, Jean-Jacques Tournois, des Jeunesses laïques et républicaines de France, prononce les paroles suivantes :

« Les étudiants quittent les universités avec toutes sortes de diplômes, mais la société déclare vouloir se passer de leurs capacités. Autour de nous un monde s'écroule, et même un effondrement des valeurs morales se montre. À l'époque des progrès techniques illimités, on essaye de nous rejeter des siècles en arrière. De même que la crise économique a causé le chômage manuel, elle a posé le problème du chômage des techniciens. Le problème de la surproduction académique et du chômage intellectuel devient de plus en plus aigu. »¹⁵

Cette rhétorique de la génération sacrifiée, née durant une guerre et déjà condamnée à périr dans une autre, est très présente dans les discours qui résonnent alors à la Grande Harmonie. L'assiduité aux cours est bien vaine¹⁶ : « Sous le régime capitaliste », déclare le pédagogue et marxiste français Henri Wallon¹⁷, « le travail intellectuel est une marchandise comme la force du travail. Les connaissances scientifiques doivent se monnayer et leur valeur se mesure au moyen du diplôme »¹⁸. Malgré ce constat de crise, les participants s'insurgent contre toute limitation de l'accès à la culture, toute hausse des droits d'inscription et tout *numerus clausus* ; ils dénoncent le « piège du fascisme »¹⁹, qui monte les étudiants les uns contre les autres²⁰. La véritable solution, tant pour mettre fin au « chômage des diplômés »²¹ que pour arrêter le fascisme, serait d'en finir avec le capitalisme²², avec une « société arrivée au déclin de son existence »²³. Or, selon Tournois, les étudiants comprennent plus que jamais que leur sort est lié à celui des travailleurs manuels²⁴. Les participants les encouragent à « lier leurs luttes à celles de la masse ouvrière »²⁵ et appellent à « une union entre les travailleurs intellectuels et manuels »²⁶, à un « front uni entre travailleurs et intellectuels »²⁷, etc. Dans son manifeste final, le Congrès proclame : « Nous, jeunesse estudiantine, travailleurs intellectuels

¹⁵ « Première séance, samedi 29 décembre, 10 heures 30 » in *Idem*, p. 4.

¹⁶ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 22-23. « Proclamation des droits de la jeunesse studieuse » in *Idem*, p. 27.

¹⁷ MARTIN Jérôme, « L'orientation professionnelle et l'école dans l'Entre-deux-guerres. Un exemple d'application de la psychologie » in *Les sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, vol. 48, 2015/2, p. 58.

¹⁸ « Troisième séance. Dimanche 30 décembre, matin » in Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme. Bruxelles 29-30 et 31 décembre 1934*, p. 11.

¹⁹ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 23.

²⁰ « Première séance, samedi 29 décembre, 10 heures 30 » in *Idem*, p. 27-28.

²¹ « Deuxième séance. Samedi 29 décembre, à 14 heures 30 » in *Idem*, p. 6.

²² « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 22-23. « Proclamation des droits de la jeunesse studieuse » in *Idem*, p. 27.

²³ « Deuxième séance. Samedi 29 décembre, à 14 heures 30 » in *Idem*, p. 7. « Troisième séance. Dimanche 30 décembre, matin » in *Idem*, p. 12. « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 23.

²⁴ « Première séance, samedi 29 décembre, 10 heures 30 » in *Idem*, p. 5-.

²⁵ « Deuxième séance. Samedi 29 décembre, à 14 heures 30 » in *Idem*, p. 10.

²⁶ « Deuxième séance. Samedi 29 décembre, à 14 heures 30 » in *Idem*, p. 6.

²⁷ « Quatrième séance, Dimanche 30 décembre, 16 heures 45 » in *Idem*, p. 14.

de l'avenir, nous appartenons au peuple laborieux et nous le reconnaissons »²⁸. En vue de la « lutte commune des étudiants et de l'ensemble des masses travailleuses, pour la défense de la paix et de la liberté, pour le progrès et la culture »²⁹, l'assemblée échafaude un programme d'actions, de meetings et de débats dans les universités, de « propagande » et de manifestations, de grèves et de soutien aux grèves ouvrières³⁰.

Au cours du Congrès, un « Comité mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme » est élu³¹, bientôt rebaptisé « Rassemblement mondial des Étudiants pour la Paix, la Liberté et la Culture » (novembre 1935)³². André Victor en devient le secrétaire et le principal animateur, en étroite liaison avec l'Internationale communiste des Jeunes³³. Un deuxième congrès fut organisé à Paris, en août 1937, autour de thèmes analogues comme le « droit à la culture », la lutte contre les *numerus clausus* et le « problème des débouchés pour les professions intellectuelles »³⁴. Constatant la convergence de ses positions avec celles du COIE, le Rassemblement proposa même à celui-ci une campagne commune d'actions contre le *numerus clausus* et le chômage des intellectuels, au moyen de pétitions, de cahiers de revendications, de préparation de projets de loi et même, si nécessaire, de grèves estudiantines³⁵. Le Comité refusa cependant de s'engager dans cette voie³⁶. En novembre 1936, une demande d'adhésion du Rassemblement mondial des Étudiants fut rejetée : le COIE estimait que celui-ci manquait de neutralité et ne se préoccupait que de « politique active », traits incompatibles avec sa propre « œuvre éducatrice et professionnelle »³⁷. Toutefois, cette méfiance du Comité dissimule une attitude plus contrastée de la part de ses associations-membres, dont certaines (CIE, FUACE, FIFDU...) prirent part aux Congrès mondiaux de la Jeunesse pour la Paix qu'organisa André Victor en 1936 et 1938³⁸.

²⁸ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 23.

²⁹ « Proclamation des droits de la jeunesse studieuse » in *Idem*, p. 29.

³⁰ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Plan de travail » in *Idem*, p. 31. « Quatrième séance, Dimanche 30 décembre, 16 heures 45 » in *Idem*, p. 14, p. 17.

³¹ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 24.

³² GOTOVITCH José, *Allons au devant de la vie...*, p. 285. GRASON Daniel, PAPIAU Danielle, « Katz Lazar... ».

³³ *Idem*.

³⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3992/5B/30292/946, Rassemblement mondial des étudiants pour la Paix, la Liberté et la Culture, « Conférence internationale du Rassemblement mondial des étudiants pour la Paix, la Liberté et la Culture, Paris, 25 – 28 août 1937 », [s.d.], p. 1-2.

³⁵ *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 20.

³⁶ « Activité de l'organisation. Réunion des délégués des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 5, n°60 (décembre 1935), p. 624.

³⁷ « Activité de l'organisation. Récents comités d'experts à l'Institut de Coopération intellectuelle. Neuvième réunion des Délégués des organisations internationales d'étudiants » in *Idem*, vol. 7, n°71-72 (novembre-décembre 1936), p. 13.

³⁸ KOTEK Joël, *Students and the Cold War*, p. 20-22. LAQUA Daniel, « Activism in the 'Students' League of Nations' », p. 633-635. VOS Louis, GEVERS Lieve, « Student movements » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. II, p. 358.

En Belgique, le Congrès mondial des Étudiants de décembre 1934 laissa aussi des traces³⁹. *La Nation Belge*, *L'Étoile belge* et *La Dernière Heure* fustigèrent la mainmise communiste sur l'évènement⁴⁰. Celui-ci semble cependant avoir eu un large écho dans les universités de Liège, de Gand et de Bruxelles⁴¹. Des synergies apparaissaient à cette époque entre étudiants communistes, socialistes et libéraux progressistes⁴². Au sein de l'ULB, socialistes et communistes en vinrent même à former une fédération unitaire, en novembre 1936⁴³. Bien sûr, il ne faut pas surestimer l'audience de ces rapprochements, surtout limités à la jeunesse intellectuelle de la capitale⁴⁴. On peut néanmoins se demander ce que pensait Jean Willems de telles évolutions politiques dans l'université dont il avait été le secrétaire de 1919 à 1928⁴⁵. À l'heure où la Société générale finançait généreusement diverses « officines » épiaient les activités communistes en Belgique, il est possible que certains membres du conseil d'administration de la Fondation Universitaire⁴⁶ aient vu dans le Congrès mondial des Étudiants de décembre 1934 une nouvelle apparition du spectre du prolétariat intellectuel révolutionnaire.

2. Crainte pour les uns...

2.1. Le retour du prolétaire intellectuel

Bien que l'expression « chômage des intellectuels » s'impose dans l'Entre-deux-guerres, son « avatar » précédent, le « prolétariat intellectuel », n'a pas complètement disparu du vocabulaire. Dans son rapport à l'Assemblée de Luxembourg, Imre Ferenczi met ainsi l'AILC en garde : « L'énorme prolétariat intellectuel [...] constitue actuellement une menace

³⁹ GOTOVITCH José, *Allons au devant de la vie...*, p. 284-285.

⁴⁰ « Le Congrès mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme » in *L'Étoile belge*, 29/12/1934, p. 2, col. 2. « Le Congrès mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme » in *Idem*, 30/12/1934, p. 5, col. 7. G. « Le Congrès mondial des étudiants » in *La Dernière Heure*, 01/01/1935, p. 3, col. 3. « De-ci de-là. Bêtise mondiale » in *La Nation belge*, 02/01/1935, p. 1, col. 3.

⁴¹ GOTOVITCH José, *Allons au devant de la vie...*, p. 283.

⁴² *Idem*, p. 278. IDEM, « La Belgique et la Guerre civile espagnole : un état des questions » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 14, n°3-4 (1983), p. 516-518. LANNEAU Catherine, « Un 'Front populaire' en Belgique ? L'inexportable exemple français » in *Les courants politiques et la Résistance : continuités ou ruptures ?*, Luxembourg, Archives Nationales du Luxembourg, 2003, p. 1-2.

⁴³ *Idem*, p. 518, p. 521. GOTOVITCH José, *Allons au devant de la vie...*, p. 300.

⁴⁴ LANNEAU Catherine, « Un 'Front populaire' en Belgique ? », p. 1-2. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 145, p. 218-222.

⁴⁵ MASURE Jean, « Willems (Jean) » in *BN*, t. XLI (*Suppléments*, t. XIII), 1979, p. 797.

⁴⁶ Ainsi, le vice-président de la FU, Alexandre Galopin, était membre-protecteur de l'ASBL Société d'études politiques, économiques et sociales, qui vendait ses services aux industriels pour repérer et combattre les militants communistes dans leurs entreprises. SWENNEN Marc, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2059, 2010/14 (« Les mouvements anticommunistes dans les années 1920 »), p. 24-26, p. 38-42, p. 49.

constante pour l'Europe »⁴⁷. Que l'on parle de « prolétaires de l'intelligence »⁴⁸ (Castrilli), d'« Akademisches Proletariat »⁴⁹ (Wilhelm) ou de « white-collar proletariat »⁵⁰ (Kotschnig), le prolétaire intellectuel revient plus que jamais hanter le Vieux Continent. L'origine de l'expression n'a pas non plus été oubliée, et Henry Bérenger est plusieurs fois invoqué à cette époque comme précurseur et prophète⁵¹.

Comme du temps de Bérenger, le prolétariat intellectuel est assimilé à un foyer de révolutionnaires en puissance⁵². Au Vatican, le Révérend Père Rutten met en garde un parterre de prêtres novices venus du monde entier : « Il existe donc dans tous les pays des milliers de jeunes intellectuels, énervés par l'inaction forcée, aigris par les déceptions successives, tout prêts à suivre ceux qui leur prêchent la révolte contre la société qui les traite en marâtre »⁵³. Ce thème est présent dans les discours en Allemagne (avant 1933)⁵⁴, aux Pays-Bas⁵⁵ et en France⁵⁶ – où il prend parfois, sous la plume de membres de la Confédération des Travailleurs intellectuels, des accents de menace⁵⁷. La Belgique ne fait guère exception⁵⁸. Dans les pages du *Neptune*, Marcellin Alexandre prédit que le déclassement créera des « infortunés mécontents » qui se mueront vite en « fanatiques ulcérés »⁵⁹. Le 9 décembre 1934, de retour de Louvain, il rapporte à ses lecteurs l'état d'esprit des étudiants : « Ils me disent qu'ils n'ont rien à perdre. J'en déduis qu'ils sont capables de suivre les pires éventualités »⁶⁰. Leurs professeurs s'inquiètent, eux aussi : Constant Lurquin, de l'ULB, prédit que leurs élèves grossiront bientôt « les rangs des mécontents et des aigris »⁶¹ ; Edgard Blancquaert, de la RUG, redoute de voir

⁴⁷ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 468.

⁴⁸ CASTRILLI Vincenzo, « Les travailleurs intellectuels et le marché du travail », p. 388.

⁴⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILHELM Theodor, « Die Überfüllung der Hochschulen in Deutschland. Denkschrift zur Vorbereitung der Konferenz des Weltstudentenwerks 1933 über die Internationale Hochschul-Überfüllung (Geplant für Dresden Juli 1933 / Veranstalet September 1933 in Genf) », [1933], p. 9.

⁵⁰ KOTSCHNIG Walter, *Limiting Student Enrollments*, p. 6.

⁵¹ WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, p. 1. DUESBERG Jules, « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes », p. 5-6. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 54. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », [ROSIER Alfred], « De l'état d'encombrement des principaux débouchés ouverts aux étudiants. De quelques solutions aux problèmes actuels », [1932], p. 39-40.

⁵² BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 118, p. 208. BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 231, p. 248. TASSET Cyprien, « Comment juguler la production de prolétaires intellectuels ? », p. 11.

⁵³ RUTTEN Joris-Albert, « Problèmes sociaux de l'heure présente. Conférences données à l'Angelicum' les 11, 12, 13 avril 1935 » in *Lectiones academicae : habitae apud pontificium institutum 'Angelicum'*, 1^{ère} série, Rome, Salita del Grillo, 1936, p. 5.

⁵⁴ BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 20, p. 231, p. 247.

⁵⁵ BANEKE David, *Synthetisch denken*, p. 72, p. 90.

⁵⁶ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 70.

⁵⁷ *Idem*, p. 36, p. 46.

⁵⁸ RAEMDONCK Liesbet, *De Belgische academicus tijdens het interbellum*, p. 16. TYSSSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt? Levensbeschouwelijk links en de schoolkwestie (1918-1940)*, Bruxelles, VUBPress, 1993, p. 282.

⁵⁹ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 07/12/1934, p. 6, col. 5.

⁶⁰ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 09/12/1934, p. 6, col. 5.

⁶¹ LURQUIN Constant, « Les Universités belges et la Crise », p. 101.

les jeunes diplômés « s'abandonner au désespoir et à la révolte »⁶² ; et Ernest Malvoz, de l'UEL, leur attribue la victoire de « l'Hitlérisme » en Allemagne⁶³. « Il est bien certain, hélas ! que le parti de Hitler recrute nombre de ses adhérents parmi ce prolétariat en faux col », déclare à la Chambre le député socialiste Louis Piérard, le 23 décembre 1931⁶⁴. Au Parlement, d'autres voix s'élèvent à plusieurs reprises pour dénoncer ce grave danger pour la démocratie et l'ordre public⁶⁵.

Cette hantise du jeune diplômé sans emploi et sans espoir se situe au croisement de plusieurs peurs sociales contemporaines, au premier chef la peur du chômage des jeunes. Futur criminel ou futur révolutionnaire, le jeune chômeur est un animal sauvage que les États cherchent alors à domestiquer grâce à des dispositifs d'encadrement⁶⁶. Dans leur mémoire pour le CEGAI, Eugène Beaupin et Joseph Danel évoquent cette « classe nouvelle », mûre pour la « politique démagogique », la « guerre civile », le retour à la « barbarie »⁶⁷. Cette peur des jeunes chômeurs était aussi présente en Belgique, où le développement à cette époque des mouvements de jeunesse et des camps de travail visait en partie à préserver la génération montante de la « décadence morale » et de l'attrait des groupes paramilitaires⁶⁸. Le chômage des intellectuels voisine aussi avec la « question des classes moyennes », dont beaucoup estiment à cette époque qu'elles ont porté les nazis au pouvoir⁶⁹. Lors de la Conférence de Paris de décembre 1936, le ministre des Affaires étrangères français, Yvon Delbos, évoque en termes voilés l'effet désastreux de « l'effondrement des classes moyennes » allemandes, et assure que la France, elle, ne laissera pas « s'effondrer ses classes intellectuelles »⁷⁰. En Belgique, Rex

⁶² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », BLANQUAERT Edgard, « Exposé fait en séance du 13 novembre 1935 par Monsieur le Professeur Blancquaert devant la Commission pour l'Etude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels », [13/11/1935], p. 5.

⁶³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, MALVOZ Ernest, « L'inflation des intellectuels et l'encombrement des carrières libérales » in *Congrès de la Presse médicale latine à Paris*, octobre 1934, p. 1.

⁶⁴ APC, session 1931/1932, 23/12/1931, p. 442.

⁶⁵ APC, session 1934/1935, 17/04/1935, p. 1097. APC, session 1937/1938, 30/06/1938, p. 2100. APC, session 1939/1940, 16/04/1940, p. 1238. APS, session 1939/1940, 25/01/1940, p. 385. APS, session 1939/1940, 31/01/1940, p. 419. DPC, session 1937-1938, doc. n°25, PIÉRARD Louis, « Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1938. Rapport fait au nom de la Commission spéciale », 01/01/1937, p. 13. DPS, session 1937-1938, doc. n°105, MATAGNE Léon, « Rapport de la Commission de l'Instruction publique chargée d'examiner le Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1938 » (consulté en ligne sur senate.be), p. 103. DPC, session 1939-1939-1, doc. n°25, PIÉRARD L., « Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1939, Rapport fait au nom de la Commission de l'Instruction publique », 09/05/1939 (consulté en ligne sur le site lachambre.be), p. 11.

⁶⁶ DRUX Joëlle, MATASCI Damiano, « Les jeunes en jeu », p. 82-85.

⁶⁷ « 33^e session plénière du Comité d'entente des Grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 31.

⁶⁸ DENECKERE Gita, « Jeunesse, mouvement et régénération : une introduction » in *Cahiers d'histoire du temps présent*, vol. 5 (2001) n°8, (« Jeunesse et société »), p. 21. DEPAEPE Marc, SIMON Frank, « De Vlaamse jeugd in het vizier van de pedagogisering tijdens het Interbellum » in DEPAEPE Marc, DHONDT Pieter, SIMON Frank, VAN GORP Angelo (éd.), *Pedagogische historiografie. Een socio-culturele lezing van de geschiedenis van opvoeding en onderwijs*, Louvain / Le Haye, Acco, 2011, p. 77-79, p. 86.

⁶⁹ HEYRMAN Peter, *Middenstandsbeweging en beleid in België*, p. 367-368. KATER Michael H., « The Work Student », p. 72.

⁷⁰ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « [Procès-verbaux] Mardi 15 décembre 1936 », [15/12/1936], p. 12.

– qui avait fondé une Confédération nationale des Travailleurs intellectuels⁷¹ – bénéficia des suffrages de nombreux indépendants lors des élections fatidiques du 24 mai 1936, suscitant un éphémère sursaut d’attention pour ce groupe social de la part de la Rue de la Loi⁷².

Pour sa part, le Vlaamsch Nationaal Verbond (VNV) aurait recruté une partie de son électorat chez les « diplômés au chômage »⁷³, et la radicalisation de l’« intellectueel Vlaams proletariaat » victime des discriminations linguistiques à l’embauche constitue selon Olivier Boehme un topos récurrent dans l’historiographie de la collaboration⁷⁴. Paul Heymans, membre de la Commission pour l’étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, agitait volontiers cet épouvantail dans son combat pour « de stelselmatig verovering van alle posten, die den Vlamingen op politiek, op cultureel, op sociaal gebied toekomen »⁷⁵. Toutefois, mis à part ces discriminations linguistiques, divers indices laissent plutôt penser que les diplômés néerlandophones furent moins touchés que les francophones par le phénomène d’encombrement des professions intellectuelles. Le Bureau de Statistiques universitaires de la FU n’introduisit de variable linguistique dans ses bulletins qu’en 1949⁷⁶ : les deux tiers des étudiants belges parlaient alors le français⁷⁷. Lors du premier Vlaamsch Socialistisch Congres (Anvers, 20 et 21 mars 1937), le professeur gantois Paul De Keyser (1891-1966)⁷⁸ se veut rassurant : l’*overbevolking* épargnerait encore l’enseignement supérieur de langue néerlandaise⁷⁹. De même, les barreaux flamands sont en général décrits comme peu encombrés, notamment grâce aux récentes lois sur l’emploi des langues dans l’administration et la justice, qui ont offert aux juristes néerlandophones de nombreux débouchés⁸⁰. Médecins, dentistes ou ingénieurs parviennent eux aussi à se placer sans difficultés, si l’on en croit des témoins de cette époque⁸¹. Début 1940, le sénateur Bert D’Haese (1889-1982), du VNV⁸², en

⁷¹ HEYRMAN Peter, *Middenstandsbeweging en beleid in België*, p. 422.

⁷² *Idem*, p. 422, p. 489, p. 498-499.

⁷³ LUYTEN Dirk, MEYNEN Alain, WITTE Els, *Histoire politique de la Belgique. De 1830 à nos jours*, trad. de BARBAR Nicole & PRÉAUX Alain, Bruxelles, Édition Samsa, 2017, p. 239.

⁷⁴ BOEHME Olivier, *Greep naar de markt. De sociaal-economische agenda van de Vlaamse Beweging en haar ideologische versplintering tijdens het Interbellum*, Leuven, LannooCampus, 2008, p. 572-573.

⁷⁵ HEYMANS Paul, *De Zending der Vlaamsche Intellectueelen*, Gand, [s.d.], 1939, p. 12.

⁷⁶ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 11 (1949), p. 2.

⁷⁷ FAES Julien, « Statistiques intellectuelles. La population de nos universités et écoles supérieures pendant l’année académique 1948-1949 » in *Bulletin de Statistique*, 35, n°8 (août 1949), p. 1009.

⁷⁸ PREVENIER Walter, « De Keyser, Paul » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/de-keyser-paul> (Page consultée le 04/12/2023).

⁷⁹ DE KEYSER Paul, « Het universiteitsvraagstuk in Vlaanderen » in BWP, *Het eerste Vlaamsch Socialistisch Congres*, Deurne-Anvers, De Jongh, 1937, p. 76.

⁸⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 210. MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 32.

⁸¹ *Idem*, p. 65. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/7, [LESOIR Edmond], « Commentaires des statistiques de l’enseignement publiées par le Bureau de Statistiques Universitaires dans son ‘Rapport annuel de 1937 », [fin 1938], p. 15-17, p. 20. DOLHAIN Arne, *De Vlaamse Technische Kring. Vorming van een Vlaamse, katholieke elite? (1920-1970)*, Mémoire de fin d’études en Histoire, inédit, KU Leuven, année académique 2017-2018, p. 31, p. 35.

⁸² DURNEZ Gaston, VAN CAMPENHOUT Nico, « D’Haese, Bert » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/dhaese-berth> (Page consultée le 04/12/2023).

tire même un argument en faveur de la scission du ministère de l'Instruction publique : s'appuyant sur le recensement du 27 février 1937, il constate que les provinces wallonnes et le Brabant abritent 72% des diplômés de l'enseignement supérieur. Le nationaliste flamand s'oppose en conséquence à une limitation indiscriminée du nombre d'étudiants en Belgique, et critique le dernier rapport du BSU allant dans ce sens⁸³.

2.2. Le tombeau de la raison

S'il fait frissonner la presse et le Parlement belges, le prolétaire intellectuel subversif effraie aussi les experts⁸⁴. Dans les premières pages de son introduction, *L'avenir des diplômés* en fait mention comme l'un des principaux leitmotivs de l'étude du « marché de l'emploi intellectuel » :

« L'opinion publique s'alarme un peu partout à l'apparition du chômage intellectuel, d'autant plus tragique que ses victimes en éprouvent une humiliation morale que les autres chômeurs ne connaissent peut-être pas au même degré, et d'autant plus redoutable pour l'ordre public que le chômage intellectuel dresse contre celui-ci des mécontents armés de moyens intellectuels supérieurs. »⁸⁵

En effet, le « danger social » (Willems)⁸⁶ que constitueraient les chômeurs intellectuels ne réside pas seulement dans le sentiment de révolte que provoquerait chez eux le déclassement. Ils seraient aussi de plus redoutables ferments de désordre que les autres chômeurs. Leur esprit aiguë par l'école se muera en poignard tranchant s'il est retourné contre la société, estiment Winkler, Rosier, Idenburg⁸⁷. Joseph Flies s'inquiète de les voir s'énivrer de la « mystique de l'Action »⁸⁸ et l'abbé Dubois voit en eux un danger pour la « paix internationale »⁸⁹. Ce spectre hante aussi la Société des Nations. « Aucun régime stable ne pourra s'instaurer s'il ne donne à la jeunesse les avantages matériels et moraux auxquels elle a droit », menace Jean Dupuy,

⁸³ APS, session 1939/1940, 01/02/1940, p. 425.

⁸⁴ *De toekomst der academisch gegradueerden*, p. 577. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », [ROSIER Alfred], [Communication à la Conférence de Belgrade], [<09/12/1935], p. 7.

⁸⁵ *L'avenir des diplômés*, p. 9.

⁸⁶ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 5.

⁸⁷ IDENBURG Philip J., « La surpopulation des universités et écoles supérieures et la tâche de la statistique » in *Journal de la Société statistique de Paris*, vol. 75 (avril 1934), p. 137. WINKLER Wilhelm, « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités », p. 306-307. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, ROSIER Alfred, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Du chômage intellectuel et de l'encombrement des professions libérales en France », mars 1933, p. 59.

⁸⁸ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 65.

⁸⁹ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 111.

représentant de la FUISDN, lors de la session 1934 du COIE⁹⁰. Les résolutions du COIE font écho à cette peur, tout comme celles de la CCTI⁹¹. La Commission internationale de Coopération intellectuelle et l'Union interparlementaire tiennent le même langage⁹², cependant qu'à l'Assemblée de la SDN, Édouard Herriot, rapporteur pour les questions de coopération intellectuelle, alerte les délégués des États-membres en septembre 1937 : « On admettra facilement qu'une intelligence qui n'a pas trouvé le moyen de se satisfaire et qui n'a pas été récompensée de ses efforts peut avoir tendance à se retourner, l'orateur n'ose pas dire : à se révolter »⁹³.

L'analyse que fait Walter Kotschnig des conséquences politiques du chômage intellectuel se distingue de celles de ses collègues tant par l'attention qu'il y consacre que par les conséquences logiques qu'il en tire. Déjà frappé par l'animosité de ses condisciples autrichiens et allemands durant ses propres études⁹⁴, Kotschnig avait pu constater, au cours de ses voyages à travers l'Europe pour le compte de l'Entraide universitaire internationale, la misère qui étreignait les étudiants et la violence des luttes politiques qui les déchiraient. À ses yeux, l'une conduisait à l'autre⁹⁵. Aux premiers temps de ses recherches, il avait aussi rencontré des diplômés sans emploi :

*« Graduates of two or three or four years ago would talk to us, dejectedly, blank hopelessness in their eyes. They had paid call after call, written letter after letter, all to no avail: society did not want them, there was no work for them. And then the revolt set in, a new determination was reached: if society did not want them, then society had to be changed. »*⁹⁶

Une évolution apparaît cependant dans son discours. À l'entame de ses travaux, en février 1927, Kotschnig présentait ces « white-collar proletarians » comme animés d'une rage

⁹⁰ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], DUPUY Jean, « Le Chômage de la Jeunesse », Genève, 16-17 avril 1934, p. 12-13.

⁹¹ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 401. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/20081/7836/Jacket1, CCTI, « 5e session octobre 1935. 1ères Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [*<09/10/1935*], p. 6.

⁹² « Réunion commune de la Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires et de la Commission pour les relations intellectuelles » in *Bulletin interparlementaire*, 17^e année, n°2 (février-mars 1937), p. 47. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »), DE REYNOLD Gonzague, « Rapport du Professeur G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la Vingtième Session plénière de la Commission », Genève, 10/08/1938, p. 10.

⁹³ « Activité de l'organisation. La Coopération intellectuelle à la XVIIIe session de l'Assemblée de la Société des Nations » in *BCI*, vol. 8, n°82-83 (octobre-novembre 1937), p. 538-539.

⁹⁴ *GSCA*, Albany, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6, KOTSCHNIG Walter M. *Quest for Survival: Personal Reflections. First Draft*, février 1978, p. 6.

⁹⁵ « Movements of I.S.S. Secretaires » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 23. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846, KOTSCHNIG W. M., *New Tasks of a University Movement. International student service and its future*, Genève, 1930-1931, p. 4.

⁹⁶ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 174.

destructrice indiscriminée (« cursing God and the world »)⁹⁷, les poussant aussi bien vers l'extrême-gauche que vers l'extrême-droite⁹⁸. Reinhold Schairer, craignant une insurrection communiste⁹⁹, laisse même entendre dans *Die akademische Berufsnot* (1932) que l'Allemagne est en train de suivre le chemin de la Russie¹⁰⁰. En septembre 1933, dans son rapport à la Conférence de Genève, Kotschnig est déjà plus précis : il met en cause « les passions politiques déchaînées, des grèves d'étudiants, des graves désordres pendant les conférences, des manifestations antisémites ou autres »¹⁰¹, causés par « le désespoir du jeune universitaire qui détermine chez lui une attitude révolutionnaire ». Mais il ajoute alors diplomatiquement : « En faisant cette constatation, nous ne voulons évidemment pas formuler de jugement sur la valeur de telle ou telle autre révolution de ces derniers temps »¹⁰².

Par la suite, Kotschnig ne s'embarrassera plus de ce genre de précautions, et ciblera explicitement l'extrême-droite. Il n'est pas le premier à le faire : à l'automne 1924, Imre Ferenczi dénonçait déjà le « rechtsradikale ultranationalistische Bewegung », principalement composé, à l'en croire, d'officiers et de fonctionnaires congédiés¹⁰³. Walter Kotschnig développera cependant ce thème avec une emphase particulière. Les chômeurs intellectuels auraient formé « the spear-head of the national-socialist movement »¹⁰⁴, « the leaders of the S.S. and S.A. », « the vanguard of the Hitler revolution »¹⁰⁵. La peur du chômage intellectuel animerait pareillement les étudiants roumains séduits par la Garde de Fer, les étudiants français excités contre les « métèques » par l'Action française, et ses compatriotes, les étudiants autrichiens, déjà tout acquis au nazisme¹⁰⁶. Leur antisémitisme et leur xénophobie seraient « simplement inspirés de bas appétits matériels »¹⁰⁷, et refléteraient la concurrence accrue entre diplômés pour les rares emplois disponibles¹⁰⁸. Cette dimension économique de l'antisémitisme est d'ailleurs régulièrement soulignée dans l'historiographie¹⁰⁹. Quant à la

⁹⁷ « Over-Production of Intellectuals. An Editorial » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 1.

⁹⁸ *Idem*, p. 1. *AHBIT*, Genève, D/600/572/29, EUI, « Onzième Conférence annuelle de l'Entr'aide Universitaire Internationale. Brno, Tchécoslovaquie, 17 Juillet – 3 Août 1932 », Genève, [1932], p. 1.

⁹⁹ RICHARDSON Malcolm L., « The Political Odyssey of Reinhold Schairer », p. 382.

¹⁰⁰ SCHAIRER Reinhold, *Die akademische Berufsnot. Tatsachen und Auswege*, Jena, Eugen Diederichs Verlag, 1932, p. 16.

¹⁰¹ KOTSCHNIG Walter, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, p. 30.

¹⁰² *Idem*, p. 31.

¹⁰³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 13.

¹⁰⁴ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 174.

¹⁰⁵ IDEM, *Limiting Student Enrollments*, p. 8.

¹⁰⁶ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 175.

¹⁰⁷ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 12.

¹⁰⁸ *Idem*, p. 12. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110, EUI, *The Universities and the Future. A Report and a Forecast. 1935*, Genève, 1936, p. 3-4.

¹⁰⁹ BEATUS Morris, *Academic Proletariat*, p. 161-162, p. 210, p. 248. KARADY Victor, KEMENY István., « Antisémitisme universitaire et concurrence de classe », p. 82-84. KATER Michael H., « The Work Student », p. 72. SDRABIŞ Dragoş, *Limitele meritocrației*, p. 132-138, p. 170-175, p. 185, p. 245.

question de savoir pourquoi le « white collar proletariat »¹¹⁰ a opté pour Hitler plutôt que pour les « communist leaders », sa réponse devrait être cherchée, selon Kotschnig, dans l'origine sociale des étudiants : ceux-ci sont en effet issus des « middle and lower middle classes, which in all countries [...] furnish the largest contingent for nationalist movements »¹¹¹.

Sous la plume de Kotschnig, la conquête de la patrie d'Humboldt par les nazis, le soutien qui leur aurait été apporté par les chômeurs intellectuels et le *numerus clausus* qu'ils instaurèrent ensuite ne constituent toutefois que les symptômes d'une crise beaucoup plus grave, menaçant la civilisation occidentale dans son ensemble. Le primat de la raison et les principes moraux hérités de Platon, de Thomas d'Aquin ou de Kant seraient sur le point d'être balayés par un véritable « return to barbarism » : « Brute force is rampant, murder recognizes no ties of blood or friendship, and murderers claim hero-worship »¹¹². Le chômage des intellectuels contribuerait à ce retour en force de l'irrationnel, car il ferait apparaître à tous – et aux chômeurs intellectuels en particulier – la vanité du savoir et de l'intelligence¹¹³. Kotschnig emprunte au sociologue Karl Mannheim cette idée que, la position sociale de l'intellectuel se dégradant, « intellect itself slowly lost in value »¹¹⁴. L'Allemagne nazie représenterait le spécimen le plus avancé de société irrationnelle, où la pensée est devenue l'esclave de l'État ; le substantif « intellectuel » y est même devenu une insulte¹¹⁵. Le jeune Autrichien en exil portera la prophétie de Mannheim jusque devant les sages de la Commission internationale de Coopération intellectuelle, déclarant lors de la session de juillet 1937 : « Si l'on veut avoir une civilisation basée sur l'intelligence, quelque chose doit être fait pour supprimer le chômage intellectuel »¹¹⁶. Ainsi, les experts du chômage intellectuel ne protègent pas seulement la démocratie de la dictature, mais incarnent aussi la raison face aux forces obscures de l'irrationnel. Grâce à leurs travaux, « a bulwark will be created against those who seek salvation in abdicating reason and in resorting to force as the *ultima ratio* »¹¹⁷.

¹¹⁰ KOTSCHNIG Walter, *Limiting Student Enrollments*, p. 7.

¹¹¹ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 174.

¹¹² *Idem*, p. 176.

¹¹³ *Idem*, p. 177.

¹¹⁴ MANNHEIM Karl, *Mensch und Gesellschaft im Zeitalter des Umbaus*, Leiden, 1935.

¹¹⁵ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 200.

¹¹⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976, CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la deuxième séance, tenue à Paris le lundi 12 juillet 1937 à 15 heures », 02/12/1937, p. 21.

¹¹⁷ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 314.

3. ...Espoir pour les autres ?

Compte tenu de l'association fréquente entre chômage intellectuel et nazisme, il est surprenant que l'une des critiques les plus vives à l'égard du concept de surpeuplement des universités ait été formulée à cette époque par le président de l'Union mondiale des Étudiants juifs, le Britannique Maurice L. Perlzweig (1895-1985)¹¹⁸ :

« If by overpopulation is meant that knowledge is becoming too widespread and consequently producing social dissatisfactions and demands for social change, then the whole argument may be dismissed as a barbarism; there is here no room for argument. It is the business of knowledge to produce that kind of dissatisfaction upon which human progress is founded. »¹¹⁹

Dans son rapport pour la session d'avril 1935 du COIE, le rabbin Perlzweig, par ailleurs membre du Parti travailliste, s'inscrit en faux contre toute forme de limitation de la population de l'enseignement supérieur. Il estime en effet que le problème du chômage des diplômés découle non pas d'un excès d'étudiants, mais au contraire d'un manque d'étudiants : l'étroitesse des populations admises dans les études supérieures aurait pour conséquence de faire de celles-ci « a mark of social distinction » ; les universités se verraient ainsi « prostituted to the uses of snobs and social parasites »¹²⁰. Plus élevées seront les barrières à leur entrée, plus grand sera leur pouvoir d'attraction¹²¹. Pour échapper à ce cercle vicieux, le rabbin Perlzweig invite les jeunes diplômés à accepter de travailler de leurs mains après leurs études¹²², citant en exemples les futurs *kibboutzim* dont l'UMEJ organise alors la formation en agriculture¹²³.

3.1. Les vertus du déclassé

En dépit de son verbe impétueux, Maurice Perlzweig n'est pas aussi isolé sur ce point que l'on pourrait le croire. Le diplômé déclassé est dangereux, certes ; mais est-ce là la faute de la société, ou plutôt de ses propres attentes démesurées ? Experts et délégués internationaux se gardent pour la plupart d'une lecture strictement adéquationniste des relations entre emploi et enseignement. Ils répètent au contraire que le diplôme ne donne pas droit à un emploi, que les

¹¹⁸ CAUTE David, *Perlzweig: Champion of British Zionism*, Londres – Chicago, Vallentine Mitchell, 2019, p. VIII-XXVI.

¹¹⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], PERLZWEIG Maurice, « Tenth Session of the Committee of International Student Organisations. Geneva, 10 – 11 avril 1935. The student and employment », [<10/04/1935], p. 1.

¹²⁰ *Idem*, p. 1.

¹²¹ *Idem*, p. 2.

¹²² *Idem*, p. 1.

¹²³ *Idem*, p. 1. « Activité de l'organisation. XI^e réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 6, n°66-67 (juin-juillet 1936), p. 57.

études doivent être suivies d'abord et avant tout pour elles-mêmes¹²⁴. Dans ses résolutions finales, la Conférence internationale de l'Enseignement supérieur de juillet 1937 rappelle à tous « que la culture supérieure est une tâche désintéressée et non pas seulement un moyen d'accès à des professions établies et rémunératrices »¹²⁵.

Walter Kotschnig n'est pas en reste¹²⁶. Dès juin 1927, le jeune homme estime que les partisans du *numerus clausus* feraient mieux de combattre « the existing academic pride which prevents the students in many countries accepting jobs (sic) which are not exactly along the lines of their studies »¹²⁷. À l'inverse, il est plein d'admiration pour l'étudiant américain, qui travaille pour payer ses études et ne ressent pas de honte à embrasser ensuite une profession sans lien avec son diplôme¹²⁸. À cet égard, l'auteur d'*Unemployment in the Learned Professions* estime que les bureaux universitaires de statistique européens font fausse route¹²⁹. Ceux-ci étudient l'évolution du « marché de l'emploi intellectuel », dressent la statistique des « carrières nécessairement ou généralement ouvertes aux diplômés de l'enseignement supérieur », alors que, pour Kotschnig, les variations de la demande en diplômés dépendent de l'évolution générale du marché de l'emploi. D'autre part, il ne servirait à rien de détourner les jeunes gens des facultés et professions encombrées sans leur proposer, chiffres à l'appui, des alternatives dans les niveaux de qualification inférieurs¹³⁰. Le National Occupational Outlook Service dont Kotschnig se fait l'ambassadeur officiel auprès de la CCBISU a d'ailleurs pour mission de scruter les débouchés dans toutes les professions, indépendamment de leur niveau éducatif¹³¹. Lors de la réunion de la Commission consultative, il tente de convaincre les autres participants d'élargir le champ de leurs travaux, mais ceux-ci estiment que cela les écarterait trop de leur mission¹³².

¹²⁴ « Activité de l'organisation. Commission Internationale de Coopération intellectuelle, 1936 » in *Idem*, vol. 6, n° 70 (octobre-novembre 1936), p. 11. « Résolutions du Congrès de Paris à propos du chômage des jeunes diplômés d'Université », p. 137. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 203-204. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 11. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance (publique) tenue à Genève le 13 juillet 1936 à 15 heures », [13/07/1936], p. 14.

¹²⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/26919/946, « Rapport sur la Conférence internationale d'enseignement supérieur, Paris, 26-28 juillet 1937, organisée par l'Institut international de Coopération intellectuelle et la Société de l'enseignement supérieur, Paris », [28/07/1937], p. 8.

¹²⁶ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 182.

¹²⁷ AHBIT, Genève, D/600/572/14, KOTSCHNIG Walter, Genève, 21/06/1927, à KOSÉ Jaroslav, Genève, p. 2.

¹²⁸ AHBIT, Genève, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Overproduction in the intellectual professions and proposed counter-measures », Genève, 08/04/1927, p. 2-3. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 145-147.

¹²⁹ *Idem*, p. 309.

¹³⁰ *Idem*, p. 255.

¹³¹ *Idem*, p. 256.

¹³² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 44-45, p. 48-53.

Cette attitude de la part de Kotschnig n'entre pas en contradiction avec sa crainte du prolétariat intellectuel révolutionnaire. S'il prend en pitié les diplômés sans emploi, il sait aussi leur faire la leçon, les encourageant à se salir les mains au lieu de blâmer leur gouvernement¹³³. Comme Salat, il pointe du doigt leur avidité, leur refus de quitter le confort des villes, à l'instar de ces carabins français qui exigent l'expulsion des « métèques » tout en désertant les campagnes : « They seek their salvation in protests, riots, and revolutions rather than by attempting to fit in where they are most needed »¹³⁴. Kotschnig, lui, entrevoit dans ce « déclassement » un espoir de combler le dangereux fossé « between intellectuals and workers »¹³⁵, responsable selon lui de la Révolution russe¹³⁶. Ce fossé inquiétait particulièrement l'Entraide universitaire internationale¹³⁷. En 1932 et en 1935, l'EUI et le COIE exprimèrent officiellement leur soutien au « rapprochement entre les jeunesses studieuses et les ouvriers agricoles et industriels »¹³⁸, et en particulier à l'organisation de cours de service social rural destinés à préparer les étudiants à la rude vie des campagnes¹³⁹. De même, Walter Kotschnig est plein d'enthousiasme pour le travail manuel de l'étudiant, ayant lui-même travaillé de ses mains pour payer ses études¹⁴⁰. Il célèbre le souvenir des *Werkstudenten*, ces étudiants allemands désargentés qui, entre 1919 et 1924, furent placés dans les usines par les soins de la *Wirtschaftshilfe der Deutschen Studentenschaft*¹⁴¹. Pour les jeunes intellectuels, pareil séjour en usine serait l'occasion de découvrir la noblesse du travail manuel, et cette expérience les détournera peut-être des professions encombrées¹⁴². Pour ces mêmes raisons, Kotschnig salue les camps estivaux où les étudiants, en compagnie de jeunes ouvriers sans emploi, apprennent à travailler de leurs mains¹⁴³. Lancé en Allemagne dès 1928, le « work-

¹³³ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 78.

¹³⁴ *Idem*, p. 272-273.

¹³⁵ *AHBIT*, Genève, D/600/572/14, KOTSCHNIG Walter, Genève, 21/06/1927, à KOSÉ Jaroslav, Genève, p. 2.

¹³⁶ « The clash of economic interests which may separate the masses will in such a case not be mitigated by a common interest in cultural values. The intelligentsia will live in a class by itself, out of touch with the masses, whose language it does not understand, unable to serve as mediator when social and economic conflicts arise ». KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 317.

¹³⁷ *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846, KOTSCHNIG W. M., *New Tasks of a University Movement. International student service and its future*, Genève, 1930-1931, p. 5. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/11880/3110, EUI, « Treizième Conférence annuelle de l'Entr'Aide Universitaire Internationale, à Bouffémont, (S & O., France) », Genève, 18/05/1934, p. 1. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/29310/3110, EUI, « XVIème Conférence annuelle, Nice, France, 28 juillet – 4 août 1937. Rapport sur le travail de la Commission I », [>04/08/1937], p. 2.

¹³⁸ « Récentes réunions à l'Institut international de Coopération intellectuelle. I. Organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 2, n°16 (avril 1932), p. 779.

¹³⁹ *Ibidem. Informations sociales*, vol. 44, 2, 10/10/1932, p. 76. KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 32. *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [KOTSCHNIG Walter], « Propositions soumises par l'Entr'aide universitaire internationale à la Xème Réunion des Représentants des Grandes Organisations internationales d'Étudiants », Genève, 10/04/1935, p. 4.

¹⁴⁰ IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 238.

¹⁴¹ KATER Michael H., « The Work Student », p. 72-73, p. 75, p. 87.

¹⁴² *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Overproduction in the intellectual professions and proposed counter-measures », Genève, 08/04/1927, p. 2.

¹⁴³ IDEM, « Malthus Enters The University », p. 5. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 203-204, p. 333.

camp movement » essaïma à travers l'Europe en proie au chômage, avec le soutien de l'Entraide¹⁴⁴.

Les efforts de l'EUI pour amener les étudiants à se rapprocher des ouvriers et à s'intéresser à leur sort lui valent les éloges et les encouragements des fonctionnaires du BIT¹⁴⁵. Ceux-ci ne voient, pour leur part, aucun mal à ce que les diplômés acceptent des emplois auxquels leurs études ne les ont pas spécialement préparés. Des politiques de « rééducation professionnelle » des « jeunes chômeurs intellectuels » existèrent d'ailleurs en divers pays au cours des années 1930¹⁴⁶. La section belge de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage avance cette solution dès 1924¹⁴⁷ et, lors de son enquête de 1929-1930, Henri Fuss suggère la réorientation des diplômés sans emploi vers les « professions connexes »¹⁴⁸, à la grande horreur de la Fédération médicale belge¹⁴⁹. « Il faut qu'on arrive à considérer qu'un travailleur intellectuel devant se consacrer momentanément ou pour toujours, par la force des choses, à un travail manuel, n'est pas pour cela forcément déclassé même du point de vue intellectuel », explique Fernand Maurette aux organisations internationales d'étudiants, en avril 1935¹⁵⁰. Les fonctionnaires du BIT appellent plutôt les jeunes universitaires à abattre la « barrière factrice »¹⁵¹ qui sépare les professions intellectuelles et les métiers manuels, et à vaincre les « préjugés »¹⁵² qui les empêchent d'embrasser ces derniers¹⁵³.

Pourtant, « ce ne sont pas seulement des malentendus, c'est souvent un grand égoïsme qui ne veut pas se soucier du peuple, parce qu'il se croit supérieur », déclare Jaroslav Kosé devant les membres de l'Entraide, à Karlovci (Yougoslavie), en 1926¹⁵⁴. Ce sentiment de supériorité des travailleurs intellectuels vis-à-vis des travailleurs manuels, qu'Imre Ferenczi

¹⁴⁴ *Idem*, p. 203.

¹⁴⁵ *AHBIT, Genève*, D/600/572/21, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 16/04/1928, à EASTMAN Mack, MAURETTE Fernand, p. 1. *AHBIT, Genève*, D/600/572/29, THÉLIN G., [Rapport sur la XI^e Conférence annuelle de l'EUI], [>02/09/1932], p. 2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « The Solidarity of Intellectual and Manual Workers », [juillet 1927], p. 15.

¹⁴⁶ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 338.

¹⁴⁷ « Réunion de la Section chargée de l'étude des Travailleurs Intellectuels », p. 25.

¹⁴⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2229/5B/3075/3075, [s.n.], « Projet de questionnaire concernant le recrutement et le placement des travailleurs intellectuels », [<28/07/1931], p. 3.

¹⁴⁹ *AHBIT, Genève*, U/17/1/0, LOONTJENS J., « Rapport : le chômage des travailleurs intellectuels. Approuvé par le Conseil Directeur en séance du 5 juin 1930 », [Bruxelles], [ca 5 juin 1930], p. 4.

¹⁵⁰ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 344.

¹⁵¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 13.

¹⁵² FUSS Henri, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 708.

¹⁵³ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 80. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 353.

¹⁵⁴ *AHBIT, Genève*, D/600/572/5, KOSÉ Jaroslav, « Étudiants et ouvriers. Conférence prononcée par M. le Dr. J. Kose au Congrès de l'Entr'aide universitaire à Karlovci, le 25 juillet 1926 », [>25/07/1926], p. 18.

met en cause dès 1923, empêcherait leur ralliement aux syndicats ouvriers¹⁵⁵ – un « ‘particularisme de corps’ » que Kosé dénonce, alors que « les problèmes sociaux qui s’imposent à l’attention sont les mêmes pour tous les travailleurs »¹⁵⁶. Nous avons pourtant vu dans le chapitre II que le Bureau international du Travail a soutenu, tout au long de l’Entre-deux-guerres, l’essor du mouvement international des « travailleurs intellectuels ». Quelle attitude adoptait-il vis-à-vis du danger de formation d’un « prolétariat intellectuel » potentiellement subversif ? Pour répondre à cette question, une remise en contexte idéologique s’impose.

3.2. Le socialisme des intellectuels

« Les intellectuels appartenaient incontestablement, naguère, comme catégorie sociale, à la classe bourgeoise », écrit Henri Fuss, en 1932, dans un autre périodique éphémère de l’Entraide universitaire internationale, les *Annales universitaires* ; « un glissement de plus en plus rapide les mène à présent vers le prolétariat ». Toutefois, tous ne sont pas logés à la même enseigne. Fuss divise les intellectuels en deux catégories. D’un côté, il y a les « princes », « princes du barreau, princes de la médecine, princes de la littérature », les « rois des affaires » et leurs hommes de confiance, qui restent « les privilégiés du régime ». De l’autre, il y a « la plèbe intellectuelle » : « l’avocat des petites gens, le médecin de quartier, l’honnête journaliste, le comédien ordinaire, le musicien d’orchestre, les professeurs de tous les grades, de toutes les sciences ou de tous les arts, les ingénieurs et l’innombrable armée des intellectuels salariés, aux petits ou moyens traitements »¹⁵⁷. À ceux-là, le fonctionnaire du BIT conseille de se syndiquer, de s’associer aux syndicats ouvriers, et ainsi de « contribuer aux efforts généraux de réorganisation sociale »¹⁵⁸.

Ces lignes de Fuss rappellent celles écrites six ans auparavant par son camarade – et petit-cousin – Paul-Henri Spaak, dans les pages d’une brochure intitulée *Les intellectuels et le Parti Ouvrier Belge*. Lui-même désigné comme un « jeune intellectuel de grand avenir »¹⁵⁹, Spaak appelle les « jeunes médecins, jeunes avocats, jeunes ingénieurs »¹⁶⁰ à se mettre à l’école

¹⁵⁵ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 432.

¹⁵⁶ [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d’organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 575.

¹⁵⁷ FUSS Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 5.

¹⁵⁸ *Idem*, p. 6.

¹⁵⁹ VAN ROOSBROECK Joseph, « Avant-propos » in Conseil général du P.O.B., *Les intellectuels et le Parti Ouvrier Belge*, Bruxelles, Imprimerie Coopérative Lucifer, 1926, p. 7.

¹⁶⁰ SPAAK Paul-Henri, « Le socialisme belge en 1925 » in *Idem*, p. 48.

des syndicats ouvriers¹⁶¹. Le POB, qui multiplie les gestes en direction des « intellectuels » depuis 1918, est convaincu que l'appoint de leurs voix a contribué à sa victoire lors des élections législatives du 5 avril 1925¹⁶². Par cette brochure, le parti espère fortifier leur adhésion et contribuer ainsi à « la collaboration des travailleurs des mains et du cerveau »¹⁶³. Lorsqu'il interpelle le gouvernement, le 23 décembre 1931, sur le triste sort des travailleurs intellectuels, le député Louis Piérard en profite pour conseiller la lecture de cette brochure¹ aux intéressés¹⁶⁴. Ne sont-ils pas eux aussi victimes de la crise ? « Dans cette évolution se dessinant dans la classe moyenne, nous en sommes arrivés à ce point irritant de l'humiliation de la pensée humaine par le capitalisme », lance Arthur Wauters¹⁶⁵ au Sénat, le 30 mars 1933, s'attardant avec force détails sur la poignante détresse des « intellectuels » chômeurs ou déclassés¹⁶⁶. L'abbé Flies s'en inquiète dans sa thèse : le chômage intellectuel est devenu pour les socialistes une opportunité de « réaliser le grand rêve de l'unité du travail »¹⁶⁷.

3.2.1. Du prolétaire intellectuel à l'intellectuel dreyfusard

L'intérêt des penseurs socialistes pour l'intellectuel ne date pas de l'Entre-deux-guerres. À partir des années 1890, sa position sociale et ses relations avec le mouvement ouvrier font l'objet de réflexions nourries, en France, en Allemagne, en Autriche¹⁶⁸. Deux interprétations rivales sont en lice, plus ou moins prégnantes d'un courant à l'autre et d'un moment à l'autre. D'une part, dans la logique marxiste d'un Kautsky ou d'un Lafargue, les intellectuels ne devenaient dignes de rejoindre les partis socialistes que dans la mesure où ils se prolétariaient – une évolution elle-même jugée inévitable, tout comme la disparition des classes moyennes. En attendant, ils constituaient plutôt un danger pour le mouvement ouvrier, car susceptibles d'en confisquer la direction à leurs fins égoïstes (conquérir des mandats, des ministères, etc.). Le rôle de l'intellectuel socialiste, dans cette optique, était de servir le prolétariat sans chercher

¹⁶¹ *Idem*, p. 32.

¹⁶² *Idem*, p. 26.

¹⁶³ VAN ROOSBROECK Joseph, « Avant-propos » in Conseil général du P.O.B., *Les intellectuels et le Parti Ouvrier Belge*, p. 6.

¹⁶⁴ APC, session 1931/1932, 23/12/1931, p. 441-445.

¹⁶⁵ Arthur Wauters (1890-1960) fut directeur du *Peuple* de 1929 à 1937, sénateur coopté (1932-1936) puis député (1936-1944) socialiste. Il occupa ensuite divers postes ministériels et termina sa carrière comme ambassadeur à Varsovie puis à Moscou. « Wauters, Arthur » in VAN MOLLE Paul (dir.), *Het Belgisch Parlement (1894-1972)*, Antwerpen, Erasme, 1972, p. 380-381.

¹⁶⁶ APS, session 1932/1933, 30/03/1933, p. 249.

¹⁶⁷ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 342.

¹⁶⁸ ALCOUFFE Alain, PLASSARD Jean-Michel, « Abondance d'éducation peut-elle nuire ? », p. 9. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 23-24. WASSERMAN Janek, « The Austro-marxist struggle for 'intellectual workers': the lost debate on the question of intellectuals in Interwar Vienna » in *Modern Intellectual History*, vol. 9, n°2 (2012), p. 365, p. 372.

à le diriger, et d'apprendre de lui plutôt que de lui faire la leçon¹⁶⁹. Inopinément, le discours des socialistes rejoignait donc celui des conservateurs : le prolétariat intellectuel était une promesse de révolution, et le manque de débouchés était brandi dans l'espoir de ranger les étudiants derrière les ouvriers¹⁷⁰.

D'autre part, avec l'Affaire Dreyfus, une conception différente apparut en France – une conception qui érigeait l'intellectuel en champion d'une éthique à la fois scientifique et civique. Dans cette perspective nouvelle, les étudiants et intellectuels socialistes recevaient une fonction propre au sein du mouvement ouvrier : convaincre par le recours aux arguments « scientifiques » et aux principes moraux, plutôt que par la seule invocation de l'intérêt matériel¹⁷¹. Pour cette raison, il n'était plus nécessaire de se « déclasser » : l'excellence universitaire et l'engagement socialiste devenaient compatibles¹⁷². À la même époque, l'Autrichien Max Adler et la Néerlandaise Henriëtte Roland-Holst revendiquaient eux aussi la dimension morale du socialisme : les intellectuels devaient se rallier et se ralliaient au mouvement ouvrier non pas par intérêt, mais au nom de certaines valeurs, au nom de l'indignation face à l'injustice¹⁷³. La science et la morale étant devenus leurs alliés, les ouvriers devaient y être initiés : d'où l'organisation d'universités populaires, d'extensions universitaires et de conférences destinées à diffuser le savoir des savants¹⁷⁴.

3.2.2. Le mouvement antifasciste et les intellectuels

La figure de l'intellectuel dreyfusard reprend de la vigueur dans la France des années 1930, au sein du mouvement antifasciste¹⁷⁵. L'un des principaux foyers de ce mouvement est d'ailleurs le Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes (CVIA), créé en février 1934 et rassemblant des personnalités radicales, socialistes et communistes¹⁷⁶. Un comité analogue voit

¹⁶⁹ *Idem*, p. 25-31, p. 37. AL-MATARY Sarah, *La haine des clercs*, p. 52, p. 67, p. 71-72. CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 85-86. COHEN Yolande, « Avoir vingt ans en 1900 : à la recherche d'un nouveau socialisme » in *Le Mouvement social*, n°120, p. 11-29, p. 16. GLEBERZON William, « Marxist Conceptions of the Intellectuals » in *Historical Reflections*, vol. 5, n°1 (été 1978), p. 85-88. PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, p. 40-41.

¹⁷⁰ PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 31. CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 60. TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 55-56.

¹⁷¹ COHEN Yolande, « Avoir vingt ans en 1900 », p. 25-26.

¹⁷² CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels'*, p. 85-86, p. 91-92, p. 223-224.

¹⁷³ PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, p. 40-41. STUTJE Jan Willem, « De Man Henri (Hendrik en néerlandais) » in *Le Maitron*, [En ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article244302> (Page consultée le 20-12-20). VERBRUGGEN Christophe, « 'Intellectual Workers' ... », p. 281.

¹⁷⁴ COHEN Yolande, « Avoir vingt ans en 1900 », p. 24-27. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 147-148. WASSERMAN Janek, « The Austro-marxist struggle for 'intellectual workers' », p. 365-371.

¹⁷⁵ ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 93-100. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 212.

¹⁷⁶ SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 219. Mario Roques, représentant du BIT à Paris, en fut membre. GIRAULT Jacques, « Roques Mario, Louis, Guillaume ».

le jour en Belgique en octobre 1935¹⁷⁷. Quoique ces rassemblements d'« intellectuels » s'effritent dès l'été 1936¹⁷⁸, ils donnent lieu à la fois à la (ré)affirmation de leur identité collective et à l'injonction à se solidariser avec la classe ouvrière¹⁷⁹. L'objectif premier de ce rapprochement n'est cependant pas la fusion des deux catégories sociales, mais la formation d'une coalition contre le fascisme, tout comme le Front populaire sera présenté par ses partisans comme une alliance entre la classe ouvrière et les classes moyennes. Ces classes moyennes sont alors considérées comme les arbitres du jeu politique français. Les différents partis de gauche les courtisent, des néosocialistes aux communistes¹⁸⁰. Ces derniers, appliquant la tactique du Front populaire adoptée par le septième congrès du Komintern (août 1935), cherchent alors à élargir leur base électorale et tendent la main aux intellectuels bourgeois¹⁸¹.

Le Congrès mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme, placé sous le patronage de plusieurs membres du CVIA français¹⁸², s'inscrit pleinement dans cette tactique d'ouverture. Ses participants entendent lutter pour la culture et la science, menacées par le fascisme et les coupes budgétaires¹⁸³. Ils s'enorgueillissent du soutien des « plus grandes personnalités scientifiques, littéraires et artistiques »¹⁸⁴ et réclament plus de crédits pour les écoles, les laboratoires et les bibliothèques¹⁸⁵. De même, en accord avec les directives de l'Internationale communiste des Jeunes¹⁸⁶, le Congrès s'intéresse aux « revendications spécifiques » des étudiants¹⁸⁷, aux « problèmes spécifiques des chômeurs intellectuels »¹⁸⁸, à la « défense des intérêts estudiantins »¹⁸⁹. En se penchant sur le chômage des intellectuels, ses organisateurs espèrent gagner les amphithéâtres à leur cause¹⁹⁰. De ces travaux, il résulta un

¹⁷⁷ GOTOVITCH José, « La Belgique et la Guerre civile espagnole », p. 518. Deux membres de la CCBISU, les socialistes August Vermeylen et Edgard Blancquaert, en furent membres. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 221. VAN KEYMEULEN, Jacques, « Blancquaert, Edgard (1894-1964) » in Universiteit Gent, *UGent Memorie. Personen*, [En ligne], <https://www.ugentmemorie.be/personen/blancquaert-edgard-1894-1964> (Page consultée le 03/06/20).

¹⁷⁸ LANNEAU Catherine, « Un 'Front populaire' en Belgique ? », p. 9-13.

¹⁷⁹ *Idem*, p. 7. PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, p. 214, p. 222. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 222, p. 227, p. 358.

¹⁸⁰ CHARLE Christophe, « Les 'classes moyennes' en France », p. 72.

¹⁸¹ KOTEK Joël, *Students and the Cold War*, p. 10.

¹⁸² Paul Rivet, Henri Wallon, Paul Langevin, Jean Perrin... « Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes (CVIA) » in JULLIARD Jacques, WINOCK Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, 3e éd., Paris, Seuil, 2009 [1996], p. 297. L'Étudiant, « La vie universitaire » in *Libra illustré*, vol. 2, n°88, 28/12/1934, p. 2-3. « Première séance, samedi 29 décembre, 10 heures 30 » in Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme. Bruxelles 29-30 et 31 décembre 1934*, p. 4.

¹⁸³ « Deuxième séance. Samedi 29 décembre, à 14 heures 30 » in *Idem*, p. 9. « Première séance, samedi 29 décembre, 10 heures 30 » in *Idem*, p. 4. « Troisième séance. Dimanche 30 décembre, matin » in *Idem*, p. 11. « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 24. « Nos tâches actuelles » in *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 21. GOTOVITCH José, « *Allons au devant de la vie...* », p. 282.

¹⁸⁴ « Première séance, samedi 29 décembre, 10 heures 30 » in Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme. Bruxelles 29-30 et 31 décembre 1934*, p. 3.

¹⁸⁵ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Manifeste » in *Idem*, p. 28.

¹⁸⁶ KOTEK Joël, *Students and the Cold War*, p. 11.

¹⁸⁷ « Avant-propos » in *Idem*, p. 2.

¹⁸⁸ *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 20.

¹⁸⁹ *Idem*, p. I.

¹⁹⁰ « Congrès mondial des étudiants contre la guerre, le fascisme et la réaction culturelle. Plan de travail » in *Idem*, p. 32.

numéro spécial de la revue du Comité mondial des Étudiants, *La voix des étudiants*, que n'aurait guère renié le COIE : on y parle de « sousclassement »¹⁹¹, on y passe en revue les chiffres éparpillés dont disposent le BIT, l'IICI ou l'EUI¹⁹², on y salue le développement des bureaux universitaires de statistique¹⁹³. André Victor et Jean Willems échangent volontiers leurs publications, et en nourrissent leurs travaux respectifs¹⁹⁴.

Attaqués par les étudiants socialistes français pour ce Congrès mondial où la lutte des classes serait passée à la trappe, leurs condisciples communistes de l'ULB défendent dans leur journal, *L'Étudiant marxiste*, l'approche non-marxiste qu'ils ont adoptée : il faut séduire les classes moyennes¹⁹⁵. Si l'intérêt matériel des intellectuels est invoqué pour les rallier à l'antifascisme, nous sommes loin de l'ancienne idée de fusion en un unique prolétariat. André Victor parle lui-même de « solidarité avec les jeunes chômeurs manuels » : « Comme eux et avec eux, nous demandons le droit au travail, le droit à la vie »¹⁹⁶.

3.2.3. Les intellectuels sous la plume de Henri De Man

Pendant que les marxistes effectuent ce virage stratégique, d'autres figures du socialisme réfléchissent aux révisions que cet élargissement de la base sociale de leur idéologie implique pour ses fondements doctrinaux¹⁹⁷. Ainsi, il n'est pas inutile de s'attarder un instant sur l'interprétation de l'intellectuel chez le Belge Henri De Man (1885-1953). En effet, De Man était en contact régulier avec Albert Thomas : les deux hommes adhéraient à une même approche planiste et technocratique du changement social, et De Man fut un temps pressenti pour succéder à Thomas à la tête du BIT¹⁹⁸. De plus, De Man connaissait Henri Fuss depuis ses

¹⁹¹ *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 6.

¹⁹² *Idem*, p. 2-6.

¹⁹³ *Idem*, p. I.

¹⁹⁴ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, 07/10/1935, à VICTOR André, Paris ; VICTOR André, Paris, 09/10/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 11/10/1935, à VICTOR André, Paris ; VICTOR André, Paris, 21/10/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles. AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 159.

¹⁹⁵ GOTOVITCH José, '*Allons au devant de la vie...*', p. 285.

¹⁹⁶ VICTOR André, « Intervention du Camarade Victor à la Conférence internationale du Travail. Extrait du compte rendu sténographique de la réception par le bureau de la Conférence des organisations internationales intéressées par la question du chômage des jeunes gens » in *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 19.

¹⁹⁷ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 72-73. STUTJE Jan Willem, « De Man Henri (Hendrik en néerlandais) » in *Le Maitron*, [En ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article244302> (Page consultée le 20-12-20).

¹⁹⁸ CAYET Thomas, « Le 'Planning' comme organisation du travail ? Une interrogation sur les études économiques du BIT dans les années 1930 » in LESPINET-MORET Isabelle, VIET Vincent (dir.), *Organisation internationale du travail*, p. 81-82. STUTJE Jan Willem, *Hendrik De Man, Een man met een plan. Biografie*, Kalmthout, Polis, 2018, p. 143, p. 170.

jeunes années : celui-ci le tenait en haute estime¹⁹⁹ et saluait son « effort de rénovation intellectuelle et morale du socialisme »²⁰⁰.

Selon Henri De Man, la « classe des intellectuels »²⁰¹ constitue la véritable classe dirigeante – et ce, aussi bien dans les régimes capitalistes que dans les régimes socialistes²⁰². L'État, les partis, les entreprises sont tous sous le contrôle de cette « classe de spécialistes »²⁰³ dont les mandants se contentent de sanctionner les initiatives²⁰⁴. Depuis le bain de sang de la Première Guerre mondiale, l'ancien marxiste a perdu foi dans l'auto-émancipation du prolétariat et place plutôt ses espoirs dans une minorité éclairée capable de guider les masses²⁰⁵. L'activité professionnelle de cette élite est caractérisée par la créativité, l'initiative, l'exercice de l'autonomie et de l'autorité²⁰⁶, mais aussi par le désintéressement : « Le mobile de travail qui prédomine chez l'intellectuel n'est donc pas le gain, mais la Prestation en elle-même, c'est-à-dire, du point de vue de la communauté, le service »²⁰⁷. C'est de ce « mobile du service »²⁰⁸, de ce souci de rendre service au plus grand nombre, qu'aurait surgi l'idée socialiste²⁰⁹.

Là où le véritable intellectuel socialiste se dévoue donc à sa cause par pur idéal, « l'intellectuel 'déclassé' »²¹⁰, lui, partage le même mobile politique que l'ouvrier : il est mécontent de son sort matériel²¹¹. Mais il ajoute à ce mobile un « amour-propre froissé »²¹² :

« C'étaient des avocats sans causes, mais non sans ambition, des fonctionnaires ratés ou révoqués, des demi-savants prétentieux – parmi lesquels on trouvait beaucoup d'instituteurs – des inventeurs méconnus, des poètes non édités, des peintres par trop originaux et des péripatéticiens de boulevard et de café de toutes les variétés. Cet élément était bien plus important dans le mouvement socialiste d'autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Actuellement, le communisme et le nationalisme fasciste ont, par leur extrémisme, une attraction congénitale bien plus grande pour le nihilisme destructeur de ces refoulés individuels. »²¹³

¹⁹⁹ LUYTEN Dirk, « Henri Fuss' 'La collaboration patronale-ouvrière' : een openbare en legale onthulling van het Sociaal Pact in de zomer van 1943 » in HERT Paul de (dir.), *Een leven van inzet. Liber amicorum Michel Magits*, Mechelen, Kluwer, 2012, p. 404. PYENSON Lewis, VERBRUGGEN Christophe, « History and the history of science in the work of Hendrik De Man » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 41, n°3-4 (2011), p. 489, p. 491.

²⁰⁰ FUSS Henri, « Au-delà du marxisme » in *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 1, n°3 (1929), p. 452-453.

²⁰¹ DE MAN Henri, *Au-delà du marxisme*, 2e éd. française, numérisée par TREMBLAY Jean-Marie, Paris, Seuil, 1974 [1926], p. 133.

²⁰² *Idem*, p. 133, p. 136.

²⁰³ *Idem*, p. 137.

²⁰⁴ *Idem*, p. 136-137, p. 141-143.

²⁰⁵ STUTJE Jan Willem, « De Man Henri (Hendrik en néerlandais) », p. 173.

²⁰⁶ DE MAN Henri, *Au-delà du marxisme*, p. 142, p. 150.

²⁰⁷ *Idem*, p. 144.

²⁰⁸ *Idem*, p. 149.

²⁰⁹ *Idem*, p. 153.

²¹⁰ *Idem*, p. 151.

²¹¹ DE MAN Henri, *De intellectueelen en het socialisme*, Bruxelles, De Wilde Roos, 1934, p. 24.

²¹² IDEM, *Au-delà du marxisme*, p. 151.

²¹³ *Idem*, p. 151-152.

Henri De Man rejoint ainsi la méfiance commune à l'égard du prolétaire intellectuel (il parle même de « ware pest »²¹⁴) ; et certains de ses disciples, Paul Lévy²¹⁵, Herman Vos²¹⁶, dénoncent la responsabilité des chômeurs intellectuels dans la propagation des dictatures en Europe²¹⁷. Toutefois, l'attitude de De Man connaîtra une évolution subtile lorsque le Parti ouvrier belge se ralliera à son Plan du Travail (Noël 1933). On le sait, ce programme de réformes économiques a en partie pour but de courtiser les classes moyennes, soupçonnées d'avoir contribué à la victoire fasciste en Allemagne²¹⁸. Classes moyennes anciennes (petits indépendants) et classes moyennes nouvelles (employés et techniciens) ont cependant en commun un sentiment de supériorité par rapport à l'ouvrier : « En règle générale, plus les membres de ces classes se sentent menacés de partager le sort des prolétaires, plus ils se cramponnent à l'idée d'un rang supérieur », remarque De Man²¹⁹. En revanche, la crise frappant toutes les catégories sociales, « un front anticapitaliste commun entre la classe ouvrière et une grande partie des classes moyennes » devient possible²²⁰.

Qu'en est-il des intellectuels ? Dans *Au-delà du marxisme*, De Man a clairement différencié ceux-ci des employés, ce « 'prolétariat en faux col' » ne se distinguant des ouvriers que par l'absence de recours à la force physique dans leur labour²²¹. Des glissements sémantiques sont cependant possibles pour les besoins de la cause. Ainsi, le 10 novembre 1934, lors d'un meeting à Liège organisé par la centrale des employés socialistes²²², De Man oppose le technicien, guidé par le seul souci de « l'œuvre en soi », au financier ne cherchant qu'à s'enrichir²²³. Au premier, il propose une alliance : « l'alliance du travail et de la science »²²⁴, l'alliance de « ceux qui pensent parce qu'ils souffrent », les ouvriers, et de « ceux qui souffrent parce qu'ils pensent », les intellectuels²²⁵. Henri De Man joue d'une certaine manière sur les deux tableaux – un peu comme la CTI qui, elle aussi, se nourrit du prestige du savant tout

²¹⁴ IDEM, *De intellectueelen en het socialisme*, p. 24.

²¹⁵ NEFORS Paul, « Lévy, Paul » in *NBN*, t. X, p. 272.

²¹⁶ Herman Vos (1889-1952), nationaliste flamand, activiste durant la Grande Guerre et membre du Frontpartij dans les années 1920, rejoignit le Parti ouvrier belge en 1933, participant aux travaux du Bureau d'Études sociales dirigé par Henri De Man. Résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, Vos fut par la suite ministre des Travaux publics (1944-1946) puis ministre de l'Instruction publique (1946-1947). SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 179. VAN CAMPENHOUT Nico Ward, « Vos, Herman » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/vos-herman> (Page consultée le 20/06/2023).

²¹⁷ LÉVY Paul, « Le chômage des universitaires » in *Le Peuple*, 28/07/1937, p. 5, col. 4. VOS Herman, « Te veel universitair? Een brandend vraagstuk » in *De Vooruit*, 18/02/1936, p. 3, col. 5.

²¹⁸ GÉRARD Emmanuel, *Nouvelle histoire de Belgique (1918-1939). La Démocratie rêvée, bridée et bafouée*, Bruxelles, Le Cri, 2008, p. 187. SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 179.

²¹⁹ DE MAN Henri, *Pour un Plan d'Action*, Bruxelles, L'Églantine, 1934, p. 10.

²²⁰ *Idem*, p. 9.

²²¹ DE MAN Henri, *Au-delà du marxisme*, p. 143.

²²² VANHOOREN Peter, *Concordia*, p. 98.

²²³ DE MAN Henri, *Les Techniciens et la Crise. Conférence donnée par Henri De Man à Liège, le 10 novembre 1934, sous les auspices du Syndicat général des employés, techniciens, magasiniers & voyageurs de commerce de Belgique*, Huy, Imprimerie Coopérative, 1934, p. 14.

²²⁴ *Idem*, p. 30.

²²⁵ *Idem*, p. 31.

s'adressant aux employés²²⁶. Le meneur socialiste s'indigne de la « prolétarisation graduelle des intellectuels »²²⁷ et du « chômage des intelligences »²²⁸ mais, il le promet, le Plan en viendra à bout²²⁹. Jan Willem Stutje rapporte que, lors d'un meeting de propagande en faveur du Plan, à Anvers, en 1933, des panneaux accrochés dans la salle s'adressaient spécialement aux *middenstanders* ; et l'un de ces panneaux proclamait : « 'Intellektueelen. Wat waarde hebben diploma's zonder werkgelegenheid' »²³⁰. Le 21 novembre 1934, on peut lire dans *Le Peuple* que « le chômage des universitaires est un des aspects terribles de la grande crise du capitalisme », mais que le Plan sauvera « les intellectuels »²³¹. Commentant dans les pages de ce même journal les résultats de la Conférence de Genève, Paul M. G. Lévy évoque ces diplômés « aigris parce que sous-estimés » : « Cette rancœur les rendra révolutionnaires, si nous savons leur montrer la vérité, réactionnaires si la démagogie fasciste arrive à les séduire. À nous de les éclairer »²³².

« Collaboration », « solidarité », « front », « alliance » sont donc les nouveaux mots d'ordre. De Man et les antifascistes se rejoignent sur un point : les intellectuels doivent être ralliés au mouvement ouvrier en leur reconnaissant un rôle politique propre et, surtout, détournés du fascisme en subvenant à leurs besoins spécifiques. L'intérêt matériel des intellectuels malmenés par les soubresauts du capitalisme est donc au cœur de leurs discours. Toutefois, il n'est plus question de leur faire comprendre et accepter une inévitable prolétarisation, mais au contraire de leur promettre le maintien de leurs particularités sociales, économiques et culturelles. Une telle « alliance » était d'ailleurs prônée – depuis plus de dix ans – par le Bureau international du Travail.

3.3. Le BIT et « l'unité du travail »

Jetant en 1946 un regard rétrospectif sur l'essor du mouvement des travailleurs intellectuels, Jean Artus glisse : « On ne saurait sous-estimer à cet égard le rôle de catalyseur

²²⁶ CTI dont De Man, pourtant, ne pipe mot dans ses publications.

²²⁷ *Idem*, p. 14.

²²⁸ *Idem*, p. 15.

²²⁹ *Idem*, p. 17-18.

²³⁰ STUTJE Jan Willem, *Hendrik De Man*, p. 181.

²³¹ « L'Action pour le Plan. Le Plan du Travail et les intellectuels » in *Le Peuple*, 21/11/1934, p. 3, col. 1.

²³² LÉVY P. G. M., « Le chômage des universitaires » in *Le Peuple*, 07/10/1933, p. 7.

joué par le BIT »²³³. Nous sommes assez enclins à le croire. Mais pourquoi diable toutes ces faveurs ? L'ancien fonctionnaire s'en explique longuement :

« À côté de la défense même des intéressés, primordiale évidemment, il y avait lieu de craindre que la classe des intellectuels, disposant d'une grande influence sur l'opinion publique et dans les mouvements politiques, ne cherchât, si elle ne trouvait aucun secours dans les méthodes recommandées par l'O.I.T., à trouver une issue dans d'autres directions, très opposées à ces méthodes. Une telle crainte n'avait rien d'imaginaire, comme l'a montré la suite des événements dans les pays totalitaires où les cadres du mouvement révolutionnaire furent fournis par des intellectuels prolétariés, aigris par le chômage ou les difficultés professionnelles. »²³⁴

Vingt ans plus tôt, du haut de la tribune de la Conférence internationale du Travail, Albert Thomas invitait déjà les travailleurs intellectuels à faire leurs ces « méthodes dont la classe ouvrière s'est servie : législation sociale, syndicalisme, coopération »²³⁵. À rebours du « pharisaïsme »²³⁶ qui aurait prévalu jusque-là parmi les membres de la « classe intellectuelle » (William Martin)²³⁷, les fonctionnaires du BIT poussent ceux-ci à se syndiquer et à lutter pour obtenir leur part de protection sociale²³⁸. La « cause profonde du chômage intellectuel », estime Fernand Maurette en 1928, est la « sous-estimation du travail intellectuel ». En l'absence de mobilisation collective, affirme-t-il, les salaires sont trop bas, obligeant les intellectuels à cumuler plusieurs emplois ; les journées et les carrières sont trop longues ; il en résulte le chômage, et seule la lutte syndicale en viendra à bout²³⁹. Une fois ces syndicats des travailleurs intellectuels mis en place, l'étape suivante consisterait à s'allier avec les syndicats des travailleurs manuels – là encore, une stratégie que le BIT leur recommande tout au long de

²³³ *AHBIT*, Genève, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 2.

²³⁴ *Idem*, p. 5.

²³⁵ *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1926, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1926, p. 197.

²³⁶ MARTIN William, « L'influence des facteurs économiques sur la vie intellectuelle », p. 1842.

²³⁷ *Idem*, p. 1843.

²³⁸ « Résolution concernant le problème du chômage des intellectuels adoptée par le Comité directeur de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage – Prague le 1^{er} octobre 1924 », p. 1. *ANMT, Roubaix*, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels », AILC, « Projet de résolution », [$<01/10/1924$], p. 2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1036/13C/45564/14297, « Annex (sic) 9. Rapport de la Sous-commission de la Propriété intellectuelle sur sa réunion tenue à Genève, le 22 juillet 1925. Adopté par la Commission plénière en sa séance du 30 juillet 1925 », p. 42. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über di Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 15.

²³⁹ MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 325. Voir aussi *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [$>14/07/1927$], p. 34, p. 36.

l'Entre-deux-guerres²⁴⁰. Albert Thomas les encourage volontiers à « l'unité du travail »²⁴¹ : « Il est bon qu'une union étroite entre manuels et intellectuels permette de mieux faire triompher les justes causes qui peuvent être connues », affirme-t-il devant la Conférence internationale du Travail, en 1924²⁴².

Nous l'écrivions dans le chapitre II : l'expression « travailleur intellectuel » peut être lue de deux manières, selon que l'on s'attarde sur son premier ou son second terme. Nul n'est plus révélateur à cet égard que le détour d'une phrase prononcée par Fernand Maurette lors de la Conférence de Genève : « Quant au B.I.T. son principe est l'unité du travail manuel et intellectuel. Il a donc organisé la Commission consultative des travailleurs intellectuels [...] »²⁴³. Les faveurs accordées à la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels – dont on a décrit ailleurs l'ancrage au centre-gauche de l'échiquier politique – s'expliquent en partie par le potentiel de rapprochement avec les ouvriers qu'elle renferme. Les fonctionnaires du BIT furent certainement déçus par la CITI sur ce point (comme sur d'autres), mais l'enthousiasme avec lequel ils rapportaient ses gestes occasionnels de solidarité envers les travailleurs manuels témoigne de leurs espoirs²⁴⁴ – espoirs, pour citer Jaroslav Kosé, d'une « action commune »²⁴⁵ en faveur de la « justice sociale »²⁴⁶, promesse d'une « révolution pacifique profonde »²⁴⁷. Son supérieur, Mack Eastman, résume ces espoirs et cette politique en 1929, au cours d'une allocution au congrès de la FIFDU : « Les forces des travailleurs intellectuels, manuels ou employés de tous les pays du monde marchent lentement vers ce but : l'unité du travail, non pas par une méthode de fusion ou d'absorption, mais d'après une méthode fédérative ou confédérative »²⁴⁸.

²⁴⁰ [KOSÉ Jaroslav], « Le mouvement d'organisation des travailleurs intellectuels » in *RIT*, vol. 18, n°4 (octobre-novembre 1928), p. 576. *AHBIT, Genève*, D/600/435/1, THOMAS Albert, Genève, 26/12/1923, à COOLUS Romain, Paris, p. 2. *AHBIT, Genève*, D/600/572/5, KOSÉ Jaroslav, « Étudiants et ouvriers. Conférence prononcée par M. le Dr. J. Kose au Congrès de l'Entr'aide universitaire à Karlovci, le 25 juillet 1926 », [>25/07/1926], p. 16-19. *AHBIT, Genève*, N/207/100/4/01/6, *Minute Sheets*, KOSÉ Jaroslav, 19/02/1930, à EASTMAN Mack. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/12, [MÉQUET], « Rapport sur ma mission au 12ème Congrès de la CITI (Londres, 24-27 septembre 1934) », [>27/09/1934], p. 7. *AHBIT, Genève*, P. 1014, ARTUS Jean, « L'Organisation internationale du Travail et les travailleurs intellectuels », Genève, 10/07/1946, p. 5.

²⁴¹ *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1926, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1926, p. 197. *Conférence Internationale du Travail. Onzième Session, Genève, 1928, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1928, p. 228.

²⁴² *Conférence Internationale du Travail. Sixième Session, Genève, 1924, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1924, p. 1027.

²⁴³ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 7.

²⁴⁴ *L'Année sociale*, vol. 3, 1932 (publié en 1933), p. 323-324. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 353. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/8, [EASTMAN Mack], « Rapport sur le Congrès de la C.I.T.I. à Londres. 15-19 septembre 1930 », [<29/09/1930], p. 2. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/9, MAURETTE Fernand, « Rapport sur le Congrès international des travailleurs intellectuels. Bruxelles, 21-26 septembre 1931 », 01/10/1931, p. 2.

²⁴⁵ *AHBIT, Genève*, D/600/572/5, KOSÉ Jaroslav, « Étudiants et ouvriers. Conférence prononcée par M. le Dr. J. Kose au Congrès de l'Entr'aide universitaire à Karlovci, le 25 juillet 1926 », [>25/07/1926], p. 16.

²⁴⁶ *Idem*, p. 17.

²⁴⁷ *Idem*, p. 18-19.

²⁴⁸ *AHBIT, Genève*, W/N/1000/11/1, EASTMAN Mack, « Réception du Congrès des Femmes universitaires. Bureau international du Travail, 13 août 1929. Allocution », 13/08/1929, p. 7.

Ce parti-pris du BIT en faveur de l'unité du travail jette une lumière nouvelle sur l'utilisation du terme « chômage » – élément du lexique de la question ouvrière²⁴⁹ – pour désigner le manque de travail chez les intellectuels. Flies note ainsi en 1940 :

« Parler du chômage des intellectuels a fait sourire bien de gens, il y a peu d'années encore. On n'était pas habitué à la juxtaposition de ces deux mots, dont le premier semblait réservé à une catégorie spéciale et unique d'hommes, les travailleurs de la main. La Pensée peut-elle vraiment chômer ? [...] Mais l'homme, et même l'intellectuel, n'est pas qu'intelligence, et la crise économique actuelle a démontré aux yeux de tous, les liens étroits qui unissent les deux classes de travailleurs. »²⁵⁰

Telle était peut-être aussi l'intention derrière la création de l'expression « chômage des intellectuels ». Lors de l'Assemblée de Luxembourg, en septembre 1923, Imre Ferenczi affirme que l'une des conséquences de ce chômage nouveau est de « créer entre les classes intellectuelles une solidarité, que les aspirations essentiellement individualistes de cette catégorie de travailleurs avaient jusqu'ici rendue difficile »²⁵¹. Peu après, à Prague, dans le cadre des débats sur ce chômage, il suggère le lancement d'une « besondere Sektion für soziale Fragen der intellektuellen Arbeiter »²⁵² au sein de la future Association internationale pour le Progrès social, afin de mettre ces derniers en contact avec des représentants ouvriers et de les arracher ainsi aux « Wolken des Idealismus »²⁵³. Commentant les travaux de la Conférence de Luxembourg dans les pages de la *Revue internationale du Travail*, un fonctionnaire du BIT – vraisemblablement Henri Fuss – écrit :

« Ce qui ressort de là, c'est que, dans son essence, le problème du chômage place les travailleurs du cerveau dans une situation analogue à celle des travailleurs du muscle et que les uns et les autres ont le même intérêt à revendiquer l'application effective des mesures prévues par la Conférence internationale du Travail dans son projet de convention et dans sa recommandation de Washington concernant le chômage. Cette conclusion permettrait d'ailleurs de considérer le problème, à vrai dire insoluble, d'une délimitation nette entre un travailleur 'intellectuel' et un travailleur 'manuel' comme ne se posant point en ce qui concerne la lutte contre le chômage. »²⁵⁴

Par la suite, Fuss encouragera les travailleurs intellectuels à se coaliser avec les manuels pour vaincre ensemble le chômage et pour obtenir des pouvoirs publics les remèdes qui s'imposent aux uns comme aux autres : indemnités, placement, travaux de secours²⁵⁵. La

²⁴⁹ LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage*, p. 208. TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 134-135.

²⁵⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 40.

²⁵¹ « Délibérations de l'Assemblée », p. 546.

²⁵² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927, Internationale Vereinigung zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, FERENCZI Imre, « Komitee-Tagung. Prag. 30. September – 1. Oktober 1924. Bericht über den Stand der Untersuchung über die Erwerbslosigkeit der geistigen Arbeiter », [s.d.], p. 9.

²⁵³ *Idem*, p. 10.

²⁵⁴ [FUSS Henri], « L'assemblée générale de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage » in *RIT*, vol. 8, n°5 (novembre 1923), p. 748.

²⁵⁵ FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 6. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/9057/946/Jacket1, IFUW, *Bulletin*, n°11 (« Report of the Fifth Conference, Geneva, August 7 to August 14 1929 »), p. 88.

métamorphose du « prolétariat intellectuel » en « chômage des intellectuels » anticipait ainsi sur la nouvelle stratégie politique des socialistes à l'égard de cette catégorie sociale.

Conclusion intermédiaire

Le Congrès mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme qui se tient à Bruxelles du 29 au 31 décembre 1934 fait entendre sur la question du chômage des intellectuels une voix différente de celle du Comité des Organisations internationales d'Étudiants de Genève. Ce Congrès, organisé par des militants communistes français, réunit plusieurs centaines d'étudiants de diverses tendances de gauche et trouve un certain écho dans les villes universitaires belges comme sur la scène internationale. Si les participants abordent le « chômage des intellectuels » dans leurs discours, ce n'est pas pour réclamer la fermeture des portes des universités, mais plutôt pour appeler à l'alliance des chômeurs manuels et intellectuels contre une société qui ne conduirait qu'à la misère et au fascisme. Le Congrès mondial des Étudiants paraît ainsi lancer à la Belgique et au monde un avertissement : le prolétaire intellectuel révolutionnaire n'est pas mort, il n'a pas été remis avec les essais que lui consacrait Henry Bérenger dans les années 1890.

Le spectre de l'intellectuel déclassé, frustré dans ses ambitions et mûr pour la révolte se situe effectivement au cœur des discours contemporains sur le danger de l'encombrement des carrières libérales. À l'intersection de la peur des jeunes chômeurs et de la *Panik im Mittelstand*, le prolétaire intellectuel apparaît plus que jamais comme une menace pour l'ordre social, d'autant plus redoutable qu'il retourne les armes de la science contre ceux qui les lui ont données. Une première évolution peut cependant être détectée par rapport au XIX^e siècle, dans la mesure où ce danger révolutionnaire est désormais autant – voire davantage – associé à l'extrême-droite qu'à l'extrême-gauche. Sous la plume de Walter Kotschnig, en particulier, le chômage des intellectuels est utilisé pour expliquer le succès des mouvements nationalistes parmi les étudiants et les jeunes diplômés : l'antisémitisme répondrait ainsi aux « bas appétits matériels » de petits-bourgeois soucieux de leurs débouchés. De plus, s'inspirant des écrits du sociologue Karl Mannheim, Kotschnig interprète le succès du nazisme parmi les *Akademiker* et le bouillonnement de violences dans les universités européennes comme le symptôme de la montée en puissance de l'irrationalisme : en reléguant les meilleurs esprits aux rangs les plus bas de la hiérarchie sociale, le chômage intellectuel contribuerait à abaisser l'intelligence dans l'échelle des valeurs et menacerait de plonger la civilisation occidentale dans une nouvelle ère de barbarie, où seule régnerait la force.

Pourtant, si les experts cherchent à limiter ce déclin de l'intellectuel dans l'échelle sociale, ils ne fétichisent pas pour autant la correspondance entre diplôme et emploi. Au contraire, des voix se font entendre pour relativiser l'idée de déclassement et appeler les jeunes gens à considérer leurs études supérieures comme un but en soi. Ainsi, Walter Kotschnig ne blâme pas uniquement la société pour le chômage intellectuel : les diplômés eux-mêmes pèchent par orgueil en snobant les emplois dont ils jugent la nature ou la rémunération indignes de leur rang. À l'instar du rabbin Perlzweig, de l'Union mondiale des Étudiants juifs, le secrétaire général de l'Entraide universitaire internationale appelle même les diplômés à accepter le travail manuel, pendant ou après leurs études, comme une opportunité de combler le dangereux fossé entre intellectuels et ouvriers. Les fonctionnaires du BIT encouragent l'Entraide dans cette voie et exhortent les travailleurs intellectuels en chômage à abattre la « barrière factice » qui les détourne des métiers manuels.

De plus, si le chômage des intellectuels constitue pour beaucoup un danger politique, d'aucuns, à gauche, entrevoient en lui de nouvelles possibilités. En cette matière, les discours socialistes ont connu une nette altération par rapport à l'ancienne interprétation marxiste qui attendait de la disparition des classes moyennes le ralliement de l'intellectuel au mouvement ouvrier. D'une part, depuis l'Affaire Dreyfus, une autre interprétation du rôle de l'intellectuel socialiste est apparue. Les mobiles politiques de celui-ci sont désormais reliés à son savoir et à ses idéaux, plutôt qu'à ses intérêts matériels ; et sa mission consiste à mettre ce savoir et ces idéaux au service de la classe ouvrière. Henri De Man, idéologue socialiste belge proche d'Albert Thomas et de Henri Fuss, pousse le raisonnement jusqu'à présenter la « classe des intellectuels » comme une sorte de classe élue, toute-puissante et désintéressée, dans un style qui n'est pas sans rappeler celui de la Confédération des Travailleurs intellectuels. D'autre part, dans le contexte des années 1930, la montée de l'extrême-droite et son attrait supposé parmi les classes moyennes amènent les gauches socialistes à tenter de séduire ce groupe social protéiforme. Sous le signe de l'antifascisme ou du Plan du Travail, il n'est plus question de prolétaires manuels et intellectuels dont la fusion en une seule classe annonce la fin du capitalisme : il y a des chômeurs manuels et intellectuels, pareillement victimes des crises du capitalisme, crises qu'ils parviendront à surmonter grâce à leur alliance sur le plan syndical et politique.

Les vocables « travailleur intellectuel » et « chômage des intellectuels », que le Bureau international du Travail promeut depuis les années 1920, apparaissent dès lors comme les fondements verbaux de « l'unité du travail ». L'appel à la mobilisation syndicale des travailleurs intellectuels doit être lue autant comme le signe de l'adhésion des fonctionnaires du BIT à une

forme technocratique de socialisme que comme un encouragement à imiter les ouvriers et à se joindre à leurs combats. Dans cette perspective, parler de « chômage des intellectuels », comme Henri Fuss le fait depuis 1923, est aussi un moyen de souligner la communauté de destin entre manuels et intellectuels et de les enjoindre à se battre côte à côte pour revendiquer les mêmes remèdes au chômage. Mais quels remèdes pourraient venir à bout de la crise ? Dans le prochain chapitre, nous répondrons à cette question et apporterons la dernière clef nécessaire pour décrypter l'attitude du Bureau international du Travail à l'égard du chômage des intellectuels.

Chapitre VI : Vie et mort d'une alternative

Jusqu'ici, nous avons étudié la naissance de l'expertise sur le chômage intellectuel en plaçant la focale sur les moyens mis en œuvre pour observer ce phénomène (Chapitre III), puis en la déplaçant sur la dimension politique des ambitions, des craintes, des espoirs sous-jacents au travail de ces experts (Chapitres IV et V). Toutefois, ces aspects épistémiques et ces aspects politiques de l'expertise ne peuvent être strictement séparés. Malgré leurs divergences, les acteurs considérés jusqu'ici semblent s'accorder *a minima* sur l'importance du renforcement de l'orientation et de la sélection des élèves, elles-mêmes reposant sur la prévision de l'offre et de la demande en diplômés. Or ce consensus n'est pas aussi parfait qu'il y paraît. Un expert, en particulier, fait figure de trublion : Henri Fuss, chef du service du chômage au Bureau international du Travail.

Le rôle du Bureau international du Travail dans l'étude du chômage intellectuel a déjà été abordé à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent. Nous avons montré sa contribution fondamentale au « baptême du chômeur intellectuel », ainsi que les méthodes d'enquête qu'il employa entre 1927 et 1935 (Chapitre II et III) ; et nous avons par la suite analysé la manière dont il interprétait les conséquences politiques et syndicales de ce problème social (Chapitre V). Le présent chapitre, quant à lui, se penchera sur les causes que prêtait cette institution internationale au chômage intellectuel, et sur les remèdes qu'elle prescrivait aux gouvernements du monde pour le résoudre. Ce sixième chapitre sera le dernier à aborder notre problématique depuis Genève et Paris, avant le retour à Bruxelles prévu pour le Chapitre VII. Aboutissement de notre portrait du réseau transnational d'experts du chômage des intellectuels, il convoquera de nombreux lieux, acteurs et événements mentionnés précédemment, les abordant désormais au prisme de la controverse qui, nous le verrons bientôt, traversait la communauté épistémique.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la position provocatrice de Henri Fuss à l'égard de la thèse du « surpeuplement des universités » et aux échos que cette position reçut dans les débats de l'Entre-deux-guerres. Dans un deuxième temps, nous analyserons le discours hétérodoxe des fonctionnaires du BIT, en le replaçant dans le contexte des projets et politiques de relance économique des années 1930. Cette analyse apportera en outre un nouvel éclairage sur le sens de l'expression « chômage des intellectuels ». Nous examinerons dans un troisième temps les stratégies que déploieront les fonctionnaires du BIT pour rallier à leur point de vue

la Conférence internationale du Travail, instance suprême de l'Organisation internationale du Travail, et pour ainsi transformer leurs idées en recommandations officielles.

Ensuite, ce chapitre abordera l'étrange genèse du Bureau international de Statistique universitaire, organe de l'Institut international de Coopération intellectuelle que nous avons évoqué à plusieurs reprises – en feignant d'ignorer l'infraction que sa création en 1936 constituait par rapport à l'accord de partage territorial que le BIT et l'IICI avaient conclu en 1930, après la démission de Julien Luchaire. L'histoire de la naissance du BISU a constitué une véritable énigme tout au long de nos recherches, d'autant plus que les sources se contredisent souvent sur ce point. Pour résoudre cette énigme, il fallut passer en revue d'innombrables lettres, notes de travail et procès-verbaux, avec une grande minutie. Le résultat de ces recherches prendra la forme d'un récit chronologique, s'étirant de 1935 à 1940, et dont les méandres révéleront toutes les nuances du positionnement du Bureau international du Travail à l'égard du chômage des intellectuels. En filigrane, la complexité du problème et l'abondance du matériau archivistique nous permettront d'illustrer, à partir de cette question particulière, le fonctionnement des organisations internationales du système de la Société des Nations en perspective transnationale.

Outre cette contribution à la compréhension du fonctionnement de ces organisations, l'étude de la genèse du BISU importe dans la mesure où la création de cette structure au sein de l'IICI (plutôt qu'au sein du BIT) entraîna de sérieuses conséquences pour l'orientation des études du chômage des intellectuels. Dans la troisième partie de ce chapitre, nous analyserons la mise en cause progressive du diagnostic du Bureau international du Travail, d'abord par les auteurs des grandes synthèses internationales sur le problème du chômage des intellectuels, Walter Kotschnig et Marc Dubois ; puis, de manière plus substantielle et durable, par les travaux et réunions d'experts que l'Institut international de Coopération intellectuelle organisa à partir de l'année 1936. Cette remise en question sera mise en regard de l'évolution du contexte politique et économique, mais aussi du contexte épistémique : l'encombrement des universités était peut-être relatif, mais il avait désormais pour lui l'autorité du chiffre.

1. Un chômage comme un autre

Si d'aventure Jean Willems avait parcouru l'édition 1934-1935 de *L'Année sociale*, il y aurait fait une désagréable découverte. L'annuaire du Bureau international du Travail met en effet en cause la Fondation Universitaire pour avoir diminué le nombre de ses prêts d'études par crainte du chômage intellectuel¹. Dans les pages de ce volume, l'auteur (dont le nom ne nous est pas révélé) passe en revue les diverses mesures réclamées par les organisations professionnelles de « travailleurs intellectuels » pour lutter contre ce fléau, sans cacher sa désapprobation. Augmentation de la sévérité dans les écoles, lutte contre les amateurs, protection contre les étrangers : autant de symptômes du « repliement des professions sur elles-mêmes », commente-t-il². Toutefois, à côté de ces politiques visant à « restreindre la production », une alternative selon lui prometteuse point en quelques pays : « accroître la consommation »³.

Cette alternative, le Bureau international du Travail s'en fait le champion durant toute l'Entre-deux-guerres. Ses fonctionnaires la diffusent où qu'ils écrivent et où qu'ils aillent, à Dresde et à Paris, devant le COIE et devant le CEGAI, dans leurs périodiques et dans ceux de l'EUI, au cours des conférences et des congrès organisés par les organisations internationales d'étudiants et, surtout, devant la Conférence internationale du Travail. Dans les pages qui suivent, nous analyserons ce discours hétérodoxe et les stratégies que déploie le Bureau pour y rallier les instances consultatives et normatives de l'OIT.

1.1. Contre le « malthusianisme intellectuel »

« Les universités font actuellement trop d'hommes instruits. Sus aux universités ! », raille Henri Fuss à l'entame de son article de 1932 dans les pages des *Annales universitaires*, intitulé : « Pas de malthusianisme intellectuel ! ». Le chef du service du chômage du Bureau international du Travail y fait le procès du discours sur la surproduction en intellectuels, discours qu'il compare au luddisme et qualifie de « folie »⁴. À rebours de la *communis opinio*, Fuss conclut :

*« Le moment est venu pour les universités de s'apprêter non point à resserrer leurs portes, mais à les ouvrir plus larges aux enfants du peuple, qui se présenteront de plus en plus nombreux, par soif de culture bien plus que pour s'y préparer à faire de l'argent. »*⁵

¹ *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 468.

² *Idem*, p. 467-468.

³ *Idem*, p. 470.

⁴ FUSSE Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 5.

⁵ *Idem*, p. 8.

Au fil des années, le Belge n'a de cesse de condamner ce qu'il appelle les « pratiques de malthusianisme intellectuel »⁶. À ses yeux, les études supérieures constituent un bien en soi. Les étudiants ne devraient pas en attendre une position, une « élévation dans la hiérarchie sociale »⁷ ou des « avantages pécuniaires »⁸, mais se satisfaire de la jouissance que procurent la culture et le savoir⁹. Cette opinion tranchée semble avoir impressionné ses contemporains. Le secrétaire-adjoint de l'EUI, Michel Poberezski, rapporte que la « très remarquable étude de M. Fuss sur le malthusianisme intellectuel » publiée dans les *Annales universitaires* fut reproduite *in extenso* dans une dizaine de revues différentes¹⁰. Walter Kotschnig, qui partage avec lui cet idéal de « pure délectation de la connaissance »¹¹, cite Fuss comme l'un des « champions of the traditional conception of the university »¹² et s'appuie sur ses écrits pour défendre celle-ci¹³. Il lui emprunte aussi la référence à Malthus¹⁴ ; et l'expression « malthusianisme intellectuel » réapparaîtra ensuite sous sa plume et sous celles d'autres adversaires du *numerus clausus*¹⁵. Toutefois, le propos de Fuss et de ses collègues ne se limite pas à rejeter un moyen de restreindre le nombre d'étudiants, mais bien à condamner l'idée même de restriction comme contraire à la « tendance de la civilisation moderne »¹⁶, aux « principes de la civilisation moderne »¹⁷, lesquels commanderaient une diffusion de l'instruction aussi

⁶ IDEM, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 708.

⁷ IDEM, « Le chômage des jeunes », p. 708.

⁸ IDEM, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 6.

⁹ IDEM, « Unemployment among intellectual workers », p. 8. IDEM, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 597. IDEM, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 708. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/9057/946/Jacket1, IFUW, *Bulletin*, n°11 (« Report of the Fifth Conference, Geneva, August 7 to August 14 1929 »), p. 85 ; FIFU (sic), « Vème Congrès. Genève, 4-14 août 1929 », [>14/08/1929].

¹⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8], IICI, « Huitième session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants, Paris, les 4-5 avril 1933. Procès-verbal de la séance du Mardi matin 4 avril 1933 », [04/04/1933], p. 5.

¹¹ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 34.

¹² IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 199.

¹³ IDEM, *Éducation dirigée*, p. 23.

¹⁴ IDEM, « Malthus Enters The University », p. 2-6. IDEM, *Limiting Student Enrollments*, p. 11.

¹⁵ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 279. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976, CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la deuxième séance, tenue à Paris le lundi 12 juillet 1937 à 15 heures », 02/12/1937, p. 20. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/3, Union interparlementaire, « Procès-verbaux de la Commission pour l'étude des relations intellectuelles II et de la Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires XXVIII. Séance du samedi 03/04/1937, Palais du Sénat, Rome », [>03/04/1937]. DESTREE Jules, « Les lumières qui s'éteignent » in *Le Soir*, 07/04/1934, p. 1, col. 1. Étonnamment, Kotschnig cite cet article de Destree dans *Éducation dirigée* et *Unemployment in the Learned Professions*. Fuss le lui aurait-il transmis ? KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 24. IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 199.

¹⁶ [ARTUS Jean, FUSS Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L'encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes », p. 465.

¹⁷ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 328.

large et démocratique que possible¹⁸. S’y opposer conduirait, selon Fuss, à une « période régressive de la civilisation », à un « nouveau moyen-âge »¹⁹.

Cet enjeu de l’accès à l’université, Henri Fuss l’interprète à travers le prisme de la lutte des classes. Toujours dans son article de 1932, il affirme que les discours appelant à réduire la pléthore ont en réalité pour fonction d’« assurer, par un prix de monopole, une plus forte rémunération des services rendus »²⁰ et d’ainsi « maintenir un niveau de vie relativement privilégié »²¹. La distance que les travailleurs intellectuels cherchent à maintenir avec les travailleurs manuels – cette distance que nous avons analysée à la fin du Chapitre III – se retrouve donc ici sur le banc des accusés. Chercher à maintenir cette distance serait non seulement contraire à la « justice »²², mais encore futile, car le charme de ces « privilèges » ne cessera jamais d’affriander les plus humbles²³. Au cours de la Conférence de Genève de septembre 1933, Fuss déclare même : « Ce n’est que lorsque ces niveaux de vie se seront rapprochés davantage, que l’afflux vers les carrières intellectuelles cessera » – mettant en émoi son ami Fred Cornelissen, de la CITI, qui trouve lesdits niveaux déjà bien assez rapprochés²⁴. Mais cette dénonciation des inégalités sociales comme cause du surpeuplement des universités fait aussi des émules : peu après la Conférence, Paul Lévy fait chorus à son camarade dans les pages du *Peuple*²⁵, tandis que Walter Kotschnig appelle de ses vœux une nouvelle « échelle de valeurs » qui reconnaîtrait la dignité du labeur manuel²⁶, à rebours de celles du « capitalisme » et du « libéralisme »²⁷.

Pourtant, la position de Fuss sur ce point est plus ambiguë qu’il y paraît. S’il estime, avec ses collègues Artus et Schmidt, que l’amélioration du « bien-être » et le « développement spirituel » des classes populaires pourraient ralentir l’afflux vers l’enseignement supérieur²⁸, il ne semble pas se faire d’illusion. En témoigne cette prise de parole au congrès annuel de la FIFDU, en 1929 :

¹⁸ FUSSE Henri, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 708. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/9057/946/Jacket1, IFUW, *Bulletin*, n°11 (« Report of the Fifth Conference, Geneva, August 7 to August 14 1929 ») ; (sic), « Vème Congrès. Genève, 4-14 août 1929 », [14/08/1929], p. 85.

¹⁹ FUSSE Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 593.

²⁰ IDEM, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 5.

²¹ *Idem*, p. 7.

²² *Idem*, p. 7.

²³ [ARTUS Jean, FUSSE Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L’encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes », p. 49.

²⁴ EUI, *Rapport de la conférence d’experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 13.

²⁵ LÉVY P. G. M., « Le chômage des universitaires » in *Le Peuple*, 07/10/1933, p. 7, col. 7.

²⁶ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 39. IDEM, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d’experts sur le surpeuplement des universités*, p. 34.

²⁷ *Idem*, p. 34.

²⁸ [ARTUS Jean, FUSSE Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L’encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes », p. 49.

« He [Fuss] thought the element of social privilege was something which could not be altogether eliminated, and even if it could, he doubted its being much use. 'Let us frankly confess that the work of the street-sweeper is as honourable as that of Bergson or Einstein, we shall never get over the fact that for the great majority of people the work of experts has more prestige than that of the street-sweeper.' He did not believe that the absence of this element from their work would act as a check on the over-production of intellectual workers. In his opinion the only check was to keep up the high cost of a University training, but to this no one would ever agree. »²⁹

Henri Fuss a beau avoir jadis, sur les conseils d'Élisée Reclus, abandonné ses études pour « aller au peuple »³⁰, il est à présent un lecteur de De Man et un fonctionnaire du BIT, ce « coach » du mouvement international des travailleurs intellectuels – or nous avons vu à quel point l'un et l'autre tiennent le travail de l'esprit et ses professionnels en haute estime. Et sans doute Fuss comprend-t-il d'autant mieux (ce qu'il décrit comme) l'admiration populaire pour les experts qu'il est lui-même un expert. De plus, lorsqu'il dénonce les privilèges des intellectuels comme la cause de la pléthore, son propos n'est peut-être pas tant de proposer une solution par l'égalisation des conditions que de décourager toute tentative de brider l'augmentation du nombre d'étudiants. À ses yeux, comme à ceux de ses collègues, le vrai remède, et surtout le vrai problème, sont ailleurs.

1.2. Une thérapie alternative

1.2.1. Le diagnostic du BIT

Les fonctionnaires du Bureau international du Travail sont unis par la conviction que la véritable cause du chômage des intellectuels n'est pas la surproduction en intellectuels, mais bien la sous-consommation de services intellectuels engendrée par la crise³¹ – et ce, bien avant le début de la crise. Fernand Maurette, par exemple, attribue en 1928 le phénomène à la « crise

²⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/9057/946/Jacket1, IFUW, *Bulletin*, n°11 (« Report of the Fifth Conference, Geneva, August 7 to August 14 1929 »), p. 88.

³⁰ MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ».

³¹ FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 591. EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 8. [ARTUS Jean, FUSS Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L'encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes » in *Idem*, p. 45. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Les Ingénieurs et les Chimistes) », [décembre 1929], p. 5. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/9057/946/Jacket1, IFUW, *Bulletin*, n°11 (« Report of the Fifth Conference, Geneva, August 7 to August 14 1929 »), p. 86. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5^e session octobre 1935. 1ère Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [$<09/10/1935$], p. 4. AHBIT, Genève, W/N/1000/11/1, EASTMAN Mack, « 12th July, 1929 [Conférence au Congrès de la FIFDU] », [$<12/08/1929$], p. 3.

générale du chômage »³² et à l'austérité budgétaire³³ qui ont suivi la guerre : la croissance du nombre d'étudiants ne semble excessive que dans la mesure où la croissance économique, elle, ne suit pas³⁴. On se souvient que c'est à cette même crise de l'après-guerre qu'Imre Ferenczi imputait déjà, à Luxembourg, l'apparition du « chômage des travailleurs intellectuels ». Cependant, même aux meilleures heures des Années folles, cette explication ne quitte pas l'esprit des fonctionnaires du BIT. Un document préparatoire à l'enquête menée en 1928-1929 par le service du chômage recommande ainsi : « On mettra tout d'abord en évidence le fait que la crise actuelle du chômage des travailleurs intellectuels est en relation étroite avec la situation d'ensemble de l'économie, avec l'appauvrissement général du monde et avec le chômage des travailleurs manuels »³⁵. Les recherches n'ont pas encore commencé que le Bureau s'est déjà fait sa petite idée sur la question. Partant de ces prémisses, un « traitement distinct » pour les travailleurs intellectuels n'a pas de sens³⁶ : il faut prendre le taureau par les cornes et relancer l'économie³⁷.

La prévention et la résorption des crises de chômage sont au centre des préoccupations du Bureau international du Travail depuis sa création. Au cours des années 1920, sa direction s'efforce d'étendre la compétence de l'OIT sur les problèmes d'ordre économique et de promouvoir les politiques publiques contracycliques ; elle se heurte cependant à la résistance des délégués patronaux, des gouvernements nationaux et du Secrétariat de la SDN. Une « relation quasi symbiotique » se développe rapidement entre les travaux du BIT et ceux de John M. Keynes³⁸, qu'Albert Thomas cite dès 1931 devant la Conférence internationale du Travail. Comme Harold Butler après lui, Thomas attribue la Grande Dépression au partage inégal des bénéfices de la hausse de la productivité industrielle : il en résulterait chez les ouvriers une sous-consommation structurelle, matrice des crises de surproduction. Les

³² MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 322.

³³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [>14/07/1927], p. 34.

³⁴ MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 323.

³⁵ AHBIT, Genève, U/17/0/1, [FUSS Henri], « Plan d'un rapport sur le chômage des intellectuels qui sera présenté par le Bureau international du Travail à la session de 1929 de la Commission consultative des travailleurs intellectuels », [fin 1928 ou début 1929], p. 3.

³⁶ FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 590.

³⁷ *Idem*, p. 595. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 352. AHBIT, Genève, D/600/572/6/5, MAURETTE Fernand, Genève, 22/11/1934, à ROQUES Mario, Paris, p. 1. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 4.

³⁸ MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 90.

directeurs successifs du BIT exhortent donc les gouvernements à stimuler la demande en améliorant le pouvoir d'achat de la population et en organisant de grands travaux d'équipement³⁹.

Henri Fuss partage pleinement ce diagnostic⁴⁰, et l'étend même aux produits du travail intellectuel. Ainsi, l'apparente pléthore médicale ne reflète selon lui que la pauvreté de la population, qui ne peut se permettre de faire appel aux médecins indépendants⁴¹. L'erreur est alors de croire l'offre excédentaire et de chercher à s'adapter à cette fatalité, soit en baissant les salaires⁴², soit en chassant les femmes du marché du travail⁴³, soit, dans le domaine intellectuel, en fermant les portes de l'enseignement supérieur. Mais si la demande ne suit pas, les besoins réels, eux, ne sont pas comblés pour autant : « Avant de se résoudre à restreindre l'offre, il faut se préoccuper d'étendre les débouchés. Élevons le niveau de vie des masses de la population ; la pléthore d'intellectuels, comme la surproduction de certains biens, dont on parle actuellement, cesseront de se faire sentir »⁴⁴. Par conséquent, le chef du service du chômage plaide pour un ensemble de mesures censées rebâtir l'économie sur « des bases plus solides de justice sociale »⁴⁵ : grands travaux publics pour relancer la consommation, contrôle public du crédit, orientation des activités industrielles vers le marché intérieur⁴⁶. Le financement de pareilles mesures serait assuré par le déficit public⁴⁷, mais aussi par la redistribution des richesses :

« Une société où les privilégiés n'accepteraient pas de faire à l'impôt les sacrifices nécessaires pour tempérer les conséquences du chômage, une société où l'esprit de solidarité serait insuffisant pour permettre le développement de toutes ces mesures, même relativement coûteuses, une telle société serait bien près d'être en voie de décomposition. »⁴⁸

Si les propositions d'inspiration keynésienne du BIT font grincer des dents dans les délégations patronales de la Conférence internationale du Travail⁴⁹, elles sont en revanche au

³⁹ *Idem*, p. 87-91. CAYET Thomas, « Le 'Planning' comme organisation du travail ? », p. 83. GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, 1996, p. 37-41, p. 71, p. 77. HAWORTH Nigel, HUGHES Stephen, « A Shift in the Centre of Gravity: The ILO under Harold Butler and John G. Winant », p. 300. LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage », p. 176-178. LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Modern Unemployment: From the Creation of the Concept to the International Labour Office's First Standards », p. 74-79.

⁴⁰ FUSS Henri, *La prévention du chômage et la stabilisation économique*, Bruxelles, L'Églantine, 1926, p. 36. IDEM, « Le travail n'est pas une marchandise » in *L'Églantine, Publication mensuelle*, 12e année, n°5 (mai 1934), p. 23-24. IDEM, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 7-8.

⁴¹ *Idem*, p. 4.

⁴² IDEM, « Le travail n'est pas une marchandise », p. 17.

⁴³ IDEM, « Le chômage et le placement des femmes », p. 524.

⁴⁴ IDEM, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 4.

⁴⁵ IDEM, « Le chômage et le placement des femmes », p. 529.

⁴⁶ IDEM, *La prévention du chômage et la stabilisation économique*, p. 59-64, p. 86-131. IDEM, « Le travail n'est pas une marchandise », p. 25-27.

⁴⁷ IDEM, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 710.

⁴⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket1, FUSS Henri, « Le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse. Communication », 16/11/1934, p. 23.

⁴⁹ MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 91-92.

diapason des divers plans de relance par les grands travaux et la hausse du pouvoir d'achat circulant au début des années 1930 dans les syndicats et partis sociaux-démocrates d'Europe⁵⁰, comme celui que Henri De Man fait adopter par le Parti ouvrier belge lors de son congrès de Noël 1933. Son compatriote Fuss, franc partisan de ce « Plan du Travail »⁵¹, coorganise la deuxième Conférence internationale des Plans, à Genève, en avril 1936, à laquelle assistent notamment Butler, Maurette et De Man⁵². Toutefois, les fonctionnaires du BIT ne vont pas jusqu'à soutenir que ces plans et grands travaux suffiront à supprimer complètement le chômage. Les « progrès du machinisme »⁵³ et l'inévitable rationalisation de la production sont passés par là. Ils n'épargnent pas le « travail intellectuel », d'ailleurs : le cinéma ruine les acteurs de théâtre, la radio fauche les emplois des musiciens, l'essor des hôpitaux et des cliniques malmène la médecine libérale, etc.⁵⁴ Thomas⁵⁵, Maurette⁵⁶ et Fuss⁵⁷ plaident en conséquence pour une diminution de la durée du travail par jour, par semaine, par année, par vie.

1.2.2. Les remèdes du BIT

Aux yeux des fonctionnaires du BIT, le sort des chômeurs intellectuels ne diffère donc pas fondamentalement de celui des autres chômeurs, et les uns comme les autres ne doivent attendre le salut que de ces politiques économiques qui, à les en croire, sortiront la planète du marasme. En attendant, les travailleurs intellectuels peuvent s'appuyer sur les conventions et recommandations de l'Organisation internationale du Travail pour obtenir bureaux de placement gratuits, diminution du temps de travail et indemnités de chômage⁵⁸, « à l'exemple

⁵⁰ PLETINCKX André, « Le Parti Ouvrier Belge dans la première phase de la crise économique (1930-1944). 2e partie » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, v. 8, n°1-2 (1977), p. 250. STUTJE Jan Willem, *Hendrik De Man*, p. 169-172. VANTHEMSCHÉ Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek in België voor de Tweede Wereldoorlog: de OREC (Office de Redressement Économique) van 1935 tot 1938 » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 13, n°2 (1982), p. 250. IDEM, *De werkloosheid in België*, p. 184.

⁵¹ FUSS Henri, « Le travail n'est pas une marchandise », p. 25.

⁵² LEFRANC Georges, « Les Conférences internationales des plans et la Commission internationale des plans » in *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 12, n°31 (1974), p. 191.

⁵³ FUSS Henri, « Le travail n'est pas une marchandise », p. 19-20.

⁵⁴ IDEM, « Unemployment among intellectual workers », p. 5. MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 323. [ARTUS Jean, FUSS Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L'encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes », p. 45. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 327. *AHBIT, Genève*, D/600/572/14, MAURETTE Fernand, « Compte rendu de ma mission à Dresde (6 – 9 juillet 1927) », 18/07/1927, p. 3.

⁵⁵ CAYET Thomas, « Le 'Planning' comme organisation du travail ? », p. 83. LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage », p. 176-178.

⁵⁶ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/5/1, MAURETTE Fernand, « Le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse. Communication faite par M. Fernand Maurette, Sous-Directeur du Bureau International du Travail à la réunion plénière du 16 novembre 1933 », 13/12/1933, p. 6.

⁵⁷ FUSS Henri, « Le travail n'est pas une marchandise », p. 19-20.

⁵⁸ MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 323-324. FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 596. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 339-340. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction

d'un grand nombre de travailleurs manuels »⁵⁹. Toutefois, la réponse du BIT au chômage intellectuel ne se cantonne pas à ces remèdes d'ordre général. Ainsi, en mars 1936, Jean Artus publie dans la *Revue internationale du Travail* un article au titre éloquent : « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? ». Il y dresse l'inventaire des méthodes pour « atténuer » ce chômage qui lui ont été recommandées par les organisations professionnelles au cours de sa dernière enquête – remèdes qu'il juge d'ailleurs « très insuffisants ». Mais il évoque aussi une tendance nouvelle, un « mouvement assez récent mais auquel semble promis un certain avenir » : la « création d'emplois »⁶⁰.

1.2.2.1. Les « grands travaux intellectuels »

Par « création d'emplois », Artus désigne en premier lieu les « grands travaux intellectuels »⁶¹. Bien sûr, les travaux de secours en général peuvent occuper les chômeurs intellectuels, soit que ceux-ci acceptent une besogne manuelle, soit qu'ils encadrent ces travaux comme techniciens, administrateurs, comptables, etc.⁶² Cependant, l'Entre-deux-guerres vit l'apparition de travaux de secours spécialement conçus pour cette catégorie de chômeurs : classement de fichiers et de documents d'archives ; rédaction de répertoires, de catalogues de musée ou de bibliothèque ; recensements et dépouillements statistiques ; relevés cadastraux, cartographiques ou météorologiques ; fouilles archéologiques et enquêtes sociales ; examens médicaux dans le cadre de campagnes d'hygiène publique, etc.⁶³. Autant de « travaux de longue haleine »⁶⁴ qui nécessitent une main-d'œuvre à la fois abondante et relativement instruite. Le

in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [>14/07/1927], p. 34-35. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/9057/946/Jacket1, IFUW, *Bulletin*, n°11 (« Report of the Fifth Conference, Geneva, August 7 to August 14 1929 »), p. 87. AHBIT, Genève, U/17/0/1, [FUSS Henri], « Plan d'un rapport sur le chômage des intellectuels qui sera présenté par le Bureau international du Travail à la session de 1929 de la Commission consultative des travailleurs intellectuels », [fin 1928 ou début 1929], p. 3.

⁵⁹ FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 5.

⁶⁰ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 328.

⁶¹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 92.

⁶² MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 328. FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 5. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 345. *L'Année sociale*, 1935-1936, p. 497. BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937, Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*, Genève, BIT, 1937, p. 197.

⁶³ « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 36. « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *Idem*, vol. 7, n°78-79 (juin-juillet 1937), p. 281. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 342-343, p. 355. FUSS Henri, « Unemployment among intellectual workers », p. 8. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, « Commission VI. Professional Careers » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927], p. 75.

⁶⁴ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 343.

lecteur se souviendra peut-être que des travaux de ce genre avaient déjà été organisés en Suisse par l'arrêté du Conseil fédéral du 16 décembre 1919, comme le rapportait Georges Rabinovitch dans sa thèse en 1922. En tout cas, Fuss et Maurette, eux, s'en souviennent encore en 1927, et citent volontiers cette expérience⁶⁵. Quant à l'auteur de la thèse en question, il est devenu, dans les années 1930, l'expert en travaux publics du BIT⁶⁶.

Avec la Grande Dépression, les travaux de secours pour intellectuels se multiplièrent à travers le monde, offrant au BIT autant d'exemples nouveaux à présenter à ses interlocuteurs. Deux pays en particulier se sont distingués par leur usage de ce remède au chômage des intellectuels. En premier lieu, il y a la France. Alain Chatriot a déjà analysé les initiatives de l'Entraide des Travailleurs intellectuels (ETI), cette succursale de la Confédération des Travailleurs intellectuels placée en 1933 sous la direction d'un proche de Léon Blum, Paul Grunebaum-Ballin (1871-1969)⁶⁷. Les « grands travaux intellectuels »⁶⁸ que réclamait la CTI⁶⁹ pouvaient en effet compter sur l'appui de la SFIO⁷⁰. Ils pouvaient aussi compter sur celui d'Alfred Rosier, secrétaire-adjoint de l'ETI⁷¹ ; et le Conseil du Bureau universitaire de Statistique fit pression sur Jean Zay en faveur du « Plan Grunebaum-Ballin » dès l'arrivée du radical à l'Éducation nationale⁷². Ce Plan Grunebaum-Ballin consistait à financer les « grands travaux intellectuels » par la vente de timbres spéciaux surtaxés ; il fut mis à exécution par l'arrêté interministériel du 27 mai 1936. Trente-quatre « chantiers intellectuels » (recensements, statistique, catalogage de bibliothèques, inventaire d'archives...) furent ainsi lancés, au bénéfice de 225 chômeurs intellectuels au total⁷³. Si ce maigre résultat déçut la CTI⁷⁴, ces « chantiers » étaient en revanche applaudis par Jean Artus dans la *Revue internationale du Travail* – et ce, dès mars 1936⁷⁵. En effet, Mario Roques, le correspondant du BIT à Paris, était aussi membre du conseil d'administration de l'ETI et étroitement impliqué dans le lancement

⁶⁵ FUSSE Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 5. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, « Commission VI. Professional Careers » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927], p. 75.

⁶⁶ *AHBIT*, Genève, P. 1339, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 16/03/1933 ; BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 21/03/1935 ; BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 20/03/1937 ; BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 13/12/1939.

⁶⁷ Grunebaum-Ballin assista notamment le président du Conseil dans la préparation de la législation sociale de 1936. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 47, p. 83-84.

⁶⁸ ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 170.

⁶⁹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 48.

⁷⁰ ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 108-109.

⁷¹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 48, p. 84.

⁷² ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 170, p. 878.

⁷³ *Idem*, p. 89, p. 91.

⁷⁴ *Idem*, p. 92.

⁷⁵ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 343.

de ces timbres surtaxés⁷⁶. En outre, Paul Grunebaum-Ballin avait directement transmis son plan à Fernand Maurette, dès le mois de février, à titre confidentiel⁷⁷.

Dans cette entreprise, Grunebaum-Ballin se réclamait explicitement de l'exemple du New Deal⁷⁸. De fait, ces « chantiers intellectuels » français ne sont pas sans rappeler les travaux de secours lancés Outre-Atlantique, d'abord par les associations professionnelles⁷⁹, puis par les *alphabet agencies* de l'Administration Roosevelt, au bénéfice des « white collar and professional employees »⁸⁰. Des « masses importantes de chômeurs intellectuels »⁸¹ furent ainsi engagés comme administrateurs et conseillers techniques dans les camps de travail de la Civilian Conservation Corps (CCC)⁸², recrutés comme enseignants dans le cadre de l'Emergency Education Program (EEP)⁸³, ou occupés à des enquêtes sociologiques ou des recensements statistiques, à la lutte contre les maladies vénériennes ou à l'enseignement pour adultes, à des travaux artistiques ou à des services gratuits d'avocats, financés grâce aux subsides de la Federal Emergency Relief Administration (FERA), de la Civil Works Administration (CWA), de la Works Progress Administration (WPA) ou encore de la National Youth Administration (NYA)⁸⁴. Henri Fuss sollicita personnellement le président de l'American National Committee on Intellectual Cooperation, James T. Shotwell, afin d'en apprendre davantage sur ces travaux⁸⁵ qui, à en croire Jean Artus, auraient fourni un gagne-pain à des dizaines de milliers de jeunes intellectuels en chômage⁸⁶. Cet enthousiasme reflète d'ailleurs celui dont le Bureau international du Travail témoigne de manière générale à l'égard de l'Administration Roosevelt – et vice versa⁸⁷.

⁷⁶ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 90.

⁷⁷ *AHBIT*, Genève, U/17/0/22/2, GRUNEBaum-BALLIN Paul, Paris, 06/02/1935, à MAURETTE Fernand, Genève, 08/02/1935.

⁷⁸ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 85.

⁷⁹ BRENDEL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 9.

⁸⁰ SCHWARTZ Bonnie Fox, *The Civil Works Administration*, p. 129.

⁸¹ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 343.

⁸² « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 38.

⁸³ DASS Permeil, *Deciphering Franklin D. Roosevelt's Educational Policies...*, p. 45-47. SCHWARTZ Bonnie Fox, *The Civil Works Administration*, p. 137-138.

⁸⁴ *Idem*, p. 131-138. « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50, (janvier-février 1935), p. 37. « Le Mouvement des Idées en Matière Économique et Sociale. L'évolution économique et sociale aux États-Unis. Les professions libérales et le secours-chômage en U.S.A. » in *Revue du Travail*, 39^e année, n°7 (juillet 1938), p. 936-938. « Rapports et enquêtes. Les programmes fédéraux d'assistance aux jeunes chômeurs aux États-Unis » in *RIT*, vol. 40, n°6 (décembre 1939), p. 912. BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937. Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs* Genève, BIT, 1937, p. 202-204. BRENDEL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 9-10. DASS Permeil, *Deciphering Franklin D. Roosevelt's Educational Policies...*, p. 45-47.

⁸⁵ *AHBIT*, Genève, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 17/02/1936, à FUSS Henri, p. 2.

⁸⁶ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 343.

⁸⁷ CAYET Thomas, « Le 'Planning' comme organisation du travail ? », p. 84-85. DROUX Joëlle, KOTT Sandrine, « Introduction : A Global History Written from the ILO », p. 6. HAWORTH Nigel, HUGHES Stephen, « A Shift in the Centre of Gravity: The ILO under Harold Butler and John G. Winant », p. 304-305. MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 90, p. 104-106. JENSEN Jill M., PATEL Klaus Kiran, « Defining Alternatives: Nazi Social Policies and the New Deal », p. 300.

La France et les États-Unis ne sont cependant pas les seuls pays à avoir mis en place de tels travaux de secours au bénéfice des travailleurs intellectuels durant la Grande Dépression. Qu'elles aient lieu en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Suisse, en Finlande ou au Japon⁸⁸, ces expériences sont mises en vedette par le BIT⁸⁹ et l'IICI⁹⁰, année après année. Comparer la nature et les modalités de ces travaux, retracer leurs origines et leur circulation transnationale, mesurer et évaluer leurs résultats pourraient sans doute constituer un projet de recherche à part entière : nous n'avons fait que l'effleurer.

1.2.2.2. Relever les masses, relever la demande

La « création d'emplois intellectuels » ne se limite pas à ces chantiers de circonstance. Pour Henri Fuss, le « remède fondamental au chômage des travailleurs intellectuels »⁹¹ réside dans l'amélioration de la condition matérielle des travailleurs manuels⁹², promesse d'une « demande accrue de services intellectuels »⁹³. Le sort des uns dépend donc du sort des autres, et les premiers devraient soutenir les seconds dans leurs combats « pour l'élévation de la vie ouvrière »⁹⁴. En outre, les fonctionnaires du BIT proposent un programme de « progrès social » et d'utilité publique qui, tout en relevant « l'état social général »⁹⁵, offrirait aux intellectuels moult emplois nouveaux : prolongation de la scolarité obligatoire, développement de l'enseignement professionnel et postsecondaire, diminution du temps de travail ou amélioration de l'hygiène sociale⁹⁶.

Là encore, le Bureau peut s'inspirer des expériences du New Deal, dont certaines ont pris un caractère permanent⁹⁷, mais aussi du Front populaire. Bien que le gouvernement Blum n'exécutât jamais le « grand plan d'« équipement intellectuel national » » que lui soumi-

⁸⁸ BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment*, p. 200-201. KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, 1935, p. 27. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 344.

⁸⁹ *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 470. *Idem*, 1936-1937, p. 514. *Idem*, 1937-1938, p. 439-440.

⁹⁰ « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 423-424. « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *Idem*, vol. 5, col. 87-88 (mars-avril 1938), p. 178-180.

⁹¹ FUSS Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 7.

⁹² IDEM, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 707.

⁹³ IDEM, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 7.

⁹⁴ *Idem*, p. 7.

⁹⁵ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 53.

⁹⁶ FUSS Henri, « Unemployment among intellectual workers », p. 6. EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 53. « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 329, p. 335. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 342, p. 352.

⁹⁷ *L'Année sociale*, 1936-1937, p. 367-368. *L'Année sociale*, 1937-1938, p. 536.

CTI⁹⁸ et le BUS⁹⁹, il prit une série de mesures destinées à créer de l'emploi durable pour les travailleurs intellectuels, s'inspirant largement du « Plan d'action » du Conseil du BUS¹⁰⁰. L'obligation scolaire fut portée jusque 14 ans ; les différentes branches de l'Éducation nationale furent refinancées ; les classes jugées surpeuplées furent scindées ; les cumuls furent interdits dans la fonction publique, et l'âge de la retraite y fut ramené à 60 ans¹⁰¹. Lors du banquet de clôture de la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique, le ministre Jean Zay se vante d'avoir ainsi rendu un travail à d'innombrables « jeunes chômeurs intellectuels »¹⁰². Sans prendre cette déclaration pour argent comptant, force est de constater que la politique de Zay en matière d'emploi des diplômés ne peut être réduite à une orientation professionnelle « malthusienne » (pour reprendre le terme de Jérôme Martin)¹⁰³. La remarque est aussi valable à l'égard du Bureau universitaire de Statistique, lequel appelait à stimuler la demande par le développement de l'enseignement pour adultes, l'organisation des loisirs ouvriers ou l'équipement sanitaire des campagnes¹⁰⁴.

En effet, à l'heure où la concentration des intellectuels dans les villes est dénoncée comme une des grandes causes de leurs maux, les fonctionnaires du BIT entrevoient dans le développement des « régions non encore saturées »¹⁰⁵ un moyen d'accroître la consommation¹⁰⁶. Là encore, ils peuvent citer des exemples récents, comme ces mesures adoptées aux États-Unis, en Hongrie, en Italie, en Allemagne, où les pouvoirs publics créent alors à leur frais des postes de médecins, d'infirmiers ou d'agronomes dans les localités rurales. Ils peuvent encore évoquer le « service médical obligatoire » instauré en Bulgarie puis en Yougoslavie, pays où tout nouveau docteur en médecine a désormais l'obligation d'exercer minimum deux ans à la campagne¹⁰⁷. Un autre bénéfice de ces investissements publics dans les services ruraux apparaît aux yeux de Fernand Maurette : « Leurs populations apprendront à consommer, à se soigner : porte ouverte pour les travailleurs intellectuels qui chôment »¹⁰⁸.

⁹⁸ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 145.

⁹⁹ *Idem*, p. 89.

¹⁰⁰ « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 411-414. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 170, p. 878.

¹⁰¹ *Idem*, p. 618. « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *Idem*, vol. 7, n°78-79, (juin-juillet 1937), p. 282.

¹⁰² *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », « Banquet de clôture du Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique », [>19/12/1936], p. 2.

¹⁰³ MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France...*, p. 200.

¹⁰⁴ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 143. DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier », p. 13. « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 411-414.

¹⁰⁵ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 52.

¹⁰⁶ *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 470. *Idem*, 1937-1938, p. 535. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 345.

¹⁰⁷ *Idem*, p. 347. « Communications du Bureau international de statistique » in *BCI*, vol. 10, n°5 (mars 1940), p. 151.

¹⁰⁸ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/5/1, MAURETTE Fernand, « Le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse. Communication faite par M. Fernand Maurette, Sous-Directeur du Bureau International du Travail à la réunion plénière du 16 novembre 1933 », 13/12/1933, p. 8.

C'est l'objectif que poursuit en Pologne l'Institut de Rééducation professionnelle des Travailleurs intellectuels, fondé en septembre 1933 par la section polonaise de la CITI¹⁰⁹. Cet Institut avait à la fois pour fonction de financer la création de postes pour travailleurs intellectuels dans les zones rurales et de mener des campagnes de « propagande » visant à « habituer les larges masses de la population agricole aux services intellectuels, leur faire comprendre la nécessité de ces services pour qu'elles finissent par ne plus pouvoir s'en passer »¹¹⁰. Grâce à la « propagande », aux travaux de secours pour intellectuels et à l'élévation générale du niveau d'instruction de la population, les représentants du BIT espèrent « modifier les habitudes du public »¹¹¹ et ainsi susciter une demande nouvelle¹¹².

1.2.3. Un coup de force lexical ?

Ces « innovations »¹¹³ des fonctionnaires du BIT confirment et complètent l'hypothèse que nous avons proposée dans le Chapitre II pour interpréter l'apparition du « chômage des intellectuels » : comme l'écrit Cyprien Tasset, cette expression « ouvre des possibilités politiques nouvelles »¹¹⁴. La nouvelle manière de désigner les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés permet d'imputer ces difficultés à l'économie plutôt qu'à l'école, d'inciter au rapprochement syndical et politique entre travailleurs manuels et intellectuels, et d'appeler les pouvoirs publics à stimuler la demande au lieu de restreindre l'offre. En outre, les fonctionnaires du BIT ne se contentent pas de promouvoir cette expression : ils combattent aussi ses concurrentes.

¹⁰⁹ *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 470. *L'Année sociale*, 1935-1936, p. 499. [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 351-352.

¹¹⁰ *Idem*, p. 352.

¹¹¹ *Idem*, p. 349.

¹¹² *Ibidem*. FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 593-594. EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 52. *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 470. « Activité de l'organisation. XXXe session plénière du Comité d'entente des grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 4, n°38 (mars 1934), p. 105. FUSS Henri, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 707. BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937. Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*, Genève, BIT, 1937, p. 203.

¹¹³ Pour reprendre le mot par lequel Alain Chatriot les désigne. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 143. Dragoș Sdrobiș lui aussi souligne le caractère novateur des propositions d'un Fernand Maurette, en comparaison avec la logique fixiste prévalant à cette époque en Roumanie. SDROBIȘ Dragoș, *Limitele meritocrației*, p. 89.

¹¹⁴ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 11.

Ainsi, les travaux de l'Entraide universitaire internationale portaient initialement sur la « surproduction des intellectuels »¹¹⁵, l'« encombrement des professions libérales »¹¹⁶, l'« over-production of intellectuals »¹¹⁷, l'« Overproduction in Intellectual Professions »¹¹⁸, l'« Überfüllung akademischer Berufe », l'« Überproduktion von Akademikern »¹¹⁹, etc. Pourtant, lorsqu'il sollicite Henri Fuss pour le numéro spécial de *Vox Studentium* sur l'« Over-Production of Intellectuals » (février 1927)¹²⁰, Walter Kotschnig reçoit un article sur le « Chômage des Intellectuels »¹²¹. En avril, à la session du COIE, George A. Johnston appelle les représentants étudiants à n'employer la première expression que dans un sens relatif : il n'y a surproduction que par rapport à la demande actuelle¹²². En juin, l'Entraide invite Fernand Maurette à donner à Dresde une conférence sur la « sur-production dans les professions intellectuelles et l'orientation professionnelle qui s'impose logiquement »¹²³. Or, sur place, l'intéressé s'empresse d'escamoter ce thème : « Is it an overproduction or an underconsumption, or even something else? Let us investigate the reasons for unemployment »¹²⁴.

Contre ce fléau engendré par les malheurs économiques du temps, le directeur de la division des recherches du BIT suggère plutôt l'assurance-chômage, le placement, les travaux de secours (« comme pour les manuels ») et, surtout, le syndicalisme des intellectuels, en liaison étroite avec celui des ouvriers¹²⁵. Le compte-rendu de cette première Semaine d'Étude des

¹¹⁵ *AHBIT, Genève, D/600/572/14*, Institut International d'Entr'Aide Universitaire et d'Organisation Coopérative des Étudiants de l'Entr'Aide Universitaire Internationale, « Seconde Semaine Internationale d'Étude des Méthodes de Coopération Estudiantine, Dresde, 2 – 10 juillet 1929. Questionnaire. Commission IV. Surproduction des Intellectuels et Orientation Professionnelle », juin 1929. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314, [BIT], « Note soumise par le Bureau international du Travail aux cinq premiers membres de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels, à l'occasion de leur réunion le 19 décembre 1927. Annexe III. 45 tableaux des organisations internationales des travailleurs intellectuels avec 3 suppléments sur la situation : A – en Grande-Bretagne. B – en Allemagne. C – en Italie », p. 72.

¹¹⁶ *AHBIT, Genève, D/600/572/14/2*, HOFFMANN Conrad, Genève, 19/01/1927, à MAURETTE Fernand, Genève, 24/01/1927 ; KULLMANN Gustave, Dresde, 16/04/1929, à MAURETTE Fernand, Genève.

¹¹⁷ « Over-Production of Intellectuals. An Editorial », p. 1-2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1033/13C/32663/14297, « Annexe 19. Extraits des Procès-verbaux de la Troisième session de la Sous-commission de la Propriété intellectuelle. Troisième Séance, tenue le 29 novembre 1923, à 10 heures », p. 2.

¹¹⁸ *AHBIT, Genève, D/600/572/6/1*, KOTSCHNIG Walter, « Report for the Year 1926-1927 of the activities of the International Student Service of the World's Student Christian Federation. submitted to the 2nd. conference of International Student Organizations to be held under the auspices of the Committee on Intellectual Cooperation of the League of Nations. April 11 – 12 th », Genève, 06/04/1927, p. 8.

¹¹⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/3853/1333, « Zweite Internationale Schulungswoche für studentische Selbsthilfe und Gemeinschaftsarbeit. Dresden, den 2. – 10. Juli 1929. Bericht der Kommission IV. Überfüllung akademischer Berufe », [1929], p. 1.

¹²⁰ « Over-Production of Intellectuals. An Editorial » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 1-2.

¹²¹ FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 4-6.

¹²² *AHBIT, Genève, D/600/572/6/1*, JOHNSTON George, [Rapport sur la session 1927 du COIE], [>12/04/1927], p. 2.

¹²³ *AHBIT, Genève, D/600/572/14*, HOFFMANN Conrad, Genève, 07/06/1927, à MAURETTE Fernand, Genève, p. 1.

¹²⁴ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [>14/07/1927], p. 33.

¹²⁵ *AHBIT, Genève, D/600/572/14*, MAURETTE Fernand, « Compte rendu de ma mission à Dresde (6 – 9 juillet 1927) », 18/07/1927, p. 3.

Méthodes de Coopération estudiantine rapporte que le discours de Maurette « created a very lively discussion by the point of view he took »¹²⁶. Les indemnités de chômage et les travaux de secours firent l'objet de débats « although these questions have no immediate pertinence to university life »¹²⁷. Le BIT ébranle les certitudes. Il traque aussi les mots qui lui déplaisent. Georges Rabinovitch, lors de la deuxième Semaine de Dresde¹²⁸ ; Maurette, dans *L'Europe nouvelle*¹²⁹ ; Fuss, devant le Congrès de la FIFDU¹³⁰ puis dans la *Revue de Genève*¹³¹ : les fonctionnaires du BIT ne cessent de décourager l'usage de la « formule »¹³² de la surproduction, de l'*Überfüllung*, héritée du XIX^e siècle. « Parler aujourd'hui de surproduction générale d'intellectuels, n'est-ce pas aller à des conceptions de pure barbarie ? », assène encore Fuss en 1932, dans la revue de l'EUI¹³³.

Le vocabulaire de l'Entraide s'en ressentit. Cela ne doit guère nous surprendre, compte tenu de l'étroite collaboration qui l'unit au Bureau international du Travail au début de ses travaux (cf. Chapitre IV). En 1931, la Conférence de Mount Holyoke étudie aussi bien l'« overpopulation of the universities » que l'« unemployment of intellectuals »¹³⁴. Dans le questionnaire de l'enquête épistolaire lancée en 1932, Kotschnig écrit : « Il faut établir une distinction entre la crise causée au sein de l'Université même par le surpeuplement et la crise de chômage causée par la disproportion entre offres et demandes »¹³⁵. L'année suivante, à la Conférence de Genève, son rapport introductif est intitulé : « Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels »¹³⁶ ; en 1935, *Planless Education* est sous-titré *An International*

¹²⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, « Discussions in Full Session » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927], p. 75.

¹²⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, « Commission VI. Professional Careers » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [1927], p. 75.

¹²⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/12199/1333, Internationales Institut für Studentische Selbsthilfe und Gemeinschaftsarbeit des Weltstudentenwerkes, « Zweite Internationale Schulungswoche für studentische Selbsthilfe und Gemeinschaftsarbeit. Dresden, 2. – 10. Juli 1929. 1. Hälfte. Das Institut für Studentische Selbsthilfe. Ein allgemeiner Überblick, zusammengestellt für die achten Jahrestagung des Weltstudentenwerkes in Krems (Oesterreich) (sic) vom 30. Juli bis 7. August 1929, im Anschluss an die Zweite Internationale Schulungswoche für studentische Selbsthilfe, Dresden, 2. – 10. Juli 1929 », Dresden, p. 5.

¹²⁹ « Le mot de 'surproduction' est emprunté à l'économie industrielle : quand il s'agit de travail intellectuel, il apparaît trop brutal ; néanmoins nous l'emploierons, parce qu'il exprime grossièrement, mais nettement, une affirmation que l'on trouve aujourd'hui dans bien des esprits ». MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 322.

¹³⁰ « I wish to protest against the formula in vogue at present, the notion of the overproduction of intellectuals ». FUSS Henri, « Unemployment among intellectual workers », p. 6.

¹³¹ « Nous ne saurions l'admettre ». FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 593.

¹³² *Idem*, p. 593.

¹³³ IDEM, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 4.

¹³⁴ AHBIT, Genève, D/600/572/28, EUI, « Tenth Annual Conference of I.S.S. Mount Holyoke College, 1931. Conference Papers. Commission Report : 1. Report for Commission on University Problems », [1931], p. 4.

¹³⁵ AHBIT, Genève, D/600/572/31, KOTSCHNIG Walter, « Une enquête internationale : Le surpeuplement des Universités, ses causes, ses conséquences et les diverses mesures prises propres à résoudre ce problème », novembre 1932, p. 6.

¹³⁶ KOTSCHNIG Walter, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933.

Study of the Unemployment in the Learned Professions ; expression dont il fait ensuite le titre de son *magnum opus*. Une évolution similaire a lieu à l'Institut international de Coopération intellectuelle. Dans son mensuel, le *Bulletin de la Coopération intellectuelle*, la rubrique « L'encombrement des universités »¹³⁷ cède la place à une chronique du « chômage des intellectuels » dans le numéro de juillet-août 1935¹³⁸. Si le Comité des Directeurs de l'Enseignement supérieur aborde en 1932 « L'encombrement des universités et des carrières intellectuelles »¹³⁹, le COIE discute en 1935 du « Chômage de la jeunesse universitaire », etc.

On pourrait multiplier les exemples attestant de la diffusion du « chômage des intellectuels » au détriment des formules concurrentes. Bien sûr, le BIT n'est pas seul à promouvoir cette expression. En 1932, Alfred Rosier intitule son premier rapport au ministre de Monzie : *Du chômage intellectuel. De l'encombrement des professions libérales*¹⁴⁰. Parmi les rapports nationaux préparés pour la « Conférence pour l'étude du surpeuplement des universités » de septembre 1933, le Français est encore l'un des rares à parler de « chômage intellectuel »¹⁴¹. Mais Alfred Rosier est membre de la CTI... et, comme on l'a vu, les remèdes que son BUS prescrit convergent en partie avec ceux du BIT¹⁴². Par ailleurs, la montée du chômage en général – et de l'attention médiatique pour ce problème – durant les années de la Dépression ont certainement contribué à la popularité de l'analogie. Une étude lexicométrique plus systématique serait bienvenue pour confirmer ou infirmer nos hypothèses quant à ce changement de vocabulaire.

Cette bataille des mots n'est pas sans rappeler le « coup de force lexical »¹⁴³ que Christian Topalov attribue à Arthur Fontaine et à l'équipe de l'Office du Travail dans le contexte

¹³⁷ Et rebaptisée en février 1934 « L'encombrement des carrières libérales ». « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales : Mesures prises en plusieurs pays » in *BCI*, vol. 4, n°37 (février 1934), p. 35.

¹³⁸ « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *Idem*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 402. Elle sera à son tour remplacée en février 1938 par la rubrique « Communications du Bureau international de statistique universitaire ». « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 65.

¹³⁹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 9, IICI, « Rapport de l'Institut sur la Réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur tenue à Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932 », p. 7.

¹⁴⁰ ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise*, p. 278.

¹⁴¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, ROSIER Alfred, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Du chômage intellectuel et de l'encombrement des professions libérales en France », mars 1933.

¹⁴² En août 1936, Alfred Rosier se prononçait ainsi en faveur du principe de « l'unité du travail » et imputait avant tout le chômage des intellectuels à la crise. « Nous soutiendrons que le laboureur puisse lire les classiques, que l'ouvrier puisse trouver dans sa méditation intérieure le moyen d'élargir et d'accroître le champ de ses loisirs », lance-t-il à Belgrade : le mandat de son Bureau Universitaire de Statistique serait simplement d'éviter de faire « miroiter des situations plus belles » à la jeunesse. ROSIER Alfred, « La Notion du Chômage dans les Professions intellectuelles » in *Le Musée social*, n°8, août 1936, p. 218. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », [ROSIER Alfred], [Communication à la Conférence de Belgrade], [<09/12/1935], p. 3.

¹⁴³ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 165.

de la France des années 1890. À force de marteler le Conseil supérieur du Travail de rapports utilisant le terme « chômage » dans son acception moderne, ceux-ci seraient parvenus à imposer aux patrons, aux politiques et aux syndicalistes l'existence de ce phénomène de manque de travail involontaire¹⁴⁴. De même, il est intéressant de faire un lien entre, d'une part, les efforts discursifs des fonctionnaires du BIT contre la « formule de la 'surproduction' des travailleurs intellectuels »¹⁴⁵ et, d'autre part, une parole de Henri Fuss, en juillet 1936, lors d'une réunion du CEGAI :

*« En passant, M. Fuss insiste une fois de plus pour qu'on remplace l'expression 'marché du travail' par celle de 'marché de l'emploi'. C'est une question de mots, mais elle n'est pas négligeable, car en changeant les mots on change souvent les façons de penser. »*¹⁴⁶

La première phrase renvoie au plaidoyer du fonctionnaire en faveur de la démarchandisation de la main-d'œuvre¹⁴⁷. La seconde phrase, elle, laisse rêveur : et si, lorsqu'il prit la plume le 7 février 1923, lorsqu'il proposa à Max Lazard l'inscription du « chômage des travailleurs intellectuels » à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'AILC, Henri Fuss savait parfaitement ce qu'il était en train de faire ?

1.3. La Conférence internationale du Travail face au « chômage des jeunes intellectuels »

Au soir du 5 juin 1935, les délégués des États, des syndicats et des patrons qui composent la Conférence internationale du Travail cèdent un instant la tribune aux ambassadeurs de la jeunesse en crise. Au cours de cette « séance officielle de la Conférence du Travail, consacrée à la réception des jeunes chômeurs »¹⁴⁸, les représentants de plusieurs organisations internationales non-gouvernementales déposent au bureau de la Conférence pétitions et mémoires, puis prennent la parole pour conter les tourments de la génération montante. Défilent tour à tour l'Internationale des Jeunesses socialistes, les Jeunesses ouvrières chrétiennes, le Cartel franco-suisse des jeunes chômeurs, l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, le Comité des Grandes Associations internationales (représenté par

¹⁴⁴ *Idem*, p. 163-166.

¹⁴⁵ FUSSE Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 593.

¹⁴⁶ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 32.

¹⁴⁷ Voir notamment FUSSE Henri, « Le travail n'est pas une marchandise », p. 1-27. « Compte-rendu des séances. Séance d'ouverture, Vendredi 2 juin 1939. L'Orientation professionnelle » in *L'Avenir du Travail*, n° spécial (1939-1945), p. 104-105.

¹⁴⁸ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/5/1, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée plénière des 8 et 9 juillet 1935 (Trente-quatrième session) », 03/10/1935, p. 10.

Mgr Beaupin), la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités...¹⁴⁹ « Qui de vous oubliera les moments poignants que nous avons vécus hier en écoutant les appels de détresse de millions de jeunes gens qui n'ont pour toute richesse que leurs deux bras ou un diplôme de licence dont personne ne veut », déclare Stoïcho Mochanoff, ministre de l'Économie et représentant du gouvernement bulgare, le lendemain matin¹⁵⁰. Cette « émouvante manifestation »¹⁵¹ inaugure les débats que la Conférence internationale du Travail consacre, en sa XIX^e session (4 au 25 juin 1935), au problème du chômage des jeunes gens. L'occasion pour Henri Fuss et ses collègues de métamorphoser leurs idées en directives internationales.

1.3.1. Le BIT face aux jeunes chômeurs

Le chômage des jeunes fait alors l'objet d'une grande attention politique et médiatique. La Grande Dépression n'a pourtant fait que mettre en lumière un problème ancien, celui des jeunes travailleurs peu formés, peu assurés contre le chômage et licenciés sitôt qu'ils deviennent trop âgés pour être sous-payés. Des réformateurs de divers plumages s'efforcent à cette époque de les prémunir contre cette oisiveté réputée dangereuse, donnant ainsi naissance au « chômage des jeunes » comme catégorie nouvelle de l'action publique¹⁵². En 1933, poussé par l'Internationale de la Jeunesse socialiste et les Jeunesses ouvrières chrétiennes, le Conseil d'Administration du BIT inscrit donc le chômage des jeunes à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail¹⁵³.

Les travaux de la session de juin 1935 de la CIT ont pour point de départ un rapport rédigé par le chef du service du chômage du BIT, Henri Fuss¹⁵⁴. Ce rapport contient un projet de recommandation à soumettre à la Conférence : contrairement aux conventions, les recommandations de la Conférence internationale du Travail se limitent à des « conseils », des « vœux », des « indications » à destination des gouvernements, laissant à ceux-ci une grande marge de manœuvre quant à leur application¹⁵⁵. Dans son rapport, et quoiqu'il reste convaincu

¹⁴⁹ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 829-830.

¹⁵⁰ « Cinquième séance. Jeudi 6 juin 1935, 10 heures 30 » in *Idem*, p. 36.

¹⁵¹ « La dix-neuvième session de la Conférence internationale du Travail » in *RIT*, vol. 32, n°3 (septembre 1935), p. 362.

¹⁵² MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle...*, p. 195. DROUX Joëlle, MATASCI Damiano, « La jeunesse en crise : acteurs et projets transnationaux face au problème du chômage des jeunes durant l'Entre-Deux-Guerres », p. 49, p. 52.

¹⁵³ *Idem*, p. 53.

¹⁵⁴ *AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/1, Minute Sheets*, Maurette Fernand, 06/11/1934, à Cabinet.

¹⁵⁵ *UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket3, CEGAI, BEAUPIN Eugène*, « Le chômage des jeunes gens et la Conférence internationale du Travail. Rapport par M. E. Beaupin pour l'Assemblée plénière du Comité d'Entente des 21 et 22 février 1936 », 30/01/1936, p. 1.

que seule la résorption de la crise pourra venir à bout du chômage des jeunes¹⁵⁶, Henri Fuss propose diverses mesures destinées à limiter les dégâts¹⁵⁷. Il prévoit notamment la prolongation de la scolarité obligatoire jusque 15 ans ; cette prolongation s'étendrait jusque 18 ans pour les jeunes ne trouvant pas d'emploi à la sortie de l'école. Plus largement, Fuss appelle les gouvernements à encourager la fréquentation de l'enseignement général ou technique jusque l'âge de 18 ans, notamment par la diminution voire la suppression des frais d'inscription¹⁵⁸. Passé cet âge, les jeunes qui ne trouveraient toujours pas d'emploi seraient astreints à la fréquentation de « centres de préparation professionnelle » et pourraient être accueillis, sur base volontaire, dans des centres de loisirs et des camps de travail¹⁵⁹.

Les diplômés sans emploi n'ont pas été oubliés. Pour Fuss, les mesures décrites ci-dessus conduiraient déjà à « la création d'emplois nombreux » pour les « jeunes intellectuels », comme enseignants ou animateurs de centres de loisirs par exemple¹⁶⁰. De plus, deux points du projet leur sont spécialement dédiés¹⁶¹. Le point n°10 porte sur « les jeunes gens qui restent sans emploi à la fin de leurs études secondaires, techniques ou supérieures » : il suggère de les aider à poursuivre leurs études ou à entreprendre des recherches scientifiques, au moyen de bourses et d'exonération des frais d'inscription. D'autre part, ce point préconise des mesures pour détourner ces jeunes gens des professions encombrées et « combattre les préjugés qui écartent des professions manuelles »¹⁶² – ce qui signifie, en clair, guérir les diplômés de la peur du déclassement¹⁶³. Enfin, le point n°41 propose la retraite à 60 ans et l'interdiction des cumuls dans la fonction publique, « afin de multiplier les emplois offerts aux jeunes gens dans les carrières administratives »¹⁶⁴.

¹⁵⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket1, FUSS Henri, « Le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse. Communication », 16/11/1934, p. 20.

¹⁵⁷ LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage », p. 170.

¹⁵⁸ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 802.

¹⁵⁹ *Idem*, p. 802-804. FUSS Henri, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 701.

¹⁶⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket1, FUSS Henri, « Le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse. Communication », 16/11/1934, p. 23.

¹⁶¹ *Idem*, p. 23. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 2ème séance tenue le lundi 6 avril à 15 heures 30 », [>06/04/1936], p. 20.

¹⁶² « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 802.

¹⁶³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], DUPUY Jean, « Le chômage de la jeunesse », Paris, mars 1935. *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/5, MAURETTE Fernand, Genève, 22/11/1934, à ROQUES Mario, Paris, p. 2.

¹⁶⁴ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 804.

1.3.2. Les échos de Genève

Mais comment rallier la Conférence internationale du Travail à ce projet de recommandation ? La partie n'était pas gagnée d'avance. Les délégués des États ne se laissaient pas si aisément impressionner par les rapports du Bureau, quand bien même ceux-ci se présentaient parés d'objectivité scientifique¹⁶⁵. De même, passée la panique révolutionnaire de 1919, le soutien des patrons envers l'OIT avait décliné rapidement¹⁶⁶, et les sessions de la CIT tournaient de plus en plus à l'affrontement entre leurs représentants et ceux des syndicats (ces derniers le plus souvent soutenus par le Bureau)¹⁶⁷. La réduction du temps de travail, en particulier, constitua une pomme de discorde tout au long des années 1930¹⁶⁸. Toutefois, comme en témoigne l'« émouvante manifestation » du 5 juin 1935, les fonctionnaires du BIT peuvent aussi chercher des alliés en-dehors de la Conférence. Nous avons évoqué, dans le Chapitre IV, le bon usage que pouvaient faire les institutions internationales de leurs relations avec les organisations non-gouvernementales dans le but de susciter du soutien à leurs projets. Poussé à l'extrême, ce stratagème leur permet de créer de véritables chambres d'écho, où leurs idées se trouvent soudain soutenues par un concert d'ONG dont les fonctionnaires internationaux sont les chefs d'orchestre¹⁶⁹. Comme l'ont montré Joëlle Droux et Damiano Matasci, le dossier du chômage des jeunes constitue un bon exemple de ce type de ruses genevoises : « Dans certains cas, les fonctionnaires du BIT vont même jusqu'à rédiger les résolutions que ces réseaux présenteront par la suite devant d'autres organisations internationales », et qui seront ensuite brandies devant la Conférence comme autant de preuves de l'unanimité de la société civile transnationale en faveur des propositions du Bureau¹⁷⁰.

Il en va ainsi du Bureau international de l'Éducation (BIE), créé en 1926 avec le soutien du BIT et dont les instances dirigeantes fourmillent de fonctionnaires du Bureau¹⁷¹. En 1934,

¹⁶⁵ HAWORTH Nigel, HUGHES Stephen, « A Shift in the Centre of Gravity », p. 295. LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Édouard Fuster », p. 320. GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, p. 26.

¹⁶⁶ *Idem*, p. 26. HAWORTH Nigel, HUGHES Stephen, « A Shift in the Centre of Gravity », p. 295. KOTT Sandrine, « Une 'communauté épistémique' du social ? », p. 33. LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Édouard Fuster », p. 320. MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 44-45, p. 47, p. 49.

¹⁶⁷ *Idem*, p. 88. KOTT Sandrine, « Une 'communauté épistémique' du social ? », p. 41. HAWORTH Nigel, HUGHES Stephen, « A Shift in the Centre of Gravity », p. 295.

¹⁶⁸ GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, p. 34.

¹⁶⁹ DROUX Joëlle, KOTT Sandrine, « Introduction: A Global History Written from the ILO », p. 8-9. LITTOZ-MONNET Annabelle, « Production and uses of expertise by international bureaucracies », p. 5. MATASCI Damiano, « L'éducation, terrain d'action internationale : le Bureau international de l'Enseignement technique dans les années 1930 » in *Relations internationales*, n°151 (2012/3), p. 42-43. DROUX Joëlle, MATASCI Damiano, « La jeunesse en crise », p. 56, p. 59.

¹⁷⁰ *Idem*, p. 56-57.

¹⁷¹ HAWORTH Nigel, HUGHES Stephen, « A Shift in the Centre of Gravity », p. 295. KOTT Sandrine, « Une 'communauté épistémique' du social ? », p. 57. HOFSTETTER Rita, BOSS Cécile, « Se positionner comme organisation inter-gouvernementale (1929-1939) » in HOFSTETTER Rita & Érhise, *Le Bureau international d'éducation*, p. 135-136. HOFSTETTER Rita, MONNIER Anne, « Prolongation de la scolarité et accès aux filières du secondaire : une cause controversée », p. 251-253. HOFSTETTER Rita, SCHNEUWLY Bernard, pour Érhise, « Conclusion générale. Un Bureau précurseur, acteur de son temps », p. 543-545.

sa Conférence internationale de l'Instruction publique a opportunément débouché sur une résolution en faveur de la prolongation de la scolarité obligatoire, au terme d'un travail d'enquête auquel le BIT avait été étroitement associé¹⁷². Il en va de même du Comité d'Entente des Grandes Associations internationales qui, comme on l'a vu, a inscrit la même année le chômage des jeunes à l'ordre du jour de ses délibérations. Henri Fuss assiste aux réunions officielles et officieuses que le CEGAI consacre à cette question et relit les épreuves du rapport final¹⁷³. *Le Mémoire sur le chômage de la jeunesse* que le Comité d'Entente soumet à la CIT, signé par toutes les grandes associations internationales qui le composent¹⁷⁴, apporte leur soutien à la diminution du temps de travail et à la prolongation de la scolarité¹⁷⁵. Selon ses rédacteurs, ce document sera particulièrement commenté et reproduit¹⁷⁶ ; à la rétrospective, Fuss remercie le Comité d'avoir ainsi « créé une atmosphère favorable » au projet du BIT¹⁷⁷. En ce qui concerne le chômage des intellectuels, le CEGAI est d'abord réservé : Beaupin et Danel déplorent l'absence des « jeunes intellectuels »¹⁷⁸ dans le projet de recommandation du Bureau ; mais Fuss parvient vite à les rassurer¹⁷⁹. Par la suite, le Comité lui emboîte à nouveau le pas, déconseillant toute limitation de « l'accès à la culture »¹⁸⁰ et appelant plutôt les diplômés à travailler de leurs mains¹⁸¹.

Le BIT veille aussi à se gagner le soutien des organisations internationales d'étudiants. En vue de la session d'avril 1935 du COIE, le directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle, Henri Bonnet, écrit à son « cher ami » Maurette pour inviter le Bureau à se faire représenter à la réunion préparatoire du 26 novembre 1934 – en vertu de sa « haute compétence » sur le « chômage de la jeunesse universitaire »¹⁸². Pas question de reproduire les

¹⁷² DROUX Joëlle, MATASCI Damiano, « La jeunesse en crise », p. 57-58.

¹⁷³ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket1, FUSSE Henri, « Le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse. Communication », 16/11/1934. AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/1, FUSSE Henri, Genève, 19/02/1935, à BEAUPIN Eugène, Paris.

¹⁷⁴ AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/1, LIARD Yvonne, BEAUPIN Eugène, [1935], à « Cher Collègue » (chaque association-membre).

¹⁷⁵ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 838-841.

¹⁷⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket1, CEGAI, « Rapport au Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle (Dixième et onzième année) », 25/05/1936, p. 5.

¹⁷⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket2, CEGAI, « Assemblée plénière. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance tenue à Genève, le 8 juillet 1935 à 15 heures », p. 10.

¹⁷⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (Période de préparation) – Commission consultative de la BISU (1923-1938) », BEAUPIN Eugène & DANIEL Joseph, « Projet de mémoire sur le chômage de la jeunesse », 31/05/1935, p. 8.

¹⁷⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (Période de préparation) – Commission consultative de la BISU (1923-1938) », MORSIER Jeanne-Marie de, Genève, 16/02/1935, à BEAUPIN Eugène, Paris, p. 1-2, p. 7.

¹⁸⁰ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 841.

¹⁸¹ *Idem*, p. 842.

¹⁸² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, BONNET Henri, Paris, 08/11/1934, à MAURETTE Fernand, Genève.

empiètements de son prédécesseur, Julien Luchaire. N'en déplaise à István Lajti¹⁸³, les fonctionnaires du BIT sont donc présents en force les 10 et 11 avril 1935¹⁸⁴, afin de présenter leur projet de recommandation et d'en démontrer l'utilité pour les « jeunes intellectuels »¹⁸⁵. Fernand Maurette, désigné comme « rapporteur général », ouvre la session du Comité¹⁸⁶. Il prononce un discours préparé sous la supervision de Fuss¹⁸⁷, synthétisant la position du Bureau : « Le chômage de la jeunesse intellectuelle n'est qu'un aspect du mal plus général », lui-même provoqué par la « sous-consommation », et que seul le « relèvement du niveau de vie matérielle et intellectuelle des pays et des populations » pourra guérir¹⁸⁸. Maurette reconnaît la pertinence de mesures propres à la « jeunesse intellectuelle » – sans grand enthousiasme¹⁸⁹ – mais exclut d'emblée le *numerus clausus* ou l'exclusion des femmes ou des étrangers¹⁹⁰. « Les mesures positives paraissent beaucoup plus efficaces » : le placement, les travaux de secours, les pensions de retraite¹⁹¹.

Le sous-directeur du Bureau international du Travail comptait des alliés au sein du COIE, comme en témoignent les rapports soumis par certaines organisations internationales d'étudiants. Celui de la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités (représentée par Thibert...) souligne que la vraie cause du chômage des intellectuels est la crise, et en tire un argument contre la restriction du travail féminin¹⁹². Celui de l'Union mondiale des Étudiants juifs va complètement dans le sens du BIT, attribuant la dépression à la sous-consommation générale et avertissant que toute limitation de l'accès à l'enseignement supérieur

¹⁸³ Lequel était « rather reluctant to see an ILO official invited ». *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3983/5B/15757/651/Jacket1, KULLMANN Gustave, 10/01/1935, à MONTENACH Jean-Daniel de.

¹⁸⁴ Fernand Maurette, Henri Fuss, Marguerite Thibert, Jean Artus, Jan Rosner. « Activité de l'organisation. Xe réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 126. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », BONNET Henri, Paris, 27/04/1935, à GALLIÉ Louis, Paris.

¹⁸⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 4.

¹⁸⁶ *Idem*, p. 2-3.

¹⁸⁷ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/6, *Minute Sheets*, FUSSE Henri, 01/04/1935, à MÉQUET G. M., ARTUS Jean.

¹⁸⁸ *L'année 1935 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1936, p. 57.

¹⁸⁹ « Nous reconnaissons l'efficacité de ces remèdes, si limitée qu'elle soit, ou tout au moins nous admettons l'efficacité de certains d'entre eux ». *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 5.

¹⁹⁰ « Activité de l'organisation. Xe réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 128.

¹⁹¹ *Idem*, p. 128-129.

¹⁹² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IFUW, « The Status and Employment of Women Intellectual Workers. Report presented to the Tenth Session of the Committee of Representatives of International Student Organisations, Geneva, April 10th-11th, 1935 », mars 1935, p. 1.

ne ferait que déplacer le chômage d'une catégorie de travailleurs à une autre¹⁹³. Enfin, Jean Dupuy, de la Fédération universitaire internationale pour la Société des Nations, brandit la bannière de l'unité du travail : « Il n'y a pas pour les intellectuels un remède spécial au chômage qui soit effectif et durable, il y a une lutte à entreprendre et des réformes à appliquer intéressant au même titre et au même degré tous ceux qui souffrent dans des conditions semblables d'un même mal »¹⁹⁴. Le représentant de la FUISDN présente la crise comme l'occasion de « faire un grand progrès vers l'élévation du niveau intellectuel de toutes les classes de la société »¹⁹⁵ et encense le projet de recommandation du Bureau¹⁹⁶. Simple convergence des esprits ? L'intéressé avoue avoir établi son rapport « en collaboration étroite avec le B.I.T »¹⁹⁷ et, en interne, Fuss rapporte avoir eu à l'automne 1934 une « longue conversation avec M. Dupuy et d'autres étudiants que j'ai orientés »¹⁹⁸.

La résolution finale du COIE, préparée hors-PV par un comité de rédaction que les représentants du BIT ont bien investi¹⁹⁹, apporte son soutien au projet de recommandation du Bureau²⁰⁰. Dans ce document, le Comité reconnaît que le chômage de la jeunesse intellectuelle a pour cause « l'abaissement général du niveau de vie, résultat de la dépression économique mondiale » et la « mauvaise répartition des travailleurs en général entre les diverses activités humaines et entre les diverses régions »²⁰¹. Il plaide en faveur des travaux de secours pour « jeunes intellectuels »²⁰² et de « la prise en charge par les pouvoirs publics ou par des institutions coopératives ou mutualistes, de certains services exigeant une formation universitaire lorsque les particuliers eux-mêmes n'ont pas les moyens de s'assurer ces services »²⁰³. À la demande de la Confédération internationale des Étudiants, un paragraphe

¹⁹³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], PERLZWEIG Maurice, « Tenth Session of the Committee of International Student Organisations. Geneva, 10 – 11 avril 1935. The student and employment », [<10/04/1935], p. 1-2.

¹⁹⁴ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], DUPUY Jean, « Le chômage de la jeunesse », Paris, mars 1935, p. 7.

¹⁹⁵ *Idem*, p. 34.

¹⁹⁶ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 374.

¹⁹⁷ *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/5, ROQUES Mario, Paris, 29/11/1934, à BUTLER Harold, Genève, 01/12/1934, p. 2.

¹⁹⁸ *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/5, Minute Sheets, FUSS Henri, 10/11/1934, à MAURETTE Fernand.

¹⁹⁹ Ce comité de rédaction était composé de Jean Dupuy (FUISDN), Robert Faniel (CIE), Walter Kotschnig (EUI), Rudi Salat (Pax Romana), Marguerite Thibert (FIFDU), assistés de Gustave G. Kullmann (Secrétariat de la SDN), István Lajti (IICI), Henri Fuss et Jean Artus (BIT). AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 16.

²⁰⁰ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 400. *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/6, ARTUS Jean, « Réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants », [>11/04/1935], p. 2.

²⁰¹ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire » in *Idem*, p. 399.

²⁰² *Idem*, p. 400.

²⁰³ *Idem*, p. 399.

réclame l'organisation de stages pour jeunes diplômés²⁰⁴ : il sera intégré au point n°10 du projet de recommandation²⁰⁵. Les fonctionnaires du Bureau s'en retournent satisfaits²⁰⁶ : « M. Maurette, dans les séances de discussion, M. Fuss dans la commission de rédaction, furent les experts dont la compétence fut unanimement sollicitée et écoutée », commente Jean Artus en interne²⁰⁷. Tout au plus le sous-directeur a-t-il « reconnu » l'opportunité de remèdes particuliers comme l'orientation professionnelle et la réforme de l'enseignement du second degré²⁰⁸.

Cette résolution sera reproduite dans le compte-rendu provisoire de la Conférence internationale du Travail et distribuée à tous les membres de sa Commission du chômage des jeunes gens²⁰⁹. Selon Bonnet, elle fit ainsi entendre la voix de « la presque-totalité des étudiants du monde »²¹⁰. Une désagréable surprise attendait pourtant le COIE²¹¹ : au soir du 5 juin 1935, c'est André Victor, le secrétaire général du Comité mondial des Étudiants, qui prend la parole « au nom de la jeunesse intellectuelle »²¹² et présente la *Charte revendicative de la jeunesse studieuse* adoptée au Congrès de Bruxelles, six mois plus tôt²¹³. On peut s'étonner de voir un communiste à la tribune de la Conférence. Certes, l'URSS est alors membre de l'OIT (1934-1937) ; mais son implication est négligeable et l'épisode reste une parenthèse dans une longue histoire d'hostilité mutuelle²¹⁴. Toutefois, sur la question des « chômeurs intellectuels » dont il se dit le porte-parole²¹⁵, André Victor est un allié objectif pour Fuss : il impute leurs malheurs à la seule crise²¹⁶, combat toute « limitation du droit à la culture »²¹⁷ et prône les mêmes remèdes

²⁰⁴ *Idem*, p. 399-400.

²⁰⁵ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 802. Le décret-loi bulgare du 4 mai 1936, qui crée 750 postes de stagiaires dans le secteur public et 350 dans le secteur privé au bénéfice des diplômés sans emploi, constitue un exemple de concrétisation de cette proposition. *L'Année sociale, 1937-1938*, p. 439.

²⁰⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/19554/1976, CICI, « Dix-septième session. Procès-verbal provisoire de la troisième séance tenue à Genève le lundi 16 juillet 1935 à 10 h. sous la présidence du prof. Gilbert Murray », [>16/07/1935], p. 10.

²⁰⁷ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/6, ARTUS Jean, « Réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants », [>11/04/1935], p. 3.

²⁰⁸ *L'année 1935 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1936, p. 57.

²⁰⁹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », FUSS Henri, Genève, 29/06/1935, à LAJTI István, Paris, 03/06/1935. *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/6, [MICHELIS Giuseppe de], Genève, 15/05/1935, à BONNET Henri, Paris.

²¹⁰ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/6, BONNET Henri, Paris, 22/04/1935, à [MICHELIS Giuseppe de], Genève.

²¹¹ Les membres du COIE en tinrent d'ailleurs grief au BIT. István Lajti affirmait qu'on ne les avait pas prévenus de la possibilité d'envoyer des délégués prendre la parole devant la CIT. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », LAJTI István, Paris, 17/06/1935, à KULLMANN Gustave, Genève. *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/7, ARTUS Jean, « Comité des représentants des organisations internationales d'Étudiants » [Rapport], 30/04/1936, p. 4.

²¹² *Idem*, p. 4.

²¹³ « I. Quelques chiffres sur le chômage des intellectuels » in *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 16.

²¹⁴ MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail*, p. 99-101.

²¹⁵ « I. Quelques chiffres sur le chômage des intellectuels » in *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 16.

²¹⁶ VICTOR André, « Intervention du Camarade Victor à la Conférence internationale du Travail. Extrait du compte rendu sténographique de la réception par le bureau de la Conférence des organisations internationales intéressées par la question du chômage des jeunes gens » in *La voix des étudiants*, juin 1935, p. 18.

²¹⁷ « Préface » in *Idem*, p. I.

que le Belge (baisse de l'âge de la retraite, stages, bourses de recherche, travaux de secours, investissements publics dans la santé, l'enseignement et la justice)²¹⁸. S'agirait-il d'une nouvelle manœuvre du Bureau pour parler par la voix d'autrui ?

1.3.3. *Ad augusta per angusta ?*

« Pour donner du travail aux chômeurs intellectuels, il faut augmenter la demande de travaux intellectuels, en particulier dans les milieux où une telle demande n'existait pas jusqu'ici », déclare Wiktor Koscinski le 6 juin 1935, en séance plénière de la Conférence internationale du Travail²¹⁹. Koscinski, conseiller technique de la délégation ouvrière polonaise et par ailleurs secrétaire général-adjoint de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels²²⁰, confirme ainsi la position qu'il a déjà prise sur ce sujet lors de la session précédente : non aux « entraves artificielles » aux études supérieures, oui à la création d'emplois par les grands travaux et l'équipement des campagnes²²¹. Au terme de cette séance du 6 juin²²², le problème des jeunes chômeurs est renvoyé à une commission spéciale, dite « Commission du chômage des jeunes gens »²²³.

Les travaux de la commission ne se déroulèrent pas sans accroc. La prolongation de la scolarité obligatoire, en particulier, eut du mal à passer²²⁴. Le groupe patronal s'abstint en bloc, estimant que cette prolongation obérerait les finances publiques et dépassait les compétences de l'OIT²²⁵ ; ce point fut finalement amendé en plénière, assujétissant la mesure aux marges de manœuvre budgétaires de chaque État²²⁶. Concernant les intellectuels, le point n°10 fut accepté moyennant quelques modifications de forme²²⁷. En revanche, le point n°41, concernant la

²¹⁸ *Ibidem*. « I. Quelques chiffres sur le chômage des intellectuels » in *Idem*, p. 12, p. 15. VICTOR André, « Intervention du Camarade Victor à la Conférence internationale du Travail. Extrait du compte rendu sténographique de la réception par le bureau de la Conférence des organisations internationales intéressées par la question du chômage des jeunes gens » in *Idem*, p. 19. « Proclamation des droits de la jeunesse studieuse » in *Idem*, p. 28.

²¹⁹ « Sixième séance. Jeudi 6 juin 1935, 15 heures » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 54.

²²⁰ « Introduction » in *Idem*, p. XXV.

²²¹ « 19^{me} séance. Mercredi, 20 juin 1934, 15 heures. Premier rapport de la Commission de l'assurance-chômage » in *Idem*, p. 373-374.

²²² « Sixième séance. Jeudi 6 juin 1935, 15 heures » in *Idem*, p. 62.

²²³ Fuss y représente le Bureau, flanqué de Duncan Tait, Jan Rosner, Lucie Schmidt et Marguerite Thibert. « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Idem*, p. XXXII.

²²⁴ *AHBIT, Genève, D/618/1002/2*, CIT, « 19^{ème} session 1935. Commission du chômage des jeunes gens. Troisième séance : 11 juin 1935 – 11h10 », [11/06/1935] ; CIT, « 19^{ème} session 1935. Commission du chômage des jeunes gens. Quatrième séance : 11 juin 1935 – 16h10 » ; CIT, « 19^{ème} session 1935. Commission du chômage des jeunes gens. Quatrième séance : 11 juin 1935 – 16h10 », [11/06/1935].

²²⁵ « Vingt-sixième séance. Vendredi 21 juin 1935, 15 heures » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 592-596.

²²⁶ « La dix-neuvième session de la Conférence internationale du Travail » in *RIT*, vol. 32, n°3 (septembre 1935), p. 323.

²²⁷ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 809.

retraite et le cumul des fonctionnaires, fut largement repoussé²²⁸. Les représentants des syndicats estimaient que les ouvriers n'avaient pas moins droit que les fonctionnaires à la retraite à 60 ans, et ceux des patrons trouvaient la mesure dispendieuse. Koscinski tenta de sauver la proposition, en vain²²⁹.

Au cours des travaux de la commission, un représentant du gouvernement espagnol, Tomás Sierra Rustarazo, proposa l'adjonction d'un point supplémentaire à la recommandation : remplacer certaines écoles secondaires et supérieures par des « centres d'enseignement professionnel, d'arts et de métiers, de formation agricole, industrielle et commerciale, dans un esprit technique, pratique et d'utilité immédiate », dans les pays ou régions particulièrement touchées par « l'encombrement des professions libérales »²³⁰. Le délégué espagnol se référait plus particulièrement à la situation périlleuse dans son pays²³¹, mais reçut le soutien, entre autres, du délégué patronal belge, Paul Grafe²³². Vu l'opposition qu'il rencontrait, l'intéressé retira son amendement ; mais il revint à la charge à la fin des travaux de la commission, lorsque fut abordé le projet de résolution priant le Conseil d'Administration du BIT d'inscrire l'orientation professionnelle à l'ordre du jour d'une prochaine session de la CIT. Sierra Rustarazo proposait d'y intégrer un paragraphe appelant à « tenir compte de l'encombrement qui existe dans certaines professions, afin de donner aux diverses branches de l'enseignement une importance qui corresponde, aussi exactement que possible, aux besoins pratiques de la société ». Ce projet d'amendement fut repoussé par vingt-quatre voix contre douze²³³.

Plus heureuse fut la proposition déposée par la représentante du gouvernement suédois, Kerstin Hesselgren, et le représentant du gouvernement finlandais, Niilo Mannio (par ailleurs président-fondateur de la CTI finlandaise et membre du CA du BIT)²³⁴ : l'adjonction d'un point en faveur des travaux de secours pour jeunes chômeurs. Son second paragraphe mentionnait les travaux spéciaux à organiser pour « les jeunes chômeurs titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires, techniques ou supérieures »²³⁵ : Mannio renvoyait sur ce point aux travaux publics organisés en Finlande, lesquels auraient « permis d'absorber environ 600 des 2.000 chômeurs

²²⁸ Les représentants ouvriers se plaignant de ce que la mesure se limitait aux emplois publics. *Idem*, p. 817.

²²⁹ *AHBIT, Genève, D/618/1002/2, CIT, « 19ème session 1935. Commission du chômage des jeunes gens. 8ème séance, 15 juin 1935 (9 h.45) », [15/06/1935], p. 1-3.*

²³⁰ *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux, Genève, BIT, 1935, p. XVI.*

²³¹ *AHBIT, Genève, D/618/1002/2, CIT, « 19ème session 1935. Commission du chômage des jeunes gens. Deuxième séance : 10 juin 1935 – 15 h », [10/06/1935], p. II/4.*

²³² Paul Grafe était directeur de la Fédération nationale belge du Bâtiment et des Travaux publics. *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux, Genève, BIT, 1935, p. XVI.*

²³³ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Idem*, p. 819.

²³⁴ *Idem*, p. XXXI. « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Idem*, p. 810.

²³⁵ *Ibidem*.

intellectuels de ce pays »²³⁶. Doit-on faire un lien entre cet amendement et les mystérieuses démarches de Kotschnig auprès de Fuss, dont le premier fait mention dans une lettre écrite à Genève le 5 juin 1935 ?²³⁷ Quoi qu'il en soit, le nouveau paragraphe fut accepté par la Commission²³⁸ et le projet de recommandation sur le chômage des jeunes fut finalement adopté à l'unanimité par la Conférence internationale du Travail²³⁹. Pour en assurer l'application, le CEGAI incita officiellement les sections nationales de ses associations-membres à travailler les esprits et à démarcher les pouvoirs publics de leur pays respectif²⁴⁰. Bien sûr, Henri Fuss les encourageait à agir dans ce sens : « La prolongation de la scolarité entraîne de lourdes charges pour les budgets nationaux ; il faut éclairer l'opinion publique et créer un mouvement favorable à la réforme »²⁴¹.

Restait une dernière épreuve : la réunion de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels des 28 et 29 octobre 1935. Jean Artus a préparé en vue de cette réunion un rapport²⁴², rapport dont il tirera, plus tard, son article « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? »²⁴³. Les délibérations de la Commission consultative n'ont pas laissé de traces, mais sa résolution finale, soumise par la CITI²⁴⁴, constitue une ultime consécration pour les remèdes au chômage intellectuel qu'affectionnent les fonctionnaires du BIT. La CCTI, reconnaissant que ce chômage n'est qu'un aspect de la crise (crise qu'une « réorganisation de l'économie » pourrait résoudre), souhaite compléter le travail de la CIT²⁴⁵. Elle recommande une adaptation du recrutement aux débouchés, mais elle estime aussi que « le principal effort » doit consister à « donner au travail intellectuel la place qui lui revient dans une civilisation

²³⁶ *AHBIT, Genève*, D/618/1002/2, CIT, « 19ème session 1935. Commission du chômage des jeunes gens. 8ème séance, 15 juin 1935 (9 h.45) », [15/06/1935], p. VIII/3.

²³⁷ « Ich freue mich sehr, dass Sie mit den Schritten, die ich bei Herrn Fuss unternommen habe, einverstanden sind und die Formeln, die wir ausgearbeitet haben, den Beifall M. Bonnet's haben ». La lettre fait encore mention des démarches qu'István Lajti pourrait entreprendre auprès de la délégation hongroise. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », KOTSCHNIG Walter, Genève, 05/06/1935, à LAJTI István, Paris, 07/06/1935.

²³⁸ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 821.

²³⁹ LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage », p. 170.

²⁴⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket1, CEGAI, « Rapport au Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle (Dixième et onzième année) », 25/05/1936, p. 5-6. *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/5/2, CEGAI, Commission exécutive, [Rapport sur les réunions des 18-19/11/1935], 09/12/1935, p. 21.

²⁴¹ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/5/1, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée plénière des 8 et 9 juillet 1935 (Trente-quatrième session) », 03/10/1935, p. 11.

²⁴² *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836, CCTI, [ARTUS Jean], « 5° session octobre 1935. 1ère Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs Intellectuels », [<09/10/1935]. *AHBIT, Genève*, p. 1014, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 25/02/1936, p. 2.

²⁴³ *AHBIT, Genève*, p. 1014, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 01/02/1937.

²⁴⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [18], IICI, « Résumé des délibérations de la réunion des délégués des organisations internationales d'étudiants auprès de l'Institut », Paris, 03/12/1935, p. 2.

²⁴⁵ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 354.

progressive »²⁴⁶ : travaux de secours, pensions de retraite, « active propagande » en faveur de la « consommation des services que fournit le travail intellectuel »²⁴⁷, investissements publics dans les loisirs, l'hygiène, l'éducation populaire²⁴⁸. La résolution de la CCTI fut approuvée par le Conseil d'Administration du BIT en sa séance du 22 février 1936²⁴⁹ et transmise à tous les États-membres de l'OIT le 15 avril²⁵⁰. En juillet, le CEGAI conviait ses associations-membres à en faire la promotion auprès des gouvernements²⁵¹. Henri Fuss arrivait lentement à ses fins.

2. L'étrange genèse du Bureau international de Statistique universitaire

Un petit nuage gris s'est pourtant glissé dans le ciel bleu au-dessus du Lac Léman. Le 17 juin 1935, avant même la clôture des travaux de la Commission du chômage des jeunes gens, István Lajti s'enquiert auprès de Henri Fuss des suites données par la Conférence internationale du Travail à la récente résolution du COIE (dont il assure le secrétariat). Lajti souhaite en particulier savoir « si le service d'informations professionnelles dont il s'agit dans nos vœux sera bien organisé (sic) au Bureau international du Travail »²⁵². « Aucune demande de ce genre n'a été formulée au cours des débats de la Conférence », lui répond simplement Fuss²⁵³. Celui-ci ne se doute pas encore que ce qui ne semble qu'un petit malentendu conduira bientôt à la fin de la compétence du BIT sur le chômage des intellectuels.

2.1. La requête (1935)

Henri Fuss ne pouvait pourtant pas ignorer la discussion qui s'était élevée, en sa présence, durant la session du Comité des Organisations internationales d'Étudiants des 10 et 11 avril 1935, au sujet des « mesures qui ont un caractère négatif, restrictif », des mesures qui

²⁴⁶ *Idem*, p. 355.

²⁴⁷ *Idem*, p. 356.

²⁴⁸ *Idem*, p. 354-356.

²⁴⁹ « Sixième séance » in BIT, *Procès-verbaux de la 74me session du Conseil d'Administration*, Genève, 20-22 février 1936, p. 53. Encore le CA n'avait-il fait qu'approuver le compte-rendu de la session de la CCTI... Mais les fonctionnaires du BIT choisirent de l'interpréter comme une adoption implicite. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/6/4, *Minute Sheets*, DAVOREN W., 16/03/1936, à LAFRANCE, p. 1.

²⁵⁰ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/6/4, *Minute Sheets*, PHELAN Edward, Genève, 16/04/1936, à « Monsieur le Ministre ».

²⁵¹ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », CEGAI, « Le chômage des intellectuels. Vœux votés par l'Assemblée Plénière réunie à Genève les 6 et 7 juillet 1936 », [Paris], p. 1.

²⁵² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », LAJTI István, Paris, 17/06/1935, à FUSS Henri, Genève.

²⁵³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », FUSS Henri, Genève, 29/06/1935, à LAJTI István, Paris, 03/06/1935.

visent à combattre le chômage de la jeunesse universitaire par une limitation de l'offre²⁵⁴. Si Dupuy avait alors combattu celles-ci (« pour élever le niveau intellectuel de la jeunesse »²⁵⁵), Salat, Kotschnig et Bonnet avaient défendu la sélection et l'orientation sur la base des aptitudes. « Il ne servira à rien non plus de dire aux jeunes gens qu'ils pourront rester jusqu'à 24 ans dans les Universités et que le diplôme qu'ils obtiendront alors ne leur donnera droit à aucune fonction, mais qu'ils pourront gagner leur vie en exerçant un métier manuel », fit remarquer le directeur de l'IICI²⁵⁶. Fuss ne pouvait ignorer non plus le rapport présenté par Rudi Salat sur le placement des diplômés excédentaires dans les Pays d'Outremer. Dans ce rapport, le secrétaire administratif de Pax Romana plaidait notamment pour la création d'un bureau de placement international pour travailleurs intellectuels, annexé au BIT. Ce bureau de placement aurait pour mission première de rassembler des « statistiques très précises » sur les besoins en diplômés de l'enseignement supérieur dans les différents pays d'immigration, au premier chef l'Amérique latine²⁵⁷.

Comme le notait alors Salat, ce projet de bureau de placement international pour travailleurs intellectuels alimentait les conversations depuis de nombreuses années, à Genève²⁵⁸. En juillet 1924 déjà, le Congrès du European Student Relief avait proposé la création d'un « international employment bureau » pour placer les « unemployed intellectuals » dans les pays les moins encombrés²⁵⁹. En 1926 et 1927, l'ESR, entretemps devenue l'EUI, avait officiellement enjoint le BIT de transformer le Haut-Commissariat aux Réfugiés arméniens et russes en Haut-Commissariat pour le placement des travailleurs intellectuels. L'idée de ce « centre international commun, au sein duquel des experts qualifiés pourraient étudier l'ensemble du problème et conseiller les étudiants sur la profession qu'ils devraient embrasser »²⁶⁰ semble émaner de Leo Steinig et de Walter Kotschnig²⁶¹, qui y avaient gagné le

²⁵⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 7.

²⁵⁵ *Idem*, p. 9.

²⁵⁶ *Idem*, p. 10-11.

²⁵⁷ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [SALAT Rudi], « Les possibilités d'instituer un office international de placement des jeunes diplômés dans les Pays d'Outre-Mer », [<10/04/1935], p. 9.

²⁵⁸ *Idem*, p. 5.

²⁵⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1031/13C/22761/14297, ESR, « Findings of the Elmau Conference, held under the auspices of the European Student Relief, World's Student Christian Federation, July 24 – 31, 1924 », Elmau, [1924], p. 12.

²⁶⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [1], SDN, CICI/COE/1ère Session/ P.V. 5. (1), « Réunion des représentants des organisations internationales d'étudiants, Procès-verbal de la 5^e Séance tenue le samedi 10 avril, à 10 heures », p. 3.

²⁶¹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/16, EUI, « Minutes of the Meeting of the Executive Committee of International Student Service of the World's Student Christian Federation. Paris, February 8 – 9, 1927 », [>09/02/1927], p. 28.

COIE lors de sa première réunion²⁶². Face à ces revendications, l'attitude des fonctionnaires du BIT avait été d'emblée ambiguë. Sans les rejeter franchement, ils faisaient la moue et exposaient aux représentants étudiants les remèdes alternatifs et les obstacles à cette solution : les lois anti-immigration, les changes instables, la barrière de la langue, etc.²⁶³. Craignaient-ils les conséquences d'un refus net aux requêtes du COIE, dans un contexte de concurrence avec l'IICI de Julien Luchaire ? En interne, en tout cas, Thomas, Butler et Maurette ne faisaient pas grand cas de ce projet de « Haut-Commissariat »²⁶⁴.

En avril 1935, les fonctionnaires du Bureau international du Travail voient ressurgir ces revendications. Durant les débats du COIE, le Britannique Ewan P. Wallis-Jones (FUISDN) proposa la création, dans chaque pays, d'un bureau de statistique qui « donnerait aux parents des élèves de 13 à 14 ans des conseils sur les perspectives d'avenir de leurs enfants »²⁶⁵ ; la coordination internationale de ces bureaux nationaux incomberait au BIT. L'idée suscite aussitôt l'enthousiasme de Kotschnig, Perlzweig, Salat et Bonnet²⁶⁶. Maurette déclare alors : « S'il ne s'agissait que de créer un organisme d'information, le B.I.T. offrirait volontiers une collaboration qui pourrait être particulièrement précieuse, étant donné toute la documentation qu'il possède maintenant »²⁶⁷. Il confie ensuite à Fuss le soin de traiter cette question au sein du comité de rédaction de la résolution finale de la session, puisque le projet concerne son service²⁶⁸. Jean Artus rapporte en interne qu'au cours de la réunion (hors P. V.) de ce comité de rédaction, le COIE « tint à insérer dans sa résolution une requête tendant à la création au sein

²⁶² « Over-Production of Intellectuals. An Editorial » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 2. *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/1, KOTSCHNIG Walter, « Overproduction in the intellectual professions and proposed counter-measures », Genève, 08/04/1927, p. 3 ; STEINIG Léo, « La surproduction intellectuelle. Discours prononcé par M. Steinig », [1927], p. 5-6. *AHBIT*, Genève, D/600/572/14, KOTSCHNIG Walter, Genève, 21/06/1927, à KOSÉ Jaroslav, Genève, p. 2. *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [2], Comité de Représentants des Organisations internationales d'Étudiants, « Résolutions adoptées lors de la deuxième session, tenue à Genève, le 12 avril 1927 », Genève, 03/05/1927, p. 5-6.

²⁶³ TAIT Duncan, « The Emigration of Intellectual Workers » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 6-7. MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 324. *UNLA*, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [>14/07/1927], p. 35-36. *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [2], Comité des représentations des organisations internationale d'étudiants (sic), « Deuxième Session. Compte-rendu provisoire de la première séance, tenue le 11 avril 1927 à 10 heures, sous la présidence de M. le Professeur G. de Reynold », Genève, 16/05/1927, p. 2-3.

²⁶⁴ *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/1, *Minute Sheets*, BUTLER Harold, 26/04/1927, à THOMAS Albert, MAURETTE Fernand. *AHBIT*, Genève, D/600/572/6/1, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 03/05/1928, à EASTMAN Mack, FUSS Henri.

²⁶⁵ *AUNESCO*, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 13.

²⁶⁶ *Ibidem*.

²⁶⁷ *Idem*, p. 14.

²⁶⁸ *Idem*, p. 15.

du B.I.T. d'un 'service de documentation pour les professions intellectuelles' » qui coordonnerait les « centres de documentation nationaux en matière de placement »²⁶⁹. De plus, ce service serait chargé de renseigner un « Office international de placement des travailleurs intellectuels », lequel serait créé dans un proche avenir par les organisations internationales d'étudiants et de travailleurs intellectuels²⁷⁰.

Quelques mois plus tard, pourtant, Henri Fuss fait la sourde oreille au rappel du secrétaire du COIE, István Lajti. Inquiet, ce dernier propose à son homologue genevois d'en discuter de vive voix²⁷¹. Le 18 juillet 1935, Lajti se rend donc au siège du BIT et converse (négocie ?) avec Maurette, Fuss et Artus²⁷². Dans une lettre du 17 septembre, Lajti résume à Artus « l'essence des conversations que nous avons eues » : le Bureau international du Travail ne créera pas d'« organisme spécial », mais un fonctionnaire sera assigné à l'étude de la « situation du marché des emplois intellectuels dans les divers pays »²⁷³. Ce fonctionnaire étudiera cette question « d'une façon plus systématique que par le passé » et rassemblera des renseignements sur les « organes nationaux » chargés d'observer ce marché dans leur pays. Il fera à ces organisations la plus grande publicité, « afin de provoquer la création d'organisations analogues dans d'autres pays », et prospectera en parallèle les « possibilités d'emplois intellectuels dans les pays dits neufs »²⁷⁴. Que Lajti ressente le besoin de coucher sur papier ces engagements constitue un indice de sa méfiance croissante, qui affleure entre ses lignes²⁷⁵.

Les propositions de résolutions que Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale de France et membre de la CICI, soumet à la Commission consultative des Travailleurs intellectuels lors de sa session des 28 et 29 octobre 1935 ne pouvaient donc déplaire au Hongrois, présent au cours de ladite session²⁷⁶. Ces résolutions rappellent au BIT ses engagements : étudier le marché de l'emploi intellectuel, encourager la création des « centres de documentation » qui entreprennent cette étude au niveau national, venir en aide à ces centres

²⁶⁹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/6, ARTUS Jean, « Réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants », [>11/04/1935], p. 3.

²⁷⁰ *Idem*, p. 3. « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 399.

²⁷¹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/6, LAJTI István, Paris, 10/07/1935, à FUSS Henri, 12/07/1935.

²⁷² *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/6, *Minute Sheets*, FUSS Henri, 19/07/1935.

²⁷³ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, LAJTI István, Paris, 17/09/1935, à ARTUS Jean, Genève, 18/09/1935, p. 1.

²⁷⁴ *Idem*, p. 2.

²⁷⁵ « Je suis convaincu que le B.I.T. ne refusera pas l'aide que lui demande avec confiance le Comité au nom des jeunes chômeurs intellectuels ». *Idem*, p. 2.

²⁷⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, « Note sur les travaux entrepris par l'Institut international de coopération intellectuelle en liaison avec le Bureau international du Travail concernant le chômage des travailleurs intellectuels », [21/03/1939], p. 1.

en leur prodiguant des conseils d'ordre méthodologique²⁷⁷. Surtout, Julien Cain demande au Bureau international du Travail de prendre en charge la « coordination des statistiques nationales » en matière de professions intellectuelles, et ajoute : « Cette action compléterait utilement celle poursuivie par l'Institut international de Coopération intellectuelle dans le domaine de la statistique universitaire »²⁷⁸.

Ces propositions ne pouvaient pas non plus déplaire aux délégués de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. Si ceux-ci apprécient les efforts du BIT pour stimuler la demande en services intellectuels, ils font néanmoins une distinction entre ce qu'ils appellent le « chômage de crise », d'une part, et d'autre part le « chômage organique », engendré par la pléthore en diplômés²⁷⁹. La résolution que la CITI dépose et fait adopter à la session d'octobre 1935 de la CCTI prône la création d'emplois intellectuels, certes, mais elle prône aussi l'orientation scolaire et professionnelle, la sélection sur la base des aptitudes et la réforme de l'enseignement du second degré²⁸⁰. Cette résolution réclame encore un « inventaire des possibilités de travail » dans les colonies et pays neufs²⁸¹. Là encore, il s'agit d'une vieille revendication : depuis 1931, la CITI presse constamment le Bureau international du Travail de prendre en charge la centralisation des statistiques de l'emploi intellectuel, indispensables au placement international et à l'orientation. En vain, jusque-là²⁸². En dépit de leur rivalité, étudiants et travailleurs intellectuels se rejoignent donc pour pousser le BIT à produire du chiffre.

²⁷⁷ *L'année 1935 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1936, p. 58. « Annexe XII. Compte rendu de la réunion de la Commission consultative des travailleurs intellectuels (douzième question à l'ordre du jour) » in BIT, *Procès-verbaux de la 74^{me} session du Conseil d'Administration*, Genève, 20-22 février 1936, p. 137.

²⁷⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/20081/7836/Jacket2, [CCTI], « Recrutement et placement des travailleurs intellectuels. Résolution IV », [>29/10/1935]. Il convient de noter qu'une résolution aux termes quasi-identiques avait déjà été adoptée par la Conférence internationale de la Presse estudiantine qui avait réuni les représentants des organisations internationales d'étudiants, à Venise, le 29 août 1933. Là encore, elle avait été déposée par un délégué de l'Organisation de Coopération intellectuelle. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3983/5B/9244/651, « Compte-rendu de la réunion de presse des grandes organisations internationales d'étudiants. Venise, le 29 août 1933 », [>29/08/1933], p. 3.

²⁷⁹ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 49.

²⁸⁰ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 354.

²⁸¹ « Annexe XII. Compte rendu de la réunion de la Commission consultative des travailleurs intellectuels (douzième question à l'ordre du jour) » in BIT, *Procès-verbaux de la 74^{me} session du Conseil d'Administration*, Genève, 20-22 février 1936, p. 117.

²⁸² [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 337. *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/11, CITI, « Rapport du Secrétaire général lors du Congrès de Genève du 3 au 5 Novembre 1933 », [>05/11/1933], p. 9. *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/12, [MÉQUET], « Rapport sur ma mission au 12^{ème} Congrès de la CITI (Londres, 24-27 septembre 1934) », [>27/09/1934], p. 7. *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/13, JOHNSTON George, « Report on Mission to 13th. international Congress of Professional Workers », 01/10/1935, p. 3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/28834/13977, [EASTMAN Mack], « Commission consultative des Travailleurs intellectuels, Troisième session, Genève, 18-19 mai 1931, Compte-rendu de la réunion », [>19/05/1931], p. 25.

2.2. Valse-hésitation (1936)

Le 28 février 1936, Rudi Salat relate à István Lajti la longue conversation qu'il vient d'avoir, à Genève, avec Jean Artus. Son constat est amer : « À vrai dire, absolument rien n'a été réalisé, ce qui n'est certes pas la faute de M. Artus, malheureusement surchargé de travail et ne disposant pas des collaborateurs et des moyens nécessaires pour mettre en marche les travaux que nous demandions au B.I.T. et que le B.I.T., très généreusement, a promis de réaliser en avril dernier »²⁸³. Il ajoute : « J'ai rencontré également, par hasard, M. Fuss, qui, vous le savez, a toujours été très sceptique au sujet de nos projets »²⁸⁴. À deux mois de la nouvelle session du COIE, la résolution d'avril 1935 semble restée lettre morte. Le chef de Pax Romana ne cache pas son impatience, qu'il dit partagée par son homologue de l'Entraide universitaire internationale, Max Schneebeli²⁸⁵. Mais Salat garde foi. Lajti, dans une lettre précédente, l'a en effet assuré de l'intérêt que porte à cette question un bon ami de l'IICI : Édouard Herriot²⁸⁶.

2.2.1. L'hiver de la controverse

Que se passe-t-il donc au BIT ? Pour répondre à cette question, quittons un instant Genève pour revenir à Belgrade, à la deuxième conférence de l'Entraide universitaire internationale sur le surpeuplement des universités, du 9 au 12 décembre 1935. Fernand Maurette y eut sans doute la satisfaction de voir l'assemblée rejoindre le point de vue du Bureau et désigner la « sous-consommation commune à l'Europe du Sud-Est » comme la cause principale du « chômage de la jeunesse intellectuelle »²⁸⁷ dans cette région (quoique la Conférence n'excluait pas les « restrictions au nombre d'étudiants » en cas de « saturation indiscutable du marché du travail »²⁸⁸). Maurette rapporte que « la question qui a le plus passionné les participants » fut la création de ces bureaux permanents d'étude du marché de

²⁸³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/1, dossier « [1936] – Comité des Représentants des Organisations internationales d'étudiants », SALAT Rudi, Fribourg, 28/02/1936, à LAJTI István, Paris, 03/03/1936, p. 1.

²⁸⁴ *Idem*, p. 1.

²⁸⁵ *Idem*, p. 2.

²⁸⁶ *Idem*, p. 1-2.

²⁸⁷ *AHBIT, Genève*, U/22/0, EUI, Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est, pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle, Belgrade, 9-12 décembre 1935, « Conclusions », [>12/12/1935], p. 1.

²⁸⁸ *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », EUI, Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle, « Conclusions », Belgrade, 09-12/12/1935, p. 3.

l'emploi, ces « offices centraux pour l'orientation des études de la jeunesse »²⁸⁹ dont Idenburg et Rosier sont justement venu présenter de beaux exemples au public balkanique²⁹⁰.

En outre, sur proposition d'Alfred Rosier²⁹¹, la Conférence demanda qu'« un bureau international soit constitué pour coordonner le travail accompli par chaque bureau national et rassembler à leur intention la documentation internationale professionnelle susceptible d'intéresser tous les jeunes diplômés ». Le Bureau universitaire de Statistique de Paris en endosserait temporairement le rôle²⁹². Soucieux de ne pas empiéter sur les compétences du Bureau international du Travail, Rosier prend cependant la précaution d'écrire à Maurette, le 23 décembre, pour obtenir son feu vert à la création de cette « Fédération des Bureaux universitaires de statistique »²⁹³. Maurette, Fuss et Artus accueillent sa lettre avec joie : Rosier est sur le point de leur tirer une épine du pied, reprenant à son compte la mission que le COIE leur a confiée²⁹⁴. « Développons nos relations sans nous encombrer d'organes qui apparaîtraient forcément comme des excroissances anormales », conclut Henri Fuss, le 15 janvier 1936²⁹⁵. Le 21, Maurette donne donc carte blanche à Rosier et lui promet son aide²⁹⁶.

Si Fernand Maurette accorde volontiers sa bénédiction à Alfred Rosier, c'est peut-être aussi parce qu'il sent la pression monter. Le 13 janvier, il a reçu une lettre de son ami Henri Bonnet, directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle. Celui-ci lui rapporte que, fin décembre 1935, le président du Comité de Direction de l'IICI, Édouard Herriot, a « beaucoup insisté » pour que suite soit donnée à la résolution du COIE²⁹⁷. Le député radical réclame la création d'un « bureau international de placement » – qui n'en serait pas vraiment

²⁸⁹ *AHBIT, Genève, D/600/572/43, MAURETTE Fernand, « Rapport sur la Conférence de l'Entr'aide universitaire internationale. Belgrade, 9-12 décembre 1935 », 04/01/1936, p. 5.*

²⁹⁰ *ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) », EUI, Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle, « Conclusions », Belgrade, 09-12/12/1935, p. 1.*

²⁹¹ *AHBIT, Genève, D/600/572/43, ROSIER Alfred, Paris, 23/12/1935, à MAURETTE Fernand, Genève. Rappelons qu'en 1955, Jean Willems attribue la conception du BISU à Anatole de Monzie – quoique la situant en 1936. ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », Bureau Universitaire de Statistique et de Documentation Scolaires et Professionnelles (sic), « Conférence internationale d'experts. Séance du Mardi 24 Mai 1955 (matinée) », [24/05/1955], p. 8. Au demeurant, l'idée n'est pas complètement neuve : la Conférence annuelle de l'EUI à Brno, en 1932, avait déjà suggéré la création d'un tel bureau de liaison international entre offices chargés de l'étude du marché de l'emploi intellectuel. *AHBIT, Genève, D/600/572/29, EUI, « I.S.S. XI Annual Conference, Brno, Czechoslovakia, Report of the Commission III on the Work of the Universities », 03/08/1932, p. 2.**

²⁹² *AHBIT, Genève, U/22/0, EUI, Conférence des Pays de l'Europe du Sud-Est, pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage de la jeunesse intellectuelle, Belgrade, 9-12 décembre 1935, « Conclusions », [12/12/1935], p. 2.*

²⁹³ *AHBIT, Genève, D/600/572/43, ROSIER Alfred, Paris, 23/12/1935, à MAURETTE Fernand, Genève.*

²⁹⁴ *AHBIT, Genève, D/600/572/43, MAURETTE Fernand, « Rapport sur la Conférence de l'Entr'aide universitaire internationale. Belgrade, 9-12 décembre 1935 », 04/01/1936, p. 6-7. AHBIT, Genève, U/22/0, Minute Sheets, ARTUS Jean, 13/01/1936, à MAURETTE Fernand. AHBIT, Genève, U/22/0, Minute Sheets, FUSS Henri, 15/01/1936, à MAURETTE Fernand.*

²⁹⁵ *Idem.*

²⁹⁶ *AHBIT, Genève, D/600/572/43, MAURETTE Fernand, Genève, 21/01/1936, à ROSIER Alfred, Paris, p. 1-2.*

²⁹⁷ *AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », [BONNET Henri], Genève, 13/01/1936, à MAURETTE Fernand, Genève.*

un, d'ailleurs, mais se contenterait de faire circuler l'information sur les besoins des différents pays en diplômés²⁹⁸. Bonnet est bien embarrassé²⁹⁹. Édouard Herriot est quelqu'un qui compte pour l'IICI. C'est sous son premier cabinet que la France a fait présent de l'Institut à la Commission internationale de Coopération intellectuelle ; depuis lors, la République continue d'assurer une large part du budget de son « cadeau »³⁰⁰. La moitié des fonctionnaires de l'IICI sont français et, d'après Jean-Jacques Renoliet, ils veillent en général à ce que leurs décisions sourient à Marianne³⁰¹. Fin 1935, Herriot n'est pas au mieux de son influence politique³⁰², certes ; mais il reste un des représentants de la France à l'Assemblée de la SDN, et il y fait office de rapporteur sur les questions de coopération intellectuelle³⁰³.

Les deux amis se rencontrent à Paris le 17 janvier 1936³⁰⁴. Puis, le 7 février, Maurette envoie à Bonnet une longue lettre « pour lui permettre de répondre à une pression de M. Herriot sur l'Institut pour lui 'faire faire quelque chose' en faveur des travailleurs intellectuels en chômage » (c'est du moins ainsi qu'il la présente à Henri Fuss, le lendemain)³⁰⁵. Dans cette lettre, le sous-directeur du BIT suggère à l'IICI des pistes pour contribuer à la lutte contre le chômage des intellectuels. Il exclut d'emblée le placement international dans les « pays neufs » : l'excès d'intellectuels affecte aussi ces contrées, elles ont pris l'habitude de passer par les ambassades et consulats pour recruter des techniciens européens, le nationalisme y règne, etc.³⁰⁶. À la place, Maurette conseille à Bonnet de reprendre à son compte les travaux déjà entamés par le BIT en faveur du développement de l'enseignement technique, de la réforme de l'enseignement secondaire, des « investigations sur l'orientation actuelle des industries et des sciences de façon à prévoir où il y aura des places dans l'avenir immédiat »³⁰⁷, et même des travaux de secours pour « intellectuels en chômage »³⁰⁸.

Comme on peut le deviner aux multiples commentaires et points d'interrogation qui en parsèment les marges, cette lettre ne fait pas l'unanimité au sein du BIT. Elle donne lieu à une

²⁹⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/22148/2051, OCI, Comité exécutif, « 17ème session convoquée à Paris les 19 et 20 décembre 1935. 2ème séance tenue le 19 décembre 1935 à 15h. 30 », Genève, 16/01/1936, p. 21.

²⁹⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », [BONNET Henri], Genève, 13/01/1936, à MAURETTE Fernand, Genève.

³⁰⁰ GRANDJEAN Martin, *Les réseaux de la coopération intellectuelle*, p. 446.

³⁰¹ RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 90, p. 189.

³⁰² Bousculé par la montée du Rassemblement populaire, il vient d'abandonner la présidence du Parti radical et s'appête à quitter le gouvernement Laval. TRENARD Louis, « Herriot (Marie-Edouard) » in *Dictionnaire de Biographie française*, t. XVII, Paris, Letouzey et Ané, 1989, p. 1126.

³⁰³ *L'année 1935 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1936, p. 127-128.

³⁰⁴ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 17/02/1936, à FUSS Henri, p. 1.

³⁰⁵ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 08/02/1936, à FUSS Henri, MÉQUET G. M.

³⁰⁶ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, MAURETTE Fernand, Genève, 07/02/1936, à BONNET Henri, Paris, p. 2-3.

³⁰⁷ *Idem*, p. 7.

³⁰⁸ *Idem*, p. 5.

longue controverse entre Henri Fuss et Fernand Maurette, dont nous avons connaissance par les messages griffonnés de remarques que les deux hommes échangent dans les *Minute Sheets* du dossier. Fuss estime que son supérieur a mis en danger leur « compétence exclusive dans le domaine du chômage »³⁰⁹ : désormais, il suffira à Bonnet de brandir cette lettre pour justifier « telle ou telle initiative intempestive de l’Institut concernant le placement ou l’emploi des intellectuels »³¹⁰. Maurette tente de rassurer son acolyte : cette « collaboration subordonnée »³¹¹ n’entame en rien la compétence juridique du Bureau³¹² ; il ne s’agit que d’une délégation, imposée par le manque de moyens³¹³. En outre, l’IICI, bien introduit dans les milieux intellectuels, parviendra plus aisément à nouer des partenariats avec les acteurs de ce secteur, assure le Français³¹⁴. Mais à cela, le Belge réplique : « Il faut que nous évitions, autant que possible, de passer par cet intermédiaire, afin de pousser nos propres racines dans lesdits milieux et de convaincre par l’efficacité de notre action les travailleurs intellectuels, qui ont encore quelque doute à ce sujet, que nous avons à leur égard toute compétence, non seulement de droit mais encore de fait »³¹⁵.

L’attitude de Henri Fuss vis-à-vis de cette délégation de la compétence du Bureau sur le chômage des intellectuels a de quoi nous étonner. N’a-t-il pas, quelques semaines plus tôt, donné son feu vert à Rosier ? Mais déléguer une partie de l’étude du chômage intellectuel à une organisation privée, comme le BUS – ou comme l’EUI à la fin des années 1920 – ne représente pas la même chose que de la déléguer à une organisation internationale officielle, concurrente potentielle. Le souvenir des accrochages avec Julien Luchaire plane sur le débat, Maurette arguant que Bonnet, lui, est digne de confiance et ne cherchera pas à subtiliser la compétence³¹⁶. Les autres fonctionnaires du Bureau dont Fuss recueille les avis au cours de la controverse (Méquet, Johnston, Artus) donnent raison au sous-directeur³¹⁷. Celui-ci finit par faire remonter la « ‘polémique’ » au directeur Butler³¹⁸, qui tranche le différend en sa faveur le 14 mars 1936³¹⁹.

³⁰⁹ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, FUSS Henri, 12/02/1936, à MAURETTE Fernand, p. 1.

³¹⁰ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, FUSS Henri, 19/02/1936, à MAURETTE Fernand.

³¹¹ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 17/02/1936, à FUSS Henri, p. 1.

³¹² *Idem*, p. 1-3.

³¹³ [FUSS Henri], [Commentaire] de *Ibidem*.

³¹⁴ *Idem*, p. 1-2.

³¹⁵ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, FUSS Henri, 19/02/1936, à MAURETTE Fernand.

³¹⁶ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 17/02/1936, à FUSS Henri ; MAURETTE Fernand, 25/02/1936, à FUSS Henri.

³¹⁷ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, MÉQUET G. M., 26/02/1936, à MAURETTE Fernand ; [ARTUS Jean], 29/02/1936, à MAURETTE Fernand ; JOHNSTON George, 01/03/1936, à MAURETTE Fernand.

³¹⁸ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 02/03/1936, à Cabinet.

³¹⁹ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets*, BUTLER Harold, 14/03/1936, à MAURETTE Fernand.

« Amen. Pour l'instant j'ai l'intention, à propos des travaux publics, de pousser vigoureusement l'action autonome du Bureau pour le développement de l'emploi des travailleurs intellectuels », conclut Fuss dès le 25 février³²⁰. Il tiendra parole. En vue de la session 1937 de la Conférence internationale du Travail, Georges Rabinovitch et lui prépareront un rapport que le Bureau publiera sous le titre : *L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*³²¹. Son chapitre XI est consacré à la « création d'emplois intellectuels »³²². S'appuyant sur les résolutions des sessions 1935 du COIE et de la CCTI³²³, il prône l'organisation de travaux de secours spéciaux, prenant exemple sur les « initiatives remarquables »³²⁴ de l'Administration Roosevelt³²⁵. Rabinovitch le fera approuver par la CCTI le 29 mai 1937³²⁶. Le projet de recommandation du Bureau, faisant mention de ces travaux spéciaux pour travailleurs intellectuels, sera adopté par la Conférence internationale du Travail le 22 juin³²⁷.

2.2.2. Le printemps des dupes

En dépit de l'arbitrage du directeur Butler, la partie ne fait que commencer. Lors de la réunion du CEGAI du 21 et 22 février 1936, István Lajti rappelle les résolutions du COIE et de la CCTI au bon souvenir de Mario Roques. Le correspondant parisien du BIT répond que son institution est prête à collaborer avec toute organisation *privée* de placement international³²⁸ – « sous l'égide du B.I.T. », cependant³²⁹. Alfred Rosier, de son côté, prend contact avec Henri Bonnet le 19 mars³³⁰. Cela fait quelques mois déjà qu'il discute avec Vincenzo Castrilli³³¹ ; et

³²⁰ *AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets, FUSSE Henri, 25/02/1936, à MAURETTE Fernand.*

³²¹ BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937. Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*, Genève, BIT, 1937, p. 1-5. *AHBIT, Genève, P. 1339, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 20/03/1937.*

³²² BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937. Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*, Genève, BIT, 1937, p. 197.

³²³ *Idem*, p. 199-200.

³²⁴ *Idem*, p. 198.

³²⁵ *Idem*, p. 201-203.

³²⁶ *AHBIT, Genève, N/207/1000/3/8/2, CCTI, « Compte-rendu de la troisième séance. Samedi 29 mai 1937 (matin) », Genève, mai 1937, p. 1-3.*

³²⁷ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs » in *Conférence internationale du Travail, Vingt-troisième session, Genève, 1937. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1937, p. 700-701. « Vingt-troisième séance. Mardi 22 juin 1937, 15 heures » in *Idem*, p. 501.

³²⁸ *AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/2, ROQUES Mario, Paris, 24/02/1936, à BUTLER Harold, Genève, 25/02/1936, p. 2.*

³²⁹ *UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket3, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée plénière des 21 et 22 février 1936 (Trente-cinquième Session) », 04/03/1936, p. 12.*

³³⁰ *AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », ROSIER Alfred, Paris, 19/03/1936, à BONNET Henri, Paris.*

³³¹ *ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », [ROSIER Alfred], [Paris], [Note], 25/06/1935 ; ROSIER Alfred, Paris, 20/07/1935, à LAJTI István, Paris. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », CASTRILLI Vincenzo, Paris, 14/02/1935, à ROSIER Alfred, Paris.*

celui-ci, comme on l'a vu, n'excluait pas les statistiques des professions intellectuelles du champ de ses travaux. Rosier souhaite à présent entretenir le directeur de l'IICI de son projet de « centre international »³³². Les deux hommes se rencontrent peu après³³³.

Le 6 avril 1936, Henri Bonnet présente au Comité exécutif de la Commission internationale de Coopération intellectuelle son « plan d'action »³³⁴ : l'IICI prendrait en charge la « coordination » des « Centres de Documentation universitaire et professionnelle » qui se multiplient en Europe³³⁵, la diffusion des meilleures techniques de lutte contre le « chômage des diplômés » et l'« amélioration des statistiques des professions intellectuelles aussi bien que des statistiques universitaires »³³⁶. Ce travail, précise Bonnet, nécessite l'approbation et la collaboration du BIT³³⁷ ; or voici que Fernand Maurette prend la parole. Il n'ignore rien du plan de Bonnet, qui le lui a envoyé le 30 mars³³⁸. Rappelant que le BIT « ne s'est jamais désintéressé du chômage des intellectuels »³³⁹, Maurette déclare :

*« Le Bureau international du Travail estime préférable de créer du travail, plutôt que de chercher à placer les intellectuels en chômage. Il faut aussi revaloriser le travail intellectuel dont la rémunération a été considérablement abaissée depuis quelques années. Il estime que l'Institut pourra entreprendre un travail de statistique intéressant à condition qu'il porte sur les possibilités de l'avenir, de façon à pouvoir orienter les étudiants vers des places éventuellement libres. »*³⁴⁰

Le Comité exécutif approuve donc le « plan d'action » de l'IICI³⁴¹. Le lendemain, le Comité de Direction de l'Institut (dont la composition se confond avec celle du Comité exécutif³⁴²) octroie un contrat rémunéré de cinq ans à Vincenzo Castrilli. Celui-ci, pour rappel, travaillait à l'Institut à titre de fonctionnaire bénévole depuis 1931³⁴³.

Maurette aurait-il omis d'informer ses subordonnés de cette décision ? On peut le soupçonner, à la lecture du rapport de mission de Jean Artus, délégué par le BIT à la session du

³³² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », ROSIER Alfred, Paris, 19/03/1936, à BONNET Henri, Paris.

³³³ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3/1, BONNET Henri, Paris, 30/03/1936, à [MAURETTE Fernand], [Genève], 02/04/1936.

³³⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 2ème séance tenue le lundi 6 avril à 15 heures 30 », [>06/04/1936], p. 17.

³³⁵ *Ibidem*.

³³⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 38.1936, IICI, [BONNET Henri], « Note sur le chômage et le placement des intellectuels », [<30/03/1936], p. 4.

³³⁷ *Idem*, p. 1, p. 4.

³³⁸ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3/1, BONNET Henri, Paris, 30/03/1936, à [MAURETTE Fernand], [Genève], 02/04/1936.

³³⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 2ème séance tenue le lundi 6 avril à 15 heures 30 », [>06/04/1936], p. 17.

³⁴⁰ *Ibidem*.

³⁴¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 2ème séance tenue le lundi 6 avril à 15 heures 30 », [>06/04/1936], p. 18.

³⁴² GRANDJEAN Martin, *Les réseaux de la coopération intellectuelle*, p. 483.

³⁴³ UNLA, Genève, Bibliothèque des Nations Unies, numérisation *ad hoc*, OICI, Comité de direction de l'IICI, OICI, Comité de direction de l'IICI, « 40e session tenue à Paris, le 7 avril 1936 », Genève, 04/05/1936, p. 1-3.

COIE des 27 et 28 avril 1936³⁴⁴. Les représentants des organisations internationales d'étudiants, Salat et Schneebeli en tête, y auraient à nouveau supplié le BIT de créer ce fameux bureau de placement international pour jeunes diplômés³⁴⁵ ; mais Artus leur aurait répété, à plusieurs reprises, qu'il n'en était pas question³⁴⁶.

« Ils demandèrent alors à l'Institut international de Coopération intellectuelle de l'assumer. M. Bonnet, après quelques hésitations, accepta cette tâche. Mais après réflexion, il demanda que l'expression 'bureau de placement' fût remplacée dans la résolution par 'Centre de renseignements et d'initiative'. – Je fis remarquer que dès qu'il ne s'agissait plus d'un bureau de placement proprement dit, notre compétence reprenait toute sa force et que, la situation étant tout autre, le nom du Bureau devait figurer dans la résolution. Il en fut ainsi décidé. »³⁴⁷

Le soulignement ci-dessus n'émane ni de l'auteur, ni d'Artus, mais bien de Fuss, qui l'agrémente d'un point d'exclamation : « Il me paraît vraiment inadmissible qu'une sorte de concurrence s'établisse entre le B.I.T. et l'I.I.C.I. et que lorsqu'un représentant qualifié du Bureau déclare impraticable la constitution d'un Bureau international de placement officiel pour jeunes intellectuels, le Directeur de l'Institut accepte de se charger d'une telle tâche », gronde-t-il dans les *Minute Sheets*³⁴⁸. L'attitude d'Artus et de Fuss laisse à penser que, malgré la déclaration de leur supérieur le 6 avril, le BIT n'a pas encore complètement lâché ce « centre international ». La résolution finale de cette session du COIE d'avril 1936 suggère même le contraire, puisqu'elle prie le BIT et l'OCI « d'en étudier à bref délai la réalisation »³⁴⁹.

2.2.3. L'été du renoncement

La session des 6 et 7 juillet 1936 du Comité d'Entente des Grandes Associations internationales donnera lieu à une nouvelle escarmouche. Marc Dubois est venu présenter au Comité d'Entente le premier jet de son rapport. Membre de Pax Romana, il réclame une fois de plus la création d'un bureau de placement international pour intellectuels dans « les organismes annexes dont est doté le Bureau international du Travail »³⁵⁰. Henri Bonnet et Rudi Salat sont

³⁴⁴ Ce rapport diffère des procès-verbaux (provisaires) conservés dans les archives de l'UNESCO, beaucoup plus confus. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [11], « Procès-verbal », [28/04/1936].

³⁴⁵ *Idem*, p. 3-5.

³⁴⁶ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/7, ARTUS Jean, « Comité des représentants des organisations internationales d'Etudiants » [Rapport], 30/04/1936, p. 2.

³⁴⁷ *Idem*, p. 2-3.

³⁴⁸ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/7, FUSS Henri, 01/05/1936, à MAURETTE Fernand.

³⁴⁹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/7, ARTUS Jean, « Comité des représentants des organisations internationales d'Etudiants » [Rapport], 30/04/1936, p. 3.

³⁵⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », DUBOIS Marc, « Le chômage des jeunes intellectuels. Les remèdes au non-emploi des jeunes diplômés et au chômage des travailleurs intellectuels », Paris, 06/06/1936, p. 7.

présents, ainsi que Louis-Dominique Girard, secrétaire de l'EUI³⁵¹, qui saisit l'occasion pour rappeler que les revendications des organisations internationales d'étudiants³⁵².

Face à eux, le « sceptique » Henri Fuss. Celui-ci compare l'idée de bureau de placement international à un « coup de baguette magique » que l'on attendrait de son institution³⁵³ : le placement serait en effet « une affaire locale et professionnelle, ensuite régionale et nationale, et seulement enfin internationale »³⁵⁴. À l'inverse, Fuss défend à nouveau la « création de possibilités d'emploi pour les travailleurs intellectuels » et les expériences américaines en la matière³⁵⁵. Si la première version du rapport de Dubois ne mentionne parmi les « remèdes essentiels » au non-emploi des diplômés que les « offices d'études » et les « bureaux d'orientation et de placement »³⁵⁶, on remarque, dans la deuxième version de ce rapport (que Dubois présentera au CEGAI en novembre 1936) une troisième catégorie : les « créations d'emploi »³⁵⁷. Enfin, le Belge déclare :

*« Le Bureau International du Travail a toujours répondu à toute organisation lui demandant son concours pour aider à étudier le problème du chômage, quelle que soit la profession. Au Bureau International du Travail on est arrivé à la conviction que le problème de l'emploi est indivisible ; il n'y a pas d'opposition entre hommes et femmes, intellectuels et ouvriers, jeunes gens et hommes mûrs. Tout chômage sévissant dans une région ou dans une profession entraîne du chômage ailleurs, et le problème des chômeurs intellectuels ne peut pas être étudié indépendamment du grand problème du chômage. [...] Si le Comité d'Entente traite la question actuelle dans cet esprit, le concours du Bureau International du Travail ne lui fera jamais défaut. »*³⁵⁸

L'étude statistique du marché de l'emploi intellectuel ne semble donc pas au menu. Mais pas question d'abandonner la compétence pour autant ! Pour réviser le projet de résolution qu'avait préparé Marc Dubois, le président du CEGAI, Mgr Beaupin, organise un comité de rédaction très restreint, puisqu'il ne réunit que Dubois, Fuss et Bonnet³⁵⁹. Les vœux qu'adopte finalement le Comité d'Entente diffèrent légèrement de ceux initialement préparés par l'abbé : là où ces derniers évoquaient un « bureau international » au sein de l'IICI³⁶⁰, il n'est plus

³⁵¹ *Idem*, p. 2-3.

³⁵² *Idem*, p. 26.

³⁵³ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, [DUBOIS Marc], « Le non-emploi des jeunes diplômés des universités. Étendue et remèdes. Projet », [>17/07/1936], p. 13.

³⁵⁴ *Idem*, p. 31.

³⁵⁵ *Idem*, p. 31.

³⁵⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », DUBOIS Marc, « Le chômage des jeunes intellectuels. Les remèdes au non-emploi des jeunes diplômés et au chômage des travailleurs intellectuels », Paris, 06/06/1936, p. 4.

³⁵⁷ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, [DUBOIS Marc], « Le non-emploi des jeunes diplômés des universités. Étendue et remèdes. Projet », [>17/07/1936], p. 42-43.

³⁵⁸ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 32.

³⁵⁹ *Idem*, p. 37.

³⁶⁰ *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, « Avant-projet. Le chômage des jeunes intellectuels. Vœux », 01/07/1936, p. 3-4.

question, au soir du 7 juillet 1936, que d'une « coordination internationale » confiée aux soins de l'Institut et du BIT³⁶¹.

Simple baroud d'honneur ? Une semaine plus tard, le 13 juillet 1936, la Commission internationale de Coopération intellectuelle tient sa réunion plénière annuelle à Genève. Le « chômage des intellectuels » trône en tête de son ordre du jour, et Henri Bonnet demande à la Commission l'autorisation de fonder au sein de son Institut non pas un bureau de placement international, mais un « centre international » qui encouragerait et ferait le lien entre les divers bureaux chargés de « prospector le 'marché de l'emploi' »³⁶² des intellectuels³⁶³. Cette proposition – Bonnet le précise d'emblée – ne remet en rien la compétence du BIT en la matière³⁶⁴.

A-t-il négocié entretemps avec Fuss, avec Maurette, avec Butler ? Toujours est-il que George A. Johnston, le supérieur de Jean Artus (qui l'a briefé en vue de cette réunion³⁶⁵), accorde son soutien au projet de l'IICI, au nom du BIT³⁶⁶. Comme Bonnet l'expose à la Commission le lendemain, les deux organisations internationales se répartiront à l'avenir les tâches : l'Institut mènera une « enquête permanente sur le chômage des diplômés », et « il sera aidé par le Bureau international du Travail qui s'occupe du chômage des intellectuels au sujet de la création d'emploi »³⁶⁷. Dans sa résolution finale, la CICI encourage la « création de travail intellectuel » et le développement des « bureaux universitaires de renseignements et d'information » comme remèdes au chômage intellectuel, et elle autorise la fondation d'un « centre international d'information » sous l'égide l'IICI afin de coordonner ces bureaux nationaux³⁶⁸. Cette résolution est approuvée par le Conseil de la Société des Nations le 25 septembre, par l'Assemblée le 10 octobre³⁶⁹, et enfin – « consécration officielle »³⁷⁰ – transmise aux gouvernements par le Secrétaire général de la SDN, le 25 janvier 1937³⁷¹.

³⁶¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », CEGAI, « Le chômage des intellectuels. Vœux votés par l'Assemblée Plénière réunie à Genève les 6 et 7 juillet 1936 », [Paris], p. 3.

³⁶² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la Première séance (publique) tenue à Genève, le lundi 13 juillet 1936 à 10 h. 30 », [1936], p. 15.

³⁶³ *Idem*, p. 17.

³⁶⁴ *Idem*, p. 16.

³⁶⁵ AHBIT, Genève, P. 1014, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 01/02/1936.

³⁶⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la Première séance (publique) tenue à Genève, le lundi 13 juillet 1936 à 10 h. 30 », [1936], p. 19.

³⁶⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance (publique) tenue à Genève le 13 juillet 1936 à 15 heures », [13/07/1936], p. 11.

³⁶⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/25731/1976, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-huitième session plénière*, Genève, 10/08/1936, p. 17.

³⁶⁹ *L'avenir des diplômés*, p. 144.

³⁷⁰ *Idem*, p. 143.

³⁷¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », OCI, « Rapport du secrétaire de l'Organisation à la Commission internationale de Coopération

Quant à Rudi Salat, il lui fallut se rabattre sur son plan B : créer un office international de placement privé. En avril 1935, il craignait déjà que les moyens matériels et humains manquent à Pax Romana pour mener à bien cette mission³⁷² ; et comme on l'a vu dans le Chapitre IV, l'avenir lui donnera raison. Dans *Que deviendront les étudiants ?*, Dubois semble encore espérer que l'IICI prendra le relai³⁷³, mais il n'en sera jamais rien. À la rétrospective, Kotschnig, Winkler, Lajti et Flies s'accordent avec les fonctionnaires du BIT pour juger l'émigration des intellectuels en Amérique latine comme irréaliste, ne fût-ce qu'à cause de la xénophobie ambiante et des lois qui y limitent l'immigration en ces temps de crise mondiale³⁷⁴.

2.2.4. L'automne d'une compétence

Un an après Belgrade, Fernand Maurette assiste à la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique organisée par l'équipe d'Alfred Rosier, à Paris, du 15 au 19 décembre 1936. Un point à l'ordre du jour retient plus spécialement son attention et (rapporte-t-il) celle des autres congressistes : la création de ce « B.U.S. international » dont son ami Henri Bonnet doit annoncer la création. « La chose a fort bien marché », note le sous-directeur du BIT dans son rapport³⁷⁵. Bonnet, Castrilli et Lajti sont parvenus sans difficulté à faire approuver la décision de la CICI³⁷⁶ ; les bureaux universitaires de statistique et assimilés se rallient à la bannière de l'Institut international de Coopération intellectuelle. « J'ai indiqué comment nous pouvions coopérer (sans nous engager dans aucune dépense) au Bureau international universitaire de Statistique, et la création est chose faite grâce à l'appui du Gouvernement français qui donne, sinon de l'argent, du moins des locaux », commente Maurette³⁷⁷.

intellectuelle, 19e session », Genève, 15/06/1937, p. 5. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/26949/26949, AVENOL Joseph, Genève, « C. L. 10. 1937. XII », 25/01/1937, à [tous les gouvernements membres de la SDN].

³⁷² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [SALAT Rudi], « Les possibilités d'instituer un office international de placement des jeunes diplômés dans les Pays d'Outre-Mer », [<10/04/1935], p. 42-44.

³⁷³ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 56.

³⁷⁴ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 275-278. WINKLER Wilhelm, « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités », p. 321. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 377-378. *L'avenir des diplômés*, p. 145.

³⁷⁵ *AHBIT, Genève*, ED/1000/30, MAURETTE Fernand, « Compte-rendu du Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique », 24/12/1936.

³⁷⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/27316/2051, OCI, Comité exécutif, « 20ème session. Deuxième Séance tenue à Paris, le lundi 21 décembre 1936, à 3 heures 1/2 », Genève, 15/02/1937, p. 11.

³⁷⁷ *AHBIT, Genève*, ED/1000/30, MAURETTE Fernand, « Compte-rendu du Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique », 24/12/1936.

La Conférence de Paris conclut ainsi un an de messages contradictoires de la part du BIT. Cette issue est pourtant lourde de conséquences pour le Bureau. Le centre international annexé à l'IICI, que l'on n'appelle pas encore « Bureau international de Statistique universitaire », se voit attribuer dans la communication officielle de l'Institut non seulement une compétence sur les statistiques des professions intellectuelles, mais encore sur le chômage des intellectuels en général – et ce, dès l'automne 1936³⁷⁸. Durant la conférence, Jean Willems parle même de « Centre International du marché du travail intellectuel »³⁷⁹. S'il avait été présent, Julien Luchaire eût peut-être ri sous cape : le BIT abandonnait de son plein gré sa compétence de fait sur le chômage des intellectuels ! Comment expliquer cet abandon ? S'agirait-il d'un manque de moyens, comme l'invoquait Maurette pour convaincre Fuss ? « Le développement du Bureau exige que nous cherchions à les avoir », avait alors répliqué celui-ci³⁸⁰. Et l'Institut parisien lui non plus ne roule pas sur l'or. En réalité, en 1935, il n'a jamais été aussi pauvre³⁸¹, et Édouard Herriot en est réduit à combler son déficit avec des subsides de la Ville de Lyon (dont il est maire)³⁸². Cependant, plus que de l'argent, Herriot apporte à Bonnet la motivation de « 'faire quelque chose' en faveur des travailleurs intellectuels en chômage ». Pourquoi cette motivation a-t-elle fait défaut au Bureau international du Travail dans le dossier du centre international de coordination des bureaux universitaires de statistique ?

Premièrement, on peut formuler l'hypothèse que les fonctionnaires du Bureau craignirent de s'engager à nouveau dans une démarche d'étude quantitative du phénomène de chômage intellectuel, vu les piteux résultats de leurs tentatives précédentes. En septembre 1933, Maurette promet encore à Kotschnig de prendre en main l'harmonisation internationale des statistiques des professions intellectuelles³⁸³ mais, deux mois plus tard, Eastman jette l'éponge (cf. Chapitre III). Quelles pourraient être ces « difficultés actuellement insurmontables » au dénombrement des chômeurs intellectuels que déplore Artus dans la *Revue internationale du*

³⁷⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/1, dossier « [1936] – Comité des Représentants des Organisations internationales d'étudiants », LAJTI István, Paris, 06/11/1936, à KRISTIAENSEN Erling, Copenhague. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 », LAJTI István, Paris, 09/10/1936, à WALLIS-JONES Ewan, Londres ; CASTRILLI Vincenzo, « Note pour M. Sato », 26/11/1936. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C C/IV/29, dossier « (Période de préparation) – Commission consultative de la BISU (1923-1938) », BONNET Henri, Paris, 04/12/1936, à Winkler Wilhelm, Vienne, p. 2-3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 52.

³⁷⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, [Texte de l'intervention d'ouverture], [<15/12/1936], p. 9.

³⁸⁰ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, *Minute Sheets*, MAURETTE Fernand, 17/02/1936, à FUSS Henri.

³⁸¹ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 125.

³⁸² UNLA, Genève, Bibliothèque des Nations Unies, numérisation *ad hoc*, OICI, Comité de direction de l'IICI, « 39^e session tenue à Paris le 20 décembre 1935 à 10h30. Séance privée », Genève, 13/01/1936, p. 3.

³⁸³ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 5.

*Travail ?*³⁸⁴ Non seulement les carences des statistiques officielles nationales, mais aussi le problème des « sous-classés »³⁸⁵, que Jean Dupuy mentionne à la session du COIE d'avril 1935 : « On nous a signalé à différentes reprises que dans l'établissement des statistiques sur le chômage des intellectuels, on se heurtait souvent à la non compréhension des intellectuels eux-mêmes »³⁸⁶.

Toutefois, si Mack Eastman déplore l'absence de chiffres fiables dans son rapport à la session 1933 de la CCTI, il ajoute : « On ne peut, à cet égard, que se réjouir des efforts entrepris de divers côtés pour fournir une base uniforme à la statistique des étudiants et des travailleurs intellectuels sur le plan international »³⁸⁷. De même, *L'Année sociale* salue l'essor des bureaux universitaires de statistique³⁸⁸ ; Maurette propose de leur prêter main forte dans son rapport sur la Conférence de Belgrade³⁸⁹ ; et Fuss, évoquant durant la « controverse » les travaux de prospection du marché de l'emploi, écrit : « Si le besoin de telles investigations se fait sentir, comme je le crois avec vous, c'est à un développement nécessaire de l'activité du Bureau qu'il faudrait le ramener »³⁹⁰. Sa recommandation sur le chômage des jeunes adoptée à la session 1935 de la CIT inclut un point relatif à la statistique des jeunes chômeurs, lesquels devraient être classés selon leur sexe, âge et profession ; « il serait utile de distinguer ces derniers suivants la profession pour laquelle ils ont été préparés ou pour laquelle ils ont demandé un emploi »³⁹¹. Les fonctionnaires du BIT ne semblent donc pas avoir perdu tout espoir de ce côté.

Pourrait-on alors supposer que le BIT ait éprouvé une certaine méfiance envers les bureaux universitaires de statistique en raison des remèdes au chômage intellectuel que ceux-ci sous-tendent (renforcement de la sélection et orientation scolaire et professionnelle en fonction des débouchés disponibles) et qu'il assimilerait à du « malthusianisme intellectuel » ? Plusieurs objections peuvent être soulevées à l'encontre de cette deuxième hypothèse.

³⁸⁴ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 324.

³⁸⁵ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9], DUPUY Jean, « Le Chômage de la Jeunesse », Genève, 16-17 avril 1934, p. 2. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], IICI, « Réunion des représentants des oies, Procès-verbal de la quatrième séance, tenue à Genève le jeudi 11 avril 1935, à 15 heures 30 », p. 16.

³⁸⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], DUPUY Jean, « Le chômage de la jeunesse », Paris, mars 1935, p. 13.

³⁸⁷ AHBIT, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 4-5.

³⁸⁸ *L'Année sociale*, 1935-1936, p. 493-494. *Idem*, 1937-1938, p. 532-533.

³⁸⁹ AHBIT, Genève, D/600/572/43, MAURETTE Fernand, « Rapport sur la Conférence de l'Entr'aide universitaire internationale. Belgrade, 9-12 décembre 1935 », 04/01/1936, p. 6.

³⁹⁰ AHBIT, Genève, U/17/0/01/3, Minute Sheets, FUSS Henri, 12/02/1936, à MAURETTE Fernand, p. 2.

³⁹¹ « Annexe VIII : Troisième question à l'ordre du jour : Chômage des jeunes gens » in *Conférence internationale du Travail, Dix-neuvième session, Genève, 1935. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1935, p. 804.

En premier lieu, il faut signaler que, durant les débats de 1935 et 1936 autour de la création du fameux « centre international », les bureaux universitaires de statistique sont davantage associés au placement qu'à l'orientation ou à la sélection. Certes, cette association découle en partie de l'origine de ces débats, à savoir les pressions de Rudi Salat et d'Édouard Herriot en faveur d'un bureau de placement international pour travailleurs intellectuels ; mais pas seulement. L'utilité des « bureaux universitaires de statistique »³⁹² est alors avant tout attribuée à leur contribution au placement, même dans le cadre national³⁹³. Étude du marché de l'emploi et organisation du placement sont considérés comme obéissant à une même fonction, celle d'assurer la rencontre de l'« offre » et de la « demande »³⁹⁴. De là, le glissement vers l'orientation scolaire et professionnelle est aisé. Nous avons pu le voir dans les pages qui précèdent : les différents acteurs attribuent aux bureaux universitaires de statistique des fonctions tantôt de placement et tantôt d'orientation, sans s'attarder sur la distinction entre ces deux activités. L'abbé Dubois envisage même d'unir les deux fonctions dans des « Bureaux d'Orientation et de Placement »³⁹⁵, véritables courroies de transmission des bureaux universitaires de statistique³⁹⁶. Nous reviendrons dans le Chapitre VIII sur les rapports entre bureaux de placement, bureaux d'orientation et bureaux de statistique universitaire, car il y a peut-être là une piste supplémentaire pour comprendre l'attitude de Henri Fuss durant la genèse du BISU.

En second lieu, il serait faux de penser que les fonctionnaires du Bureau international du Travail répudient l'orientation et la sélection au prétexte que l'accroissement du nombre d'étudiants constituerait pour eux un phénomène normal de la « civilisation moderne ». Fuss est le premier à le reconnaître : le chômage des intellectuels est aggravé par la mauvaise répartition des élèves entre les branches de l'enseignement : « vu leurs dispositions

³⁹² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket3, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée plénière des 21 et 22 février 1936 (Trente-cinquième Session) », 04/03/1936, p. 11.

³⁹³ *Idem*, p. 11. AHBIT, Genève, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 30. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/25731/1976, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-huitième session plénière*, Genève, 10/08/1936, p. 59. « Annexe XII. Compte rendu de la réunion de la Commission consultative des travailleurs intellectuels (douzième question à l'ordre du jour) » in BIT, *Procès-verbaux de la 74me session du Conseil d'Administration*, Genève, 20-22 février 1936, p. 136.

³⁹⁴ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 38.1936, IICI, [BONNET Henri], « Note sur le chômage et le placement des intellectuels », [<30/03/1936], p. 2. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 8.

³⁹⁵ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », DUBOIS Marc, « Le chômage des jeunes intellectuels. Les remèdes au non-emploi des jeunes diplômés et au chômage des travailleurs intellectuels », Paris, 06/06/1936, p. 7.

³⁹⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 », DUBOIS Marc, « Communication sur le chômage des jeunes intellectuels », 02/06/1936, p. 23.

personnelles, et vu surtout l'état du marché du travail »³⁹⁷, bien des jeunes gens auraient dû être orientés vers d'autres activités³⁹⁸. Artus, puisant dans les travaux de Kotschnig et Schairer, s'inquiète de la croissance des effectifs estudiantins³⁹⁹ ; Maurette soutient l'orientation des adolescents vers les métiers pratiques⁴⁰⁰ ; Roques met en garde contre les effets pervers de la prolongation de la scolarité obligatoire⁴⁰¹ ; et Eastman réclame des prévisions sur « l'état probable du marché du travail » afin d'éclairer les « futurs intellectuels » dans le choix de leur filière⁴⁰². Orientation et sélection forment ce que ces fonctionnaires appellent des « mesures de barrage »⁴⁰³. Il y a des « barrages injustes »⁴⁰⁴, comme le numerus clausus et les discriminations ; il y a donc aussi des barrages justes. Lucie Schmidt, dans *Les problèmes de l'orientation professionnelle*, voit dans cette dernière une méthode à la fois consensuelle et efficace pour « enrayer la poussée de la jeunesse vers les études supérieures »⁴⁰⁵.

Cependant, ces fonctionnaires du BIT restent réservés vis-à-vis de la régulation de l'offre en diplômés. Premièrement, ils doutent de son efficacité. Fernand Maurette, par exemple, s'inquiète des évolutions économiques et technologiques soudaines qui pourraient réduire à néant les efforts de prévision des débouchés et d'orientation des étudiants⁴⁰⁶. Les mesures de barrage ne risqueraient-elles pas, de surcroît, de simplement déplacer le chômage d'une catégorie de travailleurs à une autre ?⁴⁰⁷ L'attitude du trio Fuss-Artus-Schmidt à la Conférence de Genève de septembre 1933 est éloquente. D'un côté, ils reconnaissent que « l'encombrement

³⁹⁷ FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 5.

³⁹⁸ IDEM, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 597. IDEM, « Unemployment among intellectual workers », p. 8. IDEM, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 8. *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/5, MAURETTE Fernand, Genève, 22/11/1934, à ROQUES Mario, Paris, p. 2. *AHBIT, Genève*, U/17/0/1, [FUSS Henri], « Plan d'un rapport sur le chômage des intellectuels qui sera présenté par le Bureau international du Travail à la session de 1929 de la Commission consultative des travailleurs intellectuels », [fin 1928 ou début 1929], p. 3.

³⁹⁹ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 325-326.

⁴⁰⁰ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 395, p. 334. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, MAURETTE Fernand, Genève, 07/02/1936, à BONNET Henri, Paris, p. 7.

⁴⁰¹ « Activité de l'organisation. XXXe session plénière du Comité d'entente des grandes associations internationales » in *BCI*, vol. 4, n°38 (mars 1934), p. 103.

⁴⁰² *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 17.

⁴⁰³ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 329. [SCHMIDT Lucie], *Les problèmes de l'orientation professionnelle*, Genève, p. 125. *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 15, p. 21-24, p. 47.

⁴⁰⁴ [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 330.

⁴⁰⁵ [SCHMIDT Lucie], *Les problèmes de l'orientation professionnelle*, p. 126.

⁴⁰⁶ MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? », p. 325. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « Overproduction in the Intellectual Professions » in International Institute for Student Self-Help and Co-operative Organisations, *Student self-help. Report on the first international student self-help training school under the auspices of International Student Service, Dresden, July 6th to 14th 1927*, [>14/07/1927], p. 36.

⁴⁰⁷ *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 8, p. 14-24.

des professions intellectuelles »⁴⁰⁸ découle en partie de la démocratisation de l'enseignement, prônent une sélection scolaire plus sévère (« le plus équitable des barrages envisagés »⁴⁰⁹), proposent la création de bureaux d'orientation dans chaque école primaire et secondaire⁴¹⁰ ; mais d'un autre côté, ils écrivent :

« Tant que les masses croiront voir dans les carrières intellectuelles certains privilèges d'ordre matériel et surtout peut-être d'ordre spirituel, il sera bien difficile de les empêcher de regarder comme un état d'infériorité les professions manuelles et d'être attirées, malgré tous les barrages, tous les conseils d'orientation, par le prestige du travail de l'esprit. »⁴¹¹

D'autre part, en présence de solutions alternatives, ces fonctionnaires questionnent l'utilité des barrières dont on voudrait entourer les professions intellectuelles⁴¹². « Sans doute serait-il opportun – et ce devrait être la fonction des services d'orientation professionnelle bien organisés – d'en détourner à temps les jeunes gens qui s'y préparent », écrit Henri Fuss en mai 1935 ; mais il ajoute : « Il faut toutefois se rappeler que tout déséquilibre entre l'offre et la demande ne peut pas se rétablir seulement par une réduction du facteur surabondant, mais aussi par une élévation du facteur insuffisant »⁴¹³. C'est sans doute là qu'il faut chercher la clef pour percer à jour l'attitude étrange du BIT au fil des mois de 1936. « Le Bureau international du Travail estime préférable de créer du travail, plutôt que de chercher à placer les intellectuels en chômage », déclarait Maurette, le 6 avril, devant le Comité exécutif de l'IICI⁴¹⁴. Le 21 décembre, devant ce même comité, il établit une distinction entre ce qu'il appelle les « remèdes dynamiques » au chômage des intellectuels (« créer ou 're-crée' du travail intellectuel ») et les « remèdes statiques », comme les bureaux universitaires de statistique – qu'il délègue avec plaisir à l'IICI⁴¹⁵.

Enfin, dans ce processus de décision, le rôle de Henri Fuss ne doit pas être sous-estimé. On a vu que son service avait abandonné l'étude du chômage des intellectuels en 1930. On a encore vu que c'est dans ce même service du chômage qu'aurait dû naître en 1935 l'office international de placement et de statistique qui ne vit jamais le jour ; comme en 1930, la

⁴⁰⁸ [ARTUS Jean, FUSS Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L'encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes », p. 45.

⁴⁰⁹ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 47.

⁴¹⁰ [ARTUS Jean, FUSS Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L'encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes », p. 48.

⁴¹¹ *Idem*, p. 49.

⁴¹² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/20081/7836/Jacket2, [CCTI], « Recrutement et placement des travailleurs intellectuels (Projet de résolution) », [<28/10/1935], p. 2. *AHBIT*, Genève, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 511-514.

⁴¹³ FUSS Henri, « Le chômage des jeunes » in *RIT*, vol. 31, n°5 (mai 1935), p. 707.

⁴¹⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 2ème séance tenue le lundi 6 avril à 15 heures 30 », [>06/04/1936], p. 17.

⁴¹⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/27316/2051, OCI, Comité exécutif, « 20ème session. Deuxième Séance tenue à Paris, le lundi 21 décembre 1936, à 3 heures 1/2 », Genève, 15/02/1937, p. 11.

responsabilité du dossier est ensuite transférée à Jean Artus, du service des travailleurs intellectuels, dont les moyens paraissent assez limités. On a enfin vu plus haut la réponse catégorique que Fuss donne au CEGAI en juillet 1936. La version de ces propos que rapporte l'observateur du Secrétariat de la SDN est encore plus explicite :

« Le problème du chômage est indivisible ; dès qu'une catégorie de travailleurs est touchée, ce chômage partiel entraîne rapidement celui d'autres catégories. Si l'on cherche des remèdes au chômage d'un groupe seulement, on ne touche pas le fond du problème, on ne fait que déplacer le mal. Quand le chômage éclate, ce n'est généralement pas la faute des hommes, mais la faute de l'organisation économique. »⁴¹⁶

Marc Dubois a donc sans doute raison lorsqu'il dénonce cette foi dans l'indivisibilité du chômage comme responsable du retard pris dans la création du « centre international »⁴¹⁷. En filigrane, nous retrouvons « l'unité du travail » chère au BIT, la poursuite du rapprochement entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels. Inclure des points spécifiques à ces derniers dans les projets de recommandation sur le chômage des jeunes ou sur les travaux publics ? Bien sûr. Collaborer avec un bureau international privé sous la direction d'Alfred Rosier ? Pourquoi pas. Mais distraire une part substantielle des ressources du Bureau pour les consacrer à l'étude statistique de l'emploi dans cette catégorie de travailleurs... ? L'idée méritait réflexion, une longue réflexion. Mais le choix finit par être posé. Une citation du rapport que Fernand Maurette rédige à l'issue de la Conférence de Paris de décembre 1936 résume en quelques phrases toute la subtilité de la position du BIT :

« Il ne faut pas s'exagérer l'importance des services que pourraient rendre les bureaux nationaux et le Bureau international [de Statistique universitaire]. J'ai eu l'occasion de le dire et pendant la discussion, et au banquet terminal où j'ai dû prendre la parole, le chômage avant la lettre des jeunes diplômés sans emploi ne cessera que lorsque la crise sera terminée, que si l'on crée du travail intellectuel (le plus souvent en créant du travail manuel) et que si l'on revalorise le travail intellectuel, de façon à supprimer les cumuls et à avancer l'âge du repos pour les vieux intellectuels. Mais il n'empêche qu'il y a encore dans le monde des offres de travail intellectuel qui ne sont pas satisfaites parce que ceux qui demandent du travail intellectuel ne peuvent pas trouver ceux qui en offrent. Les bureaux de statistique universitaires rendront incontestablement des services à ce sujet. »⁴¹⁸

2.3. Le BIT face au BISU (1937-1940)

L'histoire aurait pu en rester là. Henri Fuss s'en est retourné en Belgique fin novembre 1936 pour devenir Commissaire royal au Chômage⁴¹⁹ ; Fernand Maurette succède à Mario

⁴¹⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4763/11D/24851/10555, COLIN Andrée, 15/07/1936, à EKSTRAND Erik, 12/07/1936, p. 7.

⁴¹⁷ AHBIT, Genève, ED/1000/55/11, [DUBOIS Marc], « Analyse du Projet de Rapport sur le Non-Emploi des Jeunes Intellectuels, son Étendue et ses Remèdes », 18/11/1936, p. 2.

⁴¹⁸ AHBIT, Genève, ED/1000/30, MAURETTE Fernand, « Compte-rendu du Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique », 24/12/1936, p. 1.

⁴¹⁹ AHBIT, Genève, P. 261, Minute Sheets, FUSS Henri, 20/11/1936, à BUTLER Harold.

Roques à la tête de l'antenne parisienne du BIT en janvier 1937⁴²⁰. Le Bureau international du Travail perdait avec eux deux connaisseurs du chômage intellectuel, ce qui ne l'encourageait probablement pas à pousser plus avant ses recherches en la matière. Le 18 juillet 1937, Duncan C. Tait, ancien adjoint de Fuss au service du chômage⁴²¹, se rendit à Paris pour assister à la réunion du « Comité d'experts » que Walter Kotschnig et James Shotwell avaient convoqué pour faire le point sur *Unemployment in the Learned Professions* (cf. Chapitre IV). D'accord avec ses collègues, Tait était bien décidé à y abandonner une bonne fois pour toutes ce dossier à l'Institut international de Coopération intellectuelle. Or une surprise l'attendait : « The Committee of Experts, however, was so clearly in favour of the statistical work being done by the I.L.O., leaving questions of co-operation with the Institute to be arranged by the two organisations concerned, that I did not actually put forward my proposal at all »⁴²².

Dans leurs résolutions, les experts, tout en saluant le travail de l'IICI, demandent au BIT de prendre en charge l'étude statistique du marché de l'emploi intellectuel⁴²³. À peine la réunion est-elle achevée qu'Edward Bradby, le nouveau secrétaire général de l'Entraide universitaire internationale, commence à tirer Tait par la manche pour que suite soit donnée à ces résolutions⁴²⁴. Celui-ci, qui s'y montre plutôt favorable, se propose de soumettre l'idée à ses collègues et au directeur Butler⁴²⁵. Le chômage intellectuel reprenait sa danse entre les institutions internationales.

2.3.1. Retour à Genève ?

Plus étonnant encore : Vincenzo Castrilli est le premier à applaudir ces résolutions. Il assure durant la réunion du Comité d'experts que son « Bureau international de Statistiques universitaires » (Bonnet a fait officialiser cette dénomination par la CICI une semaine plus tôt⁴²⁶) ne s'occupera – comme son nom l'indique – que de statistique universitaire, de dénombrement des étudiants et des diplômes octroyés par les institutions d'enseignement supérieur. Le BIT a donc le champ libre⁴²⁷.

⁴²⁰ CARRUPT Roland, « Fernand Maurette (1878-1937) », p. 97.

⁴²¹ *AHBIT, Genève*, P. 752. BIT, « Dossier du Service du Personnel, Tait, Mr. D. C. ».

⁴²² *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, *Minute Sheets*, TAIT Duncan, 22/07/1937, à BUTLER Harold, p. 2.

⁴²³ « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 67. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/3, ISS, « Conclusions of the Experts Commission on Unemployment in the Learned Professions, Paris, July 18th and 19th 1937 », [*>19/07/1937*], p. 2.

⁴²⁴ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, BRADBY Edward, Genève, 23/07/1937, à TAIT Duncan, Genève, 24/07/1937.

⁴²⁵ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, *Minute Sheets*, TAIT Duncan, 22/07/1937, à BUTLER Harold, p. 3.

⁴²⁶ « Documents. Résolutions de la Commission internationale de coopération intellectuelle (juillet 1937) » in *BCI*, vol. 7, n°82-83 (octobre-novembre 1937), p. 545-546. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 52.

⁴²⁷ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, *Minute Sheets*, TAIT Duncan, 22/07/1937, à BUTLER Harold, p. 2.

Nous avons pourtant vu qu'au soir de la Conférence de Paris, le mandat de Castrilli avait une tout autre ampleur. Qu'est-ce qui a pu pousser celui-ci à renoncer à ce mandat, après seulement quelques mois d'activité⁴²⁸ ? D'une part, la pauvreté de l'Institut qui l'emploie, s'aggravant d'année en année, ne risque pas de lui faciliter la tâche⁴²⁹. D'autre part, il semble que la stratégie de communication de Castrilli n'ait pas porté ses fruits. Celle-ci consistait simplement à exposer par voie épistolaire ses plans de développement, de coordination et d'harmonisation internationale des bureaux universitaires de statistique, en espérant par ce moyen susciter des initiatives locales et des collaborations internationales⁴³⁰. À partir de décembre 1936, le statisticien italien avait ainsi adressé plusieurs circulaires, tantôt aux gouvernements, tantôt aux antennes locales de la CICI (les commissions nationales de coopération intellectuelle), tantôt aux experts du chômage intellectuel dont il avait déjà fait la connaissance, invitant ses interlocuteurs à créer ces bureaux ou à centraliser leurs différentes fonctions (statistique des étudiants, statistique de l'emploi des diplômés, étude des remèdes au chômage des intellectuels, information, placement...) dans les cas où celles-ci seraient dispersées entre plusieurs entités⁴³¹.

Cette méthode montra rapidement ses limites. Au 15 juin 1937, seules les autorités des États-Unis, de la Colombie et de l'Égypte ont répondu positivement à la circulaire qui leur a été envoyée le 25 janvier⁴³². Fin juillet, Castrilli rapporte que l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Canada ont eux aussi promis leur collaboration⁴³³. Les autres États réservent leur réponse ou refusent franchement de fonder un bureau universitaire de statistique, arguant que le chômage des intellectuels n'est pas inquiétant dans leur pays⁴³⁴. Le gouvernement britannique, par

⁴²⁸ Castrilli avait pris ses fonctions en octobre 1936. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/27316/2051, OCI, Comité exécutif, « 20^{ème} session. Deuxième Séance tenue à Paris, le lundi 21 décembre 1936, à 3 heures 1/2 », Genève, 15/02/1937, p. 10.

⁴²⁹ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 119-120, p. 132, p. 327.

⁴³⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/27316/2051, OCI, Comité exécutif, « 20^{ème} session. Deuxième Séance tenue à Paris, le lundi 21 décembre 1936, à 3 heures 1/2 », Genève, 15/02/1937, p. 10.

⁴³¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket6, BONNET Henri, Paris, 22/01/1937, à KNOS Borje, Stockholm, p. 1. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket7, CASTRILLI Vincenzo, Paris, 27/10/1937, à Ministre de l'Éducation nationale, Caracas. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 38. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/27210/27210, BONNET Henri, « Comité exécutif (20^{ème} session) convoqué à Paris les 21 et 22 décembre 1936. Point XIII de l'Ordre du Jour : Le Chômage des intellectuels. Lettre circulaire adressée par l'Institut international de Coopération intellectuelle », [1936], p. 5. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », BONNET Henri, 10/12/1936, à FILOV B., Sofia, p. 1. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (Période de préparation) – Commission consultative de la BISU (1923-1938) », BONNET Henri, Paris, 04/12/1936, à Winkler Wilhelm, Vienne.

⁴³² *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 38.

⁴³³ CASTRILLI Vincenzo, « L'activité de l'Institut international de coopération intellectuelle en matière du chômage des intellectuels », p. 131.

⁴³⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 16.

exemple, estime qu'il n'est nul besoin d'enquête ou de mesures internationales en la matière⁴³⁵. Pire encore : certains embryons de bureaux semblent s'être rapidement désagrégés, comme le comité d'organisation yougoslave lancé peu après la Conférence de Belgrade⁴³⁶. Dans son rapport pour la session de juillet 1937 de la CICI, Henri Bonnet affirme que Castrilli reçoit des nombreuses réponses encourageantes⁴³⁷. Un an plus tard, cependant, il reconnaît que ces démarches n'ont pas rencontré « les résultats souhaités » ; « Des comités ont, certes, été créés en divers pays, mais leurs travaux n'avancent pas au rythme qu'appellerait l'actualité pressante des questions dont ils s'occupent »⁴³⁸.

James Shotwell, en particulier, ne croyait pas au *modus operandi* de Castrilli. Le 23 mars 1937, le président de l'American National Committee on Intellectual Cooperation expose à Bonnet son scepticisme vis-à-vis du Bureau international de Statistique universitaire, jugeant plus simple de répandre les travaux de Walter Kotschnig⁴³⁹. Sans attendre la réponse du directeur de l'IICI, il lui annonce soudain, le 1^{er} avril, la réunion d'« a small conference of technicians in this field » à la mi-juillet, le futur Comité d'experts ; « it is hoped that it will help to bring out more clearly the further steps to be taken in pursuing the study of the problem of unemployment in the professions »⁴⁴⁰. L'ambassadeur informel des fondations philanthropiques américaines auprès de l'Organisation de Coopération intellectuelle contournait ainsi allègrement l'Institut et le mettait devant le fait accompli, grâce à l'argent Carnegie. Dans sa réponse, Bonnet tient d'ailleurs à rappeler qu'il a la CICI et le COIE derrière lui⁴⁴¹.

Duncan Tait rapporte qu'au cours de la réunion d'experts de juillet 1937, les représentants américains, Shotwell et Zook, insistèrent vivement pour que le Bureau international du Travail prenne une part plus active à la lutte contre le chômage des intellectuels⁴⁴². Le premier des deux souhaite même rencontrer Harold Butler pour en discuter

⁴³⁵ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », HOWARD O. F., Londres, 03/07/1937, à AVENOL Joseph, Genève.

⁴³⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 20.

⁴³⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 11.

⁴³⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »), DE REYNOLD Gonzague, « Rapport du Professeur G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la Vingtième Session plénière de la Commission », Genève, 10/08/1938, p. 31.

⁴³⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », SHOTWELL James, New York, 23/03/1937, à BONNET Henri, Paris, 05/03/1937.

⁴⁴⁰ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », SHOTWELL James, New York, 01/04/1937, à BONNET Henri, Paris, 08/04/1937.

⁴⁴¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », BONNET Henri, Paris, 05/05/1937, à SHOTWELL James, New York, p. 2.

⁴⁴² AHBIT, Genève, D/600/572/37/1, *Minute Sheets*, TAIT Duncan, 22/07/1937, à BUTLER Harold, p. 2.

avec lui entre quatre yeux...⁴⁴³ Se pourrait-il que les fondations Carnegie, auxquelles Shotwell et Zook étaient liés, aient envisagé un moment de financer l'étude du chômage intellectuel au sein du BIT ? Si aucun document ne permet de confirmer cette hypothèse, elle n'en reste pas moins plausible. Après tout, Shotwell est alors un partisan du New Deal⁴⁴⁴, et il avait soutenu la création de l'OIT à Versailles (où il siégeait en tant qu'expert de la délégation américaine)⁴⁴⁵. Avec Malcolm Davis (directeur-adjoint du European Centre of the Carnegie Endowment for International Peace) et George Zook (qui pour rappel avait participé à l'organisation de travaux de secours au bénéfice des étudiants et diplômés américains victimes de la crise), Shotwell se fait volontiers le promoteur des grands travaux et investissements publics de l'Administration Roosevelt comme remèdes au chômage des intellectuels⁴⁴⁶. À sa demande, la Works Progress Administration a publié la brochure *Government aid during the Depression to professional, technical and other service workers*, que celui-ci a ensuite transmise à l'IICI et au BIT⁴⁴⁷. Entre admirateurs du New Deal, une collaboration pourrait s'envisager.

Les mois passent. Le BIT se tait. Lors de sa session des 28 et 29 octobre 1937, le COIE commence à se poser des questions. Schneebeli et Castrilli assurent que le Bureau prendra en charge les statistiques des travailleurs et chômeurs intellectuels ; Dubois est plus sceptique⁴⁴⁸. Lajti déclare (avec un soupçon de lassitude ?) : « Les représentants de l'Organisation de Coopération intellectuelle pourraient insister une fois de plus pour que le B.I.T. établisse des statistiques des professions intellectuelles »⁴⁴⁹. Finalement, le Comité adopte une résolution appelant l'OIT à inscrire le « chômage intellectuel » à son programme d'activité⁴⁵⁰. L'incertitude est d'autant plus grande qu'aucun représentant du Bureau n'a été invité à la session du COIE – ce dont se réjouit Robert Boisnier, chef du service des travailleurs

⁴⁴³ *Idem*, p. 3.

⁴⁴⁴ JOSEPHON Harold, « Shotwell, James Thomson », p. 884. DEBENEDETTI Charles, « James T. Shotwell and the Science of International Politics », p. 389-391.

⁴⁴⁵ *Idem*, p. 385.

⁴⁴⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance (publique) tenue à Genève le 13 juillet 1936 à 15 heures », [>13/07/1936], p. 3. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976, CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la deuxième séance, tenue à Paris le lundi 12 juillet 1937 à 15 heures », 02/12/1937, 02/12/1937, p. 22.

⁴⁴⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », DAVIS Malcolm, Paris, 16/02/1937, à BONNET Henri, 17/02/1937, Paris. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3974/5B/3630/318, « Minutes of the meeting of the American National Committee of Intellectual Cooperation of the League of Nations, March 21, 1936 at the Men's Faculty Club, Columbia University », [>21/03/1936], p. 3.

⁴⁴⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 3, p. 14, p. 22.

⁴⁴⁹ *Idem*, p. 29.

⁴⁵⁰ *L'année 1938 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1939, p. 47.

intellectuels du BIT : cette invitation aurait en effet pu « entraîner des demandes que nous serions sans doute dans l'impossibilité de satisfaire »⁴⁵¹.

Au BIT, les résolutions du Comité d'experts de juillet 1937 ont en effet relancé les débats autour de l'opportunité d'entreprendre l'étude statistique de l'emploi et du chômage dans les professions intellectuelles. Les objections sont toujours les mêmes : les travailleurs intellectuels ne méritent pas un traitement spécial ; la dépression économique est la cause de leur chômage ; mieux vaut créer du travail que de dresser ces statistiques qui, de surcroît, relèvent de la gageure⁴⁵². Le Belge Pierre Waelbroeck⁴⁵³, qui a succédé à Henri Fuss à la tête du service du chômage, s'inquiète cependant des reproches qu'encourra le BIT en cas de nouveau refus de sa part ; il propose plutôt d'envoyer aux gouvernements quelques directives sur l'établissement des « statistiques des chômeurs intellectuels », ne serait-ce que pour donner le change⁴⁵⁴. Toutefois, aucune suite ne sera donnée à sa proposition⁴⁵⁵.

Le Bureau international du Travail ne saisit donc pas la possibilité qui lui est offerte de récupérer la compétence abandonnée. Paradoxalement, depuis 1936, les fonctionnaires du Bureau ne cessent pourtant de répéter, à chaque réunion où ils sont invités, que l'OIT se préoccupe du problème du chômage des intellectuels ; mais ils indiquent alors plus volontiers leurs réalisations passées (recommandation de la CIT de juin 1935, résolution de la CCTI d'octobre 1935) que leurs projets futurs⁴⁵⁶. On pourrait voir dans cette autosatisfaction les signes avant-coureurs de leur retrait. Par ailleurs, en 1937, il faut bien avouer que le sujet commence à s'épuiser : les rapports s'accumulent sur la table de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels depuis 1929, et Kotschnig et Dubois viennent de publier leurs travaux de synthèse internationale. L'heure n'est plus à l'exploration, mais à la mise en œuvre des politiques de lutte contre le chômage intellectuel. En juin 1938, Jean Artus signale que

⁴⁵¹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/6/8, *Minute Sheets*, BOISNIER Robert, 27/10/1937, à BLELLOCH.

⁴⁵² *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, *Minute Sheets*, NIXON James, 01/11/1937, à WAELBROECK Pierre.

⁴⁵³ Pierre Waelbroeck (1891-1944), docteur en droit de l'Université de Gand, participe à la fondation du Secrétariat de la SDN puis rejoint son futur beau-père Louis Varlez au sein de la service du chômage et des migrations du Bureau international du Travail. ROLIN Henri, « Waelbroeck (Pierre – Charles – Fernand – Albéric) » in *BN*, t. XXXVIII (Suppléments, t. X, Fasc. 1, « Abrassart – Langhe »), 1973, col. 817-819.

⁴⁵⁴ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/1, *Minute Sheets*, WAELBROECK Pierre, 03/11/1937, à NIXON James, p. 1.

⁴⁵⁵ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3/1, *Minute Sheets*, WAELBROECK Pierre, 25/04/1938, à TIXIER Adrien.

⁴⁵⁶ *L'Année sociale*, 1937-1938, p. 535. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 2ème séance tenue le lundi 6 avril à 15 heures 30 », [>06/04/1936], p. 17. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/19554/1976, CICI, « Dix-septième session. Procès-verbal provisoire de la troisième séance tenue à Genève le lundi 16 juillet 1935 à 10 h. sous la présidence du prof. Gilbert Murray », [>16/07/1935], p. 11. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la Première séance (publique) tenue à Genève, le lundi 13 juillet 1936 à 10 h. 30 », [1936], p. 18-19. *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 32.

l'EUI « a déjà, avec notre aide, examiné ce problème sous toutes ses faces »⁴⁵⁷. En juillet, Robert Boisnier soutient devant la CICI qu'une nouvelle résolution de la CCTI ne servirait à rien : celle de 1935 est encore trop récente⁴⁵⁸. Il n'en encourage que davantage l'IICI à poursuivre ses propres travaux⁴⁵⁹.

2.3.2. Un nouveau départ : la Commission consultative du BISU

« Au moment même où les travaux d'organisation de ce Bureau semblaient entrer dans une phase décisive [...], la sortie de l'Italie de la Société des Nations a décapité le malheureux B.I.S.U. », se lamente István Lajti en janvier 1938⁴⁶⁰. Début mars, lors de l'assemblée plénière de l'Entraide universitaire internationale, la nouvelle du départ de Vincenzo Castrilli alimente les conversations. Gustave Kullmann, que le Secrétariat de la SDN a dépêché comme observateur, avertit Henri Bonnet : « M. Rosier s'est fait l'interprète des soucis qu'éprouvent les B.U.S. nationaux à propos de l'avenir du B.U.S. International ». Avec le secrétaire général de l'Entraide, le chef du BUS a l'intention d'« entreprendre une démarche auprès de vous en vue de vous faire part des préoccupations des milieux estudiantins et de leur désir très vif de voir bientôt fonctionner ce nouvel organisme »⁴⁶¹. Lors de cet entretien (le 24 mars 1938), Bonnet rassure son compatriote : l'IICI n'a nullement l'intention d'abandonner le BISU⁴⁶².

Si le départ de Castrilli après un peu plus d'un an de travail porte un nouveau coup dur au jeune BISU⁴⁶³, le statisticien italien avait néanmoins eu le temps, dans l'intervalle, de s'attirer la collaboration d'un noyau de spécialistes du chômage des intellectuels. En juillet 1937, la création de la Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire a reçu l'approbation de la CICI⁴⁶⁴. Castrilli parti, cet organe a pour ainsi dire pris

⁴⁵⁷ *AHBIT, Genève*, D/600/572/52, Minute Sheets, ARTUS Jean, 17/06/1938, à BOISNIER Robert.

⁴⁵⁸ « Activité de l'organisation. Commission internationale de Coopération intellectuelle 1938 » in *BCI*, vol. 8, n°91-92 (juillet-août-septembre 1938), p. 328.

⁴⁵⁹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/35113/1976, « Procès-verbal de la Quatrième séance, tenue à Genève, le 12 juillet 1938, à 15h », [>12/07/1938], p. 32.

⁴⁶⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 26/01/1938, à SALAT Rudi, Fribourg.

⁴⁶¹ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket2, KULLMANN Gustave, Genève, 07/03/1938, à BONNET Henri, Paris.

⁴⁶² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », [s.n.], « Note pour le dossier C IV 28 », 24/03/1938.

⁴⁶³ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3992/5B/35848/946, KULLMANN Gustave, « Première réunion de la Commission consultative du Bureau International de Statistique Universitaire (Paris 3 – 4 novembre 1938) », 11/11/1938, p. 1.

⁴⁶⁴ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut, Item 46.1937, [BONNET Henri], « Comité exécutif, Paris, les 20 – 22 décembre 1937. Chômage des intellectuels. Constitution du Comité consultatif », [<20/12/1937], p. 1.

sa place⁴⁶⁵. En octobre 1938, István Lajti promet à Rudi Salat que cette commission donnera « une impulsion énergique » à un service que l'IICI entend « pousser, cette année-ci, le plus loin possible »⁴⁶⁶. L'Institut voit en elle le moyen de venir à bout des réticences des interlocuteurs du BISU, en créant entre experts du chômage intellectuel un « réseau de contacts permanents »⁴⁶⁷ capable de gagner à sa cause les administrations nationales⁴⁶⁸. De fait, le président de la commission consultative, Jean Willems, joue à partir de l'automne 1938 un rôle grandissant dans la conduite du jeune bureau. Sa correspondance fait état de rencontres fréquentes avec István Lajti, à Paris, afin d'organiser la réunion de la commission et de redéfinir la stratégie de communication du BISU⁴⁶⁹.

La session de la Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire, les 3 et 4 novembre 1938, est l'occasion de proposer une nouvelle approche en matière de promotion des bureaux universitaires de statistique. En lieu et place de la diplomatie de la circulaire, Jean Willems et Alfred Rosier proposent l'envoi dans les capitales d'émissaires chargés d'établir « un contact personnel avec les personnes qui forment le 'leading' du pays » (Willems)⁴⁷⁰. Par exemple, Rosier et Idenburg seraient envoyés à Bucarest donner des conférences sur leurs travaux, et en profiteraient pour tisser des liens avec quelques personnalités roumaines influentes, disposant des relations et des moyens nécessaires au développement d'un bureau universitaire de statistique local⁴⁷¹. Nous n'avons toutefois pas trouvé de traces de l'envoi de pareils « missionnaires du BISU » : comme le reconnaît alors

⁴⁶⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »), DE REYNOLD Gonzague, « Rapport du Professeur G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la Vingtième Session plénière de la Commission », Genève, 10/08/1938, p. 31. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 53-54. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 59.1938, IICI, [BONNET Henri], « Comité exécutif (Paris, 25-26 avril 1938). Projet de réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire », [avril 1938], p. 2. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/5, IICI, « Rapport sur la Réunion de la Commission consultative du Bureau International de Statistique Universitaire », Paris, 3-4 novembre 1938 (« Rapport définitif »), p. 2.

⁴⁶⁶ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2, LAJTI István, Paris, 14/10/1937, à SALAT Rudi, Fribourg, p. 1.

⁴⁶⁷ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut, Item 46.1937, [BONNET Henri], « Comité exécutif, Paris, les 20 – 22 décembre 1937. Chômage des intellectuels. Constitution du Comité consultatif », [20/12/1937], p. 3.

⁴⁶⁸ *Idem*, p. 1-2.

⁴⁶⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, WILLEMS Jean, Bruxelles, 26/09/1938, à LAJTI István, Paris ; LAJTI István, Paris, 30/09/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; LAJTI István, Paris, 30/09/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; LAJTI István, Paris, 09/11/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; LAJTI István, Paris, 14/11/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 15/11/1938 ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 15/11/1938, à LAJTI István, Paris ; LAJTI István, Paris, 17/11/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 18/11/1938 ; AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4, LAJTI István, Paris, 27/10/1939, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; LAJTI István, Paris, 29/04/1940, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

⁴⁷⁰ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 19.

⁴⁷¹ *Idem*, p. 12, p. 19-20.

Lajti, l'application de cette méthode eût coûté fort cher à un IICI déjà bien désargenté⁴⁷². D'autres tactiques sont envisagées, comme la publication d'un annuaire de statistique (pour susciter l'émulation par la comparaison)⁴⁷³ ou la préparation d'articles de promotion tout faits que revues et journaux n'auraient plus qu'à publier⁴⁷⁴. L'atout maître du BISU reste bien sûr *L'avenir des diplômés*, de son sous-titre *Comment étudier et prévoir les possibilités d'emploi intellectuel*, véritable mode d'emploi pour monter son bureau de statistique universitaire chez soi⁴⁷⁵. Celui-ci ne sera cependant publié que fort tard, et le BISU a à peine le temps de lancer sa campagne de publicité pour l'ouvrage que les armées allemandes se jettent à l'assaut de l'Europe de l'Ouest⁴⁷⁶. « Publié au début de la guerre, ce guide n'eut pas tout l'effet que l'on pouvait espérer et passa relativement inaperçu [...] », commente Jean-Jacques Mayoux, dernier directeur de l'IICI, au lendemain du conflit⁴⁷⁷.

En dépit de l'impulsion donnée par la réunion de sa commission consultative, le Bureau international de Statistique universitaire restera une entreprise fort humble, limitée par le manque de moyens de l'Institut qui l'abrite. « M. Lajti ne peut lui consacrer qu'une partie de son temps et n'a pour l'aider qu'un jeune assistant », note un fonctionnaire du BIT⁴⁷⁸. Au cours de la réunion de la commission, l'intéressé se plaint à plusieurs reprises de son dénuement, et appelle les experts à l'aide⁴⁷⁹. Alfred Rosier finira même par lui prêter un jeune collaborateur du BUS à mi-temps⁴⁸⁰.

La décision prise par le Bureau international de Travail de ne pas investir dans les statistiques de l'emploi intellectuel ne fut donc pas sans conséquences. Sollicité par Castrilli en juin 1937, Fernand Maurette était pourtant disposé à participer à la Commission consultative

⁴⁷² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4006/5B/37330/2051, [SDN, OICI, Comité exécutif], « Procès-verbal de la tenue (sic) à Paris, le 19 décembre 1938, à 15 h. 30 », [>19/12/1938], p. 22.

⁴⁷³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 22-24.

⁴⁷⁴ *Idem*, p. 31.

⁴⁷⁵ *L'avenir des diplômés*, p. 148.

⁴⁷⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle », LAJTI István, Paris, 16/03/1940, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/03/1940, p. 2. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 03/04/1940, à NIXON James, Genève. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », NIXON James, Genève, 04/11/1939, à LAJTI István, Paris ; LAJTI István, Paris, 02/04/1940, à GUYE Robert, Genève.

⁴⁷⁷ MAYOUX Jean-Jacques, *L'Institut international de Coopération intellectuelle*, p. 147.

⁴⁷⁸ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », LAJTI István, Paris, 18/03/1940, à NIXON James, Genève, 13/11/1938.

⁴⁷⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 4 novembre 1938 », [04/11/1938], p. 2, p. 32-33, p. 53-55.

⁴⁸⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3992/5B/35848/946, KULLMANN Gustave, « Première réunion de la Commission consultative du Bureau International de Statistique Universitaire (Paris 3 – 4 novembre 1938) », 11/11/1938, p. 3. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », BONNET Henri, Paris, 30/06/1939, à ROSIER Alfred, Paris.

du BISU⁴⁸¹, mais une embolie pulmonaire l'emporta le 1^{er} août⁴⁸². Lorsque Henri Bonnet reprend contact avec le BIT, en mars 1938, pour préparer la réunion de la CCBISU⁴⁸³, il se heurte à un certain scepticisme. La section de statistique du Bureau international du Travail se soucie avant tout de limiter son implication et ses frais⁴⁸⁴ et, en interne, ses fonctionnaires avouent leur ignorance complète des travaux existants sur le marché de l'emploi intellectuel⁴⁸⁵. Pierre Waelbroeck, parcourant les vieux dossiers, exhume de la « controverse entre M. Maurette et M. Fuss » ce qu'il juge être la ligne politique du BIT en la matière. Cette ligne politique est la suivante : vu ses multiples engagements, le Bureau n'a pas le personnel suffisant pour « poursuivre une action continue contre le chômage des intellectuels ». Le mieux à faire est donc d'appuyer les initiatives de l'IICI, lequel « a l'avantage sur le Bureau d'avoir des contacts directs avec les milieux intéressés qui peuvent agir sur le terrain national »⁴⁸⁶. Waelbroeck conseille donc d'envoyer un fonctionnaire à la CCBISU, ne fût-ce que pour « montrer que le Bureau ne se désintéresse pas du sujet »⁴⁸⁷. Ce geste servira ultérieurement à satisfaire les appétits du CEGAI⁴⁸⁸ et de la CCTI⁴⁸⁹. Le compte-rendu de la session de mai 1939 de cette dernière conclut : « La Commission a été unanime à considérer que le problème de la collaboration entre l'Institut et le Bureau a été résolu à la satisfaction de tous les intéressés »⁴⁹⁰.

Ironiquement, le fonctionnaire que le BIT mandata finalement à la session de la Commission consultative du BISU, les 3 et 4 novembre 1938, y fit tout sauf de la figuration. Il s'agissait du Suisse Robert Guye⁴⁹¹, membre de la section de statistique du BIT et du Comité

⁴⁸¹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », MAURETTE Fernand, Genève, 08/06/1937, à BONNET Henri, Paris, 09/06/1937.

⁴⁸² CARRUPT Roland, *Marie-Thérèse et Fernand Maurette-Dupuy : une biographie familiale entre la rue d'Ulm et les bords du Léman*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université de Genève, année académique 2020-2021, p. 203.

⁴⁸³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », [BONNET Henri], Paris, 26/03/1938, à TIXIER Adrien, Genève, p. 1-2.

⁴⁸⁴ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », TIXIER Adrien, Genève, 06/06/1938, à BONNET Henri, Paris, 08/06/1938. *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3/1, *Minute Sheets*, TIXIER Adrien, 20/10/1938, à WINANT John.

⁴⁸⁵ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3/1, *Minute Sheets*, TIXIER Adrien, Bruxelles, « Note », 23/03/1938, à BOISNIER Robert ; NIXON James, 15/05/1938, à WINANT John, TIXIER Adrien ; *Minute Sheets*, GUYE Robert, 01/06/1938, à NIXON James.

⁴⁸⁶ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3/1, *Minute Sheets*, WAELEBROECK Pierre, 25/04/1938, à TIXIER Adrien.

⁴⁸⁷ *Idem*.

⁴⁸⁸ *AHBIT, Genève*, ED/1000/55/5/3, SCHMIDT Lucie, « Comité d'Entente des Grandes Associations Internationales. 42ème assemblée générale. Genève, 13-14 juillet 1939. Secrétariat de la Société des Nations » [Rapport de la déléguée du BIT], octobre 1939, p. 4.

⁴⁸⁹ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/8/2, BIT, CA, « 2ème question à l'ordre du jour. Compte rendu de la réunion de la Commission consultative des travailleurs intellectuels. Genève, 6 juin 1939 », Genève, 23/05/1939, p. 7.

⁴⁹⁰ *Idem*, p. 6.

⁴⁹¹ Robert Guye, de nationalité suisse, né en 1898, fut membre de la section de statistique du BIT de 1921 à 1941. Entre les deux guerres, il participa au mouvement européen « Union Jeune Europe ». DEHAN Xavier, « *Jeune Europe : des États-Unis d'Europe à l'Europe allemande (1930-1940)* » in DUMOULIN Michel (dir.), *Penser l'Europe à l'aube des Années Trente : quelques contributions belges*, Bruxelles, Nauwelaerts, 1995, p. 152-156. SAUNIER Pierre-Yves, « Borderline Work: ILO Explorations onto the Housing Scene until 1940 » in RODRIGUEZ Garcia Magaly, VAN DAELE Jasmien, VAN GOETHEM Geert, VAN DER LINDEN M. (éd.), *ILO Histories*, p. 204.

d'experts-statisticiens de la SDN⁴⁹². À rebours de l'avis des autres membres de la CCBISU, Guye milita pour des recensements basés sur les « professions intéressant les diplômés », et non sur un croisement entre secteur économique et situation professionnelle (recensement néerlandais de 1930) ou sur de larges « groupes de professions » (recensement belge de 1937). Son argument était qu'un tel niveau de précision (la profession individuelle), inconcevable pour un dénombrement intégral de la population active, était possible pour un objet de plus faible amplitude, tels que les diplômés de l'enseignement supérieur. Il parvint à faire triompher son point de vue⁴⁹³ et accepta de préparer un rapport sur la « standardisation des statistiques des professions intellectuelles »⁴⁹⁴.

Le retard s'accumulant à la section de statistique du BIT⁴⁹⁵, Guye n'envoya une première version de ce rapport que le 30 janvier 1940⁴⁹⁶. Dans celle-ci, il propose un avant-projet de « liste minimum standard des professions intellectuelles »⁴⁹⁷, fondée sur les classifications professionnelles nationales et internationales existantes⁴⁹⁸. Cet avant-projet servirait de point de départ aux délibérations d'un futur « comité d'experts statisticiens » convoqué par la CCBISU⁴⁹⁹. « Ce problème résolu, l'étude du marché de l'emploi intellectuel aura fait un pas décisif en avant », se réjouit Lajti le... 25 avril 1940⁵⁰⁰. Sans doute éclipsé par la guerre, le projet sera rendu caduc en 1947, lorsque la Conférence internationale des statisticiens du travail adoptera une classification générale des professions, élevée au rang de

⁴⁹² Le Comité d'experts-statisticiens de la Société des Nations avait été instauré en janvier 1931 pour favoriser l'harmonisation internationale des statistiques économiques. À partir de 1936, il travailla notamment sur la nomenclature des professions et sur les classements de la population active. HUBER Michel, « Le comité d'experts statisticiens de la Société des Nations (1931-1939) » in *Revue de l'Institut international de Statistique*, vol. 7, n°2-3 (1939), p. 117-137.

⁴⁹³ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Matin », [03/11/1938], p. 18-20, p. 23-31, p. 37-43, p. 56-59 ; « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 1-2, p. 10-12.

⁴⁹⁴ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/4, LAJTI István, Paris, 22/12/1940, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 31/12/1938, p. 1.

⁴⁹⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel », LAJTI István, Paris, 25/03/1939, à NIXON James, Genève ; LAJTI István, Paris, 04/10/1939, à NIXON James, Genève.

⁴⁹⁶ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », NIXON James, Genève, 30/01/1940, à LAJTI István, Paris. Lajti lui reproche d'ailleurs sa lenteur. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », LAJTI István, Paris, 15/02/1939, à GUYE Robert, Genève.

⁴⁹⁷ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle », GUYE Robert, « Classification des diplômés de l'enseignement supérieur d'après leurs activités professionnelles. Projet de standardisation internationale », février 1940, p. 4.

⁴⁹⁸ *Idem*, p. 5-9.

⁴⁹⁹ Cette « réunion d'experts », prévue pour le printemps 1940, aurait dû rassembler Rosier, Idenburg, Willems, Brüscheweiler, Jerneman et Sandor Dobrovits, le président de l'Office central royal hongrois de Statistique. « Activité de l'organisation. Récentes réunions d'experts. Xe réunion des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 8, n°93-94 (octobre-novembre 1938), p. 490. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles », LAJTI István, Paris, 05/02/1940, à NIXON James. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle », LAJTI István, Paris, 16/03/1940, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/03/1940.

⁵⁰⁰ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », LAJTI István, Paris, 25/04/1940, à SALAT Rudi, Washington.

nomenclature internationale en 1950⁵⁰¹. Il n'empêche que Robert Guye avait ainsi relevé le défi devant lequel tous ses collègues du BIT avaient reculé.

Que retenir, *in fine*, de ces cinq années de doutes ? Premièrement, la naissance pénible du Bureau international de Statistique universitaire montre à quel point l'histoire des institutions internationales ne peut être réduite aux intentions ou aux actes de leurs directeurs et organes de direction. L'abondance du matériau archivistique autorise une approche presque microscopique, qui seule peut rendre justice à la déroutante complexité du processus de décision. Les fonctionnaires des institutions internationales agissent avec une grande autonomie : ils défendent leurs idées et intérêts, élaborent entre eux des stratégies et utilisent les conférences internationales, les organes directeurs et les comités consultatifs comme instances de dialogue et de négociation entre institutions. D'autre part, cette approche a permis à nouveau de mettre en lumière la pertinence de la perspective transnationale : le désordre décisionnel est aggravé par les démarches d'acteurs extérieurs comme Alfred Rosier, Rudi Salat, Édouard Herriot ou James Shotwell. À l'inverse, l'amitié entre Fernand Maurette et Henri Bonnet catalyse la décision. Ces péripéties aboutiront finalement un arrangement institutionnel dont personne ne voulait au départ.

Deuxièmement, nous constatons que la compétence sur le chômage intellectuel et ses statistiques, hier encore pomme de discorde entre le BIT et l'IICI, s'est muée dans la seconde moitié des années 1930 en patate chaude dont les fonctionnaires des deux institutions internationales veulent se débarrasser. Outre la mauvaise santé financière de ces deux institutions, leurs fonctionnaires ont ou prennent conscience des obstacles à la quantification du phénomène étudié et de la difficulté de mettre sur pied un réseau transnational de bureaux universitaires de statistique. Surtout, le choix final du BIT de renoncer à sa compétence de fait, au moment même où tous les regards se tournent vers lui, a tout d'un choix politique. Ce choix s'ancre dans sa conception alternative du chômage des intellectuels : engendré par la crise, celui-ci ne pourrait être vraiment résorbé qu'en relevant l'économie dans son ensemble et en créant des emplois intellectuels par et pour la relance de la consommation. Dès lors, les bureaux universitaires de statistique et les remèdes « statiques » au service desquels ces bureaux ont été fondés (sélection, orientation, placement) ne constituent que des palliatifs. Cette conception alternative, cependant, sera progressivement remise en question même par les alliés du BIT, comme nous allons le voir à présent.

⁵⁰¹ KEVONIAN Dzovinar, « La légitimation par l'expertise : le Bureau international du Travail et la statistique internationale » in *Les cahiers Irice*, vol. 2, 2008/2, p. 99.

3. L'alternative en perte de vitesse

L'interprétation du chômage des intellectuels que propose le Bureau international du Travail et les remèdes qu'il en déduit ne faisaient pas l'unanimité durant l'Entre-deux-guerres : cela, les quatre premiers chapitres l'ont amplement démontré. Cependant, les prises de position d'une organisation internationale aussi autorisée que le BIT ne pouvaient être simplement ignorées ; du moins, pas tant que cette organisation se penchait activement sur cette question. L'abandon progressif de la compétence à l'IICI, jointe à l'évolution du contexte politique et social, sonnera bientôt le glas de la « thérapie alternative ».

3.1. Kotschnig et Dubois face aux thèses du BIT

Ainsi que nous l'avons vu dans le Chapitre IV, les travaux de Walter Kotschnig sur le chômage des intellectuels bénéficièrent grandement, à leurs débuts, de l'aide et des conseils du BIT. Il n'est donc pas surprenant que l'Autrichien se soit dès le départ confronté à l'hypothèse d'une cause économique aux malheurs des diplômés. Le questionnaire qu'il envoie en octobre 1932 sollicite déjà l'avis de ses correspondants sur cette alternative : « Surproduction due à l'université ou diminution des demandes »⁵⁰² ? Rapidement, Kotschnig penche en faveur de la première option (sans toutefois absoudre complètement la crise ou la rationalisation⁵⁰³). « Ainsi il semble que, déjà en 1929, sous le signe de la 'prospérité' le nombre de ceux qui se préparaient à des emplois intellectuels, était beaucoup trop élevé », avance-t-il en 1934 ; « Même si la 'prospérité' avait prévalu ou si elle devait revenir, il resterait encore trop de candidats à certaines professions »⁵⁰⁴.

En avril 1935, Kotschnig défend son point de vue devant le Comité des Organisations internationales d'Étudiants. Son rapport *Éducation dirigée* confronte explicitement la thèse de la « 'sous-consommation' »⁵⁰⁵ et celle de la « 'surproduction' »⁵⁰⁶. Kotschnig soutient cette dernière à sa manière, éclectique : les estimations chiffrées de Schairer et d'Idenburg sur les « besoins de remplacement »⁵⁰⁷ voisinent les pourcentages de diplômés placés par promotion

⁵⁰² *AHBIT, Genève, D/600/572/31*, KOTSCHNIG Walter, « Une enquête internationale : Le surpeuplement des Universités, ses causes, ses conséquences et les diverses mesures prises propres à résoudre ce problème », novembre 1932, p. 5.

⁵⁰³ EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 11-12. KOTSCHNIG Walter, « Annexe I. Le surpeuplement des universités et le chômage des intellectuels » in *Idem*, p. 31.

⁵⁰⁴ *AHBIT, Genève, D/600/572/37*, KOTSCHNIG Walter, « Plan du rapport sur l'enquête concernant le surpeuplement des institutions d'enseignement supérieur & Le chômage des intellectuels », [09/1934], p. 7.

⁵⁰⁵ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 12.

⁵⁰⁶ *Idem*, p. 14.

⁵⁰⁷ *Idem*, p. 14-16.

au Japon⁵⁰⁸. Il écrit même : « Lorsqu'on apprend que, durant ces mêmes cinq années, le nombre des étudiants en médecine de nationalité française a passé de 7.336 à 10.242 (en 1933: 10.242), soit une augmentation de 39,6%, on n'a pas besoin d'autre explication pour comprendre que les jeunes docteurs, en France, ont de moins en moins de chances de se faire une situation »⁵⁰⁹. À l'inverse, si le représentant de l'EUI salue les travaux de secours du New Deal, il note que ceux-ci « ne pourront pas remédier substantiellement, ou en quelque sorte d'une façon permanente, aux besoins des jeunes diplômés en chômage »⁵¹⁰.

Unemployment in the Learned Professions reprend cette ambition d'arbitrage entre les deux hypothèses⁵¹¹ et ces sources hétéroclites. Aux travaux de Schairer & Sikorski s'ajoutent à présent le rapport de la Commissie-Limburg et l'enquête de Wicksell & Jerneman, employant tous le « procédé de Kiel » et indiquant une claire surproduction en diplômés⁵¹². Est-ce si simple ? Comparé à *Éducation dirigée*, Kotschnig se montre beaucoup plus réservé vis-à-vis de ces estimations de la demande future⁵¹³ :

« Where provision is made for additional demand due to expansion, the estimates are usually extremely conservative, notwithstanding the fact that during the first three decades of this century roughly twice as many people were absorbed in intellectual work as might have been assumed on the basis of the estimated demand due to death and retirement. While we may have entered on a period of comparative stagnation, there are yet sufficient indications that the additional demand for highly trained graduates will be greater than was anticipated during the worst days of the depression. »⁵¹⁴

Son diagnostic final est nuancé : le chômage des intellectuels a selon lui été dans un premier temps engendré par la crise et la sous-consommation chronique ; mais ce chômage persiste à présent parce que les universités produisent trop de parchemin⁵¹⁵. Kotschnig qualifie l'offre en diplômés d'inélastique : elle ne s'adapte que très lentement à la demande, en raison des facteurs non-économiques qui expliquent sa croissance (recherche de la sécurité de l'emploi, de la distinction sociale, etc.⁵¹⁶). C'est pour cette raison que l'*educational and occupational planning* lui paraît nécessaire.

Vu les remerciements que son auteur adresse à Maurette, Fuss et Tait (« whose advice and criticism have been invaluable »)⁵¹⁷, on ne pouvait s'attendre à ce qu'*Unemployment in the Learned Professions* s'écarte complètement des positions du Bureau international du Travail. Il

⁵⁰⁸ *Idem*, p. 16.

⁵⁰⁹ *Idem*, p. 15.

⁵¹⁰ *Idem*, p. 28.

⁵¹¹ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 2, p. 106-107.

⁵¹² *Idem*, p. 119, p. 126, p. 138.

⁵¹³ *Idem*, p. 119, p. 139, p. 165, p. 290.

⁵¹⁴ *Idem*, p. 198.

⁵¹⁵ *Idem*, p. 169.

⁵¹⁶ *Idem*, p. 163-164.

⁵¹⁷ *Idem*, p. VII.

en va de même en ce qui concerne les remèdes au chômage intellectuel. L'attitude de Kotschnig à l'égard du « special relief work » est à présent bien plus positive⁵¹⁸. De même, il soutient les stages et la prolongation de la scolarité obligatoire⁵¹⁹, et célèbre la vaste expansion des services publics que le New Deal a apportée aux États-Unis. Cette expansion se justifierait à la fois par la « growing complexity of American life in all its aspects », par le droit de chaque citoyen à « a minimum of social and economic security »⁵²⁰ et... par la surproduction en diplômés. Puisque le chômage des intellectuels est engendré non seulement par une crise temporaire, mais aussi par l'augmentation structurelle du nombre d'étudiants, alors les travaux de secours doivent devenir permanents⁵²¹. Kotschnig établit en outre une distinction entre la demande du marché, d'une part, et d'autre part les besoins objectifs (mais qui les objective ?) de la population, besoins qu'il subdivise entre la « potential demand » (la population a besoin de services intellectuels, mais l'ignore, et doit donc être éduquée à ces besoins)⁵²² et l'« extra-marginal demand » (la population a conscience de ces besoins mais n'a pas le pouvoir d'achat suffisant pour y accéder)⁵²³. Tant que ces deux sources de demande additionnelle n'auront pas été tariées grâce aux coopératives, aux mutualités ou aux pouvoirs publics, il ne sera pas vraiment possible de parler de surproduction en diplômés⁵²⁴. Pour cette raison, Kotschnig estime nécessaire – et sur ce point, on serait tenté de voir la griffe de Fuss – de vaincre la résistance des organisations professionnelles, en particulier celles des médecins. L'auteur pointe du doigt leur refus de toute forme de « socialized medicine », alors que l'assurance-maladie pourrait, selon lui, mettre les services médicaux à la portée des moins fortunés et ainsi stimuler la demande⁵²⁵.

Le positionnement de Marc Dubois par rapport aux discours du Bureau international du Travail est comparable à celui de Walter Kotschnig. D'une part, l'abbé Dubois s'élève explicitement contre l'idée d'un chômage indivisible : le chômage des intellectuels nécessite une méthode d'étude et des remèdes propres⁵²⁶. Il impute particulièrement l'augmentation du

⁵¹⁸ *Idem*, p. 222.

⁵¹⁹ *Idem*, p. 216-221.

⁵²⁰ *Idem*, p. 222.

⁵²¹ *Idem*, p. 223.

⁵²² *Idem*, p. 167, p. 268.

⁵²³ *Idem*, p. 270-271.

⁵²⁴ *Idem*, p. 153.

⁵²⁵ *Idem*, p. 151.

⁵²⁶ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 4, p. 6.

nombre d'étudiants à la gratuité de l'enseignement secondaire, ainsi qu'à sa trop grande mansuétude envers les « inaptes » auxquels « la nature »⁵²⁷ a réservé un autre destin⁵²⁸ :

« L'un des maîtres de l'université me disait un jour qu'il a longtemps observé la jeunesse scolaire, et que quelque fût (sic) l'augmentation du nombre des étudiants, celui des étudiants distingués était resté sensiblement le même au cours d'un demi-siècle. J'ai cueilli ce jugement. Je le soumetts à l'estimation, ou plutôt non, à l'évaluation statistique, aux expertises de ceux qui penseraient autrement ; j'en connais. »⁵²⁹

Dubois souscrit donc aux mesures d'orientation et de barrage visant à éloigner ces élèves « inaptes » des portes de l'université⁵³⁰. Toutefois, il ne s'arrête pas là. Il incrimine aussi la crise⁵³¹ et applaudit les travaux de secours, Henri Fuss (« une personnalité influente », note-t-il) lui ayant assuré que les diplômés auraient leur part⁵³². L'abbé Dubois prône en outre la multiplication des bourses de recherche, la scission des classes surpeuplées dans les écoles et la création des « instruments collectifs de travail intellectuel »⁵³³, pour ne citer que quelques exemples de solutions qui n'auraient pas déplu à Fuss⁵³⁴. Il appelle en outre à une « élévation culturelle du peuple »⁵³⁵, « le monde ayant souffert d'une trop grande séparation des classes manuelles et intellectuelles, la première y ayant subi un détriment spirituel, la seconde y ayant risqué son sens de la vie collective »⁵³⁶. À cet égard, l'abbé Dubois nourrit beaucoup d'espoir dans le développement des loisirs ouvriers : « l'aspiration puissante du monde des travailleurs [...] vers l'humanisation de la vie »⁵³⁷ constituerait une source inespérée d'emplois pour les diplômés. Dubois s'intéressait beaucoup à cette question des loisirs ouvriers. Il se pencha sur la question, en étroite collaboration avec les fonctionnaires du BIT⁵³⁸, et tira de ces travaux un deuxième ouvrage, publié dans la foulée de *Que deviendront les étudiants ?* et intitulé : *L'Aspiration Ouvrière vers la Culture et les Loisirs des Travailleurs*⁵³⁹. Que les deux questions aient été traitées dans deux livres distincts ne découle pas du seul souci de cohérence. Fernand

⁵²⁷ *Idem*, p. 61.

⁵²⁸ *Idem*, p. 61-62, p. 67-69.

⁵²⁹ *Idem*, p. 67.

⁵³⁰ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 61. IDEM, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 40-42.

⁵³¹ IDEM, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 34-35.

⁵³² IDEM, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 10.

⁵³³ AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/2, CEGAI, DUBOIS Marc, « Note concernant les remèdes qu'il conviendrait d'apporter au non emploi des jeunes diplômés, présentée à l'Assemblée plénière du Comité d'Entente des 21 et 22 février 1936 », 20/02/1936, p. 2.

⁵³⁴ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 119.

⁵³⁵ *Idem*, p. 80.

⁵³⁶ AHBIT, Genève, ED/1000/55/5/2, CEGAI, DUBOIS Marc, « Note concernant les remèdes qu'il conviendrait d'apporter au non emploi des jeunes diplômés, présentée à l'Assemblée plénière du Comité d'Entente des 21 et 22 février 1936 », 20/02/1936, p. 4.

⁵³⁷ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4053/5C/1175/699/Jacket5, DUBOIS Marc, « L'aspiration ouvrière vers la culture et les loisirs ouvriers », 13/04/1937, p. 2.

⁵³⁸ AHBIT, Genève, ED/1000/55/11, *Minute Sheets*, MÉQUET G. M., 24/02/1937, à JOHNSTON George.

⁵³⁹ DUBOIS Marc, *L'Aspiration Ouvrière vers la Culture et les Loisirs des Travailleurs*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937.

Maurette, qui avait assisté à la réunion du CEGAI des 20 et 21 novembre 1936, écrit à ce propos dans son rapport à la direction du BIT :

« J'ai été d'accord avec un certain nombre de participants au Comité d'entente, et principalement avec son président, Monseigneur Beaupin, qui nous connaît bien, et qui connaît bien les ouvriers et qui a le sens politique, pour indiquer qu'il serait imprudent et inopportun de mêler les deux questions : en effet, les travailleurs sont très préoccupés qu'on ne leur impose pas des loisirs sur mesure, et il y aurait peut-être chez les travailleurs manuels un sentiment d'inquiétude et de mauvaise volonté s'ils s'apercevaient que l'on songe à donner du travail à des intellectuels dans le domaine des loisirs ouvriers. Il y a là des questions assez délicates. Il a été entendu qu'elles seraient traitées l'une et l'autre séparément. »⁵⁴⁰

L'analyse des textes de Walter Kotschnig et de Marc Dubois montre qu'il n'existe pas en soi d'opposition irréductible entre la thèse de la « sous-consommation » et la thèse de la « surproduction », entre les « remèdes dynamiques » que prône le BIT et les « mesures de barrage » que prônent la plupart des experts. Il est loisible à l'ancien secrétaire général de l'EUI et au rapporteur du CEGAI de combiner les deux. Comme l'écrit le dominicain à l'adresse des « hommes de bien » : « Adapter la formation de l'adolescent moderne aux exigences de la vie des professions ; répartir les diplômes d'une manière rationnelle dans le champ des emplois existants ; créer, dans toute la mesure du possible, des emplois nouveaux : voilà la grande tâche qui s'offre à nous »⁵⁴¹. Mais si *Que deviendront les étudiants* et *Unemployment in the Learned Professions* paraissent en 1937, leurs manuscrits ont pour l'essentiel été rédigés en 1936, voire plus tôt. Or ces années 1936 et 1937 constituent un tournant dans les discours de l'Institut international de Coopération intellectuelle, désormais en charge du chômage des intellectuels.

3.2. L'évolution politique de l'ICI

3.2.1. Un « remède à long terme » : la réforme de l'enseignement secondaire

Avant 1936, lorsque Henri Bonnet prenait la parole ou la plume pour évoquer les remèdes au chômage des intellectuels, il adoptait en général le point de vue de son ami Maurette, compétent en cette matière dans les deux sens de cet adjectif. Il défendait donc la « création de travail intellectuel »⁵⁴², la diminution du temps de travail ou la prolongation de la

⁵⁴⁰ *AHBIT*, Genève, ED/1000/55/11, MAURETTE Fernand, 02/12/1936, à BUTLER Harold.

⁵⁴¹ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 111.

⁵⁴² *AHBIT*, Genève, ED/1000/55/11, CEGAI, « Procès-verbal de l'Assemblée Plénière des 6 et 7 juillet 1936. Trente-sixième Session », 29/09/1936, p. 34.

scolarité⁵⁴³. Cependant, les 10 et 11 avril 1935, l'Entraide universitaire internationale fit adopter par le COIE une résolution en faveur d'un nouveau remède au chômage intellectuel : la réforme de l'enseignement secondaire. Cette réforme devrait conduire ledit niveau d'enseignement à apporter à chacun « la culture générale indispensable à une vie humaine », tout en assurant l'orientation scolaire et professionnelle des élèves, de façon à les détourner des portes des universités⁵⁴⁴. Une telle proposition ne déplaisait pas à Fernand Maurette, au contraire. Constatant que « tous les travailleurs veulent participer aux acquisitions des Sciences, des Lettres et des Arts »⁵⁴⁵, Maurette plaidait lui aussi, devant le COIE, en faveur de l'augmentation de la part des cours généraux dans l'enseignement technique et professionnel (mesure qui permettrait de susciter des postes d'enseignants pour les chômeurs intellectuels⁵⁴⁶), ainsi que de la création de « larges couloirs »⁵⁴⁷ pour permettre aux élèves de passer aisément d'une filière à l'autre durant leur parcours scolaire. Les rapports contemporains du BIT sur le chômage des intellectuels allaient dans le même sens⁵⁴⁸. On y retrouve l'idée, chère à Fuss et aux autres fonctionnaires du BIT, que la rareté de l'enseignement de haute culture explique son attrait. Comme l'expose Kotschnig, grâce à ces réformes, « the difference in the social standing of the college or university graduate on the one hand and of the graduate of a secondary school on the other will diminish substantially »⁵⁴⁹.

Ces espoirs de transformation de l'enseignement secondaire doivent être mis en lien avec le mouvement contemporain en faveur de « l'école unique », en France. En présentant Alfred Rosier au Chapitre III, nous avons déjà mentionné brièvement ce courant qui plonge ses racines dans la Première Guerre mondiale et triomphe durant le passage du radical Jean Zay au ministère de l'Éducation nationale (1936-1939). Initialement, l'école unique était conçue comme un projet de rationalisation de la société par l'école : le meilleur de chaque Français

⁵⁴³ *Ibidem.* UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/8793/2051, OCI, Comité exécutif, « Onzième Session. Procès-verbal provisoire de la troisième séance (privée) tenue à Paris le 20 décembre 1933 », Genève, 01/02/1934, p. 11.

⁵⁴⁴ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 329, p. 398. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], [KOTSCHNIG Walter], « Propositions soumises par l'Entraide universitaire internationale à la Xème Réunion des Représentants des Grandes Organisations internationales d'Étudiants », Genève, 10/04/1935, p. 3.

⁵⁴⁵ « Activité de l'organisation. Xe réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 129.

⁵⁴⁶ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, MAURETTE Fernand, Genève, 07/02/1936, à BONNET Henri, Paris, p. 5.

⁵⁴⁷ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10], « Dixième session du Comité des Organisations internationales d'étudiants, Genève, 10-11 avril 1935. Compte rendu de la deuxième séance tenue le mercredi, 10 avril 1935, à 15 heures 15. Le chômage des jeunes diplômés des universités (suite) », p. 13.

⁵⁴⁸ *AHBIT, Genève*, non-classé, CCTI, [EASTMAN Mack], « IVème Session. Genève, 6-7 novembre 1933. 2me Question à l'Ordre du Jour. Le Recrutement et le Placement des Travailleurs intellectuels », [<06/11/1933], p. 331.

⁵⁴⁹ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 333.

serait obtenu par une « 'juste sélection' », fondée sur les seules capacités⁵⁵⁰. Toutefois, au cours des années 1930, elle prit un tonalité plus égalitaire, séduisant la CGT et le PCF par ses promesses d'élévation culturelle des « masses »⁵⁵¹. Les pédagogues de cette époque, même les plus engagés en faveur de l'émancipation des classes populaires, sous-estimaient le rôle des facteurs sociaux dans la réussite et l'orientation des élèves : il faut attendre les années 1960 et les travaux de Bourdieu & Passeron pour qu'ils prennent conscience du rôle intrinsèque de l'école – fût-elle unique – dans la reproduction des inégalités sociales⁵⁵².

D'autre part, les partisans de ces réformes étaient favorables à l'introduction dans l'enseignement général de cours de travail manuel, dans l'espoir de rapprocher intellectuels et ouvriers⁵⁵³. Zay expérimenta ce « manualisme » dans le cadre des classes de sixième commune qu'il instaura en 1937 à titre d'essai⁵⁵⁴. Enfin, pour comprendre le mouvement de l'école unique, il faut prendre en compte la foi de certains de ses adeptes en l'égalité des différentes filières et professions, que le rapprochement attendu des conditions de vie des travailleurs manuels et intellectuels ne manquerait pas de consolider⁵⁵⁵. Pour ces diverses raisons, les réformateurs de l'enseignement secondaire français de cette époque ne concevaient pas l'école unique comme devant conduire à une augmentation du nombre d'élèves dans l'enseignement supérieur. La prolongation de la scolarité obligatoire, la gratuité de l'enseignement secondaire, le renforcement de la culture générale dans l'enseignement technique, l'orientation professionnelle et les « passerelles » entre filières devaient assurer l'égalité des chances, une répartition rationnelle des talents, un minimum de culture commune à tous les citoyens ; mais pas un accès accru aux professions intellectuelles⁵⁵⁶.

L'Institut international de Coopération intellectuelle s'intéressait naturellement à ces projets⁵⁵⁷ et saluait les réformes de Jean Zay – réformes qui, à en croire le mensuel de l'Institut, ne tendent pas à « instituer un mandarinat intellectuel ni à restreindre artificiellement l'accès à

⁵⁵⁰ CHAPOULIE Jean-Michel, « Entre le lycée d'élite et le lycée de masse », p. 148-149. GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité*, p. 270-272, p. 356-361. MATASCI Damiano, « L'éducation, terrain d'action internationale », p. 47. ROCHE Pierre, « Démocratisation de l'enseignement et orientation au XXe siècle » in *Spirale*, 1996, n°18, p. 67.

⁵⁵¹ GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité*, p. 312-315, p. 338-339. ROCHE Pierre, « Démocratisation de l'enseignement et orientation au XXe siècle », p. 71-93.

⁵⁵² GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité*, p. 390-391. CHAPOULIE Jean-Michel, « Entre le lycée d'élite et le lycée de masse », p. 156. IDEM, « Les nouveaux spécialistes des sciences sociales comme 'experts' de la politique scolaire en France (1945-1962) » in *Genèses*, n°64, 2006/3, p. 137-139.

⁵⁵³ HOCQUARD Dominique, « La science sociale leplaysienne... », p. 121-123.

⁵⁵⁴ PROST Antoine, *Du changement dans l'école*, p. 33.

⁵⁵⁵ GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité*, p. 308, p. 312-313, p. 365, p. 372-373, p. 381-382. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 101.

⁵⁵⁶ CHAPOULIE Jean-Michel, « Entre le lycée d'élite et le lycée de masse », p. 146. GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité*, p. 381-382.

⁵⁵⁷ « Activité de l'organisation. L'enseignement secondaire et l'orientation professionnelle. Essais de coordination des divers types d'enseignement en vue de faciliter la sélection et l'orientation des élèves » in *BCI*, vol. 6, n°64-65 (avril-mai 1936), p. 10-11.

la culture » mais « seulement à éviter que la jeunesse intellectuelle ne se trouve désarmée dans la vie »⁵⁵⁸. L'école unique à la française contre le *numerus clausus* à l'allemande, en somme. Et justement, voici que le COIE (avril 1935)⁵⁵⁹ et la CCTI (octobre 1935)⁵⁶⁰ demandent à l'Institut d'entreprendre des recherches sur la réforme de l'enseignement secondaire dans ses rapports avec le chômage intellectuel, tandis que, par sa lettre du 7 février 1936, Maurette indique à Bonnet le rôle crucial que son Institut pourrait jouer « en poussant énergiquement dans la direction d'une réforme de l'enseignement, de l'augmentation de l'enseignement technique, etc. »⁵⁶¹. Il y a là de quoi contenter Herriot sans même vexer Fuss.

Toutefois, Henri Bonnet ira plus loin. À partir de ce moment, dans sa communication avec les organes directeurs de l'Organisation de Coopération intellectuelle, il présentera la réforme de l'enseignement secondaire comme *la* solution durable au problème du chômage des intellectuels⁵⁶². « Ces questions ont, au fond, à leur base un problème universitaire qui peut se situer dans la tendance actuelle de faire passer automatiquement tous les élèves de l'enseignement secondaire dans l'enseignement supérieur », déclare-t-il au Comité exécutif de la CICI le 7 avril 1936 ; « c'est de là que vient l'encombrement des professions libérales »⁵⁶³. Pour Bonnet – et contrairement à Maurette⁵⁶⁴ –, le rapprochement des ordres d'enseignement du second degré doit servir avant tout à la relégation des « élèves les moins qualifiés » vers l'enseignement technique et professionnel⁵⁶⁵. À partir de l'été 1936, avec l'autorisation de la CICI⁵⁶⁶ et avec les encouragements du CEGAI⁵⁶⁷, le directeur de l'IICI entreprend de pousser plus avant son enquête jusque-là officieuse auprès des « éducateurs »⁵⁶⁸.

⁵⁵⁸ « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°78-79 (juin-juillet 1937), p. 284.

⁵⁵⁹ « Conférence des Organisations internationales d'étudiants sur le Chômage de la Jeunesse Universitaire. Exposé de M. F. Maurette, Directeur-Adjoint du Bureau International du Travail » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 329, p. 398.

⁵⁶⁰ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/20081/7836/Jacket2, [CCTI], « Recrutement et placement des travailleurs intellectuels. Résolution III », [>29/10/1935].

⁵⁶¹ *AHBIT, Genève*, U/17/0/01/3, MAURETTE Fernand, Genève, 07/02/1936, à BONNET Henri, Paris, p. 5.

⁵⁶² *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 38.1936, IICI, [BONNET Henri], « Note sur le chômage et le placement des intellectuels », [<30/03/1936], p. 2 ; [IDEM], « Sélection et Orientation des élèves de l'enseignement du second degré », [<30/03/1936], p. 1-2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/25731/1976, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-huitième session plénière*, Genève, 10/08/1936, p. 59-60.

⁵⁶³ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 3ème séance, Mardi 7 avril, à 10 heures », [>07/04/1936], p. 18.

⁵⁶⁴ *Idem*, p. 19.

⁵⁶⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 38.1936, IICI, [BONNET Henri], « Sélection et Orientation des élèves de l'enseignement du second degré », [<30/03/1936], p. 3.

⁵⁶⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/25731/1976, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-huitième session plénière*, Genève, 10/08/1936, p. 60.

⁵⁶⁷ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 118.

⁵⁶⁸ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051, OCI, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 18ème session convoquée à Paris, les 6 et 7 avril 1936. 3ème séance, Mardi 7 avril, à 10 heures », [>07/04/1936], p. 19.

Cette fois, c'est sur le territoire du Bureau international de l'Éducation que le directeur de l'IICI s'aventure. Les deux institutions se disputaient alors la compétence internationale sur l'enseignement et s'entendaient comme chien et chat⁵⁶⁹. Lors de la session de la CICI de juillet 1936, Jean Piaget, le directeur du BIE, s'empressa de rappeler qu'il avait déjà fait une enquête sur l'enseignement du second degré⁵⁷⁰. De fait, la Conférence internationale de l'Instruction publique de juillet 1934 avait abordé cette question, en relation avec la prolongation de la scolarité obligatoire (cf. supra), mais aussi en lien avec la hantise de « l'encombrement des universités »⁵⁷¹. Rita Hofstetter et Anne Monnier ont décrit les débats de cette conférence comme empreints « d'une forme de malthusianisme scolaire »⁵⁷². Dans ses résolutions finales, la Conférence internationale de l'Instruction publique recommandait le perfectionnement des méthodes d'orientation et de sélection des élèves pour garder sous contrôle la population de l'enseignement secondaire général⁵⁷³. Piaget mentionne d'ailleurs devant la CICI la « différenciation des types d'enseignement du second degré » comme un moyen sûr de réduire le nombre d'entrées dans l'enseignement supérieur⁵⁷⁴.

L'IICI, de son côté, rassembla un nouveau panel d'experts, composé cette fois de pédagogues, de médecins, de conseillers d'orientation, de hauts fonctionnaires des départements de l'instruction publique et de représentants d'organisations internationales compétentes comme le BIE⁵⁷⁵. Ce comité d'experts fut placé sous la présidence de Jules Hiernaux, directeur général de l'Université du Travail de Charleroi, président du Conseil supérieur de l'Enseignement technique de Belgique et membre du conseil d'administration du Bureau international de l'Enseignement technique⁵⁷⁶. Ces experts se réunirent pour la première fois au Palais-Royal, à Paris, les 7 et 8 décembre 1936⁵⁷⁷, afin d'établir un plan d'étude. Des rapports qu'ils soumièrent au cours de l'année 1937⁵⁷⁸ et de ses propres recherches sur les

⁵⁶⁹ HOFSTETTER Rita, BOSS Cécile, « Se positionner comme organisation inter-gouvernementale (1929-1939) », p. 137-142.

⁵⁷⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance (publique) tenue à Genève le 13 juillet 1936 à 15 heures », [>13/07/1936], p. 13-14.

⁵⁷¹ *Idem*, p. 13.

⁵⁷² HOFSTETTER Rita, MONNIER Anne, « Prolongation de la scolarité et accès aux filières du secondaire : une cause controversée », p. 248.

⁵⁷³ *Idem*, p. 254-258.

⁵⁷⁴ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance (publique) tenue à Genève le 13 juillet 1936 à 15 heures », [>13/07/1936], p. 17.

⁵⁷⁵ « Introduction » in *La coordination des enseignements du second degré. Enquête internationale*, Paris, IICI, 1938, p. 8.

⁵⁷⁶ MATASCI Damiano, « L'éducation, terrain d'action internationale », p. 40.

⁵⁷⁷ « Activité de l'organisation. La coordination des enseignements du second degré » in *BCI*, vol. 7, n°73-74 (janvier-février 1937), p. 49.

⁵⁷⁸ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 56.

réformes menées ou projetées en divers pays⁵⁷⁹, l'Institut tira un ouvrage collectif, paru l'année suivante et intitulé *La coordination des enseignements du second degré*⁵⁸⁰.

Dans l'introduction de ce livre, Jules Hiernaux plante le décor. L'enseignement secondaire, écrit-il, a longtemps été « un centre de formation d'une élite bourgeoise, destinée à occuper dans la société les postes de direction dans tous les domaines : intellectuel, économique ou technique »⁵⁸¹. Cependant, les progrès technologiques, la complexification de la vie économique et la conquête de l'école par les « masses ouvrières »⁵⁸² ont entrouvert les portes du sanctuaire : pour éviter l'encombrement dont le protégeaient jadis les frais d'inscription, il convient d'imposer une sélection et une orientation fondée sur les « capacités »⁵⁸³ et sur « une documentation sur l'état du marché du travail »⁵⁸⁴. Parmi les experts réunis par l'IICI, certains principes font rapidement consensus : les méthodes d'évaluation et d'orientation existantes (examens, tests psychotechniques, etc.) ne sont pas infaillibles ; elles doivent être accompagnées d'observations tout au long de l'adolescence, impliquant d'éventuelles réorientations durant le parcours ; réorientations qui elles-mêmes nécessitent un rapprochement des programmes des différentes filières⁵⁸⁵.

Toutefois, des différends subsistent entre ces experts⁵⁸⁶. D'une part, les « partisans d'une coordination parfaite »⁵⁸⁷ se heurtent à ceux qui estiment que les ordres d'enseignement doivent rester distincts⁵⁸⁸. « Nous touchons ici à la question, fort controversée, des cours de culture générale dans l'enseignement technique », note Hiernaux⁵⁸⁹ ; les membres du panel se réuniront une nouvelle fois en avril 1939 pour débattre du degré d'alignement de ces cours sur ceux de l'enseignement général⁵⁹⁰. D'autre part, la contribution de Marjan Falski, directeur de la section pédagogique au ministère de l'Instruction publique de Pologne, dénote parmi les articles de *La coordination des enseignements du second degré*. Falski pointe en effet du doigt les facteurs sociaux et matériels qui nuisent aux performances scolaires des élèves issus des familles et

⁵⁷⁹ *Idem*, p. 57.

⁵⁸⁰ *La coordination des enseignements du second degré. Enquête internationale*, Paris, IICI, 1938.

⁵⁸¹ HIERNAUX Jules, « La coordination des enseignements du second degré en fonction de la sélection et de l'orientation progressive. Étude d'ensemble sur les travaux du comité d'experts » in *Idem*, p. 13.

⁵⁸² *Idem*, p. 14.

⁵⁸³ *Idem*, p. 15.

⁵⁸⁴ *Idem*, p. 25.

⁵⁸⁵ *Idem*, p. 25-27, p. 33-35. « Activité de l'organisation. La coordination des enseignements du second degré » in *BCI*, vol. 7, n°73-74 (janvier-février 1937), p. 50. « Activité de l'organisation. La coordination des enseignements du second degré » in *Idem*, vol. 9, n°99-100 (mars-avril 1939), p. 788. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 56.

⁵⁸⁶ *Ibidem*.

⁵⁸⁷ HIERNAUX Jules, « La coordination des enseignements du second degré... », p. 33.

⁵⁸⁸ *Idem*, p. 32.

⁵⁸⁹ *Idem*, p. 33.

⁵⁹⁰ MAYOUX Jean-Jacques, *L'Institut international de Coopération intellectuelle*, p. 153.

écoles les plus pauvres, en particulier dans les campagnes⁵⁹¹. Dans ces conditions, avertit le pédagogue polonais, les éventuelles mesures de sélection et d'orientation visant à « prévenir le chômage des jeunes 'universitaires' »⁵⁹² ne pourraient qu'« agir en faveur des enfants des familles aisées et au désavantage des enfants des classes sociales moins favorisées »⁵⁹³. Toutefois, il reconnaît que la littérature consacrée à l'influence des inégalités sociales sur la réussite scolaire est alors presque inexistante⁵⁹⁴.

3.2.2. Le tournant de 1937

Pour autant, l'IICI n'en abandonne pas encore la ligne tracée par le BIT. Frôlant parfois le paradoxe, il continue de présenter le chômage des intellectuels comme une conséquence de la crise et prône la création d'emplois supplémentaires pour les diplômés⁵⁹⁵. Le rapport de la session de la CICI de juillet 1936 dément que « la question du chômage des intellectuels puisse être séparée du problème du chômage en général », tout en affirmant que « l'encombrement des carrières libérales est une conséquence du surpeuplement des universités »⁵⁹⁶.

C'est au cours de l'année suivante, 1937, que sans disparaître⁵⁹⁷, les références au chômage indivisible et aux grands travaux passent à l'arrière-plan dans les textes de l'IICI. La statistique du marché de l'emploi intellectuel, sur laquelle travaille l'Institut, est au contraire mise en avant comme moyen d'écarter les jeunes gens des professions les plus encombrées⁵⁹⁸.

⁵⁹¹ FALSKI Marjan, « L'influence du milieu social sur le choix et l'orientation de l'élève » in *La coordination des enseignements du second degré. Enquête internationale*, p. 75-78.

⁵⁹² *Idem*, p. 79-80.

⁵⁹³ *Idem*, p. 80.

⁵⁹⁴ *Idem*, p. 76.

⁵⁹⁵ *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 38.1936, IICI, [BONNET Henri], « Note sur le chômage et le placement des intellectuels », [$<30/03/1936$], p. 2. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la Première séance (publique) tenue à Genève, le lundi 13 juillet 1936 à 10 h. 30 », [1936], p. 18. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/27210/27210, BONNET Henri, « Comité exécutif (20^{ème} session) convoqué à Paris les 21 et 22 décembre 1936. Point XIII de l'Ordre du Jour : Le Chômage des intellectuels. Lettre circulaire adressée par l'Institut international de Coopération intellectuelle », [1936], p. 3. *ANF, Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [$>20/02/1937$], p. 13.

⁵⁹⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/25731/1976, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-huitième session plénière*, Genève, 10/08/1936, p. 7.

⁵⁹⁷ « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°73-74 (janvier-février 1937), p. 65-67. « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *Idem*, vol. 7, n°78-79 (juin-juillet 1937), p. 285-286. « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *Idem*, vol. 8, n°87-88 (mars-avril 1938), p. 178-180. CASTRILLI Vincenzo, « L'activité de l'Institut international de coopération intellectuelle en matière du chômage des intellectuels », p. 131. *L'année 1937 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1938, p. 32. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12], COIE, « Douzième Session. Quatrième séance tenue à Genève, le vendredi 29 octobre 1937, à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Professeur Halecki », p. 11.

⁵⁹⁸ CASTRILLI Vincenzo, « L'activité de l'Institut international de coopération intellectuelle en matière du chômage des intellectuels », p. 131. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket6, BONNET Henri, Paris, 04/06/1937, à WICKSELL Sven, Stockholm, p. 1. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier

« L'orientation de la jeunesse studieuse »⁵⁹⁹ et la réforme de l'enseignement secondaire sont désormais présentés comme des remèdes « durables »⁶⁰⁰, « à plus longue échéance »⁶⁰¹. En juillet, devant la Commission internationale de Coopération intellectuelle, Bonnet affirme que le « chômage intellectuel » est « lié, comme l'ont prouvé les travaux du Bureau international du Travail, au chômage en général » ; mais qu'il a aussi « d'autres causes qui tiennent à la transformation rapide des conditions de vie, aux insuffisances d'organisations anciennes »⁶⁰². Au cours de cette session, plusieurs membres de la CICI imputent plutôt ce fléau à l'ambition des petites gens, ambition qui les conduirait à se déraciner et à encombrer les universités⁶⁰³. Julien Cain, pour sa part, salue encore les travaux de secours organisés aux États-Unis et en France, mais ajoute : « Toutefois, les crédits obtenus pour cette œuvre n'ont peut-être pas un caractère durable ». Cain encourage donc plutôt le développement des bureaux universitaires de statistique et la généralisation de l'orientation⁶⁰⁴. Même Georges Rabinovitch et Marc Dubois sont à cette époque contraints d'admettre que la « création de travail intellectuel » n'a pas porté ses fruits, faute d'avoir reçu les moyens nécessaires⁶⁰⁵. Le rapport *L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs* impute ce sous-financement au « manque de compréhension » de l'opinion envers ces dépenses publiques au profit des intellectuels en chômage⁶⁰⁶.

La nouvelle donne se confirme au cours des travaux de la Conférence internationale de l'Enseignement supérieur, organisée à Paris du 26 au 28 juillet 1937 par les soins d'István Lajti⁶⁰⁷. La Section III-A de la Conférence est consacrée à « L'admission à l'Université » : la peur du chômage intellectuel en hante les débats. Certains participants contestent la gravité du phénomène ; mais d'autres, plus nombreux, soulignent que l'augmentation du nombre d'étudiants ne fait qu'aggraver celui-ci et discutent des mérites relatifs des différentes formes

« [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 », BONNET Henri, Paris, 05/05/1937, à SHOTWELL James, New York, p. 2.

⁵⁹⁹ *L'année 1937 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1938, p. 52. « Activité de l'organisation. XIIe session du Comité des représentants des Organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 8, n°85-86 (janvier-février 1938), p. 30-31.

⁶⁰⁰ *L'année 1936 de la Coopération intellectuelle*, Paris, 1937, p. 43.

⁶⁰¹ *Idem*, 1937, p. 5. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/30223/1676, CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session plénière*, Genève, 09/08/1937, p. 56.

⁶⁰² *Idem*, p. 51.

⁶⁰³ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976, CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la troisième séance, tenue à Paris le lundi 13 juillet 1937 à 10 heures », [>13/07/1937], p. 31 ; CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la troisième séance, tenue à Paris le lundi 14 juillet 1937 à 10 heures », [>14/07/1937], p. 33.

⁶⁰⁴ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976, CICI, « Dix-neuvième session. Procès-verbal de la deuxième séance, tenue à Paris le lundi 12 juillet 1937 à 15 heures », 02/12/1937, p. 19-20.

⁶⁰⁵ DUBOIS Marc, « Le chômage des diplômés. Vue générale du problème », p. 44. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/3/8/2, CCTI, « Compte-rendu de la troisième séance. Samedi 29 mai 1937 (matin) », Genève, mai 1937, p. 2.

⁶⁰⁶ BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937. Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*, Genève, BIT, 1937, p. 203.

⁶⁰⁷ « Préparation de la conférence » in *Problèmes d'université*, p. 8, p. 32, p. 35.

de barrages : examen d'entrée, année propédeutique ou concours⁶⁰⁸. Le rapporteur Jules Toutain conclut les discussions en constatant que tous sont au moins d'accord sur le principe d'une restriction de l'accès aux universités⁶⁰⁹.

La Section III-C est quant à elle entièrement consacrée à « L'Avenir des diplômés ». Le professeur Wilhelm Winkler⁶¹⁰ – qui donnera une communication sur l'orientation professionnelle au Congrès de Pax Romana, une semaine plus tard (cf. Chapitre IV) – lui soumet un rapport « sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités »⁶¹¹. Ses remèdes favoris sont l'orientation professionnelle et un numerus clausus « basé sur une sélection par la capacité, comme mesure passagère »⁶¹². Winkler souligne toutefois que ces mesures restent imparfaites et doivent être maniées avec prudence, tout comme les autres barrages⁶¹³. Il place surtout l'emphase sur les bureaux universitaires de statistique : « la seule connaissance du marché par les intéressés apporte un règlement automatique des relations entre l'offre et la demande », assure-t-il⁶¹⁴. En revanche, le professeur Winkler ne fait pas grand cas de la « multiplication des situations universitaires » : en effet, on ne pourrait impunément enfreindre les « lois économiques immuables »⁶¹⁵ ; la population n'acceptera pas de payer l'impôt pour de tels investissements, et les « habitudes de consommation »⁶¹⁶ ne pourront être si aisément modifiées. En outre, « on n'a guère porté un remède au mal si l'affluence vers les universités continue de croître », au contraire⁶¹⁷. Toutefois, la résolution finale de la Section III-C réclame encore – outre une sélection plus sévère et la création de bureaux d'étude du marché de l'emploi – la « création de nouvelles situations pour les diplômés des universités »⁶¹⁸. Une concession à George Zook, qui a rompu une lance en faveur de cette solution durant les débats de la section⁶¹⁹ ?

L'évolution perceptible en 1937 se confirme au cours des années suivantes. Lors de la session de la CICI de juillet 1938, Henri Bonnet évoque à nouveau ce problème du chômage

⁶⁰⁸ TOUTAIN Jules, « Section III A L'admission à l'Université », p. 204-232.

⁶⁰⁹ *Idem*, p. 233.

⁶¹⁰ Jean Willems avait été pressenti par Bonnet pour ce rôle, mais il ne put assister à la Conférence, séjournant alors aux États-Unis pour le compte de la Commission for Relief in Belgium Educational Foundation. AFU, Bruxelles, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle », BONNET Henri, Paris, 04/05/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 19/05/1937 ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 18/05/1937, à BONNET Henri, Paris.

⁶¹¹ WINKLER Wilhelm, « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités », p. 304.

⁶¹² *Idem*, p. 314.

⁶¹³ *Idem*, p. 311-319.

⁶¹⁴ *Idem*, p. 319-320.

⁶¹⁵ *Idem*, p. 324.

⁶¹⁶ *Idem*, p. 325.

⁶¹⁷ *Idem*, p. 326.

⁶¹⁸ « Séance plénière de clôture » in *Problèmes d'université*, p. 393.

⁶¹⁹ « Rapport de M. Winkler sur la lutte contre le chômage des jeunes diplômés des universités. Discussion du rapport », p. 335-336.

intellectuel que le BIT « n'a pu qu'effleurer »⁶²⁰. L'enquête menée par l'Institut en 1935 concluait certes que la meilleure solution était « la création de nouveaux emplois intellectuels » ; mais cette solution « ne peut généralement qu'être partielle. Il a fallu songer à des remèdes plus profonds », qui sont l'orientation, les statistiques du marché de l'emploi intellectuel et la réforme de l'enseignement du second degré⁶²¹. « La question du chômage intellectuel est un problème essentiellement universitaire », souligne le directeur⁶²². La Commission adopte une résolution préparée par Lajti, signalant aux autorités du monde que le meilleur remède à ce fléau est d'établir « un équilibre durable dans la répartition des travailleurs intellectuels », équilibre fondé sur des « études méthodiques sur l'offre et la demande d'emplois intellectuels et sur leur évolution »⁶²³.

Dans l'introduction de *L'avenir des diplômés*, le même Lajti passe en revue les mesures expérimentées au cours des dix années précédentes pour venir à bout du fléau. Travaux de secours, interdiction du travail des femmes, diminution des heures de travail, numerus clausus... autant d'expédients qui firent l'objet de critiques⁶²⁴. En revanche, « tous ceux qui, ces dernières années, ont étudié et discuté le douloureux problème du chômage intellectuel »⁶²⁵ seraient arrivés à la conclusion que l'orientation scolaire et professionnelle constitue « l'unique mesure vraiment efficace », juste et sans contrainte ; elle « mettra la société à l'abri des reproches de ceux qui, malgré tous les conseils avisés, auraient choisi une carrière évidemment encombrée »⁶²⁶. Mais pour ce faire, il faut pouvoir prédire à moyen terme l'évolution de la demande en diplômés, une mission dévolue aux bureaux universitaires de statistique et à leur organe faitier, le BISU⁶²⁷.

István Lajti fait donc explicitement le lien entre le développement des bureaux universitaires de statistique et la crainte de surproduction en diplômés, que l'orientation aurait pour tâche de juguler. Toutefois, pour l'historien Alain Chatriot, ces bureaux ne sont pas

⁶²⁰ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »), DE REYNOLD Gonzague, « Rapport du Professeur G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la Vingtième Session plénière de la Commission », Genève, 10/08/1938, p. 31.

⁶²¹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/35113/1976, « Procès-verbal de la Quatrième séance, tenue à Genève, le 12 juillet 1938, à 15h », [>12/07/1938], p. 31.

⁶²² UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »), DE REYNOLD Gonzague, « Rapport du Professeur G. de Reynold (rapporteur) sur les Travaux de la Vingtième Session plénière de la Commission », Genève, 10/08/1938, p. 25.

⁶²³ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », [LAJTI István], « Résolution 5 adoptée par la Commission internationale de coopération intellectuelle à sa séance du 16 juillet 1938. Chômage des jeunes diplômés », [16/07/1938].

⁶²⁴ *L'avenir des diplômés*, p. 10-11.

⁶²⁵ *Idem*, p. 5.

⁶²⁶ *Idem*, p. 11.

⁶²⁷ *Idem*, p. 14.

seulement la conséquence de cette conception « statique » du chômage des intellectuels : ils en sont aussi la cause.

3.3. Le déclin du « chômage des intellectuels » ?

Dans ses travaux sur la Confédération des Travailleurs intellectuels, Alain Chatriot a avancé l'hypothèse suivante. Dans un premier temps, le thème du chômage intellectuel aurait été surtout porté, en France, par la CTI, dans une logique de protection des intellectuels au sens large (y compris ceux qui n'ont pas besoin de diplôme pour exercer leur profession, comme les écrivains, les artistes, etc.). Cette protection passait principalement par l'organisation de caisses de chômage et de travaux de secours, financés par la solidarité entre travailleurs intellectuels et par le soutien des pouvoirs publics. Les œuvres de l'Entraide des Travailleurs intellectuels de Paul Grunebaum-Ballin, que nous avons abordées plus tôt dans ce chapitre, en constituent un exemple. Cette conception aurait cependant été bousculée par l'essor du Bureau universitaire de Statistique : Alfred Rosier et ses travaux de statistique des étudiants et des diplômés auraient conduit à une reformulation du « chômage intellectuel » engendré par la crise en « chômage des jeunes diplômés » engendré par la pléthore⁶²⁸. À partir de 1937 en particulier, les travaux académiques et les rapports officiels adoptant ce nouvel angle d'approche se multiplièrent en France, statistiques du BUS à l'appui⁶²⁹. Cyprien Tasset va même plus loin : le développement de ces statistiques aurait eu pour conséquence « l'affaiblissement du projet d'une organisation mutualiste des travailleurs intellectuels porté par la CTI »⁶³⁰ ; et ce, « au profit de l'ajustement des flux de l'enseignement supérieur aux 'débouchés' professionnels disponibles »⁶³¹.

Plusieurs objections peuvent être présentées à ces hypothèses. Premièrement, nous l'avons vu, Alfred Rosier ne se contente pas de prôner l'orientation et la sélection : comme Kotschnig, comme Dubois, comme le BIT lui-même, il conçoit les « remèdes statiques » et les « remèdes dynamiques » comme complémentaires. Ensuite, on ne peut être d'accord avec Chatriot lorsqu'il tire argument des travaux et débats dans l'orbite de l'Organisation de Coopération intellectuelle pour attester de l'influence de la nouvelle conception promue par le BUS⁶³². Il est vrai que l'expression « chômage des diplômés »⁶³³ prolifère dans le discours de

⁶²⁸ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 120, p. 122.

⁶²⁹ *Idem*, p. 122-126.

⁶³⁰ TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires*, p. 60.

⁶³¹ *Idem*, p. 61.

⁶³² CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 122, p. 126-127.

⁶³³ « Documents. Résolutions adoptées par la C.I.C.I. à sa séance du 16 juillet 1938 » in *BCI*, vol. 8, n°91-92 (juillet-août-septembre 1938), p. 44. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3986/5B/948/942/Jacket3, BONNET Henri, Paris, 05/03/1935, à Ministère des Finances, Section des Recherches économiques, Département du Commerce et de l'Industrie, Le

l'IICI, concurremment au « chômage des jeunes intellectuels »⁶³⁴. Le glissement n'échappe d'ailleurs pas aux plumes de l'Institut, qui évoquent le « chômage qui frappe les intellectuels et plus particulièrement la jeunesse universitaire »⁶³⁵, le « chômage intellectuel, plus exactement les difficultés que les jeunes diplômés de l'université éprouvent à leur entrée dans la vie pour trouver une carrière »⁶³⁶, etc. Toutefois, ces travaux et débats découlent bien davantage, nous l'avons vu, de la session d'avril 1935 du COIE sur le « chômage de la jeunesse universitaire » (elle-même à relier au thème de la session 1935 de la Conférence internationale du Travail : le chômage des jeunes), que d'une éventuelle influence de Rosier.

De plus, le glissement du chômage intellectuel au chômage des diplômés semble moins idéologique que pragmatique. Ainsi, Alfred Rosier se défend de vouloir remettre en cause la définition de « travailleur intellectuel » sur laquelle la CTI assied sa légitimité et ses œuvres sociales : lui s'en tient simplement au mandat de son bureau⁶³⁷. De même, lorsqu'un débat s'élève le 16 décembre 1936, à la « Conférence Internationale d'informations sur le chômage des diplômés des Universités et Grandes Écoles », au sujet de la définition du « chômage intellectuel », Jean Willems tranche rapidement la question :

*« Sans nous prononcer et sans chercher une définition académique, nous avons dit : 'aux yeux du Bureau des Statistiques universitaires, le chômeur intellectuel – avec cette réserve 'aux yeux du Bureau', en ce qui concerne l'activité du B.U.S. le seul chômeur intellectuel est le diplômé d'un établissement d'enseignement. »*⁶³⁸

La Conférence embrassa cette approche pragmatique : non pour restreindre la dignité d'« intellectuel » à l'universitaire ou pour décrédibiliser le travail de la CTI, mais pour trouver une définition simple, consensuelle⁶³⁹, facilement traduisible en d'autres langues et compatible

Caire. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976, CICI, « Dix-huitième session. Procès-verbal provisoire de la deuxième séance (publique) tenue à Genève le 13 juillet 1936 à 15 heures », [13/07/1936], p. 101 ; « Quatrième séance tenue à Genève le mardi 18 juillet 1939, à 15 h. 30 », p. 31.

⁶³⁴ « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 402.

⁶³⁵ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/27210/27210, BONNET Henri, « Comité exécutif (20^{ème} session) convoqué à Paris les 21 et 22 décembre 1936. Point XIII de l'Ordre du Jour : Le Chômage des intellectuels. Lettre circulaire adressée par l'Institut international de Coopération intellectuelle », [1936], p. 1.

⁶³⁶ « Séance plénière de clôture » in *Problèmes d'université*, p. 392.

⁶³⁷ CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 121.

⁶³⁸ ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 21.

⁶³⁹ Quoique la délimitation de l'enseignement supérieur, elle, n'ait rien de consensuel et résultait bien davantage du rapport de force entre institutions (cf. Chapitre III). D'ailleurs, au cours du Congrès, Rosier affirme qu'il a une idée assez précise de la nature de cet enseignement supérieur « pour que nous n'hésitions pas, en certains cas, à protester contre l'utilisation de certains titres universitaires par des jeunes gens ou des jeunes filles sortis d'Écoles auxquelles nous ne reconnaissons pas le droit de délivrer des titres ». ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 25-26.

avec le mandat des bureaux universitaires de statistique⁶⁴⁰. Ce glissement pragmatique ne concerne d'ailleurs pas que l'« intellectuel » : ainsi, dans son rapport *Planless Education*, Walter Kotschnig restreint le sens du mot anglais *profession* aux emplois réservés ou du moins ouverts aux universitaires : « For the purpose of this report and only for this purpose we may be allowed to beg a controversial question by an initial arbitrary definition of terms »⁶⁴¹.

Enfin, pour expliquer le tournant de 1937, d'autres interprétations sont possibles que la seule impression faite par les statistiques de Rosier. Le contexte semble de moins en moins propice aux remèdes que recommandent les fonctionnaires du BIT : leurs modèles sont alors en perte de vitesse. Aux États-Unis, le consensus autour des politiques de Franklin D. Roosevelt s'effiloche, et le retour de la crise économique fragilise les New Dealers. Sur la défensive, ils ne pousseront pas plus avant leurs programmes et leurs agences, et s'en retourneront aux discours célébrant l'individualisme et la démocratie face aux dictatures du Vieux Continent⁶⁴². Pendant ce temps, en France, le Front populaire bat de l'aile : les finances publiques sont dans le rouge, le programme de grands travaux est abandonné, les capitaux fuient le pays, les tensions sociales s'enveniment...⁶⁴³ Les classes moyennes, qui avaient dans un premier temps soutenu le gouvernement Blum, s'en détournent à présent – ou du moins est-ce ainsi que le Parti radical interprète et justifie son propre virage à droite⁶⁴⁴.

Ce virage affecte aussi la Confédération des Travailleurs intellectuels : écartée des Accords de Matignon et effrayée par les grèves, elle prend alors ses distances avec la CGT et se rapproche du mouvement naissant des « cadres »⁶⁴⁵. C'est en 1937 qu'a lieu le Congrès de Paris de la CITI (21 septembre au 1^{er} octobre), qui inquiéta tant le BIT par les critiques acerbes qui y furent proférées à l'encontre de l'Organisation internationale du Travail (cf. Chapitre II). Les discours tenus à cette occasion par les militants « cétéistes » témoignaient aussi d'une nette dégradation des relations avec les syndicats ouvriers⁶⁴⁶. Mario Roques prend même la parole pour mettre l'assemblée en garde contre cette rupture d'alliance, arguant « qu'il

⁶⁴⁰ *Idem*, p. 23-29 ; « Congrès international des Bureaux universitaires de Statistique. Paris, 15-19 décembre 1936 », [s.d.], p. 7-8. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/2, « Congrès international sur le chômage des intellectuels » [Motions], décembre 1936, p. 1.

⁶⁴¹ KOTSCHNIG Walter, *Planless Education. An International Study of the Unemployment in the Learned Professions, A preliminary report published by International Student Service*, Geneva, ISS, 1935, p. 5.

⁶⁴² PATEL Kiran Klaus, *The New Deal. A Global History*, p. 238, p. 258.

⁶⁴³ BRUNET Jean-Paul, « Front populaire » in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, p. 416-417.

⁶⁴⁴ CHARLE Christophe, « Les 'classes moyennes' en France », p. 121. *A contrario*, on pourrait évoquer les réformes contemporaines de Jean Zay en faveur de l'école unique et de l'orientation scolaire et professionnelle, qui ont pu attirer l'attention des contemporains sur le danger du chômage des jeunes diplômés ; ou l'embellie économique du milieu de la décennie, qui a peut-être contribué à affaiblir les discours expliquant le chômage intellectuel par la crise.

⁶⁴⁵ BOLTANSKI Luc, *Les cadres*, p. 66-68. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 51-52. GUILLAUME Pierre, *Regards sur les classes moyennes*, p. 122. ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 110.

⁶⁴⁶ *AHBIT*, Genève, N/207/1000/11/15, ROQUES Mario, directeur du bureau parisien du BIT, Paris, 19/10/1937, à BUTLER Harold, directeur du BIT, Genève, p. 3-4 ; *Minute Sheets*, TIXIER Adrien, [29/12/1937], à BLELLOCH, BOISNIER Robert.

n'y avait pas avantage, pour les travailleurs intellectuels, à se faire une place à part qu'ils ne pourraient guère tenir que de la bonne volonté des gouvernants et de la condescendance sans doute intéressée des employeurs »⁶⁴⁷. Dans ses résolutions, le Congrès de Paris de la CITI, comme celui d'Helsinki un an plus tard, continue malgré tout de réclamer la création d'emplois nouveaux comme remède au chômage des intellectuels⁶⁴⁸. Pourtant, ce problème passe à cette époque à l'arrière-plan des préoccupations de la CTI. Son attention se concentre à présent sur la conquête de sièges dans les nouveaux organes de la concertation sociale. Au demeurant, l'échec de ses caisses de chômage et les résultats limités de ses « grands travaux intellectuels » avaient de quoi la décourager⁶⁴⁹. « 'Le grand monstre à cent têtes sévit toujours. Vous lui couperez une tête, deux nouvelles lui en pousseront. Le mal est presque invulnérable dans sa mortalité' », déplore un rapport de CTI tchécoslovaque en 1938, raillant les « 'foudres en papiers' » des CIT, CICI, COIE et autres CEGAI⁶⁵⁰.

⁶⁴⁷ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, ROQUES Mario, directeur du bureau parisien du BIT, Paris, 19/10/1037, à BUTLER Harold, directeur du BIT, Genève, p. 4.

⁶⁴⁸ *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/15, GALLIÉ Louis, « Rapport du Secrétaire Général sur l'activité de la C.I.T.I. », p. 3. *AHBIT, Genève*, N/207/1000/11/16, [BOISNIER Robert], « Rapport de mission. Congrès de la Fédération internationale des travailleurs intellectuels (Helsinki, 19-23 septembre 1938) », Genève, 28/09/1938, p. 6.

⁶⁴⁹ ORY Pascal, *La belle illusion*, p. 110. CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 51-53.

⁶⁵⁰ Cité d'après *Idem*, p. 144.

Conclusion intermédiaire

Là où la plupart des experts du chômage des intellectuels estiment que la croissance du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur doit être freinée pour prévenir la surproduction en diplômés, Henri Fuss, le chef du service du chômage du Bureau international du Travail, affuble cette thèse du surnom de « malthusianisme intellectuel ». Pour Fuss, la démocratisation de l'enseignement supérieur correspond à une tendance normale de la civilisation moderne. Les tentatives pour l'enrayer de la part des associations professionnelles ne reflèteraient que leur désir de monopoliser des privilèges de classe qui, eux-mêmes, constitueraient l'une des causes profondes du pouvoir d'attraction des universités. À rebours de ce « malthusianisme intellectuel », le socialiste belge et ses collègues du Bureau international du Travail proposent une thérapie alternative.

D'article en article et de réunion en réunion, les fonctionnaires du BIT mettent leur grain de sel dans les débats transnationaux autour du chômage des intellectuels. Ce grain de sel se cristallise dans la seconde moitié des années 1920 en une véritable doctrine. Ses ingrédients sont simples : la surproduction en travailleurs intellectuels n'est qu'un trompe-l'œil ; la cause véritable de leurs malheurs est la sous-consommation de services intellectuels engendrée par la crise, par l'austérité budgétaire, par la pauvreté de la population. Partant de cette hypothèse, la recette pour guérir ce « chômage » des intellectuels est la même que pour guérir le « chômage » ouvrier : réduction du temps de travail, relance de l'économie par la dépense et l'initiative publiques, amélioration du pouvoir d'achat de la population. Le « coup de force lexical » de la « naissance du chômeur intellectuel » prend dès lors tout son sens : travailleurs manuels et intellectuels doivent s'unir sur le plan syndical pour revendiquer ces remèdes. En marge de ces politiques économiques et sociales générales, des mesures spécifiques doivent être adoptées pour venir en aide aux intellectuels en chômage : « grands travaux intellectuels », développement de la recherche scientifique et de l'enseignement, prise en charge par les mutualités, coopératives et pouvoirs publics des services intellectuels que la plupart des consommateurs ne peuvent se permettre sous le régime du libre marché, « propagande » et éducation populaire pour instruire ces consommateurs sur leurs propres « besoins ». Ces mesures spécifiques s'inspirent elles-mêmes des expériences menées à cette époque à travers le monde pour soulager les intellectuels sans emploi, en particulier dans la France du Front populaire et l'Amérique du New Deal.

L'année 1935 semble consacrer la victoire de cette conception alternative du chômage des intellectuels. Henri Fuss est en effet le principal auteur du projet de recommandation sur le chômage des jeunes que le Bureau international du Travail prépare en vue de la session de juin 1935 de la Conférence internationale du Travail. Non seulement il y insère des points relatifs aux diplômés sans emploi, mais ses collègues et lui parviennent à rallier le Comité d'Entente des Grandes Associations internationales et le Comité des Organisations internationales d'Étudiants à leurs vues. Noyautant les organisations non-gouvernementales, ils parviennent à susciter dans la « société civile transnationale » un mouvement d'opinion en faveur de leur projet de recommandation, mouvement dont la voix est portée jusqu'à la tribune de la Conférence. Celle-ci adopte le projet dans les grandes lignes et, quelques mois plus tard, en octobre 1935, c'est au tour de la Commission consultative des Travailleurs intellectuels de recommander aux gouvernements du monde les politiques qui combattent le chômage intellectuel en stimulant la demande plutôt qu'en diminuant l'offre.

Néanmoins, la victoire du BIT est de courte durée. Le COIE et la CCTI, tout en applaudissant à ses propositions, lui ont aussi demandé de prendre en charge l'amélioration des statistiques du marché de l'emploi intellectuel et la coordination des bureaux universitaires de statistique. Face à leurs demandes réitérées, les fonctionnaires du BIT adoptent entre juin 1935 et juillet 1936 une attitude très équivoque, reflet de leur mauvaise volonté et de leurs querelles intestines. L'Institut international de Coopération intellectuelle, poussé dans le dos par l'homme politique français Édouard Herriot, se dit prêt à prendre le relai ; mais pour Henri Fuss, il n'est pas question de partager la compétence sur le chômage des intellectuels avec une autre organisation internationale officielle. Ces scrupules ne suffisent cependant pas à contrebalancer les raisons profondes pour lesquelles le BIT refuse alors de s'investir en matière de statistique. L'utilité d'une approche quantitative du marché de l'emploi intellectuel ne se conçoit en effet que dans la mesure où l'offre en diplômés doit servir de variable d'ajustement. Non que les fonctionnaires du BIT refusent toute politique de contrôle de l'offre, loin de là. Les ouvrages de synthèse de Walter Kotschnig et de Marc Dubois témoignent de la compatibilité entre la thèse de la « sous-consommation » et la thèse de la « surproduction », entre les « remèdes dynamiques » et les « mesures de barrage ». Toutefois, dans un contexte de resserrement de leur budget, les fonctionnaires du BIT préfèrent donner la priorité aux solutions qui leur semblent les plus efficaces.

Le 13 juillet 1936, la Commission internationale de Coopération intellectuelle crée donc officiellement au sein de l'IICI un centre international chargé de coordonner les bureaux universitaires de statistique, qui prendra un an plus tard le nom de Bureau international de

Statistique universitaire. Le refus du BIT de prendre en charge ce centre sera lourd de conséquences. Premièrement, parce que l'Institut rencontre aussitôt de sérieux obstacles. Lui aussi fait face à de graves difficultés financières. Il a grand-peine à répandre les bureaux universitaires de statistique à travers le monde, au point que le directeur du BISU, Vincenzo Castrilli, souhaite dès juillet 1937 abandonner la statistique de l'emploi intellectuel au BIT. La Commission consultative qui prend la succession de Castrilli en 1938 donne au BISU une nouvelle impulsion, mais les progrès enregistrés sont effacés par l'invasion allemande du printemps 1940. Deuxièmement, parce que le choix du BIT revient à abandonner sa compétence sur le chômage des intellectuels. Ce chômage n'est-t-il pas engendré par les mêmes causes que le chômage manuel ? Et le combattre seul ne reviendrait-il pas à déplacer le chômage plutôt qu'à le réduire ? Cependant, en cédant ce problème à l'IICI, le BIT laisse à celui-ci la liberté de le redéfinir.

Les travaux de recherche sur la « coordination des enseignements du second degré » qu'entreprend l'Institut à partir de 1935 ne paraissent pourtant pas, dans un premier temps, de nature à susciter la méfiance des fonctionnaires du Bureau international du Travail. Ces travaux, menés par un nouveau comité d'experts sous la conduite du Belge Jules Hiernaux, se situent en effet dans la droite ligne du mouvement de l'école unique qui triomphe à cette époque en France, à travers les expériences du ministre de l'Éducation nationale Jean Zay. Les promesses de « juste sélection » et d'élévation générale du niveau culturel de la population que véhicule l'école unique résonnent avec la conviction, partagée par Fuss et Kotschnig, que le manque de cours de culture générale dans la formation des travailleurs manuels est responsable de l'attrait de l'enseignement général et des universités. Cependant, le directeur de l'Institut, Henri Bonnet, va progressivement reformuler cet attrait comme la cause principale de l'encombrement des carrières libérales. À partir de 1937, une inflexion se manifeste dans le discours de l'IICI et des experts qu'il consulte : alors que la « création d'emplois » est ravalée au rang de palliatif, la réforme de l'enseignement secondaire, l'orientation scolaire et professionnelle et les travaux des bureaux universitaires de statistique deviennent les remèdes « durables » au « chômage des jeunes diplômés ».

Ces travaux des bureaux universitaires de statistique ont-ils joué un rôle dans le passage, dans les discours contemporains, du « chômage des intellectuels » engendré par la crise au « chômage des diplômés » engendré par la pléthore, comme l'ont suggéré Alain Chatriot et Cyprien Tasset ? Nous avons tenté, dans les dernières pages de ce chapitre, de nuancer cette hypothèse, en mettant en avant les éléments de contexte qui ont pu concourir à décrédibiliser la « thérapie alternative » du Bureau international du Travail à partir de 1937 : le retour de la crise,

les revers subis par les gouvernements de Franklin Roosevelt et de Léon Blum, l'évolution politique du mouvement des travailleurs intellectuels lui-même... Les propositions d'Alain Chatriot et de Cyprien Tasset soulèvent cependant la question de l'efficacité rhétorique de la statistique, du pouvoir des chiffres sur les esprits. Le Bureau international du Travail n'avait pas vraiment besoin de ces chiffres, puisque son argumentaire en matière de chômage des intellectuels reposait sur une hypothèse, sur un futur possible mais imprécis, et non sur l'observation de la situation présente – d'où son refus de prendre en charge les statistiques du marché de l'emploi intellectuel. Toutefois, en se désintéressant du problème, il avait laissé le champ libre à l'IICI, il avait cessé de faire contrepoids aux statistiques produites par les différents experts. Cela dit, nous avons vu que Walter Kotschnig, se basant sur la fine fleur des enquêtes statistiques *anno* 1936, restait prudent et nuancé dans son diagnostic, conscient de l'inconnue que constituaient les « besoins d'expansion ». Ici intervient la dimension spéculative (la demande en diplômés reviendra-t-elle ?) et politique (l'État peut-il et a-t-il le droit de contribuer au retour de la demande en diplômés ?) du problème du chômage des intellectuels. Dans le prochain chapitre, nous aborderons cette dimension et l'hypothèse du pouvoir rhétorique du chiffre à partir d'un cas concret : celui de la Belgique.

Chapitre VII : Retour sur le théâtre belge des opérations

Dans ce septième et avant-dernier chapitre, la dimension transnationale de cette thèse trouvera son aboutissement. Nous reviendrons en effet en Belgique, où se poursuivra l'affrontement auquel nous venons d'assister sur la scène internationale, entre deux conceptions du chômage des intellectuels : celle qui impute ce problème à la sous-consommation et prescrit l'accroissement de la demande comme remède, et celle qui désigne la surproduction d'intellectuels comme responsable et réclame en conséquence la limitation de l'offre en diplômés. Ces conceptions rivales s'incarneront en Belgique dans deux figures désormais familières : Henri Fuss et Jean Willems. Notre ambition est triple. Premièrement, il s'agira d'analyser les discours de ces deux experts pour préciser leur positionnement et les situer dans le contexte de la Belgique des années 1930. Deuxièmement, il s'agira d'observer les techniques (*expert performances*) que ceux-ci mettent en œuvre pour influencer le débat sur le chômage intellectuel dans ce pays. L'analyse de la forme du message importera donc autant que le contenu. Enfin, il s'agira de faire le bilan de cet affrontement : non pas seulement pour savoir « qui a gagné », mais surtout, pour réfléchir au véritable pouvoir des experts par rapport aux sociétés dans lesquels ils évoluent.

Après avoir présenté le contexte dans lequel l'ancien chef du service du chômage du BIT revient en Belgique en décembre 1936, nous analyserons le jeu de Henri Fuss, les cartes qu'il met sur la table pour promouvoir les idées du Bureau international du Travail, ainsi que les marques de soutien qu'il reçoit de la part de ses compatriotes. Nous passerons en revue les facteurs qui commandent, selon lui, ou selon les membres de son entourage, un accroissement de la demande en diplômés : le développement de la recherche scientifique, les besoins accrus de l'économie belge en travailleurs hautement qualifiés, ou encore la soif de culture chez les travailleurs manuels libérés par la diminution du temps de travail. Mais encore faut-il en trouver les moyens.

Nous passerons ensuite au jeu de Jean Willems. Nous commencerons par conjecturer son positionnement dans ce débat. En effet, le personnage reste enveloppé de mystère et, au terme de ce travail, nous n'aurons fait que soulever un coin du voile qui cache ses convictions politiques. Cependant, son parti-pris en faveur d'une réduction du nombre d'étudiants apparaît clairement, à partir de 1937, dans les rapports du Bureau de Statistiques universitaires et ceux de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels. Nous prendrons le temps de parcourir ces rapports, de considérer les arguments

qu'ils présentent pour soutenir leurs thèses, et d'écouter les objections de ceux que ces arguments ne parviennent pas à convaincre. Ces critiques ne mettront que davantage en relief les *expert performances* que le directeur de la Fondation Universitaire déploie pour susciter l'adhésion à ses rapports dans l'opinion publique, dans les universités et les *think tanks*, dans les hémicycles du Palais de la Nation et dans les antichambres des ministères. Nous achèverons notre récit en 1939, alors que la victoire de l'un des deux experts apparaît désormais sans partage. Cette victoire constituera ainsi le prélude au dernier chapitre de ce travail, consacré aux mesures effectivement adoptées en Belgique pour combattre le chômage des intellectuels.

1. Le jeu de Henri Fuss

Lorsqu'il rentre à Bruxelles en décembre 1936, Henri Fuss peut faire preuve d'un relatif optimisme. La Belgique semble en rémission. Après un lustre de déflation et d'austérité, le gouvernement d'union nationale Van Zeeland I (mars 1935 – juin 1936) a pris ses distances avec les principes de l'économie classique : le franc belge a été dévalué, les impôts réduits, les taux d'intérêt baissés. En 1936, les exportations ont repris, le nombre de chômeurs a diminué de moitié et le budget de l'État a retrouvé son équilibre¹. De plus, les amis politiques de Fuss sont aux affaires. Avec la création de l'Office de Redressement économique (OREC), Henri De Man, devenu ministre des Travaux publics et de la Résorption du Chômage, comptait organiser les grands travaux publics que promettait son Plan du Travail. Cet espoir avait été contrarié, sous le premier cabinet Van Zeeland, par l'obstruction du ministre des Finances, le très libéral Max-Léo Gérard ; mais depuis la formation du second cabinet Van Zeeland (juin 1936 – novembre 1937), c'est De Man qui joue le rôle de grand argentier de la Rue de la Loi. Les dépenses extraordinaires de l'État ont ainsi doublé, principalement au bénéfice des grands travaux de l'OREC. Celui-ci limite cependant ces investissements, puisque l'embellie économique est déjà au rendez-vous².

La percée de l'extrême-droite aux élections législatives de mai 1936 et le mouvement de grèves de juin 1936 montrent cependant que le pays est loin d'avoir retrouvé sa stabilité. C'est dans ce contexte que le Premier ministre Paul Van Zeeland annonce, en juin, la nomination prochaine de « commissaires royaux ». Ces experts auront pour mission d'étudier les grands défis politiques du moment, et de suggérer sur ces questions des solutions techniques, animées du seul souci de l'intérêt général³. Le 17 novembre 1936, un arrêté royal nomme Henri Fuss Commissaire royal pour l'Étude du Problème du Chômage⁴. Sa mission première est la mise en place de l'assurance obligatoire contre le chômage, en remplacement de l'assurance facultative prévalant jusque-là. Dans son rapport, paru au printemps 1937, le Commissaire royal échafaude un nouveau système d'indemnisation des sans-emploi, paré des atours de la rationalisation quoique résultant d'un numéro d'équilibriste entre les différentes parties en présence⁵.

¹ GÉRARD Emmanuel, *De schaduw van het Interbellum. België van euforie tot crisis (1918-1939)*, Tielt, Lannoo, 2017, p. 208-209, p. 230-232. VANTHEMSCHE Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 345.

² *Idem*, p. 343-345, p. 355-356, p. 368-370, p. 374-375.

³ BREUGELMANS Bart, *Het werk van de Koninklijk Commissarissen (1936-1940)*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, KU Leuven, année académique 1995-1996, p. 64, p. 68, p. 71-74.

⁴ *Idem*, p. 76.

⁵ VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België*, p. 160-167.

1.1. La science comme « grands travaux »

« Quand vous aurez pu parcourir mon rapport, vous vous rendrez compte que le problème du chômage des intellectuels est en bonne place dans mes préoccupations », écrit Henri Fuss à Jean Willems, le 26 mai 1937, en lui remettant son rapport sur *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage*⁶. En effet, contrairement à ce que son titre laisserait à penser, le Commissaire royal aborde dans ce document bien davantage que la question de l'indemnisation. Quelques pages sont ainsi consacrées à la « création d'emplois intellectuels » : « Pour remédier au chômage des travailleurs intellectuels, il faut bien se garder des thérapeutiques de malthusianisme intellectuel qui seraient si débilantes pour l'ensemble du corps social »⁷. Fuss propose donc une série de mesures pour occuper les « jeunes intellectuels en chômage »⁸ : travaux de secours ; dédoublement des classes de plus de trente-cinq élèves dans l'enseignement secondaire ; stages dans les entreprises et administrations ; adjonction de « conseillers techniques » à la représentation diplomatique et commerciale de la Belgique ; crédits supplémentaires pour la recherche fondamentale et appliquée⁹.

Ces mesures, Henri Fuss est simplement venu les chercher Rue d'Egmont. Il les tire en effet du premier rapport de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels (CESUCI), paru en janvier 1936. Celle-ci justifiait ces mesures par l'urgence du danger : le renforcement de la sélection des élèves, même s'il était appliqué immédiatement, ne porterait ses fruits qu'à long terme¹⁰. Les archives de la Fondation Universitaire révèlent cependant une autre origine. Lors de la première session de la CESUCI, le 18 octobre 1935, les remèdes esquissés par les participants ne visaient encore qu'à juguler le « surpeuplement »¹¹. Cependant, lors de la séance du 13 novembre, le professeur Edgard Blancquaert, doyen de la Faculté de Philosophie & Lettres de l'Université de Gand (et par ailleurs, membre du CVIA et étiqueté socialiste¹²), avait mis ses collègues en garde contre toute limitation du nombre d'étudiants. Imputant le chômage des intellectuels à la crise économique, Blancquaert craignait qu'une politique de restriction trop sévère n'en vienne à éliminer les

⁶ AFU, Bruxelles, entresol, R/1/14, FUSSE Henri, Bruxelles, 26/05/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

⁷ FUSSE Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage*, p. 113-114.

⁸ *Idem*, p. 114.

⁹ *Idem*, p. 113-114.

¹⁰ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1937], p. 13.

¹¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 161.

¹² DE WEVER Bruno, VERBRUGGEN Christophe, « 'Dat noemt men de nationale wetenschap'. De stichtingsgeschiedenis van de KVAB (1936-1940) » in PREVENIER Walter, ROMBAUT Hans, WITTE Els, *De bewogen beginjaren van de Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten (1938-1949)*, Bruxelles, KVAB Press, 2013, p. 36. VAN KEYMEULEN, Jacques, « Blancquaert, Edgard (1894-1964) » in Universiteit Gent, *UGent Memorie. Personen*, [En ligne], <https://www.ugentmemorie.be/personen/blancquaert-edgard-1894-1964> (Page consultée le 03/06/20).

« mieux-doués »¹³. Il en débat encore avec Jean Willems le 27, à la maison de la Rue d'Egmont, soulignant les difficultés pratiques d'un renforcement de la sélection dans l'enseignement secondaire et supérieur et le danger pour le « niveau intellectuel général » du pays :

« Il y a trop d'inconnues au problème, notamment celle des besoins en telle et telle spécialité ; quels seraient d'ailleurs les résultats d'un recrutement plus intense en diplômés universitaires dans les services publics ? Quels seraient les besoins nouveaux lors d'une recrudescence des affaires ? Il faut que le pays garde des réserves en diplômés universitaires, quitte à entretenir partiellement un certain nombre de chômeurs. »¹⁴

En lieu et place de pareilles restrictions, Edgard Blancquaert conseillait, comme on l'a mentionné, la création d'un « office central universitaire »¹⁵ pour « remplacer la 'planless education' par une 'well-planned education' »¹⁶ – une référence au rapport de Kotschnig, que Jean Willems avait fait distribuer aux membres de la Commission d'étude dès la première séance¹⁷. Mais le professeur Blancquaert proposait aussi une série de mesures de création d'emplois, comme la diminution du nombre d'élèves par classe¹⁸, la fondation « de nouveaux centres de recherche et de travail scientifique »¹⁹, et l'organisation de toutes sortes de travaux intellectuels inspirés de ce qui se ferait alors en Allemagne et aux Pays-Bas²⁰. Sa proposition n'était pas complètement désintéressée : cette « espèce de volontariat scientifique de jeunes diplômés universitaires [...] gagnant de quoi vivre très modestement » serait « mis à la disposition de personnalités scientifiques » pour lancer de grands projets de recherche nécessitant de nombreuses petites mains²¹.

La recherche scientifique serait-elle donc devenue un moyen d'occuper des chômeurs ? À parcourir les sources des années 1930, on ne serait pas loin de le penser. Aux États-Unis, les universités reçurent des subsides de la Federal Emergency Relief Administration pour employer leurs étudiants sans le sou et leurs diplômés sans emploi à des travaux de recherche ou de

¹³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », BLANQUAERT Edgard, « Exposé fait en séance du 13 novembre 1935 par Monsieur le Professeur Blancquaert devant la Commission pour l'Etude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels », [<13/11/1935], p. 2.

¹⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/7, BLANQUAERT Edgard, Merelbeke, 05/12/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles. Dans cette lettre, Blancquaert résume à Jean Willems les objections à toute restriction de la « fréquentation universitaire » qu'il lui avait présentées le 27 novembre 1935.

¹⁵ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », BLANQUAERT Edgard, « Exposé fait en séance du 13 novembre 1935 par Monsieur le Professeur Blancquaert devant la Commission pour l'Etude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels », [<13/11/1935], p. 2.

¹⁶ *Idem*, p. 3.

¹⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 159.

¹⁸ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 », BLANQUAERT Edgard, « Exposé fait en séance du 13 novembre 1935 par Monsieur le Professeur Blancquaert devant la Commission pour l'Etude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels », [<13/11/1935], p. 3.

¹⁹ *Idem*, p. 4.

²⁰ *Idem*, p. 5.

²¹ *Ibidem*.

bibliothèque²². Rien qu'au Teachers College de l'Université Columbia, 700 nouveaux chercheurs auraient été engagés sur des fonds de la Civil Works Administration²³ ; et Christine Brendel Scriabine note l'attrait nouveau des mandats de recherche pour les *graduates* déshérités des années 1930²⁴. En France, le CNRS, né en 1939, est l'héritier de la Caisse nationale des Sciences, créée en 1930 pour « distribuer des secours »²⁵, et de la Caisse nationale de la Recherche scientifique, fondée en 1936 et qui, à en croire le représentant français à la CICI, Julien Cain, a donné de la besogne à des « centaines de chômeurs intellectuels »²⁶. Alfred Rosier et István Lajti eux aussi interprètent les nouveaux organismes scientifiques français comme d'heureux pourvoyeurs d'emplois²⁷. Des initiatives similaires sont citées en Allemagne²⁸, aux Pays-Bas²⁹ et en Suisse³⁰. L'annuaire du BIT, quant à lui, salue le FNRS belge qui permet de « fournir du travail à de nombreux intellectuels »³¹. Sans aller trop loin (le but est peut-être moins de créer de l'emploi que d'ajouter une note sociale à un projet à finalité scientifique), il y a peut-être là un angle d'approche original pour revisiter l'histoire des institutions scientifiques au XX^e siècle³².

1.2. Pour l'intellectualisation de l'économie belge

Afin de mettre en garde ses lecteurs contre le « malthusianisme intellectuel », le Commissaire royal Fuss s'appuie d'autre part sur le *Rapport préliminaire général sur la réorientation économique de la Belgique* publié en septembre 1936 par la Commission d'Orientation industrielle (CORI)³³. Cette Commission, composée de hauts fonctionnaires, de

²² « Chronique. Enseignement. L'encombrement des professions libérales » in *BCI*, vol. 5, n°49-50 (janvier-février 1935), p. 37. BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937. Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*, Genève, BIT, 1937, p. 204-205. « Rapports et enquêtes. Les programmes fédéraux d'assistance aux jeunes chômeurs aux États-Unis » in *RIT*, vol. 40, n°6 (décembre 1939), p. 914-915.

²³ KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 27.

²⁴ BRENDDEL SCRIBINE Christine, « The Frayed White Collar », p. 14.

²⁵ GOYET Bruno, OLIVERA Philippe, « Les mondes intellectuels dans la tourmente des conflits », p. 26.

²⁶ « Activité de l'organisation. Commission Internationale de Coopération intellectuelle, 1936 » in *BCI*, vol. 6, n°70 (octobre-novembre 1936), p. 11.

²⁷ ROSIER Alfred, « La Notion du Chômage dans les Professions intellectuelles » in *Le Musée social*, n°8, août 1936, p. 225. « Communications du Bureau international de statistique » in *BCI*, vol. 10, n°5 (mars 1940), p. 150.

²⁸ *L'Année sociale*, 1934-1935, p. 470.

²⁹ *Idem*, 1935-1936, p. 499.

³⁰ « Chronique. Mesures prises pour combattre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 5, n°55-56 (juillet-août 1935), p. 423-424. « Chronique. Communications du Bureau international de Statistique Universitaire » in *BCI*, vol. 8, n°87-88 (mars-avril 1938), p. 178-180.

³¹ *L'Année sociale*, 1937-1938, p. 536.

³² Jean Willems, par exemple, avance en 1931 que la crise aura la vertu de susciter des vocations scientifiques, la prospérité de la fin des années 1920 ayant conduit à « l'élévation de certains émoluments à un tel niveau » que le FNRS peinait, à ses débuts, à recruter des aspirants. « L'Activité du Fonds National de la Recherche Scientifique » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, t. 3, n°2 (novembre 1931), p. 73.

³³ FUSS Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage*, p. 113-114.

conseillers de l'OREC et d'économistes universitaires, avait reçu pour mission de repenser la structure industrielle du pays afin de fonder l'intervention économique de l'État sur des bases scientifiques³⁴. Son rapport, de la main de l'économiste louvaniste Léon Dupriez, annonçait que l'industrialisation des pays neufs mettrait bientôt la « vieille Europe »³⁵ en difficulté sur les marchés mondiaux. Les pays européens ne pourraient chercher leur salut que dans l'innovation technique et les marchandises à haute valeur ajoutée. La CORI prônait donc à la fois un sursaut d'investissement public dans la recherche appliquée³⁶, et le « relèvement du niveau de la formation scientifique des cadres mêmes des entreprises », en recrutant plus de techniciens. Elle en concluait : « L'élargissement des cadres intellectuels de tout notre appareil de production est donc un remède plus indiqué au chômage intellectuel que la diminution du nombre de diplômés, tout au moins dans les spécialités conduisant à l'industrie »³⁷.

De tels discours sur le progrès technique et l'utilisation accrue des connaissances et capacités cultivées à l'université se font entendre à cette époque en divers milieux³⁸. Ces discours s'inscrivent à la fois dans un contexte de rationalisation de l'industrie, laquelle creuse le fossé entre les foules d'ouvriers interchangeableables et les « nouvelles couches techniques très qualifiées »³⁹ ; et dans le sillage de la Première Guerre mondiale, qui a fait prendre conscience aux pays belligérants de la contribution des universités et de leurs diplômés à la compétition entre nations⁴⁰. Henri De Man, en particulier, observe que la rationalisation et le machinisme ne conduisent pas à la prolétarianisation des classes moyennes prédite par Karl Marx. Au contraire, cette transformation « dépeuple les fabriques pour peupler les bureaux »⁴¹, elle remplace progressivement le travail manuel par le travail intellectuel⁴². De ce point de vue, l'augmentation du nombre de diplômés est dans l'ordre normal des choses, et le Plan prévoit « la formation d'un corps d'élite d'ingénieurs, de techniciens, de médecins, d'auxiliaires sociaux, d'éducateurs, etc. »⁴³. « Comment ose-t-on parler de surproduction d'intellectuels

³⁴ VANTHEMSCHE Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 375-376. Ministère des Affaires économiques, Commission d'Orientation Industrielle, *Rapport préliminaire général sur la réorientation économique de la Belgique*, Bruxelles, Institut Cartographique Militaire, 1936, p. 7.

³⁵ *Idem*, p. 29.

³⁶ *Idem*, p. 29, p. 36-43.

³⁷ *Idem*, p. 30.

³⁸ LEMOINE Robert-Jean, « Le Chômage et les Intellectuels » in *L'Écho de l'Industrie*, 26/08/1933, p. 2. MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) », p. 705. MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 4. DE KEYSER Paul, « Het universiteitsvraagstuk in Vlaanderen », p. 78. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11., dossier « Commission consultative du B.S.U., C 1/4 », BLANCQUAERT Edgard, « Exposé fait en séance du 13 novembre 1935 par Monsieur le Professeur Blancquaert devant la Commission pour l'Étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels », [13/11/1935], p. 2.

³⁹ BAVEREZ Nicolas, REYNAUD Bénédicte, SALAIS Robert, *L'invention du chômage*, p. 152.

⁴⁰ BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises*, p. 159-160, p. 270. DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire...*, p. 19.

⁴¹ DE MAN Henri, *Pour un Plan d'Action*, Bruxelles, L'Églantine, 1934, p. 6.

⁴² *Idem*, p. 7.

⁴³ *Idem*, p. 27.

alors qu'il nous en faudrait encore tant et plus pour que notre pays occupe le rang qui lui revient parmi les nations civilisées ? », lance De Man, le 10 novembre 1934, au meeting tenu à Liège par le syndicat des employés socialistes⁴⁴. Son Plan, affirme-t-il, rendra du travail aux chômeurs intellectuels tout en satisfaisant les « besoins existants et légitimes des masses de la population »⁴⁵ que celles-ci, par manque de pouvoir d'achat, ne peuvent satisfaire⁴⁶.

1.3. L'école unique au service du « capital humain » ?

Ce nécessaire « effort intellectuel »⁴⁷ ne concerne pas seulement les cadres supérieurs des entreprises. En réponse à l'essor des « machines dites automatiques »⁴⁸ et à la dénatalité, la Commission d'Orientation industrielle prônait aussi la prolongation de la scolarité obligatoire, condition de l'emploi et de la prospérité futurs⁴⁹. L'arrêté-loi du 31 juillet 1935 avait certes relevé l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans, mais il s'agissait d'une mesure temporaire, ne concernant que les jeunes chômeurs des grands centres industriels, et principalement motivée par la peur qu'inspiraient au pouvoir tous ces adolescents désœuvrés. En revanche, à partir de cette année 1935, la prolongation de la scolarité obligatoire commença à être présentée comme une nécessité technique et économique, y compris dans les milieux patronaux⁵⁰.

Ainsi, en janvier 1939, la Commission d'Orientation industrielle adopte un rapport intitulé *L'orientation à donner à la jeunesse*, soumis par le directeur du service d'études du Comité central industriel (CCI), Paul Goldschmidt (1890-1969)⁵¹. Pour nécessaire que soit cette orientation professionnelle, Goldschmidt n'entend pas la pousser trop avant : il estime en effet que l'évolution économique et technologique rend fragile tout pronostic des besoins futurs du pays en main-d'œuvre qualifiée. Au lieu d'une spécialisation et d'une différenciation rapide des diverses filières de l'enseignement du second degré, Goldschmidt propose de développer les capacités d'adaptation des jeunes gens. À cette fin, il prône le renforcement de la part dévolue à la culture générale dans les programmes de cours de l'enseignement technique et professionnel, ainsi que la prolongation de la scolarité obligatoire jusque seize ans⁵². Le

⁴⁴ DE MAN Henri, *Les Techniciens et la Crise*, p. 15.

⁴⁵ *Idem*, p. 15.

⁴⁶ *Idem*, p. 17.

⁴⁷ *Rapport préliminaire général sur la réorientation économique de la Belgique*, p. 45.

⁴⁸ « Chronique. L'orientation à donner à la jeunesse » in *Revue du Travail*, 40^e année, n°1 (janvier 1939), p. 61.

⁴⁹ *Rapport préliminaire général sur la réorientation économique de la Belgique*, p. 45.

⁵⁰ DE CEULAER Dirk, *De verlenging van de leerplicht: veertig jaar Belgische onderwijspolitiek*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 1990, p. 40-41. VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België*, p. 212-213.

⁵¹ PUISSANT Jean, « Goldschmidt (-Clermont) Paul » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 325-326. VAN LERBERGE Raphaël, *Het Technische Gewicht. Socio-technische transformaties in de Belgische Sociale Zekerheid (1939-1970)*, Bruxelles, VUBPress, 2020, p. 62.

⁵² « Chronique. L'orientation à donner à la jeunesse » in *Revue du Travail*, 40^e année, n°1 (janvier 1939), p. 65-67.

quatrième degré (12 à 14 ans), jusque-là dédié à la formation professionnelle⁵³, serait transformé en années d'orientation et dispenserait une formation générale de niveau équivalent à celui de l'enseignement moyen⁵⁴. Ces réformes favoriseraient « le développement d'industries nouvelles »⁵⁵, autoriseraient les passages d'élèves d'une filière à l'autre⁵⁶ et, surtout, relèveraient le « standing » de l'enseignement technique⁵⁷. De la sorte, elles permettraient d'« éviter la pléthore des candidats aux professions d'employés », en attirant vers les « professions techniques » les bons élèves⁵⁸.

Dans son texte, Paul Goldschmidt fait notamment référence à un autre rapport, celui du Commissaire royal Fuss⁵⁹ – lequel, devenu entretemps directeur général au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (1938), préside la sous-commission du chômage de la CORI dans le cadre de laquelle Goldschmidt a préparé son propre rapport⁶⁰. Fuss et Goldschmidt sont amis⁶¹. Favorable à la concertation sociale, le représentant patronal est en dialogue permanent avec des représentants syndicaux dans le cadre feutré du comité de direction de l'Office national du Placement et du Chômage (ONPC)⁶² – auprès duquel Henri Fuss a été nommé commissaire du gouvernement en 1938⁶³. De plus, Paul Goldschmidt est membre de l'Association belge pour le Progrès social (ABPS), section belge de l'Association internationale pour le Progrès social née en 1925 à Berne de la fusion des anciennes associations de la « nébuleuse réformatrice » (cf. Chapitre II)⁶⁴. Au sein de cette section belge de l'AIPS, Goldschmidt retrouve à nouveau Fuss, qui en intègre le bureau fin décembre 1938⁶⁵. Comme du temps de la « nébuleuse réformatrice » d'avant-guerre, l'ABPS réunit alors universitaires, hommes politiques, syndicalistes réformistes et patrons ouverts au dialogue social, soigneusement sélectionnés afin de représenter chaque pilier⁶⁶.

L'Association belge pour le Progrès social constitue un autre foyer de réflexions sur la réforme de l'enseignement du second degré. En 1939, cela fait déjà quelques années qu'elle

⁵³ VAN HAECHT Anne, *L'enseignement rénové*, p. 113-114.

⁵⁴ « Chronique. L'orientation à donner à la jeunesse » in *Revue du Travail*, 40^e année, n°1 (janvier 1939), p. 71, p. 74.

⁵⁵ *Idem*, p. 75.

⁵⁶ *Idem*, p. 74.

⁵⁷ *Idem*, p. 75.

⁵⁸ *Idem*, p. 71.

⁵⁹ *Idem*, p. 65.

⁶⁰ *Idem*, p. 60.

⁶¹ PUISSANT Jean, « Goldschmidt (-Clermont) Paul » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 325.

⁶² VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België*, p. 136-137.

⁶³ MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ».

⁶⁴ VANTHEMSCHE Guy, « Laboratoires d'idées et de progrès social. Le cas de l'Association belge pour le progrès social et de ses prédécesseurs (1890-1960) », p. 64.

⁶⁵ *CBULiège, Liège*, Archives Ernest Mahaim, II. Papiers personnels, « Association belge pour la lutte contre le chômage », dossier « 1939 », ABPS, « Séance du Bureau du 27 décembre 1938 », [27/12/1938], p. 1.

⁶⁶ VANTHEMSCHE Guy, « Laboratoires d'idées et de progrès social. Le cas de l'Association belge pour le progrès social et de ses prédécesseurs (1890-1960) », p. 60.

discute de la prolongation de la scolarité obligatoire et du renforcement de la culture générale dans l'enseignement technique et professionnel⁶⁷. Parmi les partisans de ces réformes au sein de l'ABPS, on remarque en particulier le sénateur socialiste Léon Matagne, le syndicaliste et journaliste socialiste Léon Delsinne, et l'inspecteur principal de l'enseignement technique Jean Vercleyen. Tous trois ont pris part à la préparation du projet de réforme de l'enseignement établi par le POB dans la foulée du Plan du Travail (scolarité jusqu'à 16 ans, tronc commun de trois ans, culture générale et travaux manuels dans toutes les filières, orientation professionnelle)⁶⁸. Comme le remarque Anne Van Haecht, ce projet de réforme défendait la démocratisation de l'école sous le couvert d'arguments d'ordre économique : l'élévation du niveau intellectuel des travailleurs constituerait la réponse aux progrès rapides des techniques et du machinisme⁶⁹. « Notre pays ne doit s'épargner aucun effort pour sauver une partie de son capital humain », affirme ainsi Delsinne, en février 1933⁷⁰.

1939 est cependant une année cruciale pour l'ABPS. L'Association internationale pour le Progrès social tiendra son assemblée annuelle à l'Université de Liège du 2 au 4 juin 1939, autour des thèmes de l'orientation, de la formation, de la rééducation et du perfectionnement professionnels. John G. Winant, le nouveau directeur du BIT, est attendu pour la séance inaugurale⁷¹. Quelques jours plus tard (8 au 28 juin 1939) s'ouvrira à Genève la XXV^e session de la Conférence internationale du Travail, consacrée notamment à la formation professionnelle et à l'apprentissage. L'AIPS, « corps de volontaires qui occupe les postes avancés dans notre marche vers la justice sociale » (Winant)⁷², entend bien avoir son mot à dire⁷³.

Au sein de l'ABPS, Henri Fuss est désigné pour traiter de la question de l'orientation professionnelle. Le 5 avril 1939, il présente son rapport aux sections réunies⁷⁴. Dans celui-ci, il fait référence au rapport de Paul Goldschmidt à la CORI⁷⁵ et s'en inspire très largement – omettant au passage que ce dernier avait alors surtout en tête les secteurs de la construction

⁶⁷ MATAGNE Léon, « La prolongation de la scolarité » in *Le Progrès social*, 22^e année, 2^e série, n°27 (février 1933), p. 66-67. « Réunions des Sections du Chômage et des Conditions du Travail du 21 février 1933 » in *Idem*, p. 57. « Réunion des Sections du Chômage et des Conditions de Travail du 28 février 1933 » in *Idem*, p. 79. « Résolution » *Idem* p. 89. *CBULiège, Liège*, Archives Ernest Mahaim, II. Papiers personnels, « Association belge pour la lutte contre le chômage », dossier « 1935 », DELSINNE Léon, GOLDSCHMIDT Paul, PLASKY, QUERTON, « Conclusions relatives à l'enseignement technique », [02/04/1935], p. 1-2.

⁶⁸ Bureau d'Études sociales, *L'exécution du Plan du Travail*, Anvers, De Sikkel, 1935, p. 223-224, p. 229-236, p. 433.

⁶⁹ VAN HAECHT Anne, *L'enseignement rénové*, p. 129.

⁷⁰ « Réunions des Sections du Chômage et des Conditions du Travail du 21 février 1933 » in *Le Progrès social*, 22^e année, 2^e série, n°27 (février 1933), p. 59.

⁷¹ « Introduction. Du Congrès de Politique sociale de Paris (1937) à la VII^e Assemblée générale (Liège, 1939) » in *L'Avenir du Travail*, n° spécial (1939-1945), p. 54-56.

⁷² WINANT John G., « Compte-rendu des séances. Séance d'ouverture, Vendredi 2 juin 1939. Discours » in *Idem*, p. 92.

⁷³ *Idem*, p. 95.

⁷⁴ « Séance des Sections réunies du 5 avril 1939 » in *Le Progrès social*, 28^e année, n°51 (juin 1939), p. 251.

⁷⁵ FUSS Henri, « Le problème de l'orientation professionnelle » in *Idem*, vol. 1938-1939, 28^e année, n°51 (juin 1939) p. 223.

mécanique et de l'électricité⁷⁶. L'orientation individuelle des jeunes gens, selon Fuss, est certes souhaitable, mais à la fois incertaine et insuffisante. Incertaine, car il est difficile d'anticiper la demande d'une économie en constante mutation⁷⁷. Insuffisante, car elle doit être complétée par une orientation professionnelle dite « collective »⁷⁸ : l'enseignement lui-même doit être ajusté aux besoins économiques et à l'évolution sociale⁷⁹. Ainsi, comment faire face à la pléthore d'employés ? « Il s'agit de modifier, l'un par rapport à l'autre, le statut de l'enseignement technique et le statut de l'enseignement secondaire général, afin qu'on cesse de considérer ce dernier comme d'une qualité supérieure à celle de l'enseignement secondaire technique », répond Fuss⁸⁰. Justifiée par l'évolution rapide des techniques, cette unification du système scolaire serait encore opportune au point de vue politique et social :

« Nous devons écarter la distinction, ne reposant sur aucun critère objectif, entre les métiers dits manuels et les métiers dits intellectuels. C'est là une distinction purement arbitraire et qui a pour effet d'établir entre les travailleurs des préjugés et des catégories inadmissibles. Tout métier est à la fois manuel et intellectuel. Toute personne qui se prépare à un métier dit manuel, non seulement a besoin, mais a droit à une culture générale qui lui permette de participer à la vie de l'esprit aussi pleinement que celui qui s'adonne à un métier dit intellectuel. »⁸¹

L'ABPS se ralliera à cette politique d'unification de l'école⁸². Le 2 juin, devant l'Assemblée générale de l'AIPS, le directeur général du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale présente au nom de la section belge un rapport sur l'orientation professionnelle, dont les conclusions sont adoptées *in extenso*⁸³. Suivant ces conclusions, « les progrès de plus en plus accélérés de la technique, qui entraînent des changements de plus en plus fréquents dans les procédés de travail »⁸⁴, ruinent tout espoir d'orientation précise des futurs travailleurs : l'enseignement doit donc proposer des filières à la différenciation progressive et limitée, pour permettre les réorientations en cours de scolarité et de carrière⁸⁵.

⁷⁶ Au contraire, pour l'agriculture et les industries pour lesquelles l'« habilité manuelle » importe, Paul Goldschmidt se serait contenté de formation professionnelle en cours du soir, « pour éviter de détourner la jeunesse du travail manuel vers les professions d'employés, déjà encombrées ». « Chronique. L'orientation à donner à la jeunesse », p. 69.

⁷⁷ DELPÉRÉE, « Orientation professionnelle. Formation professionnelle. Perfectionnement professionnel. Rééducation professionnelle », in *Le Progrès social*, 28^e année, n°51 (juin 1939), p. 297. FUSS Henri, « Le problème de l'orientation professionnelle », p. 219.

⁷⁸ *Idem*, p. 222.

⁷⁹ *Idem*, p. 223. « Séance des Sections réunies du 9 mai 1939 » in *Le Progrès social*, 28^e année, n°51 (juin 1939), p. 288-289. DELPÉRÉE, « Orientation professionnelle. Formation professionnelle. Perfectionnement professionnel. Rééducation professionnelle », in *Idem*, 28^e année, n°51 (juin 1939), p. 297.

⁸⁰ « Séance des Sections réunies du 9 mai 1939 » in *Idem* p. 289.

⁸¹ « Séance des Sections réunies du 5 avril 1939 », p. 260.

⁸² « Séance des Sections réunies du 9 mai 1939 » in *Idem*, p. 291. DELPÉRÉE, « Orientation professionnelle. Formation professionnelle. Perfectionnement professionnel. Rééducation professionnelle », p. 305.

⁸³ « Séance du dimanche 4 juin, matin. Les problèmes de l'éducation professionnelle. Examen du projet de résolution » in *L'Avenir du Travail*, n° spécial (1939-1945), p. 177.

⁸⁴ *Idem*, p. 195.

⁸⁵ « VII^e Assemblée générale de l'Association internationale pour le Progrès social (Liège, 1^{er} – 4 juin 1939) » in *Le Progrès social*, 28^e année, n°51 (juin 1939), p. 309-310. « Les Problèmes de l'Éducation professionnelle » in *L'Avenir du Travail*, n° spécial (1939-1945), p. 194-196.

Une telle résolution est bienvenue pour le Bureau international du Travail, dont le projet de recommandation (auquel Georges Rabinovitch n'a pas peu contribué⁸⁶) va dans le même sens⁸⁷. Ce projet de recommandation sera adopté par la Conférence internationale du Travail, à l'unanimité, le 27 juin 1939⁸⁸.

Cependant, la prolongation de la scolarité obligatoire qu'implique pareille réforme ne poussera-t-elle pas les familles ouvrières à envoyer leurs enfants dans l'enseignement général ? Ne risque-t-elle donc pas de contribuer à l'encombrement des universités et au chômage des diplômés ? Ce soupçon est notamment abordé dans la thèse de doctorat de Joseph Raemaekers, *De Jeugdwerkloosheid en de Bestrijding van haar gevolgen in België*, défendue en 1937 à l'Université de Louvain. Raemaekers présente les réponses que lui ont données les défenseurs de l'allongement de la scolarité confrontés à cette objection : *primo*, cet allongement répond aux besoins de l'industrie ; *secundo*, il créera de l'emploi pour les « intellectueelen (onderwijzers, geaggregeerde leeraars en hoogeschool-gediplomeerden) »⁸⁹ ; *tertio*, les conseillers d'orientation préviendront tout exode vers l'enseignement général⁹⁰. « Ten slotte werd ook de meening vooruitgezet, dat een verlengd schoolbezoek bij de jongeren meer intellectuele behoeften zal doen ontstaan, hetgeen per slot van rekening slechts ten goede kan komen aan diegenen, die een intellectueel beroep beoefenen »⁹¹.

1.4. L'égalité par les loisirs

Les propositions de réforme de l'enseignement qui circulent parmi les experts du chômage des intellectuels ne visent en effet pas seulement à adapter l'école aux besoins en main-d'œuvre de l'industrie, mais encore au tarissement de ces besoins. Walter Kotschnig, par exemple, établit une distinction entre les pays agricoles ou en voie d'industrialisation, dont l'enseignement devrait surtout produire des ouvriers qualifiés et des techniciens, et les « pays

⁸⁶ *AHBIT*, Genève, P. 1339, BIT, « Rapport annuel » [sur un fonctionnaire], 13/12/1939, p. 2.

⁸⁷ Ce projet recommandait notamment la gratuité de l'enseignement professionnel, la coordination des enseignements du second degré pour rendre possibles les passages d'une filière à l'autre, une large formation théorique dans l'enseignement technique et professionnel par souci de l'adaptabilité future des travailleurs, l'initiation au travail manuel pour tous, etc. « Annexe VI : Première question à l'ordre du jour : Enseignement technique et professionnel et Apprentissage » in *Conférence internationale du Travail, Vingt-cinquième session, Genève, 1939. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1939, p. 431-434. Voir aussi « La formation professionnelle : Problèmes et tendances » in *RIT*, vol. 37, n°2 (février 1938), p. 145-174.

⁸⁸ « Dix-septième séance. Mardi 27 juin 1939, 11 heures » in *Conférence internationale du Travail, Vingt-cinquième session, Genève, 1939. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1939, p. 360-361.

⁸⁹ RAEMAEKERS Joseph, *De Jeugdwerkloosheid en de Bestrijding van haar gevolgen in België*, Brussel, Standaard-Boekhandel, 1937, p. 172.

⁹⁰ *Idem*, p. 174.

⁹¹ *Idem*, p. 174.

de grande industrie »⁹², caractérisés par un recours accru aux machines et une spécialisation extrême des tâches⁹³. À ce « tertiary stage » du développement industriel, la majorité des adolescents, ceux qui ne seraient pas jugés capables d'accéder à l'université ou à l'enseignement technique supérieur, seraient dirigés vers des écoles leur prodiguant l'« adaptability »⁹⁴, l'habitude du travail en miettes⁹⁵ (car ils sont condamnés à être « tied to machines which offer them no means of self-expression »⁹⁶) et surtout la culture générale nécessaire à un usage fructueux de leurs heures de loisirs⁹⁷. Ainsi, tous les travailleurs devraient recevoir des « fondamentaux suffisants qui les mettraient en mesure d'apprécier l'art, la musique, la littérature », afin pour eux de profiter pleinement « des loisirs que notre civilisation moderne leur accorde de plus en plus généreusement »⁹⁸. Cette évolution ne manquerait pas de bénéficier aux enseignants, aux écrivains, aux bibliothécaires, aux artistes⁹⁹, aux « professional people »¹⁰⁰.

Comme on l'a vu, le Bureau international du Travail s'était fait l'avocat de la diminution du temps de travail. Pour Albert Thomas, elle constituait la contrepartie de la rationalisation industrielle, permettant aux ouvriers de s'épanouir hors de l'atelier¹⁰¹. Jean Artus et Fernand Maurette avaient eux aussi exprimé à plusieurs reprises leur conviction que le machinisme, la prolongation de la scolarité et l'essor des services intellectuels constituaient autant de signes de la modernité, libérant les ouvriers de la spirale du dumping social et leur permettant d'accéder à la culture¹⁰². Ce faisant, le progrès technique contribuerait à combler « l'abîme » qui les sépare des intellectuels¹⁰³. De même, aux yeux de Henri Fuss, l'essor du temps libre, couplé à la démocratisation de l'école, effacera à terme la distinction entre travailleurs intellectuels et travailleurs manuels¹⁰⁴ :

« Il n'y aura plus rien d'étrange à ce qu'un licencié ès-lettres exerce le métier de mécanicien et occupe ses loisirs aux travaux de l'esprit auxquels l'université l'aura préparé, à ce qu'un docteur en mathématiques remplisse modestement un emploi de comptable pendant cinq ou six heures par

⁹² KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 38.

⁹³ IDEM, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 326.

⁹⁴ *Idem*, p. 327.

⁹⁵ *Idem*, p. 330-331.

⁹⁶ *Idem*, p. 328.

⁹⁷ *Idem*, p. 327. KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 36.

⁹⁸ *Idem*, p. 37.

⁹⁹ *Idem*, p. 37-38.

¹⁰⁰ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 331.

¹⁰¹ GUÉRIN Denis, *Albert Thomas*, p. 47-55.

¹⁰² [ARTUS Jean], « Comment atténuer le chômage des travailleurs intellectuels ? », p. 348-349. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886, MAURETTE Fernand, « The Solidarity of Intellectual and Manual Workers », [juillet 1927], p. 16.

¹⁰³ « Activité de l'organisation. Xe réunion du Comité des organisations internationales d'étudiants » in *BCI*, vol. 5, n°51-52 (mars-avril 1935), p. 129.

¹⁰⁴ « Séance des Sections réunies du 5 avril 1939 » in *Le Progrès social*, vol. 1938-1939, 28^e année, n°51 (juin 1939), p. 260. FUSS Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 8.

jour et se livre ensuite à de hautes spéculations, à ce qu'un polisseur de lentilles fasse en même temps de la philosophie, comme cela s'est déjà vu. »¹⁰⁵

Ces propos de Henri Fuss trouvent un écho sous la plume de sa fille, Antoinette Fuss, dont la thèse de doctorat en sciences politiques et sociales a pour thème : *Les loisirs ouvriers et la culture*. Née en 1913, future directrice de l'École centrale de Service social de Bruxelles¹⁰⁶, Antoinette Fuss avait été élue vice-présidente de l'Association générale des Étudiants socialistes le 25 mars 1934¹⁰⁷. En 1937, au moment où la jeune fille défend sa thèse à l'ULB, les loisirs ouvriers sont à l'ordre du jour, en Belgique¹⁰⁸ : la grande grève de juin 1936 a abouti à la semaine de 40h dans les secteurs pénibles¹⁰⁹, à six jours de congés payés par an et à un abaissement de l'âge de la pension¹¹⁰. « Ce n'est plus dans leur travail mécanisé et standardisé que la plupart des hommes pourront désormais développer leur personnalité, exercer leurs facultés créatrices, mais bien dans le loisir », soutient Antoinette Fuss¹¹¹. « L'élévation du niveau intellectuel de la population » serait souhaitable pour rendre les travailleurs aptes à s'adapter à l'évolution des techniques¹¹², et elle permettrait en sus de revigorer la culture, sclérosée par l'engourdissement de la bourgeoisie¹¹³. Les loisirs ouvriers, l'école unique et la réhabilitation du travail manuel concourraient ainsi à abattre les « barrières intellectuelles entre les classes »¹¹⁴.

1.5. Flies entre Leclercq et Fuss

Pour finir, le parti-pris de Henri Fuss en faveur de l'émancipation intellectuelle des travailleurs lui suscite du soutien du côté catholique. Pour le R.P. Dubois, par exemple, la soif de culture parmi les masses ouvrières apporte un vigoureux démenti au « matérialisme » ambient : raison de plus pour promouvoir l'éducation aux loisirs¹¹⁵. De même, les conclusions

¹⁰⁵ *Idem*, p. 8.

¹⁰⁶ MAHOX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ».

¹⁰⁷ « Le Congrès des Étudiants socialistes » in *Le Peuple*, 26/03/1934, p. 6-7.

¹⁰⁸ PIETTE Valérie, « Les Semaines sociales (universitaires) de l'Institut de Sociologie » in KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette (éd.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*, p. 82.

¹⁰⁹ Encore la loi du 9 juillet 1936 qui établissait cette semaine des 40h dans les industries aux conditions de travail « insalubres, dangereuses ou pénibles » ne constituait-elle qu'une loi de cadre, laissant au pouvoir exécutif le loisir de l'appliquer ou non. *In fine*, avant mai 1940, les 40h n'avaient été instituées que dans les verreries à vitres automatiques et l'industrie diamantaire. BREDAEL Sylvie, FOXHAL Gaëtane, GEERKENS Éric, JAMOULLE Micheline, KEFER Fabienne, *Le temps de travail. Transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 117-120.

¹¹⁰ LUYTEN Dirk, MEYNEN Alain, WITTE Els, *Histoire politique de la Belgique*, p. 251-252.

¹¹¹ FUSS Antoinette, *Les loisirs ouvriers et la culture*, Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, inédite, ULB, année académique 1936-1937, p. 179.

¹¹² *Idem*, p. 149.

¹¹³ *Idem*, p. V, p. 146-154, p. 180-181.

¹¹⁴ *Idem*, p. 181.

¹¹⁵ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 73-80.

que tire l'abbé Flies sont plus proches de Fuss que ne le laisserait penser au premier abord son refus farouche de « l'unité du travail ». Pour Flies, les causes structurelles (au premier chef l'augmentation du nombre d'étudiants) jouent un rôle plus grand que les causes conjoncturelles dans le malaise que rencontrent les professions intellectuelles¹¹⁶. Il estime donc qu'une réforme de l'enseignement moyen constitue le remède le plus efficace pour lutter contre ce malaise¹¹⁷, mais remarque : « Les moyens de persuasion et de propagande seuls ne semblent pas suffisamment opérants en face de l'évolution psychologique du milieu social actuel »¹¹⁸. Avec Jacques Leclercq, Flies estime en effet que les enfants du peuple réclament à juste titre la culture et l'instruction¹¹⁹, cette « grande conquête démocratique »¹²⁰; et il ne serait guère possible de les attirer dans l'enseignement technique et professionnel sans y renforcer la part de la culture générale¹²¹. L'auteur voit dans cette tendance la confirmation de la supériorité du travail intellectuel sur le travail manuel : « Les ouvriers [...] sentent d'un instinct sûr, comme le possèdent les masses, qu'il y a quand même quelque chose de plus digne et de plus élevé dans cette activité de la Pensée »¹²².

Joseph Flies conclut sa thèse en rompant une lance en faveur de « la généralisation des services intellectuels » : « Elle seule pourrait constituer un remède durable aux difficultés toujours nouvelles des professions intellectuelles »¹²³. Significativement, dans les dernières pages de l'ouvrage, le jeune prêtre fait comme dialoguer les citations de Jacques Leclercq et de Henri Fuss, lesquelles soulignent combien les progrès incessants de la production matérielle ne devraient avoir d'autre fin que de permettre à l'être humain de se tourner vers les « 'valeurs spirituelles' » car « 'c'est là son bonheur' » (Leclercq) ; de se consacrer « 'soit à la méditation, soit au commerce spirituel avec ses semblables' » (Fuss)¹²⁴. Quant aux obstacles budgétaires et psychologiques à cette « généralisation des services intellectuels »¹²⁵, l'abbé Flies ne se les dissimule pas et n'exclut nullement les autres remèdes « à l'efficacité plus immédiate »¹²⁶. S'appuyant sur Kotschnig et Dubois, il esquisse cependant des pistes pour surmonter ces obstacles : loisirs ouvriers, coopératives, mutualités, services publics, « propagande »¹²⁷.

¹¹⁶ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 321-322.

¹¹⁷ *Idem*, p. 382, p. 386.

¹¹⁸ *Idem*, p. 394.

¹¹⁹ LECLERCQ Jacques, « Une enquête sur le chômage des intellectuels », p. 204.

¹²⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 384.

¹²¹ *Idem*, p. 391-392.

¹²² *Idem*, p. 30.

¹²³ *Idem*, p. 396.

¹²⁴ La citation de Jacques Leclercq est tirée de ses *Leçons de droit naturel* ; la citation de Henri Fuss est tirée de « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 3-8. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 396.

¹²⁵ *Idem*, p. 395-396.

¹²⁶ *Idem*, p. 397.

¹²⁷ *Idem*, p. 379-382.

2. Le jeu de Jean Willems

Malgré ces atouts, aucune des mesures proposées par Henri Fuss et son entourage ne semble avoir été mise en pratique en Belgique durant les années 1930 pour lutter contre le chômage des intellectuels. La Fédération des Associations belges d'Ingénieurs appelait les entreprises et universités à confier quelque besogne aux ingénieurs sans emploi¹²⁸ ; mais pour ce qui est des pouvoirs publics, de nombreuses sources mentionnent l'absence de « grands travaux intellectuels » – et ce, en dépit de la recommandation officielle de la Conférence internationale du Travail¹²⁹. Le juriste liégeois Georges Dor avait bien proposé lors de la dernière session de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels que le FNRS et la FU organisent des travaux de secours de nature scientifique pour les jeunes chômeurs intellectuels¹³⁰ ; mais on n'entendit plus parler de ce projet par la suite dans les organes directeurs de la Rue d'Egmont. Au contraire : à cette époque, le FNRS, frappé par la crise, diminuait les budgets alloués aux mandats d'aspirants, aux voyages et à l'équipement scientifiques¹³¹. En ce qui concerne l'allongement de la scolarité obligatoire, ses partisans se heurtaient aux querelles entre défenseurs de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre et à l'opposition des chefs d'entreprises, qui tenaient à conserver une main-d'œuvre juvénile à bon marché¹³². En outre, Joseph Flies constatait l'absence, en Belgique, de mesures telles que « l'équipement intellectuel, scientifique et artistique du pays »¹³³, l'emploi de chômeurs intellectuels pour encadrer les loisirs ouvriers¹³⁴, la « socialisation » de services intellectuels pour les mettre à disposition de ceux qui ne peuvent se les permettre, et de manière plus générale le défaut de « politique économique et sociale qui aurait pour but de valoriser ces demandes extra-marginales »¹³⁵.

¹²⁸ BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises*, p. 241-242.

¹²⁹ GÉRARD Cécile, *Le chômage des intellectuels*, p. 44. DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 211-212. BIT, *Conférence internationale du Travail. Vingt-troisième session, Genève, 1937. Troisième question à l'ordre du jour : L'organisation des travaux publics dans ses rapports avec l'emploi des travailleurs*, Genève, BIT, 1937, p. 201. « Séance des Sections réunies du 29 juin 1937 » in *Le Progrès social*, 26^e année, 2^e série, n°45 (juillet 1937), p. 226. « Le chômage des Jeunes Gens. Rapport de la Commission interministérielle chargée d'examiner la recommandation n°45 de la Conférence Internationale du Travail, concernant le chômage des jeunes gens » in *Revue du Travail*, 40^e année, n°6, juin 1939, p. 966-967. « L'emploi et le chômage des jeunes travailleurs » in *RIT*, vol. 41, n°5 (mai 1940), p. 505. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 357.

¹³⁰ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/12/1935, p. 187-188.

¹³¹ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 56.

¹³² DE CEULAER Dirk, *De verlenging van de leerplicht*, p. 39-40.

¹³³ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 357.

¹³⁴ *Idem*, p. 381. « L'emploi et le chômage des jeunes travailleurs » in *RIT*, vol. 41, n°5 (mai 1940), p. 499-500. Notons que le caractère décentralisé de l'organisation des loisirs et de l'éducation populaire nous empêche de tirer ici un bilan des évolutions dans ce domaine durant les années 1930. Voir à ce propos DEPASSE Charles, *Loisirs et culture. Manuel de l'éducation populaire*, vol. II (*L'Organisation Officielle de l'Éducation Populaire en Belgique. État, provinces et internationalement en fonction des loisirs des travailleurs*) ; vol. III (*Les principales Œuvres libres d'Éducation populaire en Belgique, en fonction des Loisirs des Travailleurs*), Liège, Biblio, 1950.

¹³⁵ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 382.

Il faut dire qu'entretemps, l'éclaircie économique qu'a connue la Belgique depuis le printemps 1935 a viré à la douche froide. À partir de décembre 1937, la crise fait son grand retour. Le budget de l'État en prend un coup, et la réduction des dépenses publiques est de nouveau réclamée avec une insistance croissante, dans la presse, au Parlement, au Conseil des ministres¹³⁶. L'historien Konrad Jarausch a remarqué que les crises d'*Überfüllung* correspondent souvent à des périodes de blocage de l'embauche dans les services publics¹³⁷ ; or c'est précisément ce qui se produit à partir de 1938 en Belgique, une série d'arrêtés royaux soumettant le recrutement de nouveaux agents de l'État à un contrôle toujours plus sévère¹³⁸. L'OREC est pris sous le feu des critiques des libéraux et des catholiques, qui le privent de tous moyens financiers dès le printemps 1938 ; il sera supprimé par l'arrêté royal du 30 novembre 1939¹³⁹. Le projet d'assurance-chômage obligatoire préparé par Henri Fuss s'ensable au Parlement, chaque partie prenante campant sur ses positions¹⁴⁰. Le Commissaire royal gardera de cet échec un goût amer¹⁴¹.

Ces réformes, à l'instar des autres réformes économiques et sociales amorcées sous Van Zeeland, furent bloquées à partir de 1938 par l'opposition des représentants de la vieille industrie lourde exportatrice, dont les bénéficiaires reposaient au premier chef sur le maintien d'un coût du travail plus faible qu'à l'étranger. Le Comité central industriel, fédération patronale qui représentait ces secteurs, avait une grande influence dans les antichambres ministérielles et rejetait le modèle de la « croissance fordiste », basé sur l'augmentation du pouvoir d'achat de la population¹⁴². De plus, passées les Années folles et la fondation du FNRS, l'intérêt des entreprises belges pour l'innovation scientifique chuta, tout comme leurs investissements dans la recherche & développement¹⁴³. Un tel désintérêt pour le facteur technique se remarque aussi dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel, dont les patrons attendaient alors moins des ouvriers qualifiés qu'une main-d'œuvre docile et vaccinée contre les idées

¹³⁶ KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Max-Léo Gérard. Un ingénieur dans la cité (1879-1955)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 177. VANTHEMSCHÉ Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 377-380. GÉRARD Emmanuel, *De schaduw van het Interbellum*, p. 232.

¹³⁷ JARAUSCH Konrad H., « Graduation and careers », p. 377.

¹³⁸ « Arrêté royal. Secrétariat général. – Recrutement. (*Moniteur* du 24/04/1938.) », 18/04/1938, in *BMIP*, vol. 32, n°1 (1938), p. 93. « 26 août 1939. – Arrêté Royal modifiant les attributions du Comité du budget, allégeant la tâche du Conseil de Cabinet et réglant certaines compétences du Premier Ministre et du Ministre des finances (*Monit.*, 1er septembre.) » in *Pasinomie*, Bruxelles, 6^e série, vol. 6 (1939), p. I. 417.

¹³⁹ GÉRARD Emmanuel, *De schaduw van het Interbellum*, p. 232-234. VANTHEMSCHÉ Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 368-382.

¹⁴⁰ IDEM, *De werkloosheid in België*, p. 169-174.

¹⁴¹ VLEMINCKX Koen, « Henri Fuss (1882-1964) », p. 84.

¹⁴² LUYTEN Dirk, MEYNEN Alain, WITTE Els, *Histoire politique de la Belgique*, p. 252-255. LUYTEN Dirk, *Ideologie en praktijk van het corporatisme...*, p. 27. VANTHEMSCHÉ Guy, *De werkloosheid in België*, p. 92-93. MATHEVE Niels, *Tentakels van de macht. Elite en elitenetwerken in en rond de Belgische tussenoorlogse regering (1918-1940)*, Heule, INNI, 2016, p. 257-258.

¹⁴³ BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises*, p. 272.

subversives¹⁴⁴. Lors de la session 1937 de la Conférence internationale du Travail, Gustave-Léo Gérard (1879-1949), administrateur directeur général du Comité central industriel, avait condamné l'augmentation de l'âge minimal d'admission sur le marché de l'emploi, mesure dont il craignait qu'elle conduise les enfants à se tourner vers les « carrières non manuelles »¹⁴⁵ encombrées – « ce qui ne peut provoquer que des déceptions et des rancœurs »¹⁴⁶. Quant à l'ABPS ou la CORI, elles étaient considérées avec méfiance par le monde patronal, et ne jouissaient guère d'une grande influence politique¹⁴⁷.

2.1. Situer Willems

2.1.1. Un positionnement ambigu

Il serait tentant de postuler que Jean Willems et son BSU étaient solidaires de ces milieux industriels conservateurs. Le « père spirituel » de Willems, Émile Francqui, n'était-il pas un paragon de l'orthodoxie budgétaire¹⁴⁸ ? La Société générale de Belgique¹⁴⁹ – dont la puissance politique et économique dans l'Entre-deux-guerres est bien connue¹⁵⁰ – n'était-elle pas représentée non seulement au plus haut niveau de la FU (pensons à Félicien Cattier, son président de 1935 à 1946, vice-gouverneur de la SGB¹⁵¹), mais jusque dans la CESUCI, en la personne de son gouverneur, Alexandre Galopin ? Au cours de la réunion de la CCBISU de novembre 1938, interrogé par ses pairs étrangers sur la méthode employée en Belgique pour interpréter les données produites par le BSU, Jean Willems répondait : « Une commission a été créée chez nous, composée des quatre recteurs, d'un représentant de chaque discipline scientifique, du Gouverneur de la Société Générale de Belgique, – qui domine beaucoup d'industries et de banques chez nous –. Ces hommes prennent leur tête entre leurs mains, et

¹⁴⁴ DEPAEPE Marc, SIMON Frank, « De Vlaamse jeugd in het vizier van de pedagogisering tijdens het Interbellum », p. 92. TYSSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 321-322.

¹⁴⁵ « Quatorzième séance. Vendredi 18 juin 1937 » in *Conférence internationale du Travail, Vingt-troisième session, Genève, 1937. Compte rendu des travaux*, Genève, BIT, 1937, p. 333.

¹⁴⁶ *Idem*, p. 334.

¹⁴⁷ VANTHEMSCHE Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 375-376. IDEM, « Laboratoires d'idées et de progrès social. Le cas de l'Association belge pour le progrès social et de ses prédécesseurs (1890-1960) », p. 67-70.

¹⁴⁸ RANIERI Liane, *Émile Francqui ou l'intelligence créatrice*, p. 344-345.

¹⁴⁹ Après la Seconde Guerre mondiale, Jean Willems entrera dans les conseils d'administration de plusieurs entreprises patronnées par la SGB et le Groupe Empain. DUTRIEUE Anne-Myriam, « Willems Jean » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 669-670.

¹⁵⁰ MATHEVE Niels, *Tentakels van de macht*, p. 258-264.

¹⁵¹ KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, « Cattier Félicien » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 96-98.

cherchent la moralité des faits »¹⁵². En d'autres termes, en vertu de sa prééminence, une entreprise se voyait octroyer le droit de déterminer les besoins de la société belge en diplômés. De fait, les procès-verbaux de la Commission d'étude révèlent qu'Alexandre Galopin plaidait en faveur d'« une sélection plus sévère dans l'enseignement supérieur »¹⁵³ et indiquait la chimie comme une filière porteuse¹⁵⁴. Il était cependant loin de donner le ton durant ces débats. La Fondation Universitaire désignait aux futurs étudiants les sciences appliquées et les carrières coloniales comme des débouchés prometteurs, mais il serait un peu facile d'y voir un signe de l'influence de la SGB¹⁵⁵.

Il n'en reste pas moins que Willems considérait avec méfiance l'intervention de l'État dans ce domaine. Toujours à la CCBISU, il déclarait : « Je crois, pour ma part, que l'étude de la réglementation du marché de l'emploi n'est pas une question d'administration publique. Elle est a priori le domaine d'un collège de savants, d'hommes de science, où se retrouvent les économistes, les sociologues et les statisticiens »¹⁵⁶. Cette approche technocratique et apolitique du problème de l'emploi des diplômés n'aurait pas déplu à Max-Léo Gérard, frère jumeau de Gustave-Léo Gérard, ministre des Finances de mars 1935 à juin 1936 puis de mai à décembre 1938. Max-Léo Gérard s'efforçait toujours de faire nommer des experts « apolitiques » aux postes de responsabilité et multipliait les commissions d'études mêlant professeurs d'université et représentants des secteurs concernés, dans le but de limiter le pouvoir de l'État (pensons au secteur bancaire)¹⁵⁷. L'ancien secrétaire du roi Albert était notamment aux commandes de la Société d'Économie politique, « haut lieu de la sociabilité de l'*establishment* économique et politique de l'entre-deux-guerres », dont les réunions se tenaient alternativement au siège du CCI et de la FU¹⁵⁸, et où le libéralisme économique était à l'honneur¹⁵⁹. Jean Willems adhéra à ce club mondain en 1935¹⁶⁰.

¹⁵² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 24.

¹⁵³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 18/10/1935, p. 159.

¹⁵⁴ *Idem*, p. 167.

¹⁵⁵ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1937], p. 9. CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [décembre 1937], p. 8, p. 20-21. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 12.

¹⁵⁶ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1er dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 », « Réunion de la Commission consultative du Bureau international de statistique universitaire, Séance du 3 novembre 1938. Après-midi », [03/11/1938], p. 41.

¹⁵⁷ GERARD Emmanuel, *De schaduw van het Interbellum*, p. 231-232. KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette, « De l'émergence des experts dans la Belgique d'Entre-Deux-Guerres », p. 12-13. EADEM Ginette, *Max-Léo Gérard*, p. 166-167, p. 285-287. EADEM, « Permanence et recomposition des élites » in VANTHEMSCHE Guy (dir.), *Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire*, p. 424-425.

¹⁵⁸ KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Max-Léo Gérard*, p. 136.

¹⁵⁹ MAYNÉ Marc, « Les lieux de rencontre des milieux économiques, politiques et universitaires. La Société belge d'économie politique, la Société d'études et d'expansion, la Société royale des ingénieurs et industriels » in KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette (éd.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*, p. 126-127.

¹⁶⁰ AFNRS, Bruxelles, boîte « Jean Willems, 1896-1970 », « Willems, Jean. Fonctions publiques », [1970], p. 2.

Et pourtant, les chapitres précédents nous ont aussi montré un Willems proche des partisans français de l'école unique, complice d'Alfred Rosier – le chef de cabinet de Jean Zay, pour rappel. De plus, il semble en bons termes avec un autre membre de la Société d'Économie politique : Robert-Jean Lemoine (1897-1938), le chef de cabinet de Henri De Man¹⁶¹. Du temps où il était secrétaire de l'Université libre de Bruxelles, Willems avait offert un emploi au jeune Lemoine, emploi dont les revenus lui avaient permis d'entreprendre ses études en sciences économiques¹⁶². « Bij Lemoine vinden we [...] de meest consequente vertolking van wat men nu 'keynesiaanse opvattingen' noemt », écrit Guy Vanthemsche¹⁶³ : partisan du planisme, du *deficit-spending* et de la relance par le pouvoir d'achat sur le marché intérieur¹⁶⁴, il avait notamment pris part à l'élaboration du Plan du Travail¹⁶⁵. Lemoine fit ainsi partie du panel d'économistes rassemblés à l'automne 1933 pour évaluer les projets de Henri De Man ; la réunion avait lieu à la Fondation Universitaire¹⁶⁶. Le 15 janvier 1936 encore, Jean Willems transmet à son « Cher Ami » Lemoine le rapport de la CESUCI, dont il lui a parlé lors de « notre récent voyage à Ostende »¹⁶⁷.

Il reste donc difficile d'attribuer à Jean Willems une étiquette politique précise. « On sait très peu de ce personnage discret qui habitait au FNRS, qui n'a laissé ni mémoires, ni archives, et qui s'est toujours effacé derrière l'institution dont il avait la charge », notent Robert Halleux et Geneviève Xhayet¹⁶⁸. En matière de chômage des intellectuels, la difficulté n'en est pas moins grande car, contrairement à Henri Fuss, Jean Willems livre rarement son avis sur le fond du problème. Mises à part ses statistiques, il ne semble pas avoir publié quoi que ce soit sur le sujet. Pour espérer découvrir la position de Willems sur cette question, il est donc nécessaire de traquer ses prises de parole dans les procès-verbaux des sessions des multiples comités et conférences auxquels le directeur de la Fondation Universitaire a assisté.

¹⁶¹ BNB, *Notices biographiques de la Banque nationale de Belgique (1850-1960)*, Bruxelles, BNB, 1960, p. 196. KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette, « De l'émergence des experts dans la Belgique d'Entre-Deux-Guerres », p. 11. LECLERCQ Éric, *Inventaire des archives (1933-1938) de Robert J. Lemoine*, Bruxelles, Bibliothèque et Archives Institut Émile Vandervelde, 1998, p. IV.

¹⁶² [s.n.] « M. Robert Lemoine » in *Pourquoi Pas ?*, 26^e année, n°1118, 03/01/1936, p. 6.

¹⁶³ VANTHEMSCHE Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 346.

¹⁶⁴ *Ibidem*.

¹⁶⁵ BNB, *Notices biographiques de la Banque nationale de Belgique*, p. 196. LECLERCQ Éric, *Inventaire des archives (1933-1938) de Robert J. Lemoine*, p. IV.

¹⁶⁶ STUTJE Jan Willem, *Hendrik De Man*, p. 143, p. 165-173, p. 177.

¹⁶⁷ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 15/01/1936, à LEMOINE Robert-Jean, Bruxelles.

¹⁶⁸ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 52.

2.1.2. Problème budgétaire, problème pédagogique

Nous mentionnions au Chapitre III que Jean Willems avait pris part aux travaux du Comité des Directeurs d'Offices universitaires nationaux, en 1929 et 1930, et exprimait déjà à cette époque son inquiétude vis-à-vis du chômage des intellectuels. Par deux fois, il avait alors trouvé contradicteur en la personne de José Castillejo (1877-1945), professeur de droit à l'Université de Madrid et secrétaire de la Junta para Ampliación de Estudios e Investigaciones Científicas. Pour José Castillejo, le chômage des intellectuels est un faux problème, car il convient de s'instruire pour le seul plaisir du savoir. Toute forme de barrière à l'entrée des universités est donc à proscrire ; et l'Espagnol suggère plutôt que les diplômés sans emploi se fassent ouvriers ou agriculteurs¹⁶⁹. Jean Willems n'est pas d'accord : pour sa part, il estime qu'il vaut mieux éviter de dispenser la « culture universitaire »¹⁷⁰ au plus grand nombre (« Je crois qu'on sera peut-être un meilleur chauffeur si l'on n'est pas docteur »¹⁷¹) et que les jeunes gens s'inscrivent dans les universités avant tout pour « trouver des situations supérieures ». Pour cette raison, en ouvrant grandes leurs portes sans tenir du compte du marché de l'emploi, on verra bientôt se former une « armée de dévoyés, de mécontents, qui représente un véritable danger »¹⁷².

À cet argument classique du prolétariat intellectuel subversif, Jean Willems en ajoute un autre : la charge budgétaire que représentent les études supérieures¹⁷³. « Le facteur économique est là : un étudiant coûte 10.000 francs par an à l'État belge », affirme-t-il en 1929 à ses collègues directeurs des Offices universitaires nationaux¹⁷⁴. Ce problème n'est pas directement lié à celui du chômage intellectuel, mais revient souvent dans les discussions autour du surpeuplement des universités¹⁷⁵. Fuss et Flies estiment que les pouvoirs publics ont le

¹⁶⁹ PÉREZ-VILLANUEVA TOVAR Isabel, « Castillejo Duarte, José » in *Diccionario biográfico español*, t. XII, Madrid, Real Academia de la Historia, 2009, p. 470-472.

¹⁷⁰ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 4, IICI, « Quatrième réunion des Directeurs des Offices universitaires nationaux. Paris, 11 et 12 avril 1929. Procès-verbal provisoire. Séance du Jeudi 11 avril 1929 (après-midi) », p. 42-43.

¹⁷¹ *Idem*, p. 11-12.

¹⁷² AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 5, « Troisième séance. Samedi matin », p. 12.

¹⁷³ *Idem*, p. 12.

¹⁷⁴ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.], File 4, IICI, « Quatrième réunion des Directeurs des Offices universitaires nationaux. Paris, 11 et 12 avril 1929. Procès-verbal provisoire. Séance du Jeudi 11 avril 1929 (après-midi) », p. 42-43.

¹⁷⁵ TOUTAIN Jules, « Section III A L'admission à l'Université », p. 195-196. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 91-92. AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4, [CASTRILLI Vincenzo], « Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, les 29 février et 1^{er} mars 1932. Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités », [<29/02/1932], p. 3. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/2, [s.n.], « Le problème du Surpeuplement des Universités et du Chômage des Intellectuels. Création d'une Commission d'Étude. Projet de communication à faire au Conseil d'Administration de la FU », [<04/10/1935], p. 2. ANF, Paris, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 31.

devoir de donner aux institutions d'enseignement supérieur les moyens de faire face au nombre croissant de leurs élèves¹⁷⁶ ; mais Jean Willems, lui, a été secrétaire d'une université libre, et est à présent administrateur de fondations privées. On a vu l'effet qu'eut sur leur trésorerie la dévaluation de 1935, cette dévaluation qui permit pourtant de financer l'OREC¹⁷⁷. Cela ne prédispose pas leur directeur à voir d'un bon œil l'augmentation de la masse monétaire et des dépenses publiques. En 1933, lorsque Willems propose à la Commission des prêts d'études de la FU de réduire le nombre desdits prêts, il invoque les dépenses qu'engendre la pléthore pour les universités et le danger de « doter d'un diplôme universitaire des travailleurs médiocres ou simplement honorables qui, toute leur vie, se sentiront des méconnus et deviendront des aigris »¹⁷⁸.

De même, Jean Willems estime que l'afflux vers les universités doit être jugulé en raison d'un autre danger : la baisse du « niveau intellectuel » des étudiants¹⁷⁹. Durant la Conférence de Paris de décembre 1936, à ceux qui (selon ses termes) veulent ouvrir l'université « aussi largement que possible, presque comme un moulin »¹⁸⁰, il réplique que l'augmentation du nombre d'étudiants se traduit par une baisse de leur valeur. Willems se prononce par conséquent en faveur d'une sélection plus sévère (« je dis 'produisons moins, et produisons mieux' »¹⁸¹), et parvient à faire adopter une motion dans ce sens à la Conférence¹⁸². Rosier et Dubois garderont en mémoire cette sortie¹⁸³, ce dernier citant le Belge pour plaider la cause de la « sélection des aptitudes »¹⁸⁴.

¹⁷⁶ FUSS Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 3. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 312-313.

¹⁷⁷ Les moyens investis par l'État belge dans l'OREC provenaient de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque Nationale. VANTHEMSCHE Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 342.

¹⁷⁸ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, Bureau, vol. 2, Commission des prêts d'études, 24/11/1933, p. 485.

¹⁷⁹ ANF, *Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 35.

¹⁸⁰ *Idem*, p. 34.

¹⁸¹ *Idem*, p. 35.

¹⁸² AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, [Texte de l'intervention d'ouverture], [<15/12/1936], p. 7.

¹⁸³ ANF, *Paris*, Fonds du BUS, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 », CEGAI, ROSIER Alfred, « Congrès international des Bureaux universitaires (sic) de statistique (Paris, 14-20 décembre 1936). Communication (Genève 19-20 février 1937) », [>20/02/1937], p. 9.

¹⁸⁴ DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ?*, p. 62.

2.1.3. Willems, disciple de Fuss ?

Jean Willems incline donc en faveur des mesures qui limitent l'offre, qu'elle soit excédentaire ou non. Ce parti-pris ne suffit pourtant pas à en faire un inconditionnel de l'hypothèse de la surproduction. En 1933, dans le rapport qu'il transmet à Kotschnig en vue de la Conférence de Genève, il écrit : « Il nous appartient de remarquer au contraire que les difficultés naissent en Belgique, non point tant du surpeuplement proprement dit des Universités que d'une certaine saturation des carrières libérales, conséquence directe de la crise »¹⁸⁵. Mais il ajoute aussitôt : « Ce qui revient à dire néanmoins qu'il y a trop d'étudiants dans les conjonctures actuelles »¹⁸⁶. Cependant, au fil de ses travaux sur le chômage des intellectuels, Jean Willems est amené à parcourir les rapports du BIT sur la question, et à prendre connaissance des solutions alternatives dont les fonctionnaires du Bureau se font les avocats¹⁸⁷. « Nul mieux que vous ne pourrait, à cet égard, me donner pour l'avenir de judicieux conseils », écrit-il même à Henri Fuss, le 27 mai 1937, exprimant le souhait de s'entretenir à nouveau avec lui dans un proche avenir¹⁸⁸.

L'« Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel » que le directeur de la Fondation Universitaire présente à la Conférence de Paris de décembre 1936 témoigne de son intérêt pour les idées de Fuss et de ses collègues. Elle met ainsi à l'honneur le Plan Grunbaum-Ballin¹⁸⁹, « les services d'hygiène dans les régions rurales »¹⁹⁰, la « modification des habitudes de certaines classes sociales »¹⁹¹... « C'est toute notre organisation sociale qui se trouve ainsi en cause », observe Willems¹⁹². Lui ne cache cependant pas sa préférence pour les mesures préventives (réforme de l'enseignement moyen, examen d'entrée, orientation professionnelle) au vu de l'« abaissement du niveau intellectuel

¹⁸⁵ Cette opinion, alliée à la sympathie de Willems pour Rosier, explique peut-être son ralliement rapide à l'expression « chômage des intellectuels ».

¹⁸⁶ *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILLEMS Jean, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Le Problème du Surpeuplement des Institutions d'Enseignement Supérieur en Belgique », [1933], p. 3.

¹⁸⁷ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/1, [s.n.], « Note. Surpeuplement des Universités. Chômage des Intellectuels », 06/11/1935. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/1, « Note. Surpeuplement des Universités. Chômage des Intellectuels. Résolution adoptée par le Comité des Organisations Internationales d'Étudiants », 07/11/1935 ; FUSS Henri, Genève, 11/12/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 14/12/1935.

¹⁸⁸ *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/14, WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/05/1937, à FUSS Henri, Bruxelles.

¹⁸⁹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 28-33.

¹⁹⁰ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, « Conférence de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire belge, au Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, le mardi 15 décembre 1936 », [>15/12/1936], p. 18.

¹⁹¹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 47.

¹⁹² *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, « Conférence de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire belge, au Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, le mardi 15 décembre 1936 », [>15/12/1936], p. 18.

des diplômés »¹⁹³. Toutefois, rédigé en pleine reprise économique, son rapport témoigne d'un certain optimisme : le nombre de diplômés sans emploi serait en chute libre, ce que l'auteur explique par le fait que « le chômage intellectuel n'est qu'un des aspects du chômage en général »¹⁹⁴. L'apolitisme affiché par le directeur de la Fondation Universitaire pourrait bien avoir caché autre chose que les options libérales des maîtres de l'industrie lourde : les hésitations d'un homme des années 1930.

2.2. Contester le BSU

Cependant, l'optimisme de Jean Willems ne fit pas long feu. En décembre 1937, la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, « à la lumière des données fournies par le premier Rapport annuel du Bureau de Statistiques Universitaires, estime qu'il est urgent de limiter à l'élite intellectuelle, la fréquentation des universités et des écoles supérieures »¹⁹⁵ et suggère à cette fin une série de mesures de barrage¹⁹⁶. Des travaux de secours, il n'est plus question : « il faut compter que ceux-ci pourraient absorber au maximum 20 ou 25 jeunes gens », juge Yvon Larivierre en interne¹⁹⁷. Ce deuxième rapport de la CESUCI ne fait cependant pas l'unanimité. Ainsi, le journal anversois *Le Matin* se demande ce qui permet aux membres de la Commission de décréter que telle ou telle proportion de médecins, de dentistes, d'avocats ou de pharmaciens par rapport à la population belge est excessive¹⁹⁸. On peut effectivement constater que l'élément qui conduit le rapport à déclarer une profession encombrée ou non est souvent le nombre d'étudiants qui s'y préparent ; les besoins d'expansion (progrès de l'hygiène, mutualités, etc.) sont mentionnés mais ne semblent pas peser bien lourd dans le calcul¹⁹⁹.

Le bilan que tire Joseph Flies en 1940 tranche avec le diagnostic pessimiste de la Commission d'étude. Flies estime que la pléthore et le chômage ne concernent que les professions intellectuelles non-universitaires, comme les instituteurs, les artistes ou les employés²⁰⁰. Le faible nombre de chômeurs qu'a relevé le recensement du 27 février 1937 parmi les universitaires ne refléterait que le « 'turnover' » normal²⁰¹ et les tâtonnements des

¹⁹³ *Idem*, p. 7.

¹⁹⁴ *Idem*, p. 20.

¹⁹⁵ CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [décembre 1937], p. 25.

¹⁹⁶ *Idem*, p. 25-28.

¹⁹⁷ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, B/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Chômage des intellectuels en Belgique », [février 1938], p. 4.

¹⁹⁸ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/4, DEURNE Édouard, « Trop d'universitaires ? » in *Le Matin*, 25/01/1938 [coupure de presse].

¹⁹⁹ CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [décembre 1937], p. 19-23.

²⁰⁰ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 317.

²⁰¹ *Idem*, p. 321.

débuts de carrière²⁰² : « Chômage réel chez les travailleurs intellectuels subalternes, chômage moins grave chez les travailleurs intellectuels supérieurs et dans son ensemble sans conséquences bien tragiques », conclut-il²⁰³. Si l'on en croit Kotschnig, le ratio d'étudiant par habitant de la Belgique était même particulièrement faible, comparé avec ceux d'autres pays industrialisés²⁰⁴. Les chiffres de Willems ne parviennent donc pas toujours à convaincre ses lecteurs. On peut trouver une illustration de ce scepticisme en s'attardant sur le cas des diplômés des facultés de Philosophie & Lettres et des Sciences, que la FU juge particulièrement désespéré.

Pour attester de la surproduction qui affecterait ces facultés, les rapports de la Fondation se basent dans un premier temps sur l'évolution des proportions de candidats qui, ayant postulé pour des postes de professeur dans l'enseignement moyen officiel du degré supérieur, ont été effectivement engagés. Or ces pourcentages s'avèrent particulièrement bas²⁰⁵ (pour les Lettres : 45% en 1931, 19% en 1934, 51% en 1936²⁰⁶). Les premiers résultats du recensement du 27 février 1937 auraient pu calmer ces inquiétudes vis-à-vis du sort des diplômés de Philosophie & Lettres et de Sciences : avec respectivement 5,21% (soit 65 individus) et 5,02 % (soit 120 individus) de leurs diplômés sans emploi, ces facultés n'ont pas à rougir à côté de l'agronomie (7,79%), des sciences commerciales et économiques (6,58%) ou des sciences appliquées (4,95%)²⁰⁷. Ces résultats ne rassurent pourtant pas Jean Willems, qui compare dans le rapport 1939 du BSU le nombre de diplômés de Philosophie & Lettres et de Sciences ayant entre 50 et 60 ans et le nombre probable de candidats disponibles pour les remplacer lors de leur prochain départ à la retraite (en additionnant les chômeurs et les diplômés des promotions 1936-1937 et 1937-1938)²⁰⁸. Il en conclut que les étudiants de ces facultés sont d'ores et déjà condamnés à enfler les rangs des chômeurs intellectuels²⁰⁹.

Pourtant, ces statistiques inquiétantes font rapidement l'objet de contestations, même à l'intérieur de la CESUCI. Ainsi, Paulin Ladeuze critique l'usage des proportions de candidats

²⁰² *Idem*, p. 251.

²⁰³ *Idem*, p. 317.

²⁰⁴ KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 17. Cela dit, ce calcul de Kotschnig ne tient pas compte de la division du pays en deux communautés linguistiques (cf. supra).

²⁰⁵ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1936], p. 5. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 179-185. CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [décembre 1937], p. 17-19.

²⁰⁶ Encore la philologie germanique tire-t-elle ces pourcentages vers le haut. Pour les candidats à des postes de professeur d'histoire, la proportion se réduit à 25% de candidatures reçues sur la période 1930-1936. AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, M/1/7, [LESOIR Edmond], « Commentaires des statistiques de l'enseignement publiées par le Bureau de Statistiques Universitaires dans son 'Rapport annuel de 1937 », [fin 1938], p. 14.

²⁰⁷ Ces pourcentages ont été calculés par la FU sur la population totale des diplômés de ces facultés, et non sur la seule population active. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 34.

²⁰⁸ *Idem*, p. 34-36.

²⁰⁹ *Idem*, p. 8.

reçus dans l'enseignement moyen officiel, puisque l'enseignement moyen libre compte plus d'écoles (mais ne dresse pas de telles statistiques)²¹⁰. De surcroît, rien n'empêche une personne de déposer plusieurs candidatures simultanément ; rien n'empêche une personne au travail de chercher un autre emploi²¹¹. Le recteur magnifique insiste donc auprès de Larivierre pour modérer les termes du deuxième rapport de la CESUCI²¹², de crainte de « détourner plus que de besoin les jeunes gens des licences en philosophie et lettres et en sciences. C'est peut-être dans ces Facultés que les études universitaires restent le plus fidèles à la science pure »²¹³.

Même son de cloche chez l'abbé Flies, qui note que l'enseignement moyen officiel du degré supérieur attire les diplômés, même occupés, « à cause des avantages matériels qu'il est à même de leur procurer »²¹⁴. Le recensement du 27 février 1937 a ainsi montré que seuls trois diplômés de Philosophie & Lettres sur cinq et deux diplômés de Sciences sur cinq sont enseignants²¹⁵. Les proportions de candidatures reçues pour des postes de professeur constituent donc un piètre indice²¹⁶. Les nombres alarmants de futurs chômeurs qu'a calculés Willems à partir de ce recensement n'effraient pas davantage Flies, car le calcul repose sur des données erronées. En effet, la plupart des diplômés de ces deux facultés obtiennent l'agrégation en même temps que leur licence ou doctorat. Par exemple, selon le rapport 1939 du BSU, les facultés de Philosophie & Lettres ont certes délivré 380 diplômés en 1937-1938, mais seulement 196 licences²¹⁷. « N'est-ce pas par inadvertance que le Rapport annuel du Bureau des Statistiques universitaires, 1939, p. 34, identifie le nombre de diplômés à celui des diplômés ? De ce fait il n'est pas étonnant que ces données aient dû lui paraître pléthoriques », glisse Flies en note de bas de page²¹⁸.

C'est un autre angle d'attaque que choisit Émile Dehoux dans le cadre de l'Association belge pour le Progrès social. Jeune ingénieur commercial de l'ULB, professeur à l'Athénée de Saint-Gilles²¹⁹, actif dans les « œuvres sociales libérales »²²⁰, Dehoux traite la question du

²¹⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/2, LARIVIERRE Yvon, 08/12/1937, à LADEUZE Paulin, Louvain, p. 5-6.

²¹¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 165.

²¹² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, « Le premier rapport annuel du Bureau des Statistiques Universitaires », [1937], p. 7.

²¹³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/2, LARIVIERRE Yvon, 08/12/1937, à LADEUZE Paulin, Louvain, p. 7.

²¹⁴ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 316.

²¹⁵ *Idem*, p. 248-249, p. 259. Encore pourrait-on répondre que ces proportions de diplômés de Philosophie & Lettres et des Sciences qui n'exercent pas le métier d'enseignant sont, en partie du moins, des « déclassés ».

²¹⁶ *Idem*, p. 253.

²¹⁷ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 188.

²¹⁸ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 247. Pour la défense de Jean Willems, il n'a fait que reproduire les calculs erronés du directeur général de l'Office central de Statistique, Edmond Lesoir. AFU, Bruxelles, 4^e étage, M/1/7, [LESOIR Edmond], « Conclusions que l'on peut tirer de ces deux relevés », [>08/1938, <21/12/1938], p. 3. Le deuxième rapport général de la CESUCI mentionnait pourtant que le grade d'agrégé pouvait être obtenu en même temps que le grade de licencié. CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [décembre 1937], p. 14-15.

²¹⁹ CBULiège, Liège, Archives Ernest Mahaim, II. Papiers personnels, « Association belge pour la lutte contre le chômage », dossier « 1936 », ABPS, « Séance du Bureau du 27 octobre 1936 », 27/10/1936, p. 2.

²²⁰ *Idem*, p. 2.

chômage des jeunes devant les sections réunies de l'Association le 29 juin 1937. Si son interprétation du « chômage des intellectuels » est dans l'ensemble favorable à l'hypothèse de la pléthore (cf. infra), il se montre beaucoup plus critique en ce qui concerne sa propre profession. Sans nier la gravité de l'encombrement, il en impute avant tout la responsabilité à l'État qui, austérité oblige, a augmenté le nombre d'heures de travail par enseignant et le nombre d'élèves par classe²²¹. Émile Dehoux salue donc la proposition de loi²²² déposée en décembre 1936 à la Chambre par le député socialiste Edgard Missiaen (1889-1956)²²³, et qui prévoit entre autres que : « Toute classe moyenne ayant un nombre d'élèves dépassant 40, sera dédoublée sans délai »²²⁴.

La Belgique ne suivra cependant pas la voie empruntée par la France du Front populaire²²⁵. Au Parlement, les prises de parole (socialistes, comme Lucien Harmegnies²²⁶, Léonard Ohn²²⁷, Marie Spaak, Louis Piérard ; communiste, comme Henri Glineur²²⁸ ; nationaliste-flamande, comme Simon Lindekens²²⁹) ne manquent pourtant pas pour dénoncer le trop grand nombre d'élèves par classe et ses conséquences sur l'emploi des enseignants du secondaire, ou bien pour rappeler aux ministres de l'Instruction publique successifs l'utilité de prolonger la scolarité obligatoire²³⁰ ; mais ceux-ci leur rétorquent qu'ils n'ont pas le budget²³¹. Dans les pages de *La Cité chrétienne*, l'abbé Leclercq en conclut amèrement :

« Les gouvernements sont peu enclins aux dépenses qui emploient les intellectuels. L'O.R.E.C., en Belgique, est intervenue pour faire des routes et construire des monuments, non pour augmenter le

²²¹ DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 211. À ce propos, voir notamment LIPPENS Maurice, « Circulaire n°2017. Mesures d'économie. – Organisation des cours », aux Chefs des établissements d'enseignement moyen de l'État. Aux Chefs des établissements d'enseignement moyen de l'État », 14/03/1933, in *BMIP*, vol. 27 (1933), n°1, p. II. 16-17. LIPPENS Maurice, « Circulaire n°1908/09/10. Mesures d'économie. Aux Chefs des établissements d'enseignement moyen de l'État », 28/03/1933, in *BMIP*, vol. 7 (1933), n°1, p. II. 22-23.

²²² DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 211.

²²³ « Edgard Missiaen » in *Odis*, [En ligne], <https://www.odis.be/hercules/search2.php?searchMethod=simple&search=missiaen&lng=> (Page consultée le 26/06/2023).

²²⁴ *DPC*, session 1936/1937, doc. n°76, MISSIAEN Edgard, « Proposition de loi relative à la réorganisation de l'enseignement moyen officiel », (consulté en ligne sur lachambre.be), 15/12/1936.

²²⁵ István Lajti note ainsi, à propos des dédoublements de classe décrétés par Jean Zay : « Ces mesures ont été particulièrement appréciées par les jeunes licenciés d'enseignement supérieur qui ont toujours fourni une part importante des cadres de l'enseignement : licenciés ès lettres, licenciés ès sciences ». « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°78-79 (juin-juillet 1937), p. 282.

²²⁶ VAN MOLLE Paul (dir.), *Het Belgisch Parlement*, p. 170.

²²⁷ *Idem*, p. 257.

²²⁸ *Idem*, p. 157-158.

²²⁹ *Idem*, p. 226.

²³⁰ *APC*, session 1934/1935, 09/04/1935, p. 834. *APS*, session 1934/1935, 16/04/1935, p. 598, p. 604. *APS*, session 1937/1938, 09/03/1938, p. 905. *APC*, session extraordinaire 1939, 16/05/1939, p. 127-128. *APC*, session extraordinaire 1939, 23/06/1939, p. 761. *DPC*, session 1937-1938, doc. n°25, PIÉRARD Louis, « Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1938. Rapport fait au nom de la Commission spéciale », 01/01/1937, p. 10.

²³¹ *APC*, session 1934/1935, 09/04/1935, p. 861. *APC*, session extraordinaire 1939, 16/05/1939, p. 131. *APC*, session extraordinaire 1939, 23/06/1939, p. 761. *DPS*, session 1937-1938, doc. n°105, MATAGNE Léon, « Rapport de la Commission de l'Instruction publique chargée d'examiner le Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1938 » (consulté en ligne sur senate.be), p. 115. *DPC*, session 1939-1939-1, doc. n°25, PIÉRARD L., « Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1939. Rapport fait au nom de la Commission de l'Instruction publique », 09/05/1939 (consulté en ligne sur le site lachambre.be), p. 3, p. 7.

corps enseignant dans des proportions raisonnables. [...] On n'a pas d'argent pour cela. On en a pour d'autres choses, pas pour celle-là. L'éducation de la jeunesse s'en ressent ; et le pays s'en ressentira quand cette jeunesse sera adulte. Politique d'autruche. »²³²

2.3. L'hégémonie de la Fondation Universitaire

Jean Willems était donc contesté jusque dans ses chiffres. Pourtant, il parvint à s'imposer comme une référence en matière de chômage des intellectuels en Belgique, non seulement par ses statistiques, mais encore par une politique de communication soignée. Les riches archives de la Fondation Universitaire nous permettent de suivre pas à pas cette politique de communication.

2.3.1. Des rapports ailés

Dès janvier 1936, la Fondation Universitaire entreprend de disséminer ses statistiques en transmettant ses rapports (CESUCI, BSU) aux « personnalités que l'étude en question doit intéresser »²³³. Dresser une liste exhaustive de ces centaines de destinataires serait fastidieux. Nous nous contenterons d'observer que le pouvoir politique est toujours le premier servi (ministres, chefs de cabinet, hauts fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, ONPC, bureaux des Chambres²³⁴), avec naturellement les institutions d'enseignement supérieur. Viennent ensuite, d'un rapport à l'autre, les gouverneurs de province et les bourgmestres des chefs-lieux de province, des directeurs et sièges de grandes entreprises et fédérations d'entreprises, des associations estudiantines, professionnelles et d'anciens élèves (comme l'Union des Anciens Étudiants de l'ULB), etc. Le Comité central industriel et l'Archevêché de Malines sont aussi des abonnés fidèles aux rapports de la Rue d'Egmont. Nulle trace des syndicats, en revanche. Les écoles secondaires et leurs pouvoirs de tutelle n'ont pas été oubliés : nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les rapports entre le BSU et l'enseignement moyen. Enfin, nous ne citerons pas ici les innombrables particuliers, tantôt célèbres (Henri Carton de Wiart, Louis Empain, Ernest Malvoz...), tantôt inconnus, réclamant un exemplaire du rapport ou remerciant la Fondation pour celui qui leur est parvenu²³⁵.

²³² LECLERCQ Jacques, « Une enquête sur le chômage des intellectuels » in *La Cité chrétienne*, n°267, 12^e année, 05/02/1938,

²³³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 10/01/1936, à CATTIER Félicien, Bruxelles.

²³⁴ Pour la sortie du deuxième rapport de la CESUCI, consigne était donnée aux bureaux des Chambres de distribuer un exemplaire du rapport à chaque parlementaire. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/5, Greffier du Sénat, pour le Président du Sénat, Bruxelles, 18/01/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 19/01/193 ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 17/01/1938, à HUYSMANS Camille, Bruxelles.

²³⁵ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 2 (1938), p. 11-17. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 64-70, p. 151-153, p. 181. AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Lijst Courtois, boîte n°69, dossier « Fondation Universitaire –

Comme en témoignent les graphiques imprimés dans ses rapports, la Rue d'Egmont cherche d'emblée à aider son lecteur²³⁶. « Les statistiques sont chose sèche et aride », note le professeur Georges Dor le 18 octobre 1937, à la lecture du premier rapport du BSU : « Elles ne prennent vie qu'à l'appel de ceux qui savent en extraire la substance et en dégager les conclusions »²³⁷. La Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels suivra ce conseil : d'où la publication de son deuxième rapport (décembre 1937), commentaire du premier rapport du BSU (mai 1937) à destination des « profanes en matière de statistiques »²³⁸ que l'abondance de chiffres aurait pu rebuter – ou conduire à des conclusions erronées²³⁹.

2.3.2. Une leçon du recteur Duesberg

Comme modèle pour l'écriture de ce deuxième rapport de la CESUCI, Georges Dor renvoie au discours prononcé peu auparavant par le recteur liégeois Jules Duesberg (1881-1947) au cours de la séance solennelle de rentrée académique, le 9 octobre 1937²⁴⁰, et intitulé : « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes »²⁴¹. Ce discours mérite une attention toute particulière. Duesberg n'est pas le premier ni le dernier à aborder cette thématique dans un discours de rentrée académique²⁴² ; mais il se distingue tant par sa personne que par son propos. En 1937, cela fait déjà dix ans que cet anatomiste dirige l'Université de l'État à Liège : une première, en termes de longévité. Durant ce long règne, il s'est fait connaître par sa pugnacité face au monde politique, revendiquant une plus grande autonomie et de plus larges crédits pour son institution, n'hésitant pas à apostropher le ministre de l'Instruction

Organisation », LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 10/01/1936, à LADEUZE Paulin, Louvain. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/7, HEYMANS Paul, Bruxelles, 11/01/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 13/01/1936. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/14 (« Expédition 1937 »). *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/15 (« Expédition 1938 »). *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/17 (« Expédition 1939 »). *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/19 (« Expédition 1940 »). *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/6 (« Rapport général – Expédition »). *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/2/5 (« Rapport général – correspondance »).

²³⁶ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 35, p. 142.

²³⁷ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/2/2, DOR Georges, « Remarques du Professeur Georges Dor relatives au premier Rapport annuel (1937) du Bureau de Statistiques Universitaires », 18/10/1937, p. 1.

²³⁸ CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [décembre 1937], p. 1.

²³⁹ *Idem*, p. 1. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 4. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/2/2, DOR Georges, « Remarques du Professeur Georges Dor relatives au premier Rapport annuel (1937) du Bureau de Statistiques Universitaires », 18/10/1937, p. 1.

²⁴⁰ *Idem*, p. 1.

²⁴¹ DUESBERG Jules, « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes », p. 5-24.

²⁴² HYMANS Paul, « La situation de l'Université pendant la 1^{re} année académique » in Université libre de Bruxelles, *Séance solennelle de rentrée du 15 octobre 1935*, Bruxelles, Édition de l'Université, 1935, p. 1-13. HEYMANS Corneel, « Uit een niet gehouden rectorale redevoering » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 11, n^o3 (décembre 1939), p. 108.

publique depuis sa chaire rectorale²⁴³. Quoiqu'été catholique, il est réputé « au-dessus des partis » et bénéficie de la confiance personnelle du roi²⁴⁴. Enfin, Duesberg est bien introduit à la Rue d'Egmont : il aurait joui de la « confiante amitié » de Francqui, Cattier et Willems²⁴⁵, et se targue d'avoir vécu la naissance du FNRS depuis les coulisses²⁴⁶. « Le chômage des intellectuels le préoccupe hautement », écrit l'auteur de son *in memoriam*, le professeur Henri Fredericq²⁴⁷. Sa position sur cette question rejoint dans un premier temps celle de Jean Willems : tout en imputant le mal à la crise, il jugeait que le niveau intellectuel des étudiants ne cessait de diminuer et réclamait donc un renforcement de la sélection qui, par ailleurs, soulagerait le marché de l'emploi²⁴⁸.

D'autre part, le discours que prononce Jules Duesberg ce 9 octobre 1937 se distingue par sa large mobilisation des travaux étrangers et internationaux (il a lu Kotschnig, Rosier, Idenburg...) ²⁴⁹ et par sa claire formulation de l'opposition entre les deux hypothèses explicatives du chômage des intellectuels. Il commence par identifier la position de Fernand Maurette, à savoir que le chômage des jeunes universitaires n'est qu'une conséquence de la crise ;

« Mais un examen attentif des statistiques publiées m'a conduit à me demander si, pour employer le langage des économistes, l'encombrement des carrières libérales provient uniquement d'une sous-consommation, ou si, au contraire, il n'y a pas surproduction de diplômés. La question est d'importance, car, suivant la réponse, les remèdes doivent être différents. »²⁵⁰

C'est donc chiffres à l'appui que le recteur liégeois poursuit son exposé : d'une part, il présente des indices de l'état du marché de l'emploi pour les diplômés dans les pays étrangers, empruntés à *Éducation dirigée* de Walter Kotschnig²⁵¹ ; d'autre part, il exploite le premier rapport du BSU qui permet enfin « d'établir sur des données précises l'état de notre marché

²⁴³ LEPLAT G., « Jules Duesberg (1881-1947) » in DEMOULIN Robert, *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, Liège, Rectorat de l'Université de Liège, 1967, p. 531-535. DUESBERG Jules, « L'enseignement secondaire » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 10 Octobre 1936*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1936, p. 12-13.

²⁴⁴ Lors de la formation du gouvernement Theunis II (novembre 1934), le roi avait proposé de confier le portefeuille de l'Instruction publique à Jules Duesberg ; mais les libéraux s'y étaient opposés, estimant que ce ministère devait revenir à un libre-penseur. Georges Theunis avait alors évoqué le nom de Jean Willems, le désignant comme un « 'libéral certain, mais ayant la confiance de beaucoup de catholiques' ». Celui-ci fut cependant jugé trop peu représentatif par les libéraux. VANWELKENHUYZEN Jean, *Le gâchis des années 30*, t. I (1933-1937), Bruxelles, Racines, 2007, p. 291-292.

²⁴⁵ FREDERICQ Henri, *In memoriam Jules Duesberg*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1947, p. 20.

²⁴⁶ DUESBERG Jules, « La Situation des Universités de l'État en Belgique » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 16 Octobre 1928*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1929, p. 8.

²⁴⁷ FREDERICQ Henri, *In memoriam Jules Duesberg*, p. 14.

²⁴⁸ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 06/12/1934, p. 4, col. 4-5. DUESBERG Jules, « De la préparation et de l'admission aux études supérieures » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 6 Octobre 1934*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1935, p. 5-27. IDEM, « L'enseignement secondaire » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 10 Octobre 1936*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1936, p. 12-13.

²⁴⁹ IDEM, « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes », p. 6.

²⁵⁰ *Idem*, p. 7-8.

²⁵¹ *Idem*, p. 7-8.

intellectuel »²⁵². Jules Duesberg tire de ces données une interprétation que rejoindra jusque dans la forme le deuxième rapport de la CESUCI²⁵³. Sa conclusion est sans appel :

« Dans toutes les professions libérales, sauf celle d'ingénieur, on constate une augmentation des effectifs supérieure proportionnellement à l'augmentation de la population. Il semble donc bien que le chômage des intellectuels soit dû, non à une sous-consommation, mais à une surproduction »²⁵⁴.

Cette surproduction, engendrée par la pléthore d'étudiants affectant le monde entier (là encore, chiffres à l'appui)²⁵⁵, tirerait son origine dans le « désir toujours plus général de s'élever dans l'échelle sociale par la conquête d'un diplôme »²⁵⁶, avec pour conséquence la baisse du niveau des étudiants et le chômage des intellectuels²⁵⁷. Quant aux remèdes, le recteur Duesberg prescrit d'emblée la « sélection des mieux-doués »²⁵⁸. Le placement, les pensions de retraite ou les créations d'emploi ne pourraient constituer que de simples « adjuvants »²⁵⁹.

Ce discours doit attirer notre attention à la fois par les procédés rhétoriques auxquels son auteur recourt (comparaison internationale, bibliographie mise en évidence, abondance de données quantitatives) et par sa critique explicite des travaux du BIT. Il doit encore attirer notre attention, car il nous rappelle un élément essentiel de la démarche de Willems, que nous avons souligné dans le premier chapitre de ce travail : la Fondation Universitaire est au service des recteurs, et les quatre recteurs sont membres de cette CESUCI qui interprète les données du BSU. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'ils y donnent le ton ; mais ils couvrent ces rapports de leur autorité académique.

2.3.3. Gagner les élites

Jean Willems peut puiser à une autre source d'autorité académique : le Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire. Francqui et lui ont d'ailleurs veillé à ce que la CESUCI compte un membre de ce Cercle²⁶⁰, en la personne de Paul Heymans (cf. Chapitre I). Le Cercle des Alumni, né en 1921, était une sorte d'amicale des anciens bénéficiaires de prêts de la FU et de mandats du FNRS. Ils organisaient des causeries, des excursions, des dîners ; ils publiaient

²⁵² *Idem*, p. 8.

²⁵³ *Idem*, p. 10-11.

²⁵⁴ *Idem*, p. 13.

²⁵⁵ *Idem*, p. 13.

²⁵⁶ *Idem*, p. 15.

²⁵⁷ *Idem*, p. 16.

²⁵⁸ *Idem*, p. 18.

²⁵⁹ *Idem*, p. 21.

²⁶⁰ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/7, WILLEMS Jean, Bruxelles, 21/09/1935, à DEPAGE P., Bruxelles.

une petite revue et possédaient un local au 11, Rue d'Egmont²⁶¹. Surtout, ces Alumni se désignaient comme l'« élite intellectuelle » de la Belgique²⁶², « une élite dont la voix a le droit de se faire entendre »²⁶³. Revendiquant 2000 membres en 1935, leur Cercle se proclame « appelé à réunir demain la grande majorité du corps professoral des institutions d'enseignement supérieur en Belgique », et s'érige donc en porte-parole de ces institutions²⁶⁴. Outre de jeunes professeurs d'université, les Alumni comptent dans leurs rangs d'éminents hommes politiques, comme Paul Van Zeeland, ancien président du Cercle. Van Zeeland est d'ailleurs honoré le 3 juin 1937 d'un banquet au cours duquel son successeur, Charles Manneback, félicite le Premier ministre de ce que « nombre de vos collaborateurs, et non des moindres, sans oublier des Commissaires royaux, sont des nôtres »²⁶⁵.

Le directeur de la Fondation Universitaire est en étroite contact avec ces Alumni : il les conseille, participe à leurs réunions et banquets et contribue au financement du Cercle²⁶⁶. Les responsables du Cercle ne se font donc pas prier pour diffuser les rapports de la CESUCI et du BSU, et pour les commenter dans les pages de leur bulletin²⁶⁷. Le 10 janvier 1936, Jean Willems écrit à son « Cher Ami » Fernand Desonay²⁶⁸, secrétaire général du Cercle de janvier 1936 à novembre 1938²⁶⁹, pour lui transmettre le *Rapport général* de la Commission d'étude et lui commander un petit article²⁷⁰. Fernand Desonay (1899-1973) enseigne alors la philologie romane à l'Université de Liège, tout en prêtant sa plume à Rex (il le quittera pour la Légion nationale de Paul Hoornaert en 1938)²⁷¹. Dans les pages du *Bulletin du Cercle des Alumni*, Desonay salue les efforts de la Rue d'Egmont pour enrayer la déchéance des « jeunes intellectuels » car « un État bien organisé n'est pas celui où l'ajusteur a le pas sur

²⁶¹ « Procès-verbal de l'Assemblée générale du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, le dimanche 19 janvier 1936 » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 7, n°3 (février 1936), p. 232-234. DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire...*, p. 90.

²⁶² *Idem*, p. 90.

²⁶³ « Notre programme » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 10, n°4-5 (janvier-février 1939), p. 126.

²⁶⁴ Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, *Au-devant d'une nouvelle crise dans l'enseignement supérieur*, p. 4.

²⁶⁵ « Le Dîner Van Zeeland (3 juin 1937) » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 8, n°8-9 (mai-juin 1937), p. 213.

²⁶⁶ « Procès-verbal de l'Assemblée générale du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, le dimanche 19 janvier 1936 » in *Idem*, vol. 7, n°3 (février 1936), p. 235. « La Journée des Alumni (27 novembre) » in *Idem*, vol. 10, n°3 (décembre 1938), p. 81. « La Journée des Alumni (26 novembre 1939) » in *Idem*, vol. 9, n°3 (décembre 1939), p. 88, p. 96. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, « Centres et Cercles – Cercle des Alumni C 2/2 », [s.n.], « Memo pour Monsieur le Directeur de la Fondation Universitaire », 16/06/1937.

²⁶⁷ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [MANNEBACK Charles], Bruxelles, 16/10/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/6, PEETERS Félix, Bruxelles, 23/01/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, p. 1-2.

²⁶⁸ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 10/01/1936, à DESONAY Fernand, Liège. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/17, WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/06/1939, à DESONAY Fernand, Bruxelles.

²⁶⁹ « Procès-verbal de l'Assemblée générale du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, le dimanche 19 janvier 1936 » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 7, n°3 (février 1936), p. 226. « La Journée des Alumni (27 novembre) » in *Idem*, vol. 10, n°3 (décembre 1938), p. 69.

²⁷⁰ *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/17, WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/06/1939, à DESONAY Fernand, Bruxelles.

²⁷¹ DELFORGE Paul, « Desonay Fernand » in *EMW*, t. I, p. 479. VANDEGANS André, « Desonay Fernand » in *NBN*, t. II, 1990, p. 123-129.

l'ingénieur »²⁷². Heureusement, la CESUCI, dont la composition présente « toutes les garanties d'impartialité et de compétence »²⁷³, a à présent prouvé avec une « parfaite objectivité »²⁷⁴ l'impérieuse nécessité de juguler la pléthore. Les mesures de création d'emploi qu'elle suggère par ailleurs seraient bienvenues, mais elles « requièrent l'intervention des finances publiques. Et c'est bien pourquoi l'on se permet d'être sceptique »²⁷⁵.

De plus, le Cercle des Alumni offre à Willems les vastes réseaux de ses membres. Le secrétaire général sortant, Félix Peeters, assure au directeur que son frère, préfet de l'Athénée d'Uccle, présentera le premier rapport de la CESUCI à l'amicale des préfets ; qu'un débat sera institué autour du chômage des intellectuels au sein de l'Union des Anciens Étudiants de l'ULB ; qu'enfin il a invité le secrétaire de la Fédération de l'Enseignement moyen officiel à en toucher un mot dans le périodique de la fédération, *L'Athénée*²⁷⁶. En outre, à la suite des travaux de la FU, le Cercle entreprend l'organisation d'un débat entre ses membres sur le thème de la réforme de l'enseignement, dans l'espoir d'exercer une influence sur l'opinion publique²⁷⁷. Ce débat a lieu les 6 mai et 10 juin 1939, rassemblant jusqu'à 70 personnes²⁷⁸, et aboutit à des résolutions appelant à un renforcement de la sévérité de l'enseignement²⁷⁹. Quant à la formule à employer pour arriver à cette fin, les Alumni restent divisés ; mais un consensus existe en faveur de l'élimination des « inaptes »²⁸⁰.

Ces résolutions des Alumni seront transmises au ministère de l'Instruction publique et à la presse, mais aussi au Centre d'Études pour la Réforme de l'État (CERE)²⁸¹. Le Centre d'Études pour la Réforme de l'État est une ASBL, fondée le 28 novembre 1936 avec la bénédiction du gouvernement et l'appui financier personnel du Premier ministre Van Zeeland. Réunissant divers notables du Royaume (magistrats, avocats, professeurs d'université, hommes politiques, hommes d'affaires...), ce « think tank »²⁸² avait pour mission de repenser l'État belge pour enrayer les dérives supposées du régime parlementaire²⁸³. Sans être directement

²⁷² DESONAY Fernand, « Le surpeuplement des Universités et le chômage des intellectuels » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 7, n°3 (février 1936), p. 240.

²⁷³ *Ibidem*.

²⁷⁴ *Idem*, p. 241.

²⁷⁵ *Idem*, p. 243.

²⁷⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, PEETERS Félix, Bruxelles, 23/01/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 24/01/1936, p. 2.

²⁷⁷ « La Journée des Alumni (29 novembre) » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 9, n°3 (décembre 1937), p. 84-85. « La Journée des Alumni (27 novembre) » in *Idem*, vol. 10, n°3 (décembre 1938), p. 75.

²⁷⁸ « Débat sur la Réforme de l'Enseignement » in *Idem*, vol. 10, n°10 (juillet 1939), p. 329.

²⁷⁹ « Résolutions » in *Idem*, vol. 10, n°10 (juillet 1939), p. 348.

²⁸⁰ « Débat sur la Réforme de l'Enseignement » in *Idem*, p. 331.

²⁸¹ *Idem*, p. 343.

²⁸² VAN DEN DUNGEN Pierre, *Hubert Pierlot (1883-1963)*, Bruxelles, Le Cri, 2010, p. 81-82.

²⁸³ *Ibidem*. BREUGELMANS Bart, *Het werk van de Koninklijk Commissarissen*, p. 59-60. HARMEL Pierre, « Wigny, Pierre » in *NBN*, t. V, 1999, p. 387.

impliquée dans le CERE, la FU accueillit en ses locaux certaines sessions de ses multiples commissions²⁸⁴. La cheville ouvrière du Centre était son secrétaire général, Pierre Wigny (1905-1986). Juriste et économiste liégeois d'envergure internationale, promis à un brillant avenir politique après-guerre dans les rangs du Parti social-chrétien²⁸⁵, Wigny était aussi membre du Cercle des Alumni de la FU. Il assiste ainsi aux débats du printemps 1939²⁸⁶, et le compte-rendu de ces débats témoignent des échanges entre Cercle et CERE sur cette question de la réforme de l'enseignement²⁸⁷.

Les travaux du CERE en matière d'enseignement sont peu connus car, lancés tardivement²⁸⁸, ils n'aboutirent pas à une publication, comme cela avait été le cas pour les travaux consacrés aux réformes institutionnelles²⁸⁹. Quinze commissions et sous-commissions de réforme de l'enseignement se réunirent pourtant à partir d'octobre 1938²⁹⁰. Jean Willems prit part en personne aux travaux de la 3^e Commission²⁹¹, chargée d'étudier les moyens de décongestionner l'enseignement moyen²⁹². Nous ignorons s'il participa aussi à la 4^e Commission, surtout composée de professeurs d'université et consacrée à l'enseignement supérieur²⁹³ ; mais il y fut question du « chômage des intellectuels »²⁹⁴, et ses rapports furent à nouveau mis à l'honneur. En témoigne le compte-rendu de la réunion du 27 mars 1939 :

*« Le nombre des étudiants qui se pressent dans les auditoriums universitaires, doit incontestablement être réduit. [...] Le chômage et le paupérisme intellectuels au sujet desquels la Fondation Universitaire a publié d'alarmantes statistiques, risquent de s'accroître. Cela résulte en ordre principal d'une mauvaise répartition des forces. Certaines professions sont encombrées, tandis que d'autres sont privées de leurs élites. »*²⁹⁵

Au-delà du Cercle des Alumni et du CERE, ces « alarmantes statistiques » surgissent dans d'autres contextes au cours de la seconde moitié des années 1930. Elles se répandent dans

²⁸⁴ « Note sur le Centre d'Études pour la Réforme de l'État » in Centre d'Études pour la Réforme de l'État, *La réforme de l'État*, Bruxelles, 1937, p. XV.

²⁸⁵ HARMEL Pierre, « Wigny, Pierre » in *NBN*, t. V, 1999, p. 387. « Prix des Alumni 1939. Rapport du Jury » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 11, n°2 (novembre 1939), p. 55-56.

²⁸⁶ « Débat sur la Réforme de l'Enseignement » in *Idem*, vol. 10, n°10 (juillet 1939), p. 330.

²⁸⁷ *Idem*, p. 337, p. 340.

²⁸⁸ WIGNY Pierre, « Notice » in Centre d'Études pour la Réforme de l'État, *La réforme de l'État. Conclusions additionnelles*, Bruxelles, 1938, p. 8.

²⁸⁹ Centre d'Études pour la Réforme de l'État, *La réforme de l'État*, Bruxelles, 1937. IDEM, *La réforme de l'État. Conclusions additionnelles*, Bruxelles, 1938.

²⁹⁰ *AUGent, Gand*, Archives de Jan Gillis, dossier « CERE », WIGNY Pierre, Bruxelles, 17/05/1939, à GILLIS Jan, Gand, p. 2.

²⁹¹ *AFNRS, Bruxelles*, boîte « Jean Willems, 1896-1970 », « Willems, Jean. Fonctions publiques », [1970], p. 3.

²⁹² *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., WIGNY Pierre, « La réforme de l'enseignement », [1939], p. 2.

²⁹³ *AUGent, Gand*, Archives de Jan Gillis, dossier « CERE », WIGNY Pierre, Bruxelles, 17/05/1939, à GILLIS Jan, Gand, p. 1.

²⁹⁴ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., WIGNY Pierre, « La réforme de l'enseignement », [1939].

²⁹⁵ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., [WIGNY Pierre], « Quatrième commission / Enseignement. Le 27 mars 1939. Coordination de l'Enseignement moyen et de l'enseignement supérieur », [>27/03/1939], p. 1.

les organisations professionnelles, auxquels la Fondation fournit de la documentation²⁹⁶. Elles se répandent dans les organisations estudiantines : la FU veille à transmettre ses rapports aux journaux étudiants²⁹⁷, et la XIII^e session des Interfacultaires de la branche francophone de la Fédération des Étudiants de Belgique (Liège, 20 au 24 février 1939) débouchera sur des résolutions favorables à une sélection plus sévère et à l'orientation professionnelle éclairée par les rapports du BSU²⁹⁸. Elles se répandent jusque sous le nez de Fuss, dans le bulletin de l'Office national du Placement et du Chômage²⁹⁹ et au sein de l'Association belge pour le Progrès social. Lors de la session des sections réunies du 29 juin 1937³⁰⁰, le président de l'Association, Ernest Mahaim, évoque le « chômage des intellectuels » et les travaux de la CESUCI³⁰¹, avant de céder la parole à Émile Dehoux qui se livre à une première analyse du premier rapport du BSU³⁰², paru au mois de mai³⁰³. Imputant la surproduction en diplômés à la démocratisation des études³⁰⁴, Dehoux encourage l'orientation vers les métiers manuels³⁰⁵, l'information aux parents sur les « débouchés »³⁰⁶ et appelle de ses vœux « une élimination sévère » en première candidature par une « entente tacite » entre universités³⁰⁷.

2.3.4. Éclairer l'opinion publique

La Fondation Universitaire déploie en outre de nombreux efforts pour faire connaître le contenu de ses rapports par la voix des médias. Le 10 janvier 1936, elle fait paraître un communiqué de presse présentant la CESUCI, sa composition et ses conclusions, insistant spécialement sur la réforme de l'enseignement moyen, le renforcement de la sélection et la création prochaine du BSU. Ce communiqué est envoyé à une trentaine de périodiques, quotidiens et revues, francophones et néerlandophones, bruxellois et provinciaux (*La Flandre*

²⁹⁶ VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat », p. 1576, p. 1590-1592. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/2/1, VARENDONCK Gabriel, Gand, 25/04/1938, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 26/04/1938. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, LINON Georges, Heusy-Verviers, 11/07/1938, à MASURE Jean, Bruxelles, 12/07/1938 ; LINON Georges, Verviers, 01/06/1938, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 02/06/1938. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, M/1/9, Fondation Universitaire, Bruxelles, 07/08/1942, aux membres de la Commission consultative du BSU.

²⁹⁷ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/2/5, VAN DE VOORDE H., Bruxelles, 18/01/1938, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 20/01/1938. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/14, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 20/05/1937, à Secrétaire de l'UNEB, Bruxelles.

²⁹⁸ Fédération des Étudiants de Belgique. Association des Étudiants d'expression française, *XIII^e Session des Interfacultaires (Liège 20 – 24 février 1939). La réforme de l'enseignement supérieur*, Bruxelles, 1939, p. 13-21.

²⁹⁹ « Rapport général de la Commission pour l'étude du Surpeuplement des Universités et du Chômage des Intellectuels » in *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage*, vol. 1, n°10, 15/02/1937, p. 698-701.

³⁰⁰ Henri Fuss ne semble pas avoir pris part à cette séance. « Séance des Sections réunies du 29 juin 1937 » in *Le Progrès social*, 26^e année, 2^e série, n°45 (juillet 1937), p. 223.

³⁰¹ *Idem*, p. 224.

³⁰² DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 208-213.

³⁰³ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 2.

³⁰⁴ DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 209.

³⁰⁵ *Idem*, p. 210-211.

³⁰⁶ « Séance des Sections réunies du 29 juin 1937 » in *Le Progrès social*, 26^e année, 2^e série, n°45 (juillet 1937), p. 227.

³⁰⁷ DEHOUX Émile, « Le chômage des jeunes », p. 210-211. FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 1 (1937), p. 213.

libérale, *La Gazette de Charleroi*, *De Gazet van Antwerpen*, *La Meuse*, etc.) et couvrant un large spectre politique (de *La Nation belge* au *Peuple*, tout en laissant de côté les extrêmes comme *Volk en Staat*, *Le Pays réel*, *Le Drapeau rouge...*)³⁰⁸. Le premier rapport du BSU est transmis à l'agence de presse Belga, à l'Institut national de Radiodiffusion (INR) et à des dizaines de journaux classés par ville³⁰⁹. Parmi les revues, on compte aussi bien des publications généralistes (*La Revue générale*, *Le Flambeau...*) que spécialisées (*La Revue des Sciences économiques*)³¹⁰. Signe de l'importance qu'accorde Jean Willems à cette diffusion : il veille à être tenu au courant de tout article consacré au premier rapport de la CESUCI³¹¹.

Willems ne s'arrête pas là. Le directeur de la Fondation Universitaire invite à plusieurs reprises les représentants de la presse dans les salons de la Rue d'Egmont pour leur présenter ses projets et ses travaux³¹². Il n'a pas peur non plus de recourir aux médias les plus modernes : le 10 janvier 1936, il répond ainsi aux questions de l'INR sur la CESUCI et présente ses résultats³¹³. Et de mettre ses auditeurs en garde : mis à part les chimistes et les médecins, « un chômage intense sévit » dans les professions intellectuelles³¹⁴ ; la sévérité est donc de mise dans l'enseignement³¹⁵. Enfin, Willems prend personnellement contact avec la direction et certains journalistes de plusieurs grands journaux (*La Nation belge*, *Le Soir*, *Le Peuple*, *Le Vingtième Siècle*, *Het Laatste Nieuws...*) et revues pour leur quémander des articles de commentaire³¹⁶.

Ainsi, dans *Le Soir*, c'est Pierre Wigny qui prend la plume le 7 février 1938 pour entretenir ses lecteurs du dernier rapport du BSU. Sous le sous-titre « Des faits durs plutôt que des théories molles », il fait l'éloge de la Fondation : « Tout le monde parle du surpeuplement des Universités et du chômage intellectuel. Mais qui peut donner des chiffres, des précisions ? Pour bien résoudre un problème, il faut d'abord en établir clairement les données »³¹⁷. Et ces chiffres, ces données, conduiraient à raison la Fondation Universitaire à plaider en faveur d'une « impitoyable sélection »³¹⁸. Jean Willems, qui avait personnellement recommandé Wigny

³⁰⁸ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, MASURE Jean, Bruxelles, 10/01/1936, à « Monsieur le Rédacteur en Chef », p. 1-2.

³⁰⁹ AFU, Bruxelles, entresol, R/1/14, [s.n.], « Journaux », [1937].

³¹⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, « Envoi du rapport du Bureau de Statistiques Universitaires », [1937].

³¹¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 10/01/1936, à Directeur de l'Auxiliaire de la Presse.

³¹² « Le premier rapport annuel du bureau des statistiques universitaires » in *La Nation belge*, 21/05/1937, p. 5, col. 6. « À la Fondation Universitaire. Le surpeuplement universitaire et le chômage des intellectuels » in *Le Peuple*, 11/12/1934, p. 2. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [WILLEMS Jean], « Communication de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique, le 22 octobre 1936 », [22/10/1936] ; LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, à DE VOS G., Gand. AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/4, [WILLEMS Jean], « Le premier rapport annuel du Bureau des Statistiques Universitaires », [20/05/1937], p. 7.

³¹³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, « Une interview, 10/01/1936 », [10/01/1936], p. 1.

³¹⁴ *Idem*, p. 2.

³¹⁵ *Idem*, p. 3.

³¹⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6 (« Rapport général – Expédition »). AFU, Bruxelles, entresol, R/1/17 (« Expédition 1939 »). AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, Mme BOURGYS, « Mémoire pour Monsieur J. Willems », 04/01/1936.

³¹⁷ WIGNY Pierre, « Que ferons-nous de nos enfants ? » in *Le Soir*, 07/02/1938, p. 2, col. 2.

³¹⁸ *Idem*, p. 2, col. 3.

auprès du directeur du *Soir*³¹⁹ (c'est-à-dire Lucien Fuss, le frère de Henri Fuss³²⁰) remerciera le secrétaire général du CERE pour cet article³²¹. Wigny prendra à nouveau la plume en octobre 1939, dans la revue des Alumni de la Fondation, pour saluer le dernier rapport du BSU (« un volume plein de chiffres. Ce langage chiffré a son éloquence sobre et convaincante »³²²) et inviter une fois encore à la sévérité³²³. Fernand Desonay, lui aussi sollicité par Willems, rejoint Wigny dans *La Revue catholique des Idées et des Faits* du 23 juin 1939 : « Un nombre toujours croissant de parents rêvent, pour leurs enfants, de carrières intellectuelles. Voilà le danger ! »³²⁴ Paul Lévy, pour sa part, tente de relativiser la gravité de ces statistiques dans les colonnes du *Peuple*, interprétant la pléthore comme le symptôme d'une société en transition et brocardant l'« examinite » (« la véritable épidémie qui sévit en ce moment dans les milieux intellectuels »³²⁵) ; mais lui aussi doit convenir avec Willems que les jeunes Belges sont coupables d'un « défaut très net de prévoyance »³²⁶.

2.3.5. Convaincre la classe politique

Quel impact cette politique de communication eut-elle réellement ? Si certains acteurs évoquent le vif intérêt que les rapports de la Fondation Universitaire auraient suscité dans la presse et l'opinion publique³²⁷, un travail d'analyse des discours de bien plus grande envergure serait nécessaire pour apprécier pleinement la réverbération de ces « volumes plein de chiffres » à travers la société belge de la fin des années 1930. Toutefois, l'examen de certaines réactions du monde politique ne manquent pas d'intérêt. Encore la distinction entre monde politique et monde académique est-elle parfois ténue. Ainsi, le 11 février 1936, au Sénat, le Révérend Père Rutten, membre du CA de la FU³²⁸, cite longuement l'« enquête minutieuse » de la CESUCI

³¹⁹ AFU, Bruxelles, entresol, R/1/17, WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/06/1939, à FUSS Lucien, Bruxelles.

³²⁰ DE COSTER Sylvain, « Fuss (Lucien – Lambert) » in *BN*, t. XL (Supplément, t. XII, Fasc. 1), 1977, col. 317.

³²¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/5, WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/02/1938, à WIGNY Pierre, Bruxelles.

³²² WIGNY Pierre, « Rapport annuel de 1939 du Bureau de Statistiques universitaires » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 11, n°1 (octobre 1939), p. 31.

³²³ *Ibidem*.

³²⁴ DESONAY Fernand, « Le III^e Rapport du Bureau de Statistiques Universitaires » in *Revue catholique des idées et des faits*, 19^e année, n°13, 23/06/1939, p. 18.

³²⁵ LÉVY Paul, « Le chômage des universitaires » in *Le Peuple*, 20/02/1938, p. 7, col. 3.

³²⁶ IDEM, « Le chômage des universitaires » in *Le Peuple*, 06/02/1938, p. 4, col. 1.

³²⁷ « Procès-verbal de l'Assemblée générale du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, le dimanche 19 janvier 1936 » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 7, n°3 (février 1936), p. 214. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 11/02/1938, p. 126. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [WILLEMS Jean], « Communication de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique, le 22 octobre 1936 », [22/10/1936]. AFU, Bruxelles, entresol, R/1/17, LESOIR Edmond, Bruxelles, 14/06/1939, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 15/06/1939. DPS, session 1937-1938, doc. n°105, MATAGNE Léon, « Rapport de la Commission de l'Instruction publique chargée d'examiner le Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1938 », 22/02/1938 (consulté en ligne sur senate.be), p. 99.

³²⁸ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 07/02/1936, p. 15.

pour démontrer la nocivité des admissions gratuites dans l'enseignement moyen officiel³²⁹. Le lendemain, le sénateur démocrate-chrétien Albert Carnoy, autre membre du CA de la FU³³⁰ et professeur à l'Université de Louvain³³¹, fait l'éloge de ce même rapport (« Dat onderzoek mag dus stelselmatig heeten ») et en détaille le contenu³³². Il est suivi à la tribune par le socialiste August Vermeyleen, ancien recteur de la Rijksuniversiteit Gent et président de la CESUCI, qui à son tour brandit le rapport de la commission pour réclamer une restriction du nombre d'étudiants : « Une bonne société est celle où chacun est à sa place, mais nos fabriques de diplômes mènent à un résultat tout opposé »³³³.

Passer systématiquement en revue les débats autour du problème du chômage des intellectuels dans l'enceinte du Palais de la Nation dépasse, là encore, les limites de cette thèse ; qui plus est, Jeffrey Tyssens en a déjà relevé bien des occurrences³³⁴. Nous nous contenterons ici de faire remarquer que les rapports de la Fondation Universitaire autour de ce thème sont en règle générale cités et évoqués pour mettre en garde le Parlement contre la pléthore dans l'enseignement moyen et supérieur, et pour réclamer en conséquence un renforcement de la sélection³³⁵. La confiance règne à leur égard : le député catholique Henri Carton de Wiart parle d'une « commission de quinze membres, tous plus qualifiés les uns que les autres »³³⁶ ; le sénateur rexiste Raymond Boon salue leurs propositions de « barrage de l'université », « uniquement inspirées par les données de statistiques générales »³³⁷ ; Georges Rutten tire du deuxième rapport de la CESUCI des « chiffres décisifs » à l'appui de ses critiques l'enseignement officiel³³⁸, etc.

Au-delà des séances plénières, il est aussi intéressant de se pencher sur les rapports des commissions parlementaires. Ainsi, le 22 février 1938, le socialiste Léon Matagne dépose au bureau du Sénat les conclusions des débats de la Commission de l'Instruction publique de la Haute Assemblée (dont le président n'est autre qu'August Vermeyleen) relatives au budget de ce département pour l'exercice 1938³³⁹. Sous le Chapitre VIII (« Enseignement universitaire. Le

³²⁹ APS, session 1935/1936, 11/02/1936, p. 260-261.

³³⁰ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 07/02/1936, p. 15.

³³¹ ROELANDTS K., « Carnoy, Albert Joseph » in *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. I, Bruxelles, Koninklijke Vlaamse Academie van België, 1964, p. 300-302. HAESERYN René, VAN CLEMEN Sam, « Carnoy, Albert J. » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/carnoy-albert> (Page consultée le 20/06/2023).

³³² APS, session 1935/1936, 12/02/1936, p. 283-284.

³³³ *Idem*, p. 287.

³³⁴ TYSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 282-283, p. 309.

³³⁵ APS, session 1937/1938, 09/03/1938, p. 902. APC, session 1937/1938, 30/06/1938, p. 2098. APC, session 1939/1944, 16/04/1940, p. 1226, p. 1238.

³³⁶ APC, session 1939/1944, 18/04/1940, p.

³³⁷ APS, session 1937/1938, 09/03/1938, p. 904.

³³⁸ APS, session 1939/1940, 31/01/1940, p. 419.

³³⁹ DPS, session 1937-1938, doc. n°105, MATAGNE Léon, « Rapport de la Commission de l'Instruction publique chargée d'examiner le Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1938 », 22/02/1938 (consulté en ligne sur senate.be), p. 1.

chômage des intellectuels ou l'encombrement des carrières libérales »³⁴⁰), le rapporteur Matagne paraphrase longuement l'allocution de rentrée du recteur Duesberg³⁴¹. « Désire-t-on des détails ? En voici »³⁴² ; et bientôt s'étalent les chiffres démontrant que « le chômage des intellectuels, s'il est influencé par les conditions économiques, est essentiellement dû à une surproduction de diplômés »³⁴³. La Commission de l'Instruction publique du Sénat adopte donc les conclusions de la CESUCI : c'est dès l'école primaire que les enfants doivent être mis en garde contre la pléthore³⁴⁴.

L'influence de la Fondation Universitaire s'étend enfin sur le pouvoir exécutif. Le 17 janvier 1936, les membres de la CESUCI sont reçus trois heures durant au cabinet du ministre de l'Instruction publique, en présence dudit ministre, François Bovesse, et de son chef de cabinet, Frans Sterkens³⁴⁵. Tous deux sont libéraux³⁴⁶, et Bovesse a par ailleurs manifesté, à l'occasion du Congrès de Bruxelles de la CITI (septembre 1935), sa déception vis-à-vis des résultats de son arrêté-loi du 31 juillet 1935 portant la scolarité obligatoire à seize ans : les jeunes chômeurs en auraient en effet profité pour s'inscrire dans l'enseignement général, et rejoindraient donc bientôt les rangs de « ces demi-intellectuels, de ces candidats employés innombrables »³⁴⁷. Par la suite, Jean Willems s'entretiendra à nouveau avec le ministre³⁴⁸ et avec de hauts fonctionnaires de son département³⁴⁹ pour discuter du chômage des intellectuels. Le 19 septembre 1938, le libéral Octave Dierckx, nouveau détenteur du portefeuille de l'Instruction publique, le reçoit à son tour, toujours autour de ce thème³⁵⁰.

Le directeur de la FU porte même la question jusqu'au sommet de l'État. Il est ainsi reçu à la table de Paul Van Zeeland le 29 novembre 1936 et évoque auprès de lui ses travaux sur le chômage des intellectuels³⁵¹. Le 20 janvier 1938, le successeur de Van Zeeland, Paul-Émile Janson, félicite Willems pour ses statistiques qui « élimineront les inconnues qui jusqu'ici

³⁴⁰ *Idem*, p. 93-95.

³⁴¹ *Idem*, p. 98-99.

³⁴² *Idem*, p. 99.

³⁴³ *Idem*, p. 102.

³⁴⁴ *Idem*, p. 93-95.

³⁴⁵ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, documents Grosjean, STERKENS Frans, Bruxelles, 27/01/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles. *APR, Bruxelles*, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°336, BOVESSE François, Bruxelles, 18/01/1936, à WODON Louis, Bruxelles, 21/01/1936.

³⁴⁶ DELFORGE Paul, « Bovesse François » in *EMW*, t. I, p. 186-189. TYSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 195.

³⁴⁷ « Chez les Travailleurs Intellectuels. M. Bovesse ouvre leur Congrès » in *L'Étoile belge*, 27/09/1935, p. 2, col. 2.

³⁴⁸ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, 18/04/1936, à BOVESSE François, Bruxelles.

³⁴⁹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, 12/10/1936, à HOSTE Julius Jr., Bruxelles ; WILLEMS Jean, 12/10/1936, à LIÉGEOIS Camille, Bruxelles.

³⁵⁰ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, Cabinet du ministre de l'Instruction publique, Bruxelles, 19/09/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

³⁵¹ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 30/11/1936, à Comte de Lichtervelde, chef de cabinet du Premier ministre, Bruxelles.

laissaient assez confus les jugements portés sur l'encombrement des carrières libérales »³⁵². Mieux encore : Willems fait parvenir un exemplaire du premier rapport de la CESUCI au roi Léopold III³⁵³. « Le Roi a été très frappé des conclusions de la Commission », lui rapporte le secrétaire d'État de la Maison du Roi, Louis Wodon³⁵⁴ – assez en tout cas pour que le monarque en touche un mot à son ministre de l'Instruction publique³⁵⁵. « Le Souverain en effet, n'a cessé depuis de longues années, de s'intéresser à cet angoissant problème », remarque Willems³⁵⁶. Compte tenu l'intérêt traditionnel du Palais pour les sciences et les universités, il n'y a là rien d'étonnant³⁵⁷. Le 14 octobre 1937, par exemple, le roi assiste aux festivités du dixième anniversaire du FNRS, au cours desquelles le directeur de cette institution prononce un discours fustigeant la qualité de l'enseignement moyen et appelant à « établir de sérieuses épreuves de sélection »³⁵⁸. Entouré d'industriels et de grands banquiers³⁵⁹, hostile à l'intervention économique de l'État et attaché à la réduction des dépenses publiques³⁶⁰, Léopold III aurait difficilement pu se rallier aux thèses de Henri Fuss.

2.4. *Acta est fabula*

Le 17 juin 1939, Henri Fuss prend la plume pour féliciter le directeur de la Fondation Universitaire de la parution du troisième rapport du Bureau de Statistiques universitaires. Cette fois, en effet, Jean Willems a signé lui-même la préface qui synthétise les enseignements des centaines de pages de tableaux que contient le document³⁶¹. Son diagnostic est pessimiste : le « chômage des diplômés universitaires » reste bénin en Belgique, certes ; mais le surpeuplement des universités le rendra catastrophique au cours des prochaines années. Par conséquent, « sans préjudice d'une utilisation plus ample d'universitaires dans diverses sphères de nos activités nationales, il faut tout à la fois réduire le nombre de diplômés du haut enseignement et élever leur niveau intellectuel » ; ce, par une « sélection sévère dans tout le

³⁵² AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/5, JANSON Paul-Émile, Bruxelles, 20/01/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 22/01/1938.

³⁵³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 10/01/1936, à WODON Louis, Bruxelles.

³⁵⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, WODON Louis, Bruxelles, 14/01/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 15/01/1936.

³⁵⁵ APR, Bruxelles, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°336, BOVESSE François, Bruxelles, 18/01/1936, à WODON Louis, Bruxelles, 21/01/1936.

³⁵⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6, WILLEMS Jean, Bruxelles, 10/01/1936, à WODON Louis, Bruxelles.

³⁵⁷ PIROT Pascal, *La dynastie belge et la science*, p. 406-411.

³⁵⁸ WILLEMS Jean, « Discours » in *FNRS, 1927-1937. X^e Anniversaire du Discours Royal de Seraing. Séance académique solennelle tenue le 14 octobre 1937 en présence de Sa Majesté le Roi*, Bruxelles, FNRS, 1937, p. 58.

³⁵⁹ PIROT Pascal, *La dynastie belge et la science*, p. 210-211.

³⁶⁰ GÉRARD Emmanuel, *Nouvelle histoire de Belgique (1918-1939)*, p. 229-230. IDEM, *De schaduw van het Interbellum*, p. 271.

³⁶¹ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 3 (1939), p. 6-8.

cours des études », par l'orientation professionnelle des étudiants, par une meilleure répartition géographique des diplômés, éclairées par les statistiques du marché de l'emploi intellectuel³⁶².

« Vos conclusions répondent entièrement à mes propres réflexions et préoccupations », assure Fuss à Willems. Mais il ajoute :

« Je me demande toutefois s'il ne serait pas légitime de mettre un peu plus d'action (sic) encore que vous ne l'avez fait, sur les possibilités d'un plus large emploi des qualités professionnelles acquises à l'Université. S'il est vrai que les nouveaux docteurs en science ou en philosophie et lettres s'annoncent beaucoup plus nombreux que ceux qui quitteront prochainement la carrière, combien de postes nouveaux ne pourraient-ils pas être utilement créés, notamment par le développement dans l'enseignement professionnel, de cours de culture générale, ce développement me paraissant au surplus devoir être un des moyens les plus efficaces de relever le prestige de cet enseignement par rapport à l'enseignement secondaire général. Je ne puis me résoudre à aucun malthusianisme intellectuel et je ne vois pas pourquoi il y aurait un lien inévitable entre le relèvement si nécessaire du niveau de notre haut enseignement et la réduction du nombre de nos diplômés universitaires, le progrès dans la qualité ne me paraissant aucunement exclusif d'un accroissement quantitatif. »³⁶³

Cette lettre synthétise à merveille tout ce qui sépare les deux experts belges. Pourtant, à bien y regarder, elle synthétise aussi tout ce qui les réunit. Henri Fuss ne rejette pas les résultats du travail de Jean Willems ; il ne répond pas au rapport 1939 du BSU par une lettre ouverte dans les pages du *Peuple* ; il cherche au contraire à convaincre son collègue, d'expert à expert. La réponse de Willems à Fuss est d'ailleurs très chaleureuse : il a lu sa lettre avec un grand intérêt, il comprend ses objections, il salue la compétence de son interlocuteur qui a tant travaillé sur cette question, et lui propose même de se rencontrer pour en discuter³⁶⁴. Après tout, depuis 1935, Fuss et Willems échangent régulièrement rapports et amabilités³⁶⁵. Cela dit, ils ne collaborent pas vraiment, et ne fréquentent pas les mêmes groupes (CORI et ABPS d'un côté, Société d'Économie politique et CERE de l'autre).

Au surplus, Henri Fuss n'est pas le seul socialiste avec lequel Jean Willems semble entretenir de bonnes relations. Or ces autres connaissances socialistes, elles aussi, réagissent au rapport 1939 du BSU, comme si quelque chose dans ce document les dérangeait. Paul Lévy, qui avait aidé Yvon Larivierre à créer le Bureau de Statistiques universitaires (cf. Chapitre III), écrit longuement à Willems pour relativiser la pléthore³⁶⁶ et apaiser ses craintes : les calculs des besoins en diplômés que celui-ci a effectués ne tiennent en effet pas compte des retraites anticipées, de la « réorientation des diplômés en chômage » et de l'« accroissement

³⁶² *Idem*, p. 40.

³⁶³ AFU, Bruxelles, entresol, R/1/17, FUSS Henri, Bruxelles, 17/06/1939, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 20/06/1939.

³⁶⁴ AFU, Bruxelles, entresol, R/1/17, WILLEMS Jean, Bruxelles, 19/06/1939, à FUSS Henri, Bruxelles.

³⁶⁵ AHBIT, Genève, U/17/14/7/1, WILLEMS Jean, Bruxelles, 17/12/1935, à FUSS Henri, Genève, 19/12/1935. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/1/1, FUSS Henri, Genève, 11/12/1935, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 14/12/1935. AFU, Bruxelles, entresol, R/1/14, FUSS Henri, Bruxelles, 26/05/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/05/1937, à FUSS Henri, Bruxelles.

³⁶⁶ AFU, Bruxelles, entresol, R/1/18, LÉVY Paul, Bruxelles, 06/07/1939, à WILLEMS Jean, Bruxelles, p. 2-3.

incontestable de la demande »³⁶⁷. Il en va de même pour Albert François (1879-1946), sénateur socialiste *et* administrateur de sociétés, lié à la Société générale de Belgique³⁶⁸. François avait joué un rôle important dans les débats que l'Union interparlementaire a consacrés au chômage des intellectuels au printemps 1937³⁶⁹, puisant largement dans la sagesse de la FU³⁷⁰. Mais il est aussi l'agent de liaison entre l'Union interparlementaire et le BIT³⁷¹ ; et s'il réclamait sélection et orientation, il n'en recommandait pas moins toutes les formes de création d'emplois³⁷². Aussi fronce-t-il les sourcils lorsque son « Cher Ami » Willems parle de réduire le nombre des diplômés :

*« Ne vaudrait-il pas mieux, – tout en relevant autant que possible le 'niveau', – tâcher d'abaisser la barrière qui existe entre les professions intellectuelles et les professions manuelles ou de bureau, où l'introduction d'intellectuels faciliterait sans doute le relèvement de la moralité, de la culture et de l'éducation qui font honteusement défaut chez nos travailleurs. »*³⁷³

Enfin, Léon Delsinne (1882-1971), l'un des rares militants socialistes à fréquenter la Société d'Économie politique, commente le troisième rapport du BSU, le 25 août 1939, dans les colonnes du *Peuple* (dont il vient de devenir directeur³⁷⁴). Le but de son article : « dégager des conclusions opposées à celles du rapporteur »³⁷⁵. Les « universitaires 'chômeurs' » du recensement de 1937 ? Un tiers d'entre eux a moins de 25 ans, période où il est normal de tâtonner dans la vie³⁷⁶. L'augmentation du nombre d'étudiants ? Il faudrait s'en réjouir, car les entreprises et les administrations auraient plus que jamais besoin de culture et de connaissances.

³⁶⁷ *Idem*, p. 3.

³⁶⁸ ABS Robert, « François (Albert – Edmond – Joseph) » in *BN*, t. 40 (Supplément : t. XII, fasc. 1), 1977, p. 254-259.

³⁶⁹ François prend ainsi la parole lors de la session commune de la Commission pour l'étude des relations intellectuelles et de la Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires de l'Union interparlementaire, le 3 avril 1937, pourfendant les discriminations et le « malthusianisme ». Il rédige les résolutions finales de ces débats, ensuite adoptées (à quelques points près) par la Conférence interparlementaire. Ces résolutions appellent les parlements du monde entier à lutter contre le chômage des intellectuels par le développement de l'enseignement technique et professionnel, la baisse du temps de travail, l'équipement des régions rurales et des colonies, les grands travaux intellectuels ou encore le développement des loisirs. « Réunion commune de la Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires et de la Commission pour les relations intellectuelles » in *Bulletin interparlementaire*, 17^e année, n°2 (février-mars 1937), p. 48-50. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/3, Union interparlementaire, « Procès-verbaux de la Commission pour l'étude des relations intellectuelles II et de la Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires XXVIII. Séance du samedi 03/04/1937, Palais du Sénat, Rome », [>03/04/1937], p. 2-8 ; FRANÇOIS Albert, Bruxelles, 07/04/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/31619/27210, ROUSTAN Mario, BOISSIER Léopold, « Circulaire aux Groupes N°9 (1937). Résolutions et nominations de la XXXIII^e Conférence interparlementaire, Paris, 1er-6 septembre 1937 », Paris, 06/09/1937, p. 1-7.

³⁷⁰ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/3, FRANÇOIS Albert, Bruxelles, 18/03/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 19/03/1937 ; FRANÇOIS Albert, Bruxelles, 23/06/1937, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 08/04/1937, à FRANÇOIS Albert, Bruxelles.

³⁷¹ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/3, Union interparlementaire, « Procès-verbaux de la Commission pour l'étude des relations intellectuelles II et de la Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires XXVIII. Séance du samedi 03/04/1937, Palais du Sénat, Rome », [>03/04/1937], p. 14. *AFU* ; FRANÇOIS Albert, Bruxelles, 18/03/1937, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 19/03/1937.

³⁷² *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/3, Union interparlementaire, « Procès-verbaux de la Commission pour l'étude des relations intellectuelles II et de la Commission pour l'étude des questions sociales et humanitaires XXVIII. Séance du samedi 03/04/1937, Palais du Sénat, Rome », [>03/04/1937], p. 3, p. 8.

³⁷³ *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/17, FRANÇOIS Albert, Bruxelles, 14/06/1939, à WILLEMS Jean.

³⁷⁴ GÉORIS Michel, « Delsinne, Léon » in *NBN*, t. IX, 2007, p. 130.

³⁷⁵ DELSINNE Léon, « Avons-nous une élite intellectuelle ? » in *Le Peuple*, 25/08/1939, p. 1, col. 1.

³⁷⁶ *Ibidem*.

Enfin, seul le développement de « bureaux d'études et de recherches » pourrait permettre à l'industrie belge de reconquérir les marchés extérieurs³⁷⁷. Delsinne en tire la conclusion que tout « malthusianisme intellectuel »³⁷⁸ est à proscrire.

Mais n'est-il pas trop tard pour ces socialistes ? Les élections législatives anticipées du 2 avril 1939 se sont soldées par une cinglante défaite pour le POB, et une victoire pour les libéraux et les catholiques. Ceux-ci ont formé un nouveau gouvernement sous la houlette du catholique Hubert Pierlot. La déflation et l'austérité budgétaire sont plus que jamais à l'ordre du jour, avec l'appui du roi ; et la formation d'un gouvernement d'union nationale pour faire face au déclenchement des hostilités européennes, en septembre, ne semble rien y changer³⁷⁹. Le recteur Duesberg est devenu ministre de l'Instruction publique : le 13 décembre 1939, il soumet au Parlement un projet de loi instaurant un examen d'entrée dans l'enseignement supérieur³⁸⁰. Le 21, Léon Matagne dépose les conclusions des travaux de la Commission de l'Instruction publique du Sénat. Sous la rubrique dédiée à l'enseignement supérieur, le rapporteur a simplement synthétisé la préface de Jean Willems au troisième volume du Bureau de Statistiques universitaires, sans l'assortir d'aucun commentaire³⁸¹. La Fondation Universitaire avait remporté la partie.

³⁷⁷ *Idem*, p. 2, col. 4.

³⁷⁸ *Idem*, p. 2, col. 4.

³⁷⁹ GÉRARD Emmanuel, *Nouvelle histoire de Belgique (1918-1939)*, p. 227-228. GROSBOIS Thierry, *Pierlot (1930-1950)*, Bruxelles, Éditions Racine, 2007, p. 91, p. 94. VAN DEN DUNGEN Pierre, *Hubert Pierlot*, p. 90-94.

³⁸⁰ *DPS*, session 1939-1940, doc. n°27, DUESBERG Jules, « Projet de loi sur la Collation des grades académiques et le programme des examens universitaires », 13/11/1939 (consulté en ligne sur le site senate.be).

³⁸¹ *DPS*, session 1939-1940, doc. n°51, MATAGNE Léon, « Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1940, Rapport fait au nom de la Commission de l'Instruction publique », 21/12/1939 (consulté en ligne sur le site senate.be), p. 79-83.

Conclusion intermédiaire

« Je ne puis me résoudre à aucun malthusianisme intellectuel », écrit Fuss à Willems le 17 juin 1939. Il y a dans cette phrase quelque chose de l'aveu : aveu des prémisses morales et politiques de son raisonnement, mais aussi, aveu d'impuissance. Depuis son retour en Belgique en décembre 1936, le chef du service du chômage du Bureau international du Travail s'est pourtant efforcé de gagner ses compatriotes aux mêmes remèdes qu'il avait défendus sur la scène internationale. Il a de bons atouts : une réputation internationale ; un statut de Commissaire royal, c'est-à-dire d'expert officiel du gouvernement, en matière de chômage (1936) ; puis une place de directeur général au ministère du Travail (1938). De plus, Fuss veille toujours à s'appuyer sur les rapports d'autrui, même s'il les a parfois inspirés. Ainsi, il justifie la « création d'emplois intellectuels » en citant le premier rapport de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, dans lequel des remèdes de cet ordre avaient été insérés en novembre 1935 à la demande du professeur gantois Edgard Blancquaert. Celui-ci, étiqueté socialiste, encourageait particulièrement l'emploi des jeunes diplômés en chômage dans la recherche scientifique, comme l'avait recommandé la Conférence internationale du Travail lors de sa session de juin 1935. De même, Fuss sait formuler ses projets dans le langage aseptisé de la modernité et du progrès. D'une part, il invoque le rapport de la Commission d'Orientation industrielle, instituée par le gouvernement en 1936 pour « repenser » l'industrie belge, afin de présenter l'accroissement de la demande en travailleurs intellectuels comme une conséquence inévitable de l'évolution technique et économique (laquelle « dépeuple les usines pour peupler les bureaux », pour citer Henri De Man). D'autre part, dans le cadre de l'Association belge pour le Progrès social, Fuss reformule l'école unique comme le moyen de former une main-d'œuvre manuelle suffisamment instruite pour s'adapter au caractère imprévisible de ladite évolution.

Les projets de réforme de l'enseignement que Henri Fuss défend dans le cadre de l'ABPS – et qui sont au diapason des projets contemporains de son parti, le POB^{II} – ne se résument cependant pas à une sorte d'anticipation de la *Human Capital Theory*. Ils visent aussi à relever le « standing » de l'enseignement technique et professionnel en renforçant la part de culture générale dans ses programmes, pour mieux détourner les jeunes gens des professions non-manuelles. Mais ces projets doivent aussi être mis en lien avec la diminution du temps de travail et l'essor attendu des loisirs ouvriers. Ceux-ci conduiraient à une demande accrue en

services intellectuels tout en prenant – en particulier sous la plume de sa fille, Antoinette Fuss – les traits d’une utopie égalisatrice.

Malgré ces rapports et travaux, aucun des remèdes recommandés par le Bureau international du Travail pour lutter contre le chômage des intellectuels ne semble avoir été expérimenté par les pouvoirs publics belges. Comment expliquer l’échec de Fuss à gagner ses compatriotes à ces remèdes ? Et dans cet échec, quel rôle attribuer aux statistiques de la Fondation Universitaire ? Les hypothèses formulées par Alain Chatriot et Cyprien Tasset à l’égard du Bureau universitaire de Statistique de Paris se vérifient-elles dans le contexte de la seconde moitié des années 1930, en Belgique ?

On serait d’abord tenté de répondre par la négative. Fuss a échoué tout simplement parce que la situation économique et politique a tourné en défaveur du Parti ouvrier belge – si elle avait jamais été en sa faveur³⁸². Le retour de la crise à partir de décembre 1937, le marasme des finances publiques et l’opposition des élites économiques à un modèle de croissance fondé sur le progrès technique et la hausse du pouvoir d’achat condamnaient d’emblée les solutions qu’il défendait. Les statistiques du BSU ont peut-être servi à excuser une politique du chômage intellectuel compatible avec le retour à l’austérité, mais elles n’ont pas changé grand-chose. Fuss ne basait pas ses remèdes sur des statistiques ; mais l’eût-il fait, eût-il fourni des chiffres aussi crédibles que ceux de Willems, aurait-il davantage convaincu ? On peut en douter.

Cette explication par le contexte contient sans doute une part de vérité, mais elle n’est pas complètement satisfaisante. D’abord parce que les socialistes, au gouvernement jusqu’en 1939, ne se résignent pas (ou du moins pas tout de suite) au retour de la rigueur budgétaire³⁸³ ; inversement, sous les cabinets Van Zeeland, aucun des remèdes de Fuss ne semble avoir été tenté. Ensuite, parce que les socialistes ne forment pas un front uni sur cette question du chômage des intellectuels. Au Sénat, August Vermeylen et Léon Matagne se font les relais de ce que leur camarade Fuss appelle le « malthusianisme intellectuel ». Même le professeur Edgard Blancquaert, passé l’automne 1935, ne fait plus figure de voix discordante au sein de la CESUCI ou, ensuite, du comité directeur du Bureau permanent pour l’étude du marché de

³⁸² La littérature a montré que l’expérience Van Zeeland ne révolutionna pas les politiques économiques de la Rue de la Loi, au déplaisir de Henri De Man, Robert-Jean Lemoine ou Léon Dupriez. GÉRARD Emmanuel, *De schaduw van het Interbellum*, p. 231-232. VANTHEMSCHE Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek... », p. 385-386.

³⁸³ Sous le premier gouvernement Spaak (mai 1938 – février 1939), les socialistes résistent aux mesures d’économie, tant et si bien qu’ils provoquent la démission de Max-Léo Gérard en décembre 1938. Peu après, c’est leur refus de la déflation qui conduit à la chute du premier gouvernement Pierlot (février à avril 1939). KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Max-Léo Gérard*, p. 181-185. VAN DEN DUNGEN Pierre, *Hubert Pierlot*, p. 90-91.

l'emploi intellectuel de l'Institut de Sociologie Solvay. À l'inverse, dans la mesure où l'expertise est une arme politique, Henri Fuss aurait pu persuader par-delà les rangs de son parti. Et il y parvint : pensons à Joseph Flies, pour qui le meilleur moyen d'assurer la suprématie de la Pensée est encore de la démocratiser ; ou à Paul Goldschmidt, représentant patronal et ami personnel de Fuss, qui apporte son aide et son soutien aux travaux de ce dernier sur la formation et l'orientation professionnelles. Mais peut-être Fuss prêchait-il alors des convaincus, et ces conversions ne suffirent pas à renverser la vapeur. Gagner Jean Willems lui-même à ses idées aurait peut-être pu faire la différence. En décembre 1936, ce dernier semble considérer sérieusement l'hypothèse d'une origine économique à la crise de l'emploi des diplômés et la solution de relance par la demande ; mais son entourage et ses convictions (méfiance à l'égard de l'État, souci de l'équilibre des finances publiques, suspicion de baisse du niveau intellectuel des étudiants) le prédisposaient à favoriser les remèdes restrictifs, en toutes circonstances.

Dès lors, quelles furent donc les *expert performances* qui permirent à Willems d'éclipser Fuss ? En premier lieu, il faut mentionner un travail de communication ample et soigné : les rapports de la Fondation Universitaire sont transmis à ceux qui tiennent les leviers de la Belgique, cependant que les médias les plus divers (quotidiens, presse professionnelle, journaux étudiants, revues, radio) assurent leur diffusion auprès de larges segments de l'opinion publique. Willems jouit ensuite de réseaux étendus parmi les élites politiques, économiques et académiques du pays, qui elles-mêmes discutent, relaient et accréditent les rapports de la Fondation Universitaire. Le Centre d'Études pour la Réforme de l'État et le Cercle des Alumni de la FU pèsent sans doute plus lourd que la CORI ou l'ABPS ; et même au sein de cette dernière, les statistiques de la Fondation font autorité. Enfin, Jean Willems peut tirer parti d'un contact direct avec le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif : il a des relais au Sénat, il a le soutien du Palais, il dîne avec Van Zeeland, il s'entretient régulièrement avec les ministres de l'Instruction publique – jusqu'à ce qu'un intime de la Rue d'Egmont, Jules Duesberg, devienne lui-même le ministre de l'Instruction publique en avril 1939. De plus, Willems est une personnalité consensuelle, capable de s'entendre aussi bien avec le socialiste Robert-Jean Lemoine qu'avec le catholique Pierre Wigny ou le nationaliste Fernand Desonay. Ses travaux et ses démarches s'accompagnent en outre de projets très concrets de réformes de l'enseignement, que nous étudierons en détails dans le chapitre suivant : encore un atout pour convaincre les décideurs pressés.

Ensuite se pose la question du pouvoir du chiffre : l'usage du quantitatif par Jean Willems a-t-il pu peser dans la balance ? En réalité, prises pour elles-mêmes, les statistiques

des étudiants et des diplômés que produisait le BSU ne penchent pas spécialement en faveur de l'hypothèse de la surproduction ou de l'hypothèse de la sous-consommation. Admettons un instant qu'elles aient été sauvées d'erreurs et appréciées sans exagérations : il est probable qu'elles auraient quand même été interprétées comme témoignant de l'impérieuse nécessité de juguler la pléthore. On le remarque lorsque Willems ou la CESUCI tentent d'aboutir à des prévisions à partir de ces statistiques : ils partent du principe que les besoins d'expansion seront négligeables, que le pouvoir d'achat de la population et les dépenses publiques ne croîtront pas – mais les statistiques ne sont pas responsables de ce postulat. Elles ne feraient donc que se plier aux convictions politiques de leurs producteurs.

Cependant, ces statistiques parent aussi les diagnostics et les remèdes de la Fondation des atours de la rigueur scientifique. Désormais, toute personne sérieuse qui veut aborder le chômage des intellectuels en Belgique doit passer par elles, même pour les critiquer (pensons à Joseph Flies). En témoigne le discours de rentrée académique du recteur liégeois Jules Duesberg, en octobre 1937, qui infirme formellement l'hypothèse de la « sous-consommation » en se servant des statistiques du BSU ; en témoignent encore les discours au Parlement, les rapports de la Commission de l'Instruction publique du Sénat, les articles de Pierre Wigny ou de Fernand Desonay, qui saluent la fiabilité de ces statistiques et les citent pour démontrer la nécessité d'une sélection plus rigoureuse dans l'enseignement secondaire ou supérieur. Ces différentes prises de position accèdent à l'idée d'un certain pouvoir rhétorique propre au « langage chiffré » dans ce débat. En outre, on peut émettre l'hypothèse que ces statistiques, en braquant les projecteurs sur l'augmentation du nombre d'étudiants et de diplômés, renforçaient (volontairement ou non) l'impression de surproduction³⁸⁴. Elles flattaient un certain sens commun, une certaine expérience de la stagnation économique, de l'absence de politique de relance par la dépense publique, de manque de places dans les amphithéâtres et les laboratoires. Henri Fuss, lui, conjugait au futur et au conditionnel. Nous en revenons ainsi aux États statisticiens d'Alain Desrosières, évoqués dans l'introduction : la statistique ne précède pas l'idéologie ; elle la légitime rétrospectivement, une fois qu'elle a pris le pouvoir.

L'autorité des travaux de la Fondation Universitaire ne se résume cependant pas à ses statistiques : derrière elle, il y a les recteurs, il y a les universités. La compétence et l'objectivité des membres de la CESUCI, ces « universitaires éminents » pour citer un communiqué de

³⁸⁴ Rappelons ce qu'écrivait Walter Kotschnig dans *Éducation dirigée* : « Lorsqu'on apprend que, durant ces mêmes cinq années, le nombre des étudiants en médecine de nationalité française a passé de 7.336 à 10.242 (en 1933: 10.242), soit une augmentation de 39,6%, on n'a pas besoin d'autre explication pour comprendre que les jeunes docteurs, en France, ont de moins en moins de chances de se faire une situation ». KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée*, p. 15.

presse de la Fondation³⁸⁵, sont régulièrement mises en avant. Non seulement ce sont des professeurs d'université, mais en plus, ce sont des professeurs des quatre universités, des trois piliers, des deux communautés linguistiques. Jean Willems est leur porte-parole, et veille en général à s'effacer derrière eux. En outre, le souci de l'indépendance des fondations de la Rue d'Egmont par rapport au monde politique explique sans doute pourquoi il ne fut pas fait appel à l'État pour financer de grands travaux intellectuels ou pour donner une impulsion nouvelle à la recherche scientifique au bénéfice des chômeurs intellectuels. Vu sa faiblesse et son orientation politique, la Confédération des Travailleurs intellectuels de Belgique ne risquait pas de contrebalancer ce désintérêt.

Pour terminer, deux remarques plus prosaïques s'imposent. D'une part, il faut reconnaître que nos sources biaisent notre analyse : les archives de la FU permettent de suivre en détails les démarches de Willems ; mais rien de comparable n'a été conservé pour Fuss. Peut-être ce dernier a-t-il, lui aussi, hanté les antichambres ministérielles, travaillé l'opinion, etc. D'autre part, au-delà de la qualité des *performances* de ces deux experts, il existe une différence de quantité de discours consacrés au chômage des intellectuels. Henri Fuss arrive tard sur la scène belge (décembre 1936) et écrit peu sur la question. Il l'évoque en passant dans ses travaux sur l'assurance-chômage et l'orientation professionnelle ; mais il ne le traite plus autant que jadis – ce qui est cohérent avec sa conviction que le chômage des intellectuels n'est qu'un élément du chômage en général. Par conséquent, Jean Willems n'a pas vraiment de rival en Belgique : il est l'expert en titre.

³⁵⁹⁷ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/4, [WILLEMS Jean], « Le premier rapport annuel du Bureau des Statistiques Universitaires », [20/05/1937], p. 1.

Chapitre VIII : Épilogue

Après avoir passé en revue les résolutions de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, Eva Schandevyl concluait en 2011 : « Uiteindelijk gebeurde er niets »¹. Si ce constat doit être nuancé, il nous invite cependant à prendre du recul par rapport à l'« hégémonie » de Willems sur laquelle nous avons terminé le Chapitre VII. Les travaux d'Émilien Ruiz sur les discours de dénonciation du nombre excessif de fonctionnaires, en France, entre 1890 et 1940, nous mettent en garde contre une surestimation de la puissance politique des experts et de leurs statistiques. Les études d'initiative privée critiquant la « pléthore » d'agents de l'État avaient beau se parer de chiffres, elles n'eurent qu'un faible impact sur les administrations : les dirigeants français ne les utilisaient pas et, en période de coupes budgétaires, ne pouvaient se permettre d'attendre la conclusion de longs et patients travaux statistiques pour réduire les effectifs de la fonction publique².

Dans ce dernier chapitre, nous reprendrons le fil de l'histoire là où nous l'avions laissé à la fin du premier chapitre : la Belgique des années 1930 est à la recherche de solutions pour combattre le chômage des diplômés. Celles avancées par Henri Fuss ayant été mises hors-jeu dans le chapitre précédent, il reste celles favorisées par Jean Willems. Cependant, l'ancien chef du service du chômage du BIT n'a pas dit son dernier mot ; et le directeur de la Fondation Universitaire reste quant à lui tributaire de la réception de son expertise par le public et le pouvoir politique belges. Nous aborderons dans un premier temps les mesures envisagées et adoptées dans les années 1930 pour ajuster l'offre en diplômés à la demande du marché de l'emploi, en observant avec attention les relations entre les travaux de la Fondation Universitaire, les discours formulés pour promouvoir pareilles mesures et les décisions finalement prises. Nous commencerons par le placement des diplômés, alors distinct du placement des autres travailleurs, et que plusieurs acteurs rivaux s'efforcent tour à tour de rationaliser à l'échelle nationale. Le développement de l'orientation scolaire et professionnelle sera ensuite examiné, à la fois en tant que simple diffusion de l'information sur les débouchés et en tant qu'institution. Puis nous aborderons les projets d'examen d'entrée, que Willems soutient de ses démarches mais qui se heurtent à une farouche résistance. Enfin, nous évoquerons l'enseignement secondaire, antichambre de l'enseignement supérieur et, pour

¹ SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme*, p. 64.

² RUIZ Émilien, « Quantifier une abstraction ? L'histoire du 'nombre des fonctionnaires' en France » in *Genèses*, n°99, 2015/2, p. 131-148, p. 12.

beaucoup, source du problème de « surpeuplement des universités ». Nous analyserons les discours et les mesures adoptées ou préparées pour réformer ce niveau d'enseignement au nom de la lutte contre le chômage intellectuel. L'observation de ces différents domaines d'intervention nous ramènera au dilemme qui agitait les esprits dans le Chapitre 1 : comment fermer les portes des universités tout en ménageant des interstices pour permettre aux élites d'intégrer les sujets d'élite ?

Notre analyse s'étendra ensuite à la décennie suivante, car la Seconde Guerre mondiale n'arrête ni la hantise du chômage intellectuel, ni les études consacrées à ce problème, ni même les politiques visant à le résorber. Durant l'Occupation allemande de la Belgique, Jean Willems ne reste pas oisif : il veille sur les intérêts des universitaires belges et participe aux travaux de réflexion sur l'après-guerre, notamment dans le domaine de l'enseignement. Nous étudierons les mesures adoptées sous l'Occupation, soit par le département de l'Instruction publique, soit par la Fondation Universitaire elle-même, dans le but de combattre le chômage des intellectuels. Henri Fuss lui aussi poursuit ses réflexions sur l'orientation professionnelle, entamées dans le cadre de l'ABPS en 1939. Les politiques de lutte contre le chômage intellectuel envisagées par les deux experts belges restent marquées par de fortes divergences politiques, mais se font aussi plus autoritaires et plus « malthusiennes ». Pourtant, elles s'inscrivent paradoxalement dans le prolongement de leurs travaux de l'Entre-deux-guerres.

De même, nous traiterons brièvement du monde de l'après-guerre, afin de mettre en évidence les continuités et les discontinuités par rapport aux périodes antérieures. Nous aborderons d'abord ces continuités et discontinuités en perspective transnationale, en observant la trajectoire des principaux acteurs et institutions étudiés au fil de cette thèse. Le système des Nations unies remplace la Société des Nations et remodèle le cadre des échanges transnationaux entre experts du chômage des intellectuels : leur réseau devra s'y adapter tant bien que mal. Nous reviendrons ensuite en Belgique, où la hantise de la pléthore semble reprendre de la vigueur à la fin des hostilités. Elle y suscite de nouvelles études de la part de Jean Willems et de nouveaux projets de réforme de la part des milieux académiques et de la classe politique. Pourtant, le contexte est déjà bien plus clément que celui des années 1930, tant sur le plan économique que politique ; et la Fondation Universitaire ne fait plus le poids face à l'intervention croissante de l'État. Déjà les Trente Glorieuses apparaissent, et avec elles, la foi dans le potentiel économique de l'éducation ; mais cela est une autre histoire.

1. Les politiques belges de lutte contre le chômage des intellectuels dans les années 1930

Les mesures proposées par les rapports de la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels sont diverses : limiter à deux essais le nombre de fois qu'un étudiant peut se présenter à une même session d'examen, relever le niveau de diplôme exigé pour faire carrière dans la fonction publique, ou encore instaurer un stage obligatoire dans le cadre de l'agrégation³. Dans cette première partie du chapitre, nous nous concentrerons sur quatre mesures recommandées par la Rue d'Egmont que les fonctionnaires du BIT auraient désignées comme des « remèdes statiques » : le placement, l'orientation scolaire et professionnelle, l'examen d'entrée à l'université et la réforme de l'enseignement secondaire.

1.1. Le placement

La plupart des experts du chômage des intellectuels s'accordaient pour dire qu'avant de chercher à modifier l'offre ou la demande en diplômés de l'enseignement supérieur, il fallait optimiser la rencontre de ces deux facteurs. Jusque-là, « les moyens normaux d'information, tels que les relations personnelles, avis de concours et offres d'emplois publiés dans la presse quotidienne, officielle ou technique » avaient suffi à assurer cette rencontre, selon István Lajti⁴ ; mais l'ampleur de la crise des années 1930 avait suscité un intérêt nouveau pour l'organisation du placement des diplômés. Si les projets de Pax Romana pour créer un bureau de placement international des travailleurs intellectuels ne portèrent pas leurs fruits (cf. Chapitre VI), qu'en fut-il en Belgique ?

Dans ce domaine, la Fondation Universitaire se montra à nouveau proactive. Dès octobre 1936, pressé par les demandes d'emploi qui arrivent à la Rue d'Egmont⁵, Yvon Larivière recommande à Jean Willems la création d'un service spécial au sein du Bureau de Statistiques universitaires, qui serait chargé de la « centralisation de l'information »⁶ sur les

³ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1936], p. 11-13. CESUCI, *Deuxième Rapport Général*, Bruxelles, [décembre 1937], p. 28.

⁴ *L'avenir des diplômés*, p. 128.

⁵ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LARIVIERRE Yvon, « Note pour Monsieur le Directeur de la Fondation Universitaire », 24/10/1936.

⁶ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Bureau des Statistiques Universitaires. Service d'information », [s.d.], p. 1.

« débouchés nouveaux »⁷. Ce « Service d'Information » ne constituerait pas à proprement parler un bureau de placement, dans la mesure où il ne mettrait pas les employeurs et les demandeurs d'emploi en rapport les uns avec les autres : il se contenterait de recueillir les offres d'emploi et de les signaler aux intéressés⁸. Le Service d'Information du BSU entra en activité le 8 octobre 1937⁹. Le nouvel organe récoltait les annonces de postes vacants auprès des administrations publiques et des « principaux groupements industriels, financiers et commerciaux »¹⁰, pour ensuite les transmettre aux institutions d'enseignement supérieur, aux associations d'anciens élèves et aux diplômés qui en avaient fait la demande, au moyen de circulaires. En outre, il passait par la presse pour récolter et diffuser les offres d'emploi¹¹. Si ce Service d'Information semble avoir récolté quelque succès au cours de son premier mois d'activité¹², le flux des offres d'emploi envoyées par les entreprises se tarit rapidement, car le service transmettait ces offres sans pratiquer au préalable un tri entre les candidats potentiels¹³. Cette initiative de Jean Willems se solda donc par un échec.

1.1.1. L'ONPC, rival du BSU

Le Service d'Information du BSU fut finalement supprimé par décision du conseil d'administration de la Fondation Universitaire le 4 mars 1938¹⁴. Cette décision avait été provoquée ou hâtée par l'établissement, le 20 octobre 1937, d'un « Service national de Placement pour Employés » (SNPE) au sein du jeune Office national du Placement et du Chômage¹⁵. L'ONPC, dépendant du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, avait été créé en 1935 afin de rationaliser la rencontre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre en Belgique, et afin de réserver les indemnités de chômage aux sans-emploi qui donnaient la preuve de leurs efforts pour retrouver du travail¹⁶. Le SNPE disposait de bureaux régionaux à

⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Notice relative au programme d'action et à l'organisation du Bureau de Statistiques Universitaires », [>15/10/1936], p. 3.

⁸ *Idem*, p. 3.

⁹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Le Service d'Information », [fin 1937 début 1938].

¹⁰ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Notice relative au programme d'action et à l'organisation du Bureau de Statistiques Universitaires », [>15/10/1936], p. 3.

¹¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 26/10/1937, à Directeur de l'Agence Belga, Bruxelles ; [LARIVIERRE Yvon], « Bureau des Statistiques Universitaires. Service d'information », [s.d.], p. 2, p. 4. MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 10.

¹² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Le Service d'Information », [fin 1937 début 1938].

¹³ MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 10.

¹⁴ FU, BSU, *Rapport annuel*, vol. 2 (1938), p. 6.

¹⁵ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 334.

¹⁶ VANTHEMSCHÉ Guy, *De werkloosheid in België*, p. 217.

Anvers, Gand, Liège et Charleroi¹⁷, et diffusait les offres d'emploi par son journal officiel, par correspondance et par les ondes de l'INR¹⁸. Au sein du SNPE existait un sous-service spécialement dédié aux « universitaires »¹⁹. Selon Willems, celui-ci était autrement mieux équipé que le Service d'Information de la FU²⁰.

La fondation d'un « Service national de placement des employés », compétent en matière d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur, était déjà envisagée au printemps 1937 dans le rapport du Commissaire royal pour l'Étude du Problème du Chômage, Henri Fuss²¹. Avec la création du SNPE et de sa section universitaire, la Belgique faisait un premier pas dans la direction indiquée par Fuss du temps où il était fonctionnaire au BIT : intégrer le placement des travailleurs intellectuels dans un système national de placement devenu public et paritaire²². Mais le Commissaire royal allait plus loin. Le projet de loi sur l'assurance-chômage obligatoire déposé le 31 mars 1938 par le ministre du Travail, le socialiste Achille Delattre, pour donner suite aux conclusions de son rapport, comprenait la création d'un « service public de placement » qui serait désormais chargé de centraliser *toutes* les offres et demandes d'emploi circulant en Belgique²³.

Outre la rationalisation du marché de l'emploi national, l'objectif de ce projet de centralisation du placement était de pouvoir désormais dresser une statistique complète et régulière du phénomène de chômage (« presque au jour le jour », écrit Fuss²⁴). Fidèle aux enseignements de la lointaine Conférence internationale du Chômage de 1910 dont il avait été le secrétaire (cf. Chapitre II), le Commissaire royal tranchait ainsi le nœud gordien du dénombrement des chômeurs en soutenant, comme l'avait jadis fait son mentor Max Lazard, que seule la généralisation des indemnités de chômage et du placement permettrait à la fois d'obliger les sans-emploi à se déclarer auprès des autorités et de contrôler leur volonté de trouver une nouvelle occupation²⁵. L'action publique précéderait donc la mesure du problème qu'elle était censée combattre. Cette méthode fut une première fois mise en pratique en France pendant la Première Guerre mondiale par le conseiller général socialiste Henri Sellier, par

¹⁷ MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 53-54.

¹⁸ *Idem*, p. 53-54.

¹⁹ *Idem*, p. 52-53.

²⁰ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, Bureau, vol. 3, 11/03/1938, p. 398-399.

²¹ FUSS Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage*, p. 82.

²² FUSS Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 5. IDEM, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 596. EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933, p. 16-17.

²³ DPC, session 1937-1938, doc. n°169, DELATTRE Achille, « Projet de loi instituant l'assurance obligatoire contre le chômage involontaire », 31/03/1938 (consulté en ligne sur lachambre.be), p. 33.

²⁴ FUSS Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage*, p. 108-109.

²⁵ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 79-80, p. 348-350.

ailleurs membre de l'AILC²⁶, qui fonde en 1915 l'Office du Placement et de Statistiques du Travail du Département de la Seine (et dont le bras droit d'alors n'était autre que Henri Fuss²⁷). Elle fut ensuite officiellement recommandée par le Bureau international du Travail durant l'Entre-deux-guerres : le BIT, sans exclure les autres méthodes de comptage des chômeurs, y voyait la solution la plus fiable et la plus pratique pour observer les variations de leur nombre au fil du temps²⁸. En 1929, constatant l'impossibilité de dénombrer les « chômeurs intellectuels », le chef de son service du chômage concluait : « Ce but ne pourra pratiquement être atteint que pour les professions qui deviendront un jour tributaires d'institutions d'assurance ou de secours en cas de chômage, ou de services centralisés de placement, qui sont les seules sources régulières de statistiques du chômage ayant quelque valeur »²⁹. Le succès de cette alternative à la méthode du recensement général de la population – méthode dont nous avons vu les limites dans le Chapitre III – inaugurerait une approche non plus descriptive, mais indicielle de la statistique du chômage : plutôt que de chercher à mesurer le phénomène lui-même, le statisticien s'efforce de mesurer le sens et l'amplitude de ses variations, indiquées par ses symptômes³⁰.

Dans cette optique, Henri Fuss faisait des offices publics de placement les responsables de l'analyse et de la prospective du marché de l'emploi, et les pourvoyeurs de données et directives pour les services d'orientation scolaire et professionnelle³¹. Le projet de loi du ministre Delattre précise que « le service public de placement » sera responsable de « l'orientation professionnelle des jeunes gens »³² ; et dans son rapport comme Commissaire

²⁶ Henri Sellier (1883-1943) fut élu conseiller général de la Seine en 1910 et maire de Suresnes en 1919. Il se distingua au fil de sa carrière par ses initiatives à l'échelle municipale ou départementale dans le domaine de l'urbanisme, de l'hygiène, des logements sociaux, etc. Proche d'Albert Thomas et membre de l'Association française pour la Lutte contre le chômage avant-guerre, il se rallia brièvement au parti communiste entre 1920 et 1922. Élu sénateur socialiste en 1935, il fut ministre de la Santé publique sous le gouvernement Blum I (1936-1937). PENNETIER Claude, « Sellier Henri, Charles » in *Le Maitron*, [En ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article24227> (Page consultée le 04/05/2024). Sur la naissance de l'Office départemental du Placement et de la Statistique du Travail, lire : JUNG Benjamin, « Un 'lucide réalisateur'. Henri Sellier et la réforme du placement à Paris. Penser et organiser le marché du travail à l'échelle de l'agglomération » in *Histoire urbaine*, vol. 37 (2013/2), p. 53-71. Le lecteur se souviendra qu'Alfred Rosier lui-même était un ancien collaborateur de Sellier (cf. Chapitre III), quoique Jérôme Martin ne précise pas dans quelles fonctions. MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France*, p. 199. On notera cependant que le Bureau universitaire de Statistique de Paris servait aussi de bureau de placement et tenait un répertoire des demandes d'emploi qui lui étaient adressées – formant ainsi, pour citer Rosier, « une sorte d'atlas vivant des chômeurs intellectuels de la nation ». Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, « Séance du 16 décembre 1936 », p. 11.

²⁷ MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ». Celui-ci fait d'ailleurs référence à cette expérience concluante dans son rapport comme Commissaire royal. FUSS Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage*, p. 77-79.

²⁸ LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage*, p. 218, p. 228.

²⁹ UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673, CCTI, [Fuss Henri], « 2ème session, Genève, décembre 1929, Cinquième question à l'ordre du jour : Le chômage des travailleurs intellectuels (Introduction) », [décembre 1929], p. 4.

³⁰ TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur*, p. 376-379.

³¹ « Séance du dimanche 4 juin, matin. Les problèmes de l'éducation professionnelle. Examen du projet de résolution » in *L'Avenir du Travail*, n° spécial (1939-1945), p. 194.

³² DPC, session 1937-1938, doc. n°169, DELATTRE Achille, « Projet de loi instituant l'assurance obligatoire contre le chômage involontaire », 31/03/1938 (consulté en ligne sur lachambre.be), p. 33.

royal, Fuss insiste sur le fait que l'étude du marché de l'emploi relève de la compétence du ministère du Travail, et non du ministère de l'Instruction publique³³. Mais la mission de l'ONPC dépasserait la seule orientation scolaire et professionnelle : les données apportées par ses activités de placement nourrirait aussi les travaux prospectifs de la CORI et indiqueraient les catégories de travailleurs pour lesquels l'organisation de grands travaux s'avère nécessaire³⁴. Ainsi, « on saura de source certaine non seulement qu'il faut créer des emplois intellectuels, mais encore de quelle nature, pour éviter que des capacités de travail intellectuelles (sic) importantes ne soient laissées inoccupées », écrit Fuss³⁵. Il faut peut-être voir dans cette conception du placement public comme guide de l'orientation un fondement supplémentaire du scepticisme de Fuss à l'égard de la création du BSU, que nous avons analysée dans le Chapitre VI : à ses yeux, les structures comme le BSU sont appelées, si pas à disparaître, du moins à s'intégrer dans un système plus large.

1.1.2. Les failles du placement des « universitaires »

Cependant, comme nous le mentionnions dans le chapitre précédent, le projet de loi sur l'assurance-chômage obligatoire inspiré par le rapport du Commissaire royal Fuss ne survécut pas à l'épreuve parlementaire. En l'absence d'obligation, les chiffres de l'indemnisation des chômeurs étaient donc non seulement incomplets (dans la Belgique des années 1930, la moitié environ des demandeurs d'emploi sont inscrits à une caisse de chômage)³⁶ mais aussi peu représentatifs des franges du monde du travail notoirement peu assurées : ouvriers agricoles, domestiques, jeunes travailleurs, fonctionnaires, employés³⁷. Ainsi, en 1930, seuls 11,7% des employés belges étaient assurés contre le chômage (contre 40% des ouvriers)³⁸. Cette réticence s'explique par le sentiment qu'avaient jusqu'alors les employés d'appartenir aux classes moyennes, sentiment qui se traduisait par leur frilosité à l'égard du syndicalisme et par leur répugnance à côtoyer de vulgaires ouvriers à l'heure du pointage³⁹. Il en allait de même dans

³³ FUSSE Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage*, p. 98.

³⁴ *Idem*, p. 108-109.

³⁵ *Idem*, p. 114.

³⁶ VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België*, p. 40-42. LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage*, p. 225.

³⁷ *Idem*, p. 212.

³⁸ VANHOOREN Peter, « 'Monsieur l'Employé' », p. 190-191.

³⁹ *Ibidem*. VANTHEMSCHE Guy, « Aspecten van de bediendenwerkloosheid in de jaren 1930-1939 » in HANNES Juul, WITTE Els et al., *Arbeid in veelvoud. Een huldeboek aangeboden aan Prof. Dr. J. Craeybeckx en Prof. Dr. E. Scholliers van de Vrije Universiteit Brussel*, VUB, VUBPress, 1988, p. 236-237.

les agences locales de l'ONPC, où l'on veillait à recevoir les employés chômeurs et les ouvriers chômeurs dans des salles séparées⁴⁰.

Mais pour les diplômés de l'enseignement supérieur, se voir logés à la même enseigne que des employés constituait déjà une atteinte à leur dignité. Le directeur du SNPE, interrogé par Joseph Flies, admet ainsi que « les universitaires, tenant fort à leur amour-propre, montrent une certaine réserve à l'égard de cet office de placement », en raison du fait que celui-ci s'occupe aussi des travailleurs intellectuels « inférieurs »⁴¹. De nombreuses sources, belges ou étrangères, font écho à cet « amour-propre »⁴², à cet « individualisme »⁴³ des « intellectuels de rang supérieur »⁴⁴ qui les détournent du placement public et des services de placement en général⁴⁵. « Même ceux qui savent qu'ils sont moins capables que leurs collègues, auront toujours l'espoir d'être placés rapidement, même si ce n'est que grâce à la protection d'un parent ou de l'un ou l'autre personnage influent », note Joseph Raemaekers en 1937 dans la *Revue du Travail*⁴⁶. Aux dires d'un collaborateur de l'ONPC, le placement était donc surtout utilisé par les « étudiants malchanceux, ou dépourvus de relations ou de débouchés »⁴⁷, représentant aux yeux des employeurs le fond du panier⁴⁸.

Cette aversion convergeait avec la méfiance qu'éprouvaient alors les employeurs belges pour les bureaux de placement officiels. Les chefs d'entreprise craignaient en effet l'influence des syndicats et des édiles socialistes sur ceux-ci, et recouraient plus volontiers aux bureaux de placement privés, d'obédience chrétienne ou patronale⁴⁹. On se souvient de la création en 1931 du Comité central d'Assistance et de Prêts aux Employés chômeurs (CAPEC) et du Comité général d'Entr'aide de l'Agglomération bruxelloise (CGEAB), à l'initiative des milieux patronaux (cf. Chapitre I) : l'objectif sous-jacent à ces initiatives privées d'assistance aux chômeurs était d'entretenir chez leurs bénéficiaires le sentiment d'appartenance aux classes

⁴⁰ MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 54.

⁴¹ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 336.

⁴² RAEMAEEKERS Joseph, « L'Assurance Obligatoire contre le Chômage et les Jeunes Travailleurs » in *Revue du Travail*, vol. 39, n°5 (mai 1938), p. 573. G. M., « Comment se placent nos Intellectuels », p. 240.

⁴³ *Idem*, p. 240. GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 1. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 336. MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 69, p. 71-72.

⁴⁴ *Idem*, p. 54.

⁴⁵ FERENCZI Imre, « Rapport général. Le chômage des travailleurs intellectuels », p. 454-455. KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 257-258.

⁴⁶ RAEMAEEKERS Joseph, « L'Assurance Obligatoire contre le Chômage et les Jeunes Travailleurs », p. 573.

⁴⁷ G. M., « Comment se placent nos Intellectuels », p. 236.

⁴⁸ *Idem*, p. 237.

⁴⁹ VANTHEMSCHÉ Guy, *De werkloosheid in België*, p. 214-217.

moyennes et la méfiance à l'égard des syndicats⁵⁰. Dans la même veine, le Baron de Launoit⁵¹ lança en 1938 un projet de « Fonds des offices universitaires de placement ». Ce Fonds, financé par des entreprises et constitué en établissement d'utilité publique, accorderait des subsides à des bureaux de placement à annexer aux institutions d'enseignement supérieur. Ne comptant qu'un seul représentant du gouvernement au sein de son conseil d'administration⁵², il aurait constitué un sérieux concurrent pour le SNPE.

En février 1938, le secrétaire particulier de de Launoit, Marcel Wodon⁵³, est reçu à la Rue d'Egmont. Peu après, Yvon Larivierre lui fait parvenir de la documentation sur les bureaux de placement universitaire étrangers⁵⁴. Sans qu'il soit possible de se prononcer avec certitude, il est probable que Jean Willems voyait d'un bon œil le projet du Baron : il avait en effet exprimé sa préférence pour cette formule décentralisée lors de la Conférence internationale des bureaux universitaires de statistique, en décembre 1936, citant en exemples les offices annexés à certaines universités américaines, britanniques ou néerlandaises⁵⁵. Selon Willems, l'avantage de cette formule était de placer les bureaux de placement sous l'autorité d'une « Commission de Professeurs d'Universités », capable de se prononcer sur les candidatures avec une « autorité particulière à laquelle les employeurs attachent le plus grand prix »⁵⁶. En effet, comme le note Yvon Larivierre, les professeurs qui composeraient les comités d'accompagnement des bureaux de placement universitaire auraient une connaissance toute personnelle des qualités et défauts de leurs anciens élèves ; en outre, ces professeurs « ont de nombreux contacts avec divers milieux influents de la société » et sauraient donc cornaquer au mieux les jeunes diplômés⁵⁷.

Toutefois, le Fonds des offices universitaires de placement ne semble pas avoir vu le jour, pas plus que les offices universitaires eux-mêmes. L'essentiel du travail de placement des diplômés de l'enseignement supérieur restait donc dévolu aux associations d'anciens élèves groupés par profession et institution⁵⁸, comme l'Association des Ingénieurs sortis de Liège (AILg), par exemple. Ces associations avaient souvent l'avantage de compter dans les rangs

⁵⁰ *Idem*, p. 79. KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Max-Léo Gérard*, p. 141-142. VANHOOREN Peter, « 'Monsieur l'Employé' », p. 191-192. VANTHEMSCHE Guy, « Aspecten van de bediendenwerkloosheid », p. 238-241.

⁵¹ Paul de Launoit (1891-1981), puissant industriel belge, président des aciéries d'Ougrée-Marihaye et de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina), est notamment connu pour son soutien financier à l'extrême-droite et aux groupements anticommunistes durant l'Entre-deux-guerres et l'après-guerre. Il était proche du Palais. GROSBOIS Thierry, « De Launoit Famille » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 180-184. MATHEVE Niels, *Tentakels van de macht*, p. 269.

⁵² PIROT Pascal, *La dynastie belge et la science*, p. 206-207.

⁵³ CROMBOIS Jean-François, « Wodon Marcel » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 673.

⁵⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/1/1, WODON Marcel, Bruxelles, 08/02/1938, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles.

⁵⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2, WILLEMS Jean, « Conférence de Mr. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire belge, au Congrès international des Bureaux Universitaires de Statistique, le mardi 15 décembre 1936 », [>15/12/1936], p. 10-11. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [<15/12/1936], p. 45.

⁵⁶ *Idem*, p. 45.

⁵⁷ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Bureau de Placement pour Diplômés universitaires », [1937], p. 3.

⁵⁸ G. M., « Comment se placent nos Intellectuels », p. 237.

des professeurs d'université⁵⁹ et des chefs d'entreprise⁶⁰ ; mais Larivierre estimait que leurs efforts restaient insuffisants et dépendraient toujours du bon vouloir, de la « situation sociale » et des « relations » de la personne à qui l'association avait confié la responsabilité de son service de placement. Il appelait donc de ses vœux une organisation plus systématique⁶¹.

1.1.3. L'enquête du Comité central industriel

Assailli de requêtes de diplômés à la recherche d'emplois et d'employeurs à la recherche de diplômés, le Comité central industriel s'intéressait lui aussi au problème du placement⁶². Gustave-Léo Gérard, l'administrateur directeur général du CCI, se plaignait des difficultés que rencontraient les entreprises à dénicher de bons éléments par le seul moyen des relations personnelles de leurs dirigeants⁶³. Il ambitionnait donc la création d'un véritable « service de placement interprofessionnel » pour diplômés de l'enseignement supérieur⁶⁴. L'enquête préliminaire fut confiée à Albert Moens, professeur à l'Université de Louvain et directeur des Chemins de fer électriques Rome – Viterbe⁶⁵, lui-même membre de l'AILg⁶⁶. Celui-ci rencontra Jean Willems en mai 1938⁶⁷, puis consulta par lettre ou par entretien les universités, les organisations professionnelles et les associations d'anciens élèves⁶⁸.

Dans son opuscule *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels* (1939), Albert Moens conclut de ces diverses consultations que chaque groupement d'anciens élèves est « jaloux de son autonomie »⁶⁹. Les fédérations nationales, lorsqu'elles existent (comme la Fédération des Associations belges d'Ingénieurs), se contentent de faire circuler les rares offres d'emploi que les associations à base institutionnelle leur communiquent faute d'avoir trouvé preneur dans leurs rangs⁷⁰. Ce « particularisme des classes intellectuelles »⁷¹ s'explique, selon Moens, par l'intérêt du bureau de placement pour recruter de nouveaux membres, mais aussi par le jeu des liens de « camaraderie entre élèves d'une même école »⁷² qui permet la diffusion

⁵⁹ AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°10, dossier 10.1., GRIGNARD Gaston, Bruxelles, 06/02/1937, à LADEUZE Paulin, Louvain.

⁶⁰ MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 15.

⁶¹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/1/1, [LARIVIERRE Yvon], « Bureau de Placement pour Diplômés universitaires », [1937], p. 1.

⁶² MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 3.

⁶³ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/2/1, GÉRARD Gustave-Léo, Bruxelles, 03/05/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, p. 1. MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 3-4.

⁶⁴ *Idem*, p. 4.

⁶⁵ BRION René, « Moens de Fernig Georges » in *Dictionnaire des patrons en Belgique*, p. 468.

⁶⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/2/1, GÉRARD Gustave-Léo, Bruxelles, 03/05/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

⁶⁷ *Idem*. AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/2/1, GÉRARD Gustave-Léo, Bruxelles, 27/05/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 28/05/1938.

⁶⁸ MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 48-52, p. 83.

⁶⁹ *Idem*, p. 57.

⁷⁰ *Idem*, p. 57, p. 61-62.

⁷¹ *Idem*, p. 75.

⁷² *Idem*, p. 60.

des offres et des demandes d'emploi au sein du groupement. De même, les membres en vue de ces groupements accordent volontiers leur soutien aux candidatures de leurs camarades⁷³, certaines associations allant jusqu'à effectuer l'entretien d'embauche à la place de l'employeur⁷⁴. À cela s'ajoutent « les rivalités de diplômés, les oppositions entre écoles pour un diplôme de même nature, les compétitions entre régions, les différences de langues, etc. », qui découragent là encore toute collaboration entre ces amicales d'anciens élèves. Enfin, les diplômés nourriraient « une certaine répugnance à s'adresser à un office de placement qui ne soit pas spécialement conçu pour eux »⁷⁵.

Pour cette raison, Albert Moens ne fait pas grand cas du Service national de Placement pour Employés de l'ONPC. Si Henri Fuss estimait jadis que les associations d'anciens élèves devraient « rattacher leurs organes de placement aux grands services publics déjà existants »⁷⁶, Moens constate pour sa part que les dirigeants de ces associations refusent de collaborer avec le SNPE⁷⁷. À l'inverse, le rôle de l'« Office de Documentation pour le Placement des Travailleurs intellectuels »⁷⁸ dont l'ingénieur des mines propose la création en conclusion de son opuscule serait purement « supplétif »⁷⁹ : il se contenterait d'assurer la transmission des offres d'emploi entre associations d'anciens élèves⁸⁰. Cet Office de Documentation serait placé sous le contrôle d'une commission composée de chefs d'entreprise et de professeurs d'université⁸¹, et serait financé par des « groupements commerciaux et industriels, des chambres de commerce, etc. »⁸². Albert Moens prévoit enfin l'établissement de bureaux locaux au sein de chaque université, renvoyant sur ce point aux desiderata exprimés par le recteur liégeois Jules Duesberg⁸³. Cependant, comme pour celui du Baron de Launoit, aucune source n'indique que le projet du Comité central industriel ait fini par être concrétisé.

⁷³ *Idem*, p. 57-61.

⁷⁴ *Idem*, p. 63.

⁷⁵ *Idem*, p. 75.

⁷⁶ FUSSE Henri, « Le Problème du Chômage des Intellectuels devant l'Organisation Internationale du Travail » in *Vox Studentium*, vol. 6, n°4 (février 1927), p. 5.

⁷⁷ MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, p. 54.

⁷⁸ *Idem*, p. 75.

⁷⁹ *Idem*, p. 76.

⁸⁰ *Idem*, p. 76-82. Seuls les inscrits n'adhérant à aucun groupement (notamment en l'absence de pareilles associations, comme c'était le cas par exemple pour les juristes) bénéficieraient de services directs de placement de la part du bureau national.

⁸¹ *Idem*, p. 76-77.

⁸² *Idem*, p. 82.

⁸³ *Idem*, p. 76.

1.2. L'orientation scolaire et professionnelle

Le premier moyen mobilisé par la Fondation Universitaire pour tenter d'ajuster les flux d'étudiants aux débouchés est tout simplement la publication et la diffusion de ses travaux. Nous avons constaté dans le chapitre précédent l'ampleur de la diffusion des rapports de la CESUCI et du BSU dans les médias et évoqué leur envoi massif aux écoles moyennes : l'institution escomptait ainsi toucher les directeurs d'établissements, les enseignants, les parents et leurs enfants, jusque dans les communes les plus reculées du Royaume⁸⁴. « J'ai pu utilement m'en servir deux fois cette semaine pour documenter des parents embarrassés quant à la carrière que leur fils allait choisir », témoigne ce préfet d'athénée royal à propos du premier rapport du Bureau de Statistiques universitaires⁸⁵. Au sein de la Commission d'étude, le juriste liégeois Georges Dor suggère à Jean Willems d'aller plus loin : la Fondation devrait rédiger chaque année, pour la sortie du rapport du BSU, le « schema (sic) d'une causerie » qui serait prononcée par les chefs d'établissement d'enseignement moyen du degré supérieur devant les élèves et leurs parents⁸⁶. Cette proposition fut adoptée par la Commission d'étude et aboutit à la publication de son deuxième rapport⁸⁷. Au demeurant, la Fondation Universitaire n'avait pas toujours besoin d'aller à son public, lequel se tournait parfois spontanément vers elle en quête de conseils. Les archives de la Fondation conservent ainsi de nombreuses lettres de parents inquiets⁸⁸, de professeurs soucieux de l'avenir de leurs élèves⁸⁹, de rhétoriciens et d'étudiants hésitant entre plusieurs filières ou plusieurs options, et qui tous s'enquièreent de l'état du marché de l'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur⁹⁰.

La Fondation Universitaire contribuait ainsi à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves de l'enseignement secondaire en Belgique. Les institutions d'orientation, apparues

⁸⁴ DUESBERG Jules, « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes », p. 8. « Chronique. Contre le chômage des intellectuels » in *BCI*, vol. 7, n°78-79 (juin-juillet 1937), p. 275-276.

⁸⁵ *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/14, LÉGER Fr., Virton, 30/05/1937, à BSU, Bruxelles, 02/06/1937.

⁸⁶ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/2/2, DOR Georges, « Remarques du Professeur Georges Dor relatives au premier Rapport annuel (1937) du Bureau de Statistiques Universitaires », 18/10/1937, p. 1.

⁸⁷ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « Statistiques fournies par le B.S.U. S3/3 », [CESUCI], « Remarques et suggestions relatives à la présentation et à la diffusion du Rapport annuel du Bureau de Statistiques Universitaires », [Bruxelles], [décembre 1937], p. 2-3.

⁸⁸ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/2/5, BLANJEAN Edmond, Etterbeek, 02/04/1938, à LARIVIERRE Yvon, Bruxelles, 08/04/1938, p. 5 ; SNAEKEN Gaston, Merkhem, 09/02/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/14, LIBERT Félicien, Bruxelles, 27/05/1937, à FU, Bruxelles, 28/05/1937 ; BROCK Raymond, Bruxelles, 01/07/1939, à MASURE Jean, Bruxelles.

⁸⁹ *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/21, DEBOTTE Léon, Liège, 09/01/1942, à FU, Bruxelles, 11/01/1943. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/24, STANDAERT Daniël, Mouscron, 07/11/1945, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 09/11/1945.

⁹⁰ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, C/2/5, GERMAÏ Marcel, Herstal, 08/02/1938, à FU, Bruxelles. *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/2/1, VAN WAEVELDE Willy, Overmere-Donk, 25/03/1938, à BSU, Bruxelles. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/14, BORGERS Fonds, Herkede-Stad, 09/10/1937, à FU, Bruxelles. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/15, STASSE Albert, Marnimont, 01/06/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 02/06/1938. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/24, MEURICE Émile, Liège, 25/07/1945, à MASURE Jean, Bruxelles, 25/07/1945.

au tournant des XIX^e et XX^e siècle, s'épanouirent dans les pays occidentaux après la Première Guerre mondiale. Elles s'inscrivaient à la fois dans une logique taylorienne de recherche du rendement optimal des ressources humaines, et dans une logique méritocratique : en répartissant les individus en fonction de leurs aptitudes supposément innées, il serait possible de refonder la hiérarchie sociale sur des bases « naturelles »⁹¹. En Belgique, l'orientation professionnelle connut un premier développement dans les années 1920, à l'initiative des communes ou d'acteurs privés⁹². Il faut attendre l'arrêté royal du 20 février 1936 pour que l'État s'en mêle et fonde le Centre d'Orientation professionnelle sous l'égide du ministère de l'Instruction publique⁹³. Ce Centre s'efforça dans un premier temps de sensibiliser le public belge à l'importance de l'orientation en organisant des expositions temporaires, des distributions de tracts, des conférences à Bruxelles et en province ; il offrait en outre ses services à quiconque se posait des questions sur les métiers, les débouchés, les filières d'études, etc.⁹⁴ Entre 1936 et 1940, les compétences de ce Centre furent étendues : les ministres de l'Instruction publique successifs lui confièrent bientôt la formation des conseillers d'orientation, la création d'offices d'orientation locaux et l'examen des demandes de reconnaissance et de subside de la part des offices communaux et libres. Ces offices libres étaient tantôt organisés par des entreprises, tantôt par des mouvements de jeunesse, en particulier la Jeunesse ouvrière chrétienne⁹⁵.

Est-ce un hasard si le Centre d'Orientation professionnelle fut créé par le ministre de l'Instruction publique François Bovesse moins d'un mois après que la CESUCI se fut réunie à son cabinet ? En tout cas, le nouvel organisme se soucie d'emblée d'orientation scolaire et d'orientation professionnelle en vue des « carrières libérales et intellectuelles »⁹⁶. Dès le mois d'octobre 1936, un accord d'échange de documentation est conclu avec la FU⁹⁷, et les candidats aux fonctions de conseiller d'orientation professionnelle sont nombreux à potasser les

⁹¹ DEPAEPE Marc, SIMON Frank, « De Vlaamse jeugd in het vizier van de pedagogisering tijdens het Interbellum », p. 96-97. HAAS Eric, *Op de juiste plaats*, p. 26-27, p. 167. KANTOR Harvey, « Choosing a Vocation: The Origins and Transformation of Vocational Guidance in California (1910-1930) » in *History of Education Quarterly*, vol. 26, n°3 (Automne 1986), p. 354. MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle...*, p. 169. ROCHE Pierre, « Démocratisation de l'enseignement et orientation au XXe siècle », p. 62-63. SAMYN Veerle, *De testbeweging in België en haar relatie tot het onderwijs en de beroepsoriëntering tijdens het Interbellum (1914-1940)*, Mémoire de fin d'études en sciences pédagogiques, inédit, KU Leuven, année académique 1989-1990, p. 96, p. 101.

⁹² SACRÉ Patrick, *Historiek van de PMS-centra. Een bijdrage tot de studie van de historiek van de PMS-begeleiding in België*, Bruxelles, VUBPress, 1993, p. 37.

⁹³ *Idem*, p. 47, p. 56.

⁹⁴ AFU, Bruxelles, 4^e étage, I/2/1, MASURE Jean, Bruxelles, 25/06/1938, à LINON Georges, Verviers, p. 1. AFU, Bruxelles, 4^e étage, O/1/2, MIP, *Musée Scolaire National* [Brochure de promotion], [1936], p. 2-3 ; [LARIVIERRE Yvon], « Bureau de Statistiques universitaires. Entretien avec le Directeur du Musée Scolaire National, le 29-10-36 », [29/10/1936].

⁹⁵ SACRÉ Patrick, *Historiek van de PMS-centra*, p. 48, p. 53-55. SAMYN Veerle, *De testbeweging in België...*, p. 100.

⁹⁶ AFU, Bruxelles, 4^e étage, O/1/2, FURNÉMONT Maurice, Bruxelles, 23/10/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 24/10/1936.

⁹⁷ AFU, Bruxelles, 4^e étage, O/1/2, [LARIVIERRE Yvon], « Bureau de Statistiques universitaires. Entretien avec le Directeur du Musée Scolaire National, le 29-10-36 », [29/10/1936].

statistiques de la Fondation en vue de l'examen organisé par le Centre pour l'octroi du certificat d'aptitudes auxdites fonctions⁹⁸. Jean Willems ne suivit donc pas en cette matière l'exemple d'Alfred Rosier, dont le Bureau universitaire de Statistique se chargeait lui-même de certains services d'orientation scolaire et professionnelle (consultations individuelles, conférences, visites d'écoliers sur des lieux de travail, etc.) et disposait d'un réseau d'antennes locales. Par conséquent, la Belgique ne connaîtra pas le système d'orientation socialement ségréguée (services d'orientation professionnelle à proprement parler pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel, centres du BUS pour les élèves de l'enseignement général) qui prévaudra longtemps en France⁹⁹.

Néanmoins, la tendance restait la même : décourager les jeunes gens de s'aventurer dans les professions intellectuelles encombrées¹⁰⁰. Libres ou publics, les offices belges d'orientation n'hésitaient pas à cette époque à contredire sans ambages les préférences des parents et des adolescents¹⁰¹, et en particulier à réfréner leurs ambitions de mobilité sociale. Le néerlandais avait un mot pour désigner celle-ci : « standvlucht »¹⁰² – une désertion de sa classe, de son état, de sa fonction dans la société par pur égoïsme individuel ; une désertion qui ne pouvait conduire qu'au déracinement, à l'échec, au chômage¹⁰³. De même, les jeunes filles étaient en règle générale orientées vers des métiers jugés compatibles avec leur sexe, lorsque toute activité professionnelle ne leur était pas déconseillée¹⁰⁴. Cette approche restrictive pénétrait aussi dans les écoles : une circulaire du ministre de l'Instruction publique, le libéral Julius Hoste Jr. (1884-1954)¹⁰⁵, en date du 10 février 1937, appelle ainsi le personnel enseignant à méditer sur la documentation du Centre d'Orientation professionnelle¹⁰⁶ et à déconseiller franchement l'enseignement général aux parents, même lorsque leur enfant se montre « intelligent et travailleur » : « il peut se créer une situation très honorable dans une carrière artisanale ou technique »¹⁰⁷.

⁹⁸ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.1. (« Divers (administratif) (1916-1940) »), dossier « Propagande F 3/12 ». AFU, Bruxelles, entresol, R/1/20 (« Expédition 1941 »).

⁹⁹ DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier », p. 17-20. MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France...*, p. 198-200.

¹⁰⁰ SAMYN Veerle, *De testbeweging in België...*, p. 108. SACRÉ Patrick, *Historiek van de PMS-centra*, p. 91.

¹⁰¹ *Idem*, p. 65-66, p. 90.

¹⁰² *Idem*, p. 91.

¹⁰³ SAMYN Veerle, *De testbeweging in België...*, p. 108. SACRÉ Patrick, *Historiek van de PMS-centra*, p. 91.

¹⁰⁴ *Idem*, p. 92.

¹⁰⁵ VAN VELTHOVEN Harry, *Zwerver in niemandsland. Julius Hoste en zijn Londens oorlogsdagboek*, Gand, Academia Press / Liberaal Archief, 2005, p. 1-17.

¹⁰⁶ HOSTE Julius Jr., « Circulaire. Direction générale de l'enseignement et des sciences. – Orientation professionnelle, aux Chefs des établissements d'enseignement moyen et normal de l'État, aux Chefs d'établissements d'enseignement technique et, pour information, aux administrations des provinces et des communes, sièges d'un établissement provincial, communal, patronné ou agréé d'enseignement moyen, normal ou technique », 10/02/1937, in *BMIP*, vol. 31, n°2, p. II. 16-17.

¹⁰⁷ *Idem*, p. 16.

1.3. L'examen d'entrée

S'il est une mesure de barrage qui avait les faveurs de Jean Willems, c'est bien l'examen d'entrée à l'université. Qu'il s'exprimât en Belgique ou dans le cadre d'une conférence internationale, le directeur de la Fondation Universitaire présentait volontiers l'« examen de maturité » auquel son institution soumettait les jeunes gens sollicitant un prêt d'étude en vue d'une inscription en première candidature comme un remède efficace au chômage des intellectuels¹⁰⁸. Cet examen consistait en trois épreuves successives. Premièrement, le candidat assistait à une conférence donnée par un professeur d'université et devait en rédiger une synthèse critique. Deuxièmement, le candidat était interrogé oralement par un jury d'une dizaine de professeurs d'université sur les matières du programme de rhétorique. Troisièmement, le candidat subissait « l'épreuve de conversation » : deux professeurs d'université discutaient avec lui de sujets d'actualité, de ses projets d'avenir, de ses lectures et de ses loisirs, de ses opinions politiques et philosophiques, etc.¹⁰⁹ Cette formule avait pleinement fait ses preuves, selon Willems : ainsi, le directeur annonce fièrement dans le rapport 1930-1931 de la Fondation Universitaire que, sur les 600 étudiants auxquels son institution a accordé un prêt durant ses onze premières années d'existence, seuls 9% n'ont pas mené leurs études à bien (ce, en tenant compte des décès et des abandons pour maladie ou accident)¹¹⁰.

1.3.1. Le projet Hiernaux (1935)

Depuis les coulisses, Jean Willems s'efforçait de faire adopter par le gouvernement belge cette formule d'examen d'entrée, bien avant la convocation de la CESUCI. Le 21 janvier 1935, lors d'une réunion des quatre recteurs au 11, Rue d'Egmont, le directeur de la Fondation Universitaire donne ainsi connaissance à ces derniers du projet d'examen d'entrée que compte

¹⁰⁸ FU, *Rapport annuel 1933-1934*, p. 20. UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1, WILLEMS Jean, « Conférence d'Experts de l'E.U.I. Surpeuplement de l'Université. Genève, 20 – 22 Septembre 1933. Le Problème du Surpeuplement des Institutions d'Enseignement Supérieur en Belgique », [1933], p. 3. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. », [WILLEMS Jean], *Étude générale sur les solutions apportées dans les divers pays au problème du chômage intellectuel*, [15/12/1936], p. 40-41.

¹⁰⁹ RENIER Englebert, « L'examen de maturité de la Fondation Universitaire : aperçu historique » in *Éducation*, n°104 (mars 1967), p. 4-5.

¹¹⁰ WILLEMS Jean, « Introduction » in FU, *Rapport annuel*, 11 (1930-1931), 1931, p. 13. Encore ces statistiques doivent-elles être relativisées. Dans un article de mars 1968 de la revue *Éducation*, Englebert Renier revient sur l'histoire de l'examen de maturité de la Fondation Universitaire et note, à propos de ces bons résultats que Willems se plaisait à brandir : « Certes, une telle statistique est impressionnante, mais elle donne prise à la critique. En effet, environ deux tiers de bénéficiaires de prêts d'études étaient des étudiants de deuxième année et des années suivantes, qui avaient reçu un prêt pour la première fois, non pas à la suite des examens de la Fondation, mais parce que le résultat de leur dernière épreuve universitaire avait été bon, voire très bon. Quoi d'étonnant alors que ces étudiants aient presque tous conquis un diplôme final ? » *Idem*, p. 16.

déposer au Parlement le ministre de l'Instruction publique du gouvernement Theunis II, Jules Hiernaux (1881-1944)¹¹¹ – le même Hiernaux qui, un an plus tard, prendra la tête du comité d'experts convoqué par l'IICI pour étudier le problème de la coordination des enseignements du second degré, soit dit en passant¹¹². Les recteurs approuvèrent le projet, tout en l'assortissant d'une garantie supplémentaire : le jury chargé d'évaluer les candidats compterait non pas un mais deux professeurs d'université, en plus des professeurs de rhétorique et du chef de l'école secondaire dont provenait le candidat¹¹³. Ce même 21 janvier 1935, Willems rédige un « mémorandum » adressé à Émile Francqui, alors ministre sans portefeuille du cabinet Theunis II, lui soumettant les revendications des recteurs¹¹⁴ et suggérant, par ailleurs, de remplacer l'épreuve de « composition » par une épreuve de « relation écrite » d'un « exposé oral d'ordre général fait par un membre du Jury », pour ainsi se calquer sur l'examen de maturité de la FU¹¹⁵. Ces démarches semblent avoir porté leurs fruits : le projet de loi que dépose le ministre Hiernaux à la Chambre des représentants le 12 février 1935 suit les recommandations de la Rue d'Egmont à la lettre¹¹⁶. L'objectif assigné par Willems et par Hiernaux est cependant de relever le niveau des étudiants de première candidature : le chômage des intellectuels n'est pas encore mentionné¹¹⁷.

Pourtant, ce projet de loi ne trouvera jamais le chemin de la séance plénière. Vivement débattu dans la presse, il se perdra dans les sections de la Chambre¹¹⁸ et ne sera pas repris par le gouvernement Van Zeeland I. Sans pouvoir nous prononcer catégoriquement sur la cause de cet échec, il est vraisemblable que le projet Hiernaux s'est fracassé sur le même écueil qui, par le passé, avait fait sombrer la proposition Destrée (1922) puis le projet Nolf (1924) d'examen d'entrée : l'opposition du pilier catholique. L'examen d'entrée constitue en effet une ligne de faille entre catholiques et libres-penseurs (et entre l'Université de Louvain et les trois autres

¹¹¹ Jules Hiernaux (1881-1944), directeur de l'Université du Travail de Charleroi et pionnier de l'enseignement technique hennuyer, fut président du Conseil supérieur de l'Enseignement technique. Libéral et franc-maçon, il était néanmoins lié au pilier catholique par son mandat d'administrateur du Crédit général de Belgique, banque du sénateur catholique Gaston Philips. Il siégeait dans de nombreux conseils d'administration d'entreprises, principalement dans le secteur charbonnier. Hiernaux fut assassiné par les rexistes en 1944. DELFORGE Paul, DUBOIS Charles, « Hiernaux, Jules » in *NBN*, t. VII, 2003, p. 198-202. VANWELKENHUYZEN Jean, *Le gâchis des années 30*, p. 291-292.

¹¹² *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.10.2.1., dossier « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l'I. P. », « Réunion des recteurs. Procès-verbal. Séance du 21 janvier 1935 », p. 1.

¹¹³ *Idem*, p. 2-3.

¹¹⁴ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.10.2.1., dossier « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l'I. P. », [WILLEMS Jean], « Mémorandum pour Monsieur E. Francqui, Ministre d'État », 21/01/1935, p. 1.

¹¹⁵ *Idem*, p. 2.

¹¹⁶ *DPC*, session 1934-1935, doc. n°68, HIERNAUX Jules, « Projet de loi remplaçant, en vue de modifier les conditions d'admission aux grades légaux, les articles 5 à 12 de la loi du 10 avril 1890 – 3 juillet 1891 », 12/02/1935 (consulté en ligne sur lachambre.be), p. 5, p. 12.

¹¹⁷ *Idem*, p. 1. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.10.2.1., dossier « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l'I. P. », [WILLEMS Jean], « Mémorandum pour Monsieur E. Francqui, Ministre d'État », 21/01/1935, p. 2.

¹¹⁸ *APS*, session 1934/1935, 16/05/1935, p. 590.

universités) depuis le XIX^e siècle¹¹⁹. La Fédération nationale de l'Enseignement moyen libre, en particulier, ne voulait pas en entendre parler¹²⁰. Les objections présentés par les détracteurs de cette formule resurgissaient d'une tentative à l'autre : seuls les professeurs de l'enseignement moyen sont aptes à juger leurs élèves ; les universités doivent leur faire confiance et revoir leurs attentes à la baisse ; si la sélection doit être renforcée, c'est dans l'enseignement moyen (officiel, le libre étant jugé exempt de critiques) ; tout examen de maturité finira par dégénérer en examen de connaissance qui corrompra l'esprit désintéressé des humanités, etc.¹²¹ En filigrane point aussi la crainte d'une forme de contrôle de l'État sur l'enseignement libre et ses programmes de cours¹²².

L'exemple de l'examen de maturité de la Fondation Universitaire n'arrangeait rien. En effet, le rapport que publiait chaque année les examinateurs de la Fondation donnait régulièrement lieu à des passes d'armes entre professeurs de l'enseignement moyen et professeurs de l'enseignement supérieur. Les premiers se plaignaient de voir leurs meilleurs éléments éliminés ; les seconds reprochaient aux premiers la médiocrité de leurs anciens élèves¹²³. Autre facteur aggravant : le projet Hiernaux¹²⁴, comme le projet Nolf avant lui¹²⁵, prévoyait d'autoriser les élèves issus de la section latine-mathématique à s'inscrire dans les facultés de Médecine et de Sciences. Jusqu'alors, ces élèves n'avaient accès qu'aux écoles d'ingénieurs : les autres facultés restaient le monopole du latin-grec. Or toute atteinte à ce monopole était interprétée par l'enseignement libre comme une déclaration de guerre aux humanités anciennes¹²⁶. La question avait elle aussi été débattue entre recteurs au siège de la

¹¹⁹ FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 342. DEPAEPE Marc, « De toelatingsvoorwaarden tot de Universiteit in België. Een historisch overzicht » in *Onze Alma Mater*, vol. 39, 1985, p. 137-140.

¹²⁰ *Idem*, p. 139-140.

¹²¹ *Idem*, p. 137-142. COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. IV, Mons, Silène, 1947, p. 186-187. AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., [WIGNY Pierre], « Enseignement – Quatrième Commission. Procès-verbal de la séance du vendredi 24 février 1939, tenue au Shell Building à 14 Heures », 27/03/1939 ; WIGNY Pierre, « 4e Commission – Enseignement supérieur. Note », 13/03/1939 ; LURQUIN Constant, « Enseignement – Quatrième Commission. Le 20 mars 1939. Observations au sujet de la question de l'examen d'entrée. Examen d'entrée à l'Université (Faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles », [<20/03/1939], p. 2 ; DABIN Jean, « Enseignement – Quatrième Commission. Le 22 mars 1939. Examen d'entrée à l'Université », [<22/03/1939], p. 1 ; [WIGNY Pierre], « Enseignement – Quatrième Commission. Le 25 mars 1939. Coordination de l'enseignement moyen et de l'enseignement universitaire », [1939] ; [WIGNY Pierre], « Quatrième commission / Enseignement. Le 27 mars 1939. Coordination de l'Enseignement moyen et de l'enseignement supérieur », [>27/03/1939], p. 2. AKU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 638A, [Ministère de l'Instruction publique], « Procès-verbal de la séance plénière des Conseils culturels du 10 novembre 1939 », [>10/11/1939], p. 3-5.

¹²² DEPAEPE Marc, « De toelatingsvoorwaarden tot de Universiteit in België », p. 137-138, p. 140-141.

¹²³ *Idem*, p. 138-139. RENIER Englebert, « L'examen de maturité de la Fondation Universitaire », p. 5.

¹²⁴ DPC, session 1934-1935, doc. n°68, HIERNAUX Jules, « Projet de loi remplaçant, en vue de modifier les conditions d'admission aux grades légaux, les articles 5 à 12 de la loi du 10 avril 1890 – 3 juillet 1891 », 12/02/1935 (consulté en ligne sur lachambre.be), p. 15-16.

¹²⁵ GROOTAERS Dominique, « Tensions et ruptures dans le projet éducatif et culturel des humanités (1830-1950) » in EADEM (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, p. 287.

¹²⁶ *Idem*, p. 279. DEPAEPE Marc, « De toelatingsvoorwaarden tot de Universiteit in België », p. 143.

FU, mais Paulin Ladeuze avait tenu tête à ses trois collègues et les délibérations n’avaient pas abouti¹²⁷.

1.3.2. Une solution de compromis

Sorti par la porte, l’examen d’entrée devait bientôt rentrer par la fenêtre. Dans son premier rapport (janvier 1936), la CESUCI réclamait en effet que l’examen de sortie de l’enseignement secondaire, alors facultatif, fût rendu obligatoire et complété par une épreuve consistant en une synthèse-commentaire d’un exposé oral d’un membre du jury. Ledit jury serait composé, outre le corps professoral de l’école secondaire, de « personnalités étrangères » choisies par le ministre de l’Instruction publique parmi le personnel enseignant d’autres écoles secondaires ou de l’enseignement supérieur¹²⁸. « Sous ces aspects, tout le monde a reconnu l’examen de maturité. Or, décidément, de cet examen, le pays semble ne pas vouloir », commente au Sénat le rexiste Raymond Boon¹²⁹. Pourtant, cette solution avait su rallier les représentants louvanistes de la Commission d’étude, et rencontrait l’adhésion d’hommes politiques catholiques comme le député Henri Carton de Wiart¹³⁰ ou le sénateur Albert Carnoy¹³¹.

Suite à son entretien avec les membres de la Commission d’étude le 17 janvier 1936, le ministre de l’Instruction publique François Bovesse s’était fixé pour objectif d’aboutir au plus vite à une forme d’examen de maturité¹³². Objectif atteint : le 15 avril, une circulaire instaurait en dernière année de l’enseignement secondaire officiel une épreuve orale de connaissances et une épreuve écrite de commentaire d’une conférence donnée par un membre de jury (jury qui serait composé exclusivement de professeurs de l’école en question)¹³³. Encore cette épreuve était-elle dépourvue de toute sanction légale : y échouer n’empêchait nullement d’entrer à

¹²⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.10.2.1., dossier « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l’I. P. », « Réunion des recteurs du 9 mars 1933. Compte Rendu Sténographié » in « Réunion tenue le 9 mars 1933. Documents », p. 1-2 ; « Réunion tenue le 20 mars 1933. Documents » in « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l’I. P. » ; « Réunion des recteurs du 21 mars 1933 à 14.30h », p. 4 ; « Réunion des recteurs tenue à la Fondation Universitaire le 21 décembre 1934 à 9. 30 h », p. 11-12.

¹²⁸ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1935], p. 10-11.

¹²⁹ APS, session 1937/1938, 09/03/1938, p. 904.

¹³⁰ APC, session 1939/1944, 18/04/1940, p. 1291.

¹³¹ APS, session 1935/1936, 11/02/1936, p. 284.

¹³² APR, Bruxelles, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°336, BOVESSE François, Bruxelles, 18/01/1936, à WODON Louis, Bruxelles, 21/01/1936.

¹³³ BOVESSE François, « Enseignement moyen. – Réforme des compositions, aux Bureaux administratifs et aux Chefs des établissements d’enseignement moyen de l’État et, pour information, aux administrations des provinces et des communes, sièges d’un établissement provincial, communal ou patronné d’enseignement moyen », Bruxelles, 25/10/1935, in *BMIP*, vol. 29 (1935), n°2, p. II. 70-71.

l'université¹³⁴. En janvier 1938, Jean Willems reprend donc ses démarches en faveur d'un examen d'entrée en bonne et due forme¹³⁵. « Souhaitons qu'un jour proche voie à la tête du Département de l'Instruction publique un ministre à la fois compétent, indépendant de toute coterie, travailleur et persévérant, assuré d'une stabilité de plusieurs années. Ce jour-là, la réforme souhaitée pourra être accomplie », commente Jules Duesberg en février 1939...¹³⁶

1.3.3. Le projet Duesberg (1939)

L'ancien recteur liégeois, quoiqu'étiqueté catholique¹³⁷, est alors un partisan déclaré de l'examen d'entrée dans la forme que lui a donnée la Fondation Universitaire¹³⁸. Dans son discours rectoral d'octobre 1934, il plaidait déjà pour l'organisation d'un tel examen afin de relever le niveau selon lui déplorable des nouveaux étudiants (« dépourvus de culture, d'esprit d'initiative et de curiosité scientifique »)¹³⁹. Il s'en était ensuite fait le champion au sein de la CESUCI, désormais dans le but de prévenir le chômage des intellectuels¹⁴⁰. Lorsqu'il prend la tête du département de l'Instruction publique comme ministre « technicien » du deuxième gouvernement Pierlot, en avril 1939, Jules Duesberg sait pourtant qu'il aura affaire à forte partie. La commission de l'enseignement moyen du Centre d'Études pour la Réforme de l'État (commission dans laquelle siégeait Jean Willems, pour rappel) s'est prononcée en faveur d'un examen de sortie dont le jury ne serait composé que de professeurs de l'enseignement moyen¹⁴¹. La commission de l'enseignement supérieur du CERE, réunie en mars 1939, a quant à elle exclu toute épreuve de transition entre l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur¹⁴² – et ce,

¹³⁴ PEETERS Félix, « De l'Enseignement Moyen à l'Enseignement Supérieur » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 10, n°6 (mars 1939), p. 171, p. 174.

¹³⁵ AFU, Bruxelles, 4^e étage, C/2/5, LIÉGEOIS Camille, Bruxelles, 25/01/1938, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 01/02/1938, à HOSTE Julius Jr., Bruxelles.

¹³⁶ DUESBERG Jules « Présentation » in Fédération des Étudiants de Belgique. Association des Étudiants d'expression française, *XIII^e Session des Interfacultaires (Liège 20 – 24 février 1939). La réforme de l'enseignement supérieur*, Bruxelles, 1939, p. 4.

¹³⁷ Dans une interview donnée au *Pourquoi pas ?* en 1939, lui-même se présentait comme apolitique et non-pratiquant. [s.n.], « M. Jules Duesberg, ministre » in *Pourquoi pas ?*, 29^e année, n°1299, 23/06/1939, p. 3019-3020.

¹³⁸ Alex, « L'encombrement des professions libérales. Les Universités belges sont-elles surpeuplées ? » in *Le Neptune*, 06/12/1934, p. 1, col. 4. DUESBERG Jules, « De la préparation et de l'admission aux études supérieures », p. 25-26. IDEM, « L'enseignement secondaire », p. 21-22. IDEM, « Présentation » in Fédération des Étudiants de Belgique. Association des Étudiants d'expression française, *XIII^e Session des Interfacultaires*, p. 4.

¹³⁹ IDEM, « De la préparation et de l'admission aux études supérieures », p. 9.

¹⁴⁰ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, CESUCI, 13/11/1935, p. 169.

¹⁴¹ AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., WIGNY Pierre, « 4^e Commission – Enseignement supérieur. Note », 13/03/1939, p. 2.

¹⁴² AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., [WIGNY Pierre], « Enseignement – Quatrième commission. Procès-verbal de la séance du vendredi 24 février 1939, tenue au Shell Building à 14 Heures », 27/03/1939, p. 2 ; [WIGNY Pierre], « Quatrième commission / Enseignement. Le 27 mars 1939. Coordination de l'Enseignement moyen et de l'enseignement supérieur », [>27/03/1939], p. 3.

malgré le plaidoyer de Duesberg en son sein¹⁴³. *A contrario*, le Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire s'est prononcé en faveur de l'examen d'entrée à jury mixte lors de ses débats de mai-juin 1939 sur la réforme de l'enseignement¹⁴⁴.

Le 10 septembre 1939, le ministre Duesberg préside une session commune des Conseils culturels d'expression française et d'expression néerlandaise¹⁴⁵, auxquels il a soumis un avant-projet de loi instaurant un examen de maturité à l'entrée des universités et supprimant le monopole du grec ancien pour l'admission à ces études. Les discussions tournent court : la formule fait débat, même parmi ses partisans, et le président du Conseil culturel flamand, Honoré Van Waeyenbergh (par ailleurs vice-recteur de l'Université catholique de Louvain¹⁴⁶), s'oppose au principe même de l'examen d'entrée¹⁴⁷. Duesberg finit par faire comprendre aux membres des Conseils culturels qu'il n'a cure de leurs objections de fond (« Je vous demande surtout d'examiner le problème posé en tenant compte des difficultés pratiques d'application »¹⁴⁸). Le 11, il consulte officiellement par lettre les quatre recteurs¹⁴⁹. Le 8 novembre, l'examen d'entrée passe en Conseil des ministres, où il rencontre à nouveau des résistances catholiques¹⁵⁰. Enfin, le 13 décembre 1939, Jules Duesberg soumet au Sénat son projet de modification des lois relatives à la collation des grades académiques : le texte propose l'instauration d'une épreuve de maturité aux portes de la première candidature, consistant en la « relation écrite » d'« un exposé oral d'ordre général fait par un membre du jury »¹⁵¹.

« Quand, patatras ! pour des raisons d'obscur politique [..], l'éminent pédagogue fut chassé du pouvoir, neuf mois à peine après son installation, sans autre forme et explication ». C'est du moins ainsi que le pédagogue Marion Coulon, grand admirateur de Jules Duesberg¹⁵², relate la mise à pied de ce dernier au profit du socialiste Eugène Soudan, le 5 janvier 1940.

¹⁴³ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., [WIGNY Pierre], « Enseignement – Quatrième Commission. Procès-verbal de la séance du vendredi 24 février 1939, tenue au Shell Building à 14 Heures », 27/03/1939, p. 2.

¹⁴⁴ « Résolutions » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 10, n°10 (juillet 1939), p. 350.

¹⁴⁵ Les Conseils culturels d'expression française et d'expression néerlandaise avaient été créés en février 1938 pour satisfaire les revendications d'autonomie culturelle du Mouvement flamand. Ils avaient pour mission de conseiller le ministre de l'Instruction publique afin d'assurer une politique des lettres, des arts et des sciences respectueuse de chaque communauté linguistique. « Autonomie culturelle » in *EMW*, t. I, p. 88-97. DE WEVER Bruno, « Cultuurraden » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/cultuurraden> (Page consultée le 03/04/2024).

¹⁴⁶ CORENS Kjell, *Inventaris van het archief van Rector Van Waeyenbergh (1891-1971)*, Leuven, Acco, 2009, p. 12-18.

¹⁴⁷ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 638A, [Ministère de l'Instruction publique], « Procès-verbal de la séance plénière des Conseils culturels du 10 novembre 1939 », [>10/11/1939], p. 1-5.

¹⁴⁸ *Idem*, p. 5.

¹⁴⁹ *AULiège, Liège*, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'entrée. Suppression du Jury Central », DUESBERG Jules, Bruxelles, 11/09/1939, à GRAULICH Léon, Liège, 12/09/1939, p. 1. *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°10, dossier 10.2., DUESBERG Jules, Bruxelles, 11/09/1939, à LADEUZE Paulin, Louvain, p. 1.

¹⁵⁰ Archives de l'État en Belgique (Consultés en ligne sur le site arch.be), *Procès-verbaux du Conseil des ministres*, n°4, 08/11/1939, p. 4-6.

¹⁵¹ *DPS*, session 1939-1940, doc. n°27, DUESBERG Jules, « Projet de loi sur la Collation des grades académiques et le programme des examens universitaires », 13/11/1939 (consulté en ligne sur le site senate.be), p. 15-16.

¹⁵² COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. I, Mons, Silène, 1945, p. 55.

L'acrimonie de Coulon fait écho aux remous que cette nouvelle aurait suscités dans les milieux universitaires¹⁵³. Au cours des mois qui suivent, plusieurs parlementaires s'enquière du sort du projet d'examen de maturité¹⁵⁴ ; le nouveau ministre leur répond qu'il a repris la consultation des recteurs à ce sujet¹⁵⁵. Le projet Duesberg aurait-il fini par être voté au Parlement sans l'invasion allemande ? Rien n'est moins sûr. Le cardinal Van Roey, archevêque de Malines et primat de Belgique, avait juré sa perte¹⁵⁶. Le 31 janvier 1940, s'exprimant « au nom de l'enseignement libre », le sénateur catholique Joseph Hanquet le flétrissait encore du haut de la tribune de la Haute Assemblée¹⁵⁷. Le clivage philosophique avait beau s'émousser dans les salons de la Rue d'Egmont, il ne disparaissait pas pour autant.

1.4. La réforme de l'enseignement secondaire

Entretemps, le recteur magnifique de l'Université de Louvain, Mgr Ladeuze, était passé de vie à trépas (10 janvier 1940) ; Honoré Van Waeyenbergh lui succéda¹⁵⁸. Dans son *in memoriam*, le secrétaire général de l'Alma mater louvaniste évoque toute l'inquiétude que le chômage des intellectuels suscitait chez le recteur défunt. Toutefois, contrairement à son homologue liégeois, Paulin Ladeuze n'attendait pas le salut d'un examen d'entrée : « Avec beaucoup de bons esprits, il était convaincu que le vrai nœud du problème de la surpopulation des Universités ne se trouvait pas dans l'examen de sortie imposé aux humanités, mais dans l'examen de sortie sérieux des écoles primaires »¹⁵⁹.

¹⁵³ PIROT Pascal, *La dynastie belge et la science*, p. 198. Le remplacement de Jules Duesberg par Eugène Soudan (1880-1960) semble avoir été motivé par la perspective de la scission du ministère de l'Instruction publique. Soudan, favorable aux revendications flamandes d'autonomie culturelle, député depuis 1919 et plusieurs fois ministre par le passé, était jugé plus apte à tenir la barre de l'Instruction publique d'une main ferme au milieu d'une tempête communautaire. Il jouissait en outre de la confiance du roi et du Premier ministre. D'YDEWALLE Pierre, *Mémoires (1921-1940). Aux avant-postes*, Bruxelles, Racine, 1994, p. 206, p. 209. LAUREYS Véronique, « Soudan, Eugène » in *EVBO*, <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/soudan-eugene> (Page consultée le 28/04/2024). VAN DEN DUNGEN Pierre, *Hubert Pierlot*, p. 115.

¹⁵⁴ APS, session 1939/1940, 30/01/1940, p. 391. APS, session 1939/1940, 06/02/1940, p. 446. APC, session 1939/1944, p. 1257-1259.

¹⁵⁵ APS, session 1939/1940, 14/02/1940, p. 521. DPC, session 1939-1940, doc. n°184, PIÉRARD Louis, « Rapport fait au nom de la Commission de l'Instruction publique », 13/03/1940 (consulté en ligne sur lachambre.be), p. 26.

¹⁵⁶ AKU Leuven, Louvain, Archevêque Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 638A, VAN EYNDE Mgr, Malines, 09/07/1938, à VAN WAHEYENBERGH Honoré, Louvain, p. 1-2.

¹⁵⁷ APS, session 1939/1940, 30/01/1940, p. 413. Joseph Hanquet (1885-1971), sénateur catholique de 1928 à 1954, faisait office de porte-parole de l'enseignement libre au Palais de la Nation. « Joseph Hanquet » in *Odis*, [En ligne], <https://www.odis.be/hercules/search2.php?searchMethod=simple&search=hanquet> (Page consultée le 26/06/2023). HUNIN Jan, *Het enfant terrible Camille Huysmans (1871-1968)*, Amsterdam, Meulenhoff & Leuven, Kritak, 1999, p. 249.

¹⁵⁸ CORENS Kjell, *Inventaris van het archief van Rector Van Waeyenbergh*, p. 14.

¹⁵⁹ On a pourtant vu que Paulin Ladeuze avait donné son approbation au projet Hiernaux transformé ; mais l'auteur de son *in memoriam* rapporte les réserves qu'il avait gardé à l'égard de cette formule. VAN DER ESSEN Léon, « In memoriam Monseigneur Ladeuze », p. 137-138.

1.4.1. Contre l'hubris scolaire

Nous l'avons observé tout au long de cette thèse : l'enseignement du second degré est au cœur des préoccupations des experts du chômage des intellectuels durant l'Entre-deux-guerres. Selon l'historien Fritz Ringer, la plus ou moins grande ouverture sociale de l'école secondaire (elle-même déterminée par des variables comme le maillage scolaire, le coût d'inscription, la plus ou moins grande segmentation en filières socialement ségréguées) explique en grande partie les variations du nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur¹⁶⁰. La Fondation Universitaire n'avait pas perdu de vue ce facteur : dans son premier rapport, sa commission d'étude conseille de relever les exigences dans l'enseignement secondaire et de rendre à celui-ci sa fonction d'initiation à la culture générale, de sorte qu'il cesse de servir de marchepied vers l'université¹⁶¹. En plus de répéter ces recommandations, le second rapport de la commission appelle les instituteurs primaires à détourner leurs élèves de l'enseignement secondaire général, et les professeurs de l'enseignement secondaire général à détourner leurs élèves de l'enseignement supérieur¹⁶². Le Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire lui emboîte le pas lors de ses débats du printemps 1939 : dans leurs résolutions finales, les Alumni préconisent un renforcement de la sévérité dès la sortie de l'école primaire¹⁶³. « Tout moutard qui étudie avec facilité est dirigé vers l'enseignement général et destiné aux carrières libérales », peste Pierre Wigny dans le bulletin du Cercle ; « C'est un appauvrissement dangereux pour les autres professions qui, toutes, ont besoin de leur élite »¹⁶⁴.

À qui la faute ? Dans son discours d'octobre 1937, Jules Duesberg met spécialement en cause « le coût modique ou la gratuité des études, les bourses, la multiplication des établissements d'enseignement supérieur »¹⁶⁵, ainsi que « la création inconsidérée d'écoles moyennes dans les centres industriels »¹⁶⁶. Le recteur Duesberg prenait ainsi position dans un autre débat opposant catholiques et libres-penseurs, déjà analysé par Jeffrey Tyssens : le débat relatif au coût des études secondaires. Dans les années 1920, l'accès à l'enseignement secondaire officiel avait été progressivement démocratisé en Belgique par des réductions et

¹⁶⁰ RINGER Fritz, « Admissions » in RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, t. 2, p. 250-253.

¹⁶¹ CESUCI, *Rapport général*, Bruxelles, [1935], p. 10.

¹⁶² CESUCI, *Deuxième rapport général*, Bruxelles, [1937], p. 28.

¹⁶³ « Résolutions » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 10, n°10 (juillet 1939), p. 348.

¹⁶⁴ WIGNY Pierre, « Rapport annuel de 1939 du Bureau de Statistiques universitaires » in *Idem*, vol. 11, n°1 (octobre 1939), p. 32.

¹⁶⁵ DUESBERG Jules, « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes », p. 16.

¹⁶⁶ *Idem*, p. 17.

exonérations des frais d'inscription pour les familles nombreuses ou à faibles revenus¹⁶⁷. En 1938, selon le ministre de l'Instruction publique libéral Octave Dierckx, 55% des élèves de l'enseignement moyen de l'État jouissaient ainsi de la gratuité de leurs études¹⁶⁸. Au cours des années 1930, les effectifs de l'enseignement secondaire officiel connurent une forte croissance, que Tyssens attribue moins à une demande accrue du secteur tertiaire qu'aux espoirs d'émancipation sociale des familles ouvrières ou des classes moyennes inférieures¹⁶⁹. La population de l'enseignement technique et professionnel croissait elle aussi, mais bien plus lentement : « Voor velen uit de betrokken lagen bleek tewerkstelling als ambtenaar of bediende het ultieme doel: men wilde ontsnappen aan de fabriek [...] »¹⁷⁰. La faible différence salariale entre les emplois d'ouvrier qualifié et d'ouvrier non-qualifié ne risquait pas d'améliorer les choses¹⁷¹. L'enseignement libre, de son côté, exigeait encore de hauts droits d'inscription dans ses collèges, et conservait en même temps la haute main sur la majorité des établissements d'enseignement technique et professionnel¹⁷².

On comprend dès lors que la menace du chômage intellectuel et du prolétariat intellectuel subversif ait constitué « het katholieke argument bij uitstek tegen de expansie van het officieel onderwijs aan het einde van de jaren '30 »¹⁷³ – et ce à plus forte raison que, même dans les rangs libéraux et socialistes, cet argument avait tendance à faire mouche¹⁷⁴. Il fut brandi plus d'une fois au Parlement¹⁷⁵, statistiques de la FU à l'appui¹⁷⁶. Contre la prétention des familles ouvrières à faire de leur enfant « un 'Monsieur' »¹⁷⁷, les discours politiques et académiques du temps mettent en avant la pénurie de main-d'œuvre qualifiée¹⁷⁸ et la dignité méconnue des métiers manuels¹⁷⁹. « Le préjugé aristocratique est tellement enraciné que, dans

¹⁶⁷ TYSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 305-306.

¹⁶⁸ Octave Dierckx est alors pourtant en train de donner la réplique aux critiques catholiques et de défendre cette forme de démocratisation de l'école. *APC*, session 1937/1938, 30/06/1938, p. 2101.

¹⁶⁹ TYSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 311.

¹⁷⁰ *Idem*, p. 282.

¹⁷¹ *Idem*, p. 319-322.

¹⁷² *Idem*, p. 282, p. 307. IDEM, « L'enseignement moyen jusqu'au Pacte scolaire : structuration, expansion, conflits » in GROOTAERS Dominique (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, p. 244.

¹⁷³ IDEM, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 282.

¹⁷⁴ *Idem*, p. 283, p. 308-309.

¹⁷⁵ *Idem*, p. 282-283, p. 307-309.

¹⁷⁶ *APS*, session 1935/1936, 11/02/1936, p. 260-261. *APS*, session 1937/1938, 09/03/1938, p. 904-906. *APC*, session 1937/1938, 30/06/1938, p. 2097-2098. *APS*, session 1939/1940, 31/01/1940, p. 419. *APC*, session 1939/1944, 17/04/1940, p. 1225-1226.

¹⁷⁷ GÉRARD Cécile, « Le chômage des intellectuels », p. 8. SERVAIS Alphonse, « B) – Aspect social et économique » in Fédération des Associations et des Cercles Catholiques, *64e Session tenue à Huy les samedi 5 et dimanche 6 novembre 1938*, Bruxelles, Avondstond, 1939, p. 67. FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, p. 114. CORNET René, « L'Orientation Professionnelle. Ce qu'elle est, ce qu'elle doit devenir » in *Revue du Travail*, 42^e année, n°3 (mars 1941), p. 227.

¹⁷⁸ « Débat sur la Réforme de l'Enseignement » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 10, n°10 (juillet 1939), p. 334. *APC*, session 1937/1938, 30/06/1938, p. 2098. *APS*, session 1939/1940, 31/01/1940, p. 415, p. 419. *DPS*, session 1937-1938, doc. n°105, MATAGNE Léon, « Rapport de la Commission de l'Instruction publique chargée d'examiner le Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1938 », 22/02/1938 (consulté en ligne sur senate.be), p. 95-96.

¹⁷⁹ DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, p. 13-14. WIGNY Pierre, « Que ferons-nous de nos enfants ? » in *Le Soir*, 07/02/1938, p. 2, col. 3. CORNET René, « L'Orientation Professionnelle. Ce qu'elle est, ce qu'elle doit devenir », p. 226-227. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, caisse givre, dossier B/1/2, MALVOZ Ernest, Liège, 14/10/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles. *AFU*,

notre pays industriel, le mineur wallon préfère envoyer son fils au Conservatoire pour en faire un musicien que de le voir continuer son beau métier exercé de père en fils depuis des générations », déplore ainsi le professeur liégeois Ernest Malvoz, en octobre 1934¹⁸⁰. « Il vaut mieux exercer un bon métier qu’être un intellectuel sans emploi », renchérit Jules Duesberg en octobre 1937¹⁸¹. Devenu ministre de l’Instruction publique, celui-ci s’engagea à lutter contre la désertion du travail manuel¹⁸². Toutefois, pour arriver à ses fins, Duesberg excluait le recours à l’augmentation des frais de scolarité : « Nous devons recruter l’élite dans toutes les classes »¹⁸³.

1.4.2. Au nom de l’équilibre budgétaire

La limite que s’était assignée Jules Duesberg dans la lutte contre la pléthore entrainait cependant en contradiction avec une autre variable : le retour à l’austérité budgétaire. Celle-ci constituait un vrai joker pour les défenseurs de l’enseignement libre. En programmant 470 millions de dépenses de construction et de rénovation d’écoles secondaires, la loi du 17 juin 1937 (dite « Loi Vanderpoorten »¹⁸⁴) avait levé un obstacle de taille à l’expansion de l’enseignement officiel ; mais cette loi fut aussitôt vidée de sa substance par le retour de la rigueur¹⁸⁵. Rares furent donc les écoles officielles construites dans la seconde moitié de la décennie, et à partir de mars 1939, toute création d’emplois dans ce secteur fut prohibée par ordre du Premier ministre¹⁸⁶.

À l’inverse, les dispositions prises par le passé pour ménager aux enfants de familles à revenus modestes un accès à l’enseignement moyen étaient pointées du doigt, tant en raison de la charge qu’elles représentaient pour l’État que de leur contribution supposée au chômage intellectuel. Le 9 septembre 1938, par exemple, le quotidien libéral conservateur *L’Étoile belge* appelle à la suppression pure et simple des Fonds des Mieux-Doués : le gouvernement ménagerait ainsi ses finances et cesserait enfin de grossir les rangs « des ratés, des aigris ou des

Bruxelles, 4^e étage, I/1/2, Extrait de : MALVOZ Ernest, « L’inflation des intellectuels » in *Liège-Médical*, 02/03/1930, p. 4. *DPS*, session 1937-1938, doc. n°105, MATAGNE Léon, « Rapport de la Commission de l’Instruction publique chargée d’examiner le Budget du Ministère de l’Instruction publique pour l’exercice 1938 », 22/02/1938 (consulté en ligne sur senate.be), p. 105. *APS*, session 1939/1940, 31/01/1940, p. 419, p. 2.

¹⁸⁰ *AFU*, *Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, MALVOZ Ernest, « L’inflation des intellectuels et l’encombrement des carrières libérales » in *Congrès de la Presse médicale latine à Paris*, octobre 1934, p. 6.

¹⁸¹ DUESBERG Jules, « L’encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes », p. 19.

¹⁸² *APC*, session extraordinaire 1939, 16/05/1939, p. 131.

¹⁸³ *Idem*, p. 132.

¹⁸⁴ Du nom d’Arthur Vanderpoorten, le sénateur libéral qui avait soumis la proposition de loi au Parlement en mai 1937. TYSSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 295-306.

¹⁸⁵ *Idem*, p. 302-304, p. 352-353. IDEM, « L’enseignement moyen jusqu’au Pacte scolaire : structuration, expansion, conflits », p. 241. VAN ZAELEN Thomas, *Expansiebeleid in het officieel middelbaar onderwijs in de periode 1945-1950*, Mémoire de fin d’études en histoire, inédit, VUB, année académique 2020-2021, p. 49-52.

¹⁸⁶ *AGR*, *Bruxelles*, Fonds du CRRRA, PF3, 146/7, dossier « Services ordinaires extérieurs », PIERLOT Hubert, *Bruxelles*, 15/04/1940, à GUTT Camille, *Bruxelles*.

révoltés »¹⁸⁷. Créés en 1921 pour octroyer des prêts aux adolescents pauvres et méritants, les Fonds des Mieux-Doués relevaient de la responsabilité des pouvoirs locaux (communes, intercommunales ou provinces) mais recevaient aussi des subsides de l'État central¹⁸⁸. Déjà enjoins en 1934 à se montrer plus sévères dans l'octroi de leurs prêts d'études¹⁸⁹, les comités de sélection des fonds sont rappelés à l'ordre le 15 avril 1936 par le ministre de l'Instruction publique, François Bovesse : leurs largesses doivent se limiter à une élite, et « tenir compte de l'encombrement de certaines carrières et des possibilités de placement dans certains domaines »¹⁹⁰. Le 16 mai 1938, une circulaire interdit tout renouvellement de prêts pour les sujets qui ne se sont pas classés parmi les meilleurs de leur classe¹⁹¹. Le 5 juin 1939, c'est au tour de Jules Duesberg de resserrer la vis : les fonds doivent redoubler d'intransigeance, orienter les candidats vers l'enseignement technique et professionnel et « engager les parents à renoncer pour leurs enfants aux professions particulièrement encombrées »¹⁹².

Les frais d'inscription ne furent pas épargnés. Par l'arrêté royal du 24 août 1933, le palier de revenu annuel net en-dessous duquel une famille pouvait envoyer gratuitement un enfant unique à l'école moyenne était déjà passé de 25 000 à 15 000 FB¹⁹³. La circulaire du 8 octobre 1938 prévoyait quant à elle de fixer à 60% la moyenne minimale des points que tout élève devait atteindre pour bénéficier d'une remise totale ou partielle de sa « rétribution scolaire », mais elle suscita un tel tollé dans les associations laïques que le ministre Octave Dierckx reporta son application¹⁹⁴ ; elle fut finalement abolie par Jules Duesberg en juillet

¹⁸⁷ N.B., « Au balcon. Les erreurs du Fonds des mieux-doués » in *L'Étoile belge*, 09/09/1938, p. 1, col. 4.

¹⁸⁸ WYNANTS Paul, PARET Martine, « École et clivages aux XIXe et XXe siècles », p. 67.

¹⁸⁹ PETEAU F., « Circulaire. Enseignement moyen. 1ère Section. N°1985. – Fonds des Mieux-Doués, aux Chefs des établissements d'enseignement moyen de l'État, aux administrations des provinces et des communes, sièges (sic) d'un établissement provincial, communal ou patronné d'enseignement moyen », 15/06/1934 in *BMIP*, vol. 28 (1934), n°2, p. II. 44. « Direction Générale de l'Enseignement et des Sciences. – Loi modifiant l'article 4 de la loi organique des Fonds des mieux-doués (*Moniteur* du 21/07/1934) », 14/07/1934 in *Idem*, vol. 28 (1934), n°3, p. 173-174. LIÉGEOIS Camille, « Direction Générale de l'Enseignement et des Sciences. – Fonds des mieux doués. (sic) Loi organique. – Art. 4. Conditions d'admissibilité au point de vue du degré d'aisance des familles, aux Administrations communales », 09/07/1934 in *Idem*, vol. 28 (1934), n°3, p. 49.

¹⁹⁰ BOVESSE François, « Direction générale de l'enseignement et des sciences. N°M. D. – Fonds des mieux-doués. – Sélection des récipiendaires, à MM. Les Gouverneurs de province et à MM. Les Bourgmestres et Échevins des communes », 15/04/1936, in *BMIP*, vol. 30 (1936), vol. 1, p. II. 57.

¹⁹¹ LIÉGEOIS Camille, « Direction générale de l'Enseignement et des Sciences. – Fonds des mieux doués. – Renouvellement des prêts d'études, à MM. Les Gouverneurs, à MM. Les Bourgmestres et Échevins », 16/05/1938, in *BMIP*, vol. 32 (1938), n°1, p. II. 32.

¹⁹² DUESBERG Jules, « Circulaire. Direction générale de l'enseignement et des sciences. – Fonds des mieux doués (sic). – Sélection des récipiendaires, à MM. Les Gouverneurs des provinces, à MM. Les Bourgmestres et Échevins », 05/06/1939, in *BMIP*, vol. 33 (1939), n°1, p. II. 22.

¹⁹³ LIPPENS Maurice, « Circulaire n°1908/09/10. Mesures d'économie. Aux Chefs des établissements d'enseignement moyen de l'État », 28/03/1933, in *BMIP*, vol. 7 (1933), n°1, p. II. 271. MASSART Jeanne, « XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay (du 24 au 29 septembre 1934) », p. 706.

¹⁹⁴ TYSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt?*, p. 309.

1939¹⁹⁵. Austérité oblige, celui-ci releva cependant le minerval universitaire de 750 à 1000 FB¹⁹⁶, suscitant les protestations du communiste Henri Glineur à la Chambre¹⁹⁷.

Enfin, nous avons mis au jour un long mémorandum rédigé par l'inspecteur des finances auprès du ministère de l'Instruction publique¹⁹⁸, en date du 13 avril 1940, et qui traite de la réforme du régime du minerval dans les établissements d'enseignement moyen de l'État. Ce rapport propose de relever de moitié les frais d'inscription dans l'enseignement secondaire officiel¹⁹⁹, de supprimer les exemptions pour les enfants de membres du personnel des écoles et les orphelins de guerre, et de réduire l'exonération pour les familles nombreuses à une remise de 50% à partir de trois enfants²⁰⁰. Surtout, le seuil de revenu annuel net d'un ménage à ne pas dépasser pour pouvoir bénéficier des exonérations de frais d'inscription serait désormais indexé sur les paliers d'exonération fiscale, eux-mêmes modulés en fonction de la démographie des communes. Pour prendre deux exemples concrets : dans les communes de 30 000 habitants et plus, le seuil de revenu annuel net en-dessous duquel un couple ayant un enfant à charge pourrait bénéficier de la gratuité des études moyennes passerait de 15 000 à 10 080 FB ; dans les communes de moins de 5000 habitants, ce même seuil passerait de 15 000 à 6 720 FB²⁰¹. Ces mesures seraient appliquées dès l'année scolaire 1940-1941²⁰².

Les auteurs du rapport justifient leurs propositions par la nécessité de remplir les coffres du Trésor²⁰³, par la volonté de débarrasser les écoles des « non-valeurs »²⁰⁴ et par le danger que représente « l'accession au grade universitaire d'un trop grand nombre de candidats, de telle façon que la Belgique connaît, en ce moment-ci, le malheureux problème du chômage des intellectuels »²⁰⁵. Curieusement, leur texte fut transmis non seulement aux ministres de

¹⁹⁵ AGR, Bruxelles, Fonds du Commissariat royal à la Réforme administrative, PF3, 146/73, SPREUTELS, KAISE, « Objet : Réforme du régime du minerval dans les établissements d'enseignement moyen de l'État : proposition tendant à établir de nouvelles règles », 13/04/1940, p. 6.

¹⁹⁶ « Secrétariat Général. – Droits d'inscription et autres afférents à l'enseignement supérieur, aux épreuves de géomètre et aux examens et concours organisés par les administrations de l'État (*Moniteur* du 16/07/1933) », 28/03/1933, in *BMIP*, vol. 27 (1933), n°4, p. II. 15. « Arrêté royal. Augmentation des droits d'inscription et autres afférents à l'enseignement supérieur, aux épreuves des différents examens de géomètre et aux examens et concours organisés par les administrations de l'État », 05/06/1939, in *BMIP*, vol. 33 (1939), n°2, p. I. 195.

¹⁹⁷ APC, session 1939/1944, 23/04/1940, p. 1300.

¹⁹⁸ Les inspecteurs des finances étaient des fonctionnaires du ministère des Finances détachés dans les différents départements afin de conseiller les ministres et de faire rapport à leur chef sur la gestion financière de ceux-ci. Leur fonction était de veiller au contrôle des dépenses. Le corps des inspecteurs des finances avait été créé en mai 1938, par et à l'initiative de Max-Léo Gérard. KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Max-Léo Gérard*, p. 176.

¹⁹⁹ AGR, Bruxelles, Fonds du Commissariat royal à la Réforme administrative, PF3, 146/73, SPREUTELS, KAISE, « Objet : Réforme du régime du minerval dans les établissements d'enseignement moyen de l'État : proposition tendant à établir de nouvelles règles », 13/04/1940, p. 14.

²⁰⁰ *Idem*, p. 19-21.

²⁰¹ *Idem*, p. 14-15.

²⁰² *Idem*, p. 22.

²⁰³ *Idem*, p. 9.

²⁰⁴ *Idem*, p. 6.

²⁰⁵ *Idem*, p. 3.

l'Instruction publique et des Finances, mais aussi au Premier ministre, le catholique Hubert Pierlot²⁰⁶. Il y a tout lieu de croire que le chef du gouvernement, déterminé à réduire le budget de l'État et à juguler la pléthore dans l'enseignement général²⁰⁷, ne se serait pas fait prier pour appuyer pareilles mesures.

2. Le chômage intellectuel à l'heure de l'Ordre nouveau

L'invasion allemande des Pays-Bas, de la Belgique et de la France interrompt brusquement les travaux des experts du chômage des intellectuels. Pourtant, elle ne suffit pas à complètement briser leurs liens transnationaux. Ainsi, le 27 mai 1940, Alfred Rosier offre son aide à Philip Idenburg et Jean Willems pour protéger leurs archives et pour secourir les « intellectuels » belges et néerlandais réfugiés en France²⁰⁸. En novembre 1942, il propose à son collègue bruxellois de se rencontrer à Paris pour relancer les travaux du BISU (et ajoute : « Savez-vous ce qu'est devenu notre ami Idenburg de La Haye ? »)²⁰⁹. Cependant, le directeur de la Fondation Universitaire se voit interdire le voyage par l'Occupant²¹⁰.

Celui-ci ne voyait pas les deux hommes d'un bon œil. De fait, Alfred Rosier ne suivit pas le président du Conseil du Bureau universitaire de Statistique, Anatole de Monzie, dans l'aventure collaborationniste²¹¹. Tout en poursuivant ses activités statistiques, il s'engagea dans la Résistance avec plusieurs de ses employés, au point que l'un d'entre eux trouva la mort à Buchenwald et que le BUS fut fermé par la Gestapo en 1944²¹². De même, à Bruxelles, l'hôtel de la Rue d'Egmont se transforma en foyer de la résistance intellectuelle, conquis par la presse collaborationniste²¹³. Lorsque les étudiants de première candidature furent astreints à six mois de travail obligatoire en usine (février 1943), Jean Willems suspendit les activités du Bureau de Statistiques universitaires et dissimula ses fiches individuelles pour éviter qu'elles ne

²⁰⁶ *Idem*, p. 22.

²⁰⁷ « Il [Hubert Pierlot] veut enfin repenser les programmes des Écoles moyennes qui préparent, selon lui, des 'générations de révoltés' déçus dans leurs ambitions. Catholique de centre droit, Pierlot encourage en effet l'instauration de ce qu'il nomme une voie transactionnelle entre les 'principes individualistes et démocratiques purs et les règles plus traditionnelles touchant à la stabilité des familles'. Autrement dit, il promeut l'enseignement professionnel pragmatique et conduisant à des secteurs d'activité pourvoyeurs d'emploi ». VAN DEN DUNGEN Pierre, *Hubert Pierlot*, p. 116.

²⁰⁸ *ANF, Paris*, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », DE TOMA L., Paris, 27/05/1940, à WILLEMS Jean, [s.l.] ; DE TOMA L., Paris, 27/05/1940, à IDENBURG Philip, [s.l.].

²⁰⁹ *AFU, Bruxelles*, entresol, B/2/3, ROSIER Alfred, Paris, 05/11/1936, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 13/12/1943. Margo Kohnstamm, l'épouse de Philip Idenburg, est d'origine juive. Son père et elle parviendront à se cacher, mais ses tantes périront dans les camps de la mort. EXALTO John, GROENENDIJK Leendert, MIEDEMA Siebren, « Opvoedingswetenschap op filosofische en empirische grondlag », p. 80.

²¹⁰ *AFU, Bruxelles*, entresol, B/2/3, WILLEMS Jean, Bruxelles, 13/11/1942, à ROSIER Alfred, Paris.

²¹¹ NADAUD Éric, « De Monzie Anatole », p. 696-697.

²¹² CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel'*, p. 146. DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d'Alfred Rosier », p. 8, p. 13.

²¹³ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 95-96.

fournissent aux autorités militaires allemandes un répertoire de jeunes gens à conscrire²¹⁴. Enfin, la Fondation lança et finança toutes sortes d'œuvres sociales pour secourir étudiants et universitaires dans le besoin (repas, soins médicaux, aide aux prisonniers de guerre, etc.)²¹⁵. Le FNRS organisa des « grands travaux »²¹⁶ en bibliothèque et en dépôt d'archives pour occuper les diplômés sans emploi et leur éviter d'être enrôlés pour le travail obligatoire²¹⁷. Le Cercle des Alumni de la FU apporta sa pierre à l'édifice, finançant par souscription l'octroi de bourses de recherche à ses membres ayant perdu leur emploi²¹⁸. Bien sûr, le contexte avait changé depuis qu'Edgard Blancquaert avait vainement proposé pareilles mesures à la CESUCI, en 1935 ; mais ces suggestions s'imposèrent peut-être à l'esprit des dirigeants de la Rue d'Egmont face à l'urgence nouvelle à laquelle ils étaient confrontés.

2.1. La Fondation Universitaire sous l'Occupation

2.1.1. Hallali contre l'école unique

Ce portrait de Jean Willems en résistant doit cependant être nuancé. En effet, le directeur de la Fondation Universitaire prit aussi part aux travaux du « Centre Lippens » créé durant l'été 1940 sur les instructions du roi Léopold III. Se plaçant dans la continuation du Centre d'Études pour la Réforme de l'État d'avant-guerre, ce cercle de réflexions réunit jusqu'en janvier 1941²¹⁹ une cinquantaine de notables représentant la frange conservatrice des élites politiques, économiques et académiques de la Belgique (on note la présence du recteur louvaniste Honoré Van Waeyenbergh, de l'ancien recteur gantois Jean Haesaert, des professeurs Henri Velge et Paul Heymans, de divers conseillers de la Société générale de Belgique...) sous la conduite de l'homme d'affaires et ancien ministre libéral Maurice Lippens (1875-1956)²²⁰. Les réformes esquissées par ce nouveau CERE tablaient sur la victoire prochaine de l'Allemagne nazie et envisageaient en conséquence la transformation du Royaume en un régime autoritaire, corporatiste et technocratique sous la férule du souverain. Une attention particulière était

²¹⁴ MASURE Jean, « Willems (Jean) » in *BN*, t. XLI (*Suppléments*, t. XIII), 1979, col. 802.

²¹⁵ DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire...*, p. 68.

²¹⁶ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Commissions diverses, vol. 3, Sous-Commission du Comité permanent des bibliothèques scientifiques, 02/10/1941, p. 478-481.

²¹⁷ HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 93. *La Fondation Universitaire (1920-1970). Mémorial*, Bruxelles, Hayez, 1970, p. 144. *FU, Rapport annuel*, vol. 21 (1940-1941), p. XI-XII.

²¹⁸ *La Fondation Universitaire (1920-1970). Mémorial*, Bruxelles, Hayez, 1970, p. 144.

²¹⁹ *CEGESOMA, Bruxelles*, Deelarchief Maurice Lippens, dossier n°12, [LIPPENS Maurice], [Allocution lors de la clôture des travaux du Centre], 09/01/1941.

²²⁰ RANIERI Liane, « Lippens Maurice » in *NBN*, t. 4, 1997, p. 256-260.

dévolue au contrôle des dépenses publiques, lesquelles auraient eu tendance à se dilater sans frein sous le règne de la démagogie parlementaire²²¹.

Le rapport du Centre Lippens relatif à la réforme de l'enseignement avait été confié au catholique Pierre Wigny, ancien secrétaire général du CERE, et au libéral Robert Gruslin, secrétaire de cabinet des ministres de l'Instruction publique de 1935 à 1940²²². La lecture de ce ou plutôt de ces rapports²²³ appelle deux remarques préliminaires. Premièrement, lesdits rapports font régulièrement référence aux travaux perdus du CERE d'avant-guerre sur la réforme de l'enseignement²²⁴ ; mais il est difficile de déterminer dans quelle mesure le spectacle de la défaite des démocraties libérales a pu changer l'interprétation de ces travaux. Deuxièmement, on ne peut conclure de la participation de Jean Willems au Centre Lippens que celui-ci cautionnait ces textes, car l'unanimité ne régnait pas toujours au sein du comité : Max-Léo Gérard et Honoré Van Waeyenbergh, par exemple, s'efforcèrent d'en modérer les tendances antidémocratiques²²⁵.

Cette dernière remarque ne s'applique cependant pas aux rapports que Pierre Wigny soumit à la « Commission pour l'étude de la réforme de l'enseignement » établie par la Fondation Universitaire, sur proposition de son directeur, le 19 juillet 1940²²⁶. Le contenu des deux versions successives (juillet 1941²²⁷, février 1942²²⁸) du rapport général que Wigny rédigea dans ce cadre à la demande de Jean Willems²²⁹ convergent avec celui de ses travaux

²²¹ LUYTEN Dirk, « Het centrum Lippens: een Belgische Nieuwe Orde in een nazistisch Europa? » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 71, fasc. 4 (1993), p. 880-892.

²²² DELFORGE Paul, « Gruslin Robert » in *EMW*, t. II, p. 769.

²²³ On en trouve un premier exemplaire dans les archives de Marcel Nyns, aux AGR ; et un second, plus tardif et plus modéré dans sa forme, dans les archives du Palais royal. *AGR, Bruxelles*, Fonds Marcel Nyns, dossier n°81, [WIGNY Pierre, GRUSLIN Robert], « VIII C. L'Enseignement », [1940]. *APR, Bruxelles*, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°2657, WIGNY Pierre, « La réforme de l'enseignement », Bruxelles, 30/07/1943.

²²⁴ *APR, Bruxelles*, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°1351, WIGNY Pierre, Bruxelles, 02/04/1941, à FREDERICQ Louis, Bruxelles, p. 2.

²²⁵ LUYTEN Dirk, « Het centrum Lippens », p. 878-879, p. 900-902. PIROT Pascal, *La dynastie belge et la science*, p. 331-332.

²²⁶ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 19/07/1940, p. 240. Cette commission était composée de dix membres, composant les bureaux des conseils d'administration de la FU, du FNRS et de la Fondation Francqui (on retrouve les quatre recteurs, Félicien Cattier, Alexandre Galopin, le secrétaire d'État de la Maison du Roi Louis Wodon, Jean Willems...) ; lesquels cooptèrent à leur tour dix personnalités extérieures, notamment choisies parmi les corps académiques et les principaux employeurs du pays. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 09/08/1940, p. 243. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 10/04/1942, p. 302. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Bureau, vol. 4, 02/10/1944, p. 214.

²²⁷ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., WIGNY Pierre, « Séance du 4 juillet 1941, à 14.30 h. Ordre du jour. Discussion du projet de Rapport Général », [<04/07/1941], p. 1.

²²⁸ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10247-10254, 10253, MASURE Jean, Bruxelles, 05/02/1942, à VAN WAHEYENBERGH Honoré, Louvain. Le rapport fut présenté au conseil d'administration de la Fondation Universitaire le 10 avril 1942, à titre confidentiel. En octobre 1944, il était encore question de le transmettre au ministère de l'Instruction publique. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 10/04/1942, p. 302. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Bureau, vol. 4, 02/10/1944, p. 214.

²²⁹ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10247-10254, 10253, WIGNY Pierre, « La réforme de l'enseignement. Rapport du C.E.R.E. résumé pour la Commission de la Fond. Univ. », [1941], p. 2.

pour le Centre Lippens²³⁰ en une condamnation explicite de « l'école unique »²³¹. Le rapporteur annonce prendre pour point de départ de son raisonnement l'enfant « concret » plutôt qu'une « entité abstraite » : il faut donc respecter ses limites naturelles, marquer la différence entre « le fils de l'intellectuel et celui du tâcheron »²³², et entre les garçons et les filles²³³. « À l'égalité de droit il ne faut pas substituer l'égalité de fait. Tous les corps et toutes les intelligences ne sont pas de même contexture et ne pourront remplir les mêmes tâches »²³⁴, affirme Wigny : il répudie en conséquence la prolongation de la scolarité et prône une segmentation précoce des parcours scolaires, un renforcement de la sélection et de l'orientation, une stricte limitation du nombre d'écoles, et une diminution du nombre de bourses, prêts d'études et exonérations des droits d'inscription²³⁵. Les conséquences de la « conception démagogique »²³⁶ de l'enseignement qui aurait prévalu jusque-là apparaîtraient clairement : « Dans les carrières dites intellectuelles, tant majeures que mineures – professions universitaires et métiers d'employés – il y a encombrement, piétinement, étouffement. Ailleurs, les élites sont appauvries, les cadres insuffisants. Dangereuse distribution des forces d'un pays »²³⁷. Pour appuyer son propos, Wigny fait référence aux travaux de la Fondation Universitaire²³⁸.

Les propositions formulées par Pierre Wigny gagnent à être comparées aux réformes menées à cette époque en France par le régime de Vichy²³⁹, et particulièrement celles de Jérôme Carcopino²⁴⁰. Secrétaire d'État à l'Éducation nationale du gouvernement Darlan (février 1941 – avril 1942), Carcopino supprima la gratuité de l'enseignement secondaire supérieur, approfondit la différenciation entre filières dans le second degré, imposa un éphémère examen

²³⁰ AGR, Bruxelles, Fonds Marcel Nyns, dossier n°81, [WIGNY Pierre, GRUSLIN Robert], « VIII C. L'Enseignement », [1940], p. 8-15. APR, Bruxelles, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°2657, WIGNY Pierre, « La réforme de l'enseignement », Bruxelles, 30/07/1943, p. 1-5, p. 16-18, p. 23-24, p. 63-67.

²³¹ AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., WIGNY Pierre, « Séance du 4 juillet 1941, à 14.30 h. Ordre du jour. Discussion du projet de Rapport Général », [<04/07/1941], p. 11. AKU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10247-10254, 10253, WIGNY Pierre, « La réforme de l'enseignement. Rapport du C.E.R.E. résumé pour la Commission de la Fond. Univ. », [1941], p. 27.

²³² *Idem*, p. 5.

²³³ *Idem*, p. 7.

²³⁴ *Idem*, p. 9.

²³⁵ *Idem*, p. 9-10, p. 23-25, p. 27. AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., WIGNY Pierre, « Séance du 4 juillet 1941, à 14.30 h. Ordre du jour. Discussion du projet de Rapport Général », [<04/07/1941], p. 11-12.

²³⁶ AKU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10247-10254, 10253, WIGNY Pierre, « La réforme de l'enseignement. Rapport du C.E.R.E. résumé pour la Commission de la Fond. Univ. », [1941], p. 27.

²³⁷ *Idem*, p. 9.

²³⁸ AKU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1., WIGNY Pierre, « Séance du 4 juillet 1941, à 14.30 h. Ordre du jour. Discussion du projet de Rapport Général », [<04/07/1941], p. 12.

²³⁹ COINTET Michèle, « Enseignement » in COINTET Michèle, COINTET Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Éditions Tallandier, 2000, p. 274-275. GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité*, p. 343-344.

²⁴⁰ Jérôme Carcopino (1881-1970), professeur d'histoire romaine à la Sorbonne, fut directeur de l'École normale supérieure et recteur de l'Université de Paris durant l'Occupation de la France. Traduit devant la Haute Cour de Justice à la Libération, il bénéficia d'un non-lieu en raison de son aide à la Résistance. « Carcopino (Jérôme) » in *Idem*, p. 131-132.

d'entrée à l'université et limita à 3% la proportion d'étudiants juifs²⁴¹. Ces réformes, motivées par la lutte contre la pléthore²⁴², semblent avoir suscité l'intérêt de Jean Willems. Le 24 novembre 1941, le directeur de la FU transmet ainsi un discours radiodiffusé du secrétaire d'État vichyssois (dans lequel celui-ci qualifie la gratuité de l'enseignement secondaire de « législation démagogique » conduisant à une « décadence accélérée »²⁴³) au recteur louvaniste, ainsi qu'à Louis Fredericq²⁴⁴. Louis Fredericq (1892-1981), juriste, ancien recteur de l'Université de Gand (1936-1938), semble être un bon ami de Jean Willems, avec qui le tutoiement est de mise²⁴⁵. Il est alors surtout le chef de cabinet du roi : quoique faisant partie des figures les plus modérées de l'entourage royal, il n'en soutient pas moins, à cette époque, les projets politiques du monarque²⁴⁶. Il s'intéresse aussi à la Commission pour l'étude de la réforme de l'enseignement de la Rue d'Egmont, dont il discute la composition avec Jean Willems durant l'été 1940²⁴⁷.

En dépit des espoirs que nourrissait Léopold III, le Royaume de Belgique ne reçut jamais du Führer la relative autonomie accordée à l'État français²⁴⁸. Les projets du Centre Lippens et de Pierre Wigny restèrent donc lettre morte. N'en concluons cependant pas trop vite que la période de l'Occupation fut sans incidence sur le contrôle des flux scolaires en Belgique. La *Militärverwaltung* s'intéressait peu à cette question, trop occupée qu'elle était à négocier avec l'Église catholique en vue d'unifier l'enseignement officiel et l'enseignement libre (pour mieux faire passer celui-ci sous son contrôle)²⁴⁹. En revanche, le *Vlaamsch Nationaal Verbond* ne manquait pas d'idées pour réformer l'éducation sur le modèle national-socialiste. Gagné au discours sur la surproduction, le parti collaborationniste réclamait notamment un

²⁴¹ COINTET Michèle, « Enseignement » in *Idem*, p. 277. PROST Antoine, *Du changement dans l'école*, p. 69-71.

²⁴² *Idem*, p. 276.

²⁴³ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10247-10254, 10253, CARCOPINO Jérôme, « La réforme de l'enseignement public » [Discours radiodiffusé], Vichy, 03/09/1941, p. 2.

²⁴⁴ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10247-10254, 10253, WILLEMS Jean, Bruxelles, 24/11/1941, à VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain. *APR, Bruxelles*, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°1352, WILLEMS Jean, Bruxelles, 24/11/1941, à FREDERICQ Louis, Bruxelles.

²⁴⁵ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, I/1/2, WILLEMS Jean, Bruxelles, à FREDERICQ Louis, Gand. *APR, Bruxelles*, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°1352, WILLEMS Jean, Bruxelles, 31/07/1940, à FREDERICQ Louis, Bruxelles ; FREDERICQ Louis, Bruxelles, 02/08/1940, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; [FREDERICQ Louis], Bruxelles, 27/11/1941, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

²⁴⁶ « Louis Fredericq » in LUYKX Theo (dir.), *Rijksuniversiteit te Gent. Liber Memorialis (1913-1960)*, Gand, RUG, 1960, p. 121-124. LUYTEN Dirk, « Het centrum Lippens », p. 879, p. 902. VAN DAELE Jasmien, « Louis Fredericq » in VALCKE Tony (éd.), *De fonteinen van de Oranjeberg. Politieke-institutionele geschiedenis van de provincie Oost-Vlaanderen van 1830 tot nu*, Gand, Academia Press, 2003, p. 75-88.

²⁴⁷ *APR, Bruxelles*, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°1352, WILLEMS Jean, Bruxelles, 31/07/1940, à FREDERICQ Louis, Bruxelles ; FREDERICQ Louis, Bruxelles, 02/08/1940, à WILLEMS Jean, Bruxelles.

²⁴⁸ DUJARDIN Vincent, VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Nouvelle histoire de Belgique (1940-1950). La Belgique sans roi*, Bruxelles, Le Cri, 2010, p. 20-21.

²⁴⁹ VAN RUYSKENSVELDE Sarah, *Wartime Schooling and Education Policy in the Second World War. Catholic Education, Memory and the Government in Occupied Belgium*, Londres, Palgrave MacMillan, 2016, p. 168-169.

contingenteering du nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire et supérieur²⁵⁰. Avec Herman De Vleeschauwer – l'*onderwijsideoloog* du VNV²⁵¹ – placé par l'Occupant à la tête de l'Administration de l'Enseignement supérieur²⁵², les nationalistes flamands étaient en droit eux aussi de nourrir quelques espoirs. Cependant, le secrétaire général du département de l'Instruction publique, Marcel Nyns, francophone et franc-maçon, s'efforça de court-circuiter leurs initiatives²⁵³. Dans un mémoire daté de septembre 1945 et rédigé pour réfuter les soupçons de collaboration avec l'ennemi durant la guerre, Nyns se targue notamment d'avoir empêché la mise en place d'un *numerus clausus*²⁵⁴.

La circulaire que transmet le secrétaire général aux chefs d'établissements d'enseignement moyen de l'État le 11 septembre 1941 montre cependant que lui aussi adhérait au discours sur la pléthore. Dans cette circulaire, il dénonce en effet l'afflux dans l'enseignement secondaire et ses conséquences : échecs à foison, manque de techniciens, « encombrement des carrières libérales »²⁵⁵. Marcel Nyns exige en conséquence un renforcement drastique de la sévérité des examens tout au long des études secondaires²⁵⁶ et appelle à plus d'orientation, éclairée par « l'excellente documentation fournie par la Fondation universitaire »²⁵⁷.

2.1.2. « Avertissement solennel »

La Fondation Universitaire n'a en effet pas suspendu ses travaux sur le marché de l'emploi intellectuel. En mai 1941²⁵⁸, elle publie une petite brochure sans titre, écrite en grands caractères, enregistrée comme « Rapport du Bureau de statistiques universitaires sur la situation de l'enseignement en Belgique en 1940 » dans le catalogue de la Bibliothèque royale. Son

²⁵⁰ DE KEERSMAECKER Jonas, *De onderwijspolitiek in België tussen 1936 en 1944, bekeken vanuit extreemrechts standpunt*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, VUB, année académique 2010-2011, p. 69, p. 74. MOENS Olaf, SIMON Frank, TYSSENS Jeffrey, « 'De dag van de opvoeders is nu op komst': onderwijshervormingsvoorstellen rond de Tweede Wereldoorlog » in DEPAEPE Marc, MARTIN Dirk (dir.), *La Seconde Guerre mondiale, une étape dans l'histoire de l'enseignement*, Bruxelles, Centre de Recherches et d'Études historiques sur la Seconde Guerre mondiale, 1997, p. 26-31.

²⁵¹ MANTELS Ruben, « De Vleeschauwer, Herman » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/de-vleeschauwer-herman> (Page consultée le 28/04/2024).

²⁵² DE KEERSMAECKER Jonas, *De onderwijspolitiek in België tussen 1936 en 1944 ...*, p. 68-59.

²⁵³ BEYEN Marnix, DE WEVER Bruno, MAERTEN Fabrice, VAN DEN WIJNGAERT et al., *België tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Amsterdam, Manteau, 2015, p. 131.

²⁵⁴ *AGR, Bruxelles*, Fonds Marcel Nyns, dossier n°147, NYNS Marcel, « Mémoire sur la gestion du Ministère de l'Instruction Publique sous l'occupation allemande. 17 mai 1940 – 3 septembre 1944 », septembre 1945, p. 5-6, p. 16.

²⁵⁵ NYNS Marcel, « Enseignement moyen. – Horaires et programmes. Aux Bureaux administratifs et aux chefs des établissements d'enseignement moyen de l'État et pour information aux administrations des provinces et des communes sièges d'un établissement provincial, communal ou patronné d'enseignement moyen », Bruxelles, 11/09/1941, in *BMIP*, vol. 35 (1941), n°2, p. II. 1.

²⁵⁶ *Idem*, p. 2.

²⁵⁷ *Idem*, p. 1.

²⁵⁸ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 06/02/1942, p. 292.

origine est ancienne. La brochure avait été initialement commandée par Jean Willems au Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel lors de la session du 19 février 1940 de son comité directeur²⁵⁹. Le professeur Georges Smets, directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, en envoya deux versions successives au directeur de la FU (l'une le 8 mai 1940, l'autre fin août)²⁶⁰. À nouveau réclamée par le conseil d'administration de la Fondation le 6 décembre 1940²⁶¹, elle fut longuement débattue et amendée lors de sa session du 7 février 1941²⁶². Le résultat final de ces délibérations fut transmis, entre autres, aux directeurs des écoles secondaires, aux inspecteurs de l'enseignement officiel comme de l'enseignement libre, aux Fonds des Mieux-Doués et aux hauts fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, avec pour objectif de toucher les élèves terminant leurs études secondaires²⁶³.

La Fondation Universitaire adresse à ceux-ci un « avertissement solennel »²⁶⁴ : la prophétie du rapport 1939 du BSU s'est réalisée, le « chômage des intellectuels » est passé dans l'ordre des « faits »²⁶⁵. En témoignent les statistiques du rapport 1940, montrant une nouvelle augmentation du nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire général et d'étudiants dans l'enseignement supérieur²⁶⁶. Passé cette étape, cependant, les chiffres disparaissent de la brochure : l'analyse des débouchés, faculté par faculté, se contente de diagnostics vagues (« il n'est pas hasardeux d'affirmer que... »²⁶⁷, « à peu près normalement absorbée par le marché de l'emploi »²⁶⁸, des nombres « impressionnants » d'étudiants²⁶⁹, etc.) mais confirmant dans leurs grandes lignes les pronostics de la FU. Dans la première version qu'il avait transmise à Willems, le professeur Smets confessait avoir basé son rapport non sur les travaux du Bureau permanent – encore dans l'enfance – mais bien sur les « renseignements qu'il est possible de recueillir de divers côtés », sur les « tendances qui paraissent se manifester à un observateur attentif », même s'il n'est pas possible d'exprimer celles-ci avec une « rigueur mathématique »²⁷⁰. En d'autres termes, la Fondation Universitaire en revenait au niveau d'exactitude antérieur aux travaux de

²⁵⁹ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/2, « 19/02/1940 », p. 2.

²⁶⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/1, SMETS Georges, Bruxelles, [s.d.], à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/08/1940, p. 1.

²⁶¹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 06/12/1940, p. 247.

²⁶² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 07/02/1941, p. 254.

²⁶³ *Ibidem*.

²⁶⁴ FU, [Rapport du Bureau de statistiques universitaires sur la situation de l'enseignement en Belgique en 1940], Bruxelles, [1941], p. 14.

²⁶⁵ *Idem*, p. 14.

²⁶⁶ *Idem*, p. 3-6.

²⁶⁷ *Idem*, p. 9.

²⁶⁸ *Idem*, p. 12.

²⁶⁹ *Idem*, p. 8.

²⁷⁰ AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/1, SMETS Georges, Bruxelles, 08/05/1940, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 14/05/1940, p. 1.

la Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels. Cette régression se remarque encore par le retour des avis des représentants des professions²⁷¹.

Plus curieuses encore sont les remarques qui accompagnent les données relatives aux diplômés des facultés de Philosophie & Lettres (remarques qui, notons-le, ne sont pas de Georges Smets²⁷²) :

« Sans doute, peut-on toujours espérer en une augmentation des possibilités d'engagements par le dédoublement, dans les établissements d'enseignement secondaire, de toutes les classes comptant plus de 35 ou 40 élèves, et par la mise à la disposition des établissements scientifiques de crédits supplémentaires en vue de la création d'emplois nouveaux que justifie le développement de l'enseignement et de la recherche ; mais il n'y a guère de présomptions qu'en ce moment de telles hypothèses se réalisent ; il ne serait pas sage de se faire, pour le surplus, trop d'illusions sur l'ampleur de l'extension souhaitée. »²⁷³

Voilà de quoi répondre aux éventuelles objections d'un Blancquaert ou d'un Fuss. Il en va de même pour les diplômés en droit : bien sûr, « une utilisation plus ample d'universitaires dans diverses sphères de nos activités nationales et une conjoncture économique plus favorable » pourraient les soulager ; mais elles ne suffiraient pas à absorber leur excédent²⁷⁴. *A contrario*, les facultés des Sciences sont revenues en grâce et la profession d'agronome, quoique sévèrement encombrée, présenterait un débouché prometteur, en raison des besoins accrus de l'agriculture belge et congolaise²⁷⁵. Dans l'ensemble, toutefois, le diagnostic est négatif : parents, envoyez donc vos enfants dans l'enseignement technique et professionnel. « Eux-mêmes et le pays ne pourront qu'y gagner ! »²⁷⁶

2.1.3. Jusqu'au bout

Mais la Fondation Universitaire ne s'en tint pas à ces avertissements. Dans cette même brochure, elle annonce aux futurs candidats à ses prêts d'études qu'elle a l'intention de « tenir rigoureusement compte désormais, pour l'octroi de ces prêts, des conditions du marché de l'emploi intellectuel en Belgique »²⁷⁷. L'idée est une première fois évoquée devant le conseil d'administration de la Fondation Universitaire par son président, Félicien Cattier, lors de la

²⁷¹ « Les Bâtonniers connaissent nombre d'infortunes chez leurs jeunes confrères dont les revenus professionnels sont nettement insuffisants ». FU, [Rapport du Bureau de statistiques universitaires sur la situation de l'enseignement en Belgique en 1940], p. 11.

²⁷² Celui-ci se montre beaucoup plus prudent. AFU, Bruxelles, 4^e étage, B/2/1, SMETS Georges, Bruxelles, [s.d.], à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/08/1940, p. 5-6.

²⁷³ FU, [Rapport du Bureau de statistiques universitaires sur la situation de l'enseignement en Belgique en 1940], p. 8.

²⁷⁴ *Idem*, p. 11.

²⁷⁵ *Idem*, p. 13. Remarquons que ces mentions de la colonie montrent que cette brochure n'est pas qu'une publication de circonstances, inspirée par la situation particulière de l'Occupation : c'est l'avenir économique de la Belgique qui est pris en considération, tel que l'envisageait alors la Rue d'Egmont.

²⁷⁶ *Idem*, p. 14.

²⁷⁷ *Idem*, p. 2.

séance du 6 décembre 1940²⁷⁸. Le 4 avril 1941, Cattier revient à la charge, estimant impératif « que la Fondation soit à l’abri du reproche d’avoir contribué, par l’attribution des prêts au chômage des intellectuels »²⁷⁹. Enfin, le 20 janvier 1942, Jean Willems rédige une note à l’attention des membres du CA pour concrétiser ce projet de « critères plus ou moins sévères suivant les études poursuivies »²⁸⁰. Après tout, la Fondation ne dispose-t-elle pas d’un Bureau de Statistiques universitaires pour la renseigner « avec précision »²⁸¹ sur les débouchés des différentes disciplines²⁸² ?

Le système que propose alors Willems est le suivant. Les jeunes gens qui souhaiteraient commencer ou poursuivre des études de sciences, de médecine vétérinaire, de sciences appliquées ou d’agronomie devront désormais atteindre une moyenne de 70%, soit à l’examen de maturité, soit aux examens universitaires. Ceux qui voudraient entreprendre des études de médecine ou de pharmacie devront atteindre 75%. Enfin, ceux qui se risqueraient dans les études encombrées de lettres, de droit, de sciences commerciales et économiques, de sciences politiques et sociales ou de sciences coloniales, ou encore dans les sections des facultés des Sciences conduisant à l’agrégation, devront atteindre le score de 80%²⁸³. Le CA de la FU se rallia au projet de Willems en sa séance du 6 février 1942²⁸⁴, et les nouveaux critères entrèrent en application lors de l’année académique 1942-1943²⁸⁵. Les résultats ne tardèrent pas à se faire sentir : au terme de la session de l’examen de maturité de septembre, les nouveaux critères ont presque diminué de moitié le nombre de prêts accordés (de 83 à 45) ; en Philosophie & Lettres, le nombre de lauréats passe de dix-sept à deux²⁸⁶.

L’adoption de ces seuils de réussite différenciés selon la discipline constitue certainement la forme la plus radicale d’*educational and occupational planning* qu’ait connue la Belgique. L’idée n’était pourtant pas tout à fait neuve. En mai 1939, l’Entraide universitaire internationale avait tenu à Hindsgavl (Danemark) une conférence sur la « Selection & furthering of Gifted Students »²⁸⁷. Dans le programme des discussions, on peut lire : « In selecting the student to be assisted, it is necessary to take into consideration the possibilities of

²⁷⁸ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, p. 247.

²⁷⁹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Bureau, vol. 4, p. 78.

²⁸⁰ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 06/02/1942, p. 294-295.

²⁸¹ *Idem*, p. 293.

²⁸² *Ibidem*, p. 293.

²⁸³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, p. 294.

²⁸⁴ *Idem*, p. 294-295.

²⁸⁵ FU, *Rapport annuel*, vol. 23 (1942-1943), p. 13.

²⁸⁶ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, p. 311-312.

²⁸⁷ AHBIT, Genève, D/600/572/37/2, SQUIRE Frank, « Conference: the Selection and Furthering of Gifted Students. Hindsgavl (Denmark), 26th – 30th May 1939 », 09/03/1939.

employment which he will have on completion of his studies. Should he be allowed to study in what branch he wishes, no matter how overcrowded it may be? »²⁸⁸ La présidence de la commission chargée d'examiner ces questions avait été confiée à Jean Willems²⁸⁹. En outre, dans sa première mouture, celle qu'il avait présentée au Conseil des ministres le 8 novembre 1939, le projet d'examen d'entrée de Jules Duesberg se limitait aux facultés de Philosophie & Lettres et des Sciences, ainsi qu'aux instituts agronomiques²⁹⁰.

Toutefois, si le danger du chômage des intellectuels est la justification première que mettent en avant Félicien Cattier et Jean Willems pour appuyer cette décision²⁹¹, il faut aussi remettre celle-ci dans un contexte où la FU tire le diable par la queue : les demandes de prêts augmentent en continu depuis 1920 sans que le patrimoine de la Fondation ne se soit agrandi ; et l'inflation de guerre la pousse à en augmenter le montant²⁹². Or le nombre de prêts octroyés dépend non pas des résultats d'un concours (comme c'est le cas pour les mandats de recherche du FNRS), mais d'examens ; de sorte que le nombre de bénéficiaires peut en théorie excéder les sommes allouées à ce poste budgétaire. Entre 1940 et 1942, la révision de la formule fait l'objet à plusieurs reprises de débats au sein des organes directeurs de la FU, certains membres plaidant pour le passage à une formule de concours²⁹³. Mais un concours, cela signifie : courir le risque « d'éliminer l'une ou l'autre jeune personnalité qui, si elle n'avait pas été empêchée de suivre des cours universitaires, se serait révélée comme douée d'une véritable vocation scientifique », avertit Jean Willems. À ses yeux, le recours aux critères disciplinaires constitue donc un moindre mal²⁹⁴. Cette décision est révélatrice de la philosophie du directeur de la Fondation Universitaire. Malgré la situation financière de son institution, malgré le chômage des intellectuels jugé si menaçant, il refuse de faire complètement passer (ce qui lui apparaît comme) l'intérêt général devant le mérite individuel, il refuse de rompre avec l'individualisme libéral. Comme nous allons le voir, ces scrupules embarrassent moins le socialiste Henri Fuss.

²⁸⁸ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/2, EUI, « Draft Program of Conference on the Selection and Furthering of Gifted Students. Hindsgavl (Denmark), 26th – 30th May 1939 », [1939], p. 1.

²⁸⁹ *AHBIT, Genève*, D/600/572/37/2, EUI, « Circular No. 2. Conference : The Selection and Furthering of Gifted Students. Hindsgavl (Denmark), 26th – 30th May 1939 », 28/04/1939.

²⁹⁰ Archives de l'État en Belgique (Consultés en ligne sur le site arch.be), *Procès-verbaux du Conseil des ministres*, n°4, 08/11/1939, p. 5. Pour rappel, les ingénieurs agronomes étaient les diplômés les plus frappés par le chômage, selon le recensement économique et social du 27 février 1937.

²⁹¹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 03/10/1941, p. 276 ; 06/02/1942, p. 293.

²⁹² *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Bureau, vol. 4, 19/07/1940, p. 45-46 ; 09/10/1941, p. 132. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 03/10/1941, p. 281.

²⁹³ *Idem*, p. 280-282. *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, Bureau, vol. 4, p. 49 ; 03/10/1941, p. 86-87.

²⁹⁴ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 06/02/1942, p. 294.

2.2. Henri Fuss et l'éducation dirigée

Chassé de ses fonctions de directeur général au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale par l'Occupant, Henri Fuss ne suivit pas Henri De Man²⁹⁵ dans la voie de la collaboration. Il s'engagea au contraire dans la Résistance, œuvra pour le gouvernement belge en exil à Londres, publia dans la presse clandestine et, surtout, exerça les fonctions de président-rapporteur du célèbre « Comité patronal-ouvrier ». Réunissant à partir de l'automne 1941 des syndicalistes réformistes, des hauts fonctionnaires évincés par l'Occupant et des représentants patronaux favorables à la modernisation de l'industrie et à la relance par le pouvoir d'achat (dont Paul Goldschmidt), les sessions de ce Comité aboutirent au Pacte social de 1944, qui jetait les bases du système de concertation et de sécurité sociales instauré en Belgique à la Libération²⁹⁶.

Toutefois, comme l'a fait remarquer l'historien Dirk Luyten en 2012, les grandes lignes de cet accord avaient déjà été révélées dans un article du numéro de juillet-août 1943 du *Service social*, la revue de l'École centrale de Service social de Bruxelles, où Henri Fuss enseigna durant l'Occupation²⁹⁷. Cet article, consacré à la concertation paritaire à venir, n'est pourtant que le dernier d'une série de trois articles publiés par Fuss dans *Le Service social*, et dont les deux premiers sont « Orientation et Sélection professionnelles » (mars-avril 1942)²⁹⁸ et « La Sécurité sociale des Travailleurs » (mars-avril 1943)²⁹⁹. Le brouillon du premier de ces trois textes a été conservé à l'Amsab, et c'est sur ce dernier document que nous baserons notre analyse de cet article.

En effet, à l'instar de « La collaboration patronale-ouvrière »³⁰⁰, « Orientation et Sélection professionnelles » ne laisse pas de frapper par le contraste qu'il présente avec les prises de position antérieures du haut fonctionnaire socialiste. Bien plus que dans ses contributions d'avant-guerre sur l'orientation professionnelle, Fuss insiste dans cet article sur

²⁹⁵ Le nom de l'Union des Travailleurs manuels et intellectuels (UTMI), syndicat unique collaborationniste que crée Henri De Man en novembre 1940, ne présente à notre connaissance aucun lien avec le mouvement historique des travailleurs intellectuels, ou même avec l'intérêt ancien de De Man pour les intellectuels. L'usage des termes « travailleurs intellectuels » nous semble plutôt découler d'une traduction de l'allemand *Geistesarbeiter*, mot d'usage courant dans la prose du Deutsche Arbeitsfront pour désigner les employés et souligner leur égale dignité et leur complémentarité fonctionnelle avec les travailleurs manuels. C'est aussi dans le sens d'« employé » que De Man utilise le mot *geestes-arbeider* (par contraste avec *intellectueel*) que l'on retrouve dans le nom néerlandais de l'UTMI : « Unie van Hand- en Geestesarbeiders ». DE MAN Henri, *De intellectueelen en het socialisme*, p. 6. BERTRAMS Kenneth, RUDISCHHAUSER Sabine, « German Ambitions and Belgian Expectations: Social Insurance and Industrial Relations in Occupied Belgium, 1940-1944 » in KOTT Sandrine, PATEL Klaus Kiran, *Nazism across Borders*, p. 400-401. KOCKA Jürgen, *Les employés en Allemagne*, p. 167.

²⁹⁶ LUYTEN Dirk, *Ideologie en praktijk van het corporatisme...*, p. 281-283. MAHOUX Jean-Paul, PUISSANT Jean, PUISSANT Joeri, « Fuss Henri... ». VLEMINCKX Koen, « Henri Fuss (1882-1964) », p. 84-99.

²⁹⁷ LUYTEN Dirk, « Henri Fuss' 'La collaboration patronale-ouvrière' », p. 245-265.

²⁹⁸ FUSS Henri, « Orientation et Sélection professionnelles » in *Le Service social*, 21^e année, n°3-4 (mars-avril 1942), p. 29-44.

²⁹⁹ IDEM, « La Sécurité sociale des Travailleurs » in *Le Service social*, 22^e année, n°2 (mars-avril 1943), p. 25-31.

³⁰⁰ LUYTEN Dirk, « Henri Fuss' 'La collaboration patronale-ouvrière' », p. 259-260.

le danger posé par le mirage de l'enseignement général. Celui-ci apparaît certes comme une « promesse de promotion sociale, dans les milieux d'ouvriers et d'artisans », mais cette promesse est trompeuse : bien des employés végètent dans des emplois de commis sous-payés ; et les études supérieures, « qui sont une lourde charge pour la société », devraient être réservées aux individus témoignant d'une véritable « supériorité d'intelligence »³⁰¹. L'orientation ne suffira point : pour contenir la liberté de choix scolaire « dans les limites de l'intérêt social », le socialiste prévoit des « concours » (c'est-à-dire, des *numerus clausus*) proportionnant aux « besoins sociaux »³⁰² le nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire général, dans les différentes sections de l'enseignement secondaire général, dans l'enseignement supérieur, dans les différentes sections de l'enseignement supérieur³⁰³.

Fuss serait-il donc parvenu à se résoudre au malthusianisme intellectuel ? La réponse à cette question doit rester nuancée. Certains de ses anciens textes laissaient prévoir ce revirement. En 1932, le chef du service du chômage du BIT envisageait déjà l'hypothèse d'une planification complète de la formation de la main-d'œuvre intellectuelle par l'État, mais la conditionnait à une égalisation des conditions et des revenus³⁰⁴. Dans le rapport soumis avec Jean Artus et Lucie Schmidt à la Conférence de Genève de septembre 1933, il présentait le *numerus clausus* comme un « cas typique 'd'économie dirigée' », qui nécessiterait préalablement « l'existence d'organes parfaitement outillés pour la connaissance et la prévision des besoins », ainsi qu'une réforme de l'enseignement qui rendrait ce dernier vraiment méritocratique. Les trois fonctionnaires du BIT en concluaient : « Une fois cette modification effectuée, un moyen comme le *numerus clausus* même ne semblerait plus aussi dangereux et injuste qu'il le paraît maintenant »³⁰⁵.

Or la Belgique telle que l'envisage Henri Fuss en 1942 semble conforme à ces prophéties. Lui-même place son article « dans le cadre rationnel d'un système d'économie dirigée suivant de grands plans préétablis »³⁰⁶. L'avènement d'un tel système ne devait pas lui sembler bien loin, à l'heure d'écrire ces lignes : dans la Belgique occupée, les offices de marchandises, la Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation et les cartels

³⁰¹ *Amsab-ISG, Gand*, Archives de Henri Fuss, dossier n°39, [Fuss Henri], « Orientation et sélection professionnelles », [s.d.], p. 28.

³⁰² *Idem*, p. 29.

³⁰³ *Idem*, p. 29-32, p. 38.

³⁰⁴ FUSSE Henri, « Pas de malthusianisme intellectuel ! », p. 4-5.

³⁰⁵ [ARTUS Jean, FUSSE Henri, SCHMIDT Lucie], « Annexe VI. L'encombrement des professions intellectuelles et ses remèdes », p. 47.

³⁰⁶ *Amsab-ISG, Gand*, Archives de Henri Fuss, dossier n°39, [Fuss Henri], « Orientation et sélection professionnelles », [s.d.], p. 8.

d'entreprises instaurés par l'Occupant s'efforçaient de se substituer à la loi de l'offre et de la demande ; après la Libération, les prix des denrées alimentaires, du textile et de l'énergie resteront longtemps fixés par les pouvoirs publics³⁰⁷. L'économie belge telle que la conçoit l'ancien anarchiste dans le *Service social* est une économie placée sous le contrôle de l'État qui, sans se substituer aux entreprises et aux syndicats, définit les objectifs macroéconomiques et veille à la paix sociale³⁰⁸. Cet État régulateur étend son emprise à la production de la main-d'œuvre : c'est lui qui, attentif à ses recensements et statistiques du placement³⁰⁹, et à l'écoute de ses « économistes »³¹⁰, détermine les besoins en travailleurs de tel niveau de qualification et de telle spécialité³¹¹ ; c'est encore lui qui modèle le système scolaire « dans le cadre des grands plans tracés par la nation pour le développement de son économie »³¹². À bien des égards, la stricte planification de l'enseignement qu'envisage alors Fuss anticipe sur celle qui s'épanouira après-guerre dans les pays du Bloc de l'Est³¹³. À l'inverse, lorsqu'il évoque le contingentement des effectifs des différentes sections de l'enseignement supérieur, l'auteur précise : « Bien entendu le maximum d'élèves de chaque faculté ou de chaque autre école supérieure devrait être fixé uniquement d'après les besoins sociaux et non d'après le sentiment qu'auraient les praticiens eux-mêmes de certaines professions d'être trop nombreux ». Et de pointer du doigt les médecins, qui se plaignent de pléthore pour maintenir leur confort de vie alors que « beaucoup de personnes souffrent de ne pas obtenir les soins médicaux dont elles ont besoin »³¹⁴. Après treize ans, Fuss ne semble guère avoir oublié sa querelle avec la Fédération médicale belge (cf. Chapitre II) ...

D'autre part, les concours dont Fuss projette l'instauration ne peuvent être séparés de ses autres projets de réforme de l'enseignement : suppression de tous les « obstacles sociaux »³¹⁵ à la réussite scolaire des enfants issus des classes populaires, multiplication des bourses et des exonérations de minerval, tronc commun jusque quatorze ans, faible différenciation des écoles du second degré pour favoriser l'adaptabilité des travailleurs, « facilités de passage »³¹⁶ d'une section à l'autre et d'un établissement à l'autre – en deux mots,

³⁰⁷ DUJARDIN Vincent, VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Nouvelle histoire de Belgique*, p. 26-27, p. 43, p. 120-122.

³⁰⁸ Et au-dessus de l'État se trouverait l'OIT, pour lequel Fuss envisage de véritables pouvoirs de contrainte. LUYTEN Dirk, « Henri Fuss' 'La collaboration patronale-ouvrière' », p. 255-260.

³⁰⁹ *Amsab-ISG, Gand*, Archives de Henri Fuss, dossier n°39, [Fuss Henri], « Orientation et sélection professionnelles », [s.d.], p. 7.

³¹⁰ *Idem*, p. 8.

³¹¹ *Idem*, p. 25.

³¹² *Idem*, p. 40.

³¹³ TEICHLER Ulrich, « Graduation and Careers », p. 328.

³¹⁴ *Amsab-ISG, Gand*, Archives de Henri Fuss, dossier n°39, [Fuss Henri], « Orientation et sélection professionnelles », [s.d.], p. 38.

³¹⁵ *Idem*, p. 6.

³¹⁶ *Idem*, p. 29.

l'école unique³¹⁷. Les concours eux-mêmes ont pour but d'« éviter l'encombrement des carrières supérieures par des individus de qualités médiocres mais de parents assez fortunés pour les entretenir tout au long d'études auxquelles ils ne sont pas aptes »³¹⁸. Enfin, l'enseignement n'est pas le seul à devoir s'adapter : dans son article sur la sécurité sociale, Fuss souligne ainsi que la véritable solution au problème du chômage reste de « prévenir les grands dérèglements de l'économie » par une « une volonté collective de collaboration économique et financière internationale, propre à faire fléchir certains intérêts particuliers opposés à l'intérêt général »³¹⁹. Plutôt qu'un reniement, « Orientation et Sélection professionnelles » constitue l'aboutissement d'un cheminement de pensée plaçant l'État – et ses experts – au centre du socialisme. Les espoirs de rapprochement des conditions des travailleurs manuels et intellectuels semblent en revanche avoir disparu de la prose de Henri Fuss.

3. Au seuil des Trente Glorieuses

3.1. Les experts du chômage intellectuel dans le nouvel ordre international

« Le Bureau international de Statistique universitaire, dont vous êtes un des parrains, n'a pas de temps à perdre ». En ce 19 avril 1945, István Lajti reprend contact avec Jean Willems après cinq années de silence afin de relancer leurs travaux d'avant-guerre. Tout doit être repris ; « le but seulement en est changé : en 1940, il s'agissait de prévenir le chômage des diplômés, aujourd'hui il s'agira d'utiliser au maximum les diverses catégories de travailleurs intellectuels pour les immenses besoins de la reconstruction »³²⁰. Mais Lajti se trompe lourdement : le monde de l'après-1945 apparaît déjà bien différent de celui qui avait vu naître la communauté épistémique transnationale des experts du chômage des intellectuels.

3.1.1. Le triomphe de la démocratie

Le Hongrois en sera l'une des premières victimes. L'Occupation allemande de la France avait placé l'Institut international de Coopération intellectuelle dans une position délicate. Son directeur, Henri Bonnet, s'était réfugié en juin 1940 en Grande-Bretagne, puis aux États-Unis.

³¹⁷ *Idem*, p. 26-30, p. 38.

³¹⁸ *Idem*, p. 7.

³¹⁹ FUSS Henri, « La Sécurité sociale des Travailleurs » in *Le Service social*, 22^e année, n°2 (mars-avril 1943), p. 27.

³²⁰ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle », LAJTI István, Paris, 19/04/1945, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 27/04/1945.

Rallié à la France libre, il devint ministre de l'Information du Gouvernement provisoire (juin 1943 – septembre 1944) et finira sa carrière comme ambassadeur de la République à Washington³²¹. Pendant ce temps, sur le Continent, l'Allemagne nazie s'était efforcée de faire passer l'Organisation de Coopération intellectuelle sous son contrôle. Des négociations avaient été entamées dans ce sens avec le régime de Vichy, négociations auxquelles István Lajti avait pris une part active³²². Cette attitude trouble de la part des fonctionnaires de l'IICI restés à Paris valut à l'Institut d'être taxé de collaborateur par les Anglo-Saxons, qui commencèrent à dessiner les contours d'une nouvelle organisation internationale en charge de la culture : la United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). Les traits de la nouvelle institution contrastaient avec ceux de l'Organisation de la Coopération intellectuelle : une institution interétatique, centrée sur la culture et sur l'éducation des masses, se substituait à la coopération par les intellectuels, pour les intellectuels³²³. Incapables d'empêcher le retour de la guerre et la montée des régimes totalitaires, ceux-ci avaient perdu l'aura qui les entourait en 1918³²⁴. Walter M. Kotschnig, devenu chef de la Division of International Organizational Affairs du State Department (il avait acquis la nationalité américaine en 1942), joua un grand rôle dans le remisage de cette conception élitiste de la culture³²⁵.

La IV^e République naissante tenta pourtant de ressusciter son Institut, placé sous la direction du professeur parisien Jean-Jacques Mayoux. L'IICI renoua brièvement avec ses contacts d'avant-guerre et relança les réunions d'associations internationales dans les salles du Palais-Royal³²⁶. C'est dans ce contexte que Lajti, reformulant la fonction sociale des statistiques universitaires et de l'orientation scolaire et professionnelle³²⁷, aborde Jean Willems. Cependant, celui-ci se montre réservé vis-à-vis de ce réveil de l'IICI, craignant « les doubles emplois et les chevauchements d'attribution » avec la future organisation qui se dessine alors à la Conférence de San Francisco³²⁸. Dans une tentative désespérée pour laver l'institution des accusations de

³²¹ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 151-152.

³²² *Idem*, p. 152-156.

³²³ *Idem*, p. 159-161, p. 178, p. 325.

³²⁴ IRISH Tomás, *Feeding the Mind*, p. 229, p. 242.

³²⁵ *Idem*, p. 238-239. Kotschnig participa aux grandes conférences qui jetèrent les bases de l'ordre international de l'après-guerre (Dumbarton Oaks, San Francisco, etc.). Il passa le reste de sa carrière au service de la diplomatie américaine. Université d'Albany, *M. E. Grenander Special Collections & Archives, Walter Maria Kotschnig Papers, 1920-1984*, [En ligne], <https://archives.albany.edu/description/catalog/ger053> (Page consultée le 28/04/2024).

³²⁶ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 160-164.

³²⁷ *BCI*, 1945 (numéro spécial), p. 22. MAYOUX Jean-Jacques, *L'Institut international de Coopération intellectuelle*, p. 145. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 02/05/1945, à ROQUES Mario, p. 2. *AUNESCO, Paris*, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 17/04/1945, à KOTSCHNIG Walter, [s.l.], p. 1-2. Cette reformulation apparaît déjà durant la Drôle de Guerre. « L'Université contemporaine: besoins nouveaux et créations » in *BCI*, vol. 10, n°3-4 (janvier-février 1940), p. 65-65. *UNLA, Genève*, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4006/5B/39619/2051, IICI, « Plan de travail 1939/40 », novembre 1939, p. 9.

³²⁸ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle », WILLEMS Jean, Bruxelles, 06/07/1945, à LAJTI István, Paris.

collaboration dont elle était l'objet³²⁹, le directeur Mayoux licencia Lajti en janvier 1946³³⁰. En vain : la Conférence de Londres de novembre 1945 avait scellé le destin de l'Institut. Le 4 novembre 1946, l'UNESCO ouvrait ses portes à Paris ; les avoirs et archives de l'IICI lui furent transférés, et celui-ci fut officiellement fermé le 31 décembre 1946³³¹.

Malgré sa nouvelle orientation, la jeune UNESCO ne négligeait pas l'enseignement supérieur. En août 1948, elle convoqua à Utrecht une « Conférence préparatoire des représentants des universités »³³², présentée comme la continuation de la Conférence internationale de l'Enseignement supérieur organisée par l'IICI, à Paris, en juillet 1937³³³. Les sessions de cette Conférence d'Utrecht révélèrent d'importantes divergences sur la question de l'accroissement du nombre d'étudiants : là où les universitaires des pays d'Europe continentale insistaient sur la nécessité d'une sélection rigoureuse pour préserver le caractère élitaire de leurs institutions, les représentants des États-Unis défendaient une plus grande ouverture sociale³³⁴. Parmi ces représentants américains, on retrouve George F. Zook³³⁵, qui avait dirigé peu auparavant les travaux de la Presidential Commission on Higher Education. Cette commission d'une trentaine de « prominent education and civil leaders »³³⁶, convoquée par le président Harry Truman en juillet 1946, avait abouti à la publication d'un rapport en six volumes, *Higher Education for American Democracy* (aussi connu sous le nom de « Zook report »³³⁷). Celui-ci recommandait notamment l'interdiction des discriminations ethniques (désormais associées aux pays de l'Axe)³³⁸, la gratuité des deux premières années d'études supérieures, une aide financière publique en faveur des étudiants impécunieux et la transformation des *junior colleges* en *community colleges* (« to stress their potential for service to nontraditional students »³³⁹).

La Presidential Commission prévoyait encore de mettre un frein à la différenciation entre établissements d'enseignement supérieur³⁴⁰ ; mais cette partie du rapport ne fut jamais appliquée, et le fossé entre institutions au point de vue de la sélectivité, du prestige et du profil

³²⁹ RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 174.

³³⁰ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, A/IV/28.88, MAYOUX Jean-Jacques, 07/01/1946, à LAJTI István.

³³¹ LACOSTE Michel Conil, *Chronique d'un grand dessein. UNESCO 1946-1993*, Paris, Éditions UNESCO, 1993, p. 19-29. RENOLLET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée*, p. 165-177.

³³² BLANKESTEIJN Annemarieke, DORSMAN Leen, 'Work with universities'. *The 1948 Utrecht conference and the birth of IAU*, Utrecht, Matrijs, 2008, p. 20.

³³³ *Idem*, p. 43.

³³⁴ *Idem*, p. 35-36.

³³⁵ *Idem*, p. 29.

³³⁶ PERKINS Linda, REUBEN Julie A., « Introduction: Commemorating the Sixtieth Anniversary of the President's Commission Report, *Higher Education for Democracy* » in *History of Education Quarterly*, vol. 47, n°3 (août 2007), p. 265.

³³⁷ *Ibidem*.

³³⁸ LEVINE David O., *The American College*, p. 215-217.

³³⁹ *Idem*, p. 217.

³⁴⁰ PERKINS Linda, REUBEN Julie A., « Introduction: Commemorating the Sixtieth Anniversary... », p. 268.

social de leurs étudiants se creusa au cours des décennies suivantes³⁴¹. Paul Windolf présente ce processus de différenciation à l'intérieur même de l'enseignement supérieur comme la réponse des pays démocratiques à l'augmentation du nombre d'étudiants et au danger de surproduction en diplômés : au lieu de stopper l'afflux par des barrages et des *numerus clausus*, ces sociétés se sont progressivement efforcées de dévier cet afflux, de façon à le rendre inoffensif à la hiérarchie sociale (« Community colleges, for example, function as a cordon sanitaire around elite universities, protecting them from an invasion of the lower classes »³⁴²). Ainsi protégées, les institutions dite « d'élite » (Ivy League aux États-Unis, grandes écoles en France, Oxbridge au Royaume-Uni...) n'ont plus à craindre l'inflation des diplômés : leurs titres conservent la rareté d'antan, et donc le monopole d'accès aux fonctions dirigeantes de la société³⁴³.

3.1.2. BISU, le retour ?

Dans ses résolutions finales, la Conférence d'Utrecht appelait à la création d'une structure pérenne qui poursuivrait ses travaux : ce vœu conduisit à la création de l'Association internationale des Universités (AIU), un an plus tard³⁴⁴. À cette Association fut adjointe un organe exécutif, le Bureau international des Universités, financé par l'UNESCO et logé dans ses locaux. Ce bureau reçut pour mandat de rassembler et diffuser la documentation relative aux questions universitaires³⁴⁵, et en particulier d'harmoniser les statistiques de l'enseignement supérieur pour permettre les comparaisons internationales³⁴⁶. Parmi les experts attachés à ce bureau, on remarque un certain Vincenzo Castrilli³⁴⁷. L'UNESCO elle-même avait entrepris des travaux plus généraux de standardisation de la statistique scolaire³⁴⁸. Parmi ses experts-statisticiens, on retrouve Philip J. Idenburg, devenu entretemps directeur du Centraal Bureau

³⁴¹ *Idem*, p. 271.

³⁴² WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change*, p. 97.

³⁴³ *Idem*, p. 91-96, p. 111. À cette différenciation sociale entre institutions d'enseignement supérieur, Paul Windolf ajoute une différenciation sociale entre disciplines. Celle-ci se manifesterait plus fortement dans les systèmes d'enseignement supérieur au sein desquels les institutions jouissent d'un prestige relativement égal, comme c'est le cas par exemple dans le système universitaire allemand. *Idem*, p. 111-114. Voir aussi DURU-BELLAT Marie, KIEFFER Annick, REIMER David, « Patterns of Social Inequalities in Access to Higher Education in France and Germany » in *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 49, n°4-5 (2008), p. 346-368.

³⁴⁴ BLANKESTEIJN Annemarieke, DORSMAN Leen, 'Work with universities', p. 46-47.

³⁴⁵ *Idem*, p. 44. DAILLANT Georges, *Universality, Diversity, Interdependence*, p. 36-38.

³⁴⁶ *Idem*, p. 46.

³⁴⁷ MIANI-CALABRESE Domenico, « Castrilli, Vincenzo ».

³⁴⁸ HEYNEMAN Stephen P., « The sad story of UNESCO's education statistics » in *International Journal of Educational Development*, vol. 19, n°1 (1999), p. 66.

voor de Statistiek³⁴⁹. Passé de la droite protestante au Partij van de Arbeid à la faveur du *doorbraakbeweging*³⁵⁰, Idenburg mena par la suite une brillante carrière universitaire, au point d’être aujourd’hui reconnu comme l’un des pères des sciences de l’éducation aux Pays-Bas. Il militait désormais pour l’instauration de ce qu’il appelait une *constructieve onderwijspolitiek* : l’État, au lieu de se contenter de distribuer des subsides aux écoles officielles et confessionnelles, devrait orienter le système scolaire tout entier dans le sens des besoins économiques, culturels et sociaux de la nation, définis par un plan dont l’élaboration serait confiée à des experts³⁵¹.

Son ancien collègue Alfred Rosier incarnait bien cette *constructieve onderwijspolitiek* dans le contexte français. Après la Seconde Guerre mondiale, Rosier devint directeur de la main-d’œuvre au ministère du Travail (1947-1958)³⁵², tout en restant secrétaire général du Bureau universitaire de Statistique. Ses statistiques et ses conseils jouèrent un rôle de premier plan dans le développement des politiques françaises de planification scolaire, associées aux grands Plans économiques et sociaux des années 1950-1960³⁵³. En parallèle, Alfred Rosier accéda à la présidence de la Confédération des Travailleurs intellectuels (qui compta jusqu’à 600 000 adhérents en 1960)³⁵⁴ et vice-président de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels³⁵⁵, refondée à Genève au printemps 1949³⁵⁶. L’une des premières décisions de cette CITI ressuscitée fut de réclamer un siège d’observateur au sein de la « Commission consultative des Employés et Travailleurs intellectuels » dont le Conseil

³⁴⁹ DE VRIES W. F. M., « Internationale statistische betrekkingen. Vrijheid en gebondenheid. De ontwikkelingen na 1945 » in ERWICH Bert, MAARSEVEEN Jacobus G. S. J. van (éd.), *Een eeuw statistieken*, p. 595-596. VON WIERINGEN Fons, « Onvervaard een generalistische benadering. Philip J. Idenburg (1901-1995) », p. 11.

³⁵⁰ Le *doorbraakbeweging* désigne un courant de pensée à la fois technocratique, antipositiviste et progressiste, qui prétendait rompre (*doorbreken*) avec les clivages traditionnels entre *zuilen*. Éphémère et limité dans son recrutement, il marqua cependant les milieux intellectuels à la Libération des Pays-Bas, et conduisit à de nombreuses conversions à la social-démocratie. Philip Idenburg et son beau-père Philip Kohnstamm en constituent de bons exemples. BANEKE David, « Synthetic technocracy: Dutch scientific intellectuals in science, society and culture, 1880-1950 » in *The British Journal for the History of Science*, vol. 44, n°1 (mars 2011), p. 111. VAN DE POLL G. J., « Kohnstamm, Philipp Abraham (1875-1951) » in Huygens Instituut, *Biografisch Woordenboek van Nederland*, [En ligne], <https://resources.huuygens.knaw.nl/bwn1880-2000/lemmata/bwn1/kohnstamm> (Page consultée le 25/04/2023). VON WIERINGEN Fons, « Onvervaard een generalistische benadering. Philip J. Idenburg (1901-1995) », p. 6-7, p. 15.

³⁵¹ VAN WIERINGEN A. M. L., « Philippus Jacobus Idenburg » in *Jaarboek van de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde*, vol. 97, 1997, p. 112-114.

³⁵² DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d’Alfred Rosier », p. 8.

³⁵³ CHAPOULIE Jean-Michel, « Les nouveaux spécialistes des sciences sociales comme ‘experts’... », p. 131-133. DROSILE VASCONCELLOS Maria, « Note de synthèse. L’éducation, la formation et la dynamique sociale de l’emploi » in *Revue française de pédagogie*, vol. 144 (2002), p. 109-111. PROST Antoine, *Du changement dans l’école*, p. 20. SEIBEL Claude, « Les statistiques d’éducation et de formation » in AFFICHARD Joëlle (éd.), *Pour une histoire de la statistique*, t. 2 (*Matériaux*), Paris, Economica / INSEE, 1987, p. 315-316.

³⁵⁴ HUGOT-PIRON Nathalie, « Les ‘jeunes diplômés’ », p. 45.

³⁵⁵ « Rosier Alfred » in *Dictionnaire biographique français contemporain*, 2^e éd. (1954-1955), Paris, Agence internationale de Documentation contemporaine, 1954, p. 588.

³⁵⁶ « Annexe XVII. Dix-septième question à l’ordre du jour » in BIT, *Procès-verbaux de la 109me session du Conseil d’Administration*, Genève, juin-juillet 1949, p. 175.

d'Administration du Bureau international du Travail avait autorisé la création en mars 1947³⁵⁷. Réunie pour la première fois du 14 au 19 novembre 1949, la Commission consultative appela les États-membres de l'OIT à venir en aide aux « travailleurs intellectuels au chômage » et réclama au BIT des statistiques relatives à l'emploi dans cette catégorie de travailleurs³⁵⁸.

Nihil novi sub sole ? C'est ce qu'aimerait croire Alfred Rosier lorsqu'il tente de réveiller les cendres du Bureau international de Statistique universitaire. Durant la seconde moitié des années 1940, le secrétaire général du BUS n'épargne point ses efforts, démarchant l'IICI³⁵⁹, puis l'UNESCO³⁶⁰, puis l'AIU³⁶¹, et s'efforçant de rallier le BIT et les anciens membres de la Commission consultative du BISU³⁶². Toutefois, si Jean Willems, Philip Idenburg et Vincenzo Castrilli semblent d'attaque³⁶³, ses autres interlocuteurs font preuve de peu d'enthousiasme³⁶⁴. « La période actuelle de pénurie de personnel hautement qualifié n'est peut-être pas la plus favorable pour entreprendre une tâche telle que la vôtre », lui glisse Robert M. Woodbury, statisticien au BIT³⁶⁵.

3.2. Adieux au chômage intellectuel

La remarque de Woodbury soulève la question de savoir quand la peur du « chômage des intellectuels » cessa d'étreindre le monde, et la Belgique en particulier. Répondre à cette question n'est pas un exercice aisé, car il nécessite d'observer un vide, d'entendre un silence,

³⁵⁷ MYRDINN-EVANS Guildhaume, « Procès-verbal de la deuxième séance (Jeudi 6 mars 1947 – 10 h. 35.) » in BIT, *Procès-verbaux de la 101me session du Conseil d'Administration*, Genève, 5-8 mars 1947, p. 23-28.

³⁵⁸ « Annexe XIII. Treizième question à l'ordre du jour. Rapport de la Commission consultative des employés et des ti sur les travaux de sa première session » in BIT, *Procès-verbaux de la 101me session du Conseil d'Administration*, Genève, 5-8 mars 1947, p. 228-229.

³⁵⁹ AUNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 », LAJTI István, Paris, 19/04/1945, à ROSIER Alfred, Paris.

³⁶⁰ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », ROSIER Alfred, Paris, 24/04/1947, à KUO You Shou, Paris ; ROSIER Alfred, Paris, 14/04/1948, à SALAT Rudi, Washington D.C.

³⁶¹ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », THILL J., « Note pour Monsieur Rosier », 26/11/1952.

³⁶² ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », ROSIER Alfred, « Brouillon de lettre pour relancer le B.I.S.U. », [<09/01/1948]. ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », ROSIER Alfred, Paris, 04/11/1948, à TAIT Duncan, Genève, p. 2.

³⁶³ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », WILLEMS Jean, Bruxelles, 16/10/1945, à ROSIER Alfred, Paris ; IDENBURG Philip, La Haye, 13/02/1948, à ROSIER Alfred, Paris ; CASTRILLI Vincenzo, Sienne, 03/02/1948, à ROSIER Alfred, Paris.

³⁶⁴ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », THILL J., « Note pour Monsieur Rosier », 26/11/1952, p. 1.

³⁶⁵ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », WOODBURY Robert, Montréal, 26/04/1948, à ROSIER Alfred, Paris.

de s'assurer que les discours sur ce problème social déclinent en volume, en force et en audience. Centré sur l'Entre-deux-guerres, ce travail ne se hasarderait pas à plonger dans les profondeurs des Trente Glorieuses en quête d'une date précise. La littérature, cependant, indique que cette période a probablement connu un apaisement des craintes à l'égard de la surproduction en diplômés. Dans les différents pays d'Europe, la Reconstruction puis la croissance économique induisirent une forte demande en travailleurs à haut niveau éducatif, encore renforcée par les transformations organisationnelles et technologiques constatées ou anticipées dans les pays industrialisés. À la peur de la pléthore succéda la peur de la pénurie en techniciens, en ingénieurs, en scientifiques – en « capital humain ». En parallèle, les progrès des mouvements et idées de la gauche au sens large conduisirent à un effort accru de démocratisation de l'institution scolaire et d'ouverture aux groupes sociaux qui en étaient jusque-là tenus à l'écart (femmes, ruraux, minorités ethniques le cas échéant, etc.)³⁶⁶.

3.2.1. Nouveaux espoirs, peurs anciennes

La Belgique ne fait pas exception³⁶⁷. À la Libération, commissions et rapports fleurissent de toutes parts avec l'ambition de rendre l'enseignement belge à la fois plus rationnel et plus démocratique, par la prolongation de la scolarité obligatoire et le décroisement entre filières³⁶⁸. Parmi cette myriade de projets sans lendemain, un auteur en particulier se détache : le pédagogue socialiste Marion Coulon (1907-1985)³⁶⁹, apôtre de l'école unique, dont les travaux (*Jeunesse à la dérive*, publié en six tomes de juin 1945 à mars 1948) exerceront une grande influence sur la gauche francophone et inspireront de nombreuses réformes éducatives des Trente Glorieuses³⁷⁰. Toutefois, ces projets de démocratisation de l'école se heurtent alors

³⁶⁶ CHAPOULIE Jean-Michel, « Les nouveaux spécialistes des sciences sociales comme 'experts'... », p. 130-133. CHEN F., « Forecasting Qualified Manpower Needs » in CLARK Burton R., NEAVE Guy R. (dir.), *The Encyclopedia of Higher Education*, t. II, p. 918. DE VRIES Hans, JENSMA Goffe Theunis, *Veranderingen in het hoger onderwijs...*, p. 71. DORSMAN Leen, KNEGTMANS P. J., « Verantwoording » in EIDEM (dir.), *Universitaire vormingsidealen. De Nederlandse universiteiten sedert 1876*, Verloren, Hilversum, p. 7. RÜEGG Walter, « Themes » in IDEM, *A history of the university in Europe*, t. III, p. 19. HALSEY Albert Henry, « Admission » in *Idem*, p. 209, p. 229-231.

³⁶⁷ BECKERS Jacqueline, « Les politiques scolaires de l'égalité des chances et de l'égalité des acquis dans l'enseignement secondaire (après 1945) » in GROOTAERS Dominique (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, p. 304. BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises*, p. 359-360. VAN ZAELEN Thomas, *Expansiebeleid in het officieel middelbaar onderwijs...*, p. 38-39. WYNANTS Paul, PARET Martine, « École et clivages aux XIXe et XXe siècles », p. 65.

³⁶⁸ *Idem*, p. 42-44. MOENS Olaf, SIMON Frank, TYSENS Jeffrey, « 'De dag van de opvoeders is nu op komst' », p. 47-51. DE CEULAER Dirk, *De verlenging van de leerplicht*, p. 41-42. VAN HAECHT Anne, *L'enseignement rénové*, p. 152, p. 161.

³⁶⁹ Marion Coulon (1907-1985), instituteur, président de la Fédération de l'Enseignement normal en 1934, est nommé en 1945 conseiller pédagogique au ministère de l'Instruction publique, département où il mènera toute sa carrière. Il représenta la Belgique à l'UNESCO et au Bureau international de l'Éducation. BECKERS Jacqueline, « Les politiques scolaires de l'égalité des chances et de l'égalité des acquis dans l'enseignement secondaire (après 1945) », p. 309. DELHAYE Jean-Pierre, « Coulon Marion » in *EMW*, t. I, p. 379.

³⁷⁰ DE CEULAER Dirk, *De verlenging van de leerplicht*, p. 42. MOENS Olaf, SIMON Frank, TYSENS Jeffrey, « 'De dag van de opvoeders is nu op komst' », p. 54-55. VAN HAECHT Anne, *L'enseignement rénové*, p. 156.

au pilier catholique. Celui-ci continue de combattre la gratuité et l'expansion de l'enseignement secondaire officiel. Ses représentants prônent au contraire une sélection plus sévère dans l'enseignement général (officiel) afin de favoriser l'enseignement technique et professionnel (libre) qui répondrait mieux, selon eux, aux besoins économiques de l'heure³⁷¹.

Ce discours catholique peut à nouveau tirer argument de la redoutable surproduction en diplômés. « Après 1945 comme avant 1940, l'affirmation d'un manque d'ouvriers qualifiés est unanimement acceptée, avec l'idée d'un excès potentiel de diplômés d'enseignement général », note Jean-Michel Chapoulie pour la France³⁷². Au vu des résultats de nos coups de sonde dans les publications de la seconde moitié des années 1940, ce constat peut être étendu à la Belgique. Articles de périodiques³⁷³, travaux de recherche³⁷⁴ et guides de carrières³⁷⁵ mettent alors en garde le public contre l'encombrement des universités et le chômage des diplômés qui en résulte – s'appuyant pour ce faire sur les statistiques des rapports du BSU. Pour prendre un exemple, en 1946, le romaniste liégeois Fernand Desonay juge la carrière d'enseignant « sans espoir » :

*« Je ne me sens plus le courage d'insister. Car enfin, ces jeunes gens, ces jeunes filles qui attendent sous l'orme, – et qui se disputent, en attendant, les rogatons que constituent de précaires demi-situations baptisées 'temporaires', – ce sont mes élèves, et d'aucuns parmi les plus méritants, et je les ai enseignés (sic) avec sympathie, et je les aime bien... Nous leur avons décerné un *admittatur* patentié ; mais en vérité, ils n'étaient admis à rien d'autre qu'à la permission de découragement. »³⁷⁶*

Cet encombrement, Fernand Desonay l'impute à la « démesure »³⁷⁷ des classes populaires qui assiègeraient l'école par soif de mobilité sociale (« Mais le comptable aussi, mais le contremaître et le chef-porion et l'épicier du coin n'auront de cesse qu'ils n'aient détourné Gérard ou Francine du bureau, de l'établi, de la mine ou du comptoir »)³⁷⁸. Contre cette « démesure » se dresse, plus que jamais, l'orientation professionnelle. L'arrêté du régent du 2 mai 1949 créant les centres psycho-médico-sociaux (CPMS) parachève en Belgique le dispositif de canalisation des élèves. Dans la seconde moitié des années 1940, cette canalisation

³⁷¹ *Idem*, p. 60. VAN ZAELEN Thomas, *Expansiebeleid in het officieel middelbaar onderwijs...*, p. 58-59, p. 81. WYNANTS Paul, PARET Martine, « École et clivages aux XIXe et XXe siècles », p. 37.

³⁷² CHAPOULIE Jean-Michel, « Les nouveaux spécialistes des sciences sociales comme 'experts'... », p. 128.

³⁷³ DELBOUILLE Maurice, « À propos du chômage des universitaires », in *Le Peuple*, 19/07/1946, p. 3, col. 7-8. VERCAUTEREN Fernand, « Orientations statistiques de l'enseignement supérieur » in *Idem*, 18/08/1946, p. 5, col. 1-3. DESONAY Fernand, « Statistiques universitaires. La grande pitié des carrières libérales » in *Revue générale belge*, vol. 81, n°12, octobre 1946, p. 738-751.

³⁷⁴ SIMON Maurice, *Vers la réduction de la pléthore universitaire et la rationalisation des études supérieures*, Mémoire de licence en psychologie, Université de Liège, année académique 1948-1949.

³⁷⁵ DEMELMANS F., SALLE L., *Après les humanités, que faire ? Études des débouchés possibles. Le marché de l'emploi dans les professions libérales*, Liège, Office Libre d'Orientation Professionnelle, 1947. VAN WAEYENBERGHE Albert, *Guide des Études en Belgique*, Bruxelles, Éditions Scientifiques et Techniques, 1945. *Idem*, *Guide des Études en Belgique*, 2e éd., Bruxelles, Éditions Scientifiques et Techniques, 1948.

³⁷⁶ DESONAY Fernand, « Statistiques universitaires. La grande pitié des carrières libérales » in *Revue générale belge*, vol. 81, n°12, octobre 1946, p. 745.

³⁷⁷ *Idem*, p. 751.

³⁷⁸ *Idem*, p. 740.

consiste surtout à endiguer l'afflux vers l'enseignement général et les carrières intellectuelles, jugées encombrées³⁷⁹. Ainsi, dans l'aide-mémoire qu'il rédige en 1945 à destination des conseillers d'orientation, Albert Van Waeyenberghe, docteur en sciences pédagogiques de l'ULB et chargé de cours à l'École d'Ergologie, décourage franchement les parents peu fortunés de laisser leurs enfants s'aventurer dans les études supérieures : il ne faut en effet pas sous-estimer « l'action de l'hérédité »³⁸⁰ sur la réussite scolaire et, au surplus, même avec un diplôme en poche, rien n'est joué pour les apprentis-intellectuels³⁸¹. Là encore, les conseillers d'orientation pouvaient compter sur le BSU pour appuyer leurs mises en garde par des chiffres³⁸².

3.2.2. L'enquête de l'INSOC

En effet, la Fondation Universitaire ne baisse pas la garde en ces années d'après-guerre. Fin 1946, Jean Willems entre en relation avec Guillaume Jacquemyns³⁸³, l'ancien responsable du Bureau permanent pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel de l'Institut de Sociologie Solvay, devenu entretemps professeur ordinaire d'histoire économique et sociale à l'ULB et, surtout, directeur-administrateur de l'Institut universitaire d'Information sociale et économique (INSOC)³⁸⁴. Fondé en 1945 par des professeurs issus des quatre grandes universités belges, ce nouvel institut menait, de sa propre initiative ou sur commande, des enquêtes sur les « tendances économiques ou sociales » du pays³⁸⁵. Le 11 octobre 1946, à l'initiative de Willems, le conseil d'administration de la FU accepta de faire appel aux services de Jacquemyns pour « une étude de l'état du marché de l'emploi intellectuel »³⁸⁶. Le but de cette étude était, comme l'écrivait Jacquemyns, « essentiellement pratique » : « réorienter ceux qui se risqueraient de poursuivre des études les menant à une impasse »³⁸⁷.

³⁷⁹ SACRÉ Patrick, *Historiek van de PMS-centra*, p. 81-82, p. 88-91.

³⁸⁰ VAN WAEYENBERGHE Albert, *Guide des Études en Belgique*, Bruxelles, p. 96.

³⁸¹ « À ce moment, la situation de famille, les relations, la fortune personnelle jouent un grand rôle. Il est plus facile de reprendre la charge paternelle et une clientèle toute faite que d'aborder une profession bien défendue avec 40.000 frs de dettes vis-à-vis de la Fondation Universitaire et du Fonds des Mieux-Doués ». *Idem*, p. 41.

³⁸² AFU, *Bruxelles*, entresol, R/1/27 (« Rapport 1948 Demandes et envois »).

³⁸³ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, « Instit. Univers. d'Inform. Sociale & Economique I 6/5 », JACQUEMYNS Guillaume, Bruxelles, 16/09/1946, à WILLEMS Jean, Bruxelles ; MASURE Jean, Bruxelles, 28/09/1946, à JACQUEMYNS Guillaume, Bruxelles ; JACQUEMYNS Guillaume, Bruxelles, 05/10/1946, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 08/10/1946.

³⁸⁴ DEVLEESHOUWER Robert, « Jacquemyns, Guillaume » in *NBN*, t. VIII, 2005, p. 201.

³⁸⁵ JACQUEMYNS Guillaume, « L'information sociale et économique par la méthode des sondages » in *INSOC*, vol. 1, n°1 (janvier-mars 1946), p. 7.

³⁸⁶ AFU, *Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 11/10/1946, p. 440.

³⁸⁷ AFU, *Bruxelles*, 4^e étage, « Instit. Univers. d'Inform. Sociale & Economique I 6/5 », *INSOC*, « Un plan d'étude de la conjoncture du marché de l'emploi intellectuel », [1946], p. 1.

La méthode alors suivie par Guillaume Jacquemyns et par son assistante, Odile Bernier³⁸⁸, reste difficile à cerner, d'autant plus que les sources pour documenter ces travaux de recherche sont très rares. D'une part, les enquêteurs semblent s'être basés à la fois sur les statistiques du BSU³⁸⁹ extrapolées sur le long terme, sur d'autres statistiques elles aussi extrapolées (les effectifs du personnel enseignant, notamment³⁹⁰), sur des enquêtes menées auprès des associations professionnelles, des cercles d'anciens étudiants et des employeurs³⁹¹, enfin sur des monographies consacrées à certains barreaux et secteurs industriels³⁹². D'autre part, la demande future (calculée jusqu'au plus tard que 1960³⁹³) fut conjecturée par le calcul des besoins de renouvellement et en tenant compte des évolutions législatives récentes³⁹⁴. Le 17 octobre 1947, le conseil d'administration de la Fondation avait sous les yeux cinq rapports de l'INSOC, consacrés aux médecins, aux stomatologistes, aux ingénieurs, ainsi qu'aux diplômés des facultés de Philosophie & Lettres et de Droit. Ces rapports, que nous n'avons pas retrouvés, devaient paraître inquiétants car Guillaume Jacquemyns recommanda à Jean Willems de ne pas suspendre les seuils de réussite différenciés par discipline pour l'obtention des prêts d'études de la FU³⁹⁵. Le directeur de la Fondation convainquit donc le CA de maintenir ces garde-fous³⁹⁶.

L'enquête de Jacquemyns et Bernier sonne cependant le glas de l'expertise sur le chômage intellectuel en Belgique. D'abord parce que la Fondation Universitaire a ainsi soustrait l'étude de ce phénomène à l'INSOC³⁹⁷ : amorcé avec la naissance du Bureau permanent de l'Institut de Sociologie Solvay en 1939, son retrait de ce domaine devient patent. Ensuite parce que les résultats de cette enquête ne semblent pas à la hauteur des attentes. Chacun des cinq rapports de l'INSOC fut soumis par la FU à un duo de professeurs d'université issus de la discipline concernée. Les évaluations que nous avons exhumées des archives du recteur louvaniste Honoré Van Waeyenbergh sont mitigées : tout en les saluant, les professeurs jugent

³⁸⁸ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 8225, DEBAISIEUX Paul, « Rapport de Monsieur le Professeur Paul Debaisieux sur les diplômes de la Faculté de Médecine », [s.d.] ; STORME J., « Rapport de M. le Professeur Storme sur les diplômes de la Faculté de Droit », [s.d.], p. 1.

³⁸⁹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 11/10/1946, p. 440.

³⁹⁰ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 8225, DE MEYER A., « Rapport de Monsieur le Professeur A. De Meyer sur les diplômes de la Faculté de Philosophie et Lettres », Louvain, 27/11/1947.

³⁹¹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 11/10/1946, p. 440. *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 8225, STORME J., « Rapport de M. le Professeur Storme sur les diplômes de la Faculté de Droit », [s.d.], p. 1.

³⁹² *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, « Instit. Univers. d'Inform. Sociale & Economique I 6/5 », INSOC, « Un plan d'étude de la conjoncture du marché de l'emploi intellectuel », [1946], p. 2.

³⁹³ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 8225, PAUWEN L., « Rapport de M. le Professeur J. Pauwen sur les diplômés de la Faculté des Sciences appliquées. Le marché de l'emploi intellectuel. Les Ingénieurs », 29/01/1948, p. 1.

³⁹⁴ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, « Instit. Univers. d'Inform. Sociale & Economique I 6/5 », INSOC, « Un plan d'étude de la conjoncture du marché de l'emploi intellectuel », [1946], p. 2.

³⁹⁵ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 8225, DE MEYER A., « Rapport de Monsieur le Professeur A. De Meyer sur les diplômes de la Faculté de Philosophie et Lettres », Louvain, 27/11/1947.

³⁹⁶ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 06/06/1947, p. 480.

³⁹⁷ Elle lui transfère désormais les questions qui lui sont posées sur le marché de l'emploi intellectuel. *AFU, Bruxelles*, entresol, R/1/26, MASURE Jean, Bruxelles, 30/04/1948, à HUELLE A., Irchonwelz.

les rapports très spéculatifs, construits sur un matériel statistique fragile, téméraires dans leurs prévisions à long terme³⁹⁸. Ces retours partagés auraient-ils refroidi l'enthousiasme de Jean Willems ? Le 5 décembre 1948, le conseil d'administration de la Fondation demande à Guillaume Jacquemyns de surseoir à la publication des cinq rapports ; ils ne verront jamais le jour. Le directeur-administrateur de l'INSOC espérait que ces enquêtes sur le marché de l'emploi intellectuel deviennent permanentes, mais il n'en sera plus jamais question par la suite au sein des organes directeurs de la Rue d'Egmont³⁹⁹. En janvier 1951, à la demande du ministère de l'Instruction publique, FU et FNRS décidèrent de créer « à titre d'essai » un « Office d'Information pour le Marché de l'Emploi Intellectuel »⁴⁰⁰, chargé notamment du placement ; mais en avril 1952, Willems en constate déjà l'échec : l'industrie ne fait pas appel à ses services⁴⁰¹. À la fin des années 1950, la Commission nationale des Sciences⁴⁰² en est encore à réclamer la création d'un « organe d'étude bien armé pour assurer une correcte prévision des débouchés offerts aux diverses carrières de l'enseignement supérieur »⁴⁰³. Le Bureau de Statistiques universitaires de la Fondation Universitaire perdurera – il continue encore de nos jours à publier ses rapports annuels sur les effectifs estudiantins belges⁴⁰⁴ – mais, contrairement à son cousin parisien, il ne deviendra jamais l'une de ces « planning agencies » dont rêvait Walter Kotschnig.

³⁹⁸ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 8225, CHARLIER G., « Rapport de M. le Professeur G. Charlier sur les diplômés de la Faculté de Philosophie et Lettres », [s.d.] ; PAUWEN L., « Rapport de M. le Professeur J. Pauwen sur les diplômés de la Faculté des Sciences appliquées. Le marché de l'emploi intellectuel. Les Ingénieurs », 29/01/1948, p. 1-2 ; BOUCKAERT J. J., « Rapport de M. le Professeur J. J. Bouckaert sur les diplômés de la Faculté de Médecine. Le marché de l'emploi intellectuel. Les Médecins – Les Dentistes », [s.d.] ; DEBAISIEUX Paul, « Rapport de Monsieur le Professeur Paul Debaisieux sur les diplômés de la Faculté de Médecine », [s.d.].

³⁹⁹ *AFU, Bruxelles*, 4^e étage, « Instit. Univers. d'Inform. Sociale & Economique I 6/5 », JACQUEMYS Guillaume, Bruxelles, 05/10/1946, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 08/10/1946, p. 2 ; JACQUEMYS Guillaume, Bruxelles, 07/11/1947, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 08/11/1947 ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 17/12/1947, à JACQUEMYS Guillaume, Bruxelles.

⁴⁰⁰ *FU, Rapport annuel*, vol. 32 (1951-1952), p. 75.

⁴⁰¹ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, boîte 7.2.1.5., « 04/04/1952 », p. 12.

⁴⁰² La Commission nationale des Sciences réunit, de janvier 1957 à mai 1959, des représentants des fondations scientifiques, des académies, des institutions d'enseignement supérieur et des ministères pour faire le point sur l'état du haut enseignement et de la recherche en Belgique. Ses travaux conduisirent à large refinancement public de ces secteurs et annonçaient l'essor de la « politique scientifique » en Belgique dans les années 1960. PIROT Pascal, « La 'Commission nationale des sciences' et l'émergence d'un concept de politique scientifique en Belgique » in JULLIEN Vincent, MALPANGATTO Michela, NICOLAÏDIS Efthymios, *L'homme au risque de l'infini. Mélanges d'histoire et de philosophie des sciences offerts à Michel Blay*, Bruxelles, Brepols, 2013, p. 383-405.

⁴⁰³ « Rapport sur le régime des allocations d'études dans l'enseignement supérieur » in *Rapports de la Commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique et aux territoires d'outre-mer les progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales*, Bruxelles, [s.n.], 1959, p. 81.

⁴⁰⁴ *Fondation Universitaire, Site de la Fondation Universitaire*, [En ligne], <https://www.fondationuniversitaire.be/fr/content/statistiques> (Page consultée le 14/03/2024).

3.2.3. L'introuvable examen d'entrée

Dans ce contexte de retour de l'inquiétude à l'égard du chômage intellectuel, l'examen d'entrée à l'université ne tarde pas à refaire surface. Dès l'automne 1944, le professeur Georges Smets consulte ses collègues bruxellois et louvanistes et soumet un premier projet, dans le but de parer « aux dangers de l'encombrement excessif qui ne peut manquer de se produire à la fin de la guerre »⁴⁰⁵ et aux charges qu'un tel encombrement imposerait aux universités libres⁴⁰⁶. L'Université de Bruxelles prend même l'initiative de soumettre les futurs étudiants de ses facultés des Sciences (à partir de l'année académique 1944-1945) et de Philosophie & Lettres (à partir de l'année académique 1946-1947) à une épreuve de connaissances⁴⁰⁷. En 1946, au Congrès de la « Rénovation de l'Éducation nationale » organisé par le Cercle de Pédagogie de l'ULB⁴⁰⁸, le biologiste bruxellois Paul Brien vante les mérites de cet examen d'entrée⁴⁰⁹. Notons que le professeur Brien milite à cette époque au Parti communiste de Belgique⁴¹⁰. Marion Coulon lui aussi est partisan de cet examen, qu'il verrait volontiers organisé sur le modèle de l'épreuve de maturité de la Fondation Universitaire⁴¹¹. Aux yeux du socialiste, cette mesure débarrassera l'université des mauvais élèves de bonne famille⁴¹² et évitera à l'étudiant « dépourvu d'aptitudes appropriées » de se ruiner pour rien⁴¹³. En vérité, pareille mesure est selon lui dans le prolongement logique de l'école unique qui, loin de conduire à « l'inflation des intellectuels désœuvrés », devra mener une sélection d'autant plus impitoyable qu'elle sera désormais juste⁴¹⁴.

Si l'idée d'un examen d'entrée à l'université trouve donc des sympathies à gauche, les catholiques, pour leur part, ne veulent toujours pas en entendre parler. La Fédération de

⁴⁰⁵ AKU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10278-19291A, 10285, SMETS Georges, « Note sur un projet d'épreuve éliminatoire à l'entrée de l'université », [<11/11/1944], p. 1.

⁴⁰⁶ AKU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10278-19291A, 10285, DE VINCK F., Louvain, 11/11/1944, à VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain.

⁴⁰⁷ COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. IV, Mons, Silène, 1947, p. 191. VAN WAEYENBERGHE Albert, *Guide des Études en Belgique*, 2e éd., p. 65. AULiège, Liège, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'aptitude », FREDERICQ Henri, Liège, 26/11/1947, à Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, Liège, p. 1. AULiège, Liège, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'entrée pour toutes les sections. Suppression du grec pour certaines sections de la Faculté des Sciences », VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain, 22/04/1947, à Ministère de l'Instruction publique, Bruxelles, p. 2-3.

⁴⁰⁸ MOENS Olaf, SIMON Frank, TYSSENS Jeffrey, « 'De dag van de opvoeders is nu op komst' », p. 40-41.

⁴⁰⁹ BRIEN Paul, « L'expérience d'un examen éliminatoire à l'entrée de la Faculté des Sciences de l'Université de Bruxelles et l'Enseignement moyen » in *Vers la Rénovation de l'Éducation nationale. Recueil des Exposés faits au cours du Congrès de l'Éducation, Bruxelles, Décembre 1946*, Bruxelles, Revue des Sciences Pédagogiques, 1946, p. 149-153.

⁴¹⁰ PUISSANT Jean, « Brien, Paul, Louis, Philippe » in *Le Maitron*, [En ligne], <https://maitron.fr/spip.php?article139434> (Page consultée le 14/03/2024).

⁴¹¹ COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. IV, Mons, Silène, 1947, p. 189.

⁴¹² *Idem*, p. 187, p. 189.

⁴¹³ *Idem*, p. 189.

⁴¹⁴ *Idem*, p. 191.

l'Enseignement moyen libre⁴¹⁵, le primat de Belgique⁴¹⁶ et l'Université catholique de Louvain font de la résistance, arguant qu'une telle mesure porterait atteinte à la liberté d'enseignement garantie par la Constitution, qu'elle transformera les humanités en vulgaire bachot, que le piètre niveau des étudiants n'est dû qu'au laxisme de l'enseignement officiel, etc.⁴¹⁷ L'enquête d'opinion que mène l'INSOC en 1946 parmi les professeurs d'université est révélatrice de ce clivage. Sur les 242 professeurs d'université interviewés, 75% se prononcent en faveur d'un examen d'entrée⁴¹⁸ ; cependant, l'UCL a refusé de participer. Le recteur magnifique, Honoré Van Waeyenbergh, a simplement fourni une réponse négative argumentée au nom de l'ensemble du corps professoral louvaniste⁴¹⁹.

Pour controversée qu'elle soit, la mesure est sur la table du gouvernement aux lendemains de la Libération : on en discute à la Commission permanente de Réforme de l'Enseignement supérieur⁴²⁰ et au Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement supérieur⁴²¹ ; le ministère de l'Instruction publique consulte les universités et réunit les quatre recteurs pour entendre leurs avis⁴²². Pourtant, ces discussions n'aboutiront pas davantage que celles qui avaient eu lieu en 1922, en 1924, en 1935 ou en 1939. L'opposition acharnée des catholiques n'est pas la seule explication possible à ce nouvel échec de l'examen d'entrée⁴²³. Révélés par l'enquête d'opinion de l'INSOC, les désaccords entre ses partisans mêmes sur la forme à lui donner ont pu eux aussi jouer un rôle⁴²⁴. Un autre élément, et non des moindres, doit être pris en compte : les résultats des épreuves organisées par l'ULB à l'entrée de ses

⁴¹⁵ DEPAEPE Marc, « De toelatingsvoorwaarden tot de Universiteit in België », p. 143.

⁴¹⁶ *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 9275A-9284B, 9279, RAEYMAEKERS, Malines, 12/03/1947, à VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain ; VAN WAEYENBERGH Honoré, 02/07/1947, Louvain, à VAN EYNDE Mgr, Malines. *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 9275A-9284B, 9281, VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain, 04/02/1949, à VAN EYNDE Mgr.

⁴¹⁷ COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. IV, Mons, Silène, 1947, p. 187-189. *AULiège, Liège*, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'entrée pour toutes les sections. Suppression du grec pour certaines sections de la Faculté des Sciences », VAN WAEYENBERGH Honoré, Louvain, 22/04/1947, à Ministère de l'Instruction publique, Bruxelles. *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 9275A-9284B, 9279 (« Ministerie van Openbaar Onderwijs Verbeteringsraad 1946-1947 »).

⁴¹⁸ JACQUEMYS Guillaume, *Faut-il instaurer un examen d'entrée à l'Université ? Enquête faite parmi les professeurs d'université*, Bruxelles, INSOC, 1946, p. 11-14.

⁴¹⁹ *Idem*, p. 8. Les 242 professeurs interrogés provenaient des universités de Liège, Gand et Bruxelles ; les autres institutions d'enseignement supérieur ne furent pas consultées. *Idem*, p. 7-8.

⁴²⁰ COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. IV, Mons, Silène, 1947, p. 192.

⁴²¹ *AULiège, Liège*, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'aptitude », FREDERICQ Henri, Liège, 26/11/1947, à Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, Liège.

⁴²² *AULiège, Liège*, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'entrée pour toutes les sections. Suppression du grec pour certaines sections de la Faculté des Sciences », VAN DE VEEGAETE G., Bruxelles, 27/02/1947, à Université de Liège, Liège ; VAN DE VEEGAETE G., Bruxelles, 04/06/1947, à BRAAS Adolphe, Liège. *AKU Leuven, Louvain*, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 9275A-9284B, 9279, LEGRAND, Bruxelles, [s.d.], à WAEYENBERGH Honoré, Louvain ; VAN DE VEEGAETE G., Bruxelles, 28/02/1947, à WAEYENBERGH Honoré, Louvain.

⁴²³ Un « examen de maturité » sera finalement instauré par la loi du 2 juillet 1964 pour contrebalancer l'ouverture de l'université aux élèves des sections scientifiques de l'enseignement technique. Cet examen comportait une dissertation écrite et un examen oral de connaissances. DEPAEPE Marc, « De toelatingsvoorwaarden tot de Universiteit in België », p. 145-148.

⁴²⁴ Notons au passage qu'en 1946, 17,7% des professeurs d'université interrogés étaient encore favorables à un *numerus clausus*. JACQUEMYS Guillaume, *Faut-il instaurer un examen d'entrée à l'Université ?*, p. 11-15.

facultés de Philosophie & Lettres et des Sciences paraissent peu concluants. Le taux de réussite en première candidature des élèves ayant passé avec succès l'examen d'entrée s'est en effet révélé plus bas que celui des élèves des autres facultés. Par conséquent, dès l'année académique 1947-1948, l'Université de Bruxelles renonça à cette mesure de barrage⁴²⁵.

Le contexte économique et politique jouait lui aussi en défaveur de ces politiques restrictives. L'article de la *Revue générale* dans lequel Fernand Desonay dénonce en 1946 la pléthore et la « grande pitié des carrières libérales » trahit déjà une profonde évolution par rapport à ses textes des années 1930. Face au chômage des diplômés en Philosophie & Lettres, l'auteur se tourne en premier lieu vers le dédoublement des classes – « Et qu'on ne crie pas au gonflement des dépenses budgétaires : il y a des économies sordides, il y a des 'sordidités' criminelles »⁴²⁶. De même, il note que, pour les ingénieurs, « la demande est très forte » du fait de la Reconstruction⁴²⁷ ; pour les scientifiques, de nombreuses places se créeront dans les usines « si le Gouvernement belge a l'audace de poursuivre une politique de rééquipement industriel qui compte sur les recherches et secours du laboratoire »⁴²⁸. Le 9 novembre 1948, à la tribune de la Société belge d'Études et d'Expansion⁴²⁹, Honoré Van Waeyenbergh relativise le danger du « chômage intellectuel » et de la « surpopulation » dont on aurait tant parlé en 1945 et 1946. « Il n'y a pas de carrières libérales encombrées, si ce n'est dans l'enseignement moyen », affirme-t-il ; or le nombre d'inscriptions en Philosophie & Lettres est trois fois plus bas qu'en 1938⁴³⁰. « Par contre, il sort trois fois plus d'ingénieurs civils, et cependant la demande reste plus forte que l'offre », remarque le recteur magnifique⁴³¹. Pour étayer son propos, il compare la proportion d'étudiants par habitant en Belgique (0,225 %) avec celle des États-Unis (1,04 %) : preuve, s'il en faut, que l'avenir appartient aux pays qui ouvrent les portes de leurs universités⁴³².

⁴²⁵ VAN WAEYENBERGHE Albert, *Guide des Études en Belgique*, 2e éd., p. 65. VAN WAEYENBERGHE Albert, *La sélection des étudiants à l'Université (1931 et 1947). Communication faite, le 17 décembre 1947, au Club de l'Agrégation de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, Revue des Sciences pédagogiques, 1948, p. 16-26.

⁴²⁶ DESONAY Fernand, « Statistiques universitaires. La grande pitié des carrières libérales » in *Revue générale belge*, vol. 81, n°12, octobre 1946, p. 746.

⁴²⁷ *Idem*, p. 747.

⁴²⁸ *Idem*, p. 747. On songe à l'Institut pour l'Encouragement des Recherches scientifiques dans l'Industrie et l'Agriculture (IRSIA), créé par le gouvernement belge en décembre 1944. BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises*, p. 283-288.

⁴²⁹ La Société belge d'Études et d'Expansion est un *think tank* créé à Liège en 1913. Ses études et démarches visaient à promouvoir la position économique de la Belgique dans le monde (investissements extérieurs, débouchés commerciaux, colonialisme...). Les membres de cette société étaient principalement issus des milieux patronaux et universitaires liégeois. MAYNÉ Marc, « Les lieux de rencontre des milieux économiques, politiques et universitaires », p. 120-123.

⁴³⁰ VAN WAEYENBERGH Honoré, *L'Avenir intellectuel du Pays*, Liège, Société Belge d'Études & d'Expansion, 1948, p. 8.

⁴³¹ *Idem*, p. 8.

⁴³² *Idem*, p. 9.

Enfin, dernier facteur expliquant l'échec de l'examen d'entrée : l'arrivée au ministère de l'Instruction publique du socialiste Camille Huysmans⁴³³, sous les gouvernements Spaak III et IV (mars 1947 – août 1949). Comme les catholiques, Huysmans était opposé à cette épreuve, se prononçant plutôt en faveur d'une sélection en première candidature⁴³⁴ ; mais la concordance de leurs positions s'arrêtait là. En effet, la politique d'expansion de l'enseignement secondaire officiel que mena le socialiste suscita la colère des mandataires du Parti social-chrétien⁴³⁵. Si l'on en croit les chiffres de Thomas Van Zaelen, entre 1945 et 1950, 37 nouvelles écoles secondaires officielles furent fondées (à comparer aux 72 écoles ouvertes entre 1920 et 1940)⁴³⁶, principalement sous le ministère de Huysmans⁴³⁷. Avec la création du « Fonds Vanderpoorten » (1947), l'enseignement public recevait les moyens financiers qui lui avaient fait défaut dans les années d'avant-guerre⁴³⁸. Couplée à l'amélioration des budgets des ménages et aux progrès de l'enseignement féminin, cette politique d'expansion se traduisit dès cette époque par une forte augmentation du nombre d'élèves dans le second degré⁴³⁹.

3.2.4. La fin des prêts d'études de la Fondation Universitaire

L'enseignement supérieur n'avait pas été oublié. Dès le 19 mars 1946, le secrétaire de la Fondation Universitaire, Jean Masure, prit part à des discussions au ministère de l'Instruction publique en vue de « poursuivre une large politique sociale en matière d'enseignement et d'œuvres scolaires »⁴⁴⁰. Cette politique avait été initiée par le ministre libéral Auguste Buisseret⁴⁴¹ (février 1945 – mars 1946), avec pour ambition de satisfaire aux « conceptions d'une démocratie moderne »⁴⁴². Reprise par son successeur, le socialiste Herman Vos (mars

⁴³³ Camille Huysmans (1871-1968) fut député socialiste de 1910 à 1965 et bourgmestre d'Anvers de 1933 à 1946. Il avait été ministre de l'Instruction publique de 1925 à 1927, fonctions dans lesquelles il avait pris des mesures allant dans le sens de l'école unique (alignement des écoles primaires sur les sections préparatoires des écoles moyennes, alignement du quatrième degré sur les deux premières années de l'école moyenne, multiplication des exonérations et réductions de minerval dans l'enseignement moyen officiel, etc.). Il fut Premier ministre d'octobre 1946 à mars 1947. VAN VELTHOVEN Harry, « Huysmans, Kamiel » in *EVBO*, [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl/huysmans-camille> (Page consultée le 28/04/2024). TYSSENS Jeffrey, « L'enseignement moyen jusqu'au Pacte scolaire : structuration, expansion, conflits », p. 235-238.

⁴³⁴ *APS*, session 1946/1947, 23/07/1947, p. 1452. *DPS*, session 1946-1947, doc. n°288, MATAGNE Léon, rapporteur, « Rapport de la Commission de l'Instruction publique, chargée d'examiner le projet de loi contenant le Budget du Ministère de l'Instruction Publique pour l'exercice 1947 », 02/07/1947 (consulté en ligne sur le site lachambre.be), p. 65.

⁴³⁵ HUNIN Jan, *Het enfant terrible Camille Huysmans*, p. 446-448. VAN ZAELEN Thomas, *Expansiebeleid in het officieel middelbaar onderwijs...*, p. 21, 92-88, p. 100.

⁴³⁶ *Idem*, p. 88-89.

⁴³⁷ *Idem*, p. 82-83.

⁴³⁸ *Idem*, p. 59-64.

⁴³⁹ *Idem*, p. 38-39. WYNANTS Paul, PARET Martine, « École et clivages aux XIXe et XXe siècles », p. 37.

⁴⁴⁰ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 08/04/1946, p. 418.

⁴⁴¹ Auguste Buisseret (1888-1965) fut sénateur libéral de 1939 à 1961. Il occupa successivement les portefeuilles de l'Instruction publique (février 1945 – mars 1946), de l'Intérieur (mars 1946 à mars 1947), des Travaux publics (août 1949 – juin 1950) et des Colonies (avril 1954 – juin 1958). DELFORGE Paul, « Buisseret, Auguste » in *EMW*, t. I, p. 206-208.

⁴⁴² BUISSET Auguste, « Discours de M. Buisseret, Ministre de l'Intérieur, représentant le Gouvernement » in *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, vol. 16, n°1-2 (août-septembre 1946), p. 19.

1946 – mars 1947), elle se concrétisa en un avant-projet de loi consistant à compléter les prêts d'études de la FU (désormais limités à 5000 FB) par des bourses de l'État, d'un montant qui pourrait atteindre 20 000 francs⁴⁴³. De telles bourses de l'État existaient déjà auparavant, mais leur nombre était plafonné à 200⁴⁴⁴ et elles avaient été transformées en prêts en 1921⁴⁴⁵. La sélection des bénéficiaires des aides de la FU et de l'État serait assurée par une « Commission mixte des Bourses et Prêts d'études », composée des quatre recteurs, du directeur de la Fondation, d'un représentant de l'Administration de l'Enseignement supérieur et d'un représentant de l'Administration de l'Enseignement technique⁴⁴⁶.

Cette nouvelle politique ne fait pas l'unanimité à la Rue d'Egmont, donnant lieu à de « longs échanges de vue » au sein du conseil d'administration de la FU et à plusieurs entretiens entre Jean Willems et de hauts fonctionnaires du ministère⁴⁴⁷. Le passage d'un système de prêts à un système de bourses (que Vos justifie par le repoussoir que constitue « la perspective d'une dette de plusieurs dizaines de milliers de francs »⁴⁴⁸) ne conduira-t-il pas les lauréats à négliger leur « devoir vis-à-vis de la collectivité » une fois que leurs études leur auront « acquis une certaine aisance comme fruit de leur travail »⁴⁴⁹ ? Et qu'en sera-t-il de l'indépendance de la Fondation une fois que le pouvoir politique se sera immiscé dans l'octroi de ses prêts d'études⁴⁵⁰ ? L'inquiétude est peut-être d'autant plus grande que le « système franquiste » semble alors montrer ses limites. Le FNRS et la FU sont sortis ruinés de la Seconde Guerre mondiale, et ont dû faire appel à l'État pour se refinancer⁴⁵¹. Au FNRS, ce refinancement a permis à l'Administration de l'Enseignement supérieur d'obtenir un siège au conseil d'administration⁴⁵². Pour ce qui est de la Fondation Universitaire, Auguste Buisseret lui a octroyé dès l'été 1945 100 000 FB⁴⁵³, afin de lui permettre de poursuivre « son œuvre de création de l'égalité de point de départ au seuil des études supérieures »⁴⁵⁴.

⁴⁴³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 08/04/1946, p. 418-420.

⁴⁴⁴ DPS, session extraordinaire 1946, doc. n°148, Vos Herman, « Projet de loi modifiant le régime des bourses d'études à accorder aux élèves qui fréquentent les cours des établissements d'enseignement supérieur » (consulté en ligne sur le site senate.be), 09/11/1946, p. 1. Dans le nouveau projet, le nombre et le montant des bourses étaient conditionnés au budget du département de l'Instruction publique. Pour donner un ordre de grandeur, lors de la première année d'octroi de ces bourses, le ministère leur avait dévolu un budget de 7,5 millions de FB. MARTENS, « Enseignement moyen. – Bourses d'études, aux Membres de l'Inspection, aux chefs des Établissements d'Enseignement moyen du degré du degré supérieur (sic) », Bruxelles, 11/07/1947 in *BMIP*, vol. 40 (1946), n°2, p. I. 80.

⁴⁴⁵ DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire...*, p. 16.

⁴⁴⁶ MASURE Jean, « Introduction : Bourses et prêts d'études » in FU, *Rapport annuel*, vol. 26 (1946-1947), p. 6.

⁴⁴⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 10/01/1947, p. 455. AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Bureau, vol. 4, 07/02/1947, p. 328.

⁴⁴⁸ DPS, session extraordinaire 1946, doc. n°148, Vos Herman, « Projet de loi modifiant le régime des bourses d'études à accorder aux élèves qui fréquentent les cours des établissements d'enseignement supérieur » (consulté en ligne sur le site senate.be), 09/11/1946, p. 2.

⁴⁴⁹ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 10/01/1947, p. 455.

⁴⁵⁰ *Idem*, p. 455.

⁴⁵¹ DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire...*, p. 69.

⁴⁵² HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher*, p. 112-114.

⁴⁵³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 30/07/1945, p. 378.

⁴⁵⁴ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 3, 19/10/1945, p. 384.

Pourtant, comme nous l'avons vu, ce refinancement n'a pas conduit la Fondation à abolir la pondération par faculté des seuils d'octroi de ses prêts d'études. Mieux encore : l'État lui-même semble sur le point d'adopter ces critères. Dans l'exposé des motifs du projet de loi qu'il dépose au bureau du Sénat le 9 novembre 1946, Herman Vos annonce que les décisions de la Commission mixte des Bourses et Prêts d'études « s'inspireront surtout des statistiques universitaires et des débouchés existants dans les diverses professions »⁴⁵⁵. Le ministre s'en explique à la Chambre des représentants, le 27 novembre 1946 :

« *Wij zullen beproeven eenigszins, wat ik zou noemen 'het aanbod van gediplomeerden' te regelen, met andere woorden die studies te bevorderen waarvoor wij weten dat er een uitweg is, en integendeel te remmen daar waar overproductie is en waar degenen die als licenciaten of doctors uit de universiteit komen, wellicht acht of tien jaar zullen moeten wachten om een werkkring te hebben waartoe ze voorbereid werden.* »⁴⁵⁶

Chambre et Sénat approuvèrent la position du ministre Vos⁴⁵⁷. Non seulement les seuils de réussite disciplinaires des prêts de la Fondation Universitaire ne sont pas supprimés, mais ils semblent sur le point de s'étendre à toute la politique de démocratisation de l'enseignement supérieur du gouvernement belge. *L'educational and occupational planning* est en marche. Cependant, ni la loi promulguée le 14 août 1947⁴⁵⁸ ni l'arrêté du régent du 20 novembre 1947⁴⁵⁹ ne font mention de pareilles dispositions.

En réalité, et contre toute attente, la politique de démocratisation de l'enseignement supérieur poursuivie par les pouvoirs publics conduira à la fin des seuils de réussite disciplinaires de la Fondation Universitaire. Le 1^{er} octobre 1948, son conseil d'administration apprend que la Commission mixte des Bourses et Prêts d'études a adopté ces seuils, mais que le jury des examens, « dans sa grande majorité »⁴⁶⁰, a pris la décision d'accorder un prêt aux soixante candidats ayant atteint une moyenne de 70%, toutes facultés confondues. En effet, à s'en tenir strictement aux règles de la Fondation, le nombre de lauréats ne dépasserait pas trente-

⁴⁵⁵ *DPS*, session extraordinaire 1946, doc. n°148, VOS Herman, « Projet de loi modifiant le régime des bourses d'études à accorder aux élèves qui fréquentent les cours des établissements d'enseignement supérieur » (consulté en ligne sur le site senate.be), 09/11/1946, p. 2.

⁴⁵⁶ *APC*, session 1946/1947, 27/11/1946, p. 14.

⁴⁵⁷ *DPS*, session 1946-1947, doc. n°157, LIBOIS Paul, « Rapport de la Commission de l'Instruction Publique chargée d'examiner le projet de loi modifiant le régime des bourses d'études à accorder aux élèves qui fréquentent les cours des établissements d'enseignement supérieur » (consulté en ligne sur le site senate.be), 21/05/1947 p. 2. *DPC*, session 1946-1947, doc. n°480, DE CLERCQ A., « Projet de loi modifiant le régime des bourses d'études à accorder aux élèves qui fréquentent les cours des établissements d'enseignement supérieur. Rapport fait au nom de la Commission de l'Instruction publique » (consulté en ligne sur le site lachambre.be), 16/07/1947, p. 1-2.

³⁹⁷⁴ « Loi. Enseignement supérieur et sciences. – Loi modifiant le régime des bourses d'études à accorder aux élèves qui fréquentent les cours des établissements d'enseignement supérieur (*Moniteur* du 19 septembre 1947), 14/08/1947, in *BMIP*, vol. 41 (1947), n°3, p. I. 222-223.

⁴⁵⁹ « 20 novembre 1947 – Arrêté du régent réglant les conditions d'octroi de bourses d'études aux élèves qui fréquentent les cours des établissements supérieur (*Monit.*, 12-13 janvier 1948.) » in *Pasinomie*, Bruxelles, 7^e série, vol. 8 (1948), t. II, p. 930.

⁴⁶⁰ *AFU, Bruxelles*, 1^{er} étage, CA, vol. 4, 01/10/1948, p. 39.

sept individus. Le CA de la FU se rallia à la décision du jury des examens⁴⁶¹. L'étrange manège se reproduit l'année suivante : le 13 mai 1949, sur proposition de Jean Willems, le conseil d'administration, « conscient de ce qu'il s'impose de ne pas encourager la poursuite d'études conduisant à des professions particulièrement encombrées », renouvelle ses critères spéciaux⁴⁶² mais, le 7 octobre, il s'incline à nouveau devant la décision du jury des examens⁴⁶³. Il ne sera plus question de ces critères par la suite, et ils disparaissent du rapport annuel de la Fondation à partir du volume 1948-1949. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi cette date, 1948, comme *terminus ante quem* de nos recherches.

Les procès-verbaux de ces séances du conseil d'administration de la Fondation Universitaire restent muets sur les motifs qui ont poussé ses membres à faire taire leurs inquiétudes à l'égard des « conditions du marché de l'emploi intellectuel en Belgique »⁴⁶⁴. On peut supposer que l'embellie économique et l'augmentation des investissements publics ont participé à ce revirement. En outre, les crédits sans cesse croissants que le ministère de l'Instruction publique investit dans ces bourses d'étude lient la Fondation aux décisions de ce dernier : elle doit vider le budget octroyé, même si elle estime que les bénéficiaires n'en sont pas dignes⁴⁶⁵. Ainsi, en octobre 1950, la moyenne requise est abaissée à 65%⁴⁶⁶ ; en octobre 1951, le seuil de réussite aux examens écrits et oraux est réduit à respectivement 50% et 65%⁴⁶⁷. Le 26 septembre 1952, constatant que sur 500 candidats, seuls 53 ont obtenu la distinction, le jury abaisse à nouveau le seuil de réussite à 65%⁴⁶⁸. Le professeur Edward-John Bigwood (ULB)⁴⁶⁹ s'indigne d'un tel galvaudage ; la FU ne devrait-elle pas réserver son aide aux sujets d'élite ? La réponse que lui donne le directeur de la Fondation est révélatrice :

*« M. Jean Willems ajoute qu'il a toujours estimé que la Fondation ferait œuvre néfaste au point de vue social si elle provoquait l'entrée à l'Université de jeunes gens qui ne sont pas capables de poursuivre avec succès des études supérieures. Il souligne toutefois que la Fondation a le grand privilège de pouvoir collaborer avec l'État dans l'attribution de sommes importantes, sommes dont la plus grande part est prélevée sur le budget du Ministère de l'Instruction Publique. »*⁴⁷⁰

⁴⁶¹ *Idem*, p. 39-40.

⁴⁶² AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 4, 13/05/1949, p. 87-88.

⁴⁶³ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 4, 07/10/1949, p. 93.

⁴⁶⁴ FU, *Rapport annuel*, vol. 26 (1947-1948), p. 26.

⁴⁶⁵ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, CA, vol. 4, 07/10/1949, p. 92.

⁴⁶⁶ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, Bureau, vol. 4, 13/10/1950, p. 479.

⁴⁶⁷ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.2.1.5., « 12/10/1951 » p. 3.

⁴⁶⁸ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.2.1.5., « 26/09/1952 », p. 3.

⁴⁶⁹ Edward-John Bigwood (1891-1975), professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Bruxelles en 1930, travailla comme expert du gouvernement belge sur les questions de nutrition et de santé durant la Seconde Guerre mondiale. Il fut membre du conseil d'administration du FNRS de 1945 à 1952 et recteur de l'ULB de 1953 à 1956. BOSQUET Jean, « Bigwood, Edward-John, dit Jack » in *NBN*, t. III, 1994, p. 32-36.

⁴⁷⁰ AFU, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.2.1.5., « 26/09/1952 », p. 4.

En d'autres termes : soit la Fondation Universitaire revoit ses exigences à la baisse, soit l'État ne fera plus appel à elle pour l'évaluation des candidats aux bourses. C'est ce qui finira par se produire : par la loi du 19 mars 1954, le ministre de l'Instruction publique, le catholique Pierre Harmel, créera le Fonds national des Études pour centraliser l'aide publique aux élèves nécessiteux et « bien-doués » (et non plus « mieux-doués », nuance de taille) de l'enseignement secondaire et supérieur⁴⁷¹. La Fondation Universitaire accordera encore quelques prêts d'études jusqu'en octobre 1957, puis mettra un terme définitif à cette activité⁴⁷².

⁴⁷¹ WYNANTS Paul, PARET Martine, « École et clivages aux XIXe et XXe siècles », p. 68.

⁴⁷² La Fondation Universitaire accordera encore son aide pour l'évaluation orale des élèves ayant échoué de peu à l'épreuve écrite du Fonds national des Études. Cette épreuve écrite fut elle-même supprimée en 1957-1958. RENIER Englebert, « L'examen de maturité de la Fondation Universitaire », p. 7-8.

Conclusion intermédiaire

Dans ce chapitre, nous avons pu constater que les travaux de la Fondation Universitaire eurent bel et bien un impact sur les mesures envisagées et adoptées en Belgique pour combattre le chômage des intellectuels – et ce, dès les années 1930. Toutefois, l'action de la Fondation sur la société ne passe pas nécessairement par l'intermédiaire du pouvoir politique. Ainsi, la publication de ses statistiques et diagnostics vise à provoquer un ajustement spontané de l'offre en diplômés à la demande du marché de l'emploi. Ces statistiques et diagnostics sont portés à la connaissance des élèves de l'enseignement secondaire et de leurs parents, soit de leur propre initiative ; soit par la presse, comme nous l'avons vu dans le Chapitre VII ; soit par les écoles, auxquelles les rapports de la CESUCI et du BSU sont envoyés ; soit par le truchement des offices d'orientation professionnelle, qui se multiplient à cette époque. À elles seules, ces mises en garde influencèrent certainement les choix scolaires des familles, quoique cet impact reste difficile à évaluer.

De plus, le statut d'expert du chômage intellectuel reconnu à Jean Willems ne lui conférait pas pour autant le pouvoir de régler le problème à sa guise. Ainsi, c'est en vain qu'il s'efforce de convaincre la Rue de la Loi d'instaurer un examen d'entrée dans l'enseignement supérieur, sur le modèle de l'épreuve de maturité que son institution imposait aux candidats à ses prêts d'études. En dépit des alliés dont le directeur de la FU dispose au Conseil des ministres (Émile Francqui sous le cabinet Theunis II, Jules Duesberg sous les cabinets Pierlot II et III), les projets de loi déposés en 1935 puis en 1939 n'atteignent même pas le stade de la discussion plénière au Parlement. Le pilier catholique maintient en effet sa traditionnelle opposition à l'égard de cette mesure qui menace à ses yeux l'autonomie de l'enseignement libre et le primat des humanités anciennes. De la même manière, le « Service d'Information » instauré en 1937 au sein du BSU pour diffuser les offres et les demandes d'emploi ne fait pas long feu, et les initiatives analogues du Baron de Launoit et du Comité central industriel semblent avoir tourné court. Pour sa part, l'Office national du Placement et du Chômage (ONPC) a instauré, sur les instances du Commissaire royal Henri Fuss, un Service national de Placement pour Employés (SNPE), comprenant une section entièrement dévolue aux « universitaires ». Fuss, fidèle aux enseignements de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage, estime en effet que seul un système de placement public et centralisé permettra d'obtenir une statistique régulière et fidèle de l'évolution du nombre de chômeurs, manuels ou intellectuels. Cependant, par « amour-propre », les diplômés de l'enseignement supérieur se montrent alors réticents à

l'idée d'être traités à la même enseigne que de vulgaires « travailleurs intellectuels inférieurs », préférant encore l'intimité des bureaux de placement de leurs associations d'anciens élèves.

En revanche, on peut noter que la seconde moitié des années 1930 est marquée par l'institutionnalisation de l'orientation scolaire et professionnelle et par la diminution progressive des aides financières accordées par les pouvoirs publics aux élèves de l'enseignement secondaire. Les partisans de ces mesures font volontiers référence aux rapports de la CESUCI et du BSU pour objectiver leur propos. Toutefois, la peur du chômage des intellectuels s'entremêle ici avec des motifs budgétaires (faire des économies), pédagogiques (diminuer l'échec scolaire) et politiques (favoriser l'enseignement libre) : professeurs d'université, gardiens de l'équilibre du budget et représentants du pilier catholique savent utiliser stratégiquement cette peur pour nourrir leur argumentaire. On remarque aussi que les politiques adoptées par la Belgique des années 1930 visent principalement à freiner la *standvlucht* des enfants de travailleurs manuels vers le travail intellectuel au sens large, fût-ce en relevant les murs d'argent dans l'enseignement secondaire. « J'estime que pareilles mesures ne tendent pas à l'élimination des moins aptes, mais bien à l'élimination des moins fortunés ; et à cet égard, je les désapprouve personnellement a priori », avait pourtant déclaré Jean Willems lors de la Conférence de Paris, en décembre 1936. Force est de constater que là encore, son influence avait des limites. À moins que son opinion sur le sujet n'ait changé entretemps ?

La question mérite d'être posée, vu son attitude durant les premières années de l'Occupation allemande de la Belgique. Sans que l'on puisse se prononcer avec certitude – comme avant-guerre, Jean Willems fait écrire plutôt qu'il n'écrit –, il semble que le directeur de la FU se range à présent parmi les détracteurs de la démocratisation de l'enseignement, voire de la démocratie tout court. Il participe en effet aux travaux du Centre Lippens, commission d'étude réunie par le roi Léopold III durant l'été 1940 afin d'élaborer « een Belgische Nieuwe Orde in een nazistisch Europa »⁴⁷³ ; et il encourage Pierre Wigny qui, dans le cadre de ce Comité, rédige une série de rapports esquissant une réforme de l'enseignement ouvertement inégalitaire, à rebours de l'école unique. Pour Willems comme pour ses alliés politiques, il est plus impératif que jamais d'endiguer l'afflux vers l'enseignement supérieur et d'inhiber les velléités de mobilité sociale par l'école. La pléthore (ou la réputation du BSU) semble désormais telle que la Fondation ose même se passer de statistiques.

⁴⁷³ LUYTEN Dirk, « Het centrum Lippens », p. 875-912.

Dans le même temps, la peur de l'encombrement et les réalités nouvelles de la guerre amènent les experts belges du chômage des intellectuels à envisager les solutions les plus autoritaires et les plus technocratiques. Henri Fuss, sans renier ses prises de position précédentes (école unique, priorité à la relance de l'économie, primat des besoins de la collectivité sur les privilèges des diplômés...), se range à présent parmi les détracteurs du surpeuplement des universités et ambitionne une planification complète de la formation de la main-d'œuvre éduquée par l'État – au moyen de *numerus clausus*. Jean Willems, pour sa part, s'oppose toujours à cette formule qui liquide la liberté et le mérite individuels (et que les nationalistes flamands ont semble-t-il cherché à imposer, en vain, durant l'Occupation). Le directeur de la Fondation Universitaire concrétise néanmoins ces ambitions planificatrices à son niveau. En février 1942, sur proposition de Willems, le conseil d'administration de la FU prend la décision d'ajuster les critères d'octroi de ses prêts d'études aux pronostics du Bureau de Statistiques universitaires. Désormais, les jeunes gens qui oseront se risquer dans des études jugées saturées, comme celles de Philosophie & Lettres, devront obtenir une cote plus élevée aux examens universitaires ou à l'examen de maturité de la Fondation. Plus que jamais, l'expert entend contrôler les flux scolaires.

Doit-on y voir une mesure inspirée par les circonstances extrêmes de la guerre ? Rien n'est moins sûr, car à la Libération, le spectre du chômage des intellectuels hante toujours la Belgique. Comme dans les années 1930, les statistiques du BSU sont prises à témoin de la gravité de la situation, et les familles des classes populaires prises à partie lorsqu'elles ont la « démesure » d'envoyer leurs enfants dans l'enseignement général. Non seulement la Fondation Universitaire maintient les seuils de réussite disciplinaires pour l'octroi de ses prêts d'études ; mais, fin 1946, ces seuils semblent sur le point d'être étendus aux nouvelles bourses de l'État.

Cependant, derrière cette apparente continuité, les graines des Trente Glorieuses sont déjà plantées : le retour de la croissance économique, l'essor des dépenses publiques, la pression politique en faveur de la démocratisation scolaire, le modèle américain de (relative) ouverture des universités. Sur la scène internationale, l'UNESCO inaugure une conception moins élitiste de la culture. L'IICI ferme ses portes fin 1946, les tentatives pour relancer le Bureau international de Statistique universitaire échouent, et le réseau d'experts du marché de l'emploi intellectuel s'effiloche déjà. Si Alfred Rosier et Philip Idenburg se tournent résolument vers la planification scolaire, leur collègue Jean Willems, quant à lui, se retire progressivement de ce domaine d'étude. Les enquêtes sur le « marché de l'emploi intellectuel » qu'il commande fin 1946 à l'Institut universitaire d'Information sociale et économique (INSOC) montrent que la

Fondation Universitaire est en train de passer la main ; et ces enquêtes prendront fin dès 1948, faute de résultats fiables. Malgré les mises en garde des conseillers d'orientation et l'opposition du pilier catholique, la population des écoles secondaires entame sa croissance. Cette croissance est encore soutenue par la politique d'expansion de l'enseignement moyen officiel que mène le socialiste Camille Huysmans durant son passage au ministère de l'Instruction publique, entre 1947 et 1949.

Dans l'enseignement supérieur, le projet d'examen d'entrée s'enlise une fois de plus : la formule suscite plus que jamais la division dans les milieux académiques, et l'expérience menée par l'ULB au sortir de la guerre s'avère décevante. En parallèle, par la loi du 14 août 1947, l'État belge établit un programme de bourses d'études qui vient se greffer sur le système des prêts de la Fondation Universitaire. Sortie de la guerre affaiblie par rapport au ministère de l'Instruction publique, contrainte par les montants de plus en plus élevés que le département alloue à sa « large politique sociale », la Rue d'Egmont est finalement contrainte d'abandonner les critères disciplinaires pour l'octroi de ses prêts d'études en 1948. Cinq ans plus tard, c'est désormais sur le ton de la dérision que l'économiste Fernand Baudhuin, de l'Université de Louvain, évoque le fantôme du prolétariat intellectuel :

« L'encombrement des carrières intellectuelles est un thème qui est déjà assez ancien. Il ne manque pas de gens qui depuis longtemps répètent que tout est encombré, que l'intellectuel est condamné à mourir de faim, et que des statistiques irréfutables font prévoir que l'on va vers une crise extrêmement grave, parce qu'elle fournira des légions de mécontents diplômés, capables de bouleverser nos institutions ou même notre civilisation. »⁴⁷⁴

⁴⁷⁴ BAUDHUIN Fernand, *Les carrières intellectuelles*, Louvain, Ceuterick, 1953, p. 16.

Conclusions générales

Ce matin du mardi 24 mai 1955, au siège de l'UNESCO, à Paris, Jean Willems monte à la tribune de la « Conférence internationale d'experts relative aux échanges d'information en vue de l'orientation scolaire et professionnelle de la jeunesse de l'Enseignement du Second Degré et de l'Enseignement Supérieur »¹. Alfred Rosier est enfin arrivé à ses fins : ressusciter le Bureau international de Statistique universitaire. Cela n'avait pas été sans mal : lorsque le Français avait annoncé la tenue en 1954 d'une conférence destinée à refonder l'organisme, il s'était heurté à l'UNESCO, qui y avait vu un empiètement sur ses compétences en matière de statistiques scolaires et professionnelles². Pour cette raison, Jean Willems (lui-même délégué belge à plusieurs conférences générales de l'UNESCO et président de son CA en 1952³) avait alors refusé de participer à l'évènement et déconseillé à ses compatriotes de s'y rendre⁴. Mais ce n'était que partie remise : un an plus tard, Rosier s'est réconcilié avec l'héritière de l'IICI et a reformulé son projet en une collaboration internationale entre professionnels de l'information et de l'orientation de la jeunesse⁵. Pourtant, ces 24, 25 et 26 mai 1955, les experts assemblés se proposent aussi de comparer les débouchés des études supérieures dans les différents pays et, comme en décembre 1936, Rosier offre aux participants une visite guidée de son BUSDSP (« Bureau universitaire de statistique de documentation scolaires et professionnelles »)⁶. La conférence est placée sous le patronage du Bureau international du Travail⁷, et débouche sur la création d'une « Commission provisoire de Coopération internationale pour l'Étude des problèmes d'information scolaire et professionnelle »⁸, appelée à prendre la succession du BISU⁹.

¹ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », *Conférence internationale d'experts relative aux échanges d'information en vue de l'orientation scolaire et professionnelle de la jeunesse de l'Enseignement du Second Degré et de l'Enseignement Supérieur. Programme*, [1955].

² AFU, Bruxelles, entresol, B/2/9, VERNIERS, Bruxelles, 29/05/1954, à WILLEMS Jean, Bruxelles, 04/06/1954.

³ AFNRS, Bruxelles, boîte « Jean Willems, 1896-1970 », « Willems, Jean. Fonctions publiques », [1970], p. 6.

⁴ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/9, WILLEMS Jean, « Note pour M. Masure », 01/08/1953 ; WILLEMS Jean, Bruxelles, 05/06/1954, à ROSIER Alfred, Paris.

⁵ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », « Conférence internationale d'experts. Séance du Mardi 24 Mai 1955 (matinée) », [24/05/1955], p. 2, p. 11 ; THILL J., « Note », 09/07/1954, à ROSIER Alfred ; ROSIER Alfred, « Note », 15/06/1954, à THILL J.

⁶ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », *Conférence internationale d'experts relative aux échanges d'information en vue de l'orientation scolaire et professionnelle de la jeunesse de l'Enseignement du Second Degré et de l'Enseignement Supérieur. Programme*, [1955], p. 2-3.

⁷ *Idem*.

⁸ AFU, Bruxelles, entresol, B/2/9, THILL J., Paris, à MASURE Jean, Bruxelles, 18/04/1956.

⁹ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », *Conférence internationale d'experts relative aux échanges d'information*

« Je dois au privilège de l'âge, ou du moins, de l'ancienneté, et à l'amitié de M. Rosier, d'avoir été convié à vous dire quelques mots, pour établir en quelque sorte la liaison entre le passé et l'avenir », déclare Jean Willems en ce 24 mai 1955¹⁰. L'ancien président de la Commission consultative du Bureau international de Statistique universitaire évoque alors le souvenir du salon d'Anatole de Monzie et des réunions auxquelles il avait assisté dans les salles du Palais-Royal, en compagnie d'Alfred Rosier, de Philip Idenburg¹¹, d'Adam Piasecki ou encore de Wilhelm Winkler¹². Peu après, Rosier lui-même rappelle aux participants de la Conférence le contexte qui avait jadis amené ces experts à se réunir et à fonder le BISU. Avant la Première Guerre mondiale, dit-il, les « jeunes diplômés » trouvaient facilement « un emploi correspondant à leur formation » ; cependant, les crises qu'elle laissa derrière elle débouchèrent sur une « prolétarisation croissante de la jeunesse intellectuelle » et l'apparition du redoutable « chômage intellectuel »¹³.

Le propos du secrétaire général du Bureau universitaire de Statistique rejoint ainsi l'hypothèse de Cyprien Tasset, qui avance dans sa thèse de doctorat que le « chômeur intellectuel » est apparu dans l'Entre-deux-guerres. Cependant, Tasset interprète cette apparition non pas comme la manifestation d'un phénomène sans précédent, mais comme la reformulation d'un problème ancien – un nouvel « avatar » de la figure séculaire de l'intellectuel surnuméraire dont le « prolétaire intellectuel » constitue la précédente incarnation. Nathalie Hugot-Piron a vu dans l'essor de la nouvelle expression le produit d'une « stratégie offensive de dramatisation » de la part des syndicats d'ingénieurs français pour protéger leurs privilèges face aux changements économiques du temps. Dans cette thèse, nous nous sommes inscrit en faux contre cette proposition, en mettant en lumière les acteurs et les idées à l'œuvre lors du « baptême du chômeur intellectuel ». La consécration de cette expression comme outil des sciences sociales et de l'action publique nous semble en effet découler d'un projet identitaire et syndical porté dans l'Entre-deux-guerres par le Bureau international du Travail, et lié aux convictions sociales-démocrates de son personnel. Ce projet a pour but de proposer à une fraction des classes moyennes une *identité* – le « travailleur intellectuel » – et des

en vue de l'orientation scolaire et professionnelle de la jeunesse de l'Enseignement du Second Degré et de l'Enseignement Supérieur. Programme, [1955], p. 3.

¹⁰ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », Conférence internationale d'experts. Séance du Mardi 24 Mai 1955 (matinée), [>24/05/1955], p. 8.

¹¹ Ce dernier est absent lors de la conférence de mai 1955, mais s'est fait représenter par un certain De Bruyn, chef de la division des statistiques culturelles au Centraal Bureau voor de Statistiek. *Idem*, p. 22.

¹² *Idem*, p. 8.

¹³ *Idem*, p. 23.

représentants – les « confédérations des travailleurs intellectuels » – qui préservent son souci de distinction tout en mettant en relief la solidarité d'intérêts qui l'unit aux travailleurs manuels. Le « chômeur intellectuel » est le pendant logique du « travailleur intellectuel ». Il est là pour rappeler au jeune diplômé peinant à trouver un emploi qu'il doit avant tout blâmer la crise, l'économie, le capitalisme – ce n'est pas pour rien que les communistes s'emparent du concept dans le cadre de la stratégie du Front populaire – et qu'il doit chercher son salut par la classe ouvrière, en réclamant une même protection sociale (indemnités, travaux de secours, réduction du temps de travail), en imitant ses syndicats, en soutenant ses combats, en relevant sa condition matérielle et culturelle pour susciter, en retour, une hausse de la consommation en services intellectuels.

Le lecteur jugera peut-être la proposition téméraire et gonflée d'abstractions mais, le cas échéant, le reproche doit être adressé aux fonctionnaires du BIT. Notre ambition n'est pas tant de décrire les sociétés de l'Entre-deux-guerres que d'observer la manière dont les experts se sont efforcés de les transformer par leurs mots. Henri Fuss, Fernand Maurette et leurs collègues du Bureau international du Travail ne se contentent pourtant pas de mots. Très autonomes, ces fonctionnaires emploient aussi la position de pouvoir que leur confère leur institution, tantôt pour inspirer l'ordre du jour de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage ; tantôt pour parrainer la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels ; tantôt pour imposer leur langage aux organisations internationales d'étudiants ; tantôt pour fabriquer une coalition d'ONG favorables à leurs propositions de remèdes au « chômage des jeunes ». Toutefois, discours et démarches ont leurs limites. Les relations entre les CTI et les syndicats ouvriers connaissent des hauts et des bas. Les enquêtes du Bureau international du Travail mettent en évidence l'hétérogénéité de la catégorie des « travailleurs intellectuels », que les fonctionnaires ne parviennent pas à quantifier et à intégrer pleinement dans les organes directeurs de l'OIT. Leurs querelles sporadiques avec l'Institut international de Coopération intellectuelle ne doivent pas seulement être lues comme un cas de banal impérialisme de compétences de la part d'organisations internationales : derrière elles se cache l'enjeu de l'unité des travailleurs intellectuels et, plus encore, l'enjeu de « l'unité du travail ». Tant que le BIT garde la haute main sur l'ensemble des questions relatives au travail et au chômage intellectuels, l'unité du monde du travail est sauve ; la concéder, en tout ou en partie, revient à mettre en péril son projet identitaire et syndical. Si Henri Fuss se montre si réticent à l'idée de voir l'IICI fonder un Bureau international de Statistique universitaire en 1936, c'est peut-être parce qu'il sent alors chanceler la construction sociale qu'il a portée sur les fonts baptismaux en 1923.

En effet – et sur ce point, l’analyse de Nathalie Hugot-Piron est parfaitement valide – le thème du « chômage des intellectuels » est rapidement employé par les représentants des professions intellectuelles, non pour se rapprocher symboliquement des travailleurs manuels, mais pour protéger la position dominante de leurs pairs dans le champ économique. Dès 1923, ce « chômage » est interprété dans un sens très large, incluant des indépendants en difficulté et même des salariés jouissant d’un emploi, mais jugeant celui-ci indigne de leur diplôme. Derrière ce terme légitime et commode, à la mode et alarmiste, il y a en réalité la notion de « déclassement », qui comme son nom l’indique renvoie à la notion de classe : l’intellectuel déclassé est celui qui n’a plus les moyens de se distinguer, de manifester matériellement la distance sociale qui devrait le séparer des classes populaires. Réduire cette distance reviendrait à réduire la valeur de l’intelligence elle-même dans la société. En effet, le travailleur intellectuel n’est pas un travailleur comme les autres. Dans la prose des CTI, sous la plume de Joseph Flies, de Walter M. Kotschnig ou de Henri De Man, les intellectuels forment une classe élue, désintéressée, guidée par la seule raison, pourvoyeuse de progrès, d’ordre et de lumière. Qu’elle décline, et la civilisation sombrera dans les ténèbres et le chaos des égoïsmes débridés ; l’intellectuel prolétarisé, dégoûté de voir son mérite et son intelligence foulés au pied, perdra son abnégation et mettra ses talents au service des forces de l’irrationnel.

Pour protéger la position sociale de leurs adhérents, les associations professionnelles de travailleurs intellectuels sont en majorité favorables à une fermeture des portes des universités ; les enquêtes du BIT entre 1928 et 1935 en attestent. L’interprétation ancienne qui faisait de la surproduction en diplômés la cause de leurs difficultés d’insertion professionnelle a survécu à l’apparition de l’expression « chômage des intellectuels ». Au souci des professions organisées de protéger leurs marges de bénéfice dans un contexte de crise et d’inflation s’ajoute le « schème fixiste » (Roger Chartier), hérité de l’Ancien Régime et encore bien présent dans l’Entre-deux-guerres. Cette lecture essentialiste de la société conduit nombre de représentants des diplômés, de la classe politique ou du monde académique à condamner, en Belgique comme à l’étranger, les prétentions des femmes à travailler et celles des enfants des classes inférieures à s’élever dans la société par l’école. En parallèle, certaines organisations professionnelles n’hésitent pas à réclamer un *numerus clausus* ou à s’en prendre aux étrangers ou aux minorités, en particulier (mais peu dans le contexte belge) aux Juifs.

Néanmoins, la communauté épistémique qui se tisse au fil des années 1930 autour du chômage des intellectuels naît précisément en réaction à ces accusations et à ces revendications. Que l’on songe à la Fondation Universitaire défendant ses prêtres d’études ; au Bureau

universitaire de Statistique de Paris, dont la création et le développement s'insèrent dans le cadre des politiques de l'école unique ; à la Commissie-Limburg évaluant les effets de la loi Limburg ; ou aux bourses et coopératives de l'Entraide universitaire internationale accusées d'engendrer l'*Überfüllung* : Willems, Rosier, Idenburg et Kotschnig sont unis par une volonté commune d'éprouver les jugements intéressés sur l'état du « marché de l'emploi intellectuel » et de lutter contre les « mesures de barrage » qui escamoteraient le mérite scolaire individuel. Leur ennemi déclaré, c'est la violence antisémite dans les couloirs des universités ; c'est l'intrusion de l'irrationalité dans le sanctuaire de l'esprit par la brèche du chômage intellectuel ; c'est la loi allemande du 25 avril 1933 qui a soumis l'enseignement supérieur aux desseins du régime national-socialiste. À pareilles politiques, ces experts opposent des solutions plus « démocratiques » : l'information, l'orientation scolaire et professionnelle, la « sélection qualitative », la planification des besoins en diplômés par les « planning agencies » que devraient bientôt devenir les bureaux universitaires de statistique.

De même, cette expertise ne peut être résumée à une protection de la place des diplômés dans la hiérarchie sociale. D'une part, ces experts relativisent la gravité du déclassement. Ainsi, Alfred Rosier réprimande les « prétentions » et les « préjugés » qui poussent les diplômés à refuser certains emplois ; Henri Fuss encourage les jeunes gens à étudier par seul amour du savoir ; Walter Kotschnig les enjoint à travailler de leurs mains pour se rapprocher des ouvriers ; Rudi Salat les sermonne pour leur répugnance à quitter le confort des grandes villes européennes. D'autre part, les efforts de ces experts contre le déclassement leur apparaissent avant tout comme un moyen de prévenir le gaspillage de ressources financières et humaines. Les dispositifs d'orientation scolaire et professionnelle que l'État entreprend de généraliser, en France et en Belgique, dans la seconde moitié des années 1930, illustrent ce mouvement de rationalisation des relations entre école et économie.

Typiques des espoirs technocratiques de l'Entre-deux-guerres, les experts du chômage des intellectuels anticipent sur le « deuxième esprit du capitalisme » qui triomphera après-guerre, comme l'a avancé Cyprien Tasset. Cependant, au soir du 9 mai 1940, cette expertise reste encore largement à l'état de projet. Leurs travaux n'ont pas empêché la multiplication des *numerus clausus* à travers l'Europe, les discriminations antisémites dans les universités américaines, les mesures contre les étrangers en France et aux Pays-Bas ou la législation limitant le travail des femmes en Belgique. De même, au point de vue épistémique, le bilan est modeste. De 1923 à 1940, le manque de chiffres fiables est déploré sans arrêt : comme de nos jours, la suréducation résiste à la quantification. Pour en venir à bout, les experts envisagent le recours aux enquêtes qualitatives ou l'élaboration de recensements plus précis ; mais pareils

travaux demeurent encore dans l'enfance. De même, les mésaventures de Vincenzo Castrilli et du Bureau international de Statistique universitaire montrent bien que l'histoire des experts ne se résume pas à une marche triomphale de la statistique : leurs travaux quantitatifs peinent à convaincre, même au sein des organisations internationales.

Les organisations internationales du système de la Société des Nations jouent néanmoins un grand rôle dans l'essor de cette expertise nouvelle. Au sein de l'IICI, István Lajti ne ménage pas ses efforts et ses *expert performances* pour lui donner l'allure d'une véritable discipline scientifique de portée universelle, avec sa méthodologie explicite, ses termes techniques, son manuel, sa bibliographie et son panel d'experts permanent. Ces organisations internationales ne façonnent pas pour autant l'expertise à leur guise. Elles servent plutôt de lieu de rencontre et de consécration à des travaux et des initiatives nés dans des contextes nationaux particuliers, mais convergeant tant par le biais de leurs échanges réciproques que par les problèmes communs auxquels les différents pays sont confrontés (ce qui encourage des recherches futures en perspective proprement comparative). Elles jouent en outre à armes égales avec les organisations non-gouvernementales – surtout lorsque celles-ci ont les fondations philanthropiques américaines derrière elles. On ne peut à cet égard sur-estimer l'importance de l'Entraide universitaire internationale, véritable colonne vertébrale de la communauté épistémique, tant par les travaux de synthèse mondiale de Walter Kotschnig que par les multiples rencontres transnationales qu'elle organise de 1927 à 1937. De telles rencontres « créent » les experts du chômage intellectuel, en les désignant comme tels, mais aussi en leur permettant de se (re)connaître mutuellement et de tisser des liens personnels par-delà les frontières.

Les organisations non-gouvernementales importent aussi dans ce récit par le rôle de porte-parole qu'elles endossent. La Confédération internationale des Travailleurs intellectuels, le Comité des Organisations internationales d'Étudiants et le Comité mondial des Étudiants contre la Guerre et le Fascisme se disputent le droit de parler au nom des chômeurs intellectuels, quand bien même leur représentativité reste discutable – même aux yeux des acteurs de cette époque. Le « vrai » chômeur intellectuel, lui, répugne à prendre la parole tant cette étiquette lui paraît infâmante. Ce problème de représentativité écorne la *Collective Conflict Theory* avancée par Paul Windolf pour expliquer le caractère accidentel des variations du nombre d'étudiants sur le temps long. La résistance qu'opposent la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités et ses fédérations nationales à l'encontre des politiques de restriction de l'accès des femmes à l'emploi intellectuel paraît paradigmatique de cette dynamique de

conflits entre groupes sociaux pour le contrôle des portes des universités ; mais l'ancrage principalement catholique de pareilles revendications discriminatoires envers les femmes appelle à nuancer ce constat.

En revanche, cette lecture des experts comme acteurs des conflits pour le contrôle de l'accès à l'enseignement supérieur s'avère féconde pour analyser la rivalité entre deux conceptions du chômage intellectuel qui cohabitent au sein de la communauté épistémique. Ces deux conceptions rivales sont incarnées sur le plan international par l'Institut international de Coopération intellectuelle (surtout après 1937) et le Bureau international du Travail ; et dans le cadre belge, par Jean Willems et Henri Fuss. Elles sont caractérisées par l'articulation entre les méthodes d'étude, les causes, les conséquences et les remèdes que ces experts attribuent au phénomène. Pour Fuss et ses collègues du BIT, la quantification des effectifs des étudiants et des diplômés n'est pas une priorité, puisque l'origine du chômage intellectuel est à chercher non dans le surpeuplement des universités, mais dans la sous-consommation conjoncturelle et chronique dont souffre la planète. La solution à ce phénomène de sous-consommation résiderait donc dans une politique de relance par la demande, analogue à celle du New Deal, et qui comporterait en outre un volet spécifiquement destiné aux « chômeurs intellectuels » (dont les « grands travaux intellectuels » organisés par la CTI française constituent un exemple). Cette interprétation explique leur tiédeur à s'investir dans l'étude statistique du marché de l'emploi intellectuel – si ce n'est peut-être par l'élargissement aux travailleurs intellectuels des services de placement publics, dont Fuss attend un indice de variation du volume du chômage. Les fonctionnaires du BIT estiment en outre que la démocratisation de l'école, le recours à une main-d'œuvre toujours plus qualifiée par les entreprises et la socialisation de certains services intellectuels constituent des processus normaux de la marche de la civilisation vers le progrès.

À l'inverse, comme l'ont noté Alain Chatriot et Cyprien Tasset, les bureaux universitaires de statistique s'inscrivent dans une logique de prévention de la surproduction en diplômés par la sélection et l'orientation, elles-mêmes éclairées par la statistique. Cette conception n'est pas nécessairement exclusive de la première : Alfred Rosier, Walter Kotschnig ou Joseph Flies veulent résoudre le problème du chômage des intellectuels aussi bien en stimulant la consommation qu'en jugulant la pléthore ; et le BIT lui-même n'a jamais nié que cette dernière devait être mesurée et combattue. Chez Jean Willems, cependant, cette logique de prévention de la surproduction en diplômés se combine à la conviction que l'augmentation du nombre d'étudiants s'accompagne d'une diminution de leur valeur individuelle, que la plupart des travailleurs n'ont rien à gagner à la « culture universitaire » et, surtout, que les

marges budgétaires de l'État sont étroites. Partant de ce postulat, la relance de l'économie par l'augmentation de la dépense publique ou la réduction du chômage intellectuel par le développement des services publics paraissent irréalistes ; et en parallèle, la charge que représente pour le Trésor le coût des études supérieures exige une réduction du nombre d'élèves, quels que soient par ailleurs les débouchés qui s'offrent à eux. Quant au placement des diplômés, il devrait être assuré non par l'État, mais par les universités elles-mêmes, éventuellement financées – comme l'étaient les fondations de la Rue d'Egmont – par le secteur privé.

D'un point de vue épistémique, la statistique ne peut seule arbitrer entre ces deux paradigmes. Ceux-ci ont en effet une dimension idéologique et impliquent un pari sur l'avenir. D'un point de vue politique, en revanche, la statistique peut jouer un rôle dans le rapport de force entre ces deux conceptions, qui sont aussi deux options s'offrant aux dirigeants confrontés au chômage des diplômés. Nous l'avons constaté dans le contexte belge : les travaux de la Fondation Universitaire ont apporté une caution scientifique aux solutions qui, pour des raisons multiples, avaient la préférence du pilier catholique, de la vieille industrie lourde, des partisans de l'orthodoxie budgétaire et d'une large frange du monde académique. Henri Fuss, quant à lui, ne possédait pas un tel atout. Mais il ne possédait pas non plus les réseaux de Jean Willems, sa capacité à démarcher la classe politique, sa maîtrise de la communication, et le soutien des quatre universités dont le maître de la Rue d'Egmont était le représentant en titre. L'aura de neutralité et de compétence de l'Organisation internationale du Travail ne suffit pas à faire triompher ses recommandations. Au contraire, la Belgique de la seconde moitié des années 1930 s'engagea dans la voie que Fuss qualifiait de « malthusianisme intellectuel » : l'orientation scolaire et professionnelle, l'instauration d'un examen de sortie de l'enseignement secondaire (faute de vaincre la répugnance catholique à l'égard des examens d'entrée dans l'enseignement supérieur), et une sévérité toujours plus grande dans l'octroi des aides financières accordées pour entreprendre des études moyennes et supérieures. Ce « malthusianisme intellectuel » culmina en février 1942, lorsque la Fondation Universitaire elle-même, sur le conseil de son directeur, prit la décision d'adapter la sévérité de la sélection des bénéficiaires de ses prêts d'études aux débouchés supposés des différentes facultés.

Mais en mai 1955, tout cela semble déjà bien loin. « J'ai été frappé, je vous l'avoue [...], d'entendre parler de chômage pour les intellectuels. Chacun ne peut bien entendu parler que pour son pays, et en Belgique, nous n'avons pas en ce moment à affronter de problèmes de cet ordre », déclare alors Jean Willems. Au contraire : avec ses collègues directeurs des « Centres

nationaux de recherche », il a voté quelques semaines auparavant, lors d'une conférence internationale organisée à Milan par l'UNESCO, une motion « dans laquelle nous affirmons qu'à l'heure actuelle, étant donné le développement intense de la science, le développement des pays retardés, il existe des besoins importants en diplômés universitaires »¹⁴. De même, Alfred Rosier constate que « le problème du chômage intellectuel qui avait dominé la période de 1930 à 1939 ne se présente plus aujourd'hui dans les mêmes termes »¹⁵.

Mais le problème persiste. Willems met en garde : la recherche et l'industrie manquent de spécialistes des « sciences exactes »¹⁶ ; mais la vie n'est pas tendre pour les diplômés et diplômées en philologie ou en histoire¹⁷. Rosier abonde dans son sens¹⁸, d'autant qu'un consensus semble à présent régner autour de la nécessité de « démocratiser encore davantage l'enseignement »¹⁹. D'où l'importance de poursuivre leurs travaux de prospective du marché de l'emploi, d'information et d'orientation, mais aussi de réforme des formations universitaires pour les rendre plus conformes aux desiderata des employeurs²⁰. Rosier remarque néanmoins : « Encore les conclusions peuvent-elles varier selon les influences exercées par les politiques d'expansion économique et sociale susceptibles d'être instaurées »²¹.

Fuss aurait sans doute apprécié la nuance. De fait, passé un bref retour au « schème fixiste » durant les premières années de l'Occupation allemande de la France et de la Belgique, le monde (occidental) de l'après-guerre semble à bien des égards correspondre aux vœux du BIT : un monde où l'État-Providence et l'État keynésien contribuent à la croissance de la demande en diplômés. Pourtant, la victoire est avant tout américaine. Comme l'avaient avancé John E. Meyer et Evan Schofer, les grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale répandent dès la fin des années 1940 leur modèle nouveau d'*Higher Education for Democracy* : un modèle fondé sur la foi dans le progrès technique, sur le rejet des discriminations formelles, et sur une forme de démocratisation ségréguée de l'université déjà promue avant-guerre par George F. Zook. Tous les animaux ont droit à l'enseignement supérieur, mais certains enseignements sont plus supérieurs que d'autres.

Ce modèle contraste cependant avec certaines des idées les plus radicales défendues par Henri – et Antoinette – Fuss durant l'Entre-deux-guerres. Ces idées s'inspiraient du courant de

¹⁴ *Idem*, p. 11.

¹⁵ *Idem*, p. 22.

¹⁶ *Idem*, p. 12.

¹⁷ *Idem*, p. 11-12.

¹⁸ *Idem*, p. 32-33.

¹⁹ *Idem*, p. 28.

²⁰ *Idem*, p. 37-38.

²¹ *Idem*, p. 32.

l'école unique, qui prônait l'introduction de cours manuels dans l'enseignement général et ne postulait pas un accès accru aux professions intellectuelles mais une élévation générale du niveau intellectuel de la population. Elles pariaient sur la diminution du temps de travail, recommandée par le BIT pour compenser les pertes d'emplois et de sens provoquées dans les usines par la rationalisation et le machinisme. Elles se nourrissaient enfin des espoirs d'amélioration de la condition des travailleurs manuels qui, combinée à la culture et aux loisirs supplémentaires dont ils bénéficieraient, promettait une consommation croissante en services intellectuels et une plus grande attractivité pour les métiers de la main. Il s'en suivrait ainsi une égalisation des conditions matérielles, mais aussi culturelles, entre les différentes classes sociales.

Nous sommes donc loin d'un socialisme purement technocratique, qui laisserait intacte la hiérarchie sociale. Toutefois, cette égalisation reste fondée sur l'imposition d'une culture, d'une science, d'une raison jugées supérieures. Disciple d'Albert Thomas et de Henri De Man, Fuss estime que le travail du « street-sweeper » ne sera jamais « as honourable as that of Bergson or Einstein », qu'il ne vaudra jamais le travail des philosophes et savants visionnaires et désintéressés – ces modèles des (confédérations des) travailleurs intellectuels. En 1942, lorsque le président-rapporteur du Comité patronal-ouvrier appelle dans *Le Service social* à systématiser l'usage du *numerus clausus*, c'est encore pour réserver les « carrières supérieures » à ceux qui, issus de toutes les classes, feront preuve d'une véritable « supériorité d'intelligence ». D'autre part, songeons aux solutions au chômage intellectuel promues par les fonctionnaires du BIT, comme la « propagande » pour stimuler les « besoins » intellectuels dans les campagnes, l'encadrement des loisirs ouvriers, le renforcement de la culture générale dans l'enseignement technique et professionnel, ou même la création de postes de chercheurs et l'emploi accru des diplômés dans les entreprises : elles ont en commun d'être, d'une certaine manière, formulées par des intellectuels pour des intellectuels. La société soupire après leurs services, même si elle ne le sait pas encore.

*

*

*

Avant de clore cette thèse, nous voudrions évoquer les pistes de recherche futures qu'elle a ouvertes. Premièrement, le lecteur aura sans doute remarqué qu'en forçant le trait, la perspective transnationale attendue a surtout pris la forme d'une perspective franco-belge. Les principaux acteurs sont français (Louis Gallié, Albert Thomas, Fernand Maurette, Julien

Luchaire, Alfred Rosier, Marguerite Thibert, Marc Dubois, Henri Bonnet...), la *lingua franca* est le français, le thème est ancré dans la société française (le « travailleur intellectuel » inspiré de l'intellectuel dreyfusard), et les deux principaux personnages belges, Henri Fuss et Jean Willems, entretiennent des liens étroits avec la France. Il faut sans doute y voir le reflet de la distribution du pouvoir au sein de la Société des Nations, dominée par le couple franco-britannique. Or John Bull, nous l'avons vu, s'intéresse assez peu à la question du *graduate unemployment* : Marianne a donc le champ libre pour imposer son agenda politique. À cet égard, il suffit de citer la proactivité internationale du Bureau universitaire de Statistique, l'intervention décisive d'Édouard Herriot en faveur du BISU, ou encore l'ombre de Jean Zay qui plane sur les discussions relatives à l'enseignement. Pour cette raison, il serait pertinent à l'avenir de consulter les archives de certains ministères et hommes politiques français pour connaître leur vision et éventuellement leur rôle dans le développement de l'expertise transnationale sur le chômage des intellectuels.

A contrario, l'entraide universitaire internationale paraît davantage implantée dans le monde germanique et anglo-saxon. Son rôle moteur dans les échanges entre experts de l'*unemployment in the learned professions* appelle à poursuivre nos recherches dans les archives de Walter Kotschnig, des fondations Rockefeller et Carnegie, de l'Université Columbia ou encore du Deutsches Studentenwerk. L'Allemagne mériterait une plus grande attention : reléguée au rôle de repoussoir de la communauté épistémique, elle a pourtant été pionnière en matière de *Berufsplanung*²², comme en témoignent les travaux du Volkswirtschaftliche Zentralstelle für Hochschulstudium und akademisches Berufswesen de l'Université de Kiel. Le discours commode qui oppose la raison froide des experts des pays libéraux et le fanatisme irrationnel des nazis pourrait trouver ici quelques nuances intéressantes. La contribution technique de pays comme la Suisse, avec Carl Brüscheiler ; la Suède, avec Sven Wicksell et Tor Jerneman ; ou les Pays-Bas, avec Philip Idenburg, mériterait des recherches plus approfondies dans les archives et publications relatives au chômage intellectuel dans ces pays. Le cas néerlandais est d'autant plus intéressant que le contexte politique se rapproche de celui de la Belgique, non seulement par la pilarisation de la société, mais encore par la confrontation, au cours des années 1930, entre un socialisme planiste inspiré par Henri De Man²³ et un gouvernement Colijn qui mène des politiques de déflation et d'austérité budgétaire. Enfin, le

²² « The available material on Germany is prolific. With a thoroughness worthy of the cause government offices, university authorities, semi-official and private organizations, and a large number of experts in education, economics, and social questions have, beginning with the second half of the twenties, investigated every conceivable aspect of the relation between student enrolments and the prospects for intellectual workers ». KOTSCHNIG Walter, *Unemployment in the Learned Professions*, p. 117.

²³ ALBERTS Gerard, « Hoe deskundigen wiskundigen werden » in LUNTEREN Frans van, THEUNISSEN Bert, VERMIJ Rienk (dir.), *De opmars van deskundigen*, p. 132. DESROSIÈRES Alain, « L'État, le marché et les statistiques », 9.

chômage des intellectuels ne se limite pas à l'Occident. Le Japon et l'Inde sont souvent cités parmi les pays les plus touchés par ce problème, et la Chine fit l'objet de deux missions d'assistance technique (1931-1932 et 1934), combinant l'expertise de l'IICI et du BIT, et visant à adapter son enseignement supérieur à ses besoins économiques et sociaux²⁴.

En ce qui concerne l'expression « chômage des intellectuels », comme nous le mentionnions dans le Chapitre II, notre thèse n'avait pas vocation à analyser les multiples discours littéraires, médiatiques ou politiques dans lesquels il est possible d'en trouver des occurrences. Pourtant, une approche plus systématique, voire quantitative, pourrait enrichir ou nuancer nos conclusions, notamment à l'égard de la genèse de cette expression et de ses ramifications politiques. Étudier la trajectoire de vocables proches (« chômage des diplômés », « chômage de la jeunesse universitaire », « encombrement des carrières libérales »...) ou de traductions et équivalents approximatifs dans d'autres langues que le français pourrait là aussi révéler bien des surprises. Cette genèse du « travailleur intellectuel » et du « chômage des intellectuels » sera peut-être éclairée par la consultation des (numéros survivants des) périodiques des confédérations des travailleurs intellectuels, des publications de la CITI, ou encore des (nombreux) dossiers présents dans les archives du BIT, de l'IICI et de la SDN et qui portent sur d'autres problèmes préoccupant les CTI que le chômage. La recherche pourrait aussi être poussée dans les éventuelles archives des confédérations ou des membres des confédérations (ainsi, les archives Cornelissen à l'Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis contiennent des documents relatifs à son rôle de secrétaire général-adjoint de la CITI²⁵). La Confédération internationale des Travailleurs intellectuels a ceci de fascinant qu'elle a tenté de faire dans l'ordre syndical ce que la littérature sur l'histoire des intellectuels déconseille de faire dans l'ordre épistémique : plaquer une figure unique d'« intellectuel » sur toute l'Europe. Comment la Confédération négociait-elle les contrastes entre pays dans le cadre de ses activités ? À moins que, comme le suggère Tomás Irish, ces contrastes n'aient été moins prononcés que les historiens le pensaient jusque'ici ?

²⁴ Les experts envoyés en Chine par l'IICI et le BIT (dont Fernand Maurette) recommandèrent notamment une diminution du nombre d'universités, un plafond au nombre d'étudiants en droit, lettres et arts (instauré en 1933), le renforcement des examens d'entrée et la création d'un « office de placement intellectuel et technique » chargé d'évaluer les besoins en spécialistes des différentes régions. L'Empire du Milieu aurait-il servi de cobaye à l'*educational and occupational planning* ? UNLA, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4001/5B/12605/1976, CICI, « 16e session. Cinquième séance, tenue à Genève le mercredi 18 juillet 1934 à 10 h. 30 », Genève, 11/10/1934, p. 9-17 ; CICI, *Rapport de la Commission sur les travaux de sa seizième réunion plénière*, Genève, 11/08/1934, p. 21-26. Voir à ce propos BECKER Carl-Heinrich, FALSKI Marjan, LANGEVIN Paul, TAWNEY Richard H., *La réorganisation de l'enseignement public en Chine*, Paris, IICI, 1932.

²⁵ WEDMAN Homme, *De Collectie Cornelissen*, p. 330.

L'évolution de cette expression après 1945 devrait elle aussi susciter l'attention de l'historiographie. À quel moment disparaît le « chômage des intellectuels » ? Il est encore présent en mai 1955, lors de la « Conférence internationale d'experts relative aux échanges d'information en vue de l'orientation scolaire et professionnelle de la jeunesse de l'Enseignement du Second Degré et de l'Enseignement Supérieur » ; mais Willems et Rosier prennent alors leurs distances avec le concept, et le programme de la conférence n'en fait pas mention²⁶. Il serait aussi intéressant de mieux connaître le déclin de « l'intellectuel » en tant que catégorie socioprofessionnelle²⁷, en relation avec le destin encore mal connu de la Confédération des Travailleurs intellectuels. Les parcours ultérieurs des experts du chômage des intellectuels appellent eux aussi des recherches supplémentaires. En 1935, Jean Willems a 40 ans ; Alfred Rosier, 35 ; Philip Idenburg et Walter Kotschnig, 34. Le chômage des intellectuels est un dossier de début de carrière, pour eux : quel impact a-t-il pu avoir sur leur interprétation de la « première explosion scolaire » dans ses rapports avec l'emploi et avec l'économie ? Leur expérience de participation à un réseau transnational d'experts se répercuta-t-elle sur leurs pratiques et leurs collaborations ultérieures ? Enfin, quelle influence politique ont-ils pu exercer sur les décisions politiques en la matière durant les Trente Glorieuses ?

Pour terminer, le lecteur aura remarqué que le grand absent de cette thèse, c'est le « chômeur intellectuel » lui-même. Denis de Rougemont voyait en lui le seul chômeur qui a « les moyens de s'analyser, de s'exprimer »²⁸ ; mais celui-ci refuse cette dénomination qui lui apparaît comme un stigmate. Il ne s'en empare pas comme un marqueur identitaire, ne cherche pas à rendre publique cette expérience honteuse et ne s'organise pas collectivement sur cette base. Dès lors, à moins d'avoir la chance de consulter des journaux intimes et mémoires écrits par les intéressés, comme Dragoş Sdrobiş²⁹, la seule manière d'entendre la voix des intellectuels en chômage est de recourir aux dispositifs conçus pour les aider et les contrôler. Topalov, Baverez, Reynaud et Salais suggèrent que l'octroi des indemnités de chômage a contribué à diffuser ce terme dans la population française : d'abstraction, le substantif « chômeur » est

²⁶ ANF, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 », *Conférence internationale d'experts relative aux échanges d'information en vue de l'orientation scolaire et professionnelle de la jeunesse de l'Enseignement du Second Degré et de l'Enseignement Supérieur. Programme*, [1955].

²⁷ En France, les recensements de l'INSEE ne mentionnent pas de « travailleurs intellectuels » mais des « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Encore cette catégorie fut-elle remaniée en 1982 pour inclure les artistes, les journalistes, les publicistes et les professions libérales, sous l'influence de la notion bourdieusienne de « capital culturel ». AMOSSÉ Thomas, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 68e année, n°4 (octobre-décembre 2013), p. 1054-1056.

²⁸ ROUGEMONT Denis de, *Journal d'un intellectuel en chômage*, p. 63-64.

²⁹ SDRABIŞ Dragoş, « The Intellectual Unemployment in Interwar Romania: Public Perception and Subjective Perspectives » in *Brukenthalia*, n°2, 2012, p. 143-145.

devenu une réalité tangible. Les dispositifs publics de placement et d'assurance contre le chômage répugnaient aux diplômés de l'enseignement supérieur ; mais les mémoires de Cécile Gérard et de Françoise Mativa, rédigés dans le cadre des rares services d'assistance auxquels les chômeurs intellectuels belges osaient s'adresser, invitent à des comparaisons avec d'autres pays.

De même, il serait certainement fécond de trouver et consulter les archives de tels organismes de secours, mais aussi des bureaux de placement des associations d'anciens élèves, des services publics d'assurance-chômage, des agences en charge des « grands travaux intellectuels », ou encore des services de recrutement des entreprises et administrations, le tout en dialogue avec les périodiques de ces acteurs de terrain et avec la presse locale. On peut par exemple imaginer que les séries documentaires relatives aux procédures d'assistance contiennent des rapports sur les demandeurs d'aide ou des lettres émanant des intéressés, décrivant et expliquant leur situation ; ou bien qu'il soit fait furtivement référence à cette situation dans des lettres de motivation adressées aux employeurs, pour justifier une ombre sur le C.V. ; ou bien que tel périodique ou journal local interviewe des chômeurs intellectuels occupés par des travaux de secours ; ou encore qu'eux-mêmes prennent la plume dans certains organes de presse pour réagir aux discours sur leur compte et aux dispositifs qui leurs sont proposés ou imposés... Certes, la recherche de pareilles archives et périodiques ne sera pas aisée (et nécessitera sans doute de se concentrer sur certaines villes et arrondissements, comme études de cas), mais le jeu en vaut la chandelle. Ce nouveau programme de recherche permettra peut-être d'ancrer dans une expérience locale et quotidienne un phénomène de « chômage des intellectuels » que son étude par le prisme de l'expertise transnationale a révélé *in fine* comme doublement relatif : relatif aux attentes, historiquement et socialement situées, à l'égard des diplômés ; et relatif aux choix politiques en matière de dépense publique.

Bibliographie

1. Sources inédites

1.1. United Nations library & archives (UNLA)

1.1.1. Fonds du Secrétariat de la Société des Nations

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1029/13/15769/14297 (« Organization of Intellectual Work – Mr Albert Thomas, International Labor Office – Communicates his Comments on the Report presented by Mr Bourgeois and adopted by the Council on 2 September, and draws Attention to the Value of Collaboration between the Advisory Committee on Intellectual Work and the International Labor Office could present for these two Organizations and for the Success of the Work to be undertaken »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1031/13C/22761/14297 (« Dossier concerning the Question of Collaboration between this Committee and International Student Service »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1033/13C/32663/14297 (« Proceedings of the Third Session of the International Commission on Intellectual Cooperation, Paris, December 1923 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1034/13C/37650/14297 (« P.V. (minutes) of the Fourth Session of the Committee on Intellectual Cooperation, Geneva, July 1924 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1035/13C/44163/14297 (« Minutes of the Fifth Session of the International Commission on Intellectual Cooperation, May 1925 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1036/13C/45564/14297 (« Sixth Session of the Commission for Intellectual Cooperation, Geneva, July 1925 – Minutes of Proceedings »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1037/13C/60983/14297 (« Report on Work of the Ninth Session, July 1927 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1037/13C/61114/14297 (« Minutes of the Ninth Session, 20-26 July 1927 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1051/13C/52171/25398 (« Eighth Meeting of the Council of the Confederation, Prague, August 1926 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1059/13/30927/30927 (« Unemployment amongst Intellectual Workers »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1071/13C/44220/37637 (« International Institute of Intellectual Cooperation – Collaboration with the International Labour Office »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1077/13C/43311/43311 (« Proposed Conference of International Students' Organisations »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1077/13C/48029/43311 (« Proposed Conference of International Students Organisations – Correspondence with the World Union of Jewish Students »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1077/13C/48414/43311 (« Conference of International Student Associations – Confédération internationale des Étudiants »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1084/13C/55961/55961 (« Statistical Enquiry, 1926, by the International Institute of Intellectual Cooperation respecting Intellectual Work »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/62106/57314 (« Documents of First Session, December 1927 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R1085/13C/63931/57314 (« Representation of the International Committee on Intellectual Cooperation »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2207/5B/13125/520 (« 9th session, July 1929 – P.V. texts [minutes] »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2216/5B/2077/823 (« Intellectual Statistics – Various correspondence of the International Institute of Intellectual Cooperation communicated to the Secretariat »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/3853/1333 (« International Student Examen – 7th Conference Chartres, 1928 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/38147/1333 (« 1st Balkan University Conference organized by the International Entr'aide University in Sofia from 1 to 5 July 1932 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2218/5B/12199/1333 (« International Student Service – 8th Annual Conference, Krems, Austria, 30 July-6 August 1929 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket6 (« Various Correspondence of the Institute communicated to the Secretariat. Jacket 6 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket7 (« Various Correspondence of the Institute communicated to the Secretariat. Jacket 7 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2193/5B/396/396/Jacket8 (« Various Correspondence of the Institute communicated to the Secretariat. Jacket 8 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2195/5B/9278/396 (« Lists of staff »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2206/5B/6072/520 (« 8th session, July 1928 – Minutes of meetings »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/1673/1673 (« Procès-verbaux [minutes] of the preliminary session of the first five members, December 1927 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/6940/1673 (« First session, October 1928 – Arrangements »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673 (« Procès-verbaux [minutes] of 1st session of Advisory Committee, October 1928 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11197/1673 (« Procès-verbaux [minutes] of 1st session of Advisory Committee, October 1928 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2220/5B/11785/1673 (« Meeting of the Bureau, 9 October 1929 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/11525/2075 (« Intellectual Workers – Documents presented to and discussions at the

11th session of the International Committee on Intellectual Cooperation and at the 9th session of the International Committee on Intellectual Rights, July 1929 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2223/5B/20468/2075 (« Intellectual Workers – Documents presented to and discussed at the 12th session of the C.I.C.I. July 1930 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2224/5B/6321/2423 (« 10th session, July 1928 – Report »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/13436/2423 (« 11th session, July 1929 – P.V. Texts »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2225/5B/21301/2423 (« 12th session, July 1930 – P.V. Texts »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2229/5B/3075/3075 (« Correspondence with the International Labour Office »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2234/5B/38375/4432 (« 9th session, July 1932 – Report »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2235/5B/11018/4574 (« Methods of Self Help – Correspondence with the Internationales Institut für Studentische Selbsthilfe und Gemeinschaftsarbeit des Weltstudentenwerkes »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/4974/4974 (« International Who's who – Various correspondence »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/20957/4846 (« 12th Congress, Brussels from 12 to 26 August 1930 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2243/5B/12730/12730 (« Report of the International Institute of the Intellectual Co-operation to the Sub-Committee on Sciences and Bibliography, July 1929 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/13977/13977 (« Reorganization of the work of the Committee and Institute of Intellectual Cooperation – Commission of Enquiry – Various correspondence »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/19193/13977 (« Reorganization of the work of the Committee and Institute of Intellectual Cooperation – Comprehensive reports on the budgets of the Institute »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2245/5B/19333/13977 (« Committee of Enquiry 1st session, April 1930 – Minutes Texts »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/19193/13977 (« Reorganization of the work of the Committee and Institute of Intellectual Cooperation – Comprehensive reports on the budgets of the Institute »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2236/5B/28341/4846 (« International Students Confederation – 13th meeting of the Council, Bucharest, August 1931 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2244/5B/28834/13977 (« Wishes and resolutions adopted during the third session, held in Geneva, on 18 and 19 May 1931 (report) »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R2381/7A/29634/1886 (« Correspondence with the International Student Service »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3974/5B/3630/318 (« National Committees – United States of America »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3983/5B/9244/651 (« 9th Conference of Representatives, 16 April 1934, Geneva »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3983/5B/15757/651/Jacket1 (« 10th Conference of Representatives, 10-11 April 1935, Geneva. Jacket 1 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3984/5B/8754/707/Jacket2 (« Meetings of Delegates from International Student Organisations at the Institute of Intellectual Cooperation, Paris and Geneva. Jacket 2 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3986/5B/948/942/Jacket3 (« Various Correspondence of the Institute communicated to the Secretariat. Jacket 3 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3986/5B/948/942/Jacket4 (« Various Correspondence of the Institute communicated to the Secretariat. Jacket 4 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/9057/946/Jacket1 (« Correspondence with the International Federation of University Women. Jacket 1 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3991/5B/26919/946 (« International Conference on Higher Education, Paris, 26-28 July 1937 and Consecutive Meetings of the Standing Committee on Higher Education »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3992/5B/30292/946 (« Conference of Students' World Meeting for Peace, Freedom and Culture, Paris, 25-28 August 1937 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R3992/5B/35848/946 (« Meetings of the Consultative Committee of the International Bureau of University Statistics »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4001/5B/12605/1976 (« 16th Session, Geneva, July 1934 – Report Text and Various Correspondence »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/19554/1976 (« 17th Session, Geneva, July 1935 – Minutes »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4002/5B/25731/1976 (« 18th Session, 13-18 July 1936 – Report »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/26703/1976 (« 18th Session, Geneva, 13-18 July 1936 – Minutes »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/31752/1976 (« 19th Session, Paris, 12-17 July 1937 – Procès-verbaux [Minutes] Texts »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4003/5B/34766/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Report »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/8793/2051 (« Executive Committee of the International Committee of Intellectual Cooperation – 11th Session, 19 December 1933 – Procès-Verbaux [Minutes] Texts »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/35113/1976 (« 20th Session, Geneva, July 1938 – Procès-verbaux [Minutes] Texts »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/38777/1976 (« 21st Session, Geneva, July 1939 – Report »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4004/5B/39111/1976 (« Texts of the Minutes of the 21st Session, Geneva, July 1939 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/22148/2051 (« 17ème session, Paris, décembre 1935 – Procès-verbaux – Textes et correspondance y relative »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/23628/2051 (« 18ème session, Paris, avril 1936 – Textes des procès-verbaux et correspondance diverse y relative »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4005/5B/27316/2051 (« 20th Session, Paris, December 1936 – Minutes – Texts and Correspondence »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4006/5B/37330/2051 (« Executive Committee – 26th Session, Paris, December 19-21, 1938 Procès-Verbaux [Minutes] Texts »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4006/5B/39619/2051 (« Executive Committee – 29th Session, December, 1939 Proceedings »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4016/5B/13362/2741 (« 11th Session, Geneva, July 1934 – Report »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket1 (« Miscellaneous Correspondence. Jacket 1 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/5022/3110/Jacket2 (« Miscellaneous Correspondence and Documents. Jacket 2 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/11880/3110 (« International Student Service – Thirteenth Annual Conference, 27 July-3 August 1934, at Bouffémont near Paris, France »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4020/5B/18919/3110/Jacket2 (« Fourteenth Congress of the International Student Service, Woudschoten, 26 July-2 August 1935 – Report. Jacket 2 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/23953/3110 (« 15th Annual Conference, Sigtuna, Sweden, 28 July-4 August 1936 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4021/5B/29310/3110 (« Fourteenth Annual Conference of the International Student Service, Nice, 28 July-4 August 1937 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/28735/7836 (« 6th Session, Geneva, May 28, 1937 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/7836/7836/Jacket1 (« Fourth Session, November 6 1933. Jacket 1 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4030/5B/20081/7836/Jacket2 (« Fifth Session, Geneva, October 1935. Jacket 2 »)

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/26949/26949 (« Unemployment among Intellectual Workers – Circular Letter No. 10 of January 25th, 1937, submitting to Governments the Plan of the International Committee on Intellectual Cooperation »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/27210/27210 (« Documents presented to and discussed at meetings of the Executive Committee of the International Committee on Intellectual Cooperation, 1936-1937 and at plenary session of the C.I.C.I. »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4044/5B/31619/27210 (« Unemployment among Intellectual Workers – Correspondence with the Union interparlementaire »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket1 (« Correspondence with the Entente Committee of Major International Associations, Paris. Jacket 1 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket2 (« Correspondence with the Entente Committee of Major International Associations, Paris. Jacket 2 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4052/5C/1175/699/Jacket3 (« Entente Committee of Major International Associations – General Correspondence Jacket 3 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4053/5C/1175/699/Jacket5 (« Entente Committee of Major International Organizations – General Correspondence. Jacket 5 »).

United Nations library & archives, Genève, Fonds du Secrétariat de la SDN, R4763/11D/24851/10555 (« Liaison with the Committee of the Major International Associations »).

United Nations library & archives, Genève, Bibliothèque des Nations Unies (scan commandé).

1.2. Archives de l'UNESCO (AUNESCO)

1.2.1. Fonds IICI

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, A/IV/28.88 (« Personnel de l'Institut – Lajti, Etienne »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, A/XI/6 (« Relations avec l'Italie »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/IV/17 (« File 17 – Confédération internationale des Travailleurs intellectuels (CITI) »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/3 (« Statistiques intellectuelles – Papiers généraux »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/22 (« Statistiques intellectuelles – Belgique »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-1 (« Commission mixte des statistiques sur l'activité intellectuelle – 1 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-2 (« Commission mixte des statistiques sur l'activité intellectuelle – 2 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/59-3 (« Commission mixte des statistiques sur l'activité intellectuelle – 3 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, B/X/63 (« Institut international de Statistique »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/1, dossier « [1936] – Comité des Représentants des Organisations internationales d'étudiants ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1934-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire 1934-1937 ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/27, dossier « [1935-1936] – Chômage de la jeunesse universitaire 1935-1936 ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1935-1937] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1935-1937 ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/28, dossier « [1938] – Chômage de la jeunesse universitaire, 1938-1945 ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (Période de préparation) – Commission consultative de la BISU (1923-1938) ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « Commission consultative de la BISU, 1938-1945 ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/29, dossier « (1^{er} dossier) – Commission consultative du BISU (Réunion du 3-4 novembre 1938), 1938 ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/31, dossier « [a] – Préparation d'un guide pour l'étude du marché de l'emploi intellectuel ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, C/IV/33, dossier « [a] – Statistique des professions intellectuelles ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, E/I/33 (« Relations avec le BIT »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Correspondence Files, E/VII/6 (« Placement des travailleurs intellectuels »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 4 (« Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, 29 février-1^{er} mars 1932 – Quelques remarques d'ordre statistique sur le surpeuplement des universités »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 8 (« Réunion des directeurs de l'enseignement supérieur, Paris, 29 février-1^{er} mars 1932 – L'encombrement des universités et des carrières intellectuelles »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), C – 1932 Questions universitaires, 1926-1940, Item 9 (« Report of the Institute on the Meeting of Directors of Higher Education, held at Paris, February 29th and March 1st, 1932 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 38.1936 (« Note sur le chômage et le placement des intellectuels »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 46.1937 (« Unemployment among intellectuals – Appointment of an Advisory Committee »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), Sous-série COM.EX/Institut – Comité Exécutif de l'Institut, Item 59.1938 (« Proposed Convocation of the Advisory Committee of the International Bureau of University Statistics »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [1] (« Comité des organisations d'étudiants – 1ère session – Genève, Avril 1926 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [2] (« Comité des organisations d'étudiants – 2ème session – Genève, Avril 1927 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [3] (« Comité des organisations d'étudiants – 3ème session – Paris, Avril 1928 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [4] (« Comité des organisations d'étudiants – 3ème session – Paris, Avril 1929 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [5] (« Comité des organisations d'étudiants – 5ème session – Paris, Mai 1930 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [8] (« Comité des organisations d'étudiants – 7ème session – Paris, Avril 1933 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [9] (« Comité des organisations d'étudiants – 9ème session – Genève, Avril 1934 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [10] (« Comité des organisations d'étudiants – 10ème session – Genève, Avril 1935 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [11] (« Comité des organisations d'étudiants – 11ème session – Genève, Avril 1936 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [12] (« Comité des organisations d'étudiants – 12ème session – Genève, Octobre 1937 »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série] [Comité des représentants des organisations internationales d'étudiants] – Sessions 1 – 14, File [18] (« Comité des organisations internationales d'étudiants – Rapports sur les réunions des délégués »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.] Directeurs de l'enseignement supérieur, C.56 (« 2ème réunion des Directeurs de l'enseignement supérieur »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.]
Directeurs de l'enseignement supérieur, File (c) (« Procès-verbaux de la première réunion »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.]
Directeurs de l'enseignement supérieur, Item C.64 (« 2ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – rapport de l'Institut »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.]
Directeurs de l'enseignement supérieur, Item C.116 (« 3ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – Rapport présenté par M. Castrilli La coordination des statistiques universitaires nationales »).

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.E.S.]
Directeurs de l'enseignement supérieur, File « [P.V.] – 3ème réunion des Directeurs de l'Enseignement supérieur – Procès-verbaux ».

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.]
– Directeurs des offices universitaires nationaux, File 1 (« Réunion des directeurs des offices universitaires nationaux – Première réunion, Paris 7-9 juillet 1926 »)

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.]
– Directeurs des offices universitaires nationaux, File 4 (« Réunion des directeurs des offices universitaires nationaux – Quatrième réunion, Paris 11-12 avril 1929 »)

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [D.O.U.N.]
– Directeurs des offices universitaires nationaux, File 5 (« Réunion des directeurs des offices universitaires nationaux – Cinquième réunion, Paris 25-26 avril 1930 »)

Archives de l'UNESCO, Paris, Fonds IICI, Documents (1921-1945), [Sous-série], [CONF.Enseignement] – Conférence internationale d'enseignement supérieur, Paris 26-28 juillet 1937, File b) – Programme d'étude Bureau, Ordre des séances, Règlement intérieur, Item [13] (« Note sur l'organisation de la Conférence internationale d'enseignement supérieur. Paris 26-28 juillet 1937 »).

1.3. Archives du Bureau international du Travail

1.3.1. Organes directeurs

Conférence internationale du Travail, Compte rendu des travaux, Genève, BIT, 1921-1939.

THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1926, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1926.

THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Dixième Session, Genève, 1927, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1927.

THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Onzième Session, Genève, 1928, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1928.

THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Huitième Session, Genève, 1929, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1929.

THOMAS Albert, *Conférence Internationale du Travail. Quatorzième Session, Genève, 1930, Rapport du directeur*, BIT, Genève, 1930.

BIT, *Procès-verbaux de la 34^{me} session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, janvier 1927.

BIT, *Procès-verbaux de la 35^{me} session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mars 1927.

BIT, *Procès-verbaux de la 43^{me} session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mars 1929.

BIT, *Procès-verbaux de la 45^{me} session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, mai-juin 1929.

BIT, *Procès-verbaux de la 49^{me} session du Conseil d'Administration du Bureau international du Travail*, Genève, juin 1930.

BIT, *Procès-verbaux de la 74^{me} session du Conseil d'Administration*, Genève, 20-22 février 1936.

BIT, *Procès-verbaux de la 101^{me} session du Conseil d'Administration*, Genève, 5-8 mars 1947.

BIT, *Procès-verbaux de la 109^{me} session du Conseil d'Administration*, Genève, juin-juillet 1949.

1.3.2. Archives historiques du Bureau international du Travail (AHBIT)

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/435 (« Congrès International du Travail Intellectuel, Brussels (2.8.21) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/435/1 (« Congrès de la Confédération internationale des Travailleurs Intellectuels. Paris, 27-29 Décembre 1923 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/435/3 (« Congress of the International Confederation of Intellectual Workers. Vienna, April 6-7-8, 1926 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/435/4 (« Congrès de la Confédération internationale des Travailleurs Intellectuels, 26, 27, 28 Septembre 1927. Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/5 (« International Student Service. Annual Conference, Karlovci 1926 (July 25th – Aug. 2nd) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6 (« Conference of International Student's Associations, Geneva, 8-10 April 1926 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6/1 (« Meeting of the Committee of Representatives of International Student Organisations, Geneva, April, 11-12, 1927 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6/3 (« Meeting of the Committee of Representatives of International Student Organisations, Paris, 23th to 24th April 1928 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6/4 (« Réunion des organisations internationales d'Étudiants auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle, 25-26-27 avril 1929, Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6/5 (« Committee of Representatives of international Student Organisations (International Institute of Intellectual Cooperation) Meeting) 26 nov. 1934, Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6/6 (« Committee of Representatives of international Student Organisations (Intern. Institute of Intellectual Cooper.), Meeting 10-11 April 1935, Genève »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6/7 (« Comité des Représentants des Organisations internationales d'étudiants, 27-28 avril 1936, Genève »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/6/8 (« Meeting of the Committee of International Student Organisations, 28-29 Octobre 1937. Geneva »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/8/1 (« Confédération Internationale des Étudiants. Réunion du Conseil et Congrès, Prague, 18 – 28 août 1926 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/8/8 (« Confédération Internationale des Étudiants. XIV^e Congrès de la C.I.E., 5-15/VII, Commission d'Entr'aide, 15 août 1932, Riga »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/8/9 (« Confédération Internationale des Étudiants. XIII^e réunion du Conseil, Bucarest, août 1931 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/14 (« International Student Service (Conrad Hoffmann, Genève). International School Student Self-Help and Cooperative Methods. Dresden, July 6-17 1927 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/14/2 (« Seconde Semaine Internationale d'Étude des Méthodes de Coopération Estudiantine, Dresde, 2-10 juillet 1929 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/15 (« C. Hoffmann Intern. Student Service Entr'aide Universitaire de la Fédération des Associations chrétiennes d'Étudiants. Conférence de Schiers, août 6-15 1927 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/16 (« International Student Service of the World's Student Christian Federation. Meeting of the Executive Committee. Paris, February 1927 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/21 (« International Student Service (W. Kotschnig, Geneva). 1) Collaboration Conference, August 7-11, 1928, and 2) General Conference, August, 12-19, 1928. Chartres near Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/28 (« Xème Conférence Annuelle de l'Entr'aide Universitaire Internationale, U.S.A. »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/29 (« XI^e Conférence Annuelle de l'Entraide Universitaire Internationale, du 27 Juillet au 3 août 1932 à Brno »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/31 (« Entr'aide Universitaire Internationale. Réunion sur le problème du chômage. 11 – 14 janvier, Dresde. 20-22 Sept. Genève. 1 – 3 June 1933 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/37 (« International Student Service. Experts Conference on the problem of the overcrowding of the Universities – 20-22 Sept. 1933, Geneva »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/37/1 (« International Student Service, Select Commission of Experts on the problem of the Overcrowding of the Universities. Meeting 18-19 July 1937, Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/37/2 (« International Student Service. Conference on the Selection & furthering of Gifted Students. 26 – 30 May 1939. Hindsgavl »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/43 (« Entr'aide Universitaire Internationale. Conférence des pays de l'Europe du sud-est, pour l'étude du surpeuplement des Universités et du Chômage de la jeunesse intellectuelle »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/50 (« Entr'aide Universitaire Internationale. XVIe Conférence Annuelle, Nice (28 juillet – 4 août 1937 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/600/572/52 (« International Student Service. Geneva (Edward Bradby.). XVIIth Annual Conference. Les Avants. 28 July – 4 August 1938 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, D/618/1002/2 (« International Labour Conference. XIXth Session. Geneva 1935. Committee on Unemployment of Young Persons. Minutes and Report. French »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, ED/1000/30 (« Bureau Universitaire de Statistique, Paris (A. de Monzie). Conférence internationale d'information sur le chômage des diplômés des universités et grandes écoles. Paris, 16-18 décembre 1936 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, ED/1000/55/5/1 (« Educational Activities – Comité d'entente des grandes associations Internationales – 1934-1935 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, ED/1000/55/5/2 (« Educational Activities – Comité d'entente des grandes associations Internationales – 1935-1937 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, ED/1000/55/5/3 (« Educational Activities – Comité d'entente des grandes associations Internationales (23/1937 – 12/1939) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, ED/1000/55/11 (« Comité d'Entente des Grandes Associations internationales. Assemblée plénière, Paris, 21-22 février 1936 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/200/13/16/0 (« Consultation des Organisations de Fonctionnaires (Enquête sur le Chômage) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/200/13/16/58 (« Consultation des organisations de fonctionnaires (Enquête sur le chômage). Sweden »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/100/0 (« Collaboration with the Institute internat. de Coopération intellectuelle. Paris. Mr. Luchaire. Creation of a Joint Committee of Studies (Commission mixte) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/100/4/01/6 (« Commission consultative des Travailleurs Intellectuels. Correspondance avec la Confédération internationale des travailleurs intellectuels (C.I.T.I.) (M. Gallié etc) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/102/7/1 (« Professional Workers. Correspondance with the Confédération des Travailleurs Intellectuels de Belgique. Bruxelles, Mme Nisot (C.T.I.B.) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/2/1 (« Institut International de Coopération Intellectuel (sic). Paris. Réunions de la Commission mixte de la Statistique intellectuelle »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/1 (« Première Session de la Commission Consultative des Travailleurs Intellectuels. Octobre 1928, Genève »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/1/2 (« Commission consultative des Travailleurs Intellectuels Professions, Genève Octobre 1928. Corrections to Minutes »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/2 (« Circular to International Organisations of Professional Workers, & Employeurs Organisations forwarding resolution adopted at the 55th session of the G.B. concerning the 2nd & 3rd sessions of the Advisory Committee of Professional Workers »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/3/2 (« Circular to International Organisations of Professional Workers, & Employeurs Organisations forwarding resolution adopted at the 55th session of the G.B. concerning the 2nd & 3rd sessions of the Advisory Committee of Professional Workers »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/3 (« Advisory Committee on Professional Workers. 3rd Plenary Sitting, May 1931 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/6 (« Advisory Committee on Professional Workers. 5th Meeting – C.C.T.I. (V), Geneva »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/6/2 (« 5^e Session. Recrutement et Placement des Travailleurs intellectuels »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/6/4 (« Advisory Committee on Professional Workers. 5th meeting. Circular to Governments communicating the Resolutions of the Committee approved by the G.B. »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/6/5 (« Commission Consultative des Travailleurs Intellectuels. Réunion du bureau de la Commission. Genève. 25 avril 1936 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/6/7 (« Advisory Committee on Professional Workers, 6th Meeting (mai 1937). Commission consultative des Travailleurs Intellectuels »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/3/8/2 (« Advisory Committee on Professional Workers 7th session; 1938. Protection du titre de

vétérinaire. Protection of Title of Veterinary Surgeon. Corresp. From February to August 1938 incl. »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/5 (« Confédération internationale des Travailleurs Intellectuels. 26-28 septembre 1928, Varsovie »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/6 (« Congrès annuel de la Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.). 23-26 septembre 1929. Amsterdam »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/7/2 (« Confédération internationale des Travailleurs intellectuels (C.I.T.I.). Séance du Conseil. 21.6.1931 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/7/6 (« C.I.T.I. Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. Session du Conseil. 11 juin 1933. Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/8 (« Congrès de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. Session du Conseil (C.I.T.I.), Londres, 15-19 Septembre 1930 »),

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/9 (« 9^e Congrès de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels (C.I.T.I.). Bruxelles, 21-24 Sept. 1931 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/10 (« 10^e Congrès de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels (C.I.T.I.). Paris, Sept. 27-29, 1932 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/11 (« Confédération internationale des Travailleurs intellectuels (C.I.T.I.). 10^e Congrès. Genève, 3-4 nov. 1933 (au B.I.T.) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/12 (« C.I.T.I. Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. Congrès de 1934, Londres »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/13 (« C.I.T.I. (Louis Gallié). Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. Congrès international annuel 1935 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/14 (« Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. Paris. Congrès de 1936, Genève, 9-10 Novembre 1936 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/15 (« Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. 15^e Congrès annuel, 21 Sept. au 1^{er} Oct. 1937, Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/16 (« C.I.T.I. Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. 16^e Congrès international annuel, Helsingfors (Helsinki), 19-21 Septembre 1938 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, N/207/1000/11/18 (« Confédération internationale des Travailleurs intellectuels. C.I.T.I., Paris, Réunion du Conseil, Paris, 17 March 1940 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0 (« Unemployment. Report on Unemployment of Intellectual Workers »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/01 (« Unemployment of Intellectual Workers. Replies to circular from Intern. Non-professional organisations of Intellectual Workers »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/01/2 (« Unemployment of Intellectual Workers. Correspondence with: Comité Permanent international des architectes, M. Poffinet, Bruxelles »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/01/3 (« Unemployment of Intellectual Workers. Correspondence with the Institut international de Coopération intellectuelle, Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/01/3/1 (« Institut international de Coopération intellectuelle, Paris. Comité consultatif pour la Statistique universitaire, Réunion d'octobre 1938 »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/01/7 (« Unemployment of Intellectual Workers. Correspondence with international Education associations »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/01/8 (« Unemployment of Intellectual Workers. Correspondence with: Fédération dentaire internationale, Bruxelles, Dr. E. Huet »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/01/9 (« Unemployment of Intellectual Workers. Correspondence with: Fédération internationale des Journalistes, Paris, M. S. Valot »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/1 (« Circular to National & International Federations of Intellectual Workers – Unemployment »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/7 (« Unemployment of Intellectual Workers. Belgium (Reply to Circular U17/0) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/22 (« Unemployment of Intellectual Workers. France »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/0/22/2 (« Unemployment of Professional Workers. C.T.I. M. Grunbaum-Ballin's aid plan »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/1/0 (« Unemployment of Intellectual Workers. Medical Profession. General »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/4/0 (« Unemployment of Intellectual Workers. Journalists (General) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/5/0 (« Unemployment of Intellectual Workers. Teaching Profession (General) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/6/0 (« Unemployment of Intellectual Workers. Engineers & Chemists (General) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/7/0 (« Unemployment of Intellectual Workers. Architects (General) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/13/0 (« Unemployment of Intellectual Workers. University Graduates (General) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/17/14/7/1 (« Unemployment of Professional Workers and overcrowding of Universities. Correspondence with the Fonds national de la Recherche scientifique and the Fondation Universitaire, Bruxelles, and the Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels (Jean Willems) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, U/22/0 (« Measures to be taken to remedy unemployment amongst young people (Juveniles) »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, W/N/1000/11/1 (« Women's questions : Federation International des Femmes Universitaires – University Women – Triennial Congress – 1929 – Genève »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, W/N/1000/11/6 (« Women's questions : International Federation of University Women – Council Meeting and Meeting of the Economic Committee – 1937 – Paris »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, W/N/1000/11/8 (« Women's questions : International Federation of University Women – Meeting of the Committee on the Economic Status of University Women – July 1938 – London »).

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, P. 211, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Johnston, Mr. G. A. ».

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, P. 261, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Fuss, M. H. ».

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, P. 1339, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Rabinovitch, M. G. ».

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, P. 1817, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Eastman, Mr. Mack ».

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, P. 2008, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Schmidt, M^{lle} Lucie ».

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, P. 2150, BIT, « Dossier du Service du Personnel, Nisot, Mme. T. ».

Archives historiques du Bureau international du Travail, Genève, non-classé (scan commandé).

1.4. Archives nationales du Monde du Travail (ANMT)

1.4.1. Fonds Max Lazard

Archives nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Association internationale du Chômage : Comité exécutif provisoire : Préparation à la Conférence de 1923 : Correspondance à et de M. Henri FUSS (9 Décembre 1922 – 30 Août 1923) ».

Archives nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance M. Fuss postérieure à Conférence de Luxembourg. Travail d'après Congrès. Préparation du la (sic) Congrès de Prague ».

Archives nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 61, dossier « Correspondance Mr Henri Fuss oct 1925 – Nov 1927 ».

Archives nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Résolutions adoptées par le Comité international du chômage – Session de [Prague] ».

Archives nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'A.I.L.C. Migrations, Chômage des Intellectuels ».

Archives nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Max Lazard, 6 AS 62, dossier « 10) Comptes-rendus dactylographiés et coupures de journaux d'assemblée générale ».

1.5. Archives nationales de France (ANF)

1.5.1. Fonds du Bureau universitaire de Statistique

Archives nationales de France, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 4, dossier « Conseil ».

Archives nationales de France, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 59, dossier « Participation de Rosier à diverses rencontres internationales, 1934-1938 ».

Archives nationales de France, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 59, dossier « B.U.S. Rapport (1933) et Plan d'action contre le chômage intellectuel (1935 et s.d.) ».

Archives nationales de France, Paris, Fonds du Bureau universitaire de Statistique, 63 AJ 62, dossier « Bureau international de Statistique universitaire. Historiques. Projets de réorganisation. 1938-1952 ».

1.6. M. E. Grenander Special Collections & Archives, University at Albany, State University of New York (GSCA)

M. E. Grenander Special Collections & Archives, Albany, German and Jewish Émigrés Collections, Walter Maria Kotschnig Papers, Biographical and Document Files (1927-1974), boîte n°1, dossier n°6 (« Kotschnig, Walter M. "Quest for Survival: Personal Reflections" with the notation "First Draft", 1978 February »).

1.7. Archives de la Fondation Universitaire (AFU)

1.7.1. Premier étage

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, procès-verbaux du conseil d'administration, 4 vol.

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, procès-verbaux du bureau du conseil d'administration, 4 vol.

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, procès-verbaux des commissions diverses, 3 vol.

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.2.1.5. (« C.A. procès-verbaux (fr.) (1940-43 à 1955-56) »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.6.9. (« Personnel – L »), dossier « Larivierre Yvon ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.6.18. (« Personnel dossiers des membres »), dossier « Masure Jean, P 2/23 ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.1. (« Divers (administratif) (1916-1940) »), dossier « Propagande F 3/12 ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.7.11. (« Divers commissions diverses (1930-1959) »), dossier « Commission consultative du B.S.U., C I/4 ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte 7.10.2.1. (« Académies. Ministère de l'Instruction publique (1934-1959) »), dossier « Examen par les Recteurs de questions intéressant le Département de l'I. P. ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, caisse marquée d'un symbole de givre, dossier B/1/2 (« Mise en activité »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « B.S.U. ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 1^{er} étage, boîte « Secrétariat- B.S.U. », dossier « Statistiques fournies par le B.S.U. S3/3 ».

1.7.2. Entresol

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, B/2/3 (« Paris – Correspondance »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, B/2/4 (« La Haye – Documents »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, B/2/5 (« La Haye – Correspondance »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, B/2/9 (« Bureau international de Statistique Universit. (1) »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/14 (« Expédition 1937 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/15 (« Expédition 1938 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/17 (« Expédition 1939 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/18 (« Appréciation 1939 Lévy »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/19 (« Expédition 1940 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/20 (« Expédition 1941 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/21 (« Expédition 1942 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/24 (« Expédition 1945 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/26 (« Expédition 1947 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, R/1/27 (« Rapport 1948 Demandes et envois »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, E/2/14 (« Université Catholique de Louvain (1936-1943) »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, E/2/15 (« Faculté Polytechnique de Mons (1936-1950) »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, entresol, I/1/1 (« Institut Internat. Coopération Intellectuelle – Documents »).

1.7.3. Quatrième étage

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, B/1/1 (« Généralités »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, B/1/2 (« Correspondance »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, B/2/1 (« Généralités »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, B/2/2 (« Procès-Verbaux séances »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, B/2/3 (« Documents M. Smets »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/1/1 (« Généralités »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/1/2 (« Origine »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/1/3 (« Documents »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/1/6 (« Rapport général – Expédition »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/1/7 (« Membres »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/1/8 (« Surpeuplement Belgique »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, « Documents remis par M. Grosjean en juillet 1964 ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/2/2 (« Membres – correspondance »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/2/3 (« Séances comm. consult. B.S.U. »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/2/4 (« Documents »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/2/5 (« Rapport général – correspondance »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/3/2 (« Paris 1936 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/3/3 (« E.U.I. Commiss. Experts »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/3/4 (« Comm. Consult. Bur. intern. statist. univ. Paris »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, C/3/5 (« Comm. Consult. BISU, PV »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, I/1/1 (« Généralités »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, I/1/2 (« Chômage Belgique »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, I/1/3 (« Chômage – Étranger »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, I/1/4 (« Chômage – Documents »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, M/1/1 (« Généralités »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, M/1/2 (« Carrières médicales »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, M/1/4 (« Carrières juridiques »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, M/1/6 (« Recensement 1937 »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, M/1/7 (« Rapports M. Lesoir sur statistique des diplômés »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, M/1/9 (« Art dentaire (carrière) »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, O/1/2 (« Musée scolaire national »).

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, « Centres et Cercles – Cercle des Alumni C 2/2 ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, « Institut international de coopération intellectuelle ».

Archives de la Fondation Universitaire, Bruxelles, 4^e étage, « Instit. Univers. d'Inform. Sociale & Economique I 6/5 ».

1.8. Archives du Fonds national de la Recherche scientifique (AFNRS)

Archives du Fonds national de la Recherche scientifique, Bruxelles, boîte « Jean Willems, 1896-1970 ».

1.9. Archives des universités belges

1.9.1. Archives de l'Université libre de Bruxelles (AULB)

Archives de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Fonds du Secrétariat rectoral, 02BC, 13.26 (« Office de Renseignement universitaire »).

Archives de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Fonds Guillaume Jacquemyns, boîte 225 PP/0010 0011 0012 : « Les diplômés en médecine en Belgique + Admission à l'Ecole Royale Militaire + Localité cumul médecin pharmacie + Augmentation nombre médecin Belgique + Création d'un bureau pour l'étude du marché de l'emploi intellectuelle en Belgique + Situation des diplômés en chimie sortie des 4 universités belge + Recherche des origines historique de l'agriculteur + De l'influence de la civilisation européenne sur les usa ».

1.9.2. Universiteitsarchief Gent (AUGent)

Universiteitsarchief Gent, Gand, 4A2/4 (« Beheerder-administrateur »), 245 (« 1935/1936 »), dossier n°322 (« Statistieken »).

Universiteitsarchief Gent, Gand, 4A2/4 (« Beheerder-administrateur »), 260 (« 1936/1937 »), dossier n°322 (« Statistieken »).

Universiteitsarchief Gent, Gand, Archives de Jan Gillis, dossier « CERE ».

1.9.3. Universiteitsarchief KU Leuven (AKU Leuven)

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Lijst Courtois, boîte n°69, dossier « Fondation Universitaire – Organisation ».

Universiteitsarchief Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.1. (« Réforme de l'Enseignement 1939 »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°9, dossier 9.2. (« Briefwisseling met Ministrie van Openbaar Onderwijs / Administration E.S.S. »).

Universiteitsarchief Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°10, dossier 10.1. (« Ministère de l'Instruction publique, années 1937 – 1938 »).

Universiteitsarchief Leuven, Louvain, Archief Paulin Ladeuze, Archief Ladeuze uit archief Van Waeyenbergh, boîte n°10, dossier 10.2. (« Ministère de l'Instruction publique, 1939 »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 638A (« Vraagstukken (hangende zaken) van de Nederlandse Cultuurraad. Dossier inzake het wetsontwerp op het toekennen van academische graden en het programma van de universitaire examens »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 637B – 678B, 8225 (« 1947-1948 »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 9275A-9284B, 9279 (« Ministerie van Openbaar Onderwijs Verbeteringsraad 1946-1947 »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 9275A-9284B, 9280 (« Ministerie van Openbaar Onderwijs Verbeteringsraad 1947-1948 »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 9275A-9284B, 9281 (« Ministerie van Openbaar Onderwijs Verbeteringsraad 1948-1949 »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10247-10254, 10253 (« Hervorming van het Onderwijs (Commissie) 1942-1943 »).

Universiteitsarchief KU Leuven, Louvain, Archief Van Waeyenbergh, UC RVW 10278-19291A, 10285 (« Commission belge pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre 1944 »).

1.9.4. Archives de l'Université de Liège (AULiège)

Archives de l'Université de Liège, Liège, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°329 (« Statistique »), dossier « Renseignements pour F.U. ».

Archives de l'Université de Liège, Liège, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'aptitude ».

Archives de l'Université de Liège, Liège, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'entrée pour toutes les sections. Suppression du grec pour certaines sections de la Faculté des Sciences ».

Archives de l'Université de Liège, Liège, Fonds du Secrétariat rectoral, boîte n°473, dossier « Examen d'entrée. Suppression du Jury Central ».

1.9.5. Collections de la bibliothèque de l'Université de Liège (CBULiège)

Collections de la bibliothèque de l'Université de Liège, Liège, Archives Ernest Mahaim, II. Papiers personnels, « Association belge pour la lutte contre le chômage », dossier « 1935 ».

Collections de la bibliothèque de l'Université de Liège, Liège, Archives Ernest Mahaim, II. Papiers personnels, « Association belge pour la lutte contre le chômage », dossier « 1939 ».

1.10. Archives générales du Royaume (AGR)

1.10.1. Fonds de l'Administration de l'Enseignement supérieur (1835-1953)

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds de l'Administration de l'Enseignement supérieur, dossier n°14 (« Conseil de perfectionnement »).

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds de l'Administration de l'Enseignement supérieur, dossier n°163 (« Renseignements statistiques (1913-1939) »).

1.10.2. Fonds de la Fédération médicale belge

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds de la Fédération médicale belge, boîte 2515-2521, dossier n°2521 (« Confédération internationale des travailleurs intellectuels – Confédération belge des travailleurs intellectuels, 1931-1938 ; 1952-1957 »).

1.10.3. Fonds du Commissariat royal à la Réforme administrative (CRRA)

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds du Commissariat royal à la Réforme administrative, PF3, 146/7, dossier « Services ordinaires extérieurs ».

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds du Commissariat royal à la Réforme administrative, PF3, 146/73.

1.10.4. Fonds Marcel Nyns

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds Marcel Nyns, dossier n°81 (« Dossier sur le Comité Lippens, 1940 »).

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds Marcel Nyns, dossier n°147 (« Mémoire sur la gestion du Ministère de l'Instruction publique pendant l'occupation »).

1.11. Procès-verbaux du Conseil des ministres

Archives de l'État en Belgique (Consultés en ligne sur le site arch.be), *Procès-verbaux du Conseil des ministres*, n°4, 08/11/1939.

Archives de l'État en Belgique (Consultés en ligne sur le site arch.be), *Procès-verbaux du Conseil des ministres*, n°45, 13/05/1966.

1.12. Archives du Palais royal (APR)

Archives du Palais royal, Bruxelles, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°336 (« Briefwisseling betreffende de overbevolking van de instellingen voor hoger onderwijs. 1935-1936 »).

Archives du Palais royal, Bruxelles, Fonds du Cabinet de Léopold III, dossier n°2657 (« 'Les services publics décentralisés et le pouvoir central' en 'La réforme de l'enseignement',

memories van Pierre Wigny over de gedecentraliseerde overheidsdiensten en over de hervorming van het onderwijs. 1943 »).

1.13. Centre d'études Guerre et Société (CEGESOMA)

Centre d'études Guerre et Société, Bruxelles, Deelarchief Maurice Lippens, dossier n°12.

1.14. Amsab-ISG

Amsab-ISG, Gand, Archives de Henri Fuss, dossier n°39 (« Brochure, nota's, krantenknipsel, verslag, mededelingen en brieven van M.L. Gérard, F. Godefroid en H. Fuss betreffende 'L'Orientation professionnelle' (1939-1942) »).

2. Sources éditées

2.1. Livres

TURULL FOURNOLS Paul M., *L'esprit de synthèse dans la Société des Nations. Rapport entre les questions intellectuelles, éthiques et éducatives et les questions économiques, sociales et politiques. Le Bureau du Travail Intellectuel et le Bureau International du Travail. Une enquête à réaliser*, Genève, Messidor, 1921.

Assemblée générale de l'Association internationale pour la Lutte contre le Chômage, Luxembourg, 9-11 septembre 1923, Genève, Sonor, 1923.

DOPSCH Alfons, *La vie intellectuelle dans les divers pays. Autriche*, [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquête sur la situation du Travail intellectuel », 2^e série).

HALECKI Oscar de, *La vie intellectuelle dans les divers pays. Hongrie*, vol. I (*Situation générale*), [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquête sur la situation du Travail intellectuel », 2^e série).

LUCHAIRE Julien, *Observations sur la méthode d'une statistique de la vie intellectuelle*, [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquête sur la situation du Travail intellectuel », 1^{ère} série).

MARTIN William, *The conditions of Life and Work of Musicians*, vol. I, [Genève], SDN, [1923] (coll. « Enquiry into the conditions of Intellectual Work », 1^{ère} série).

BIT, *Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes*, Genève, BIT, 1924 (coll. « Études et Documents », Série L (Travailleurs intellectuels), n°1).

BIT, *Bibliographie du chômage*, Genève, BIT, 1926, (coll. « Études et documents »).

SDN, Secrétariat d'information, *La Société des Nations et la Coopération intellectuelle*, Genève, Janvier 1926.

Conseil général du P.O.B., *Les intellectuels et le Parti Ouvrier Belge*, Bruxelles, Imprimerie Coopérative Lucifer, 1926.

DE MAN Henri, *Au-delà du marxisme*, 2e éd. française, numérisée par TREMBLAY Jean-Marie, Paris, Seuil, 1974 [1926].

FUSS Henri, *La prévention du chômage et la stabilisation économique*, Bruxelles, L'Églantine, 1926.

LATHAM Eleanor M., *World Student Statistics. A Survey*, 1^{ère} éd., Genève, International Student Service of the World's Student Christian Federation, 1927 (série « Occasional papers », n°3).

MARCH Lucien, *Rapport au nom de la Commission Mixte de la Statistique Intellectuelle*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1928.

CITI, *Congrès de La Haye, 23 au 26 septembre 1929*, [s.l.], [s.n.], [1929].

CAPART Pierre (dir.), *Manuel des carrières. Aux éducateurs et aux jeunes gens*, Louvain, Rex, 1930 (« Collection jéciste »).

LÉVY Paul, *Les Étudiants étrangers en Belgique*, Bruxelles, 1932 (Extrait du tome IV, n°1, octobre 1932 de la *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*).

SCHAIRER Reinhold, *Die akademische Berufsnot. Tatsachen und Auswege*, Jena, Eugen Diederichs Verlag, 1932.

DE SMET Pierre, *La misère des diplômés*, Bruxelles, Imprimerie Robert Louis, 1933.

EUI, *Rapport de la conférence d'experts sur le surpeuplement des universités*, Genève, EUI, août 1933.

DE MAN Henri, *De intellectueelen en het socialisme*, Bruxelles, De Wilde Roos, 1934.

DE MAN Henri, *Pour un Plan d'Action*, Bruxelles, L'Églantine, 1934.

DE MAN Henri, *Les Techniciens et la Crise. Conférence donnée par Henri De Man à Liège, le 10 novembre 1934, sous les auspices du Syndicat général des employés, techniciens, magasiniers & voyageurs de commerce de Belgique*, Huy, Imprimerie Coopérative, 1934.

Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire, *Au-devant d'une nouvelle crise dans l'enseignement supérieur*, Bruxelles, Office de Publicité, novembre 1935.

Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, *Compte-rendu du Congrès mondial des étudiants contre la Guerre et le Fascisme. Bruxelles 29-30 et 31 décembre 1934*, Paris, 1935.

Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, *Rapport général*, Bruxelles, [1935].

KOTSCHNIG Walter, *Éducation dirigée. Étude internationale sur le Surpeuplement des Universités et le Chômage des étudiants diplômés. Rapport préliminaire publié par l'Entr'aide universitaire internationale*, Genève, ISS, 1935.

KOTSCHNIG Walter, *Planless Education. An International Study of the Unemployment in the Learned Professions, A preliminary report published by International Student Service*, Geneva, ISS, 1935.

[SCHMIDT Lucie], *Les problèmes de l'orientation professionnelle*, Genève, BIT, 1935 (coll. « Études et Documents », Série J « Enseignement », n°4).

De toekomst der academisch gegradueerden. Rapport van de commissie ter bestudeering van de toenemende bevolking van universiteiten en hogescholen en de werkgelegenheid voor academisch gevormden, Groningen – Batavia, J. B. Wolters' Uitgevers-maatschappij, 1936.

Lectiones academicae : habitae apud pontificium institutum 'Angelicum', 1^{ère} série, Rome, Salita del Grillo, 1936 (Supplément à *Angelicum*).

L'organisation de l'enseignement supérieur, vol. I, Paris, IICI, 1936.

Ministère des Affaires économiques, Commission d'Orientation Industrielle, *Rapport préliminaire général sur la réorientation économique de la Belgique*, Bruxelles, Institut Cartographique Militaire, 1936.

BWP, *Het eerste Vlaamsch Socialistisch Congres*, Deurne-Anvers, De Jongh, 1937.

Centre d'Études pour la Réforme de l'État, *La réforme de l'État*, Bruxelles, 1937.

Commission pour l'étude du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels, *Deuxième rapport Général*, Bruxelles, [1937].

DUBOIS Marc, *Que deviendront les étudiants ? Étude sur le Chômage des jeunes diplômés*, Paris, Recueil Sirey, 1937.

FNRS, 1927-1937. *X^e Anniversaire du Discours Royal de Seraing. Séance académique solennelle tenue le 14 octobre 1937 en présence de Sa Majesté le Roi*, Bruxelles, FNRS, 1937.

FUSS Henri, *L'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage. Premier Rapport de M. Henri Fuss, Commissaire Royal pour l'étude du problème du chômage*, Bruxelles, Guyot, 1937.

KOTSCHNIG Walter M., *Unemployment in the Learned Professions*, London, Oxford University Press – Humphrey Milford, 1937.

KOTSCHNIG Walter M., *Limiting Student Enrollments*, Washington D.C., The American Council on Education, 1937 (Extrait de *The Educational Record*, juillet 1937).

Centre d'Études pour la Réforme de l'État, *La réforme de l'État. Conclusions additionnelles*, Bruxelles, 1938.

Fondation Universitaire, Bureau de Statistiques universitaires, *Statistiques des Diplômés de l'Enseignement Supérieur en Belgique*, Bruxelles, Th. Dewarichet, 1938.

La coordination des enseignements du second degré. Enquête internationale, Paris, IICI, 1938.

Le chômage des jeunes diplômés, Paris, Pax Romana, 1938 (Numéro spécial de *L'Étudiant catholique*, organe officiel de la Fédération Française des Étudiants Catholiques).

Problèmes d'université. Travaux de la Conférence internationale d'enseignement supérieur, Paris, 26-28 juillet 1937, Paris, IICI et Société de l'enseignement supérieur, 1938.

Fédération des Associations et des Cercles Catholiques, *64e Session tenue à Huy les samedi 5 et dimanche 6 novembre 1938*, Bruxelles, Avondstond, 1939.

Fédération des Étudiants de Belgique. Association des Étudiants d'expression française, *XIIIe Session des Interfacultaires (Liège 20 – 24 février 1939). La réforme de l'enseignement supérieur*, Bruxelles, 1939.

HEYMANS Paul, *De Zending der Vlaamsche Intellectueelen*, Gand, [s.d.], 1939.

MOENS Albert, *Enquête sur le placement des travailleurs intellectuels*, Bruxelles, Éditions du Comité Central Industriel de Belgique, 1939.

L'avenir des diplômés. Comment étudier et prévoir les possibilités d'emploi intellectuel, Paris, IICI, 1940.

Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des Diplômés de l'Enseignement Supérieur, Ministère des Affaires économiques, Office Central de Statistique, Strée, J. Dantinne & Fils, 1940.

Fondation Universitaire, [*Rapport du Bureau de statistiques universitaires sur la situation de l'enseignement en Belgique en 1940*], Bruxelles, [1941].

Recensement économique et social du 27 février 1937, Exposé des Méthodes. Résultats définitifs du recensement des établissements industriels, Bruxelles, Imprimerie D. Van Keerberghen, 1942.

Recensement économique et social au 27 février 1937, Recensement des inoccupés. Le Royaume, Ministère des Affaires économiques, Office Central de Statistique, [s.n.], 1942.

COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. I, Mons, Silène, 1945.

VAN WAEYENBERGHE Albert, *Guide des Études en Belgique*, Bruxelles, Éditions Scientifiques et Techniques, 1945.

JACQUEMYNS Guillaume, *Faut-il instaurer un examen d'entrée à l'Université ? Enquête faite parmi les professeurs d'université*, Bruxelles, INSOC, 1946.

Vers la Rénovation de l'Éducation nationale. Recueil des Exposés faits au cours du Congrès de l'Éducation, Bruxelles, Décembre 1946, Bruxelles, Revue des Sciences Pédagogiques, Bruxelles, 1946.

COULON Marion, *Jeunesse à la dérive*, t. IV, Mons, Silène, 1947.

DEMELMANS F., SALLE L., *Après les humanités, que faire ? Études des débouchés possibles. Le marché de l'emploi dans les professions libérales*, Liège, Office Libre d'Orientation Professionnelle, 1947.

FREDERICQ Henri, *In memoriam Jules Duesberg*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1947.

MAYOUX Jean-Jacques, *L'Institut international de Coopération intellectuelle*, Paris, IICI, [1947].

VAN WAEYENBERGHE Albert, *Guide des Études en Belgique*, 2e éd., Bruxelles, Éditions Scientifiques et Techniques, 1948.

VAN WAEYENBERGHE Albert, *La sélection des étudiants à l'Université (1931 et 1947). Communication faite, le 17 décembre 1947, au Club de l'Agrégation de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, Revue des Sciences pédagogiques, 1948.

VAN WAEYENBERGH Honoré, *L'Avenir intellectuel du Pays*, Liège, Société Belge d'Études & d'Expansion, 1948.

BAUDHUIN Fernand, *Les carrières intellectuelles*, Louvain, Ceuterick, 1953 (coll. « Études morales, sociales et juridiques »).

Rapports de la Commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique et aux territoires d'outre-mer les progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales, Bruxelles, [s.n.], 1959.

D'YDEWALLE Pierre, *Mémoires (1921-1940). Aux avant-postes*, Bruxelles, Racine, 1994.

La Fondation Universitaire (1920-1995), Bruxelles, Fondation Universitaire, 1996.

FOX Renée C., *Le Château des Belges. Un peuple se retrouve*, Bruxelles, Duculot, 1997.

2.2. Thèses et mémoires

RABINOVITCH Georges, *Contribution à l'étude du chômage et de son indemnisation. Dissertation présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne*, Heidelberg, Paul Braus, 1922.

ROUSSOT Victor, *Les Travailleurs Intellectuels devant le droit social et la crise. Problèmes nationaux et internationaux*, Paris, Recueil Sirey, 1934.

GÉRARD Cécile, *Le chômage des intellectuels*, Mémoire de fin d'études, inédit, École centrale de Service social, 1935.

FUSS Antoinette, *Les loisirs ouvriers et la culture*, Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, inédite, ULB, année académique 1936-1937.

MATIVA Françoise, *Quelques aspects de la crise dans certaines professions libérales atteintes particulièrement à l'heure actuelle*, Mémoire de fin d'études, inédit, École catholique de Service social, 1937.

RAEMAEKERS Joseph, *De Jeugdwerkloosheid en de Bestrijding van haar gevolgen in België*, Brussel, Standaard-Boekhandel, 1937 (coll. « Bibliotheek van de Handelshoogeschool, Instituut voor Handels- en Economische wetenschappen der Universiteit te Leuven »).

WEIL Roland, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, Paris, Sirey, 1937.

ANDRÉ Charles, *L'organisation de la Coopération Intellectuelle*, Thèse de doctorat en droit, inédite, Université de Rennes, 1938.

FLIES Joseph, *Le chômage intellectuel en Belgique*, Gembloux, Imprimerie J. Duculot, 1940 (coll. de l'École des sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain).

2.3. Périodiques

2.3.1. Sources parlementaires belges

Annales parlementaires, Chambre (APC) (consulté en ligne sur le site lachambre.be).

Session 1931/1932.

Session 1934/1935.

Session 1937/1938.

Session extraordinaire 1939.

Session 1939/1944.

Session 1946/1947.

Annales parlementaires, Sénat (APS) (consulté en ligne sur le site senate.be).

Session 1934/1935.

Session 1935/1936.

Session 1937/1938.

Session 1939/1940.

Session 1946/1947.

Documents parlementaires, Chambre (DPC) (consulté en ligne sur le site lachambre.be).

Session 1934/1935.

Session 1936/1937.

Session 1937/1938.

Session 1939/1939-1.

Session 1946/1947.

Documents parlementaires, Sénat (DPS) (consulté en ligne sur le site senate.be).

Session 1937/1938.

Session 1939/1940.

Session 1946/1947.

2.3.2. Périodiques d'institutions internationales

La Coopération intellectuelle. Revue mensuelle, 1929-1930.

Bulletin de la Coopération intellectuelle (BCI), 1931-1945.

L'année de la Coopération intellectuelle, Paris, 1933-1938.

Annuaire international du Travail, 1925.

Bulletin officiel du BIT, 1921.

Informations sociales, 1922-1934.

L'Année sociale, 1930 – 1938-1939.

Revue internationale du Travail (RIT), 1923-1940.

2.3.3. Périodiques d'organisations internationales non-gouvernementales

Bulletin de l'Institut international de Statistique, 1926, 1930, 1931, 1936, 1938.

Revue de l'Institut international de Statistique, 1936, 1939.

Bulletin interparlementaire. Organe officiel du Bureau de l'Union Interparlementaire, février-mars 1937.

L'Avenir du Travail, publication de l'Association internationale pour le Progrès social, 1945.

Vox Studentium, février 1927.

Annales universitaires, 1932.

More facts, mai 1935.

La voix des étudiants, juin 1935 (numéro spécial : Le chômage des intellectuels : Les propositions du Comité mondial des étudiants).

2.3.4. Périodiques officiels belges

Bulletin du Ministère de l'Instruction publique (BMIP), 1933-1947.

Pasinomie, 1939, 1947.

Bulletin de Statistique, 1949.

2.3.5. Périodiques d'institutions et associations belges

Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1940.

Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique, 1933-1934.

Bulletin mensuel du Placement et du Chômage, 1937-1939.

Bulletin mensuel de l'Union des anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles, 1934.

Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège, 1935, 1961.

Fondation Universitaire, *Rapport annuel*, 1930-1931 – 1951-1952.

Fondation Universitaire, Bureau de Statistiques universitaires, *Rapport annuel*, 1937-1949.

INSOC, janvier-mars 1946.

La Lutte contre le chômage. Organe trimestriel de la Section belge de l'Association internationale pour la Lutte contre le chômage, 1923-1925.

Le Progrès social. Bulletin trimestriel de l'Association belge pour le Progrès social, 1933-1939.

Le Service social. Revue mensuelle. Organe de l'École centrale de Service social et de l'Office central d'identification des œuvres, janvier-février 1936, mars-avril 1942.

Revue de l'Institut de Sociologie Solvay, 1934.

Revue du Travail, 1921-1941.

2.3.6. Quotidiens belges

De Vooruit, février 1936.

La Dernière Heure, janvier 1935.

La Libre Belgique, août et septembre 1933, décembre 1938.

La Nation belge, mai 1924, janvier 1935, mai 1937.

La Région de Charleroi, décembre 1916.

La Wallonie, novembre 1923.

L'Écho de la presse internationale, juin 1916.

L'Écho de l'Industrie, août 1933.

Le Courrier de l'Escaut, mai 1940.

Le Neptune, décembre 1934.

Le Peuple, novembre 1923, octobre 1933, mars 1934, novembre 1934, décembre 1934, février 1936, mars 1936, juillet 1937, février 1938, août 1939, juillet 1946.

Le Quotidien, mai 1915.

Le Soir, mai 1924, avril 1934, février 1938.

L'Étoile belge, décembre 1934, mars 1935, septembre 1935, septembre 1938.

L'Indépendance belge, novembre 1923, mai 1924.

Luxemburger Wort, juillet 1979.

2.3.7. Discours de rentrée académique

DUESBERG Jules, « La Situation des Universités de l'État en Belgique » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 16 Octobre 1928*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1929.

DUESBERG Jules, « De la préparation et de l'admission aux études supérieures » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 6 Octobre 1934*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1935.

DUESBERG Jules, « L'enseignement secondaire » in Université de Liège, *Ouverture Solennelle des Cours le 10 Octobre 1936*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1936,

DUESBERG Jules, « L'encombrement des carrières libérales : Causes et Remèdes » in *Université de Liège, Ouverture Solennelle des Cours le 9 Octobre 1937*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1937.

HYMANS Paul, « La situation de l'Université pendant la 1^{re} année académique » in Université libre de Bruxelles, *Séance solennelle de rentrée du 15 octobre 1935*, Bruxelles, Édition de l'Université, 1935.

2.4. Articles

DECHESNE Laurent, « Déchéance et Relèvement des Intellectuels » in *Revue pratique des Questions Commerciales et Économiques*, 6^e année, n°16 (décembre 1920), p. 1-11.

« Premier Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) » in *Bulletin de la C.T.I.*, n°6, septembre 1923, p. 1-21.

MARTIN William, « La crise du travail intellectuel » in *La Revue belge*, vol. 2, n°1, 01/04/1925, p. 409-416.

MARTIN William, « L'influence des facteurs économiques sur la vie intellectuelle » in *Revue de Genève*, novembre 1925, p. 1841-1850.

NISOT Marie-Thérèse, « La Société des Nations et la protection des minorités » in *Le Flambeau*, vol. 10, n°12 (01/12/1927), p. 409-420.

MAURETTE Fernand, « Surproduction de travail intellectuel ? » in *L'Europe nouvelle*, 10^e année, n°526, 10/03/1928, p. 322-325.

FUSS Henri, « Au-delà du marxisme » in *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 1, n°3 (1929), p. 472-453.

FUSS Henri, « Le chômage des intellectuels » in *Revue de Genève*, novembre 1929, p. 588-598.

FUSS Henri, « Unemployment among intellectual workers » in *Journal of the American Association of University Women*, vol. 23, 1929-1930, p. 4-8.

FUSS Henri, « Le travail n'est pas une marchandise » in *L'Églantine*, 12^e année, n°5 (mai 1934), p. 1-24.

DAMPIER William, « Reviewed Work(s): Economic Theory and Correct Occupational Distribution. By Harold F. Clark » in *The Economic Journal*, vol. 42, n°168 (décembre 1932), p. 634-636.

IDENBURG Philip J., « La surpopulation des universités et écoles supérieures et la tâche de la statistique » in *Journal de la Société statistique de Paris*, vol. 75 (avril 1934), p. 132-139.

L'Étudiant, « La vie universitaire » in *Libra illustré*, vol. 2, n°88, 28/12/1934, p. 2-3.

ROSIER Alfred, « La Notion du Chômage dans les Professions intellectuelles » in *Le Musée social*, n°8, août 1936, p. 215-227.

LE ROY François, « La Notion de Profession intellectuelle » in *Le Musée social*, n°9, septembre

1937, p. 237-258.

LECLERCQ Jacques, « Une enquête sur le chômage des intellectuels » in *La Cité chrétienne*, n°267, 12e année, 05/02/1938, p. 204.

[s.n.] « M. Robert Lemoine » in *Pourquoi Pas ?*, 26^e année, n°1118, 03/01/1936, p. 3-6.

VARENDONCK Gabriel, « Het vraagstuk van de werkloosheid der intellectueelen in verband met het beroep van advocaat » in *Rechtskundig Weekblad*, vol. 7, n°39, 12/06/1938, p. 1573-1608.

[s.n.], « M. Jules Duesberg, ministre » in *Pourquoi pas ?*, 29^e année, n°1299, 23/06/1939, p. 3019-3022.

DESONAY Fernand, « Le III^e Rapport du Bureau de Statistiques Universitaires » in *Revue catholique des idées et des faits*, 19^e année, n°13, 23/06/1939, p. 18-19.

KOTSCHNIG Walter, « Educating the Elite in Europe » in *The Journal of Educational Sociology*, vol. 13, n°2 (octobre 1939), p. 70-81.

HORION Paul, « Les salariés intellectuels diplômés et les salariés chargés d'un travail de création peuvent-ils être des 'employés' ? » in *Jurisprudence du louage d'ouvrage*, vol. 1 (1943), p. 1-11.

DESONAY Fernand, « Statistiques universitaires. La grande pitié des carrières libérales » in *Revue générale belge*, vol. 81, n°12, octobre 1946, p. 738-751.

RENIER Englebert, « L'examen de maturité de la Fondation Universitaire : aperçu historique » in *Éducation. Tribune libre d'information et de discussion pédagogiques*, n°104 (mars 1967), p. 3-16.

2.5. Divers

FRANGULIS Antoine (dir.), *Dictionnaire diplomatique*, vol. 2, Paris, Académie diplomatique internationale, 1933.

DE SEYN Eugène, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. II, Bruxelles, L'Avenir, 1935.

Dictionnaire biographique français contemporain, 2^e éd. (1954-1955), Paris, Agence internationale de Documentation contemporaine, 1954.

Banque nationale de Belgique, *Notices biographiques de la Banque nationale de Belgique (1850-1960)*, Bruxelles, BNB, 1960.

LUYKX Theo (dir.), *Rijksuniversiteit te Gent. Liber Memorialis (1913-1960)*, Gand, RUG, 1960.

DEMOULIN Pierre, *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, Liège, Université de Liège, 1967.

3. Travaux

3.1. Sciences sociales

BURRIS Val, « The social and political consequences of overeducation » in *American Sociological Review*, vol.48, n°4 (août 1983), p. 454-467.

DROSILE VASCONCELLOS Maria, « Note de synthèse. L'éducation, la formation et la dynamique sociale de l'emploi » in *Revue française de pédagogie*, vol. 144 (2002), p. 105-130.

DUBET François, DURU-BELLAT Marie, POULLAOUEC Tristan, « Polémiques sur l'utilité des diplômés » in *Revue du MAUSS*, n°28, 2006/2, p. 85-95.

DURU-BELLAT Marie, *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006.

ECKERT Henri, « Déclassement et hantise du déclassement » in *Revue française en pédagogie*, n°188, juillet-septembre 2014 (« Sociologie et didactiques : traverser les frontières »), p. 87-108.

GEOFFROY Émile, « Surdiplômés, déclassés, sous-utilisés » in *Regards croisés sur l'économie*, n°16, 2015, p. 134-140.

GIRET Jean-François, LOPEZ Alberto, ROSE José, *Des formations pour quels emplois ?*, Paris, La Découverte – CÉREQ, (coll. « Recherches »), 2005.

KARAKAYA Güngör, PLASMAN Robert, RYCX François, « Overeducation on the Belgian labour market: evaluation and analysis of the explanatory factors through two types of approaches » in *Compare*, vol. 37, n°4, août 2007, p. 513-532.

LITTOZ-MONNET Annabelle (éd.), *The Politics of Expertise in International Organizations. How International Bureaucracies Produce and Mobilize Knowledge*, Londres & NY, Routledge, 2017.

PASSERON Jean-Claude, « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie » in *Revue française de sociologie*, vol. 23, n°4 (octobre-décembre 1982), p. 551-584.

PERKIN Harold, *The Third Revolution. Professional Elites in the Modern World*, London & New York, Routledge, 1996.

PINTO Louis, *Sociologie des intellectuels*, Paris, La Découverte, 2021 (coll. « Repères »).

POULLAOUEC Tristan, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, 2010.

PRUTSCH Markus J. (dir.), *Science, Numbers and Politics*, Cham, Springer International – Palgrave MacMillan, 2019.

TEICHLER Ulrich, « Research on Higher Education and Work in Europe » in *European Journal of Education*, vol. 24, n°3, 1989, p. 223-247.

TEICHLER Ulrich, « Graduate Employment and Work in Selected European Countries » in *European Journal of Education*, vol. 35, n°2, 2000, p. 141-155.

VILTARD Yves, « L'étrange carrière du concept foucauldien d'épistémè en science politique » in *Raisons politiques*, n°23, 2006/3, p. 193-202.

3.2. Biographies

BUSATO Vittorio, VAN ESSEN Mineke, KOOPS Willem (dir.), *Vier grondleggers van de pedagogiek, pioniers van de Nederlandse gedragswetenschappen*, Amsterdam, Prometheus – Bert Bakker, 2015.

BUSATO Vittorio et al., *Zeven Grondleggers van de Onderwijskunde. Pioniers van de Nederlandse Gedragswetenschappen*, Amsterdam, Bert Bakker, 2016.

CAUTE David, *Perlzweig: Champion of British Zionism*, London – Chicago, Vallentine Mitchell, 2019.

GROSBOIS Thierry, *Pierlot (1930-1950)*, Bruxelles, Éditions Racine, 2007.

GUÉRIN Denis, *Albert Thomas au BIT (1920-1932). De l'internationalisme à l'Europe*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, 1996.

RANIERI Liane, *Émile Francqui ou l'intelligence créatrice (1863-1935)*, Bruxelles, Paris-Gembloux, Duculot, 1985.

SAUVAGE Pierre, *Jacques Leclercq (1891-1971). Un arbre en plein vent*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot, 1992.

STUTJE Jan Willem, *Hendrik De Man, Een man met een plan. Biografie*, Kalmthout, Polis, 2018.

THÉBAUD Françoise, *Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*, Paris, Belin, 2017.

VAN DEN DUNGEN Pierre, *Hubert Pierlot (1883-1963)*, Bruxelles, Le Cri, 2010.

3.3. Monographies

AL-MATARY Sarah, *La haine des clercs. L'anti-intellectualisme en France*, Paris, Seuil, 2019.

- BARBAGLI Marzio, *Educating for Unemployment. Politics, Labor Markets, and the School System (Italy, 1859-1973)*, trad. de ROSS Robert H., NY, Columbia University Press, 1982.
- BANEKE David, *Synthetisch denken. Natuurwetenschappers over hun rol in een moderne maatschappij (1900-1940)*, Hilversum, Verloren, 2008.
- BAVEREZ Nicolas, REYNAUD Bénédicte, SALAIS Robert, *L'invention du chômage*, 2^e édition, Paris, PUF, 1999 (coll. « Quadrige »).
- BERTRAMS Kenneth, *Universités & entreprises. Milieux académiques et industriels en Belgique (1880-1970)*, Bruxelles, Le Cri, 2006.
- BLANKESTEIJN Annemarieke, DORSMAN Leen, *'Work with universities'. The 1948 Utrecht conference and the birth of IAU*, Utrecht, Matrijs, 2008.
- BOEHME Olivier, *Greep naar de markt. De sociaal-economische agenda van de Vlaamse Beweging en haar ideologische versplintering tijdens het Interbellum*, Leuven, LannooCampus, 2008.
- BREWIS Georgina, *A social history of student volunteering: Britain and Beyond (1880-1980)*, New York, Palgrave MacMillan, 2014.
- BRINT Steven, *In an Age of Experts. The changing role of professionals in politics and public life*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
- CHARLE Christophe, *Naissance des 'intellectuels' (1880-1900)*, Paris, Minuit, 1990.
- CHARLE Christophe, *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Le Seuil, 1994.
- CHARLE Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris, Le Seuil, 2001 [1996].
- COLLINI Stefan, *Absent Minds. Intellectuals in Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- COURTOIS Luc, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain. Les tractations préliminaires (1890-1920). Étude statistique (1920-1940)*, Louvain-la-Neuve, UCL, Faculté de Philosophie et Lettres, 1987.
- CROMBOIS Jean-François, *L'univers de la sociologie en Belgique de 1900 à 1940*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994.
- DAILLANT Georges, *Universality, Diversity, Interdependence. IAU 1950-1990. A commemorative essay*, Paris, International Association of Universities, 1990.
- DE CEULAER Dirk, *De verlenging van de leerplicht: veertig jaar Belgische onderwijspolitiek*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 1990.

- DEPLAUDE Marc-Olivier, *La hantise du nombre. Une histoire des numerus clausus de médecine*, Paris, Les Belles Lettres, 2015 (coll. « Médecine et Sciences humaines »).
- DE ROOY Piet, *Republiek van rivaliteiten. Nederland sinds 1813*, Amsterdam, Mets & Mets, 2010 [2002].
- DESROSIÈRES Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 2010 [1993].
- DESROSIÈRES Alain, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, 2014.
- DESCORTES Marc, ROBERT Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Paris, Éditions ouvrières, 1984.
- DE VRIES Hans, JENSMA Goffe Theunis, *Veranderingen in het hoger onderwijs in Nederland tussen 1815 en 1940*, Hilversum, Verloren, 1997.
- FETTE Julie, *Exclusions. Practicing Prejudice in French Law and Medicine (1920-1945)*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2012.
- GALVEZ-BEHAR Gabriel, *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel*, Paris, Éditions EHESS, 2020.
- GARNIER Bruno, *Figures de l'égalité. Deux siècles de rhétoriques politiques en éducation (1750-1950)*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010.
- GÉRARD Emmanuel, *De schaduw van het Interbellum. België van euforie tot crisis (1918-1939)*, Tielt, Lannoo, 2017.
- GOTOVITCH José, *'Allons au devant de la vie...' Une histoire des Jeunesses et Étudiants communistes en Belgique (1921-1945)*, Bruxelles, CARCOB, 2023.
- GROTENHUIS Saskia, *Op zoek naar middelbaar onderwijs. HBS, gymnasium, MMS en lyceum in discussie tussen 1900 en 1970*, Amsterdam, Boom, 1998.
- GUILLAUME Pierre, *Regards sur les classes moyennes (XIX^e – XX^e siècles)*, Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.
- HAAS Eric, *Op de juiste plaats. De opkomst van de bedrijfs- en schoolpsychologische beroepspraktijk in Nederland*, Hilversum, Verloren, 1995.
- HALLEUX Robert, XHAYET Geneviève, *La liberté de chercher. Histoire du Fonds national belge de la Recherche scientifique*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2007.
- HEYRMAN Peter, *Middenstandsbeweging en beleid in België (1918-1940). Tussen vrijheid en regulering*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 1998.
- HUNIN Jan, *Het enfant terrible Camille Huysmans (1871-1968)*, Amsterdam, Meulenhoff & Leuven, Kritak, 1999.

- IRISH Tomás, *Feeding the Mind. Humanitarianism and the Reconstruction of European Intellectual Life (1919-1933)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023.
- JACQUES Catherine, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1918-1968)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013.
- JORDAN John M., *Machine-Age Ideology. Social engineering and American liberalism (1911-1939)*, Chapel Hill & London, The University of North Carolina Press, 1994.
- KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe. Experts, Cartels, and International Organizations (1850-2000)*, London, Palgrave MacMillan, 2014 (Série « Making Europe »).
- KOCKA Jürgen, *Les employés en Allemagne (1850-1980). Histoire d'un groupe social*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989.
- KOHLRAUSCH Martin, TRISCHLER Helmuth, *Building Europe on Expertise. Innovators, Organizers, Networkers*, Londres, Palgrave MacMillan, 2014 (Série « Making Europe »).
- KOTEK Joël, *Students and the Cold War*, trad. de BLUMENEAU Ralph, London, MacMillan, 1996.
- KOVÁCS Mária M., *Liberal professions & Illiberal politics. Hungary from the Habsburgs to the Holocaust*, New York, Oxford University Press, 1994.
- KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Max-Léo Gérard. Un ingénieur dans la cité (1879-1955)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010.
- LAQUA David, *The Age of Internationalism and Belgium (1880-1930). Peace, Progress and Prestige*, Manchester, Manchester University Press, 2013.
- LEVINE David O., *The American College and the Culture of Aspiration (1915-1940)*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 1986.
- LORIAUX Florence (dir.), *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, Bruxelles, CARHOP-CRISP, 2015.
- LUCAS Christopher J., *American Higher Education. A History*, New York, St. Martin's Press, 1994.
- LUYTEN Dirk, *Ideologisch debat en politieke strijd over het corporatisme tijdens het interbellum in België*, Bruxelles, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 1996.
- LUYTEN Dirk, *Ideologie en praktijk van het corporatisme tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Bruxelles, VUBPress, 1997.
- MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, Bruxelles, Peter Lang, 2003 (coll. « L'Europe et les Europes, 19^e et 20^e siècles »).

- MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940). Aux origines de la profession de conseiller d'orientation*, Paris, L'Harmattan, 2020.
- MATHEVE Niels, *Tentakels van de macht. Elite en elitenetwerken in en rond de Belgische tussenoorlogse regeringen (1918-1940)*, Heule, INNI, 2016.
- MAUL Daniel, *L'Organisation Internationale du Travail. 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale*, Genève, OIT, 2019.
- MOULINIER Pierre, *La naissance de l'étudiant moderne (XIX^e siècle)*, Paris, Belin, 2002 (coll. « Histoire de l'éducation »).
- NIEMEYER Christian, *Die dunklen Seiten der Jugendbewegung. Vom Wandervogel zur Hitlerjugend*, Constance, Francke Verlag, 2013.
- ORY Pascal, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, CNRS Éditions, 2016 [1974].
- PATEL Kiran Klaus, *The New Deal. A Global History*, Princeton – Oxford, Princeton University Press, 2015.
- PRÉVOST Jean-Guy, *A Total Science. Statistics in Liberal and Fascist Italy*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009.
- PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)*, Paris, Seuil, 1993 (coll. « L'Univers historique »).
- PROST Antoine, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2013 (coll. « L'univers historique »).
- PUCHE Amélie, *Les femmes à la conquête de l'université (1870-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2022.
- RENOLIET Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée. La Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.
- RINGER Fritz, *The Decline of the German Mandarins. The German Academic Community (1890-1933)*, Cambridge, Harvard University Press, 1969.
- SACRÉ Patrick, *Historiek van de PMS-centra. Een bijdrage tot de studie van de historiek van de PMS-begeleiding in België*, Bruxelles, VUBPress, 1993.
- SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational History. Theory and History*, Londres, Palgrave MacMillan, 2013.
- SAUVAGE Pierre, *La Cité Chrétienne (1926-1940). Une revue autour de Jacques Leclercq*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1987 (coll. « Mémoires de la Classe des Lettres », t. LXVII, Fasc. 1).

- SCHANDEVYL Eva, *Tussen revolutie en conformisme: het engagement en de netwerken van de linkse intellectuelen in België (1918-1956)*, Bruxelles, ASP, 2011.
- SCHWARTZ Bonnie Fox, *The Civil Works Administration (1933-1934)*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- SDROBIŞ Dragoş, *Limitele meritocrației într-o Societate Agrară. Șomaj intelectual și radicalizare politică atineretului în România interbelică*, Iași, Polirom, 2015.
- SIEGMUND-SCHULTZE Reinhard, *Mathematicians Fleeing from Nazi Germany. Individual Fates and Global Impact*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2009.
- SIWEK-POUYDESSEAU Jeanne, *Le syndicalisme des cols blancs*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur (1880-1910)*, Paris, Albin Michel, 1994.
- TOURNÈS Ludovic, *Philanthropic Foundations at the League of Nations. An Americanized League?*, London & NY, Routledge, 2022 (coll. « Routledge Studies in US Foreign Policy »).
- TYSENS Jeffrey, *Strijdpunt of pasmunt? Levensbeschouwelijk links en de schoolkwesitie (1918-1940)*, Bruxelles, VUBPress, 1993.
- VALCKE Tony (éd.), *De fonteinen van de Oranjeberg. Politieke-institutionele geschiedenis van de provincie Oost-Vlaanderen van 1830 tot nu*, Gand, Academia Press, 2003.
- VAN HAECHT Anne, *L'enseignement rénové. De l'origine à l'éclipse*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1985.
- VANHOOREN Peter, *Bedienden in Beweging. Een geschiedenis van de Landelijke Bedienden Centrale*, Antwerpen, Gevaert, 2005.
- VANHOOREN Peter, *Concordia. De geschiedenis van de Landelijke Bedienden Centrale*, Antwerpen, Landelijke Bedienden Centrale, 1985.
- VAN LERBERGE Raphaël, *Het Technische Gewicht. Socio-technische transformaties in de Belgische Sociale Zekerheid (1939-1970)*, Bruxelles, VUBPress, 2020.
- VAN RUYSKENSVELDE Sarah, *Wartime Schooling and Education Policy in the Second World War. Catholic Education, Memory and the Government in Occupied Belgium*, Londres, Palgrave MacMillan, 2016.
- VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België (1929-1940)*, Berchem, EPO, 1989.
- VAN VELTHOVEN Harry, *Zwerver in niemandsland. Julius Hoste en zijn Londens oorlogsdagboek*, Gand, Academia Press / Liberaal Archief, 2005.
- VANWELKENHUYZEN Jean, *Le gâchis des années 30, t. I (1933-1937)*, Bruxelles, Racines, 2007.
- VELLE Karel, *De nieuwe biechtvaders. De sociale geschiedenis van de arts in België*, Leuven, Kritak, 1991.

WINDOLF Paul, *Expansion and Structural Change. Higher Education in Germany, the United States, and Japan (1870-1990)*, Oxford, WestviewPress, 1997.

ZIMMERMANN Bénédicte, *La constitution du chômage en Allemagne. Entre professions et territoires*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2001.

3.4. Ouvrages collectifs

AFFICHARD Joëlle (éd.), *Pour une histoire de la statistique*, 2 t., Paris, Economica / INSEE, 1987.

ALBISETTI James C., GOODMAN Joyce, ROGERS Rebecca, *Girls' secondary education in the Western World: from the 18th to the 20th century*, New York, Palgrave MacMillan, 2010.

BERTRAMS Kenneth, BIÉMONT Émile, VANPAEMEL Geert, VAN TIGGELEN Brigitte, *Pour une histoire de la politique scientifique en Europe (XIX^e-XX^e siècles) : actes du colloque des 22 et 23 avril 2005 au Palais des Académies*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, 2007.

BETTAHAR Yamina, CHOFFEL-MAILFERT Marie-Jeanne (dir.), *Les Universités au risque de l'histoire. Principes, configurations et modèles. XIX^e-XX^e siècles*, Nancy, PUN, 2014.

BOUFFARTIGUE Paul (dir.), *Cadres : la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2001.

BREDAEL Sylvie, FOXHAL Gaëtane, GEERKENS Éric, JAMOULLE Micheline, KEFER Fabienne, *Le temps de travail. Transformations du droit et des relations collectives du travail*, Bruxelles, CRISP, 1997.

BRÜCKWEH Kerstin, SCHUMANN Dirk, WETZELL Richard F., ZIEMANN Benjamin, *Engineering Society. The Role of the Human and Social Sciences in Modern Societies (1880-1980)*, Londres, Palgrave MacMillan, 2012.

BRUNET Manon, LANTHIER Pierre, *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000.

CASPARD Pierre, LUC Jean-Noël, SAVOIE Philippe, *Lycées, lycéens, lycéennes, deux siècles d'histoire*, Lyon, INRP, 2005.

CHERUBINI Donatella, PETRICIOLI Marta, *Pour la paix en Europe. Institutions et société civile dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Peter Lang, 2007 (coll. « L'Europe et les Europes, 19^e et 20^e siècles »).

COCKS Geoffrey, JARAUSCH Konrad H., *German Professions (1800-1950)*, New York – Oxford, Oxford University Press, 1990.

- COHEN Yves, BAUDOUI Rémi, *Les chantiers de la paix sociale*, Lyon, ENS Éditions, 2022 (coll. « Sociétés, espaces, temps »), [En ligne], <https://books.openedition.org/enseditions/26280> (Page consultée le 05/03/2024).
- COURTOIS Luc, DELVILLE Jean-Pierre, ROSART Françoise, ZELIS Guy, *Les intellectuels catholiques en Belgique francophone au 19^e et 20^e siècles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2009.
- DELWIT Pascal, GOTOVITCH José (éd.), *La peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996.
- DEPAEPE Marc, MARTIN Dirk (dir.), *La Seconde Guerre mondiale, une étape dans l'histoire de l'enseignement*, Bruxelles, Centre de Recherches et d'Études historiques sur la Seconde Guerre mondiale, 1997.
- DOR Juliette, GAVRAY Claire, HENNEAU Marie-Élisabeth, JAMINON Martine, *Où sont les femmes ? La féminisation à l'Université de Liège*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2017.
- DORSMAN Leen, KNEGTMANS P. J. (dir.), *Universitaire vormingsidealen. De Nederlandse universiteiten sedert 1876*, Verloren, Hilversum, 2006 (série « Universiteit & Samenleving », n°1).
- GRANJON Marie-Christine, TREBITSCH Michel, *Pour une histoire comparée des intellectuels*, Paris, Éditions Complexe, 1998.
- CHARLE Christophe, JEANPIERRE Laurent, *La vie intellectuelle en France*, 3 vol., Paris, Le Seuil, 2016.
- CLAVEAU François, PRUD'HOMME Julien, *Experts, sciences et sociétés*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2018.
- CLERC Pascal, ROBIC Marie-Claire, *Des géographes hors-les-murs ? Itinéraires dans un Monde en mouvement (1900-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2015
- DARD Olivier, DESCHAMPS Étienne, *Les relèves en Europe d'un après-guerre à l'autre. Racines, réseaux, projets et postérités*, Bruxelles, Peter Lang, 2005 (coll. « Euroclio : Études et Documents »).
- DE BURGELMAN Jean-Claude, METSENAERE Machteld, VANTHEMSCHE Guy, et al., *De tuin van heden. Dertig jaar wetenschappelijk onderzoek over de hedendaagse Belgische samenleving*, Bruxelles, VUB Press, 2007.
- DEPAEPE Marc, DHONDT Pieter, SIMON Frank, VAN GORP Angelo (éd.), *Pedagogische historiografie. Een socio-culturele lezing van de geschiedenis van opvoeding en onderwijs*, Louvain / Le Haye, Acco, 2011.

- DUBOIS Vincent, DULONG Delphine, *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.
- DUMOULIN Michel (dir.), *Penser l'Europe à l'aube des Années Trente : quelques contributions belges*, Bruxelles, Nauwelaerts, 1995.
- DROUX Joëlle, KOTT Sandrine (éd.), *Globalizing social rights. The International Labour Organization and beyond*, New York, Palgrave Macmillan, 2013 (ILO Centuries Series).
- ERWICH Bert, MAARSEVEEN Jacobus G. S. J. van (éd.), *Een eeuw statistieken. Historisch-methodologische schetsen van de Nederlandse officiële statistieken in de twintigste eeuw*, Amsterdam, CBS, 1999.
- GRELON André (dir.), *Les ingénieurs de la crise. Titre et profession entre les deux guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1986.
- HERT Paul de (dir.), *Een leven van inzet. Liber amicorum Michel Magits*, Mechelen, Kluwer, 2012.
- HIRAUX Françoise, MIRGUET Françoise (dir.), *Finances, mobilités et projets d'éducation universitaires. Le regard des historiens*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2012.
- HOFSTETTER Rita & Érhise, *Le Bureau international d'éducation, matrice de l'internationalisme éducatif*, Bruxelles, Peter Lang, 2021.
- JARAUSCH Konrad Hugo (éd.), *The transformation of higher learning (1860-1930). Expansion, diversification, social opening and professionalization in England, Germany, Russia and the United States*, Chicago, University of Chicago Press, 1983.
- JAUMAIN Serge, KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992.
- JULIA Dominique, CHARTIER Roger, REVEL Jacques (dir.), *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, 2 t., Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 1986.
- GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas, LESPINET-MORET Isabelle, VIGNA Xavier, *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2020 (coll. « Recherches »).
- JERÓNIMO Miguel Bandeira, MONTEIRO José Pedro, *Internationalism, imperialism and the formation of the contemporary world. The Pasts of the Present*, Cham, Palgrave MacMillan, 2017.
- HANNES Juul, WITTE Els et al., *Arbeid in veelvoud. Een huldeboek aangeboden aan Prof. Dr. J. Craeybeckx en Prof. Dr. E. Scholliers van de Vrije Universiteit Brussel*, VUB, VUBPress, 1988.

- JULLIEN Vincent, MALPANGATTO Michela, NICOLAÏDIS Efthymios, *L'homme au risque de l'infini. Mélanges d'histoire et de philosophie des sciences offerts à Michel Blay*, Bruxelles, Brepols, 2013 (coll. « De Diversis Artibus », vol. 93).
- Les courants politiques et la Résistance : continuités ou ruptures ?*, Luxembourg, Archives Nationales du Luxembourg, 2003.
- KLEP Paul M. M., MAARSEVEEN Jacques G. S. van, STAMHUIS Ida H. (éd.), *The Statistical Mind in Modern Society. The Netherlands (1850-1940)*, 2 t., Amsterdam, Aksant, 2008.
- KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette (éd.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994.
- KOTT Sandrine, PATEL Klaus Kiran, *Nazism across Borders. The Social Policies of the Third Reich and their Global Appeal*, London, Oxford University Press, 2018 (« Studies of the German Historical Institute London »).
- LAQUA Daniel (éd.), *Internationalism reconfigured. Transnational Ideas and Movements Between the World Wars*, Londres – New York, I. B. Tauris, 2011.
- LEYMARIE Michel, SIRINELLI Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003.
- LEROY Robert, MERTENS-FONCK Paule, MICHEL Pierre, MICHEL-MICHOT Paulette (dir.), *Cent ans de philologie germanique (1890-1990)*, Liège, Université de Liège, Département de Langues et Littératures germaniques, 1990.
- Les Internationales et le problème de la guerre au XX^e siècle. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984)*, Rome, École française de Rome, 1987.
- LESPINET-MORET Isabelle, VIET Vincent (dir.), *Organisation internationale du travail. Origine – Développement – Avenir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- GROOTAERS Dominique (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1998.
- PEETERS Evert, VANDENDRIESSCHE Joris, WILS Kaat, *Scientists' Expertise as Performance*, Londres, Pickering & Chattoo, 2015 (coll. « History of Philosophy of Technoscience », n°6).
- PREVENIER Walter, ROMBAUT Hans, WITTE Els, *De bewogen beginjaren van de Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten (1938-1949)*, Bruxelles, KVAB Press, 2013 (Série « Academica », n°7).
- RODOGNO Davide, STRUCK Bernhard, VOGEL Jakob (éd.), *Shaping the Transnational Sphere. Experts, Networks and Issues from 1840s tot the 1930s*, New York – Oxford, Berghahn, 2015 (coll. « Studies in Contemporary European History »).

RODRIGUEZ GARCIA Magaly, VAN DAELE Jasmien, VAN GOETHEM Geert, VAN DER LINDEN M. (éd.), *ILO Histories. Essays on the International Labour Organization and Its Impact on the World During the Twentieth Century*, Berne, Peter Lang, 2010.

SAPIRO Gisèle, *L'espace intellectuel en Europe. De la formation des États-nations à la mondialisation. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2009.

THEUNISSEN Bert, VERMIJ Rienk (dir.), *De opmars van deskundigen. Souffleurs van de samenleving*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2002.

TOPALOV Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914)*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999.

VANTHEMSCHE Guy (dir.), *Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire*, Bruxelles, CRISP, 2016.

3.5. Articles

ALCOUFFE Alain, PLASSARD Jean-Michel, « Abondance d'éducation peut-elle nuire ? Une histoire de l'analyse économique de la suréducation » in *Revue d'histoire de la pensée économique*, vol. 1, n°3, 2017, p. 33-75.

ART Jan, « Les rapports triennaux sur l'état de l'enseignement supérieur : un arrière-fond pour des recherches ultérieures sur l'histoire des élites belges entre 1814 et 1914 » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 27, n°1-2 (1986), p. 187-224.

BANEKE David, « Synthetic technocracy: Dutch scientific intellectuals in science, society and culture, 1880-1950 » in *The British Journal for the History of Science*, vol. 44, n°1 (mars 2011), p. 89-113.

BARNES Sarah V., « England's Civic Universities and the Triumph of the Oxbridge Ideal » in *History of Education Quarterly*, vol. 36, n°3 (Automne 1996), p. 271-305.

BLASZKIEWICZ-MAISON Adeline, « Dans le sillage d'Albert Thomas : les réseaux socialistes réformistes de l'Organisation internationale du travail » in *Cahiers Jaurès*, 2021/1, n°239-240, p. 121-135.

BERTRAMS Kenneth, KOTT Sandrine, « Actions sociales transnationales » in *Genèses*, n°71, 2008/2, p. 2-3.

BORST Charlotte G., « Choosing the Student Body: Masculinity, Culture, and the Crisis of Medical Schools Admissions, 1920-1950 » in *History of Education Quarterly*, vol. 42, n°2 (Été 2002), p. 181-214.

BRENDEL SCRIABINE Christine, « The Frayed White Collar: Professional Unemployment in the Early Depression » in *Pennsylvania History: A Journal of Mid-Atlantic Studies*, vol. 49, n°1 (January 1982), p. 3-24.

BRIAND Jean-Pierre, CHAPOULIE Jean-Michel, PERETZ Henri, « Les statistiques scolaires comme représentation et comme activité » in *Revue française de sociologie*, vol. 20, n°4 (1979), p. 669-702.

BU Liping, « International Activism and Comparative Education: Pioneering Efforts of the International Institute of Teachers College, Columbia University » in *Comparative Education Review*, vol. 41, n°4 (novembre 1997), p. 413-434.

BUNGENER Martine, « Une éternelle pléthore médicale ? » in *Sciences sociales et santé*, vol. 2, n°1 (1984), p. 77-110.

CHAPOULIE Jean-Michel, « Les nouveaux spécialistes des sciences sociales comme ‘experts’ de la politique scolaire en France (1945-1962) » in *Genèses*, n°64, 2006/3, p. 124-145.

CHARLE Christophe, « Intellectuels, *Bildungsbürgertum* et *professions* au XIX^{ème} siècle. Essai de bilan historiographique comparé (France Allemagne) » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 106-107, mars 1995 (« Histoire sociale des sciences sociales »), p. 85-95.

CHARLE Christophe, « Les ‘classes moyennes’ en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) » in *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 50, n°4 (octobre-décembre 2003), p. 108-134.

CHARTIER Roger, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII^e siècle » in *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 37^e année, n°2 (mars – avril 1982), p. 389-400.

CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 44^e année, n°76 (novembre-décembre 1989), p. 1505-1520.

CHATRIOT Alain, « La lutte contre le ‘chômage intellectuel’ : l’action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) face à la crise des années Trente » in *Le Mouvement social*, n°214, 2006/1, p. 77-91.

CLAVIN Patrica, WESSELS Jens-Wilhelm, « Transnationalism and the League of Nations: Understanding the Work of Its Economic and Financial Organisation » in *Contemporary European History*, vol. 4, n°4 (2005), p. 645-692.

COHEN Yolande, « Avoir vingt ans en 1900 : à la recherche d’un nouveau socialisme » in *Le Mouvement social*, n°120 (« Entre Socialisme et Nationalisme : Les Mouvements Étudiants Européens », juillet-septembre 1982), p. 11-29.

COLIN David, « Les jeunes de la Conférence Olivaint et l’Europe, de 1919 à 1992 » in *Histoire@Politique*, n°10, 2010/1, p. 1-14.

DANVERS Francis, « Le Bureau Universitaire de Statistique d’Alfred Rosier : mémoire et modernité » in *L’orientation scolaire et professionnelle*, vol. 19, n°1 (1990), p. 5-23.

DEBENEDETTI Charles, « James T. Shotwell and the Science of International Politics » in *Political Science Quarterly*, vol. 89, n°2 (juin 1974), p. 379-395.

DENECKERE Gita, « Jeunesse, mouvement et régénération : une introduction » in *Cahiers d’histoire du temps présent*, vol. 5 (2001), n°8 (« Jeunesse et société »), p. 19-30.

DENECKERE Gita, LAQUA David, VERBRUGGEN Christophe, « Belgium on the Move: Transnational History and the Belle Époque » in *Revue belge de Philologie et d’Histoire*, vol. 90, fasc. 4 (2012), p. 1213-1226.

DEVOS Anne, « Défendre le travail féminin. Le Groupement belge de la Porte Ouverte (1930-1940) » in *Sextant*, vol. 5, 1996 (« Métiers »), p. 91-118.

DEPAEPE Marc, « De toelatingsvoorwaarden tot de Universiteit in België. Een historisch overzicht » in *Onze Alma Mater*, vol. 39, 1985, p. 119-150.

DEPAEPE Marc, LAUWERS Hilde, SIMON Frank, « De feminisering van het leerkrachtencorps in België in de negentiende en de twintigste eeuw » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 82, fasc. 4, 2004, p. 969-994.

DESCAMPS Florence, « *L'État moderne*, une contribution originale des fonctionnaires des finances à la réforme de l'État (1928-1940) » in *Revue française d'administration publique*, n°120 (2006/4), p. 667-678.

DESROSIÈRES Alain, « Histoire des formes : statistiques et sciences sociales avant 1940 » in *Revue française de sociologie*, vol. 26, n°2 (avril-juin 1985, « La sociologie française dans l'Entre-deux-guerres »), p. 277-310.

DESROSIÈRES Alain, « Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique » in *Histoire & Mesure*, vol. 4, n°3/4 (1989), p. 225-242.

DESROSIÈRES Alain, « L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux » in *Genèses*, n°39, 2002/2, p. 121-137.

DESROSIÈRES Alain, « L'État, le marché et les statistiques. Cinq façons d'agir sur l'économie » in *Courrier des statistiques*, n°95-96 (décembre 2000), p. 4-10.

DHERMY-MAIRIAL Marine, « Du danger des enquêtes savantes. Faire œuvre de science dans l'entre-deux-guerres au Bureau International du Travail » in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, vol. 62, n°4, décembre 2015, p. 7-32.

DI TILLIO Viviane, « La Fédération belge des Femmes universitaires. Naissance et essor (1921-1940) » in *Sextant*, vol. 9, 1998 (« Engagements féminins »), p. 83-113.

DROUX Joëlle, MATASCI Damiano, « La jeunesse en crise : acteurs et projets transnationaux face au problème du chômage des jeunes durant l'Entre-Deux-Guerres » in *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°5, 2012/1, p. 47-59.

DROUX Joëlle, MATASCI Damiano, « Les jeunes en jeu. Circulations internationales de dispositifs et de politiques d'encadrement de la jeunesse (1929-1939) » in *Traverse. Revue d'histoire*, vol. 20, 2013/2, p. 75-91.

FUCHS Eckhardt, « The Creation of New International Networks in Education: The League of Nations and Educational Organizations in the 1920s » in *Paedagogica Historica*, vol. 43, n°2 (avril 2007), p. 199-209.

GLOTZER Richard, « A long shadow: Frederick P. Keppel, the Carnegie Corporation and the Dominions and Colonies Fund Area Experts (1923-1943) » in *History of Education*, vol. 38, n°5 (septembre 2009), p. 621-648.

GLEBERZON William, « Marxist Conceptions of the Intellectuals » in *Historical Reflections*, vol. 5, n°1 (été 1978), p. 81-97.

GOTOVITCH José, « La Belgique et la Guerre civile espagnole : un état des questions » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 14 (1983), n°3-4, p. 497-532.

GUBIN Éliane, « Les femmes d'une guerre à l'autre. Réalités et représentations (1918-1940) » in *Cahiers d'histoire du temps présent*, vol. 2 (1998), n°4, p. 249-281.

HEYCK Thomas William, « Myths and Meanings of Intellectuals in Twentieth-Century British National Identity » in *Journal of British Studies*, vol. 37, n°2 (avril 1998), p. 192-221.

HEYNEMAN Stephen P., « The sad story of UNESCO's education statistics » in *International Journal of Educational Development*, vol. 19, n°1 (1999), p. 65-74.

HOCQUARD Dominique, « La science sociale leplaysienne et la question de l'orientation scolaire et professionnelle dans l'entre-deux-guerres » in *Le Télémaque*, n°33, (« Théories éducatives et réformateurs sociaux », mai 2008), p. 107-128.

HOFSTETTER Rita, SCHNEUWLY Bernard, « The International Bureau of Education (1925-1968): a platform for designing a 'chart of world aspirations for education' » in *European Educational Research Journal*, vol. 12, n°2 (2014), p. 215-230.

HUGOT-PIRON Nathalie, « Des maux aux mots : une approche socio-historique des 'cadres de plus de 45 ans' (1914-1939) » in *Le Mouvement social*, n°228 (2009), p. 75-94.

HUGOT-PIRON Nathalie, « Les ‘jeunes diplômés’ : le pouvoir d’une catégorisation syndicale » in *Politiques de communication*, n°10 (2018/1), p. 27-53.

JARAUSCH Konrad H., « The Perils of Professionalism: Lawyers, Teachers and Engineers in Nazi Germany » in *German Studies Review*, vol. 9, n°1 (février 1986), p. 107-137.

JOHNSTON William M., « The Origin of the Term ‘Intellectuals’ in French Novels and Essays of the 1890s » in *Journal of European Studies*, n°4 (1974), p. 43-56.

JUNG Benjamin, « Un ‘lucide réalisateur’. Henri Sellier et la réforme du placement à Paris. Penser et organiser le marché du travail à l’échelle de l’agglomération » in *Histoire urbaine*, vol. 37 (2013/2), p. 53-71.

KANTOR Harvey, « Choosing a Vocation: The Origins and Transformation of Vocational Guidance in California (1910-1930) » in *History of Education Quarterly*, vol. 26, n°3 (Automne 1986), p. 351-375.

KATER Michael H., « The Work Student: A Socio-Economic Phenomenon of Early Weimar Germany » in *Journal of Contemporary History*, vol. 10, n°1 (Janvier 1975), p. 71-94.

KARADY Victor, KEMENY István., « Antisémitisme universitaire et concurrence de classe. La loi du numerus clausus en Hongrie entre les deux guerres » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 34, septembre 1980, p. 67-96.

KEVONIAN Dzovinar, « La légitimation par l’expertise : le Bureau international du Travail et la statistique internationale » in *Les cahiers Irice*, vol. 2, 2008/2, p. 81-106.

KOLBOOM Ingo, « Patronat et cadres : la contribution patronale à la formation du groupe des cadres (1936-1938) » in *Le Mouvement social*, n°121 (octobre-décembre 1982), p. 71-95.

KOTT Sandrine, « Une ‘communauté épistémique’ du social ? Experts de l’OIT et internationalisation des politiques sociales dans l’Entre-Deux-Guerres » in *Genèses*, n°71, 2008, p. 26-46.

KOTT Sandrine, LENGWILER Martin, « Expertise transnationale et protection sociale » in *Revue d'histoire de la sécurité sociale*, n°10 (2017), p. 9-21.

KOTT Sandrine, « La justice sociale dans un monde global. L'Organisation Internationale du Travail (1919-2019) » in *Le Mouvement social*, n°263 (2018), p. 3-14.

KURZMAN Charles, OWENS Lynn, « The Sociology of Intellectuals » in *Annual Review of Sociology*, vol. 28, n°1 (2002), p. 63-90.

KRAIS Beate, « Pourquoi n'y a-t-il pas de cadres en Allemagne ? » in *Sociologie du Travail*, vol. 34, n°4 (1992), p. 497-506.

KURGAN-VAN-HENTENRYK Ginette, « De l'émergence des experts dans la Belgique d'Entre-Deux-Guerres » in *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, n°21, 2010, p. 5-15.

LAQUA Daniel, « Transnational intellectual cooperation, the League of Nations, and the problem of order » in *Journal of Global History*, vol. 6, n°2 (2011), p. 223-247.

LAQUA Daniel, « Activism in the 'Students' League of Nations': International Student Politics and the Confédération internationale des Étudiants, 1919-1939 » in *English Historical Review*, vol. 132, n°556 (2017), p. 605-637.

LE BOT Florent, « Le travail des ingénieurs en entreprises. Formation, socialisation et activités des ingénieurs en perspective européenne de longue durée » in *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, 2020, n°13 (« Ingénieurs et Entreprises, XIX^e – XXI^e siècle »), p. 9-46.

LEFRANC Georges, « Les Conférences internationales des plans et la Commission internationale des plans » in *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 12, n°31 (« Sur l'œuvre d'Henri De Man. Rapports au Colloque international organisé par la Faculté de droit de l'Université de Genève, les 18, 19 et 20 juin 1973, sous la présidence du professeur Ivo Rens », 1974), p. 189-196.

LESPINET-MORET Isabelle, LIEBESKIND Ingrid, « Albert Thomas, le BIT et le chômage : expertise, catégorisation et action politique internationale » in *Les cahiers Irice*, vol. 2, 2008/2, p. 157-179.

LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, « Édouard Fuster face au chômage moderne et sa normalisation internationale » in *Les Études sociales*, n°167-168, 2018/1, p. 303-331.

LUYTEN Dirk, « Het centrum Lippens: een Belgische Nieuwe Orde in een nazistisch Europa? » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 71, fasc. 4 (1993), p. 875-912.

MARTIN Jérôme, « L'orientation professionnelle et l'école dans l'Entre-deux-guerres. Un exemple d'application de la psychologie » in *Les sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, vol. 48, 2015/2, p. 45-68.

MATASCI Damiano, « L'éducation, terrain d'action internationale : le Bureau international de l'Enseignement technique dans les années 1930 » in *Relations internationales*, n°151 (2012/3), p. 37-48.

MERCERON Stéphane, « Années Trente, l'UNEF à la tête de la Confédération internationale des Étudiants » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°86, 2007/2, p. 73-83.

MEYER John E., SCHOFER Evan, « The Worldwide Expansion of Higher Education in the Twentieth Century » in *The American Sociological Review*, vol. 70, décembre 2005, p. 898-920.

MONCHABLON Alain, « Les Années Front Populaire des étudiants de Paris » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°133 (2017/1), p. 27-37.

MÜLLER Christian, VAN DAELE Jasmien, « Peaks of Internationalism in Social Engineering: A Transnational History of International Social Reform Associations and Belgian Agency, 1860-1925 » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 90, fasc. 4 (2012), p. 1297-1319.

MULLER Françoise, « Henri Velge, l'artisan du Conseil d'État belge (1911-1946) » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 37, n°1-2 (2007), p. 143-174.

NADAUD Éric, « Éliane Brault, un parcours au féminin, radical, antifasciste, progressiste, maçonnique et féministe (1895-1982) » in *Histoire@Politique*, n°9 (2009/3), p. 98-119.

PERKINS Linda, REUBEN Julie A., « Introduction: Commemorating the Sixtieth Anniversary of the President's Commission Report, *Higher Education for Democracy* » in *History of Education Quarterly*, vol. 47, n°3 (août 2007), p. 265-276.

PLETINCKX André, « Le Parti Ouvrier Belge dans la première phase de la crise économique (1930-1944). 2e partie » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 8, n°1-2 (1977), p. 273-274.

PIGUET Laure, « La justice sociale par les statistiques ? Les cas des accidents d'attelage de wagons de chemins de fer (1923-1931) » in *Le Mouvement social*, n°263, 2018/2, p. 31-43.

PRÉVOST Jean-Guy, « Statistique et politique : leçons américaines à l'usage des Canadiens » in *Politique et Sociétés*, vol. 30, n°1 (2011), p. 165-172.

PYENSON Lewis, VERBRUGGEN Christophe, « History and the history of science in the work of Hendrik De Man » in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, vol. 41, n°3-4 (2011), p. 487-511.

RICHARDSON Malcolm L., « The Political Odyssey of Reinhold Schairer (1933-1955) » in *German History*, vol. 39, n°3 (septembre 2021), p. 377-399.

ROCHE Pierre, « Démocratisation de l'enseignement et orientation au XXe siècle » in *Spirale. Revue de recherches en éducation*, 1996, n°18 (« Parcours d'orientation scolaire et professionnelle »), p. 61-80.

RODGERS Daniel T., « Bearing tales: networks and narratives in social policy transfer » in *Journal of Global History*, 2014, n°9, p. 301-313.

RUIZ Émilien, « Quantifier une abstraction ? L'histoire du 'nombre des fonctionnaires' en France » in *Genèses*, n°99, 2015/2 (« Emprises spatiales »), p. 131-148.

SAPIRO Gisèle, « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie » in *Le Mouvement social*, 2006/1, n°214, p. 3-18.

SAUNIER Pierre-Yves, « Les régimes circulatoires du domaine social (1800-1940). Projets et ingénierie de la convergence et de la différence » in *Genèses*, n°71, 2008/1, p. 4-25.

SCHEPERS Rita, « The Belgian medical profession, the order of physicians and the sickness funds (1900-1940) » in *Sociology of Health & Illness*, vol. 15, n°3 (1993), p. 375-392.

SDROBIŞ Dragoş, « The Intellectual Unemployment in Interwar Romania: Public Perception and Subjective Perspectives » in *Brukenthalia. Romanian Cultural History Review*, n°2, 2012, p. 139-146.

SHINE Cormac, « Papal Diplomacy by Proxy? Catholic Internationalism at the League of Nations' International Committee on Intellectual Cooperation (1922-1939) » in *Journal of Ecclesiastical History*, vol. 69, n°4 (octobre 2018), p. 785-805.

TAKAYAMA Keita, « Beyond comforting histories: the colonial/imperial entanglements of the International Institute, Paul Monroe, and Isaac L. Kandel at Teachers College, Columbia University » in *Comparative Education Review*, vol. 62, n°4 (octobre 2018), p. 459-481.

TITZE Hartmut, « Expansion universitaire et sélection scolaire : bilan d'une controverse biséculaire » in *Histoire de l'Éducation*, n°62 (mai 1994), p. 31-54.

TOPALOV Christian, « Une révolution dans les représentations du travail : l'émergence de la catégorie statistique de 'population active' au XIX^e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis » in *Revue française de sociologie*, vol. 40, n°3 (juillet-septembre 1999), p. 445-473.

TOURNÈS Ludovic, « Le durkheimisme face à ses contradictions : l'enquête sur le chômage de l'Institut scientifique de Recherches économiques et sociales (1935-1937) » in *Revue française de sociologie*, vol. 47, 2006/3, p. 537-559.

TRISCONI Michela, « Une internationale pour les universitaires catholiques : ‘Pax Romana’ et ses tentatives de propagation en Amérique latine durant l’Entre-deux-guerres » in *Traverse. Revue d’Histoire*, vol. 5, n°2 (1998), p. 112-122.

VAN DAELE Jasmien, « Engineering Social Peace: Networks, Ideas, and the Founding of the International Labour Organization » in *International Review of Social History*, vol. 50, n°3 (décembre 2005), p. 435-466.

VANDENDRIESSCHE Joris, « How to Write a History of Scientific Expertise » in *Shells & Pebbles*, [En ligne], <https://www.shellsandpebbles.com/2015/05/25/how-to-write-a-history-of-scientific-expertise/> (Publié en ligne le 15/05/2015, page consultée le 02/06/2021).

VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, « Des chiffres et des hommes. Les catholiques belges et la sociologie universitaire (1939-1970) » in *Archives des sciences sociales des religions*, n°179 (juillet-septembre 2017), p. 129-145.

VANTHEMSCHE Guy, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek in België voor de Tweede Wereldoorlog: de OREC (Office de Redressement Économique) van 1935 tot 1938 » in *Revue belge d’Histoire contemporaine*, vol. 13, n°2 (1982), p. 339-389.

VANTHEMSCHE Guy, « De fysionomie van de werkloosheid in België tijdens de jaren 30, Deel I » in *Revue belge d’Histoire contemporaine*, vol. 19, n°3-4 (1988), p. 269-344.

VAN WIERINGEN A. M. L., « Philippus Jacobus Idenburg » in *Jaarboek van de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde*, vol. 97, 1997, p. 111-117.

VLEMINCKX Koen, « Henri Fuss (1882-1964) : la sécurité sociale comme instrument de paix et de justice sociale » in *Revue belge de sécurité sociale*, 51^e année, 2009, 1^{er} trimestre, p. 79-97.

WASSERMAN Janek, « The Austro-marxist struggle for ‘intellectual workers’: the lost debate on the question of intellectuals in Interwar Vienna » in *Modern Intellectual History*, vol. 9, n°2 (2012), p. 361-388.

3.6. Mémoires et thèses

BEATUS Morris, *Academic Proletariat. The Problem of Overcrowding in the Learned Professions and Universities during the Weimar Republic (1918-1933)*, Thèse de doctorat en philosophie, inédit, Université de Wisconsin-Madison, année académique 1974-1975.

BREUGELMANS Bart, *Het werk van de Koninklijk Commissarissen (1936-1940)*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, KU Leuven, année académique 1995-1996.

BUMBACA Maria Pia, *Lo spirito e le idee. L'organizzazione della cooperazione intellettuale nella Società delle Nazioni*, Thèse de doctorat en histoire de l'Europe, inédite, Sapienza Università di Roma, année académique 2009-2010.

CARRUPT Roland, *Marie-Thérèse et Fernand Maurette-Dupuy : une biographie familiale entre la rue d'Ulm et les bords du Léman*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université de Genève, année académique 2020-2021.

CHATRIOT Alain, *La notion de 'chômeur intellectuel' et l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels en France pendant les années 1930*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, Université de Paris-I, année académique 1995-1996.

DASS Permeil, *Deciphering Franklin D. Roosevelt's Educational Policies During the Great Depression (1933-1940)*, Thèse de doctorat en philosophie, inédite, Georgia State University, année académique 2013-2014.

DE KEERSMAECKER Jonas, *De onderwijspolitiek in België tussen 1936 en 1944, bekeken vanuit extreemrechts standpunt*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, VUB, année académique 2010-2011.

DELACROIX Laure, *La Fondation Universitaire et la 'Commission for Relief in Belgium Educational Foundation' : les débuts de l'institutionnalisation de la mobilité étudiante en Belgique (1920-1945)*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, ULB, année académique 2011-2012.

DOLHAIN Arne, *De Vlaamse Technische Kring. Vorming van een Vlaamse, katholieke elite? (1920-1970)*, Mémoire de fin d'études en Histoire, inédit, KU Leuven, année académique 2017-2018.

DUBOIS Antonin, *Organiser les étudiants. Mobilisations collectives et formation d'un groupe social (Allemagne et France, 1880-1914)*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, EHESS & Université d'Heidelberg, année académique 2018-2019.

- GRANDJEAN Martin, *Les réseaux de la coopération intellectuelle. La Société des Nations comme actrice des échanges scientifiques et culturels dans l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université de Lausanne, année académique 2017-2018.
- HUNYADI Marie-Élise, *Promouvoir l'accès des femmes aux études et aux titres universitaires : un défi transnational ? L'engagement de la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités (1919-1970)*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, inédite, Université de Genève – Université Paris-Descartes, 2019.
- LIEBESKIND-SAUTHIER Ingrid, *L'Organisation internationale du Travail face au chômage : compétences normatives et contribution à l'évolution de la pensée économique (1919-1939)*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université de Genève, année académique 2004-2005.
- MARCHAND Wouters, *Onderwijs mogelijk maken: twee eeuwen invloed van studiefinanciering op de toegankelijkheid van het onderwijs in Nederland (1815-2014)*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Universiteit van Groningen, année académique 2013-2014.
- MAUREL Chloé, *L'UNESCO de 1945 à 1974*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université Panthéon-Sorbonne – Paris I, année académique 2005-2006.
- PICCHIONI Anthony Paul, *History of Guidance in the United States*, Thèse de doctorat en Philosophie, inédite, North Texas University, année académique 1979-1980.
- PIROT Pascal, *La dynastie belge et la science*, Thèse de doctorat en histoire, inédite, Université de Liège, année académique 2014-2015.
- RAEMDONCK Liesbet, *De Belgische academicus tijdens het interbellum: een veldanalyse van de professoren van de faculteit Letteren en Wijsbegeerte van de vrije universiteiten*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, Vrije Universiteit Brussel, année académique 1996-1997.
- ROYEN Virgile, *Les universitaires liégeois face à la flamandisation de l'Université de Gand (1918-1923)*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, Université de Liège, année académique 2016-2017.
- SAMYN Veerle, *De testbeweging in België en haar relatie tot het onderwijs en de beroepsoriëntering tijdens het Interbellum (1914-1940)*, Mémoire de fin d'études en sciences pédagogiques, inédit, KU Leuven, année académique 1989-1990.
- TASSET Cyprien, *Les intellectuels précaires. Genèses et réalités d'une figure critique*, Thèse de doctorat en Sociologie, inédite, EHESS, année académique 2014-2015.
- VAN ZAELEN Thomas, *Expansiebeleid in het officieel middelbaar onderwijs in de periode 1945-1950*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, VUB, année académique 2020-2021.
- VERCRUYSSSE Ruth, *Een uitgedokterde strategie? De positie van de Belgische arts in de jaren dertig*, Mémoire de fin d'études en histoire, inédit, KU Leuven, année académique 2006-2007.

3.7. Divers

MICHEL Jean-Michel, SHEN Yuan Kui, AIDEN Aviva Presser, VERES Adrian, GRAY Matthew K., BROCKMAN William, The Google Books Team, PICKETT Joseph P., HOIBERG Dale, CLANCY Dan, NORVIG Peter, ORWANT Jon, PINKER Steven, NOWAK Martin A., and AIDEN Erez Lieberman, « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books » in *Science*, preprint, 12/16/2010.

PIGUET Laure, « Statistique et militantisme : le BIT, ACDC et la notion d' 'emploi inadéquat' », inédit, Présentation faite dans le cadre d'un cycle de séminaires organisé par BOLLE Francine, DUFRESNE Anne, GOBIN Corinne, VANDEWATTYNE Jean, *Le travail aujourd'hui : quelles luttes et mobilisations ? Quelles représentations collectives ? Au nom de quoi ?*, Université libre de Bruxelles, 29 avril 2019, [En ligne], https://metices.centresphisoc.ulb.be/sites/default/files/centre_metices/uploads/pigueta.pdf, p. 3-4.

SWENNEN Marc, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2059, 2010/14 (« Les mouvements anticommunistes dans les années 1920 »), p. 5-51.

4. Instruments de travail

4.1. Dictionnaires et encyclopédies

AKOUN André, ANSART Pierre, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Robert – Le Seuil, 1999.

American National Biography, t. XII, Oxford University Press, New York / Oxford, 1999.

BARD Christine (dir.), *Dictionnaire des féministes. France, XVIII^e – XX^e siècle*, Paris, PUF, 2017.

BERTELSON Lionel, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, Section de l'Association Générale de la Presse Belge, 1960.

BERTELSON Lionel, *La presse d'information. Tableaux chronologiques des journaux belges*, Bruxelles, Institut pour Journalistes de Belgique, 1974.

Biographie belge d'Outre-Mer, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1968, 1989.

Biographie Nationale (BN), Bruxelles, Émile Bruylant, 1956, 1961, 1979, 1973, 1976, 1977, 1981.

BUREAU Marie-Christine, CORSANI Antonella, GIRAUD Olivier, REY Frédéric (dir.), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, Paris, Teseo Press, 2019.

CLARK Burton R., NEAVE Guy R. (dir.), *The Encyclopedia of Higher Education*, 4 t., Oxford – NY – Seoul – Tokyo, Pergamon Press, 1992.

CAUDRON André (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, t. IV (Lille – Flandres), Paris, Beauchesne, 1990,

COINET Michèle, COINET Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Éditions Tallandier, 2000.

DELFORGE Paul, DESTATTE Philippe, LIBON Micheline (dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon (EMW)*, 3 t., Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001.

Diccionario biográfico español, t. XII (Carvajal-Ferrez – Cazalla), Madrid, Real Academia de la Historia, 2009.

Dictionnaire de Biographie française, t. XVII, Paris, Letouzey et Ané, 1989.

Encyclopedie van de Vlaamse Beweging online (EVBO), [En ligne], <https://encyclopedievlaamsebeweging.be/nl> (Page consultée le 02/05/2024).

HEYDE Christopher Charles, SENETA Eugene (éd.), *Statisticians of the Centuries*, New York, Springer, 2001.

Huygens Instituut, *Biografisch Woordenboek van Nederland*, [En ligne], <https://resources.huygens.knaw.nl/bwn1880-2000/> (Page consultée le 25/04/2023).

JAUMAIN Serge, MONTENS Valérie, KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette et al., *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996.

JULLIARD Jacques, WINOCK Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, 3e éd., Paris, Seuil, 2009 [1996].

KILLY Walther, VIERHAUS Rudolf (dir.), *Deutsche Biographische Enzyklopädie*, t. VIII (*Plett – Schmidseder*), Munich, K. G. Saur, 1998.

Le Maitron, Dictionnaire biographique, [En ligne], <https://maitron.fr/> (Page consultée le 02/05/2024).

LIGOU Daniel (dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, 4^e éd., Paris, PUF, 1998.

Nationaal Biografisch Woordenboek, t. I, Bruxelles, Koninklijke Vlaamse Academie van België, 1964.

Neue Deutsche Biographie, t. XXIV (*Schwarz – Stader*), Berlin, Duncker & Humblot.

Nouvelle Biographie Nationale (NBN), Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1988, 1990, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2010.

Odis, [En ligne], https://www.odis.be/hercules/_nl_home.php (Page consultée le 03/05/2024).

POUJOL Geneviève, ROMER Madeleine, *Dictionnaire biographique des militants (XIX^e-XX^e siècles). De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996.

SHIN Jung Cheol, TEXEIRA Pedro, *The International Encyclopedia of Higher Education systems and institutions*, Dordrecht, The Springer, 2020.

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995.

Treccani, [En ligne], <https://www.treccani.it> (Page consultée le 07/04/2024).

VAN MOLLE Paul (dir.), *Het Belgisch Parlement (1894-1972)*, Antwerpen, Erasme, 1972.

4.2. Synthèses

BEYEN Marnix, DE WEVER Bruno, MAERTEN Fabrice, VAN DEN WIJNGAERT et al., *België tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Amsterdam, Manteau, 2015.

DUJARDIN Vincent, VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Nouvelle histoire de Belgique (1940-1950). La Belgique sans roi*, Bruxelles, Le Cri, 2010.

GÉRARD Emmanuel, *Nouvelle histoire de Belgique (1918-1939). La Démocratie rêvée, bridée et bafouée*, Bruxelles, Le Cri, 2008.

LUYTEN Dirk, MEYNEN Alain, WITTE Els, *Histoire politique de la Belgique. De 1830 à nos jours*, trad. de BARBAR Nicole & PRÉAUX Alain, Bruxelles, Édition Samsa, 2017.

RÜEGG Walter, *A history of the university in Europe*, 3 t., Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

4.3. Inventaires

CORENS Kjell, *Inventaris van het archief van Rector Van Waeyenbergh (1891-1971)*, Leuven, Acco, 2009.

LECLERCQ Éric, *Inventaire des archives (1933-1938) de Robert J. Lemoine*, Bruxelles, Bibliothèque et Archives Institut Émile Vandervelde, 1998.

« Papiers William et Henri Martin » in Bibliothèque de Genève, *Site de la Bibliothèque de Genève*, [En ligne], https://archives.bge-geneve.ch/archive/fonds/martin_william_henri (Page consultée le 28/08/2023).

WEDMAN Homme, *De Collectie Cornelissen/Chichery*, Amsterdam, IISG, Groningen, Instituut voor Geschiedenis RUG, 1993.

4.4. Divers

Assemblée nationale, *Site de l'Assemblée nationale*, [En ligne], <https://www.assemblee-nationale.fr/> (Page consultée le 18/11/2022).

CRISP, *Site du Centre de Recherche et d'Informations socio-politiques*, [En ligne], <https://www.crisp.be/> (Page consultée le 15/05/2024).

IWEPS, *Site de l'IWEPS*, [En ligne], <https://www.iweps.be/> (Page consultée le 14/02/2023).

LACOSTE Michel Conil, *Chronique d'un grand dessein. UNESCO 1946-1993*, Paris, Éditions UNESCO, 1993.

Rijksuniversiteit Groningen, *Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, [En ligne], <https://www.rug.nl/research/dnpp/politieke-partijen/> (Page consultée le 12/05/2023).

Stichting PDC, *Parlement.com*, [En ligne], <https://www.parlement.com> (Page consultée le 12/05/2023).

Universiteit Gent, *UGent Memorie, Het virtuele geheugen van de UGent* [En ligne], <https://www.ugentmemorie.be/> (Page consultée le 24/04/2024).

Université de Genève, *Rougemont 2.0. Denis de Rougemont, l'intégrale en ligne*, [En ligne], <https://www.unige.ch/rougemont/> (Page consultée le 14/04/2024).

Addenda

1. Index

- Adler, Max 352
Alexandre, Marcellin 67, 73, 75, 78, 86,
220, 234, 339
Ansiaux, Maurice 69, 71, 76, 299
Arcari, Paola 180, 311
Artus, Jean ... 137, 141, 149, 312, 357, 371,
376, 377, 378, 392, 395, 398, 399, 401,
402, 404, 406, 407, 409, 411, 414, 416,
421, 463, 539
Barbusse, Henri 115
Barrès, Maurice 46
Baudhuin, Fernand ... 70, 76, 215, 234, 562
Beaupin, Eugène .. 287, 303, 306, 324, 325,
340, 386, 389, 408, 432
Beck, Fritz 258, 261
Bentham, Jeremy 229
Bérenger, Henry 46, 323, 339, 362
Beresovski-Chestov, Tatiana 311
Bergson, Henri 103, 105, 372, 574
Bernier, Odile 549, 550
Bigwood, Edward-John 558
Blancquaert, Edgard .. 78, 84, 85, 339, 454,
455, 494, 495, 528, 534
Blum, Léon 115, 377, 449
Boisnier, Robert 128, 129, 420, 422
Boon, Raymond 488, 518
Bordet, Jules 77
Bottai, Giuseppe 181
Bovesse, François 489, 513, 518, 525
Brachet, Albert 298
Bradby, Edward 417
Brien, Paul 552
Brüning, Heinrich 257
Brüschweiler, Carl 209, 281, 314, 317, 575
Buisseret, Auguste 555, 556
Butillard, Andrée 307
Butler, Harold 57, 128, 141, 253, 373, 375,
398, 404, 405, 409, 417, 419
Cain, Julien 399, 400, 439, 456
Carcopino, Jérôme 531
Carnegie, Andrew 263
Carnoy, Albert 488, 518
Carr-Saunders, Alexander 282
Carton de Wiart, Henri.. 294, 478, 488, 518
Castillejo, José 471
Castrilli, Vincenzo 161, 163, 164, 165, 167,
169, 170, 171, 173, 176, 177, 178, 179,
180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187,
194, 195, 198, 211, 223, 225, 239, 243,
248, 258, 259, 266, 272, 275, 281, 293,
311, 315, 319, 321, 327, 339, 405, 406,
410, 417, 418, 419, 420, 422, 424, 448,
544, 546, 570
Cattier, Félicien .83, 84, 468, 480, 535, 536
Chomé, Albert 199
Clark, Harold 277
Conrad, Johannes 323
Coolus, Romain 106, 112
Corin, Adolphe 72, 73
Cornelissen, Frederic 60, 119, 126, 258,
371, 576
Coulon, Marion 80, 520, 521, 547, 552
Curie, Marie 103, 109, 171
d'Aquin, Thomas 345
D'Haese, Bert 341
Danel, Joseph 303, 306, 340, 389
Darwin, Charles 229
Davis, Malcolm 420
De Keyser, Paul 341
De Man, Henri 354, 355, 356, 357, 363,
372, 375, 453, 457, 458, 470, 494, 537,
568, 574, 575
de Michelis, Giuseppe 124
de Montenach, Jean-Daniel 261
de Monzie, Anatole 190, 192, 193, 194,
195, 384, 527, 566
de Reynold, Gonzague 103, 171, 248
de Rougemont, Denis 242, 577
De Smet, Pierre 67, 72, 232
de Vergnies, Henri 301
De Vleeschauwer, Herman 532
Dehoux, Émile 476, 477, 485
Del Vecchio, Giorgio 180, 260, 311, 314
Delattre, Achille 505, 506
Delbos, Yvon 195, 340
Delsinne, Léon 460, 492, 493
Desonay, Fernand. 482, 487, 496, 497, 548,
553

Destrée, Jules 103, 125, 170, 233
 Dierckx, Octave 489, 523, 525
 Dor, Georges 84, 85, 466, 479, 512
 Dreyfus, Alfred 115
 Dubois, Marc 281, 286, 287, 288, 289, 292,
 293, 297, 307, 308, 314, 315, 318, 319,
 320, 321, 324, 330, 331, 342, 368, 407,
 408, 410, 413, 416, 420, 421, 428, 430,
 431, 432, 439, 442, 447, 464, 465, 472,
 575
 Duesberg, Jules 479, 480, 481, 489, 493,
 496, 497, 511, 519, 520, 522, 524, 525,
 536, 559
 Dupriez, Léon 457
 Dupuy, Jean . 266, 302, 323, 342, 391, 397,
 412
 Dustin, Albert 69
 Eastman, Mack 109, 137, 172, 173, 359,
 411, 412, 414
 Einstein, Albert 103, 109, 372, 574
 Empain, Louis 478
 Eulenburg, Franz 323
 Falski, Marjan 437
 Ferenczi, Imre .. 97, 99, 100, 102, 104, 106,
 109, 113, 129, 132, 135, 143, 338, 344,
 349, 360, 373
 Ferond, Jean 199
 Flies, Joseph 27, 39, 113, 116, 214, 221,
 223, 230, 233, 237, 293, 294, 295, 296,
 297, 298, 299, 302, 308, 310, 323, 324,
 330, 331, 342, 351, 360, 410, 464, 465,
 466, 471, 474, 476, 496, 497, 508, 568,
 571
 Fontaine, Arthur 384
 François, Albert 492
 Francqui, Émile . 66, 73, 74, 75, 76, 77, 81,
 87, 294, 468, 480, 481, 516, 559
 Fredericq, Henri 480
 Fredericq, Louis 531
 Fuss, Antoinette 464, 495, 573
 Fuss, Henri... 57, 60, 65, 66, 87, 91, 92, 93,
 97, 98, 99, 101, 102, 103, 107, 119, 120,
 136, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149,
 150, 154, 156, 157, 158, 163, 172, 189,
 214, 215, 222, 235, 246, 253, 254, 255,
 258, 298, 300, 303, 306, 310, 312, 333,
 349, 350, 354, 360, 363, 364, 367, 369,
 370, 371, 372, 374, 375, 377, 378, 379,
 382, 383, 385, 386, 387, 389, 390, 391,
 392, 395, 396, 397, 398, 399, 401, 402,
 403, 404, 405, 407, 408, 409, 411, 412,
 413, 414, 415, 416, 417, 421, 425, 429,
 430, 431, 433, 435, 446, 447, 448, 451,
 453, 454, 456, 459, 460, 461, 463, 464,
 465, 466, 467, 470, 471, 473, 485, 487,
 490, 491, 494, 495, 496, 497, 498, 501,
 502, 505, 506, 507, 511, 534, 537, 538,
 539, 540, 559, 561, 567, 569, 571, 572,
 573, 574, 575
 Fuss, Lucien 487
 Gallié, Louis. 105, 123, 129, 153, 172, 245,
 246, 299, 574
 Galopin, Alexandre 77, 468, 469
 Gentile, Giovanni 179
 Gérard, Cécile 217, 222, 224, 227, 230,
 231, 233, 241, 242, 548, 578
 Gérard, Gustave-Léo 468, 469, 510
 Gérard, Max-Léo 453, 469, 530
 Gini, Corrado 171, 181
 Girard, Louis-Dominique 408
 Glineur, Henri 477, 526
 Godart, Justin 123
 Goldschmidt, Paul. 458, 459, 460, 496, 537
 Gottschalk, Max 139
 Gourd, Émilie 307, 308
 Grafe, Paul 394
 Grunebaum-Ballin, Paul 377, 378, 442
 Gruslin, Robert 529
 Guye, Robert 425, 426, 427
 Haesaert, Jean 84, 529
 Hanquet, Joseph 521
 Harmegnies, Lucien 477
 Harmel, Pierre 558
 Herriot, Édouard .. 115, 151, 343, 401, 402,
 403, 411, 413, 427, 435, 447, 575
 Hesselgren, Kerstin 394
 Heyman, Hendrik 299
 Heymans, Paul 77, 341, 481, 529
 Hiernaux, Jules 436, 437, 448, 516
 Hitler, Adolf 258, 340, 344, 345
 Hoornaert, Paul 482
 Hoste Jr., Julius 514
 Hublou, Albert 290
 Huysmans, Camille 554, 562
 Idenburg, Philip 36, 161, 190, 200, 202,
 203, 204, 205, 209, 210, 235, 236, 238,
 240, 243, 257, 258, 268, 281, 314, 317,
 320, 327, 342, 402, 423, 428, 480, 527,
 544, 545, 561, 566, 569, 575, 577

- Jacquemyns, Guillaume. 85, 216, 217, 218, 295, 549, 550
- Janson, Paul-Émile 489
- Jerneman, Tor 575
- Johnston, George 137, 382, 404, 409
- Kandel, Isaac 263, 264, 274, 277, 280, 283, 330
- Kant, Emmanuel 345
- Kautsky, Karl 351
- Keppel, Frederick 264
- Keynes, John 373
- Kiritzescu, Constantin 281, 324
- Kohnstamm, Philip 202, 203
- Koscinski, Wictor 148, 393, 394
- Kosé, Jaroslav 126, 136, 233, 253, 315, 349, 350, 359
- Kotschnig, Walter 37, 38, 60, 221, 229, 238, 243, 249, 251, 252, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 265, 267, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 304, 305, 309, 311, 314, 315, 317, 320, 321, 323, 325, 329, 330, 333, 339, 343, 344, 345, 347, 348, 362, 363, 368, 370, 371, 382, 383, 395, 397, 398, 410, 411, 414, 417, 419, 421, 428, 429, 430, 432, 433, 442, 444, 447, 448, 449, 455, 462, 465, 473, 475, 480, 542, 551, 568, 569, 570, 571, 575, 577
- Kügler, Hermann 260
- Kullmann, Gustave 422
- Kultsar, István 209
- La Fontaine, Henri 103
- Lafargue, Paul 351
- Lajti, István.. 174, 175, 183, 206, 209, 210, 211, 222, 238, 266, 281, 282, 317, 319, 320, 324, 327, 390, 396, 399, 401, 405, 410, 420, 422, 423, 424, 426, 439, 441, 456, 503, 541, 542, 570
- Larivierre, Yvon 76, 77, 78, 79, 81, 161, 177, 178, 189, 190, 193, 194, 197, 198, 199, 200, 203, 208, 216, 240, 269, 285, 314, 326, 327, 474, 476, 491, 503, 509, 510
- Latham, Eleanor 251, 311
- Lazard, Max.. 58, 91, 92, 99, 120, 385, 505
- Leclercq, Jacques. 293, 294, 330, 464, 465, 477
- Lemoine, Robert-Jean 470, 496
- Léon, Paul 285
- Léopold III 490, 529, 532, 560
- Lesoir, Edmond 208
- Lévy, Paul 183, 184, 187, 188, 189, 190, 198, 219, 239, 258, 260, 356, 357, 371, 487, 491
- Lexis, Wilhelm 206
- Limburg, Joseph 201
- Lindekens, Simon 477
- Lippens, Maurice 57, 529
- Loontjens J. 146
- Luchaire, Julien 104, 125, 151, 153, 154, 155, 158, 164, 165, 167, 168, 170, 172, 239, 248, 368, 390, 398, 404, 411, 575
- Lurquin, Constant 74, 339
- Mahaim, Ernest 298, 485
- Malthus, Thomas 370
- Malvoz, Ernest 68, 233, 340, 478, 524
- Manneback, Charles 482
- Mannheim, Karl 345, 362
- Mannio, Niilo 394
- March, Lucien 166, 168, 169, 178
- Martin, Gaston 193, 196, 200, 226, 268, 322, 324
- Martin, William 121, 122, 155, 358
- Marx, Karl 457
- Masure, Jean 295, 555
- Matagne, Léon 460, 488, 489, 493, 495
- Mativa, Françoise. 217, 218, 224, 230, 231, 241, 242, 578
- Maurette, Fernand 118, 123, 125, 141, 151, 152, 154, 155, 163, 171, 229, 253, 254, 260, 266, 268, 269, 299, 309, 321, 349, 358, 359, 372, 375, 377, 378, 380, 382, 383, 389, 390, 392, 398, 399, 401, 402, 403, 404, 406, 409, 410
- Mayoux, Jean-Jacques 424, 542
- Michon, Hermann 109
- Missiaen, Edgard 477
- Mochanoff, Stoïcho 386
- Moens, Albert 510, 511
- Monroe, Paul 263, 276
- Müller, Hermann 131
- Mussolini, Benito 180, 182
- Nisot, Marie-Thérèse ... 299, 300, 301, 302
- Nolf, Pierre 77, 517
- Nyns, Marcel 58, 532, 533
- Ohn, Léonard 477
- Oprescu, Georges 125, 168
- Otlet, Paul 103, 299, 300
- Pasteur, Louis 113

Pauwels, Henri.....	299	Sikorski, Hans	255, 256, 258, 429
Peeters, Félix	483	Smets, Georges.....	83, 84, 85, 87, 533, 534, 551
Perlzweig, Maurice.....	267, 346, 363, 398	Soudan, Eugène.....	520
Piaget, Jean	436	Spaak, Marie	477
Piasecki, Adam	209, 317, 324, 566	Spaak, Paul-Henri	350
Picht, Werner	174	Steinig, Leo	247, 248, 253, 315, 397
Piérard, Louis	477	Sterian, Paul	174
Pierlot, Hubert	493, 527	Sterkens, Frans.....	489
Pinart, Constant	107, 113, 303	Stuart, René.....	97
Platon.....	345	Tait, Duncan	328, 417, 419, 429
Poberezski, Michel	249, 260, 370	Theunis, Georges	294
Poulton, Edward	128	Thibert, Marguerite	305, 306, 308, 310, 312, 314, 331, 390, 575
Pribram, Karl	171	Thomas, Albert. 57, 60, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 125, 130, 131, 134, 149, 150, 151, 154, 155, 157, 158, 171, 172, 354, 358, 359, 363, 373, 375, 398, 463, 574	
Rabinovitch, Georges ..	101, 136, 140, 255, 256, 377, 383, 405, 439, 462	Tixier, Adrien	118
Raemaekers, Joseph.....	462, 508	Tournois, Jean-Jacques.....	336
Reclus, Élisée	372	Toutain, Jules	440
Richter, Werner.....	176	Truman, Harry.....	543
Rockefeller Jr., John	263, 330	Trump, Donald	27
Roland-Holst, Henriëtte.....	352	Vallès, Jules.....	102
Roosevelt, Franklin.....	265, 444, 449	Van Leynseele, Henry	229
Roques, Mario	118, 247, 248, 377, 405, 414, 417, 444	Van Roey, Joseph-Ernest.....	521
Rosier, Alfred. 36, 37, 38, 40, 42, 161, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 206, 210, 211, 234, 236, 237, 240, 243, 257, 258, 268, 269, 270, 272, 274, 281, 288, 292, 310, 314, 317, 321, 325, 326, 327, 342, 377, 384, 402, 404, 405, 406, 410, 416, 422, 423, 424, 427, 433, 442, 443, 444, 456, 470, 472, 480, 514, 527, 544, 545, 561, 565, 566, 569, 571, 573, 575, 577			
Roussot, Victor	232	Van Waeyenbergh, Honoré... 520, 521, 529, 530, 550, 552, 554	
Russell, James.....	264, 278	Van Waeyenberghe, Albert.....	548
Rutten, Georges	69, 304, 339, 487, 488	Van Zeeland, Paul 294, 453, 482, 483, 489, 496	
Salat, Rudi ... 289, 290, 291, 292, 293, 295, 304, 306, 307, 308, 317, 318, 330, 331, 348, 397, 398, 401, 407, 410, 413, 423, 427, 569			
Schairer, Reinhold 255, 256, 257, 258, 260, 325, 329, 344, 414, 428, 429			
Schmidt, Lucie.....	311, 312, 314, 371, 414, 539	Varendonck, Gabriel	227
Schneebeli, Max	261, 401, 407, 420	Varlez, Louis	91, 92
Schuermans, José.....	300, 301, 302	Velge, Henri	84, 85, 294, 295, 297, 308, 529
Sellier, Henri.....	191, 505	Vercleyen, Jean.....	460
Shotwell, James ... 283, 314, 378, 417, 419, 420, 427			
Sierra Rustarazo, Tomás	394	Vermeylen, August.....	77, 488, 495
		Verriest, Gustaaf.....	77
		Victor, André	335, 337, 354, 392
		von Humboldt, Wilhelm.....	345
		von Schleicher, Kurt.....	257
		Vos, Herman.....	356, 555, 556
		Waelbroeck, Pierre	421, 425
		Wallis-Jones, Ewan	398
		Wallon, Henri	336
		Wauters, Arthur	351
		Weil, Roland.....	226, 320
		Weiss, Raymond.....	152, 153, 247
		Wicksell, Sven.....	209, 272, 281, 314, 317, 429, 575

Wigny, Pierre 484, 486, 487, 496, 497, 522,
529, 530, 531, 532, 560

Wilhelm, Theodor 260, 274, 339

Willems, Jean 60, 65, 66, 73, 74, 75, 76, 78,
79, 80, 82, 83, 85, 86, 87, 89, 149, 161,
174, 175, 177, 188, 189, 190, 193, 194,
195, 198, 199, 206, 207, 208, 209, 210,
211, 212, 216, 236, 237, 240, 242, 243,
257, 269, 272, 281, 295, 310, 314, 317,
318, 323, 326, 327, 328, 333, 338, 342,
354, 369, 411, 423, 443, 451, 454, 455,
466, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474,
475, 476, 478, 480, 481, 482, 483, 484,
486, 487, 489, 490, 491, 492, 493, 494,
495, 496, 497, 498, 501, 502, 503, 504,
505, 509, 510, 512, 514, 515, 516, 519,
527, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535,
536, 537, 541, 542, 545, 549, 550, 551,
555, 557, 558, 559, 560, 561, 565, 566,
569, 571, 572, 573, 575, 577

Wilmotte, Maurice 299

Winant, John 460

Winkler, Wilhelm . 281, 289, 290, 292, 314,
317, 324, 342, 410, 440, 566

Wiskemann, Erwin 260

Wodon, Louis 490

Wodon, Marcel 509

Woodbury, Robert 546

Yole, Jean 290

Zahn, Friedrich 165

Zay, Jean 191, 192, 195, 240, 281, 290,
326, 377, 380, 433, 434, 448, 470, 575

Zook, George 265, 278, 279, 283, 284, 285,
314, 419, 420, 440, 543, 573

2. Errata factuel

^I Il s'agit plutôt de la brochure VANDERVELDE Émile, *Le parti ouvrier aux intellectuels : pour l'union de tous les travailleurs*, Bruxelles, Lucifer, 1929.

^{II} En réalité, aucun travail, instrument de travail ou source ne nous permet d'affirmer avec certitude que Henri Fuss était formellement membre du Parti ouvrier belge, même si cela paraît hautement probable.